795

83

LA

REVUE CANADIENNE

1893

LA

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

29e ANNÉE

1893

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Propriétaires-Administrateurs
256 et 258, rue Saint-Paul
MONTRÉAL, Canada

LIBRARY
SEP 13 1974
UNIVERSITY OF TORONTO

AP
21
R34
v.29

W579

HENRI HOFMANN.

LA NUIT SAINTE A BETHLEHEM.

CIEUX, soyez attentifs ! Et toi, prête l'oreille,
Terre, où va se passer l'ineffable merveille !
A la cité des rois, Bethléem-Ephrata,
L'édit impérial convoque tout Juda.
Et Marie et Joseph, l'auguste patriarche,
Pour s'y rendre à leur tour, ont dû se mettre en marche,
Dociles instruments de l'éternel dessein.
Avec le doux fardeau qu'elle porte en son sein,
Non, elle ne craint pas, la Vierge bienheureuse,
D'affronter en chemin la saison rigoureuse.
Et pourquoi craindrait-elle ?... A toute heure, en tout lieu,
Ne marche-t-elle pas sous l'égide de Dieu,
De Celui qui d'un mot sait calmer les tempêtes,
Fait briller à son gré son soleil sur nos têtes
Et dans tout l'univers parlant en souverain
Commande aux éléments de faire un jour serein ?...
Ne marche-t-elle pas sous l'escorte des anges
Celle qui doit régner sur leurs saintes phalanges ?
Aussi, jamais pour eux, durant ces jours bénis,
Plus de sérénité dans les cieux infinis...
Au loin, partout régnait une paix souveraine :
On eût dit que le vent retenait son haleine,
Que le soleil avait de plus brillants rayons,
Le val moins d'accidents, moins d'âpreté les monts.

La Vierge revoyait alors à son passage
Tous les lieux parcourus dans son premier voyage
Le Thabor, le Carmel, l'Ebal, le Garizim,
Magdal, Sichem, Endor, Samarie et Naïm,
La plaine d'Esdrelon, le val du Térébinthe,
Béthanie et Dothan, Mambré, Sion la sainte,
Les rives du Jourdain ; mais avec quel bonheur
Elle voit Bethléem blanchir sur la hauteur !...
Au coucher du soleil, ils ont quitté la plaine
Et gagné la cité qui de rumeur est pleine...
Sous un toit où leur corps se repose abrité,
Ils vont quêtant partout une hospitalité,
Mais en vain... Cependant il leur faut un asile
A ces doux étrangers que tout le monde exile...
Ils sont pauvres..., partant obscurs et méprisés...
Et par tous ces refus leurs deux cœurs sont brisés.
" Quoi ! les renards ont leur tanière,
Les oiseaux du ciel ont leurs nids...
Le Fils de l'homme seul, le maître de la terre,
Et sa mère d'amour partout seront bannis ! "
Monde, si tu savais à qui tu fais injure !
O honte ! moins que toi la pierre sera dure !...
Une grotte est là-bas creusée en un rocher :
Pour le couple béni, c'est l'asile cherché.
Refuge des pasteurs pendant les nuits d'orage,
Un bouquet d'oliviers de ses rameaux l'ombrage
Les vignes d'Engaddi s'étalent à l'entour
Sur les coteaux baisés par les chaleurs du jour.
O grotte encor sans nom ! transformée en étable,
Tu vas donc devenir le palais véritable
Du Maître souverain de la terre et des cieux !
Mais voici que la nuit aux champs silencieux
Descend..., nuit lumineuse et d'un calme mystique
Où pourra résonner le céleste cantique,
Nuit bénie à jamais, messagère du jour
Splendide, où doit briller le miracle d'amour !
Jamais, depuis les jours d'Adam, jours de colère,
Tant de regards au ciel n'avaient cherché la terre ;
Jamais tant d'astres d'or dans le bleu firmament
Et sur les champs d'Ephrath tant de rayonnement !...

C'est sur l'humble cité, c'est là, sur la caverne,
Que la lumière afflue, et là qu'on se prosterne...
Que se passe-t-il donc ?... Ecoutez ! Minuit sonne...
D'un bonheur inconnu la nature frissonne...
Au-dedans, tout à coup la grotte resplendit
Des rayons éclatants tombés du paradis.
Voyez les monts joyeux tressaillir d'allégresse,
La mer battre des mains dans une sainte ivresse,
Malgré l'hiver, les fleurs comme au printemps s'ouvrir,
En signe de bonheur les animaux bondir,
Les arbres envoyer d'odorantes haleines,
Jaillir spontanément de nouvelles fontaines
Et les cieux s'entr'ouvrir !... et la céleste cour
Entonner dans les airs le cantique d'amour !...
Tandis qu'en la cité tout se tait, tout sommeille,
Dans les champs, des bergers vont prolongeant leur veille
Autour de leurs troupeaux, près de la tour d'Eder.
Un archange descend par le ciel doux et clair...
Une lueur de feu soudain les environne...
Il est là devant eux... Alentour tout rayonne
De la clarté divine... Ils tremblent de frayeur...
Alors : " Ne craignez point, dit l'ange du Seigneur,
Je viens vous apporter l'étonnante Nouvelle,
Le message divin, la joie universelle :
Ce soir, à Bethléem, le Christ Sauveur est né !...
Là-bas, vous trouverez l'Enfant, le Dieu donné,
Couché dans une crèche, enveloppé de langes."
A l'ange se joignit une autre troupe d'anges
Qui chanta : " Gloire à Dieu dans le plus haut des Cieux,
Et sur la terre paix aux hommes en tous lieux ! "
Bientôt de Jéhovah parut toute l'armée
Qui remplissait de voix l'atmosphère enflammée :
" Gloire à Dieu ! Gloire à Dieu ! " Les anges disparus,
A la crèche aussitôt les bergers accourus
Trouvent l'Enfant divin souriant dans ses langes,
Comme le leur avait annoncé l'un des anges,
Et Marie et Joseph à genoux, radieux,
Priant et contemplant le doux Maître des Cieux.
Oh ! qu'elle est belle ainsi la mère de tendresse,
Prosternée, adorant l'enfant qu'elle caresse,

Son fils et son Seigneur, le Sauveur des humains,
Qui vers elle, riant, tend ses petites mains !...
Ce fruit d'elle est tombé, comme la grappe mûre,
Comme un lis, sans effort, sans laisser de souillure...
O mystère d'amour !... De cet enfantement
La nature étonnée est en ravissement...

J. B. DE M.

A NOS LECTEURS.

Vingt-neuf ans ! c'est déjà un âge fort respectable pour une revue au Canada, où les plus viables n'ont atteint que difficilement leur quatrième année.

La Revue Canadienne a heureusement surmonté les accès de langueur dont elle a eu à souffrir quelquefois. Aujourd'hui elle entre pleine de vigueur et de santé dans une phase nouvelle de son existence.

Dans son désir de bien faire, elle a cherché et trouvé un éditeur dont le nom fût une garantie de son succès futur. Elle a fait appel aux écrivains les plus distingués du Canada ; et pour leur offrir un cadre digne de leurs écrits, elle a revêtu une toilette toute nouvelle.

Sous l'égide de son nouvel éditeur elle prend son vol vers la mère patrie, où elle fera mieux connaître et mieux apprécier cette nouvelle France que, pendant longtemps, on avait oubliée là-bas.

Fidèle à sa triple devise: *Religioni*, *Patriæ*, *Artibus*, la Revue Canadienne entend, comme par le passé, rester en dehors de tous partis politiques. Son seul désir étant de réunir tous les enfants de notre cher Canada dans la culture du Vrai, du Bien et du Beau, en même temps que de la belle langue française, qui plus que toute autre chose a contribué à faire connaître et aimer la France dans l'univers entier.

Comme ce premier numéro le fait assez voir, elle entend donner plus de place que par le passé aux beaux-arts. Elle est heureuse de pouvoir offrir aujourd'hui à votre admiration une de ces belles productions de l'école qui de nos jours a renouvelé les traditions de l'art des Fra Angelico, des Gozzoli et des Pérugin, tout en y ajoutant les formes plus savantes de l'art moderne.

Comme elle est vraiment pieuse, admirable d'onction et toute radieuse d'expression céleste, cette maternité de l'Enfant-Dieu que nous montre Henri Hofmann !

Nous avons eu le bonheur de trouver un poète dont la lyre fût à l'unisson du pinceau de l'artiste, et nous n'avons pas cru pouvoir mieux faire que d'ajouter ses accords à ceux des anges du peintre.

Chaque livraison apportera à nos abonnés une gravure artistique: reproduction d'une œuvre d'art toujours,—souvent en même temps d'un chef-d'œuvre de l'art de la gravure au burin. Des pro-

cédés nouveaux nous permettant de reproduire, avec toute leur perfection et leur finesse, les traits de cet art si difficile, mais si admirable aussi quand il est l'œuvre d'artistes tels que les Boucher-Desnoyer, les Gérard et les Dupont. Hâtons-nous de les multiplier, de les collectionner, ces belles gravures : bientôt ces procédés, auxquels nous devons de pouvoir les répandre plus facilement, seront peut-être le tombeau de cet art si long et si coûteux ; car ils permettent de reproduire les dessins originaux eux-mêmes, comme nous l'avons fait aujourd'hui.

Sous le titre de *l'Idylle des Ranches* nous avons la bonne fortune de pouvoir donner aujourd'hui la primeur d'une charmante nouvelle, extraite d'un récit de voyage *de Québec à Victoria*, que l'honorable juge Routhier doit bientôt publier. Nos lecteurs connaissent déjà par les deux volumes intitulés *A travers l'Europe*, tout l'intérêt que M. Routhier sait mettre dans ses récits de voyages ; mais nous osons affirmer que celui-ci l'emportera sur ses devanciers. Nous leur conseillons donc de se procurer ce beau livre dès qu'il sera mis en vente.

Enfin nous pouvons annoncer qu'avec notre livraison de février nous commencerons la publication d'un roman historique, intitulé : *les Bastonnais*. Le sujet est une épisode de l'invasion du Canada par les Américains en 1775-1776. Œuvre d'un de nos écrivains les plus distingués, M. J. Lespérance, il offre un intérêt tout particulier par l'exactitude des faits historiques qui y sont rapportés, par la beauté des descriptions, par la réalité et le pittoresque des scènes de mœurs canadiennes qui y sont décrites, et enfin, par la noblesse des sentiments et des caractères de ces vieux Français qui, ne pouvant se résigner à vivre sous la domination anglaise, s'écrient : "Devons-nous donc être considérés comme des traîtres, parce que nous aimons chèrement notre mère-patrie et détestons les loups qui sont venus nous ravir notre héritage ? "

Ajoutons que l'auteur, sans flatter ni les uns ni les autres, a su ménager habilement toutes les susceptibilités, de manière à ce que ni les Français, ni les Anglais, ni les Américains ne puissent se plaindre d'avoir été jugés injustement.

ALPHONSE LECLAIRE.

DES PRINCIPES PROTESTANTS

DANS L'ÉDUCATION (1)

(2e ARTICLE.)

III

Le protestantisme, il faut le reconnaître, a été un grand mouvement d'émancipation, d'affranchissement. C'est l'affranchissement de la raison rejetant le joug de la foi, se révoltant contre Dieu et lui disant dans les propres termes du prophète : *non serviam*, je ne t'obéirai pas. Séparation terrible, dont il nous faut ici mesurer les conséquences. Ainsi détourné de Dieu, où va l'homme ? S'il s'éloigne du ciel c'est pour retomber vers la terre. Car nous sommes ainsi faits que notre vie est un amour perpétuel, et notre attachement aux choses périssables croît précisément dans la mesure dans laquelle diminue en nous l'amour des choses éternelles. Sollicitée de part et d'autre comme par deux attractions contraires, la volonté humaine n'obéit à l'une qu'en résistant à l'autre.

Le protestantisme donc, ayant arraché l'homme à Dieu, le rejette tout entier vers la terre. Il éteint en lui la vie surnaturelle et le plonge dans la vie naturelle, corporelle. Mais cet homme est plus qu'un corps, il a une âme, et dans cette âme un besoin d'infini que les biens purement matériels ne peuvent jamais combler :

...malgré moi l'infini me tourmente,

disait l'infortuné Musset. Cette âme réclame, elle exige : il lui faut un Dieu, non pas un Dieu inaccessible et quasi sans culte, comme est le Dieu des protestants, mais un Dieu qu'elle puisse atteindre et un culte où elle puisse mettre son dévoûment et son enthousiasme. Le protestantisme y a songé ; il lui a trouvé un Dieu et un culte : son Dieu sera la nature, son culte la science.

Et voilà l'origine de ce grand mouvement scientifique au milieu duquel nous vivons. C'est là, et pas ailleurs, qu'il faut en chercher

(1) Pour la 1re partie de cette étude, voir la page 303 de la *Revue Canadienne*, année 1892.

l'explication. Un profond penseur et philosophe, le jésuite allemand Kleutgen, constate ainsi cette vérité: "Depuis la révolte de Luther et des autres hérésiarques contre l'Eglise, les hommes animés de l'esprit moderne ne cherchaient qu'à secouer le joug de Jésus-Christ, pour mettre à la place de la foi qui exige le renoncement et la soumission, la science qui enfle et ôte tout frein au sensualisme" (1). Et cela leur allait d'autant mieux que, les sciences se mettant volontiers au service de la matière, leurs progrès développent l'industrie et par là le bien-être matériel, le confortable, le luxe. L'homme, par conséquent, s'attache davantage à la terre, s'éloigne davantage de Dieu, et le protestantisme atteint son but. Et quand je parle ici du protestantisme, j'y puis comprendre le rationalisme et toutes les formes d'infidélité si communes de nos jours.

Il n'est pas nécessaire d'observer beaucoup ce protestantisme ou ce rationalisme pour constater que c'est bien là sa tendance constante et le but de tous ses efforts. C'est pour cela qu'il affecte tant de mépris pour la foi et qu'il exalte tant la science. Ces siècles de foi qui forment le moyen-âge, il les a surnommés âges de ténèbres, *the dark ages*,— et il est de mode parmi les écrivains protestants de n'en pas parler autrement,— tandis qu'on appelle notre siècle : le siècle des lumières.

On sait d'ailleurs comment il a partout détruit la foi dans les cœurs. "Si l'on considère, dit un auteur américain, quel idéal de civilisation ont adopté les puritains et les rationalistes, quel mépris ils font de l'élément spirituel et moral, quel avantage ils donnent à la matière, on comprendra pourquoi, aux Etats-Unis, le sentiment religieux est tombé si bas" (2). Aujourd'hui cette ruine est partout achevée. Au XVIIe siècle elle ne l'était pas encore, mais longtemps d'avance on avait pu la prédire et Bossuet redisait aux protestants de son époque : "Dès que vos auteurs ont paru, on leur a prédit qu'en ébranlant la foi des articles déjà reçus et l'autorité de l'Eglise et de ses décrets, tout, jusqu'aux articles les plus importants, jusqu'à celui de la Trinité, viendraient l'un après l'autre en question ; et la chose était évidente" (3). Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur les diverses confessions protestantes pour constater la triste réalisation de cette prédiction : le protestantisme a ruiné la foi.

(1) *La Philosophie scolastique*, traduction du R. P. Constant Sierp, 7*e* dissert., chap. I, tome III, p. 241. Paris, 1869.

(2) E. E. Marcy, A. M., *Christianity and its conflicts*, chap. XXXI, p. 436. New-York, 1867.

(3) *Premier avertissement aux protestants.*

Mais au contraire quelle impulsion il a donné à la science ! Ces grands génies, ces hommes illustres qui ont été à l'origine du mouvement scientifique, ce sont presque tous des protestants. Newton et Leibnitz, Linné et Cuvier, la famille des Bernoulli, Haller, Estienne et bien d'autres étaient protestants ; d'autres étaient incrédules, – c'est la même chose,—par exemple d'Alembert, Maupertuis, Condorcet, Lamarck, les encyclopédistes en général et les savants de la Révolution française. Or le protestantisme n'a tant exalté la science que pour la dresser en face de la foi comme une rivale ou une ennemie perpétuelle.

Ainsi s'explique cet antagonisme, autrement inexplicable et aujourd'hui si marqué entre la science et la foi. De là vient que les catholiques ont si souvent à rappeler cette vérité, pourtant évidente, qu'entre la science et la foi il ne saurait y avoir de véritable opposition. Le concile du Vatican a cru devoir la répéter lui-même : *nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest* (1).

Voilà pourquoi nous avons toutes ces apologies modernes qui tâchent de rétablir l'accord entre ces deux ordres de vérités. Ce sont les *Splendeurs de la Foi* de l'abbé Moigno, l'*Apologie scientifique de la Foi chrétienne* par M. le chanoine Duilhé de Saint-Projet, ou le *Bon sens de la Foi* par le R. P. Caussette, ou encore *la Religion en face de la science* par M. l'abbé Arduin, et tant d'autres.

De là encore ces maximes que l'on rencontre assez communément dans les ouvrages modernes : " La science juge de tout et n'est jugée par personne." " La science ignore le Christ ; elle ignore Dieu" (2). De là cette philosophie (?) soi-disant *positive*, qui prétend ? être le dernier mot de la raison humaine, et qui définit le " savoir humain " : l'étude des forces qui appartiennent à la matière et des conditions ou lois qui régissent ces forces " (3). De là ces théories subversives qui attaquent la foi et que l'on colporte partout sous le faux nom de science : le darwinisme, l'évolutionnisme, le monisme, que sais-je ?

Et Châteaubriand n'a pas entendu autre chose quand il a écrit : " La Réformation fut, à proprement parler, la vérité philosophique qui, revêtue d'une forme chrétienne, attaqua la vérité religieuse " ; car pour lui : " La vérité religieuse est la connaissance d'un Dieu unique manifestée par un culte ", et " la vérité philo-

(1) Constit. *de Fide*, cap. IV.

(2) Voir Dom Benoît, *les Erreurs modernes*, 2e édition., 1887 ; t. I, p. 190.

(3) Littré, cité par le P. de Bonniot dans *les Malheurs de la philosophie ;* Paris, 1879 ; p. 21.

sophique est la triple science des choses intellectuelles, morales et naturelles" (1). Oui, surtout naturelles, car les protestants adorent la nature au moins à l'égal de Dieu. Franklin, ayant perdu son frère, s'en console en disant que " telle est la volonté de Dieu et de la nature " (2).

Or le protestantisme ayant fait son Dieu de la nature et sa religion de la science, ayant mis la science au-dessus de tout, il était naturel qu'il s'efforçât de détruire l'ancienne éducation trop favorable à la foi, et qu'il la remplaçât par l'étude des sciences. Il l'a fait ; et, pour notre malheur, il n'a que trop réussi. Il a imprimé aux études cette direction vers les sciences et il a détourné ainsi les esprits des études religieuses.

C'est là d'abord une conséquence évidente de la prépondérance donnée aux sciences dans la vie humaine. Mais c'est aussi un fait ; et cette transformation des études inaugurée à la Réforme se poursuit de nos jours avec une effrayante rapidité. Nous en savons quelque chose, nous éducateurs catholiques, qui avons un plan d'études organisé d'après les anciens systèmes ; nous savons ce qu'il en coûte pour transformer, sacrifier tout en les ménageant le plus possible ces véritables études et cette solide formation.

Tandis que les anciennes universités ne connaissaient pas d'autre éducation que celle des études classiques, où les langues anciennes et les littératures étaient les seuls éléments de formation, et qu'elles couronnaient ces études par celles de la philosophie et des sciences, l'esprit moderne a organisé des universités où les cours de sciences sont tout et les cours de lettres à peu près rien. Telles les universités fondées récemment aux Etats-Unis, par exemple celle d'Ann-Arbor (Michigan), vaste agglomération d'écoles scientifiques, d'où les vraies études classiques sont presque bannies. Là les écoles qu'on appelle aujourd'hui *professionnelles* font partie constituante de l'université : ce sont des Facultés nouvelles qui remplacent les anciennes. Et sans aller si loin, l'Université McGill, à Montréal, n'a-t-elle pas sa Faculté des sciences appliquées (*Faculty of applied science*) qui n'est, après tout qu'une Faculté d'Ecoles professionnelles ? L'Université Laval ne s'est-elle pas adjoint l'Ecole polytechnique, qui n'est qu'une école de génie civil ? Ceci soit dit sans blâmer, et simplement pour constater combien le mouvement est général. Chez les protestants il est naturellement plus marqué.

(1) *Etudes historiques.* Préface, exposition.

(2) *Lettre à miss Hubbard,* dans ses *Œuvres morales* publiées à Bruxelles ; 1842 ; p. 37.

A l'Université de Berlin, par exemple, en 1870, on a mis sur le même pied, pour les cours de sciences et de langues modernes, les étudiants des collèges classiques et ceux des écoles scientifiques où l'on ne prend qu'une teinture de latin. Nous reviendrons plus loin sur les résultats de cette mesure.

A l'Université d'Oxford, encore si conservatrice comme toutes les institutions anglaises, on peut aujourd'hui arriver aux degrés avec la connaissance d'une seule des deux langues classiques, latin ou grec. Il est permis de prévoir le jour, assez prochain, où l'on pourra être dispensé des deux. Et c'est là le château-fort des études classiques en Angleterre, Cambridge étant par excellence l'école des sciences exactes.

L'Université de Toronto permet aux élèves qui se destinent aux carrières scientifiques de remplacer l'étude du grec par celle de l'allemand. J'ai connu un professeur très distingué, excellent chimiste, qui avait suivi ce cours et ne savait pas un mot de grec.

L'Université du Manitoba dans ses derniers programmes a adopté la même méthode. Le candidat à l'examen d'inscription (*preliminary*) a le choix entre les quatre groupes suivants : (*a*) grec, (*b*) français et allemand, (*c*) français et botanique, (*d*) allemand et botanique. Il en est de même à l'examen suivant (*previous*) où il peut opter entre (*a*) grec, (*b*) français et allemand, (*c*) français et physiologie, (*d*) allemand et physiologie. Pour les candidats de langue française l'anglais remplace le français. A partir de l'année prochaine, les examens ultérieurs seront modifiés dans le même sens. On voit bien ici la tendance protestante nettement accusée : le latin reste obligatoire parce qu'on n'ose pas encore rompre ouvertement avec toutes les traditions, mais le grec est remplacé, si l'élève le juge à propos, par une science escortée d'une langue moderne.

L'enseignement des collèges plus élémentaires est modifié de même. On sait que les *High Schools* des protestants ont scindé depuis longtemps leurs cours en deux sections, l'une pour les lettres, l'autre pour les sciences. L'Université de France a fait de même, et ses nouveaux programmes, fruit d'un rationalisme essentiellement protestant, consacrent cette séparation. Ils ont inauguré, d'après la loi du 21 juin 1865, l'*enseignement spécial*, qui dispense des études classiques et les remplace par celles des sciences et des langues modernes. Cet enseignement a son baccalauréat particulier, et s'impose de plus en plus.

On le voit, c'est toujours et partout la même idée directrice : favoriser l'étude des sciences aux dépens des études classiques,

éliminer peu à peu les langues anciennes et introduire à leur place l'étude des sciences de la nature. Voilà où l'on veut nous amener. Voilà le mouvement protestant, dans lequel certains catholiques se sont lancés à corps perdu et où l'on nous presse d'entrer. " Vous n'êtes pas dans le mouvement," nous crie-t-on de toutes parts; " mettez-vous donc au niveau des progrès modernes." Il y a donc lieu de nous demander sérieusement: est-ce là une transformation désirable? Et si du moins nous pouvions, sans préjudice de notre foi, adopter les études scientifiques en les rendant chrétiennes, ne serait-ce pas faire faire à l'éducation un véritable progrès? C'est ce qui nous reste à examiner.

IV

Ce n'est pas ici le lieu, ni le temps d'entrer dans une étude approfondie de cette question. Je ne prétends pas refaire le travail consciencieux et érudit de Mgr Dupanloup qui en a fait une étude presque complète (1). En commençant, j'ai indiqué d'un mot le vice fondamental de l'éducation scientifique: elle détruit le fond même et l'essentiel de l'éducation pour n'en conserver que l'accessoire. Voilà la seule assertion qui me reste à justifier.

Il y a dans l'éducation de l'homme deux éléments : la formation et l'instruction. Le premier est intime, il modifie l'homme lui-même, il affecte son caractère, la trempe de son esprit, ses qualités personnelles : c'est l'élément essentiel. Le second est tout accidentel et accessoire : c'est un amas de connaissances que l'homme possède à peu près comme il possède son argent ou sa maison; cela n'affecte en rien sa personne. Le premier est durable et persiste toute la vie, le second varie avec les circonstances, les besoins, et suivant les caprices de la mémoire. John Todd, tout protestant qu'il était, a parfaitement tracé la limite qui les sépare : " In the period which belongs to you as a student, it is not important that you should try to lay up a vast amount of information... The object now is to *fit the mind* for future acquisitions and future usefulness. The magazine will be filled soon enough, and we need not be too anxious to fill it while we are getting it ready for use," etc. (2). Rien n'est plus vrai, et tout en distinguant bien les deux

(1) *De la Haute Education intellectuelle*, tome I, liv. I, ch. v; tome II, liv. III, ch. v.

(2) *The Student's Manual;* London, 1839; ch. I, p. 21.

éléments de l'éducation, il fait voir clairement quel est le principal et quel est l'accessoire.

Or tandis que l'éducation par les lettres donne les deux, formation et instruction, l'étude des sciences est de sa nature impuissante à donner l'élément principal : la formation. Bien plus, elle déforme, elle exerce une action positivement délétère sur l'intelligence du jeune homme. Afin de bien comprendre cette vérité, élevons-nous un peu plus haut.

L'éducation,—la formation devrais-je dire, mais c'est au fond la même chose,—consiste essentiellement en un développement normal et harmonieux de toutes les facultés. Pour qu'il y ait vraie éducation il faut, par conséquent, que chaque faculté soit développée, et développée à sa place. Les facultés morales et intellectuelles doivent rester au-dessus des facultés sensibles et corporelles ; il faut qu'elles les dominent et que les autres leur soient subordonnées. Sans cet ordre, pas de vraie éducation. Le renverser, c'est renverser l'éducation même, c'est faire de l'homme raisonnable un être purement matériel,—passez-moi l'expression—une brute. Or c'est ce que fait l'éducation scientifique : elle subordonne l'intelligence à la matière, elle met l'esprit au service du corps. Oui, les études scientifiques, par leur nature, attachent l'intelligence à la matière. Elles développent cette intelligence, oui, mais dans une sphère qui n'est pas la sienne et qui est toute au-dessous d'elle. Elles l'affaiblissent donc, la diminuent, la ravalent.

Et en effet ces études, ces travaux, ces découvertes scientifiques dont se targue notre siècle, quel est leur but ? A quoi tendent-ils ? Ils vont à augmenter le bien-être matériel, à rendre plus aisée la vie du corps. Et c'est là tout. On dit aujourd'hui : c'est plus utile pour la *vie pratique.* Eh ! bien, qu'est-ce enfin que cette *vie pratique ?* qu'entend-on par là ? La vie du corps, rien autre chose. Et les faits, dont nous avons tous les jours le spectacle sous les yeux, ne le montrent-ils pas ? A quoi a abouti toute cette chaleur pour les sciences qui fait bouillonner l'esprit humain depuis deux siècles ? A-t-elle perfectionné la vie morale, la vie intellectuelle ? Non, tout ce mouvement n'a profité qu'à la vie matérielle ; il a abouti à ce grand développement d'industrie qui caractérise notre époque. Il a produit la machine à vapeur, le télégraphe, les chars électriques, etc., mais quel peuple a-t-il rendu meilleur ? quels penseurs a-t-il formés ? quels génies a-t-il développés ? Des génies comme Auguste Comte, des penseurs comme Bentham, des théoriciens comme Darwin. Après tout, la morale utilitaire c'est la morale de la matière et des sens. " Pourquoi la vie est-elle un bien, dit Ben-

tham, sinon parce qu'elle nous procure des plaisirs? Et en quoi consiste le bonheur, sinon dans les divertissements? Je ne sais plus ce que c'est que la vertu, dès que vous la séparez de l'idée de plaisir, d'intérêt, etc." (1). Aussi ne se gêne-t-il pas pour renverser toutes les notions admises jusqu'à lui et changer radicalement le sens commun du genre humain "Il ne faut pas s'étonner, dit-il, si nous avons rangé parmi les crimes certaines actions que les stoïciens et les dévots ont mises au nombre des vertus. Ainsi nous appelons crimes de la première espèce contre soi-même les jeûnes, la continence excessive, les macérations; crimes de la seconde espèce les craintes religieuses...., les privations ou pratiques pieuses fondées sur un vœu, les pèlerinages entrepris par vœu, etc." (2). A quoi mène l'adoration de la matière!

Cette tendance toute matérialiste de l'éducation scientifique se manifeste souvent avec une merveilleuse clarté. Les Anglais, par exemple, peuple à l'esprit pratique, se sont dit qu'après tout ce n'est pas la peine de tant étudier pour arriver au bien-être corporel; autant vaut y aller tout droit et viser avant tout au développement du corps et à l'éducation physique. A preuve le règlement de la journée à l'Université d'Oxford. L'étudiant consacre environ trois heures de sa journée au travail, de 10 heures du matin à 1 heure après-midi. Les cinq heures qui suivent, de 1 heure à 6 heures, sont consacrées aux jeux et aux exercices du corps. Puis vient le dîner; et la soirée, jusque vers 10 heures ou minuit se passe en amusements, en parties de vin, etc. Seuls, les plus studieux, les *honour men* trouvent moyen de dérober quelques heures de la veillée au profit de leurs études (3).

Qu'il nous suffise de ces exemples pour constater la tendance de l'éducation scientifique; faire travailler l'intelligence pour le corps, la subordonner aux besoins matériels de l'homme. Qui ne voit le désordre de cette subordination? qui ne comprend que c'est là rapetisser l'intelligence? la faire esclave de ce qu'elle devrait dominer et la soumettre à qui doit la servir? renverser enfin les rôles établis par la sagesse du Créateur?

L'éducation littéraire, au contraire, crée à l'intelligence une sphère qui lui est propre, au-dessus de la sphère des intérêts matériels. Là elle lui donne un libre essor; elle lui offre des études à

(1) *Œuvres de Bentham;* Bruxelles, 1839; tome II, p. 166.

(2) *Ouv. cité*, tome I, pp. 39 et 320.

(3) *Etudes religieuses*, mai 1892.

elle, faites, pour ainsi dire, à sa mesure, nobles et surtout indépendantes, ne relevant de rien ici-bas et n'étant au-dessous de rien, si ce n'est des choses surnaturelles. Ainsi relevée, rehaussée, l'intelligence s'agrandit, elle s'ouvre aux vérités morales, qui sont d'autant au-dessus des vérités intellectuelles que celles-ci au-dessus des choses matérielles. La conscience s'affranchit de l'asservissement utilitaire, elle conçoit qu'il est pour l'homme d'autres biens que ceux du corps, d'autres études que les sciences de la matière. Elle s'applique à la connaissance des devoirs de l'homme envers Dieu, la famille et la patrie, elle s'ouvre enfin aux aspirations vers une vie meilleure et vers un bonheur que la terre ne connaît pas. Sainte splendeur du bien, incomparablement plus belle que la splendeur du vrai! Là s'allume la flamme du génie, là aussi naissent les grandes pensées et les généreux dévoûments.

Aussi Villemain a-t-il pu dire que "l'éducation par les lettres est la seule éducation complète de l'homme moral" (1).

Mais il ne suffit pas sans doute de raisonner pour vous convaincre que l'éducation scientifique, bien loin de former, déforme. J'ai prouvé que cela doit être ; prouvons que cela est. Les faits vous montreront eux aussi, je l'espère, combien l'étude des sciences est inférieure à celle des lettres au point de vue de la véritable éducation. Leur langage est éloquent.

A la fin du siècle dernier la France voulut en faire l'expérience. C'était une inspiration révolutionnaire. "Ce nouveau plan d'enseignement public, dit M. A. Poirson, où prédominaient les sciences mathématiques, produisit les résultats les plus déplorables... En 1800, les examens... apprirent au pays épouvanté que des sujets prêts à entrer dans les fonctions publiques se trouvaient hors d'état de rendre leurs idées" (2).

Au commencement du siècle, la Bavière fit un essai analogue suivi des mêmes résultats. "Dans les écoles, dit le Professeur Thiersch, la littérature ancienne fut seulement tolérée...; on y fit prédominer les sciences physiques, naturelles et mathématiques... Le résultat fut qu'on ne parvînt pas même à la médiocrité" (3).

En 1870, en Prusse, essai d'un autre genre. Le gouvernement obligea l'Université de Berlin à admettre sur le même pied, pour

(1) *Cours de littérature,* tableau du XVIIIe siècle, 10e leçon.

(2) Cité par Mgr Dupanloup, *De la Haute Éducation intellectuelle,* tome I, liv. I, ch. v.

(3) *Ueber gelehrte Schulen,* 1826.

les cours de sciences et de langues modernes, les élèves des collèges classiques et ceux des écoles scientifiques où l'on n'enseigne que les sciences et les langues modernes avec une teinture de latin. Pendant dix ans, de 1870 à 1880, on recueillit les observations des professeurs sur la force relative des élèves de ces deux catégories, observations d'autant plus importantes qu'elles étaient faites avec soin, par des hommes expérimentés, et qu'elles portaient sur un grand nombre de jeunes gens. Or les professeurs des cours de sciences furent à peu près unanimes à reconnaître que dans les commencements les élèves des écoles scientifiques, qui avaient plus de connaissances acquises, dépassaient ceux des collèges classiques, mais ceux-ci ne tardaient pas à dépasser à leur tour les élèves des écoles de sciences, et gardaient ensuite leur avance jusqu'à la fin, en sorte qu'aux examens de fin d'année les élèves de classiques étaient invariablement les premiers et remportaient tous les prix (1).

Ce qui est d'autant plus remarquable que la concurrence avait lieu sur les matières mêmes qui devaient donner l'avantage aux élèves de sciences. Cette curieuse expérience montre donc que, même pour l'étude des sciences, la formation la meilleure est encore celle des lettres et non pas celle des sciences. Elle justifie pleinement la parole de Cuvier, que " les connaissances appelées littéraires sont une condition nécessaire de tout progrès dans les sciences."

Des observations analogues aux précédentes ont été faites à l'Université McGill par M. le professeur Johnston. Là aussi, il existe des cours de sciences auxquels sont admis simultanément des élèves ayant reçu la formation littéraire, et d'autres la formation scientifique. Ces cours, c'est M. Johnston lui-même quien est chargé. Or, " quoiqu'il arrive parfois, dit-il, que les meilleurs élèves de l'une des catégories soient tout aussi forts que ceux de l'autre, néanmoins, à considérer l'ensemble, il est impossible de méconnaître la supériorité des élèves de classiques. Je fus si frappé, ajoute-t-il, de cette inégalité dont la cause m'était alors incon-

(1) " They were almost unanimous in pronouncing the marked superiority of the classical men, and the professors of the sciences made a statement to the following effect:—That although at the beginning of the University Course, the pupils of the science schools, from their wider knowledge of scientific facts acquired in school, took rank above the classical men, yet the relation was soon reversed, and, as Professor Hofmann said, given equal abilities, the classical men invariably carry off the honours in the end." Discours de M Johnston, professeur à l'Université McGill, reproduit dans *The Gazette*, n° du 8 mai 1884.

nue, que pour la bien constater je me mis à assigner aux élèves des deux catégories des places distinctes dans la salle des cours, afin de mieux m'assurer du fait. Tous les ans, je pus constater les mêmes résultats. Les notes d'examen confirmèrent mes observations" (1).

Me sera-t-il permis d'ajouter ici que mes remarques personnelles, toutes restreintes qu'elles sont, viennent à l'appui de cette loi. J'ai connu des collèges de deux types distincts, les uns où le programme d'études est encore foncièrement classique, les autres où, par la force des circonstances, il est devenu à moitié scientifique. Et j'ai pu y constater maintes fois que, toutes choses égales d'ailleurs, les jeunes gens qui avaient reçu une bonne formation classique étaient mieux formés, plus développés, plus aptes même aux études scientifiques que ceux qui avaient commencé les sciences de bonne heure et y avaient consacré une notable partie de leur temps. Un de ceux-ci, esprit observateur, en faisait un jour la remarque à un laïque de mes amis aussi distingué par ses talents que par son expérience en matière d'éducation. Pouvez-vous m'expliquer, lui demandait-il, comment il se fait que les jeunes gens avec qui je me suis trouvé, et qui certainement n'étaient pas mieux doués que moi, qui avaient étudié dans un autre collège mais sous les mêmes maîtres, m'étaient si notablement supérieurs? L'interlocuteur, qui s'y connaissait, n'eut pas de peine à lui en signaler la cause: ils avaient eu un vrai cours classique, lui dit-il; vous, vous avez eu un cours à demi scientifique.

Des protestants même, hommes il est vrai d'une rare impartialité, les auteurs du *Picturesque Canada*, n'ont pas craint de reconnaître cette vérité, et d'attribuer à nos études classiques la supériorité au Parlement de nos orateurs canadiens-français sur leurs collègues anglais: "The French-Canadian members, in consequence probably of the classical training that is the basis of their education, are far superior to their English-speaking *confrères* in accuracy of expression and grace of style. Even when they speak in English these qualities are noticeable" (2). Aussi les journaux anglais, le *Witness* même si je ne me trompe, remarquaient naguère que les deux meilleurs discours anglais prononcés en chambre à l'occasion du jubilé de

(1) Discours cité, voir *The Gazette*, n° du 8 mai 1884. Ce discours a été reproduit dans une brochure publiée à Montréal sur les *Examens pour l'admission à l'étude de la médecine*, pp. 39 et suivantes.

(2) F. A. Dixon, art. Ottawa, in *Picturesque Canada*, edited by G. M. Grant, D.D. of Queen's University. Vol. I, pp. 183-184.

la Reine l'avaient été par deux canadiens-français, MM. Chapleau et Laurier.

Et, on peut le dire, si notre nationalité canadienne-française s'est si admirablement conservée dans des circonstances difficiles où elle eût dû mille fois périr, c'est assurément à la forte organisation de nos études classiques que nous le devons. Grâce à elles nous avons eu toujours des hommes d'un esprit ferme, aux idées nobles, à la parole vigoureuse, capables de comprendre et de défendre nos intérêts. Nous avons dans le sein de notre peuple cette vie intellectuelle si tenace, que rien ne peut éteindre, et qui a résisté merveilleusement contre toutes les tentatives d'anglicisation.

Voulons-nous que cette puissance de conservation, que cette race d'hommes d'Etat et d'orateurs ne s'éteignent jamais parmi nous: conservons nos études classiques. Sachons-le bien, nous disposons là d'une force précieuse qui par un lien intime et mystérieux tient à notre foi elle-même. C'est en perdant la foi que le protestantisme l'a perdue, c'est en tenant énergiquement notre foi que nous la conserverons et que nous la développerons parmi nous. Concluons donc par ces paroles du saint Livre: tous ceux qui se séparent de vous, ô mon Dieu, périront; il m'est bon de m'attacher à Dieu. *Ecce qui elongant se te peribunt;... mihi autem adhærere Deo bonum est.* (Ps. 72, 27.)

J. J., S. J.

L'IDYLLE DES RANCHES (1)

LETTRES DE JEAN X. A LOUIS P.

PREMIÈRE LETTRE.

PINCHER CREEK, 1 juillet 1892.

Mon cher ami, tu connais le proverbe : Tout chemin mène à Rome,—c'est-à-dire, à la conversion. Eh bien ! il est aussi vrai de dire que tout chemin mène au mariage,—qui est aussi une conversion—Je dis tout chemin, et je pourrais ajouter, surtout celui du Pacifique.

C'est en effet par un chemin généralement doux et pacifique que l'on arrive à ce théâtre de guerres intestines qu'on appelle le mariage.

Tu vois que j'en parle encore comme dans le vieux temps. Affaire d'habitude. Mais, au fond, mes idées sont bien changées.

Tu te rappelles toutes mes diatribes contre les femmes et le mariage. Il y avait en cela—je puis bien l'avouer maintenant—un peu de dépit, causé par un amour malheureux, beaucoup de ce scepticisme léger qu'engendre la vie mondaine, et qui avait fait de moi un blasé.

Je ne voulais plus aimer, et je m'en croyais même incapable. Je posais pour l'insensible. Ah ! le sort s'est bien moqué de moi. Je suis encore aussi sensible qu'un collégien. Mais n'anticipons pas.

Tu sais que j'avais dissipé une grande partie de mon patrimoine, et qu'il n'y avait plus d'avenir pour moi dans la province de Québec. J'y possédais trop d'amis, de ces excellents amis que tu connais, et qui font qu'on est d'autant plus pauvre qu'on en a davantage. Ma réputation avait un peu souffert de ma vie extravagante, et je vou-

(1) Sous ce titre, M. le juge Routhier décrit dans le volume qu'il doit prochainement publier, la région et la vie des *ranches* dans les territoires du Nord-Ouest. Il nous a permis d'en détacher les lettres suivantes, qui seront pour nos lecteurs un vrai régal littéraire.

lais changer de route ; mais je ne le pouvais qu'en changeant de pays, et je dus m'y décider.

Le coup fut rude. Mais tu sais que j'ai toujours passé pour un homme courageux—excepté en fait de mariage. Oh ! là-dessus j'étais d'une lâcheté ! Je manquais entièrement des *grâces d'aveuglement.* Qui le croirait ? je les ai maintenant !

Donc, je réalisai les restes de mon héritage — quelques milliers de piastres—et je partis pour l'Ouest.

Où allais-je ? Je ne le savais pas exactement. A Winnipeg ? à Calgary ? à Macleod ? à Vancouver ?—Oui, j'allais visiter toutes ces villes ; mais j'allais aussi... au mariage.

PINCHER CREEK.

Winnipeg, Calgary, et surtout Vancouver sont de jolies villes qui m'ont plu beaucoup ; mais que pouvais-je y faire ? Chercher un emploi, et y reprendre la vie que je venais de quitter à Québec ? Mais alors ce n'était pas la peine de changer de pays. Non, la ville ne valait rien pour moi, et c'est une solitude que je cherchais.

On me vantait beaucoup les terres du Manitoba, et l'on avait raison : elles sont les plus fertiles du monde. Mais je ne sais pas grand'chose en fait d'agriculture ; et j'ai pensé que je réussirais mieux dans l'élevage des bestiaux.

Il est vrai que j'appelais ainsi plusieurs de mes camarades d'études, et que je n'ai guère réussi à les élever ; mais les quadrupèdes sont plus faciles à dompter que l'homme.

Je parcourus donc toute cette région des *ranches* qui s'étend de Calgary jusqu'à la frontière américaine, et qui se compose de prairies arrosées par toutes les petites rivières qui descendent des Montagnes Rocheuses. L'hospitalité écossaise que l'on a tant vantée, est un des traits caractéristiques de la vie des ranches. Je fus bien accueilli partout, et cette vie libre me plut.

Pendant dix-huit mois, je fus employé comme *cowboy* dans un des grands *ranches* qui avoisinent Macleod. C'est un rude métier, qui comprend bien des genres d'occupation, et qui apprend à tout faire. Tu t'imagines sans doute qu'il consiste à garder les troupeaux, mais ce n'est pas ça du tout. Chaque saison d'ailleurs, et même chaque jour, impose différents genres d'ouvrages. Il faut faire les semences, les foins, les récoltes; il faut couper du bois, le charroyer, réparer ou refaire les clôtures et les bâtisses, dompter les chevaux, traire les vaches, faire la cuisine, etc., etc., etc.

Tout en travaillant durement pour mon maître, je guettais une occasion d'acheter quelque ranche déjà établi, et il y a maintenant deux ans que j'ai acquis un petit ranche, au bord d'une petite rivière, qui se nomme *Pincher Creek*.

J'habite un versant de colline, dans un pli des ondulations qui s'allongent au pied des Montagnes Rocheuses.

Ce n'est plus la prairie, mais ce n'est pas encore la montagne, avec ses flancs couverts de hautes futaies et ses crêtes de rochers nus.

C'est un agréable mélange des deux natures, où la montagne ne cesse pas d'être prairie, et dans lequel des bouquets d'arbres rompent la monotonie et reposent les yeux.

Je continuerai cette description dans ma prochaine lettre; car la malle part dans une heure, et j'ai dix milles à faire à cheval pour me rendre au plus prochain bureau de poste.

Bien cordialement à toi,

JEAN.

DEUXIÈME LETTRE.

PINCHER CREEK, 8 juillet 1892.

Mon cher ami, tu veux savoir quelle espèce de maison j'habite. Il est certain que ce n'est pas un palais. Presque toutes les habitations des ranches se ressemblent: ce sont des maisons en bois rond (*log houses*), très primitives à l'extérieur, mais assez *confortables* à l'intérieur, et généralement bien garnies.

La mienne est bâtie sur une éminence, et se compose d'une cuisine, d'une salle à dîner, d'un fumoir (qui est aussi mon salon, et où j'ai installé mes livres) et de deux chambres à coucher. Voilà

pour le rez-de-chaussée. Au-dessus, c'est le grenier, dans lequel j'ai découpé deux autres chambres.

A cent pas de ma porte, au fond d'un vallon, qui est bien à moi puisque je l'habite seul, serpente une petite rivière, bordée de peupliers, de trembles, de buis, de ronces et d'autres arbustes dont j'ignore les noms. Elle est toute pavée de cailloux, et poissonneuse. L'eau qu'elle me verse descend des glaciers éternels, et elle est fraîche, claire et inépuisable comme eux.

Elle bruit, elle chante, elle fait un accompagnement aux chansons du vent dans les feuilles, et quand vient le calme du soir, j'écoute leur duo avec ravissement.

MAISON DU RANCHE.

Il est monotone, mais plein d'harmonie, et imprégné de tristesses et de sourires qui font rêver.

Je me demande alors si je suis seul au monde, comme Adam dans l'Eden, ou s'il y a vraiment ailleurs des êtres vivants.

Tu ne connais pas l'orgueil et la puissance de la souveraineté ; moi, je les connais. Mon ranche est un petit royaume dont je suis le souverain. Sans doute, c'est la souveraineté de la solitude ; mais, à tout prendre, ne vaut-elle pas mieux que celle de la multitude?

Au reste, ma solitude n'est pas aussi absolue que tu te l'imagines. J'ai des voisins, et même des voisines. Sans doute, des distances de quelques milles nous séparent. Mais cela ne compte pas ici ; nous avons des chevaux qui vont comme les trains du chemin de fer du Pacifique.

Le soir, quand ma besogne est finie, je monte *Général* (c'est mon meilleur cheval de selle) et je m'envole à travers la prairie.

Patapoum ! Patapoum ! Patapoum !.....J'arrive à la porte d'un *camp* en bois rond dont l'extérieur n'est guère invitant, c'est vrai. Mais à l'intérieur, comme c'est gentil !

Un tapis soyeux couvre le plancher. De bons fauteuils vous ten-

dent les bras. Des journaux et des revues sont épars sur une petite table. Des livres brillent sur des rayons. Des étagères accrochées aux murs sont chargées de divers objets d'art, de photographies et de gravures. Sur un grand canapé, une guitare est appuyée sur un coussin.

Mais où donc est l'artiste qui peut jouer de cet instrument ? Je ne vois ici que la cuisinière, qui prépare en ce moment un souper qui sent très bon.

Ah ! c'est qu'elle est bien gentille la cuisinière ! Et quand ce cordon bleu voudra venir habiter mon ranche, je me moquerai pas mal des amis de là-bas qui me croient enterré dans les Montagnes Rocheuses.

Je t'entends te récrier : " Une cuisinière ! fi donc ! aurais-tu l'idée de faire une pareille mésalliance ? "

—Allons, tu ne sais donc rien de la vie de l'Ouest ? C'est un cordon bleu d'occasion dont je te parle ; cette cuisinière est une demoiselle, née en Angleterre, qui a fait son éducation à Londres, qui a fait le tour de l'Europe, qui est meilleure catholique que moi, et qui parle mieux le français que beaucoup de Canadiennes-Françaises de Québec.

—Mais comment se fait-il, me diras-tu que cette charmante fille d'Albion soit allée s'échouer dans un ranche de l'Ouest ?

—C'est qu'elle n'est pas seule ici, mon cher ; et si tu venais faire le tour de la région des ranches tu rencontrerais beaucoup de vraies dames qui nous sont venues d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et ça et là quelques gentilles Canadiennes venant de différentes provinces du Canada et des Etats-Unis de l'Ouest.

Celle qui fait rôtir en ce moment des côtelettes d'agneau à mon intention est ici chez son frère, qui est propriétaire de ranche. Ils appartiennent à une excellente famille d'Angleterre, et comme le jeune homme est un fils cadet, sa fortune ne lui permettrait pas de vivre là-bas sur un ton convenable.

Alors, il est venu ici dans l'espérance de s'y faire un avenir, et sa sœur a eu le dévouement de l'accompagner. Or les domestiques sont excessivement rares dans les Prairies, et nous sommes presque tous nos propres serviteurs. C'est un régime qui a ses inconvénients, mais qui a aussi bien des avantages ; et quand nous nous visitons, nous nous assistons mutuellement dans le service. C'est quelquefois fort agréable. Ainsi, quand nous aurons soupé joyeusement, j'aiderai Mademoiselle aussi joyeusement à laver la vaisselle, et nous ferons ensuite un peu de musique.

Telle est la vie des ranches, mon cher ami; et tu connais maintenant celle qui me fait prendre le célibat en horreur.

A bientôt.

Ton ami, JEAN.

TROISIÈME LETTRE.

PINCHER CREEK, 20 juillet 1892.

Eh bien ! mon cher ami, es-tu convaincu maintenant que je suis aussi vivant que ceux qui me croient défunt?

Parmi les amis que j'ai quittés, il en est qui croient vivre parce qu'ils vont passer six heures par jour au Parlement, à faire de la copie, à aligner des chiffres, à bâiller sur des lettres officielles, et à se rendre officieux pour plaire aux chefs. Mais je t'avoue que cette vie-là me tuerait, moi.

J'aime mieux mon existence solitaire, mais libre, indépendante, au sein de la grande nature. L'air que je respire ici n'est pas vicié par les microbes et les baciles dont vos journaux parlent sans cesse. L'eau que je bois n'a pas été souillée par le contact des saletés humaines. Dans ce petit coin de terre, dont je suis le roi absolu, c'est pour moi que la nature travaille, produit et se pare.

Depuis le mois de mai les prairies où paissent mes troupe aux sont de vrais parterres. Les lupins avec leurs jolies aigrettes bleues foisonnent. Les hélianthes, les clématites, les géraniums des bois, les anémones, les campanules bleues, les violettes de toutes couleurs, et une foule d'autres fleurs que je ne connais pas émaillent le gazon ; mais émailler n'est pas assez dire, elles l'envahissent, elles le recouvrent, elles en font un tapis brodé d'une épaisseur et d'un moelleux qui éclipsent tous les tapis de Turquie du monde entier.

Mais ce que j'aime à voir surtout dans la prairie, c'est mon troupeau. Quand vers le milieu du jour je vois s'acheminer vers la rivière bœufs, vaches, génisses et petits veaux, ou quand mon troupeau de moutons est bien groupé au versant d'une colline, c'est un spectacle qui ravit mes yeux.

Lorsque nous étions ensemble dans le 9ème bataillon de Québec, tu te souviens que j'aimais particulièrement les revues.

Eh bien, j'ai ici mes revues, que je fais en qualité de général-en-chef. Au moins une fois par semaine, je fais, à cheval, l'inspection

de mes troupes. Je passe dans les rangs, je fais l'appel, et si tous ne répondent pas je cours la prairie, la montagne et les bois pour rallier les déserteurs; quand ils se montrent récalcitrants, je les mets aux arrêts.

Au printemps, je m'occupe tout spécialement des recrues—c'est-à-dire des veaux et des agneaux—et mon cœur se dilate quand je vois que ma troupe s'est augmentée de quelques *pious-pious*.

Mais je crains bien de n'être pas compris. Tu ne connais pas tout l'intérêt que peut faire naître un troupeau, et jusqu'à quel point on s'y attache. Quand il vient se grouper autour de moi, comme jadis les vassaux autour de leur seigneur suzerain, je me sens tout fier.

TROUPEAU DE MOUTONS.

Quand il tombe une ondée, et que je le vois s'ébaudir dans l'herbe reverdie, il me semble que c'est moi qui vais m'asseoir à la table du festin que la Providence leur donne.

Imagine-toi quel sera mon bonheur quand j'aurai à côté de moi pour partager ma joie, et ma souveraineté, celle en qui je crois avoir trouvé mon idéal, celle qui m'a fait mieux comprendre la vie et qui m'en a montré le but.

Oh ! je sais bien qu'il n'y a pas de bonheur parfait, et que je rencontrerai toujours des épreuves. Mais il faut passer par les tribula-

tions pour arriver à Dieu, comme il faut traverser la région des nuages pour se rapprocher du soleil ; et dans ces passages difficiles de la vie il vaux mieux être deux, mais deux ne formant qu'un seul, *duo in carne unâ !*

Tout à toi,

JEAN.

QUATRIÈME LETTRE.

PINCHER CREEK, 2 août 1892.

Jusqu'à présent, mon cher ami, je ne t'ai parlé que de mes joies intimes. Mais nous avons aussi nos amusements—la chasse, la pêche, les courses de chevaux, et le jeu de Polo.

Les courses sont très courues. Les rancheros, les cowboys et les Indiens parcourent des centaines de milles pour y assister. Celles des sauvages sont particulièrement intéressantes. Leurs danses sont aussi fort curieuses à voir, au moins une première fois.

Le *Polo* est un jeu des plus passionnants. C'est une lutte de cavaliers autour d'une balle, et l'on croirait assister à une vraie bataille de cavalerie. Je te décrirai cela un autre jour.

Outre ces amusements, il y a dans cette partie du pays que j'habite les spectacles de la vie sauvage qui m'intéressent toujours.

Pincher Creek a pour voisins d'un côté les *Piégans* et de l'autre les *Gens du Sang.*

Or le tableau de la vie sauvage dans la prairie me rappelle beaucoup la vie orientale, et quand je rencontre les meilleurs types de ces tribus éparses au milieu de nos vastes territoires, je crois revoir ces fiers Arabes, simples et silencienx, que j'ai souvent observés au désert.

En même temps, c'est bien ainsi que je me figure les races primitives de l'Orient, et surtout ces graves patriarches dont l'Ancien Testament nous a conservé l'histoire.

Sans doute les patriarches avaient le bonheur de connaître le vrai Dieu, et une morale plus parfaite. Mais leur vie pastorale et nomade, sous la tente, avait de nombreux points de ressemblance avec la vie sauvage dans nos prairies, et bien des fois j'ai cru avoir sous les yeux un paysage d'Orient.

L'autre jour, j'ai aperçu auprès d'une source, en pleine prairie, une famille métisse, composée du père, de la mère et d'un jeune

enfant. Assis sur l'herbe, à l'ombre d'une haute colline derrière laquelle le soleil commençait à descendre, ils prenaient tranquillement leur dîner, pendant que leurs chevaux paissaient à deux pas.

N'est ce pas ainsi, pensais-ce, que la sainte Famille voyageait dans les plaines désertes de Syrie et d'Egypte ?

Aujourd'hui, j'ai cru voir passer, dans un sentier tracé par les buffles, Agar et Ismaël s'enfuyant dans la solitude.

Les costumes mêmes se ressemblent. Entre la *couverte*, dont notre Indien s'enveloppe, et le *burnous* ou la *gaudoura* il y a peu de différence.

MÈRE INDIENNE.

Même similitude dans le teint qui est presque aussi bronzé en Orient que dans notre Occident. *Nigra sum sed formosa*, disait l'épouse du Cantique des Cantiques, *je suis noire mais belle.* Il est vrai qu'ici la *formosa* est rare ; mais elle l'est peut-être autant en Orient.

Tantôt, Agar voyage à pied, et porte Ismaël sur son dos. Tantôt elle est à cheval, ayant en croupe Ismaël, devenu assez grand pour la tenir par ses habits, ou retenu par une courroie, ou couché sur un traversin fixé à deux longues perches croisées que le cheval traîne derrière lui.

Ce qui m'empêche de me croire ici en plein Orient, c'est que je n'y aperçois nulle part le dôme blanc d'une *koubba*, ni ruines pittoresques estompant l'horizon, ni caravanes de chameaux traversant la solitude.

Voici pourtant une caravane qui s'allonge là-bas au versant d'une colline; mais elle n'a rien d'oriental. On croirait de loin que c'est un train de chemin de fer; mais non, c'est un convoi de marchandises, composé de dix ou douze charriots attachés les uns aux autres, et traînés par dix ou douze paires de bœufs ou de chevaux.

C'est ce qu'on appelle ici un *string team*, et c'est vraiment pittoresque à voir, une vision dont on garde le souvenir. Au reste, le souvenir est tout ce qui restera bientôt de ces *string teams*, dont les chemins de fer vont faire une chose du passé.

STRING TEAM.

Les grands ennemis de l'agriculture ici sont la sècheresse et le *chinook*, vent d'Ouest.

Il y a près d'un mois qu'il n'est pas tombé une goutte de pluie. Les jours sont chauds, mais les nuits sont fraîches et même froides et quand l'air est encore imprégné de la buée du matin, il se produit de jolis effets de mirage.

Là-bas, galopent deux cavaliers dont la stature est gigantesque. Dans la vallée s'étend un beau lac blanc qui n'existait pas hier, et sur lequel surgissent et disparaissent des îles flottantes d'un vert sombre.

Mais le soleil en montant à l'horizon dissipe ces apparitions fan-

tastiques. Comme un monarque absolu il envahit tout l'espace, et soumet tout à son empire.

L'air est en feu. La prairie flambe sous les rayons du grand astre. On se croirait dans une étuve. Ici, il y avait un vrai lac, il y a huit jours : le soleil et le *chinook* l'ont bu. Là coulait un ruisseau, où mes troupeaux venaient boire : le sable et l'humus altérés l'ont avalé.

O vent d'Ouest, ô *chinook*, descends des montagnes et viens nous donner quelques coups d'éventail. Petits nuages, qui flânez en rêvant dans les hauteurs du ciel, comme de grands oiseaux de mer dormant dans un lac bleu, donnez-nous un peu d'ombre.

Une heure, deux heures s'écoulent. Tout à coup, à l'extrémité ouest de l'horizon, on dirait qu'une grande porte s'est ouverte ; et le *chinook* s'y précipite avec rage. Il accourt comme une troupe de chevaux sauvages qui auraient pris le mors aux dents.

Mais non, c'est plutôt un torrent qui se précipite ; c'est une mer qui déborde ; c'est une trombe qui tourbillonne.

Les foins se couchent sur le sol pour le laisser passer. Les sables s'envolent comme des essaims d'abeilles. Les maisons craquent et gémissent, et l'on craint que les arbres qui bordent les rivières ne se déracinent et s'affaissent.

Toute cette rage de l'air dure trois, quatre ou cinq heures ; puis, elle s'apaise graduellement. Le calme se rétablit. Le ciel, légèrement terni, reprend toute sa limpidité. Le soleil rouge descend lentement derrière les grandes cimes bleues des Rocheuses ; et la nature se rendort.

Il me resterait bien des peintures à te faire pour te décrire suffisamment le pays et la vie des ranches ; mais il faut que tu viennes voir cela toi-même.

Tu ne connais pas non plus mon Anglaise, et je te plains de ne pas la connaître. Mais tu viendras à mes noces, n'est-ce pas ? La date précise n'en est pas encore fixée ; ce sera dans les premiers jours de septembre, et je t'attends.

Tout à toi,

JEAN.

LA MONNAIE CANADIENNE

SOUS LE REGIME FRANÇAIS

L'édit du roi de France portant, en 1664, la création de la Compagnie des Indes Occidentales, lui donnait le droit exclusif du commere, de traite des noirs et de navigation dans toute l'étendue des îles et terre-ferme et l'Amérique, depuis la rivière des Amazones jusqu'à l'Orénoque, l'île de Terreneuve et les autres îles du Nord et dans tout le pays qui s'étend du Canada jusqu'à la Virginie et la Floride, ainsi que sur les côtes d'Afrique, depuis le cap Vert jusqu'au cap de Bonne-Espérance, avec concession de ces contrées en toute seigneurie, propriété et justice pendant quarante ans.

L'article 32 se lit ainsi : " Prendra la dite Compagnie pour ses " armes un écusson au champ d'azur, semé de fleurs de lys d'or " sans nombre, deux sauvages pour supports et une couronne " tréflée ; lesquelles armes nous lui concédons pour s'en servir dans " ses sceaux et cachets et que nous lui permettons de mettre et " apposer aux édifices publics, vaisseaux, canons et partout où elle " le jugera à propos. "

La Compagnie des Indes n'exista que pendant treize ans, de 1664 à 1677 ; cependant elle jugea utile à ses intérêts commerciaux de demander la permission de frapper monnaie pour l'usage des colonies de la France. Le roi lui accorda ce privilège en vertu d'un édit ou déclaration en date du 19 février 1670. Les conditions en étaient ainsi formulées : la Compagnie ferait fabriquer pour trente mille livres de pièces de quinze sous et cinquante mille livres de pièces de cinq sous, pour vingt mille livres de doubles de pur cuivre de rosette : en tout cent mille livres.

Les pièces de quinze et de cinq sous porteraient d'un côté l'abrégé de ces mots : *Ludovicus decimus quartus Franciæ et Navarræ rex* (Louis quatorze roi de France et de Navarre), et au revers : *Gloriam regni tui dicent*, (elles—les colonies—rediront la gloire de ton règne). Les doubles de cuivre porteraient d'un côté un L couronné avec les mêmes mots : *Ludovicus decimus quartus, etc.*, et sur le revers ces mots : *Double de l'Amérique françoise* et même légende.

(1)

Lég. circ. à g. LVDOVICVS. XIII. D. GR. FRAN. ET. NAV. REX. Dans le champ un grand L sous couronne entre 16-70; A au-dessous.

En quatre lignes : DOVBLE | DE · LA | MERIQVE. | FRANCOISE. Au-dessous A entre trois fleurs de lis.—d. 23 mill.

Le 24 mars de la même année, le Roi ayant été informé qu'il était très difficile de trouver de l'argent et du cuivre de rosette, permit à la Compagnie de faire fondre des louis d'argent de trois livres pièce et au-dessous, et des doubles tournois de cuivre.

Il n'appert pas que le double de cuivre ait été fabriqué, si du moins l'on s'en rapporte à un rapport fait au Conseil Souverain de la Martinique, le 12 janvier 1671. Aucun exemplaire n'en existe aujourd'hui.

En décembre 1716, parut un édit royal portant qu'il sera fabriqué à Perpignan cent-cinquante mille marcs de pièces de cuivre de six deniers et de douze deniers pour les colonies de l'Amérique. La France proprement dite avait sa monnaie particulière, et la fabrication, en 1709, de deux millions de marcs de pièces de six deniers de cuivre, suffisait amplement aux besoins du royaume. Des lettres patentes du 9 mars 1717 dans le but de donner cours aux pièces de nouvelle fabrication, furent envoyées dans les colonies, avec injonction d'enregistrer le document royal aux conseils supérieurs de Québec, de la Martinique, de la Guadeloupe, de Cayenne, de la Louisiane, etc.

L'Edit de 1716 reproduit l'empreinte des deux pièces comme suit :

Pièce de 12 *deniers*. Lég. circ. à g. LVD. XV. D. G. FR. ET. NAV. REX (*rosace*). Buste enfantin avec gorgerin et épaulières ; tête laurée, cheveux longs.

℞. XII | DENIERS | COLONIES | 1717 | Q—Tr. lisse ; d. 29.

Pièce de 6 *deniers*. Semblable à la précédente, mais avec VI—d. 26.

(1) Un spécimen de cette pièce existe dans la collection de M. F. G. Ulex à Hambourg. Les gravures ci-dessus sont tirées du Médaillier du Canada par le Dr Le Roux de Montréal, cette pièce porte le n° 252, page 1.

Cinq années s'écoulèrent avant que le roi s'occupât de la distribution de monnaies nouvelles à l'usage des colonies. Jusqu'à présent la fabrication avait été réservée aux seules pièces de trois livres et au-dessous en cuivre et en argent. L'envoi qu'on en fit au Canada fut insuffisant, à un point tel, que le trésorier de la marine se vit un jour dans l'impossibilité de payer la solde des troupes. Comment faire pour combler une lacune aussi regrettable ? L'intendant Jacques de Meulles, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, seigneur de la Source, grand bailli d'Orléans, va nous apprendre à quel moyen il eut recours, par une lettre datée de Québec, le 24 septembre 1685, adressée au comte de Toulouze, ministre secrétaire d'Etat au département de la marine :

" . . . Je me suis trouvé cette année dans une très grande nécessité touchant la subsistance des soldats, vous n'aviez ordonné de fonds, Monseigr, que jusques en janvier dernier, je n'ay pas laissé de les faire vivre jusques en septembre qui font huit mois entiers. J'ay tiré de mon coffre et de mes amis tout ce que j'ay pû, mais les voyant hors d'estat de me pouvoir rendre service d'avantage, et ne sachant plus à quel saint me voüer, l'argent estant dans une extrême rareté, ayant distribué des sommes considérables de tous costez pour la solde des soldats, je me suis imaginé de donner cours au lieu d'argent à des billets de cartes que j'avois fait couper en quatre, je vous envoie, Monseigneur, des trois espèces, l'une estant de quatre francs, l'autre de quarante sols et la troisième de quinze sols, parce qu'avec ces trois espèces je pouvois faire leur solde juste d'un mois, j'ay rendu une ordonce par laquelle j'ay obligé tous les habitans de recevoir cette monnoye en m'obligeant en mon nom de rembourser lesd. billets, personne ne les a refusé et cela a fait un si bon effet que par ce moyen les troupes ont vécu à l'ordinaire."

C'est donc à l'année 1685 qu'il faut remonter pour retracer l'origine de ce système curieux, substituant à la monnaie des morceaux de cartons frappés en simple gaufrage d'un ou plusieurs timbres, marqués d'une valeur variable et signés par l'intendant et le secrétaire de la trésorerie.

De Meulles utilisa les cartes à jouer, faute de cartons plus résistables, s'adaptant mieux au but qu'il se proposait.

N. E. DIONNE.

(*A suivre.*)

UN MURILLO

Conte de Noel

C'est la veille de Noël, à Montréal.

Le dos à moitié tourné à l'unique fenêtre d'une modeste chambre d'hôtel, sa palette d'une main et son pinceau de l'autre, un jeune artiste de bonne mine et de façons distinguées travaille fiévreusement devant un petit chevalet de campagne.

A sa gauche, retenue par quatre épingles aux boiseries d'une armoire à glace, pend une vieille toile d'à peu près trois pieds sur deux, toute noircie, toute délabrée, au centre de laquelle, dans les tons embrumés des clairs-obscurs, on distingue les formes gracieuses et les chairs roséesd'un Enfant-Jésus couché sur un coussin, et dont le front s'auréole de vagues lueurs fondues dans les reflets de mille petites boucles blondes.

De temps à autre, le peintre laisse retomber sa main droite sur son genou, fixe la vieille peinture avec une intensité de regard où

perce un profond sentiment d'admiration ; puis il se remet à l'ouvrage, son pinceau se jouant sur la mosaïque polychrome de la palette, et voyageant de celle-ci à la toile avec une sûreté de mouvements qui révèle un travailleur habile et expérimenté.

Evidemment il est en frais de copier le bel Enfant-Jésus.

Mais pourquoi consulte-t-il si souvent la modeste montre en argent dont la chaîne démodée pend à son gousset ?

Pourquoi se presse-t-il autant dans son travail ?

C'est ce que nous saurons bientôt.

En attendant, contentons-nous de constater que son regard se dirige aussi de temps en temps, avec une expression triomphante vers quelques papiers épars, à quelques pas de lui, sur la petite table en frêne adossée à la cloison, et profitons du privilège des conteurs pour nous renseigner sur ce que ces papiers peuvent avoir d'intéressant.

Voici d'abord une enveloppe jaunie, dont le cachet est brisé. Un peu chiffonnée, elle semble avoir été ouverte plus d'une fois.

Elle a dû aussi faire un long voyage, car elle est frappée d'un timbre canadien, et porte comme suscription :

Monsieur Maurice Flavigny,

Artiste-peintre,

9 bis, rue Jacob,

à Paris, France.

Ouvrons et lisons :

CONTRECŒUR, 10 novembre 1871.

"Mon cher fils, — Un mot à la hâte pour te dire combien ta dernière lettre m'a donné de bonheur en m'annonçant ton prochain retour au pays. Hâte-toi, cher enfant. Hélas ! je ne pourrai te voir, mais je t'entendrai, et je te presserai comme autrefois sur mon cœur de mère.

"Je suis encore l'hôte de Mlle D'Aubray, ma petite Suzanne que j'aime toujours comme ma fille, et qui me sert de secrétaire, depuis que Dieu m'a privée de la vue.

"Viens vite, n'est-ce pas ?

"Tâche de nous arriver pour Noël !

"Ta vieille mère qui brûle de t'embrasser,

"SOPHIE FLAVIGNY."

Passons.

Ceci est une dépêche télégraphique :

New-York, 22 décembre 1871.

" A Monsieur Maurice Flavigny,

" Hôtel *Great Western.*

" Montréal, Canada.

" Si Murillo authentique et bien conservé, donnerons dix mille dollars. Voir agent Liebzeltern, 4 Petite rue Craig.

" Boussod & Valadon,

" par E.-W. Glaenzer. "

A côté de cette dépêche, et portant la même signature avec la date du lendemain, dans un endroit bien en vue, s'étalait une lettre constituant un crédit à Maurice Flavigny de dix mille dollars à la Banque de Montréal, sur apostille de Victor Liebzeltern, agent de la maison Boussod et Valadon, de New-York.

Cette lettre, le jeune artiste l'avait laissée ouverte sur la table, à portée de son regard, comme s'il eût eu besoin de se persuader à chaque instant qu'il n'était pas le jouet d'une illusion.

Dix mille dollars !...

Une fortune pour lui.

La maison paternelle rachetée ; la bonne vieille mère à l'abri du besoin ; et, plus que le pain sur la planche, l'aisance honorable et douce, en attendant la réputation et ce qu'elle apporte.

Quel rêve !

Et à qui devait-il tout cela ?

A ce lambeau de toile brunie et racornie par les années, sur lequel un grand peintre avait imprimé le cachet de son génie, et que le plus capricieux des hasards avait fait tomber en sa possession.

Il avait peine à en croire ses yeux.

Et, tout en mêlant ses couleurs et en jouant ferme du pinceau, Maurice Flavigny — le lecteur a sans doute deviné que tel était le nom de sa nouvelle connaissance — Maurice Flavigny repassait dans sa tête toutes les circonstances qui venaient de le favoriser d'une façon si exceptionnelle, et les événements qui les avaient fait naître.

Il se voyait, cinq années auparavant, à l'âge de dix-huit ans, disant adieu aux siens, et s'embarquant à l'aventure, pour aller

demander à la patrie de l'art moderne, la science qui développe le talent, et sans laquelle le génie même reste impuissant et veule.

Il se rappelait ses journées d'ambition fiévreuse, ses longues veilles consacrées à un labeur ingrat, ses désappointements, ses froissements, ses découragements.

Il songeait à l'égoïsme des maîtres, aux jalousies des camarades, aux humiliations subies, aux mille révoltes de sa fierté blessée.

Il revivait, par l'imagination, ses angoisses, ses doutes, ses ennuis, sa nostalgie — sa nostalgie surtout, au sein de cette immense cité où, cruelle ironie, tous les plaisirs semblent se donner rendez-vous pour venir tourbillonner autour de votre isolement.

Les deux premières années avaient été relativement heureuses.

Maurice Flavigny avait " pioché " avec conscience, vivant modestement de la petite pension que lui faisait son père — un notaire de campagne, propriétaire de deux petites fermes aux revenus limités —et passant ses heures de loisirs dans les musées, étudiant les grands maîtres et demandant à leurs immortels chefs-d'œuvre le secret des inspirations fécondes.

Ses progrès furent rapides; et déjà des lueurs d'espérance de plus en plus vives commençaient à sourire à son ambition, lorsqu'une série de fatalités étaient venues renverser tous ses beaux rêves, et plonger le pauvre garçon dans l'accablement et la détresse.

Des malheurs impossibles à prévoir avaient fondu sur le toit paternel.

De fausses spéculations avaient entraîné le vieux notaire dans une ruine complète.

Et, le jour même où se vendait, par autorité de justice, la maison où Maurice était né, son père mourait d'apoplexie et de chagrin, ne laissant à ses héritiers qu'une police d'assurance sur la vie à peine suffisante pour empêcher sa pauvre femme, devenue aveugle, de tomber au crochet de la charité publique.

Elle avait été recueillie par une jeune institutrice, sa voisine—seul rejeton d'une ancienne famille seigneuriale tombée dans la pauvreté — qui avait spontanément offert à la mère de Maurice de partager avec elle une des quatre chambres dont se composait le petit appartement réservé à l'institutrice, dans la maison d'école.

Tous les détails de ces cruels événements lui avaient été communiqués par cette jeune personne, qui naturellement, avait dû servir de secrétaire à celle que la plus triste des infirmités empêchait de tenir la plume.

Privé de la pension paternelle, le jeune peintre avait été forcé de négliger l'étude, pour se livrer presque exclusivement au travail du mercenaire en quête du pain quotidien.

Il avait dû, comme bien d'autres, se soumettre à l'exploitation du mercantilisme sans entrailles, qui, à Paris plus encore qu'ailleurs, spécule sur le talent pauvre pour arracher aux jeunes artistes le sang de leurs veines, en échange d'une bouchée de pain.

Durant deux longues années, il avait ainsi peiné et végété, sans pouvoir, au prix du travail le plus asservissant, amasser seulement la somme nécessaire pour son retour en Amérique.

Puis étaient venus la fameuse guerre franco-prussienne, le siège de Paris, les horreurs de la Commune.

Le jeune Canadien, plein de cœur et de patriotisme, n'avait pas hésité : il avait vaillamment payé sa dette de sang à la grande patrie, et avait été blessé, à la prise de Buzenval, à côté de son maître et ami, Henri Regneault, tombé lui-même, frappé par une balle allemande en pleine poitrine.

Puis ce furent les longs mois d'hôpital ; et enfin le harnais repris, le cou de nouveau dans la bricole, pour recommencer la désespérante corvée...

En repassant dans son esprit ces longues années de pauvreté, de douleur et d'abandon, le jeune peintre baissait la tête, et sa figure prenait une expression navrante.

Mais, tout à coup, elle s'éclairait d'un rayon de joie.

Un de ses tableaux reçu et admiré au Salon.

Un amateur riche.

Une vente avantageuse ; les dettes payées, et le retour dans la patrie, avec l'avenir devant lui, auprès de sa vieille mère !

Et Maurice Flavigny, comme s'il n'eût pu contenir son émotion, se levait, arpentait la chambre durant quelques instants, puis s'arrêtait devant sa table, regardait longuement la lettre de crédit bien réelle, bien palpable, qui était là, devant lui, et, se remettant à l'ouvrage, murmurait sur un ton de suprême reconnaissance à Dieu :

— Et maintenant riche !... je suis riche !... Et cela, après avoir vu disparaître ma dernière ressource avec ce porte-monnaie perdu au moment même où je mettais le pied sur le sol de mon pays ! N'y a-t-il pas là le doigt de la Providence aussi visible qu'il puisse être ?

Et le pinceau allait, venait, brossait toujours, fondant les ombres, assouplissant les contours, accentuant les jeux de lumière...

Et, sous l'effet de l'inspiration fébrile, une intensité de vie réellement prodigieuse éclatait de plus en plus sur la toile, à mesure que l'œuvre avançait et sortait radieuse de l'ébauche.

Mais laissons l'artiste à son travail, et racontons cette histoire de porte-monnaie perdu.

En arrivant à la gare Bonaventure par le train direct de New-York, Maurice Flavigny avait fait transporter ses malles à un hôtel voisin, et avait payé le commissionnaire avec la menue monnaie qu'un Européen porte toujours dans son gousset pour les exigences du pourboire.

Or, rendu à sa chambre, le pauvre jeune homme avait constaté, avec un désespoir facile à imaginer, la disparition de son porte-monnaie, contenant tout ce qui lui restait d'argent.

Les recherches furent inutiles.

Il fallut se rendre à la cruelle évidence : il était la victime d'un pick-pocket, et n'avait plus même en sa possession la somme qu'il lui fallait pour regagner le village où l'attendait sa mère, sans doute aussi pauvre que lui.

C'en était trop pour le courage d'un homme.

Maurice Flavigny tomba à genoux, pleura longtemps, et pria ...

Le lendemain matin, quelqu'un frappait à sa porte.

— Monsieur Flavigny ?

— C'est moi.

— Un paquet pour vous.

— Merci.

Notre ami prit le paquet, assez intrigué, et l'ouvrit.

Un cri de joie lui échappa.

A côté d'un objet roulé, de la grosseur du bras, son porte-monnaie, lui-même, bien reconnaissable, était là avec une lettre.

La main toute tremblante d'émotion, Maurice brisa le cachet, et lut l'étrange missive qui suit :

" Monsieur,

" Celui qui vous écrit est un étranger. Il a vu, hier au soir, tomber un porte-monnaie de votre poche, et l'a ramassé. S'il vous le rend intact, il n'a plus qu'à mourir de faim. Je prends donc la liberté, en vous le remettant, de retenir cinquante dollars sur la somme de cent dix qu'il contient. Mais, comme je ne suis pas un voleur, et que je viens d'apprendre, par les registres de l'hôtel que vous êtes peintre, je vous laisse en échange un objet qui ne peut m'être d'aucune utilité dans ce pays, mais qui — vous pourrez en juger vous-même — vaut certainement, et plus, la somme soustraite. Je suis venu de Québec, il y a six semaines, à petites étapes et à pied. C'est un mode de locomotion auquel, je le sens, je ne me ferai jamais. Aussi je viens d'acheter un billet de chemin de fer pour

Chicago avec votre argent. Que Dieu vous garde d'être jamais réduit à emprunter par ce procédé ! "

Point de signature.

Maurice Flavigny, tout abasourdi, défit le rouleau, et vit apparaître la toile dont nous avons parlé plus haut.

Il l'examina d'abord d'une façon assez indifférente, croyant avoir affaire à quelque vieille croûte comme il y en a tant.

Mais plus il lui donnait d'attention, plus il sentait s'éveiller son intérêt.

C'était quelque chose, en fin de compte.

Il n'y avait pas à dire, c'était quelque chose !

Une œuvre ancienne ; un tableau de maître ; un chef-d'œuvre peut-être !

— Voyons, voyons... murmurait-il avec anxiété.

Et il étendait la toile, l'approchait de la fenêtre, la lorgnait à distance.

Tout à coup un éclair lui traversa le cerveau :

— Si c'était possible !... Mais oui !... Allons, ne nous laissons pas emballer... Examinons bien... Ces traits... ce coloris... cette patte... ce coup de pinceau... ce vaporeux, ce flottant... Jour de ma vie, serait-ce bien vrai ?... Un Enfant-Jésus de Murillo !... Non, non, ce n'est pas possible. Pourtant, ces suavités de teintes, ces ombres aériennes si mobiles, ces chauds reflets de lumière, cette bouche et ces yeux humides, cette grâce de modelé, cette morbidesse des chairs, cet ensemble à la fois réaliste et idéal, ce sont bien là les caractéristiques du maître espagnol... Oui, c'est bien un Murillo. Chaque coup de pinceau porte sa signature... Ici ! et par quel hasard ?... Et je suis, moi, possesseur de ce trésor ! O ma bonne mère !...

Et Maurice Flavigny tomba de nouveau à genoux, les yeux pleins de larmes.

Il se rappelait qu'en passant à New-York il avait fait la connaissance de marchands de tableaux millionnaires — représentants des successeurs de l'ancienne maison Goupil de Paris — qui lui avaient dit :

— Il doit y avoir de vieilles toiles de maîtres au Canada, dans les anciennes familles françaises. Si vous en rencontriez, et que les possesseurs voulussent s'en départir, songez à nous.

Et à cette pensée, Maurice avait eu un frisson de joie qui lui avait serré le cœur et lui avait mis comme un sanglot dans la gorge.

— Sainte Vierge, s'écria-t-il ; en trois jours d'ici c'est fête de Noël ; si je vends ce tableau, je fais vœu d'en peindre une copie pour la crèche de mon village !

Et plein de confiance — sa dépêche partie pour New-York — le jeune peintre s'était mis à l'œuvre.

Cette copie en deux jours, c'était une rude tâche, mais il y arriverait.

Deux jours de plus sans voir sa mère, après cinq ans d'absence, c'était une grande épreuve, mais il s'y soumettrait.

Le lecteur sait déjà que le Murillo avait victorieusement subi l'épreuve de l'expert, et que Maurice Flavigny n'attendait plus que d'avoir donné le dernier coup de pinceau à sa copie, pour toucher le prix de l'original.

Qu'on nous permette d'abréger.

Vers trois heures de l'après-midi, après avoir soldé sa note d'hôtel, conclu ses derniers arrangements avec l'agent de la maison Boussod et Véladon, et fait emballer, avec toutes les précautions voulues, sa précieuse copie ornée d'un joli cadre en or fin commandé d'avance, le jeune voyageur avait traversé le fleuve à Longueuil, et là avait pris une voiture de louage pour se faire conduire à Contrecœur.

On le retrouve frappant à la porte du presbytère de cette dernière paroisse, son *ex-voto* à la main.

Le curé — un brave cœur avec une âme d'artiste — enchanté de l'aubaine, naturellement, accueillit avec une extrême courtoisie son ancien paroissien qu'il connaissait seulement de nom, n'étant que depuis trois ans à la tête de la paroisse.

Il admira beaucoup le petit tableau — auquel il trouvait comme un air de *déjà vu*, disait-il — et, une heure après, celui-ci, couronné de fleurs et de verdure, suspendu au fond du reposoir sacré, au-dessus de la châsse traditionnelle si chère aux petits enfants, n'attendait que la cloche de minuit pour resplendir dans toute sa grâce et sa fraîcheur virginale à la lueur des lampes et des cierges.

— Vous reconnaîtrez facilement la maison, avait dit le bon curé ; tout au plus à un quart de lieue d'ici. C'est la deuxième après la route qui conduit aux Iles. Il y a un petit campanile sur le toit.

— Je la vois d'ici, monsieur le curé, à deux pas de chez mon père, avait répondu Maurice ; je suis ici chez moi, vous comprenez.

— En effet, j'oubliais. Vous demanderez Mlle D'Aubray, la maîtresse d'école ; un ange, monsieur ; vous m'en direz des nouvelles. Votre bonne mère lui doit beaucoup.

— Je le sais, Monsieur ; et j'ai hâte de l'en remercier.

— Allons, bon voyage, et merci !

— A bientôt, monsieur le curé !

Et Maurice Flavigny avait quitté la cure de Contrecœur avec une

nouvelle commande, pour l'église, d'un grand tableau de la *Sainte-Trinité*, patronne de la paroisse.

Jugez quel orchestre délirant, quel cantique attendri devait chanter au fond du cœur de ce jeune homme de vingt-trois ans, qui, dans cette nuit de Noël, si joyeuse, si solennelle, si impressionnante pour tous, apportait le bonheur et la richesse à ce qu'il avait de plus cher au monde — sa bonne vieille mère pauvre et aveugle, qu'il n'avait pas revue depuis cinq ans !

Maurice Flavigny la trouva seule au logis, avec une petite servante — la jeune institutrice, qui était en même temps l'organiste de la paroisse, ayant dû passer la journée au village chez son cousin — un jeune médecin récemment établi à Contrecœur – afin d'être plus à portée de l'église pour les répétitions.

Passons sous silence l'entrevue de la mère et du fils.

Ces scènes débordantes de tendresse heureuse ne se décrivent pas.

Le cœur humain est ainsi fait, que l'intensité de la joie se traduit comme la douleur, par les larmes.

Longtemps ils pleurèrent dans les bras l'un de l'autre.

Puis — ô mystérieuse impulsion de l'âme qui, dans le bonheur comme dans la détresse, sent le besoin de s'épancher au pied de celui qui est la source de toute félicité comme de toute consolation ! — la pauvre aveugle prit son fils par la main :

— Viens, Maurice ! dit-elle, en s'orientant de son mieux vers un pan de mur nu, mais où ses yeux éteints semblaient contempler quelque chose d'invisible, viens ; Maurice, viens t'agenouiller avec moi devant l'Enfant-Jésus !

— Quel Enfant Jésus ? demanda le jeune artiste, qui n'avait pas vu les signes multipliés que, depuis un instant, lui faisait la petite bonne en train de dresser le couvert.

— Mais l'Enfant-Jésus de Suzanne, qui est là sur le mur, la vieille peinture qu'elle aime tant.

— Je ne sais ce que vous voulez dire, fit Maurice, dont les regards allant du mur à sa mère, n'avaient pu rencontrer ceux de la petite bonne.

— Comment, tu ne vois pas de tableau sur ce mur !

— Mais non, fit le jeune homme en regardant sa mère avec une surprise inquiète.

— L'Enfant-Jésus n'est plus là !... Ah ! mon Dieu, j'ai peur de comprendre...

Et la pauvre femme s'affaissa sur une chaise en s'écriant :

— Maurice ! Maurice ! jamais nous ne pourrons nous acquitter.

La petite bonne, que Maurice interrogea, après quelques instants d'hésitation, expliqua tout.

Pendant la dernière maladie de Mme Flavigny, Suzanne, à bout de ressources et ne sachant où prendre de l'argent pour acheter les médicaments ordonnés par le médecin d'une paroisse voisine — il n'y en avait pas dans le moment à Contrecœur — avait vendu son vieux tableau à un étranger, un passant entré chez elle par hasard.

Elle en avait reçu un bon prix, par exemple :

Cinq piastres comptant !

Ce qui ne l'avait pas empêchée d'avoir les yeux rouges en s'en séparant, et en recommandant à la petite bonne de ne rien dire de tout cela à personne — surtout à Mme Flavigny, qui, n'y voyant point, s'imaginait que l'Enfant-Jésus était toujours à sa place.

Voilà !

— Maintenant, ajouta-t-elle, n'allez pas dire à Mlle Suzanne que j'ai trahi son secret ; elle ne me gronderait pas, elle est bien trop bonne ; mais cela lui ferait de la peine, n'est-ce pas, Madame ?

La mère de Maurice pleurait en silence, pendant que lui-même, en proie à quelque singulière préoccupation, réfléchissait profondément en arpentant la pièce de long en large.

Enfin il prit la parole :

— Comment était ce tableau ? demanda-t-il.

— Oh ! une vieillerie, répondit sa mère ; mais l'enfant y tenait. C'était un trésor pour elle : tout ce qui lui restait de sa famille — une ancienne famille d'en bas de Québec. La dernière bribe de leur fortune d'autrefois, que sa grand'mère lui avait laissée en lui disant qu'elle lui porterait bonheur... Et dire que la chère petite s'en est séparée pour moi !... Oh ! Maurice, Maurice, quel ange !... Et si belle... dit-on.

Maurice réfléchissait toujours.

— Etait-il grand ce tableau ?

— A peu près trois pieds sur deux, répondit la petite bonne.

— Un Enfant-Jésus ?

— Oui, couché sur un oreiller de soie, avec de beaux petits cheveux dorés.

Maurice devenait hagard.

— Le fond noir ? demanda-t-il d'une voix mal assurée.

— Très noir, Monsieur !

.....

Depuis quelques instants, l'on entendait, par intervalles, des tintements de grelots et de clochettes se mêler, au dehors, aux grincements des traîneaux sur la neige durcie.

C'étaient les paroissiens qui se rendaient à l'église, et prenaient les devants pour avoir le temps de faire leurs dévotions et se préparer à communier à la mystérieuse et poétique messe nocturne.

Tout à coup :

— Woh !... woh !... Arrière donc !...

Des voix à la porte.

Une voiture, deux voitures arrêtées.

— Qui est-ce ?

— Ce sont les Gendreau et les Benoît, Madame.

— Nos anciens fermiers, Maurice ; tu les as connus. De braves gens qui ne m'oublient point.

— Entrez, messieurs et dames, entrez !

— Bonsoir la compagnie.

— Comment ça va-t-y, ce soir, mame Flavigny ?

— C'est vous, monsieur et madame Gendreau ? C'est toi, Julie ? Et ton mari, je suppose ?...

— Marcel Benoît pour vous servir, mame Flavigny.

— Oui, Madame, interrompit Gendreau — qui était un peu orateur, ayant déjà été candidat aux honneurs municipaux — Marcel Benoît et Philippe Gendreau, vos anciens fermiers, qui se souviennent de leur bonne maîtresse, et qui viennent, avec leurs épouses ici présentes, vous souhaiter la Noël, avec tous les compliments de la circonstance.

— Merci, merci, mes bons amis !

— Plusse que ça, mame Flavigny, je venons d'apprendre que vot'jeune monsieur, que vous attendiez, est arrivé à soir, et comme on sait que vous pouvez pas sortir, si vous voulez nous le permettre, on viendra réveillonner tous ensemble avec vous autres, après la messe de minuit.

— Vous êtes mille fois trop bons, fit en s'avançant Maurice Flavigny, qui, toujours absorbé dans ses réflexions, s'était un peu tenu à l'écart. Monsieur et madame Gendreau, monsieur et madame Benoît, je suis touché de votre démarche. Je sais que vous avez été d'excellents amis pour ma pauvre mère, et je suis heureux d'avoir l'occasion de vous en remercier. Quant au réveillon...

— Vous ne trouverez guère à vous régaler ici, interrompit Mme Flavigny.

— Ta ta ta ta !...C'est pas vous autres qui régalez, s'écria Philippe Gendreau. J'avons apporté tout ce qui faut. On sait ce que c'est quand on n'attend pas de visite.

— Voyons, Lisette ! voyons, Julie ! s'écrie à son tour Marcel Benoît, montrez vos provisions. Tenez, regardez voir ça. Deux paniers pleins : des tourquières, des tartes, un soc, un dinde, des croquecignoles — des vrais croquecignoles de Noël — comme on sait que vous les aimez, mame Flavigny.

— Oui, oui, oui ! mais faut pas oublier de mentionner le reste, ajouta Philippe Gendreau avec un clin d'œil significatif et en tapant légèrement sur une petite cruche de grès au ventre rebondi ; de la jamaïque du bon vieux temps, monsieur Maurice ; celle que votre père aimait. J'ai cru vous faire plaisir, et j'espère que vous la trouverez de votre goût. Pauvre M. le notaire, c'est le reste d'un petit baril qu'il m'avait donné le jour de mes noces !

Maurice Flavigny, le cœur tout remué par cette cordialité naïve, passait d'un groupe à l'autre, serrant silencieusement la main à tout le monde, trop ému pour remercier autrement.

— Eh bien, c'est entendu alors, s'écria Philippe Gendreau, de son verbe retentissant.

— C'est entendu, répéta Marcel Benoît, son fidèle écho.

— La Louise va venir, continua Gendreau, pour aider à la petite créature à mettre tout ça sur la table. Nous autres, filons ! le dernier coup de la messe va sonner. A l'église d'abord, on réveillonnera ensuite. Monsieur Maurice, j'ai une place pour vous dans ma carriole, à côté de ma vieille. Seulement, vous prendrez garde : elle est un peu chatouilleuse !

Maurice, pour qui ces manières joviales et familières n'étaient pas nouvelles, accepta de grand cœur, et, après avoir endossé les lourds vêtements d'hiver qu'il s'était procurés à Montréal, alla déposer un long baiser sur le front de sa mère.

— A bientôt, mon fils, dit celle-ci. Remercie l'Enfant-Jésus pour tout le bonheur qu'il nous donne ce soir. Tu vas voir Suzanne ; dis-lui que je l'attends sans faute après la messe, avec son cousin, le nouveau docteur, et sa femme, si elle peut sortir par ce froid-là.

— Ho ho !... Embarque ! embarque !... Perdons pas de temps, nos gens !

C'était la voix tonitruante de Philippe Gendreau qui donnait le signal du départ.

— Embarquez, embarquez, les créatures !...

C'était Marcel Benoît qui, suivant son habitude, secondait l'initiative de son camarade.

Et gling ! glang !... diriding !...

Voilà les deux équipages filant au grand trot sur la neige criarde, et sous un ciel criblé d'étoiles scintillant au fond de l'azur comme des pointes d'acier chauffé à blanc.

— Gling ! glang ! glong !... diriding ! ding !...

Ils vont les bons petits chevaux canadiens, s'ébrouant dans la buée, secouant leurs crinières où le givre brode des festons, et emportant, avec l'ardeur qu'on leur connaît, Maurice Flavigny et

les fermières " emmitouflées " au fond des " carrioles", tandis que, debout sur le " devant", bien ceinturés dans leurs " capots " de chat sauvage, le " casque " sur les yeux, des glaçons dans les moustaches et les guides passées autour du cou, Philippe Gendreau et Marcel Benoît se battent vigoureusement les flancs pour se réchauffer les doigts, car l'air est vif et sec...

Et gling !... gling ! diriding !...

Ils vont toujours les braves petits chevaux canadiens, encouragés par des sons plus sourds et plus lointains, que bientôt la rafale leur apporte par volées intermittentes :

— Dang ! dong !...

Ce sont les cloches, cette fois, les cloches de la paroisse qui chantent leurs noëls joyeux dans la nuit, au clocher à lanternes de la vieille église de Contrecœur, dont on aperçoit bientôt les grandes fenêtres illuminées de rose faisant contraste avec les pâles clartés du dehors.

Au moment où Maurice Flavigny entrait dans l'église et se dirigeait vers le banc de Philippe Gendreau situé en avant, dans la chapelle de la Vierge, en face de la crèche de l'Enfant-Jésus, une voix sonore et douce, une voix de femme toute vibrante d'expression émue, et qu'accompagnaient les accords d'un harmonium habilement touché, entonnait le vieux noël de nos pères, ce cantique d'un sentiment si pénétrant dans son archaïque simplicité :

Ça, bergers, assemblons-nous !

Fut-ce simplement l'impression que tout cœur un peu vivant éprouve en revoyant la vieille église du village où l'on a été baptisé, où l'on a fait sa première communion, où l'on a prié enfant, ou bien l'effet que produisit sur lui cette voix au timbre d'or qu'il entendait pour la première fois ? Toujours est-il que le jeune étranger s'agenouilla, ou plutôt se laissa tomber à genoux, la tête cachée dans ses deux mains et la poitrine secouée par mille sensations étranges et toutes nouvelles pour lui.

Quand il releva les yeux, son Enfant-Jésus était là, qui le regardait avec un sourire ineffable, au milieu de son encadrement de dorures, de fleurs et de lampions multicolores.

Alors deux grosses larmes coulèrent sur ses joues.

Il rêvait.

Il rêvait à son passé, à son avenir.

Et, bercée par les chants naïfs et solennels de cette nuit toute remplie du mystère sacré, sa pensée entière se fondait en réminiscences douces, et dans on ne sait quels vagues espoirs qui lui mon-

taient au cœur comme des bouffées d'attendrissement et de bonheur.

Peu à peu, la figure du divin *bambino*, qu'il ne cessait de contempler avec les regards enthousiastes de l'artiste, se transforma en une délicieuse figure de jeune fille blonde, au front virginal, aux yeux caressants et veloutés, aux traits réguliers et sereins dans leur expression de suprême bonté et de suave mélancolie.

La scène entière se transforma aussi par degrés.

Il voyait cette jeune fille élevée dans l'opulence, et réduite à un travail ardu pour vivre, recueillir chez elle une pauvre femme aveugle et sans appui, se faire son ange gardien, sa fille, sa garde-malade.

Bien plus encore, il la voyait sacrifier à vil prix une relique de famille, un souvenir sacré, un chef-d'œuvre choyé, vénéré, prié, pour secourir cette pauvre infirme, une étrangère pour elle, mais qui était sa mère à lui !

Car, il n'en doutait pas, cet Enfant-Jésus à la copie duquel le curé avait trouvé des airs de *déjà vu*, ce tableau qui était tombé entre ses mains d'une façon si bizarre, ce Murillo qui l'avait enrichi, ce ne pouvait être que la vieille toile vendue en secret à un passant pour sauver sa mère...

Et cette voix qui lui remuait si profondément toutes les fibres du cœur, n'était-ce pas celle de cette jeune fille, de cette bienfaitrice obscure — celle de Suzanne ?

Et ce nom à moitié prononcé vint expirer sur ses lèvres, comme la plus radieuse en même temps que la plus troublante des musiques...

La communion approchait.

La voix, qui venait de moduler les dernières notes de la touchante pastorale empruntée par le talent de Lambillotte au génie de l'auteur de *Guillaume Tell*, se tut.

Quelques lambeaux d'accord flottèrent encore un instant sous la profondeur sonore des voûtes.

Puis Maurice Flavigny vit passer à sa gauche, se dirigeant vers la table sainte, une grande jeune fille toute blonde, élégante et distinguée, modestement vêtue de noir, et dont la vue le fit tressaillir.

La jeune fille s'agenouilla, reçut la communion, puis vint se prosterner dévotement devant la crèche de l'Enfant-Jésus.

Quand elle releva la tête pour faire le signe de la croix, un léger cri lui échappa, et on la vit chanceler.

D'un bond Maurice Flavigny fut près d'elle et la soutint dans ses bras.

Quelques minutes après, on frappait à la porte du médecin, qui

accourait en toute hâte de son côté ; mais — on a deviné que c'était elle — bien inutilement en ce qui regardait Suzanne, la fraîcheur du dehors ayant complètement remis la jeune institutrice du choc soudain qu'elle avait éprouvé à la vue du tableau de Maurice.

Quand celui-ci et le cousin de Suzanne, se trouvèrent en présence l'un de l'autre, leur surprise se traduisit par deux exclamations :

— Gustave !

— Maurice !

— Par quel hasard, grands dieux ?

— Moi ? j'habite Contrecœur depuis un mois ; et toi, quand es-tu revenu d'Europe ?

— Mais j'arrive ce soir même.

— C'est incroyable ! Et qui t'attire ici ?

— Ma mère, parbleu, qui demeure avec... Mlle D'Aubray, n'est-ce pas ? fit Maurice en s'inclinant du côté de la jeune fille.

— Chez Suzanne ?

— Oui, cousin, intervint l'institutrice ; cette dame aveugle dont je t'ai parlé !... il paraît que c'est la mère de monsieur.

— Vraiment ? Comme ça tombe ! moi qui dois aller lui donner des soins...

— En effet, à Paris, tu étais oculiste....

— Sans doute.

— Ah ! mon cher, si jamais....

— Je te comprends, sois tranquille. On travaillera de son mieux.

— Mais comment se fait-il ?...

— Qu'un spécialiste soit à Contrecœur au lieu d'être à Montréal ? Des intérêts de famille, mon cher ; et puis la santé de ma femme à qui il faut l'air de la campagne — car je suis marié, mon bon, marié depuis six mois. Mais nous nous raconterons tout cela en route, car j'ai donné ordre d'atteler. Je vais reconduire Suzanne, et il y a naturellement place pour toi dans la voiture. Avec ta permission, cousine ?

— Mais... c'est un plaisir... Si toutefois, M. Flavigny...

— Ah ! Mademoiselle... croyez bien...

— C'est cela, en route ! interrompit Philippe Gendreau, qui, après s'être absenté un instant, venait de reparaître sur le seuil de la porte, son fouet à la main, et avec son fidèle Achate sur les talons.

— En route ! répéta Marcel Benoît ; nos petites femmes attendent.

— Vous savez que nous réveillonnons tous ensemble, docteur, n'est-ce pas ? ajouta Philippe Gendreau ; c'est entendu !

— C'est entendu, docteur ! répercuta Marcel Benoît.

— Ah ! dame, fit le médecin, écoutez, s'il y a réveillon c'est autre

chose. Il faut attendre une seconde, alors ; j'aurai mon mot à dire dans cette affaire-là.

Un instant après on était en route.

En tête, Philippe Gendreau avec sa femme, traînés par un fringant poulain de quatre ans qui avait battu, aux dernières courses, tous les meilleurs trotteurs de Sorel.

Puis venaient les Benoît avec leur petite jument grise, qui, pour une "arisée" pouvait tenir tête à la plus vigoureuse bête de la paroisse.

Et, enfin, suivaient Suzanne et Maurice, avec le docteur, qui, bien que tirant un peu de l'arrière, ne se laissait pas trop "dégrader".

Ce qui n'empêcha pas que les autres étaient déjà en train de se "décapoter", lorsque le jeune couple fit son entrée dans la maison d'école, suivi du cousin, qui, pour la première fois depuis son arrivée dans l'endroit, se trouvait à pareille fête.

Il portait un paquet, qu'il alla déposer dans un coin.

— Qu'est-ce que vous avez donc là, docteur ?

— Rien ; une petite surprise pour ma nouvelle patiente.

En entrant, la jeune institutrice avait couru embrasser la mère de Maurice.

C'était une habitude de tous les jours ; mais, soit grâce à la journée d'absence, soit pour autre cause, l'aveugle ne put s'empêcher de remarquer en elle-même, que "sa petite Suzanne" l'embrassait, ce soir-là, avec une effusion tout à fait particulière.

Mais n'insistons pas sur les détails.

— Oh ! la belle messe de minuit que j'avons eue, mame Flavigny ! s'écrièrent fermiers et fermières — Philippe Gendreau, Marcel Benoît, Lisette et Julie — en s'approchant de la table qui croulait presque sous les mets robustes et succulents de nos campagnes, rangés avec art par "la Louise" et la petite bonne de Suzanne, à côté des pyramides monumentales de croquignoles, saupoudrés de sucre blanc — le gâteau traditionnel sans lequel un réveillon de Noël ne saurait compter sur les bords du Saint-Laurent.

Et bientôt, au milieu des rires et des éclats de voix joyeuses, la bombance commença, après le bénédicité prononcé dévotement par l'aveugle sur cette table autour de laquelle venait de s'asseoir tout ce quelle aimait au monde.

— Oui, une belle messe de minuit ! fit le docteur. Avez-vous remarqué comme le curé paraissait tout particulièrement de bonne humeur ?

— Et quel beau chant ! ajouta timidement Maurice.

Suzanne leva les yeux sur lui.

Le peintre était assis auprès de sa mère; et à l'autre bout de la table, la jeune fille avait modestement pris place auprès de son cousin.

— Oui, oui, c'est parfait tout ça, s'écria Philippe Gendreau; mais on ne prend rien pendant ce temps-là, nous autres. Dites donc, les messieurs et les petites dames — sauf vot' respect, mame Flavigny — si on prenait une petite santé entre nous autres, ne serait-ce que pour avoir un petit speech de M. Maurice!

— Ça, c'est une idée! ne manqua pas d'appuyer Marcel Benoît, jamais en arrière lorsqu'il s'agissait de seconder les vues de son ami et candidat.

— Alors, intervint le docteur, se dirigeant du côté où il avait déposé son paquet en entrant, si c'est comme ça, en avant ma surprise!

Et il revint avec deux bouteilles cachetées, qui, quoi que le lecteur puisse en penser, n'eurent pas l'air trop dépaysées sur la table de cette pauvre maison d'école de Contrecœur.

— C'est, ma foi, du champagne! s'écria Maurice.

— Eh oui; du champagne, et du bon! fit le docteur en clignant de l'œil avec l'assurance d'un connaisseur.

— Un banquet alors?

— Les restes de celui que mes confrères carabins m'ont donné la veille de mes noces, mon fiston! C'est double fête.

Et le jeune médecin, après avoir fait sauter les bouchons et rempli les verres, leva le sien en s'écriant:

— Mes amis, à la santé, d'abord, de Mme Flavigny; et puis, à celle de mon brave camarade Maurice, nouveau Messie, qui nous arrive, comme un enfant-Jésus, en pleine nuit de Noël!

— Noël! noël! crièrent tous les convives en se levant et en choquant leurs verres, d'un côté de la table à l'autre.

Suzanne avait disparu.

Celui à qui l'on venait de porter un toast si cordial se leva à son tour, pendant que tous les autres reprenaient leurs sièges, et, après avoir vidé son verre:

— Mes amis, commença-t-il, d'une voix émue...

Il s'interrompit.

Une voix délicieuse, la même qui avait tant surpris le jeune peintre à son entrée dans l'église, une de ces voix qui partent du cœur et qui vont au cœur, une voix dont le timbre laissait comme transparaître on ne sait qu'elle fraîcheur d'émotion sereine, venait de se faire entendre dans une pièce voisine, soutenue par un petit mélodion dont les sons tremblants et doux se mariaient avec elle d'une façon charmante.

La voix chantait :

Nouvelle agréable !

Aux dernières notes du joyeux couplet, les applaudissements éclatèrent de tous côtés.

— Noël ! noël ! cria-t-on de nouveau.

Maurice embrassait sa mère qui pleurait.

Suzanne était revenue prendre sa place à table à côté de son cousin tout ému lui-même, et baissait la tête en rougissant un peu sous le regard profondément attendri dont le fils de Mme Flavigny venait de l'envelopper des pieds à la tête.

Un courant d'effluves mystérieux flottait dans l'air.

En une minute, deux cœurs venaient de s'échanger, dans cette entente muette et inconsciente de deux êtres intelligents et bons, pacte sacré que l'ange des amours saintes va signer devant Dieu un sourire sur les lèvres.

Maurice voulut reprendre la parole :

— Mes amis, dit-il, vous venez de boire à la santé de ma mère et à la mienne...

Il fut interrompu de nouveau.

— Attendez, j'en suis ! s'écriait la voix joyeuse d'un nouvel arrivant.

Une exclamation générale de surprise répondit :

— Monsieur le curé !...

Et tout le monde se leva respectueusement devant le pasteur aimé et vénéré de la paroisse.

— Oui, fit celui-ci, qui tenait sous son bras un objet d'assez grandes dimensions ; oui, madame Flavigny, oui mademoiselle Suzanne, c'est moi, qui viens vous demander la permission de me mêler un instant à votre joie.

— Bravo ! bravo ! monsieur le curé ! Venez vous mettre à table avec nous.

— Certainement, mes enfants ; mais d'abord, permettez-moi d'apporter ma quote-part à la réjouissance générale.

Et le bon curé étala, aux yeux de tous, l'objet qu'il portait sous le bras, et qui n'était autre que la copie du Murillo peinte avec tant de soin par Maurice, et qui avait figuré le soir même à la crèche de Noël, dans l'église de la paroisse.

— Mon Enfant-Jésus ! s'écria Suzanne hors d'elle-même. Mon Enfant Jésus !... Oui, c'est bien lui ; je n'avais pas rêvé... Et tout neuf !... tout rajeuni ! tout rayonnant !... Comment se fait-il donc ?...

— Mademoiselle, dit le bon curé, on vient de m'apprendre qu'il y a pour vous un grand souvenir et une touchante histoire de dévoûment attachés à cette charmante peinture; vous méritez qu'elle vous revienne, et j'ai tenu à honneur de vous la présenter moi-même dès ce soir. La paroisse vous doit bien cela pour les services précieux et gratuits que vous rendez à notre église, d'un bout de l'année à l'autre, comme organiste et cantatrice.

— Noël ! noël ! recommencèrent toutes les voix, pendant que Suzanne, les mains jointes, et encore sous le coup de la surprise, disait:

— Monsieur le curé, parlez! ce n'est pas un rêve que je fais ; c'est un miracle, n'est-ce pas ?

— Oui, mon enfant, un miracle de savoir faire. Demandez à mon nouveau paroissien, M. Maurice Flavigny.

La jeune fille se tourna lentement et rendit au jeune homme le long regard dont il l'avait caressée un instant auparavant.

Après s'être devinés, ils se comprenaient.

La plus suave des émotions emplissait désormais leurs deux âmes.

— Voyons, à table! à table! s'écria Philippe Gendreau; nous ne faisons que commencer.

Une autre voix répondit :

— A table!

Pas besoin de demander si c'était celle de Marcel Benoît.

— Monsieur Flavigny, je bois à votre heureux retour parmi les vôtres! fit le bon curé en vidant le verre que venait de lui offrir le jeune médecin ; que Dieu vous bénisse dans vos voies, et qu'il vous garde toujours digne de la sainte mère qu'il vous a donnée!

— Merci, monsieur le curé, pour ces bons souhaits, dit Maurice Flavigny, en prenant la parole sur un ton tout particulièrement grave ; je vais essayer de m'en montrer digne, dès l'instant.

Et, quittant son siège, il alla déposer devant la jeune institutrice, une enveloppe blanche, en disant:

— Mademoiselle, cette enveloppe contient un mandat de crédit sur la Banque de Montréal pour dix mille dollars; c'est une somme que je vous restitue.

— Hein !

— Quoi ?

— Comment ?

— Dix mille piastres !

— Voyons, ce n'est pas possible.

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Cela veut dire, mes amis, répondit Maurice, que l'original du tableau que vous venez de voir, appartenait à Mademoiselle ; que c'était l'œuvre d'un grand maître ; qu'il m'était tombé entre les mains d'une façon fortuite et pour ainsi dire providentielle ; que je l'ai vendu dix mille dollars ; et que j'en remets tout simplement le prix à qui de droit.

— Mais, Monsieur, fit Suzanne, que ces assauts multipliés avaient rendue toute pâle et toute nerveuse, vous ne me devez rien. Ce tableau ne m'appartenait plus ; je l'avais vendu.

— Oh ! non, Mademoiselle, vous ne l'aviez pas vendu ; comme un bon ange que vous êtes, vous aviez sacrifié cette relique de famille qui vous était chère, pour venir au secours de ma pauvre mère malade et délaissée.

— Qu'importe, Monsieur ! Même en supposant un acte aussi charitable de ma part, je ne puis m'attribuer la propriété d'un objet sur lequel j'ai perdu tout droit de réclamation.

— Mademoiselle...

— Non, Monsieur, je ne puis prendre cet argent, fit Suzanne en remettant l'enveloppe au jeune homme. Il n'est pas à moi.

— Alors, tiens, mère ! fit Maurice en mettant la traite entre les mains de l'aveugle ; donne-lui cela toi-même, puisqu'elle ne veut rien accepter de moi...

— Maurice, tu es digne de ton père ! dit solennellement la pauvre aveugle.

Et s'adressant à Suzanne :

— Ma fille, dit-elle, Suzanne, mon enfant, accepte cette somme ; elle est à toi ; c'est la prédiction de ta grand'maman qui s'accomplit : tu te souviens, ce tableau devait te porter bonheur. Tu as pris soin de moi, tu m'as soulagée dans ma détresse, tu as veillé à mon chevet, tu m'as sauvé la vie ; Dieu t'en récompense par la main de mon fils, et par l'intermédiaire inconscient de l'objet même dont ta charité s'était servie. Prends cet argent !

— Non, Madame, inutile d'insister, fit Suzanne inébranlable. Cet argent n'est pas à moi !

— Mais il t'est dû.

— Madame Flavigny, si j'avais quelque titre à votre reconnaissance, ce ne serait pas une raison pour moi, n'est-ce pas, d'accepter le paiement d'un service rendu ?

— Et moi, Mademoiselle, intervint Maurice, je ne saurais garder cet argent qui vous appartient. M'enrichir au prix de votre sacrifice — à vous à qui je dois tant — ce serait une lâcheté qui me rendrait méprisable à mes propres yeux. Acceptez, je vous en prie... Suzanne ! dit-il.

Et il s'arrêta, tout bouleversé d'avoir osé prononcer ces deux syllabes qui n'avaient fait encore que monter de son cœur pour expirer sur ses lèvres.

— Acceptez, insista-t-il, pour votre bonheur et le nôtre !

— Impossible, monsieur Maurice, répondit la jeune fille en se cachant la tête dans ses mains. Cet argent est à vous ; je ne l'accepterai jamais... jamais...

Maurice laissa tomber ses deux bras, et jeta les yeux autour de lui, découragé.

Que faire ?

— Voyons, monsieur le curé, parlez ! supplia la pauvre aveugle.

Les deux jeunes gens étaient debout, l'un en face de l'autre, les yeux baissés, confondus dans le même embarras, aussi perplexes qu'affligés devant cette fortune inespérée qui leur tombait du ciel, et qu'ils ne pouvaient toucher, ni l'un ni l'autre, sans capitulation de la conscience et du cœur.

— Monsieur le curé, voyons... firent ensemble tous les assistants.

— Dame, mes bons amis, dit le saint prêtre, le cas est bien embarrassant... Cependant, puisque Dieu leur envoie cette aubaine, il doit y avoir un moyen... Au fait il y aurait un moyen... mais...

— Monsieur le curé, je vous comprends, interrompit joyeusement le jeune médecin. Vous l'avez trouvé, le moyen ! Il n'y en a point d'autre... Et si Mme Flavigny avait par hasard la moindre velléité de me demander la main de ma cousine pour son fils, après ce que j'ai remarqué chez moi, le long de la route et ici, je lui donne ma parole d'honneur que j'irais " mettre les bans à l'église " avant la quinzaine.

— Et je vous garantis que cela ne vous coûterait pas cher, dit le curé.

— J'en accepte votre parole, monsieur l'abbé ; quant à moi, je n'aurai qu'une condition à imposer : c'est que, pour éviter tout nouveau conflit d'intérêt, les futurs époux soient en communauté de biens.

— Bravo ! noël ! noël !...

Les deux enfants étaient si confus qu'ils n'osaient pas lever les yeux l'un sur l'autre.

L'aveugle, toute tremblante, étendit les deux bras vers Suzanne, qui s'y précipita en sanglotant.

Maurice mit un genou en terre.

Et, pendant que Lisette, Julie, " la Louise " et la petite bonne se passaient le tablier sur les yeux, il saisit la main de Suzanne et y déposa un long et ardent baiser.

— Bénissez-les, monsieur le curé, disait la bonne mère en essuyant elle aussi ses pauvres yeux éteints. Bénissez-les, vous qui pouvez les voir !

Et, pendant que le vieux curé levait ses longues mains blanches au-dessus des deux jeunes fronts inclinés, le médecin — qui, à la dérobée, avait plus d'une fois examiné les prunelles de la malade — s'approcha d'elle, et lui dit à l'oreille :

— Vous les verrez, vous aussi, dans quelques semaines, madame Flavigny, prenez-en ma parole de médecin spécialiste !

Le petit tableau devait porter bonheur à tout le monde...

Et si quelqu'un eût, à ce moment-là, passé sur la route, en face de la vieille maison d'école de Contrecœur, il eût sans doute entendu, mêlées à de bien joyeux éclats de rire, des voix jeunes et vieilles, claires et sonores, qui criaient :

— Noël, noël !

— Nous en ferons un conseiller ! disait Philippe Gendreau.

— Un maire ! s'écriait Marcel Benoît, qui, pour la première fois, se permettait de différer d'opinion avec son ami.

.....

Maurice Flavigny n'a pas été maire de Contrecœur.

Il a préféré devenir peintre en vogue à la Nouvelle-Orléans, où il travaille sous les regards toujours tendres de sa femme, en face du petit Murillo qui lui rappelle de si chers souvenirs, à côté de sa vieille mère, qui, grâce au cousin de Suzanne, a pu montrer à lire à toute une génération de petits Canadiens aussi robustes qu'intelligents.

LOUIS FRÉCHETTE.

CHRONIQUE DU MOIS.

Les crises ministérielles paraissent être à l'ordre du jour dans le nouveau monde comme dans la vieille Europe. Le Canada n'en a pas été exempt. Hâtons-nous de dire que, chez nous, ces crises n'ont été causées par aucun bouleversement politiques et qu'elle, n'ont produit d'autres effets que des changements partiels dans le personnel de notre cabinet fédéral et de notre administration provinciale.

Le 25 novembre dernier, le gouverneur général annonçait officiellement qu'il avait reçu une lettre de Sir John Abbott, actuellement en Europe, l'informant que l'état de sa santé le forçait de résigner ses fonctions de premier-ministre du Canada.

Agissant d'après l'avis de Sir John Abbott, Son Excellence a aussitôt appelé Sir John Thompson et l'a chargé de former un nouveau ministère.

Cet événement n'était pas imprévu. Il était bien connu que le grand âge de Sir John Abbott et son faible état de santé ne lui permettraient pas de porter beaucoup plus longtemps le lourd fardeau du gouvernement fédéral.

Quant à son successeur, il n'y avait qu'une voix dans tout le pays sur les mérites transcendants de Sir John Thompson, et sa valeur incontestable le désignait depuis longtemps au poste éminent qu'il remplit aujourd'hui.

Déjà, à la mort du vieux chef Sir John Macdonald, son nom était venu sur toutes les lèvres, et il avait été le premier appelé auprès du représentant de la couronne.

Que s'est-il passé dans cette entrevue? Cela est resté un secret; mais M. Abbott fut chargé de former un cabinet.

Ce fut une surprise générale et un désappointement pour la plupart. On attribua, non sans raison probablement, cette décision de l'exécutif aux difficultés inhérentes à la question de religion que menaçait de faire surgir le choix de Sir John Thompson.

Celui-ci, en effet, est non seulement un catholique, ce qui suffisait à lui aliéner les sympathies de la faction toujours trop nombreuse

des protestants intolérants, mais encore un converti, ce qui paraît être un crime impardonnable aux yeux de la plupart des orangistes.

Il parut sans doute de bonne politique d'habituer graduellement l'opinion protestante à l'idée d'un premier-ministre catholique, et Sir John Abbott fut choisi pour opérer la transition.

Membre du Sénat, celui-ci ne pouvait représenter le gouvernement dans le parlement qu'à la chambre haute, et c'est M. Thompson qui fut le *leader* de la majorité aux communes, remplissant ainsi virtuellement les fonctions de premier-ministre.

Durant les dix-huit mois qu'il a occupé la position de premier ministre, Sir John Abbott ne s'est pas montré dépourvu de tact et d'habileté politique.

Succéder immédiatement à un chef de la valeur de Sir John Macdonald était une tâche redoutable de nature à effrayer les plus audacieux.

On prédisait alors de tous côtés l'éparpillement du parti conservateur que seule, disait-on, la main ferme et expérimentée de Sir John Macdonald pouvait maintenir dans une cohésion apparente et effective, sinon toujours cordiale.

Contrairement à ces pronostics de malheur, le nouveau chef du gouvernement réussit à maintenir la discipline dans le parti conservateur, qu'il a laissé aussi fort qu'il l'avait pris, aussi nombreux au parlement, et, si l'on en juge par les élections partielles qui ont été nombreuses pendant son administration, aussi populaire dans le pays.

L'esprit élevé et éclairé de son successeur, son intégrité reconnue, son expérience des affaires et ses talents éminents font de lui un homme d'État sérieux dont on peut attendre avec confiance une bonne administration.

Dans l'avènement d'un catholique à la direction du gouvernement d'une colonie anglaise, on doit voir avec bonheur un signe évident du changement qui s'est opéré dans les esprits à la fin de ce siècle et il faut souhaiter que ce soit, en particulier pour le Canada, l'aurore d'une ère de tolérance religieuse, désirable partout, mais surtout indispensable à la prospérité et à la paix d'un pays comme le nôtre, où toutes les croyances se partagent la population.

La formation du nouveau ministère n'était pas chose facile. Outre le grand nombre d'ambitions à satisfaire, de services et de mérites à récompenser, il fallait encore tenir compte des susceptibilités des diverses provinces et surtout des diverses races. Le

cabinet, pour rallier la majorité, doit reproduire dans sa composition, celle de la population. En assembler les divers éléments sur une telle base n'est certainement pas le moyen de le rendre homogène; mais le peuple canadien ne l'est pas davantage, et la science du gouvernement consiste à tenir compte des hommes et des circonstances tels qu'ils sont, et non tels qu'ils devraient être.

En dépit de toutes ces difficultés, Sir John Thompson réussit à former un cabinet dans l'espace de huit jours.

Un changement important s'est opéré dans le personnel des ministres représentant notre province. L'honorable M. Chapleau est sorti du cabinet pour devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et l'honorable M. Angers, dont le terme était expiré, est entré dans le ministère fédéral et au sénat.

Scrupuleusement intègre, rompu aux luttes parlementaires et familier avec les secrets de la carrière administrative, notre ex-lieutenant-gouverneur fera honneur à sa paroisse et rendra d'éminents services dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Des raisons multiples motivaient la sortie de M. Chapleau. Depuis plusieurs années, comme il l'a dit à ses électeurs de Terrebonne, il lutte contre une cruelle maladie qu'il lui était impossible de vaincre au milieu des occupations absorbantes du rude métier de la politique. Ensuite son nom avait été mêlé à tous les bruits de dissensions au sein du cabinet fédéral, et il avait été pour M. Abbott la cause de plus d'un embarras sérieux, Le chef du gouvernement a sans doute cru faire en même temps deux actes de bonne administration, d'abord en éliminant du cabinet fédéral un élement qui ne devait pas contribuer à y produire l'harmonie, et ensuite en récompensant un homme politique d'une valeur incontestable et qui a rendu de longs et précieux services à son parti,

Cette nomination devait avoir son contre-coup dans le gouvernement de notre province.

***

Il était bien connu, dans les cercles politiques, que, depuis longtemps MM. de Boucherville et Chapleau n'étaient pas dans les meilleurs termes. Un antagonisme latent existait entre eux depuis le coup d'État de 1878. On se rappelle que M. Chapleau supplanta M. de Boucherville après le renversement du ministère Joly, en octobre 1879. Dans la refonte du gouvernement conservateur sous sa direction, M. Chapleau laissa dans l'ombre M. de Boucherville.

Bientôt l'administration du nouveau gouvernement provincial devint telle, qu'elle nécessita une opposition vigoureuse de la part

des éléments sains du parti. M. de Boucherville se rangea du côté de ceux qui combattaient le Sénécalisme, c'est-à-dire les actes de corruption administrative dont la province fut alors témoin et victime.

Dans l'affaire de la vente du chemin de fer du Nord en particulier, M. de Boucherville fit à M. Chapleau une opposition ouverte et énergique.

Sous le coup de ces attaques formidables et méritées, M. Chapleau crut prudent de se réfugier au ministère fédéral ; mais il emportait dans sa retraite le souvenir cuisant des luttes récentes.

Le mouvement national que fit surgir l'exécution de Riel retrouva les deux autagonistes dans des camps opposés, et le succès du parti national dans la province ne fit qu'accentuer davantage la scission entre les deux anciens premiers-ministres.

Aussi, lorsque, le 16 décembre de l'année dernière, le lieutenant-gouverneur Angers appela M. de Boucherville au pouvoir, ne fut-on pas surpris d'entendre blâmer ce choix par M. Chapleau. Après avoir prononcé un discours à Ste-Thérèse, celui-ci partit pour la Floride, laissant le nouveau cabinet à ses propres forces, dans une lutte sans précédents.

La victoire n'en fut pas moins complète et M. Chapleau apprit, pour la première fois, que l'on pouvait gagner sans lui, sinon contre lui, de grandes batailles électorales.

Cet état de choses, que nous avons dû résumer à grands traits pour l'intelligence de la situation, n'était pas de nature à rendre M. de Boucherville favorable à la nomination de M. Chapleau au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Il prit aussitôt et annonça ouvertement son intention de se démettre dès que le nouveau représentant de la couronne entrerait en fonctions.

Toutes les instances pour le faire revenir sur cette détermination furent vaines. M. de Boucherville ayant appris par expérience que ses vues et ses méthodes administratives diffèrent radicalement de celles de M. Chapleau, il n'a pas voulu lui imposer ses conseils ni provoquer, dans un avenir plus ou moins rapproché un conflit qu'il entrevoyait inévitable.

Après quelques instances pleines de courtoisie, mais évidemment inutiles, pour le retenir au pouvoir, le nouveau lieutenant gouverneur accepta sa démission.

Dès les premiers bruits précurseurs de cet événement, la voix publique avait désigné pour succéder à M. de Boucherville, l'hon. L. O. Taillon, député de Chambly et ministre sans portefeuille. Ce

fut aussi M. Taillon qui fut recommandé par le premier ministre démissionnaire et c'est lui qui fut immédiatement chargé de former un nouveau cabinet.

Malgré ses répugnances bien connues pour la carrière politique, M. Taillon ne crut pas pouvoir décliner la tâche ardue qu'on lui offrait. Il accepta, reforma aussitôt le gouvernement en invitant tous ses anciens collègues du cabinet à reprendre leurs portefeuilles respectifs.

Le seul changement accompli est donc le remplacement de M. de Boucherville par M. Taillon.

La retraite de M. de Boucherville a été très diversement appréciée. Beaucoup de ceux qui l'ont regrettée n'y ont vu qu'un acte de regrettable faiblesse ou de découragement. Nous aimons mieux l'attribuer à un sentiment de dignité peut-être exagéré, mais assurément très respectable.

Nous sommes malheureusement trop habitués à voir nos hommes politiques se cramponner au pouvoir au mépris de toute dignité, pour ne pas admirer un acte de désintéressement comme celui dont nous venons d'être témoins.

M. Taillon a des adversaires politiques, mais on ne lui connaît pas d'ennemis dans tout le pays. L'aménité de son caractère, sa cordialité sans affectation, sa réputation méritée de droiture et d'intégrité lui ont conquis l'estime générale. Orateur facile et agréable, rompu aux usages et aux règles parlementaires, d'un jugement droit et sain, aussi ennemi de la routine et des mesures rétrogrades que des innovations fin de siècle et des aventures, sincèrement et pratiquement chrétien, M. Taillon réunit incontestablement toutes les qualités désirables dans le chef d'un gouvernement comme celui de notre province. L'œuvre de relèvement à laquelle il a puissamment contribué est à peine commencée, et il lui appartient désormais de diriger le mouvement de restauration d'où dépend l'avenir de notre province et de notre nationalité distincte.

Espérons qu'il ne faiblira pas à la tâche et qu'il saura l'accomplir jusqu'au bout, en dépit des nombreux obstacles semés sur sa route.

***

La grave question des écoles séparées, au Manitoba est entrée dans une nouvelle phase.

On sait que le jugement du Conseil Privé d'Angleterre — le plus haut tribunal de l'Empire britannique — déclarant constitutionnelle la loi scolaire Greenway-Martin, est basé sur une rédation

défectueuse de la constitution du Manitoba. La section relative aux écoles stipule qu'elles devront continuer à exister telles qu'elles étaient en 1870, à l'époque de l'entrée de cette province dans la Confédération Canadienne. *By practice*, telle est l'expression employée. Or, à cette époque, il n'existait dans cette partie du pays aucun système d'écoles publiques. Les catholiques avaient leurs écoles paroissiales qu'ils maintenaient à leurs frais. Les protestants en faisaient autant pour les leurs.

Le Conseil Privé part de là pour dire que la loi Greenway ne change rien, en réalité, à l'état des choses existant en 1870. Que les catholiques jouissent maintenant comme alors de la faculté d'avoir leurs écoles séparées, à charge d'en supporter eux-mêmes les dépenses, et que la lettre de la constitution n'enlevant pas à la législature manitobaine le droit d'établir légalement un système d'écoles publiques non confessionnelles, tous les contribuables, sans distinction de croyances, peuvent être taxés pour le maintien de ces écoles.

Au point de vue strictement légal, la décision du Conseil Privé est peut-être correcte ; mais tout le monde sait ici qu'elle n'est pas conforme à l'esprit de la constitution. L'intention de ceux qut ont rédigé cet acte est évidente pour tout homme de bonne foi au courant des circonstances qui ont précédé et accompagné l'admission du Manitoba dans la Confédération.

Plusieurs de ceux qui ont posé les conditions de cette entrée du territoire de la Rivière-Rouge dans la famille canadienne sont encore vivants, et le plus important de ces précieux témoins est le vénérable archevêque de Saint-Boniface.

L'une des conditions essentielles au consentement des catholiques, qui constituaient à cette époque la très grande majorité de la population de ces contrées, était le maintien de leurs droits à leurs écoles séparées, et ce serait certainement violer le pacte conclu alors, que de forcer aujourd'hui les catholiques à contribuer par le paiement de leurs taxes au maintien d'écoles où ils ne peuvent consciencieusement envoyer leurs enfants.

De leur côté, les protestants, qui ont pour eux la lettre de la constitution telle qu'interprétée par le Conseil Privé, veulent maintenir leur loi scolaire au mépris de l'équité.

A ces difficultés, qu'augmentent encore les susceptibilités religieuses et nationales, le gouvernement croit trouver une solution en demandant à la Cour Suprême de rechercher par une enquête juridique quelle a été réellement, sur ce point, l'intention de ceux qui ont rédigé la constitution du Manitoba et d'en rétablir le texte,

s'il y a lieu, de manière à le mettre d'accord avec l'esprit qui a présidé à son adoption.

Il ne faut pas perdre de vue que ce n'est pas le gouvernement qui est responsable de la rédaction défectueuse, cause première de toute la difficulté. Il faut lui savoir gré de chercher à faire la pleine lumière sur cette question. Ce ne sont certes pas les catholiques qui doivent craindre cette lumière. Forts de leurs droits, ils ne peuvent que la désirer.

***

Le triomphe de M. Cleveland aux récentes élections présidentielles des Etats-Unis a, pour le Canada, presqu'autant que pour la république américaine, une stgnification et une portée d'une très haute importance.

Il ne comporte pas seulement un changement de personnel dans l'administration, mais, ce qui est autrement sérieux, un changement de régime économique chez nos voisins.

Ce qui ressort surtout du verdict populaire, est la défaite écrasante, la condamnation sévère du McKinleyisme, c'est-à-dire de la protection à outrance. C'est la victoire du peuple obéré sur le monopole, des exploités sur les exploiteurs, du travail peu rémunérateur sur le capital trop productif.

Proportionner les droits d'entrée sur les produits étrangers aux besoins de l'administration, à ceux de l'industrie et surtout aux néccessités des consommateurs : tel est le programme du nouvel élu.

Pour la première fois dans les annales des Etats-Unis, un tiers-parti a joué un rôle important dans les élections présidentielles, et ce parti est celui des cultivateurs.

La " farmers' alliance " a remporté trois Etats et fait sentir sa grande influence dans beaucoup d'autres.

Les plaintes fort légitimes des cultivateurs, les seuls de tous les citoyens américains qui ne fussent pas protégés par le tarif, n'avaient pas été jusqu'ici entendues de l'électorat subjugué par les arguments sonnants du monopole coalisé pour garder le pouvoir et continuer le système qui lui procurait ses millions.

Mais les griefs isolés ont fini par prendre un corps. Les cultivateurs ont compris que l'union seule fait la force. Ils se sont organisés et ont fondé cette " alliance " qui vient de démontrer sa puissance.

C'est une leçon dont devront profiter et nos gouvernants et nos cultivateurs ; car le même mal existe chez nous, bien qu'à un degré moindre.

Le parti démocrate n'a pas seulement remporté le siège présidentiel. Ce serait peu, si l'exécutif n'était pas appuyé par la majorité du congrès, comme cela est arrivé lors du premier passage de M. Cleveland à la présidence. La majorité hostile du sénat l'a empêché de réaliser alors les réformes qui composaient son programme.

Cette fois, la victoire est plus complète qu'en 1884. La chambre des représentants sera démocratique à une grande majorité. Quant au sénat, la majorité républicaine, si elle ne disparaît pas tout à fait, sera tellement réduite que les représentants du tiers-parti tiendront la balance du pouvoir, et l'on sait qu'en matière de tarif surtout, ils font cause commune avec les démocrates.

Avec un tel congrès, M. Cleveland va enfin être en mesure d'exécuter son programme de réformes, et nous en ressentirons tous les premiers les bons effets, car le nouveau président et son parti se sont formellement engagés à rappeler la loi McKinley dirigés surtout contre nos cultivateurs, qui en souffrent beaucoup.

Les négociations entre notre gouvernement et celui de Washington pour la conclusion d'un traité de commerce en deviendront plus faciles, et tout permet d'espérer qu'animés de part et d'autre de sentiments bienveillants, les deux gouvernements en arriveront à un arrangement favorable aux deux nations.

***

En France, la mollesse de l'administration à l'égard des socialistes dans l'affaire de la grève de Carmaux, l'explosion d'indignation qui a suivi celle de la bombe de la rue des Bons-Enfants et surtout l'émoi général causé par les révélations de corruption effrénée dans les régions administratives, à propos de l'affaire de Panama, ont scellé le sort du ministère Loubet.

M. Brisson ayant essayé en vain de former un cabinet, M. Ribot a répondu à l'appel du président Carnot, et finalement opéré un replâtrage ministériel qui n'offre pas grande garantie de solidité. Il serait déjà tombé, si, après quelques hésitations, il ne s'était enfin décidé à se rendre aux désirs manifestes de la chambre et du pays de faire la lumière complète dans cette triste affaire de Panama.

M. Delahaye qui, le premier, a eu l'honneur de dénoncer du haut de la tribune française cette fraude gigantesque, l'a dit avec raison : " Panama, c'est le mal qui a gagné tout le corps social, parce que les gouvernants l'ont laissé se développer ; c'est la curée au grand soleil de la fortune des citoyens par des hommes ayant mission de la protéger et de la défendre."

L'indignation, en France, est tellement grande en ce moment, que la république n'a jamais couru de plus grands dangers depuis 1870, et que la restauration monarchique serait chose facile, si le parti royaliste ne s'était pas si fâcheusement compromis dans l'aventure boulangiste.

S'il se révélait en ce moment un homme supérieur, il rallierait immédiatement à lui tous les esprits, et serait bientôt maître des destinées de la France.

Les principaux directeurs de la Compagnie ont été arrêtés et passeront en cour d'assises. La commission de 33 députés, nommée pour faire l'enquête en cette affaire, continue ses travaux. Beaucoup d'autres arrestations sont imminentes et des révélations nouvelles se succédant chaque jour, l'émotion devient de jour en jour plus intense.

En Allemagne, la loi militaire est toujours le grand sujet des débats du Reichstag. L'Empereur veut absolument la faire adopter, mais les Allemands, déjà ruinés par le militarisme, ne paraissent pas pressés d'ajouter encore à leur fardeau. Le chancelier de Caprivi à voulu se démettre, mais Guillaume ne l'a point souffert. Il dissoudra plutôt le Reichstag.

En attendant, le socialisme fait des progrès rapides en Allemagne et le jeune empereur aux allures autocratiques doit sentir gronder le volcan sous son trône.

Il est maintenant avéré que Bismarck a précipité la guerre de 1870, en faussant une dépêche officielle envoyée à tous les cabinets européens. Le vieux cynique n'en fait pas mystère et il paraît plutôt enclin à s'en vanter.

Il lui fallait une guerre, a-t-il dit, pour lui permetttre de consommer l'union germanique, et si ce prétexte lui avait fait défaut, il en aurait trouvé un autre.

C'est ainsi que les troupeaux humains sont conduits à la boucherie pour satisfaire les visées ambitieuses de certains hommes d'État.

En Italie, le peuple écrasé par les impôts toujours croissants, commence aussi à regimber contre le militarisme et la triple alliance qui lui a aliéné la France, avec laquelle se faisait autrefois la plus grande partie du commerce italien aujourd'hui dans le marasme.

Mais le roi Humbert a les mains liées, et lui aussi se voit forcé de charger encore la soupape de sûreté de la machine gouvernementale, au risque de la faire éclater, ce qui arrivera infailliblement si la pression continue.

L'Europe armée jusqu'aux dents, c'est, en attendant l'explosion inévitable, un combat à coups de millions engagé entre toutes les

puissances. Dans cette lutte, la France féconde, travailleuse et économe a manifestement le dessus, et elle peut ruiner ses concurrents et ses rivaux tout en restant une nation riche et prospère.

La campagne du Dahomey vient de se terminer par la prise d'Abomey, la capitale, et la fuite du roi Behanzin. Le colonel Dodds, devenu général, a conduit habilement cette expédition qui a démontré la supériorité de l'arme française, le terrible fusil Lebel. Reste à savoir ce que fera la France de ces vastes contrées où fleurissaient l'esclavage et la plus atroce barbarie.

* * *

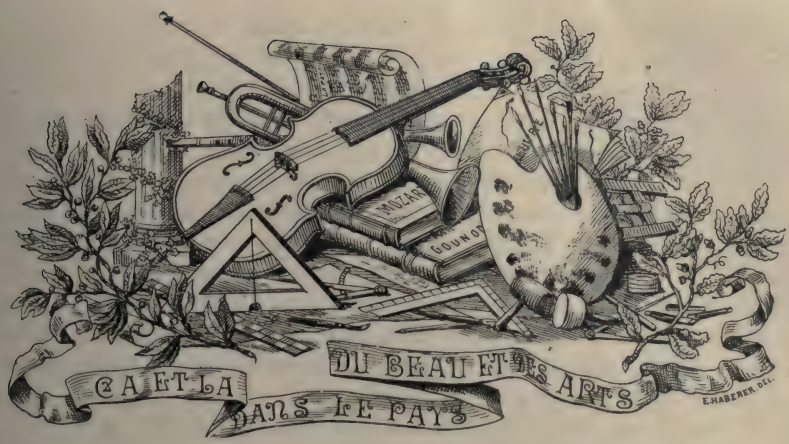

LES FUNÉRAILLES D'ATALA

D'APRÈS GIRODET.

En 1791, Chateaubriand faisait voile pour l'Amérique dans l'intention de trouver par terre le passage vers les Indes, tant recherché depuis la découverte du Nouveau-Monde. Il y passa près d'une année entière, visitant les principales villes des Etats-Unis, parcourant les lacs et les établissements du Canada. Profondément impressionné par l'aspect grandiose et sublime de notre nature d'Amérique, au milieu des tribus indiennes, demi-barbares encore, mais déjà adoucies par la connaissance et la pratique de la vraie religion, il écrivit ce poème—moitié descriptif, moitié dramatique—d'Atala.

NOTE DE L'AUTEUR. — Depuis plus de trente ans, nous avons occupé les quelques loisirs que nous laissaient des devoirs multiples, à étudier la philosophie du beau et l'histoire des arts. Pour mieux jouir de ces études, nous en avons rédigé un résumé dans lequel nous faisons entrer de nombreuses citations de passages qui nous ont particulièrement frappé par leur beauté. A la demande de plusieurs amis, nous commençons aujourd'hui la publication de quelques-unes de ces notes, sous le titre de *Çà et là dans le pays du Beau et des Arts.* Nos lecteurs voudront bien nous excuser si d'ordinaire nous n'indiquons pas les citations qui peuvent se trouver intercalées dans notre texte. Pour le faire, il nous faudrait souvent de longues recherches, car nous avons puisé dans tous les bons ouvrages qui ont traité de l'Esthétique et des Arts.

Sous l'inspiration du moment il y décrit avec un rare bonheur la vie des déserts, les mœurs sauvages, le cours majestueux du Meschacébé (Mississipi), la luxuriante nature des forêts vierges. C'est au milieu de ces tableaux si pittoresques, si poétiques et si pleins de charmes qu'il place ses héros : Chactas, Atala et le P. Aubry.

Chactas, fait prisonnier par une tribu ennemie, est condamné à périr sur le bûcher. Pendant la nuit, Atala, la fille du chef de cette tribu, le délivre et s'enfuit avec lui. Longtemps ils errent au milieu des forêts vierges et sont surpris par un orage terrible. Un vieux missionnaire, le P. Aubry, qui plus tard devra couronner sa vie de dévouement par le martyre, vient à leur secours. Instruit de l'histoire des deux jeunes gens, il parle de les unir ; mais Atala, pour ne point violer le vœu de virginité que sa mère a fait pour elle, s'empoisonne et meurt sous les yeux de Chactas au désespoir.

Ecoutons Chateaubriand lui-même dépeignant la scène touchante des funérailles :

" Vers le soir, nous transportâmes ses précieux restes à une " ouverture de la grotte qui donnait vers le nord. L'ermite les avait " roulés dans une pièce de lin d'Europe, filé par sa mère : c'était le " seul bien qui lui restât de sa patrie, et depuis longtemps il le des- " tinait à son propre tombeau. Atala était couchée sur un gazon de " sensitives des montagnes ; ses pieds, sa tête, ses épaules et une " partie de son sein étaient découverts. On voyait dans ses cheveux " une fleur de magnolia fanée, celle-là même que j'avais déposée " sur le lit de la vierge, pour la rendre féconde. Ses lèvres, comme " un bouton de rose cueilli depuis deux matins, semblaient languir " et sourire. Dans ses joues d'une blancheur éclatante, on distin- " guait quelques veines bleues. Ses beaux yeux étaient fermés, ses " pieds modestes étaient joints, et ses mains d'albâtre pressaient sur " son cœur un crucifix d'ébène ; le scapulaire de ses vœux était passé " à son cou. Elle paraissait enchantée par l'ange de la mélancolie " et par le double sommeil de l'innocence et de la tombe : je n'ai " rien vu de plus céleste. Quiconque eût ignoré que cette jeune " fille avait joui de la lumière, aurait pu la prendre pour la statue " de la virginité endormie."

C'est cette scène pittoresque que Girodet de Roussy Trioson a représentée avec une vérité toute sympathique, dans son tableau qui fait aujourd'hui un des principaux ornements du Musée du Louvre, à Paris.

Anne-Louis Girodet, naquit à Montargis le 5 janvier 1767. Ayant perdu son père de bonne heure, il eut pour tuteur le docteur Trioson, dont plus tard, devenu célèbre, il ajouta le nom au sien par recon-

naissance. C'est ce même beau sentiment qui lui fera entreprendre, pour le lui offrir, son tableau d'*Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès.*

Madame Girodet s'était d'abord opposée à la vocation artistique de son fils. Mais elle finit par le confier à Louis David, lorsque ce grand artiste, ayant examiné les dessins de l'enfant, lui eut dit : " Vous aurez beau faire, Madame, votre fils sera un peintre".

A l'âge de vingt ans, Girodet fut admis à concourir pour le grand prix. Mis hors de concours pour avoir apporté dans sa loge des dessins préparés chez lui, il sut s'y prendre plus adroitement l'année suivante. Il obtint le second prix ; et, au troisième concours, il remportait le grand prix tant convoité. Dès son premier échec, il affecta de porter toujours une grosse canne ; cette canne était creuse et par son moyen il introduisait ses études dans sa loge. Il paraît admis que d'une manière ou d'une autre, la plupart des élèves réussissent à en faire autant ; car, après le jugement, un de ses concurrents, Gérard, son camarade et ami, arrachant cette canne de ses mains, lui dit en riant : " C'est le cheval de Troie !—Oui, répondit Girodet, " mais il fallait s'en emparer pendant que les Grecs y étaient " encore."

Muni du passeport que donne le grand prix, il partit pour Rome. Il passa cinq années entières en Italie, allant de ville en ville étudier les chefs-d'œuvre. Il s'y affranchit complètement de la manière de son maître David, manière que d'ailleurs il n'avait jamais aimée.

De retour à Paris, il ne tarda pas à être entouré de considération et d'honneur.

Ce fut en 1808 que Girodet peignit son chef-d'œuvre : les *Funérailles d'Atala*, que nous avons sous les yeux. Tout ce qui distingue son talent : dessin pur et savant, imagination vive, brillante, poétique, touche gracieuse, séduisante, se trouvent réunis dans ce tableau. Cette scène peu compliquée est touchante par sa simplicité même. Chactas et le père Aubry, tenant le corps d'Atala, vont l'ensevelir sous un rocher, à l'entrée d'une grotte. Au moment où cette belle morte va descendre dans la tombe, un dernier rayon de lumière vient effleurer son doux visage, sa robe blanche et ses deux mains qui tiennent un crucifix. A travers l'ouverture de la grotte, on aperçoit le paysage du désert, et on lit ces mots tirés des poésies de Job et gravés sur le rocher : " *J'ai passé comme la fleur, j'ai séché comme l'herbe des champs.*" La douleur de Chactas, la tristesse résignée du moine, et cette figure endormie d'Atala, pure et blanche comme la cire vierge, cette figure sur laquelle erre encore le sourire effacé

par la mort, tout cela était senti jusqu'au fond de l'âme, exprimé sans art et avec modestie. Dans ce tableau, le coloris même qui, dans les ouvrages de Girodet est généralement la partie faible, est mieux réussi. Aussi, lorsque parut cette peinture, tout le monde en fut ému et la critique n'osa se faire entendre.

Girodet était long et maigre. Il avait la bouche grande, les lèvres épaisses, les pommettes saillantes, mais contrairement à ce que les physionomistes attribuent à ces traits, l'intelligence dominait chez lui. Ses yeux, très enfoncés, étaient pleins de feu et annonçaient une âme passionnée. Sa passion fut l'amour de l'art et de la gloire. D'un caractère noble, indépendant et fier, jamais il n'envia la gloire des autres, il applaudissait au contraire aux triomphes de ses rivaux, les célébrant même en prose et en vers. Sa constitution bilieuse et irritable le poussait quelquefois à la violence, même à la fureur ; mais il était prompt à revenir de ses emportements, car il avait un cœur sensible jusqu'à l'excès.

Devenu riche par la mort de son tuteur, qui lui avait légué sa fortune, Girodet eut l'idée de se bâtir une maison et d'être son propre architecte. Mal lui en prit; car, avec l'originalité de son humeur, il fut bientôt brouillé avec tous ses ouvriers, qu'il mit à la porte et ne voulut plus revoir. Il n'avait réussi qu'à créer une habitation logeable pour personne autre que lui, et cela à grands frais.

C'est là que vêtu d'un vieux costume tout déchiré, qui lui donnait l'air d'un sauvage, il s'enfermait pour travailler. Dans le mystère de la solitude et du silence, il étudiait et peignait ses tableaux avec un soin infini, n'ouvrant son atelier à personne, pas même à ses amis les plus intimes, tant qu'une peinture n'était pas terminée.

Collectionneur passionné et original, il lui arrivait d'aller réveiller un marchand au milieu de la nuit, dans la crainte de manquer l'acquisition d'un objet qu'il avait vu la veille. Sa maison fut bientôt remplie de palettes et de pinceaux en bois précieux, d'armes antiques et de vases de Chine, de meubles des XVe et XVIe siècles ; et dans les tiroirs, s'entassaient des oiseaux empaillés et des cachemires. Dans la crainte de quelque accident, il avait proscrit le balais du milieu de son trésor ; il se laissait tranquillement dévorer par la poussière et envahir par les toiles d'araignées.

Où l'ingratitude ne va-t-elle pas se nicher ! Les mites, qui pourtant devaient se trouver heureuses de ce système, ne se chargèrent pas moins de dégoûter Girodet de son goût pour les étoffes et l'histoire naturelle. Un matin qu'après un long oubli, il ouvrait ses tiroirs pour admirer ses trésors, l'air, à sa grande surprise, fit pren-

dre la volée à tous ses oiseaux réduits en poussière, et en place de ses châles précieux il ne trouva que de la dentelle travaillée sans soin et sans art.

Par contraste, sans doute, avec son costume d'intérieur, Girodet, lorsqu'il sortait dans le monde, affectait une toilette recherchée et se parfumait d'odeurs.

Avec de semblables habitudes, cet original pouvait passer pour avare auprès de ceux qui ne le connaissaient pas intimement ; il était pourtant, tout au contraire, d'une noble générosité. C'est ainsi qu'un jour, un de ses fermiers étant venu à Paris lui exposer l'état de gêne extrême où l'avait réduit la grêle, qui avait détruit ses moissons, et solliciter un délai pour le paiement des rentes, le peintre, après avoir écouté son récit, entra dans son cabinet et en sortit apportant au pauvre homme vingt mille francs, qu'il le força d'accepter.

Girodet était ordinairement à l'ouvrage la journée tout entière, et quand venait le soir, il se faisait apporter des lumières et peignait fréquemment jusqu'à deux heures du matin. Il lui arrivait même souvent de consacrer les quelques heures qu'il aurait dû donner au repos, à composer des poèmes ou des imitations d'auteurs grecs ou latins, qui ne sont pas sans mérite et ont été édités avec luxe après sa mort. Un semblable labeur, joint à une tension perpétuelle de l'esprit, devait vite miner sa santé ; mais telle était son ambition que, malgré l'avis des médecins, il fut impossible de lui faire abandonner ce genre de vie insensé. Girodet finit par contracter une maladie qui l'emporta au bout de quinze jours. Il mourut le 12 décembre 1824. Plus de six mille personnes se pressaient à ses funérailles. On y remarquait les plus illustres personnages du temps. Au premier rang, Chateaubriand, qui lui avait inspiré son chef-d'œuvre, avec Gérard, pâle et abattu, et Gros qui pleurait comme un enfant. Arrivé sur le bord de la fosse, ce dernier fit à son ami des adieux touchants entrecoupés de sanglots, qui émurent profondément tous les assistants.

Pour reproduire ce tableau, nous nous sommes servi d'une *épreuve avant la lettre* de la belle gravure de J. B. Raphaël Urbain Massard, contemporain de Girodet, sur lequel nous aurons occasion de revenir.

ALPHONSE LECLAIRE.

LA MONNAIE CANADIENNE

SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

(Suite et fin.)

Un mémoire du 12 avril 1712 signé L. A. de Bourbon et Le Maréchal d'Estrées, nous fait connaître des détails intéressants sur ces premières émissions de monnaie de carte. Nous en avons extrait le passage suivant :

" Cette monnoye fut faite sur des cartes à jouer coupées de différentes façons suivant la différente valeur qu'on leur donne. La valeur estoit écrite de chaque côté, de la main du commis du trésorier, et toutes les cartes estoient signées par le gouverneur général, par l'intendant et par le commis du trésorier ; on y frappoit les armes du Roy et celles du gouverneur-général et de l'intendant ; on faisoit des procès-verbaux de la fabrication de ces cartes et en mesme temps, le gouverneur général et l'intendant rendoient une ordonnance pour leur donner cours dans le pays. On a continué d'en user de mesme à chaque fabrication de nouvelles cartes ; on les donnoit au commis du trésorier pour luy tenir lieu des fonds qui auroient deü luy estre remis de France, et il en donnoit son récépissé.

" On faisoit chaque année précisément pour la mesme somme qui devoit arriver de France par le vaisseau du Roy, et à l'arrivée du vaisseau, l'intendant faisoit retirer exactement toute la monnoye qui avoit esté faite au moyen des fonds qu'il recevoit et de lettres de change qu'il faisoit tirer sur les trésoriers généraux de la Marine pour la facilité du commerce. Toutes les cartes qu'on retiroit estoient rapportées par le commis du trésorier au gouverneur général, à l'intendant et au controlleur de la Marine, lesquels après les avoir comptées et examinées, les faisoient brusler en leur présence et en dressoient un procès verbal pour la décharge du commis du trésorier à qui elles avoient esté données pour les fonds. Le même ordre s'observe encore aujourd'huy pour les cartes qui sont bruslées" (1).

(1) Conseil de Marine. Mémoire sur la monnoye de Carte et historique de ce qui s'est passé à ce sujet. 12 avril 1717.

La lettre de l'intendant de Meulles relève seulement trois valeurs : 4 livres, 40 sols et 15 sous. Des émissions subséquentes livrèrent à la circulation des cartes de 32 livres et de 16 livres. L'*Histoire de l'Hôtel-Dieu* les mentionne, et l'abbé Ferland à la suite.

Sauf la valeur et la dimension de ces cartes, écrit Zay dans son *Histoire monétaire des colonies françaises* (1), on n'en connaît pas les dispositions." George Hériot, maître de poste à Québec, dans ses *Voyages au Canada* en 1805, cité par Alfred Sandham dans son ouvrage sur les monnaies et médailles de la Puissance du Canada, (2), dit que chaque carte portait l'empreinte des armes de France (sur de la cire à cacheter), sa valeur nominale et les signatures du trésorier, du gouverneur général et de l'intendant. On conçoit difficilement que l'on puisse apposer autant de signatures et d'inscriptions sur la quatrième partie d'une carte à jouer. Zay semble croire que les cartes de de Meulles ne portaient que l'empreinte dans la cire à cacheter d'une fleur de lis couronnée, leur valeur et les signatures du commis du trésorier et de l'intendant.

M. de Champigny, successeur de M. de Meulles à l'intendance de la colonie, marcha sur les brisées de son prédécesseur. Le 10 mai 1691, il écrivait au ministre la lettre suivante :

"...Nous n'avons pas laissé que d'estre obligez de faire cette " année une nouvelle monnoye de cartes pour satisfaire à toutes " les dépenses, une partie de nos fonds n'étans pas arrivez l'année " dernière, et nous avons fait rembourser la monnoye de carte faite " en 1690. Il est bien nécessaire, Monseigneur, de se servir de " quelque autre expédient pour avoir des fonds en ce pays qui " puissent suffire pour faire les dépenses des cinq ou six premiers " mois de l'année suivante. Si vous voulez donner un ordre pour " faire payer en France à deux ou trois mois de veüe les lettres de " change que l'on feroit tirer icy par le commis de M. de Lubert " au départ des derniers vaisseaux, on pourra trouver à emprunter " de nos marchands jusqu'à cinquante mil écus en argent comptant. " Nous vous prions, Monseigneur, d'y vouloir penser et de considé- " rer le tort que cela fait aux troupes qui achètent beaucoup plus " cher en monnoye de cartes qu'elles ne feroient en argent comp- " tant et encore ont-elles bien de la peine à trouver le nécessaire."

(1) *Histoire monétaire des colonies françaises* d'après les documents officiels, avec 278 figures par E. Zay, membre de la Société française de numismatique. Paris, 1892, p. 119.

(2) The Coins, Medals and Tokens of the Dominion of Canada. Montreal, 1869.

Le 20 octobre 1699, le même écrivait encore dans le même sens: " Les provisions que j'ay été obligé de faire tous les ans, l'envoy " de France d'une bonne partie de la solde en farines ou lards qui " n'ont été convertis en leur paye que longtems après, les dépenses " faites au delà des fonds chaque année, principalement celle de " 39,033 l. 6 s. 1 d. en 1693 avec le manque de fonds causé par les " pertes à la mer en 1690, 1691 et 1692, ont été la cause de la " fabrique de la monnoye de cartes, n'ayant pas d'autres fonds pour " toutes ces dépenses et pour le remplacement de ces pertes, je ne " croy pas qu'il y ait lieu, Monseigneur, à me blâmer de m'être " servy de ce moyen, étant absolument impossible d'en user autre- " ment jusqu'à ce qu'il eut plu au Roy d'ordonner des fonds au " moins pour toutes les dépenses excédentes et les pertes."

***

La nouveauté du système inauguré par de Meulles prit d'abord par surprise tout le monde du commerce. Les marchands ne voulurent accepter ces petits carrés de carton, que lorsqu'il fut bien constaté qu'ils seraient convertis en lettre de change payables par le trésor royal. A dater de ce moment, la monnaie de cartes eut autant de valeur que l'argent dur, et c'était à qui en aurait.

Nous avons vu qu'à l'origine du système, on ne se servait que de sections de cartes ou coupures. Plus tard l'on eut recours à des cartes spéciales, de forme et de dimension variables. On trouve une description de ces dernières dans une délibération prise le 1er octobre 1711 par MM. de Vaudreuil, gouverneur ; Raudot, intendant ; et de Monseignat, contrôleur de la marine. Ce document ne parle que des cartes de 100 livres et de 50 livres.

L'écriture des cartes de 100ll en travers, sur des cartes noires entières,

Et l'écriture des cartes de 50ll de haut en bas, sur des cartes rouges entières.

Les empreintes des poinçons à chacun des coins, savoir :

1° Celui où il y a une fleur de lys sur un piédestal avec un cordon de petites fleurs de lys autour, en haut au costé droit.

2° La mesme empreinte au bas, au costé gauche.

3° Celui de M. de Vaudreuil, représenté par trois écussons fascés deux en chef et un en pointe, surmonté d'une couronne de marquis avec un cordon autour, au bas, au costé droit.

4° Et celui de l'intendant représenté par un croissant surmonté d'un épi de blé couronné de quatre étoiles avec deux potences au cordon, en haut, au costé gauche.

Ces cartes portaient en haut la signature du commis du trésorier, au centre la valeur nominale et l'année d'émission et au bas sur la même ligne, les siguatures du gouverneur et de l'intendant.

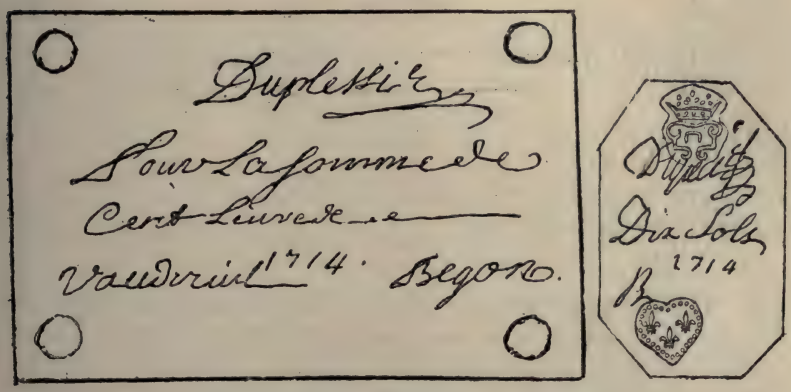

FAC-SIMILÉ DE MONNAIES DE CARTES.

Les successeurs de M. de Champigny, de Beauharnais et les deux Raudot, eurent également recours à la monnaie de carte, ayant toujours le soin de retirer celle qui avait été faite jusqu'à l'arrivée du vaisseau porteur des fonds de l'année. Mais il arriva que le roi, ayant cessé d'envoyer du numéraire, la monnaie de carte ne fut plus retirée du commerce, et la quantité devint si considérable que les marchands commencèrent à craindre pour le remboursement des lettres de change. Leurs prévisions devaient malheureusement se réaliser.

LETTRE DE CHANGE (1).

Acompte des dépenses générales

Pour 3910lb. A Québec le 1er octobre 1758.

Troisième
Exercice 1758
N° 32

MONSIEUR, au vingt deux septembre mil sept cent soixante, il vous plaira payer par cette troisième de Change, ma première ou

(1) M. Tessier nous a montré une autre lettre de change émise le 11 octobre 1759 à Montréal par La Rochette, pour un montant de 3498 livres. Elle est adressée à Monsieur de Vaudesie, rue St-Honoré, à Paris.

seconde ne l'étant, à l'ordre de M. Metivier la somme de trois mille neuf cent dix livres, valeur reçûe en acquits. De laquelle somme je vous rendrai compte sur les dépenses de la Marine de cette Colonie. Je suis

Monsieur

Vu par nous Intendant de la nouvelle France
BIGOT

Votre très humble et très obéissant serviteur
IMBREZ

A Monsieur
Monsieur Perichon
Trésorier général des Colonies
rue Neuve St-Eustache
A Paris

En 1714, ils furent obligés de payer un gros escompte pour faire accepter leurs lettres de change, bien qu'elles fussent garanties par le trésorier colonial. La gêne commerciale fut le résultat de ce discrédit, et plutôt que de tout perdre, les négociants consentirent à perdre la moitié des sommes qu'ils avaient en main ; du coup ils abandonnaient 800,000 livres, car la circulation de la monnaie de carte avait atteint le chiffre énorme de seize-cent mille livres. Le roi agréa cet arrangement, mais au lieu de faire le remboursement d'un seul coup, il résolut de payer en cinq ans au moyen d'un fonds annuel de 160,000 livres absorbant pour 320,000 livres de monnaie de carte.

Les guerres malheureuses de la fin du règne de Louis XIV empêchèrent la réalisation de cette promesse ; 1714 et 1715 s'écoulèrent sans qu'il y eût de remise. Il fallut donc pour payer les dépenses de ces deux années, conserver une partie de la monnaie de carte qui aurait dû être brûlée. La position faite au commerce devenait insoutenable. Le roi résolut de supprimer la monnaie de carte, tout en promettant de rembourser les porteurs de lettres de change à raison de 160,000 livres par année. Il s'engageait en outre à envoyer des fonds à l'avance, comme cela se pratiquait avant l'introduction de la monnaie de carte. Le décret d'abolition en fixait la date à l'automne de 1718, après le départ du dernier vaisseau pour la France.

L'avis du Conseil de la Marine fut adopté par le roi. Il comportait :

1° Qu'il ne sera plus fait de monnaie de carte en Canada que pour les dépenses de cette année courante (1717) seulement, et que pour éteindre entièrement toute cette monnaie, S. M. en remboursera

chaque année pour 160 m. liv. dont il sera tiré des lettres de change sur le trésorier général de la Marine en la manière expliquée ci-dessus, lesquelles seront exactement acquittées à leurs échéances ;

2° Que jusqu'à l'entière extinction de cette monnaie, elle n'aura plus cours dans le pays que pour la moitié de la valeur qu'elle a actuellement, et que le commis du trésorier la recevra sur ce même pied pour les lettres de change qu'il fournira ;

3° Pour abolir la monnaie imaginaire du pays, il sera ordonné par la même Déclaration que les Espèces de France qui ont cours dans les colonies sur le pied du tiers en sus de leur valeur, n'y auront plus cours que pour la même valeur qu'elles ont en France, et que toutes les stipulations, contrats, billets, achats et paiements s'y feront sur le pied de la valeur des espèces suivant le cours qu'elles ont en France.

Le Conseil supérieur de Québec ayant jugé à propos de surseoir à l'exécution du décret de 1717, le roi revint à la charge par un nouvel édit, du 12 juillet 1718, prorogeant jusqu'à l'automne de 1719 le cours de la monnaie de carte en Canada. MM. de Vaudreuil et Begon lancèrent une proclamation en conséquence, le 1er novembre de la même année. Après le départ des vaisseaux, cet automne-là, l'on fit une hécatombe de ces cartons, dont la valeur collective s'élevait au chiffre de 1,293,750 livres, ou environ $69,000 de notre monnaie.

La disparition de la monnaie de carte n'aurait laissé que peu de regrets dans la colonie, si la mère-patrie eût fourni aux Canadiens tout le numéraire dont ils avaient besoin. Mais, comme tel ne fut pas le cas, l'on s'aperçut bientôt que l'ancien système avait du bon, et l'on se prit à le désirer. " Nous ne laissons pas de regretter la monnaie de carte, écrivait la Mère Juchereau de Sainte-Ignace, car il sort tous les ans du Canada plus d'argent que le roi n'y en envoie, et nous retombons dans la peine que nous avons eue autrefois par la rareté des espèces ; les lettres d'échange ne sont guère mieux payées, et les commerçants de ce pays, après avoir perdu la moitié de leur bien sur les cartes, ont presque perdu le reste par les billets de monnaie ou de banque, qui ont ruiné tant de familles et appauvri tout le royaume" (1).

(1) *Histoire de l'Hôtel-Dieu.* La Mère Juchereau fait évidemment allusion à la banque fondée par l'Ecossais John Law, dont les débuts furent si brillants et la fin si triste. Serait-il raisonnable de croire que les billets de cette banque eurent cours dans la colonie du Canada, et si ce fut leur dépréciation, qui

***

La monnaie de carte devint plus populaire après qu'avant son abolition. Nos ancêtres la redemandèrent avec de vives instances, et l'on y revint bientôt avec les mêmes multiples et les mêmes divisions. On la trouvait si commode, qu'on n'en voulut point d'autre pendant plusieurs années. En 1722, la Compagnie des Indes fit transporter à Québec pour 20,000 livres en espèces de cuivre fabriquées expressément pour les colonies. Le public n'en voulut pas " parce qu'on n'est point dans l'usage en ce païs cy de recevoir ny faire des payements en monnoye de cuivre ; qu'elle a été trouvée incommode par son poids, beaucoup au dessus de sa valleur intrinsèque et parce qu'elle n'a point de cours hors de la colonie. Nous voyons sur cela tant d'oppositions et si peu d'espérance de les surmonter, que nous croyons qu'il ne conviendrait pas de rien tenter au delà de ce que nous avons fait " (1).

Le montant juste de cet envoi était de 20,025 livres en pièces de 9 deniers. 8,180 pièces, faisant la somme de 306 livres 15 sols, furent jetées dans le public. Le reste, s'élevant à 19,718 livres 5 sous, demeuré dans les bureaux de la Compagnie des Indes, fut retourné, le 26 septembre 1726, à la direction de la Compagnie à La Rochelle.

En 1728, les marchands de la colonie présentèrent au gouverneur une requête à l'effet d'obtenir une nouvelle émission de monnaie de carte. Le roi obtempéra de bonne grâce à cette demande que légitimaient les besoins du commerce tant intérieur qu'extérieur, et le 2 mars 1729, il prescrivit la fabrication pour la somme de 400,000 livres de monnaie de 24, 12, 6 et 3 livres ; d'une livre 10 sols ; de 15 sols et de 7 sous 6 deniers, "lesquelles seront empreintes des armes de Sa Majesté et écrites et signées par le contrôleur de la marine de Québec. Les cartes de 24, 12, 6 et 3 livres seront signées aussi par le gouverneur lieutenant général et l'intendant ou commissaire ordonnateur."

En 1733, un nouvel édit royal ordonne la fabrication de 200,000 livres en cartes de 24, 12, 6 et 3 livres ; de 30, 15 et 7 sols 6 deniers.

En 1735, une autre ordonnance de même nature en faveur des Louisianais.

eut l'effet d'achever la ruine des marchands de Québec et de Montréal ! Le langage de la mère Juchereau, pris au pied de la lettre, le laisserait supposer.

(1) Lettre de MM. de Vaudreuil, gouverneur, et Begon, intendant, le 14 octobre 1723.

En 1741, M. de Beauharnais, forcé d'avouer au ministre qu'il avait fait émettre sans ordre 60,000 livres de cartes, reçut l'année suivante une ordonnance du roi prescrivant une nouvelle émission de 120,000 livres. En 1749, ordonnance du roi pour une augmentation de 280,000 livres de la même monnaie.

Lorsque la somme de monnaie de carte ne suffisait pas pour les besoins de la colonie, l'intendant signait des ordonnances de paiement en la forme suivante:

COLONIES 1759 (1)

96 lbs

DÉPENSES GÉNÉRALES.

N° 116816

Il sera tenu compte par le Roi au mois d'octobre prochain de la somme de Quatre-vingt-seize livres..... valeur en la soûmission du Trésorier, restée au bureau du contrôle.

A Montréal, le p^er^ X^bre^ 1759.

BIGOT.

Les moindres de ces ordonnances étaient de vingt sous et les plus élevées de cent livres. Ces ordonnances ainsi que les billets de carte étaient convertis en lettres de change que l'on envoyait en France avec les derniers vaisseaux. Le trésorier général des colonies les acquittait.

(1) D'après un original conservé au musée numismatique de M. C. Tessier, N.P.

A partir du 15 octobre 1759 les lettres de change demeurèrent impayées. D'où il résulta que le papier-monnaie canadien ne valut plus rien.

Enfin, le 29 juin 1764, le Conseil d'Etat décréta l'abolition et la liquidation définitive de la monnaie de carte. Le système avait duré quatre-vingt ans. (De 1685 à 1764).

En résumé, les valeurs émises aux différentes époques sont de 7 sols 6 deniers ; 10 et 15 sols ; 1 livre 10 sols ou 30 sols ; 2, 3, 4, 6, 12, 24, 32, 50 et 100 livres, différenciées par la forme et la dimension des cartes et par la couleur rouge ou noire des figures. Il n'y eut pas de cartes au-dessous de 7 sols 6 deniers, comme l'avance à tort Raynal, cité par Garneau.

***

APPENDICE.

Les cartes fabriquées du temps de l'intendant de Meulles sont absolument introuvables. Celles qui se rencontrent aujourd'hui sont toutes postérieures à 1713.

A Paris, il y en a trois dépôts : 1° aux Archives de la marine ; 2° à la Bibliothèque nationale ; 3° aux Archives nationales. Voici la description qu'en donne Zay dans son livre :

ARCHIVES DE LA MARINE.

Emission de 1714.

CENT LIVRES.	Carte entière, $2\frac{1}{4} \times 3\frac{5}{12}$ pouces, l'écriture dans le sens large de la carte.
CINQUANTE LIVRES.	Carte entière, l'écriture dans le sens étroit.
QUARANTE LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.
VINGT LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens étroit.
DOUZE LIVRES.	Coupure de carte, $2\frac{1}{4}$ pouces carrés.
SIX LIVRES.	Coupure $1\frac{3}{4} \times 2\frac{1}{4}$ pouces, angles coupés, écriture en sens étroit.
QUATRE LIVRES.	Coupure, $1\frac{7}{12} \times 2$ pouces, écriture en sens étroit.
DEUX LIVRES.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 2$ pouces, écriture en sens étroit.

VINGT SOLS.	Coupure, $1\frac{5}{12} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens large.
QUINZE SOLS.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens étroit.
DIX SOLS.	Coupure, $1\frac{1}{4} \times 1\frac{3}{4}$ pouces, écriture en sens étroit.

Les cartes de douze à cent livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Vandreuil* et *Begon.*

Celles de 6 livres, 4 livres et 2 livres sont signées en haut *Duplessis* et au bas *Begon.*

Celles d'une livre, 15 sols et 10 sols sont signées en haut *Duplessis* et au bas d'un *B.*

Elles sont toutes timbrées d'un poinçon à sec rond de $2\frac{1}{2}$ lignes (entièrement effacé). Celles de 100 et 50 livres aux quatre angles ; celles de 40 et 20 livres, au centre des quatre côtés ; celles des 12, 6 et 4 livres, un timbre en haut et deux au bas ; celles de 2 livres, un timbre en haut ; celles de 20, 15 et 10 sols, un timbre en haut et en bas.

Les poinçons des cartes *entières* représentaient en haut, à droite, une fleur de lis sur un piédestal dans un cordon de petites fleurs de lis ; la même empreinte au bas, a gauche. Sur la même ligne, les armes de M. de Vaudreuil, et en haut, à gauche les armes de M. Begon : d'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux roses et en pointe d'un lion du même.

La coupure de dix sols n'appartient pas à la série qui précède ; elle porte la même date, mais est d'une autre émission. Elle se distingue par le timbre d'en haut, un V antique sommé d'une couronne de marquis ; celui d'en bas, trois fleurs de lis dans un cœur et le libellé *dix sols* au lieu de *pour la somme de dix sols.*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.

Emission de 1729.

VINGT-QUATRE LIVRES.	Carte entière, écriture en sens large.
DOUZE LIVRES.	Carte entière, angles coupés, écriture en sens large.
SIX LIVRES.	Coupure en carré.
TROIS LIVRES.	Coupure en carré, angles coupès.
TRENTE SOLS.	Coupure, écriture en sens étroit.
QUINZE SOLS.	Coupure, angles coupés, écriture en sens large.
SEPT SOLS SIX DENIERS.	Coupure, écriture en sens étroit.

Ces cartes sont à peu près de même dimension que les précédentes. Elles sont frappées de deux timbres humides, aux armes de France, les unes couronnées, et les autres entourées de lauriers. Elles sont toutes signées en haut *Varin;* celles de 24, 12, 6 et 3 livres portent en outre les signatures de *Beauharnois* et *Hocquart*, et celles de 30 sols, 15 sols et 7 sols 6 deniers, un *B* et le paraphe de Hocquart.

ARCHIVES NATIONALES.

Emission de 1749.

SEPT SOLS SIX DENIERS. Coupure de $1\frac{1}{4} \times 2\frac{1}{4}$ pouces, écriture en sens étroit, frappée de deux timbres secs ovales aux armes de France et Navarre, signée en haut *Varin* et au bas *H.* et *B.*

Emission de 1757.

QUINZE SOLS. Coupure de $1\frac{3}{4} \times 2$ pouces, angles coupés, écriture en sens large, mêmes timbres que la précédente, signée en haut *Devillers* et au bas *V.* et *B.*

***

L'Université-Laval possède trois cartes, dont les valeurs sont respectivement avec la date: 12 livres — 1733; 30 sols — 1738 et 24 livres — 1742.

Les signatures sont *Varin, Beauharnois* et *Hocquart* sur les deux premières, et Varin, B. et H. sur celle de 30 sols.

Sur chacune des trois sont frappés en simple gaufrage les deux écussons elliptiques de France et de Navarre. Les deux écussons sont placés: France à droite, Navarre à gauche, et séparés l'un de l'autre par environ un huitième de pouce.

L'échantillon de 24 livres a trois pouces et quart sur deux et quart; les quatre coins sont rognés.

L'échantillon de 12 livres a les mêmes dimensions, avec les deux seuls coins de droite rognés.

Celui de 30 sols a deux pouces et quart sur un pouce et cinq-huitièmes; il a la forme rectangulaire. (1)

(1) Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Rhéaume, du Séminaire de Québec, ces détails sur les cartes du musée numismatique de l'Université-Laval.

***

M. Tessier possède six cartes bien conservées, émises de 1730 à 1749. En voici la description sommaire.

Carte de 1730. Entière, angles coupés et frappée de timbres secs, aux armes de France, l'un surmonté d'une couronne, et l'autre entouré de lauriers ; signée en haut *Varin*, et au bas *Beauharnois* et *Hocquart*.

Carte de 1733. Mêmes signatures ; frappée de deux timbres secs, dont l'un représente trois fleurs de lis dans un cercle.

Cartes de 1734, 1735 et 1742. Mêmes signatures et mêmes timbres.

Carte de 1749. Mêmes timbres ; signée en haut *Meury*, et au bas *La Jonquière* et *Bigot*.

Quatre portent le libellé *vingt-quatre livres ;* et les autres, *douze livres*.

Nous avons lieu de croire que la collection de M. Tessier est la plus belle qui existe en Canada.

N. E. DIONNE,

Bibliothécaire de la Législature de Québec.

LA POMME DE TERRE

IL y a, dans tous les pays civilisés, un produit du sol qui est aussi populaire que le blé et plus abondant—c'est la pomme de terre. Voilà un peu plus de cent ans qu'on l'apprécie à sa juste valeur en Europe, mais ceux qui l'y ont transportée et mise en usage pour la nourriture de l'homme s'en servaient depuis longtemps déjà. Les Acadiens, par exemple, qui la firent connaître à la France, l'exploitaient en grand dans leur pays. Les navigateurs anglais l'avaient introduite chez eux. Permettez-moi de vous raconter son histoire sans marcher trop vite, car je m'embrouillerais si vous me pressiez, et je tiens à être clair. Nous allons reprendre les choses de loin, sans nous perdre "dans les patates."

***

Les Espagnols avaient trouvé la bonne racine en question à Quito, où est située aujoud'hui, la capitale de la république d'Ecuador, sous l'équateur, côté du Pacifique. Dans la *Cronica de Peru*, publiée à Séville en 1553, elle est désignée sous les noms de *battata* et *papa;* l'auteur est Pedro Cieça; je regrette de ne pas avoir son texte sous les yeux, mais

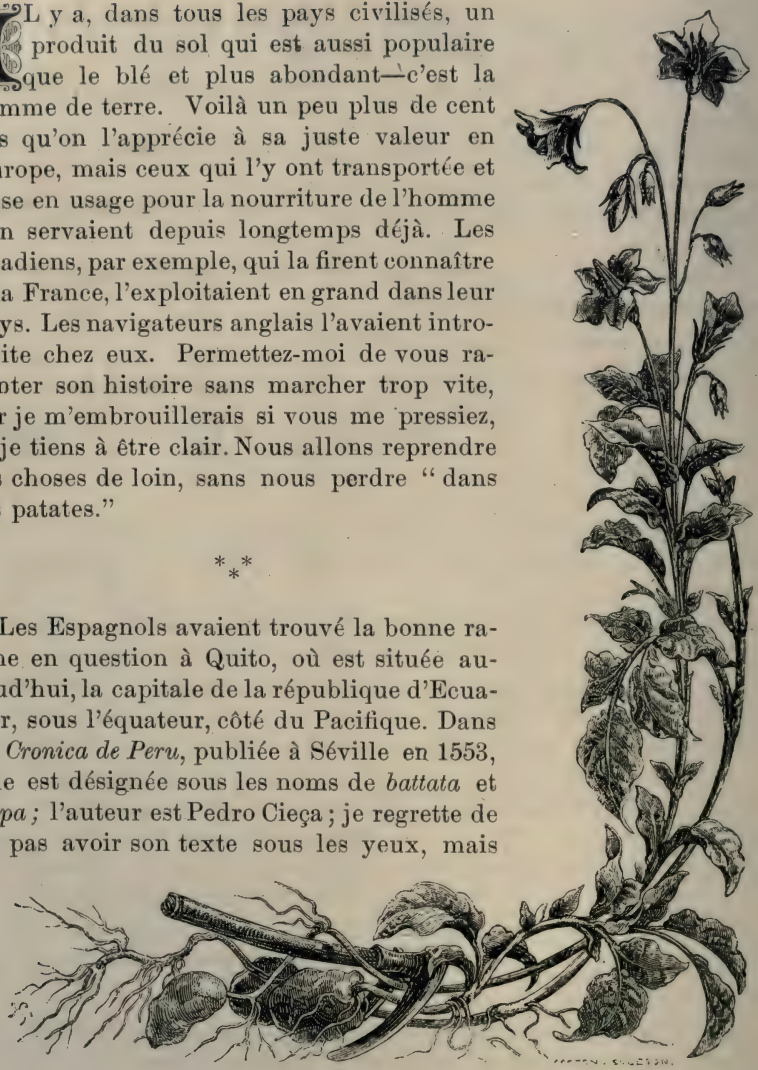

j'en ai un autre qui est pour ainsi dire de la même date.

André Thevet était savant, curieux de tout, voyageur comme le furent plus tard les Canadiens, philosophant sur un clou de girofle ou sur le bec d'un oiseau, expliquant ce que personne ne comprenait, enfin publiant des livres pour l'édification de ses semblables. Sa réputation était grande, surtout à Paris.

Il vint au monde une dizaine d'années après la découverte de l'Amérique. Par goût autant que par devoir, il forma partie de l'expédition qui se rendit au Brésil en 1555. Vous imaginez bien que ce grand chercheur de "singularités," comme il s'exprime, ne manque jamais l'occasion de décrire ce qu'il voit pour la première fois. Il nous dit donc en son vieux style ce que mangent et boivent les indigènes du Brésil :

"Nos Sauvages font mention d'un Grand-Seigneur et le nomment en leur langue, *Toupan*, qui leur a enseigné à planter leurs grosses racines qu'ils nomment *hetich*. Ils tiennent de leurs pères que, avant la connaissance de ces racines, ils ne vivaient que d'herbe, comme bêtes, et de racines sauvages. S'adressant à une jeune fille, il lui donna des racines nommées *hetich*, étant semblables aux naveaux limousins, lui enseignant qu'elle les mît en morceaux, et puis les plantât en terre, ce qu'elle fit ; et depuis ont ainsi de père en fils toujours continué, ce qui leur a bien succédé, tellement qu'à présent ils en ont si grande abondance qu'ils ne mangent guère autre chose. Et leur est cela commun ainsi que le pain à nous. D'icelle racine s'en trouve deux espèces de même grosseur. La première en cuisant devient jaune comme un coing, l'autre blanchâtre. Et ces deux espèces ont la feuille semblable à la manne, et ne portent jamais graine, pourquoi les Sauvages replantent la même racine coupée par rouelles, comme l'on fait les raves par deçà que l'on met en salade, et ainsi replantées multiplient abondamment. Et pour ce qu'elle est inconnue à nos médecins et arboristes de par deça, il m'a semblé bon vous la représenter selon son naturel."

Saluons la pomme de terre ! Thevet n'a pas dû se douter qu'un jour, longtemps après lui, les Français la traiteraient à l'égale du pain—après l'avoir repoussée et calomniée d'importance, en niant toutes ses vertus.

* * *

Humboldt dit que cette plante était cultivée par les Sauvages sur toute la côte du Chili et du Pérou en remontant jusqu'à l'isthme de Panama, mais que le Mexique en était dépourvu. Sur les rivages orientaux des deux Amériques nous l'avons trouvée au Brésil et à la Virginie, sans compter les Bermudes.

Les auteurs affirment que l'Italien Jérôme Cardan, né en 1501, introduisit ce genre de végétaux en Espagne, d'où il se répandit en Belgique et en Italie.

Sir John Hawkins, dans ses voyages de 1562-1564 aux Antilles, en recueillit des spécimens qu'il apporta en Angleterre, mais on croit que c'était spécialement la patate ou racine douce.

Sir Walter Raleigh, né en 1552, décapité en 1618, avait découvert, en 1584, la contrée qu'il nomma Virginie, en l'honneur de la reine Elisabeth. Il en rapporta des pommes de terre, sans néanmoins parvenir à les faire cultiver dans sa patrie, sauf que certains seigneurs, adonnés à l'élevage, appliquèrent le nouveau produit pour la nourriture des cochons. Vers la même date on s'en servait en Italie, pareillement pour engraisser les animaux.

En France, les hommes n'acceptaient pas cet aliment, l'opinion générale étant qu'il donnait la lèpre. En Angleterre la répugnance se fondait sur l'aspect de la tige et de la fleur de cette solanée qui ressemble beaucoup à la *deadly nightshade*, ou belladone, aussi de la famille des solanées, mais vénéneuse.

Nombre de personnes encore aujourd'hui croient que les tomates engendrent le cancer.

Un légat du pape donna des échantillons de la plante américaine à lord Waldheim qui les passa à Charles de l'Ecluse, lequel les fit connaître dans le monde savant, vers l'année 1588. Il n'en résulta rien de remarquable. Plusieurs écrivains sont convaincus que les principaux pays de l'Europe utilisaient la pomme de terre avant l'année 1600, mais pas en grand comme aujourd'hui. L'herbier de Gérard, publié en 1597, donne la description du *Papus orbiculatus* accompagnée d'une assez bonne gravure. Il s'occupe également de la *Battata Virginiana*.

***

Originairement, il y avait des pommes de terre rondes, oblongues et en forme de courges, comme aussi des blanches, des roses et des bleuâtres, mais on les distinguait facilement les unes des autres, tandis que maintenant, la culture a créé plus de sept cents variétés d'où il résulte une confusion sous laquelle disparaissent les types primitifs.

A ce propos, je ne suis pas d'accord avec les personnes qui désignent sous le nom de "pommes de terre" la patate, par exemple, car cette dernière est bien différente de la grande espèce et doit porter un nom spécial. Je n'approuve pas non plus les Canadiens et autres de qualifier du mot "patate" ce qui n'est pas une patate,

mais bel et bien la pomme de terre. Nous verrons cela un peu plus loin. Je pense que mes compatriotes ont tout simplement adopté le terme le plus court, sans s'inquiéter si cette fenêtre est une porte ou une clôture. Il faut bien dire quelque chose pour les excuser!

***

Aux environs de l'année 1600, il y avait en Europe une connaissance assez répandue de ce genre de morelle, comme on l'appelait, mais c'est tout au plus si de hardis savants avaient osé en goûter quelque peu. Un moment, la science jeta les yeux sur ces tubercules, puis elle les repoussa avec mépris, les condamna, n'en voulut plus entendre parler. On leur attribuait des propriétés nuisibles. Cela n'était fait que pour les Sauvages!

Le poivre, le sucre, le chocolat, le thé, la moutarde, la cannelle, le tabac, ne furent pas mieux reçus, vers le même temps. Les "Indes Amériques" passaient pour être la source de productions infernales auxquelles des Chrétiens ne devaient pas toucher. Cette opinion allait de pair avec celle qui condamnait l'usage des fourchettes de table—attendu que la nature nous a munis de dix doigts fort adroitement agencés pour vider les plats. Madame de Sévigné se moquait du café et disait qu'il passerait comme tous les caprices de la mode. Je suppose que le premier homme qui mangea de la farine de blé ou qui inventa une simple porte de cour, fut ridiculisé d'importance. Par contre, on a toujours applaudi ceux qui imaginaient des engins de destruction.

"Les Irlandais, dit Larousse, paraissent avoir été les premiers en Europe à faire servir la pomme de terre à l'alimentation de l'homme."

***

Le frère Sagard, qui était en mer pour se rendre au Canada, en 1623, raconte que le capitaine d'un navire anglais avec lequel ils eurent quelques rapports, leur fit cadeau "d'un baril de patates: ce sont certaines racines des Indes, en forme de gros naveaux, rouges et jaunes, mais d'un goût beaucoup plus excellent que toute autre racine que nous ayons en Europe."

Ceci montrerait que les Anglais ne dédaignaient pas la pomme de terre et qu'ils la prenaient dans leurs colonies, telles que la Virginie, les Bermudes, etc. Quant au Canada, il ne renfermait, en fait de population blanche, que vingt ou trente employés de la compagnie qui traitait des pelleteries avec les Algonquins et les Hurons.

Cavelier de La Salle descendit le Mississipi en 1682 et s'en retourna aux Illinois au milieu de grandes privations, car dit le Père Zénobe Membré, qui l'accompagnait, ils n'avaient plus d'autres vivres que des " pommes de terre et des crocodiles." Je me demande si c'est la vraie pomme de terre qui figure ici ou le topinambour, car ce dernier est originaire du Brésil et du Canada ; il a à peu près la saveur de l'artichaut.

***

Les Acadiens commencent, comme peuple, vers 1636 et, sans être tout d'abord marins, ils eurent bientôt un commerce avec les Anglais établis sur les côtes de l'océan, depuis le Maine jusqu'à la Virginie. A défaut de preuve, je n'ose dire qu'ils reçurent la pomme de terre de leurs voisins, dès les premières années, mais notons que l'agriculture était très en honneur à Port-Royal et à la Hêve, donc si la pomme de terre a été connue des Acadiens entre 1636 et 1680, elle a dû recevoir aussitôt sa place dans les sillons de braves gens.

Quoi qu'il en soit, vers la fin du dix-septième siècle, les Acadiens avaient pris la mer, et ils capturaient assez de navires anglais pour tomber par occasion sur un sac de pommes de terre.

Diéreville, décrivant la vie des Acadiens en 1699, s'arrête sur le blé, le sucre d'érable, le gibier, le poisson—pas un mot de la pomme de terre. Aurait-elle été apportée par les troupes du Massachusetts, après la prise de Port-Royal en 1710 ? C'est possible. Jusqu'ici, vous voyez que je n'ai rien de concluant du côté de l'Acadie. Retournons au Canada.

***

Le Père Joseph-François Lafitau, missionnaire au saut Saint-Louis près Montréal, écrivait en 1716 : " Les Sauvages du Canada mangent des pommes de terre." C'est donc qu'ils en cultivaient ? Les Iroquois, dont le Père parle ici, il me semble, et non pas des Algonquins, aimaient le travail des champs. Les Algonquins, peuple des Trois-Rivières et de Québec, avaient quelques petites cultures de blé d'Inde et de citrouilles.

Si la pomme de terre a pénétré en Canada aux alentours de l'an 1700, elle a dû y venir par les Iroquois du lac Ontario qui l'auraient empruntée à la Pennsylvanie—et les Iroquois chrétiens réfugiés au saut Saint-Louis l'ont apportée avec eux, peut-être même dès 1684 ou à peu près vers cette date.

***

Peter Kalm, professeur suédois, étant en Pennsylvanie, l'année 1749, s'exprime de cette manière :

A Germantown on se livrait à la culture de la patate des Bermudes, ou patate sucrée, qui était connue, à cette époque, en Portugal, en Espagne, en Angleterre, mais non en Suède. Kalm en emporta plusieurs échantillons, qu'il se proposait d'introduire dans son pays, mais le navire ayant fait eau dans une tempête, ils pourrirent tous. Les Espagnols font une sorte d'eau-de-vie avec la patate sucrée.

Le même savant continua son voyage jusqu'à Québec. Il fait alors une nouvelle observation sur ce sujet :

Peu de gens ici connaissent la pomme de terre, et l'on n'y cultive ni l'espèce commune (*solanum tuberosum*) ni la patate des Bermudes (*convolvulus batatas*). Les Français du Canada, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne plantent pas de patates, répondent qu'ils ne lui trouvent aucune saveur, et ils se moquent des Anglais qui en sont si friands."

Voilà bien toujours les Anglais d'Amérique familiers avec le produit qu'ils avaient trouvé dans leurs possessions des côtes de la mer.

***

Nous arrivons à la proscription des Acadiens en 1755 et au débarquement en France de plusieurs de leurs familles qui se fixèrent à l'entrée de la Loire, à Belle-Ile-en-Mer. Cette fraction du peuple malheureux apportait dans son ancienne mère-patrie un bienfait que la Providence destinait aux pauvres et aux riches du monde entier. Dans les desseins de Dieu, des exilés sans ressources allaient placer en terre française les premières semences du fruit de l'avenir. Le temps n'était pas éloigné où les disettes les plus affreuses allaient ravager le royaume et où un ministre du roi dira au peuple mourant de faim : " Mangez de l'herbe ! "

A mesure que la pomme de terre s'est popularisée quelque part, les famines ont diminué d'intensité.

***

Au sujet des Acadiens, écoutons ce qu'écrivait, vers 1800, le vice-amiral A. Thevenard, parlant de ses souvenirs personnels :

" Beaucoup d'émigrés de l'Acadie, qui n'avaient pas voulu rester sous la domination anglaise, furent établis sur Belle-Isle-en-Mer. On leur fournit des moyens aratoires et une subsistance; on y établit, par leur moyen, la culture des pommes de terre, d'où elle semble se propager sur le continent à l'avantage du peuple."

Nous savons que le premier groupe acadien de Belle-Isle-en-Mer fut augmenté de nombreuses familles, durant les années 1757-60, et M. Thevenard a raison de dire qu'elles ne voulaient pas rester sous la domination anglaise puisqu'elles étaient expulsées de vive force. Voyez son texte dans les *Mémoires relatifs à la marine*, II, 331, imprimés à Paris l'an VIII.

***

En Allemagne, pendant la guerre de sept ans, c'est-à-dire en 1758, des prisonniers français furent nourris parfois uniquement de pommes de terre, et ils en répandirent la renommée à leur retour au pays, mais déjà la coutume s'était établie, grâce aux Acadiens, d'en servir sur la table, au lieu de les laisser tomber dans l'auge des porcs.

***

Le lieutenant Thomas Anbury, de l'armée anglaise, étant à la baie Saint-Paul, l'automne de 1776, demanda à acheter des pommes de terre. Anbury parlait bon français. L'habitant auquel il s'adressait ne comprit pas l'expression. Notre officier fait une double observation : " Je savais, dit-il, que c'est dans ces termes que l'on désignait ce produit en France." Il parle donc de la pomme de terre comme d'une chose connue de tout le monde—et pourtant le fameux Parmentier n'avait pas encore percé dans l'opinion publique. Anbury ajoute : " Je dis au Canadien que même en Angleterre on se servait de l'expression *pomme de terre*." Alors, les colonies anglaises placées au sud-est de nous, les habitants de l'Acadie et du Canada, la France, l'Allemagne et l'Angleterre consommaient déjà ce tubercule —et l'on veut nous faire croire que Parmentier l'a fait connaître à partir de 1780 !

—Monsieur, dit l'habitant de la baie Saint-Paul, je suis bien fâché de ne pouvoir comprendre ce que vous souhaitez."

Anbury observe en ce moment que " les Canadiens parlent une langue aussi pure qu'à Paris.

—Je suis bien convaincu que vous avez des pommes de terre ; veuillez me permettre de visiter vos cultures.

La permission accordée, on n'alla pas loin avant que l'officier ne dît:

—Tenez, voilà ce que je demande.

L'habitant poussa une exclamation de surprise mêlée de joie:

—Oh ! Monsieur, ce sont des patates.

Anbury écrit " putat " ce qui, prononcé à l'anglaise ne va pas trop mal après tout.

— Je suis bien aise d'être en état de vous satisfaire, continua le digne homme, et je trouve que pommes de terre leur convient mieux que tout autre nom, reprit-il.

Anbury paya libéralement son achat et le cultivateur lui dit le bonjour, accompagné de ces paroles :

—Je me souviendrai toujours de vos bontés et des pommes de terre!

***

Le baron Antoine-Auguste Parmentier, agronome, né en 1737, paraît avoir observé la pomme de terre à partir de 1763. Il l'analysa chimiquement et trouva qu'elle pouvait servir à la nutrition de l'homme, au lieu d'être livrée uniquement au bétail. Nommé pharmacien de l'hôtel des Invalides en 1774, il conçut l'idée de généraliser l'emploi de ce nouveau produit et, frondant à la fois les préjugés de la science, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, il publia ses travaux sur ce sujet. Il fit plus. On le vit donner un grand banquet dont la pomme de terre composait tout le menu.

Le roi, gagné à la cause, porta un bouquet de fleurs de ce tubercule à sa boutonnière.

Ce n'était pas assez. Les Parisiens riaient de la patate et n'en voulaient pas même faire des bouquets. On s'avisa d'un stratagème renouvelé du paradis terrestre et supérieur à toutes les démonstrations écrites ou parlées—ce fut de défendre de s'en servir ! En 1780, cinq ou six arpents de terre de la plaine des Sablons près Paris, reçurent des semences de " parmentières " et on les plaça sous la garde d'une compagnie de soldats. Les sentinelles, nombreuses et vigilantes, gardaient nuit et jour ce trésor d'un nouveau genre. La badauderie s'en mêla. La passion du fruit défendu se répandit. Chacun se piquait de savoir ce que pouvait être cette plante protégée par des baïonnettes officielles. Lorsque les tiges vertes apparurent à ras du sol, la ville se promenait aux barrières pour contempler l'éclosion, le phénomène, la chose inexpliquée. Aux premières fleurs, l'attention devint de l'enthousiasme. Mais il y avait défense d'y toucher ! Les grosses racines, comme on disait, étaient déjà convoitées par des milliers de personnes de toutes

classes. Enfin, on annonça la maturité. Mais voyez ! n'est-ce pas étrange ? le cordon des sentinelles se relâche graduellement ! La nuit surtout elles ne se montrent presque pas. Un pareil abandon de la discipline active les désirs du peuple. Le champ est pillé, ravagé, fouillé, il ne reste plus de pommes de terre au moment de la récolte—mais tout le monde en a goûté et en redemande. Le succès couronnait le stratagème.

A présent accordons à Parmentier l'honneur qu'il mérite. Ayant imposé son projet aux Parisiens, il a vu la pomme de terre se répandre rapidement en France et en Europe—mais les Acadiens n'en avaient pas moins fourni les plants et la connaissance pratique de cette culture. J'en conclus que le blason des enfants de l'Acadie devrait représenter la fleur que le roi de France posait à sa boutonnière, en 1780, avec cette devise : *Ni arbre, ni herbe.*

***

Que je vous parle de la chrysomèle, vulgairement appelée mouche à-patates. Son dos est barré or et noir, de teintes métalliques, c'est pourquoi on l'a baptisé de deux mots grecs : *chrusos*, or, et *mélas*, noir. Elle est indigène du Colorado, situé au nord du Nouveau-Mexique. Cet insecte est tout ce qu'il y a de plus aborigène, de plus autochthone, de plus chez lui au Colorado. N'est-il pas étrange qu'il ait été créé au milieu d'une immense région, d'un continent, à l'écart des pays qui produisent la pomme de terre ! Il attendait là, patiemment, que les hommes de race blanche eussent découvert l'Amérique et transporté jusqu'à lui, en venant des bords de la mer, la nourriture que le créateur destinait plus particulièrement à son espèce. Durant de longs siècles, il a dû se repaître de feuilles inférieures à sa substance préférée et qui lui ressemblent sous certains rapports chimiques. Mais le jour où il a pris contact avec la feuille de la pomme de terre, il s'est développé, élancé dans le monde, il a envahi son continent tout entier—puis il a porté la guerre en Europe. Tels sont les mystères de la nature.

Ainsi, les Sauvages jouissaient seuls d'un produit naturel du sol. Nous le goûtons à notre tour, nous le propageons, il devient universel—et juste à ce moment se présente le destructeur, qui marche sur nos brisées et dévore ce que nous semons !

La vigne prospère de France a subi les atteintes du phyloxera. La pomme de terre a la chrysomèle. Tant il est vrai que, dans ce monde, toute réussite se balance, se solde par peine et misère. Thevet ne manquerait pas d'écrire un bon chapitre sur cette " singularité."

BENJAMIN SULTE.

PATER NOSTER

Notre Père des cieux, Dieu grand, je vous adore !
Vous avez fécondé l'insondable néant.
Vous, l'éternelle vie et l'éternelle aurore,
Vous planez, glorieux, sur le gouffre béant
De cette éternité dont l'idée épouvante !
Notre savoir est vain. L'âme la plus savante
Ne sait pas, ô mon Dieu ! louer votre pouvoir.
Vous lancez chaque jour des soleils dans l'espace
Et votre main se cache ! Et l'humanité passe,
Dieu puissant, sans vous voir !

Que votre nom, Seigneur, soit dans toutes les bouches !
Qu'il soit sanctifié ! Qu'on le dise à genoux !
Il éveille l'amour dans les âmes farouches ;
Au malheureux qui passe en pleurant parmi nous
Il apporte l'espoir, il apporte la joie.
C'est l'hosanna béni que notre monde envoie
Dans les roses matins et dans les tièdes soirs,
A tous ces mondes d'or qui flottent sur nos têtes
Comme, au temple sacré, flottent aux jours de fêtes,
Les brillants encensoirs.

Dieu, manifestez-vous ! Que votre règne arrive !
Les peuples ont besoin de justice et de paix.
Vaisseaux désemparés, ils vont à la dérive ;
L'erreur les a couverts de ses brouillards épais.
Faites luire sur nous votre vérité sainte ;
Eveillez dans nos cœurs une amoureuse crainte ;

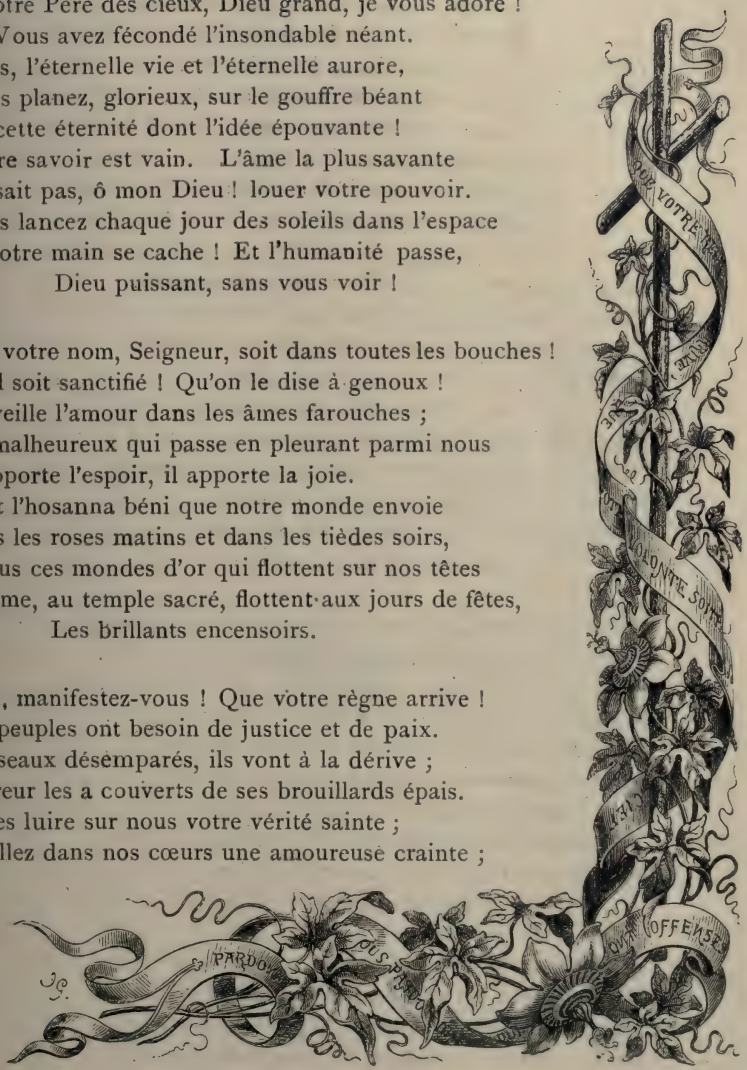

Que nos fronts prosternés désarment votre main !
Régnez dans le palais, régnez dans la chaumière !
Que le damné d'hier, plein de votre lumière,
Soit le saint de demain !

Que votre volonté soit faite sur la terre !
Père, qu'elle y soit faite ainsi que dans le ciel !
Et l'homme des douleurs adorant ton mystère,
Boira sans murmurer son calice de fiel,
L'humilité croîtra dans l'âme des superbes,
La bouche n'aura plus de reproches acerbes,
L'apôtre portera de l'aurore au ponant,
Aux peuples aveuglés, la divine parole,
La foi couronnera d'une sainte auréole
Le monde rayonnant !

Et puisque vous voulez que notre voix supplie,
Donnez-nous, ô Seigneur, le pain de chaque jour !
Nous peinons, et jamais la tâche n'est remplie ;
Notre sueur en vain arrose ce séjour.
Que sans cesse, ô Dieu bon, votre amour se révèle !
Dorez les blés ; veillez sur la moisson nouvelle ;
Ne laissez pas le pauvre aux horreurs de la faim !
Donnez à l'ouvrier, donnez au prolétaire,
Donnez à tous ! Nos voix qui craignaient de se taire
Vous béniront sans fin !

Pardonnez-nous, Seigneur, nos offenses sans nombre,
Comme nous pardonnons le mal qui nous est fait.
Qu'ai-je dit ? Pardonner ? Nous ?... Oh ! la foi sombre...
Loi pénible, ô mon Dieu ! mais loi juste en effet...
Ils m'ont haï pourtant, ils ont ri de ma peine,
Et mon cœur révolté doit étouffer sa haine ?...
Et je prierai pour eux aux jours de l'abandon ?...
Tu l'ordonnes ainsi toi qui fis le calvaire,
Je m'incline muet sous ton arrêt sévère,
J'ai besoin de pardon !

Sur cette terre étrange où tout homme doit vivre,
Il est, vous le savez, plus d'un secret danger.
L'amour trouble nos cœurs, la gloire nous enivre,
On se plaît en soi-même, on aime à se venger.

Tous cherchent le bonheur. La coupe où l'on s'abreuve
Devient, en se vidant, le creuset de l'épreuve,
Où donc trouver enfin la consolation ?
Vous nous voyez soumis. Pour qu'on ne désespère,
Ne nous induisez point, ô Seigneur, notre Père,
Dans la tentation !

Délivrez-nous du mal !... De ce mal qu'il faut craindre ;
Spectre qui nous poursuit hideux ou séduisant ;
Qu'on s'efforce de fuir et qu'on tente d'étreindre ;
Qui nous charme et nous livre au remords trop cuisant...
Délivrez-nous du mal !... Des lâches et des traîtres
Qui vendent leur patrie ou la traitent en maîtres !
De l'oubli des devoirs, du mensonge subtil,
Des fléaux de la terre et des fléaux de l'onde,
De tout ce qui corrompt ou désole le monde !...
Du mal ! Ainsi soit-il !

PAMPHILE LE MAY.

JACQUES CARTIER

Le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb a été célébré avec beaucoup de solennité dans toutes les parties de la France, mais nulle part, peut-être, avec autant d'enthousiasme qu'à Saint-Malo, la patrie de Jacques Cartier : et ce qui doit singulièrement nous réjouir, c'est que le nom du découvreur du Canada y a été honoré et acclamé presque à l'égal de celui du découvreur de l'Amérique. De fait, Jacques Cartier a été appelé " le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord."

" Ç'a été une grande idée du cardinal archevêque de Rennes, écrit M. Bazin, rédacteur du journal *le Salut*, de désigner Saint-Malo, ce chef-lieu des coureurs de mer, pour une pareille fête.... Tout s'est passé sous les voûtes de la cathédrale ; on a pu voir, une fois de plus, que la religion seule ne connaît pas les décadences, et qu'elle conserve aux cités oublieuses le souvenir de leurs propres grandeurs. "

Puis il ajoute : " Il y a un nom qui devait, en toute justice et en toute vérité, être glorifié dans cette fête, et il l'a été magnifiquement à la cathédrale : c'est celui de Jacques Cartier. Jacques Cartier est le Christophe Colomb de l'Amérique du Nord."

De son côté, le vénérable archiprêtre de Saint-Malo, M. le curé Bourdon, nous écrivait tout récemment :

" Je n'ai point oublié votre vénération et votre admiration pour notre Jacques Cartier. Depuis votre départ, j'ai profité de toutes les occasions pour en rappeler la mémoire à ses compatriotes trop oublieux de leurs gloires les plus belles et les plus chrétiennes. Nous sommes malheureusement, en France, dans un temps où la voix du prêtre n'est pas très écoutée.

" La cathédrale de Saint-Malo a été chargée par Son Eminence le cardinal archevêque de Rennes de célébrer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Nous ne pouvions en cette circonstance oublier notre illustre Jacques Cartier et nos frères du Canada. J'ai pensé vous faire plaisir en vous envoyant les journaux qui ont donné le compte rendu de la fête."

Notre illustre Jacques Cartier ! Nos frères du Canada ! Quelles bonnes paroles pour un Canadien-Français, surtout dans ces temps agités et troubles, où la marée montante nous apporte tant d'écume

antipatriotique, où le ciel terne et chargé de nuages ne nous présage rien de rassurant pour l'avenir ! Comme ce doux nom de frères est agréable à entendre, surtout lorsqu'il nous est adressé, à travers l'espace, par les fils de cette glorieuse France, le noble pays de nos ancêtres, qui reste toujours, malgré ses fautes et ses erreurs, à la tête de la civilisation, et que Léon XIII affectionne tant, parce qu'il y voit toujours tant de générosité et de ressources pour le bien !

Il nous a paru utile de recueillir ce qui a été dit de Jacques Cartier à l'occasion de la grande fête de Saint-Malo, et d'en faire hommage à la *Revue Canadienne*.

C'est d'abord au Conseil municipal de cette ville, quelques semaines avant la fête du 16 octobre, qu'il fut question de l'illustre Malouin. L'un des conseillers, M. Leroux, avait été chargé de faire rapport sur le projet d'ériger une statue à Robert Surcouf, le fameux corsaire qui fit tant de mal aux Anglais vers la fin du siècle dernier. Tout en étant favorable au projet, M. Leroux exprima le regret que l'on n'eût pas donné préséance à Jacques Cartier ; et il émit le vœu que réparation fût donnée le plus tôt possible à cette grande mémoire un peu oubliée.

Saisissant avec bonheur l'expression de ce souhait, le vénéré curé de Saint-Malo communique aussitôt à la presse une magnifique lettre pour complimenter M. Leroux, et surtout pour donner un chaleureux appui à un projet qu'il a lui-même tant à cœur. Il écrit au journal *le Salut* :

" Permettez-moi d'user de votre hospitalité pour féliciter publiquement M. Leroux du souhait que, dans la dernière séance du Conseil municipal, il a exprimé de voir s'élever une statue de Jacques Cartier à Saint-Malo. Ce souhait, je l'ai au cœur depuis que je connais cet illustre Malouin, un des plus beaux et des plus grands caractères de l'histoire.

" Depuis que je suis à Saint-Malo, je suis affligé de le voir si oublié dans une ville dont il est la gloire.

" Dans quelques semaines, l'Amérique et l'Europe vont célébrer avec l'allégresse de la reconnaissance le quatrième centenaire de la découverte du Nouveau Monde, faite par l'héroïque navigateur Christophe Colomb.

" Notre Jacques Cartier, illustre enfant de Saint-Malo, ne devrait-il pas avoir sa part dans ces hommages rendus au génie, au courage et à la vertu, car lui aussi a appelé une vaste contrée et un grand peuple à la lumière, à la civilisation et à la foi chrétienne ?

" Chaque année, des Canadiens viennent vénérer le berceau et les lieux qu'a habités Jacques Cartier, et recueillir quelques sou-

venirs de cette grande mémoire. Ils demandent : "Où donc est la " statue de votre Jacques Cartier ? " Et, lorsqu'on leur répond qu'il n'y en a pas : " Eh quoi ! disent-ils, chez nous, son nom est dans " les cœurs et sur les lèvres de tous ; nos petits-enfants célèbrent " dans un chant populaire le rocher de Saint-Malo ; et ici vous " oubliez vos gloires les plus pures, vous n'avez presque rien pour " rappeler à vos enfants que c'est de votre ville que sont partis la " lumière et le salut pour tout un vaste continent ? "

" Que M. Leroux ne se borne donc pas à un souhait stérile ; qu'il accentue le cri de reconnaissance et le cri du patriotisme malouin. Que son vœu trouve un écho chez tous nos compatriotes, et que bientôt notre chère cité voie ériger une belle statue à l'un de ses plus illustres enfants. Ceux qui auront accompli cette œuvre auront mérité les félicitations de la ville de Saint-Malo et de tous les Français du Canada."

Voilà, certes, des paroles d'un homme de cœur. Elles ont dû produire la plus heureuse impression sur les habitants de l'antique cité de Saint-Malo.

Quelques jours plus tard, M. Bourdon écrit au maire et aux conseillers municipaux de la ville pour les inviter à prendre part à la solennité religieuse qui doit avoir lieu dans sa cathédrale pour l'anniversaire " du plus grand événement qui se soit accompli dans nos temps modernes."

" Nul homme, dit-il, par la grandeur de son génie, par l'héroïsme de son courage, par l'éclat de sa foi chrétienne, et par les immenses bienfaits qu'il a apportés à tous les peuples de la terre, ne mérite plus que Christophe Colomb l'admiration et la reconnaissance des hommes."

Il rappelle ensuite ce que la France a fait pour l'Amérique : il compare surtout la conduite des Français avec celle d'autres peuples sur le continent américain :

" Quand des hommes cupides, que la soif de l'or rendait cruels, se précipitèrent sur les mines si riches du métal précieux, massacrant les populations indiennes et les réduisant à l'esclavage, ce fut, parmi toutes les nations de l'Europe, la France principalement qui, à la place des chercheurs d'or, envoya les chercheurs d'âmes. Ce furent les intrépides enfants de la France qui défendirent les droits de l'humanité, arrachèrent les pauvres Indiens à la cruauté de leurs dominateurs, et accomplirent les intentions et les vœux de Christophe Colomb en transformant ces sauvages en enfants du Christ."

Il rappelle surtout avec bonheur ce qu'a été la France pour les États-Unis :

" C'est l'Église de France, dit-il, qui est, dans toute la force du terme, la mère de l'Église des États-Unis ; elle l'a enfantée dans les travaux et les souffrances de ses missionnaires et dans le sang de ses martyrs."

Mais c'est pour le Canada que M. Bourdon réserve ses accents les plus émus et les plus généreux :

" Quand, au jour de la grande solennité, dit-il, toutes les républiques d'au delà l'Océan porteront leurs regards vers cette Europe d'où leur sont venus la lumière et le salut, il y aura une de ces contrées, une des plus splendides et des plus riches d'avenir, contrée portant un peuple fort, généreux et fier de sa foi, ayant dans ses veines le sang français, et dans son cœur les qualités et tous les nobles frémissements de la vieille France, cette contrée tout entière portera en ce jour ses regards vers ce rocher de Saint-Malo pour le bénir et exalter dans ses chants patriotiques et religieux la mémoire de l'immortel Malouin qui, quelques années après l'illustre Colomb fut, pour ce pays des grands lacs, ce qu'il avait été pour l'Amérique centrale, c'est-à-dire le porteur du Christ et de la civilisation. En cet anniversaire, toutes les lèvres de ce peuple diront le nom de Jacques Cartier, et tous les cœurs canadiens battront d'amour et de reconnaissance pour ce rocher de Saint-Malo, et lui enverront un salut fraternel.

" Christophe Colomb et Jacques Cartier, ajoute-t-il, sont deux astres qui projettent leurs lumières sur le Nouveau Monde : on ne peut célébrer l'un sans regarder et admirer l'autre. L'enfant de Saint-Malo ne le cède à son devancier ni dans la grandeur de sa foi et de son intelligence, ni dans la générosité et dans la vaillance de son cœur.

" Voilà pourquoi, M. le maire et MM. les conseillers municipaux, notre grand et vénéré Cardinal a désigné Saint-Malo pour célébrer, au nom du diocèse, le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, et s'associer aux accents patriotiques et religieux d'hommages rendus aux grandes mémoires et aux grands bienfaiteurs de l'humanité."

Le voilà arrivé " le jour de la grande solennité : " c'est le dimanche 16 octobre. Un grand nombre de notabilités civiles et militaires, entre autres le général de Charette, occupent des sièges d'honneur dans la cathédrale : toute la population de Saint-Malo et des environs est accourue à la voix du vénéré archiprêtre ; l'église est remplie.

Saint-Malo était autrefois, avant la Révolution, le siège d'un évêque : il relève aujourd'hui de l'archevêché de Rennes. Le cardi-

nal Place a envoyé son coadjuteur, Mgr Gonindard, pour le représenter à la fête et officier pontificalement.

Elle est pieuse et intéressante, cette antique cathédrale de Saint-Malo. On la visite avec plaisir, même après avoir eu occasion d'admirer les plus belles églises de France. Son vieux pavé, légèrement ondulé, rappelle un peu ceux de Saint-Marc de Venise et de la cathédrale d'Ancône. Elle est surtout intéressante pour un Canadien, auquel elle redit tant de souvenirs.

Ses murs disparaissent aujourd'hui sous les écussons, les oriflammes, les bannières et les drapeaux. Parmi ces drapeaux, saluons celui du Canada : il est là, à côté du drapeau de la France ; délicate attention de M. Bourdon, ainsi que de M. Frangeul, l'habile architecte de Saint-Malo qui a présidé aux décorations ; ils ont voulu honorer spécialement notre pays.

M. Bourdon monte en chaire ; et, dans un langage élevé et rempli d'émotion, il rend hommage à Christophe Colomb, d'abord, puis ensuite à Jacques Cartier et au Canada. Laissons ici parler la *Semaine religieuse* de Rennes :

" A l'évangile, le vénéré M. Bourdon, curé-archiprêtre de Saint-Malo, fait entendre ces accents enflammés, vraiment sortis du cœur, qui seul, au dire d'un ancien, fait les hommes éloquents. C'est un hymne qu'il chante, un hymne de reconnaissance au Dieu des navigateurs. Le nom de Jacques Cartier se retrouve sur ses lèvres à côté de celui de Christophe Colomb. M. le curé de Saint-Malo rappelle de quelle popularité jouit, au delà de l'Atlantique, dans le riche et beau pays du Canada, le nom du célèbre Malouin. Il s'étonne, avec raison, que ce digne héritier de la vaillance et de la foi de Christophe Colomb ne soit pas honoré comme il convient, dans le pays qui lui donna le jour.

" Pourquoi donc, s'écrie-t-il, pourquoi sur nos remparts, là où vont être bientôt démantelées ces fortifications que vous appelez *la Hollande*, n'éleverait-on pas, au milieu d'une esplanade d'où la vue embrasserait toute la rade, sur un piédestal grandiose, la statue de Jacques Cartier ? Elle dominerait l'entrée du port. Nos marins salueraient, à l'arrivée, et au départ, ce grand navigateur, qui fut en même temps un grand chrétien, puiseraient dans son souvenir le courage et l'espoir !

" Nous avons tenu, ajoute la *Semaine religieuse*, à reproduire ici cette pensée du curé de Saint-Malo. Un tel projet, lancé dans un tel jour, aura, nous n'en doutons pas, un succès complet. La Vierge monumentale de Bizeux, la statue de Jacques Cartier, la tombe de Chateaubriand, donneront à nos rivages un aspect nouveau. On n'y

découvrira plus seulement un panorama splendide, on y trouvera la triple image de la religion, du courage et de la gloire."

On le voit, la fête du 16 octobre, à Saint-Malo, n'a pas été seulement la fête de Christophe Colomb ; elle a été aussi, comme nous le disions en commençant, celle de Jacques Cartier ; et elle a gardé ce caractère jusqu'à la fin.

Dans l'après-midi, aux vêpres, ce fut le tour du R. P. Ollivier à monter en chaire. L'illustre dominicain, la gloire de Saint-Malo qui lui a donné le jour, fait d'abord un magnifique éloge de Christophe Colomb ; puis, dans une péroraison éloquente, il évoque, lui aussi, le souvenir de Jacques Cartier, digne imitateur de Christophe Colomb :

" Comme Christophe Colomb, s'écrie-t-il, Jacques Cartier découvrit une terre inconnue : c'est le même homme par la ténacité de la volonté, par l'audace, par l'amour de la patrie et de Dieu. La ressemblance est tellement frappante, qu'il semble que l'histoire se soit trompée de nom.

" Plus heureux, cependant, que l'envoyé du roi des Espagnes, le navigateur malouin a jeté, au nom de François Ier, roi de France, les fondements d'une œuvre durable. Le Canada, même sous la domination anglaise, est resté français par ses mœurs, par son langage, par ses affections. C'est un des plus purs diamants de la couronne de l'Église catholique.

" Et cependant, qui donc a essayé de faire un centenaire à Jacques Cartier ? Il n'a pas même une statue. Il y a au musée un débris de son navire. Qui l'a vu ? Qui a senti son cœur battre au contact de cette planche qui porta le grand navigateur vers le Canada ?

" Il est temps que cet oubli cesse ; il est temps de montrer que vous avez encore du sang dans les veines, que vous êtes toujours les grands chrétiens, les grands marins d'autrefois.

" Puisse bientôt Saint-Malo célébrer une autre fête en l'honneur de Jacques Cartier et des compagnons de ses expéditions lointaines !"

Il est juste de rappeler ici que, si Jacques Cartier n'a pas encore sa statue à Saint-Malo, il y a, du moins, dans la cathédrale, un monument destiné à perpétuer le souvenir de sa foi et de son esprit chrétien. C'est une magnifique mosaïque en marbre, aux armes de la maison de France, placée dans le pavé du sanctuaire, près de la balustrade, et sur laquelle on lit cette inscription : *Ici s'est agenouillé Jacques Cartier pour recevoir la bénédiction de l'évêque de Saint-Malo, à son départ pour la découverte du Canada, le* 16 *mai* 1535.

Dans son dernier voyage en France, M. Mercier, alors premier ministre de la province de Québec, eut la bonne pensée d'offrir, au

nom des Canadiens-Français, ce souvenir à la mémoire de Jacques Cartier. Le dessin et l'exécution de la mosaïque sont dus à M. Frangeul, dont nous avons mentionné le nom tout à l'heure.

Le lendemain de la grande fête de Saint-Malo en l'honneur de Christophe Colomb, M. Bazin, dans son journal *le Salut*, consacrait un long article à Jacques Cartier. Il y raconte les principaux détails de ses différentes expéditions, et cite même plusieurs extraits du journal de ses voyages, entre autres le passage si édifiant qui termine la relation de l'expédition de 1535 : "Arrivés au havre de Saint-Malo, par la grâce du Créateur. Lequel prions, faisant fin à notre navigation, nous donner sa grâce et paradis à la fin. Amen."

Nous ne pouvons nous empêcher de reproduire ici la petite description que donne M. Bazin des Portes-Cartier, ce lieu de pèlerinage patriotique si cher à tout Canadien qui visite la vieille France.

" Il y a, dit-il, vers l'extrémité nord de Paramé, à l'angle de deux chemins, une vieille maison très simple, qui s'appelle les *Portes-Cartier*, maison de ferme maintenant, avec une cour entourée de murs, où l'on pénètre par un portail cintré de forme ancienne. Cartier est-il né là ? Y est-il mort ? On n'en sait rien, car l'histoire de sa vie privée est à peu près inconnue. Mais on sait qu'il y habitait une partie de l'année, et que ce manoir s'appelait alors *Limoilou ;* l'hiver, il venait à sa maison de Saint-Malo, située "jouxte l'hôpital Saint-Thomas", rue de Buhen. Tous les Canadiens qui viennent en France, vont faire un pèlerinage à cette demeure des *Portes-Cartier*.... Elle est maintenant la propriété de Mme Tarouilly, dont la famille a, par tradition, le respect des passés glorieux."

Nous avons eu le plaisir de visiter nous-même les Portes-Cartier ; et l'on nous pardonnera peut-être d'ajouter ici, en terminant, quelques notes de voyage prises à la hâte à cette occasion :

" De Saint-Malo à Limoilou il y a bien une dizaine de kilomètres. C'est une excursion ravissante, sur le bord de la mer, au milieu de jardins, de riches campagnes, de confortables villas, dont plusieurs portent des noms de saints, comme par exemple la villa Saint-Jean-Baptiste, la villa Saint-Joseph, etc. Nous sommes ici dans un pays encore catholique, où le dimanche — car c'est aujourd'hui dimanche — est bien observé.

" Limoilou comprend deux fermes distinctes, qui se touchent cependant l'une l'autre, et appartiennent au même propriétaire. Elles dépendent de la commune de Rotheneuf, dont l'église est à deux kilomètres.

" Les gravures que nous avons au Canada, et qui représentent le vieux château de Jacques Cartier, sont bien exactes. Il y a une

partie de l'habitation qui est évidemment moderne ; mais l'autre, où il y a deux tourelles, est très ancienne, et doit remonter au temps où l'on avait à se défendre contre des ennemis répandus partout et pouvant survenir à l'improviste à toute heure.

" Dans le mur d'enceinte se trouve une grande porte, par où l'on pénètre dans la cour d'entrée, puis dans l'habitation : de là, sans doute, le nom de *Portes-Cartier* donné à la ferme.

" L'intérieur de la maison est simple, propre et confortable, comme dans toutes les bonnes fermes françaises : un beau fourneau, toujours luisant, de nombreux ustensiles de cuisine et de ménage, en ordre parfait, une longue table à manger, quelques chaises, des lits à deux étages, quelques armoires : voilà à peu près tout le mobilier.

" Ce serait se faire illusion que de se représenter la maison de Jacques Cartier comme un grand château, une demeure princière. Jacques Cartier n'était ni prince, ni duc, ni marquis ; il a découvert le Canada : n'est-ce pas assez pour sa gloire ? et en faut-il davantage pour que tout Canadien aime avec passion à visiter le lieu de sa naissance ? "

18 décembre 1892.

L'Abbé AUGUSTE GOSSELIN,

Curé de Saint-Féréol,

Membre de la Société Royale.

L'ABBÉ LÉON PROVANCHER

L'abbé Provancher, décédé le 23 mars dernier au Cap-Rouge, près de Québec, à l'âge de 72 ans, naquit à Bécancour en 1820.

Il exerça le ministère paroissial pendant près de 25 ans.

Il est chez nous, de sa génération et de celles qui l'ont précédée, la plus haute illustration scientifique.

Les sciences dites naturelles ont attiré spécialement son attention.

Ce qu'il y a de particulièrement précieux dans son œuvre, c'est la création de l'histoire naturelle du Canada.

Il était curé de Saint-Joachim, lorsqu'il publia, en 1857, son *Essai sur les insectes et les maladies qui affectent le blé.* Ce sujet avait été mis en concours par le département de l'agriculture du Canada. Le curé de Saint-Joachim vit son travail couronné.

L'année suivante, en 1858, parut un *Traité élémentaire de botanique.* Ce n'était là qu'une préparation lointaine, bien que nécessaire, à une étude spéciale des produits indigènes.

En 1862, M. Provancher, alors curé de Portneuf, publia sa *Flore canadienne*, en deux volumes in-8° de plus de 800 pages chacun. Ce fut toute une révélation pour les amateurs.

En 1864, ce travailleur infatigable donnait au public le *Verger canadien.* Les praticiens savent assez ce que ce petit volume, par les sages avis qu'il donne, a rendu de services au pays.

Les soins du ministère paroissial enlevant à notre savant un temps considérable, il y renonça.

De nouveaux débouchés furent dès lors nécessaires à son désir de science et à son travail de tous les instants. Il fonda donc, dès 1869, le *Naturaliste canadien*, collection superbe qui forme aujourd'hui 28 volumes de grand format. C'est une encyclopédie des plus autorisées, pour tout Canadien-Français ami de la belle et riche nature du sol natal. Le *Naturaliste canadien* eut de nombreux admirateurs à l'étranger. La circulation canadienne fut en général de 300 abonnés, ce qui est bien passable dans un pays neuf pour les sciences naturelles.

Tout en alimentant son *Naturaliste*, M. Provancher ne laissait pas d'entreprendre des travaux particuliers et de publier des volumes spéciaux sur les *insectes*, les mollusques, etc.

La science ne fermait point tout autre horizon à cet ami de la nature. Il publia pendant quelques années la *Gazette des familles.*

En 1885, il publiait une *Histoire du Canada*, à l'usage de la jeunesse des écoles. Dans l'*Etudiant* de 1885, livraison de juillet, nous avons dit de ce travail : "Ce livre comprend les événements écoulés de 1492 à 1884, c'est donc un des plus complets sur la matière. S'adressant à la jeunesse, M. Provancher laisse de côté les détails inutiles. L'auteur fait particulièrement ressortir le point de vue religieux. Nous estimons que M. l'abbé Provancher a fait faire un progrès réel à la question si difficile d'une bonne histoire élémentaire de notre pays".

Il s'occupait entre temps de l'établissement du Tiers-Ordre, dans l'archidiocèse de Québec.

Il organisa plusieurs excursions à Jérusalem, ce qui lui fournit l'occasion de publier un fort volume : *les Lieux saints*.

C'est sans doute au cours de ces excursions qu'il conçut le projet de faire mettre un tableau de *Saint Jean-Baptiste baptisant Notre-Seigneur*, dans la chapelle qui couvre la grotte où est né le saint précurseur, à Saint-Jean in Montana, à deux lieues de Jérusalem. Il voulut que ce tableau, œuvre bien réussie de M. Rho de Saint-Hyacinthe, fût un don des Canadiens-Français à leur saint patron. A force de travail et de persévérance, notre patriote réussit ; mais ce ne fut pas sans risquer pour un temps ses propres deniers. Les Canadiens ont le tort de ne pas entendre assez les œuvres de ce genre.

En 1888, M. Provancher, comprenant l'utilité d'une revue hebdomadaire pour le clergé et les familles, fondait la *Semaine religieuse de Québec*. Mais il avait trop compté sur une santé qui faiblissait ; et il fut heureux, quatre mois après, de remettre cette revue entre les mains de M. l'abbé D. Gosselin, curé du Cap-Santé, qui la dirige avec succès depuis cette époque.

Un voyage aux *Iles du Vent*, dans les pays tropicaux, avait tenté notre savant. Il fit cette excursion en six semaines, accompagné de M. l'abbé Huart, du séminaire de Chicoutimi, son ancien élève. Dès 1890, le public avait, en 350 pages, une relation de ce voyage (1).

L'année 1891 ménageait une lourde croix à M. l'abbé Provancher.

Le gouvernement Mercier-Langelier priva le savant canadien de son allocation annuelle de $400. Cet acte du gouvernement nous a particulièrement révolté et ne sera point légitimé par l'histoire. Un gouvernement n'a pas précisément le droit d'agir comme un particulier ; il doit faire passer la chose publique avant les querelles de parti. Nous ne chercherons pas non plus à excuser les paroles trop acerbes de M. l'abbé Provancher.

La science, comme la littérature, n'enrichit point au Canada. Le

(1) Voir p. 144 de la *Littérature au Canada en* 1890, par F. A. B.

Naturaliste canadien tomba, au grand déplaisir des amis de la science et au grand chagrin de son fondateur.

Nous trouvant à Québec, en 1891, nous allâmes en compagnie de quelques professeurs au Cap-Rouge, lieu de résidence de M. l'abbé Provancher. Il souffrait beaucoup du rhumatisme. Nous lui proposâmes divers projets pour relever son *Naturaliste*. C'était plus qu'il n'en fallait pour le mettre en gaieté et lui faire oublier son mal. Il se trouvait bien un peu âgé ; on n'est plus jeune à 71 ans ! Il résolut cependant de mettre ces projets à l'étude. Il voulut nous faire voir ses nombreuses collections, nous donnant sur chaque chose, et avec volubilité, les notions les plus pratiques.

La chute du gouvernement Mercier-Langelier en 1892 fit espérer que le *Naturaliste* ressusciterait. Mais M. l'abbé Provancher dut mourir dans cette espérance, qui était déjà pour lui une grande consolation. Ce grand admirateur de la nature fut appelé par le grand auteur de la nature à la contemplation d'un monde dont celui-ci est à peine la pâle image, le 23 mars 1892.

Telle vie, telle mort. L'abbé Provancher avait combattu le bon combat, sa fin fut digne de sa vie.

Notre savant canadien avait un caractère franc et vif. Etait-il convaincu, malheur à qui tombait sous sa plume. Il eut des discussions assez chaudes avec plusieurs, entre autres avec M. l'abbé Moyen, professeur de sciences au collège de Montréal, le Dr Larue, et le gouvernement Mercier-Langelier.

Il n'en était pas moins bon, moins dévoué, moins zélé pour tout ce qui regarde le bien du pays et la gloire de Dieu.

Quant à sa réputation de savant, elle ne fera que grandir.

Nous ne terminerons pas cette notice sans payer un tribut d'éloges à M. Joseph Darveau, de Québec, imprimeur du *Naturaliste canadien*. Si M. Darveau a fait épargne de quelques écus, ce n'est certes pas avec ce que lui a fait gagner l'impression du *Naturaliste*. Il imprimait, dernièrement encore, *gratis pro Deo*, la table alphabétique monumentale par laquelle M. Provancher a voulu couronner son *Naturaliste*. Ce dévouement de la bourse, pour obscur qu'il soit, n'en mérite pas moins la reconnaissance.

Monsieur l'abbé Huart a pu se procurer, à des conditions faciles, les riches collections de son vénéré professeur.

La résurrection du *Naturaliste canadien* s'impose. Le gouvernement provincial y verra sans doute, dès que ses finances le lui permettront.

Monsieur Huart est, d'après nous, tout désigné pour continuer l'œuvre du regretté et digne abbé Provancher.

F. A. BAILLAIRGÉ, *Ptre.*

LES BASTONNAIS

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

I

LES FUSÉES BLEUES.

Debout sur le sommet de la fière citadelle de Québec, un soldat en faction, immobile et attentif, s'appuyait lourdement sur sa carabine.

Du haut de ce rocher escarpé, il promenait lentement son regard sur le paysage que l'ombre de la nuit recouvrait d'un voile transparent.

Il était minuit et, seule, la lumière vacillante des étoiles faisait ressortir les lignes saillantes des objets environnants.

Derrière lui se déroulait la vallée de la rivière St-Charles dont les taillis de pins et de hêtres faisaient une immense tache noire.

En face s'élevaient les falaises de Lévis, au delà desquelles s'étendaient les plaines unies de la Beauce.

A sa gauche, la chute de Montmorency faisait entendre le grondement de ses eaux précipitées et brillait d'un éclat argentin.

A sa droite, s'étendaient silencieuses et désertes les plaines d'Abraham au-dessus desquelles s'élevait comme une vapeur de victoire sanglante.

On distinguait quelques lumières dans le château St-Louis, résidence du gouverneur civil, et dans les corps de garde des casernes des Jésuites, situées sur la place de la cathédrale ; mais le reste de la capitale était plongé dans l'obscurité et dans un morne silence.

Pas le moindre bruit ne s'élevait des rues étroites et des ruelles tortueuses de la basse-ville. Une lampe solitaire se balançait à la proue de la corvette de guerre ancrée dans le fleuve....

Il s'appuyait lourdement sur sa carabine. Son attitude aurait pu faire croire qu'il montait sa garde avec la vigilance automatique du soldat ; mais il n'en était pas ainsi. Jamais sentinelle n'avait été chargée d'une faction si pleine de lourdes responsabilités, et jamais garde n'avait été exécutée avec une plus minutieuse observation.

L'œil, l'oreille, le cerveau, l'être tout entier était absorbé par le devoir. Rien n'échappait à la pénétration de son regard, ni les changements dans les nuages qui obscurcissaient le ciel du côté du large, ni les ombres qui s'épaississaient dans le sentier de l'anse de Wolfe. Aucun son ne passait sans avoir frappé son oreille attentive, depuis le bruissement d'ailes du moineau qui avait établi son nid d'hiver dans les canons de la batterie, jusqu'à la course rapide du suisse par-dessus les sombres glacis des fortifications. Debout sur le sommet de la plus haute citadelle de l'Amérique, sa stature martiale se détachant nettement des ombres environnantes, comme un bloc de marbre sculpté se détache du sombre horizon, silencieux, solitaire et vigilant, il était le représentant et le gardien de la puissance britannique au Canada, à l'heure d'une crise redoutée.

Il avait conscience de sa position et se conduisait en conséquence.

Roderick Hardinge était un jeune homme au tempérament ardent. Il faisait partie de la petite milice qui gardait la ville de Québec et il ressentait vivement les critiques continuellement dirigées, durant les deux mois précédents, contre l'insuffisance de cette troupe. Il savait que les Américains avaient tout balayé devant eux à l'extrémité supérieure de la colonie. Schuyler avait occupé l'île aux Noix sans coup férir. Cinq cents soldats de l'armée active et cent volontaires avaient capitulé à St-Jean. Bedell, du New-Hampshire, avait pris Chambly et s'était emparé des immenses quantités de provisions et de munitions de guerre renfermées dans le fort. Montgomery s'avançait sur Montréal à la tête de toute son armée.

La garnison de cette ville était trop faible pour soutenir l'attaque et devait infailliblement céder à un ennemi démesurément supérieur en nombre. Alors viendrait le tour de Québec. Il était bien connu que cette ville était, en réalité, le but de l'expédition américaine.

De même que la chute de Québec avait assuré la conquête de la Nouvelle-France par les Anglais en 1759, la prise de Québec devait assurer la conquête du Canada par les Américains, dans l'hiver de 1775-76. Cela avait été parfaitement compris par le congrès continental à Philadelphie. Le plan de campagne avait été tracé par le général Schuyler avec cet objectif, et quand cet officier résigna son commandement pour cause de santé, après ses succès à St-Jean, Montgomery suivit la même idée et résolut de l'exécuter.

De Montréal, il adressa au congrès une lettre dans laquelle il disait énergiquement : "Tant que Québec ne sera pas pris, le Canada ne sera pas conquis."

Roderick Hardinge avait appris avec peine que les autorités de Québec avaient peu ou point de confiance dans la milice qu'elles croyaient incapable de défendre la ville. Il était nécessaire de détruire ce préjugé, autant dans les intérêts de cette troupe que dans ceux de la cité. Hardinge entreprit cette tâche difficile. Il n'y avait pas de temps à perdre. Dans quinze jours, Québec pouvait être investi. Il se mit à l'œuvre, avec l'aide d'un seul compagnon. Tous deux tinrent leur projet dans le plus profond secret et ne le communiquèrent pas même au commandant du corps.

On était à la nuit du 6 novembre 1775. Hardinge sortit du quartier seul et sans attirer l'attention. Il se rendit aussitôt au poste de la citadelle le plus éloigné du corps de garde. Au cri de : "Qui vive" de la sentinelle, il donna le mot d'ordre. Puis appelant par son nom le factionnaire, qui était un soldat de son régiment, il lui donna l'ordre de lui remettre son fusil. La sentinelle obéit sans faire aucune question, ni recevoir aucune explication. Hardinge était un officier, et le simple soldat n'avait qu'à lui obéir. S'il avait quelque soupçon ou s'il était poussé par quelque sentiment de curiosité, il fût mis à l'abri de l'un et de l'autre par un nouvel ordre de se retirer hors de la vue, mais à portée de la voix, jusqu'à ce que ses services fussent requis. Un coup de sifflet devait être le signal.

Roderick Hardinge resta en faction de dix heures à minuit. Comme nous l'avons vu, il avait observé minutieusement tout ce que pouvait distinguer son regard vigilant. Mais ce regard se portait le plus assidûment vers un point de l'horizon : c'était le grand chemin qui conduisait de Lévis à la forêt, en traversant les plaines de la Beauce. Il était évident que c'était dans cette direction que

devait apparaître l'objet qu'il guettait, et il ne fut pas désappointé.

Au premier coup de minuit sonnant à la tourelle de la cathédrale Notre-Dame, de l'un des points de ce grand chemin à cent verges au plus de la rive, une fusée bleue s'élança dans les airs.

A cette vue, Roderick se redressa subitement, enleva la carabine de son côté gauche, la jeta sur son épaule droite et se mit au port d'armes.

Le sixième coup de minuit venait de sonner, quand une seconde fusée bleue sillonna l'espace, mais cette fois, à au moins cinquante verges plus près que la première fois. Celui qui l'avait lancée avait évidemment dû courir vers la rivière.

Roderick fit un pas en avant et poussa un cri étouffé.

Le dernier des douze coups de cloche avait à peine résonné, qu'une troisième fusée s'éleva en sifflant du bord même du fleuve.

Roderick fit vivement volte-face et fit entendre un violent coup de sifflet. Le fidèle soldat dont il avait pris la faction accourut immédiatement. Hardinge lui jeta son fusil avec l'injonction de garder le silence. L'officier avait à peine eu le temps de disparaître dans les ténèbres, que la garde montante composée d'un caporal et de deux simples soldats se présenta et procéda à la formalité ordinaire du relèvement des sentinelles.

II

SUR L'AUTRE RIVE.

Le cœur palpitant d'émotion, Roderick Hardinge descendit rapidement des hauteurs de la citadelle dans la haute-ville.

En passant, il jeta un regard vers le château, mais les lumières qu'on y voyait briller deux heures plus tôt, étaient maintenant éteintes et le gouverneur dormait inconscient du danger qui accourait sur la ville durant cette nuit. Il traversa la place et entendit le bruit joyeux des officiers qui passaient gaiement la nuit à boire du vin et à jouer aux cartes.

Il répondit au "Qui vive" de la sentinelle postée à la porte qui gardait les hauteurs de la côte de la Montagne et doubla le pas en suivant le chemin tortueux qui en descend. La vieille côte a été la scène de plus d'un incident historique, mais certes, aucun de ces incidents n'a eu plus d'importance que cette démarche nocturne de Roderick Hardinge.

Le long des rues étroites et ténébreuses de la basse-ville, heurtant du pied les pierres du chemin ou trébuchant dans les ornières, il poursuivait sa route sans ralentir son allure précipitée.

Pas une âme dans les rues ; aucun signe de vie dans les entrepôts qui apparaissaient comme d'immenses cubes noirs, avec leurs barricades de portes et de fenêtres revêtus de tôle de fer.

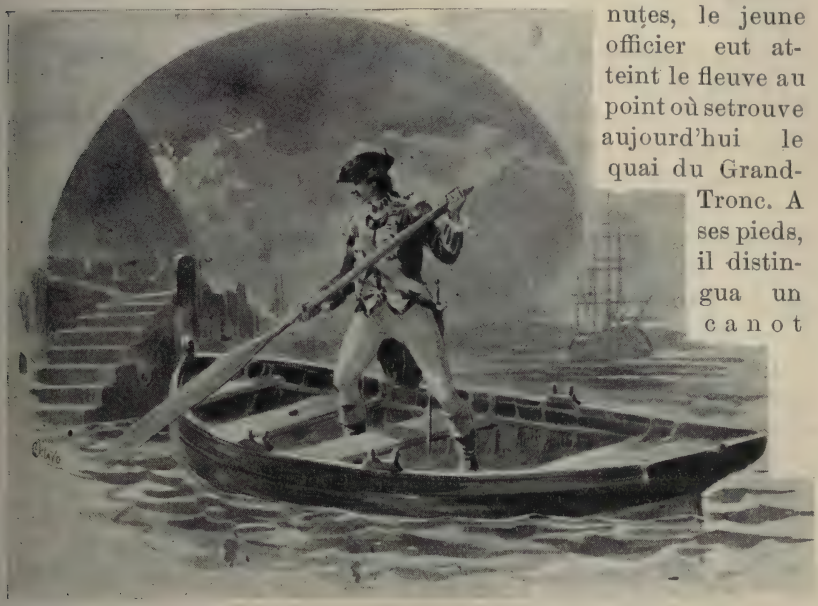

En vingt minutes, le jeune officier eut atteint le fleuve au point où se trouve aujourd'hui le quai du Grand-Tronc. A ses pieds, il distingua un canot muni de ses deux rames. Sans un instant d'hésitation, il y prit place, détacha la chaîne qui le tenait amarré au rivage, mit les avirons dans leurs tollets, et, d'un vigoureux coup donné d'une main expérimentée, tourna l'avant de la chaloupe vers la rive Sud.

En même temps, il éleva ses regards vers la ville. Elle était là, au-dessus de lui, silencieuse et inconsciente du danger qu'elle courait. Le rocher gigantesque du Cap Diamant s'élevait là haut comme une tour, semblant s'enorgueillir de sa force et se moquer des appréhensions du jeune officier. Celui-ci dirigea le canot sous la poupe de la corvette de guerre. Une seule lampe était suspendue à l'avant, mais aucune vigie ne le héla au passage.

" Le Jockey est évidemment un mythe pour tous ces gens-là ", murmura-t-il ; " mais ils reconnaîtront bientôt qu'il est une terrible réalité, et c'est Roddy Hardinge qui le leur apprendra ".

Le Saint-Laurent n'est pas aussi large au-dessus de Québec qu'il ne l'est généralement sur son parcours, et en un quart d'heure, le rameur eut atteint la rive opposée. Au moment où la quille de la chaloupe gratta le sable de la berge, un homme s'avança à sa ren-

contre. L'officier s'élança sur le rivage et s'approchant du nouveau personnage, il lui frappa familièrement l'épaule.

—Mon bon vieux Donald !

—Merci, maître. (Ces deux mots trahissaient un accent écossais fort prononcé.)

—Ponctuel comme d'habitude, Donald, toujours à la minute.

—Oui, Monsieur, mais j'ai bien failli être en retard. Le cheval, je le crains bien, s'en ressent plus que moi.

—Sans doute, sans doute ; as-tu voyagé beaucoup à cheval ?

—Près de dix heures, Monsieur, et sans jamais lâcher la bride.

— Oh ! comme mon cœur a bondi, Donald, quand j'ai vu ta première fusée ! Je pouvais à peine en croire mes yeux.

— Je suis arrivé juste à temps, maître. Si j'avais rompu une sangle, j'aurais été en retard ; mais voilà qui est fait.

— Oui, mon vieil ami, et bien fait.

Les deux hommes tinrent alors à voix basse une longue et vive conversation. A la manière animée du vieux et aux fréquentes exclamations du plus jeune, on eût pu reconnaître évidemment que le premier communiquait à l'autre des renseignements importants. Durant une courte pause qui se produisit pendant l'entretien, Donald tira un petit paquet enveloppé de papier, qu'il remit à Roderick Hardinge.

—C'était attaché au siège de ma selle, maître, dit-il, et je n'aurais, pour rien au monde, voulu le perdre.

Roderick entoura le paquet de son mouchoir et le plaça avec soin dans la poche intérieure de son habit, qu'il boutonna ensuite jusqu'au menton.

Au bout d'une demi-heure les deux hommes parurent prêts à se séparer.

—Je vais maintenant me hâter de retourner de l'autre côté, dit Roderick, et toi, Donald, retourne à l'auberge, tu dois avoir terriblement besoin de repos.

— Deux heures environ me remettront parfaitement, Monsieur.

—Et ton cheval ?

—Il est complètement fourbu, Monsieur.

—Alors, procure-t'en un autre et le meilleur que tu pourras trouver. Voici cinq souverains. Tu en useras largement au nom de Sa Majesté.

Donald s'inclina profondément, en signe de loyauté.

— Je serai en route une bonne heure avant le jour, maître Roddy. Le soleil levant me verra bien au delà des villages.

— Et nous nous rencontrerons ici de nouveau à minuit.

— Comptez là-dessus, Monsieur, à moins que ces canailles de rebelles ne me prennent et ne me pendent à l'un des grands chênes de la Chaudière.

— Ne crains rien, Donald ; la mort du traître n'a jamais été réservée à un vieux soldat du roi comme toi.

Le jeune officier reprit place dans son canot et se pencha aussitôt sur les avirons. Le vieux serviteur remonta la colline qui conduit à Lévis et disparut bientôt dans les ténèbres.

III

AU CHATEAU.

Roderick atteignit la rive nord sans encombres. Il amarra sa chaloupe au même vieux quai rongé et verdi par l'eau, où il l'avait détachée moins d'une heure auparavant. Il remonta à la ville par le chemin qu'il avait suivi précédemment. Aucun changement ne s'y était produit. Tout était dans le calme le plus profond. Tout le monde dormait encore. S'il désirait le secret, il devait être satisfait, car il était évident que personne n'avait été témoin de son étrange démarche. Lorsqu'il eut dépassé la porte de la haute-ville, il ralentit sensiblement le pas. Ce n'était pas l'effet de l'hésitation, mais bien de la délibération. Il s'arrêta un instant en face des casernes. Les lumières étaient éteintes dans le quartier des officiers et aucun son ne se faisait entendre dans la salle du mess. Cette circonstance parut le détourner d'y entrer et il continua de se diriger en droite ligne vers le château St-Louis. Après avoir passé la garde, grâce au mot d'ordre, il frappa bruyamment à la porte principale.

Un officier de service qui dormait tout habillé sur un canapé dans le vestibule fut aussitôt sur pied et saisissant sa lanterne sourde placée derrière la porte, il ouvrit. Il n'eut pas plus tôt dirigé la lumière sur la figure de son visiteur, qu'il s'écria :

— Allons, Hardinge, qu'est-ce qui, diantre, peut bien vous amener ici à cette heure indue ? Entrez ! Il fait diablement froid.

— J'ai besoin de voir Son Excellence.

— Pas à présent, assurément ? Il n'était pas dispos hier soir, et il s'est retiré de bonne heure. Je ne crois pas qu'il soit bien aise de se faire ainsi réveiller avant le lever du jour.

— J'en suis bien fâché, mais il faut que je le voie.

— Quelque petite escapade, sans doute, et vous voulez que le vieux gouverneur vous en tire avant que la ville en ait vent, dit l'officier de garde qui était maintenant réveillé complètement et disposé à la jovialité.

— C'est une affaire beaucoup plus sérieuse que cela, Simpson, je suis bien fâché de le dire. Vous savez que je ne me présenterais pas ici à pareille heure sans le motif le plus urgent. Il faut absolument que je voie le gouverneur, et tout de suite.

Aucun signe d'impatience n'avait accompagné cette réplique, mais il parlait d'un ton si décidé, que l'officier, qui connaissait bien son ami, comprit que sa demande ne pouvait être rejetée. En conséquence, il s'occupa aussitôt de faire éveiller le gouverneur. Avec plus de promptitude que l'un et l'autre des jeunes gens l'avaient prévu, ce dignitaire se leva, s'habilla et se rendit dans une antichambre où il fit appeler Hardinge. Après quelques mots d'excuse, celui-ci découvrit à Son Excellence le sujet de sa visite.

Il dit comment, tandis que tout le monde, en ville, s'occupait de l'invasion de la colonie du côté de l'ouest, par l'armée continentale sous le commandement de Montgomery, on avait presque complètement perdu de vue l'autre colonne d'invasion qui s'avançait du côté de l'est, sous la conduite d'Arnold. Pour sa part, il déclara qu'il considérait cette dernière la plus dangereuse des deux. Elle était composée de troupes d'élite, avait été organisée sous les yeux de Washington lui-même et placée sous le commandement d'un bouillant général.

Outre ses autres qualités, Arnold avait l'avantage incalculable de connaître personnellement la ville, grâce à des visites répétées qu'il y avait faites tout récemment dans un but de commerce. La population de Québec paraissait ignorer complètement l'expédition d'Arnold. Elle semblait croire que sa colonne était ou devrait être noyée quelque part au milieu des cascades du Kennebec, ou du

moins qu'elle ne réussirait jamais à se rendre jusqu'à la frontière, à Sertigan.

Le gouverneur croisa sa robe de chambre un peu plus serrée sur sa poitrine, renversa la tête sur le coussin de son fauteuil et laissa échapper un ou deux petits bâillements comprimés, comme s'il se fût un peu étonné que l'on eût interrompu son repos pour lui apporter tous ces renseignements qui lui étaient dores et déjà très familiers. Mais c'était un gentilhomme patient et courtois et il ne pouvait pas croire qu'un officier de milice même abuserait de son bon naturel au point de venir chez lui, à une telle heure, à moins qu'il n'eût à lui faire quelque communication vraiment importante. Il n'interrompit donc pas son visiteur.

Roderick Hardinge, continuant, dit que la crainte de voir Arnold fondre sur la ville comme un vautour pendant que la plus grande partie des troupes de la colonie était avec le général Carleton, près de Montréal et dans la péninsule du Richelieu, dans un moment où, conséquemment, la cité était presque sans défense, lui avait fait prendre la résolution de surveiller personnellement son approche. Ce pouvait être de la présomption de sa part, mais il n'avait pas pleine confiance dans les quelques rapports que l'on avait reçus, en ville, de cette expédition, et il avait voulu se satisfaire en s'informant par lui-même à des sources plus dignes de foi.

Ici Son Excellence sourit légèrement à la confession ingénue de son subalterne, mais quelques instants plus tard, il ouvrit les yeux très grands lorsque l'officier lui rapporta en détail toutes les circonstances que nous avons racontées dans les chapitres précédents.

— Votre Donald est-il un homme en qui l'on peut avoir une parfaite confiance ? demanda le lieutenant-gouverneur.

— Je réponds de lui comme de moi-même. C'est un vieux serviteur qui a accompagné mon père dans toutes ses campagnes.

— Il dit qu'Arnold a passé la frontière ?

— Oui, Excellence.

— Et qu'il s'avance actuellement sur Québec ?

— Oui, Excellence.

— Et qu'il est actuellement à.....

—A soixante milles de la ville.

Le lieutenant-gouverneur arracha son bonnet de velours de dessus sa tête et le lança sur la table.

—Soixante milles, avez-vous dit ?

—Soixante milles, Excellence.

Son Excellence reprit tranquillement son bonnet, le remit sur sa tête, se renversa sur son siège, plaça les coudes sur les bras de

son fauteuil, joignit les mains qu'il agita mécaniquement devant ses lèvres, et, les yeux élevés au plafond, il s'absorba dans un petit calcul.

—Soixante milles. En faisant quinze milles par jour, monsieur Arnold mettra quatre jours à atteindre Lévis. C'est aujourd'hui le 7, n'est-ce pas ? Alors, le 11, nous pouvons nous attendre à la visite de ce monsieur.

—Arnold exécutera deux marches forcées de trente milles chacune, Excellence, et arrivera en face de cette ville dans deux jours. C'est aujourd'hui le 7 ; le 9, nous verrons son avant-garde sur les hauteurs de Lévis.

—Oh ! oh ! Et c'est ainsi que procède ce gaillard de rebelle ? Il doit avoir eu tout à coup une fameuse veine, car aux dernières nouvelles que nous avons eues sur son compte, la mutinerie s'était mise parmi ses hommes, et la débandade de sa troupe était imminente.

—C'est qu'ils mouraient de faim.

—Et auraient-ils été ravitaillés, par hasard ?

—Ils l'ont été.

—Par qui ?

—Par notre propre population, à Sertigan et tout le long de la Chaudière.

—Mais leurs chevaux ? Il est bien connu qu'ils les ont tous perdus dans les régions inhabitées.

—Ils ont été remplacés.

—Pas par nos concitoyens, assurément ?

—Oui, Monsieur, par nos propres gens.

—Impossible. Nos pauvres fermiers ont été volés et pillés par ces canailles.

—Pardon, Excellence ; mais ces canailles paient généreusement pour tout ce que leur troupe réquisitionne.

—En argent ?

—Non, Monsieur, en papier.

—Leur papier continental ?

—Pas autre chose.

—Des chiffons, de vils chiffons.

—Possible, mais nos fermiers les acceptent tout de même et sans hésitation, repartit le lieutenant en sortant de la poche de son habit le petit paquet qu'il y avait serré. Il le déplia et en retira plusieurs billets qu'il remit au gouverneur.

C'étaient des spécimens du papier-monnaie américain et des reçus signés par Arnold et plusieurs de ses officiers pour des animaux de boucherie et des provisions achetées des fermiers canadiens.

—En réalité, continua le jeune officier, Votre Excellence m'excusera si j'affirme que, d'après tous les renseignements que j'ai obtenus, et sur lesquels je vous assure de nouveau que vous pouvez compter, il est évident que la population des régions que la colonne d'invasion a traversées ou traverse en ce moment, est favorable à la cause américaine.

Une proclamation trompeuse écrite par le général Washington lui-même et traduite en français a été distribuée parmi cette population, qui a été séduite par les belles phrases qu'elle renferme sur la liberté et l'indépendance. C'est ce qui explique tous les rapports faux et illusoires que nous avons reçus jusqu'ici concernant cette expédition.

Nous avons été systématiquement et à dessein tenus dans les ténèbres sur ce sujet. Laissée à elle-même, l'armée d'Arnold, disloquée par l'insubordination, se serait débandée ou aurait péri de faim et de misère dans les régions inhabitées. Encouragée et ravitaillée par les propres sujets de Sa Majesté, elle marche maintenant en bataillons serrés sur Québec.

—Les traîtres des districts éloignés ne peuvent pas, malheureusement, être atteints aussi facilement que ceux qui sont sous nos yeux ; mais l'heure de leur châtiment arrivera pourtant. En attendant, il nous faut surveiller attentivement la désaffection et la trahison dans les murs mêmes de cette ville, dit le lieutenant-gouverneur d'un ton énergique et avec une chaleur très perceptible.

—Ce paquet pourra probablement aider Votre Excellence en cela, répliqua Hardinge, tout en remettant au représentant de la couronne anglaise le reste du paquet qu'il avait reçu de Donald.

—Qu'est-ce que ceci, demanda le gouverneur, en déliant les cordons qui entouraient le paquet ?

—Des lettres du colonel Arnold au général Schuyler qui était le commandant en chef de l'armée d'invasion aux débuts de l'expédition.

Arnold sera surpris, sinon chagrin, d'apprendre que Montgomery a succédé à Schuyler.

—Ah ! je vois. Eh bien, comme ces lettres ne sont pas adressées au général Montgomery et que le général Schuyler a quitté le pays, nous ne manquerons pas à l'étiquette en les ouvrant. Elles sont sans doute d'une lecture fort intéressante. Et celles-ci ?

—Ce sont des lettres d'Arnold à plusieurs citoyens distingués de Québec.

—Impossible !

—Veuillez lire les adresses.

Le gouverneur examina les suscriptions une par une et en silence, tout en faisant ses commentaires à voix basse :

Monsieur L.—Cela ne me surprend pas.

Monsieur F.—Il faudra voir à cela.

Monsieur O.—C'est assez probable.

Monsieur R.—Il doit y avoir quelque erreur. Il est trop fou pour prendre parti d'un côté ou de l'autre.

Monsieur G.—Sa femme devra décider cela pour lui.

Monsieur X.—Je lui donnerai une commission et il ira très bien.

Monsieur N.—Je n'en crois pas un mot.

Monsieur H.—Branle dans le manche. Il a trahi la France sous Montcalm, il peut bien trahir l'Angleterre sous Carleton.

Et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il en eût parcouru une douzaine de plus. Enfin, la vingtième adresse frappa son regard et il s'écria :

Monsieur B.—Impossible ! Mon meilleur ami !... Mais si pourtant c'était vrai ? Qui sait ce que peuvent produire ces jours ténébreux ? B ! B ! Je vais m'éclairer sans retard.

En disant ces paroles, il jeta toutes les lettres sur la table et s'efforçant de maîtriser son émotion, il se tourna vers Roderick Hardinge et lui demanda :

—Avez-vous autre chose à me dire, mon jeune ami ?

—Rien de plus, Monsieur, sinon de m'excuser d'avoir accaparé une si grande portion de votre temps, surtout à cette heure indue.

—Que cela ne vous préoccupe pas. Si tout ce que vous m'avez dit est vrai, le renseignement est d'une importance incalculable. Je ne perdrai pas un instant et je ne vous oublierai pas, ni vous, ni votre vieux serviteur. Je vais envoyer des éclaireurs immédiatement et procéder moi-même à l'examen de ces lettres que vous avez placées entre mes mains. La situation est grave, jeune homme. Vous avez bien agi et pour vous montrer combien j'apprécie votre conduite, j'entends vous charger d'une nouvelle mission. Vous n'avez pas dormi cette nuit ?

—Non, Excellence.

Il est maintenant cinq heures et demie. Allez vous reposer jusqu'à midi. Alors, venez ici avec le meilleur cheval de selle de votre régiment. Je vous donnerai vos instructions.

Roderick Hardinge salua et prit congé au moment où les premières lueurs de l'aurore apparaissaient dans le firmament.

Personne ne l'accosta dans le vestibule. La sentinelle postée à l'entrée ne prit pas même garde à lui. Il se dirigea en droite ligne vers les casernes. Au moment où il traversait la place de la cathédrale, une gracieuse jeune fille à la figure encapuchonnée passa sans

bruit à son côté et entra dans la vieille église. C'était la jolie Pauline Belmont. Roderick la reconnut et se retourna pour lui adresser la parole, mais elle avait disparu sous le porche.

Hélas ! Si l'un et l'autre avaient su .....!

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MOIS

L'année bénie du jubilé épiscopal de Léon XIII s'est ouverte sous les auspices d'une prière et d'une espérance.

Celle-ci a été formulée par le Pape lui-même, alors que, recevant le lendemain de Noël, les hommages et les souhaits de ses gardes nobles, il leur a parlé du jour où " il sera donné de nouveau à sa garde d'honneur d'accompagner le Souverain Pontife dans les rues de Rome et aux cérémonies des grandes basiliques."

La presse libérale, il est vrai, a prétendu dénaturer cette parole, en attribuant au Pape une intention, une décision arrêtée de sortir du Vatican, et en feignant même d'y voir le dessein de je ne sais quelle conciliation absurde. Or, la vérité est que, loin de s'exprimer dans le sens d'une innovation quelconque, le Pape a ajouté en propres termes que " c'était le secret de Dieu de savoir quand et comment cela arriverait".

Toujours est-il qu'il en reste l'expression d'une espérance fondée sur la nature même de la liberté pontificale et de l'assistance divine qui lui est assurée.

La prière est venue à l'appui, et ç'a été la prière unanime de toute l'élite du peuple romain.

Une foule immense, de toutes les conditions sociales et de tous les quartiers de la ville, est accourue, en effet, au triduum solennel qui a été célébré à la fin de décembre dans l'église du *Gesù*, pour inaugurer les fêtes jubilaires, en priant d'un seul cœur, comme aux premiers temps du christianisme, pour Pierre captif. Le dernier jour surtout, où la cérémonie a été présidée par S. Em. le cardinal Rampolla, les flots pressés de l'assistance débordaient sur la place du *Gesù* et il fallut ouvrir à deux battants les portes du temple pour permettre à toute la multitude des fidèles de recevoir la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Les dates des cérémonies solennelles de béatification qui auront lieu pendant l'année jubilaire ont été modifiées comme suit :

Les deux premières ont eu lieu les dimanche 22 et 29 janvier ; la troisième et la quatrième auront lieu les dimanches 12 mars et 16 avril.

Les autres béatifications, dont les causes sont déjà terminées ou près de l'être, seront fixées ultérieurement.

Le pèlerinage qui a assisté aux deux premières béatifications est celui de la Lorraine, arrivé à Rome le 20 janvier. Bientôt arrivera la députation des Lazaristes, conduite par le supérieur général, R. M. Fiat, ainsi que des Filles de Charité et des autres œuvres de Saint-Vincent de Paul, venant offrir leurs hommages et leurs présents au Souverain Pontife.

Le don collectif de la chrétienté à offrir à Léon XIII, c'est-à-dire la grande église érigée à Rome aux *Prati di Castello*, sous le vocable de son saint patron, vient de recevoir le précieux concours de S. M. l'empereur François-Joseph qui, le 29 décembre, recevait à Vienne le directeur général de l'œuvre de l'église Saint-Joachim, M. l'abbé Brugidon, et lui remettait pour cette œuvre une riche offrande, complétée ensuite par LL. AA. II. les archiducs.

Au consistoire tenu le 16 janvier, le pape a nommé quatorze cardinaux dont six Italiens, deux Français, deux Allemands, deux Anglais, un Irlandais, un Hongrois et un Espagnol.

Les cardinaux français sont Mgr Thomas, archevêque de Rouen, et Mgr Meignan, archevêque de Tours. Le Saint-Père a annoncé en outre qu'il avait réservé deux cardinaux *in petto*.

A cette occasion, Léon XIII a prononcé une allocution dans laquelle il a dit qu'il remerciait Dieu de lui avoir permis de célébrer son jubilé épiscopal.

" Cet événement, a-t-il ajouté, peut être regardé comme un signe de la protection divine s'étendant sur l'Eglise, par la conservation des jours du Souverain Pontife."

***

On sait qu'en 1893, doit avoir lieu, à Jérusalem, un congrès eucharistique qui, dans les vues du Souverain Pontife, est appelé à faciliter la réunion des églises schismatiques d'Orient. Le Canada a reçu la visite du P. Marcellin, de l'ordre des Augustins de l'Assomption, qui, à Québec, à Montréal et dans un grand nombre de paroisses des diocèses de la province de Québec, a donné des détails sur la grande œuvre des congrès eucharistiques et la solennité de la prochaine assemblée en la Ville-Sainte.

***

Pendant que le monde catholique profite avec joie du jubilé épiscopal de Léon XIII pour multiplier les témoignages du plus vif attachement au Saint-Siège, le gouvernement italien ne sait faire autre chose que d'afficher une hostilité croissante contre l'Eglise. C'est ainsi que le ministre des cultes, M. Bonacci, particulièrement lige à M. Crispi, s'est empressé de mener à terme son projet de loi sur le mariage, pour imposer l'accomplissement des formalités civiles avant la réception du sacrement. C'est le premier pas à l'introduction du divorce, et cela malgré les nombreuses pétitions que les catholiques d'Italie firent parvenir au parlement en 1888, malgré aussi le vaste pétitionnement que les associations catholiques sont en train d'organiser de nouveau à cet effet. Le projet de loi de M. Bonacci édicte des peines très sévères, jusqu'à 1000 francs d'amende et l'emprisonnement ou la destitution, contre les curés qui en transgresseraient les prescriptions.

On voit se manifester aussi la recrudescence de l'anticléricalisme officiel dans le réveil de la propagande maçonnique qui s'exerce avec la connivence des autorités. Ainsi, pendant qu'un avocat d'Ancône remplit le triste mandat de multiplier au grand jour les loges sectaires, les autorités de cette ville et d'autres localités, à Gênes, entre autres, ont interdit aux associations et aux journaux catholiques de faire distribuer gratuitement dans les rues la dernière lettre du Pape aux évêques d'Italie et au peuple italien contre la franc-maçonnerie.

On a beaucoup remarqué que, contrairement à la coutume séculaire, qui veut que tous les documents pontificaux soient formulés en latin, la dernière lettre au peuple italien a été conçue en langue vulgaire.

Le Saint-Père, en s'adressant ainsi directement au peuple, a sans doute voulu lui faire mieux sentir l'importance de cette question de la franc-maçonnerie, le danger des sociétés secrètes pour la religion et la société..

L'Italie n'a jamais cessé d'être le foyer des loges maçonniques; elle en est plus que jamais couverte, et le Pape fait un tableau strictement exact de la situation, quand il écrit:

" Sans rien craindre, sans reculer devant personne, la secte des francs-maçons devient de jour en jour plus audacieuse; elle a envahi, comme une peste, toutes les cités, et elle s'efforce de s'insinuer chaque jour plus avant dans toutes les institutions de l'Etat,

dans le but, qu'elle poursuit aussi d'ailleurs, d'ôter à la nation italienne la religion catholique, principe et source des plus grands biens.

" De là ces moyens infinis dont on se sert pour attaquer la divine foi ; de là ce mépris, cette oppression par les lois de la légitime liberté de l'Eglise. Il est admis en théorie et en fait qu'il n'y a dans l'Eglise ni l'essence, ni le principe d'une société parfaite, que l'Etat lui est supérieur, et que le pouvoir civil prime le pouvoir religieux".

Ce n'est pas seulement en Italie, malheureusement, que la franc-maçonnerie fait son œuvre satanique contre l'Eglise. La France, notre ancienne mère patrie, est, elle aussi, aux mains des sectaires qui essaient de la déchristianiser. Dans toutes les nations civilisées, on retrouve ces mêmes sectes vouées à la même œuvre de destruction.

Notre Canada français catholique lui-même n'en est pas exempt.

Le sentiment religieux y est encore, fort heureusement, trop fort et trop général pour qu'elles osent se manifester au grand jour, comme elles le font ailleurs ; mais pour être réellement secrètes et masquées, elles n'en sont pas moins actives et leur action délétère se fait sentir dans la société et surtout dans une certaine presse.

Nous devons donc faire notre profit des conseils paternels donnés avec sollicitude, au peuple italien, par le Souverain-Pontife.

***

Non contents de déchristianiser la France, les sectaires matérialistes qu'elle s'est donnés pour maîtres, l'ont encore déshonorée en traînant dans la boue ce vieux renom d'honnêteté, qui était l'apanage du nom français.

En quoi a consisté la canaillerie du Panama ? Les détails en sont maintenant connus. C'est que, d'abord, le percement du canal n'a été qu'un prétexte pour brasser des millions dans une spéculation effrénée. Ceux qui ont organisé l'entreprise s'occupaient principalement de remplir leurs poches et celles de leurs amis avec l'argent des actionnaires.

Il fallait d'abord assouvir à tout prix la soif de jouissances matérielles si ardente chez tous ces parvenus, qu'aucun principe religieux ne retenait dans la voie de l'équité. On dépensa, pour cela, bien des millions ; s'il en restait, ce serait pour le creusement du canal interocéanique.

L'affaire ainsi menée eut vite mis à sec les caisses de la compagnie. Il fallut recourir au crédit. Des bruits fâcheux couraient. Le gouvernement, devant l'attitude menaçante des actionnaires, dut envoyer sur les lieux des experts qui en revinrent avec un rapport on ne peut plus défavorable. Le ministère cacha ce rapport et fit publier que les experts avaient trouvé tout en ordre. Les banquiers et les hommes d'affaires savaient à quoi s'en tenir. On lança un emprunt en payant grassement tous les concours, et l'on eut de nouveau des centaines de millions à brasser dans des spéculations, des syndicats de garantie et à distribuer aux instruments de flibusterie.

Au bout de peu de temps, l'argent manqua de nouveau, et l'on se décida à en demander au moyen d'un emprunt savamment calculé pour attirer les épargnes des naïfs.

Dans les sphères compétentes, on savait plus que jamais à quoi s'en tenir, aussi n'est-ce pas de ce côté-là qu'il y eut des souscriptions ; bien plus, il fallut acheter les complaisances des ministres en leur livrant de l'argent pour combattre le boulangisme ; il fallut acheter des députés et des rédacteurs de journaux. C'est à cela que fut employée une notable partie du produit de l'emprunt à lots. Les banquiers se servirent, eux aussi, de grosses parts, et l'entreprise du Panama eut le reste.

Voilà ce qu'est le Panama.

C'est ce que vient d'exposer sans réserve et sans ménagement, M. l'avocat général Rau, dans son réquisitoire devant la cour d'appel.

Il a dit que, jusqu'au dernier moment, il a nourri l'espoir que les prévenus, dont la réputation avait toujours été intacte avant ces récents événements et dont quelques-uns ont contribué à la gloire de la France, auraient donné des explications franches et nettes au sujet des accusations portées contre eux et auraient prouvé leur innocence. A son grand désappointement, il n'en a rien été. Il se voit forcé, lui-même, de demander au tribunal de les déclarer coupables d'escroquerie. Sur trois cents millions de francs fournis par un premier emprunt, les trois cinquièmes ont été dépensés d'une manière frauduleuse.

Il a été signé des contrats frauduleux avec M. Eiffel et d'autres entrepreneurs. Le baron de Reinach, dont la triste fin a causé une si grande sensation, a reçu plus de 7 millions de francs.

En somme, on a corrompu tous ceux qui ont pu se laisser corrompre et dont l'influence pouvait servir le projet ou lui nuire. Le capital de la compagnie était ouvertement livré au pillage, à ce point que 700 millions de francs ont été gaspillés, en dehors des

sommes dépensées régulièrement pour l'exploitation des travaux de la compagnie. Les livres étaient mal tenus et les chiffres ont été remaniés après la conclusion des contrats. Les journaux de toute nuance, affirme l'avocat général, leurs gérants, leurs rédacteurs et leurs propriétaires ont reçu de l'argent sous prétexte de dépenses pour annonces et réclames.

Le canal n'est pas faisable, ajoute-t-il. Il faudrait encore dépenser 1500 millions de francs pour construire un canal à écluses et les travaux exigeraient quinze années de travail continu. Comme on a déjà dépensé 1400 millions, le canal représenterait un capital de 3 milliards de francs. Mais les rapports des ingénieurs disent que le bénéfice maximum serait de 60 millions de francs par an, ce qui ne donnerait pour le capital engagé qu'un intérêt de deux pour cent à peine. Donc le grand projet de M. de Lesseps est à l'eau, ou plutôt, il s'est effondré dans la boue de la corruption la plus effrénée qu'on ait jamais vue en France.

A quelque chose malheur est bon. L'épargne française en deviendra sans doute plus prudente, et l'opinion, éclairée sur la valeur morale des hommes publics compromis, se ralliera à l'avenir, il faut l'espérer du moins, autour des hommes d'ordre et de principes que l'on ne trouve que parmi ceux qui ont de fortes convictions religieuses. Dieu qui aime la France aura ainsi tiré le bien du mal.

***

Les Etats-Unis reçoivent de Rome depuis quelque temps les marques d'une sollicitude extraordinaire.

L'exposition colombienne a fourni au Pape l'occasion de répondre à l'invitation du gouvernement de Washington, en envoyant un représentant aux fêtes d'inauguration et en enrichissant l'exposition de quelques trésors du Vatican.

Le mouvement Cahensly en faveur de la nomination d'évêques appartenant aux divers nationalités qui composent la population catholique de l'Union américaine, la question tant controversée des écoles catholiques et de la fréquentation des écoles publiques par les enfants catholiques, enfin de nombreux différends relevant de la discipline ecclésiastique paraissent avoir convaincu le Saint-Siège de la nécessité de procurer aux catholiques américains un tribunal d'un accès plus facile que la Congrégation de la Propagande.

Mgr Satolli a reçu de Rome les pouvoirs nécessaires pour régler

les différends en litige et sa mission aux Etats-Unis a désormais un caractère permanent.

Un des premiers effets de cette mission a été la réintégration du P. McGlynn dans ses fonctions sacerdotales.

Les sévérités dont l'apôtre de l'anti-paupérisme avait été l'objet paraissent n'avoir eu d'autre cause que la suppression d'une lettre d'explications envoyée par lui à Rome et qui n'est jamais parvenue à Sa Sainteté.

Quant à la question brûlante, celle des écoles, le Pape a résolu de la régler lui-même, après avoir reçu directement les observations de chacun des évêques des Etats-Unis sur les propositions soumises à la réunion des archevêques par Mgr Satolli.

Il est urgent que les catholiques américains reçoivent, en matière d'instruction publique, des directions formelles et finales et que toutes les divergences d'opinions s'effacent devant l'autorité suprême.

Cette solution impatiemment attendue sera, espérons-le, pour l'Église des Etats-Unis, un gage de paix, d'unité et de concorde.

Au Canada, la lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Montréal au sujet du jubilé épiscopal de Sa Sainteté Léon XIII et de l'établissement de l'association universelle de la Sainte-Famille, mérite, à raison de son importance, une mention spéciale.

Cette lettre trace, en effet, un résumé saisissant du rôle si considérable rempli par le Souverain Pontife depuis son élévation au Saint-Siège. A propos de l'association universelle de la Sainte-Famille, elle contient des détails particulièrement intéressants pour notre pays qui a vu cette confrérie naître à Ville-Marie presqu'au lendemain de la fondation de Montréal, sous les auspices de Mad. d'Aillebout et de Chomedey de Maisonneuve. La lettre pastorale insiste avec une profonde sagesse sur les bienfaits que cette association ne peut manquer d'apporter à la société dont la famille est et sera toujours la première base.

L'administration de la *Canada-Revue* a adressé, le 31 décembre 1892, une sommation à Mgr l'Archevêque de Montréal de faire cesser l'interdiction dont cette revue avait été frappée à l'égard des catholiques. On sait que Monseigneur l'Archevêque avait défendu aux fidèles de son diocèse de lire cette publication. Au cas, dit ce document, où cette interdiction ne serait pas levée dans un délai de quinze jours, les administrateurs se réservent de poursuivre Monseigneur l'Archevêque devant les tribunaux civils et de réclamer des dommages-interêts. Le délai est expiré et aucune procédure n'est encore annoncée.

Est-il nécessaire d'insister ici sur l'absurdité d'une semblable

action, encore moins d'en signaler l'inconvenance ? Absurde, en effet, car c'est la négation absolue des droits de l'évêque en ce qui regarde la direction des consciences confiées à ses soins ; inconvenante, enfin, car c'est le seul mot pour qualifier un acte pareil de la part de celui qui se dit catholique.

***

La session de la législature provinciale qui s'est ouverte le 12 de ce mois promet d'être courte.

Le discours d'inauguration constate que la situation financière a été remarquablement améliorée. Les dépenses de l'année en cours d'exercice marqueront une réduction de dépenses de plus de quatre cent mille piastres sur celles de l'année dernière et les recettes, à part le produit des nouvelles taxes, excéderont l'attente du gouvernement.

Ces taxes ont été l'objet de critiques et de protestations de la part d'un certain nombre d'intéressés. Le gouvernement a reçu volontiers toutes les observations qui lui ont été faites à ce sujet et il en fera son profit pour amender la loi, s'il y a lieu, mais cette revision n'est pas sur le programme de la session actuelle, attendu que la loi votée à la dernière session doit au moins subir l'épreuve d'un exercice financier complet.

L'agriculture est l'objet de la plus vive sollicitude du gouvernement. La création des cercles agricoles, des syndicats, les conférences publiques, l'encouragement donné à l'industrie laitière, le congrès agricole qui s'est ouvert le 24 de ce mois, sont autant d'efforts généreux qui vont donner à notre agriculture une impulsion dont elle avait grand besoin.

Sir John Thompson a tracé, dans un discours prononcé à Toronto, les grandes lignes de la politique du nouveau cabinet fédéral. Il reste fidèle à la politique protectionniste, tout en reconnaissant que le tarif doit être remanié de temps en temps pour faire face à de nouvelles situations et alléger le fardeau des taxes, quand faire se peut. Quant à la question des écoles de Manitoba, il a déclaré que le gouvernement accomplira jusqu'au bout les devoirs que lui impose la constitution telle qu'elle est interprétée par les meilleures autorités qu'il pourra consulter et qu'il ne se laissera guider par aucun sentiment individuel.

" L'affaire, a dit le premier ministre, sera plaidée de manière que

chacun puisse juger par lui-même, et l'on se convaincra que le gouvernement, quelle que soit son action, s'est laissé guider par la loi seule, et non par aucune inclination religieuse. "

Cela signifie sans doute que le gouvernement entend consulter la Cour Suprême du Canada et lui demander s'il a le droit constitutionnel d'intervenir dans la situation scolaire créée au Manitoba par la loi de cette province.

La cause des catholiques est habilement défendue à Ottawa par M. Ewart, avocat de Winnipeg. Espérons qu'il réussira à la faire triompher.

* * *

LE BON PASTEUR

D'APRÈS MURILLO.

Personne d'entre nous n'a oublié le charmant Conte de Noël de M. Fréchette et l'Enfant-Jésus de Murillo autour duquel se déroule tout le récit.

Il existe en Amérique un plus grand nombre de tableaux de Murillo que d'aucun autre peintre célèbre, ce qui rendait non seulement possible mais même très vraisemblable la présence de l'un de ses tableaux au Canada. Tel est le nombre de ses toiles de ce côté de l'Océan que plusieurs de ses historiens ont pensé qu'il était venu lui-même en Amérique et avait dû y séjourner quelque temps. C'est une erreur, car jamais Murillo ne sortit de l'Espagne. Il ne s'éloigna même de sa ville natale qu'une seule fois, pour aller à Madrid. Jamais vie d'artiste ne fut plus paisible ni plus heureuse que la sienne. La vue de quelques tableaux d'après Van Dyck, une visite à Velasquez, tels furent les événements qui agitèrent le plus cette existence peu mouvementée.

Bartolomé Esteban Murillo naquit à Séville, le 1er janvier 1618. Ce furent pour l'Espagne de bien glorieuses étrennes. Dès l'enfance, le jeune Murillo révéla un penchant irrésistible pour la peinture. Trop pauvre pour payer un maître digne de son talent, —maître

que d'ailleurs sa ville natale n'aurait pu lui fournir,—il reçut, par charité, quelques leçons d'un parent éloigné qui était sur le point de quitter, et de fait quitta bientôt Séville pour aller s'établir à Cadix.

Livré à lui-même, il ne pensa même pas qu'il fût possible de faire mieux qu'on lui avait enseigné. Pour subvenir aux nécessités de la vie, notre pauvre artiste peignit pendant plusieurs années quantité de bannières et de petits tableaux, qu'il vendait pour une ou deux piastres à des négociants de Séville ou de Cadix faisant le commerce avec les nouvelles colonies espagnoles de l'Amérique. Cette besogne peu relevée eut au moins l'avantage de lui faire acquérir une grande habileté d'exécution.

Murillo avait déjà vingt-quatre ans, lorsque la Providence fit qu'il rencontra à Séville un ami d'enfance, Pedro de Moya, qui revenait de Londres à Grenade, rapportant avec lui des copies et des imitations de Van Dyck dont il avait suivi les leçons. Ce fut pour le jeune artiste une révélation, l'étincelle destinée à allumer le feu du génie. Visiter l'Italie, que son ami lui disait être la terre promise des arts, fut, de ce moment, l'objet de son ambition.

Mais comment entreprendre un semblable voyage sans ressources aucunes?... Il achète un rouleau de toile, le coupe en petits carrés, les prépare lui-même, puis par un travail assidu à peine interrompu par quelques heures de sommeil chaque nuit, les couvre de Madones, d'Enfants-Jésus et de bouquets de fleurs. Sa pacotille vendue, il part à pied pour Madrid.

Arrivé dans la capitale, il va se présenter à son compatriote Valazquez, plus âgé que lui de vingt ans et alors à l'apogée de sa gloire et de son autorité. Le peintre du roi accueillit le jeune voyageur avec bonté, l'encouragea, le produisit, lui procura du travail utile, lui ouvrit l'accès des palais royaux, de l'Escurial, de son propre atelier, et lui donna même des conseils et des leçons.

Murillo, trouvant là tout ce qu'il désirait, oublia l'Italie et passa deux années à Madrid, étudiant sans relâche les modèles dont il affectionnait le plus la manière, c'est-à-dire les grands coloristes : Titien, Rubens, Van Dyck, Ribera et Velasquez ; puis, moins tourmenté de rêves d'ambition que du besoin d'indépendance, il revint à Séville où l'on ne s'était pas même aperçu de son absence.

Grande fut la surprise de ses concitoyens, lorsque l'année suivante ils virent apparaître, dans le petit cloître de San Francisco, trois tableaux que Murillo venait d'y terminer : Un *Moine en extase*, les *Aumônes de saint Diégo* et la *Mort de sainte Claire*. Chacun se demandait où il avait pu apprendre ce style nouveau, si attrayant, si magistral, qui réunissait les manières de Ribera et de Van Dyck

et qui semblait surpasser chacune d'elles par leur propre mélange.

Revenu à Séville en 1645, Murillo y demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1682, à la suite d'une chute qu'il fit d'un échafaudage. Dans cette ville toute peuplée de moines et de mendiants pittoresques, remplie d'églises mystérieuses, et—comme disait La Fontaine—éclairée par les yeux des jeunes filles andalouses, il passa son temps à copier les habitants de la terre, à inventer ceux du ciel. Sur le chemin qu'il avait à parcourir de la paroisse de Santa Crux, où il demeurait, à la cathédrale de Séville, ou bien, au couvent des Capucins situé hors des murs, il ne perdait rien de ce qui était venu provoquer ses regards. S'il rencontrait les licenciés Alonzo Herrera et Jean Lopez y Tavalan, il était frappé de leurs belles têtes et les faisait entrer sous les noms de saint Léandre et de saint Isidore en quelque tableau de dévotion. Apercevait-il un mendiant, que tout autre eût trouvé repoussant, il le transportait sur la toile et en faisait un beau tableau, dont le musée du Louvre se glorifie aujourd'hui.

> ...."Il n'est pas de... *pouilleux*
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux."

A une fécondité extraordinaire Murillo joignait une facilité et une souplesse incomparables. L'extrême réalité dans ce qu'elle a de plus grossier tout ensemble et de plus pittoresque, les êtres imaginaires en leur expression la plus suave ; l'ombre épaisse des ténèbres d'ici-bas et les lueurs éthérées du ciel ; la grâce, la beauté svelte et pure des séraphins impondérables, et la misère du mendiant insurgé contre les immondes habitants de sa guenille ; toutes les faces de la vie, tous les accidents de la lumière, soit qu'elle émane miraculeusement des célestes royaumes, soit que répandue sur la terre elle y fasse briller figures et paysages : tout cela pour Murillo est du domaine de son art... Que dis-je ? entr'ouvrant la voûte azurée, il s'élève jusqu'à la contemplation des lumineuses demeures où le croyant espère une félicité sans égale et sans fin ; il voit tourbillonner autour de la Vierge des essaims d'enfants radieux dont son génie fait des anges ; il nous montre dans l'air comme une pluie de chérubins, qui, plus légers que les nuages, voltigent, plafonnent, montent, descendent, se croisent, s'entrelacent, s'appellent d'un sourire, se donnent la main et composent de joyeuses guirlandes balancées par le vent, caressées par un doux rayon de soleil. Les deux éléments qui se disputent la vie humaine, l'idéalisme et l'expérience, la fantaisie et le bon sens, Murillo les a

merveilleusement combinés. Semblable en cela à son compatriote le chantre de Don Quichotte, il a été tour à tour rêveur comme le héros de la Manche, grotesque et familier comme Sancho.

Murillo n'eut pas, comme la plupart des peintres, des manières successives, des phases dans sa vie d'artiste ; mais il avait à la fois trois genres que les Espagnols ont très bien désignés sous les noms de "*frio, calido y vaporoso*" et il savait admirablement bien les adapter aux sujets qu'il traitait. Peignait-il des mendiants, des scènes de la vie réelle, c'était dans le genre froid ; les extases des saints, il les traitait dans le genre chaud ; les annonciations, les assomptions, dans le genre vaporeux. Quelquefois même il réunissait dans un même tableau les deux manières extrêmes : la *Sainte Elisabeth de Hongrie soignant les lépreux* en est un bel exemple.

L'Immaculée Conception fut un des sujets favoris de l'école espagnole, c'était aussi le sujet préféré de Murillo ; il l'a traité jusqu'à vingt-cinq fois, et toujours avec amour ; on l'a même surnommé le peintre de l'Immaculée Conception. Le plus beau des tableaux sur ce sujet qu'il ait peint est celui du Musée du Louvre, que le gouvernement français a payé la somme fabuleuse de 615, 300 frs. La Vierge Immaculée y est représentée sereine et radieuse au milieu de l'azur, entourée dans son assomption d'un de ces cortèges d'anges dont nous venons de parler. C'est un des chefs-d'œuvre de son genre vaporeux.

Ce tableau fut peint, dit-on, pour obtenir la liberté d'un pauvre gitano condamné à mort par le tribunal de l'Inquisition. Un jour il avait trouvé, tout en larmes, sur la place publique, l'unique enfant de ce malheureux, une fille d'environ quatorze ans. Touché de compassion, il l'amène chez lui, intercède pour le père et obtient sa grâce en promettant en échange un tableau de l'Immaculée Conception. Moins d'un mois après, le chef-d'œuvre du Louvre était exposé dans l'église des Dominicains, et Murillo avait, comme surcroît, le bonheur de voir le père et la fille embrasser la vraie religion.

Mais revenons à notre *Enfant-Jésus de Murillo*. Ce n'est certainement pas le tableau dont parle M. Fréchette, car, si celui-ci a traversé la mer, ce n'a été que la Manche. Il faisait partie de la collection du Dr William Hunter, lorsque vers 1760 Strange burinait la gravure que nous avons reproduite ; et depuis, il n'est pas sorti de l'île d'Albion.

C'est bien improprement qu'on a donné à ce tableau, ainsi qu'à plusieurs autres du même genre peints par Murillo, le titre de *Bon Pasteur*. Il n'a rien de commun avec les représentations de ce motif que l'art chrétien a toujours affectionné.

Le Bon Pasteur est le sujet que l'on trouve représenté le plus fréquemment dans les catacombes et sur les sarcophages et les calices des premiers chrétiens. Ces disciples du Christ vivaient dans un état de guerre continuelle, guerre où ils se défendaient en recevant la mort sans jamais la donner. Leur divin chef était venu leur apporter la paix, et, assurés de l'avoir reçue, ils voulaient que l'on vît surtout en lui le prince de la paix. Tandis qu'il était si fortement combattu, c'était sous l'image pacifique du Bon Pasteur qu'ils aimaient à le montrer. Sous cette touchante image, que le Sauveur leur avait lui-même suggérée, ils cachaient, du moins aux profanes, les pensées ineffables de vie, de salut, de délivrance, qu'ils avaient cependant mission de faire connaître, mais qu'il fut nécessaire d'exprimer avec prudence pendant l'ère tout entière des persécutions.

De ce que plusieurs monuments païens offrent des compositions analogues, quelques écrivains mal intentionnés ont prétendu que les chrétiens leur avaient emprunté cette idée. Il faut être bien peu clairvoyant, ou voir les choses avec une sournoise malveillance de sectaire, pour ne pas reconnaître, dans ces compositions de l'art primitif, l'impression de la parabole évangélique. D'ailleurs ce n'est pas uniquement dans les monuments que l'on voit la place que tenait l'image du Bon Pasteur dans la pensée des premiers fidèles : sainte Perpétue, dans la vision qui lui annonçait son martyre, est accueillie au séjour des bienheureux par ce Pasteur divin, qui la nourrit d'un délicieux laitage.

Si le céleste Pasteur rapportant sur ses épaules la brebis égarée et trop faible pour revenir d'elle-même au bercail, rappelle les bergers de Virgile, il faut se souvenir que dans les monuments primitifs il n'est pas seulement représenté dans l'accomplissement de cet acte suprême de miséricorde et de réconciliation. Il aime ses brebis, et ses brebis l'aiment, elles connaissent sa voix, elles viennent lorsqu'il les appelle, et il veille sur elles tandis qu'elles paissent dans les gras pâturages où il les a conduites : de là, autant de scènes pastorales, où il caresse ses brebis et où il en est caressé, où il les charme par les doux accords de sa flûte champêtre, et rappelle alors ces autres tableaux où, dans le rôle d'Orphée, il amène à lui les bêtes sauvages pour en faire des brebis. Mais, hélas ! il en est d'autres qui, devenus brebis, s'écartent et s'éloignent, il en est qui ne reviendront pas !

S'il est vrai de dire que le Christ occupe la pensée tout entière dans ces tableaux des chrétiens primitifs, il faut avouer qu'il y est figuré plutôt que représenté avec les traits et les attributs qui lui

sont propres. La situation précaire dans laquelle ils se trouvaient leur faisait une loi d'aimer les voiles pour dire les vérités chrétiennes. Mais ces voiles n'étaient un mystère que pour les profanes ; eux ne s'y trompaient pas. Quelquefois même le dessein perçait malgré eux, comme dans le Pasteur du cimetière de Sainte-Agnès où l'on croit reconnaître le visage traditionnel du Fils de Dieu. L'intention cependant n'est pas évidente, et pour trouver dans le Bon Pasteur les traits sous lesquels nous sommes accoutumés de reconnaître le Sauveur, il faut aller jusqu'aux temps modernes. Alors on ne voit plus seulement un pasteur qui rappelle Jésus, mais Jésus transformé en pasteur, ici, la houlette à la main, chargé de sa chère brebis, là, s'abaissant jusqu'à la tirer, de ses mains, du milieu déchirant des épines où elle s'était misérablement engagée. Tel nous le montrent Overbeck et Veit dans leurs suaves compositions.

L'Enfant-Jésus de Murillo n'a rien de commun avec ces sujets ; n'étaient les brebis, d'une beauté plus réelle que spirituelle, qui l'entourent, et la houlette qui gît à ses pieds, l'idée du pasteur ne pourrait même pas frapper notre esprit.

Murillo était d'une piété admirable ; il n'entreprenait jamais un tableau religieux sans s'identifier par la prière et la communion avec les scènes qu'il allait peindre ; il aimait toujours à montrer le côté tendre, aimable et radieux de la religion. C'est ce qu'il a fait dans ce gracieux Enfant tressant la couronne d'épines qu'il ceindra plus tard par amour pour nous. C'est bien l'enfant extraordinaire dont les petits compagnons racontaient des choses singulières :

Les arbres qu'il touchait portaient de plus beaux fruits ;
Son souffle ranimait la fleur la plus flétrie ;
S'il allait par hasard courir dans la prairie,
Les gazons qu'il foulait s'élevaient plus touffus.
Les parents souriaient de ces récits confus,
De ces contes d'enfants.—Pourtant une voisine
Racontait en pleurant qu'un jour, dans la piscine,
Elle lavait son fils atteint d'un mal affreux ;
Marie, au même instant, plongeait à côté d'eux
Un linge de Jésus. En moins d'une seconde,
O bonheur ! de la plaie horrible, large, immonde,
Plus de trace, plus rien, l'enfant était guéri :
Et sans tourner les yeux, Marie avait souri,
" Etait-ce pur hasard, ou bien faveur céleste ?
Mais voyez, je dis vrai ; voyez, mon fils l'atteste."
Un viellard ajoutait : " Un jour dans le chemin
Je marchais tout pensif, mon bâton à la main.

Un enfant était là qui, chef-d'œuvre fragile,
Modelait en jouant un passereau d'argile.
Je touchai du bâton l'oiseau sans le vouloir.
Soudain mes yeux l'ont vu, du moins ont cru le voir,
S'élever vers le ciel d'un vol sûr et rapide.
Cet oiseau dégrossi dans une terre humide,
Il volait, il chantait.—L'enfant, c'était Jésus,
Le fils du charpentier Joseph. N'en doutez pas;
Non, ce Jésus n'est pas un enfant ordinaire;
Vous le verrez plus tard.".....

***

Sir Robert Strange, le graveur de cette œuvre, était descendant d'une des nobles familles d'Ecosse qui pendant la réforme durent se réfugier dans les Orcades. Son père le destinait au barreau, mais il abandonna bientôt cette étude pour suivre les leçons de dessin de Richard Cooper, à Edimbourg. Le jeune Strange s'étant enrôlé vers 1745 sous la bannière des Stuart, dut fuir avec Charles Edouard, après la fatale journée de Culloden. Refugié en France, il devint l'élève du peintre Descamps, puis du graveur Lebas. Il a laissé à peu près soixante planches qui se distinguent par l'harmonie et la vigueur des tons, mais que déparent trop souvent des négligences de dessin. Malgré cela, plusieurs peuvent être mises au rang des plus belles productions, non seulement de l'école anglaise, mais de la gravure au 18e siècle. Il mourut à Londres, en 1792, à l'âge de 71 ans.

ALPHONSE LECLAIRE.

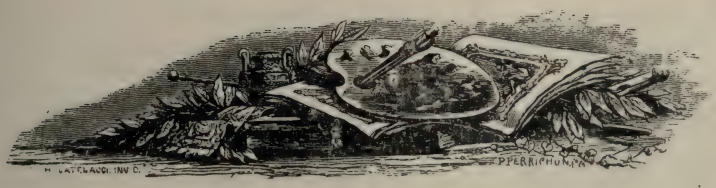

ENVOLÉS !

A. M. A. MARTIN.

Tout plein de je ne sais quelle grave pensée,
J'errais, l'été dernier, dans la prairie en fleurs,
Le gazon scintillait tout perlé de rosée,
Les calices penchés semblaient verser des pleurs.

L'astre radieux, sur la plaine délassée,
Versait, à flots pressés, ses rayons dans l'air pur ;
Et dans le ciel serein, sur la terre irisée,
Tout était inondé de lumière et d'azur.

Un arbuste touffu, verdoyant, solitaire,
S'élevait au milieu d'un tapis de gazon ;
Et sous ses frais rameaux, perdu dans le mystère,
Un nid d'oiseaux gaillards murmurait sa chanson.

Cinq petits s'agitaient sous la verte feuillée ;
Ils humaient le parfum et l'air pur du matin ;
Et la mère, à côté, joyeuse, émerveillée,
A leur doux gazouillis mêlait son doux refrain.

Autour d'eux, ils voyaient des fleurs à demi closes
Émailler la prairie et presque la couvrir ;
Au jasmin se mêlaient la pervenche et les roses :
Quel plaisir pour leurs yeux qui venaient de s'ouvrir !

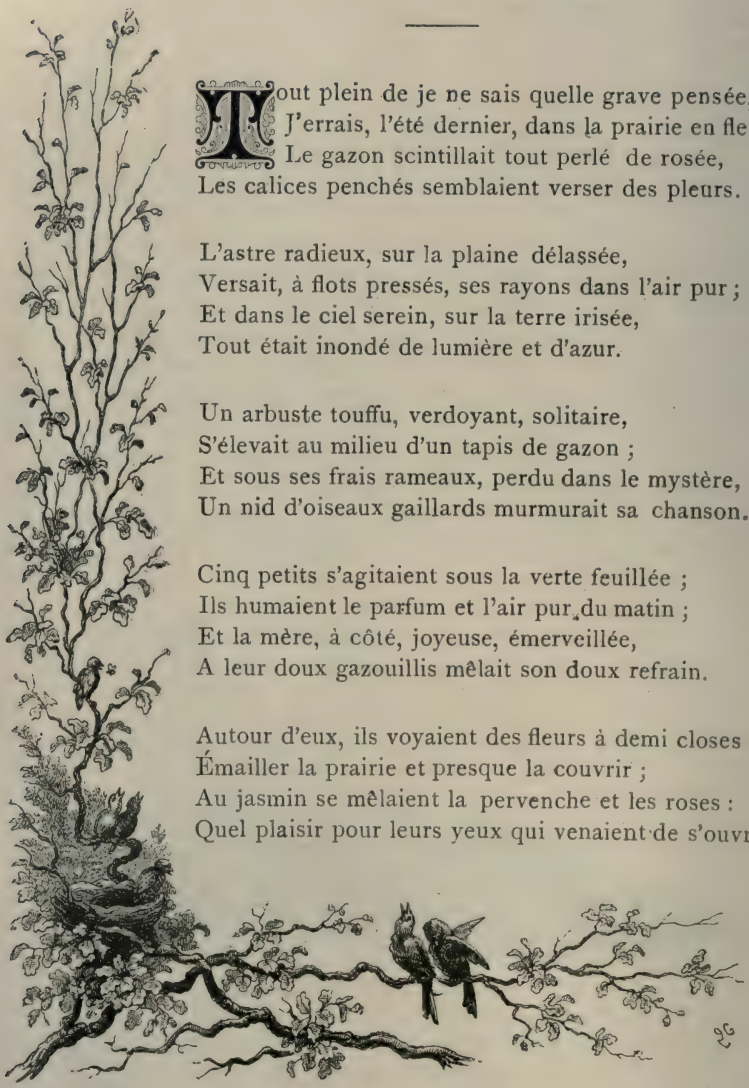

Je regardai longtemps, puis je revins encore,
Pour voir ces oisillons, leur gîte gracieux.
Tout semblait respirer comme un parfum d'aurore,
Tout semblait savourer un jour si lumineux.

Après deux mois je vins — en octobre, je pense—
Pour revoir ce doux nid et ces suaves lieux :
L'automne avait flétri les fleurs, la plaine immense ;
La joyeuse couvée était sous d'autres cieux...

***

Cher ami, vous avez connu ces jours d'aurore,
Qui, dans ce monde, n'ont jamais de lendemain ;
Vous avez vu des fleurs sous vos regards éclore,
Et le vent de la mort les dessécher soudain.

Le joyeux nid n'est plus qu'un gîte funéraire...
Dès le matin pourpré de leur premier beau jour,
Les tendres oisillons ont quitté cette terre
Et se sont envolés vers l'éternel séjour.

Et pourtant, quelle douce et solide espérance
La foi vient faire poindre et briller à vos yeux !
Au foyer, dans les cœurs, s'est fait un vide immense,
Mais le ciel a reçu cinq nouveaux bienheureux.

Ah ! ne regardez plus dans cette froide bière :
Vous reverrez là-haut ceux qui vous ont quitté.
Car l'œil du chrétien voit, du sein de la poussière,
Sortir comme un rayon de l'immortalité.

La vie est un courant où l'homme, à la dérive,
Descend, de flot en flot, au gouffre du tombeau.
Heureux qui le franchit et peut toucher la rive,
Après avoir vogué dormant dans son berceau !

L'enfance, ce riant printemps de l'existence,
Ne voit que des gazons, des parfums et des fleurs :
Heureux qui part avant que l'automne commence,
Avant les sombres jours et la saison des pleurs.

Vos enfants ont quitté cette terre souillée
Avant d'avoir marché dans le fangeux chemin.
Ils ont remis à Dieu la robe immaculée
Qu'au baptême Jésus leur donna de sa main.

Pendant que le péché comme un déluge immonde
Inonde l'univers de ses flots corrompus,
Ils retournent à l'Arche en volant sur le monde,
Et portent dans leur main la palme des élus.

Ils entrent triomphants aux sphères éternelles,
Avant d'avoir connu ce monde séducteur,
Avant d'avoir perdu les plumes de leurs ailes,
D'avoir terni l'azur où rayonne leur cœur.

Ils se sont envolés vers de plus douces plages,
Avant qu'un sombre hiver enveloppe les cieux,
Comme le passereau, quand tombent les feuillages,
S'éloigne, et va chercher des bords plus radieux.

Le monde a des attraits bien séduisants sans doute ;
Mais n'est-il pas rempli de mirages trompeurs ?
Mainte épine se mêle au gazon de la route,
Maints poisons sont cachés au calice des fleurs.

Nos plus brillants projets s'affaissent en ruines ;
Les plaisirs sont flétris aussitôt qu'aperçus ;
Qui ne laisse attachés aux ronces, aux épines,
Les lambeaux dispersés de ses espoirs déçus ?

Sondez les horizons de ce monde d'alarmes ;
Pesez les jours heureux et les jours de soupirs :
Vous verrez que Dieu leur épargne plus de larmes
Qu'il ne leur a ravi de solides plaisirs.

Vous demandiez pour eux une longue carrière ;
En ce monde, la paix et la félicité ;
Et voyez la bonté de notre divin Père :
Il leur donne le ciel avec l'éternité !

Quand Jésus, jardinier du céleste parterre,
Voit ici-bas des fleurs aux parfums précieux,
Il ne peut les laisser languir sur cette terre,
Et va les transplanter dans le jardin des cieux.

Levez donc vos regards vers l'immortelle vie :
Là, vous retrouverez, au séjour du bonheur,
Cette famille chère, à l'aurore ravie :
Vous comprendrez alors les bontés du Seigneur.

EMILE PERRIN.

Saint-Boniface, janvier 1893.

LA QUESTION SOCIALE

LES GRÈVES

La question dite "sociale" est entrée dans une période aiguë qui appelle l'attention sérieuse de tous ceux qui ont à cœur non seulement le bien-être et le progrès des classes laborieuses, mais aussi la tranquillité et la liberté bien entendue de toutes les autres classes qui composent l'immense famille humaine.

En effet, s'il est important, s'il est très juste d'accorder la plus ample protection, les plus libres moyens d'action à l'ouvrier laborieux qui gagne péniblement par son travail le pain de sa famille, il n'est pas moins juste, ce me semble, d'étendre la même protection, de donner la même liberté d'action aux autres classes de la société qui, pour ne pas se livrer au même genre de travail n'ont pas moins droit d'exiger que personne n'entrave ou ne gêne leur action dans l'exercice d'une légitime et honorable profession. Les déclamateurs vulgaires font sonner très haut les mots de "travail", de "capital", de "liberté", d' "oppression" et de "protection". Mais, chose assez singulière, leur raisonnement ne semble embrasser qu'un côté de la question : celui qui les intéresse directement. Tout le reste, pour eux, n'existe pas, ou devrait être supprimé. Ils ne voient qu'eux-mêmes et leur intérêt particulier. Pourvu qu'on les laisse libres d'agir et de conduire les choses à leur guise, ils ne s'inquiètent guère de ce qui peut résulter pour d'autres personnes, d'autres classes qui aspirent également à obtenir leur liberté d'action et la protection de leur bien légitimement acquis.

Les associations de travailleurs, les corps de métiers, les sociétés de toutes sortes peuvent avoir et ont sans doute leur raison d'être, et produisent des avantages incontestables, non seulement pour ceux qui en font partie, mais encore pour le commerce et l'industrie auxquels elles impriment un mouvement plus accentué, une direction plus régulière et une plus grande perfection dans les produits. Ici, comme partout ailleurs, du reste, c'est moins l'acte en lui-même qui prête aux objections et offre des difficultés, que la manière dont il est accompli et les voies étrangères et dangereuses dans lesquelles on ne craint pas de l'engager. En tout ceci, il faut toujours tenir

compte, tout d'abord, de ce principe si sage et si souvent méconnu, que "le droit et la liberté des uns s'arrêtent au point exact où commencent le droit et la liberté des autres." En suivant à la lettre ce sage enseignement, on éviterait bien des embarras et des conflits qui, peu graves à l'origine, deviennent souvent, par la suite, des causes de commotions et de mêlées extrêmement regrettables.

Il est parfaitement légitime à deux ou trois personnes de se réunir pour exploiter en commun une industrie ou un métier quelconque; et nul n'a le droit de les gêner, tant qu'elles se tiennent dans les bornes de la légitimité; mais cette liberté est elle-même subordonnée à la liberté d'autrui et doit avoir certaines limites au-delà desquelles elle ne saurait s'exercer sans que l'intérêt général, lésé, intervienne pour revendiquer sa propre franchise.

Il est incontestablement permis à un citoyen quelconque de se servir en toute liberté des rues d'une ville; mais quand cet usage va jusqu'à gêner ou interrompre la libre circulation des autres citoyens, l'autorité, appuyée sur la loi et la raison, intervient pour faire rentrer l'abus dans ses limites normales, c'est-à-dire dans l'usage ordinaire et commun.

Toute la question est là: sans ces sages restrictions, fondées sur la saine morale et la saine raison, la vie sociale deviendrait impossible et chaque membre de la société serait condamné à s'isoler le plus loin possible, afin de jouir de tous les avantages de ce qu'il prétend être la pleine liberté. Si nous prenons le mot liberté dans son sens le plus large, c'est-à-dire "le pouvoir qu'a l'homme naturellement, d'employer ses facultés comme il lui convient", il est évident que la jouissance de cette liberté, dans l'état ordinaire d'une société organisée, devient une impossibilité. Malheureusement, les foules et certaines associations ne raisonnent point, ou plutôt raisonnent comme des enfants, ce qui revient au même. Elles écoutent les paroles ardentes et ronflantes de quelques meneurs qui les enflamment et les grisent, et elles se lancent obstinément à la poursuite du brillant état de choses que l'on fait miroiter à leurs yeux, sans se demander si cet état de choses existe de fait et est bien une possibilité réelle, au lieu d'une simple abstraction. Dans cette poursuite, malheureusement, tout inquiètes du but à atteindre, elles ne se préoccupent pas des obstacles qui se rencontrent sur la route; elles brisent et écartent tout ce qui se trouve sur leur passage et n'entendent pas les justes récriminations qui s'élèvent de toutes parts pendant leur course affolée.

C'est à ce moment que la voix de la raison, venant d'une autre foule, d'une autre société plus grande et plus calme dans sa force,

doit s'élever et signaler à ceux qui courent sur ce chemin dangereux, les périls certains qui les attendent et les menacent à chaque instant. C'est le moment de tâcher de leur montrer combien leur acte est irréfléchi et combien sévèrement ils le jugeraient si, au lieu de se produire apparemment en leur faveur, il arrivait qu'il s'exercât contre eux. "Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même," voilà la grande loi de justice qui n'a encore jamais failli dans son application quand on a voulu sincèrement lui laisser toute sa légitime extension. Si l'on voulait bien s'inspirer de cette grande loi, si juste parce qu'elle est divine, toute la " question sociale " rentrerait dans son cadre légitime, les grèves tomberaient d'elles-mêmes, et la marche de la société, si profondément troublée de nos jours, reprendrait son état normal.

Mais pour cela, il faudrait d'abord faire disparaître de la société les imperfections qui la déparent ; il faudrait une société presque parfaite, ce qui n'est guère possible sur cette misérable terre livrée aux épreuves et aux disputes de toutes sortes.

Essayons donc de trouver des raisons un peu plus près de nous et qui frappent davantage nos intelligences troublées par toutes les préoccupations qui nous empêchent de distinguer les vérités de l'ordre supérieur.

Et d'abord, en définitive, que cherche l'ouvrier, que cherchent les associations, dans ces grèves périodiques qui les secouent et les épuisent ? Naturellement et légitimement, il faut le croire, le bien de leurs familles, l'amélioration de leur sort, l'acquisition d'une plus grande somme de jouissances honnêtes, leur juste part de l'héritage commun de la famille humaine.

Or cet objet légitime est-il atteint par les moyens que l'on prend pour l'obtenir ?

Examinons un peu. La question en vaut la peine.

Toute grève implique nécessairement une suspension du travail et, par conséquent, une interruption plus ou moins longue dans la rentrée du salaire quotidien. Si l'on considère le nombre considérable de travailleurs qui, de nos jours, sont mis en non-activité, par la grève, on arrive à un chiffre formidable comme résultat de cette interruption. Nous restons au-dessous du niveau ordinaire, en mettant à un dollar le salaire quotidien d'un ouvrier de fabrique. Or comme une grève,—ainsi du moins qu'on opère aujourd'hui,—comprend rarement moins de 1000 ouvriers, c'est donc 1000 dollars de perte pour chaque jour que la grève dure, $30,000 pour chaque mois, et ainsi de suite. La grande grève des établissements métal-

lurgiques de Homestead, E.-U., qui a duré cinq mois, a affecté jusqu'à 10,000 hommes, et les pertes qu'elle a occasionnées, en salaires, s'élèvent à environ $250,000 par mois, soit $1,250,000 pour les cinq mois. Il faudrait aux grévistes des années et des années de travail assidu pour reconquérir cette somme, au moyen de l'augmentation du salaire, si toutefois ils y parviennent jamais. Ajoutons que les pertes éprouvées par la société métallurgique—les capitalistes,—ont été de plus de $5,000,000. Voilà donc une perte sèche d'au delà de $6,000,000 causée par une seule grève et dans un seul endroit. Nous ne parlons pas des pertes nombreuses de vies qui en ont été le résultat, et qui sont irréparables. Mettez, à côté de ces sommes énormes, les petits montants qu'ont fournis les associations affiliées pour empêcher les familles de mourir de faim, pendant que la grève arrêtait le salaire du père, et ils vous font l'effet d'une goutte d'eau dans un océan. D'autre part, ajoutez aux pertes pécuniaires, les inquiétudes, les tortures morales, les souffrances physiques des familles qui ont été victimes de la grève, les maladies contractées par suite des privations et du manque de soins, les constitutions permanemment affectées par l'insuffisance de la nourriture et du vêtement. Faites un compte exact du tout et voyez ce que le gréviste a gagné par son acte irréfléchi. Et je dis tout cela en supposant qu'il a réussi, qu'il a gagné son point. Qu'est-ce donc, lorsque, comme cela arrive le plus souvent, il échoue et est forcé d'en revenir aux anciennes conditions? C'est non seulement la perte matérielle, mais c'est le découragement, l'affaissement moral, souvent la mort de l'ouvrier et la ruine complète de sa famille.

Mais, on dit, pour s'exercer et s'encourager, qu'est-ce que nous réclamons, après tout? une misérable augmentation de dix sous par jour qui nous procure un peu de légitime bien-être et ne peut aucunement affecter le gain du capitaliste. C'est ici, surtout, que s'affirme dans toute sa vigueur, le raisonnement unilatéral dont je parlais plus haut. Examinons encore.

Le capitaliste est puissant, concédons ce point. Mais sa puissance a des limites. Supposons qu'il emploie 500 ouvriers, — ce qui est une faible moyenne, — à un dollar par jour, c'est une dépense quotidienne de $500. Maintenant, s'il s'agissait de donner une augmentation de dix sous à l'un de ces ouvriers, je conçois que la chose n'aurait aucune importance; à dix ouvriers, cela ferait déjà un dollar, ce qui passerait encore; mais à 500 ouvriers, nous arrivons déjà à une augmentation de 50 dollars par jour, que le patron est obligé de subir et qui, nécessairement, doit absorber tous ses bénéfices et même bien au delà. Il n'a plus d'autre alternative que de

fermer boutique pour ne pas perdre ce qui lui reste, et voilà 500 ouvriers sans travail, voilà un énorme capital retiré de la circulation dans cette localité, et, par conséquent, tout un village, toute une petite ville arrêtée dans son essor et soumise à des pertes dont elle se refera difficilement.

Les chiffres ont une façon brutale d'exprimer les faits, mais, au moins, ils ne mentent pas.

Voilà donc des résultats qui doivent donner à réfléchir. Puisqu'on agit dans un bon but, dans l'intérêt commun, on doit songer sérieusement à cet intérêt, et il est ici mis directement en cause, en face des résultats ordinaires.

Que sera-ce donc s'il s'agit des grèves parmi les ouvriers, des grandes exploitations de chemins de fer, ou de navires, par exemple, qui font sentir leurs désastreux effets non seulement, sur les opérations locales, mais sur le commerce de tout un pays, sur les relations extérieures même? On en a vu les résultats lors des grandes grèves des ouvriers des docks de Liverpool et des employés de chemins de fer aux Etats-Unis, il y a quelques années. Le commerce entravé, la circulation des produits et même des voyageurs arrêtée, par conséquent, l'élévation du prix de tous les objets de consommation, la pauvreté, la misère, la ruine de ceux mêmes qui voulaient ou croyaient vouloir améliorer leur condition. Et pendant ce temps, les meneurs, ceux qui tiraient les ficelles, placés en lieu sûr, jouissaient de leurs gras traitements, sans se soucier de cette foule d'honnêtes gens qu'ils avaient malhonnêtement poussés à la révolte insensée et à la misère certaine.

Je parlais, plus haut, de l'augmentation des salaires, qui est généralement le motif de la plupart des grèves. Dans ce cas, au moins, il y a une cause apparemment légitime. Mais, il n'en est pas toujours ainsi ; le plus souvent, la grève est décidée pour les motifs les plus futiles. Un ouvrier incapable ou immoral a été renvoyé pour d'excellentes raisons ; mais, il appartient à une "société"; on somme donc le "bourgeois" de le reprendre, ou bien toute la "société" se retirera. Dans d'autres cas, le fabricant trouve un ouvrier intelligent et capable qui lui offre toutes les garanties possibles ; il l'engage. Mais, cet ouvrier n'appartient pas à la "société"; il est mis au ban, il est "boycotté" par les autres et on demande son renvoi immédiat. Sinon, il y a grève, ou bien, le pauvre ouvrier est tellement maltraité par ses compagnons d'ouvrage, qu'il est obligé de quitter la place. Voilà des faits qui se passent tous les jours; il n'y a pas besoin de les imaginer, il est loisible de les constater tout autour de nous. Est-ce là de la justice?

Non, cent fois non. Les ouvriers, en général, sont-ils coupables de cet état de choses ? Par faiblesse seulement ; car ce ne sont pas eux qui prennent l'initiative et qui dirigent ces cruelles exécutions. C'est un comité exécutif quelconque composé de gens grassement rétribués et qui, pour la plupart, ne connaissent pas le premier mot ni le premier acte du métier dont ils prétendent faire partie. Ce sont les meneurs, les parleurs, que François Coppée a si fortement décrits dans sa *Grève des forgerons*. Ceux-là, ces meneurs, sont très éloquents lorsqu'ils parlent des droits de l'ouvrier, mais ils oublient toujours de leur parler de leurs devoirs. Ils crient bien haut qu'il faut s'associer, s'aider les uns les autres, ce qui est très beau, mais leur principe et leur pratique, à eux, c'est uniquemeut de " se servir des uns et des autres, " ce qui est moins beau mais plus profitable.

Et voilà les causes qui, en général, sont au fond de ces profondes commotions qui agitent et brisent la société, comme autrefois les perturbations de la surface terrestre agitaient toute une région et detruisaient toutes les habitations et les habitants qui l'occupaient. Et c'est pour cela que ces agitations sont profondément déplorables, et que tous ceux qui ont à cœur le bien-être de leurs compatriotes et le progrès réel de l'humanité devraient unir leurs voix, pour les prévenir ou du moins les atténuer.

Voilà dans quel esprit cet article est écrit ; il s'adresse au sens droit et honnête de ceux qui sont pleins de bonnes et saines dispositions, mais qui sont exposés à se laisser entraîner par de retentissantes déclamations, dans des échauffourées où ils ne pourront pas faire autrement que de laisser quelque chose de leur force et de leur dignité.

Personne plus que moi n'est rempli du désir d'améliorer par tous les moyens légitimes possibles la condition de l'ouvrier. Le travail est l'une des nécessités de notre existence, et, à ce titre, il a droit au respect, à la sympathie, à la protection, de la part de tous. Les associations qui ont pour but de protéger l'ouvrier, de relever son état, de lui donner autant que possible la somme de repos et de jouissances honnêtes à laquelle il peut légitimement prétendre, ont certainement droit à une entière et cordiale approbation. Le droit de se former en association, dans les limites de la morale et de la loi, est incontestable, et le bien que peuvent produire les sociétés de bienveillance et de secours, — si elles ne s'écartent pas de la voie véritable, —est reconnu partout.

Et c'est pour cela que nous avons toujours regretté profondément de voir certaines associations, excellentes en principe, et animées d'intentions honorables, se laisser engager, sous la conduite de quelques meneurs paresseux qui les exploitent et les rançonnent,

dans des voies où elles perdent et le droit à la protection et l'estime des gens de bien. Répétons-le, ce n'est pas l'ouvrier lui-même qui est coupable, ce sont les meneurs auxquels il obéit trop facilement, ébloui et grisé, pour ainsi dire, par les mots rouflants et les phrases pompeuses dont se servent ces derniers pour arriver plus sûrement à leurs fins. Ce qu'il y a de répréhensible en tout cela, c'est surtout la violence qu'on ne craint pas d'exercer, au nom de la liberté, contre ceux qui veulent travailler quand même et se déclarent satisfaits des conditions que leur fait le patron. Ce sont les menaces et les voies de fait dont on accable le patron qui réclame, très justement, le droit de choisir ses ouvriers et de les payer suivant leur assiduité et leur habileté, qui demande, en somme, à conduire lui-même sa propre affaire, sans être obligé de subir les dictées de ceux qu'il emploie.

Liberté à chacun et liberté à tous, dans la limite de la morale et du droit : voilà le principe sur lequel devraient reposer tous les rapports entre le patron et l'ouvrier, et qui, malheureusement, est trop souvent oublié de l'un et de l'autre.

Qu'il y ait des patrons injustes, égoïstes, intraitables, on ne saurait le nier ; mais que, dans les grèves, les ouvriers se laissent facilement et fatalement entraîner à l'injustice, à l'égoïsme, à l'intransigeance, c'est aussi un fait que l'expérience ne démontre que trop.

On a essayé les arbitrages ; mais ils n'ont donné que des résultats peu satisfaisants. On a aussi opposé la force à la force, c'est-à-dire qu'on a employé les troupes pour faire rentrer les révoltés dans le devoir. C'est un moyen qui peut produire un arrêt momentané, un calme apparent ; mais qui ne détruit pas la cause et, par conséquent, laisse subsister tous les dangers d'un prochain soulèvement.

C'est seulement en faisant appel au bon sens, aux principes de morale et d'humanité bien entendus, que l'on parviendra à faire rentrer les esprits dans le calme et la réflexion, et à remettre la question sur ses bases véritables. Il faut que chacun y mette du sien, et, pour cela, il faut que chacun comprenne bien non seulement ses droits, mais ses devoirs.

Dans la vie humaine, à côté de chaque droit, il y a un devoir ; et ce devoir est d'autant plus strict que le droit est plus étendu. C'est en travaillant d'après ce principe qu'on parviendra sinon à régler finalement, du moins à faire entrer dans la voie des concessions honorables, cette irritante question du capital et du travail. Et c'est pour cela que tous ceux qui, par la parole ou par la plume, peuvent atteindre l'oreille du public, ont le devoir de travailler à ce résultat

si désirable, de faire entendre la calme voix de la raison au-dessus des cris passionnés de l'intérêt personnel mal compris.

Il y a là une grande somme de bien à accomplir, pour ceux qui veulent sincèrement et désintéressement le bien de leur pays. J'appelle humblement leur concours.

NAPOLÉON LEGENDRE.

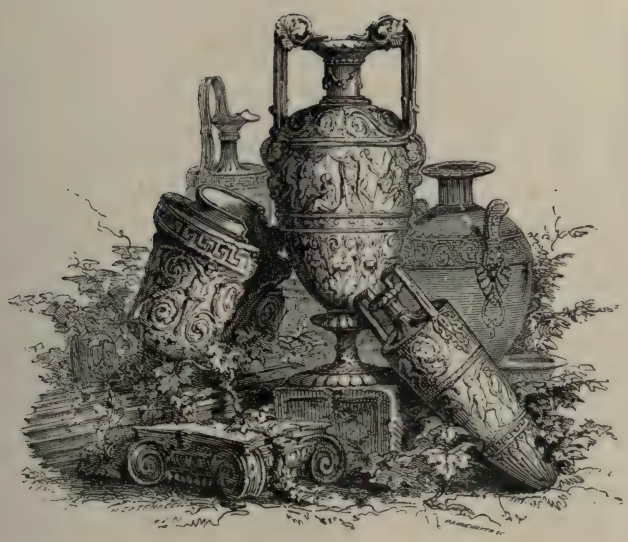

L'ALASKA

Autrefois, raconte la légende sauvage, le soleil ne se levait jamais sur la terre d'Alaska. Il faisait nuit, nuit continuelle. Par bonheur il y avait dans le pays un corbeau, le plus merveilleux des corbeaux, qui dans ses longs voyages s'était aventuré jusqu'aux pays du soleil brûlant. Il entreprit de doter sa patrie d'un si grand bien, et s'envola un beau matin pour exécuter son dessein généreux. Longtemps, longtemps il vola au plus haut des nuages, gagnant les terres d'où viennent les vents chauds, si longtemps que ses ailes en étaient lassées. Enfin il arriva à la cabane du sauvage chargé d'avoir soin du soleil. C'était le soir, juste à la tombée de la nuit. De loin le corbeau vit le Phébus à la peau rouge qui décrochait le vaste luminaire, et l'enfermait pour la nuit dans un sac fait de peaux solidement cousues. Alors, par je ne sais quel stratagème, notre corbeau prit la forme humaine. C'était un beau sauvage, ma foi : un peu noir sans doute, mais c'est un agrément de plus. Il vint à la cabane et entra sans façon. Car en pays sauvage, lecteur civilisé, on ne demande pas l'hospitalité, on la prend. Il entra donc, s'assit ou plutôt s'accroupit auprès du feu, parmi les gens de la cabane, et prit sa part du saumon frais et rose dont ils faisaient leur repas. Le souper fini, il parla et fit dans les formes la demande en mariage de la jeune Lumière-du-Jour, fille du maître de la cabane, promettant de donner en échange deux beaux attelages de chiens et un traîneau. Tout s'arrangea pour le mieux ; on remit au lendemain la cérémonie des noces, et les naïfs habitants s'endormirent ce soir-là d'un sommeil trop paisible. Le corbeau-homme, qui guettait, profita du moment où les ronflements les plus sonores témoignaient de la parfaite inconscience des dormeurs. Il reprit son noir plumage, et s'envola se percher sur une *cache* située tout auprès, les arbres étant rares dans le pays. Ces *caches* sont des cabanes montées sur de longs bâtons fichés en terre et dans lesquelles les sauvages conservent leurs provisions hors de la portée des chiens et des loups : inutile de dire qu'elles ne sont *cachées* pour personne. Du haut de cette position, le traître se mit à crier de sa plus belle voix : au feu ! au feu ! Voilà les gens de la cabane réveillés en sursaut qui sortent tous ensemble

et se regardent les uns les autres, cherchant ce que cela signifie. Sans perdre un moment, le rusé corbeau rentre dans sa cabane à tire d'aile, et délivre le soleil. Celui-ci, ayant échappé cette fois à la vigilance de son gardien, se trouva libre désormais. Et c'est par reconnaissance pour son libérateur qu'il accorde encore aujourd'hui à l'Alaska l'honneur de sa visite quotidienne.

C'est là une grossière légende, sans doute, comme le sont toutes celles de ces peuples. Mais ne peut-on lui trouver une application, et dire que, comme le soleil de la légende, la bienheureuse lumière de la foi a été longtemps sans éclairer la terre d'Alaska? Aujourd'hui elle commence à y briller, grâce aux persévérants efforts des missionnaires. Ce sont leurs récits qui ont fourni la matière de la courte étude qu'on va lire.

Ce n'est pas un petit pays que ce recoin perdu de l'Amérique. Il couvre une surface que l'on estime à environ 520,000 milles carrés; c'est à peu près autant que les provinces d'Ontario, de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba réunies, ou bien encore un peu plus que les pays occidentaux de l'Europe: Iles Britanniques, France, Espagne et Portugal, pris ensemble. Il mérite assurément son nom, en quelque sens qu'on le prenne.

En effet *Alakshak* et *Alayeksa*, d'où nous avons fait *Alaska*, signifient dans la langue des indigènes, *le grand pays* ou mieux *la grande terre*, le continent, expression qui traduit littéralement l'anglais *the mainland* (1).

Deux grandes chaînes de montagnes parallèles, celle des Rocheuses, sur laquelle s'appuie tout le continent américain, et celle des Cascades, qui renferme les pics les plus élevés de l'Amérique du Nord, viennent se terminer dans l'Alaska; la première, par les monts Buckland au nord-est, la seconde, par les monts Saint-Eliens au sud. Le plateau élevé qui réunit ces deux systèmes, s'abaisserait rapidement vers la mer, et l'Amérique finirait à peu près là où l'Alaska commence, n'était une troisième chaîne, celle des monts Tchigmites ou Alaskiens, qui vient s'insérer obliquement sur les deux autres et se prolonge vers le sud-ouest jusqu'aux bords de l'Océan. Plusieurs massifs secondaires, peu connus, contribuent à donner à une grande partie du pays son aspect accidenté. Il est difficile de méconnaître le caractère volcanique de ces soulèvements, surtout dans l'ouest et, plus qu'ailleurs, sur la côte de la mer de

(1) Les deux formes ont dû exister, car la seconde nous est restée dans le nom d'*Aliaska* que porte encore couramment la péninsule d'Alaska, et la première dans celui d'*Ounalashka* donné à l'une des grandes îles Aléoutiennes, et qui vient évidemment de *Nagoun-Alakshak, l'île auprès d'Alakshak.*

Behring. Là, toutes les collines sont des cratères éteints ; les roches ont une apparence volcanique incontestable : poreuses, noirâtres, altérables à l'air, couvertes de soufre, elles ressemblent en tout à celles qui couvrent le Vésuve. Le sable même du rivage n'est qu'une poussière volcanique, terre aride et sans végétation qui forme, tout auprès, des landes nues et desséchées. Aussi cette région a un caractère triste qui impressionne péniblement au premier abord. L'île Saint-Michel, sur laquelle s'élève le poste ou la redoute de Saint-Michel dont elle a pris le nom, présente la même physionomie. Un de ces cratères, rempli d'eau, est aujourd'hui un lac. Un autre, à cinq milles au plus de la redoute, forme un véritable cirque de deux à trois cents pieds de diamètre, qu'entoure un mur de lave haut d'environ trente pieds et ouvert seulement au nord-est. Du fort lui-même on peut apercevoir au moins une dizaine de ces sommets tronqués, cratères éteints qui se dressent près de là sur la terre ferme.

Un vaste fleuve, le Youkon, digne de figurer à côté de ses frères les grands fleuves du nouveau-monde, descend des hauteurs du plateau et coule d'abord vers le nord ; puis, contournant la chaîne des monts Alaskiens, s'infléchit vers l'ouest, ensuite fait un coude brusque vers le sud, et se repliant de nouveau vers l'ouest, va se jeter dans la mer de Behring par trois grandes embouchures qui lui font un delta comparable à celui du Nil.

Le Youkon est le Mississipi de ce pays. Les Esquimaux, en effet, le nomment *Kwickpak*, ce qui en leur langue signifie littéralement *misi sipi* ou *grande rivière*. On trouve encore ce nom sur certaines cartes géographiques, et les Russes, longtemps maîtres du pays, n'en connaissent pas d'autre. Cependant l'appellation athabaskienne, *Youkon*, adoptée par les nombreux employés de la compagnie de la Baie d'Hudson a généralement prévalu. Le cours du Youkon est à peu près celui du Mississipi proprement dit, soit environ 2050 milles ; sa largeur surpasse celle du Saint-Laurent ; une rivière considérable, la Tanana, paraît être pour le Youkon ce qu'est le Missouri pour le Mississipi. Ce fleuve immense est navigable, pour les petits bateaux à vapeur, sur un parcours de 1600 milles. (1) Il charrie des quantités énormes de sédiment qui s'accumulent à son embouchure et en rendent l'entrée impraticable pour les vaisseaux de tonnage un peu considérable. Seules, de légères embarcations s'y hasardent.

(1) Ces mesures ont été parfois exagérées, ainsi que les autres distances dans l'Alaska, parce que, dans le pays, elles sont souvent données en verstes, et que les voyageurs ont pris les verstes pour des milles. La verste russe vaut à peu près 1178 verges, soit un peu moins de 7/10 de mille.

Malgré cela, on le conçoit, le Youkon est la grande route du pays. Soit qu'on le remonte sur la glace ou dans les *steamboats* de la compagnie de l'Alaska, soit qu'on le descende, depuis les lacs où il prend sa source, en bateaux que l'on fabrique sur les lieux, c'est ordinairement par le Youkon que l'on aborde l'Alaska. C'est donc par là que je vous proposerai de partir avec moi, bienveillant lecteur, pour un petit voyage en fauteuil à travers ce pays inconnu. Cette excursion ne vous coûtera pas de grands efforts musculaires, et sera sans fatigue pour vos membres ; puisse-t-elle être aussi un repos pour votre esprit !— Nous choisirons, si vous voulez, de descendre le Youkon, c'est à mon avis le mode le plus intéressant.

Arrangeons-nous de façon à arriver par mer, vers le commencement de juillet, à cette côte si pittoresquement déchiquetée et découpée comme une dentelle, que forme en plongeant brusquement dans l'Océan la grande chaîne des monts Cascades. C'est déjà l'Alaska. Entrons dans un de ces innombrables bras de mer : ce sera, par exemple, le détroit de Chatham, dont l'entrée se présente à nous par le 56e de latitude et le 135e de longitude à l'ouest de Greenwich. Du détroit de Chatham, en filant toujours au nord, nous tombons dans celui de Lynn. C'est une espèce de couloir entre deux murs de rochers à pic tombant droit à la mer. De temps à autre, une brèche dans cette noire muraille laisse apercevoir entre deux montagnes une gorge profonde, remplie par un glacier éblouissant qui vient se perdre dans les flots. Cette glace étincelante se détache merveilleusement sur le noir qui l'entoure. Majesté de l'Océan, grandeur des montagnes et splendeur des glaciers, il semble que la nature ait réuni ici ce qu'elle a de plus grandiose.

A l'extrême nord, le détroit de Lynn se bifurque en deux entrées, celle de Tchilcate à gauche, et à droite celle de Tchilcoute, estuaire de la petite rivière Tchilcoute. Autrefois on passait par Tchilcate, aujourd'hui on préfère Tchilcoute. Allons-y donc ; c'est là que nous trouverons nos guides, des sauvages Tchilcates qui vont faire nos paquets, les transporter et nous conduire nous-mêmes, moyennant paiement, bien entendu. Car les Tchilcates sont âpres au gain ; c'est, je crois, grâce à la bienfaisante prédication des ministres presbytériens qui leur ont annoncé, trois ou quatre années durant, l'évangile de la civilisation et du progrès matériel. Aussi nous faut-il payer pour tout : tant pour les guides, tant pour passages de rivières, tant pour le soin de nos bagages et effets, tant pour leur transport, tant pour la protection de nos personnes. C'est un comble de civilisation, une de ces *notes* comme on en présente au voyageur dans les hôtels de France, et sur lesquelles figurent le savon, la

bougie, le feu que l'on aurait pu faire, etc. Le pourboire même n'est pas oublié, car nos Tchilcates exigent par dessus le marché une gratification pour avoir été fidèles à leurs engagements. Bref, c'est un petit tribut d'au moins $300 qu'il nous faut payer à la civilisation, avant de nous jeter définitivement dans le désert.

Et vous voilà partis à pied, suivant le cours d'une petite rivière sur laquelle notre bagage, plus heureux, monte en canot. Toutes les rivières de cette côte abrupte sont petites, très rapides, encaissées dans des gorges profondes. Suivons toujours la nôtre, passant à gué bien des ruisseaux, ses tributaires, et remontons jusqu'à sa source, qui est naturellement un beau glacier. Là, tout au pied du glacier, nous trouvons le *campement des Moutons* (*Sheep camp* des Anglais), ainsi nommé sans doute à cause du grand nombre de moutons qui l'ont jadis fréquenté. Quand je dis moutons, je ne parle pas ici de ce doux et timide animal dont le bon La Fontaine a fait le type de la mansuétude et de la réserve. Son frère le mouton sauvage ou mouton des montagnes (*ovis montana* des naturalistes) a des allures fort dégagées. Poursuivi par les loups ou les ours, il grimpe sur quelque rocher pointu, et arrivé à l'endroit le plus escarpé, se lance en avant, tête la première. Il tombe on ne sait trop comment, toujours sur ses énormes cornes roulées en spirale, sans se faire aucun mal. (C'est ce qui s'appelle avoir la tête dure.) Le poursuivant reste stupéfait au bord de l'abîme. Pour un tiers, c'est un spectacle curieux et parfois réjouissant que de voir une bande de ces animaux faire les uns après les autres le saut périlleux, puis continuer leur course comme si rien ne s'était passé. Mais, quelque avisés que soient nos moutons, je n'oserais pas leur attribuer, comme font nos sauvages, la construction du bel abri de roches que nous offre le campement des Moutons. Cet abri semble plutôt la moraine terminale de quelque glacier disparu, mais peu importe : l'essentiel, c'est qu'il nous protège très suffisamment contre vent et pluie ; ce qui prouve, je crois, que s'il a été fait par des moutons, du moins il peut servir à d'autres.

A partir du campement des moutons la montée est raide et le devient de plus en plus. Nous finissons même par arriver à un mur de rochers qui se dresse presque perpendiculairement devant nous. Son sommet perdu dans les nuages, est, nous dit-on, à une hauteur de 4000 pieds, et plus. Vous cherchez peut-être une ouverture dans la muraille ; mais point. Les sauvages vous montrent le chemin en s'élançant à l'escalade comme des chats. Il n'y a qu'à les suivre, coûte que coûte. Vous vous aidez des mains et des pieds, vous passez d'une roche à l'autre avec des enjambées dont vous ne vous seriez

jamais cru capable, tant la nécessité développe les talents. Courage, cher lecteur, je vous suis; nous arrivons au haut passablement essoufflés, mais pour jouir d'un spectacle magnifique. Nous sommes ici entre deux abîmes, 4000 pieds d'un côté, 3000 de l'autre, sur une sorte de muraille, qui d'après les cartes que j'ai sous les yeux, forme la frontière entre l'Alaska et le Canada. Frontière bien naturelle en effet que ce gigantesque mur, dressé entre les deux pays. Il forme d'ailleurs la ligne de partage des eaux, ou comme disent nos Canadiens, la *hauteur des terres* : au sud les eaux vont au Pacifique, au nord, vers la mer polaire. Au sud se déroule à nos pieds tout le chemin que nous venons de parcourir ; d'abord la gorge d'où nous sortons, avec sa petite rivière, puis l'entrée et le village de Tchilcoute, et, dans l'arrière-plan, les montagnes du détroit de Lynn avec leurs sommets enneigés. Au nord, à 3000 pieds au dessous de nous, comme un diamant enchâssé dans ses rives de glace, le lac du Cratère, une des sources du Youkon, étincelle au soleil. Puis un horizon de montagnes et de pics dont le sommet disparaît dans les nuages; une percée vers le nord permet d'apercevoir un pic rougeâtre, plus élevé, au pied duquel coule, nous dit-on, le fameux Youkon. Tout cela, c'est le territoire canadien. Nous n'avons plus qu'à y descendre. Encore faut-il des façons, car la côte est raide, et une glissade commencée à cette hauteur, ne se terminerait guère avant le lac : belle dégringolade assurément, mais dont personne parmi nous ne semble avoir envie.

Les eaux du lac du Cratère se déversent par un torrent impétueux dans une profonde ravine qui les conduit au lac Lindeman. Nous les suivons d'une allure plus calme. Arrivés à ce second lac, nous nous construisons un radeau, sur lequel nous et nos bagages faisons la traversée du lac (7 milles environ) en quelques heures. Puis le lac Lindeman s'épanche dans le lac Bennet, par un rapide qui n'a pas un mille de long et où nous faisons portage. C'est le portage de Perrier. Avant de nous y engager, recueillons une inscription laissée par Mgr Seghers dans sa dernière visite pastorale, celle même où cet héroïque prélat périt assassiné par un domestique blanc qui l'accompagnait. Nous la trouverons attachée à un arbre tout auprès : " Archbishop Seghers, of Victoria, V. I., accompanied by Fathers Tosi and Robaut, camped here and offered the Holy Sacrifice, July 30th, 1886."

Pendant que nous cheminons péniblement le long du rapide, notre radeau descend tout seul. Peut-être seriez-vous tenté de vous y embarquer pour descendre avec lui, mais croyez-moi, il vous suffira bien de le regarder faire. Après l'avoir déchargé on l'abandonne

au courant : voyez-le qui plonge d'abord, puis revient à flot et s'élance avec la vitesse d'un cheval au galop ; le voilà qui heurte contre un rocher : il s'arrête comme stupéfait, et sa masse entière vibre pendant quelques instants. Puis le courant le saisit de nouveau, il repart en tournoyant dans l'écume et va se jeter sur les rocs de l'autre bord. De choc en choc, semant ses débris au courant, il franchit l'espace de trois quarts de mille environ qui sépare le lac Lindeman du lac Bennet, et sautant d'un bond les rochers qui obstruent le milieu de la rivière, va s'échouer sur une plage de sable où nos compagnons, habitués à ces gambades, l'attendaient en paix. On le reprend pour aller à la recherche de bois qui puisse être débité en planches et servir à la construction d'un bateau.

Laissons, si vous voulez, nos compagnons s'occuper de ces détails, et examinons le paysage. Car cette partie peu connue est une des plus pittoresques de nos immenses territoires du Nord-Ouest. L'aspect en est grandiose. C'est un pays de montagnes dont la hauteur est d'environ 4000 pieds, séparées par des vallées profondes et ombreuses, entremêlées de lacs éblouissants et couvertes de la végétation sombre mais vigoureuse des pays du Nord. Là sont de vastes et épaisses forêts, richesses qui dorment encore et que la prodigue nature continue à entasser pour nous en attendant le jour où nous voudrons les utiliser. Le sapin (*abies balsamea*) et l'épinette (*picea alba*) y forment un fond vert sombre au-dessus duquel s'élèvent les grandes branches du liard ou cotonnier (*populus canadensis*) et le feuillage glauque des saules, et sur lequel se détachent avec un merveilleux relief les troncs blancs des bouleaux au feuillage de dentelle. Les mousses blanches et vertes et les lichens jaunâtres couvrent la terre d'un moelleux tapis. Les fruits sauvages y croissent en abondance : on y trouve l'atoca (*vaccinium macrocarpum*), que les Français nomment canneberge, une sorte de fraise d'automne que les Russes appellent *morochki*, la framboise et le bluet (*vaccinium canadense*) ou airelle des auteurs français. Ajoutez des bandes de moutons des montagnes se livrant à leurs étranges culbutes, des chèvres sauvages, des loups, des écureuils de terre ou *gaufreurs* (*gophers* des Anglais), des lapins, quelques ours bruns (*ursus americanus*) qui semblent les seigneurs de ces lieux, les orignaux avec leurs cornes immenses, des caribous (le *renne* des Européens), des cygnes qui voltigent par bandes de vingt ou trente et s'ébattent sur les lacs, des perdrix, de grands aigles, des martins-pêcheurs et beaucoup d'autres que j'oublie, et vous aurez une idée de la vie répandue dans ce désert. Les lacs regorgent de poissons. Faisons un repas de truite arctique que nous pêchons pour occuper nos loisirs, et

avouez que c'est délicieux. Nous pourrons ici encore relever une inscription assez différente de la première. La voici : " N° 5 camped and built a boat; raft went to pieces going through the rapids. Altitude 1620 feet. Barometer 29.78. Temperature 60 degrees. Wind south : velocity 3 miles. Weather, rainy. From last camp, 1 mile. From salt water, 36 miles. Time 4.20 P. M. Date, June 15, 1884. General Remarks. Mosquitos very bad. Willis E. Everett, M. D." Reconnaissons l'exactitude de la dernière remarque.

Mais pendant cette digression nos compagnons ont construit le bateau, une simple barge à fond plat, à nez carré, où nous mettons nos affaires et nos personnes. Puis, en avant ! Si la barge fait eau, on mettra quelqu'un aux écopes : car d'un bateau si grossièrement taillé il ne faut pas attendre des merveilles. Nous traversons ainsi le lac Bennet dans sa plus grande longueur qui est d'environ 20 milles ; puis, par une courte rivière, l'eau du lac passe, et nous avec elle, dans le lac Takou, et de là, sans obstacle, dans le lac la Vase (*Marsh* ou *Mud Lake* des Anglais). Au sortir du lac la Vase, le fleuve, devenu plus considérable, précipite son cours et s'engage dans une ravine profonde, que j'hésite à appeler *cagnon* comme l'ont fait les voyageurs et les missionnaires, vu la nature du sol. C'est le cagnon de Miles. Le fleuve y est resserré entre deux murailles de basalte en colonnes semblable à celui des grottes célèbres d'Ecosse et d'Irlande, laissant entre elles un espace de 50 pieds tout au plus. Le bateau en partie déchargé, laissons nos compagnons faire le partage de nos effets, et, en amateurs que nous sommes, embarquons-nous pour sauter le rapide. Dans l'étroit et sombre passage l'eau s'engouffre avec une telle rapidité que celle des bords, retardée par le frottement sur le rocher, reste un peu en arrière et au-dessus, tandis que le milieu de la rivière forme une dépression sensible où le courant atteint sa vitesse maximum et qui attire comme forcément tous les corps flottants. Grâce à cette disposition, il est impossible que notre bateau aille se heurter aux roches de la rive, et c'est heureux. En un clin d'œil le courant l'a saisi et l'entraîne en plein milieu des vagues furieuses et dans un nuage d'écumes rejaillissantes. D'énormes vagues nous entourent ; nous sommes secoués comme par une mer en tempête, et parmi le fracas des eaux qui se brisent notre bateau craque d'une façon menaçante. Tout cela dure un quart de mille, c'est-à dire un instant. Soudain le fleuve s'élargit le courant se calme : nous sommes entre deux remous qu'il faut éviter à tout prix. Déjà c'est fait ; les murs de roches se resserrent encore, le courant s'accélère, et nous voilà entraînés de nouveau. Nous franchissons un rocher énorme qui, une fois passé, se dresse

derrière nous comme une montagne et obstrue la vue ; puis le courant furieux nous jette à droite, à gauche ; parfois notre embarcation, malgré son poids, prend des allures de poisson volant, bondit hors de l'eau, puis retombe et file plus vite encore. Enfin un dernier bond, et nous voilà hors du couloir, en pleine lumière ; un brusque coup de gouvernail nous amène en eau calme. Un mille en trois minutes, et quelle descente !

Si vous n'avez pas peur du froid, compagnon lecteur, nous passerons ici la nuit. Mais attendez-vous à trouver demain matin une légère croûte de glace sur votre cuvette. Les nuits sont froides ici, même en plein mois d'août. A partir du cagnon de Miles, par une suite de rapides et de descentes, nous franchissons les deux milles qui nous séparent d'un deuxième cagnon, celui du *Cheval blanc*, dont la longueur comme celle du précédent, est d'un mille ou à peu près. Ici le Youkon se couvre de franges d'écume que l'imagination poétique des voyageurs a assimilées à la crinière d'un cheval blanc. Un peu plus bas, la rivière Takina vient apporter au fleuve grossissant le tribut de ses eaux, plus bas encore nous entrons dans le lac Labarge, long de 40 milles.

Au sortir du lac Labarge, le fleuve, que les mineurs du pays appellent la rivière Lewis, coule plus régulier. Il reçoit plus loin de grands affluents dont le premier est la rivière Pelly. Vis-à-vis l'embouchure de la Pelly, saluons à notre gauche les ruines du fort Selkirk, ancien poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, ruiné et saccagé par les Tchilcates. Plus bas, le fleuve reçoit son deuxième grand affluent, la Stewart ; plus bas, encore nous voyons à notre droite le fort Reliance, puis le fort Bellisle. Ces deux postes ont été établis par un compatriote, M. François Mercier : le premier a été fondé en 1873 pour la *Alaska Commercial Company*, et le second en 1880 pour la *Western Fur and Trading Company*. Ni l'un ni l'autre n'a donc été bâti pour la Compagnie de la Baie d'Hudson, ainsi que M. Élisée Reclus l'affirme par erreur dans son ouvrage d'ailleurs d'une si étonnante exactitude (1). Enfin nous atteignons le 141e méridien, qui forme la frontière entre le Canada et l'Alaska. A peine au-delà se dresse à notre gauche une montagne abrupte de plusieurs centaines de pieds en hauteur et que M. Schwatka a dénommée *Boundary Butte*. (2) Elle semble d'abord obstruer complètement le

(1) *Nouvelle Géographie universelle*, par Elisée Reclus, tome XV, Amérique boréale. Paris, Hachette et Cie ; page 236. J'aurai occasion de relever encore une ou deux inexactitudes dans cet ouvrage remarquable. Le même volume contient la description du Canada, où l'on ne rencontre que quelques jugements incorrects.

(2) *Along Alaska's Great River*, New-York ; Cassell and Co., p. 269.

cours du fleuve : il la contourne par un brusque détour, et nous sommes de nouveau dans l'Alaska. Pressons-nous un peu pour ne pas vous ennuyer, bon lecteur, et arrivons au fort Youkon vers la fin d'août. C'est ici l'établissement le plus septentrional de la Compagnie d'Alaska sur le Youkon ; et il serait malaisé qu'il en fût autrement, attendu que c'est ici le point le plus septentrional que le fleuve lui-même atteigne dans son cours. Après avoir reçu la rivière du Porc-Épic on du Rat, qui vient du nord, le Youkon change de direction et coule vers l'ouest. Ici nous touchons presque au cercle arctique ; et la déviation de l'aiguille aimantée est de 40 degrés à l'est, car nous sommes à une latitude voisine de celle du pôle magnétique.

Bâti en 1848 par la Compagnie de la Baie d'Hudson, le fort Youkon passa à la Compagnie de l'Alaska en 1868, à l'occasion de la cession du pays aux Etats-Unis. Pendant longtemps la Compagnie de la Baie d'Hudson y a entretenu en guise de ministre protestant un métis qui s'appelait le Révérend McDonald, et qui instruisait les sauvages des environs. Il a perdu beaucoup de temps à les prémunir contre l'idolâtrie, qui est chose absolument inconnue dans le pays, et n'a pas manqué de les mettre en garde contre les missionnaires catholiques. Aussi se montrèrent-ils singulièrement indifférents aux prédications et aux efforts des évêques dévoués qui leur annoncèrent les premiers la vraie foi. Mgr Clut, qui passa chez eux l'hiver de 1872-73, fut profondément affligé du peu de succès qu'il obtint. Mgr Seghers, dans sa tournée pastorale de 1877-78, en ayant trouvé plusieurs réunis à Nukeukay, célébra devant eux la messe. Comme il leur demandait ensuite leurs impressions, ils lui répondirent que le ministre leur avait toujours enseigné que c'est un péché de brûler des chandelles (1).

Mais déjà les premières neiges ont commencé à tomber, le froid s'accentue par intervalles, on sent l'hiver approcher. Il va nous arriver brusquement, car il n'y a que deux saisons dans l'Alaska et la transition de l'une à l'autre se fait en quelques jours. N'en ayons pas peur, cependant, car notre manière de voyager nous met passablement à l'abri de ses atteintes ; et puis, l'hiver de l'Alaska n'est pas "ce qu'un vain peuple pense." Croire qu'on y meurt de froid serait une erreur analogue à celle des Français qui se figurent que l'on gèle au Canada, tandis que le froid y est plus supportable qu'en France. Nous pouvons donc attendre l'hiver de pied ferme, et en l'attendant, jeter un coup d'œil sur le pays où nous allons décidément nous enfoncer.

(1) *Les Missions catholiques*, N° du 17 novembre 1880.

Un point rassurant pour commencer, c'est que les habitations d'hiver sont très chaudes. Les tentes où les indigènes vivent pendant l'été sont assez analogues aux wigwams de nos sauvages canadiens, mais il y a loin de ces constructions primitives à la *barabra* et au *kasim* des Alaskiens.

Les barabras (le mot est d'origine russe, son correspondant esquimau semble être *topek*) sont les maisons privées. Elles sont assez analogues aux *yourtes* avec lesquelles les romans d'A. de Lamothe nous ont familiarisés dès notre enfance. Comme celles-ci, les barabras sont à demi souterraines, le plancher en terre battue est à trois pieds environ au dessous du sol extérieur. Pour construire une barabra on commence par faire une excavation rectangulaire de la dimension voulue, disons de 12 à 15 pieds de côté; les parois étant bien dressées, on les revêt intérieurement de troncs d'arbres posés verticalement. Ceux-ci dépassent évidemment le niveau du sol ; on les entoure en dehors d'un second mur fait aussi de troncs d'arbres, mais horizontaux cette fois. L'intervalle entre les deux murs est ensuite rempli de terre foulée. De cette sorte, le mur extérieur est semblable à celui d'un *log-house*, et le mur intérieur a l'aspect d'une palissade. Les *billots* nécessaires à ces constructions ne manquent jamais : le Youkon en charrie qui sont à peu près de la dimension de nos poteaux de télégraphe, et en quantité. Quand on a atteint la hauteur voulue, on dresse aux quatre coins quatre troncs d'arbres, les racines en haut ; sur ces racines, ou à leur défaut sur des pièces de bois posées en entrait, on fait reposer l'extrémité des quatre premières poutres de toiture, formant un premier rectangle qui sera la base du toit. Les quatre suivantes, un peu plus courtes, sont posées sur les premières, mais un peu en dedans, de façon que le second rectangle est plus petit que le premier. Le troisième rectangle sera lui-même plus haut et plus petit que le second, et ainsi de suite. La charpente du toit s'élève donc en pyramide quadrangulaire, que l'on ne termine pas. On a ainsi une ouverture carrée, de deux pieds et demi ou trois pieds de côté, placée au milieu du toit et qui sert de fenêtre, de cheminée, et parfois même de porte pour entrer ou sortir de gros objets. Car la porte ordinaire est étroite, comme vous l'allez voir. J'ai oublié de dire qu'en creusant la maison on creuse aussi le corridor, espèce de fossé étroit de niveau avec le plancher de la maison et long d'au moins huit et quelquefois dix-huit pieds. Cette espèce de boyau souterrain est l'entrée obligée de toutes les maisons indigènes, ce qui en rend l'abord peu attrayant. On y descend par un trou où il faut se jeter la tête la première, puis dans le corridor étroit on se traîne sur les genoux et sur les

coudes jusqu'à la porte proprement dite. Très souvent on rencontre un chien dans le corridor et il faut que l'un des deux rebrousse chemin pour laisser passer l'autre. Mais achevons la construction : on recouvre le toit de menu bois, puis d'herbes et de paille, enfin par-dessus le tout on entasse la terre qui a été retirée de l'excavation. La grande ouverture du toit se ferme à l'aide d'un châssis sur lequel sont tendus en guise de vitres, des boyaux de phoque cousus ensemble et formant une membrane très transparente. On permet ainsi à la lumière d'entrer, et l'on empêche la chaleur de sortir.

Le *kasim* est une sorte de salle à la disposition du public. Il sert aux réunions, aux conseils, aux danses, aux cérémonies de toute sorte, et les hommes y vivent pendant presque tout l'hiver. Il est construit comme la barabra et se compose d'une salle assez grande, à plancher de bois, et dont le plafond est notablement plus élevé que celui des maisons ordinaires. Les plus grands kasims sont des salles carrées de quarante pieds de côté, et de vingt à vingt-cinq pieds de haut. On y entre, comme dans les maisons ordinaires, par une sorte de tunnel souterrain large d'environ un pied et demi, haut de deux et long de six, douze ou même dix-huit pieds : une peau d'ours suspendue comme une trappe en ferme les deux bouts. Au sortir de ce souterrain on se trouve dans une grande salle, bien éclairée par une large fenêtre carrée de trois pieds de côté, pratiquée comme nous savons au haut du toit et fermée par une peau transparente faite de l'intestin grêle du phoque ou du morse. Grâce à la disposition de l'entrée, l'air froid ne pénètre guère dans le kasim, et la chaleur s'y conserve longtemps. Aussi n'y fait-on le feu qu'une fois par jour, vers le soir. Voici comme cela se pratique : on retire le châssis qui ferme l'ouverture du toit, et juste au-dessous on enlève quelques planches du plancher de façon à mettre à découvert une excavation dans le sol qui est le foyer. Sur ce foyer en terre battue on allume un grand feu dont la fumée sort en abondance par l'ouverture du toit. C'est alors que les indigènes prennent leur bain turc, si j'ose me servir de cette expression sous la latitude où nous sommes. Ils quittent leurs habits et se tiennent auprès du feu le plus qu'ils peuvent, dansant, s'agitant, gesticulant, jusqu'à ce que la sueur ruisselle sur tout leur corps. Quand ils se voient en transpiration abondante, ils sortent précipitamment et vont se frotter et se laver le corps avec de la neige, et cela par des froids de 40 degrés au dessous de zéro. L'abbé Kneipp n'a rien inventé de plus radical. Disons de plus, pour être complet, que les vrais Esquimaux ajoutent au bain de sueur un lavage avec un liquide que je n'ose nommer ici ; mais la terminaison invariable est le lavage à la neige.

Pendant ce temps, le feu échauffe si bien les murs que même dans les plus grands froids, le kasim reste chaud et confortable pendant les 24 heures suivantes. Une fois la fumée dissipée, on rentre, on ferme la porte et l'ouverture du toit. C'est l'heure du souper. Les femmes et les enfants entrent pour donner à manger à leurs pères ou à leurs maris. Ceux-ci s'asseyent pour cela sur une sorte de plate-forme ou de tablette qui règne tout le long du mur. Les grands kasims ont jusqu'à trois étages de ces tablettes, superposés. Les femmes servent leurs maris, et en attendant qu'ils aient fini, s'asseyent à terre, au milieu, ayant bien soin de tourner le dos aux hommes ; car d'après l'étiquette esquimaude, c'est une grande inconvenance à une femme que de regarder manger un homme. Elles s'en retournent après. Pendant l'hiver les hommes, ou du moins les jeunes gens, dorment le plus souvent dans le kasim, sur cette tablette, large d'environ deux pieds et demi, qui en fait le tour. Contrairement à toutes les habitudes sauvages, les Esquimaux dorment toujours les pieds au mur et la tête vers le foyer. Dans certaines parties du pays on entretient continuellement le feu dans le foyer du kasim : alors la galerie souterraine qui sert d'entrée se bifurque à son extrémité, une des branches conduisant dans la salle, et l'autre amenant, sous le sol, l'air extérieur au foyer.

C'est dans le kasim, naturellement, que les hommes qui voyagent et les missionnaires en particulier trouvent toujours un logement confortable et qui ne coûte rien. Quand je dis un logement confortable, il faut s'entendre : ce n'est pas qu'il soit parfait, car rien ne l'est ici-bas, et après une nuit passée sur la tablette d'un kasim, vous vous trouveriez sans doute fort incommodé par les petits hôtes grouillants qui ont fait invasion dans vos vêtements et que vos voisins ont très libéralement partagés avec vous. Mais d'autre part on n'y souffre ni du froid, ni de la fumée. Quant à l'odeur, il ne faut pas avoir le nez trop délicat, à cette condition on s'y fait et on finit par n'y plus prendre garde.

Le kasim est d'institution absolument esquimaude : on le retrouve partout où il y a des Esquimaux. Il s'appelle tantôt *kashga*, ou *kagoushkimi*, ou *kaghi*, mais c'est toujours la même salle publique consacrée aux mêmes usages. Dans l'Alaska on le rencontre aussi chez les Loucheux, qui ont adopté plusieurs des coutumes de leurs voisins, coutumes assurément les mieux faites pour le climat du pays.

Il est bon de remarquer dès maintenant, bon lecteur, que deux races bien distinctes peuplent l'Alaska : les Esquimaux et les Loucheux. Les Esquimaux sont les sauvages des côtes, les Lou-

cheux ceux de l'intérieur. Les premiers ont la peau plus blanche, le nez plat, les yeux petits, obliques, à fleur de tête, la barbe assez fournie ; les seconds sont de vrais Peaux-Rouges, leurs yeux sont enfoncés sous un sourcil proéminent, leur barbe est très rare. Les Loucheux portent leurs cheveux comme nos sauvages, les Esquimaux se rasent la tête, ne conservant qu'une couronne de cheveux qui en fait le tour, à la façon des moines. En somme la différence est si nettement tranchée entre les deux races, qu'une opinion très générale refuse de considérer les Esquimaux comme des hommes de race rouge. On a voulu même en faire des blancs, ce qui me semble être un autre excès, car leur physionomie générale les rapproche beaucoup plus des races jaunes que de toutes les autres. On nous permettra de citer ici l'autorité de Mgr l'archevêque de Saint-Boniface. " Je ne puis point, dit-il dans son *Esquisse du Nord-Ouest*, partager l'opinion qui rattache les Esquimaux à la race blanche ; je crois que sans leur faire injure on peut leur reconnaître une petite teinte *jaune*, si toutefois il en coûte trop de les rattacher aux *Peaux-Rouges*... Il y a certainement moins de différence entre eux et leurs voisins qu'entre les peuples des différentes parties de l'Europe... Enfermés une grande partie de l'année dans leurs cabanes de glace (ceux du centre et de l'est), sans soleil, sans fatigue, il n'est pas difficile de comprendre qu'ils soient plus blancs que ceux de même race qui sont constamment exposés aux intempéries de l'air et chez lesquels la misère produit des effets surprenants. J'ai vu des sauvages de la teinte ordinaire de leurs compatriotes devenir aussi noirs que les nègres, pendant des jeûnes rigoureux, au milieu de l'hiver... La barbe des Esquimaux ne doit pas étonner plus que celle des Montagnais : en définitive, je les crois de même race que nos autres sauvages, se rattachant plus immédiatement pourtant aux Kamtschadales ou Mongols hyperboréens. " Telle est l'opinion à laquelle je crois pouvoir me ranger. Il est impossible à quiconque a vu de près nos sauvages et les Chinois de méconnaître les nombreuses affinités qui existent entre les uns et les autres. Les Esquimaux se rapprochent encore plus du type mongol, et plus immédiatement des Mongols hyperboréens, voilà tout.

Singulière race, quoi qu'il en soit ; présentant avec ses voisines de singuliers contrastes et des analogies non moins singulières. On dirait, en vérité, que, selon la pittoresque expression de Mgr Taché, la Providence lui a confié "la mission de garder la mer polaire." En effet, depuis les côtes du Groënland jusqu'à la côte asiatique du détroit de Behring, tout le littoral de l'océan Arctique est occupé par les Esquimaux. Malgré la vaste étendue des terres qu'il habite,

ce peuple est un dans sa diversité. Il parle la même langue, en des dialectes différents sans doute, mais assez voisins pour que les tribus se comprennent toutes les unes les autres, en dépit de ces variantes moins considérables le plus souvent que celles des dialectes de l'ancienne Grèce. Il a les mêmes coutumes, adaptées il est vrai aux sols et aux climats, mais faciles à reconnaître sous leurs divers aspects. Enfin on retrouve aussi partout chez lui les mêmes traditions, les mêmes légendes. Par tous ces mille détails qui constituent la physionomie d'un peuple, il est aisé de juger que tous les Esquimaux sont frères. Peuple fier d'ailleurs, comme beaucoup d'autres peuples sauvages, il ne se désigne que sous le nom d'*hommes Innoïts* (1).

Tout le long de la bande de terre esquimaude qui borde l'océan Glacial, vivent des Peaux-Rouges proprement dits, nos sauvages ordinaires, que leur langue en particulier distingue nettement des Esquimaux. Le long des grands fleuves comme le MacKenzie, le Youkon, le Kouskokwim, les Esquimaux ont pénétré quelque peu à l'intérieur des terres, mais ce n'a jamais été sans une vive opposition de la part de leurs voisins. Les traditions locales ont conservé le souvenir de ces guerres, et les Innoïts leur doivent sans doute la réputation de bravoure et de cruauté dont ils jouissent chez les autres tribus sauvages.

Dans l'Alaska les sauvages de l'intérieur sont, comme leurs voisins du territoire canadien, des *Tinnés*. Ce mot, qui signifie aussi *les hommes*, se transforme suivant les tribus en *Déné*, *Diné*, *Gotiné*, *Kotchin*, *Dintché*, *Dindjié*, etc. Leurs voisins Esquimaux les nomment *Ingaliks*, c'est-à-dire Incompréhensibles, tant leur langue diffère de celle des Innoïts. Les voyageurs canadiens leur ont donné le nom moins élégant de *Loucheux*, nom bien mérité, il faut l'avouer, car chez eux le nombre des louches, des borgnes et des aveugles est considérable. Ils comprennent, toujours d'après les voyageurs canadiens, quatre tribus principales : les *gens du Large*, qui peuplent le pays situé au nord du Youkon, entre ce fleuve et les Esquimaux ;

(1) Le mot *innoït* (les hommes) est le pluriel de *innok* (homme) ; l'usage en a fait un singulier, et j'écris en conséquence : les *Innoïts*. C'est encore pour l'usage que j'ai conservé les deux *n* : on est prié de n'en prononcer qu'une. M. Elisée Reclus écrit *Innuit*, transcription qui se rapproche peu de la prononciation originale. Les voyageurs chez les Esquimaux de l'est écrivent *inung* au lieu de *innok*. Ce mot ressemble singulièrement à l'algonquin *inini* (homme) au pluriel *ininiwok*, que certains Cris prononcent *iliniwok* et dont nous avons fait *Illinois* La plupart des peuples sauvages se désignent eux-mêmes par le mot qui en leur langue signifie *les hommes*. On peut en voir des exemples dans les *Etudes philologiques sur quelques Langues sauvages d'Amérique*, par le savant abbé Cuoq, P. S. S. (Montréal, Dawson, 1866 ; p. 13, note).

les *gens des Buttes*, qui vivent au sud du Youkon, le long de son principal affluent, la Tanana, et qui pour cela ont été appelés *Tananas* par les voyageurs américains ; les *gens des Bois*, sur les rives du Youkon, depuis le fort Youkon où nous sommes,—vous ne l'avez pas oublié,—jusqu'au village d'Ingalikomiut, un peu au-dessous du poste d'Anvik, où commencent les Esquimaux de la mer de Behring ; enfin les *gens des Fous*, chez lesquels nous avons déjà passé et qui peuplent une partie du pays compris entre le Youkon et la Tanana. Quant à ceux-ci, dit Mgr Seghers, n'y aurait-il que leurs danses, c'en serait assez pour leur mériter le nom de fous et même d'archi-fous. Cette classification fort simple est plus que suffisante pour nos besoins. Nous n'en chercherons donc pas aujourd'hui de plus savante.

J. J., S. J.

(*A suivre.*)

LETTRES DU R. P. F. X. DUPLESSIS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

par EDMOND ROY.—1892.

CE livre a le mérite d'une découverte qui fera les délices d'un grand nombre. Il dévoile à nos yeux une gloire canadienne des plus brillantes et des plus pures, un héros canadien ignoré jusqu'ici et qu'on est surpris d'avoir ignoré. En effet, ce ne sont pas les grandes actions qui lui ont manqué, et le théâtre de ses travaux illustres ne fut pas obscur, puisque c'était la France presque entière. Mais par un singulier concours de circonstances, il advint que la mémoire de son nom se perdit. M. J. Edm. Roy a été l'habile chercheur qui a su le tirer des ténèbres de l'oubli en produisant à la lumière le trésor caché de quelque soixante lettres écrites de la main de cet homme extraordinaire à ses sœurs, religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Le R. P. F. X. Duplessis, né à Québec en 1694, nous apparaît couronné de la triple auréole de sainteté, d'orateur chrétien et de conquérant des âmes. Ainsi nous le montre l'auteur dans sa notice biographique qui précède les Lettres ; ainsi nous le présentent les Lettres elles-mêmes. Comme le grand Xavier son patron, dont il suivit de si près les traces, F. X. Duplessis était doué de toutes les qualités naturelles qui font l'apôtre : il avait un corps robuste, une complexion vive et ardente, un esprit supérieur et capable de grandes choses, un cœur généreux et intrépide, un extérieur agréable. Il avait aussi reçu du ciel une facilité de parole étonnante qui lui permettait de prêcher de longues heures avec peu de préparation. Il dit quelque part dans ses lettres qu'il pouvait parler des choses de Dieu des jours entiers, sans fatigue d'esprit ou de corps. Grâce à une solide éducation chrétienne, bien au-dessus des pensées frivoles du monde, bien loin de courir après les faux brillants de la gloire humaine—cette "fusée de hasard au milieu de la nuit," comme dit L. Veuillot—il aspira à quelque chose de plus grand. En 1716, il quitta sa patrie qu'il ne devait plus revoir, pour entrer au noviciat des Jésuites à Paris, où Dieu mit dans son cœur d'apôtre le complément des vertus surnaturelles qui furent peu

ordinaires en lui. C'est de cette époque que datent ses premières lettres à ses sœurs qu'il aimait tendrement. Pendant les années dix qu'il employa à se préparer au sacerdoce, ses lettres, que quelques-uns trouveront peut-être un peu graves, sont l'expression de ces trois cris de son âme débordante de charité: "Dieu seul," Deus meus et omnia; "Soyez des Thérèse et que je sois un Xavier"; "Aimons ardemment la croix"; "Priez Dieu qu'il me donne les dispositions d'un véritable apôtre." La croix! voilà ce qu'il prêchera aux peuples, c'est de la croix qu'il ne cessera de leur parler, c'est par la croix qu'il les sauvera, c'est par la croix qu'il fera même plusieurs miracles.

Préludant à ses grandes campagnes évangéliques, on le voit dès ce temps sortir quelquefois de la solitude pour faire entendre la parole divine, et aussi pour faire un peu la guerre aux jansénistes. Il ne les aimait pas. C'était assez naturel, puisque "tout Français qui aime les jansénistes, dit de Maistre, est un sot ou un janséniste." Or, il n'était assurément ni l'un ni l'autre. A Blois, où il se trouvait, les jansénistes avaient établi leurs quartiers et faisaient une active propagande. Un jour qu'une dame de ses amies lui avait envoyé le *Nouveau Testament* de Quesnel, il mit le livre en pièces et en envoya les morceaux à un des plus fervents sectaires. Ce fut, on se l'imagine bien, le signal d'une très vive polémique, où ceux qui se déclaraient pour le P. Duplessis furent appelés les *Canadiens*.

Ces bons jansénistes ne lui pardonnèrent jamais les rudes coups qu'ils en reçurent dans cette occasion. Ils ne cessèrent de le poursuivre de leurs attaques et de lui faire partout une guerre acharnée.

Ordonné prêtre en 1725, il est destiné par ses supérieurs à évangéliser la France que la corruption des mœurs et l'impiété envahissaient déjà de toutes parts: œuvre qu'il va poursuivre sans relâche, avec des succès prodigieux, pendant trente ans. Pendant trente ans il parcourt sans cesse toutes les provinces du nord de la France, depuis la Flandre jusqu'à la Bourgogne, depuis la Bretagne jusqu'aux bords du Rhin. Il vole partout où on l'appelle; partout il fait entendre sa parole pleine de flamme, remue les cœurs, réveille la foi, ranime dans ses auditeurs la piété des premiers fidèles, convertit des villes entières, étend son zèle à toutes les œuvres, visite et évangélise les prisonniers, les malades et les pauvres aussi bien que les heureux et les grands du monde. En 1735, il écrivait à sa sœur: "Les bénédictions que le Seigneur répand sur mes travaux sont si surprenantes qu'il faut en être témoin pour le croire; plus de deux cent soixante et dix mille personnes gagnées à Jésus-Christ et qui après leur confession générale ont solennellement renouvelé les en-

gagements de leur baptême, reconnaissant qu'ils n'avaient été chrétiens que de nom. Voilà le fruit des prières que vous faites et que vous me procurez ; au milieu de tout cela je me porte mieux que jamais. Tous les jours ouvriers, je prêche deux ou trois fois ; les fêtes et les dimanches, cinq ou six, et certains jours jusqu'à huit fois ; le reste du jour, au confessionnal depuis 4 ou 5 heures du matin jusqu'à 9 ou 10 heures du soir, et la nuit mon bréviaire. Voilà ce qui entretient ma santé. J'ai été passer quatre mois avec les Allemands sur les bords du Rhin pour voir s'ils étaient aussi susceptibles de sentiments de religion que les Flamands ; les fruits ont été encore plus abondants. J'ai fait la même épreuve en France dans la fameuse ville d'Amiens et j'ai vu dans une seule matinée communier 22 mille personnes dans la cathédrale. J'avais fait préparer une table de Communion qui tenait cinq cents personnes à la fois, un autel au milieu de la nef de cette église qui est la plus grande de France, où il y avait dix-sept grands ciboires qu'on a été obligé de remplir trois fois pour les consacrer ; les douze plus distingués des chanoines de la cathédrale, accompagnés de 24 ecclésiastiques en flambeau ont distribué solennellement la Communion depuis 4 heures du matin jusqu'à midi. Monseigneur l'évêque d'Amiens m'a dit que pendant les 4 semaines qu'a duré la mission, il y a eu à Amiens plus de cent quatre-vingts confesseurs continuellement occupés dans la ville. Le jour de la clôture, j'ai prêché sur l'Esplanade et je me suis fait entendre de plus de quarante mille personnes qui y étaient assemblées. Dans les grandes villes de Flandre et du côté de l'Allemagne, j'ai été obligé de prêcher les fêtes et dimanches dans les places publiques ou dans les campagnes ; quoique tout le monde juge que cela soit très fatigant, ma poitrine souffre moins que dans une église où la foule extrême cause une chaleur qui étouffe. C'est une chose bien consolante et bien agréable, après avoir passé 3 ou 4 semaines dans une ville, de voir qu'on ne pense plus qu'à Dieu, qu'on ne parle que de Dieu, réconciliations éclatantes, restitutions qui ont été dans certaines villes jusqu'à plus de deux cent mille livres ; j'ai vu la plus grande église de Valenciennes pleine pendant toute la nuit pour attendre le sermon du matin, le peuple coucher dans la place publique pour attendre le sermon du lendemain, venir près de trois lieues au devant de nous et nous conduire en triomphe en chantant des cantiques quand je suis retourné dans les villes où j'avais fait mission, décharge de mousqueterie et de canon à notre entrée dans les places. Jugez que tout excès qu'ils font marquait bien le respect et la reconnaissance dont ils étaient pénétrés par le grand Maître dont nous avons le bonheur d'être les ambassadeurs. En Allemagne, les bourgmestres

ont été touchés jusqu'à venir me présenter les clefs de leur ville en me disant que s'ils pouvaient faire pour moi quelque chose de plus honorable que ce qu'ils font pour leur souverain, ils le feraient de tout leur cœur." 45 L.

Dans l'année 1738 Dieu voulut sanctionner par des miracles l'œuvre de son serviteur. " Choisi par ses supérieurs, nous raconte l'auteur, pour prêcher à Arras la retraite de Pâques à la garnison de la ville composée d'environ trois mille hommes, le P. Duplessis s'en était acquitté avec son ardeur accoutumée. Il voulut clore ses prédications par une grande cérémonie religieuse. Sur une des portes des fortifications de l'enceinte d'Arras, la piété des fidèles avait fait ériger autrefois un calvaire surmonté d'une croix qui dominait une grande partie de la ville. La croix, très ancienne. exposée à toutes les intempéries des saisons était toute vermoulue. Secondé par les libéralités de quelques personnes chrétiennes, le P. Duplessis en fit faire une nouvelle qui fut bénite le 18 mars. Elle était exposée depuis 12 heures à la vénération des fidèles dans l'église des Jésuites, lorsqu'une fruitière du nom d'Isabelle Le Grand, qui depuis 4 années, à la suite d'une chute qu'elle avait faite, ne pouvait plus marcher, s'y fit transporter. Après avoir embrassé le pied du signe de la Rédemption, la malheureuse infirme se sentit subitement guérie. Elle était entrée dans l'église se traînant péniblement sur ses béquilles, elle en sortit sans l'aide de personne, marchant d'un pas ferme et assuré.

Isabelle Le Grand était connue de toute la ville. Depuis longtemps les médecins l'avaient déclaré incurable. Le lendemain de sa guérison miraculeuse, on la vit suivre la procession qui se fit pour porter solennellement la croix nouvellement bénite jusqu'au calvaire.

L'évêque d'Arras, Mgr Baglime de la Salle, voulant perpétuer la mémoire de cet événement miraculeux, en consigna tous les détails dans un mandement resté célèbre. La croix d'Arras devint le but de nombreux pèlerinages. On s'y rendait en procession des provinces les plus éloignées. Avant la fin de l'année 1738, douze à treize cent mille pèlerins avaient déjà été s'y agenouiller. Il en venait jusque d'Allemagne, d'Angleterre et d'Italie. Le Pape avait fait traduire en italien le mandement de l'évêque d'Arras. Un grand nombre de malades se relevèrent guéris pour prix de leur foi. Plusieurs auteurs du temps racontent des prodiges étonnants qui s'y accomplirent..." P. XLV.

Partout le P. Duplessis plantait des croix et en plusieurs lieux, écrivait-il, se renouvelaient les mêmes prodiges.

M. J. Edm. Roy reproduit dans son livre la gravure de cette

fameuse croix d'Arras. On y trouve encore avec plaisir à la première page, un fort beau portrait du grand missionnaire, qui fut alors répandu par toute la France avec la gravure de la croix d'Arras. Au bas du portrait se lit une inscription en vers dont voici les deux premiers :

Quel est l'apôtre que je vois ?
C'est Duplessis, le héraut de la Croix.

"Il n'y a peut-être dans l'histoire de l'Eglise," remarque l'auteur, "rien de comparable à la série des mandements que lancèrent les évêques dont il évangélisa les diocèses. Les prélats annoncent sa venue à leurs diocésains comme celle d'un homme de miracle dont Dieu honorait le ministère par des prodiges inouïs."

Je dois forcément m'arrêter ici pour ne pas être trop long. Cependant je crois en avoir dit assez pour faire comprendre le mérite de l'auteur qui est parvenu à offrir à l'admiration, à l'amour et à la vénération de ses compatriotes, une figure si belle et si glorieuse. Et s'il m'était permis, j'oserais demander pour ce héros oublié une place dans la galerie de nos hommes illustres qui ornent le parlement de la vieille capitale, à côté des Champlain, des Brébeuf et des Lallemant.

Sans doute, il s'est dépensé tout entier pour le salut de la mère-patrie. Mais n'est-ce pas un enfant du sol ? Sa gloire ne rejaillit-elle pas sur nous ? et n'est-ce pas une gloire véritable pour la fille de s'être dépouillée de l'un de ses plus beaux joyaux pour secourir sa mère en détresse ?

Avant de terminer, je me permettrai une réserve, une seule. La notice biographique contient d'assez nombreuses fautes typographiques, et en particulier, les quelques textes latins qui s'y voient ainsi que dans les Lettres sont ornés de fortes coquilles.

Concluons. Le lecteur trouvera dans ce livre un grand sujet d'édification, et de plus, ce qui n'est pas un mal, il remportera de sa lecture un noble sentiment d'orgueil fort légitime, qui lui fera dire qu'après tout :

Etre Canadien,
Ça ne gâte rien.

CHRONIQUE DU MOIS

La grande fête du jubilé épiscopal du Saint-Père a eu lieu à Rome, le dimanche 19 février dernier, avec toute la pompe que permet la situation actuelle du Saint-Siège.

Le télégraphe nous a apporté les détails suivants sur cette grande célébration :

" Dès le point du jour, les cloches de toutes les églises et chapelles de Rome ont été mises en branle pour saluer le jubilé épiscopal de Léon XIII

Vers 4 heures, la foule, composée de pèlerins, de touristes et de curieux, était déjà assemblée sur la place Saint-Pierre, attendant l'ouverture des portes de la basilique.

A 5 heures, deux bataillons de l'infanterie italienne sont arrivés sur la place, en grande tenue, pour prêter leur concours aux deux cents gendarmes chargés de maintenir l'ordre. Bien que compacte, l'assistance est restée calme malgré les efforts de quelques milliers de porteurs de cartes d'entrée cherchant à pénétrer à l'intérieur de Saint-Pierre.

A six heures du matin, les portes de la basilique ont été ouvertes et la foule s'est précipitée à l'intérieur. En moins d'une demi-heure le vaste édifice était rempli. 30,000 pèlerins et 25 ou 30 milliers de catholiques de la ville de Rome avaient pu pénétrer dans Saint-Pierre. On estime à 40,000 le nombre des invités porteurs de cartes qui n'ont pu être admis et qui ont été refoulés au delà de la basilique par les troupes chargées de faire la police de la place et de prévenir les désordres à la sortie d'une foule aussi considérable.

Le pape est entré dans Saint-Pierre, à 9 heures 45, par la porte de droite donnant sur le Vatican. Il était pâle, comme d'habitude, mais il avait le visage souriant et il paraissait en meilleure santé qu'à l'ordinaire. Un tonnerre d'applaudissements et d'acclamations a accueilli son entrée et l'a accompagné jusqu'au moment où il est arrivé près de l'autel, porté dans la *gestatoria*. C'est lui qui a officié dans la messe jubilaire et qui a entonné le *Te Deum*. Il a donné ensuite la bénédiction papale, d'une voix forte et pénétrante.

La messe s'est terminée à 10 heures 45. Le pape ne paraissait pas fatigué, mais il est resté encore en oraison pendant environ trois

quarts d'heure et il a été reconduit avec le même cérémonial dans ses appartements.

La foule s'est alors dispersée lentement. A midi, la basilique et la place Saint-Pierre étaient à peu près évacuées ; un quart d'heure après, les troupes se sont retirées.

Dans l'après-midi, les pèlerins irlandais ont assisté aux offices religieux à Saint-Sylvestre et les pèlerins anglais à Saint-Georges.

Le temps a été superbe toute la journée, avec beau soleil et température plus printanière.

Le soir, la basilique de Saint-Pierre, toutes les églises, tous les couvents et une foule de maisons particulières étaient illuminés. Les rues étaient remplies de monde et il était presque impossible de se mouvoir sur la place Saint-Pierre. La foule était calme et l'on n'a fait aucune arrestation."

Ainsi, malgré l'hostilité jalouse d'un gouvernement spoliateur, les catholiques de Rome et d'Italie se joignent en foule aux pèlerins du monde entier pour acclamer le grand vieillard du Vatican, le souverain légitime de Rome et de son territoire. Le sentiment intime de la population romaine, opprimé par les baïonnettes de l'usurpation, n'attend qu'une occasion pour se manifester ouvertement et acclamer, comme aux beaux jours de l'illustre Pie IX et de ses glorieux prédécesseurs : *il papa-re.*

C'est qu'après une malheureuse expérience de plus de vingt-deux ans, le peuple de Rome est de plus en plus convaincu qu'il n'y a place, dans la Ville Eternelle que pour un Souverain : le Pape.

Un des journalistes libéraux les plus en vue, M. Scarfoglio, vient d'en faire, dans le *Mattino,* de Naples, une démonstration des plus lumineuses et des plus convaincantes.

" Rome, écrit-il, est devenue la grande, l'insatiable " dévoratrice " ; elle engloutit l'une après l'autre les forces les plus vives de la nation. En dix ans, que de victimes ! Les hommes les plus divers, les classes sociales les plus opposées y ont passé les uns après les autres ; tous ont été pris dans le même filet, le même feu les a tous consumés ; d'abord les faibles, puis les forts, puis les colosses : tous, ils sont des victimes immolées à cette implacable divinité, divinité aveugle, cruelle, insensible aux larmes, dans les yeux de laquelle brille la mort, Rome enfin !

" Pour l'éveiller de son sommeil séculaire, pour la renouveler, la rajeunir, pour en faire la capitale moderne de la moderne Italie, on a fait des efforts surhumains, on a dépensé des trésors d'énergie, on a déchaîné toutes les sources de l'enthousiasme. *Et tout a été vain.*

" La mort a réduit en cendres tous les fruits de cette colossale ac-

tivité, et la plus grande partie de ceux qui ont cru et se sont dévoués à l'avenir de la Rome nouvelle, sont allés échouer sur les bancs de la Cour d'assises. On dit que c'est la politique qui corrompt Rome: non, c'est Rome qui corrompt la politique. Dans cette ville fatale où, pendant plus de dix siècles, le prêtre et l'étranger ont établi leur domination incontestée, la *malaria* commande, non seulement dans le désert qui l'environne, mais dans le peuple qui l'habite. Toutes les tentatives faites pour animer ce corps inerte, l'ont été en pure perte: au contact de ce grand cadavre, toutes les énergies se sont affaiblies, tous les enthousiasmes se sont éteints, toutes les vertus se sont corrompues. Comme dans un lieu où il y a excès d'acide carbonique, peu à peu *tous sont tombés asphyxiés:* tous les hommes et toutes les choses."

Après nous avoir dépeint d'une façon si expressive et si énergique les effets multiples et désastreux de l'installation à Rome de la capitale, la logique exigerait que l'écrivain du *Mattino* se prononçât pour son abandon. Mais tel n'est pas son avis. " Devons-nous, dit-il, conclure comme le Vatican à la nécessité de quitter Rome ? Non, mille fois non. La conquête morale de Rome a été une entreprise supérieure à nos forces et qui nous a beaucoup coûté. Elle nous coûtera davantage encore: pendant des années elle retardera la maturité de notre état politique, *mais qu'importe*? En avant et que les victimes s'accumulent sous le couteau du sacrificateur jusqu'à ce que la colère de Dieu ou des dieux soit apaisée (*sic*)."

Ainsi, on avoue toute la gravité de ce " mal de Rome " dont souffre l'Italie ; on reconnaît qu'elle est en train d'y succomber, mais on se refuse à l'en guérir ; on s'obstine contre l'évidence des faits et la fatalité des situations. Quel aveuglement ! Quelle folie ! " Périsse l'Italie plutôt que Rome capitale."

C'est là, non la voix de la raison et le langage du patriotisme, mais le cri de haine de l'esprit de secte.

La corruption dont parle l'écrivain anti-catholique n'est pas venue de Rome, comme il le dit, mais elle est entrée dans la Ville Eternelle le 20 septembre 1870, à la suite des troupes de Cadorna et de Bixio, et plus tard avec l'entourage du roi *galantuomo*.

Ce sont les hommes de la jeune *Italie* et non ceux de la Rome des papes, qui sont aujourd'hui compromis dans le Panama italien, car l'Italie a aussi son Panama, et c'est vraiment un Panama, de peu inférieur au Panama français.

***

On a un peu abusé de ce mot dans ces derniers temps, en l'appli-

quant à toute malversation de quelque nature qu'elle fût, à tout emploi occulte de l'argent ; mais il n'y a pas de réserve à faire pour ce qui se passe en Italie. Là, on trouve les caractéristiques de l'affaire du Panama, c'est-à-dire achat des hommes publics par les manieurs de l'argent d'autrui, et emploi de cet argent, de source privée, pour les basses œuvres de la politique.

L'antique *Banque Romaine* des Etats pontificaux vient de sombrer (comme tant d'autres institutions que la tourmente révolutionnaire emporte de la Rome papale), dans un immense scandale.

A la suite des révélations que les députés radicaux menaçaient de faire à la chambre, avant les vacances de Noël, sur la situation irrégulière des banques, le gouvernement italien, qui venait de déposer son projet portant prorogation, pendant six années encore, du privilège d'émission en faveur de six institutions financières qui en étaient nanties, dut faire procéder à une enquête. Aussitôt, tous les partisans du système de la banque unique se coalisèrent pour tomber à bras raccourcis sur la Banque Romaine et pour en faire le bouc émissaire de toutes les irrégularités des autres institutions, précisément parce que cette banque était celle qui s'opposait le plus à se laisser absorber par la Banque Nationale.

L'enquête a permis de constater officiellement ce que l'on savait déjà, c'est-à-dire qu'au lieu de borner la circulation de son papier fiduciaire à 80 millions contre 20 de réserve métallique, la Banque Romaine avait diminué celle-ci et augmenté celle-là au delà de toute proportion légale, si bien que le chiffre de la circulation était arrivé à 135 millions. Il est facile de deviner quelles opérations louches se cachaient là-dessous et combien d'hommes politiques s'y trouvaient compromis !

L'un des coryphées du libéralisme italien, M. Bonghi, fait cet aveu remarquable dans une lettre à l'*Opinione* : " Toute la vie publique est viciée en Italie et a besoin d'être retrempée et purifiée. C'est à peine si les sommets eux-mêmes de l'Etat sont à l'abri de la corruption. " En effet, comme le remarque le *Moniteur de Rome*, ce qui rend particulièrement graves les scandales actuels, c'est que tous les hommes marquants de Montecitorio, tous les ministres passés et présents s'y trouvent compromis.

Tout cela s'explique assez par l'aveu suivant d'une feuille libérale : " Tous les ministères en Italie ont eu la volonté de faire le silence sur la situation des banques, et la raison en est qu'ils demandaient trop de services aux banques, pour être en droit de leur demander un service régulier et correct. " A cela s'ajoutent aussi les folles spéculations édilitaires dans lesquelles le gouvernement a laissé

les banques se compromettre, en les y excitant même, afin de réaliser son rêve de la transformation de Rome, qui a abouti, on le sait, à la plus hideuse des caricatures, sans compter les ruines financières accumulées auprès des ruines matérielles, et tant de bâtisses inachevées ou branlantes, ou fermées, faute de locataires.

L'échec colossal de ce plan sectaire est le plus terrible, le plus éloquent châtiment de ceux qui l'avaient conçu et qui se flattaient, en effaçant tous les vestiges de la domination des Papes, en faisant de la Ville-Sainte une grande capitale modernisée, d'y grouper des intérêts si multiples et si ramifiés, que tous les Italiens et tous les Romains seraient intéressés au maintien de l'ordre de choses actuel.

La Banque Romaine a été obligée de livrer des fonds aux ministres pour les besoins de leur politique. Le roi Humbert lui-même a eu connaissance de ces emprunts forcés et ne les a pas empêchés. Ainsi la crise n'est pas seulement ministérielle, mais elle compromet jusqu'à la dynastie.

En attendant, le coup frappe cette partie de l'aristocratie romaine qui, comblée pendant des siècles des largesses du Saint-Siège, s'est détournée de lui après la chute du pouvoir temporel, pour suivre le mouvement libéral. Le baron Lazzaroni, qui a signé 8 millions de garanties, n'est pas seul atteint ; il paraît que la famille Borghèse perd tout ce qui lui restait.

Autre châtiment exemplaire !

***

Dans tout le monde catholique, le jubilé épiscopal du Saint-Père a été célébré avec enthousiasme. Toutes les églises catholiques répandues sur la surface du globe ont retenti du chant solennel du *Te Deum*, et les fidèles enfants de l'Église ont remercié Dieu du plus profond de leur cœur de prolonger la carrière illustre du grand Pape qui conduit d'une main si sûre et si vigoureuse la barque de Pierre.

Dans notre catholique province de Québec, si étroitement unie au Saint-Siège, les noces d'or de Léon XIII ont revêtu le caractère d'une fête nationale.

Par une heureuse coïncidence, nos zouaves pontificaux fêtaient en même temps leurs noces d'argent, le 25e anniversaire du départ pour Rome de leur premier détachement.

Notre bonne population, toujours si sympathique aux zouaves, a tenu à prouver en cette circonstance qu'aujourd'hui comme il y

a vingt-cinq ans, elle partage les sentiments de ceux qui ont offert leurs bras et leurs poitrines pour la défense du pouvoir temporel du Pape.

A Québec comme à Montréal, ce vingt-cinquième anniversaire a été célébré par une cérémonie religieuse présidée, à Québec, par S.E. le cardinal Taschereau, et à Montréal par S. G. Mgr l'archevêque Fabre. Dans les deux villes, une foule énorme se pressait autour des zouaves en uniforme, entourant leur vieux drapeau.

Le R. P. Hamon, S. J., à Québec, et M. l'abbé G. Bourassa, à Montréal, ont exalté, en termes d'une grande éloquence, l'esprit de foi et de sacrifice qui avait présidé au mouvement des zouaves, au Canada. Les éminents prédicateurs ont démontré que nos zouaves étaient bien les représentants de leur race et de leur pays, en montant la garde aux portes du Vatican ; que le même esprit de foi et de dévouement n'a pas cessé d'animer nos bonnes populations et qu'un appel comme celui qui s'est fait entendre en 1868 trouverait aujourd'hui des milliers de braves jeunes gens prêts à y répondre.

C'est aussi la pensée qu'a exprimée l'hon. sénateur Tassé dans un discours d'une éloquence vibrante prononcé au banquet qui a suivi la cérémonie religieuse, à Montréal.

" Messieurs, a dit l'orateur, en terminant, je vous demande pardon d'avoir trop parlé. Je me suis laissé emporter par mon admiration pour ceux qui ont écrit la plus belle page, la page d'or de l'histoire du Canada, de l'ère moderne. Je vais céder la parole à une voix plus autorisée, à celui qui n'est pas seulement un membre honoraire de l'Union Allet, mais qui est un membre très actif. Je vais céder la parole à un véritable croisé, à l'un de ces croisés que voulut voir avant de mourir Louis Veuillot, le plus grand zouave du 19e siècle,.....par la plume ; je vais céder la parole au camarade du brave chevalier Hugh Murray, qui, tombant blessé au jour de Mentana, nous lançait ce généreux appel : " Un Canadien, soldat du Pape, vient d'être blessé, que trois cents le remplacent ! Canadiens, le voulez-vous ?..."Et nous avons voulu; un Canadien, qui en voyant couler son sang dans cette mémorable journée, aurait pu s'écrier avec la plus grande de toutes les Françaises, Jeanne d'Arc : " Ce sang, c'est de la gloire." M. le chevalier LaRocque, vous allez discourir d'un sujet qui vous est bien cher ; eh bien ! je suis sûr d'être l'écho de mes compatriotes en vous disant que, si le sang des héros, comme celui des martyrs, enfante des héros, le jour où Sa Sainteté Léon XIII voudra des défenseurs pour protéger son inviolabilité, le jour où un de Charette sonnera la charge, portée par tous les échos de l'Atlantique, il se trouvera des milliers de jeunes gens qui,

CHARETTE A PATAY.

D'après le tableau de Lionel Royer offert aux Zouaves Canadiens par le BARON DE CHARETTE.

à votre exemple, sous l'égide d'un successeur du vénéré Mgr Bourget et la guidance de leurs aumôniers—il y aura encore des Moreau et des Michaud—la croix sur la poitrine et l'Eucharistie dans les plis du drapeau ; il se trouvera, dis-je, des milliers de compatriotes qui, chargés des vœux de leurs concitoyens et des bénédictions des anges de la patrie, iront traverser les flots pour s'élancer sur le chemin de Saint-Pierre, au cri de " Aime Dieu et va ton chemin." Oui, il se trouvera encore des milliers de compatriotes qui, renouvelant les prodiges de la première croisade, iront rallumer les courages endormis, étonner les incroyants de tous les pays, se battre pour un principe, une idée, et mériteront d'être immortalisés par un poète tel que Victor de Laprade, dans des vers qui, pour être souvent cités, tiennent toujours place d'honneur à une fête de zouaves pontificaux.

Français du nouveau monde, allez votre chemin ;
Race de nos aïeux tout à coup ranimée,
Allez, laissant chez nous une trace féconde,
Offrir un noble sang au Dieu que vous aimez.

De nos jeunes croisés vous êtes deux fois frères,
Marchez aux mêmes cris et dans les mêmes rangs,
Faisant dire comme eux par vos vertus guerrières,
Quand Dieu frappe un grand coup, c'est de la main des Francs.

***

La question des écoles catholiques du Manitoba est restée apparemment dans le *statu quo* dans les régions officielles ; mais S.G.Mgr l'archevêque de St-Boniface a confondu, dans un remarquable mémoire formant supplément de la *Northern Review*, l'erreur de ceux qui essaient de s'appuyer des déclarations de Mgr Satolli, légat du Pape aux Etats-Unis, pour déclarer que le Saint-Siège est en faveur des écoles publiques non confessionnelles.

" Mon but, en écrivant aujourd'hui, dit l'éminent prélat, est uniquement et simplement de montrer par des citations, que " l'esprit large, libéral et démocratique " du Pape actuel est le même esprit que celui de ses prédécesseurs et que les résolutions lues par Mgr Satolli aux archevêques des Etats-Unis assemblés à New-York, le 17 novembre dernier, ne sont rien de neuf pour les prélats qui ont formulé les décrets du 3e Concile plénier de Baltimore. Il est loin de mon intention d'ouvrir un champ à la controverse ou à la discussion. Mon seul objet est de fournir de plus grandes facilités à ceux qui veulent connaître quelle direction a été et est donnée par l'Église catholique aux fidèles des Etats-Unis."

Mgr Taché divise ses citations en cinq chapitres : 1° les vues de l'Église catholique en éducation ; 2° certaines écoles doivent être évitées et pourquoi ? 3° des écoles catholiques doivent être établies ; 4° les écoles publiques peuvent être fréquentées par les catholiques, en certains cas ; 5° soin particulier qui doit être pris des enfants qui ne peuvent pas éviter de fréquenter les écoles publiques.

Après avoir dit qu'il n'entend pas amener la comparaison entre ces trois sources d'autorité : les instructions de Pie IX en 1875, les décrets de Baltimore et les résolutions de Mgr Satolli, pour une solution des difficultés locales, Mgr Taché fait remarquer que les conditions d'existence des catholiques, ici et aux Etats-Unis, ne sont pas analogues. Puis, il met en regard les trois autorités qui viennent d'être nommées, en les divisant sous les cinq chapitres ci-dessus. De la comparaison, il tire la conclusion : 1° que dans les trois cas, les enseignements sont les mêmes, exprimés dans des termes différents ; 2° que l'Église soutient qu'elle est le pouvoir divinement établi pour enseigner la foi et la morale et prescrit la nécessité de l'enseignement dans les écoles ; 3° que l'Église reconnaît les droits des parents et indique leurs devoirs en matière d'instruction des enfants ; 4° que l'Église n'est pas en antagonisme avec le pouvoir civil, et reconnaît l'opportunité qu'il y a pour l'État d'aider à l'éducation, mais en même temps qu'elle répudie l'idée d'une éducation purement séculière, et donne des avis qui, s'ils sont suivis, procureront, à chacun des trois pouvoirs divinement institués, sa pleine liberté d'action à l'avantage de la société, aussi bien que de la famille et des individus ; 5° que l'Église, dans sa sagesse, reconnaît que les règles ordinaires souffrent des exceptions dans des cas particuliers, et qu'alors elle laisse à ses principaux pasteurs le soin de décider, dans chaque cas particulier, et insiste pour que les plus grandes précautions soient prises, afin de prévenir les conséquences désastreuses qui peuvent résulter de la dispense accordée.

***

Les attaques inqualifiables dont le clergé a été l'objet de la part d'une certaine presse, dans ces derniers temps, ont trouvé dans le vaillant Père Lacasse, O. M. I., un ardent et vigoureux adversaire. L'apôtre de la colonisation ne pouvait rester muet devant les calomnies jetées à la face d'un clergé modèle qui fait le plus grand honneur à la religion et à la patrie. Il a écrit, en son style à lui, style d'apôtre et de missionnaire, un livre intitulé : *le Prêtre vengé*, qui est déjà répandu par milliers dans nos familles chrétiennes.

Le *Courrier du Canada* a fait de cet excellent ouvrage un très bel éloge dont nous extrayons le passage suivant :

" Le fond de l'ouvrage est d'une solidité qui défie toute attaque. La forme a toutes les qualités que comporte et que réclame l'opuscule : clarté, vivacité du trait, facilité, abondance, familiarité du ton, relevé quand il le faut par la noblesse de la pensée. Le P. Lacasse ne se pique pas d'être un lettré et un styliste, et cependant, dans sa brochure, il a atteint le succès non seulement au point de vue doctrinal ou polémique, mais encore au point de vue littéraire.

" Il est inutile pour nous d'analyser le livre. Nous voulons que tous nos lecteurs l'achètent, le lisent et le relisent. Il y a là un arsenal d'arguments et de répliques, où tous les catholiques de cette province devraient aller s'armer pour combattre la petite bande de voltairiens exotiques et indigènes qui essaient de faire école parmi nous.

" Le prêtre, le clergé, nos œuvres, nos institutions religieuses, sont défendus et vengés de main de maître dans ces pages attachantes où l'esprit et la verve plaisante assaisonnent les plus hautes et les plus sérieuses leçons."

L'état de santé de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe l'ayant forcé à demander un coadjuteur, le Saint-Siège a élevé à cette dignité M. l'abbé Decelles, curé de Sorel. Le nouvel évêque sera consacré à Saint-Hyacinthe le 9 mars prochain.

Maxime Decelles est né à Saint-Damase, comté de Saint-Hyacinthe, le 30 avril 1849. Sa Grandeur est, par conséquent, âgée de 44 ans, au moment où l'Eglise l'appelle à l'épiscopat.

Après avoir fait ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe, le jeune Decelles résolut de se consacrer au service de Dieu. Il prit la soutane en septembre 1869 et fit sa cléricature dans son *Alma Mater*.

La prêtrise lui fut conférée dans l'église de Saint-Athanase, le 21 juillet 1872.

Le coadjuteur de Mgr Moreau compte donc vingt-un ans de sacerdoce.

La première charge qu'il occupa fut le vicariat de Saint-Denis. En mars 1873, il fut transféré au vicariat de Belœil. Au mois de décembre de l'année suivante, il devint curé d'office de cette même paroisse. Il n'y resta guère longtemps, car, en octobre 1875, son évêque le faisait vicaire à la cathédrale de Saint-Hyacinthe. Un mois après cette première nomination, on le chargeait de la cure de la cathédrale.

Successivement chanoine titulaire de Saint-Hyacinthe et péniten-

cier du chapitre diocésain, M. l'abbé Decelles abandonna tous ces titres et honneurs quand il fut appelé, en avril 1880, à la cure de Saint-Roch du Richelieu. Il y resta neuf ans, puis fut chargé de la paroisse de Sorel ; c'est là que Léon XIII lui a fait connaître, par bref de la Sacrée Congrégation de la Propagande, qu'il l'associait aux labeurs de son père et de son protecteur Mgr Zéphirin Moreau.

C'est au consistoire du 19 janvier dernier que le Pape a préconisé Mgr Decelles.

Choisi coadjuteur de Saint-Hyacinthe, *cum futura successione*, le nouvel évêque aura pour titre épiscopal celui d'évêque de Druzipara ; c'est là un ancien évêché de Thrace. On sait que l'Église perpétue le souvenir des anciens diocèses en en conférant les titres aux évêques qui n'ont pas de siège propre.

***

La triste affaire du Panama a eu, le 9 février un premier dénouement qui a causé, en France surtout, une profonde sensation.

Ferdinand de Lesseps a été condamné à cinq ans de prison et 5,000 francs d'amende.

Charles de Lesseps, a également été condamné à cinq ans d'emprisonnement et à une amende de 3,500 francs.

Marius Fontane et Cottu ont été chacun condamnés à deux ans de prison et 3,750 francs d'amende.

L'ingénieur et constructeur Eiffel a, pour sa part, deux ans de prison et une amende de 2,000 francs.

Le jugement déclare les défendeurs coupables d'escroquerie et d'abus de confiance.

L'opinion publique, en apprenant cette sentence, a manifesté un vif sentiment de sympathie pour M. Ferdinand de Lesseps, pour le " Grand Français " qui a accompli l'œuvre du percement de l'isthme de Suez.

Nous comprenons ce sentiment, en face d'une aussi grande infortune, d'un aussi effrayant désastre. Il est bien vrai de dire que la roche Tarpéienne est voisine du Capitole. De tels revirements de fortune ne sont pas sans causer une émotion douloureuse, quelles que soient les fautes commises. La sympathie du public, dit la dépêche, ne s'est adressée qu'à M. Ferdinand de Lesseps et ceci s'explique aisément, car il était le seul parmi les accusés qui eût donné à la France, sa patrie, un renom et une gloire qu'on ne peut lui ravir. Les autres ne sont que des ignorés qui n'ont rendu aucun service à

leur pays. Et cependant cette gloire n'a pas protégé M. Ferdinand de Lesseps.

" Y-a-t-il, s'est demandé *l'Etendard*, beaucoup d'autres pays où l'on eût agi, comme on vient de le faire en France ?

" Y a-t-il beaucoup d'autres pays, où l'on eût aussi énergiquement poursuivi l'instruction, mis en aussi grande lumière tous les faits condamnables, malheureusement si nombreux ?

" Non, certes. On eût étouffé l'affaire, ou si les accusations eussent été assez fortes pour se faire jour, on eût acquitté le coupable qui serait monté comme Scipion au Capitole. M. Barboux, l'avocat de M. de Lesseps, avait rappelé cette grande scène de l'antiquité : Scipion accusé devant Caton le Censeur, entraînant l'assistance et ses juges eux-mêmes jusqu'aux autels des dieux pour célébrer le souvenir de ses victoires. Le triomphateur absolvait l'homme accusé de prévarication.

" Mais il ne faut pas oublier qu'en pareille circonstance il y avait une vaincue : la justice, et qu'un peuple qui ne reconnaît plus l'autorité de la justice est un peuple malade.

" La France n'a pas agi ainsi, et nous l'en félicitons.

" Et maintenant il serait beau de voir le chef de l'Etat, usant de ce pouvoir de clémence que lui donne la constitution, en faire immédiatement l'application. Il serait beau, lorsque la justice a rempli ce qu'elle considérait être son devoir, de voir le président de la République venir, au nom du pays, à raison des services rendus par M. de Lesseps, suspendre la sentence et remettre la peine prononcée.

" Cet acte de clémence serait accueilli par tous avec une satisfaction évidente. Il y aurait un véritable soupir de soulagement dans le pays tout entier, partagé entre son respect pour la justice et sa reconnaissance pour le Grand Français."

" Rappellerons-nous, dit *la Croix* de Paris, que le pauvre M. Ferdinand de Lesseps, au début de sa carrière diplomatique, a commencé par manger du Pape, qu'il a fait une cruelle opposition à Oudinot,et que celui-ci dut annuler le traité que notre négociateur, ami de la secte, venait de conclure avec le triumvirat romain, contre le pouvoir du Pape ?

" Lesseps fut alors destitué, les hostilités reprises et Pie IX rétabli.

" A ce moment, Ferdinand de Lesseps s'est fait franc-maçon. La franc maçonnerie le condamnait au succès à perpétuité ; il a bu le succès jusqu'à la lie.

" Certes, l'Eglise ne s'est pas vengée ; les chrétiens, loin de l'accabler, l'eussent peut-être sauvé. Mais rien, sans doute, ne pouvait le sauver ; et la sentence, comme la petite pierre de la montagne,

est venue le rencontrer au bord de la tombe. La mort a attendu."

Malheureusement, ce ne sont pas les plus grands coupables qui ont été punis. Ceux-là ont pu échapper à la vindicte des lois, grâce aux précautions qu'ils avaient prises pour se mettre à l'abri du glaive de la justice, mais ils n'en sont pas moins marqués à jamais d'infamie.

Elle est édifiante et instructive, la liste de ces hommes tarés:

Au premier rang, le visage et les vêtements souillés, nous voyons les plus dangereux ennemis de la cause catholique: Freycinet, qui présida aux décrets infâmes; Floquet, le franc-maçon insolent et insulteur; Baïhaut, le fougueux anticlérical; Burdeau, le panamiste; Rouvier, le cynique; toute la tribu juive des Mayer et des Mayer, des Aaron (Arton), des Cornélius, des Reinach, des Lévy... Et en face de ce groupe honni, conspué, traîné sur la claie panamique et menacé des cellules de Mazas, quels exécuteurs voyons-nous se dresser, l'accusation sur les lèvres et le fouet en main?

Les mêmes qui *exécutèrent* les décrets contre les congrégations: Ricard, l'apostat; Andrieux, l'ancien préfet de police, qui dirigea si froidement l'expulsion à Paris; Goblet le sanguinaire, le tueur de Châteauvilain; Constans, l'homme sans scrupule; enfin Brisson, le lugubre Brisson, l'ennemi personnel, acharné, impitoyable des congrégations, l'auteur de cette monstrueuse loi de spoliation qui fait payer jusqu'à deux mille fois, sous forme d'impôt, la valeur du capital lui-même. Oui, Brisson qui a voulu sacrer le vol et l'élever jusqu'à la dignité d'une loi, Brisson préside une commission qui doit faire rendre gorge à tous les voleurs du Panama, dont plusieurs furent ses amis!...

Est-ce assez réussi? Il n'y a que la Providence pour donner de telles leçons et exercer de si éclatantes représailles.

Eh! oui, les chefs anticléricaux y sont tous, voire même le broussailleux et tonitruant Hubbard, qui semble vouloir faire concurrence à Andrieux et à Brisson.

Ils sentent bien qu'en déshonorant leurs collègues en impiété, ils ébranlent et compromettent l'œuvre anticléricale; et néanmoins ils vont de l'avant, une force irrésistible les pousse et les accule à la destruction de leur propre citadelle.

Aux catholiques de France d'édifier pendant qu'ils détruisent; de s'organiser pendant qu'ils se déchirent; de préparer l'abri de demain pendant qu'ils renversent eux-mêmes ces écuries d'Augias dont ils ont fait la République d'aujourd'hui.

A eux de seconder cette mêlée providentielle en se serrant plus que jamais autour du Pilote pour exécuter avec précision et vigueur la manœuvre qu'il ordonne en vue de sauver la France.

LES BASTONNAIS

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(Suite.)

IV

SUR LA PLACE DE LA CATHÉDRALE.

Il se produisit un mouvement remarquable à Québec, le matin du 7 novembre 1775. Les habitants qui étaient rentrés chez eux la veille au soir dans la sécurité de l'ignorance, se levèrent le lendemain avec la vague certitude d'un événement imminent. Il y avait de l'électricité dans l'air. L'atmosphère était chargée de nuages au moral comme au physique. Les gens ouvraient leurs fenêtres et regardaient au dehors avec anxiété. Ils s'arrêtaient sur le seuil de leurs portes comme s'ils avaient craint de s'avancer plus loin. Ceux qui osaient sortir se rassemblaient en groupes au coin des rues et s'entretenaient à voix basse. On ne connaissait rien de défini ; personne n'avait rien vu ; personne n'avait rien entendu. Et pourtant toutes sortes d'histoires fantastiques circulaient dans les groupes.

On disait que des feux étranges avaient brillé dans les airs durant la nuit. Une sentinelle fantôme avait monté la faction à la citadelle, un spectre sous la forme d'un canotier avait traversé la rivière avec des avirons assourdis, une ombre de cavalier sortie de la forêt avait traversé Lévis comme un tourbillon et son coursier, blanc d'écume, était tombé mort sur le rivage. Les incrédules pouvaient voir le corps de l'animal dans une carrière de sable, à moins de cent verges de l'endroit où il était tombé. Et ce n'était pas tout : un mystérieux visiteur s'était présenté chez le gouverneur peu après minuit. Il y avait eu une longue conférence entre les deux hommes. Le gouverneur était d'une colère terrible, et l'étranger était parti chargé d'une autre mission aussi étrange que celle qui l'avait amené au château.

Ces rumeurs et d'autres plus fantastiques encore volaient de bouche en bouche d'un bout à l'autre de la ville. Il est étonnant de voir combien la foule ignorante peut arriver près de la vérité des

choses au-dessus d'elle et combien est puissant l'instinct des grands événements dans les esprits vulgaires. Dès dix heures du matin, Québec était en tumulte et la place de la cathédrale était remplie de monde.

En face de la place, à l'Est, étaient les casernes ; mais on ne voyait là aucun signe de commotion. Deux sentinelles allaient et venaient d'un bout à l'autre de leurs longs parcours aussi tranquillement qu'à la parade. Les soldats hors de service s'appuyaient contre le mur ou les montants des portes de l'édifice, les mains dans les poches ou les jambes croisées.

Quelques-uns même fumaient leur pipe avec cet air moitié insignifiant, moitié farouche que les gens trouvent si exaspérant, en temps de commotions populaires.

Néanmoins une observation plus attentive pouvait découvrir que la troupe était plus occupée que d'habitude. Des patrouilles sortaient de la cour à des intervalles plus fréquents, et ceux qui s'y connaissaient remarquaient qu'elles étaient doublées. On observait aussi que l'on plaçait des gardes à plus d'endroits que la veille. Par exemple, cent hommes, au moins, avaient été envoyés en détachement le long de la rivière, où, précédemment, il y avait peu ou point de garde.

Il y avait encore les allées et venues constantes d'officiers à cheval sortant des casernes ou y entrant, et portant évidemment des ordres. En traversant la foule, ils avançaient lentement, mais dans les rues latérales ils accéléraient le pas.

La matinée s'écoula ainsi. Le ciel devenait de plus en plus sombre et bientôt la neige commença à tomber en abondance. Un léger vent d'est s'éleva, et les blancs flocons chassés et tournoyants effaçaient les lignes de l'horizon. Les hauteurs de Lévis se fondaient au loin ; le lit du fleuve était surmonté d'une immense muraille de brume et le rocher escarpé de la citadelle semblait flotter comme un rideau de gaze.

Quelle délicieuse sensation d'isolement produit en nous une abondante chute de neige ! Elle nous sépare du reste du monde. Vous étendez la main pour chercher votre voisin, et vous ne touchez qu'un brouillard palpable. Vous levez la figure vers le ciel et le doux contact des flocons soyeux vous fait fermer les yeux comme dans un songe.

La grande foule assemblée sur la place était ainsi divisée en groupes indistincts et sa bruyante rumeur devenait un murmure dans la lourde atmosphère. Mais la multitude expectante et anxieuse n'en était pas moins là et elle allait sans cesse s'augmentant. Des femmes,

un châle jeté sur la tête ou encapuchonnées, venaient maintenant augmenter le nombre des curieux.

Des prêtres du séminaire voisin, en chapeaux à larges bords, portant le collet romain et la longue douillette noire, se frayaient tranquillement leur route à travers les masses, et l'impétueux gamin, le même, absolument, il y a cent ans qu'aujourd'hui se précipitait çà et là du centre des groupes au dehors, voulant tout voir et tout entendre et pourtant béatement insouciant du terrible secret de tout ce rassemblement.

Soudain il se fit un mouvement au centre de la place. Les cercles concentriques de la foule le ressentirent successivement jusqu'à ce qu'il atteignît les abords de l'assemblée. Chacun s'enquit à son voisin de ce qui venait d'arriver.

—Deux hommes se battent, dit l'un.

—Une femme est tombée en défaillance dit un autre

—Le vieux Boniface est en train de danser une gigue, dit un troisième.

Là-dessus, il y eut un éclat de rire, car Boniface était un charlatan de la Canardière, fameux à la ville comme à la campagne.

—On vient d'amener un prisonnier bastonnais, dit un quatrième.

A cette nouvelle, la foule manifesta un vif intérêt.

Un prisonnier bastonnais signifiait un prisonnier américain. On savait que l'expédition d'Arnold était partie de Boston. De là, le nom de Bastonnais donné aux envahisseurs. Bastonnais est une corruption rustique du mot français Bostonnais, et cette corruption s'est transmise jusqu'à nos jours. Toute l'invasion américaine est encore connue parmi les Canadiens-Français comme *la guerre des Bastonnais*.

Il y a toujours un certain intérêt attaché aux solécismes nationaux, et nous avons retenu celui-ci.

—Ce n'est rien de tout cela, dit un grave vieillard qui se frayait difficilement un chemin pour sortir de la foule et portait sur ses traits une expression d'effroi.

—Qu'y a-t-il donc? demandèrent plusieurs voix à la fois.

—L'un de nos concitoyens a été arrêté.

—Arrêté! arrêté!

—Eh bien, s'il n'est pas arrêté, il est du moins cité à comparaître au château.

—Qui est-ce?

—M. Belmont.

—Quoi! Le père de notre nationalité, le premier citoyen de Québec? Ce n'est pas possible!

—Ah! mes amis, dispersons-nous; rentrons chacun chez nous.

C'est aujourd'hui un jour de mauvaise augure. On dirait que les tristes temps de la conquête sont revenus '59 et '75! Il paraît que nous n'avons pas encore assez souffert durant ces seize années.

Ce qui était arrivé était simplement ceci. Un jeune homme de haute stature, vêtu d'une longue capote militaire, s'était, pendant quelque temps, mêlé à la foule, jetant un regard scrutateur sur presque tous ceux qu'il rencontrait sur sa route. Quand il fut enfin arrivé au milieu de la cohue, il parut soudainement reconnaître l'objet de ses recherches, car il se dirigea sans hésitation vers un homme d'un âge mûr et lui remit un papier.

Celui-ci fit un mouvement de surprise en recevant la missive et jeta sur le messager un coup d'œil perçant. Il parcourut l'adresse, pendant qu'un frisson contractait ses traits. Brisant ensuite le sceau d'un mouvement fébrile, il lut à la hâte les courtes lignes de la lettre qu'il froissa ensuite dans sa main et enfouit dans sa poche.

—Depuis quand cette lettre a-t-elle été envoyée? demanda-t-il avec une certaine hauteur.

—Il y a plus d'une heure, Monsieur.

—Et pourquoi n'a-t-elle pas été remise immédiatement?

—Parce que je ne vous ai pas trouvé chez vous et qu'il m'a fallu vous chercher dans cette foule compacte, répondit respectueusement mais avec assurance le messager.

—Etes-vous un aide de camp de Son Excellence?

—J'ai cet honneur, Monsieur.

—Alors, il n'y a pas de temps à perdre. Allons-y tout de suite.

Les deux hommes se mirent en marche et la foule leur ouvrit immédiatement un chemin, tandis qu'un murmure étouffé les accueillait au passage.

Une frêle jeune fille portant un voile bleu d'azur étroitement serré sur la figure s'appuyait sur le bras du plus âgé.

Arrivés au coin de la rue de la Fabrique, qui débouche sur la place à l'angle nord-ouest de la cathédrale, ces deux derniers personnages se séparèrent.

—Que signifie cela, père? demanda la jeune fille d'une voix inquiète.

—Rien, mon enfant. Rentre à la maison tout de suite, et attends mon retour. Je te rejoindrai dans une heure.

La jeune fille remonta la rue étroite et les deux hommes se dirigèrent en silence vers le château Saint-Louis.

A la suite de cet incident, la place se vida graduellement jusqu'à ce qu'il n'y restât plus que quelques oisifs.

V

LES DÉPÊCHES.

Un peu avant midi, Roderick Hardinge descendit de ses quartiers dans la cour des casernes, botté et éperonné. Un cheval pur-sang, de robe gris-fer, dont tous les membres dénotaient la force et la rapidité, l'attendait sellé et bridé. Le soldat qui le tenait par la bride se trouva être celui dont Hardinge avait monté la garde la nuit précédente.

Ah! c'est vous, Charles! dit le jeune officier tout en serrant la sangle de deux crans.

—Oui, mon lieutenant, répondit le soldat, avec un sourire qui lui fit montrer les dents.

—Et, ça va bien, ce matin?

—Oui, mon lieutenant, merci.

Hardinge sauta en selle d'un seul bond; puis rassemblant les rênes dans sa main gauche, il continua:

—Vous n'avez pas bavardé, Charles?

—Oh! non, Monsieur, je suis discret.

—C'est bien. Mais avez-vous tout vu?

—J'ai vu les trois fusées, si c'est là ce que vous voulez dire, et je savais qu'elles étaient tirées pour vous. Mais pourquoi étaient-elles tirées? Je ne l'ai su que ce matin, quand j'ai entendu les rumeurs sur la place. Les gens sont pas mal effrayés ce matin, Monsieur.

—En effet ; mais ils le seront bien davantage quand ils sauront tout. Vous aurez de mes nouvelles ; au revoir !

Le soldat porta la main à sa casquette et l'officier passa au trot sous la porte cochère.

Quelques instants plus tard, il descendait à la porte du château, jetait la bride aux mains d'un groom de service et entrait.

Le lieutenant-gouverneur était dans son bureau et l'attendait évidemment, car il se leva aussitôt et le félicita de sa ponctualité, puis, sans plus de délai, il passa aux affaires.

—Vous êtes bien monté ?

—Je crois que j'ai le cheval le plus rapide et doué des meilleurs poumons de toute l'armée.

—Vous aurez besoin qu'il ait toutes ces qualités. Trois-Rivières est à quatre-vingts milles de Québec.

—A vol d'oiseau, Excellence. Par la route, il y a quelque chose de plus.

—Il faut que vous soyez là à dix heures, ce soir.

—J'y serai.

—Voici des dépêches pour le commandant de Trois-Rivières.

—Et il remit à l'officier un paquet scellé que celui-ci serra aussitôt dans la poche de son gilet.

—Ces dépêches, continua le gouverneur, contiennent sur les mouvements militaires dans ces environs tous les renseignements que j'ai pu me procurer jusqu'à la dernière minute ; mais comme aucun rapport écrit ne peut être si complet qu'une communication verbale, je vous autorise à répéter aux autorités de Trois-Rivières tous les détails que vous m'avez donnés la nuit dernière. Il y avait beaucoup d'exagération dans l'histoire que vous a faite votre serviteur Donald,—ici le gouverneur sourit légèrement,— mais j'ai des raisons de croire que la substance en est vraie et je vais agir en conséquence. La colonne d'Arnold s'avance sur Québec ; c'est là le grand point. Son arrivée est seulement une question de temps. Ce peut être dans dix jours, huit jours, six jours, quatre jours.....

—Ou deux jours, ne put s'empêcher de dire Hardinge d'un ton jovial.

—Oui, peut-être même dans deux jours, continua le gouverneur très sérieusement. De là, la nécessité de votre prompte arrivée à Trois-Rivières. Quand vous m'avez parlé, ce matin, vos paroles m'ont fait une telle impression, que je résolus aussitôt de communiquer les nouvelles aux postes militaires situés sur le haut de la rivière, mais avant de vous envoyer, j'ai cru bon de faire de nouvelles recherches. Les renseignements que j'ai reçus m'obligent à

vous envoyer immédiatement. La lettre d'Arnold à Schuyler et quelques-unes de celles qu'il adressait à des résidents de cette ville, l'une d'elles en particulier, oui une, — et ici, pour un instant, le gouverneur ne put se défendre d'une vive émotion,—m'ont révélé tous ses plans. A cheval, donc, et en route, pour le roi et la patrie.

Hardinge s'inclina et se dirigea du côté de la porte. Arrivé au seuil, il s'arrêta et dit :

—Pardon, Excellence, mais il y a une chose que j'ai oublié de vous dire plus tôt et que je devrais peut-être vous dire maintenant.

—Qu'est-ce ?

—J'ai promis de rencontrer de nouveau Donald ce soir.

—Quand ?

—A minuit.

—Où ?

—De l'autre côté de la rivière, immédiatement au-dessus de la pointe.

—Aura-t-il des nouvelles importantes ?

—Peut-être ; mais si elles ne l'étaient pas, dans tous les cas, elles seront fraîches, car il aura passé toute la journée en reconnaissance, surveillant les mouvements de l'ennemi, monté sur un cheval très rapide.

—Ne peut-il pas traverser la rivière et se rendre de ce côté ?

—Il n'a pas d'instructions à cet effet. D'ailleurs il arrivera au rendez-vous au dernier moment.

—Alors, j'irai moi-même à sa rencontre. Bonjour.

Midi sonnait au moment où Roderick franchit les portes et prit la grande route de Trois-Rivières.

VI

LES PLEURS DE PAULINE.

Lorsque Pauline Belmont arriva chez elle, après avoir quitté son père au sortir de la place, elle était sous l'empire d'un grand trouble. Elle ne pouvait définir ses craintes, si toutefois elle en avait, mais

une simple perplexité suffisait à troubler son petit cœur timide et réservé. Elle monta à sa chambre, enleva ses fourrures et lorsqu'elle ôta son voile de couleur d'azur, des larmes brillaient dans ses beaux yeux bruns. Elle s'assit sur sa chaise basse à bascule, et plaçant ses pieds sur le bord des chenets, elle fixa tristement son regard sur les flammes.

Pauline connaissait fort peu le monde. La maison paternelle était son univers ; dans cette maison, un seul être occupait toutes ses pensées et cet être était son père. Elle n'avait plus de mère. Ses frères et sœurs étaient morts alors qu'elle était encore enfant. Elle avait passé sa jeunesse au couvent des douces Ursulines, et maintenant qu'elle avait fini son éducation, elle avait consacré sa vie à la consolation de son père.

M. Belmont était encore dans la fleur de l'âge, ayant à peine dépassé la cinquantaine; mais il avait éprouvé beaucoup de chagrins domestiques, sociaux et politiques, et la seule joie de sa vie était sa fille bien-aimée.

Ardent Français, il avait vécu durant les terribles jours de la conquête, et cette poignante épreuve avait ridé son front et semblait n'avoir laissé que des cendres dans son cœur.

Il avait enterré sa femme le jour même où Murray avait fait son entrée triomphale dans Québec, et dans le cours des trois années qui avaient suivi ce douloureux événement, il avait déposé trois enfants près de leur mère. Si Pauline était morte, lui-même serait mort, mais comme l'aimable fleur continuait à s'épanouir dans la mélancolie de son isolement, il avait consenti à vivre et, par instants même, à espérer, pour l'amour de son enfant.

Heureusement, il lui restait de grands lambeaux de sa fortune. Il passait même pour un des plus riches citoyens de Québec. Lorsque sa fille eut atteint l'âge de l'adolescence, il usa de ces richesses pour embellir sa maison et rendre l'existence de son enfant plus agréable. Il était aussi pour les pauvres un ami généreux, particulièrement pour les familles françaises que la guerre de 1759 et 1760 avait réduites à l'indigence.

Il avait aidé, par tous les moyens en son pouvoir, ceux de ses concitoyens qui n'avaient pu se soumettre à la domination anglaise, au changement de régime qu'elle comportait et qui avaient désiré retourner en France. Quant à ceux que les circonstances avaient contraints de rester dans la province cédée, ils trouvaient toujours en lui un protecteur et un appui.

Avec le temps, ses amis réussirent à le faire sortir parfois de sa solitude et à prendre une faible part aux affaires publiques, mais aux

affaires purement civiques ou municipales. car jamais il ne voulut se mêler à la politique. Il persista à se tenir éloigné des conseils législatifs, et sa loyauté à l'Angleterre était strictement passive. Les ultra-partisans du régime britannique ne l'aimaient pas et ils le notaient constamment dans leurs carnets comme un mécontent.

Quand la nouvelle de la révolte des treize colonies parvint à Québec, elle n'eut d'abord sur lui aucun effet perceptible : ce n'était qu'une querelle d'Anglais contre Anglais.

Lorsque les révoltés jetèrent les caisses de thé dans les eaux de la baie de Boston, il regarda cet acte avec mépris et le considéra comme un mouvement de forfanterie. La mousqueterie de Concord et de Lexington ne trouva pas d'échos dans son cœur. Mais quand un jour, il lut dans son journal favori, la *Gazette de France*, que *la patrie* entretenait le projet de favoriser les rebelles, une lueur du vieux feu brilla dans ses yeux et il releva la tête d'un air de défi. Alors gronda le tonnerre des batteries de Bunker-Hill, et il écouta leur musique avec une secrète complaisance.

Puis vinrent les rumeurs de la marche de l'armée rebelle contre le Canada, en vue de fraterniser avec les anciens colons aujourd'hui conquis. Il y avait donc quelque chose, après tout, dans cette révolution ! Ce n'était pas seulement une résistance pétulante à une oppression imaginaire, mais il y avait au fond et comme en germe un principe de liberté, une idée-mère d'autonomie et de nationalité.

Il lut les actes du congrès de Philadelphie avec une admiration toujours croissante et, pour la première fois, il reconnut de la sagesse dans la conduite d'hommes d'Etat anglais comme Pitt, Burke et Barre, les immortels amis des colonies américaines.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

SAINT JEAN L'EVANGELISTE

D'APRÈS LE DOMINIQUIN

Parmi les disciples du Sauveur il en est un dont le caractère et les attributs offrent un attrait tout particulier, et qui, à cause de cela, est devenu un des types les plus recherchés de l'art chrétien.

A Jean, le disciple bien-aimé, il fut donné de pouvoir reposer pendant la dernière cène sur le sein de Jésus ; seul il assiste au pied de la croix au sacrifice sanglant du Calvaire ; il y reçoit plus spécialement le titre et la qualité de fils de Marie ; c'est à lui que Jésus mourant confie ce qu'il a de plus cher sur cette terre, sa mère bien-aimée. Son double caractère d'apôtre et d'évangéliste, sa mission prophétique, sa longue vie, tout concourt à lui assigner un rôle spécial, qui à certains égards dépasse même celui de saint Pierre, le prince des apôtres. Avec le disciple que le Sauveur aimait il s'agit, en effet, de liens plus étroits avec Jésus et Marie, dans l'ordre des affections, de tout ce que l'idée de la famille et des amitiés les plus pures n'exprime qu'imparfaitement ici-bas. Il s'agit de la pureté la plus exquise, pureté qui dut s'accroître jusqu'à des proportions qu'il nous est difficile, sinon impossible, de concevoir, et qui fut, sans doute, la source de ce génie dont l'élévation est si justement comparée au vol de l'aigle.

Il n'existe pas pour saint Jean, comme il existe pour saint Pierre et saint Paul, de tradition conservant un souvenir de ses traits réels. Dans les représentations de la cène et généralement au Calvaire, il nous apparaît sous les traits de la plus fraîche jeunesse ; un vieillard à la longue barbe blanche rappelle plus spécialement le vénérable exilé de Patmos, qui continua jusqu'à un âge si avancé de rendre témoignage aux grands mystères dont il avait été le témoin privilégié, ou qu'il contempla dans les cieux entr'ouverts en sa faveur.

Lorsqu'il s'est agi de représenter saint Jean comme apôtre ou évangéliste, les artistes anciens nous le montrent quelquefois sous les traits d'un vieillard ; mais le plus souvent ce sont les traits d'un jeune homme qu'on lui donne. Comme apôtre, le calice qui rappelle le rôle tout spécial qu'il joua dans cette dernière cène où le Sauveur institua le sacrement de son amour, est l'attribut qui le distingue. Le serpent que l'on voit sortir du calice, est une allusion à la tentative d'empoisonnement dont il fut l'objet à Rome. La légende rapporte que sur l'ordre de l'empereur Domitien, le calice dont il devait se servir fut empoisonné. L'apôtre prit lui-même de ce breuvage et l'administra à ceux qui étaient venus recevoir la sainte communion, sans que personne en souffrît. Le poison était miraculeusement sorti du calice sous la forme d'un serpent, tandis que les assassins, eux, tombaient foudroyés.—Parfois, mais rarement, il est représenté avec une cuve à la main, pour rappeler le martyre qu'il souffrit réellement, bien que, par une disposition particulière de la volonté divine, il soit mort de sa mort naturelle.

Comme évangéliste, saint Jean est admirablement caractérisé par l'aigle. Quelquefois cependant les artistes nous le montrent dans l'acte même d'écrire : dans un tableau ancien nous le voyons représenté écrivant l'évangile ; le livre est ouvert devant lui, il vient d'y inscrire ces mots : *et verbum caro factum est.* Il tourne ses regards vers le ciel et contemple la Vierge qui lui apparaît avec l'Enfant Jésus dans ses bras. Dans une autre représentation de la même action, le diable derrière l'évangéliste, dans l'espoir de les détruire, renverse l'encre sur les pages où saint Jean inscrit les paroles de vie. Dans un troisième, il se contente de s'enfuir avec l'encrier.

Malgré les beautés toutes naïves qui distinguent ces compositions, elles sont loin de valoir le tableau dont nous donnons aujourd'hui une copie. Madame Jameson, dans son bel ouvrage intitulé : *Sacred and legendary art*, le décrit ainsi : " *A scroll in his hand, looking upwards, as one to whom the glory of the heavens had been*

opened ;—you see it reflected in his eyes,—while love, wonder, devotion, beam from his beautiful face and parted lips : behind him hovers the attendant eagle, holding the pen in his beak ; near him is the chalice, with the serpent ; so that here he is in his double character of apostle and evangeliste (1)." Ce chef-d'œuvre est du Dominiquin, peintre, qui excellait dans les représentations du disciple bien-aimé. Nous avons vu au musée Brera, à Milan, un autre tableau de lui, plus pittoresque s'il n'est pas aussi grave et aussi religieux que celui-ci. Saint Jean y est représenté un genou en terre devant le trône sur lequel est assise la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Il les contemple avec une expression d'extatique inspiration. Auprès de lui sont deux beaux petits anges, dont l'un joue avec l'aigle, tandis que l'autre tient le calice d'où sort le serpent.

***

Le Dominiquin dont l'œuvre se distingue par la pureté du dessin, l'harmonie du coloris, mais surtout par la justesse, la vérité et la profondeur de l'expression, eut le malheur de naître dans un siècle de décadence. Bien supérieur à ses contemporains qui l'accablèrent de leur jalousie et de leur haine, on peut dire que le manque de goût et la vulgarité de certains détails que l'on signale quelquefois dans ses œuvres, ne sont pas ses défauts à lui, mais ceux de son temps. Ses qualités, au contraire, sont bien à lui, il les a puisées dans sa nature ardente et tendre ; il les a conquises par un travail incessant et des efforts d'autant plus généreux qu'ils ont été plus mal récompensés.

Fils d'un cordonnier de Bologne, nommé Zampieri, Dominico, naquit en 1581, au moment même où les Carrache entreprenaient une réforme de l'art, qui au fond n'était qu'un symptôme de plus de sa décadence. Il grandit en entendant vanter, jusque dans la boutique de son père, l'opportunité de l'entreprise et la puissance des réformateurs ; et il s'éprit d'eux ainsi que de leur art. Malheureusement le vieux cordonnier avait aussi ses idées à lui, en fait de peinture, et il ne faut pas s'en étonner ; car en Italie, au seizième siècle comme encore aujourd'hui, l'art, qui ailleurs n'intéresse que quelques intelligences d'élite, passionne jusqu'au simple artisan. A ses heures de loisir il cause poésie, musique et peinture avec une

(1) L'original de ce tableau se trouve à St-Pétersbourg, dans la galerie du prince Narishken.

aisance parfaite, et se forme, à tort ou à raison, une opinion sur ces matières. Celle du père Zampieri n'était pas favorable aux novateurs ; il plaça donc son fils, alors âgé de quinze ans, chez un peintre médiocre du nom de Denis Calvart. Dominico accepta, en enfant soumis, un choix si contraire à ses inclinations. Heureusement ce ne devait pas être pour bien longtemps, car son maître l'ayant surpris, un jour, à copier une gravure d'Augustin Carrache, l'accabla de coups et le mit à la porte de son atelier.

Après un pareil esclandre, le pauvre enfant n'osait plus se montrer dans la maison paternelle, tant il craignait de s'exposer à de nouveaux reproches, peut-être à un pire traitement. Le soir venu, il se glisse furtivement au logis et va se cacher dans un grenier où il passe quelques heures, mourant de crainte et de faim. Vaincu enfin par le désespoir de sa mère, dont il entend les gémissements du fond de sa retraite, il se décide à descendre, quitte à subir les rudes effets de la colère de son père. Ce qu'il avait prévu lui arriva, mais il en fut dédommagé en apprenant, quelques jours plus tard, son admission parmi les élèves de Louis Carrache.

Là, cependant, l'attendaient d'autres misères. Timide à l'excès, chétif de corps, presque toujours silencieux et mécontent de lui-même, il semblait prédestiné au rôle douloureux qu'impose dans toute réunion de jeunes gens ou l'extrême modestie ou la faiblesse. La patience avec laquelle il subissait les mauvais traitements de ses condisciples jointe à la jalousie qu'excitèrent bientôt ses progrès extraordinaires, ne contribuèrent pas à désarmer ces jeunes barbares.

Sorti vainqueur du concours ouvert entre les jeunes peintres de Bologne, le Dominiquin fut appelé à Rome par Annibal Carrache et l'Albane, qui voulaient susciter un rival au Guide alors dans tout l'éclat de sa renommée. A ne considérer que le mérite de l'artiste, c'était faire un choix excellent ; mais il n'y avait pas lieu de compter qu'avec un caractère de cette trempe on réussirait en s'aidant de la cabale et de l'intrigue. Annibal toutefois s'y employa de son mieux, et obtint pour le jeune artiste la protection de plusieurs cardinaux et des commandes assez importantes. Malheureusement la mort du Carrache vint bientôt donner champ libre aux attaques des partisans du Guide. Sans autre appui que l'amitié fidèle, mais impuissante, de l'Albane, n'ayant à opposer aux violentes agressions de ses ennemis qu'une défense désarmée, son propre génie et le silence,—notre pauvre Dominico devait expier dorénavant son succès d'un jour, par des souffrances continuelles.

Découragé, il fut sur le point d'abandonner la peinture pour s'a-

donner à l'architecture ; il remplit même, sous le court pontificat de Grégoire XV, les fonctions d'architecte du Vatican et, en cette qualité, construisit l'église Saint-Ignace. Cette tentative n'ayant abouti qu'à de nouveaux déboires, il reprit la palette, non pour continuer dans de vastes proportions une lutte désormais impossible, mais pour demander à un genre de peinture plus humble des succès que ses prétendus rivaux dédaigneraient peut-être de lui disputer. Il réussit si bien à s'effacer, que bientôt personne ne songea plus à s'enquérir de lui ni de ses travaux. Je me trompe, un artiste étranger, alors peu connu, s'indignait d'une pareille injustice, et, bravant l'opinion publique, étudiait onvertement, le crayon à la main, les fresques du maître. Cet artiste était français : il se nommait Nicolas Poussin. On raconte qu'un jour qu'il dessinait à saint André della-valle, seul comme de coutume, en face des fresques du Dominiquin, il fut abordé par un homme qui lui témoigna sa surprise de le voir choisir des modèles si unanimement dédaignés. Le Poussin, croyant avoir affaire à quelque nouvel ennemi du maître, se met à justifier vivement ses prédilections et à définir le mérite de la peinture qu'il avait entrepris de copier. L'étranger l'écouta d'un air d'attendrissement et de bienveillance ; puis, lorsque le jeune peintre eut cessé de parler, il l'embrassa en le remerciant avec effusion, et s'éloigna triste et reconnaissant à la fois. Cet homme était le Dominiquin, qui, s'étonnant de trouver encore un admirateur, avait puisé dans les paroles de celui-ci un peu de consolation et de courage.

Un moment le Dominiquin put espérer voir des jours meilleurs. Il était mandé à Naples par le vice-roi pour y décorer la chapelle de Saint-Janvier, dite du Trésor. Il n'ignorait pas qu'il y retrouverait Lanfranc, dont la méchanceté et la bassesse lui étaient connues. Néanmoins, croyant n'avoir affaire qu'à ce seul ennemi, et rassuré d'ailleurs par les mesures préalables prises par le vice-roi, le maître avait saisi avec empressement cette occasion inespérée de reparaître dans un travail digne de lui. Au commencement, les choses se passèrent au mieux. On avait interdit sous les peines les plus sévères les menaces et les outrages ; tout mauvais traitement envers le Dominiquin devait être puni par l'exil. Lanfranc, qui n'était pas homme à mépriser l'avertissement, garda quelque temps le silence, et se contenta de nourrir dans l'ombre ses projets de vengeance en attendant de meilleurs jours. Or il y avait à Naples deux artistes qui, de leur côté, ne rêvaient qu'aux moyens de perdre le nouveau venu dans l'esprit du vice-roi, mais qui, moins patients ou plus malhabiles que Lanfranc, se hasardaient déjà à

laisser percer leur rage secrète et leurs venimeux désirs. L'un était Ribera, talent vigoureux mais sans élévation, caractère grossier et brutalement envieux ; l'autre se nommait Bélisaire Corenzio, talent superficiel et négligé jusqu'à l'impertinence, âme cupide, pour qui l'art n'avait de prix qu'autant qu'il procurait la richesse. L'appel fait au Dominiquin avait enlevé à Corenzio une tâche importante et par conséquent l'espoir d'un gain considérable : il fallait donc ou déterminer le vice-roi à revenir sur sa décision ou empêcher l'accomplissement de cette tâche en décourageant celui qui en était chargé. Telle était aussi la pensée de Ribera, blessé dans sa vanité de chef d'école par la faveur accordée à un autre que lui. Poussés par leurs passions diverses, ces deux hommes s'unirent dans un même ressentiment, et sans accuser ouvertement le Dominiquin, ils tentèrent d'abord, en parlant de sa lenteur habituelle, d'effrayer le prince sur la durée probable du travail. Il est vrai que pour mieux justifier les craintes à ce propos, des mains inconnues effaçaient la nuit ce que le Dominiquin avait peint dans la journée ; que, d'autre part, la chaux dont se composaient les enduits se trouvant mêlée de cendre, la peinture une fois sèche était sillonnée de gerçures, et qu'il fallait jeter bas le tout pour enduire le mur de nouveau. Le vice-roi n'en persistait pas moins à attendre la fin d'une œuvre dont Ribera et Corenzio n'avaient réussi encore qu'à entraver la marche ; une circonstance imprévue vint en aide aux deux conjurés et permit à Lanfranc de jouer utilement son rôle dans cette abominable intrigue.

Le Vésuve vomit tout à coup des torrents de flammes, un tremblement de terre ébranle la campagne de Naples : le peuple de se précipiter aussitôt dans les églises pour implorer l'intercession de saint Janvier ; et afin de se le rendre favorable par un témoignage éclatant de vénération, on exige que les peintures en l'honneur du patron de la ville soient immédiatement découvertes. C'était Lanfranc qui avait suggéré ce moyen de satisfaire la piété publique, et, comme on le pense, Ribera et Corenzio n'eurent garde de le trouver inopportun. L'aspect de ces fresques inachevées devait choquer la foule et l'émouvoir en sens tout inverse de ses espérances. C'est ce qui arriva, en effet. On ne vit dans le travail incomplet du Dominiquin qu'un résultat de son impéritie. Lanfranc d'ailleurs et ses complices signalaient hautement au mépris ces peintures " vulgaires et triviales " ; c'est ainsi qu'on les qualifiait dans des écrits distribués par leurs soins aux portes mêmes de l'église. Au bout de quelques jours, le peintre de la chapelle du Trésor passait à Naples pour un audacieux ignorant, et, comme l'esp`ce d'émeute suscitée

contre ses ouvrages menaçaît jusqu'à sa personne, le Dominiquin se réfugia à Rome, d'où il ne revint qu'au bout d'un an, sur l'ordre exprès du vice-roi, qui pour assurer son retour, avait fait arrêter sa femme et sa fille et refusait de leur rendre la liberté. Celui-ci cependant commençait à prêter l'oreille aux dénonciations formulées par Ribera et Corenzio, aux insinuations et aux plaintes hypocrites de Lanfranc. Il hésitait encore à se prononcer, lorsque la mort du Dominiquin vint tout simplifier et tout résoudre : mort sinistre et mal expliquée, qu'on peut attribuer, il est vrai, aux chagrins qui depuis si longtemps minaient les forces du malheureux maître, mais qui fut hâtée peut-être par des moyens auxquels Corenzio, dit-on, n'était pas incapable de recourir. Quoi qu'il en soit de ce soupçon, les précautions prises par le Dominiquin dans les derniers temps de sa vie prouvent du moins qu'il croyait, alors comme à l'époque où il s'était enfui de Naples, à la possibilité d'un attentat direct. Il préparait ses aliments lui-même, et s'il fut en en effet empoisonné, ce dut être, suivant des témoignages contemporains, dans l'eau dont il avait coutume de boire quelques gorgées chaque matin avant de s'en servir pour se laver.

Le Dominiquin mourut en 1641, à peine âgé de soixante ans.

Bel ange inspirateur de tout génie humain,
Noble fille des cieux, divine solitude,
Toi qui vis saintement et le front dans la main,
Loin des pas du vulgaire et de la multitude!

O nourrice de l'art ! ô mère de l'étude !
Tu reçus dans tes bras le grand Dominiquin ;
Et sur ce noble cœur rongé d'inquiétude
Tu versas à longs flots ton calme souverain.

Hélas ! pour lui le ciel fut longtemps sans lumière,
Bœuf sublime, à pas lourds il creusa son ornière
Aux cris des envieux hurlant à son côté :

Mais à son lit de mort, comme le vieux saint Jérôme,
La gloire ouvrit pour lui le céleste royaume
Et lui donna le pain de l'immortalité. (1)

Avec le poète nous saluons aujourd'hui dans le Dominiquin un artiste bien supérieur aux envieux qui lui rendirent la vie si misérable. Caractère doux, modeste et craintif, sa bonté et sa

(1) Auguste Barbier : Il Pianto.

faiblesse furent, il est vrai, souvent funestes à son art en lui faisant exécuter les compositions bizarres qu'on lui demandait ; mais s'il a subi cette mauvaise influence de son époque, il eut au moins le mérite de retarder quelque peu l'invasion définitive de l'esprit matérialiste dans le domaine de la peinture italienne. Il fut le dernier descendant de cette noble race d'artistes dont Giotto est le chef ; noble race à laquelle il se rattache par une inclination singulière vers les vérités morales, par une recherche bien souvent heureuse de l'expression, par une rare faculté d'émouvoir au moyen du geste, de la physionomie et de tout ce qui n'est pas l'imitation de la réalité inerte. Là où d'autres n'ont su montrer que leur habileté technique, lui a su mettre une partie de sa belle âme.

Belle en effet, car dans cette vie si torturée et si patiemment supportée on ne trouve pas même la trace d'une mauvaise action. Accoutumé depuis longtemps à souffrir, il se résigna sans murmurer aux tourments qui l'assaillirent sous son propre toit, comme il s'était résigné aux dedains de la foule et aux misères de sa vie d'artiste. Jamais les injustices dont il était la victime ne purent le rendre injuste à son tour, ni même l'aigrir un moment ; jamais il n'essaya d'opposer la médisance à la calomnie, de se venger des rivaux qu'on lui donnait, en critiquant amèrement leurs ouvrages. Ces œuvres, si inférieures aux siennes, il était au contraire le premier à les étudier, à les louer de bonne foi. On a voulu lui faire un crime de son excessive timidité et du peu de confiance qu'il avait dans ses propres forces ; peut-on raisonnablement demander à un agneau d'être un lion ?

La *Communion de saint Jerôme* et le *Martyre de sainte Agnès* sont généralement considérés comme les meilleurs tableaux du Dominiquin. On y peut cependant critiquer la lourdeur des détails d'architecture et le manque de goût daus le choix des ajustements, mais en revanche, on y trouve toutes les qualités qui le distinguent spécialement.

Parmi les fresques qu'il exécuta alors que la protection bienfaisante d'Annibal Carrache le soutenait encore, nous avons surtout admiré, dans l'église *Saint-Louis des Français*, à Rome, celles où il a représenté la vie de sainte Cécile. C'était alors le sujet de prédilection des artistes. On venait de découvrir le corps de la sainte martyre, et la ville éternelle saluait avec des transports d'enthousiasme tout ce qui rappelait cette poétique et charmante jeune chrétienne des premiers siècles.

***

Bien plus courte, mais non moins glorieuse pour l'art, fut la carrière du graveur du *Saint-Jean l'évangéliste*, Johann Friedrick Wilhelm Müller. Il naquit à Stuttgart en 1783, et reçut ses premières leçons de son père qui était lui-même un graveur remarquable. Envoyé à Paris pour compléter son éducation artistique, le jeune Müller produisit bientôt des planches qui surpassaient tout ce que son père avait exécuté de plus parfait. Nommé professeur de l'Académie de Dresden, il reçut en même temps le titre de graveur du roi de Würtemberg. En 1808, il venait de terminer la belle gravure que nous admirons ici, lorsque Rittner, riche marchand de gravures de Dresden le chargea de graver la célèbre *Madone de saint Sixte*, qui fait la gloire du musée de cette ville. La pensée d'avoir à reproduire, par le burin, la peinture la plus belle qu'ait jamais produite le génie de l'homme, exalta son imagination. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, son être tout entier sembla se concentrer dans ce travail. Pendant huit années entières, il s'y appliqua jour et nuit avec un enthousiasme qui absorbait toutes ses forces. Sourd aux remontrances de ses amis, il travaillait sans relâche et dans un tel état d'excitation qu'on eût dit que chaque coup de burin lui déchirait le cœur. Sa planche terminée, il l'envoya à Paris pour en faire tirer des épreuves ; mais avec elle s'envola le peu de forces qui lui restaient encore. Epuisé et pris de vertige, il fut porté à Sonnenstein, près de Pernes, où après avoir langui quelque temps dans les plus sombres abattements de la folie, il mourut en 1816.

Jamais peut-être funérailles ne furent plus touchantes que celles de ce jeune graveur. Doué des plus belles qualités de l'âme, il était aimé de tous ceux qui l'avaient connu. Ses maîtres pleuraient en lui un disciple toujours respectueux et reconnaissant ; ses confrères un juge généreux et équitable ; ses élèves un maître toujours patient et dévoué ; ses concitoyens un artiste plein d'avenir qui promettait d'être la gloire de leur cité.

ALPHONSE LECLAIRE.

MON PAPILLON

A M. ALPHONSE LECLAIRE.

L'été déjà fuyait. Des nuages sans nombre
Flottaient au firmament lugubre et ténébreux;
Les oiseaux effrayés s'enfuyaient du bois
Et tourbillonnaient dans les cieux. [sombre

Le feuillage avait pris cent nuances moroses,
Et tombait frémissant des rameaux dépouillés ;
On eût dit qu'il pleuvait des corolles de roses
Autour des arbres désolés.

Deux papillons, ouvrant leurs ailes bigarrées,
Vinrent se reposer sur un reste de fleur ;
Ils semblaient, à regret, fuir loin de ces contrées,
Témoins de leurs jours de bonheur.

L'un, je ne sais pourquoi, s'envola dans ma chambre,
Et depuis, on dirait qu'il est mon compagnon.
Aux rayons affaiblis du soleil de Décembre
Il étate son vermillon.

Il est là qui repose au bord de ma fenêtre ;
Je l'entends voltiger dès que brille le jour.
Il s'ébat, il palpite, et s'afflige peut-être
D'être dans ce sombre séjour.

Il paraît se nourrir d'azur et de lumière,
Et regarde toujours vers l'astre radieux,
Comme s'il voulait dire : " Etranger sur la terre,
Je veux retourner dans les cieux. "

Tout à côté de lui, des fleurs viennent d'éclore,
Il peut se poser sur leur calice vermeil ;
Mais tout cela n'est rien : ce qu'il veut, c'est l'aurore,
C'est le ciel bleu, c'est le soleil.

Il attend que l'été ranime la campagne,
Pour goûter les parfums et voler dans l'air pur.
Alors, joyeux, avec sa brillante compagne
Il s'élancera dans l'azur.

***

Lorsque je l'aperçois, mon âme est attendrie ,
Car ce pauvre exilé, ce frêle papillon,
Ne nous offre-t-il pas un tableau de la vie
De l'homme retenu loin du ciel, en prison ?

Comme le papillon, altérés de lumière,
Nos regards sont tournés vers le jour éternel ;
Et notre âme ressent partout sur cette terre,
La sombre nostalgie et le besoin du ciel.

Oh ! qu'ils sont courts ces jours, matin de l'existence,
Où tous les horizons ont un aspect riant,
Où l'homme, près de lui, sans constater d'absence,
Voit de ceux qu'il chérit le groupe sémillant !.....

Cher ami, je le sais, votre âme est comprimée
Sous l'étreinte du deuil et le poids des douleurs ;
Car vous avez perdu cette compagne aimée
Qui pouvait, ici-bas, seule sécher vos pleurs.

Autrefois, votre cœur ressemblait au bocage
Que le printemps emplit de mille nids charmants,
Dont le soleil ne peut percer le vert ombrage,
Et qui rayonne au loin des parfums et des chants.

L'haleine de la mort, comme le vent d'automne,
A flétri, desséché la verdure et les fleurs ;
Et les chantres aimés, d'un ciel trop monotone,
Ont fui tout inquiets vers des climats meilleurs.

Triste, vous avez vu tomber chaque espérance,
Comme un feuillage mort qni jonche le gazon ;
Et l'astre des beaux jours qui se lève à distance,
Paraît ne plus vouloir monter sur l'horizon.

Celle qui colorait le ciel de votre vie,
Et vous mettait au front le bonheur qui reluit,
Avant la fin du jour vous fut soudain ravie ;
Et depuis, votre cœur est plongé dans la nuit.

Elle était expirante, et pourtant un sourire
De sa lèvre animait la livide pâleur,
Comme un dernier parfum ravi par le zéphyre
Semble hésiter avant de quitter une fleur.

Et vous la regardiez, pleurant et le front sombre ;
Et vos yeux ne pouvaient d'elle se détacher,
Comme le voyageur qui, voyant croître l'ombre,
Regarde, tout pensif, le soleil se coucher.

Votre cœur eût voulu lui dire une parole ;
Mais déjà son oreille était close à tout bruit,
Pareille au réséda qui ferme sa corolle
Quand il voit approcher les ombres de la nuit.

Et maintenant, que sont tous vos trésors sans elle ?
Le monde entier peut-il adoucir vos douleurs ?
Non, non, ne cherchez plus que la vie immortelle ;
Car la terre, pour vous, n'est plus qu'un lieu de pleurs.

Papillon exilé, vers l'astre de lumière
Et vers le ciel tenez votre regard ouvert ;
Au sein même du deuil, que votre cœur espère :
Le printemps doit venir après ce triste hiver.

EMILE PERRIN.

ALEXIS BONAMI DIT LESPÉRANCE

Il y a de cela près de dix ans. Un vieillard, encore alerte, légèrement courbé sous le poids des ans, se présentait à mon bureau.

" Je me fais vieux, dit-il, et j'aimerais à régler ma succession."

—Quel âge avez-vous, lui dis-je ? — Quatre-vingt-six ans, répondit-il, en se redressant fièrement.

Je fus curieux de connaître son histoire. Le bonhomme ne se le fit pas répéter deux fois,

Son récit m'intéressa. Je pris quelques notes, promettant de les publier après sa mort.

Voilà deux ans qu'il repose en paix. Il est temps que, pour l'acquit de ma conscience, je remplisse ma promesse.

D'ailleurs les anciens voyageurs commencent à se faire rares à la Rivière-Rouge. Cette génération-là sera bientôt éteinte. C'est pourquoi on ne lira pas sans intérêt les incidents de la vie mouvementée de celui qui fut longtemps le doyen des anciens voyageurs du pays.

SES PREMIÈRES ANNÉES.

Alexis Bonami dit Lespérance naquit le 28 novembre 1796 à Saint-Michel d'Yamaska, P. Q. Lorsque les armées américaines envahirent le Canada, il n'avait que 16 ans.

Il offrit ses services au capitaine E. A. Bellefeuille, qui les accepta. Sa compagnie faisait partie du régiment que commandait le lieutenant-colonel James Cuthbert. Il ne fut pas appelé à essuyer le feu de l'ennemi, mais, d'un autre côté, les marches forcées et les privations de tout genre ne lui firent pas défaut.

Ce fut à cet apprentissage qu'il s'endurcit aux fatigues qui l'attendaient plus tard.

Après treize mois de régime militaire, il fut licencié à Saint-Hyacinthe.

Il venait de goûter à une vie pleine d'émotions, telle qu'elle convient à un jeune homme qui a de la vigueur à dépenser.

De retour au foyer, il n'éprouva plus aucun charme pour l'agriculture et l'existence paisible de la campagne.

Un jour, il rencontra par hasard M. Pillet, bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui était en quête de recrues. Le bourgeois lui parla en termes séduisants des choses merveilleuses que renfermait le Nord-Ouest, et des mille aventures qu'on y rencontrait. C'en était trop pour Lespérance.

Sans coup férir, il signa un engagement pour trois ans. Il se berçait du fol espoir de faire quelques économies, tout en visitant des pays nouveaux, et de revenir ensuite se fixer convenablement sur les bords du Saint-Laurent. Presque tous les jeunes gens qui venaient dans les pays d'en haut à cette époque, nourrissaient l'espérance de revenir au sol natal. Bien peu pourtant y sont retournés.

Après avoir dit adieu à ses parents et promis d'être de retour à l'expiration de ses trois ans, il partit de Montréal, au printemps de 1816.

EN ROUTE POUR LA RIVIÈRE-ROUGE.

Les employés de la Compagnie partirent, cette année-là, en deux détachements. Lespérance se trouvait dans le second, que commandait M. Chatelain. Il comprenait quatre grands canots, montés chacun par huit voyageurs et chargés de 60 pièces. MM. Basile Larance, Pierre Paranteau et Laferté étaient au nombre de ses compagnons.

Tous les quatre se sont fixés dans le pays et ont laissé une nombreuse descendance. Le voyage se fit sans incident bien remarquable. Ramer et être brûlé par le soleil tout le jour, dormir sur la grève ou être tourmenté par des milliers d'insectes toute la nuit : telles furent les distractions de ce long et pénible voyage.

Les fatigues ne pouvaient néanmoins faire disparaître la gaîté naturelle à nos voyageurs. Aussi d'ordinaire le bivouac se préparait en répétant quelques couplets qui rappelaient la patrie absente. Ils étaient déjà parvenus aux bords du lac La Pluie, lorsqu'un jour ils aperçurent le gouverneur Miles MacDonnell, qui revenait avec le premier détachement.

Le gouverneur MacDonnell avait atteint le lac Winnipeg, lorsqu'il apprit le triste résultat de la bataille de La Grenouillière, ainsi que la mort du gouverneur Semple.

La colonie se trouvait, à ce moment-là, en la puissance de la compagnie du Nord-Ouest. Pousser plus loin eût été témérité. MacDonnell ordonna donc de rebrousser chemin.

Ils rencontrèrent lord Selkirk avec ses Meurons, à la Pointe aux Pins, près du Sault Ste-Marie.

Lorsque la nouvelle du désastre de la colonie fut annoncée à Selkirk, il secoua la tête avec colère, et indiquant du doigt quelques pièces de canon qu'il faisait monter dans des bateaux : " Nous ver- " rons avec cela, dit-il, si je ne serai pas maître chez moi".

Lespérance fut enchanté de reprendre la route de l'Ouest. Les barges étaient amplement approvisionnées. L'abondance régnait dans le camp, et les employés croyaient plutôt faire partie d'un voyage de plaisir que d'une expédition quasi-militaire.

EXPÉDITION DU FOND-DU-LAC.

Il ne demeura pas longtemps en si bonne compagnie. Un parti fut détaché et envoyé au Fond-du-lac. Il fut choisi pour l'accompagner. Ils avaient avec eux deux soldats Meurons bien armés et un guide d'expérience.

Au lac du Sable se trouvait un fort, bâti par la compagnie du Nord-Ouest. C'était un entrepôt considérable de marchandises et de fourrures.

Il alimentait bon nombre de petits postes de l'intérieur, qui lui étaient tributaires et en dépendaient.

Conformément aux instructions de Selkirk, ils s'en emparèrent et firent prisonniers MM. Grant et Morrison, qui l'avaient en charge.

Morrison opposa un peu de résistance. Les deux Meurons l'amenèrent sous une tente en dehors du fort, et menacèrent de le pendre s'il ne se soumettait pas.

Durant la nuit il trompa la vigilance de ses gardes et s'enfuit.

SUR LES BORDS DU MISSISSIPI.

Après avoir quitté cet endroit, ils remontèrent la rivière St-Louis. Après bien des fatigues ils arrivèrent enfin sur les bords du Mississipi.

Pendant ce trajet, ils furent obligés de faire 22 portages. Lespérance disait que ce voyage avait été le plus pénible de sa vie. Sur le Mississipi, ils furent en butte à la malveillance des Sauteux, dont toutes les sympathies étaient acquises à la compagnie rivale.

Ces sauvages étaient communément désignés sous le nom de Pillards, et ils méritaient à coup sûr cette épithète.

Nos voyageurs étaient obligés de faire bonne garde la nuit, sinon les Pillards enlevaient tout ce qui tombait sous leur main.

Ils furent même attaqués par une bande cachée dans une pointe boisée de la rivière. Les balles percèrent le canot dans lequel se trouvait Lespérance. Force leur fut de gagner terre.

Un nommé Jérémie Martel, qui agissait comme interprète, leur adressa la parole pour les désarmer. Les Pillards exigèrent quelques présents pour ne pas les molester, et les laissèrent en paix.

AU PAYS DES SIOUX.

Parvenu à la rivière de l'Aile du Corbeau, le bourgeois décida de bâtir un fort pour l'hiver. En effet, la saison était avancée, et il n'était guère prudent de pousser plus loin cette année-là. Ils furent constamment harcelés par les Sioux, qui venaient jusqu'aux portes du fort voler, ou lancer leurs flèches meurtrières.

Pendant l'hiver (1816–1817) les provisions firent défaut. L'interprète Martel résolut d'aller, avec sa famille, faire un tour de chasse.

Une Sauteuse du nom de "la Mitasse rouge," accompagnée de deux enfants, le suivit.

Un soir que Martel s'était attardé, une bande de Sioux enleva sa femme et ses enfants, et égorgea brutalement la Sauteuse. Il se mit bravement à leur poursuite et les atteignit au fort Graham. A force de présents et de supplications auprès des chefs, les Sioux finirent par lui remettre leurs prisonniers.

Des scènes de ce genre se répétaient de temps à autre. Les Sioux furent les Iroquois de l'Ouest. Traîtres, perfides, cruels, épiant sans cesse le moment favorable pour enlever une chevelure, ils furent la terreur de nos prairies.

DERNIÈRE ÉTAPE DE CE VOYAGE.

Aux premiers rayons du soleil du printemps (1817), Lespérance reçut l'ordre de se rendre au lac La Pluie.

Pour se ménager les bonnes dispositions des Sioux, Lespérance et ses compagnons prirent avec eux un interprète de cette nation. Cette précaution ne leur servit guère. Ils furent plusieurs fois attaqués. Deux des compagnons de canot de Lespérance, Gobin et Méthot, furent blessés. Ce dernier reçut une flèche dans l'épaule. Elle pénétra dans la chair à une telle profondeur qu'il ne réussit à extraire le fer qu'au fort Garry.

L'interprète, tout Sioux qu'il était, reçut pour sa part deux flèches dans le corps.

Lespérance fut un des rares voyageurs qui furent épargnés. Ils rencontrèrent lord Selkirk, au lac La Pluie et firent route avec lui jusque dans la colonie.

Lespérance arriva à la rivière Rouge au mois de juin 1817.

LA BATAILLE DE LA GRENOUILLÈRE.

La plus grande surexcitation régnait dans les esprits, par suite des événements tragiques qui venaient de s'y passer.

Tout le monde parlait du "coup" de l'année précédente. C'est ainsi que les gens du pays désignaient la bataille de la "Grenouillère" ou des "Sept Chênes." Bien des récriminations ont eu lieu à ce sujet. Les deux compagnies se sont mutuellement renvoyé le blâme.

Il n'est pas facile d'assigner à chacune d'elles la part de responsabilité qui lui appartient. Lespérance n'était pas présent à cette rencontre, toutefois il n'est arrivé sur le théâtre de ces événements que quelques mois après.

Les faits étaient encore tout frais dans la mémoire des témoins oculaires.

Quoiqu'au service de la compagnie de la Baie d'Hudson presque toute sa vie, il n'hésitait pas à dire qu'elle fut l'agresseur.

D'après les témoignages qui lui furent donnés par nombre de personnes dont la véracité ne pouvait être suspectée, Cuthbert Grant et ses compagnons ne cherchaient rien moins que d'attaquer le fort Douglas. Arrivés à la rivière Eturgeon, ils auraient quitté le grand chemin qui conduisait au fort et pris le large, afin d'éviter toute rencontre avec les employés de la compagnie rivale.

Leur conduite manifestait assez leurs intentions pacifiques. D'ailleurs, il était du plus haut intérêt pour la compagnie du Nord-Ouest, de ne rien risquer. Le détachement de Grant allait à la rencontre des canots chargés de marchandises et de provisions, qui lui arrivaient de Lachine. Il était extrêmement important pour eux d'opérer la jonction avec ce convoi, qui ne devait pas tarder à arriver, afin de l'empêcher de tomber entre les mains de la compagnie de la Baie d'Hudson. Si le parti que commandait Grant eût été défait ou intercepté, tous les effets destinés à la compagnie du Nord-Ouest devenaient la proie de l'autre compagnie. Ses postes de l'ouest dépourvus de tout, réduits à la famine, étaient inévitablement ruinés. Dans de telles circonstances, il y aurait eu folie, de la part de Grant, de risquer une bataille. Lespérance dit que Grant et bon nombre de ceux qui assistaient à cet engagement lui assurèrent qu'ils avaient été forcés d'accepter le combat et de se défendre. Telles étaient en substance l'opinion de Lespérance, et les raisons données à son appui.

Cette opinion, appuyée sur de tels témoignages, ne tranche pas la question, il est vrai, mais mérite d'être sérieusement appréciée.

COURSES AU NORD ET A L'EST.

Son premier voyage, après son arrivée au fort Garry, fut à la Baie d'Hudson. A peine de retour, il dut se mettre en route pour le fort William. Il faillit mourir de faim pendant cette excursion. Arrêté par les glaces, il se vit réduit, pour sauver sa vie, à se nourrir de folle avoine, qui croissait sur les bords marécageux des lacs.

Trop affaibli pour transporter plus loin les marchandises qui lui avait été confiées, il les mit en cache sur la rivière aux Roseaux.

Pendant six jours, il ne trouva absolument rien à manger. Au septième jour, il se traînait à peine, tant il était à bout de forces, lorsque sa bonne fortune lui fit rencontrer un camp de Sauteux. Ils le régalèrent de viande d'orignal.

Ainsi réconforté, il put terminer son pénible voyage.

A LA RIVIÈRE LA PAIX.

La compagnie à cette époque ne donnait guère de loisir à ses employés. Les dates entre le retour et le départ étaient fort rapprochées. Au printemps suivant (1818), s'organisa une expédition pour la rivière La Paix. Trois ans auparavant, un parti de vingt employés, sous la conduite du bourgeois Clarke, avait été dissiminé par la faim et la misère. C'était donc peu tentant que de s'acheminer vers cette région inhospitalière. Lespérance pourtant n'hésita pas. Chatelain précédait le détachement avec quelques hommes, afin de se mettre en rapport avec les sauvages et de prévenir un désastre semblable à celui de 1815.

Rendu au fort Vermillon, Chatelain fut arrêté et détenu comme prisonnier par MM. McIntosh et McLeod, bourgeois de la compagnie du Nord-Ouest. Une passe d'armes assez vive s'ensuivit entre les deux compagnies. Les portes du fort furent enfoncées, et Chatelain libéré. Parvenue à la rivière La Paix, cette petite bande fut dispersée, et envoyée à la recherche des sauvages. Lespérance hiverna à la rivière Boucane. En sus de quelques marchandises, il portait à dos un baril de rhum. Les deux compagnies ne se gênaient pas, à cette époque, de spéculer sur les mauvaises passions des sauvages pour les attirer à leur comptoir. Malgré ce liquide alléchant, la traite ne fut pas merveilleuse. La disette fut telle que Lespérance fut contraint de manger ses chiens de traîne.

Au printemps, ils se hâtèrent de charger leurs fourrures et de prendre la route de York.

MORT DE FROBISHER.

Lorsqu'ils atteignirent le portage du Grand-Rapide, ils rencontrèrent Frobisker, McTavish, McIntosh, le guide Joseph Paul, etc, tous gens de la Compagnie du Nord-Ouest que le Captaine. William venait de constituer prisonniers.

Lespérance fut chargé de mener les captifs au fort York.

Dans l'automne 1819, l'infortuné Frobisher parvint à tromper la vigilance de ses gardes et à s'échapper.

Voici comment Lespérance racontait la mort tragique de Frobisher.

Il était accompagné dans sa fuite de deux Canadiens. Turcotte et Lépine.

Après bien des fatigues et des jeûnes, ils arrivèrent au lac Bourbon.

Frobisher était tellement affaibli qu'il se traînait à peine. Il demanda à ses compagnons d'aller chercher du secours au fort Orignal qui se trouvait dans le voisinage.

Voyant que d'ailleurs il n'y avait pas d'autre moyen de sauver Frobisher, ses compagnons allumèrent un grand feu et le quittèrent. Ils ne tardèrent pas à revenir, avec une traîne et quelques hommes du fort Orignal. Malheureusement, il était déjà trop tard. Ils ne trouvèrent que le cadavre de Frobisher.

A LA COLOMBIE ANGLAISE.

Lespérance était dès lors considéré comme un voyageur de mérite et d'expérience. Il excellait à la rame comme au gouvernail. Le gouverneur Simpson l'attacha à sa personne.

Pendant plusieurs années, il parcourut l'Ouest en tous sens, avec le gouverneur. Une année, il traversa les montagnes Rocheuses, partie en canot et partie à cheval, et se rendit jusqu'aux côtes de l'océan Pacifique. Il hiverna au fort George.

SON MARIAGE.

A son retour, il épousa une métisse du nom de Marguerite Guernon. Ce mariage eut lieu à la rivière Voleuse, près du lac Rouge. Comme il ne se trouvait pas de missionnaire dans cet endroit, cette union se fit à la mode du pays. M. McDermot prépara un écrit attestant l'intention des parties contractantes, et les proclama unis.

Cette femme n'était pas encore baptisée. Elle se fit instruire, reçut le baptême, et trois ans après, Mgr Provencher bénit leur union.

GUIDE DISTINGUÉ.

Peu de temps après son mariage, Simpson, qui savait apprécier le dévouement et les talents de ses serviteurs, le nomma guide avec un traitement de 25 louis par année. C'était à cette époque un gros salaire.

De ce jour il fut mieux en position de faire briller les excellentes qualités dont il était doué. Il devint, sans contredit, le guide le plus intrépide et le plus habile du Nord-Ouest. La compagnie n'eut jamais d'employé plus fidèle et plus courageux.

Je ne saurais mieux tracer le caractère de ce brave et honnête guide, qu'en empruntant ce qui suit à une biographique publiée dans *le Manitoba* du 17 décembre 1890 :

" M. Lespérance, pendant sa longue carrière, a figuré noblement au milieu de cette phalange d'intrépides voyageurs dont les fatigues, les dangers, comme le courage, ne peuvent être appréciés que par ceux qui les ont partagés. Cet homme a enduré sans faiblir tout ce qu'il est possible à la nature humaine de supporter.

" C'est lui aussi qui, comme guide, inaugura ce qui, dans le pays, était connu sous le nom de " Brigade au Portage la Loche." Le service de cette brigade consistait à partir de la Fourche (Fort Garry, Saint-Boniface), dans de lourdes barges, aussitôt que la navigation était ouverte sur le lac Winnipeg. La brigade se rendait tout d'abord à Norway House, extrémité nord du lac Winnipeg, prenait là un chargement de marchandises pour la rivière McKenzie, puis elle allait remonter la Saskatchewan jusqu'à Cumberland, se dirigeait ensuite vers la rivière aux Anglais, qu'elle atteignait à l'endroit appelé Portage du Fort de la Traite (Frog Portage), remontait la rivière aux Anglais jusqu'à une de ses sources le lac la Loche, puis transportait ses bagages à dos jusqu'au milieu du portage du même nom qui a 13 milles de longueur. Là, la brigade de M. Lespérance échangeait les marchandises prises à Norway House pour les pelleteries que les gens de la rivière McKenzie avaient apportées de l'extrême nord. Les hommes de M. Lespérance prenaient les pelleteries et les descendaient par la rivière aux Anglais, la Saskatchewan, le lac Winnipeg et la rivière Hayes, à la Factorerie de York où ils les déposaient. On reprenait ensuite des marchandises que l'on montait à Norway House, après quoi l'on retournait à Fort Garry

où l'on arrivait après une absence de quatre mois et demi, ayant parcouru une distance d'environ 4,000 milles, la rame à la main ou le collier au front à travers les cent et quelques portages qu'il fallait franchir.

"C'est M. Lespérance qui parla le premier de la possibilité de ce voyage pendant une même saison. C'est lui qui en dirigea l'accomplissement pendant une longue suite d'années sans jamais un accident grave que l'adresse et la prévoyance auraient pu éviter.

"Pour avoir une idée de l'adresse de M. Lespérance, il fallait voir son coup d'œil de voyageur, éclairer du feu dont il étincelait la profondeur ou la violence des rapides qu'il fallait franchir, en saisir en un instant les variations que la crue ou la baisse des eaux avait amenées, compter sans les voir les écueils, les récifs, les pierres qui pouvaient provoquer une catastrophe ; il fallait voir ce bras vigoureux, saisissant comme dans un étau la longue rame qui servait de gouvernail à l'embarcation et la faire pirouetter sûrement à travers ces mille écueils, ces ondes fumantes et les cascades qui bouillonnaient autour d'elle ; et cette opération dangereuse, la répéter souvent plusieurs fois dans un même jour, et presque tous les jours pendant des mois. Oui, il faut avoir vu tout cela pour en juger convenablement.

"M. Lespérance était doué d'une force extraordinaire, même parmi les voyageurs, puisqu'on l'a vu se charger d'un ballot de marchandises reposant sur son front par une courroie et prendre à terre huit sacs de balles de 84 livres chaque, les passer par dessus sa tête et les déposer de ses propres mains sur le ballot de marchandises qui pesait aussi 84 livres et qui n'avait pour appui que les épaules et le front du voyageur.

"Cette force remarquable aidait beaucoup le commandant de la brigade : tout le monde sentait qu'il avait une station de police au bout des doigts. Cette force herculéenne d'ailleurs servait humblement une volonté pleine d'énergie et un caractère plein de noblesse et de loyauté."

Lespérance, voyant sa famille augmentée, et d'ailleurs fatigué de cette vie nomade, se fixa sur une terre dans la paroisse de Saint-François-Xavier. Les anciens appelaient cet endroit la "Prairie du Cheval-Blanc." Plusieurs légendes se rattachent, dit-on, à l'origine de ce nom singulier. Voici en substance celle qui me fut donnée par Lespérance.

Bien entendu que je n'en garantis point l'authenticité.

LÉGENDE DE LA "PRAIRIE DU CHEVAL-BLANC."

Les Assiniboines ne formaient autrefois qu'une seule nation avec les Sioux. Ils parlaient la même langue et conservaient de fréquents rapports avec les autres branches de la nation siouse.

Ils se trouvaient néanmoins plus rapprochés que les autres des Kristinots, avec lesquels ils étaient presque toujours en guerre.

Les Kristinots visitaient les établissements anglais de la Baie d'Hudson et en recevaient des armes et de la poudre.

Les Assiniboines alarmés, à bon droit, de la supériorité des armes de leurs voisins, firent alliance avec eux. Les autres Sioux, qui n'étaient pas partie à ce traité de paix, continuèrent à égorger sans pitié tout Kristinot qui leur tombait sous la main.

Les Assiniboines se trouvaient donc dans une situation fort tendue. Il est toujours difficile de contenter deux maîtres, surtout lorsqu'ils ne s'entendent pas.

Les Sioux voyaient avec peine une partie de la nation vivre en bonne intelligence avec des ennemis séculaires.

La tribu des Assiniboines fut bientôt considérée comme composée de frères dénaturés qui pactisaient avec des étrangers dangereux. Ils devinrent suspects. Ils n'étaient pas encore des ennemis, mais à la veille de le devenir, lorsqu'un événement vint briser pour toujours les liens qui les unissaient.

Un jour, un jeune guerrier distingué de la nation des Kristinots demanda pour épouse la fille d'un chef assiniboine.

Cette jeune sauvagesse était d'une rare beauté, et le chef demandait un prix considérable pour sa main.

Le Kristinot possédait heureusement ce qui, aux yeux des sauvages, constitue la plus grande richesse et le tente davantage. C'était un coursier fringant, fougueux, élancé et très rapide. Son poil était blanc comme neige. Le chef ne put résister à l'appât de ce présent. Il lui remit donc sa fille et reçut le cheval en retour.

Les Assiniboines n'avaient pas encore oublié que les Kristinots avaient enlevé la chevelure à bon nombre de leurs parents. Plusieurs murmuraient secrètement contre ces nouveaux liens, qui les éloignaient de leurs frères par le sang.

Quelques jours après, arrivait une bande nombreuse de Sioux. Il paraîtrait qu'ils avaient été informés de ce mariage par un fort en médecine, qui avait une vengeance à exercer contre le chef assiniboine.

L'un des Sioux, qui faisait partie de cette bande, était fils d'un chef puissant.

Il avait déjà demandé à épouser cette jeune Indienne, mais n'avait éprouvé qu'un refus. Lorsqu'il apprit qu'un Kristinot lui avait été préféré, il ne contint plus son dépit ni sa rage.

Sous prétexte de représailles de guerre, il voulut s'emparer du chef Kristinot. On comprend à quels raffinements de barbare cruauté il promettait déjà de se livrer, pour satisfaire sa jalousie.

Les Sioux étaient bien armés et nombreux.

D'un autre côté, l'amitié des Assiniboines pour leurs nouveaux alliés était loin d'être bien affermie. Voyant le danger qui menaçait son gendre, le chef assiniboine, fit seller le cheval blanc, et lui ordonna de se sauver vers les siens à la faveur des ombres. Le Kristinot ne se le fit pas répéter. Prenant en croupe sa jeune épouse, il partit.

Dès la pointe du jour, les Sioux furieux de constater que le Kristinot allait leur échapper, se mirent à sa poursuite.

Ils l'atteignirent sur les bords de la rivière Assiniboine, à une couple de milles à l'ouest de l'église de Saint-François-Xavier.

Ils le tuèrent à coups de flèche, ainsi que son épouse.

Le cheval blanc, débarrassé de son double fardeau, partit au galop. Les Sioux eurent beau déployer toute leur adresse, ils ne purent le capturer.

Pendant plusieurs années, le cheval blanc continua à errer près de cet endroit.

Les sauvages, toujours superstitieux, n'osèrent point tenter de nouveau de le saisir.

Personne ne sut jamais au juste ce qu'il devint. Les forts en médecine prétendirent tout bonnement que les manitous l'avaient enlevé, pour le transporter dans les grandes prairies de l'autre monde, où les mânes du pauvre Kristinot erraient, en attendant son cheval blanc pour chasser.

On prétend que de ce jour, la rupture fut complète entre les Assiniboines et les Sioux.

Au lieu de donner à cette prairie le nom du chef Kristinot ou de son épouse, on préféra prendre celui de son cheval,—c'est bien là le caractère sauvage.— Voilà pourquoi la paroisse de Saint-François-Xavier fut longtemps désignée comme la "Prairie du Cheval-Blanc."

SA MORT.

Lespérance a été le père de 18 enfants dont 11 lui ont survécu.

Malgré qu'il eût passé jusqu'à cinq ans sans reposer dans du lit,

il conserva une grande vigueur, jusque dans une extrême vieillesse.

Il se montra toujours excellent chrétien. Il expira le 11 décembre 1890, ayant commencé sa 95e année.

La compagnie de la Baie d'Hdson lui payait une pension annuelle en reconnaissance des services qu'il avait rendus. Il recevait également une pension comme milicien en 1812.

Le R P. Allard, vicaire-général, se rendit à Saint-François-Xavier, pour lui rendre les derniers devoirs, et donner un témoignage de reconnaissance à celui qui, comme guide de la brigade du Portage la Loche, avait souvent reçu à son bord des missionnaires, auxquels il avait toujours témoigné beaucoup de respect.

Saint-Boniface, 19 décembre 1892.

L. A. PRUD'HOMME.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.)

I

Le premier fort (1620).—L'emplacement de la ville de Québec.—Prévoyance et sagesse de Champlain.—Le deuxième fort (1626).—Mort de Champlain au fort Saint-Louis.

Ce fut sous le règne Louis XIII, dit le Juste, roi de France, que Samuel de Champlain commença, à Québec, l'érection de la petite forteresse qu'il appela plus tard le Fort Saint-Louis.

Le père de la nation canadienne attachait une telle importance à cette construction, qu'il y fit travailler avec persistance pendant plus de six ans, en dépit de la désapprobation et du mauvais vouloir de plusieurs de ceux qui l'entouraient.

On peut affirmer que la construction de la ville de Québec à l'endroit où s'élève aujourd'hui la haute-ville est due à l'érection de ce fort, d'abord assez peu important, mais admirablement et avantageusement situé. D'après un projet qui ne s'est complètement réalisé que de nos jours, la ville devait être bâtie sur les bords de la rivière Saint-Charles, où s'élève aujourd'hui le populeux faubourg Saint-Roch. Elle devait s'appeler *Urbs Ludovica*. Le besoin de protection et de sécurité obligea les premiers colons à se grouper à proximité du fort Saint-Louis, à l'abri des canons dont la voix tonnante effrayait les hordes sauvages, comme, plus tard, elle faisait fuir les nombreux vaisseaux de toute une flotte ennemie.

Dans le récit de ce qui se passa à Québec en 1620, Champlain, après avoir parlé de certains travaux de réparations exécutés à l'*Abitation de Kébec* (construite sur l'emplacement de la basse-ville actuelle), s'exprime ainsi :

".....Toutes choses furent si bien ménagées que tout fut en peu de temps en état de nous loger, pour le peu d'ouvriers qu'il avait, partie desquels commencèrent un fort pour éviter aux dangers qui

peuvent advenir, vu que sans cela il n'y a nulle sûreté en un pays éloigné presque de tout secours. J'établis cette demeure en une situation très bonne, sur une montagne qui commandait le travers du fleuve Saint-Laurent et qui est un des lieux les plus étroits de la rivière, et tous nos associés n'avaient pu goûter la nécessité d'une place forte pour la conservation du pays et de leur bien. Cette maison ainsi bâtie ne leur plaisait point, et pour cela il ne faut pas que je laisse d'effectuer le commandement de Monseigneur le Viceroy (le duc de Montmorency), et ceci est le vrai moyen de ne point recevoir d'affront par un ennemi qui, reconnaissant qu'il n'a que des coups à gagner, et du temps, et de la dépense perdue, se gardera bien de se mettre au risque de perdre ses vaisseaux et ses hommes. C'est pourquoi il n'est pas toujours à propos de suivre les passions des personnes qui ne veulent régner que pour un temps ; il faut porter sa considération plus avant."

Toute la largeur de vues, tout le caractère ferme et persévérant de Champlain se trouvent dans ces dernières lignes, qui pourraient être gravées sur le monument que l'on se propose d'élever à la mémoire du fondateur de Québec.

Ainsi, c'est en 1620 que Champlain fait commencer, à Québec, un fort auquel il ne donne pas encore de nom, mais qu'il appellera bientôt le fort Saint-Louis. Ce fort, qu'il désigne aussi sous le nom de " demeure ", fut établi " sur la montagne ", c'est-à-dire à environ cent soixante et dix pieds au dessus du niveau du fleuve Saint-Laurent. La nouvelle " maison ", comme dit encore Champlain, ne plaisait pas à tous, mais le père de la Nouvelle-France voulait, avant tout, assurer l'avenir de la colonie, et il faisait ériger cette construction en vue d'hostilités qui ne devaient pas manquer de surgir.

A cause de difficultés survenues entre les membres de l'ancienne compagnie (de Rouen) et de la nouvelle compagnie (de Montmorency), Champlain jugea prudent, en 1621, de placer un officier, M. Du Mai, et quelques hommes dans le fort. " Je me délibérai, dit-il, de mettre le dit Du Mai en un petit fort jà commencé, avec mon beau-frère Boullé et huit hommes, et quatre de ceux des Pères Récollets, qu'ils me donnèrent, et quatre autres hommes de l'ancienne société, faisant porter quelques vivres, armes, poudre, plomb et autres choses nécessaires, au mieux qu'il me fut possible pour la défense de la place ; en cette façon, nous pouvions parler à cheval, faisant toujours continuer le travail du fort, pour le mieux mettre en défense."

En 1622, Champlain fait poursuivre les travaux et insiste sur

l'importance " d'achever le fort commencé et y avoir de bonnes armes et munitions et garnison suffisante."

En 1623, il écrit ce qui suit : " L'incommodité que l'on recevait à monter la montagne pour aller au *Fort Saint-Louis* me fit entreprendre d'y faire faire un petit chemin pour y monter avec facilité, ce qui fut fait le 29 de novembre et sur la fin du dit mois." C'est la première mention du nom de " Fort Saint-Louis " qui soit faite dans l'histoire.

Le 10 décembre 1623, Champlain fit " traîner le bois pour le fort sur les neiges ", avec l'aide des Sauvages.

Le 18 avril 1624, il fit "employer tout le bois qui avait été fait pour le fort, afin de le pouvoir mettre en défense " autant que possible.

Le 20 avril 1624, un grand coup de vent " enleva la couverture du bastiment du Fort Saint-Louis plus de trente pas par dessus le rempart, parce qu'elle (la couverture) était trop haulte élevée."

Le 6 mai 1624, on commença les fondations de vastes bâtiments pour remplacer la première Habitation de Québec, qui était fort détériorée. Cette nouvelle construction, qu'un auteur anglais a confondue avec le fort Saint-Louis, occupait, avec ses dépendances, toute la pointe de la basse-ville traversée aujourd'hui par la rue Sous-le-Fort. (Voyez Ferland, *Cours d'Histoire du Canada*, vol. I, page 213.)

Au moment de partir pour la France, au mois d'août 1624, Champlain recommanda aux employés qui restaient à Québec de continuer les travaux du fort. " Je les priai, dit-il, d'amasser des fascines et autres choses pour achever le fort, jugeant bien en moi-même que l'on n'en ferait rien, d'autant qu'ils n'avaient rien de plus désagréable, bien que c'était la conservation et la sûreté du pays, ce qu'ils ne pouvaient ou voulaient comprendre. Cette œuvre ne s'avançait que par intervalles, selon la commodité qui se présentait, lorsque les ouvriers n'étaient pas employés à autres œuvres."

Au retour de Champlain, en 1626, il trouva le fort Saint-Louis dans le même état qu'il l'avait laissé, " sans qu'on y eût fait aucune chose.....ni au bastiment de dedans, qui n'était que commencé, n'y ayant qu'une chambre où étaient quelques ménages, attendant qu'on l'eût parachevé....."

" Je considérai d'autre part, écrit-il, que le fort que j'avais fait faire était bien petit pour retirer, à une nécessité, les habitans du pays, avec les soldats qui un jour y pourraient être pour la défense d'icelui, quand il plairait au Roy les envoyer, et il fallait qu'il eût

de l'étendue pour y bâtir, celui qui y était avait été assez bon pour peu de personnes, selon l'oiseau il fallait la cage, et que l'agrandissant il se rendrait plus commode, qui me fit résoudre de l'abattre et l'agrandir, ce que je fis jusqu'au pied, pour suivre mieux le dessin que j'avais, auquel j'employai quelques hommes qui y mirent toute sorte de soin pour y travailler, afin qu'au printemps il pût être en défense. Cela s'exécuta. Sa figure est selon l'assiette du lieu que je ménageai avec deux petits demi bastions bien flanqués, et le reste est la montagne, n'y ayant que cette avenue du côté de la terre qui est difficile à approcher, avec le canon qu'il faut monter 18 à 20 toises, et hors de mine, à cause de la dûreté du rocher, ne pouvant y faire de fosse qu'avec une extrême peine. La ruine du petit fort servit en partie à refaire le plus grand qui était édifié de fascines, terres, gazons et bois, ainsi qu'autrefois j'avais vu pratiquer, qui étaient de très bonnes forteresses, attendant un jour qu'on la fît revêtir de pierres à chaux et à sable qui n'y manque point, commandant sur l'Habitation et sur le travers de la rivière."

Le petit fort commencé en 1620 fut donc rasé *jusqu'au pied*, et ce ne fut qu'en 1626 que Champlain commença l'érection du fort plus spacieux qu'il devait habiter à son retour de France, en 1633, après l'interrègne des Kertk (1), et jusqu'à sa mort.

C'est de sa résidence du fort Saint-Louis que le fondateur de Québec contemplait, dans les derniers jours de son existence, l'admirable campagne que sa pensée couvrait de villages et de moissons et d'où son génie voulait faire surgir une France nouvelle. Il fit les plus grands sacrifices pour conquérir le Canada à son Dieu et à sa patrie, et fut le véritable fondateur de la nation qui, dans nos vastes contrées de l'Amérique du Nord, continue l'œuvre accomplie jadis par les Francs sur la terre de l'ancien monde.

Le P. Paul Lejeune s'exprime ainsi dans la " relation " de 1636:

" Le vingt-cinquième décembre (1635), jour de la naissance de notre Sauveur en terre, Monsieur de Champlain, notre Gouverneur, prit une nouvelle naissance au ciel ; du moins nous pouvons dire que sa mort a été remplie de bénédictions. Je crois que Dieu lui a fait cette faveur en considération des biens qu'il a procurés à la Nouvelle-France, où nous espérons qu'un jour Dieu sera aimé

(1) Il est probable que Champlain habita le fort Saint-Louis quelque temps—peu de temps—avant l'arrivée des Kertk, en 1629. Louis Kertk habita le fort de 1629 à 1632. Emery de Caën le reprit en 1632, et Champlain vint de nouveau l'occuper en 1633. On pourra consulter à ce sujet l'important ouvrage du docteur N.-E. Dionne intitulé : *Samuel Champlain.*

et servi de nos Français, et connu et adoré de nos Sauvages. Il est vrai qu'il avait vécu dans une grande justice et équité, dans une fidélité parfaite envers son Roi et envers Messieurs de la Compagnie; mais à la mort il perfectionna ses vertus avec des sentiments de piété si grands qu'il nous étonna tous. Que ses yeux jetèrent de larmes ! Que ses affections pour le service de Dieu s'échauffèrent ! Quel amour n'avait-il pour les familles d'ici ! disant qu'il les fallait secourir puissamment pour le bien du pays, et les soulager en tout ce qu'on pourrait en ces nouveaux commencemens, et qu'il le ferait si Dieu lui donnait la santé. Il ne fut pas surpris dans les comptes qu'il devait rendre à Dieu : il avait préparé de longue main une confession générale de toute sa vie, qu'il fit avec une grande douleur au Père Lallemant, qu'il honorait de son amitié ; le Père le secourut en toute sa maladie, qui fut de deux mois et demi, ne l'abandonnant point jusqu'à la mort. On lui fit un convoi fort honorable, tant de la part du peuple que des soldats, des capitaines et des gens d'église ; le Père Lallemant y officia et on me chargea de l'oraison funèbre, où je ne manquai point de sujet. Ceux qu'il a laissés après lui ont occasion de se louer ; que s'il est mort hors de France, son nom n'en sera pas moins glorieux à la Postérité."

La mort venait de pénétrer dans la petite citadelle. Elle devait y apparaître plus d'une fois encore, et, dans la suite des années, on vit les restes de maints personnages illustres exposés dans la grande salle du CHATEAU dont nous aurons bientôt à parler. Comme la garde qui veillait jadis aux barrières du Louvre, la sentinelle du fort Saint-Louis était impuissante contre les assauts de l'implacable moissonneuse.

II

Charles Huault de Montmagny (*Ononthio*).—Les commencements de la nation canadienne.—Le troisième fort Saint-Louis (1636).—Le premier château Saint-Louis (1647).—Louis d'Aillebout.—Barbe de Boulogne.—Les Iroquois au fort.—Accident.—Arrivée du vicomte d'Argenson.—Prisonniers enf uite.

Charles Huault de Montmagny, chevalier de Malte et successeur de Champlain, est une des figures sympathiques de notre histoire. C'est sous son gouvernement que se fonda définitivement la nation canadienne par l'arrivée de fécondes et morales familles venues de la Saintonge, de l'Aunis, du Poitou, de la Bretagne, mais surtout du Perche et de la Normandie (1).

(1) Voyez les opinions du P. Leclercq, récollet, du P. Charlevoix, jésuite, et de Pierre Boucher, le premier seigneur de Boucherville, sur la pureté de mœurs des premières familles canadiennes,—opinions consignées au deuxième volume du *Cours d'Histoire du Canada* de l'abbé Ferland, livre IV, chapitre I.

Montmagny, que les sauvages appelaient *Ononthio* (Grande Montagne), fit tracer les rues de Québec et reconstruire en pierre le fort Saint-Louis, édifié primitivement de " fascines, terres, gazons et bois ". Dès 1636, il s'occupa de cette reconstruction et mit les ouvriers à l'œuvre. Dix ans plus tard, les tailleurs de pierre et les corroyeurs avaient tant à faire à Québec, que, dans un contrat " fait et passé au fort Saint-Louis de Québec l'an 1646, le 17e jour d'octobre après midy ", entre Jean Bourdon, ingénieur et arpenteur, représentant " Messieurs les habitants de la Nouvelle-France ", et Louis Robineau dit Breton, Toussaint Tireau dit Lagrange, tailleurs de pierre, et Denis Chenillart dit Argencourt, corroyeur, pour faire " revestir de murailles un bastion qui est au bas de l'allée Montcalvaire (1), dépendant du fort Saint-Louis de Québecq "..... il est dit que les ouvriers ne pourront " entreprendre aucun (autre) ouvrage sans la volonté et consentement du dict sieur Bourdon, sy ce n'est toutesfois après le bastion faict," (2).

L'année 1647, une des années fécondes de nos annales historiques, vit commencer les travaux de la " grande église " qui, plus tard, porta le nom de cathédrale de Québec.

En même temps on travaillait à un bâtiment pour les Pères Jésuites et l'on jetait les fondements du " corps de logis " auquel on donna bientôt le nom de château Saint-Louis.

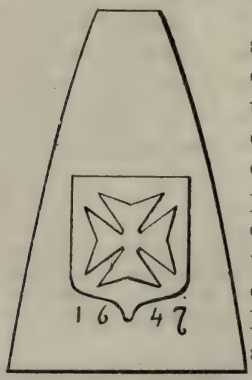

On sait que la pierre trouvée au mois de septembre 1784, dans une excavation pratiquée non loin de la façade intérieure du château Saint-Louis, porte une croix de chevalier de Malte avec le millésime 1647. Cette pierre, qui était sans doute placée au dessus de la porte d'entrée ou dans un autre endroit bien en vue du premier château Saint-Louis, gisait vraisemblablement où on l'a trouvée depuis la démolition de 1694, dont nous parlerons plus loin, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-dix ans (3).

---

(1) La rue Mont-Carmel.

(2) Greffe de Tronquet.

(3) Voici le texte du journal de M. Thompson (conducteur des travaux du château Haldimand) relatif à cette relique :

" 1784, September 17th.

" The miners at the Chateau, in levelling the yard, dug up a large stone which I have described the annexed figure.

" I could wish it was discovered soon enough to lay conspicuously in the

On lit dans le *Journal des Jésuites* de 1648 : "Nos gens, au nombre de dix ou douze, travaillèrent tout l'hyver au bois jusques à Pasques pour la charpente de la grande maison (des Jésuites) ; le tout fut fait et apporté à Pasques, et à Pasques on commença à travailler sur la place..... *En même temps on bâtissait* UN CORPS DE LOGIS AU FORT *et une église pour la paroisse.*"

Il est certain que l'appellation : "Château Saint-Louis" est immédiatement postérieure à la date de la construction de ce "corps de logis" du fort Saint-Louis dont parle le *Journal des Jésuites*,—lequel ne fut terminé que sous M. Louis d'Aillebout, qui succéda à M. de Montmagny, en 1648.

Le nom de "corps de logis" est aussi donné au château Saint-Louis par Denonville et Frontenac, comme on le verra plus loin.

Le premier château Saint-Louis n'avait qu'un seul étage, d'après l'ancienne manière de s'exprimer, c'est-à-dire un simple rez-de-chaussée avec mansarde.

LE PREMIER CHATEAU ST-LOUIS.
Commencé en 1647, démoli en 1694.

La première châtelaine du fort Saint-Louis fut Barbe de Boulogne, femme de Louis d'Aillebout de Coulonge, troisième gouverneur de la Nouvelle-France. Elle était naturellement vive et gracieuse. Comme sa mère, morte religieuse ursuline, à Québec, en 1667, (1) elle était aussi d'une grande piété. Après la mort de M. d'Aillebout, arrivée le 31 mai 1660, elle se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle vécut comme une sainte, refusant les propositions de mariage de l'intendant Talon et du gouverneur

wall of the New Building (le château Haldimand) in order to convey to posterity the antiquity of the Château de Saint-Louis ; however, I got the masons to lay the stone in the cheek of the gate now building."

Cette pauvre pierre, très malmenée par le temps et les hommes, a été posée en biais dans une niche du nouvel hôtel *Château Frontenac* donnant sur l'encoignure des rues St-Louis et des Carrières. Le millésime (1647) n'est pas assez en vue et se lit difficilement.

---

(1) Gertrude Philippe, femme de Florentin de Boulogne, n'avait que quinze ans lorsqu'elle donna le jour à sa fille, Barbe (madame d'Aillebout), en 1618. Trente ans plus tard, peu de temps après son arrivée à Québec, (1648), elle entra en religion chez les Ursulines, et prit le nom de sœur Saint-Dominique.

de Courcelles, et entourée de la vénération de toute la colonie. Elle fut inhumée dans le chœur des Hospitalières, le 7 juin 1685.

Ce fut le 20 août 1648 que M. d'Aillebout arriva à Québec. Il était accompagné de sa femme, de sa fille, de sa belle-mère et d'un neveu.

Barbe d'Aillebout, enfant unique de Louis d'Aillebout et de Barbe de Boulogne, est désignée dans le *Journal des Jésuites* sous le nom de "Mademoiselle la Gouvernante." Elle fut la deuxième femme du gouverneur Jean de Lauzon.

Après trois années de gouvernement, M. d'Aillebout fut remplacé par M. de Lauzon (1651-56); puis il revint habiter le château Saint-Louis, en 1657, et jusqu'à l'été de 1658, avec le titre d'administrateur.

Vers la fin du mois de mai 1658, des Iroquois étant descendus à Québec pour conférer avec Ononthio,—M. d'Aillebout,—"aussitôt, dit la Relation, on convoqua une assemblée de Français et de Sauvages nos alliés, pour entendre ces nouveaux messagers ou ambassadeurs. Ceux qui s'y trouvèrent s'étant glissés en bon nombre de la salle du *Château* ou du Fort dans une galerie qui regarde sur le grand fleuve, cette galerie étant bien caduque, ne se trouva pas assez forte pour soutenir tant de monde, si bien qu'elle rompit, et tous les Français et Sauvages, les libres et les captifs, se trouvèrent pêle-mêle hors du fort, sans avoir passé par la porte ; personne, Dieu merci, ne fut notablement endommagé. Chacun étant rentré, les harangues et les présens se firent à l'ordinaire."

Le 11 juillet de la même année (1658) arriva à Québec M. le vicomte d'Argenson, chargé du gouvernement de la Nouvelle-France en remplacement de M. d'Aillebout (administrateur). Après un échange de compliments et de civilités, les deux personnages gravirent solennellement la côte de la Montagne, suivis des habitants de la ville et d'un certain nombre de nouveaux venus. "Ils montèrent tous en bel ordre au *Château*," dit la Relation. "On lui présente (au nouveau gouverneur) les clefs à la porte, le canon jouant de tous côtés, et dans le Fort et sur les rivières, faisant rouler son tonnerre sur les eaux et dans les grandes forêts du pays. Ayant pris possession du Fort, il rend visite à Notre Seigneur en l'église de la Paroisse, puis en notre chapelle ; puis ensuite il se transporte à l'Hôpital et de là aux Ursulines. Voilà une belle journée."

A l'intérieur du fort construit par Montmagny se trouvaient le château, le corps de garde (à droite de la porte d'entrée) et deux petits bâtiments contigus, dont l'un, au moins, devait servir de prison

La Mère Marie de l'Incarnation écrivait, en 1659:..... " Notre Gouverneur (M. d'Argenson) est en campagne ; ce qui l'a fait sortir est que les Iroquois qu'il tenait prisonniers entre de bons murs, fermés de portes de fer, ayant appris que leur nation avait rompu

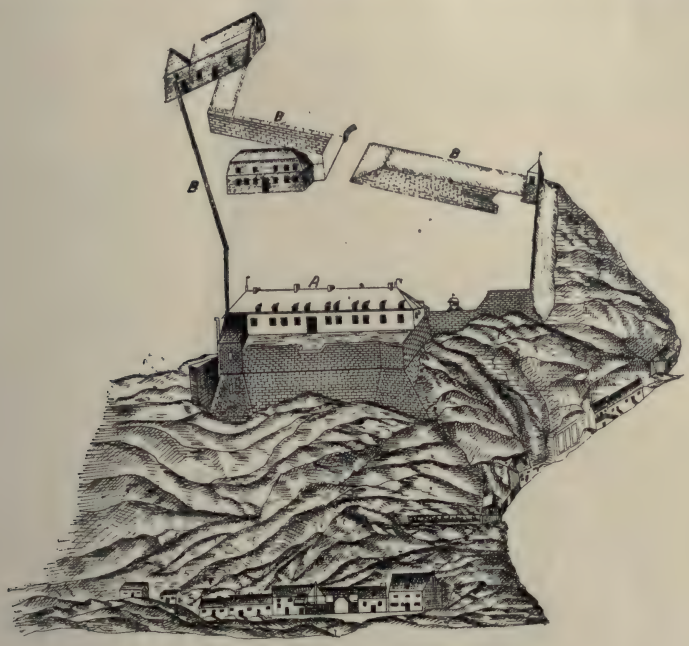

PLAN DU FORT ST-LOUIS DE QUÉBEC EN 1683
par Jean-Baptiste Franquelin.

A .Premier château.
B. Murs d'enceinte du 3ème fort, commencés en 1636, rasés en 1693.

la paix, et croyant qu'on ne manquerait pas de les brûler tout vifs, ont forcé cette nuit leur prison et sauté les murailles du Fort. La sentinelle, les voyant, a fait le signal pour avertir, et aussitôt l'on a couru après eux ; je ne sais pas encore si on les a pris ; car ces gens-là courent comme cerfs." (Lettre 57e page 543.)

(A suivre.)

ERNEST GAGNON.

L'ALASKA

(2e ARTICLE).

Or sus, compagnon lecteur, pendant que nous causions de Loucheux et d'Esquimaux, l'hiver, le véritable hiver est arrivé. Brusquement il a remplacé l'été : le décor a changé tout à coup, les fruits à peine mûrs ont gelé sur leur tige, enveloppés par le froid d'une croûte glacée que n'imiterait pas le plus habile confiseur. La neige a recouvert toutes choses. Le vaste fleuve lui-même s'est pris en une masse solide, et la plaine qu il divisait naguère étend maintenant partout sa monotone blancheur. Qu'elle est belle, la plaine immense lorsqu'elle étincelle au soleil ! L'œil n'ose la fixer : comme ces fées mystérieuses des poèmes scandinaves elle aveugle le profane qui la voit en face. On y distingue pourtant, malgré l'éblouissement, le cours du fleuve, marqué par de grandes étendues de neige durcie sculptée en mille blocs capricieux que nos Canadiens nomment du *frasil*, et parsemé de gros glaçons irréguliers posés dans tous les sens,—de *bourguignons* enfin, pour employer un autre mot du pays. Le Youkon, en effet, gèle tout comme le Saint-Laurent. Il est assez curieux de lire les descriptions de ce phénomène faites par les voyageurs européens. Mais je vous en fais grâce : notre fleuve, au moment où se forme l'embâcle, vous dira mieux que toutes les descriptions comment gèle le Youkon.

L'hiver de l'Alaska, vous n'êtes pas sans vous y attendre, est froid. La température moyenne pendant cette saison est d'environ —25 degrés (Fahrenheit bien entendu) dans la vallée du Youkon, et —18 degrés seulement sur les côtes de l'océan Pacifique. Le climat relativement tempéré dont jouit le littoral, particulièrement au sud-ouest, est dû au Kouro-Sivo ou courant du Japon, qui est le *Gulf-Stream* de ces pays-ci. La chaîne des îles Aléoutiennes le divise en deux courants secondaires, l'un qui va se perdre dans l'océan Glacial, l'autre qui vient réchauffer la côte alaskienne du sud et du sud-ouest. Même sur la côte de la mer de Behring, le thermomètre descend rarement au dessous de — 45 degrés. Mais dans l'intérieur il y a des baisses plus considérables : au fort Bellisle, par exemple, on a constaté des minimums de — 63, et à Nuklukayet

de — 68 degrés. Ces grands froids ne durent jamais plus de trois jours de suite, et, tant qu'ils durent, l'atmosphère est parfaitement pure et calme. Sitôt en effet que le vent s'élève ou que le ciel se couvre, le thermomètre monte. Par ces froids extrêmes l'air devient tellement glacé qu'on ne peut le respirer sans éprouver de l'angoisse aux poumons, et chaque respiration est accompagnée d'un bruissement particulier : on s'entend respirer. Ce singulier phénomène est dû, assure-t-on, à une condensation subite de la vapeur d'eau exhalée dans l'appareil respiratoire.

On comprend que, avec de pareils froids, les fleuves et les rivières gèlent profondément. Certains cours d'eau secondaires gèlent jusqu'au fond ; mais sur les grandes rivières la glace n'a guère que six ou huit pieds d'épaisseur. Pour avoir de l'eau pendant l'hiver les habitants des bords du fleuve creusent des puits dans la glace. Ils ont soin de les recouvrir de branchages afin de les empêcher de geler à nouveau : il s'y forme néanmoins une croûte de glace qu'il faut casser chaque fois que l'on vient puiser. C'est encore au fond de ces puits qu'ils installent leurs verveux, même pendant les plus grands froids, car la pêche est toujours de saison dans l'Alaska. En voyage, pour avoir de l'eau on casse bonnement quelques morceaux de glace que l'on fait fondre, car les Alaskiens pas plus que nous ne boivent de l'eau de neige, quand ils peuvent faire autrement.

Et maintenant, ami lecteur, avant de repartir pour achever notre excursion fantaisiste, il me vient une idée. C'est de nous habiller à la mode du pays. Outre qu'elle aura tout l'agrément de la nouveauté, cette transformation nous garantira du froid, avantage qui n'est pas à dédaigner. D'ailleurs le costume que nous allons prendre, celui des Ingaliks du moyen et du bas Youkon, est beau et pittoresque. Un casque — les Français diraient une *toque* — de fourrure, le poil en dehors, couvre la tête des hommes. Les femmes, sans doute à cause de leurs longs cheveux, suppriment cette coiffure artificielle. La partie principale du vêtement est la *parka* (1), sorte de blouse à capuchon que l'on retrouve chez tous les peuples du nord, Russes, Sibériens et Esquimaux. Les parkas de nos Ingaliks sont courtes, ne tombant pas jusqu'aux genoux : celles des femmes sont pourtant un peu plus longues, et échancrées sur les côtés, ce qui leur donne un faux air de chasuble ou de dalmatique. La parka d'été est en peau épilée et fumée comme celle de nos souliers de chevreuil ou mocassins ; celle d'hiver est en fourrure : peau de rat

(1) Le mot est russe, et son pluriel, en russe, est *parki*, d'où les Anglais ont pris leur transcription *parkie*.

musqué, de chevreuil, d'écureuil de terre, etc. Mais la fourrure préférée est celle du renne, surtout celle du renne domestique ou renne de Laponie, qui est agréablement tachetée de blanc. Le pourtour du vaste capuchon est garni d'une bordure épaisse en peau de loup ou de carcajou à long poil qui remplace avantageusement nos meilleures crémones (les Français disent *cache-nez*, sans doute parce que cela ne le cache jamais). Une bordure semblable mais tout étroite orne le bas de la parka. Le costume se complète, pour les femmes comme pour les hommes, par un pantalon de peau fumée retenu en bas par les attaches des bottes. Celles-ci sont également en peau à laquelle des fumigations prolongées ont donné cette souplesse et cette odeur caractéristique de nos souliers de chevreuil. Les semelles, très solides, sont en cuir de phoque. Chez les Esquimaux les souliers des femmes ne font qu'un avec le pantalon : on dirait une paire de longues bottes réunies par le haut, quelque chose comme les chausses de nos aïeux. En outre, les Esquimaux du Kouskokwim et de Noushigak s'accordent le luxe, inconnu aux Ingaliks, d'une chemise en peau, précieux héritage qui se transmet de père en fils, accumulant la sueur des générations, et qui n'a jamais connu la lessive. N'oublions pas le couteau, instrument universel et indispensable, que les hommes portent dans un étui de peau. Suspendons pour le moment ce fourreau à une bandoulière ; tel est l'usage de nos Loucheux. Quand nous serons chez les Esquimaux nous porterons comme eux le couteau sur la cuisse droite. Ce couteau est l'arme et l'ustensile par excellence du sauvage de l'Alaska. Aussi le fabrique t-il avec un soin extrême. Il n'est pas moins prudent quand il l'achète, et ne s'y laisse pas tromper. Détail assez curieux, c'est au goût, en y appliquant la langue, qu'il reconnaît si la lame qu'on lui présente est de fer ou d'acier. L'acier, paraît-il, est plus *salé* que le fer doux. Avis aux chimistes. Quoi qu'il en soit, la fabrication de ces grands couteaux, pour laquelle ils n'hésitent pas à employer même des canons de fusils, est une industrie importante pour les tribus du haut Youkon et de la Tanana. Ce sont en effet les gens des Fous et ceux des Buttes qui les fabriquent et les vendent ou les échangent pour d'autres produits. Car les Alaskiens sont commerçants : presque chaque peuplade a sa spécialité industrielle, et les échanges se font régulièrement. Ils vont même jusque chez les Tchouktchis de la Sibérie orientale, acheter les peaux préparées et teintes en rouge avec une décoction d'écorce d'aulne (*alnus rubra* des naturalistes) que les Esquimaux essayent parfois de remplacer par la sanguine.

De toutes les peuplades alaskiennes les Esquimaux sont sans

contredit les plus industrieux. Leurs vêtements et leurs ustensiles en sont la preuve. Les peaux même des canards, des oies et des saumons leur servent à faire des parkas, des mitaines, des souliers. Ils les préparent comme nos sauvages, les découpent en lanières, en courroies, en ficelles dont ils font leurs filets, et même en fils qui servent à certains travaux de couture. C'est là ce que les Cris ont appelé *assabâbish*, petit fil, ce qui est le dimunitif de *assabâb*, fil, et d'où nos Canadiens ont tiré leur mot *babiche*. Mais leur fil ordinaire pour la couture, et qu'il ne faut pas confondre avec la babiche proprement dite, est le vrai fil de nerf, ou plutôt de tendon. Il est fait avec des tendons de grands animaux ; on préfère ceux des muscles de la patte et de la gouttière dorsale ; les premiers sont plus longs, les seconds plus solides. On les divise en filaments ténus formant une sorte de bourre soyeuse que l'on tisse ensuite avec la bouche. On obtient ainsi le véritable fil de nerf, assez analogue à la soie et incomparablement plus solide que la babiche. Il sert à coudre les vêtements, à enfiler les rassades et les coquillages de prix. Nos Esquimaux savent encore préparer les peaux épaisses du phoque et du morse pour s'en faire des bateaux imperméables, capables de tenir la mer. L'intestin grêle des grands cétacés leur fournit une étoffe imperméable, légère et transparente, dont ils font des vitres pour leurs fenêtres, et pour les temps de pluie des parkas supérieures aux meilleurs mackintoshs.

Avec la belle terre glaise qu'ils trouvent en divers endroits du pays, ils font des vases de toute dimension pour la cuisine et les besoins du ménage ; et, quand l'argile leur manque, ils la remplacent par la pierre ollaire, la *pierre à calumet* des Canadiens. C'est dans la pierre ollaire qu'ils taillent leurs grandes lampes où l'huile de phoque brûle pendant des nuits entières. Leur ciseau pour tailler la pierre est un os de la patte de l'ours, le *radius*, si je ne me trompe, cet os étant le plus dur de ceux dont ils disposent et doué d'un mordant particulier. Le travail se fait sans maillet ; l'os est muni d'un manche à l'aide duquel on le presse fortement sur la pierre : chaque pression détache une esquille. Ainsi ont été taillés ces instruments de l'âge de pierre qui abondent dans les musées, et qui sont parfaitement semblables à ceux de l'époque actuelle,— chez les Esquimaux. Au lieu de l'argile ou de la pierre ollaire, ils emploient fréquemment le bois pour confectionner les vases qui ne doivent pas aller au feu. Le fond de ces vases est ovale ou rond et creusé d'une rainure qui en fait le tour. Une planchette mince et flexible s'engage dans la rainure par son bord inférieur et en suit tout le contour ; ses deux extrémités, rassemblées en onglet sont

parfaitement agencées. Un rebord également en bois et incrusté d'ornements entoure le haut du vase et achève d'en fixer les parois Ces vases sont parfaitement étanches, ne laissant jamais perdre une goutte de leur contenu. Ils constituent un objet de commerce entre les tribus. Les indigènes sont d'ailleurs presque tous habiles à travailler le bois. Ils sculptent leurs *bâtons des esprits*, objets d'un culte superstitieux, et des masques aux traits grimaçants et bizarres dont ils s'affublent dans certaines danses.

En fait de sculpture et de travaux artistiques de tout genre, les Esquimaux de l'Alaska sont notablement plus habiles que leurs voisins les Loucheux et même que leurs frères les Esquimaux du Groënland. Il y a du chinois dans leur patience minutieuse au travail, et les bibelots qu'ils exécutent sont parfois de véritables chinoiseries. Donnez à un Esquimau, me disait M. Mercier (1), une chaîne de montre des mieux ouvragées, et il vous en taillera une exactement pareille dans une défense de morse ou de mammouth avec une précision et une sûreté de main vraiment merveilleuses. Il prendra d'ailleurs tout le temps nécessaire, sans se presser et avec une indépendance du temps qui rappelle encore l'habitant du Céleste-Empire.

Ils ne connaissent ni la lecture ni l'écriture, bien entendu. Et cependant on n'en trouve pas un qui ne soit capable de tracer une carte géographique de son pays sur laquelle un blanc instruit se retrouvera facilement. Le bureau d'ethnographie du *Smithsonian Institute* a publié de ces cartes fort curieuses dressées par des Esquimaux de l'est. M. Mercier s'est souvent servi dans ses voyages de celles des Alaskiens, et l'on sait que c'est à l'aide d'une carte de l'Esquimau Iliguit que Parry découvrit le détroit de l'Hécla et de la Furie (2).

Mais ne nous attardons pas davantage ; voici le moment du départ : le remue-ménage qui se fait à la porte et dans le fort, les hurlements des chiens impatients de s'élancer sur la neige fraîche, les cris confus des hommes, les claquements du fouet, tout nous avertit de nous presser. Hâtons-nous de compléter nos paquets : il nous faut encore un peu d'indienne, des mouchoirs rouges, du

(1) Pour tout ce qui regarde l'Alaska, notre concitoyen M. François Mercier est une autorité que l'on consulte. M. Elisée Reclus a soumis à sa revision les épreuves de son savant ouvrage, pour la partie qui traite de l'Alaska. Le nom de M. Mercier reviendra souvent dans ces pages. Qu'il me permette de lui exprimer ici ma vive reconnaissance pour avoir bien voulu revoir mon travail et me communiquer de précieux renseignements.

---

(2) E. Reclus, *Amérique boréale*, p. 179.

plomb de chasse, de la poudre, des capsules. du tabac en corde, des aiguilles et autres menus objets qui sont la monnaie du pays. C'est avec cela que nous payerons nos sauvages sur la route : une journée d'homme se paye par exemple deux verges d'indienne, ou un pied de tabac en corde, ou une boîte de capsules, etc. Nous achèterons de même nos provisions : pour un pied de tabac nous aurons cinq ou six oies sauvages, ou trois saumons, ou quelques douzaines d'œufs.—N'oublions pas le petit chaudron.—Avez-vous la théière?—Oui, là, dans le traîneau.—Bon.—Le thé est d'une importance capitale. Allons, une dernière poignée de main à nos hôtes du fort, aux sauvages qui nous entourent. C'est fait : partons, à la sauvage. C'est-à-dire qu'au signal donné nos chiens s'élancent, descendent le rivage et pendant l'espace d'un demi-mille se livrent à une course folle. Nous courons derrière, de notre mieux, mais sans partager leur enthousiasme qui nous semble aussi essoufflant que déplacé. Par bonheur la première excitation ne tarde pas à se calmer et nos intéressantes bêtes se mettent au petit trot, sans doute pour nous laisser respirer un peu et nous donner le loisir de causer d'eux et de leurs bonnes qualités.

Vous trouvez peut-être, tout d'abord, qu'il n'y a pas grand avantage à emmener sept chiens et un traîneau si l'on doit aller soi-même à pied, suivant l'allure et les caprices de son attelage. Telle est pourtant l'habitude en pays sauvage. On se sert du traîneau et des chiens non pour se faire porter soi-même, mais pour porter les provisions et les bagages. Le sauvage, en raquettes, court en tête de ses chiens et leur trace la route dont rien ne les ferait dévier d'une ligne. Les autres voyageurs, s'il y en a, suivent le traîneau ; on y monte si l'on est fatigué, mais sans interrompre la course et seulement pour se reposer un peu. C'est ainsi que nous ferons souvent, si vous voulez. Quant aux sauvages ils sont infatigables à la marche et à la course ; aussi ne songent-ils guère à se les rendre moins pénibles. Le traîneau, d'ailleurs, est un véhicule assez peu confortable : une simple planchette de bois, montée sur deux patins de même, environ un pied et demi de large, neuf ou dix pieds de long, et voilà.

Un attelage se compose de sept, neuf et parfois onze chiens. C'est plaisir de voir cette file de belles bêtes qui vont leur train sûr et régulier, la tête penchée en avant par l'effort, la langue pendante, la queue relevée en panache, enveloppées d'une buée blanchâtre. En les voyant on comprend ce qu'ils valent, et l'on s'explique que le chien soit par excellence l'animal de trait de toutes les tribus du nord de l'Amérique, si bien que les Cris appellent un cheval *mistatim*, c'est-à-dire *un gros chien*.

Les chiens esquimaux sont à peu près de la taille de nos chiens de Terreneuve ; leur poil est long et touffu ; ils ressemblent passablement aux loups d'Europe. On les attelle le plus souvent d'une simple corde ou courroie passée sur le cou puis en dedans des pattes de devant. De rênes ou guides, il n'en est pas question ; on les dirige par la voix, comme cela se pratique souvent pour les bœufs. Aussi bien ils sont domptés avec soin : chacun a son nom et le connaît ; c'est par son nom qu'on l'interpelle et qu'on le stimule au besoin. Jamais on ne les entend aboyer ; ils n'ont qu'un hurlement long et plaintif qui exprime également et leur impatience de partir et leur joie d'arriver. Même les chiens d'Europe ou des Etats-Unis introduits dans l'Alaska perdent en s'acclimatant la faculté d'aboyer : ils ne savent bientôt plus que hurler comme ceux du pays. Ceux-ci sont, en général, de rudes travailleurs qui font leurs journées pleines et à peu de frais. En effet on ne leur donne à manger qu'une fois par jour, le soir ; leur pitance est alors un saumon sec, quelquefois davantage, mais jamais plus souvent. Ce saumon est un poisson de taille moyenne, à chair blanche : un gros saumon rose serait un dîner extraordinaire, en vérité. Et cela lorsqu'ils travaillent, car à la maison, quand ils ne marchent pas, on ne les nourrit que tous les deux ou trois jours. Il semble que cette sobriété leur convienne, car d'ordinaire ils sont gros et gras. Ils conservent néanmoins leur voracité naturelle, et tant pis pour le voyageur malavisé qui leur laisserait la garde du traîneau ; ils feraient alors main basse, ou plutôt gueule basse sur les provisions. Jamais on ne s'occupe de les faire boire : en été ils s'arrêtent d'eux-mêmes pour boire aux cours d'eau qu'ils rencontrent, en hiver ils mangent tout en courant un peu de la neige du chemin.

Il y a deux manières d'atteler les chiens : les sauvages les attachent l'un derrière l'autre, en longue file ; les Russes les mettent deux à deux, excepté le premier qui est toujours seul. Ce premier est tout un personnage ; c'est lui qui mène, et les autres le suivent. C'est un animal choyé, privilégié : aux haltes on le détache, on le caresse, on lui fait mille amitiés. Les autres n'ont jamais part à ces faveurs, aussi la bonne entente fait souvent défaut. S'il se renconter sur la route une grosse pierre ou un tronc d'arbre, nos chiens prennent les uns à droite, les autres à gauche : infailliblement l'attelage s'accroche à l'obstacle et tout s'arrête. Alors les chiens hurlent en chœur tout en s'entêtant à tirer chacun de son côté, ce qui n'avance pas la question : le fouet seul en a raison. Si par malheur le harnais casse, ils partent en courant jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le guide ou le traîneau qui précède, ou bien jusqu'à ce

qu'un nouvel obstacle les arrête. Il n'est pas rare non plus que le traîneau verse, grâce aux inégalités de la route, car il n'y a pas de comité des chemins dans l'Alaska : alors la charge et les voyageurs sont précipités dans la neige pendant que les chiens continuent leur course en avant sans se soucier du maître qui se fâche et les rappelle inutilement. Leurs instincts chasseurs les poussent à bien d'autres escapades. Un jour le bruit du traîneau fait lever deux perdrix : voilà nos chiens lancés à leur poursuite, comme s'ils avaient du temps à perdre à flâner et à courir les perdrix. Une autre fois un traîneau voyageait sur le Youkon. Deux hommes le conduisaient, l'un assis, l'autre suivant à la course. Un caribou s'avise de traverser le fleuve devant les chiens : ceux-ci partent si prestement que le voyageur est jeté dans un banc de neige, l'autre fait de vains efforts pour rejoindre les chiens qui font eux-mêmes de leur mieux pour rattrapper le caribou. Ils ne tardent pas à disparaître dans le bois. On les chercha inutilement pendant deux jours, et on avait perdu l'espoir de les retrouver lorsqu'ils revinrent d'eux-mêmes à la maison, avec les débris du traîneau.

Ajoutez à cela que les chiens alaskiens sont extrêmement querelleurs : si deux d'entre eux s'attaquent, ce qui n'est pas rare, toute la bande se met de la partie. Aussi est-on souvent obligé de les tenir attachés pour prévenir des batailles qui feraient des morts et des estropiés. Et c'est une coutume bien établie dans le pays que lorsque des chiens sont en bataille le premier qui s'en aperçoit prend un bâton et frappe dessus à tour de bras. Ce qui est plus efficace encore, quand on l'a sous la main, c'est un tison enflammé que l'on jette au milieu des combattants : l'effet est instantané et tout rentre dans le calme. Lorsque deux attelages se rencontrent, il y a bataille inévitable, et toutes les fois qu'on entre dans un village il faut s'attendre à cinq ou six de ces rencontres, ce qui ne manque pas d'exercer la patience du conducteur.

Tout batailleurs qu'ils sont, jamais ces animaux ne s'attaquent à l'homme. Ils le craignent, mais sans l'aimer. On ne voit jamais ici les chiens prodiguer à leurs maîtres ces caresses, et leur faire ces joies dont nos chiens domestiques sont coutumiers. Ne recevant jamais que des coups en guise de caresses, ils sont peu disposés à en témoigner de la reconnaissance. Toutefois, s'ils paraissent n'avoir aucun attachement pour leurs maîtres, ils ne laissent pas de jouer volontiers avec les enfants.

Mais tandis que la blanche route fuit sous nos pas, les heures s'écoulent, bienveillant lecteur, et il est temps déjà de songer au *tchaïpit*. On nomme ainsi le léger repas que nous allons prendre

Il consiste en saumon sec, porc salé et fumé, biscuit et thé noir chaud, aussi chaud qu'on peut le prendre. Le thé chaud est le meilleur, pour ne pas dire le seul préservatif contre le froid. Les boissons alcooliques engourdissent bien plus qu'elles ne réchauffent : tous les voyageurs des pays froids le savent bien. Au reste n'allez pas croire que tous les repas alaskiens soient aussi simples que notre *tchaïpit*. Celui-ci est un repas de voyageurs : quand on dîne chez soi ou chez ses amis, on a affaire à des menus agréablement diversifiés ou à des friandises toutes nouvelles pour le palais d'un blanc. On vous servira, par exemple, de la viande d'ours, qu'il vous sera aisé de reconnaître à sa dureté. On peut bien l'assaisonner, en masquer le goût caractéristique : la ramollir, jamais. Vous pourrez manger aussi des œufs de poisson fricassés dans la graisse d'ours, ragoût qui vous paraîtra sans doute fort analogue à la chandelle de suif : c'est un mets très apprécié. La même graisse d'ours cuite avec des bleuets ou des framboises sauvages, puis congelée, constitue un dessert exquis : c'est la crème à la glace du pays. Le gibier vous fournira souvent de bons repas : canards, oies sauvages blanches ou grises, cygnes, outardes, plongeons sont des volailles excellentes. N'oublions pas la viande d'orignal, si succulente et si tendre que les meilleurs rosbifs civilisés n'en approchent pas. Pour varier, un morceau de queue de baleine, du foie de loche, du museau d'orignal, de la queue de castor. Ce dernier mets est connue de tous les Canadiens ; quant au museau d'orignal il faut avoir soin de le faire bien cuire, autrement il conserve une telle élasticité qu'en le repliant sous la fourchette vous pourriez l'envoyer bondir à l'autre extrémité de la chambre. Toutefois le mets par excellence pendant l'hiver, c'est le poisson gelé. On pêche ici en plein hiver tout comme en été : il n'y a qu'à creuser un trou dans la glace et à installer le verveux. Or le poisson pris dans ces verveux gèle au sortir de l'eau et devient dur comme pierre. Ce poisson gelé est censé cuit, et on le mange tel quel. Un peu dur d'abord, il faut l'avouer, mais on s'y fait, et l'on finit par s'en trouver bien. D'aucuns même prétendent qu'il suffit de manger du poisson gelé pour être à l'épreuve du froid : ceux qui le refusent, disent-ils, et qui font la petite bouche grelottent toute la journée ; au contraire ceux qui en mangent bravement se sentent presque immédiatement réchauffés. Voilà qui serait merveilleux ; malheureusement j'ai de bonnes raisons d'en douter, car les voyageurs les plus expérimentés ne sont pas de cet avis. Quoi qu'il en soit, les Esquimaux doivent leur nom à l'usage constant qu'ils font de ce mets hyperboréen. En effet *eskimau* vient des racines crises *aski*, cru et *mowew*, il le mange, d'où *askimowew*, il le mange

cru. Les Odjibwés disent *ashkama*, au participe *eshkamad*, celui qui le mange cru, qui semble se rapprocher encore davantage de la forme *esquimau*.

Le condiment universel dont on arrose tout et dans lequel on trempe chaque bouchée, c'est l'huile de phoque. Usons-en largement, car c'est là un des meilleurs réchauffants. Les indigènes en absorbent de grandes quantités. Ils ont d'ailleurs un superbe appétit et peuvent faire sans s'incommoder jusqu'à cinq et six repas par jour, et quels repas ! Imprévoyants en vrais sauvages, ils jouissent de l'abondance comme si elle n'avait pas de lendemain, puis souffrent de la disette comme si elle devait durer toujours. Il faut pourtant leur rendre cette justice que s'ils savent manger en vrais gloutons, ils savent aussi supporter la privation et jeûner s'il le faut pendant des semaines entières. Le besoin qu'ils endurent souvent et leur parfaite insouciance du lendemain concourent à produire chez eux cette générosité irréfléchie qui leur fait distribuer aux premiers venus tous les aliments qui leur tombent sous la main. Bien souvent le sauvage qui tue un phoque ou un orignal n'en a pour sa part que la peau et donne tout le reste aux autres. Aussi les voisins affluent chez celui qui a été heureux à la chasse ou qui a fait emplette de provisions considérables. L'étiquette sauvage exige alors que la marmite soit toujours pleine et tous y puisent largement. Les missionnaires eux-mêmes ont dû se plier à cette coutume peu en harmonie avec nos idées civilisées. Aussi bien c'est à charge de revanche, et on leur rend la pareille à l'occasion.

Vous remarquerez sans doute, quand vous verrez manger un de ces sauvages, avec quel soin il met de côté toutes les arêtes de poisson sans en laisser perdre une seule. Il en est de même des os de tous les animaux sauvages. C'est là une de leurs superstitions. Car, vous diront-ils, si on avait le malheur de jeter ces débris aux chiens, c'en serait assez pour empêcher à l'avenir le poisson de se prendre et le gibier de se laisser tuer (1). On recueille donc soigneusement arêtes et os ; on en fait un tas dans un coin de la barabra ou sur la cache, et personne n'y touche que lorsqu'elles tombent en putréfaction et commencent à infecter l'habitation. On consent alors à s'en débarrasser.

Bien qu'ils soient de mœurs relativement douces et qu'on ne puisse les dire anthropophages, il est hors de doute néanmoins que ces sauvages dévorent de la chair humaine et boivent du sang hu-

(1) La même superstition se retrouve chez les Montagnais. Voir *Relation des Jésuites*, Relation de 1634, p. 24.

main dans les orgies superstitieuses que les démons ont mises en honneur parmi eux. Un jour que Mgr Clut leur expliquait une image de l'enfer, leur disant quels sont ceux qui y tombent, un vieux sauvage lui demanda si ceux qui avaient mangé de la chair humaine iraient aussi en enfer. Sur une réponse peu rassurante du prélat, le bonhomme témoigna la plus vive inquiétude.

(A suivre). J. J., S. J.

L'HIVER

Statue en marbre par GIRARDON

Parterre du Nord, jardins de Versailles (France).

CHRONIQUE DU MOIS

Les francs-maçons qui gouvernent la France pour son malheur et sa honte ont eu une heure de joie, et l'arrivée du frère Jules Ferry à la présidence du Sénat avait paru leur faire oublier pendant quelques jours le formidable mouvement d'opinion qui, aux élections prochaines débarrassera une bonne fois la France, espérons-le du moins, de la franc-maçonnerie et de l'opportunisme. Le discours prononcé par le nouveau président du Sénat n'a répondu à l'attente ni de ceux qui demandaient une politique de combat, ni de ceux qui la dénonçaient d'avance.

Mais le retour à la vie publique de M. Jules Ferry ne devait pas être de longue durée. Le 17 mars au soir, le nouveau président du Sénat mourait des suites d'une maladie de cœur. Il a donc joui moins d'un mois des honneurs qui auront été le couronnement d'une carrière que ses talents auraient pu rendre glorieuse et utile à la France, mais que ses intérêts de sectaire ont souillée d'actes de tyrannie et de persécution religieuse.

Les funérailles ont eu lieu aux frais de l'Etat, selon le rite de la confession d'Augsbourg. Ferry avait été élevé selon les principes et la doctrine de l'Eglise catholique; mais à l'époque de son mariage avec une protestante, il apostasia sous le prétexte futile de pouvoir accompagner son épouse à l'église.

La haine qu'il avait vouée au catholicisme était bien une haine d'apostat.

Qui sera le successeur de cet homme néfaste, au Sénat? Nous souhaitons, sans trop l'espérer, que le choix, cette fois, sera meilleur.

On espère, en France, parmi les honnêtes gens, que cette chambre se réveillera enfin et fera parler d'elle.

On assure que le budget pitoyable et incohérent que la chambre des députés a finalement voté sera discuté point par point au Luxembourg et ne reviendra que très amputé devant les élus du suffrage universel.

A Pâques, ou plus vraisemblablement à la Trinité, la France connaîtra le montant des nouveaux impôts ou des nouveaux emprunts déguisés à l'aide desquels on aura mis péniblement le budget en

équilibre. En attendant, les contribuables paieront par anticipation et sans savoir où va l'argent.

Ce que l'on sait bien, par exemple, c'est que l'affaire de Panama, un moment mise au second plan dans les milieux sceptiques et mondains de Paris excite de nouveau la curiosité publique.

La première sensation nouvelle a été l'aveu complet de l'ex-ministre Baïhaut.

M. Charles de Lesseps avait essayé d'abord de le couvrir, comme bien d'autres avant lui, mais le juge d'instruction lui disait. crûment :

—Voilà 975,000 fr., dont on ne retrouve pas l'emploi. Dites-nous ce que vous en avez fait, ou sans cela...

M. de Lesseps, poussé à bout, déclara qu'il avait donné à M. Cornélius Herz, 600,000 fr. pour le désarmer, et 375,000 fr. à M, Baïhaut, pour l'acheter.

M. Baihaut nia. Les affirmations concordantes de MM. Blondin et Marius Fontane n'ébranlèrent pas son assurance. Mais il s'était trahi, en plaçant trop vite en rente italienne l'argent de la Société de Panama.

On retrouva sur les livres du Comptoir d'escompte la preuve que le 18 juin 1886,—le jour même où M. Blondin lui avait apporté les billets de banque,—il avait déposé 210,000 fr. Le 26 juin, il avait déposé 103,000 fr. à la Société des dépôts et comptes courants. Impuissant à justifier une aussi terrible coïncidence, M. Baïhaut se décida à tout avouer. C'était bien lui qui, l'appétit aiguisé par ce qu'on racontait de la prodigalité des administrateurs de Panama avait pensé à faire acheter son concours.

Le 9 mars, à la cour d'assises, pendant que le président Desjardins interrogeait M. Baïhaut, celui-ci a soudain perdu pied et, d'une voix entrecoupée de sanglots, il s'est écrié : "Je confesse m'être laissé entraîner....Je suis coupable !...Mes paroles expriment mon chagrin et mon repentir...Comment suis-je tombé si bas !...Je demande pardon à mon pays, pour avoir souillé son honneur..." Un instant après, s'étant maîtrisé, il reprend de nouveau : "Je me soumets à l'avance à la sentence qu'il plaira au tribunal de m'infliger."

Charles de Lesseps n'employait donc pas une image trop hardie quand il s'écriait devant la cour :

—Oui, nous avons remis de l'argent à M. Baïhaut, comme on donne sa bourse à un brigand au coin d'un bois.

La déposition de Madame Cottu devant la cour d'assises a été la seconde sensation. Elle a prouvé que le gouvernement ne recule

devant aucune infamie pour protéger les coupables du parti républicain et trouver, s'il était possible, à incriminer quelque membre de la droite conservatrice.

" Rien ne saurait étonner, dit l'*Autorité*, en fait de canaillerie, de la part de notre gouvernement, de ses magistrats et de sa police Cependant l'infamie rapportée par la *Libre Parole* dépasse l'imagination.

On aurait voulu en haut lieu, dit notre confrère, obtenir de la femme d'un administrateur de la compagnie de Panama des révélations compromettantes pour les députés de la droite.

Madame Cottu—c'est d'elle qu'il s'agissait—était sollicitée de donner les noms des députés de la droite qui avaient touché des chèques. Elle n'en connaissait pas. On insiste. " Donnez-en trois au moins, il y va de la liberté de votre mari ! " Elle n'en a pas plus trois que cent quatre. On se rabat sur un. Un seul et ça suffira ! Liberté immédiate, grâce entière s'il y avait condamnation, tout ce qu'on voudra...

Madame Cottu s'est refusée à l'infâme mensonge qu'on lui demandait.

Ce récit publié, il n'y manquait plus pour l'accréditer qu'un démenti de l'*Agence Havas* : cela n'a pas tardé. Dans les vingt-quatre heures il arrivait, déclarant qu'en décembre dernier, il est vrai, Madame Cottu était allée au ministère de l'intérieur pour solliciter une autorisation de voir son mari alors détenu préventivement.

L'*Agence Havas* informe (par ordre) la France, l'Europe et le genre humain tout entier que Madame Cottu n'a vu ni M. Loubet, alors ministre de l'intérieur, ni M. Bourgeois, ministre de la justice.

Mais l'*Agence Havas* oublie qu'il ne s'agit ni de M. Loubet ni de M. Bourgeois. C'est M. Soinoury, directeur de la sûreté générale, qui a reçu Madame Cottu et qui a tenté de " négocier " avec elle.

Le démenti de l'*Agence Havas* a donc porté " à côté " comme toujours. "

M. Soinoury a été disgracié... pour la forme. On lui a donné une bonne préfecture en province. Heureux le département qui possédera cet honnête homme pour son premier magistrat !

M. Bourgeois, ministre de la justice, atteint par la conduite inqualifiable de son subordonné et les imputations de Mme Cottu, a donné sa démission. Il a ensuite donné son témoignage devant la cour.

Il dit qu'il n'a jamais autorisé qui que ce soit à se servir de son nom. Il n'a jamais entendu parler des entrevues de cette femme

et de M. Soinoury, avant qu'elles aient été rapportées en cour et il n'a jamais donné aucun ordre de manière à induire les officiers de la justice à forfaire à leurs devoirs.

Me Barboux, à ce moment, se lève et dit que la véracité des déclarations de Mme Cottu ne saurait être mise en doute.

Charles de Lesseps à son tour, s'adressant à M. Bourgeois, dit : " Je suis maintenant face à face avec vous, qu'avez-vous à me dire ? "

Le juge fait cesser ce dialogue qui poussait l'excitation de la foule à son comble, et M. Bourgeois continue sa déposition, niant toutes les déclarations de Mme Cottu, de Me Barboux et de M. Soinoury.

Mme Cottu, interrogée de nouveau, a répété ses affirmations qui ont été corroborées par M. Galiard.

L'excitation de la foule devint à ce moment impossible à contenir, et M. Desjardins, pour éviter du désordre, dut suspendre l'audience.

Les copains du cabinet affectent de croire que M. Bourgeois s'est disculpé et ils ne seront heureux que lorsqu'ils l'auront réintégré dans son ministère.

Dignus est intrare.

En attendant, Arton dépiste les policiers prudents qu'on a lancés à sa poursuite. Tout le monde le rencontre, sauf les policiers. *Germinal* affirme avoir vu Arton à Amsterdam. Immédiatement, le gouvernement déclare que sa police (toujours bien renseignée) a constaté la présence à Paris du journaliste le jour et à l'heure où il dit avoir vu Arton. Mais l'autre (pas bête) riposte en faisant publier un certificat signé à la gare où il a pris son billet pour Amsterdam et des attestations d'aubergistes de cette ville.

Pas plus heureux en ce qui concerne Cornélius Herz, le gouvernement de la République française.

Tous les jours l'officieuse *Agence Havas* annonce que l'état du grand acheteur de députés est désespéré. Il passe. Il va passer ! L'extradition est impossible ! Mais voilà qu'un autre journaliste, de l'*Echo de Paris*, celui-là, part pour l'Angleterre, gagne les bonnes grâces d'une " charmante soubrette " en service chez Cornélius, et se fait raconter que " le patron, " bien loin d'être à l'agonie, joue une farce gigantesque et se porte quasiment comme le Pont-Neuf.

Voilà la politique du jour en France. Jamais dans aucun roman, même dans les exploits de Rocambole, on n'a trouvé pareille chose. Qu'un auteur mette cela en vaudeville, on dira " c'est forcé ". Hélas, ce vaudeville confine au drame. Le peuple français qu'on n'aurait pas cru si patient commence à donner

des signes de colère, et il se pourrait bien que les hontes accumulées par les hommes au pouvoir fussent bientôt lavées dans le sang.

A la cour d'assises, le 21 mars, le jury a rendu un verdict de coupable contre Charles de Lesseps, Baïhaut, l'ex-ministre des travaux publics, et Blondin, intermédiaire dans les tripotages du Panama.

Fontaine, Sans-Leroy, Dugué de la Fauconnerie, Gobron, Proust et le sénateur Borie ont été acquittés.

***

A la chambre française, pendant que toutes ces hontes se montrent à nu, on propose...d'abolir l'ambassade du Vatican, sous prétexte de réaliser $12,000 d'économie. Comme résultat, c'est maigre ; comme logique, c'est absurde, inepte ; il valait autant dire : "supprimez toutes les ambassades, vous ferez une économie d'un million de francs."

L'ambassade du Vatican est celle dont la suppression causerait le plus grand préjudice à la France, non pas tant au point de vue religieux, qu'au point de vue diplomatique.

Et qui parle ainsi ? Ce n'est pas nous ; c'est l'opportunisme lui-même par ses représentants les plus autorisés.

M. Develle, ministre des affaires étrangères, répondant naguère à l'anticlérical Hubbard, affirmait que l'influence de la France en Orient vient de son protectorat sur les établissements religieux et que ce protectorat dépend de ses relations avec le Saint-Siège.

Et M. Ferry lui-même s'écriait en pleine chambre des députés, au mois de décembre 1884 :

"Le Vatican est un des endroits du monde où l'on fait le plus de politique temporelle, le plus de politique européenne, le plus de politique générale. Cela est si vrai qu'au rendez-vous des nations autour du Vatican ne manque aucune des grandes puissances européennes, que l'Allemagne y est représentée, que l'Angleterre y est représentée, que la Russie y est représentée. Quitter le Vatican, ne pas y avoir un agent, ne pas comprendre que là plus qu'ailleurs il importe d'avoir des yeux ouverts et de bonnes oreilles, c'est vraiment se proclamer étranger à l'état actuel des affaires en Europe." (*Univers*, 21 déc. 84.)

Et à l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII qui a transporté d'enthousiasme l'univers entier, le *Temps* a publié un long article dont nous extrayons les passages suivants :

"La Papauté est vivante et très vivante ; c'est une force avec laquelle il faut compter...

"La célébration du jubilé épiscopal de Léon XIII a mis en mouvement des foules de pèlerins parties de tous les points de l'Europe et du monde.

"Ce ne sont pas les pays catholiques seuls qui ont fourni leurs contingents à cette armée de fidèles; ceux mêmes qui se sont séparés de la communion romaine à l'époque de la réforme : l'Allemagne où l'on compte, il est vrai, près d'un tiers de catholiques, le Royaume-Uni où ils ne sont qu'une infime minorité, le Danemark. où il n'en existe pas un pour mille dans une population toute luthérienne, les Etats-Unis où ils forment un dixième à peine ont également envoyé des représentants à cette grande manifestation. *C'est là un phénomène sur lequel on ne saurait trop appeler l'attention des hommes d'Etat chez qui le fanatisme, dans un sens ou dans l'autre, n'a pas détruit toute faculté de mesurer les grandes forces morales dont il est singulièrement dangereux de ne pas tenir compte dans le gouvernement régulier des sociétés modernes.*"

Heureusement, le bon sens a eu le dessus, cette fois, sur le fanatisme intolérant, et l'ambassade sera continuée.

Quant à la suppression du budget des cultes dont on parle également comme d'une économie à réaliser, il suffit de répondre que cette suppression serait, de la part du gouvernement, un vol manifeste. On n'ignore pas, sans doute, que l'Etat est débiteur de l'Eglise catholique et que le budget des cultes n'est ni une gracieuseté, ni un salaire, mais le paiement d'une dette.

Cette mesure radicale ne passera pas non plus, du moins cette année. Les anticléricaux sont trop occupés, en ce moment, de l'affaire de Panama dans laquelle ont trempé un si grand nombre d'entre eux, pour oser porter un tel coup, même comme diversion.

Les fêtes du jubilé pontifical se continuent, à Rome, sans interruption et la santé du Saint-Père résiste bien, jusqu'ici, à la grande fatigue des longues audiences et des grandes cérémonies.

A l'occasion du pèlerinage anglais pour lequel il a été tout particulièrement gracieux, le Pape a fait des vœux ardents pour la conversion de l'Angleterre, conversion dont on peut déjà constater des symptômes consolants.

Dans une conférence avec les évêques français venus à Rome pour le jubilé épiscopal, Léon XIII a annoncé qu'il avait l'intention, avant les prochaines élections législatives, d'adresser à l'épiscopat français une lettre dans laquelle il insisterait sur la nécessité de former à la chambre un parti de républicains catholiques.

L'enquête judiciaire sur le scandale des banques italiennes a eu pour résultat l'arrestation de MM. Cucciello, directeur des banques, et d'Alessandro, caissier de la banque romaine. Tous deux ont été traduits devant les tribunaux. Ce sont là les boucs émissaires que le gouvernement italien a résolu de sacrifier à l'opinion publique surexcitée. Il espère ainsi pouvoir sauver les autres coupables et éviter un scandale comme celui du Panama, mais il est douteux que ce plan d'étouffement réussisse. Le peuple italien, croyons-nous, n'est pas encore assez asservi pour cela.

On annonce que l'empereur François-Joseph d'Autriche est sur le point d'abdiquer en faveur de son frère l'archiduc Charles-Louis.

Si cette nouvelle venait à se confirmer, il y aurait une nouvelle orientation dans la politique internationale de l'Europe, car le nouvel empereur d'Autriche serait, dit-on, grand partisan d'une alliance avec la Russie.

La fameuse triple alliance serait alors brisée, et l'Italie resterait isolée, ruinée par sa folle équipée et en butte à l'hostilité de la France, à laquelle elle devait tout et qu'elle a traitée en ennemie. En Allemagne on est à la veille d'une crise ministérielle. Le chancelier de Caprivi refuse les offres modérées du parti national et persiste dans sa détermination d'augmenter la conscription à 60,000, tel qu'il est pourvu dans la loi qu'il a soumise au Reichstag. On croit que cette attitude va sceller le sort du gouvernement, et que la mesure du chancelier sera battue lors de sa seconde lecture qui est maintenant remise après Pâques.

Les journaux allemands qui ne sont pas à la solde du gouvernement demandent avec instance que l'on fasse un appel au pays au sujet de cette nouvelle loi. Le pays, dit l'un d'eux, doit poser la question de savoir s'il doit endosser la responsabilité du rejet de cette loi.

A propos de la question d'arbitrage international au Reichstag, de Caprivi a formellemnt refusé de laisser soumettre à ce tribunal la question de la nationalité de l'Alsace-Lorraine.

" Plutôt que de rendre les provinces annexées, a-t-il déclaré, les Allemands verseraient leur sang jusqu'au dernier."

Comme, de leur côté, les Français ne se résigneront jamais à la séparation définitive de ces malheureuses provinces, il est donc évident que cette question sera, tôt ou tard, le motif d'une nouvelle guerre franco-allemande.

Les anarchistes, eux aussi, continuent à vouloir imposer leurs idées par la force, ou plutôt par la terreur.

Dans la banlieue de Rome, on a trouvé vingt-six de ces aimables réformateurs occupés à fabriquer des bombes.

Le 21 mars au soir, une de ces bombes faisait explosion à la résidence du marquis Sacchetti, grand maréchal de la Cour du Pape, et causait un sentiment de vive anxiété dans l'entourage du Vatican par suite de ce fait que les dynamiteurs paraissent, dans une certaine mesure, diriger leurs efforts contre les attachés de la cour papale.

La bombe a été placée à l'intérieur de l'entrée de la résidence du marquis Sacchetti, et on a pu entendre le bruit de l'explosion à une grande distance.

Il n'y a eu que des dommages matériels consistant en un grand nombre de fenêtres brisées ; à certains endroits également, les murailles portent des traces de l'explosion.

Cette affaire a rendu la police plus vigilante que d'habitude, et pendant la nuit on a trouvé une autre bombe sur le palier d'une maison de la Via delle Quatro Fontane. Une mèche allumée était fixée à la bombe. Celle-ci a été découverte juste à temps pour prévenir l'explosion qui, selon toutes probabilités, aurait été désastreuse tant pour la maison que pour ses habitants.

La police n'a aucun indice sur les auteurs de ces attentats, bien qu'elle soit persuadée que ce sont des anarchistes qui essaient d'intimider les autorités pour empêcher le châtiment d'un certain nombre de leurs amis arrêtés récemment.

Cette théorie n'est pas généralement acceptée, d'autant plus que les attentats ont été dirigés aussi bien contre le personnel du Vatican que contre celui du gouvernement. Tous les efforts vont être faits pour trouver les coupables.

En Espagne, la police a arrêté à Madrid un certain nombre d'anarchistes, une grande quantité de matières explosives dans plusieurs fabriques de bombes qu'elle a découvertes et des milliers de brochures anarchistes dans des imprimeries clandestines.

En Angleterre, la question du *home rule* pour l'Irlande n'a fait aucun progrès. Les orangistes de l'Ulster protestent et font des menaces de guerre civile, dans le but évident d'effrayer le peuple anglais afin qu'il exerce une pression sur ses mandataires.

M. Gladstone n'est pas précisément sur un lit de roses.

Si l'on considère, dit le *Soleil*, de Paris, que la coalition unioniste des conservateurs et libéraux dissidents est unie comme un seul homme pour combattre à outrance le *home rule* et former une véritable phalange macédonienne décidée à ne pas se laisser entamer ; qu'au contraire la majorité gladstonienne, qui ne l'emporte que de quarante voix sur l'opposition, est composée d'éléments fort hétérogènes, qu'elle se subdivise en quatre ou cinq groupes ayant un

programme différent ; que le maintien de cette majorité dépend de l'esprit de loyauté et de discipline de la représentation irlandaise conduite par MacCarthy ; si l'on considère tout cela, si l'on envisage toutes les difficultés que va susciter à M. Gladstone une opposition irréconciliable et menée par des chefs rompus à toutes les manœuvres parlementaires, on est amené à penser que le *great old man* est doué d'une belle audace et qu'il s'est montré plus Gascon qu'anglo-saxon en lançant dans son discours récent cette fière parole :

"Le parlement irlandais se réunira le premier mardi de septembre prochain."

***

Aux Etats-Unis, l'événement du mois est l'inauguration du président Cleveland, le 4 mars dernier, et son discours dans lequel il s'est exprimé avec force sur la réduction du tarif.

"Le vœu du peuple américain, a-t-il dit, est qu'il y ait réforme du tarif. Il s'est prononcé pour un remaniement sur une base plus juste et équitable. Ses mandataires ont reçu un mandat impératif et ils vont avoir à se mettre immédiatement à l'œuvre. Notre tâche doit être accomplie sans hésitation, mais sans esprit de vengeance. Notre mission n'est pas de punir, mais seulement de corriger le mal. Si en voulant rendre justice au peuple nous faisons disparaître des inégalités et des préférences, ce seront des incidents découlant de notre retour au droit et à la justice. Si nous exigeons des réfractaires un acquiescement à la théorie de l'honnête distribution des fonds du trésor public, nous ne ferons qu'insister sur un principe qui est la base de nos libres institutions."

***

Au Canada, la question des écoles du Manitoba a donné lieu, aux communes fédérales à quelques excellents discours des deux côtés de la chambre. Sir John Thompson a prononcé lui-même un long discours dans lequel il s'est attaché à démontrer que la conduite du gouvernement fédéral, en cette affaire, est dictée par la prudence et le désir de rendre justice à tous, dans la mesure de ses pouvoirs. C'est pour bien faire définir ces pouvoirs qu'il a soumis à la cour suprême la question de savoir si le gouvernement peut intervenir dans le cas actuel. Si le jugement est affirmatif,

a-t-il assuré, le gouvernement agira alors de manière à faire respecter la constitution et il espère que toutes les parties se soumettront à la loi du pays.

C'est ainsi que la question la plus simple devient complexe et épineuse devant l'intolérance d'une majorité hostile à tout ce qui est catholique et résolue de faire du Manitoba une province exclusivement anglaise et protestante.

Sir John Thompson est parti pour Paris, où il va assister, en qualité de commissaire, à la réunion du bureau d'arbitrage dans l'affaire de la mer de Behring.

Un traité de commerce vient d'être signé entre la France et le Canada représenté par sir Charles Tupper, sujet à ratification par les chambres des deux pays. Ce traité sur lequel on fondait déjà de grandes espérances a été remis aux calendes grecques par M. Foster, qui remplace provisoirement Sir John Thompson à la tête du gouvernement canadien.

On croit que la principale raison de ce rejet est la clause de la nation la plus favorisée, qui mettrait le Canada dans l'impossibilité de faire un traité de commerce avec les Etats-Unis.

Le nouveau gouvernement de Washington, espère-t-on, se montrera plus coulant que M. Blaine,et l'on réussira à renouer des relations très précieuses surtout pour notre classe agricole.

Les tristes sires qui, depuis quelque temps, essaient de battre monnaie avec des publications hostiles à la religion et au clergé, ont publié dernièrement une brochure intitulée *les Ruines cléricales*, dans laquelle ils ont ressassé toutes leurs attaques précédentes contre le clergé canadien.

Cette brochure impie a été dénoncée comme hérétique dans la chaire de Notre-Dame, par M. Colin, supérieur des prêtres de St-Sulpice.

" Elle est hérétique, a-t-il dit, parce qu'elle nie la divinité de l'Eglise de Jésus-Christ et qu'elle en fait une institution purement humaine.

" Elle est hérétique, parce qu'elle en nie aussi l'indéfectibilité.

"Hérétique parce qu'elle ridiculise l'immutabilité de ses dogmes révélés et de son immortel symbole. Hérétique, parce qu'elle nie son infaillibilité qu'elle a l'audace d'appeler *une incroyable prétention, une erreur colossale.*

"Hérétique, parce qu'elle méconnaît le pouvoir divin qu'a l'Eglise d'établir et de régler le culte sacré. De là, l'ironie avec laquelle elle traite nos cérémonies religieuses, notre sainte liturgie,et même l'auguste sacrifice de la messe.

" Elle est hérétique, parce qu'elle attaque l'Eglise catholique, l'Eglise romaine dans sa hiérarchie, y compris le Pape, et qu'elle accuse le haut sacerdoce, Rome, d'avoir ruiné et corrompu le christianisme, comme si Rome avait perdu l'assistance divine de Jésus-Christ et le privilège de l'infaillibilité. Hérétique, parce que, à cette autorité infaillible elle veut substituer l'examen privé, personnel, dans les choses religieuses. Hérétique, parce que contrairement à l'institution de Jésus-Christ, elle fait de l'Eglise une démocratie ; qu'elle transporte de l'Eglise enseignante à l'Eglise enseignée, le pouvoir divin de maintenir le dépôt de la révélation et de sauver le christianisme ; et qu'elle pousse le laïcat à la révolte contre la divine hiérarchie, ce qui ne peut se faire que par le schisme ou l'hérésie.

"Hérétique, parce qu'elle annonce un nouveau christianisme qui, d'après elle, succèderait à l'Eglise romaine, au catholicisme, lequel elle compare à une institution en décrépitude, ce qui est contraire à la perpétuité et à l'apostolicité de la sainte Eglise de Dieu.

" La brochure est donc hérétique.

" L'auteur est anonyme ; mais il ne mérite pas votre confiance.

" Après avoir choisi pour l'un des auteurs favoris d'où il tire ses maximes, Félix Pyat, ce fauteur de l'assassinat politique, il ose nous faire croire qu'il va parler à la saint-Athanase. Et quel Athanase !...

" Il nous reproche de ne pas admirer assez cet illustre docteur. Mais lui-même connaît-il saint-Athanase ?

" Sait-il que *le fouet du noble et fier langage* de ce grand catholique ne s'exerce qu'à flageller les hérétiques qui niaient les dogmes traditionnels de l'Eglise et la divinité de Jésus-Christ ? Ne s'aperçoit-il pas que ce fouet d'Athanase se lève indigné pour le frapper lui-même ?

" Voilà l'auteur de la brochure. Comme l'Eglise est notre mère, ce livre qui la conspue est un outrage à ses enfants, un outrage à nous tous, mes frères, outrage à notre foi, outrage à notre conscience ; c'est un mal pour nos âmes, un danger pour notre salut éternel. Vous ne pouvez donc pas lire ce livre.

" Votre conscience catholique doit repousser cette production hérétique avec le même dédain qui vous fait rejeter ces *tracts suisses* que parfois on a l'impudence de répandre sous vos pas jusque dans cette église."

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(Suite.)

La petite Pauline se souvenait de tout cela et elle réfléchissait à toutes ces choses, assise dans sa chaise basse et regardant le foyer. Elle ne formulait pas sa pensée avec les grands mots que nous venons d'employer, mais ses souvenirs n'en étaient pas moins vivaces et sa perplexité moins poignante, car toutes les phases de l'existence mentale de son père lui étaient bien connues, grâce à cette intuition naturelle particulière aux femmes. Elle conclut en se posant cette question :

" Mon père a-t-il dit ou fait quelque chose qui puisse le compromettre, durant les quelques heures écoulées ? Pourquoi M. de Cramahé l'a-t-il mandé avec tant de hâte ? Le gouverneur est un ami de la famille et doit certainement avoir de graves raisons pour en agir de la sorte. Et pourquoi mon pauvre père était-il si agité ? Pourquoi le jeune officier était-il si grave et le peuple si profondément ému de cette scène ?"

Elle consulta la pendule qui était sur la cheminée et découvrit qu'une heure s'était écoulée dans ces réflexions.

Son père lui avait promis d'être de retour dans le cours de cette heure et cependant il n'était pas rentré. Elle alla à la fenêtre et regarda au dehors, espérant le voir se diriger vers sa demeure au milieu de l'ouragan de neige ; mais ce fut en vain.

Nous avons dit que la vie de Pauline était tout entière concentrée dans son père. C'était strictement vrai en un sens, mais dans un autre ordre d'idées, nous devons faire une exception. De nouveaux sentiments venaient de s'éveiller dans son cœur. Elle entrait dans cette délicieuse période de l'existence qui est le seuil du paradis de l'amour.

—" Ah ! Si seulement il pouvait venir," murmurait-elle, ou si je pouvais aller à lui ! Il calmerait aussitôt mon anxiété. Je vais lui écrire un billet."

(1) Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Elle s'assit à son bureau et elle préparait la plume et l'encre, lorsque sa femme de chambre entra et lui remit une lettre.

Une lettre de lui! s'écria-t-elle, et tout le chagrin qui avait assombri son front s'évanouit à l'instant.

Elle ouvrit la missive et lut :

Chère Pauline,

Je vous ai vue entrer à l'église ce matin et j'avais besoin de vous parler, mais vous avez été trop prompte pour que je pusse vous aborder. J'aurais beaucoup désiré pouvoir courir chez vous dans le cours de l'avant-midi, mais cela aussi m'a été impossible. C'est pourquoi je vous adresse ces lignes pour vous informer que je pars à midi pour un service militaire. Je ne sais pas encore où je dois aller ni combien de temps je serai absent ; mais j'espère que le voyage ne sera ni long ni lointain. J'irai vous voir aussitôt après mon retour. Je suppose que vous et votre père avez vu la foule sur la place, ce matin ; c'était très curieux. Veuillez présenter mes respects à M. Belmont et me croire

Votre tout dévoué à jamais,

RODDY.

Pauline avait encore cette lettre à la main, et elle se livrait à toutes sortes de réflexions sur son contenu, lorsque son père la surprit, en entrant dans la chambre. Il était très pâle, mais ne laissait apparaître aucun autre signe d'émotion. Après avoir déposé son bonnet de fourrure sur la table et ouvert son pardessus, il prit un siège près du foyer. Avant que sa fille eût eu le temps de prononcer une parole, il s'enquit tranquillement de ce qu'elle tenait à la main.

—C'est une lettre, papa.

—De qui ?

—De Roddy.

—De Roderick Hardinge ? Brûlez-la, ma chère.

—Mais, papa...

—Brûlez-la tout de suite.

—Mais il vous présente ses sentiments affectueux.

—Il vient de m'adresser ses sentiments de haine. Brûlez-la, ma fille.

—La pauvre Pauline fut accablée de surprise et de chagrin ; mais sans attendre un autre mot, elle laissa tomber le papier dans le feu. Puis, jetant les bras autour du cou de son père, elle éclata en sanglots.

VII

LA JOLIE REBELLE.

Hardinge était en route depuis moins d'une demi-heure, quand le ciel s'éclaircit et la tempête de neige cessa. Le vent se mit alors à souffler du nord, amoncelant la neige en bancs le long des clôtures et des petits murs de pierres et laissant la rue presque entièrement balayée. Les espaces ainsi découverts lui offrirent une excellente route pour la course.

Il était naturellement dans les plus heureuses dispositions, car il avait tout en sa faveur : un cheval superbe, sur la vitesse et la résistance duquel il pouvait compter, l'occasion d'explorer une longue étendue de pays qu'il ne connaissait pas, et par dessus tout, un sentiment de légitime fierté qu'il éprouvait de se voir chargé d'une mission militaire de la plus grande importance.

Il avait joué gros jeu, et il avait gagné. D'un seul coup, il avait réhabilité la milice, et placé son nom en évidence. Il voyait désormais ouverte devant lui la grande voie de la carrière qu'il aimait et que son père avait honorée. Si tout lui réussissait, il ne pouvait manquer de gagner, dans cette guerre, de l'avancement et de la gloire, et il n'avait aucune appréhension.

Quel jeune soldat pourrait en avoir, d'ailleurs, sous un ciel brillant, la terre solide sous les pieds, le monde immense devant lui et enivré de l'odeur d'une prochaine bataille ?

Il faisait partager à sa monture sa propre animation. Le noble animal semblait avoir des ailes et Roderick reconnut bien vite qu'il faudrait restreindre son ardeur plutôt que la stimuler.

Sa première halte fut à la Pointe-aux-Trembles, joli village qui devint historique durant la guerre d'invasion et avec lequel plusieurs incidents de ce récit seront liés. Il dépassa, sans s'arrêter, l'auberge de l'endroit, afin d'éviter les questions et les commentaires des flâneurs qui pouvaient y être rassemblés, et s'arrêta à la porte d'une ferme proprette située à quelque distance du village. Sans mettre pied à terre, il demanda de l'eau pour son cheval, et pour lui-même, un bol de lait et quelques gouttes de ce bon vieux rhum dont toutes les familles canadiennes, à cette époque, avaient le bon sens de garder une provision dans leurs maisons.

Pendant qu'il se rafraîchissait de la sorte, il remarqua une paire d'yeux d'un bleu brillant qui se riaient de lui à travers les étroits carreaux de la fenêtre donnant sur la route. Il ne voulut pas être indiscret, mais il ne put s'empêcher de remarquer, en outre, que les yeux

bleus si espiègles appartenaient à une figure d'une rare beauté et que la taille de la dame — car elle était grande dame jusqu'au bout des ongles — autant qu'on pouvait en juger par la diminutive ouverture, était gracieusement modelée.

Cette première observation l'amena à en faire une autre. Il remarqua bientôt une selle garnie de velours écarlate sur le dos d'une petite jument bai-brun attachée près de la porte : il en conclut naturellement que cette monture était celle de la rieuse jeune fille.

Son cheval avait vidé son seau et il agitait son mors, comme s'il avait eu hâte de reprendre sa course. Lui-même avait bu son bol de lait et il s'efforçait vainement de faire accepter quelques pièces de monnaie au fermier qui protestait, quand la porte s'ouvrit et la dame sortit. Elle arrangea elle-même la bride et posant le pied sur la première marche du perron, elle sauta légèrement en selle sans aucune aide. Puis jetant à la joyeuse fermière et à ses nombreux enfants un cordial bonjour, elle s'éloigna au petit galop de sa monture, non sans lancer au beau cavalier la flèche du Parthe, du coin de ses yeux assassins.

Vénus et Adonis ! Mais elle s'éloignait dans la direction qu'il devait suivre. Aussi, après avoir salué poliment toute la maisonnée, il la suivit sans tarder, et, à son grand plaisir (car c'était là une aventure sur laquelle il n'avait certainement pas compté), il la rejoignit au premier détour de la route. Quand il fut à son côté, il ralentit sa course, se découvrit et salua. Son salut lui fut rendu avec une grâce superbe et une aisance parfaite. D'un coup d'œil ardent, il la détailla avec autant de précision que de rapidité. Il se sentit en présence d'une femme de tête.

—Il paraît que nous voyageons dans la même direction ; mademoiselle me permettra-t-elle de l'accompagner à sa destination ?

—Merci, Monsieur ; une escorte militaire est toujours la bienvenue, spécialement de la part d'une dame dans ces temps de troubles ; mais en vérité, ce n'est pas la peine ; je ne demeure pas très loin d'ici : dix milles, seulement.

—Dix milles ! s'écria Hardinge. La dame partit d'un joyeux éclat de rire.

—Vous vous étonnez ? Ce petit animal file comme le vent. Vous êtes bien monté, mais je doute que vous puissiez me suivre. Voulez-vous essayer ?

A ces mots, elle fit claquer ses doigts blancs, et le petit poney canadien, bondissant, partit comme un trait. Hardinge s'élança à sa poursuite et pendant quelque temps maintint bravement sa position, les deux chevaux galopant côte à côte ; mais peu à peu il

resta en arrière, et la dame fut bientôt hors de vue. Quand, enfin, il la rejoignit, elle attendait à la barrière devant la maison de son père, un manoir de belles dimensions, pour une colonie, situé au centre d'un bosquet d'érables.

Elle riait de tout son cœur, et jouissait de son triomphe.

Hardinge, saluant gracieusement, reconnut sa défaite.

—Que cela vous serve de leçon, dit-elle.

—De leçon, Mademoiselle ?

—Cela vous apprendra à faire la chasse aux rebelles.

—La jolie rebelle! murmura Roderick, s'inclinant profondément et tout à fait incapable de dissimuler son admiration.

—Vous ne voulez pas me comprendre, dit-elle d'un ton moitié sérieux, moitié badin; mais plus tard, peut-être, vous comprendrez. Je parle au lieutenant Hardinge, si je ne me trompe?

—Lui-même, Mademoiselle, à votre service; et n'aurais-je pas l'honneur de m'adresser à une personne de la famille Sarpy ? Ce manoir est celui du seigneur Sarpy, que j'ai l'avantage de connaître.

—Je suis sa fille. Tout récemment de retour de France où j'ai passé plusieurs années.

—Seriez-vous la Zulma dont j'ai entendu votre frère parler si souvent?

—Elle-même.

Et cédant à sa gaîté expansive, elle éclata d'un rire argentin, semblant se rappeler quelque idée liée à ce nom. Elle invita Rode-

rick à mettre pied à terre et à entrer chez elle, mais il dut s'excuser d'avoir déjà tardé trop longtemps à continuer sa route et l'aventure se termina ainsi. Son épilogue romantique sera racontée dans les chapitres suivants.

Hardinge continua son voyage sans autres épisodes dignes d'intérêt. La route entre Québec et Trois-Rivières n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Il n'y avait pas de levées à travers les marais, pas de ponts au-dessus des cours d'eau et le chemin était coupé sur un espace de plusieurs milles par la forêt vierge à travers laquelle un étroit sentier était la seule issue.

Malgré toutes ces difficultés, néanmoins, notre cavalier arriva à Trois-Rivières le même soir, et il n'était pas dix heures, qu'il avait fait mettre son cheval à l'écurie et remis ses dépêches. Certes, il était horriblement fatigué lorsqu'il alla se reposer, mais cela n'empêcha pas la jeune cervelle de rêver et les jeunes lèvres de murmurer :

" Jolie rebelle ! "

VIII

L'ERMITE DE MONTMORENCY.

Son nom était Baptiste, mais il était connu sous l'appellation plus familière de Batoche. Sa demeure était une hutte près des chutes de Montmorency. Il y menait une vie d'ermite. Sa seule compagnie était une petite fille appelée Blanche, et un gros chat noir qui portait le nom fort approprié de Velours, car bien que l'animal fût laid et que ses yeux eussent toute l'apparence de ceux d'un démon plongé dans un rêve, sa fourrure était douce et lustrée comme du velours de soie. L'intérieur de la hutte dénotait la pauvreté, mais non l'indigence. On y voyait un garde-manger, dans un coin ; un petit four construit dans la cheminée, à droite du foyer, des fagots et des bûches empilés de l'autre côté et divers ustensiles de cuisine, propres et polis, suspendus à la muraille. Dans l'angle le plus éloigné de la porte de cette unique chambre, et toujours dans l'ombre, était une alcove fermée par un rideau Elle contenait une couchette basse sur laquelle était jetée une magnifique peau d'ours, la tête de l'animal reposant sur l'oreiller et ses yeux de flanelle rouge flamboyant, tournés vers les combles à quelques pieds au-dessus.

En arrière de la porte, il y avait un banc de bois, pouvant servir de siège à deux ou trois personnes durant le jour. La nuit, il tenait lieu de couchette à la petite Blanche. Une cavité circulaire pratiquée dans la grande pierre bleue du foyer était le gîte de *Velours*. Sur deux crochets, à portée de la main, reposait une longue et lourde carabine, bien vieille, mais encore en bon ordre, grâce à laquelle, aussi longtemps qu'il pourrait la porter, Batoche n'était pas exposé à passer un jour sans manger, car le gibier abondait dans les environs. Aux poutres étaient suspendus quantité de petits sacs de semence, de cornets de papier remplis de fleurs sauvages desséchées et des touffes d'herbes médicinales dont l'odeur âcre et pénétrante remplissait la chambre et frappait tout d'abord l'étranger, à son entrée dans la hutte.

La retraite de Batoche était éloignée d'au moins un mille de toute autre habitation.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

PHÈDRE ACCUSANT HIPPOLYTE DEVANT THÉSÉE

D'APRÈS PIERRE GUÉRIN.

Lorsqu'on a lu l'*Esther* et l'*Athalie* de Racine, surtout la première de ces tragédies, où il semble avoir épanché le plus beau et le plus pur de son cœur, on se prend à regretter qu'il ait presque toujours cherché ses inspirations dans les légendes ténébreuses et corrompues du paganisme. Comment se fait-il que ni l'héroïsme d'une Jeanne d'Arc, ni le cœur maternel d'une Blanche de Castille, ni la vaillance d'un Godefroy de Bouillon ou d'un Lusignan n'aient tenté ce génie si bien fait cependant pour les comprendre et les traduire ? Comment se fait-il qu'il ait laissé à un Voltaire la gloire de nous montrer le premier une scène où l'amour paternel et chrétien fait verser des larmes ?

Pourtant n'accusons pas trop le poète, il fut lui-même la victime des errements du siècle où il vécut, de l'engouement ridicule que la Renaissance avait fait naître pour tout ce qui était païen ; sans doute aussi les doctrines retrécies de Port-Royal contre lesquelles Racine se débattit toute sa vie, contribuèrent à l'éloigner des sujets chrétiens. Blâmons encore cet ami dévoué, mais inconséquent, qui chercha même à le détourner du projet d'écrire les deux admirables chefs-d'œuvre auxquels il doit sa gloire la plus pure.

Pierre Guérin, le peintre dont nous reproduisons le tableau aujourd'hui, s'est inspiré d'une des tragédies païennes de Racine :

Phèdre. Pour atténuer, sans doute, l'horreur du crime sur lequel roule l'intrigue de son drame, le poète en met la faute sur le compte de la fatalité, monstre que le paganisme avait inventé pour couvrir ses turpitudes. Phèdre, toujours sous l'empire de cette fatalité, mais excitée aussi par la terrible Ænone, a perfidement accusé Hippolyte auprès de son père. Thésée après avoir déposé ses armes s'est assis sur son trône. Il regarde son fils avec colère. L'artiste a choisi le moment où Hippolyte debout, les yeux baissés, le bras gauche étendu, repousse l'accusation calomnieuse de sa belle-mère et fait à son père cette noble réponse :

D'un mensonge si noir justement irrité,
Je devrais faire ici parler la vérité,
Seigneur ; mais je supprime un secret qui vous touche.
Approuvez le respect qui me ferme la bouche.

Le peintre n'ayant pas comme le poète l'avantage de pouvoir exprimer successivement les passions et les sentiments, a dû mettre en présence l'accusé et l'accusatrice. Racine, pour éviter la difficulté d'un semblable rapprochement, a représenté les deux actions dans des scènes successives.

Phèdre, assise à côté de son époux, tient d'une main l'épée qu'elle vient d'arracher à Hippolyte et dont elle appuie sa calomnie. Elle écoute d'un air sombre les paroles de ce dernier. Derrière elle, Ænone lui dit de persister dans son accusation. A demi tournée de son côté, Phèdre prête l'oreille aux conseils de celle à qui, dans son désespoir, elle dira bientôt :

Je ne t'écoute plus. Va-t'en, monstre exécrable ;
Va, laisse-moi le soin de mon sort déplorable.
Puisse le juste ciel dignement te payer !
Et puisse ton supplice à jamais effrayer
Tous ceux qui, comme toi, par de lâches adresses,
Des princes malheureux nourrissent les faiblesses,
Les poussent au penchant où leur cœur est enclin,
Et leur osent du crime aplanir le chemin !
Détestables flatteurs, présent le plus funeste
Que puisse faire aux rois la colère céleste !

Lorsque parut ce tableau, en 1802, ce fut un véritable enthousiasme. Le public se pressait compact pour l'admirer. A chaque instant, la mémoire du spectateur venait compléter l'action du peintre : on entendait murmurer dans la foule les imprécations de Thésée ou les vers d'Hippolyte.

Toutefois, la critique ne fut pas muette : les uns trouvèrent que Phèdre manquait de grâce et de beauté ; d'autres, que le fils de l'Amazone, chasseur intrépide habitué aux exercices violents, que Phèdre disait "*un peu fier et même un peu farouche,*" paraissait efféminé et n'offrait pas l'apparence de force qui lui convenait.

***

Pierre Guérin naquit la première année du règne de l'infortuné Louis XVI. Contrairement à ce qui se passe d'ordinaire, ce furent ses parents qui le poussèrent malgré lui dans la carrière des arts. Il montrait si peu de goût pour le dessin et était si paresseux, que son premier maître, Brenet, refusa de lui continuer ses leçons. Son père, déterminé d'en faire un artiste, le fit entrer chez Regnault, alors professeur à l'Académie de peinture.

En ce moment une révolution se produisait dans les arts comme dans la politique. La société française, fatiguée de ne voir en peinture que sa propre image reproduite par les Boucher, les Vanloo, les Natoire et autres maniéristes forcenés de cette école, aspirait à un art plus sérieux et s'était tournée vers l'antiquité classique. Elle subissait d'ailleurs l'influence de l'enthousiasme passionné des Guasco et des Winckelmann pour les peintures, les marbres, les bronzes et les vases grecs trouvés à Herculanum et à Pompéi, et avec eux ne rêvait que scènes grecques et romaines.

Ajoutons à cela les belles tragédies de Corneille et de Racine représentées tous les soirs sur les théâtres de la République, et cela par des artistes tels que Talma, Saint-Prix, Damas, Mademoiselle Duchesnois et Madame Suin, et nous comprendrons qu'il était impossible que la peinture ne suivît pas le même courant. Aussi Regnault, David et les autres maîtres qui tenaient école dans ce temps, travaillaient et enseignaient tous sous l'empire de ces mêmes idées.

Pierre Guérin était un homme supérieur, pouvant briller en peinture comme il eût brillé dans toute autre branche des connaissances humaines. Il n'avait ni l'élan, ni la verve, ni la spontanéité d'un véritable peintre, d'un artiste par vocation ; il y suppléait par la méditation, par le savoir, par l'excellence d'un goût épuré de longue main. Trouvant au théâtre, où il avait ses entrées libres, des sujets de tableaux tout faits, il y puisa largement. Il y trouva en même temps un écueil qu'il ne sut pas éviter : la nuance qui existe entre l'interprétation d'un même sujet par l'art dramatique et par la peinture lui échappa ; de là cette manière tendue, cet apprêt, cette solennité trop théâtrale des mouvements et des attitudes que l'on remarque dans tous ses ouvrages.

La peinture est une poésie muette qui a d'autres lois et d'autres moyens que le théâtre. Ici le spectateur, échauffé et entraîné par le feu de la déclamation, pardonne facilement à l'acteur des gestes violents, des mouvements ressentis et même un peu exagérés, il ne les

remarque même pas. Devant un tableau, au contraire, il conserve tout son sang-froid et ne veut voir rien d'outré, rien de factice.

Notre peintre terminait ses études artistiques au moment où la tempête révolutionnaire emportait avec elle l'ancienne Académie de peinture. Lorsque trois ans plus tard les concours furent repris, il y participa et sortit victorieux ; mais les pensions de Rome n'étaient pas encore rétablies, et il ne put jouir des avantages que conférait le grand prix. Il ne s'en imposa pas moins volontairement, à Paris, les travaux que l'on eût exigés de lui s'il eût joui de sa pension à Rome, et il peignit, en 1797, son *Marcus Sextus*, qui devait emprunter aux circonstances une célébrité tout à fait inattendue.

David avait peint son *Bélisaire demandant l'aumône* ; Gérard, un autre tableau sur la vie légendaire du même personnage. Guérin eut la pensée de représenter le retour du pauvre proscrit aveugle dans sa famille. Lorsque le tableau fut terminé, un de ses amis lui conseilla d'ouvrir les yeux du personnage principal et de lui donner le nom d'un Romain échappé aux proscriptions de Sylla et retrouvant à son arrivée sa femme morte et sa fille au désespoir. Guérin adopta cette idée, et choisit le nom de Marcus Sextus, nom imaginaire, puisqu'on ne connaît pas de Romain qui l'ait porté.

Ce tableau fut exposé au salon de l'an VIII le 13 août (1799), juste au moment où les exilés royalistes rentraient dans leur patrie. Que ce fût une coïncidence involontaire ou que ce fût prémédité, ceux-ci virent dans cette œuvre, d'ailleurs très remarquable, d'un ordre élevé et d'un effet puissant, une allusion à leur propre retour, et improvisèrent au jeune peintre un succès dont aucun autre ne peut donner l'idée : " Non seulement, dit M. Delécluze, le tableau fut constamment environné d'une foule immense pendant les trois mois d'exposition, mais le peintre fut l'objet d'une suite d'ovations et de triomphes qui faillirent ruiner le peu de santé qu'il avait. Outre les invitations qui lui furent faites par l'ancienne aristocratie, par les banquiers, par les personnes à la mode, et même par les fonctionnaires de l'Etat, tous les théâtres lui offrirent ses entrées gratuites, et Guérin ne paraissait jamais dans un de ces lieux publics sans être couvert d'applaudissements à son entrée et dans les entr'actes. Pour être juste, il faut ajouter à la louange de cet homme plein de sens, de modestie et de talent, qu'il ne se méprit point sur la cause de ce succès extraordinaire, et qu'il ne le considéra que comme un engagement sacré qu'il avait pris avec le public, de redoubler d'efforts pour justifier la bonne opinion que l'on avait de lui." (1)

(1) *David, son école et son temps*, souvenirs par E.-J. Delécluze.

Le *Phèdre* eut un succès au moins égal à celui du *Marcus Sextus*. "Il y eut même, d'après M. Quatremère de Quincy, enchère de vogue et surcroît d'enthousiasme."

Lorsque les pensions de l'Académie de Rome furent rétablies, Guérin réclama ses droits, et partit pour la Ville Eternelle aux frais de l'Etat. Il n'y resta que six mois ; sa santé déjà considérablement altérée réclamant un climat plus doux, il se rendit à Naples où il séjourna près d'un an. Si ses forces ne lui permirent pas d'y travailler beaucoup, il en rapporta des souvenirs très vivaces ; car dans son tableau d'*Enée racontant à Didon les malheurs de la ville de Troie*, qu'il peignit à son retour à Paris, le magnifique golfe de Naples, son beau ciel et sa mer caressante et souriante deviennent les rives de Carthage.

Les têtes de ce beau tableau sont devenues classiques.

Citons encore, parmi les œuvres les plus remarquables du maître, son *Andromaque et Pyrrhus*, son *Offrande à Esculape* et son *Clytemnestre*.

Nommé directeur de l'Ecole de Rome, Guérin eut la gloire de former des élèves tels que Géricault, Paul Delaroche, Eugène Delacroix, Ary Scheffer et Léon Cogniet. Pendant son séjour dans la Ville Eternelle il fut atteint d'une maladie qui faillit l'emporter. Heureusement il reprit assez de force pour revenir à Paris, mais sa santé ne se rétablit jamais complètement.

Peu après, Horace Vernet ayant été nommé pour le remplacer à l'Ecole de Rome, notre malade, en dépit de la défense de ses médecins, conçut le projet d'y retourner avec lui, et partit secrètement. Il put s'y rendre, mais ce fut tout ; il rendit le dernier soupir le 16 juillet 1833, et fut inhumé dans l'église de la Trinité-du-Mont, à côté de Claude Lorrain.

ALPHONSE LECLAIRE.

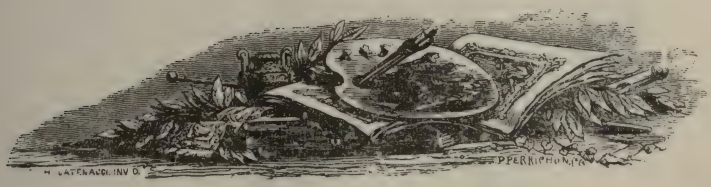

LA VIERGE-MÈRE A NAZARETH
Dessin de V. Orsel, fait avec sa main tremblante pendant sa dernière maladie.

UN SOIR A NAZARETH

Qu'ils étaient doux ces jours que l'auguste Marie
Passait près du berceau de son divin Enfant,
Dans une sainte extase, immobile, attendrie,
Et le front de paix rayonnant !
Quel spectacle ! le Dieu de gloire, de lumière,
Dormait sur le sein de sa mère,
Couronné d'anges radieux !
On eût dit, en voyant ce sublime mystère,
Que les élus, le ciel, descendaient sur la terre,
Ou que la terre était aux cieux !

Un soir, près de Jésus, Marie était assise ;
C'était un soir de Mai. Le jour à son déclin
Colorant les hauteurs d'une pourpre indécise,
Frangeait l'horizon de carmin.
Et l'oreille entendait, sous les vertes ramures,
Chanter d'harmonieux murmures
Autour du virginal séjour.
Et la brise apportait des odeurs parfumées,
Avec ces mille voix suaves, innommées,
Qui charment la fin d'un beau jour.

Et pendant que le jour devant l'ombre recule,
Pendant que du couchant les dernières couleurs
Pâlissent vaguement au bord du crépuscule,
Les élus, les célestes chœurs,
Descendent, en chantant, des sphères éternelles.
Les cieux, sous le vent de leurs ailes,
Frémissent sur leur vieil essieu ;
Les mondes étonnés adorent en silence,
Et l'on entend ce chant, dans l'étendue immense :
" Gloire à Marie, à l'Homme-Dieu " !

Qu'elle était belle alors, la Mère immaculée !
Sur son front virginal, quelle douce candeur !
Dans cette âme que rien n'a ternie ou voilée,
Oh ! quelle divine splendeur !
Fraîche fleur que nul vent n'a fait courber encore,
Elle a les parfums de l'aurore
Dans son calice éblouissant !
Et quel rayonnement sur sa douce figure !
Son cœur plein de Jésus ressemble à l'onde pure
Où se mire le firmament !

Au-dessus de Jésus, de la Reine des vierges,
Des astres scintillants perçaient dans le ciel pur,
Comme si le Très-Haut eût allumé des cierges
Pour eux, à la voûte d'azur,
Et Marie en son Fils absorbée, éperdue,
Dans l'infini comme perdue,

Disait ces paroles de feu :
" O Sauveur ! quel amour, et quel divin mystère !
" Un Dieu petit enfant !... existe sur la terre.....
" Et c'est mon Fils, et c'est mon Dieu !

" Celui qui de la nuit tend les immenses voiles,
" Qui répand, au couchant, ces feux pourpres et doux,
" Qui sème dans les cieux d'innombrables étoiles,
" Repose ici, sur mes genoux !
" Il s'offre à mes baisers. O divine tendresse !
" Le front sur mon front, il me presse
" De ses deux petits bras vermeils.
" Mon Seigneur, l'Infini, près de mon cœur repose ;
" Enfant et Dieu, d'un mot il créa toute chose,
" Et, pour hochets, fit des soleils !

" O divin Rédempteur ! tout le monde l'ignore,
" Et l'univers attend le Messie arrivé.
" Peuples, réveillez-vous, et regardez l'aurore :
" L'astre radieux est levé !
" Voici le jour : quittez la nuit et les ténèbres.
" Disparaissez, voiles funèbres,
" Car l'Auteur de la vie est là.
" O siècle, qui disais, dans cette ombre profonde :
" Quand viendra donc Celui qui doit sauver le monde ?
" Console-toi, car le voilà !

" Il quitte son palais par delà tous les astres,
" Se fait enfant, esclave, afin de mieux souffrir.
" Un jour, pour réparer du monde les désastres,
" Sur un gibet il doit mourir....."
Et la Vierge contemple, en proie à l'agonie,
Son Fils chargé d'ignominie.....
Elle échappe un sanglot amer...
Son regard plein de pleurs alors au ciel se lève :
Elle voit une croix, elle aperçoit un glaive,
Sa douleur est comme une mer !.....

Immobile, longtemps elle versa des larmes,
En face du cruel et lugubre avenir...
Comme elle regardait, dans ce lointain d'alarmes,
La passion, la croix venir,
L'Enfant-Dieu se réveille, il ouvre sa paupière,
Et la douce vierge, sa Mère,
Par ses deux bras se sent presser.
Cette douleur amère où son cœur se déchire,
S'évanouit soudain à son divin sourire,
Et s'abîme dans un baiser.

EMILE PERRIN.

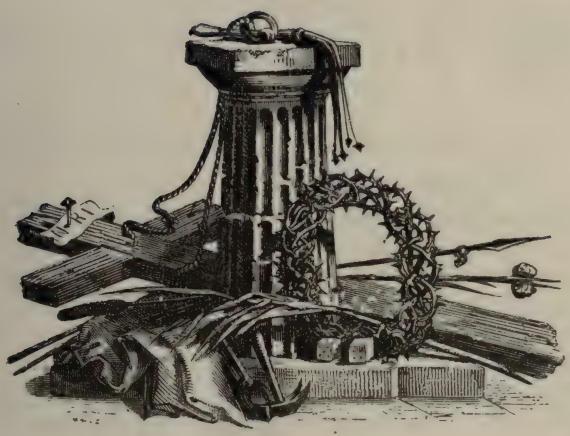

" Elle voyait déjà le Calvaire à venir :
Les bourreaux, les fouets, les clous, le bois infâme !...
Tout son bonheur de mère s'échappait de son âme.... "

LE RENONCEMENT ÉVANGÉLIQUE DANS LE CLERGÉ

AUX ORIGINES DE L'EGLISE

Nous avions réuni par milliers les textes anciens concernant *la vie et l'éducation des clercs depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours*. L'incendie a consumé tous nos manuscrits. Il nous sera peut-être donné un jour, si la charité de nos amis nous rend les livres nécessaires, de reprendre notre long travail. Mais dès maintenant nous voulons résumer quelques-unes des conclusions générales qui sont restées dans notre esprit de l'étude patiente des manuscrits de l'antiquité ecclésiastique. Ce sont ces conclusions que nous présentons aux lecteurs de la REVUE CANADIENNE.

Nous les soumettons au jugement des doctes, les priant de vouloir bien nous adresser leurs observations, afin que nous puissions profiter de leurs connaissances lorsque nous recommencerons le grand ouvrage.

Nous traiterons d'abord du renoncement évangélique dans le clergé aux divers âges de l'Eglise.

Le renoncement évangélique comporte des degrés et des formes multiples.

On peut renoncer seulement au mariage : tels sont en Europe, dans les temps modernes, les clercs dits *séculiers*.

On peut renoncer non seulement aux plaisirs des sens et aux joies de la famille, mais encore aux biens de la terre et à la volonté propre : tels sont ceux qui sont aujourd'hui nommés simplement les *religieux*.

Le renoncement aux biens de la fortune admet lui-même plusieurs degrés. On peut s'interdire seulement tout superflu. On peut s'obliger à ne pas user du nécessaire sans la permission d'un supérieur. On peut renoncer à toute propriété privée, à celle du nécessaire aussi bien qu'à celle du superflu, tout en gardant le droit de posséder en commun. On peut aller jusqu'à s'interdire toute propriété, privée ou commune.

Chacun de ces degrés peut lui-même prendre des degrés et des modes variés.

Le renoncement dans ses degrés et sous ses formes multiples peut être pratiqué au milieu du monde : tel on l'a vu autrefois dans un grand nombre d'*ascètes ;* tel il existe aujourd'hui dans beaucoup de vierges et de veuves chrétiennes. Il peut être pratiqué dans une communauté dont tous les membres ont voué la même obligation et la même vie : c'est l'état des *cénobites.* Il peut l'être hors de la société des hommes, soit au milieu du désert, dans une grotte, sur une montagne solitaire, soit à l'intérieur d'une cellule renfermée dans une cité, ou même au sein d'un monastère ou d'une maison privée : ceux qui professent le renoncement de cette manière portent le nom d'*anachorètes*, d'*ermites*, de *reclus.*

Le renoncement *universel* constitue l'*état de perfection* (1). En effet l'âme est si appesantie par le corps qui est corruptible et " qui tend à la corrompre " (2), elle est si gênée et embarrassée dans l'exercice du saint amour par les concupiscences et tout ce qui les nourrit ! On ne peut pas, sans doute, dans la vie présente, se dépouiller du corps et se défaire simplement des concupiscences, mais on peut renoncer aux biens de la terre, aux plaisirs des sens, à la volonté propre. Dans cet état de dépouillement ou de mort spirituelle, l'âme acquiert un saint dégagement qui la rend capable de pratiquer avec plus de ferveur et de continuité l'amour de Dieu. C'est pourquoi le chrétien qui s'oblige à vivre dans un entier renonce ment aux biens et aux plaisirs du temps, s'établit dans un état parfait.

Quels ont donc été l'*état* et *les degrés du renoncement* pratiqué dans chaque siècle au sein du clergé ? Telle est la question que nous voulons élucider. Commençons par les origines mêmes de l'Eglise et de la hiérarchie sacrée.

I.—LES APOTRES.

Les Apôtres ont tous fait profession, entre les mains du Sauveur, d'un renoncement universel, perpétuel et absolu, et par conséquent ils ont été religieux dans le sens strict.

(1) D'après l'enseignement des docteurs catholiques, il y a deux états parfaits ou deux états de perfection dans l'Eglise : la *cléricature* dans son *degré suprême* et le renoncement dans sa *forme universelle,* ou l'*épiscopat* et l'*état religieux.* Mais tandis que le premier état de perfection est spécial et rare, le second est commun et ordinaire. Aussi ce dernier est-il appelé simplement, dans le langage vulgaire, l'*état parfait* ou l'*état de perfection.* Nous nous conformerons à cette manière de parler.

(2) Corpus quod corrumpitur aggravat animam. Sap., IX. 15.

Cette proposition étonnera peut-être quelques lecteurs. Cependant elle énonce une vérité élémentaire, contenue dans l'Evangile et proclamée par toute la tradition, par les Pères de l'Eglise, les docteurs de l'Ecole, les conciles et les Souverains Pontifes.

Un jour, Notre Seigneur a invité en vain un jeune homme riche à vendre tout ce qu'il possède et à venir à sa suite (1). Saint Pierre alors s'adressant au divin Maître, lui dit : " Voilà que nous, nous avons tout abandonné pour vous suivre, quelle sera notre récompense ? *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te, quid ergo erit nobis* ? " (2). Il faut bien remarquer ces paroles : Nous avons *tout* quitté, tout, absolument, universellement, pour toujours, en nous enlevant jusqu'à la faculté de regarder en arrière, vers les biens de ce monde.

Jésus-Christ reconnaît bien dans les paroles de saint Pierre la protestation d'un parfait renoncement ; car il répond à la demande du chef des Apôtres, en indiquant quelle sera leur récompense et celle de tous ceux qui feront profession du même abandon. " Je vous dis en vérité que vous qui m'avez suivi, à la résurrection " quand le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa majesté, vous siégerez vous aussi sur douze trônes, jugeant les douze tribus d'Israël. Et quiconque laissera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou son épouse, ou ses fils, ou ses champs, pour mon nom, recevra le centuple et possédera la vie éternelle " (3).

Toute la tradition catholique a entendu ces paroles : *Et omnis qui reliquerit domum*, du renoncement parfait des religieux. Donc il faut voir le même renoncement dans la déclaration de saint Pierre : *Ecce nos reliquimus omnia.* C'est pourquoi il faut admettre que saint Pierre et les Apôtres ont été les premiers à s'engager dans la voie du parfait renoncement.

Et en effet, Jésus-Christ invite souvent les hommes à la perfection ; il les presse de renoncer à tout pour être libres dans la recherche du royaume de Dieu ; est-il croyable que ses Apôtres aient été sourds à son appel ?

(1) Magister bone, quid boni faciam ut habeam vitam æternam...Si autem vis ad vitam ingredi, serva mandata...Omnia hæc custodivi à juventute meâ...Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes...Cum audisset autem adolescens verbum, abiit tristis. MATH., XIX, 16-22.

(2) *Ibid.*, 27.

(3) *Ibid.*, 28-29.

La pratique des conseils n'est pas qnelque chose d'étranger à l'Evangile, elle en est, si l'on peut ainsi parler, le cœur et la moelle. Elle n'est pas quelque chose de surérogatoire dans la religion, sans quoi la substance de la vie chrétienne pourrait exister dans son intégrité ; elle est le christianisme parfait, la vie chrétienne dans sa totalité et sa plénitude. Elle n'est pas un simple ornement de l'Eglise, elle en est la vie intime et profonde. Elle n'est pas secondaire dans les désirs du Sauveur et dans ses intentions du salut du monde ; elle est au contraire première, fondamentale, elle est fin de tout le reste.

En effet, l'Evangile prêche l'amour de Dieu, la recherche de Dieu, l'union à Dieu. Mais la vie religieuse est précisément le parfait amour de Dieu par le renoncement à tout ce qui n'est pas Dieu ; elle est la recherche facile et fervente de Dieu par le dégagement de tout ce qui distrait, amuse et absorbe l'esprit et le cœur de l'homme ; elle est l'union à Dieu sur ce lit fleuri de la croix où le nouveau Salomon consomme son céleste mariage avec l'épouse des cantiques.

L'état religieux, dit un auteur, n'est pas dans l'Eglise un simple accessoire et comme une parure de luxe dont l'épouse de Jésus-Christ peut se passer. Mais cet état est l'Eglise elle-même dans sa partie la plus excellente; c'est l'Eglise commençant en ses éléments les plus nobles ce qui s'accomplira un jour pleinement pour toute la multitude de ses enfants dans la gloire du ciel, où ils n'auront plus " qu'un cœur et qu'une âme " en la seule volonté divine, où toute la possession des biens périssables aura passé avec la figure de ce monde, où tous n'auront qu'un seul trésor dans les richesses inépuisables de la divinité. Ainsi, loin de n'être qu'un accident superflu, l'état religieux est, au contraire," ce qu'il y a de plus substantiel et de plus achevé dans la substance de l'Eglise." (1)

Aussi c'est une grande erreur que de se représenter les religieux comme de simples instruments que Dieu a établis pour la sanctification du peuple chrétien ; il faut se les représenter comme des vases d'élection que Dieu a discernés pour eux-mêmes, dont il fait des sources divines qui enrichissent de leur abondance leurs frères moins favorisés ; ils sont pour l'ensemble des fidèles ce que Jésus-Christ est pour tous les élus, le commencement et la fin, le principe du salut pour les simples fidèles et la fin des œuvres de Dieu.

Or, nous le demandons, est-il vraisemblable que les Apôtres n'aient embrassé qu'une partie de l'Evangile, la moindre partie, la partie élémentaire ? Ce n'est point ce qu'ont pensé les Pères de l'Eglise et les docteurs catholiques.

(1) Dom Gréa, *De l'Eglise et de sa divine constitution*, p. 427-428.

Les Pères ont unanimement enseigné que le chef des Apôtres et tous les Apôtres ont été les premiers religieux de l'Eglise.

Au second siècle, saint Irénée, dans son *Traité contre les hérésies*, rappelle que les Apôtres avaient renoncé à toute possession pour se dévouer perpétuellement au service de l'autel et de Dieu. Ce sont surtout les disciples du Seigneur, ajoute-t-il, qui se sont séparés de leurs familles et de tout pour obéir à la voix divine (1).

Au siècle suivant, le père de l'histoire ecclésiastique, Eusèbe de Césarée, après avoir retracé d'après Philon la vie parfaite des premiers ascètes d'Alexandrie et d'Egypte, dont nous parlerons plus loin, ne doute aucunement que " dans ce tableau Philon n'ait eu en vue les premiers prédicateurs de la doctrine évangélique, ainsi que le genre de vie *dont les Apôtres ont les premiers donné l'exemple*" (2).

Le grand saint Basile, le patriarche des moines d'Orient, est encore plus explicite : " Les cénobites, écrit-il dans ses *Constitutions monastiques*, sont les vrais et parfaits imitateurs de la vie de notre Sauveur sur la terre. Car, de même que celui-ci, après avoir réuni le groupe de ses disciples, eut tout en commun avec ses Apôtres et se donna lui-même tout entier à eux, ainsi les religieux qui sont soumis à leur supérieur et qui gardent fidèlement les obligations de leur vie, *imitent le genre de vie des Apôtres* et de Notre-Seigneur" (3).

" L'ascète selon le cœur de Dieu, dit un peu plus loin le même saint docteur, doit une parfaite obéissance à son supérieur ; car le Christ a choisi ses disciples pour laisser aux hommes, comme nous l'avons déjà dit, le type et la forme de cette vie" (4).

---

(1) Sacerdotes autem sunt omnes Domini Apostoli, qui neque agros, neque domos hæreditant hic, sed semper altari et Deo serviunt.....Qui autem sunt, qui dereliquerunt patrem et matrem, et omnibus proximis renuntiaverunt, propter verbum Dei et testamentum ejus, nisi discipuli Domini ? S. Iren., *Contra hær.*, l. IV, c. viii, n. 3 ; *Patr. græc.*, VII, 995.

(2) Ceterum quin dum ista scriberet Philo, primos illos evangelicæ doctrinæ prædicatores, et *ab Apostolis primum traditam disciplinam* in mente habuerit, nemini dubium esse arbitror. Eus., *Hist. eccl.*, l. II, c. xvii ; *Patr. græc.*, XX, 184.

(3) Hi Servatoris institutorumque vitæ ejus, quam in carne degit, imitatores sunt sinceri. Quemadmodum enim ille, coacto discipulorum cœtu, omnia communia et seipsum communem præbuit Apostolis : ita hi quoque duci obedientes, si modo probe vitæ regulam observent, *Apostolorum* ac Domini ipsius *vivendi genus accurate imitantur*. S. Bas., *Constitut monast.*, c. xviii, n. 2 ; *Patr. græc.*, XXXI, 1383.

(4) Exigitur ab eo qui secundum Deum asceta est, ut suo præfecto hanc præstet obedientiam. Christus enim elegit discipulos, ut hujus vivendi generis quamdam formam hominibus, sicuti antea a nobis dictum est, relinqueret. *Ibid.*, c. xxii, n. 4, col. 1407.

Saint Jean Chrysostome, l'éloquent défenseur des moines, ne tient pas un autre langage : " Si vous connaissiez vraiment, dit-il aux ennemis de la vie monastique, ceux qui habitent les déserts et ceux qui sont mentionnés dans les saints livres, vous sauriez sans doute que les moines, et avant eux *les Apôtres*, aussi bien que les justes qui les ont précédés, *ont pratiqué avec zèle cette même philosophie* " (1).

L'illustre saint Augustin, que l'Eglise vénère comme une des principales gloires de l'état religieux uni à la cléricature, écrit que c'est *à l'exemple des Apôtres, qui les premiers avaient pratiqué la vie parfaite*, qu'il a été pris d'un amour passionné pour cette vie, qu'il l'a embrassée, qu'il y attire les autres de toutes ses forces (2).

Le biographe du saint, Possidius, qui avait été son disciple, raconte dans le même sens que, " quand Augustin eut été ordonné prêtre, il s'empressa de bâtir près de l'église un monastère, où il vécut avec plusieurs serviteurs de Dieu *selon le modèle et la règle des saints Apôtres* " (3).

Citons encore saint Bernard, le dernier Père de l'Eglise : " L'ordre religieux, dit le saint abbé de Clairvaux, a existé le premier dans l'Eglise, ou plutôt c'est par lui qu'a commencé l'Eglise ; *les Apôtres en ont été les premiers maîtres* " (4).

Comme nous l'avons vu en saint Basile, les patriarches de la vie religieuse, ces grands hommes qui ont écrit les règles monastiques, ces héros magnanimes qui ont institué les ordres, ont universellement et constamment vénéré dans les Apôtres les premiers religieux, les modèles de tous ceux qui font profession de la vie parfaite, les premiers auteurs de l'ordre monastique comme de l'ordre canonique.

Les docteurs de l'Ecole ont parlé comme les Pères de l'Eglise, comme les auteurs des règles et des ordres religieux.

---

(1) Quod si eos qui in desertis versantnr, et eos qui in spiritualibus libris memorantur nosses, didicisses utique et monachos, et *prius quam illi Apostolos*, tum etiam justos qui Apostolos præcesserunt, summa cum diligentia *hanc ipsam philosophiam* exhibuisse. S. Chrys., *Adv. oppugnat vitæ monast.*, l. III, n. 19 ; *Patr. græc.*, XLVII, 382.

(2) S. Aug., *Epist. CLVII, ad Hilar*, n. 39 ; *Patr. lat.*, XXXIII, 692.

(3) Factus ergo presbyter, monasterium intra ecclesiam mox instituit, et cum Dei servis vivere cœpit *secundum modum et regulam sub sanctis Apostolis constitutam*. Possid., *Vita S. Aug.*, c. v ; *Patr. lat.*, XXXII, 37.

(4) Cur adhuc vivo videre ad id devenisse ordinem nostrum, ordinem scilicet qui primus fuit in Ecclesia, imo a quo cœpit Ecclesia....., *cujus Apostoli institutores ?* S. Bern., *Apol. ad Guillelm.*, c. x ; *Patr. lat.*, CLXXXII, 912.

Saint Thomas enseigne en plus de dix endroits que l'état religieux a commencé dans les Apôtres.

" C'est aux disciples de Notre-Seigneur, dit-il, que remonte l'origine de tout ordre religieux " (1).

" *Les Apôtres*, dit ailleurs le Docteur angélique, *firent profession de ce qui se rapporte à l'état de perfection*, quand ils quittèrent tout pour suivre Jésus-Christ " (2). Ils s'attachèrent à lui pour toujours, d'une manière irrévocable, comme l'exige cette perfection de vie (3).

Le vénérable Bellarmin affirme de même que " *les Apôtres ont été véritablement les premiers religieux du christianisme :* en effet, ils instituèrent la vie cénobitique, où tout était mis en commun ; de plus, c'est leur exemple qui donna naissance aux divers établissements religieux " (4).

Le docte Suarez, après avoir démontré que Notre-Seigneur institua l'état religieux en général par la prédication des conseils évangéliques et en enseignant aux hommes le détachement parfait et le renoncement au monde, ajoute que le Sauveur forma une communauté d'hommes déterminée, la communauté même de ses Apôtres, *qu'il appela à un état vraiment et proprement religieux* et qu'il soumit à un mode de vie religieuse particulier (5).

Les conciles ont plusieurs fois enseigné que les Apôtres ont été les premiers religieux, les auteurs et les modèles des ordres religieux.

---

(1) A quibus omnis religio sumpsit originem. S. THOM., *Sum. theol*, IIa IIæ, q. CLXXXVIII, a. 7.

(2) Apostoli autem intelliguntur vovisse pertinentia ad perfectionis statum, quando Christum, relictis omnibus, sunt secuti. *Ibid.*, q. LXXXVIII, a. 4, ad 3. Voir aussi *Opusc.* XVII, *contra retrah. homines a relig ingressu*, c. XV.

(3) *Ibid.*, q CLXXXVI, a. 6, ad 1.

(4) Qui (Apostoli) *vere primi fuerunt monachi christiani :* nam quod vitam cœnobiticam instituerint, ubi essent omnia communia, patet ex Actis Apostolorum..... ; quod denique ab Apostolorum exemplo cœperint religiones, testantur plurimi Patres. BELLARM., *De Monachis*, c. V, n. 25.

(5) Christus ergo Dominus instituit religionis statum secundum se, prædicando tria consilia, et docendo homines perfectam abnegationem et sæculi renuntiationem .....Addo vero insuper etiam fecisse Christum quamdam religionem in particulari, ad eamdem quosdam homines congregando, eisque proprium et particularem modum vitæ religiosæ tribuendo. Declaratur : nam *Christus Apostolos vocavit ad verum ac proprium religiosum statum assumendum.* SUAREZ, *De statu perfect. et relig.*, l. III, c. II, n. 8-9.

Contentons-nous pour le moment de rappeler un concile de Meaux, au IXe siècle, qui parle du " saint état monastique ou religieux inspiré par Dieu, *établi par les Apôtres eux-mêmes* et exercé par les Pères les plus illustres et les plus saints " (1).

On nommerait peut-être plus de vingt Papes qui ont eu le même enseignement. Citons seulement trois d'entre eux, d'époques différentes.

Au XIIe siècle, nous entendons Innocent II reproduire le même langage que les Pères : " La vie canonique, écrit-il, n'est autre que la vie apostolique : les Apôtres, en effet, après avoir renoncé à tout, *ont vécu de cette vie avec le Seigneur* et, après l'Ascension, avec la multitude des croyants ; *ils ont laissé l'exemple de cette vie* aux âges futurs " (2).

Au XVIe siècle, la même doctrine est aussi proclamée par Pie IV. Dans son bref *Sedis apostolicæ providentia*, du 18 janvier 1564, il donne aux chanoines réguliers, c'est-à-dire aux clercs religieux qui remplissent le service ordinaire dans les Eglises, la préséance sur les moines, parce qu'ils sont plus anciens, " attendu que *leur institution remonte jusqu'aux Apôtres* : c'est ce qui résulte, observe-t-il-d'un grand nombre de lettres apostoliques, et de beaucoup d'autres documents et de preuves " (3).

Cette tradition doctrinale est encore attestée au XIXe siècle par le grand Pape qui a dépassé les années de Pierre et présidé avec tant de magnanimité aux luttes de l'Eglise contre la Révolution et à la restauration universelle des institutions chrétiennes ! " Nous voyons, disait Pie IX, que les anciennes lois de l'Eglise non seulement approuvaient, mais ordonnaient que les prêtres, les diacres et les sous-diacres vécussent ensemble, mettant en commun tout ce

---

(1) Sacrum monasticum ordinem a Deo inspiratum, *et ab ipsis Apostolis fundatum*, seu a nominatissimis ac sanctissimis patribus excultum, etc. *Conc. Meldense*, an. 845, c. 9 ; LABBE, VII, 1821.

(2) Vita canonicorum vita est apostolica, quoniam *Apostoli, contemptis omnibus, hac vita cum Domino vixerunt*, et post Ascensionem cum multitudine credentium, cujus erat anima una et cor unum, *hac vita viventes, eam posteris suo exemplo tenendam reliquerunt*. INNOC. II, *Epist. DLXV, ad Conrad. Salzburg. episc., Patr. lat.*, CLXXIX, 628-9.

(3) Comperto satis ex compluribus littteris apostolicis, diversisque aliis documentis, rationibus et probationibus, quod ipsi canonici fuerunt et sunt de illis clericis a sancto Augustino, quin immo *a sanctis Apostolis institutis*, etc. *Bullar. Lateran.*, p. 277.

qui leur venait du ministère des églises ; et il leur était recommandé de tendre de toutes leurs forces à reproduire *la vie apostolique, qui est la vie commune* " (1).

Une multitude de textes, dans toute l'antiquité ecclésiastique, emploient comme synonymes, les expressions de pratiquer la vie religieuse ou la vie commune et mener la vie apostolique. Or, aurait-on employé ces formules l'une pour l'autre, si l'on n'avait pas tenu pour certain que les Apôtres ont été les premiers religieux du Nouveau Testament, les ancêtres glorieux de ceux qui ont renoncé à tout pour s'attacher à Jésus-Christ seul (2) ?

Nous avons connu un vénérable prêtre qui entreprit de prouver que les contemplatifs devaient s'occuper instamment devant Dieu de la conversion des âmes : il recueillit à cet effet un grand nombre de textes où il est dit que les moines mènent *la vie apostolique*, et qu'il interprétait du zèle pour le salut du prochain. Il reconnut ensuite que mener la vie apostolique ne signifiait point dans ces passages de l'antiquité, se dévouer à la conversion du monde, mais seulement être religieux et vivre en commun comme les Apôtres.

Nous regardons donc comme indubitable que les Apôtres ont fait profession du renoncement parfait. Mais plusieurs questions se présentent.

Et d'abord en ont-ils fait profession *explicitement ?*

La profession religieuse, en effet, peut être faite de deux manières, *implicitement* ou *explicitement*. Elle est *explicite* quand elle est déclarée par les paroles expresses ; elle est *implicite* quand elle est manifestée par des actes et par la conduite, sans l'être par une formule vocale. Ainsi le religieux qui aujourd'hui atteste à la face des autels et devant l'Eglise qu'il voue la pauvreté, la chasteté et l'obéissance, fait une profession explicite ; autrefois, celui qui, après quelque séjour dans les déserts ou dans un monastère, prenait l'habit religieux et témoignait par ce signe qu'il renonçait au siècle, faisait une profession *implicite*. Pie IX a abrogé la profession implicite, en sorte qu'actuellement le droit canon prescrit à

---

(1) Non probatum duntaxat, sed et præceptum conspicimus ab antiquis Ecclesiæ legibus, ut presbyteri, diaconi, subdiaconi simul manducent et dormiant, et quidquid eis ab Ecclesia competit communiter habeant ; ac suasum ut *ad apostolicam, communem scilicet vitam*, summopere pervenire studeant. Pie IX, *Bref du 7 mars* 1866 *à M. Gaduel.*

(2) Pie IX emploie à son tour, nous l'avons vu, ces expressions comme synonymes : *ad apostolicam, communem scilicet vitam.*

tous les religieux la profession explicite. Mais dans les temps anciens, la profession implicite a été très fréquente ; on peut même assurer qu'à certaines époques et dans certaines contrées, elle a été presque universellement en usage.

Or nous ne pensons pas que les Apôtres aient professé explicitement la perfection évangélique, mais seulement implicitement. Jésus-Christ leur a dit : " Venez, suivez-moi. " Ils se sont mis à la suite du Sauveur dans l'abondance de la lumière intérieure, voyant toute l'étendue de la perfection à laquelle les conviait le divin Maître et qu'ils embrassaient sur son appel. Ils se sont mis à la suite de Jésus-Christ, et en se mettant ainsi à sa suite, ils ont fait profession de renoncer au siècle et à toutes ses vanités. " Voilà que nous avons tout quitté," dit saint Pierre : ils ont tout quitté en acte et par effet, universellement et perpétuellement, en s'obligeant par religion à ne pas regarder en arrière, sans toutefois professer en paroles cet absolu renoncement.

Autre question. Les Apôtres ont-ils embrassé simplement l'état de perfection par une résolution généreuse, ou l'ont-ils voué ?

Les théologiens sont unanimes à dire que l'état de perfection reçoit sa forme du vœu, en sorte que sans le vœu l'état de perfection ne saurait exister. Si donc l'on admet que les Apôtres ont véritablement embrassé l'état de perfection, il faut en conclure qu'ils l'ont voué.

En d'autres termes, Jésus-Christ a lui-même, on ne saurait en douter, institué l'état de perfection évangélique dans ses conditions essentielles. C'est donc à l'institution divine qu'il faut faire remonter la profession religieuse ou l'émission des vœux. Dès lors n'est-il pas manifeste que les Apôtres sont entrés dans l'état parfait par la porte même qu'a établie le Sauveur ?

" C'est l'enseignement de saint Augustin (1), écrit Bellarmin après saint Thomas (2), que les Apôtres s'obligèrent par vœu à la vie parfaite " (3).

---

(1) Dixerunt enim potentes illi : Ecce nos dimisimus omnia, et secuti sumus te : hoc *votum* potentissime *voverant*. Sed unde hoc eis, nisi ab illo de quo hic continuo dictum est : Dans *votum voventi ?* Alioquin ex illis essent potentibus, quorum informatus est arcus. S. Aug., *De Civ. Dei*, l. XVII, c. iv, n. 6-7 ; *Patr.* lat., XLI, 530.

(2) S. Thom., *Sum. theol.*, IIa IIæ, 9. lxxxviii, a. 4, ad 3.

(3) Quod etiam voto ad eam perfectionem se obligarint Apostoli, docet Augustinus lib. 17 de Civit Dei, cap. 4. *Hoc votum*, inquit, *potentissimi voverant, etc.* Bellarm., *De Monachis*, v, n. 25.

Concluons :

1° Les Apôtres, comme les premiers chefs de la hiérarchie et les premiers religieux de l'Eglise, se présentent à nous *avec la majesté de la puissance pontificale et dans la perfection du renoncement parfait.*

2° *Ils ont été appelés à la perfection du renoncement par Celui qui n'a pas voulu avoir où reposer sa tête, ils ont été formés aux observances qu'elle impose par la Sagesse éternelle elle-même*, comme ils ont été consacrés prêtres et évêques par le grand Pontife des brebis.

3° Notre-Seigneur ne s'est pas contenté d'instituer la vie religieuse en général ; *il a institué une communauté particulière et déterminée*, la communauté même ou le collège apostolique, avec une bourse commune, des règles et des observances précises, une parfaite vie commune : communauté qui a été l'origine et demeure le modèle de toutes les autres ; observances et vie saintes, d'où sont dérivées les pratiques des communautés primitives et qui se retrouvent en substance dans tous les ordres religieux qui se sont succédé d'âge en âge.

4° *Les clercs, même ceux qui sont engagés dans le mariage, continuent les Apôtres dans le ministère des âmes ; les religieux, même ceux qui sont laïques, c'est-à-dire les moines, les continuent dans le renoncement parfait ; les clercs religieux les continuent à la fois dans le service de l'Eglise et dans l'état de perfection évangélique.*

5° Certains auteurs ont dit que les clercs séculiers formaient *l'ordre de saint Pierre*, comme les Frères Mineurs composent l'ordre de saint François ou les Frères Prêcheurs l'ordre de saint Dominique. La vérité est que les clercs qui servent les Eglises dans l'état d'un entier renoncement, sont plus parfaitement de l'ordre de saint Pierre que les clercs séculiers ; car ceux-ci ont seulement l'ordre commun avec les Apôtres, les autres leur ressemblent à la fois par les fonctions sacrées et par l'état de perfection évangélique. Se représenter saint Pierre comme un clerc séculier et comme le chef et l'instituteur du clergé séculier, c'est méconnaître l'Ecriture sainte et la tradition.

(*A suivre.*)

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

III

La royauté française et le Canada.—Mort de M. de Mésy.—Arrivée de M. de Tracy, de M. de Courcelles et de l'intendant Talon.—Jeunes filles envoyées de France.—Fin des temps héroïques.—Le régiment de Carignan.—Douze chevaux des écuries du roi.—Défilé des troupes sous les murs du fort Saint-Louis.—Reliques à la chapelle du château.—Garakonthié au fort.

La Mère Juchereau de Saint-Ignace s'exprime ainsi, dans l'avant-propos de son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

" Louis XIII ne se porta à protéger le Canada que pour y étendre la Foi et y faire servir Dieu. Il fit là-dessus un projet par écrit : un Apôtre ne parlerait pas avec plus de zèle. Ce fut sans doute des intentions si pures qui attirèrent tant de bénédictions du Ciel sur cette Colonie ; et on a vu pendant longtemps l'accomplissement des désirs de ce grand Roi, parce que les Sauvages s'y convertissaient tous les jours, et les Français y vivaient comme les premiers Chrétiens."

Les commencements de Montréal, sous la direction de M. de Maisonneuve, furent aussi édifiants et plus édifiants encore que ceux de Québec. Quant à la sollicitude de la cour, elle se continua pendant tout le règne fécond de Louis XIV, qui hérita des prédilections de Louis XIII et d'Anne d'Autriche pour la France américaine, prédilections que partagèrent le cardinal de Richelieu et surtout Colbert, le grand ministre du grand roi.

Avec de tels patrons, il devint de bon ton en France de parler et de s'occuper du Canada, et malgré les rigueurs du climat de la colonie et les dangers de toutes sortes qu'on y courait, la vogue, parmi les hommes d'élite, tourna pendant quelque temps de ce côté.

Le meilleur sang de France coulait dans les veines des Canadiens du dix-septième siècle. Le collège des Jésuites de Québec, pour ne parler que du plus ancien collège du Canada, devint un foyer de science en même temps qu'un foyer d'héroïsme (2). La France nous

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril 1893.

(2) Le 2 juillet 1666, les premières thèses publiques sur la philosophie furent soutenues avec succès par Louis Jolliet et Pierre de Francheville, en présence de MM. de Tracy, de Courcelles et Talon. Le *Journal des Jésuites* de 1666 qui rapporte ce fait, ajoute : " M. l'Intendant, entre autres, y argumenta très bien." L'année suivante, Francheville et Amador Martin soutinrent avec honneur leurs thèses sur la physique et sur la philosophie intellectuelle et morale.

envoyait des missionnaires doués des talents que requérait l'étude des langues sauvages, possédant le tact nécessaire à leur rôle de pacificateurs et d'ambassadeurs, mais surtout animés de la foi, de la vertu et du sublime courage qui font courir au devant du martyre.

Le Canada offrait un champ d'études tout nouveau à l'ethnographie et aux sciences naturelles, et l'on vit Louis XIV récompenser des savants en les envoyant passer quelques années dans la Nouvelle-France, comme l'on voit aujourd'hui la république française récompenser des artistes en les envoyant en Italie. Il y eut alors, pour ainsi parler, des *prix de Québec* pour la science, comme il y a de nos jours, et depuis assez longtemps, des *prix de Rome* pour les beaux-arts.

Le chevalier Charles-Augustin de Mésy venait d'expirer au château Saint-Louis, le 7 mai 1665, et avait ordonné que l'on fît son inhumation dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Son successeur dans le gouvernement du Canada était déjà nommé et avait été choisi quelques mois auparavant. Louis XIV, qui avait résolu de faire grand dans la nouvelle comme dans l'ancienne France, avait voulu donner à la colonie les moyens de réduire les Iroquois, puis de s'organiser politiquement et de créer des industries nationales pour l'exploitation des ressources du pays. Dès 1663 il avait établi le Conseil souverain et doté ainsi la colonie d'un gouvernement civil. Il envoya à Québec trois hommes qui occupent une grande place dans notre histoire : Alexandre de Prouville, chevalier de Tracy, lieutenant-général du roi de France dans les deux Amériques, Daniel de Rémy de Courcelles, gouverneur-général, et Jean Talon, "intendant de justice, police et finances," que l'on a surnommé le Colbert du Canada.

M. de Tracy arriva à Québec le 30 juin 1665. Il voulut être reçu sans aucune pompe, mais son extérieur noble et sympathique et son grand air de bonté excitèrent un enthousiasme spontané qui gagna tout le peuple et se traduisit par de vives acclamations. Le *vice-roi*, ainsi qu'on le nommait ordinairement, se dirigea tout d'abord vers l'église paroissiale, où l'attendaient Monseigneur de Montmorency-Laval et tout le clergé de Québec. En avant marchaient vingt-quatre gardes et six pages d'honneur en costume de cour ; venaient ensuite le lieutenant général accompagné de son conseiller et secrétaire intime le chevalier de Chaumont, et entouré d'officiers aux brillants uniformes galonnés d'or ; en arrière étaient six laquais portant livrée ; puis venaient des militaires, puis enfin le peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations. Le canon du fort Saint-Louis et les cloches des églises des Jésuites, des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu et de la paroisse unissaient leurs grandes voix à ce concert d'allégresse.

Monseigneur de Laval, revêtu de ses habits pontificaux, salua le représentant du roi à la porte de l'église, et, après lui avoir présenté l'eau bénite et la croix, il le conduisit au haut de la nef et lui offrit de prendre place sur un prie-Dieu qui lui avait été préparé ; "mais, dit la Mère Juchereau, M. de Tracy, quoique malade et affaibli de la fièvre, se mit à genoux sur le pavé sans vouloir même se servir du carreau qui lui fut offert ; on chanta le *Te Deum*, et Monseigneur reconduisit M. de Tracy jusqu'à la porte, dans le même ordre."

Une autre chronique du temps dit que le chant du *Te Deum* était accompagné de l'orgue.

Le lieutenant royal ne paraît pas avoir habité le château Saint-Louis. Il est dit dans la "délibération" du Conseil souverain du 25 juin 1665 : "Le Conseil, attendu que le pallais est réservé et qu'on y travaille incessamment pour loger Monseigneur de Tracy, a ordonné qu'affiches seront mises pour fair sçavoir à tous que le Conseil se tiendra aux jours ordinaires dans la maison de Lavigne, huissier, où il se tenoit cy devant."

En 1666 et en 1667, plusieurs délibérations du Conseil sont présidées par M. de Tracy, *en son hostel*.

Le contrat de mariage de Simon Lefebvre, sieur Angers, ancêtre de l'honorable Auguste-Réal Angers, fut aussi signé dans l'hôtel particulier de M. de Tracy (1).

(1) Ce contrat fut passé devant Mtre Rageot, notaire royal en la Nouvelle, France, et résidant à Québec, le 10 janvier 1667....."Furent présents, en leur personne, noble homme Simon Lefebvre, sieur Angers, attaché à la maison de Messire Alexandre de Prouville, chevalier, seigneur de Tracy, lieutenant-général pour le Roi en toute l'Amérique, tant par mer que par terre, fils de Simon Lefebvre et de Marie Couturier, ses père et mère, vivants, de la paroisse de Saint-Eloy de Tracy-le-Bas, d'une part ; et dame Marie-Charlotte de Poictiers, fille de feu Pierre-Charles de Poictiers, sieur du Buisson, capitaine d'infanterie, gentilhomme servant chez la Reyne, et de dame Hélène de Belleauses père et mère, vivants, demeurant à Montdidier, veuve de feu Joseph Hébert, d'autre part ; lesquelles parties, de leur bon gré, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés, d'une et d'autre part, savoir : de la part du sieur Lefebvre, sieur Angers, de mon dit Seigneur de Tracy, de Monseigneur Daniel de Rémy, chevalier, seigneur de Courcelles, gouverneur, lieutenant-général pour Sa Majesté en la Nouvelle-France, Henri de Lafresnaye, écuyer, sieur de Cloys, Octave Jappellias, écuyer, sieur de Resain, François Massée, sieur du Valley, Jean Saucier, officier de la maison de mon dit seigneur de Tracy, de Antoine de la Ruelle, garde du dit seigneur ;— et, de la part de la dite dame de Poictiers, de Messire Jean Talon, chevalier, conseiller du Roy en tous ses conseils, intendant de justice, police et finances de ce dit pays, Messire Germain Morin, prêtre, beau-frère, de sieur Louis Couillard de Lespinay, Charles Couillard dit Des Islets, Charles-Aubert de Lachenaye, cousins germains, Jean-Baptiste Le Gardeur, écuyer, sieur de Repentigny, Messire Mtre Jean Bourdon, procureur-général de Sa dite Majesté en ce dit pays, des sieurs François Brissot et Jean Guyon, sieur du Buisson, de la dame Hélène des Portes, femme du sieur Morin, belle-mère de la dite future, Guille-

Dès avant l'arrivée de M. de Tracy à Québec, quatre compagnies du régiment de Carignan y avaient été débarquées. " C'était pour les Français élevés dans le pays, dit M. Ferland, un spectacle nouveau et merveilleux que celui de cinq ou six cents hommes de troupes régulières, précédés de la musique guerrière, défilant sous leurs drapeaux et manœuvrant avec un ensemble dont on n'avait pas l'idée au Canada .....La plupart des officiers appartenaient à la noblesse, et beaucoup d'entre eux se fixèrent dans le pays, au milieu de leurs anciens compagnons d'armes, lorsqu'une partie du régiment y fut licenciée.....

" Mais ce fut surtout parmi les Sauvages que se manifesta l'admiration, à la vue d'une magnificence qu'ils n'avaient jamais rêvée dans leurs songes les plus brillants. Le camp des Hurons était encore dans Québec, placé sous la protection et à l'ombre du fort Saint-Louis ; aussi furent-ils les premiers à porter leurs présents et leurs paroles au Grand Ononthio.....

" Bientôt après, plusieurs navires arrivèrent de France ; un des premiers passagers qui parut à Québec fut le procureur-général Bourdon ; il avait sous ses soins quelques filles choisies par les ordres de la reine .... Vers la mi-août, deux navires entrèrent dans la rade de Québec, chargés chacun de quatre compagnies de Carignan-Salières. Avec ces troupes étaient M. de Salières, colonel du régiment, et M. DuBois, aumônier; en septembre, trois navires apportèrent huit autres compagnies, M. de Courcelles, nommé gouverneur du pays, et M. Talon, intendant pour le roi ; enfin, le deux octobre, arriva de Normandie un navire, portant cent trente hommes de travail, tous en bonne santé, quatre-vingt-deux filles, dont cinquante venaient d'une maison de charité de Paris, où elles avaient été très bien instruites, et une excellente cargaison pour la campagne et les communautés.

" Le nombre des personnes venues de France, pendant cette année,

mette-Marie Hébert, veuve de feu sieur Couillard, tante, Marguerite Couillard, veuve de feu sieur Macard, et dame Anne Gaigner, femme du sieur Bourdon, —reconnurent et confessèrent avoir fait les traité et promesses de mariage qui s'ensuivent..... ....sous le régime de la communauté de biens, suivant la Coutume de Paris..... ....

" En contemplation duquel futur mariage, et pour reconnaissance des services du dit futur époux, le dit seigneur de Tracy a donné au dit futur époux la somme de huit cent livres en louis, pistoles d'or et autres monnaies.....

" Fait et passé au dit Québec, en l'hôtel du dit seigneur de Tracy, après midi, le dizième jour de janvier mil six cent soixante-sept, en la présence des personnes ci-dessus mentionnées, qui ont signé, de ce interpellées suivant l'ordonnance."

Le mariage fut célébré le lendemain, 11 janvier 1667, par Messire Morin, parent de l'épousée, le premier des prêtres canadiens dans l'ordre chronologique.

était presque aussi considérable que toute la population française déjà résidante au Canada. Soldats, marchands, colons, tous comptés, formaient plus de deux mille âmes ; et les vingt-quatre compagnies de Carignan, renfermant en moyenne un peu plus de cinquante hommes chacune, donnaient en tout douze à treize cents soldats"(1).

Le lieutenant-général, le gouverneur et l'intendant étaient, au témoignage de la Mère Juchereau de Saint-Ignace, doués de toutes les qualités que l'on pût souhaiter. " Ils avaient tous trois une taille avantageuse et un air de bonté qui leur attirait le respect et l'amitié des peuples ; ils joignaient à cet extérieur prévenant beaucoup d'esprit, de douceur et de prudence, et s'accordaient parfaitement pour donner une haute idée de la puissance et de la majesté royales ; ils cherchèrent tous les moyens à former ce pays et y travaillèrent avec une grande application : cette colonie, sous leur sage conduite, prit des accroissements merveilleux. "

Les jeunes filles envoyées de France en 1665 avaient été bien choisies, de même que celles qui furent envoyées les années suivantes ; un certain nombre de ces dernières, au témoignage de Talon, étaient *de quelque naissance.* (*Archives de Paris.*)

Les temps de privations, d'angoisses, de luttes incessantes et de souffrances inouïes, connus dans l'histoire sous le nom de " temps héroïques du Canada, " étaient passés. Non pas que la valeur et l'héroïsme dussent cesser de se produire ; mais parce que ces vertus suréminentes ne devaient plus être les vertus de tous et les vertus de chaque jour.

La liste des familles qui quittèrent le " royaume des lys " pour venir s'établir dans la Nouvelle-France durant la première moitié du dix-septième siècle, forme le livre d'or de la nation canadienne. Ce sont ces familles surtout qui ont été à la peine ; il est juste qu'on le reconnaisse et qu'elles soient à l'honneur.

Québec, qui venait de recevoir le nom de " ville, " présentait, en 1665, un aspect des plus pittoresques : " ses édifices religieux en assez grand nombre et de belles dimensions ; le château Saint-Louis assis comme par enchantement au-dessus du port ; les soixante-et-dix maisons pierrotées des Français, groupées de distance en distance sur le haut du vieux rocher : tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger. Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et le " wigwam " solitaire qui, perché ça et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau " (2).

(1) Ferland, *Cours d'Histoire du Canada.*

(2) *Annales des Ursulines de Québec.*

La population franco-canadienne " reçut une vitalité toute nouvelle par l'arrivée de ce fameux régiment de Carignan, dont l'histoire du pays, comme nos vieilles traditions, nous ont tant de fois redit les beaux faits d'armes.

" Ces quatre-vingts officiers en brillant uniforme jetaient un grand éclat dans le pays. Cependant on leur laissa peu de loisirs..... car il fallut bientôt venir à la réalité de leur mission " (1).

L'un des vaisseaux récemment arrivés de France avait amené douze chevaux pour l'usage de la colonie. Le roi en avait fait expédier vingt, mais huit étaient morts pendant la traversée, qui avait duré plus de trois mois (2).

Les Hurons, campés près du fort Saint-Louis, furent étonnés de voir des *caribous* si bien apprivoisés ; car, à l'exception d'un cheval envoyé à Québec vingt ans auparavant et dont les habitants avaient fait présent à M. de Montmagny, aucun animal de cette race n'avait jamais été vu en Canada.

Nous ne suivrons pas M. de Tracy dans sa victorieuse expédition de 1666 contre les Iroquois, mais nous ferons ici mention du défilé de sa petite armée sous les murs du fort Saint-Louis au moment du départ. Ce corps d'élite, formé par M. Talon, était composé de six cents soldats tirés de différentes compagnies, de six cents Franco-Canadiens et de cent Sauvages, algonquins et hurons, soit treize cents hommes en tout. Elle se mit en mouvement le 14 septembre, le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, d'après le désir formel de M. de Tracy.

La troupe étant prête à partir, le lieutenant-général invita l'un des chefs iroquois retenus prisonniers au fort Saint-Louis à venir la voir défiler. Lorsque le chef agnier aperçut cette petite armée, qui lui paraissait formidable, et lorsqu'il la vit manœuvrer avec une précision et un ensemble qui, pour lui, tenaient du prodige, il fut frappé d'admiration et ne put retenir ses larmes. Mais s'il ne douta pas de la défaite des hommes de sa nation, il ne douta pas non plus de leur courage : " Ononthio, dit-il à M. de Tracy, nous sommes perdus ; mais notre perte coûtera cher ; notre nation se défendra jusqu'à l'extrémité et il périra beaucoup de tes jeunes gens. Je te demande seulement de protéger ma femme et mes enfants."

(1) *Annales des Ursulines de Québec.*

(2) " Nous trouvâmes ce navire extrêmement embarrassé par 18 cavales et 2 étalons des harnois du Roi et dont les foins pour les nourrir occupaient toutes les places ; dans l'entrepont étaient quatre-vingt filles d'honneur pour être mariées à notre arrivée à Québec, et puis nos 70 travaillants avec équipage formaient une arche de Noé. Notre traversée fut assez heureuse quoiqu'elle dura trois mois et dix jours pour arriver au dit Québec." (*Journal de Jean Doublet.*)

Au retour de cette expédition, nous retrouvons M. de Tracy prenant part à une procession de reliques précieuses, entre autres les reliques de saint Flavien et de sainte Félicité données à l'Eglise du Canada par le souverain pontife Alexandre VII, en 1662, et qui sont conservées aujourd'hui dans la basilique Notre-Dame de Québec.

" Il ne s'est point encore vu dans ces contrées une si belle cérémonie, écrivait la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chape, chasuble et dalmatique. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et l'agent de la Compagnie, M. Le Barrois, portaient le dais, les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés et environnés d'un grand nombre de flambeaux. La procession sortant d'une église y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Dans la *Chapelle du Château*, où l'on avait préparé un beau reposoir, les saintes reliques furent saluées par plusieurs décharges générales d'artillerie. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en ses habits pontificaux. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Eglise du Canada, où, quand j'y suis venue, je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare".....

Lorsque Mgr de Laval, M. de Tracy ou M. Talon se rendaient au château, la garde du fort présentait les armes et les tambours battaient au champ. On sonnait aussi quelquefois la cloche du Fort, placée dans un petit campanile, au nord-ouest du château (1).

Citons encore la Mère Marie de l'Incarnation :

" Nous allons perdre M. de Tracy, écrivait-elle au mois d'octobre 1667. Le Roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'amener avec honneur. Cette nouvelle Eglise et tout le pays y fera une perte qui ne peut se dire, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait jamais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple avait tant de force que le monde le suivait comme des enfants suivent leur père. Il a favorisé et soutenu l'Eglise par sa piété et par le cré-

(1) Voir : *Jugements et Délibérations du Conseil souverain*, vol. I, page 353 : Ordonnance concernant le paiement de certaine somme " pour avoir *accommodé* la cloche du fort."

dit qu'il a universellement sur tous les esprits. Nous perdons beaucoup en lui pour notre particulier : c'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays."

M. de Courcelles restait heureusement en Canada, ainsi que l'intendant Talon, sous qui, disait encore la Mère de l'Incarnation, "le pays *s'est plus fait* et les affaires ont fait plus de progrès qu'elles n'avaient fait depuis que les Français y habitent."

Nous devons faire mention ici de la visite que reçut le gouverneur-général du fameux chef iroquois Garakonthié, baptisé et confirmé en 1670 par Monseigneur de Laval, dans l'église paroissiale de Québec. M. de Courcelles en avait été le parrain, et ce fut pour le remercier de cette faveur que le fidèle ami des Français se rendit au Château. "A son entrée, dit le Père Le Mercier, il se vit salué par la décharge de tous les canons du Fort, et de toute la mousqueterie des soldats, qui étaient disposés en haie pour le recevoir. Pour conclusion de la fête, on lui présenta de quoi régaler pleinement toutes les nations assemblées à Québec, et leur faire un somptueux festin, que M. le Gouverneur avait fait préparer."

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

L'ALASKA

(*Suite*) (1).

Mais voici que notre course plus que rapide vers l'ouest nous amène à Nuklukayet. Un peu plus haut nous avons dépassé l'embouchure de la grande rivière Tanana, qui est le principal affluent du Youkon, ou, comme on l'a dit, le Missouri de cet autre Mississippi. Le cours de la Tanana longe une série de collines dépendant des monts Alaskiens : là vivent les gens des Buttes ou Tananas, tribu intéressante de sauvages Loucheux. Le premier blanc qui ait visité ces sauvages et exploré le cours de la Tanana est M. François Mercier. Ici, qu'on me permette de rétablir une date. Parlant de la pointe de Nuklukayet, M. Elisée Reclus ajoute : " Là aussi débouche le plus fort affluent de tout le bassin, la Tanana, dont, en 1848, Mercier, le premier parmi les blancs, a remonté le cours," etc. (2). D'autre part, un voyageur américain, M. Henry Elliott, dit au sujet des gens des Buttes : " With an exception of a white trader's (M. François Mercier) visit to their country in 1875, and the recent descent of the Tananah by a plucky young officer (Lieutenant H. T. Allen) of the United States Army, these Koltchanes have been unknown at home," etc. (3). L'exactitude habituelle au géographe et à l'explorateur leur fait ici défaut : ce n'est ni en 1848 ni en 1875, c'est en 1869 que M. François Mercier fit son premier voyage d'exploration sur la Tanana. Il en fit un second en 1872 et un troisième en 1875. Quand à l'épithète *plucky*, on nous pardonnera sans doute de trouver qu'elle s'applique à notre intrépide compatriote qui se hasarda seul dans cette expédition aventureuse, mieux encore qu'au jeune officier bien escorté dont le petit détachement suffisait à lui seul pour imposer le respect aux sauvages.

A quelques milles au-dessous de l'embouchure de la Tanana se trouve le poste de Nuklukayet, l'un des plus importants pour la traite des fourrures et celui qui fournit à la compagnie de l'Alaska ses

(1) Voy. Revue Canadienne, mars et avril 1893.

(2) *Nouvelle géographie universelle*, tome XV, Amérique boréale ; Paris, Hachette, 1890 ; p. 210.

(3) *Our Arctic Province*, Alaska and the Seal Islands by Henry W. Elliott ; New-York, Charles Scribner's Sons, 1886 ; p. 418.

plus belles peaux. C'est en 1868 que M. François Mercier et quatre autres Canadiens ses compagnons, formant ce que l'on a appelé *the Pioneer Alaska Company*, bâtirent en cet endroit un fort qui devint plus tard un poste de la Compagnie commerciale d'Alaska. Cet établissement s'est appelé successivement Fort Adams, Tanana, Mercier's Station, et finalement Nuklukayet, nom sous lequel on le connaît aujourd'hui. A proprement parler néanmoins, Nuklukayet désigne dans la langue indigène la pointe de terre située au confluent de la Tanana et du Youkon.

MGR CLUT ET M. MERCIER,
D'après une photographie de M. Archambault.

C'est à Nuklukayet que le premier missionnaire catholique de l'Alaska, Mgr Clut, se rendit, sur l'invitation de M. Mercier, dans les premiers jours de mai 1873, après avoir stationné tout l'hiver au Fort Youkon où il était arrivé dès le 13 octobre de l'année précédente. C'est là aussi que ce dévoué missionnaire célébra le 25 mai 1873 la première messe pontificale qui ait été chantée solennellement sur le territoire alaskien, bienheureuse prise de possession par laquelle Jésus-Christ affirmait ses droits à être honoré sur cette terre infidèle. C'est encore à Nuklukayet que, trois jours plus tard, le même prélat eut le bonheur de faire le premier baptême catholique qui ait eu lieu dans l'Alaska. En dépit des mauvaises dispositions des sauvages, travaillés d'avance par les ministres protestants, le bon Pasteur avait su se faire reconnaître de ses brebis égarées. C'est aussi à Nuklukayet, en 1878, que Mgr Seghers fit pour la première fois les cérémonies de l'enterrement catholique, qui touchèrent profondément les sauvages. On peut donc dire que Nuklukayet a été le berceau de la foi catholique sur la terre alaskienne. Ne con-

venait-il pas, en vérité, que la Providence se choisit un poste bâti par des Canadiens, habité par eux, pour y commencer l'œuvre de la conversion du pays? D'ici encore Mgr Clut partit avec son compagnon, le R. P. Lecorre, O. M. I., pour descendre le Youkon jusqu'à la mer, baptisant et évangélisant les sauvages tout le long du fleuve.

Descendons, nous aussi, le fleuve gelé, et à grandes enjambées, sans nous arrêter ni à Newikâkat, ni à tous les autres *kâkats* que nous rencontrerons. *Kâkat* dans la langue indigène signifie *rivière*; la fréquence de cette appellation indique que le Youkon reçoit dans cette région de nombreux affluents. Son cours est rapide, assure-t-on, dans toute cette partie; il coule, à partir de Nuklukayet, d'abord vers le sud-ouest, puis vers l'ouest, puis vers le nord-ouest et enfin vers le nord. Il fait alors un coude brusque pour reprendre sa course vers le sud. Au sommet même de ce coude, il reçoit un affluent considérable, la Koyoukouk qui vient des *toundras* ou plaines marécageuses du nord, et qui a donné son nom à la tribu des Koyoukouks. Un peu avant d'y arriver nous passons un endroit nommé Selmigâra. Ici, racontent nos guides, un sauvage vivait tranquille avec sa famille. Il eut le malheur de perdre presque en même temps sa femme et l'aîné de ses fils; puis son second fils tomba malade et, malgré tous les soins et les efforts du père, mourut aussi. L'infortuné, au désespoir, dressa alors un grand bûcher et se précipita dans les flammes avec les cadavres de ses enfants. Dix ans plus tard Mgr Seghers vit encore un bâton fiché en terre, marquant le lieu où ce tragique événement s'était accompli. Il dit aussi, je ne sais sur quelle autorité, que le malheureux étrangla une petite fille qui lui restait et jeta son cadavre avec les autres dans le bûcher; c'est une erreur: l'enfant, on ne sait comment, parvint à s'échapper et vit encore aujourd'hui.

Un autre crime non moins odieux a été commis tout près d'ici: c'est le meurtre de ce vaillant archevêque missionnaire, Mgr Seghers, que j'ai déjà cité souvent et à qui je dois une partie notable des détails de ce récit. L'archevêque avait laissé deux jésuites qui l'accompagnaient (les Pères Tosi et Robaut) sur le Youkon à l'embouchure de la Stewart, pour y établir une mission. Il s'était rendu à Nuklukayet avec un domestique blanc nommé Frank Fuller. Après plusieurs semaines employées à évangéliser les sauvages de Nuklukayet, il se mit en route pour Nulato toujours accompagné de Fuller et avec un métis et quelques sauvages. Fuller, qui pendant le voyage avait déjà donné des marques d'aliénation mentale, paraissait plus sombre encore que de coutume. Un soir,

il s'irrita de ce que l'archevêque consultait les guides sauvages au lieu de le consulter lui-même. Le prélat lui répondit très doucement qu'il s'adressait aux sauvages parce qu'ils connaissaient parfaitement le pays. Fuller essaya alors d'indisposer les sauvages contre l'évêque, mais inutilement, le prélat étant respecté et chéri de tous. La nuit se passa sans incident. Au matin, Fuller, éveillé de bonne heure vint s'asseoir, son fusil à la main, au milieu de la hutte, près du foyer éteint. Il fixa longtemps l'archevêque qui, fatigué de la longue étape du jour précédent, dormait encore; puis se dressant tout à coup, il l'appela à haute voix et le coucha en joue. Le prélat se souleva à demi : voyant l'attitude du meurtrier, il croisa les bras et reçut la décharge presque à bout portant. La balle entra par l'œil gauche et alla sortir au-dessous de l'occiput. La mort fut instantanée. Le meurtrier s'abandonna ensuite lui-même aux mains de la justice (1). C'était le 28 novembre 1886.

Tel fut l'héroïque sacrifice par lequel Mgr Seghers couronna son généreux apostolat, tel est le prix qu'il n'a pas hésité à donner pour gagner des âmes à Jésus-Christ. Car c'est là la loi que Dieu a imposée à ses apôtres : il faut que les terres infidèles soient arrosées du sang des missionnaires pour porter les moissons de la vie éternelle. Si le grain de froment tombé en terre ne meurt, a dit le Sauveur du monde, il reste seul, mais s'il meurt il porte du fruit en abondance : *Amen, amen, dico vobis, nisi granum frumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet ; si autem mortuum fuerit, multum fructum affert* (2). Telle est la loi. Rien n'est plus éclatant que son accomplissement dans l'histoire : toutes les églises ont eu leurs martyrs, toutes les missions ont eu leurs Jogues et leurs Brébeufs, et, une fois le sang versé, la terre féconde a germé des chrétiens : *sanguis martyrum semen christianorum.* L'héroïque apôtre de l'Alaska l'avait compris, et déjà son généreux sacrifice commence à porter des fruits.

Mais arrivons à l'embouchure de la Kokoukouk. Remarquons tout auprès cette montagne élevée que les gens du pays nomment Bolchaigâra ; ici le fleuve se replie brusquement vers le sud, et nous voilà courant droit sur Nulato qui n'est plus qu'à trente milles en aval. Pendant ces trente milles, il semble que le cours du Youkon se précipite ; nous rencontrons plus nombreuses ces flaques où l'eau ne gèle jamais à cause de la trop grande rapidité du courant. Enfin nous voyons apparaître le fort de Nulato, longue palissade en bois qui entoure les magasins de la compagnie d'Alaska. C'est un poste de première importance. Sa fondation

(1) *Les missions catholiques,* N° du 16 septembre 1887.

(2) S. Jean, XII, 24.

remonte à 1838. C'est en 1838 en effet qu'un métis russe remonta pour la première fois le Youkon jusqu'à Nulato et y bâtit un poste de traite. Ce fort fut brûlé l'hiver suivant par les sauvages. En 1839, le poste fut reconstruit et brûlé de nouveau. En 1841, un Russe nommé Dérabine, à la tête d'une poignée d'hommes, rebâtit le fort et s'y installa : cette fois la position était prise. Les Russes s'y maintinrent non sans quelques escarmouches insignifiantes, mais du moins sans combats sérieux jusqu'en 1851. Cette année-là, au printemps, un lieutenant de vaisseau, à la recherche de l'expédition de sir John Franklin, vint à Nulato et traita un peu lestement le principal chef des sauvages Koyoukouks. Lariône, tel était le nom de ce personnage, en fut vexé. Depuis longtemps d'ailleurs il rêvait guerre et massacre. Le député qu'on avait envoyé vers lui, Bulégine, fut tué le premier, son corps dépecé par morceaux, rôti et mangé. Puis les Koyoukouks se jetèrent sur le fort et les villages voisins où vivaient des tribus différentes de la leur ; ils massacrèrent tout ce qui leur tomba sous la main, et pillèrent le fort et les habitations. Tel fut en somme le massacre de Nulato.

A Nulato se trouve le plus ancien établissement des missionnaires catholiques dans l'Alaska, la mission de Saint-Pierre-Claver. La première initiative des missions d'Alaska est due à M. François Mercier. C'est lui qui proposa à la compagnie commerciale, effrayée des mauvaises dispositions des indigènes, ce souverain moyen de pacification. C'est lui aussi qui fit en 1872 les premières démarches auprès des Pères Oblats de Montréal, afin d'obtenir des missionnaires, auxquels il promettait l'appui de son crédit et de ses conseils. Le R. P. Vandenberghe, provincial des Oblats du Canada, s'adressa alors à l'un des apôtres du Mackenzie, Mgr Clut, qui partit la même année pour visiter et évangéliser les peuples du Youkon. Mgr Clut descendit le fleuve, en compagnie de M. Mercier, jusqu'à la mer, prêchant par interprète et baptisant tout le long de la route. Il emmenait avec lui le R. P. Lecorre, O. M. I. Au retour les deux missionnaires décidèrent de commencer un établissement à Nulato, et le R. P. Lecorre y demeura. Mais le territoire d'Alaska ayant été placé peu de temps après sous la juridiction de Mgr Seghers, évêque de Vancouver, à celui-ci échut la continuation de l'œuvre entreprise par Mgr Clut. Nous savons combien noblement il s'en est acquitté. Il visita l'Alaska pour la première fois en 1877-78, accompagné du vénérable M. Mandart, prêtre de sa cathédrale. Huit ans plus tard, le 12 juillet 1886, il partit pour sa seconde visite en compagnie des Pères Tosi et Ro-

baut, jésuites, et de Fuller qui devait être son assassin. Le 28 novembre de la même année, ce véritable apôtre fut massacré comme nous avons dit. Ainsi fut fondée la mission d'Alaska. Depuis cette époque, les PP. Tosi et Robaut n'ont cessé d'y travailler : plusieurs sont allés se joindre à eux, et tout permet d'espérer que la foi continuera à s'étendre dans ce pays infidèle.

Si nous descendons encore soixante-dix lieues sur le Youkon, nous serons à Kozyrefski ; c'est le second centre d'action des missionnaires catholiques, la mission de Sainte-Croix. Il y a là deux grandes maisons, l'une pour les Pères, qui sert en même temps d'église, l'autre pour les Sœurs et qui sert aussi d'école. Car il y a aussi des Sœurs qui travaillent dans ces pays glacés à l'instruction et à l'éducation des enfants sauvages : œuvre de dévoûment qui prépare une génération de chrétiens élevés à connaître et aimer Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ce sont des Sœurs de Sainte-Anne de la communauté de Lachine, près Montréal, qui depuis le mois de juin 1889 se consacrent à ce labeur tout de zèle et d'abnégation. C'est par le moyen de ces femmes généreuses que l'Eglise catholique revendique et exerce jusqu'au milieu des glaces du pôle son droit souverain à l'éducation des enfants. Et pourtant, le jour viendra peut-être, où, dans l'Alaska comme ailleurs, les peuples devenus chrétiens chercheront à secouer ce joug civilisateur, à bannir la religion, à laïciser l'éducation. Fatals errements des peuples qui retombent dans la barbarie ! aveuglement incompréhensible, dont il nous est donné de contempler les funestes effets dans les nations que Dieu avait faites pour commander au monde.

Tous les missionnaires rendent ce témoignage que la conversion des sauvages de l'Alaska est relativement facile, et que leurs dispositions sont excellentes. Lors de sa première tournée pastorale. Mgr Seghers en ayant rassemblé un certain nombre qui voyaient le missionnaire pour la première fois, leur fit une instruction. "Je fus satisfait, dit-il, de voir l'attention avec laquelle ils m'écoutèrent. Quand j'eus fini, un vieil Indien s'exprima ainsi : Ce que tu viens de dire est vrai, nous le croyons tous : tu as bien parlé. Il y a longtemps que mon cœur a réfléchi à tout cela, j'ai tâché de faire tout ce que tu exiges de nous ; mais il y a une chose que je n'ai pas faite : je n'ai jamais prié Dieu " (1).

Dans un autre endroit, l'archevêque et son compagnon instruisaient les sauvages depuis une quinzaine de jours. Un jeune homme remarqua que les missionnaires ne fumaient pas. Il en conclut que fumer était un péché et, sans plus tarder, sacrifia sa pipe. Je con-

(1) *Les missions catholiques*, N° du 5 novembre 1860.

nais des blancs qui n'auraient pas eu le courage d'en faire autant. On pourrait rapporter bien des traits analogues : ceux-ci suffisent à faire connaître les excellentes dispositions de ces braves gens. Deux obstacles pourtant s'opposent à leur conversion, car ici comme ailleurs l'ennemi des hommes travaille contre Dieu.

Le premier vient des blancs. C'est d'abord leur mauvais exemple. Le contact des blancs est rarement avantageux aux sauvages, et trop souvent, on le sait, le premier cadeau de la civilisation à ces races dégénérées, a été de les plonger dans une dégradation plus grande encore. Ajoutez que pendant longtemps la Russie s'est débarrassée de ses brigands en les envoyant dans l'Alaska. Cela n'était pas fait pour christianiser les sauvages. Mais les blancs nuisent encore autrement à la conversion de ces malheureux païens par l'influence et les efforts des sectes séparées, religions mortes et qui sèment la mort sous leurs pas. Deux de ces cadavres sont ici sur notre route : l'Église grecque morte il y a huit cents ans et depuis lors pétrifiée dans ses dogmes et son culte, semblable à ces momies de l'ancienne Egypte d'où l'âme a disparu, mais qui ont conservé, sous leurs immobiles bandelettes, avec la rigidité du cadavre, les formes extérieures du corps vivant ; et le protestantisme, ce mort de trois siècles qui sent déjà mauvais, cadavre abandonné à sa propre pourriture, qui se décompose en mille sectes diverses sans dogmes et sans croyances, triste image des transformations qui s'opèrent dans le secret du tombeau.

Pendant cinquante ans, les Russes ont eu le soin des sauvages alaskiens et pendant ces cinquante années ils n'ont rien fait pour eux si ce n'est de les baptiser sans les instruire. Même ces baptêmes, ils ne les ont pas faits par zèle, mais par un méprisable intérêt. Une fois chaque année le pope russe faisait la visite des villages, administrait aux enfants les sacrements de baptême et de confirmation qui vont ensemble dans l'Église grecque, puis enregistrait les noms des nouveaux baptisés. Ces noms étaient ensuite transmis à l'évêque schismatique résidant à San-Francisco, lequel renvoyait par retour du courrier une somme d'argent proportionnelle au nombre des baptisés. Et c'était tout. D'instruction religieuse, de confession ou de communion il n'était pas autrement question. Un de nos missionnaires fut témoin une fois de la visite du pope aux sauvages des environs de Saint-Michel. Celui-ci arriva à quatre heures de l'après-midi, réunit ses fidèles dans l'église et célébra devant eux je ne sais quelle cérémonie qu'il lui plaît d'appeler une *demi-messe*, puis repartit, sans un mot d'instruction ou d'exhortation. Telle est la foi de ces pauvres misérables. Ajoutons que la plupart

de ces prêtres russes sont des métis, sans aucune influence, méprisés de tous et qui le méritent. Souvent, pour comble, les évêques ne valent pas mieux. Le dernier, par exemple, s'est suicidé en se jetant à la mer dans la baie de Norton. Il est enterré auprès de la belle église que les Russes ont élevée sur l'île d'Ounalashka, et une pompeuse épitaphe raconte ses vertus. Son successeur, l'évêque actuel Vladimir, borne son apostolat à des collectes faites dans son diocèse et qui rapportent jusqu'à quatre et cinq mille piastres. Les prêtres et diacres russes reçoivent chacun un salaire annuel de quinze cents piastres. Le pope Zakar qui réside à la mission russe sur le Youkon en reçoit dix-huit cents.

De la part de pareilles gens ce n'est pas la concurrence qui est à craindre. Mais ils font aux catholiques une opposition directe. Ils répandent des bruits absurdes et débitent des fables ridicules sur notre compte. Lorsque les religieuses de Sainte-Anne ouvrirent l'école de Kozyrefski, le diacre russe raconta à qui voulait l'entendre qu'elles avaient dans leur maison d'énormes serpents renfermés dans des boîtes, et leur donnaient les enfants à dévorer; qu'elles gardaient chez elles le diable dans un grand coffre et envoyaient dans le pays des multitudes de diablotins chargés de battre les gens. Voilà par quels ignobles moyens les Russes cherchent à s'opposer aux progrès du catholicisme.

Les protestants, eux, reçoivent chacun mille piastres par année. Ils sont aussi remuants et actifs pour les conversions que les Russes en sont insouciants. Ils prêchent en divers endroits, et ont baptisé sans trop les instruire plus de 5,000 sauvages. Il est vrai que leurs convertis ne sont pas toujours solides: Mgr Seghers en cite un, affublé du titre de ministre, qui faisait encore le métier de sorcier ou *châmane* et avait trois femmes, témoignage peu équivoque d'une conversion très rudimentaire. Quoi qu'il en soit, il y a ici des Episcopaliens, des Luthériens venus de Suède, des Méthodistes, et des frères Moraves qui s'occupent activement à ensemencer d'ivraie le champ du père de famille.

Tel est le premier et le plus grand obstacle à la conversion de nos sauvages. Le second tient à leurs coutumes elles-mêmes : c'est la superstition. Ici comme partout le sauvage est crédule et superstitieux à l'excès; aussi les châmanes ou jongleurs exercent-ils un pouvoir considérable. Ce sont les médecins du pays. Chez tous les peuples sauvages le médecin, agissant sur des maux dont la cause échappe au vulgaire, passe pour doué de pouvoirs surnaturels. Voici qui donnera une idée du procédé opératoire de nos médecins alaskiens. Le châmane, appelé près d'un malade, précise d'a-

bord par des incantations et des dialogues avec les esprits, le siège du mal ; puis il opère une succion sur l'endroit ainsi déterminé. Cette succion, toujours efficace, fait invariablement sortir un mulot, un petit poisson, une tête d'oiseau, un caillou, ou quelque autre objet de ce genre que le jongleur triomphant présente à son malade surpris et convaincu. Cette médecine simple et commode est d'un usage très général parmi les tribus sauvages (1). Le châmane est d'ordinaire un rusé coquin, qui sait exploiter à son profit la crédulité du public. Veut-il se faire donner un beau couteau ou un fusil, il prédit au propriétaire quelque malheur prochain, par exemple la perte d'un enfant. Aussitôt le père de faire un présent au châmane afin d'apaiser les esprits : il donne son couteau ou son fusil, et, bien entendu, l'enfant ne meurt pas. On le voit, la profession rapporte. Elle a aussi parfois ses inconvénients. Au village de Kosinok, par exemple, une femme mourut malgré le traitement dans les formes que lui avait fait subir un châmane. Le mari, désolé, ayant consulté les châmanes des environs, ceux-ci tombèrent d'accord que le traitement du confrère avait tué la malade. Sur ce, le mari accompagné de son frère et prétextant la maladie de sa belle-sœur, va quérir le docteur en question, et au moment où celui-ci se mettait en devoir de suivre ses deux clients, ils l'exécutent sommairement, puis brûlent son cadavre avec sa maison. Quatre exécutions analogues ont eu lieu chez les Kosinoks dans l'espace de trois ans. De tels procédés, assurément, seraient peu goûtés des médecins civilisés.

J. J., S. J.

(*A suivre.*)

(1) Voir par exemple la *Relation abrégée* du P. Bressani, p. 98, et les *Letters and Sketches* du P. J. de Smet (Philadelphie, 1843) pp. 151-152.

CHRONIQUE DU MOIS

L'événement depuis longtemps prévu, depuis longtemps annoncé en France s'est enfin produit. Le cabinet Ribot est tombé, non point sur la question de Panama, mais sur une question de procédure parlementaire, celle des compétences du Sénat en matière budgétaire.

Le Sénat a voulu reprendre en sous-œuvre le budget, tel qu'il était sorti des délibérations de la chambre des députés ; il était soutenu dans cette entreprise par le ministère et par le groupe opportuniste de la Chambre. C'est dans ces conditions que s'est engagée la bataille parlementaire. L'issue en a été le renversement du cabinet Ribot par 247 voix contre 242. La majorité n'est que de 5 voix ; mais ce n'est pas à ce chiffre minime qu'il faut mesurer le désastre du ministère, car il était condamné depuis longtemps, et le seul point sur lequel on ne s'entendait pas, c'était le jour et la question sur laquelle on le renverserait.

M. Ribot est arrivé au pouvoir avec une réputation qu'il n'a pas justifiée. Il a trompé les espérances que l'on avait mises en lui. Son attitude louvoyante, son manque de suite et de résolution a beaucoup contribué à aggraver la question du Panama. Il ne fallait pas laisser s'engager le procès, ou bien il fallait le laisser se développer avec ampleur ; car c'est le ministère, ou du moins un groupe de ministres avec M. Ricard, qui ont, au début, encouragé les poursuites. Il ne se doutaient pas des proportions que l'affaire allait prendre. Après avoir accepté l'enquête, le ministère a tout fait pour la gêner, et cela a produit le plus mauvais effet sur l'opinion publique qui, par réaction, s'est portée aux extrêmes suspicions. M. Ribot a sacrifié successivement quatre membres de son cabinet : il a laissé poursuivre des ministres, des sénateurs et des députés, mais en les arrachant, pour finir, à l'action de la justice par des ordonnances de non-lieu.

Cette série de maladresses et d'inconséquences avait aliéné au cabinet l'opinion de tous les hommes réfléchis et lui avait suscité des haines irréconciliables dans les deux Chambres. Dès lors, il fut condamné ; mais pour des motifs que chacun devine, on ne voulait pas

le renverser sur quelque incident se rattachant aux affaires du Panama. Il s'est trouvé une majorité pour mettre à profit dans ce but, le conflit sur le budget. Encore une fois, ce n'est là que le prétexte et non pas la cause vraie de la crise ministérielle. En réalité, le cabinet tombe sous le poids des fautes commises pendant la crise du Panama.

Attendons-nous à voir M. Ribot rester longtemps sous le poids des fautes qu'il a accumulées ces dernières semaines. C'est un homme de valeur dans le parti républicain français, où les hommes de valeur ne sont pas nombreux ; mais sa réputation était surfaite. Beau parleur, il était médiocre dans l'action. A l'entendre, on lui aurait cru la force de l'acier et il avait la flexibilité du roseau que les vents contraires inclinent et relèvent tour à tour. M. Ribot, décontenancé par les proportions que prenaient les affaires du Panama, a eu un moment d'affolement. On l'a vu insulter une femme, M^m^ Cottu ; puis il s'est créé un sot conflit avec le barreau ; pour répondre à un article de journal, il a découvert la personne de l'ambassadeur d'une puissance amie, et il a fallu faire des démarches diplomatiques pour réparer cette faute qui n'avait pas même de prétexte ; enfin, en dernier lieu, en réponse à une interpellation de M. de Mun sur les désordres commis dans l'église paroissiale de Saint-Denis (ne pas confondre avec l'église collégiale où reposent les cendres des rois) par des bandes ayant à leur tête des conseillers municipaux, M. Ribot a annoncé qu'une instruction était ouverte pour rechercher.....si aucune provocation n'était imputable au conférencier !...Et l'on avait fait à M. Ribot la réputation d'un homme de gouvernement !

Il n'est donc pas possible que ce politicien à la fois présomptueux et insuffisant revienne de longtemps à la tête d'un ministère.

M. Méline, chargé par le président Carnot de former un nouveau cabinet, crut, un jour, avoir accompli cette tâche difficile et l'on annonça de toutes parts la naissance du nouveau ministère. Le lendemain, on contredisait cette nouvelle prématurée : M. Méline avait fait fiasco.

Plus heureux que lui, si bonheur il y a, toutefois, M. Dupuy est enfin parvenu à constituer un ministère dont M. Constans est exclu. Le nouveau cabinet, composé en grande partie des collaborateurs de M. Ribot, ne comprend que quatre membres nouveaux, MM. Peytrel, Terrier, Poincarré et Guérin.

Le nouveau président du Conseil est un ancien recteur d'Académie. Il avait le portefeuille de l'Instruction publique dans le cabinet Ribot. Entré à la chambre en 1885, il a toujours fait partie de la masse flottante qui oscille entre l'opportunisme et le radicalisme

Tour à tour partisan et adversaire de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il peut, suivant les circonstances, parler pour ou contre le buget des cultes.

Fort mal accueilli à la chambre et au Sénat, le nouveau ministère s'est réuni trois fois pour arrêter les termes de la déclaration que M. Dupuy a lue aux chambres.

Dans cette déclaration, le ministère parle des scandales du Panama et dit qu'ils n'ont pu détacher le pays de la République. Il convie la chambre à voter les lois démocratiques.

Ce n'est pas encore là le ministère qui relèvera le prestige de la France. Comme ses prédécesseurs, il est destiné à végéter quelque temps, ballotté par toutes les factions, jusqu'au moment prochain où il s'effacera dans l'insignifiance.

Le ministère Ribot est le 29e qui est tombé depuis l'avènement de la troisième république française. On voit que ce n'est pas le régime de la stabilité. Le peuple souverain, plus fantasque que les rois ou les empereurs, change ses ministres avec une désinvolture qui ne témoigne pas de sa sagesse et de son esprit de conduite. Il est vrai qu'il n'en renvoie généralement un mauvais que pour en prendre un pire.

En attendant la mort prochaine de ce nouveau-né, la chambre et le Sénat ne pouvant s'entendre, se sont ajournés au 25 avril.

Autant de gagné pour la pauvre France qui respire un peu quand ses politiciens s'accordent des vacances.

***

M. le comte de Paris a cru bon de profiter de la triste affaire de Panama pour montrer au peuple français la valeur morale des hommes du parti républicain et y opposer "l'intégrité et le désintéressement des monarchistes."

"Les institutions ont corrompu les hommes", dit le prétendant dans une lettre adressée aux présidents des comités monarchistes et il leur demande de faire comprendre à la France "que la monarchie seule peut donner le pouvoir stable et fort qui mettra un terme au trouble moral dont elle souffre."

On doit regretter de lire, dans un tel manifeste du prétendant à la couronne de France, ce conseil donné à ses fidèles "de ne répudier aucune des alliances qui pourraient s'offrir à eux".

Il y a des alliances que des hommes d'honneur et des chrétiens ne sauraient accepter, même pour servir la meilleure cause.

A défaut des principes, l'expérience encore toute récente de l'aventure du Boulangisme dans laquelle le parti légitimiste s'est compromis et amoindri par ses accointances avec les fantoches du

brav' général, aurait dû démontrer à M. le comte de Paris la fausseté de cette maxime : *la fin justifie les moyens* et le danger d'être trop peu scrupuleux sur les qualités morales de ses alliés.

***

Guillaume II n'a pas encore dissous son parlement, et les opposants de son projet de loi militaire ont reçu l'adhésion bruyante du prince de Bismarck. Dans ces conditions, de nouvelles élections seraient désastreuses pour les projets de l'empereur et peut-être pour son trône.

Le voyage en Italie du jeune empereur d'Allemagne, à l'occasion des noces d'argent des maîtres du Quirinal, a évidemment pour but de ramener à la triple alliance le sentiment italien dont l'orgueil a été froissé par la trop grande franchise du chancelier de Caprivi qui a osé émettre des doutes sur l'efficacité des forces italiennes et parler avec indifférence, devant la commission militaire de l'Italie comme du troisième allié de l'Allemagne.

A l'occasion de ce voyage, grand émoi à la cour du roi Humbert.

L'Empereur irait-il au Vatican ? Oui, Guillaume II est allé voir le pape dans les voitures de la légation de l'Allemagne et en sortant de chez son ambassadeur. Il a conversé privément pendant plus d'une heure avec le Souverain Pontife et a paru très favorablement impressionné de cette visite. La cour italienne a tout fait pour éblouir son hôte.

Cela n'empêche pas le scandale des banques italiennes de grossir chaque jour. Les directeurs des banques démissionnent, sont assassinés ou mis en prison. Ministres, sous-secrétaires d'Etat, sénateurs, députés, préfets sont accusés par les journaux, notamment par le *Gibus* de Palerme, d'avoir extorqué de l'argent aux banques pour payer les frais de leurs élections, ou toute autre chose. Un vrai Panama. Les sectaires sont tous les mêmes.

Pendant ce temps, le Pape continue à recevoir les hommages du monde entier, et, à Rome, la grandeur de cette manifestation fait négliger les petites intrigues des révolutionnaires italiens et de leur roi.

Dernièrement encore, Léon XIII recevait en audience 3000 ouvriers catholiques français. Il les a engagés fortement, dit la dépêche, à prêter leur concours loyal à la République française, le régime établi, et à travailler avec zèle à la prospérité et à la consolidation des institutions du pays.

Cette politique du Pape à l'égard de la France est diversement comprise, interprétée, appréciée par les plus vaillants et les plus

habiles défenseurs de la cause catholique en France.

M. Eugène Veuillot, rédacteur en chef de l'*Univers*, annonce en la déplorant la retraite de deux de ses principaux collaborateurs, MM. Auguste Roussel et Arthur Loth, qui quittent la rédaction en suite des divergences dans l'interprétation des directions données par Léon XIII aux catholiques français.

La Belgique vient d'avoir une petite révolution qui a mis un instant en péril le trône du roi Léopold.

Le peuple, poussé par les socialistes, réclamait le suffrage universel. Le parlement résistait. Des émeutes ont alors éclaté simultanément à Anvers, à Mons, à Bruxelles et ailleurs. L'armée a été appelée sous les armes et un conflit terrible paraissait imminent, lorsque le parlement, pris de panique, a cédé en accordant le suffrage à tous les citoyens âgés de 25 ans et à ceux de 21 ans qui ont un certain degré d'instruction ou qui sont chefs de famille.

Les socialistes ont accepté cette concession temporairement, certains qu'à l'aide du nouveau million d'électeurs ainsi obtenu, ils obtiendront ensuite tout ce qu'ils voudront.

***

Un Prussien, le sieur Otto Brandès, correspondant d'un journal de Berlin, était à Asnières près Paris, depuis plusieurs années. De là, il envoyait des lettres à son journal.

Dans une de ces lettres, il avança que le mystérieux X... était un des fils de M. Carnot. La nouvelle fit du bruit. Elle fut aussitôt démentie, et le gouvernement décida l'expulsion du Prussien diffamateur.

Ce Brandès fut conduit à la gare, sa famille l'y accompagna. On siffla, on bouscula un peu cet étranger et les siens qui abusaient ainsi de l'hospitalité de la France.

Arrivé à Berlin, ce Brandès a publié un récit mensonger de son expulsion, disant qu'on l'avait insulté et qu'on avait jeté des pierres à sa fille et à ses enfants. Ce qui est absolument faux. La famille de ce Brandès est restée à Asnières où la population la traite, sans bruit et sans voies de fait d'aucune sorte, avec tout le mépris qu'elle mérite. Ce Brandès serait juif.

Les Juifs commencent à avoir peur, au moins en Allemagne. Leur organe autorisé, l'*Israelitische Wochenchrist*, supplie ses coreligionnaires de faire voter le projet de loi militaire dans l'intérêt de la race juive, afin qu'en cas de rejet les enfants d'Israël ne payent pas " les pots cassés. "

C'est un appel direct aux feuilles juives progressistes, qui combattent le projet de loi en question.

En Angleterre et en Irlande les adversaires de M. Gladstone organisent l'agitation contre le projet du *home rule* qui donne une certaine dose d'indépendance à l'Irlande ; conséquence : les partisans de la réforme sont plus unis que jamais.

Les orangistes de l'Ulster menacent de prendre les armes le jour où le *home rule* sera accordé à l'Irlande.

M. Gladstone paraît dédaigner ces menaces et continuer ardemment sa campagne sans se laisser intimider le moins du monde.

***

Les orangistes du Canada font chorus à leurs frères de l'Ulster et M. Clarke Wallace, récemment adjoint au cabinet fédéral comme contrôleur des douanes, a prononcé dans un banquet, à Kingston, un discours incendiaire qu'il a eu l'audace de confirmer aux communes.

Un vote de censure proposé contre lui n'a réuni que les votes de trois députés canadiens-français conservateurs, tandis que les députés irlandais de la droite, y compris deux ministres, votaient contre M. Clarke Wallace.

Et pourtant nombre de députés canadiens-français avaient condamné sévèrement, de leur siège, les paroles du ministre orangiste. Ils n'ont pas eu le courage de soutenir leur opinion de leur vote.

Voilà jusqu'où va l'esprit de parti !

De son côté, M. McCarthy, qui vient de se séparer du parti conservateur a entrepis une campagne contre tout ce qui est catholique et français, en Canada, et les acclamations ne lui font pas défaut dans Ontario.

Cela donne occasion à la presse et à la tribune canadienne-française de demander énergiquement le divorce entre des conjoints si mal assortis et si antipathiques.

Les uns proposent d'accomplir cette séparation au moyen de l'annexion aux Etats-Unis, les autres, de l'indépendance, et d'autres enfin proposent de nous détacher de la confédération et de faire de la province de Québec une colonie autonome de la couronne britannique.

Le fait est qu'à mesure qu'ils deviennent plus nombreux dans la Confédération, les Anglais se montrent plus hostiles à notre nationalité distincte et à notre religion, et qu'en devenant une minorité de plus en plus faible, notre élément national perd de son influence dans les affaires fédérales.

Il doit être suffisamment démontré aujourd'hui que nous n'avons rien à attendre de l'esprit de justice et de la générosité des Anglais. Ils peuvent faire des concessions tant qu'ils se sentent faibles, mais

avec la force leur vient l'arrogance et l'intolérance qui est le fond de leur caractère national.

Ce serait caresser une chimère que d'espérer arriver à faire un peuple uni, prospère et fort, dans de telles conditions.

Tout le monde le sent, même ceux qui soutiennent le contraire par intérêt personnel, et voilà le secret de cette agitation sur l'avenir du Canada français.

La session du parlement fédéral, qui n'a duré que 41 jours, a été d'une insignifiance et d'une inutilité remarquables. Rien d'important n'y a été fait. La réforme du tarif, toujours promise, a été remise de nouveau. La question des écoles de Manitoba est restée en suspens. Le traité franco-canadien conclu par notre haut-commissaire en France a été renvoyé aux calendes grecques.

On a passé quelques lois d'intérêt privé et voté les subsides, et le gouvernement paraît satisfait ; mais il n'a gagné ni en prestige ni en popularité. Le peuple est las des tergiversations. Un seul homme a pu mettre en pratique avec succès la politique de l'ajournement *à demain* des solutions difficiles. Ceux qui voudraient l'imiter sans avoir ses qualités exceptionnelles d'homme d'État pourraient bien regretter bientôt de n'avoir pas suivi une politique franche, nette, déterminée et suivie.

Sous les institutions démocratiques, les gouvernés veulent savoir où on les mène et par quelles voies on les conduit. Il s'est produit dernièrement plusieurs signes évidents de fatigue et d'impatience que nos gouvernants feront bien, dans leur intérêt, de ne pas dédaigner.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(*Suite.*)

A cette époque, le pays, aux environs des chutes de Montmorency, était encore peu habité. Le plus prochain village, dans la direction de Québec, était Beauport où les habitants même étaient comparativement peu nombreux. La hutte de l'ermite était éloignée de la grand'route, à moitié chemin, environ, de cette route au Saint-Laurent, sur la rive droite des chutes et juste en face de l'endroit où les eaux plongent dans le bassin de roche au fond du précipice. De sa petite fenêtre solitaire, Batoche pouvait apercevoir les chutes en tout temps, le jour et la nuit, brillantes comme des diamants sous les rayons du soleil, reluisant d'un éclat argentin au clair de lune, ou se précipitant dans les plus épaisses ténèbres sous la lueur phosphorescente de leur écume. Leur musique aussi résonnait toujours à ses oreilles et formait comme une partie de son être. Elle le suivait durant son travail et accompagnait sa pensée durant le jour ; elle l'endormait, le soir, lorsque s'éteignait le dernier tison dans l'âtre, et elle le réveillait toujours aux premières lueurs de l'aurore. Les saisons, pour lui, étaient marquées par les changements qui s'opéraient dans le bruit de la cataracte: roulement de tonnerre quand venaient les fontes de neige au printemps, ou les grandes pluies de l'automne ; léger murmure, quand les ardeurs de l'été réduisaient le torrent à un étroit ruisseau, et gémissement plaintif, semblable à celui des fils électriques, lorsque certains vents d'hiver venaient frôler la cascade entourée de glaces.

La passion de Batoche pour sa cataracte, extravagante peut-être, était bien dans son caractère, comme nous le verrons ; mais réellement, les chutes de Montmorency sont au nombre des plus belles œuvres de la nature, sur ce continent. Nous tenons tous à visiter les chutes de Niagara, au moins une fois dans notre vie ; mais à part la largeur du cours d'eau, elles n'ont aucune supériorité sur celles de Montmorency.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

En hauteur, elles leur sont bien inférieures, le Montmorency étant près de cent pieds plus élevé au-dessus du niveau inférieur, que le Niagara.

Le volume d'eau plus considérable du Niagara, augmente le bruit de la chute et la brouée qui en remonte ; mais le tonnerre de Montmorency se fait aussi entendre à une grande distance, et sa colonne de vapeur est un beau spectacle sous les rayons puissants du soleil ou sous les éclairs fulgurants d'un orage. Les décors de cette scène grandiose sont certainement plus beaux que ceux du Niagara, en ce qu'ils sont beaucoup plus sauvages. Le paysage aux alentours est rude, rocheux et couvert de forêts. En face s'étend au loin et au large le majestueux St-Laurent, au milieu duquel repose la belle île d'Orléans, un pittoresque jardin. Mais c'est surtout en hiver que les chutes de Montmorency sont belles à voir. Elles présentent alors un spectacle unique au monde.

Les hivers canadiens sont remarquables par leur sévérité, et presque chaque année, pendant quelques jours au moins, le mercure descend à vingt-cinq ou trente degrés au-dessous de zéro.

Quand arrivent ces grands froids, les eaux impétueuses du Montmorency sont arrêtées dans leur cours précipité, et, sous leur manteau de glace, elles apparaissent comme un voile de dentelle blanche jeté sur le bord du précipice et suspendu dans l'espace. Avant que la congélation se complète, néanmoins, il se produit un autre phénomène bien singulier. Au pied des chutes, où l'eau bouillonne et remonte sous forme de globules liquides et de vapeur impalpable, une éminence se forme graduellement, s'élevant constamment en forme de cierge, jusqu'à ce qu'elle atteigne une hauteur considérable, parfois un quart ou un tiers de la hauteur de la chute elle-même.

Elle est connue sous le nom de Cône. Les Canadiens-Français l'appellent plus poétiquement le *pain de sucre.*

Dans les beaux jours de janvier, quand les blancs rayons du soleil d'hiver viennent caresser, comme en se jouant, cette pyramide de cristal, font étinceler ses veines d'émeraudes et illuminent d'un rayon réfractaire les cavités circulaires par lesquelles l'air comprimé se fraie un passage, l'effet des rayons prismatiques est enchanteur.

Des milliers de personnes visitent Montmorency chaque hiver dans le seul but de jouir de ce spectacle. Il est inutile d'ajouter que les jeunes gens visitent le Cône dans le dessein plus prosaïque de glisser sur les *toboggans* ou les traîneaux, du sommet de ce pic de glace jusqu'au milieu du Saint-Laurent.

IX

LE HURLEMENT DU LOUP.

C'était une heure après le coucher du soleil et l'obscurité était déjà presque complète. Batoche avait attisé le feu et préparé la petite table sur laquelle il avait placé deux assiettes d'étain avec couteaux et fourchettes. Il sortit de sa poche un gros couteau qu'il ouvrit et plaça aussi sur la table. Il retira ensuite du garde-manger un pain bis qu'il mit à côté des assiettes. Ayant ainsi apparemment complété ses préparatifs pour le souper, il s'arrêta et sembla prêter l'oreille aux bruits du dehors.

"C'est étrange, murmura-t-il, elle n'est jamais en retard comme cela."

Il se dirigea vers la porte qu'une bouffée de vent ouvrit toute grande au même moment et regarda longtemps et attentivement à droite et à gauche.

"La neige est épaisse, dit-il, le sentier qui vient de la grande route est obstrué. Peut-être a-t-elle perdu son chemin...mais non ; elle ne l'a jamais perdu jusqu'ici."

Il ferma la porte, arpenta la chambre avec distraction et après avoir regardé tout autour de lui pendant une ou deux secondes, il se laissa choir dans une chaise basse garnie de lanières de cuir, devant le foyer. Pendant qu'il est assis là, saisissons l'occasion d'esquisser cet être singulier. Sa figure était expressive, le menton long et pointu, la mâchoire ferme. Les lèvres étaient serrées comme celles d'un homme taciturne, sans toutefois lui donner un air refrogné, car, aux deux coins étaient gravées deux lignes comme celles de vieux sourires qui auraient enfoui là leurs joies pour toujours. Un nez long et assez épais, dont les narines se dilataient aux moindres impressions. Les os des joues proéminents. Un beau front, mais un peu trop aplati aux tempes.

De longues et minces mèches de cheveux blancs s'échappaient de son grand bonnet de peau de renard. Son teint était bronzé et sa figure, sans barbe.

Ce dernier trait passe pour être le caractéristique d'une faible vitalité, mais il distingue aussi fréquemment l'excentricité, et Batoche était évidemment un excentrique, comme l'indiquait l'expression de ses yeux ; des yeux d'un gris froid, mais lançant par moments de sauvages éclairs. La réflexion du brasier leur donnait une apparence fantastique.

Batoche resta ainsi assis pendant au moins une demi-heure devant le feu, ses longues mains maigres enfoncées dans ses poches, son *casque* de peau de renard rejeté sur un côté de la tête et les yeux distraitement fixés sur les flammes.

Malgré l'immobilité de sa posture, il était évidemment en proie à de profondes émotions, car la lueur blafarde qui se jouait sur sa figure révélait dans sa physionomie le jeu de pénibles pensées.

De temps en temps, il murmurait d'une voix à moitié articulée des paroles que le chat noir paraissait comprendre, car il ronronnait pendant quelque temps dans son nid demi-circulaire, puis, se levant, arrondissait le dos et regardait son maître avec une expression de tendre sollicitude dans ses yeux verts.

Mais Batoche ne pensait guère à Velours, ce soir-là. Son esprit était entièrement occupé de la petite Blanche qui, étant allée à Québec pour quelques commissions, suivant son habitude, n'était pas encore de retour.

Le vent gémissait lugubrement autour de la petite hutte qu'il ébranlait parfois comme s'il avait voulu la renverser de ses fondements. Les pins et les hêtres du voisinage, violemment secoués par la tempête, faisaient entendre des craquements sinistres, et du sommet des chutes s'élevait un sourd grondement plein de tristesse.

Soudain, au milieu de tous ces bruits, l'oreille exercée du vieux solitaire distingua un cri singulier venant du côté de la route. C'était un aboiement aigu et perçant suivi d'un gémissement plaintif. Il se redressa, tendit l'oreille et écouta de nouveau. La fourrure de Velours était maintenant hérissée et ses moustaches étaient raides comme des fils de fer. De nouveau, le hurlement lugubre retentit, rendu plus distinct et plus frappant par un coup de vent violent et soudain.

"Un loup, un loup!" s'écria Batoche en s'élançant de son siège. Il arracha son fusil des crochets et se précipita hors de la maison. Sans un instant d'hésitation sur la direction qu'il devait prendre, il courut vers la grand'route.

—"Non, oh! non; c'est impossible," murmurait-il, tout haletant, dans sa course rapide, "Dieu ne voudrait pas la jeter dans la gueule du loup."

Il atteignit bientôt la route et s'arrêta un instant sur le bord du chemin pour écouter. Il ne fut pas désappointé, car à cent ou deux cents pas de lui, il entendit, pour la troisième fois, le hurlement menaçant du loup.

Alors le chasseur se retrouva tout entier dans Batoche. Il devint à l'instant un homme nouveau. La taille courbée se redressa, les membres affaiblis se raidirent nerveusement, les yeux sinistres lancèrent des éclairs comme pour illuminer l'espace qui s'étendait devant eux et l'expression vague et mélancolique des traits s'effaça pour faire place à une seule expression dure et farouche, celle du chasseur à l'affût. Un instant lui suffit pour déterminer l'exacte direction d'où venait le bruit. Avec mille précautions, il s'avança d'arbre en arbre d'un pas imperceptible à l'oreille et en retenant son souffle, jusqu'à ce qu'il eût atteint les abords d'un fourré. Là, il s'attendait à surprendre le loup. Longtemps et avec la plus grande attention, il épia à travers les broussailles.

"C'est un repaire de loups," murmura-t-il. "Ce n'est pas une paire, mais bien quatre ou cinq paires d'yeux qui brillent là dans les ténèbres. Il me faut exterminer promptement cette engeance redoutable. Il ne faut pas les laisser établir leurs quartiers d'hiver si près de ma cabane."

A ces mots, il épaula sa carabine et visa avec soin. Il avait le doigt sur la détente et allait faire feu, quand il sentit le canon de son fusil se détourner de sa position et se diriger tranquillement, mais irrésistiblement vers le sol.

—"Pas de folies, Batoche. Garde tes munitions pour d'autres loups que ceux-ci. Tu en auras bientôt besoin," dit une voix d'un ton bas et mystérieux.

Le chasseur reconnut aussitôt Barbin, un fermier de Beauport.

— Que fais-tu ici, lui dit-il ?

— Pas le temps de répondre à tes questions ce soir. Tu le sauras plus tard.

— Et qui sont ceux-là, dans ce fourré, là-bas ?

— Mes amis et les tiens.

Batoche secoua la tête d'un air de doute et marmotta quelque chose qui signifiait qu'il voulait avancer, et se rendre compte par lui-même de l'état des choses. Il était ennemi des rôdeurs de toutes sortes et voulait savoir à qui il avait affaire avant d'abandonner ses recherches.

Un léger sifflement se fit entendre et le fourré devint aussitôt désert.

Barbin essaya de le retenir, mais l'impatience commençait à s'emparer du vieillard et il s'arracha violement à l'étreinte du fermier.

— Pas de folies, Batoche, je le répète. Tu sais qui je suis et tu

dois comprendre que je ne serais pas dehors, dans un tel endroit et par une nuit pareille sans nécessité. Ceux-ci sont mes amis. Pour des raisons suffisantes, ils ne doivent pas être connus à présent. Crois-moi ; n'avance pas plus loin. D'ailleurs, ils sont invisibles maintenant,

— Mais pourquoi ces cris étranges ?

— Le hurlement du loup est notre cri de ralliement.

— Le loup !

— Ne comprends-tu pas maintenant ?

Le vieillard passa rapidement la main sur son front et sur ses yeux ; puis, laissant retomber son fusil, et saisissant Barbin au collet, il s'écria :

— Est-il possible ! Je savais bien que cela viendrait, mais je ne m'y attendais pas si vite. Le loup, as-tu dit ? Ah ! seize ans, c'est long, mais ça passe, Barbin. Nous sommes vieux aujourd'hui, mais pas encore cassés...

Il aurait continué sur ce train, mais son interlocuteur l'arrêta tout à coup.

— Oui, oui, Batoche, c'est comme ça. Tiens-toi prêt, comme nous le faisons. Mais il faut que je parte ; mes compagnons m'attendent. Nous avons de la besogne sérieuse à faire ce soir.

— Et moi ? demanda le vieux d'un ton de reproche.

— Ta besogne, Batoche, n'est pas pour maintenant, mais pour plus tard ; pas ici, mais ailleurs. Sois tranquille ; tu n'as pas été oublié.

Barbin disparut alors dans le bois, tandis que Batoche s'en retournait lentement vers la route, hochant la tête et se murmurant à lui-même :

" Le loup ! Je savais que cela viendrait ; mais qui l'aurait cru ? Mon violon chantera-t-il pour moi ce soir la vieille chanson ? Clara glissera-t-elle sous la chute ? "

X

LA CASSETTE.

La petite Blanche n'avait pas été oubliée pendant tout ce temps. En atteignant la route, le vieillard interrogea des yeux l'horizon dans la direction de Québec, pendant un instant, comme s'il avait hésité entre cette route à suivre et celle de sa cabane. Apparemment, il se décida pour cette dernière, car il traversa la route d'un pas résolu et s'engagea dans l'étroit sentier conduisant à sa demeure. En y arrivant, il aperçut arrêté à quelque distance, sous les arbres, un cheval attelé à un traîneau.

Il parut néanmoins n'y prêter aucune attention et il se dirigea vers la porte, qui lui fut ouverte par la petite Blanche.

Il se baissa pour l'embrasser sur le front, posa la main sur ses cheveux et lui dit :

—C'est bien, mon enfant ; mais pourquoi es-tu si en retard ?

—Je n'ai pu revenir plus tôt, grand-père.

—Qui t'a retenu ?

Elle lui désigna du geste un homme, la figure recouverte d'un épais cache-nez et assis dans un coin obscur de la chambre. Sans lâcher sa carabine qu'il traînait de sa main gauche, Batoche s'avança vers lui. L'homme se leva, tendit la main et sourit tristement.

—Ne me reconnaissez-vous pas, Batoche ?

Le vieillard examina longuement l'étranger ; puis sa figure s'éclaira comme s'il l'avait reconnu, et il s'écria :

—Je dois me tromper ; ce n'est pas possible.

—Oui, c'est moi.

—M. Belmont !

—Oui, Batoche, nous nous souvenons l'un de l'autre, quoique nous ne nous soyons pas vus depuis bien des années. Vous vivez ici de la vie d'un anachorète ; vous ne venez jamais à la ville et je reste dans la retraite, ne sortant presque jamais de la ville. Nous voilà presque des étrangers et pourtant, nous sommes amis. Nous *devons* être amis maintenant, même si nous ne l'étions pas auparavant.

Le vieillard ne répondit pas, mais il invita son visiteur à s'asseoir. Après avoir accroché son arme, il prit un siège auprès de lui. Le feu avait baissé et tous deux étaient assis dans les ténèbres. Blanche avait proposé d'allumer une chandelle, mais les deux hommes ayant fait un signe de refus, l'enfant s'assit de l'autre côté de l'âtre avec le chat noir couché en rond sur ses genoux.

—Je vous ai ramené l'enfant, dit M. Belmont, pour ouvrir la conversation. Elle était en bonnes mains avec Pauline sa marraine ; mais nous savions qu'elle ne passe jamais la nuit hors de votre ermitage et que vous seriez inquiet si elle ne revenait pas ce soir.

—Oh ! Blanche est comme son vieux grand-père. Elle connaît tous les sentiers de la forêt, tous les signes du firmament et le plus mauvais temps ne saurait l'empêcher de retrouver notre demeure. Je ne crains pas que les hommes ou les animaux sauvages lui fassent aucun mal ; car elle porte sur elle la marque de la Providence et aucun accident ne lui arrivera aussi longtemps que je vivrai. Il

y a un esprit dans les chutes, là-bas, M. Belmont, qui veille sur elle et cette protection est inviolable. Mais je vous remercie, Monsieur, vous et votre fille d'avoir pris soin d'elle.

—Je l'ai retenue pour une autre raison, Batoche. Et M. Belmont jeta furtivement un regard sur son interlocuteur dont le coup d'œil empreint du même doute se croisa avec le sien.

—Cela m'a fourni l'occasion de vous faire une visite qui, pour des raisons spéciales, est de la plus grande importance pour moi.

Batoche parut deviner les secrètes pensées de son hôte et le mit aussitôt à l'aise en disant :

—Je suis un pauvre solitaire, M. Belmont, éloigné du monde, séparé du présent, ne vivant que dans le passé et n'espérant rien dans l'avenir excepté le bien-être de cette orpheline. Personne ne pense à moi et je n'ai pensé à personne ; mais je suis prêt à vous rendre tous les services que je pourrai. J'ai appris un secret, ce soir, et, qui sait? peut-être la vie a-t-elle changé pour moi depuis une heure.

M. Belmont écouta attentivement ces paroles. Il savait en présence de quel être étrange il se trouvait et comprenait que le langage qu'il venait d'entendre avait peut-être une signification plus élevée que les mots ne l'indiquaient. Mais les manières de Batoche étaient calmes, bien que le ton de ses paroles fût résolu ; son regard n'avait rien de son étrange éclat et aucun geste exagéré ou extravagant ne venait indiquer qu'il ne s'exprimait pas de la manière la plus rationnelle. M. Belmont se contenta donc de remercier l'ermite de sa bonne volonté.

La conversation commençait à languir quand, soudain, on entendit, dans la forêt, au-delà de la grand'route un hurlement comprimé. Obéissant à une même impulsion, les deux hommes se levèrent au même instant, comme mus par un ressort, et leur regard se croisa. La petite Blanche, la tête tombée de lassitude sur son épaule, dormait doucement, inconsciente de tout danger, tandis que Velours refusait d'abandonner son chaud nid sur les genoux de sa maîtresse, quoiqu'elle eût remué une fois ou deux.

—Le loup ! murmura Batoche.

—Le loup! répondit M. Belmont. Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

—Nous sommes frères encore une fois, dit M. Belmont, en serrant les mains du vieillard, pendant que les larmes coulaient sur ses joues.

—Oui, et pour la plus sainte des causes, répondit Batoche.

—Il n'y a plus de mystère entre nous, maintenant, reprit M.

Belmont. Cet appel était pour moi. Il me faut partir sans délai, J'ai déjà trop tardé. Ce qui m'a amené près de vous, en particulier. Batoche, c'est ceci.

Et il retira de l'intérieur de son vaste *capot* de chat sauvage une petite cassette garnie de fermoirs d'argent.

—Dans cette petite cassette, Batoche, sont toutes mes reliques et tous mes trésors de famille. De mon argent, je ne fais aucun cas ; mais pour ceci, j'y tiens tant, que je donnerais ma vie pour éviter qu'il soit détruit. Vous êtes celui qui peut cacher cela pour moi. Vous connaissez des cachettes où aucun mortel ne peut pénétrer. Je vous confie cette cassette. Ce jour a été bien sombre pour moi ; ce qui m'attend demain, j'ose à peine le deviner. Nous tous, et vous aussi, Batoche, allons avoir probablement de durs moments à passer. Quant à nous, la perte ne sera rien ; nous sommes vieux et inutiles. Mais Pauline et la petite Blanche! il faut qu'elles survivent aux ruines. Si je péris, cette cassette doit être remise à ma fille, et de peur qu'il vous arrive malheur, à vous aussi, confiez le secret de la cachette à Blanche, afin qu'elle puisse remettre ce dépôt à sa marraine. Prenez, et bonne nuit. Il me faut partir.

Sans attendre un mot de réponse, M. Belmont embrassa le vieillard sur la joue, se baissa pour imprimer un baiser sur le front de l'enfant endormie, s'élança hors de la cabane, se jeta dans son traîneau et partit.

Au moment où il disparaissait, le même hurlement de loup, plaintif et sourd, se fit entendre dans la forêt.

XI

L'ESPRIT DE LA CHUTE.

Batoche réfléchit un instant en tenant encore le loquet de la porte fermée. Puis il traversa lentement la chambre et disparut derrière les rideaux d'indienne de la petite alcove. Ce qu'il fit là, nul ne le sait, mais quand il sortit, il portait sur chacun de ses traits la marque d'une énergique résolution. Il prit la cassette aux fermoirs d'argent qui lui avait été confiée et la soupesa entre ses mains. Elle était lourde, mais plus lourde encore lui parut la responsabilité qu'elle faisait peser sur lui, si l'on peut en juger par le gros soupir qui lui échappa. Il jeta un regard sur la petite Blanche, mais elle continuait à dormir paisiblement, la tête appuyée sur le mur et penchée sur son épaule.

Velours, plus vigilant, regardait furtivement son maître du coin des yeux ; mais connaissant bien ses habitudes, il ne jugea pas prudent de bouger de son nid ou de faire aucun bruit.

" Il est un endroit entre tous, murmura Batoche, où je puis cacher ceci sans la moindre crainte qu'il puisse être découvert. Là, ni les oiseaux de l'air, ni les animaux des forêts, ni l'œil de l'homme ne le découvriront jamais. Blanche seule connaîtra la cachette ; mais je ne lui dirai rien maintenant. Elle dort, et c'est tant mieux."

Il mit alors la cassette sous son bras et sortit avec précaution de la maison. Il prit un sentier qui menait aux chutes, et après avoir atteint leur sommet il tourna à droite et descendit le long des rochers jusqu'à ce qu'il eût atteint les profondeurs du bassin. Là, il s'arrêta un moment et regarda en haut comme pour s'assurer de sa position. Un instant plus tard, il avait disparu derrière la chute elle-même. Serrant plus étroitement la cassette sous son bras droit, il se servit de sa main gauche pour reconnaître sa route à tâtons, le long de la muraille de granit froide et humide. Les pierres sur lesquelles il marchait, les unes rondes, les autres cassées à angles aigus ou plates, étaient rendues glissantes par le limon qui avait coulé des fissures du sol supérieur et par l'écume qui rejaillissait de la cascade. A ces dangers, les ténèbres y en ajoutaient d'autres, car l'immense volume d'eau tombant du rocher en épais rideau fermait cet espace à la lumière du jour. Quand il eut atteint environ le milieu de l'espace entre les deux bords de la rivière, Batoche s'arrêta et se pencha devant une ouverture par laquelle il ne pouvait pénétrer qu'en se courbant. Sans hésiter et en homme qui connaissait les lieux, il entra ainsi dans le souterrain. Il y resta au moins une demi-heure. Quand il en sortit, il se redressa aisément, et à l'aide de ses deux mains, il revint rapidement au pied des chutes. Là, il s'arrêta, regardant au dessus et autour de lui, pour s'assurer qu'il était vraiment seul avec son secret.

Mais non, il n'était pas seul. Au sommet de la chute, le long de la dangereuse corniche d'où le torrent plonge tout d'un coup dans le précipice, une frêle forme humaine vêtue de blanc glissait lentement, la figure tournée vers lui. Ses cheveux blonds retenus par un réseau autour de son front tombaient en liberté sur ses épaules. Dans ses yeux brillait la flamme de l'amour et un doux sourire voltigeait sur ses lèvres. Ses blanches mains pendaient à ses côtés, et du rebord de son vêtement flottant sortait un pied mignon, d'un blanc de neige, qui semblait à peine toucher la surface de l'eau.

Qu'était-ce donc? Un fantôme ou une réalité? Une illusion de la vapeur et de la nuit, ou un esprit de Dieu marchant en réalité sur les eaux? Nous ne pouvons le dire, ou plutôt, nous ne nous arrêterons pas à cette question. Il nous suffit de savoir que le pauvre vieil ermite l'avait vu et que ce spectacle l'avait transporté en extase. Tout son être paraissait transfiguré sous la vision éthérée qui brillait devant lui. Les traits grossiers du vieil âge et le pauvre vêtement se fondaient sous les traits radieux du bonheur et de la vénération. Sous les rayons de la lune voilés par la brume, à la lueur vacillante des étoiles, il tomba à genoux, étendit les bras et les yeux levé vers l'apparition, il parut absorbé dans la prière.

"Encore une fois, ô Clara! Encore une fois, ô ma fille! Il y a bien longtemps que je ne t'ai vue et mes jours se sont écoulés tristement dans l'isolement et la solitude.

"Encore une fois, tu viens sourire à ton vieux père et apporter une bénédiction à ton enfant orpheline.

"Elle dort doucement là-haut, près du foyer. Protège-la du danger qui doit nous menacer, je le sais et ton apparition m'en avertit. Tu es l'ange gardien de ma cabane; garde-la de tous les périls qui l'ont menacée depuis tant d'années. Donne-moi un signe de ta protection, et je serai content."

Telles étaient les paroles que prononçait le vieillard à genoux sur les pierres humides. Que nul ne sourie en les lisant, car les divagations mêmes d'un cerveau malade sont admirables quand elles ont un sens spirituel.

Batoche se leva et s'avança plus près, les bras toujours étendus, comme s'il avait voulu étreindre l'esprit de la chute et saisir le signe qu'il sollicitait, mais la déception l'attendait là.

Ses lèvres ne prononcèrent pas une parole, et sans un geste, sans un mouvement, les mains croisées sur la poitrine, dans l'attitude de la prière, séduisant par la douceur de son sourire l'âme blessée du pauvre vieux, elle leva au ciel ses yeux brillants et lentement s'évanouit dans les airs.

Une épaisse bande de nuage flottait dans l'espace, voilant la lune. Des étoiles tombait une pâle lueur, il faisait très noir. Les grandes chutes faisaient retentir leur sourd roulement de tonnerre.

Le vent s'engouffrait au milieu des arbres de la forêt avec des gémissements plaintifs. L'ermite s'agenouilla de nouveau et resta longtemps plongé dans une prière muette, puis il se leva et retourna à sa hutte.

Il trouva la petite Blanche debout au milieu de la chambre, dans la pleine lumière du foyer, ses yeux noirs dilatés et reflétant une lueur d'effroi. Il se courba pour l'embrasser et remarquant le souper encore intact sur la table, il lui demanda :

— Tu n'as rien mangé, chère enfant?

— Je ne puis manger, grand-père.

— Alors, va te coucher, il est tard.

— Je ne puis dormir.

Le vieillard comprit. L'esprit de la mère avait effleuré l'enfant de ses blanches ailes.

— Alors, prie, dit-il.

Et tombant à genoux, la petite Blanche répéta toutes les prières que sa marraine, Pauline Belmont, lui avait enseignées.

XII

TROIS-RIVIÈRES.

La mission de Roderick Hardinge à Trois-Rivières eut un succès complet. Il trouva cette ville et les environs dans un état de vive anxiété et d'alarme, causé par la marche des événements dans la partie supérieure de la province. Toute la péninsule du Richelieu était parcourue par les troupes continentales, et le district de Montréal était virtuellement en leur pouvoir. Le seul espoir était que l'armée anglaise pût tenir ferme à Sorel qui commande le Richelieu et St-Laurent, au confluent du fleuve et de la rivière. En conséquence, tout l'intérêt de cette guerre se concentra autour de ce point stratégique, dans la première semaine de novembre.

Il était donc bien naturel que la population de Trois-Rivières fût sous le coup d'une vive émotion, car si les Anglais étaient incapables de résister à Sorel, toute la vallée du Saint-Laurent serait balayée par les Américains, et Trois-Rivières serait le premier poste qu'ils occuperaient.

L'arrivée d'Hardinge n'était pas de nature à calmer l'inquiétude, et les nouvelles qu'il apportait se répandirent dans la ville cette nuit-là même, malgré tout ce qu'on put faire pour garder le secret officiel.

Le commandant de la ville était fort alarmé. " Les nouvelles d'en haut étaient déjà assez mauvaises, dit-il à son premier secrétaire, après avoir lu les dépêches d'Hardinge ; celles d'en bas ne sont pas plus rassurantes.

" Trois-Rivières se trouve ainsi entre deux feux. Montgomery à l'ouest, et maintenant, Arnold à l'est. J'ai bien peur qu'il ne nous faille succomber ; et le pire de tout est que, maîtres de tout le pays entre les postes militaires, avec des émissaires dans tous les villages le long de leur route, ils profitent de l'opportunité qui leur est laissée pour influencer nos simples et naïfs paysans.

" Ici, à Trois-Rivières, on peut déjà remarquer facilement dans notre population des symptômes de désaffection, et je crains bien que ce sentiment ne s'accentue à la nouvelle de cette nouvelle source de danger."

Le secrétaire était un vieillard. Il écouta attentivement ces paroles de son supérieur en mordillant les barbes de sa plume et en laissant paraître d'autres signes d'excitation nerveuse.

" Je suis certain, Monsieur, que vous n'exagérez pas la situation, dit-il d'une voix lente mais avec résolution. Nous sommes à la veille d'une crise et je crains que dans une semaine d'ici la ville de Trois-Rivières ne soit aux mains des Bastonnais. Nous n'avons aucun moyen de résistance, et en eussions-nous, qu'il y a trop de dissension parmi nous pour essayer de résister avec quelque chance de succès. La première question qui se pose est de savoir s'il est mieux pour vous de pourvoir à votre propre sécurité aussi bien qu'à celles des archives et des registres de la ville.

—Ni l'un, ni l'autre, répliqua le commandant avec dignité. Quant à moi, le devoir de ma charge m'oblige à rester à mon poste

jusqu'à ce que j'en sois dépossédé par la force. Je ne crains pas la violence pour ma personne, mais devrais-je y être soumis, que je saurais la supporter. Souvenez-vous que vous et moi savons ce que c'est que la guerre. Tous deux nous avons passé par les terribles années de la conquête. Pour ce qui est des archives, vous veillerez à ce qu'elles soient convenablement gardées, mais elles ne doivent pas être dérangées.

Les ennemis ne sont pas des barbares. Au contraire, leur politique est d'être aussi conciliants que possible. D'ailleurs, ils ne feront que passer par Trois-Rivières."

—Ils feront plus que cela, Monsieur. Comme ils ont l'intention de marcher sur Québec et de passer très probablement l'hiver autour de ses murs, il leur faudra. de toute nécessité, au point de vue militaire, occuper toutes les petites villes et les villages sur leur route, entre Québec et Montréal, autant pour les besoins de leur commissariat que pour en faire des stations de recrutement.

—Des stations de recrutement! Ne prononcez pas ces paroles odieuses.

—Ce sont des termes odieux, en effet, Monsieur; mais ils expriment une situation qu'il nous faut bien envisager. A moins que nous prenions bien des précautions, cette guerre sera considérablement aggravée par le fait que beaucoup de nos compatriotes tourneront leurs armes contre nous.

Cette conversation que nous rapportons brièvement afin de donner au lecteur un aperçu de la situation, sans lui imposer la sécheresse de détails purement historiques, fut interrompue par l'arrivée d'un messager qui remit une lettre au gouverneur.

"Ceci vient de Sorel, s'écria le fonctionnaire. Cela arrive juste à temps pour jeter de la lumière sur nos affaires et cela permettra au lieutenant Hardinge, qui retourne demain, de porter les dernières nouvelles à Québec."

Après avoir dit ces paroles, il lut la dépêche.

XIII

UNE MISSION BIEN REMPLIE.

A dix heures, le matin du 8 novembre, le lendemain de son arrivée, Roderick Hardinge se présenta à la résidence du commandant de Trois-Rivières.

C'était l'heure fixée entre eux pour une conférence; mais cela n'empêcha pas le commandant de manifester quelque surprise à la vue du jeune officier.

—Vous n'êtes pas déjà prêt à partir pour Québec, assurément? demanda-t-il.

—S'il est possible, commandant, je tiendrais beaucoup à partir du plus tôt. Mon cheval n'est pas si frais qu'hier et il mettra plus ae temps à franchir la distance.

D'ailleurs, je crois que ma présence sera requise à Québec avant minuit.

—Très bien. Le temps presse ; je le sais. J'ai écrit à la hâte quelques lignes pour donner au lieutenant-gouverneur Cramahé tous les renseignements que je possède. Voici la lettre. Mais vous avez sans doute parcouru un peu la ville ce matin et appris ainsi beaucoup de détails qui peuvent m'avoir échappé.

—J'ai entendu rapporter beaucoup plus de choses que je n'en veux croire, dit Hardinge, en riant.

—Dites-moi brièvement ce que vous avez entendu et je rectifierai ou confirmerai.

—J'ai entendu dire que Montréal a succombé.

—Pas encore. Montgomery est encore sur le plateau entre St-Jean, dont il s'est emparé il y a une semaine, et Montréal qui est le point d'attaque suivant. Mais il y a deux obstacles qui le retardent. Le premier, ce sont les escarmouches des troupes anglaises sur ses flancs, et le second, le mécontentement parmi ses propres soldats. Beaucoup d'hommes du Vermont et de l'Etat de New-York sont retournés chez eux.

Montréal, toutefois, est en réalité sans défense et ne peut tenir tout au plus que quelques jours, par cette raison surtout que Montgomery a grand hâte d'y arriver afin de loger et de vêtir ses hommes souffrants et déguenillés. Qu'avez-vous appris de plus ?

—Que les Français de Montréal travaillent secrètement en faveur de l'ennemi.

—C'est faux. Ceux qui vous ont dit cela sont des traîtres, et nous en avons plusieurs ici, à Trois-Rivières.

Ensuite ?

—Que les sauvages sous la conduite de La Corne ont déterré la hache de guerre qu'ils avaient enfouie dans l'église des Récollets, il y a un mois, et se sont déclarés contre nous.

—Ce seraient là de terribles nouvelles, si c'était vrai. Mon dernier courrier de l'ouest, arrivé il y a une heure, a des renseignements particuliers sur les sauvages autour de Montréal.

Ils maintiennent encore la neutralité jurée dans l'église des Récollets. J'admets cependant qu'il ne faudrait pas grand'chose pour les jeter dans les rangs de nos ennemis, et je sais que Montgomery a déjà envoyé des émissaires parmi eux. Mais La Corne est un vrai Français et aussi longtemps que nos propres gens garderont leur allégeance, il gardera la sienne.

Après une pause, Hardinge reprit :

—J'ai appris aussi, commandant, que le colonel McLean, à la tête de ses Ecossais du Nord, n'a pas réussi à faire sa jonction à Longueuil avec le gouverneur Carleton, de manière à intercepter Montgomery entre Saint-Jean et Montréal.

—C'est vrai.

—Que le gouverneur Carleton ayant été défait à Longueuil par un détachement du Vermont, et les troupes continentales ayant envahi la péninsule du Richelieu, le colonel McLean a été forcé de se replier précipitamment sur Sorel.

—C'est malheureusement trop exact. Savez-vous autre chose ?

—C'est tout.

—Alors, je vous en apprendrai davantage. McLean sera forcé

d'opérer sa retraite de Sorel. Mes coureurs des bois et mes messagers sauvages sont arrivés l'un après l'autre, la nuit dernière et ce matin. Ils m'informent que tandis que Montgomery marche sur Montréal, un corps considérable, sous la conduite d'un de ses meilleurs officiers, s'avance sur Sorel, en vue d'occuper cette place et de commander ainsi la rivière. McLean n'est pas en mesure de résister à cette attaque. Ce qui hâtera sa retraite, ce sont les nouvelles qu'il doit avoir reçues de Québec à l'heure qu'il est.

Hier soir, aussitôt après avoir lu les dépêches que vous m'avez apportées, je lui ai envoyé un de mes plus rapides messagers. Il a dû arriver à Sorel de bonne heure ce matin. Le messager spécial dépêché au gouverneur Carleton avec les mêmes nouvelles arrivera à Montréal vers midi aujourd'hui.

Durant toute cette conversation, la figure d'Hardinge avait été grave et presque abattue; mais aux derniers mots de son interlocuteur, elle se colora subitement et prit une expression d'enthousiasme.

—Si le colonel McLean et le gouverneur Carleton connaissent exactement l'état des choses à Québec, je suis content, s'écria-t-il.

—Alors, vous pouvez être satisfait. J'ai annoncé tout cela brièvement au lieutenant-gouverneur Cramahé, mais vous pouvez le lui répéter et lui en donner la certitude.

—Je n'y manquerai pas.

Et après quelques mots d'adieux, il prit respectueusement congé du commandant.

Quand il eut dépassé les rues de Trois-Rivières et qu'il fut seul sur la route, il ne put retenir un long et bruyant cri de joie.

" Le sort en est jeté, s'écria-t-il. La guerre est allumée de toutes parts. Dans vingt-quatre heures mon nom circulera d'un bout à l'autre de la province. Ma mission a pleinement réussi. Comme la petite Pauline va être fière de son cavalier ! "

Avec de telles pensées remplissant son esprit, il oublia sa fatigue corporelle et revint à Québec plus allègrement encore qu'il n'en était parti.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

NOTE DU DIRECTEUR.

Au moment de mettre notre dernière forme sous presse nous nous sommes aperçu que la signature de notre éminent collaborateur Dom Benoit avait été omise à la page 278 de ce numéro, au bas de l'article sur le *Renoncement évangélique dans le clergé.* Nous nous empressons de réparer cet oubli. Le nom du savant écrivain est tellement bien connu par les nombreuses éditions de ses ouvrages: *la Cité antichrétienne au XIXe siècle* et *les Erreurs modernes,* que nous sommes heureux de le compter parmi nos collaborateurs, maintenant qu'il est devenu notre compatriote.

BIBLIOGRAPHIE

LES PSAUMES commentés d'après la Vulgate et le texte hébreu (Texte latin et traduction française) par L. Cl. Fillion, professeur au Grand Séminaire de Lyon.—Beau vol. in-8° de 650 pag. environ. orné de plus de 160 grav. Edité par la librairie Letouzey et Ané, Paris.

Nous avons devant les yeux le beau volume que M. Fillion vient d'extraire de son grand ouvrage : *la Sainte Bible.* Il va sans dire que cet extrait se recommande tout spécialement à ceux qui, par état ou par piété, récitent chaque jour l'Office divin. En saisissant mieux, par son aide, le sujet traité dans chaque psaume et la marche logique des pensées du chantre inspiré, ils trouveront plus de facilité à réaliser dans sa plénitude la belle parole de saint Paul : *Psallam spiritu, psallam et mente.*

N'allons pas croire cependant que ce livre s'adresse seulement à cette classe de lecteurs : tout homme sérieux qui sait comprendre la poésie biblique, aidé des commentaires et des gravures qui accompagnent ici le texte sacré, jouira plus parfaitement des beautés qu'il a déjà su s'y trouver.

Enfin nous le recommandons aussi à ceux qui n'ont encore ni compris ni goûté les sublimes élans des cantiques du roi prophète, nous leur promettons qu'après les avoir relus à la suite du savant Sulpicien, ils s'écrieront avec Lamartine : " Ce chantre divin (David) m'a touché le cœur et ravi la pensée. " C'est le premier des poètes du sentiment ; c'est le roi des lyriques. Jamais la " fibre humaine n'a résonné d'accents si intimes, si pénétrants, si graves ; ja- " mais la pensée du poète ne s'est adressée si haut et n'a crié si juste ; jamais " l'âme de l'homme ne s'est répandue devant l'homme et devant Dieu en ex- " pressions et en sentiments si tendres, si sympathiques et si déchirants. Tous " les gémissements les plus secrets du cœur humain ont trouvé leurs voix et " leurs notes sur les lèvres et sur la harpe de cet homme." (*Voyage en Orient.*)

A. L.

La librairie Téqui (Paris, rue de Rennes, 85) enrichit tous les jours son catalogue de l'*Œuvre Saint-Michel* pour la propagation des bons livres. Pour monter une *bonne* bibliothèque *à bon marché* on ne saurait s'adresser à meilleure enseigne. Ouvrages de théologie, de philosophie, d'hagiographie et d'histoire profane, littérature et romans, tout s'y trouve en abondance, et du meilleur choix. Indiquons seulement quelques-uns des volumes les plus récents qu'elle vient de faire paraître.

La Confession, par le R. P. Félix, c'est la dernière des Retraites prêchées à Notre-Dame de Paris qu'ait publiée l'éloquent jésuite. Il serait difficile de trouver ailleurs quelque chose d'aussi pratique, et tout à la fois d'aussi bien raisonné et d'aussi entraînant, sur cette matière. La confession devant la raison, devant les passions et devant le cœur,—les consolations, les effets salutaires du tribunal de la pénitence, et les dispositions qu'il faut y apporter, tels sont les sujets qui y sont successivement abordés et magistralement traités.

La *Retraite spéciale de Femmes*, par l'abbé Huot, d'après les prédicateurs contemporains, est un vol. in-8°, de 400 pages, qui se recommande au clergé par le nombre et la variété des sujets qui y sont traités, ainsi que par le choix des auteurs qui les traitent.

La Nouvelle théorie de la suggestion destinée à expliquer l'hypnotisme, par le R. P. Jean-Joseph Franco, S. J., traduite de l'italien par M. Onclair, prêtre, sera lue avec intérêt et profit par tous nos lecteurs. L'auteur s'attache à prouver que la théorie suggestionniste, mise en avant par l'école de Nancy, est entièrement insuffisante pour expliquer les phénomènes hypnotiques. " Le P. Franco, dit son traducteur, n'appartient pas à la race des endormeurs de la conscience humaine. Ce qu'il voit il le dit, ce que la foi et la science lui enseignent, il le proclame. Il pèse les arguments de la soi-disante science moderne, et bien des fois il les trouve par trop légers... On a combattu sa doctrine, on ne l'a pas réfutée."

Sans méconnaître le mérite de ce petit ouvrage, nous en sommes moins enthousiaste. Il nous semble qu'avec l'argumentation du P. Franco on arriverait à conclure que bon nombre de phénomènes électriques doivent être regardés comme préternaturels pour la seule raison que les théories imaginées jusqu'ici pour les expliquer sont parfaitement insuffisantes, et même se détruisent les unes les autres. Il y a là un vice de raisonnement : pour l'acquittement d'un accusé, il n'est pas nécessaire que son innocence soit positivement démontrée ; il suffit qu'on ne puisse évidemment prouver sa culpabilité. Or l'accusé ici, c'est l'hypnotisme et le crime qu'on lui impute est la magie.

L'*Extase de Marie* ou le *Magnifical*, par le R. P. Déidier, missionnaire du Sacré-Cœur, est une exposition simple et lucide du sublime cantique de la Vierge, avec des aperçus élevés. " Si ce livre fait aimer Marie davantage, dit modestement son auteur, s'il produit quelque lumière dans l'esprit, s'il réchauffe l'âme, il aura eu sa raison d'être, et nous aurons eu notre récompense." Nous croyons que cet espoir sera pleinement réalisé.

Le *Zèle sacerdotal*, par le R. P. de Laage, S. J., trouvera sa place à côté de tant de bons ouvrages sur cette question d'une importance capitale. Mgr Pie écrivait en 1849 : " Les circonstances sont impérieuses, les jours sont comptés. De l'action du sacerdoce dépend en ce moment l'issue de la crise. Si le prêtre ne transforme pas la société, il faut désespérer de l'avenir... Comme les lois sont toujours l'expression des mœurs, quand les mœurs redeviendront chrétiennes, les institutions le seront bientôt : c'est pourquoi, en dernier ressort, la prédication évangélique, le ministère pastoral, pourront seuls renouveler la foi du monde...

C'est sous l'impulsion de cette noble et généreuse pensée que le R. P. de Laage a écrit ce livre, où il examine tour à tour, et sous toutes les faces, la vie, les fonctions et les vertus sacerdotales.

La lettre *A une supérieure religieuse au sujet d'un récent décret pontifical*, par le R. P. Secundo Franco, S. J., est surtout écrite, comme son titre l'indique, pour les Supérieures de Communautés religieuses. " Afin de procéder avec ordre dans cet écrit, dit l'auteur, voici ce que je ferai : je reproduirai d'abord le Décret tel qu'il est émané de la S. Congrégation des Evêques et Réguliers, avec la traduction littérale en regard. Ensuite le reprenant partie pour partie, j'en exposerai le sens obvie qui doit suffire pour sa mise en pratique exacte. Enfin, des dispositions prises, je tirerai quelques raisons qui aideront à rendre la volonté plus prompte grâce à la satisfaction qu'elles ne pouront manquer de causer à l'esprit"...

Cet opuscule de 174 pages se recommande suffisamment par le nom de son auteur, sans parler du bon acccueil qu'il a rencontré auprès du public compétent.

Ajoutons à ces publications trois jolis volumes in-12, de moindre importance, mais d'un intérêt tout d'actualité :

Les Drames de l'Irlande, par Lucien Thomin ; *le Poignard du Vésuve*, ou les victimes des sociétés secrètes, par le même.

Heure maudite, par la Ctesse de Beaurepaire de Louvagny.

ADRIENNE LE COUVREUR
Morte a Paris le 20. Mars age de trente sept ans.
C'est peu de voir icy pour attendrir vos coeurs
Les cendres de Pompée & Corneille en pleurs
Reconnoissés, pleurés cette Actrice admirable
Qui n'eut point de modele & fut inimitable

ADRIENNE LECOUVREUR

D'APRÈS CHARLES COYPEL

Le rôle de Phèdre dans la tragédie de Racine, dont nous admirions une scène dans notre gravure du mois dernier, a toujours été un de ceux que les actrices célèbres ont cultivé avec le plus de soin. C'était le rôle préféré d'Adrienne Lecouvreur dont nous donnons aujourd'hui le portrait, d'après le beau tableau où Charles Coypel l'a représentée dans le rôle de Cornélie dans la tragédie de Corneille *la Mort de Pompée.* Les deux personnifications de Phèdre et de Cornélie ont été les plus grands triomphes de cette illustre tragédienne.

Adrienne Lecouvreur naquit à Damery, jolie petite ville de Champagne, à deux lieues d'Epernay, le 5 avril 1692. Son père était un pauvre chapelier dont les affaires ne devaient pas être très prospères, car il se déplaçait souvent, et le proverbe est toujours vrai : " Pierre qui roule n'amasse pas mousse."

Peu après la naissance de sa fille Adrienne, Robert Couvreur vint se fixer à Fismes. Dès sa plus tendre enfance la future actrice aimait à apprendre et réciter des vers. Ses voisins l'attiraient souvent dans leurs maisons pour l'entendre. Comme Cimabué, Giotto, Lantana et tant d'autres, l'enfant de ce pauvre artisan de campagne semblait être attirée vers sa vocation par une force mystérieuse et irrésistible.

Quelques années plus tard, Robert Couvreur alla demeurer à Paris, et, coïncidence assez étrange, prit son logement tout auprès de la Comédie française que l'enfant, alors âgée de dix ans, devait illustrer plus tard.

Son éducation fut confiée à des religieuses, dites Filles de la Très Sainte Vierge.

A l'âge de quatorze ans, Adrienne débutait avec le rôle de Pauline, dans Polyeucte, joué par une troupe de jeunes amateurs. Elle récitait, paraît-il, les tirades du grand Corneille avec un naturel et une perfection à faire pâlir même Melle Duclos, alors la diva du théâtre français.

Ces représentations de jeunes gens que Madame la présidente Du Gué avait prises sous sa protection, attirèrent tant de monde, que les comédiens de la Comédie française en prirent ombrage et voulurent faire arrêter la jeune Adrienne et ses camarades comme empiétant sur leurs droits. Ils l'auraient fait sans l'intervention de leur protectrice.

Melle Lecouvreur avait à Paris une tante blanchisseuse qui comptait parmi ses pratiques le comédien Le Grand. La bonne femme parla de sa nièce à son client. Le Grand était assez médiocre acteur, mais excellent professeur. Frappé des dispositions naturelles de la jeune fille, il décida son père à la lui confier tout à fait. Il la produisit d'abord sur des théâtres particuliers, où ses coups d'essai furent des coups de maître.

La jeune Adrienne prit ses premiers engagements, pour elle-même, à Lille et à Strasbourg. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt-cinq qu'elle entra comme sociétaire à la Comédie française. Elle y arrivait précédée d'une grande renommée acquise par un talent simple et vrai, noble et pathétique et ne tarda pas à y conquérir la première place, malgré les tracasseries et les cabales de ses rivales.

Pendant treize années, elle occupa les planchers de la Comédie française et figura dans onze cent quatre-vingt-quatre représentations.

Sa mort, presque subite, arrivée le matin, 20 mars 1730, est restée entourée de mystère. On a cru qu'elle avait été empoisonnée par les ordres de Madame la duchesse de Bouillon. Les précautions prises pour faire disparaître son corps sembleraient l'indiquer.

Elle était morte, malheureusement, sans avoir pu voir le prêtre, bien qu'elle l'eût fait demander; et son corps, privé de la sépulture ecclésiastique, fut enfoui dans de la chaux vive dans un terrain vague au bord de la Seine.

Autant que l'on peut en juger par ce qui nous a été conservé de ses lettres et par les récits de ses biographes, Adrienne Lecouvreur charma ses contemporains non seulement par l'éclat de ses talents, mais aussi par la bonté de son cœur et par les mille grâces de son caractère. Elle attirait chez elle une société choisie ; elle était également reçue et recherchée dans le monde. Elle réhabilita. en sa personne, la condition des comédiennes qui était alors fort décriée ; elle sut s'imposer à force de tact et de distinction.

Son malheur fut d'être entourée de mécréants comme Voltaire et autres de cette école : c'est ce qui explique les fautes qu'on a pu lui reprocher, et le retard qu'on mit à lui procurer les consolations de la religion qu'elle réclama, dit-on, avec instance.

Plaignons cette infortunée et espérons que Dieu, dans sa bonté infinie, aura eu égard à ses bons désirs et lui aura pardonné.

Voici un passage d'une de ses lettres qui aidera à la juger : " Je " ne me soucie point de briller ; j'ai plus de plaisir cent fois à ne " rien dire, mais à entendre de bonnes choses, à me trouver dans " une société de gens sages et vertueux, qu'à être étourdie de toutes " les louanges fades que l'on me prodigue à tort et à travers."

La gravure que nous avons reproduite en tête de cet article, est-elle un portrait fidèle de la grande actrice ? Il est permis d'en douter. Ici encore nous nous heurtons aux ruines que le temps amoncelle, comme il arrive souvent à ceux qui cherchent à remonter dans le passé. Les nombreux portraits peints par les artistes contemporains, François de Troy père, qui mourut quelques jours après Adrienne, J. B. Van Loo, Fontaine et Charles Coypel, ont disparu. Les nombreuses estampes que l'on trouve maintenant dans le commerce, se rapportent toutes à deux types principaux, les unes faites d'après le tableau de Fontaine, les autres rappelant la belle gravure de P. J. Drevet fils, d'après le portrait peint par Charles Coypel. Celui-ci semble s'être appliqué à faire un tableau de fantaisie et d'apparat, une étude de tête ou d'expression plutôt qu'un portrait fidèle.

L'inscription en vers qu'on lit au bas de la gravure est de M. Rémond de Saint-Mard. Bizarrerie à noter et qui rappelle la bonne plaisanterie bibliographique : " Ah ! voilà la bonne édition, celle où il y a *la faute !* " les épreuves les plus recherchées de la planche de Drevet se reconnaissent à une faute d'orthographe dans le dernier vers ; le mot modèle est écrit *model.* Coypel a représenté Adrienne Lecouvreur dans le rôle de Cornélie au moment où, à l'entrée du cinquième acte, elle tient dans ses mains l'urne qui contient les cendres de son époux et exhale sa douleur :

O vous, à ma douleur, objet terrible et tendre,
Eternel entretien de haine et de pitié,
Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié.

***

Si l'on en jugeait par ses titres officiels, Charles Coypel aurait été le plus grand artiste de son temps. Il était, en effet, premier peintre du roi, directeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture, directeur des tableaux et dessins de la couronne. Cependant, malgré un talent facile, un esprit ingénieux, il ne brilla que dans les régions secondaires de l'art. Il reçut son éducation artistique de son père, Antoine Coypel, qui était lui-même directeur de l'Académie et premier peintre du roi.

Ce fut par l'influence de ce dernier bien plus que par son mérite personnel qu'il obtint de lui succéder, comme il l'avoua lui-même, dans un discours prononcé à l'Académie sur la vie et les ouvrages de son père : il devait, y disait-il, son admission dans cette illustre compagnie, bien plus à l'influence et à l'excès de tendresse paternelle qu'au mérite du tableau de *Médée poursuivie par Jason* qui avait été l'occasion de sa réception, et il demandait la permission de le retirer pour le remplacer par celui d'*Abraham embrassant son fils Isaac, au moment où l'ange lui apparaît ;* " moins défectueux, que celui dont vous voulûtes bien vous contenter alors."

L'œuvre de Charles Coypel se distingue par une recherche souvent exagérée de l'expression. Bien peu de ses tableaux se trouvent aujourd'hui dans les galeries et édifices publics. Le plus remarquable que nous ayons vu est celui qu'il peignit pour la chapelle de la communion dans l'église Saint-Merri, à Paris, et qui représente *les Pèlerins d'Emmaüs.*

Cette peinture est remarquable par son coloris, qui, peut-être grâce un peu à l'effet du temps, forme comme un concert de couleurs d'une harmonie douce et charmante, et contraste heureusement avec les autres tableaux qui ornent cette chapelle.

Comme nous venons de le dire, il brilla surtout dans les sujets de genre ; sa série de peintures sur les *jeux d'enfants*, ses nombreuses compositions sur les comédies de Molière et le Don Quichotte de Cervantes sont pleines de goût, de sentiment, de grâce, pleines d'esprit surtout. Elles ont été popularisées par la gravure.

Coypel n'allait pas seulement à la comédie pour y chercher des sujets de tableaux, il y était reçu en qualité d'auteur dramatique. Vingt-trois comédies en prose, deux tragédies en cinq actes et en vers, deux pièces bouffonnes pour le théâtre italien forment son

répertoire dramatique. Bien qu'il eût la modestie de ne jamais les faire imprimer, ces pièces eurent du succès dans le temps.

Cet artiste privilégié avait beaucoup d'amis. Son salon était recherché et fréquenté par tout ce qu'il y avait, à cette époque, de personnages marquants voués à la culture de l'art et de la littérature. Il eut aussi des envieux, entre autres Voltaire, qui pourtant lui avait été favorable dans les débuts. Ce dernier lui lança plusieurs épigrammes, parmi lesquelles celle-ci :

On dit que notre ami Coypel
Imite Horace et Raphaël ;
A les surpasser il s'efforce,
Et nous n'avons point aujourd'hui
De rimeur peignant de sa force
Ni peintre rimant comme lui.

Charles Coypel mourut en 1752, à l'âge de 58 ans. Avec lui s'éteignit une famille qui avait longtemps occupé une place importante dans les arts. Enveloppée dans la disgrâce qui atteignit en France tous les peintres du dix-huitième siècle, elle profite aujourd'hui du retour de l'opinion publique vers les maîtres aimables de cette époque toute française.

***

Comme Coypel, Pierre Imbert Drevet apprit son art de son père. Il montra des dispositions si précoces pour la gravure qu'à l'âge de treize ans il produisit une planche qui fit l'admiration de ses contemporains. Il n'avait que vingt-six ans, âge auquel les meilleurs graveurs ne sont encore considérés que comme des apprentis, lorsqu'il burina le portrait de Bossuet d'après Hyacinthe Rigaud. Inspiré par l'œuvre superbe de ce peintre, sans doute aussi par la majesté du personnage, il produisit un chef-d'œuvre que l'on met au premier rang des estampes du dix-huitième siècle.

P. I. Drevet ne se servait, comme son père, que du burin. Mais, docile en sa main, cet outil, si difficile à manier, variait à l'infini ses travaux, se pliant sans effort aux inflexions diverses de la forme, selon que la nature des objets elle-même se modifiait. Les étoffes, se répandant toujours en plis riches et épais, et disposées avec un grand art, sont traitées largement, tandis que la tête et les mains, qui réclament une précision de contours à laquelle les draperies n'obligent pas au même degré, sont d'un travail serré et délicat.

Pierre Imbert Drevet mourut à Paris, où il était né en 1697. Il n'avait que 42 ans. Malgré cela, il a légué à notre admiration plus de trente planches dignes de son Bossuet. Des épreuves *avant la lettre* de son *Adrienne Lecouvreur* valent aujourd'hui de 90 à 100 piastres.

ALPHONSE LECLAIRE.

L'ORPHELIN

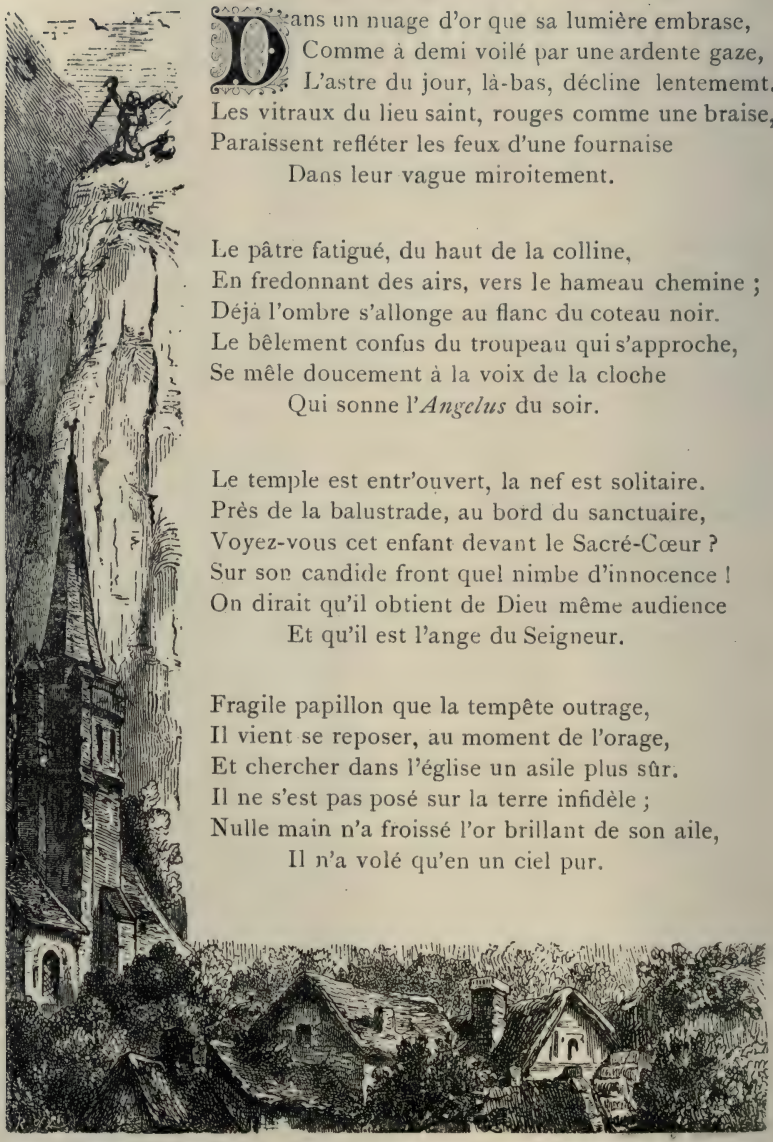

Dans un nuage d'or que sa lumière embrase,
Comme à demi voilé par une ardente gaze,
L'astre du jour, là-bas, décline lentememt.
Les vitraux du lieu saint, rouges comme une braise,
Paraissent refléter les feux d'une fournaise
Dans leur vague miroitement.

Le pâtre fatigué, du haut de la colline,
En fredonnant des airs, vers le hameau chemine ;
Déjà l'ombre s'allonge au flanc du coteau noir.
Le bêlement confus du troupeau qui s'approche,
Se mêle doucement à la voix de la cloche
Qui sonne l'*Angelus* du soir.

Le temple est entr'ouvert, la nef est solitaire.
Près de la balustrade, au bord du sanctuaire,
Voyez-vous cet enfant devant le Sacré-Cœur ?
Sur son candide front quel nimbe d'innocence !
On dirait qu'il obtient de Dieu même audience
Et qu'il est l'ange du Seigneur.

Fragile papillon que la tempête outrage,
Il vient se reposer, au moment de l'orage,
Et chercher dans l'église un asile plus sûr.
Il ne s'est pas posé sur la terre infidèle ;
Nulle main n'a froissé l'or brillant de son aile,
Il n'a volé qu'en un ciel pur.

C'est un pauvre orphelin qu'opprime la misère.
Il vient prier Jésus pour une tendre mère
Expirante en un bouge à tous les vents ouvert ;
Ses frères et ses sœurs sont déjà dans la tombe,
Et bientôt il sera semblable à la colombe
Seule laissée en un désert.

Que dit-il au Seigneur dans sa longue prière?
On entend : " O mon Dieu, vous êtes notre Père,
" Et vous avez promis de ne refuser rien.
" Le passereau reçoit de vous la nourriture ;
" Vous lui donnez un toit sous la ramure :
" Ayez pitié de l'orphelin.

" Car, c'est en vous, Seigneur, que l'infortune espère.
" Souvenez-vous qu'un jour vous eûtes une mère :
" Pour elle, votre cœur brûlait d'un feu divin.
" Vous pouvez du tombeau rappeler à la vie :
" Guérissez une mère en proie à l'agonie,
" Et daignez lui donner du pain.

" Ayez aussi pitié de ma peine profonde.
" Ne me laissez pas seul, sans soutien dans ce monde
" Où ma bonne maman dit qu'il est des méchants,
" Et que mille dangers environnent l'enfance.
" Ne me ravissez pas mon unique défense,
" O Père des petits enfants.

" Vous entendez la voix de toute humble prière,
" Vous demeurez ici dans un sacré mystère ;
" Oui, sur cet humble autel, par la foi je vous vois.
" Je sais bien, ô mon Dieu, que vous versez sans cesse
" Les flots de votre amour et de votre tendresse,
" Et que vous entendez ma voix.

" Vous qui daignez vêtir le lis de la vallée,
" Secourez, ô Jésus, ma mère désolée,
" Et daignez lui montrer votre ineffable amour.
" Vous pouvez la guérir, car tout vous est facile.
" Recevez dans vos bras l'orphelin sans asile,
" Donnez à sa mère un séjour."

Il se tait. Près de lui, la lampe de l'église
Versait en scintillant sa lumière indécise,
D'un lampadaire d'or, devant l'autel obscur.
Les derniers feux du jour, par les vitraux gothiques,
Reflétaient vaguement des tableaux symboliques,
Comme des spectres, sur le mur.

Soudain l'enfant tressaille : une clarté divine
Embrase son esprit, l'élève, l'illumine.
Une secrète voix, dit : " Regarde le ciel.
" Je reçois sur mon cœur le malheureux qui pleure.
" Mon fils, avec ta mère entre dans ma demeure
" Et dans mon royaume éternel."

Et le soir, on trouva sans vie, en sa chaumière,
La veuve abandonnée ; une vive lumière,
Sur son front révélait le bonheur des élus.
Et quand le bedeau vint sonner les glas funèbres,
Il vit demi perdu dans l'ombre des ténèbres,
L'enfant mort aux pieds de Jésus.

Et tout près du défunt la lampe de l'église
Versait en scintillant sa lueur indécise,
Du lampadaire d'or, devant l'autel obscur,
Les derniers feux du jour, par les vitraux gothiques,
Reflétaient vaguement des tableaux symboliques,
Comme des spectres, sur le mur.

EMILE PERRIN.

LE RENONCEMENT ÉVANGÉLIQUE DANS LE CLERGÉ

AUX ORIGINES DE L'EGLISE (1)

II.—LES COMPAGNONS ET LES AIDES DES APOTRES DANS L'ÉVANGÉLISATION DU MONDE.

" Or, étant partis, dit saint Marc des Apôtres, ils prêchèrent partout, avec l'aide du Seigneur qui confirmait leur parole par une multitude de miracles (2)." A cette œuvre d'évangélisation universelle, le Saint-Esprit associa un grand nombre d'hommes, anciens disciples du Sauveur ou nouveaux convertis, puissants en parole et en œuvres, qui affermirent et étendirent les conquêtes des Apôtres.

Beaucoup d'entre eux furent de bonne heure attachés à des sièges épiscopaux ; " mais ils furent dans le principe, pour employer des expressions consacrées, *régionnaires* avant d'être *titulaires* :" ils allèrent d'abord de contrée en contrée, d'église en église, avec les Apôtres qu'ils accompagnaient ou au nom des Apôtres qui les envoyaient prêcher l'Evangile dans les lieux où il n'avait point encore été annoncé, affermir ailleurs les églises fondées, ordonnant des évêques, des prêtres, des ministres.

Or, quel a été l'état de ces compagnons des Apôtres, de ces glorieux missionnaires des premiers temps ?

Ecoutons Eusèbe : " En ce même temps, écrit le savant évêque de Césarée, un grand nombre d'autres personnages se rendirent illustres et méritèrent le premier rang parmi les successeurs des Apôtres. Disciples vraiment admirables de ces grands hommes, ils ajoutèrent de nouveaux édifices aux fondements d'Eglises déjà posés par les Apôtres dans toutes les contrées, propageant de plus en plus la prédication chrétienne et répandant au loin dans tout l'univers la salutaire semence du royaume céleste. Il ne faut point s'en étonner, car *la plupart des disciples de cette époque; le cœur tout embrasé par le Verbe divin d'un ardent amour pour la philosophie de l'Evangile, avaient auparavant accompli à la lettre le précepte du Sau-*

(1) Voy. *Revue Canadienne*, num. de Mai.

(2) Illi autem profecti, prædicaverunt ubique, Domino cooperante et sermonem confirmante sequentibus signis : MARC., XVI, 20.

veur, en distribuant leurs biens aux pauvres. Puis, *quittant leur patrie,* ils remplissaient leur mission d'évangélistes, etc. (1)."

Ces conquérants du monde laissent tout, à l'exemple des Apôtres, car le royaume des cieux, c'est-à-dire la grâce de se soumettre à Dieu et de le faire régner dans les âmes, est promise aux pauvres. Ces pères de notre foi, comme d'autres Abraham, quittent leur patrie pour obtenir une race spirituelle aussi nombreuse que les étoiles du ciel. La loi du renoncement parfait apparaît parmi eux comme au sein des Apôtres. Ils sont " sans père, sans mère, sans généalogie," séparés de toutes les créatures par la profession d'un entier renoncement ; en un mot, ils sont, eux aussi, dans l'état de perfection évangélique.

Ne devait-il pas en être ainsi ? Ne convenait-il pas qu'appelés à partager les travaux des Apôtres, ils fussent rendus participants de leur esprit et de leur état ? Dieu leur donne la mission de prêcher l'Evangile et de fonder les Eglises. Or l'Evangile est l'appel de l'homme à la perfection du renoncement ; les Eglises se fondent sur la croix et par la pénitence. Ces hommes prédestinés à donner Dieu au monde devaient donc le posséder eux-mêmes plus abondamment, et par conséquent s'établir dans la nudité de la croix.

III.—LES PREMIERS EVÊQUES.

Les Apôtres en évangélisant le monde, fondèrent partout des Eglises avec un clergé qui y était attaché, avec un évêque, des prêtres et des ministres titulaires (2). Ce serait aller contre tous les monuments de l'antiquité, toutes les traditions des Eglises, ce serait méconnaître même la nature de la hiérarchie ecclésiastique, que de prétendre que les premiers évêques et les premiers prêtres furent *régionnaires*, c'est-à-dire furent des missionnaires chargés d'un district et n'ayant pas d'Eglise à laquelle ils fussent attachés.

(1) Præter hos alii quoque complures eodem tempore viguerunt, inter Apostolorum successores principem obtinentes locum. Qui utpote discipuli tantorum virorum admirabiles plane ac divini, Ecclesiarum fundamenta quæ variis in locis Apostoli prius jecerant, additis ædificiis exstruxerunt : prædicationem Evangelii magis ac magis promoventes, et salutaria regni cœlestis semina per universum terrarum orbem late spargentes. Siquidem *plerique ex illius temporis discipulis, quorum animos ardentiori philosophiæ desiderio Verbum divinum incenderat, Servatoris nostri præceptum jam antea expleverant, divisis inter egentes facultatibus suis.* Deinde *relicta patria* peregrere proficiscentes munus obibant evangelistarum, etc. Eus., *Hist. eccl.*, l. III, c. 37 ; *Patr. græc.*, XX, 292-3.

(2) Prædicantes igitur (Apostoli) per regiones ac urbes, primitias carum, spiritu cum probassent, in episcopos et diaconos eorum qui crediturí erant, constituerunt. S. Clem. Rom., *Epist. I ad Cor.*, c. xlii ; *Patr. græc.*, I, 291.

Sans doute il y eut, dans les premiers temps, des évêques qui ne furent attachés à aucune Eglise particulière, qui avaient l'office d'annoncer l'Evangile dans de vastes régions, ou de visiter et de confirmer les Eglises établies. Mais la plupart des successeurs des Apôtres furent préposés à un peuple unique et déterminé.

L'Eglise, selon la célèbre définition de saint Cyprien, est " un peuple uni à un évêque," *plebs adunata sacerdoti :* elle se compose essentiellement d'un pasteur titulaire et d'un peuple déterminé. Cette union du pasteur au troupeau paraissait si étroite que pendant les dix premiers siècles les translations épiscopales furent très rares.

L'évêque avait avec lui des prêtres et des ministres qui composaient sa couronne, son sénat, son presbytère, *presbyterium*, fixes comme son siège, appliqués sous son autorité au service du même peuple (1).

Les évêques des premiers siècles aimaient à être entourés de *douze* prêtres (2) comme Jésus-Christ, qu'ils représentaient dans leurs Eglises particulières, l'avait été de *douze* Apôtres. Ils tenaient à avoir *sept* diacres (3) comme il y en avait eu sept, par l'institution apostolique, dans l'Eglise de Jérusalem.

Il est bien certain que les Apôtres et les hommes apostoliques qui continuaient leur œuvre ne laissaient pas douze prêtres et sept diacres dans chacune des Eglises qu'ils fondaient. Le plus souvent ils y établissaient seulement un évêque avec un prêtre ou un ministre. Mais l'évêque placé à la tête de la nouvelle Eglise avait la charge de se créer un clergé, en même temps que celle d'achever la conversion du peuple. Au bout d'un temps plus ou moins long selon les difficultés locales ou la puissance des opérations de la grâce, l'évêque parvenait à réunir autour de sa chaire un collège de prêtres et sept diacres. L'Eglise était alors complètement formée et avait la plénitude de sa vie.

(1) Summo quippe sacerdoti sua munia tributa sunt, et sacerdotibus locus proprius assignatus est, et levitis sua ministeria incumbunt. *Ibid.*, c. x. L, col. 290. Voir aussi les admirables lettres de saint Ignace d'Antioche, où cette hiérarchie est affirmée avec une netteté et une insistance les plus remarquables, surtout : *Epist. ad Eph.*, c. IV., *ad Magnes.*, c. II, III, VI, VII, XIII ; *ad Trall.*, c. II, III ; *ad Philad*, c. IV, VII ; *ad Smyrn.*, c. VIII, XII ; *Patr. græc.*, V, 648-717.

(2) Voir *Recognitiones S. Clem.*, l. III, n. 66, et l. VI, n. 15 ; *Patr., græc.*, tI, 1311, 1356. Quoique apocryphe, cet ouvrage remonte à une très haute antiquité et nous représente la discipline des premiers siècles.

(3) Diaconi septem esse debent ex canone, etiamsi sit magna civitas. Ejus autem rei fidem faciet liber Actorum. Conc. Neocaesar, an. 314, c. 15 ; Labbe, I, 1483.

Quel a été, au point de vue de la perfection religieuse, l'état dans lequel ont vécu les prêtres et les évêques des premiers temps ? Il n'y a guère place au doute : *ils ont vécu dans l'état d'un parfait renoncement, et, ajoutons-nous, dans la vie commune.*

On peut en apporter des preuves nombreuses ; contentons-nous des trois suivantes.

1° La perfection est aux origines de l'Eglise, remarque saint Thomas d'Aquin (1). Les institutions surnaturelles les plus parfaites sont celles qui ont été établies par Jésus-Christ et les Apôtres. Non seulement la sainteté intérieure a fleuri alors avec un éclat qu'elle n'aura plus jamais peut-être, mais encore les observances parfaites ont eu, jusque dans les moindres détails, une vigueur qui ne sera point surpassée. Aussi les conciles et les pontifes des âges postérieurs, les instituteurs des ordres religieux ont toujours reporté leurs regards vers le berceau de l'Eglise pour y retrouver les pratiques et les observances qu'ils voulaient renouveler.

De cette vérité fondamentale nous tirons cette conclusion-ci. Le clergé des Eglises primitives a eu, en vertus personnelles et en institutions saintes, autant et plus de perfection que n'en ont aujourd'hui les communautés les plus ferventes.

2° Les Apôtres, nous l'avons vu, ont été établis par le Sauveur dans l'état de perfection et dans la vie commune. N'ont-ils pas dû faire embrasser le même renoncement et la même communauté de vie aux évêques, aux prêtres et aux ministres qu'ils plaçaient à la tête des Eglises ?

" Ceux que les Apôtres, écrit l'historien Eusèbe, jugèrent dignes de gouverner les Eglises fondées par eux, se firent *leurs vrais et zélés imttateurs* (2).

Saint Irénée tient le même langage : " Les Apôtres, dit-il, voulaient qu'ils fussent parfaits et irrépréhensibles ceux qu'ils laissaient pour successeurs dans l'enseignement de la foi (3)."

(1) Ecclesia enim in sui primordio in omnibus suis membris talis fuit, qualis postmodum fuisse apud perfectos quoscunque invenitur. S. Thom., *Opusc.* XVII, *Contra retrah.homines a relig. ingressu*, c. xv.

(2) Eus., *Hist. eccl.*, l. III, c. 4 ; *Patr. græc.*, XX, 220.

(3) Valde enim perfectos et irreprehensibiles in omnibus eos volebant esse quos et successores relinquebant, suum ipsorum locum magisterii tradentes. S. Iren., *Cont. haer.*, l. III, c. iii, n. 1 ; *Patr. græc.*, VII, 848.

Chaque évêque, d'après le mystère même de la hiérarchie ecclésiastique, représente Jésus-Christ dans l'Eglise particulière ; les prêtres et les autres clercs représentent les Apôtres : de là, nous le disions à l'instant, le nombre de douze prêtres, dans les Eglises. Or les évêques des premiers temps n'ont-ils pas dû pratiquer avec leurs prêtres et leurs diacres la vie que le Sauveur avait menée avec ses Apôtres, établir une bourse commune, prendre leurs repas ensemble ? La communauté apostolique n'a-t-elle pas été le modèle de la communauté ecclésiastique de chaque Eglise ? On peut voir partout à la tête des Eglises, c'est notre persuasion, l'Epoux et ses amis, le pasteur et ses aides, comme on les avait contemplés dans la Galilée et à Jérusalem. Le Fils de l'homme n'avait pas eu où reposer sa tête : chaque évêque tenait à ne rien posséder en propre, afin de ressembler à celui dont il représentait le mystère dans l'Eglise particulière. Les Apôtres avaient pu dire au Sauveur : " Voilà que nous avons tout quitté pour vous suivre " ; les prêtres de chaque Eglise purent dire à leur évêque : " Nous avons tout quitté pour mener avec vous la vie parfaite." Jésus-Christ avait paru véritablement comme le pontife éternel, sans père, sans mère, sans famille, n'ayant ni commencement ni fin de sa durée (1) ; tous ceux qui furent associés dans l'Eglise primitive au sacerdoce nouveau selon l'ordre de Melchisédech, voulurent à l'exemple de leur divin Chef être, eux aussi, sans père, sans mère, sans famille, hommes de l'éternité au milieu du siècle présent.

3° Voici un argument qui prouve spécialement l'existence de la vie commune au sein du clergé primitif :

Tout le monde sait que l'institution de l'office divin et son partage en heures du jour et de la nuit remonte aux origines mêmes de l'Eglise, et que sous le gouvernement des Apôtres comme sous celui de Léon XIII et des évêques actuels, les ministres des autels célébraient ensemble les saintes psalmodies de la nuit et les principales heures du jour.

Or l'institution des heures liturgiques favorisait singulièrement la vie commune au sein du clergé.

Ces évêques, en effet, ces prêtres, ces diacres des premiers jours, tout remplis de cet Esprit de charité qui fait trouver doux aux frères d'habiter ensemble (2), n'ayant pas de désir plus ardent que

(1) Sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, neque finem vitæ habens. HEBR., VII, 3.

(2) Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum. PS. CXXXII, 1.

de vivre entre eux comme avaient vécu leurs maîtres les Apôtres dans la compagnie du divin Maître, se réunissaient au milieu de la nuit et plusieurs fois le jour pour chanter les louanges de Dieu, pouvaient-ils ne pas vivre sous un même toit et à une même table ? La prière commune du chœur n'appelait-elle pas, ne demandait-elle pas une continuelle communauté de vie ?

Ce n'est pas tout.

L'Eglise, dès l'origine, a eu des biens considérables, beaucoup plus que ne le pensent certains modernes. L'Eglise vient d'apparaître, et déjà les Apôtres se trouvent absorbés par les soins temporels ; ils élisent sept diacres pour "servir les tables," c'est-à-dire pour distribuer les aumônes déposées chaque matin sur l'autel à tous les pauvres que nourrit l'Eglise.

Mais,— c'est une vérité attestée par tous les historiens,— tous les biens de l'Eglise ont formé dans le principe et pendant de longs siècles une masse unique qui était administrée par l'Evêque ou, sous son autorité, par les économes de l'Eglise, c'est-à-dire l'archidiacre et les autres diacres, avec laquelle étaient entretenus les pauvres de l'Eglise, soit clercs, soit laïques.

Or, cette indivision des biens ecclésiastiques favorisait singulièrement la vie commune au sein du clergé. Il était facile aux membres de la hiérarchie de répondre à l'appel du Sauveur: "Si vous voulez être parfaits, allez, vendez et donnez tout ce que vous avez et venez à ma suite," dans le dégagement d'une parfaite pauvreté. Ils pouvaient aisément renoncer à tous ces soins qui distraient l'esprit de la contemplation et de la prière, nous voulons dire, à toutes les sollicitudes qu'engendre la propriété privée. Nous avons rencontré à notre époque beaucoup de prêtres qui gémissent de la dure servitude à laquelle les assujettit la nécessité d'avoir des revenus propres et de les administrer, et qui vont jusqu'à désirer que les révolutions présentes anéantissent le régime bénéficiaire et rétablissent la communauté des biens ecclésiastiques pour restaurer la communauté de vie parmi les clercs ; comment croire, après cela, qu'à l'époque de la faveur par excellence, les disciples de Jésus-Christ et des Apôtres, les premiers évêques et les premiers diacres des Eglises sont demeurés dans les embarras de la propriété privée, quand tout les conviait à un renoncement parfait, qu'ils n'ont pas profité de la communauté des biens ecclésiastiques pour s'établir dans une parfaite vie commune ?

On me dira peut-être : "Pouvez-vous parler de vie commune aux origines de l'Eglise et pendant tout le temps des persécutions ? Une communauté est beaucoup plus exposée aux coups d'un tyran

qu'un homme isolé. Bien loin de se réunir, les prêtres devaient vivre dispersés, afin d'échapper plus aisément au glaive toujours tiré contre eux."

Cette objection paraîtra peut-être bien forte à quelques esprits ; nous la croyons cependant très faible.

Faisons d'abord remarquer un faux supposé qu'elle couvre. Il ne faut pas se représenter les communautés ecclésiastiques des premiers temps comme sont aujourd'hui celles des dominicains, des jésuites, ou même comme celles des chanoines du VIIIe siècle. Depuis longtemps chaque communauté forme un tout distinct, ayant ses biens propres, vivant de sa vie et pouvant le plus souvent se suffire à elle-même, même dans un isolement complet. Dans les premiers temps, les clercs qui pratiquaient le renoncement parfait n'étaient point séparés du reste de l'Eglise, mais formaient, avec tous les autres membres, une sorte de communauté unique. Oui, il n'y avait en chaque lieu, à proprement parler, qu'une seule communauté, celle de l'Eglise elle-même ; les clercs, les vierges, les veuves, les pauvres étaient les groupes distincts d'une même communauté, plutôt que des communautés particulières. Ils appartenaient à la communauté de l'Eglise à peu près comme les religieux de chœur, les frères convers, les novices font partie aujourd'hui d'une communauté religieuse. Ils servaient l'Eglise, chacun dans son ordre, et ils étaient nourris par elle. Ils vivaient avec elle, par elle et d'elle.

De là venait que le lien général qui les attachait à l'Eglise était plus fort que les liens particuliers qui pouvaient unir ecrtains membres entre eux. Aujourd'hui l'union d'un dominicain avec son couvent est plus étroite que celle qu'il a avec la cité épiscopale ou la paroisse dans laquelle il demeure, par exemple, l'Eglise de Paris. Dans les premiers temps, les clercs appartenaient à l'Eglise avant de faire partie d'une communauté particulière.

Le plus souvent, c'est notre conviction, ils se réunissaient plusieurs ensemble, habitaient sous un même toit, mangeaient à la même table. Mais, même associés entre eux, ils recevaient leur substance de l'Eglise, qu'ils servaient et dont ils étaient les clercs ; même vivant ensemble, ils paraissaient moins les membres d'une communauté cléricale distincte que les membres de la grande communauté de l'Eglise. Leur union entre eux était secondaire, et leur union à l'Eglise, principale, tandis qu'à notre époque le lien qui unit le religieux à son monastère est principal et celui qui l'attache à l'Eglise du lieu, secondaire.

Ainsi cette union pouvait varier et variait nécessairement au gré

des circonstances, sans qu'il en résultât aucun changement dans leur état ou dans leur vie. Tantôt vivant séparés, tantôt réunis en communautés de deux, trois, cinq, dix membres, les clercs étaient toujours, sous ces modifications sans importance, les clercs de l'Eglise, vivant, comme tous les autres pauvres, des oblations des fidèles et des autres revenus ecclésiastiques.

L'objection subsiste cependant: "Comment les clercs ont-ils pu vivre en commun au milieu des persécutions?"

La vie commune était moins difficile pendant la persécution de Néron que pendant celle des révolutionnaires français du dernier siècle. Cependant, dans presque toutes les contrées de la France, il a été possible à une élite de personnes religieuses de conserver la vie commune; pourquoi aurait-il été impossible aux clercs et aux ascètes des premiers temps de vivre en commun?

Qu'on ne se représente pas la famille romaine comme la famille moderne. Celle-ci comprend un petit nombre de membres; en beaucoup de pays, l'autorité du père et du propriétaire est restreinte par mille règlements civils. La famille romaine comprenait jusqu'à 100, 200, 800, 1,000 membres; le père de famille disposait en souverain, non seulement de ses domaines, mais encore de ses esclaves et même de ses propres enfants: il avait, au sein de son foyer, droit de vie et de mort. Etait-il difficile à quelques clercs d'habiter et de vivre ensemble dans la famille si nombreuse d'un Pudens ou d'un Clemens? Les prêtres et les diacres de toute une Eglise pouvaient se retirer dans l'immense habitation d'un riche patricien, prier ensemble, manger ensemble, en paraissant se confondre avec le reste de la famille. Portant la tête rasée, couverts de l'aube, de la tunique, de la chasuble, ils paraissaient être des esclaves ou des affranchis de la famille qui leur donnait l'hospitalité, éveillant d'autant moins les soupçons qu'ils passaient pour des personnes de la dernière classe. Ou bien, vêtus du manteau, ils avaient l'apparence de philosophes nourris par de riches patriciens.

On peut se demander si dès les temps apostoliques il y eut des clercs libres avec des engagements religieux, semblables à ceux que l'on appelle aujourd'hui en Occident *clercs séculiers*.

Il nous semble incontestable qu'à l'origine de l'Eglise, non seulement les prêtres, mais encore les diacres ont été astreints à une inviolable chasteté. Les monuments qui nous restent de l'antiquité ecclésiastique ne laissent point de place au doute. On cite, il est vrai, un ou deux textes qui semblent infirmer l'obligation originelle et universelle; mais ils ne sauraient prévaloir contre cent autres textes très précis. Les prêtres de l'ancienne Loi devaient

vivre dans la continence quand ils servaient à l'autel ; les ministres de la Loi nouvelle, remplissant tous les jours leurs fonctions sublimes, ont l'obligation d'une chasteté perpétuelle. Le Fils de Dieu, devenu le Fils de la Vierge et l'Agneau sans tache qui efface le péché du monde, s'immolant tous les jours par les mains des ministres de la nouvelle alliance, exige dans ceux qui sont les instruments de la rédemption une pureté tout angélique qui les rende dignes de traiter de si grands mystères. Telle est la loi proclamée par toute la tradition.

Mais y eut-il dès les temps apostoliques des prêtres et des diacres qui se soient contentés de garder le célibat sans faire profession d'un renoncement universel ? Nous croyons qu'on peut apporter en faveur de l'affirmative et de la négative des raisons à peu près égales.

D'une part, saint Paul ordonne de donner, dans les distributions, une double part au prêtre qui remplit dignement son office : *qui bene præsunt presbyteri duplici honore digni habeantur* (1) : cette prescription ne suppose-t-elle pas que les prêtres ont des biens en propre ? Il se plaint dans la même Epître que quelques-uns " regardent la piété comme un moyen de faire du gain : *existimantium quæstum in pietatem* (2) : ce reproche ne s'adresse-t il pas à des ministres sacrés qui trafiquent des choses saintes ? Il se plaint dans une autre Epître que plusieurs aient l'apparence de la piété et en répudient la réalité : de ce nombre, ajoute-t-il, sont ces hommes qui pénètrent dans les maisons et captivent ces femmes légères, chargées de péchés et poussées de désirs variés (3). " Il signale à Tite de faux docteurs, insoumis, vains discoureurs et séducteurs, qu'il faut confondre, qui bouleversent toutes les maisons, enseignant l'erreur par le désir d'un gain sordide (4)." Ne parle-t-il pas de ministres consacrés ? On pourrait apporter d'autres textes encore.

Mais ces textes n'ont rien de péremptoire. Il a existé beaucoup de monastères où les religieux recevaient des distributions inégales quoiqu'ils eussent fait vœu de pauvreté. Cette inégalité était toute naturelle à une époque où les clercs n'avaient d'autre lien fixe et indissoluble que celui qui les unissait à leur Eglise. Quant aux autres

(1) I Tim., v., 17.

(2) Ibid., vi., 5.

(3) II Tim., iii, 3-6.

(4) Tit., i., 10-11.

textes, on peut les entendre de simples fidèles qui abusent de leur influence pour tromper les âmes simples, tout aussi bien que des ministres des autels ; s'il est question de ceux-ci, rien ne s'oppose à ce qu'on les entende de prêtres ou des diacres engagés dans l'état de perfection et qui, à raison de leur renoncement, ne sont que plus coupables d'être attachés aux biens temporels.

Non. Le Fils de l'homme n'a pas voulu avoir où reposer sa tête ; les Apôtres ont renoncé à tout pour suivre le Sauveur ; les missionnaires de l'Evangile dont parle Eusèbe ont quitté leurs biens et leur patrie ; nous allons voir tous les fidèles de Jérusalem embrasser l'état du renoncement parfait : il n'est pas vraisemblable que ceux qui furent appelés les premiers par la confiance des Apôtres à la tête des Eglises, soient demeurés dans un état imparfait.

L'Esprit de Dieu multiplia les dons les plus excellents dans l'Eglise naissante avec une telle profusion que saint Paul devait en régler les manifestations. C'est ce que l'on vit à Corinthe où le don des langues et celui d'une doctrine sublime étaient faits non seulement aux Apôtres, mais encore aux simples fidèles. Si le Saint-Esprit fut si prodigue des grâces de surérogation, peut-on croire qu'il refusa les dons nécessaires à établir les fondements mêmes de la vie chrétienne ? Si de simples fidèles reçurent les lumières les plus extraordinaires pour l'interprétation des saintes Ecritures, ne doit-on pas reconnaître que les membres de la hiérarchie furent enrichis de la grâce du renoncement parfait, source de tant de bénédictions pour ceux qui en sont favorisés comme pour toute l'Eglise ?

(*A suivre.*) DOM P. BENOIT.

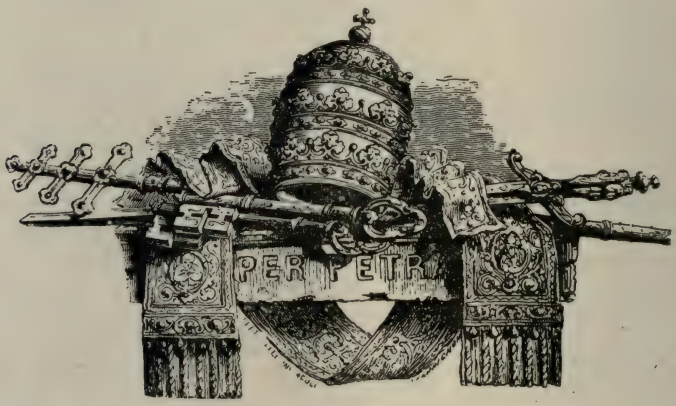

LA PROHIBITION DES LIVRES [1]

Parmi les périls qui menacent la société, au temps où nous vivons, il faut l'avouer, il en est peu d'aussi redoutables que celui des lectures mauvaises. Jamais les journaux, les romans, les brochures, les livres de tout genre, même de sciences, n'ont été ainsi multipliés presque à l'infini, jamais ils n'ont été portés avec une pareille rapidité, comme sur les ailes de l'industrie moderne, jusqu'aux derniers de nos villages et jusqu'aux extrémités de la terre. S'il est une presse qui est un instrument puissant d'instruction, de moralisation et de progrès, il en est une autre qui va partout attaquant la vérité et la vertu, cherchant à corrompre le cœur pour arriver ensuite à fausser l'esprit et à faire perdre le sens chrétien. Voyez-la à l'œuvre, cette puissance de démolition la plus formidable qui soit au monde ; considérez les maux effrayants que produit la mauvaise presse ! Voyez autour de vous, tout près de vous, tant d'âmes atteintes par ses ravages, mortes à la vie chrétienne, peut-être à toute vie morale, tant d'autres menacées du même malheur, exposées au péril le plus certain et le plus imminent ! Ne dirait-on pas qu'un des prophètes a prévu ce mal dont nous sommes les témoins désolés, en parlant de cette espèce de volume qui voltigeait dans les airs, *volumen volans*, et qui est une source de malédiction pour les hommes, *maledictio super faciem omnis terræ ?*

Quel sera donc le remède à ce terrible mal qui désole la terre ? Où le trouver ?

Sera-ce dans la société civile ?

Sans doute, toute société spirituelle ou temporelle, civile ou religieuse a le droit de se défendre elle-même, contre les causes d'immoralité et de corruption. Et, comme la diffusion des mauvais livres n'est pas seulement un danger pour les particuliers, mais encore un péril de corruption publique, il s'ensuit que la société, par la nécessité même de sa conservation, a le droit de proscrire les mauvais livres.

(1) Conférence donnée au Cercle Ville-Marie, le 17 février 1893, par M. l'abbé H. Bédard, P. S. S.

Au reste, toutes les sociétés humaines, même les plus libérales, même les plus licencieuses, se sont en théorie reconnu ce droit, comme il serait facile d'en trouver quantité de preuves dans les recueils des lois civiles de tous les peuples païens et chrétiens ; et en pratique, elles l'ont exercé, et souvent très rigoureusement, comme l'histoire profane peut en offrir de nombreux exemples, depuis la république d'Athènes faisant brûler sur *l'agora* les livres de Protagoras, pour cause d'athéisme (1) ; depuis Constantin décernant la peine du feu contre les livres d'Arius, et la peine de mort contre ceux qui les détiendraient ; (2) depuis les rois d'Espagne avec leur célèbre Inquisition ; depuis le parlement de Paris envoyant au bûcher les ouvrages impies ou hérétiques, jusqu'à la troisième République française interdisant sa frontière à telle ou telle brochure clandestine imprimée en Belgique ou à Genève.

Mais, en fait, ce pouvoir, la société civile, aujourd'hui, surtout, l'exerce-t-elle ? Hélas ! ne doit-on pas plutôt déplorer la facilité extrême, avec laquelle on laisse circuler les livres les plus pervers, les plus ignobles, les plus immoraux, même en dépit des lois !.....

Où donc, encore une fois, trouver le remède au mal que nous signalons ?—Voulez-vous le savoir, Messieurs ?

Il ne se trouve que dans l'Église, et dans l'Église seule ; car seule, l'Église a des remèdes pour toutes les plaies sociales. Et, pour celle que nous signalons ici en particulier, elle en a de très spéciaux et de très efficaces.

Mais, pour qu'ils produisent leur effet, il faut qu'ils soient appliqués, et pour qu'ils soient appliqués, il est nécessaire qu'ils soient connus. Or, ils ne le sont pas suffisamment. Parmi ceux-là mêmes qui croient à l'Église, beaucoup ne sont pas assez convaincus de la réalité de sa mission divine et de sa divine autorité. Ils ne sont pas assez profondément pénétrés de ces vérités : que l'Église est la lumière du monde, reflet indéfectible de la Lumière éternelle, du Verbe qui s'est fait homme pour éclairer tous les hommes ; que, par suite, l'Église a seule le privilège de conduire infailliblement tous les hommes dans la voie du salut, et de leur indiquer sans erreur possible, ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter, ce qu'il faut croire et ce qu'il faut rejeter, pour arriver au terme ; que, par suite encore, l'Église possède le pouvoir d'assurer l'efficacité de sa direction par des décisions doctrinales, des dispositions disciplinaires et des actes judiciaires, par lesquels elle exerce sa mission d'enseignement et

(1) Cicero, *de Natura Deorum*, lib. I, xxiii.

(2) Socrat., *Hist. Eccles.*, lib. I, IX.

de direction ; enfin, qu'en dernière analyse, elle a le pouvoir de déclarer comme dangereux pour la foi et les mœurs, et de condamner comme tels les doctrines et les livres qui les renferment

Et, en effet, si nous consultons l'histoire, nous verrons que l'Eglise a toujours exercé ce pouvoir à travers les âges. Au premier siècle, nous voyons saint Paul faire brûler publiquement, à Ephèse, des livres de superstition et de magie (1).

Au dix-neuvième siècle, nous voyons Léon XIII frapper d'interdit, par l'organe de la Congrégation de l'Index, certains manuels, certains souvenirs d'enfance d'auteurs bien connus. Dans tout l'intervalle, les annales de l'Eglise catholique ne cessent de montrer les évêques, les conciles, les papes, condamnant et proscrivant des livres hérétiques, ou erronés, ou scandaleux, ou pernicieux enfin de quelque manière. Certains catholiques peuvent en être scandalisés ; il n'en est pas moins vrai, que par là elle a maintenu son dogme ; et c'est à l'usage de ce droit de proscription que nous devons le bonheur de posséder toujours intégralement la vérité divine.

Et, après cela, est-il nécessaire d'établir par de longues preuves la légitimité de ce pouvoir? Puisque la condamnation de l'erreur n'est qu'une forme de l'enseignement de la vérité, il est évident que le droit d'enseigner la vérité implique celui de condamner l'erreur contraire. L'Église, ayant la mission de garder le trésor de la révélation, et de conserver intégralement la doctrine de la foi et des mœurs, doit avoir la puissance efficace d'en écarter toutes les causes d'altération. Dans ce rôle défensif, elle doit être revêtue de la même autorité que dans son rôle d'enseignement direct ; son pouvoir y doit être également souverain, c'est-à-dire, également indépendant, universel, infaillible.

Nul d'ailleurs, Messieurs, n'a jamais contesté à l'Eglise le droit de condamner l'erreur, sauf ceux qui ont été atteints par ses condamnations ; et encore n'est-ce point au nom de l'erreur qu'ils ont réclamé, mais au nom de la vérité, dont ils se donnaient comme les représentants. De toute antiquité, l'on voit l'Eglise en possession actuelle de ce droit.

Depuis saint Pierre dans ses épîtres (2) jusqu'à Pie IX dans le *Syllabus*, et à Léon XIII dans ses encycliques (3) ; depuis le premier concile de Nicée condamnant l'arianisme, jusqu'au concile du Vatican condamnant toutes les erreurs modernes, l'histoire

(1) Act., xix, 19.

(2) II Petr., ii.

(3) V. gr. *Humanum genus*.

offre une suite non interrompue d'actes préventifs et répressifs, destinés à préserver la foi du danger de corruption, et à la venger des attaques de l'hérésie. C'est par là principalement que la vie doctrinale de l'Eglise s'est développée, que l'enseignement catholique s'est précisé, et que les formules de foi ont progressé de siècle en siècle. Ces résultats seraient, à eux seuls, un argument suffisant de la légitimité et de la nécessité du pouvoir auquel ils sont dus.

***

De ce que nous venons de dire du pouvoir de l'Eglise en général, nous devons inférer, Messieurs, que l'évêque, dans son diocèse, possède ce même pouvoir dont nous venons de parler.

Aussi, par une disposition spéciale de la dixième règle de l'Index relative à l'impression des livres, Pie IV, supposant que, malgré toute la vigilance du Saint-Siège et toutes les précautions des lois ecclésiastiques, bien des écrits pernicieux continueront cependant à être répandus, laisse aux évêques la faculté—dont Léon XII leur fera même un devoir d'user (1)—la faculté, dis-je, de prohiber, dans leurs diocèses, s'ils le jugent utile, les livres mêmes qui ne tomberaient pas sous les lois de l'Index, avec obligation pour les catholiques, de s'en interdire la lecture de la même façon et pour les mêmes raisons.

Les évêques, en effet, sont les gardiens et les défenseurs de la vérité dans la partie de l'Église placée sous leur juridiction. Ils ont mission de signaler aux fidèles les dangers particuliers qui peuvent plus facilement échapper à l'attention et à la vigilance générale de l'Église. Et comme les dangers de cette sorte viennent surtout des productions courantes de la presse, voici en cette matière quels sont les pouvoirs des évêques. D'après une déclaration du Saint-Office (2), les journaux sont soumis à la censure des Ordinaires, même en ce qui concerne les opinions politiques. Le droit de censure des Ordinaires s'étend non seulement aux articles qui traitent des doctrines, mais encore à ceux qui rapportent des faits. Et, en outre, Pie IX, par l'organe de la Congrégation de l'Index (3), a déclaré à tous les évêques, qu'ils peuvent procéder à la prohibition des livres, brochures et journaux, non seulement de leur propre droit, mais encore du droit plus élevé de délégués du Siège apostolique.

(1) Cf. Mandatum Leonis XII, ajouté au décret de la S. Congr. du 26 mars 1825.

(2) Réponse aux évêques de Suisse, 1832.

(3) 24 août 1864. Texte apud Avanzini—Pennacchi, p. 136.

Si donc un évêque interdit la lecture d'un journal ou d'une publication quelconque, ses diocésains sont obligés en conscience de se soumettre à cette interdiction.

Mais, il existe beaucoup de journaux non interdits par les évêques, et qui cependant sont suspects au point de vue de la foi et des mœurs. Seront-ils donc permis, parce qu'ils ne sont pas interdits ? et pourra-t-on les lire tant qu'un acte public de l'autorité ecclésiastique n'en aura pas défendu la lecture ? La déclaration du Saint-Office citée plus haut (1) donne la réponse à cette question et détermine une règle qui est souvent la seule pratique et toujours la plus facile dans cette matière si importante et si actuelle : *Recurrant ad confessarium*, que l'on consulte son confesseur.

***

Et, Messieurs, qu'on ne vienne pas dire, que ce pouvoir est contraire au progrès et à la liberté. Il est vrai que l'exercice de ce pouvoir, la prohibition des livres par l'Eglise fait le scandale du rationalisme et du libéralisme. L'un, le rationalisme, réclame au nom du progrès, il accuse l'Eglise d'arrêter le développement de l'esprit humain.

Pous nous catholiques, qui croyons que l'Eglise est la gardienne infaillible de toute vérité de l'ordre religieux et moral, et que dans cette fonction elle est assistée par l'Esprit-Saint, nous sommes assurés que si, par ses prohibitions, elle s'oppose à quelque progrès ou à quelque développement, c'est seulement au progrès de l'erreur et au développement de l'impiété. Nous ne pouvons que lui en être reconnaissants, et nous désirons qu'elle s'y oppose toujours avec un plein succès.

Quant au libéralisme actuel—nous entendons le libéralisme absolu, dont vous me permettrez bien de vous parler un peu plus au long—il en appelle à la liberté, il refuse à qui que ce soit le droit de surveillance, et de prohibition en matière de livres et de lectures.

Pour lui, chacun a le pouvoir de choisir à son gré ses aliments intellectuels ; les cas d'empoisonnement qui peuvent en résulter ne sont que des inconvénients accidentels, amplement compensés par un bien supérieur à tout : la liberté.

" Quand les hommes ne savaient pas encore apprécier la gran-
" deur de ce bien, ils pouvaient supporter les lois de l'Index, quand

(1) Réponse aux évêques de Suisse, 1832.

" ils n'étaient pas encore formés par leur éducation à la pratique " d'une sage indépendance, ils pouvaient même avoir besoin des " prescriptions et des directions de l'Eglise. Désormais elles sont " superflues.

" L'homme moderne est un adulte, et un adulte éclairé. Il a le " droit d'être laissé à son libre discernement. L'Eglise doit renon- " cer à lui imposer des jugements et à entraver l'indépendance de " sa pensée par ses règles mesquinement exclusives. "

Voilà en peu de mots la doctrine du libéralisme sur le point qui nous occupe.

Et, Messieurs, ne faut-il pas en convenir que même dans notre société, un certain nombre de catholiques ne sont pas loin de partager ces vues, et inclineraient volontiers vers ces conclusions ?

Leur intelligence, dominée par le préjugé libéral, a peine à comprendre les droits de l'Eglise, et surtout à concevoir qu'elle prétende encore les exercer. Tout au plus pourraient-ils admettre qu'elle le fît à l'égard du clergé, des enfants, des femmes, des fidèles dévots et ignorants. Mais, le vouloir faire à l'égard des hommes du monde, des chrétiens qui vivent et qui luttent dans la mêlée des idées contemporaines, c'est assurément une prétention inacceptable, que l'Eglise abandonnerait, si elle se rendait mieux compte des conditions actuelles de la société.

Peut-on d'ailleurs faire à ces chrétiens l'injure de soupçonner la fermeté de leur foi ? Croit-on que la lecture d'un article de revue, d'une page d'histoire ou de littérature, d'une scène de la vie mondaine, doivent emporter leurs principes, comme le vent emporte des feuilles légères ? N'ont-ils pas donné des preuves de la solidité de leurs convictions ?

Hélas ! hâtons-nous de le dire, ces preuves sont trop souvent démenties par les faits. Chaque jour nous fait assister à la ruine de quelqu'une de ces convictions, minée peu à peu par le libéralisme. Un jeune homme instruit de sa religion comme on l'est communément dans nos collèges catholiques, et sorti de là chrétien, mais chrétien plutôt de cœur que d'esprit, plutôt par habitude que par une connaissance approfondie des objets et des motifs de sa croyance, embrasse une carrière, et se trouve jeté dans la vie sociale. Là, dans une atmosphère malsaine, il respire un air chargé de la poussière subtile des mille erreurs théoriques et pratiques qui caractérisent l'esprit moderne. Insensiblement le poison s'insinue dans l'âme du jeune Mithridate littéraire ; et, comme il ne possède pas en soi un principe de réaction assez vigoureux, comme d'autre part, son ignorance ou sa présomption

l'empêche de profiter du secours que lui donneraient les sages lois de l'Eglise, comme nécessairement entraîné par l'influence d'un milieu souvent hérétique, il s'en va, par une fatale conséquence, faiblissant en sa foi, glissant dans les concessions, perdant une à une les habitudes de la vie chrétienne ; trop heureux si finalement il ne tombe pas dans l'indifférence religieuse !.....

L'obéissance aux lois de l'Eglise, en le tenant à l'écart des journaux, des revues, des livres, des sociétés, qui ont contribué à l'entraîner dans cette voie, lui aurait épargné une chute si lamentable. Ce qu'il possédait de foi, garanti par de sages barrières, serait demeuré intact, et même se serait fortifié, par la docilité envers les prescriptions de la sainte Eglise ; et l'on aurait trouvé en lui un ferme défenseur de la vérité, au lieu d'avoir à compter un indifférent de plus, ou même peut-être un impie !.....

Telles sont, Messieurs, les tristes conséquences où l'on aboutit, lorsque par un abus de langage des plus déplorables, on confond toute notion au point d'oser soutenir que la vraie liberté implique l'indépendance totale des pensées et de tous les actes privés ; que l'homme doit diriger sa vie morale d'après sa raison seule, et non d'après une loi positive quelconque tendant à exercer une pression sur la volonté, et surtout à lui imposer une obligation ; qu'en particulier l'Eglise ne peut légitimement imposer à qui que ce soit aucune règle de croyance ou de jugement, ni interdire l'accès d'aucune source intellectuelle par la prohibition des livres.

Aussi, l'Eglise a-t-elle grandement raison de s'opposer à une doctrine qui conduit à de si funestes résultats, et l'on comprend qu'elle y mette tant de vigilance et de persévérance, sans jamais s'arrêter devant l'erreur toujours renaissante, ni se lasser devant la reproduction toujours renouvelée des écrits malsains. Combien de fois, dans ce siècle surtout où l'activité de la presse a pris des proportions inouïes, n'a-t-elle pas poussé des cris d'alarme, et rappelé aux fidèles les devoirs que leur imposent à cet égard et le droit naturel et ses propres lois ! Les papes, dans des encycliques, ont condamné les livres les plus dangereux au point de vue des doctrines. La Congrégation de l'Index, sentinelle toujours vigilante, n'a cessé de signaler chaque année une foule d'ouvrages inspirés par l'esprit d'erreur sous toutes ses formes. Que deviendrait la foi du peuple chrétien sans cette garde assidue ? ne périrait-elle pas sous l'effort réuni de tant de doctrines fausses et corruptrices ?.....

Bien persuadée que la propagation des doctrines perverses, la licence de la presse, la lecture des mauvais livres sont des abus de la liberté, l'Eglise agit donc sagement en dénonçant les livres dan-

gereux, en ordonnant qu'ils soient prohibés, et en édictant sur cette matière des prescriptions parfois très sévères.

Comment, Messieurs, à cause des conséquences que le bon ou le mauvais usage des médicaments peut avoir pour la vie de l'homme, personne n'est offensé d'en voir le commerce assujetti à une législation des plus minutieuses et des plus strictes, et il n'en serait pas de même à l'endroit des livres ? Notre libéralisme se révolterait aussitôt, dès qu'il s'agit d'une législation qui distingue entre les bons et les mauvais ; dès qu'il s'agit d'un contrôle à exercer au point de vue des doctrines morales et religieuses ? Et, tandis que l'on jettera les hauts cris, si l'erreur d'un pharmacien vient par hasard à causer la mort d'un homme, on verra sans émotion les officines de la presse, liver chaque jour, régulièrement et à haute dose, des poisons mortels à des milliers d'âmes ! On se tranquillisera en pensant que ce n'est qu'un inconvénient d'ordre inférieur, un mal relatif? En vérité, Messieurs, n'est-ce point là une aberration non moins étrange que déplorable ? Jugerait-on de cette manière, si l'on se plaçait au véritable point de vue où se place l'Eglise, pour combattre la diffusion des mauvais livres et des mauvaises lectures ?

Ce point de vue, quel est-il ? Il n'est autre que celui de la loi divine qui nous ordonne de régler nos pensées et nos sentiments, de surveiller nos paroles et nos écrits.

Non, nous n'avons pas le droit de tout penser et de tout dire : ce droit serait la licence, ce ne serait plus la liberté ; car la liberté est un bien ; la licence n'est que le mal.

Non, nous n'avons pas le droit de tout dire ; il y des choses qu'on ne dit jamais pour ne pas scandaliser les faibles. Quelqu'un dira qu'il faut parler.—Eh ! bien, soit ; mais parlez bien et n'empoisonnez pas les âmes virginales. Vous voulez protéger votre femme et vos filles —Eh ! bien, soit encore ; mais n'allez pas ramasser dans tous les bourbiers du monde, les scandales de l'iniquité pour les étaler à leurs yeux.....

Voilà, Messieurs, le crime que l'Eglise veut empêcher. Mais rappelons-nous qu'il n'y a pas que les auteurs et les écrivains qui soient coupables. Ils prennent sur eux une terrible responsabilité ces hommes qui laissent en héritage à leurs familles des bibliothèques infernales qui empoisonneront jusqu'aux derniers rejetons de leur postérité ! Ils prennent également sur eux une terrible responsabilité, ces parents qui négligent de veiller sur les écrits qui peuvent franchir le seuil de leur demeure, qui laissent à la portée de leurs enfants des publications pouvant porter préjudice à l'inté-

grité de leur foi, à la pureté de leurs mœurs. Autant vaudrait-il les laisser se jouer avec des substances empoisonnées. Rien d'étonnant si les conséquences d'une pareille incurie sont parfois des malheurs domestiques qu'il faut pleurer avec des larmes de sang !.....

Après tout ce qui précède, à la vue de cette sollicitude vraiment maternelle dont l'Eglise ne cesse d'entourer ses enfants, pour les prémunir contre ce déluge de livres qui inondent la terre, et sont un outrage continuel à leur vertu et à leur foi, comment nous empêcher, Messieurs, de nous écrier ici d'une commune voix : ô sainte Eglise, flambeau divin que la main du Tout-Puissant a allumé pour éclairer la route des hommes vers leurs destinées éternelles, continue de remplir, malgré les vents, malgré les tempêtes, le glorieux mandat qui t'a été confié ; indépendante de toute considération humaine, continue de sauvegarder notre foi et nos mœurs, par tes sages lois, par tes règlements salutaires qui, loin de porter atteinte à notre liberté, lui prêtent secours au contraire, en l'empêchant de donner dans des écarts et d'abuser d'elle-même.

Nous nous plaisons à le reconnaître et à le proclamer bien haut, oui, alors même que tu avertis, que tu menaces, que tu presses que tu condamnes, que tu punis, c'est toujours en vue de protéger nos intérêts les plus sacrés, de nous faire boire à longs traits les eaux pures des saines doctrines catholiques.

***

Je termine. Je viens de vous exposer les dangers des mauvaises lectures, de vous indiquer le remède qui se trouve dans l'autorité de l'Eglise pour tous les fidèles et de chaque évêque, dans son diocèse. Je viens de vous montrer la futilité des objections que le rationalisme blindé du libéralisme essaie, mais en vain d'opposer à l'exercice de ce pouvoir divin et souverainement indépendant, quelle conclusion pratique devez-vous en tirer ? Evidemment, votre esprit vif et pénétrant l'a déjà devinée : c'est une soumission parfaite, prompte, entière, filiale à ses décisions d'où qu'elles partent, d'où qu'elles émanent, que ce soit du pape le chef suprême de l'Eglise universelle, ou de l'évêque le pasteur de la portion du troupeau confié à ses soins. Mais, Messieurs, qu'il me soit permis de former ici un vœu dont vous désirez sans doute aussi vivement que moi, la pleine réalisation : c'est que l'Eglise n'ait jamais la douleur de voir ses Benjamins du Canada, imprégnés des opinions du siècle, s'associer au libéralisme pour empêcher l'application pratique de ses prescriptions, pour soutenir des

libertés qu'elle condamne, pour propager des livres qu'elle interdit, pour paralyser son action salutaire en accréditant dans les esprits cette sorte de pensée dédaigneuse qui fait regarder ses lois comme des règlements surannés, respectables souvenirs d'un passé évanoui. Les catholiques illusionnés qui professent de tels sentiments, n'empêcheront pas que l'Eglise ne soit toujours jeune et vivante, toujours éclairée des lumières d'en haut ; ils n'empêcheront pas qu'elle ne reste toujours la sage directrice, le guide assuré des hommes vers leur salut, l'organe infaillible par lequel Jésus-Christ continue de parler et d'exprimer ses volontés.

Quant à vous, Messieurs du Cercle Ville-Marie, quant à ce qui vous concerne personnellement, suivez fidèlement le conseil qui vous est donné, en ce moment, par un homme qui s'honore d'être au nombre de vos meilleurs amis ; ayez toujours grand souci de garder votre âme intacte des séductions de l'erreur ; interdisez-vous impitoyablement les lectures suspectes. Chaque fois que s'offrira à vos regards, un de ces livres condamnés non seulement par la loi de l'Eglise, non seulement par leurs effets désastreux et la loi naturelle, mais encore par leurs auteurs eux-mêmes lorsqu'ils sont sincères, gardez-vous bien de le lire, de quelque titre qu'il se colore, vous rappelant cet autre avertissement donné naguère par un poète qu'on ne pourra certainement pas taxer de cléricalisme, et exprimé en termes on ne peut plus énergiques, dans les deux vers suivants qui me viennent en mémoire et me serviront d'épilogue :

Hélas ! si ta main chaste ouvrait ce livre infâme,
Tu sentirais soudain Dieu mourir dans ton âme.

L'abbé H. BÉDARD, P. S. S.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

IV

La première arrivée de Frontenac à Québec.—Eloges et critiques.—MM. Perrot et de Brucy prisonniers au fort.—Le marquis de Denonville et sa famille.—Notes inédites. — Mauvais état du château.—Le magasin des poudres.—Les Ursulines au château Saint-Louis.

Louis de Buade, comte de Palluau et de Frontenac, neuvième gouverneur de la Nouvelle-France, arriva à Québec dans les premiers jours de septembre 1672. Le 2 novembre de la même année, il écrivait au ministre : " Rien ne m'a paru si beau et si magnifique que la situation de la ville de Québec, qui ne pourrait être mieux postée quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire ; mais je trouve qu'on a fait jusques ici, ce me semble, une très grande faute en laissant bâtir les maisons à la fantaisie des particuliers, et sans aucun ordre, parce que, dans les établissemens comme ceux-ci, qui peuvent un jour devenir très considérables, on doit, je crois, songer non seulement à l'état présent dans lequel l'on se trouve, mais à celui où les choses peuvent parvenir."

Si la situation pittoresque de la ville avait séduit l'illustre gouverneur dès le commencement de son premier séjour dans la Nouvelle-France, il en fut tout autrement de la résidence officielle qu'il devait habiter,—le château Saint-Louis,—qu'il trouva en fort mauvais état, et dont il se plaignit en toute occasion.

Les murs de l'enceinte du fort tombaient aussi en ruines. Le 2 novembre 1681, Frontenac écrit au marquis de Seignelay :

" Le mauvais état où j'ai mandé plusieurs fois qu'était l'enceinte des murailles du château de Québec, m'oblige, Monsieur, à vous supplier de considérer si vous ne jugerez pas à propos de faire quelque dépense pour les rétablir. Elles sont toutes à bas ; il n'y a plus de portes, ni de corps de garde, et c'est un lieu tout ouvert où l'on peut entrer de tous côtés.

" Si vous aviez agréable de destiner quelques petits fonds pour cela toutes les années, la dépense en serait imperceptible, et ne

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril et mai 1893.

laisserait pas dans la suite d'être fort utile, parce qu'on le mettrait en état de servir de retraite et d'asile en cas de besoin.

" Vous savez beaucoup mieux que moi que, quand on ne songe pas à ces choses pendant qu'elles se peuvent faire en repos, on y trouve plus de difficulté dans un temps de troubles, de guerre."

Deux ans après l'arrivée de Frontenac à Québec (1674), François-Marie Perrot, gouverneur de Montréal, et l'abbé François de Salignac Fénelon, frère de l'auteur de *Télémaque*, furent internés, le premier au fort Saint-Louis et le second à la résidence de la " brasserie," par les ordres de l'impérieux gouverneur et du conseil souverain. L'affaire se termina en France: M. Perrot reçut quelques jours de Bastille ; l'abbé de Fénelon reçut instruction de ne pas retourner en Canada, et M. de Frontenac reçut un monitum signé de la main même de Louis XIV. (Lettre du roi à Frontenac, du 22 avril 1675.)

Antoine de la Fresnaye, sieur de Brucy, fut aussi interné au fort Saint-Louis cette même année, sous accusation d'avoir enfreint les règlements concernant le commerce des pelleteries.

On sait que Frontenac gouverna le Canada de 1672 à 1682, puis de 1689 à 1698. Dans l'intervalle compris entre ces deux périodes, le gouvernement de la Nouvelle-France fut confié à M. Le Febvre de la Barre, puis à Jacques-René de Brisay, marquis de Denonville, homme aussi bon que brave, mais qui fut peu habile, ou du moins peu heureux dans sa politique à l'égard des farouches et sanguinaires Iroquois.

M. de Denonville arriva à Québec le 1er août 1685. Il était accompagné de sa femme, Catherine Courtin de Tanqueux, de ses deux enfants : Bénigne, âgée de quatorze ans, et Catherine-Louise-Marie, âgée de deux ans, et d'une jeune amie de sa fille aînée, Elisabèth de Hallot d'Hémicile. Deux autres enfants de M. de Denonville (deux jeunes garçons) étaient restés en France (1).

(1) Mademoiselle Bénédicte de Brisay se fit religieuse carmélite à Chartres quelques années après le retour de sa famille en France. Mademoiselle de Hallot se fit religieuse hospitalière à Québec, sous le nom de sœur Saint-Joseph. On lit dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu, déjà citée :

" Vers la fin de juillet de la même année 1685, le vaisseau du Roy amena M. l'abbé de St-Vallier, nommé à l'évêché de Québec, M. le marquis de Denonville en qualité de Gouverneur Général, nombre de soldats de recrue et plusieurs officiers d'un mérite distingué. La maladie s'était mise parmi eux, de sorte que, dès que le navire eut mouillé, on remplit de malades non seulement nos salles, mais notre église, nos greniers, nos engrais, poulaillers et tous les endroits de l'Hôpital où nous pûmes leur trouver place, on dressa même des tentes dans la cour. Nous redoublâmes notre ferveur à les servir, aussi avaient-ils grand besoin de nos soins ; des fièvres ardentes et pourprées,

Peu de temps après son arrivée à Quebec, le 14 septembre 1685, madame de Denonville donna naissance à une fille, Marie-Anne, qui fut ondoyée le même jour par M. Henry de Bernières, curé de Québec. Les cérémonies du baptême lui furent suppléées, un mois plus tard, le 14 octobre, par Monseigneur Jean-Baptiste de la Croix de Saint-Vallier, *nommé* à l'évêché de Québec et qui devint le deuxième évêque de la Nouvelle-France. Les parrain et marraine furent Jean Merienne dit La Solaye et Claude de Laval, veuve de Louis Bonnedeau dit Chatellereau, " lesquels ont déclaré ne sçavoir escrire ny signer, de ce enquis suivant l'Ordonnance ". (Archives de la basilique Notre-Dame de Québec.)

On nous saura gré de transcrire ici quelques notes qui nous ont été obligeamment communiquées par M. l'abbé Hermeline, curé de Denonville (département de l'Eure-et-Loir), en France. Elles contiennent des renseignements absolument inédits sur la famille de Jacques-René de Brisay, dont pas moins de cinq membres ont habité le château Saint-Louis.

" Catherine Courtin, née vers 1646, était fille de Germain Courtin, seigneur de Tanqueux (près la Ferté-sur-Jouarre), de Beauval, Moncel et autres lieux, et de Catherine Laffemas. En novembre 1668, elle épousa Jacques-René de Brisay, seigneur de Denonville, qui devint gouverneur du Canada.

" Le contrat fut passé le 29 novembre, en la maison de Dame Courtin, par-devant les notaires du Châtelet de Paris.

" Elle avait alors deux frères : Germain Courtin, prêtre, conseiller du Roi en la Cour et Parlement de Normandie, et Isaac Courtin, écuyer, seigneur du Saulsay.

" Sa dot fut de 60,000 livres.....Elle mit 12,000 livres en communauté.

" Quand elle partit pour le Canada avec M. de Denonville, elle

des délires terribles et beaucoup de scorbut ; il passa dans notre Hôtel-Dieu plus de trois cents malades, la salle des femmes était pleine d'officiers de qualité.

" Au commencement, il en mourut vingt ; on nous les apportait même à demi morts : nous éprouvâmes pour les soulager plusieurs remèdes, dont le meilleur fut de les saigner à la tempe ; nous en sauvâmes par là un grand nombre, qui ne donnaient plus aucune espérance de guérison, et qui, dès le lendemain de la saignée, étaient gais à merveille ; nous les renvoyâmes guéris et fort reconnaissants de nos peines.

" Les fatigues extrêmes que nous eûmes firent tomber malades beaucoup de religieuses. Les prêtres et religieux qui avaient le plus assisté à l'Hôpital, furent aussi frappés de cette maladie, et en guérirent par la saignée à la tempe. Ceux de tous ces malades à qui on n'osa pas faire ce remède, parce qu'on désirait beaucoup les conserver, et que l'on ne voulait rien risquer, moururent fort promptement. Nous nous cachions pour saigner aussi les autres ; nous les faisions porter dans la sacristie, afin de les

avait déjà eu huit enfants, dont quatre étaient morts en bas âge ; il lui restait encore deux garçons et deux filles. Elle emmena avec elle ses deux filles : Bénigne, âgée de 14 ans, et Catherine-Louise-Marie, qui avait à peine deux ans.

" Tous quatre, embarqués à La Rochelle le 7 juin, " arrivèrent à " Québec le premier d'août sans avoir été incommodés par le mal " de mer ni d'autres maux." C'est ainsi, du moins, que s'exprime une généalogie manuscrite faisant partie des archives du château de Denonville, mais M. le marquis, dans une lettre au Roi, dit que l'état où était la marquise avait rendu à celle-ci la traversée très pénible.

" Madame de Denonville n'était au Canada que depuis six semaines seulement quand elle mit au monde une fille qui fut baptisée aussitôt et nommée Anne-Marie. Le parrain et la marraine furent de pauvres gens. (Archives du château.)

" Quand le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, nous dit que M. de Denonville " ne fut heureux ni en femme ni en enfants" (1),

sauver, comme à la dérobée ; et nous eûmes la consolation d'en échapper tous ceux à qui nous fîmes ce remède.

" Monsieur le Marquis de Denonville avait amené toute sa famille, et comme Madame la Marquise avait pris en France le dessein de se mettre dans une communauté, pendant que Monsieur son époux ferait le voyage de Montréal, le Père Voutier, notre Procureur, qui l'était aussi des Ursulines, alla lui offrir à Paris nos deux maisons, pour qu'elle choisît celle qui lui plairait ; il nous écrivit ce qu'il avait fait : nous ne manquâmes pas de lui préparer chez nous un appartement le plus commode et le plus propre que nous eûmes, ce que firent aussi les Ursulines ; mais comme M. de Denonville ne monta pas cette année à Montréal, nos préparatifs furent inutiles ; Madame la Gouvernante nous en remercia, elle nous donna de grandes marques d'affection, ne passant aucun jour sans venir dans l'Hôpital servir elle-même les malades et leur distribuer les douceurs qu'elle leur apportait. Sa charité nous édifia beaucoup, car elle s'exposait sans crainte au danger de gagner le mal contagieux. Malgré tout ce qu'on pouvait lui dire pour la retenir, elle continua cet exescice jusqu'à la fin sans être incommodée."

(1) Ce mot est relevé assez vivement par l'annaliste des Ursulines de Québec, dans les lignes suivantes :

" Le Marquis de Denonville, si peu heureux dans ses entreprises contre les Iroquois, fut rappelé à la cour de France où le Roi, qui l'honorait de son estime, le fit sous-précepteur des enfants de France, fils du grand Dauphin : le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou et le duc de Berry. (Ces jeunes princes eurent aussi pour précepteur le duc de Beauvilliers et Fénelon, plus tard archevêque de Cambrai.)

" Il paraît bien qu'il (le Marquis de Denonville) sut conserver, dans cette haute position, la rare piété qui faisait pour ainsi dire le fond de son caractère, puisque le duc de Saint-Simon, le censeur le plus rigide de la cour, accorde au Marquis de Denonville le tribut suivant : "Denonville mourut aussi (en 1710), " brave et vertueux gentilhomme qui avait été gouverneur-général du Canada " où il avait très bien servi." Mais il est plaisant de voir comme ce janséniste poudré et parfumé termine l'éloge de notre ancien bienfaiteur. " A la cour, dit Saint-Simon, rien de si plat. Il ne fut heureux ni en femme ni en enfants." Aux yeux malins du duc, le bon Marquis était " plat", sans doute parce qu'il tenait à la foi orthodoxe ; et la Marquise ainsi que sa fille, pour la même raison, ne méritaient pas de compliments plus flatteurs : cela explique tout."

on comprend assez ce qu'il veut dire par rapport à ceux-ci, puisque, sur neuf enfants, quatre étaient morts jeunes, et que l'aîné put être accusé d'avoir, en 1704, par un sentiment exagéré d'humanité, forfait jusqu'à un certain point à l'honneur national en conseillant à une armée française de se rendre à l'ennemi; mais il est plus difficile de découvrir la cause des insinuations peu bienveillantes de Saint-Simon à l'égard de la marquise. Laissons à l'auteur des *Mémoires* la responsabilité de ce qu'il avance et que l'impartialité nous fait un devoir de signaler. La seule accusation que nous ayons trouvée contre elle porte sur un fait qui ne pouvait en rien contribuer au malheur du marquis; bien au contraire. La voici, telle qu'elle est formulée par l'auteur d'un mémoire anonyme sur les événements du Canada, adressé, de ce pays, au Roi, le 30 octobre 1688,—mémoire qui, du reste, n'est tout entier qu'un réquisitoire violent contre le marquis de Denonville:

"Je ne veux pas tout dire; mais j'ajouterai seulement un "article sur lequel vous trouveriez peut-être étrange que je ne "vous dise rien, savoir si Monsieur le Gouverneur fait quelque "commerce. Je vous dirai que non; mais que Madame la Gou-"vernante, qui est d'humeur à ne pas négliger l'occasion du profit, "a fait, jusqu'à la fin de l'hiver dernier, tenir dans le Château de "Québec une chambre, pour ne pas dire une boutique, pleine de "marchandises, et trouvé moyen, après cela, de faire une loterie "pour se défaire du rebut qui lui était resté, et qui lui a plus pro-"duit que sa bonne marchandise." (Archives des colonies.)

Quoi qu'il en soit de ces accusations, il est certain que si madame de Denonville paya son tribut à l'imperfection humaine, elle sut racheter ses défauts par des qualités estimables, et même les réparer par des actes méritoires de religion (1).

"Elle décéda en son château de Denonville, le 18 mai 1710, à l'âge de soixante-quatre ans, après avoir reçu les sacrements de Pénitence et d'Extrême-Onction, et, *le lendemain*, elle fut inhumée *dans le caveau de la chapelle seigneuriale jointe à l'église.*

"Le marquis de Denonville, Jacques-René de Brisay, la suivit de près dans la tombe, à l'âge de soixante-douze ans, et fut inhumé près d'elle, le 24 septembre 1710." (Registres paroissiaux.)

(1) Après l'incendie du monastère des Ursulines de Québec, le 20 octobre 1686, madame de Denonville voulut bien prendre la peine de faire une quête par la ville pour les dévouées religieuses si cruellement éprouvées, "allant "elle-même de porte en porte, dit l'annaliste des Ursulines, et se faisant un "plaisir de nous apporter journellement les offrandes qu'elle avait ainsi re-"cueillies." Le gouverneur et sa femme avaient d'abord fait eux-mêmes une première offrande de mille livres.

E. G.

Revenons au fort Saint-Louis. L'année même de son arrivée à Québec, en 1685, M. de Denonville fit construire, en dehors de l'enceinte du fort, à peu de distance de la rue des Carrières, le "magasin des poudres" que l'on a démoli au printemps de 1892, c'est-à-dire deux cents sept ans plus tard. Dans une lettre datée du 20 août 1685, M. de Denonville déclarait lui-même qu'il faisait construire ce magasin sans autorisation, à cause de l'urgence et du grand danger qu'il y avait de garder de la poudre dans le *mal nommé* Château Saint-Louis, disait-il, construit en bois (1), tombant en ruines et exposé à être détruit par le feu d'un instant à l'autre.

Le magasin des poudres fut divisé en deux parties: l'une pour y mettre la poudre de la garnison du fort, l'autre pour y mettre la poudre appartenant aux habitants. Cette division existait encore au moment de la démolition du vieux bâtiment, en 1892.

Voici le texte même de la lettre écrite par M. de Denonville, le 20 août 1685, au sujet de cette construction :

"Toutes nos poudres sont dans une maison toute seule au delà de celle de M. de Meulle, dans le milieu d'un champ, à la mercy du premier garnement qui y voudra mettre le feu. Il y en a une petite partie dans ce Château mal nommé, où le feu peut y prendre très aisément. Je ne comprans pas comme on a pu aincy demeurer tranquil en cet estat.

"J'ay ordonné une garde à cette maison où il faut que nous y metions encor les poudres que vous avés donné cette année, avec celles que nous avons et celles des Bourgeois qui ne pourroient demeurer dans leurs maisons sans un péril manifeste.

"Je vous demande pardon, Monseigneur, de ce que je fais faire un magasin suivant le modèle que je vous en envoye avant que de vous en avoir écrit et d'avoir reçu vostre consentement ; ce qui ne m'arrivera jamais à moins d'un péril aussy manifeste que celuy là. Il ne coustera au Roy pas beaucoup au delà de douze cents écus. M. l'Intendant en a fait faire le marché au rabais, suivant le devis que Villeneufve, l'ingénieur que vous m'avez donné, en a fait ; on tiendra la main à ce que la massonnerie soit bonne. Je croy que vous approuverez sa situation, que couvre en cet endroit le fort qui ne vaut rien du tout. Je l'aurais fait metre volontiers dans le fort pour épargner l'argent du Roy si il y avait eu de la place suffisamment.

(1) La charpente, les planchers, les portes et les châssis du premier château étaient en bois ; le reste était en maçonnerie. Les murs extérieurs pouvaient être lambrissés en bois.

"Vous voirés, Monseigneur, que je fais une séparation afin que les bourgeois puicent y mettre leurs poudres sans avoir aucune communication avec celles du Roy.

"En l'état où sont nos poudres, comme on (en) a peu, elles demeures dans le château en l'état où il est. Il y a cinq ans et plus qu'il n'a fermé ; il y a des portes qui ne se ferment pas, et plus pesantes que les gons et murailles ne les peuvent porter. Il n'y a pas une guéritte ny un lieu d'où on puisse tirer. Nostre magasin pas achevé, il y a encore un endroit où avec un bouchon de paille on peut mettre le feu au corps de logis. Il y faudra une muraille et condamner la petite porte. Je feray faire un petit devis de ce qui sera nécessaire et vous l'envoyerai par le dernier vaisseau.

"On a fait beaucoup de dépense au logement qui fait peur par les alarmes que l'on doit avoir du feu qui s'y peut metre aisément, ce bastiment étant tout de bois qui est comme des allumettes. Je vairay ce qu'il y faudroit d'ardoise et vous rendray compte de la dépence qu'il faudroit pour en couvrir la maison."

Lorsque, en 1693, le comte de Frontenac fit réédifier et agrandir le fort Saint-Louis, les nouveaux murs d'enceinte furent construits au delà du "magasin des poudres," qui se trouva ainsi renfermé à l'intérieur du fort. Cela ressort de l'extrait suivant d'une lettre adressée par Frontenac et Champigny (le gouverneur et l'intendant) au ministre, le 4 novembre 1693 : "Pour l'enceinte du fort elle avait été commencée... .. dès l'automne dernier, ayant jugé que c'était l'endroit où l'on devait plutôt employer les fonds ordinaires destinés pour les fortifications, non seulement *pour mettre en sûreté le magasin des poudres, qui était en dehors de la dite enceinte et fort exposé*, mais encore parce que toutes les murailles tombaient en ruine....."

Quelques semaines seulement avant de mourir, le 10 octobre 1698, Frontenac écrivit au ministre:

"Le sieur LeVasseur de Néré, ingénieur, me mande qu'il vous a présenté un plan des ouvrages qu'il juge très nécessaire de faire à Québec, et dont il y en a qui sont d'une indispensable nécessité, comme celui de la construction d'un magasin aux poudres dans un autre endroit que celui où il est, et de l'achèvement d'un puits dans la grande place de la haute-ville, à cause des inconvénients qui peuvent arriver par le feu, et la difficulté d'y trouver de l'eau pour l'éteindre. Mais nous attendrons sur cela le dit Sieur LeVasseur et les ordres que vous jugerez à propos de lui donner sur tous les ouvrages qu'il vous aura proposés."

Une poudrière fut construite sur le sommet du cap Diamant,

mais pas avant l'année 1727. Elle remplaça le "magasin des poudres" construit par M. de Denonville en 1685, et démoli en 1892 en même temps que le château Haldimand, moins vieux d'un siècle, qui lui était contigu.

Terminons ce chapitre en transcrivant le récit naïf et charmant d'une visite faite au château Saint-Louis par des religieuses ordinairement cloîtrées, des Ursulines, après l'incendie qui détruisit une deuxième fois leur monastère, au mois d'octobre 1686. Nous laissons la parole à l'annaliste ursuline de l'époque:

"Pendant notre séjour chez les charitables Mères Hospitalières, nous assistions à toutes leurs observances, disant l'office avec elles, les accompagnant à l'oraison, à la messe, au réfectoire et à la récréation; nous allions aussi servir les pauvres; le reste du jour nous nous tenions en notre département. Notre Mère sortait tous les jours pour aller, avec une compagne, visiter nos chères sœurs dans la petite maison de madame de la Peltrie, et pour hâter le rétablissement du Monastère.

"Nos supérieurs ayant jugé qu'il était de convenance que notre Mère, accompagnée de plusieurs d'entre nous, fût rendre visite à M. et Mme de Denonville, cela fut exécuté le dimanche dans l'octave de la Toussaint. Mme Bourdon et Mme de Villeray vinrent à midi nous prendre en leurs voitures, pour nous mener au Château Saint-Louis, où M. et Mme la Marquise nous firent tout l'accueil possible, nous donnant tous les témoignages imaginables de bonté. Nous ne sortîmes du Château que sur les quatre à cinq heures du soir. Après avoir pris congé du Marquis et de sa famille, nous nous rendîmes à l'hôtel de M. l'Intendant, et comme Madame était au lit, on nous conduisit à sa chambre où nous fûmes comblées d'amitiés. Mais il fallut bientôt partir, car il se faisait tard, et nous voulions aller donner le bon soir à nos pauvres sœurs, qui étaient dans la petite maison de Madame notre Fondatrice. Enfin nous rentrâmes vers sept heures à l'Hôtel-Dieu, *bien lasses d'avoir tant couru et voyagé.*"

C'était la deuxième fois que des religieuses pénétraient au fort Saint-Louis : le 1er août 1639, les fondatrices des monastères des Ursulines et de l'Hôtel-Dieu de Québec y avaient été les commensales de Monsieur de Montmagny, qui les avait reçues avec éclat, entouré de tout ce que Québec possédait alors de sommités militaires et civiles.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MOIS

A part quelques incidents peu graves dans plusieurs grandes villes européennes et une légère échauffourée devant la Bourse du travail à Paris, où les députés Beaudin et Vaillant se sont fait arrêter et malmener, sans égard pour l'écharpe qu'ils déshonorent, la journée du 1er mai 1893 s'est passée sans encombre. Il faut féliciter la grande armée des travailleurs de l'excellente attitude qu'elle a su conserver, en dépit des excitations des énergumènes qui se sont fait, depuis quelques années, une spécialité professionnelle et lucrative des attaques contre les bases nécessaires de la société.

Non seulement l'ordre n'a pas été troublé, mais on a travaillé dans la plupart des chantiers. C'est là un signe évident que l'influence néfaste des meneurs décroît rapidement. Le bon sens commence enfin à prévaloir dans la masse des ouvriers qui sont contents de gagner leur vie en travaillant, qui reconnaissent en ceux qui les poussent à la démagogie de sinistres farceurs, et qui pensent qu'un jour de chômage de plus, c'est double perte pour eux ; car il y a à la fois manque à gagner et dépenses extraordinaires.

Le député Beaudin, grand meneur de grèves, qui faisait reculer ingénieurs, patrons, gendarmes et préfets, en se réclamant tout simplement de sa qualité de député a été très surpris de se voir houspiller et coffrer sans cérémonie.

Remis en liberté provisoire, il a fait, le lendemain, une interpellation à la chambre ; mais M. Dupuy, le président du Conseil, lui a répondu crânement et rudement : " Les agents ont bien fait, et je les couvre de ma responsabilité. "

Là-dessus, applaudissements de la droite et du centre et vociférations des radicaux.

—Je recommencerai, s'écrie Beaudin.

—N'essayez pas, riposte M. Dupuy.

Et la chambre, en grande majorité, appuie le gouvernement.

Très bien. Il était temps de déclarer hautement, comme l'a fait le ministre, que nul, en France, pas même un député radical, n'est au-dessus de la loi.

Enfin le budget français est voté et il ne sera pas nécessaire de voter un cinquième douzième provisoire. La chambre a cédé au

sénat. Elle a abandonné ce qu'elle appelait ses prérogatives budgétaires. Elle a reconnu au sénat les droits qu'elle lui avait jusqu'ici déniés au nom de la constitution. C'est une source de conflits probables pour l'avenir.

Le budget de 1893, tel qu'il vient d'être arrêté, s'élève à 3 milliards 357 millions 197,132 francs ; ce qui représente environ 111 francs par chaque tête de Français et de Française, sans distinction d'âge.

Les électeurs comprendront-ils bientôt la nécessité de nommer des députés qui feront des économies ?

***

La nouvelle que c'est à la reine des Belges que Léon XIII enverra cette année la Rose d'or est confirmée. Cette rose d'or se compose d'une sorte de calice reposant sur un socle triangulaire à deux étages. Ce calice est bordé d'un écusson aux armes papales, d'où émerge une touffe de roses, parmi lesquelles, l'une, plus grande et plus épanouie que les autres, est baignée d'une rosée de diamants. Dans le cœur de cette dernière est disposée une petite cachette, par où sont introduits, au moment de la bénédiction, le baume et les parfums.

Le choix du Saint-Père est justifié en tous points. La reine des Belges est une excellente chrétienne vénérée de ses sujets catholiques dont elle est l'orgueil.

Les fêtes du Quirinal à l'occasion des noces d'argent du roi Humbert n'ont pas interrompu un instant les démonstrations enthousiastes des catholiques de l'univers en l'honneur des noces d'or du pape.

Le 29 avril, le Saint Père recevait le pèlerinage alsacien qu'il accueillait avec des marques de faveur toutes particulières

Le 4 mai, c'était le tour du pèlerinage suisse. Dans le discours que le Souverain Pontife a prononcé en réponse à l'adresse qui avait été lue par Mgr de Saint-Gall, on remarque le passage suivant :

" La fierté de votre caractère vous rend jaloux de la liberté et de l'indépendance de votre patrie. Eh bien ! que ces sentiments vous inspirent une égale ambition pour la liberté et l'indépendance de l'Eglise et de son chef. "

Le lendemain, le pape a daigné recevoir en audience particulière le T. R. P. Leclercq, supérieur général des Frères de Saint-Vincent de Paul, accompagné de plusieurs de ses prêtres et de dix jeunes religieux de sa congrégation.

Pendant quarante minutes, l'amour, le dévouement pour la France et pour la classe ouvrière ont débordé du cœur de Léon XIII en accents ineffables.

Le Saint-Père a d'abord exposé que le clergé des paroisses doit, son ministère de prière, de prédication et d'administration des sacrements accompli, sortir de l'église et aller au peuple qui ne vient plus à lui. Puis Sa Sainteté a voulu se faire redire les origines de la congrégation et s'informer minutieusement des œuvres par lesquelles les religieux prêtres et laïcs de la congrégation prennent contact avec le peuple.

Le T. R. P. Leclerc a alors exposé à Sa Sainteté ce qu'est la *Maison d'œuvre*, type des fondations de l'Institut, où les religieux s'appliquent à grouper les différentes œuvres d'assistance spirituelle et corporelle en faveur des ouvriers : patronage des enfants des écoles laïques, patronage d'apprentis, cercles d'ouvriers, maisons de famille pour les apprentis et jeunes ouvriers orphelins ou éloignés de leurs parents, œuvre des premières communions tardives, œuvre de Sainte-Famille pour l'apostolat des familles ouvrières, cercles militaires ; institutions économiques ; caisse d'épargne, caisse des loyers, fourneaux économiques, institutions professionnelles, corporations, bureaux de placement chrétiens, exposition industrielle, etc.

Le pape a exprimé sa plus grande satisfaction et a dit aux excellents religieux : "Vos œuvres répondent à tous mes désirs ; vous faites tout ce que je demande ; vous appliquez ce que j'ai enseigné dans mon Encyclique sur la condition des ouvriers."

Les fêtes des noces d'argent des souverains d'Italie sont finies. Il s'agit maintenant d'en solder la note qui sera aussi élevée que l'attitude du roi Humbert a été humble en présence de son suzerain Guillaume II, "l'inspecteur suprême de la Triple Alliance" comme l'ont appelé les journaux italiens, peu soucieux de la dignité nationale italienne et des susceptibilités de l'Autriche.

Le peuple italien qui est dans la plus grande misère trouve, lui, que l'alliance allemande lui coûte un peu cher, et que la protection de l'empereur fantasque ne vaut pas un morceau de pain.

La dernière fête donnée à Rome en l'honneur des noces d'argent et de l'empereur d'Allemagne,a eu lieu au palais Doria, et l'on y a vu nombre de princes romains qui doivent leur fortune au pouvoir temporel des Papes, se montrer empressés autour du roi Humbert.

Bien curieuse cette fête où se commentaient les moindres détails des incidents que la presse a signalés. Il en est un qui a été considérablement grossi : au grand banquet du Quirinal, après le toast de l'empereur au roi et à l'Italie, le grand-duc Wladimir aurait, dit-on, levé son verre devant Mme Billot, femme de l'ambassadeur de France, et lui aurait dit assez haut pour être entendu : "Et moi, Madame, je bois à la France et à sa prospérité."

Il est à remarquer d'abord que Mme Billot n'était pas à la même table, et que le grand-duc n'est pas homme à se livrer à une telle incartade.

Ce qui est vrai, c'est que de loin, voyant Mme Billot, il a levé son verre devant elle, de façon significative. On a suffisamment compris.

Du reste, le grand-duc Wladimir ne s'est guère gêné, à Rome, pour afficher son hostilité à l'Allemagne et sa sympathie pour la France.

On a beaucoup remarqué l'impertinence avec laquelle l'empereur a refusé d'assister au *garden-party* de l'ambassade d'Angleterre à Rome.

Le duc d'York s'en est montré très froissé. L'ambassadeur d'Angleterre s'est plaint au comte de Solms, et la reine d'Angleterre, en villégiature à Florence, ayant reçu une lettre de son petit-fils Guillaume II, lui annonçant sa prochaine visite, a refusé cette visite et est partie immédiatement pour l'Angleterre.

Ces faits sont très commentés, et prouvent que les fêtes des noces d'argent n'ont servi aucun des intérêts en jeu.

L'entrevue du pape et de Guillaume est restée secrète. Il s'est fait beaucoup de conjectures à ce sujet et plusieurs personnes ont lancé dans le public de prétendues confidences contre lesquelles on ne saurait trop se mettre en garde.

Il est bien probable que le jeune empereur a dû essayer d'obtenir que le pape demandât au centre catholique allemand de voter la loi militaire, sa marotte. En ce cas, il a pitoyablement échoué, car le Saint-Père n'a exercé aucune pression sur les catholiques allemands, dans cette question.

Le pape, dit-on, a déclaré à un prélat de sa cour que son entrevue avec l'empereur avait été d'un très grand intérêt pour lui. L'empereur s'est étendu sur un idéal politique que le pape regarde comme très difficile à atteindre, bien qu'il soit inspiré par les plus nobles sentiments.

On ajoute que le pape s'est entretenu avec le baron maréchal Von Bierberstein, ministre des affaires étrangères de l'Allemagne, au sujet de la question des jésuites en Allemagne et a pris à tâche d'obtenir du ministre la réouverture de la question de leur réadmission en Allemagne.

Il n'a pu obtenir aucune réponse directe du ministre.

Le jeune empereur n'est rentré dans sa capitale que pour y trouver des déboires.

Après une discussion qui a duré quatre séances, le Reichstag allemand a statué le 6 mai sur le projet de loi militaire ou, pour parler plus exactement, sur l'amendement Huene, auquel le gouver-

nement s'était rallié. L'amendement a été repoussé par 210 voix contre 162. La riposte ne s'est pas fait attendre. Immédiatement après la proclamation du résultat du scrutin, le chancelier de l'Empire s'est levé : il a tiré de son portefeuille et lu le décret de dissolution. La période électorale est ouverte en Allemagne.

Le dénouement de ce grand débat n'a surpris personne. On savait, depuis quelques jours, que l'amendement serait repoussé toute la question était de savoir quel serait le chiffre de la majorité. Il a été plus fort qu'on ne le pensait. Les partisans du projet croyaient qu'on réussirait à détacher de l'opposition un certain nombre de députés du centre et de progressistes. Il y a eu, en effet, des défections, mais plus rares qu'on ne l'avait supposé. M. Lieber, d'une part, M. Richter de l'autre, ont été suivis au scrutin par presque tous leurs amis politiques. C'est à peine si une vingtaine de dissidents des autres partis sont venus grossir la troupe des vaincus, composée des conservateurs, des nationaux libéraux et des Polonais.

On savait aussi, à n'en pas douter, quelle serait la conséquence du vote. La dissolution était certaine ; elle était toute prête.

Si présomptueux qu'il soit, Guillaume II n'a pu se méprendre complètement sur la portée de l'acte qu'il accomplissait et s'est nécessairement préoccupé de se mettre en garde contre ses conséquences.

Nous allons assister à une reprise de la grande guerre de plume contre la France, à la réédition de toutes les accusations portées depuis vingt ans contre nous, à un nouveau débordement de récriminations, de dénonciations, de calomnies à notre adresse.

Ainsi agissait M. de Bismarck en semblable occurrence, notamment en 1887, quand il poussait au vote du fameux septennat militaire.

La France devra éviter de se prêter à une diversion quelconque, de rien faire qui puisse enlever au projet militaire actuellement en cause son caractère exclusif de question intérieure, laisser Guillaume II seul en face de son peuple en général, et des socialistes en particulier.

Ce sont, en effet, les socialistes que l'empereur d'Allemagne va trouver en première ligne contre lui, dans la lutte qu'il a engagée par la dissolution du Reichstag.

Les discours autocratiques qu'il a prononcés en plusieurs occasions, depuis le rejet du projet de loi, ne sont pas faits pour calmer l'ardeur de cette phalange qui prend de jour en jour en Allemagne plus de force de cohésion et d'audace.

A l'avant-dernière séance du Reichstag, leur chef, M. Bebel, manifestait hautement sa confiance. Il affirmait que, du prochain scrutin sortirait une majorité écrasante contre la loi militaire, et, visant la restriction du suffrage universel à laquelle songe le gouvernement, formulait cette menace " qu'à la révolution d'en haut répondrait la révolution d'en bas."

Cette guerre intestine pourra bien être la première qui s'imposera à Guillaume II. Tout au moins, par les nouvelles élections qu'il vient de décréter, il verra grossir considérablement les rangs de ses pires ennemis.

***

Certains journaux, se disant bien informés, ont annoncé que le pape médite une encyclique aux gouvernements pour les engager à désarmer ensemble et à passer de la paix menaçante à une paix stable. Cette nouvelle est tout au moins vraisemblable. Il était impossible que Léon XIII ne comprît pas qu'à cette lourde question de la guerre, l'avenir de toutes les réformes qui lui sont si chères est suspendu.

Une seule défaite, en Allemagne aussi bien qu'en France, serait le signal d'un bouleversement violent, d'une explosion brusque de la haine de classes où la justice, que précisément le pape s'efforce de conquérir, périrait.

C'est pourquoi l'admirable œuvre de l'Encyclique sur les ouvriers, et de l'Encyclique *Immortale Dei* sur le désarmement des partis, a besoin d'être complétée dans ce sens. L'extinction de la haine, à laquelle s'est voué le vicaire de Jésus-Christ, doit l'amener, aujourd'hui ou demain, à parer son pontificat de ce bienfait suprême : la réconciliation des nations.

Puisse la parole de Léon XIII être écoutée des peuples de la terre comme elle l'a été des catholiques de France ! Sauf quelques exceptions qui deviennent de moins en moins nombreuses et importantes, tous ceux qui s'honorent, en France, du nom de catholiques, tous ceux qui font passer bien avant tous les autres les intérêts de la religion, suivent simplement, courageusement et sans arrière-pensée la ligne de conduite indiquée par le pape. Le mouvement catholique, dans le sein de notre ancienne mère-patrie, est véritablement admirable.

Les congrès catholiques se multiplient et partout on proclame hautement une adhésion franche et loyale à la politique de Léon XIII. Partout on travaille énergiquement à faire pénétrer dans la masse ouvrière le sentiment chrétien qui est la seule solution possible de

la terrible question sociale. Aussi ne faut-il pas s'étonner que la franc-maçonnerie et la libre pensée qui avaient accaparé les travailleurs combattent de tout leur pouvoir ce mouvement de régénération.

C'est ainsi que le télégraphe a répandu partout la stupéfiante nouvelle que M. de Mun, dans son discours au congrès de Toulouse, s'était déclaré ouvertement socialiste. Quelques-uns de nos journaux canadiens-français ont accueilli cette nouvelle avec un empressement tout à fait caractéristique. Il importe donc de rectifier la fâcheuse impression qu'elle a pu causer.

Le grand tribun catholique a fait lui-même bonne justice de ces attaques dans son discours au congrès d'Arras.

"Je n'ai pas l'habitude, dit-il, de m'émouvoir beaucoup des attaques de la presse. C'est la destinée des hommes publics d'y être exposés. Cependant celles que j'ai subies cette semaine m'ont surpris. A propos d'une ou deux phrases, détachées de l'analyse sommaire et publiée à mon insu, d'un discours que j'ai prononcé à Toulouse, on m'a accusé de prêcher la guerre des classes, la haine des patrons, d'exciter les passions les plus coupables, de faire cause commune avec les socialistes les plus avancés. de tenir un langage presque criminel.

"Il y a des accusations si fausses qu'on n'y répond pas. Et eussé-je envie de répondre à celle-ci, votre accueil d'aujourd'hui m'en détournerait. Il est à lui seul la plus éloquente des répliques. C'est pourquoi je vous en remercie du fond du cœur.

"J'ai la conscience d'avoir fait depuis vingt ans, avec beaucoup d'entre vous, de la pacification sociale le grand objet. la grande préoccupation de ma vie : j'y ai travaillé par la parole et par les œuvres, j'y ai dévoué toutes mes forces, toute mon énergie, et s'il y a une idée qui résume toute ma carrière, c'est celle de l'accord entre les patrons et les ouvriers. J'ose dire que si nous, qui n'avons cessé de chercher à l'établir, nous avions toujours été secondés par tous ceux qui m'attaquent aujourd'hui, comme nous avions le droit de l'espérer, la solution de la question sociale serait peut-être plus avancée."

***

C'est le 1er mai qu'a eu lieu l'ouverture de l'Exposition de Chicago.

Dès les premières heures du matin, une foule immense se rendait de tous côtés à l'Exposition.

Le Président arrive avec son cortège qui était composé de la

police à cheval, de plusieurs détachements de cavalerie, en splendides uniformes de hussards.

Puis venaient les voitures conduisant le président Cleveland, le vice-président Stevenson, les membres du cabinet, le duc et la duchesse de Veragua, descendants de Christophe Colomb.

M. Cleveland et les principaux personnages ont pris place sur une estrade élevée à l'entrée est du parc Jackson. Un orchestre composé de 1200 exécutants jouait des airs nationaux.

Aussitôt ont été commencées les prières qui, aux Etats-Unis, commencent toujours les cérémonies publiques. Les ministres des cultes chrétiens ont appelé les bénédictions du ciel sur l'Exposition, sur le peuple américain et sur toutes les nations de la terre.

Après avoir prononcé un bref discours, M. Cleveland a pressé un bouton qui a mis aussitôt en mouvement toutes les machines de l'Exposition, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

En même temps, le chœur entonne l'*Alleluia du Messie* de Haydn, qui est aussitôt répété par des milliers de voix.

L'ensemble de l'Exposition, qui ne comprend pas moins de 200 bâtiments, n'a pas un aspect artistique. L'impression générale est que l'Exposition de Chicago est loin de surpasser ou même d'égaler la dernière Exposition universelle de Paris. Les Américains se sont appliqués à faire grand, mais ils ont manqué de sens artistique.

On admire beaucoup le pavillon de France, qui est un des plus beaux.

Il s'en est fallu de beaucoup que tout fût prêt pour le jour de l'inauguration. Ce ne sera guère que vers le milieu de juin que les dernières installations seront faites, et à cette époque la chaleur sera presque intolérable sur les bords du lac Michigan.

Il paraît à peu près certain qu'au point de vue financier, l'Exposition sera un désastre. Le mouvement européen vers Chicago est fort peu accentué.

En dépit du nombre considérable d'affiches dont le comité de l'exposition de Chicago a inondé le continent et l'Angleterre, il n'est pas possible de se faire illusion sur le peu de visiteurs qui se rendent à Chicago. On ne signale le départ de presque aucun personnage important pour notre côté de l'Atlantique. Et si l'on met à part les exposants, le nombre des visiteurs est presque nul. Les paquebots partent avec des cabines vides, et les registres d'inscription ne font pas prévoir un mouvement supérieur à celui de la présente année, si toutefois il l'égale.

Un journal américain s'est enquis auprès de tous les gouvernements

de la possibilité d'un voyage en Amérique de leurs souverains. La réponse a été partout positivement négative. Interrogés par dépêche par le journal en question, tous les souverains ont répondu. Tous ont, disent-ils, pour cette année, des engagements les retenant dans leur pays. Seul, Abdul Hamid, le sultan de Turquie, blessé dans sa dignité, a fait sèchement savoir qu'il n'était pas dans ses habitudes de recevoir des télégrammes de personnes dont il n'avait pas demandé à faire connaissance.

D'un autre côté, le exactions inouïes des hôteliers et restaurateurs de Chicago contribuent puissamment à décourager les visiteurs et les autorités de l'Exposition ne sauraient trop tôt réagir contre cet état de choses.

***

Le 1er mai, Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, célébrait le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale.

A cette occasion, le clergé et les fidèles du diocèse ont témoigné à notre premier pasteur les sentiments de vénération, d'attachement et de filiale soumission qui animent, à son égard, toute la population catholique.

C'est sous le dôme de la nouvelle cathédrale qui sera bientôt livrée au culte, que les laïques, en masse, se sont groupés autour de leur archevêque et ont donné le consolant et édifiant spectacle de la famille catholique unie dans un même esprit et un même sentiment.

Les discours prononcés en cette circonstances par nos premiers hommes publics ont protesté énergiquement contre les poursuites scandaleuses dont l'archevêque est l'objet de la part d'une revue trop légitimement condamnée.

Naturellement cette belle demarche des catholiques a souverainement dépiu aux hommes du *Canada-Revue*. Ces bons apôtres auraient bien désiré voir la population catholique apathique et indifférente laisser l'archevêque isolé en face de leurs perfides attaques. Ils feignent de s'indigner et déclarent que l'on veut préjuger une question en litige et exercer une pression sur l'autorité judiciaire.

Les catholiques veulent tout simplement affirmer le droit de l'Eglise catholique à la liberté entière et complète et telle que garantie par le traité de cession. Ils savent que cette liberté n'existerait pas si les évêques ne pouvaient prémunir leurs ouailles contre la lecture des livres et publications impies, sans être passibles de condamnations devant les tribunaux civils. Ils savent que ces tribunaux sont incompétents en matière spirituelle et qu'ils ne peuvent juger des cas où les évêques pourront accorder ou refuser les sacrements. Ils ne veulent pas que la religion catholique soit

soumise à la direction de l'autorité civile ou judiciaire, comme dans les pays hérétiques ou schismatiques où le chef de l'État est en même temps le chef de l'Eglise établie. Devant cet attentat au libre exercice de la religion catholique, ils se lèvent et protestent et ils continueront à protester jusqu'à ce que justice leur soit rendue. Nos révoltés peuvent en prendre leur parti. Leur idéal, à ces farouches radicaux, serait de nous donner la liberté .....comme en Russie. C'est la liberté comme l'entendent ces hypocrites qui n'ont que ce mot à la bouche : la liberté d'opprimer ceux qui ne pensent pas comme eux. De cette liberté-là, nous n'en voulons pas et quels que soient leurs efforts, ils ne réussiront pas à nous l'imposer. D'autres qu'eux, plus intelligents et plus roués sinon plus pervers, ont vainement essayé, dans le passé, de bâillonner et d'enchaîner ceux qui ont mission de nous parler et de nous guider au nom de l'Eglise. Leurs petites dents venimeuses se sont usées contre la lime : il en sera encore de même cette fois.

Un abbé du diocèse ayant osé poursuivre devant les tribunaux le notoire Filiatrault qui l'avait grossièrement insulté dans le *Canada-Revue*, a mérité la haine implacable de tous les copains du triste sire, bien que l'abbé lui ait pardonné généreusement à la veille d'une condamnation inévitable.

Cette haine se manifeste depuis plus d'un mois par une série de lettres ouvertes, dans lesquelles, sous prétexte de travailler à la réforme de l'enseignement, l'auteur ne travaille évidemment qu'à la démolition de l'abbé assez audacieux pour mettre à la raison un grossier insulteur.

Ces lettres où il n'y a ni esprit, ni verve, ni style et où l'on ne voit qu'un fiel grossier répandu à longs flots ; ce rabâchage où la haine en est réduite à éplucher des annonces commerciales pour rabaisser dans l'estime publique un professeur de collège et avec lui tous les établissements religieux d'éducation ; tout ce grand tapage, en un mot, n'a qu'un résultat, celui d'en faire mieux connaître l'auteur, de le montrer sous son vrai jour, hargneux, vaniteux, fielleux et malveillant envers tout ce qui, de près ou de loin, touche au clergé catholique. En voulant exécuter un adversaire qui n'a d'autre tort réel à ses yeux que de porter une soutane, il procède à sa propre exécution et déjà l'on répète les vers que lui adressait il y a quelque dix ans un de ses adversaires et qui se terminaient ainsi, si nous avons bonne mémoire :

Va, crache ton venin sur tous les gens de bien ;
Ils diront simplement : c'est de lui ? ce n'est rien.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(*Suite.*)

XIV

LA TRAVERSÉE DES BATEAUX.

Malgré l'heure tardive de son arrivée à Québec,—longtemps après minuit—Hardinge se rendit directement au château Saint-Louis.

Il n'y avait aucun mouvement inusité, au château, mais son œil exercé reconnut des signes d'une vigilance inaccoutumée.

La garde, à l'entrée, avait été doublée et un grand nombre des fenêtres du rez-de-chaussée étaient éclairées. Il était évident aussi que son arrivée était attendue, car il n'eut pas plus tôt mis pied à terre, qu'un soldat vint prendre soin de son cheval et qu'il fut immédiatement conduit devant le lieutenant-gouverneur.

M. de Cramahé était dans la chambre du conseil, et plusieurs conseillers étaient assis autour de la table du centre, sur laquelle étaient épars un grand nombre de papiers.

—Soyez le bienvenu à votre retour, lieutenant, dit le gouverneur avec un vague sourire et en tendant les deux mains.

Hardinge s'inclina et remit aussitôt ses dépêches. Cramahé les ayant rapidement parcourues, les passa à ses collègues, puis se tournant vers le jeune officier :

—Il est clair que l'orage qui s'est amoncelé sur cette province doit éclater sur Québec. C'est ici la vieille cité du destin, et nous accepterons notre destinée, lieutenant, dit le gouverneur en se levant de la table et en s'avançant vers Roderick.

Nous n'avons pas été oisifs durant votre absence. On peut faire beaucoup dans une journée et demie, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons tant travaillé que nous pouvons attendre l'arrivée d'Arnold avec quelque assurance. Je vois, néanmoins,

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

par les dépêches que vous m'apportez, que le colonel McLean est en danger à Sorel. J'avais compté sur son arrivée et celle du gouverneur Carleton qui connaît à présent notre position exacte. S'il leur arrive malheur, les choses iront mal pour nous, mais nous ferons de notre mieux tout de même.

Hardinge répondit qu'il était très heureux d'entendre ces paroles, parce que les populations de la partie supérieure du pays, à travers laquelle il venait de voyager, tournaient leurs regards vers Québec dont elles espéraient le salut final de la Province. Il était assez généralement concédé que le reste du pays était perdu.

—Vos dépêches rendent cette appréhension une pénible certitude, reprit le gouverneur, et cela augmente notre responsabilité. Je compte tout particulièrement sur vous, lieutenant. J'apprécie tant ce que vous avez fait, que j'attends de vous quelque chose de plus. C'est aujourd'hui notre dernier jour, ne l'oubliez pas.

—Notre dernier jour?

—Oui; Arnold sera à la Pointe-Lévis demain.

Hardinge ne put s'empêcher de sourire.

—Vous pouvez bien sourire; votre prédiction était juste. J'ai vu Donald hier soir. Il avait rôdé autour de l'ennemi tout le jour et il m'a informé que, grâce à des marches forcées et en droite ligne, les Américains arriveraient sûrement à Lévis demain. En cette occurence, j'ai un service à vous confier; mais auparavant, il vous faut prendre quelque repos.

—Je serai prêt à exécuter vos ordres, au lever du jour, Excellence.

—A dix heures; ce sera bien assez tôt. Si nous agissons dans les ténèbres, nous exciterons trop de curiosité. La ville ignore encore, en réalité, l'imminence du danger, quoiqu'il circule beaucoup de rumeurs. L'émoi d'hier s'est complètement apaisé et il serait imprudent de le réveiller. A dix heures, donc, vous traverserez tranquillement le fleuve avec deux ou trois de vos hommes et, sous prétexte d'en avoir besoin pour quelque service (je vous laisse le soin d'imaginer un prétexte plausible) vous leur ferez ramener de ce côté toute espèce d'embarcations : canots, chaloupes, bacs ou pontons. Il ne faut pas laisser à Lévis une planche flottante. Si Arnold veut traverser le fleuve, il lui faudra construire ses bateaux avec les arbres de la forêt. Donald sera là pour vous aider et il pourra avoir des nouvelles fraîches.

Roderick remercia Son Excellence de lui confier cette tâche qu'il regardait comme le couronnement des services qu'il avait rendus à son pays pendant les deux jours écoulés. Après avoir exprimé sa gratitude, il ajouta :

" L'enlèvement des bateaux nous donnera trois ou quatre jours de répit, car je suppose bien que Donald vous a répété qu'Arnold n'a pas d'artillerie et qu'il doit se procurer des bateaux s'il a réellement l'intention d'attaquer la ville. Dans l'intervalle, nous pouvons espérer de voir arriver le colonel McLean et le gouverneur Carleton ".

Le lieutenant-gouverneur fit un signe d'assentiment et donnant l'ordre à l'officier de lui faire son rapport aussitôt que la besogne serait faite, il le renvoya à ses quartiers.

A l'heure fixée, Hardinge se mit à l'œuvre qu'il conduisit de la manière la plus calme et la plus judicieuse. A cette époque, tous ceux qui habitaient le bord du fleuve ou les environs possédaient un bateau ; c'était presque le seul moyen de transport pour se rendre aux marchés de Québec. Les habitants avaient appris des sauvages à se servir de ces embarcations avec adresse, de sorte que les femmes étaient aussi expertes que les hommes à manier l'aviron. Ceux qui demeuraient sur les bords du Saint-Laurent tenaient ordinairement leurs bateaux attachés par une chaîne près d'une petite cabane sur la berge, où les femmes venaient faire le blanchissage du linge. Cette pratique s'est continuée jusqu'aujourd'hui le long du fleuve, dans les parties éloignées des grandes villes et où il n'existe pas de bateaux traversiers.

Ceux qui demeuraient à quelque distance dans l'intérieur avaient l'habitude de traîner leurs barques un peu à l'écart, dans les bois, après s'en être servis et de les laisser dans quelque endroit choisi jusqu'à ce qu'ils en eussent de nouveau besoin. Il arriva ainsi que, à l'époque où se passaient les événements que nous décrivons, il n'y avait peut-être pas moins d'un millier de bateaux dans un rayon de trois milles, au-dessus et au-dessous de Québec, sur les deux rives du Saint-Laurent.

Immédiatement en face de la ville, il s'en trouvait environ une centaine appartenant, non seulement aux habitants de la Pointe-Lévis, car il n'y avait là alors qu'un village insignifiant, mais surtout aux fermiers des paroisses voisines.

Ce nombre était important, si Arnold avait pu s'emparer de cette flotille ; mais Hardinge eut peu de difficultés à les enlever à l'ennemi. Trente à quarante de ces embarcations faisaient eau ou étaient en partie démantibulées. Il les brisa et en jeta les débris à la rivière.

Il envoya le reste de l'autre côté par intervalles, et de différents points, à l'aide d'une douzaine d'hommes qu'il avait adjoints à son escouade. De dix heures du matin, à cinq heures de l'après-midi,

il réussit à débarrasser la rive sud de tous ses bateaux, sans exciter une attention extraordinaire dans la ville.

Il y revint lui-même avec le dernier chaland, environ vingt minutes après le coucher du soleil et juste au moment où le crépuscule s'étendait sur les eaux. En s'approchant du débarcadère, il remarqua une femme qui se promenait très lentement le long de la rive.

Il ne pouvait se tromper : c'était elle. Quelques vigoureux coups d'aviron ayant amené le bateau à destination, il sauta à terre et s'approcha.....

Oui, c'était Pauline.

XV

L'ENTREVUE DES AMOUREUX.

Prompts comme l'éclair sont les instincts de l'amour. Avant qu'un seul mot n'eût été prononcé, sans même pouvoir lire dans la pénombre l'expression des traits de la jeune fille, Roderick sentit dans son cœur un pressentiment de malheur. Mais domptant son inquiétude sous l'énergie de sa virilité, il entama bravement la conversation.

—Eh quoi! Pauline, quelle agréable surprise! Comment avez-vous appris mon retour? J'aurais dû vous envoyer un mot ce matin, mais j'ai été si occupé, que cela m'a été impossible..... Vous l'avez probablement appris par d'autres.....Mais je suis si heureux

de vous voir..... Comment va Monsieur votre père?.....Et vous, chérie, j'espère que vous êtes en bonne santé.....

Ces mots du jeune officier, entrecoupés de manière à permettre les répliques, ne reçurent aucune réponse. Mais quand il eut fini, tout ce que Pauline put faire fut d'étendre les bras et de mettre ses deux mains dégantées dans celles d'Hardinge, en jetant sur lui un regard suppliant et en murmurant :

—O, Roddy, Roddy !

Ils étaient seuls sur le bord de l'eau, les deux compagnons de Roderick étant montés à la ville. Doucement et silencieusement, il l'attira vers lui assez près pour pouvoir étudier sa physionnomie bouleversée et apprendre dans ces yeux qu'il connaissait si bien le secret de son chagrin. Mais la lumière de ces yeux était complètement noyée dans les larmes et cette figure, ordinairement si mobile était voilée d'une pénible expression de tristesse.

Hardinge en fut comme foudroyé. Toutes sortes de conjectures des plus alarmantes traversèrent subitement son cerveau.

—Parlez-moi, Pauline, et apprenez-moi ce que signifie tout ceci, dit-il d'un ton suppliant. Vous est-il arrivé quelque chose? Quelqu'un vous a-t-il insultée? Ou bien, suis-je la cause de ce chagrin?

Les mains toujours étreintes dans celles du jeune homme, et les yeux baissés vers la terre, elle répondit :

—O, Roddy, vous ne pouvez dire et vous ne saurez jamais combien je suis misérable, mais ce m'est une consolation de pouvoir vous parler au moins encore une dernière fois.

Une dernière fois ! Ces mots sonnèrent à ses oreilles comme un glas funèbre et un frisson glacial parcourut son être de la tête aux pieds.

—Pauline, je vous en supplie, expliquez-moi ce que signifie tout ceci, s'écria-t-il.

—Cela signifie, Roddy, que moi qui n'ai jamais de ma vie désobéi à mon père, j'ai eu la faiblesse de lui désobéir ce soir. Je n'ai pas eu l'intention de lui manquer de soumission. Je l'ai fait inconsciemment.

—Désobéir à votre père?

—Oui, en vous revoyant.

—Assurément, vous ne voulez pas dire..... ?

—Hélas! Mon ami, je veux dire que mon père m'a défendu d'avoir à l'avenir aucune relation avec vous.

Roderick fut si étonné, qu'il chancela et que, pendant quelques instants, il ne put prononcer une seule parole.

A la fin, il murmura faiblement:

—Vraiment, il doit y avoir erreur, Pauline.

Elle hocha la tête, et le regardant avec un triste sourire, elle répondit:

—Ah! moi aussi, j'ai cru que c'était un malentendu; mais, Roddy, ce n'est que trop vrai. J'y ai bien réfléchi ces deux jours derniers et aussi les deux dernières nuits. Aujourd'hui, apprenant que vous étiez de retour, je n'ai pu supporter plus longtemps ce fardeau. J'ai pensé à vous écrire, mais je n'avais pas le courage de coucher sur le papier cet ordre terrible. J'ai erré de tous côtés tout l'après-midi dans l'espoir de vous rencontrer. Je marchais comme dans un rêve, sentant bien, en vérité, que je faisais mal, mais avec cette lâche excuse pour ma désobéissance, qu'en vous avertissant moi-même, je vous épargnerais la honte d'être chassé du seuil de la maison de mon père, si vous vous présentiez vous-même sans connaître sa résolution.

Un tel malheur eût été pour moi un coup de mort.

Chaque parole perçait le cœur de Roderick comme d'un dard enflammé, mais il lui fallut refouler un instant le sentiment de sa propre souffrance et faire un énergique effort pour réconforter Pauline qui succombait complètement sous le poids de la douleur. Quand elle eut recouvré la force de l'écouter, il lui assura tendrement qu'il y avait, au fond de tout cela, un mystère qu'il ne pouvait approfondir et la supplia de l'aider à le découvrir, en lui rapportant minutieusement tout ce qui était arrivé depuis leur dernière entrevue.

Elle reprit peu à peu assez de force et de calme pour lui faire ce récit, racontant en détail la scène de la place de la Cathédrale, l'arrivée de l'aide de camp du lieutenant-gouverneur, la remise d'une lettre à son père, sa démarche au château, son retour à la maison, et, fondant en larmes de nouveau, elle dit comment son père l'avait trouvée occupée à lire une lettre de Roderick et comment il lui avait ordonné de la jeter au feu,

Le jeune officier ne perdit pas la portée d'un seul mot. D'abord le mystère demeura aussi impénétrable que jamais, mais après quelque temps, un réseau de soupçons se trama dans sa pensée.

Il essaya de l'écarter, néanmoins, en passant violemment la main sur son front et ses yeux. C'était trop pénible, c'était trop odieux! Finalement, il demanda:

—Votre père vous a-t-il dit pourquoi vous deviez brûler ma lettre?

—Ah! Roddy, pourquoi me forcez-vous à le dire? Quand je lui eus dit que vous lui envoyiez vos respects, il m'a répondu: " Il vient de m'envoyer sa haine! "

Ces mots résolvaient le mystère. Hardinge le pénétra distinctement, vivement et sans erreur. Il poussa un long soupir et sa vaste poitrine se gonfla de l'air frais de la rivière.

—Pauline, ma chérie, dit-il, avec cette tendre autorité de l'homme énergique, qui peut ranimer miraculeusement une faible femme accablée, Pauline, prenez courage; ce n'est qu'un affreux malentendu qui s'expliquera.

Votre père m'a soupçonné d'une terrible chose, mais j'en suis innocent et je l'en convaincrai. Je le verrai ce soir même et je le rendrai heureux ainsi que vous.

Elle éleva les mains d'un air suppliant.

—Ne craignez rien, chérie. Aussi certain que nous sommes ici ensemble, je suis sûr que tout cela est un affreux malentendu et je rendrai cela évident pour votre père, dans un quart d'heure de conversation.

—Mais pourquoi ne pas me le dire, afin que je le lui rapporte?

—Parce qu'il y a plusieurs points de la question avec lesquels vous n'êtes pas familière, et parce qu'il pourrait interpréter en mauvaise part vos mobiles et les miens. Non; c'est une affaire qui doit être réglée d'homme à homme. D'ailleurs, il est tard et votre absence ne doit pas se prolonger. Quant à moi, j'ai à faire sans délai un rapport de service militaire aux autorités.

Pauline se laissa convaincre, et tous deux, après quelques assurances d'amour mutuel qui les réconfortèrent admirablement, remontèrent le penchant de la colline. A la porte de la ville, ils se séparèrent.

—Je serai près de vous en moins de deux heures, dit Hardinge; puis il prit la route du château.

Pauline entra dans la vieille église sur sa route et dans l'ombre de ce sanctuaire béni, elle répandit une ardente prière aux pieds de celle qu'elle invoquait comme la consolatrice des affligés: *Consolatrix afflictorum.*

XVI

LA TABLE RONDE.

C'était grande fête au château Saint-Louis. Le sieur Hector Théophile Cramahé, lieutenant-gouverneur de la province de

Québec et commandant des forces dans la capitale durant l'absence de Guy Carleton, capitaine général et gouverneur en chef, était un homme d'habitudes sociables.

Pendant plusieurs années, il avait présidé un cercle d'amis choisis, hommes de fortune et de position, dans la vieille cité. Ils étaient connus sous le nom de barons de la table ronde. Il était de règle invariable, parmi eux, de dîner ensemble une fois la semaine. Dans ces réunions, ils rappelaient la mémoire des temps passés et tenaient des festins dignes du fameux intendant Bigot lui-même. Ils étaient au nombre de vingt-quatre, et il arriva que, dans l'espace de cinq ans, aucun d'entre eux ne fut absent du banquet hebdomadaire—circonstance remarquable bien digne de l'attention de ceux qui étudient les curiosités mathématiques du chapitre des accidents.

Le 9 de novembre était un soir de dîner. Le lieutenant-gouverneur avait eu un moment d'hésitation à ce sujet. Il s'était demandé s'il était bien convenable de donner ce festin en un pareil moment; mais toutes les objections avaient bientôt été noyées dans un flot de valides raisons en faveur du repas accoutumé.

D'abord, Son Excellence avait été plus qu'à l'ordinaire accablée par les devoirs de sa charge durant les deux derniers jours. Ce jeune Hardinge l'avait tenu occupée autant qu'elle pouvait l'être, Ensuite, bien que les citoyens de Québec ne connussent réellement rien du véritable état des choses, ils n'en faisaient pas moins toutes sortes de conjectures, et si le dîner n'avait pas lieu, les cancans s'empareraient aussitôt de cette omission insolite qu'ils interpréteraient comme le plus fâcheux pronostic de troubles imminents. D'un autre côté, si le banquet était retardé d'un jour ou deux, ce vilain Arnold pouvait arriver et l'empêcher tout à fait. Cramahé arpentait son salon de long en large, se frottant les mains et souriant lorsque les bonnes raisons en faveur de son dîner lui venaient à l'esprit. S'il avait été sérieux, au lieu d'être l'homme futile qu'il était, ses doutes auraient été bientôt dissipés par l'arrivée presque simultanée des barons. Ils firent leur entrée par la grande porte et le hall illuminé, en habits de nuance claret, jabots et manchettes de dentelles, culottes de velours, bas de soie, souliers à boucles d'argent et perruques poudrées, tenant de leur main gauche leurs cannes à pommeaux d'or et saluant leur hôte en inclinant gracieusement de la main droite leurs tricornes à plumes.

Jamais assemblée plus aristocratique n'avait gravi les escaliers de marbre du palais de Versailles.

Beaux pour la plupart, de manières exquises, mondains dans le sens élevé du mot, ces messieurs représentaient une race qui avait transplanté les usages raffinés des cours du vieux monde dans les sauvages contrées du nouveau continent ; race d'autant plus intéressante, qu'elle n'a pas survécu au delà de la seconde génération après la conquête et qu'on n'en retrouve plus que de rares spécimens parmi les débris des anciennes familles seigneuriales aux environs de Québec.

La compagnie fut bientôt introduite dans la salle du banquet brillamment illuminée de bougies de cire. Une table ronde occupant le milieu de la salle était chargée d'un trésor de vaisselle plate et de cristaux. Il y avait vingt-quatre sièges et un convive pour chaque siège.

Inutile d'entrer dans les détails du festin. Il suffit de dire qu'il fut vraiment joyeux, animé qu'il était par les mets succulents, les vins capiteux et le feu croisé incessant des mots d'esprit et des anecdotes.

Le présent fut oublié, comme il doit toujours l'être dans des dîners bien réglés ; on ne pensa pas non plus à l'avenir, car les convives étaient des vieillards. Le passé seul fit l'objet de leur occupation. Ils parlèrent de leurs premières amours, ils rirent de leurs escapades de jeunesse, ils chantèrent des lambeaux de vieilles chansons.

De temps en temps, le souvenir d'un chagrin commun circulait autour de la table, étouffant pour un instant le bruit assourdissant des conversations, puis la mémoire d'une joie mutuelle brillait joyeusement à leurs yeux comme les bulles scintillantes du vin ruisselant dans leurs coupes de cristal.

Il était 5 heures lorsque les barons prirent leurs sièges devant

le premier service; il en était 9 quand ils arrivèrent au *gloria*. Précisément à ce moment suprême, un serviteur remit un papier au lieutenant-gouverneur.

Il l'ouvrit, et après l'avoir lu, il s'écria :

— Un autre verre, Messieurs. Le jockey rebelle sera contraint de traverser à la nage le Saint-Laurent sur son cheval, s'il désire nous rendre visite.

L'allusion fut aussitôt comprise et saluée par une rasade.

La note avait été envoyée par Hardinge qui, trouvant, à son arrivée au château le lieutenant-gouverneur occupé avec ses invités, lui avait écrit quelques lignes pour l'informer qu'il avait réussi à ramener à la ville tous les bateaux de la rive opposée. Comme l'affaire n'était pas extraordinairement pressante, il avait donné au planton instruction de ne pas remettre cette note avant 9 heures.

A peine le bruit du toast venait-il de s'apaiser qu'un autre serviteur s'avança avec une nouvelle missive.

—Cette nouvelle ne sera pas aussi bonne que l'autre, murmura l'un des barons à l'oreille de son voisin, pendant que leur hôte lisait la dépêche.

—Et pourquoi, s'il vous plaît ?

—Parce que la loi de la vie est d'alterner.

Le vieux baron ne s'était pas trompé. M. Cramahé parcourut la lettre d'un air très grave et tout en la repliant lentement, il dit :

—Mes amis, je regrette d'avoir à vous quitter, pour ce soir. Mais d'abord, buvons notre cognac avec l'espoir que rien ne nous empêchera de nous réunir de nouveau, la semaine prochaine.

Quelques moments plus tard, les convives s'étaient retirés !

Le message que le lieutenant-gouverneur avait reçu était du fidèle Donald l'informant que l'ennemi était arrivé à cinq milles de la Pointe-Lévis, et campé pour la nuit.

XVII

UNE NOBLE RÉPARATION.

Après avoir quitté le château, Roderick Hardinge rentra dans ses quartiers où il se remit de ses fatigues par un copieux souper; puis il revêtit un costume civil de soirée pour sa visite chez M. Belmont. Son esprit était profondément occupé des détails de la conversation de Pauline sur le bord de l'eau, mais son amour pour elle était si ardent et il puisait tant de force dans la conscience du devoir accompli, qu'il n'appréhendait aucun fâcheux résultat de

l'entrevue qu'il allait avoir. Toutefois ses dispositions étaient loin d'être enthousiastes. Plus il réfléchissait à l'incident, plus il appréciait l'étendue de l'erreur de M. Belmont et la profondeur de la blessure qui devait envenimer cet esprit fier. Il résolut, en conséquence, de se tenir purement sur la défensive et de n'entrer en explications que par des réponses directes à des accusations directes. L'enjeu était Pauline elle-même. Pour elle, il était prêt à pousser la prudence jusqu'à la limite de sa propre humiliation et à faire toute concession qui ne viendrait pas directement en conflit avec sa loyauté de soldat.

Après avoir bien fixé sa résolution sur ces points, il jeta sur ses épaules un long manteau militaire et sortit des casernes. En moins de dix minutes, il se trouva à la porte de M. Belmont. En dépit de sa résolution, il s'arrêta longtemps sur la première marche et regarda autour de lui avec ce vague sentiment de soulagement qu'un moment de délai apporte toujours au seuil de circonstances désagréables.

Le rez-de-chaussée de la maison était silencieux et sombre, mais à l'étage supérieur une faible lumière brillait à la fenêtre de la chambre de Pauline. Naguère encore, cette lumière avait été son phare et son étoile directrice qu'il voyait de toutes les parties de la ville et qui l'arrachait à la société de tous ses autres amis. Naguère encore, à son approche, cette lumière s'élevait soudain au plafond, descendait comme un trait de feu les escaliers, traversait le hall et venait l'accueillir brillante à la porte, tenue au-dessus des noirs cheveux de Pauline. Mais ce soir, il savait qu'il ne devait pas s'attendre à un tel accueil. Néanmoins, il rassembla tout son courage et laissa retomber le marteau de la porte. Celle-ci fut ouverte par la servante, mais comme le vestibule était resté obscur, elle ne le reconnut pas.

—M. Belmont est-il chez lui? demanda-t-il à voix basse.

—Oui, Monsieur, il y est.

—Est-il visible?

La soubrette hésita un moment, puis dit en hésitant: "Je vais voir, Monsieur;" et elle le laissa debout dans le corridor obscur.

Sans perdre de temps, M. Belmont lui-même s'avança. Saluant d'une manière raide et essayant en vain de distinguer les traits de son visiteur, il dit:

—A qui dois-je l'honneur de cette visite?

Il y avait dans cette demande un ton de sarcasme qui réussit presque à jeter Roderick hors de ses gardes. Il vit que M. Belmont était torturé par le soupçon et qu'il fallait l'approcher avec précaution. En conséquence, il tendit la main et dit:

—M. Belmont, ne me reconnaissez-vous pas ?

Le maître de la maison n'accepta pas la poignée de main si franchement offerte. Il recula, au contraire, et se redressant de toute sa hauteur, il s'écria :

—Le lieutenant Hardinge !

Roderick fit un léger salut, mais ne dit rien. M. Belmont continua :

—Venez-vous ici, Monsieur, à titre de militaire ?

Pour toute réponse, Hardinge ouvrit son long manteau.

—Ah ! vous êtes en civil. Alors, je ne puis comprendre l'objet de votre visite. Si vous étiez venu ici comme officier du roi, cette maison aurait été la vôtre et vous auriez pu agir comme il vous eût plu ; mais si vous venez comme simple citoyen, je dois vous rappeler que cette maison est la mienne et que j'y fais ce qu'il me plaît. Ce soir, tout particulièrement, je désire n'être pas dérangé.

Ceci était dit avec un ricanement poli qui blessa au vif le jeune officier ; mais il se contint et commença tranquillement :

—M. Belmont.....

—Monsieur, interrompit vivement celui-ci, je n'ai pas donné d'explications et je n'en désire aucune. Vous m'obligerez en ..... et il finit la phrase par un geste de la main vers la porte.

Roderick ne bougea pas, mais il essaya de nouveau de se faire entendre.

—En vérité, M. Belmont.....

—Monsieur, avez-vous l'intention de m'imposer votre présence ? Je sais que la ville est sous le coup d'une espèce de loi martiale. Vous êtes officier. Vous pouvez fouiller ma maison de la cave au grenier. Vous pouvez y établir vos quartiers. Vous pouvez m'y retenir prisonnier. En un mot, vous pouvez faire ce qu'il vous plaît. Si telle est votre intention, dites, et je ne résisterai pas. Mais dans le cas contraire, j'invoque mon droit d'inviolabilité. Vous proclamez, vous, Anglais, que la maison de tout sujet anglais est son château-fort. Mon désir est de maintenir ce privilège dans le cas actuel.

A cette troisième sommation d'expulsion, le calme d'Hardinge fut complètement troublé, et il allait tourner les talons quand, levant les yeux, il aperçut le bord d'une robe blanche flottant au haut de l'escalier. Cette vue suffit à changer subitement sa résolution.

Pauline était là écoutant cet entretien dont devait dépendre leur avenir à tous deux, et sa présence fut toute-puissante pour ranimer son courage et lui inspirer les moyens de réussir à se tirer de sa position difficile.

Roderick aussitôt résolut de changer de tactique. Serrant son manteau sur sa poitrine et rejetant sur l'épaule droite le bord de la cape, avec les manières d'un homme qui en est venu à une décision, il dit froidement :

—M. Belmont, je ne puis être traité de la sorte. Il faut que je sois entendu.

Il appuya légèrement sur ces mots, mais sans forfanterie ni provocation, et ces paroles eurent un effet visible sur son interlocuteur, car il croisa aussitôt les bras comme pour écouter. Hardinge continua :

—Il est vrai, Monsieur, que je suis venu dans votre maison comme simple citoyen et ami présumé de votre famille .....

—M. Belmont fit entendre un gémissement et fit un geste de dénégation.—Mais puisqu'il est évident que ma présence comme telle est désagréable, j'ajouterai maintenant que je suis également ici en ma qualité de soldat. L'objet de ma visite a en réalité un caractère militaire et conséquemment, je vous prie de m'entendre.

—Que n'avez-vous dit cela tout d'abord ! s'écria M. Belmont avec un rire amer. M. Hardinge, je ne le connais pas. Quant au lieutenant Hardinge, il me faut bien l'entendre. Lieutenant, veuillez entrer au salon.

On apporta aussitôt des lumières dans cette pièce et les deux hommes prirent place devant la cheminée, Hardinge ayant décliné l'offre d'un siège. Jetant un regard sur M. Belmont, Roderick fut frappé du changement qui s'était opéré en lui pendant les trois derniers jours. Il avait l'apparence d'un autre homme ; ses traits étaient tirés, ses yeux renfoncés dans leurs orbites et ses manières agitées et nerveuses.

Le calme normal de son extérieur avait disparu, et sa courtoisie de haut ton était remplacée par l'exagération et la pétulance des gestes. Il était là mal à l'aise, près du manteau de la cheminée, attendant que le jeune officier prît la parole. Hardinge dit enfin :

—M. Belmont, cette entrevue sera brève, car elle est pénible pour nous deux. Je n'ai vraiment qu'un mot à dire, en ce qui me concerne et c'est ceci : quoique j'aie eu à remplir d'importants services militaires dans le cours de ces derniers jours, aucun de ceux-ci n'était ou ne pouvait être dirigé contre vous.

M. Belmont regarda Hardinge d'un air de doute et branla la tête, mais ne répondit rien. Roderick se mordit les lèvres et reprit :

—La déclaration que je vous fais, Monsieur, quoique brève, cou-

vre tout le champ de vos soupçons et de vos accusations. Je connais ces soupçons et c'est pourquoi ma déclaration est très formelle. Je vous demande de l'accepter comme ma défense complète.

M. Belmont resta les yeux fixés sur le foyer et continua à garder le silence.

—Dois-je interpréter votre silence comme une marque d'incrédulité, Monsieur ? S'il en est ainsi, je vais quitter à l'instant votre maison pour n'y jamais rentrer. Mais avant de faire cette démarche qui, pour moi, sera fatale, je dois vous faire observer que je n'avais jamais pensé qu'un parfait gentilhomme comme vous, M. Belmont, mettrait en doute la bonne foi d'un officier anglais comme moi et mon chagrin est rendu plus cruel par la pensée que votre fille, qui jusqu'ici voulait bien me favoriser de son estime ne verra plus en moi désormais que le stigmate du déshonneur empreint sur ma réputation par son propre père. Par respect pour elle, je n'en dirai pas davantage, et je vais me retirer immédiatement.

A ces mots, on entendit le frôlement d'une robe et des sanglots étouffés de l'autre côté de la porte du salon. Les deux hommes entendirent et se regardèrent instinctivement. Hardinge avait les yeux voilés de larmes, tandis que ceux de M. Belmont s'adoucissaient et prenaient une expression de poignante pitié.

—Restez, lieutenant, dit-il à voix basse ; une idée me frappe tout à coup. Mon silence est peut-être injuste. Si j'étais certain que votre déclaration embrasse toutes les circonstances de l'affaire, je n'hésiterais pas à l'accepter ; mais je crains que vous ne connaissiez pas toute l'étendue de mes griefs.

—Je suis sûr de tout connaître, dit Hardinge d'un ton significatif qui ne manqua pas de faire effet sur son interlocuteur. Celui-ci reprit aussitôt :

—Cela peut se vérifier aisément, si vous voulez répondre à quelques questions. Vous vous êtes présenté de bonne heure devant le lieutenant-gouverneur Cramahé, le matin du sept ?

—Oui, Monsieur.

—Vous lui avez remis un paquet de lettres présumées écrites par le colonel Arnold, le commandant des Bastonnais ?

—Oui, Monsieur.

—Certaines de ces lettres étaient adressées à des citoyens de Québec ?

—Exactement.

—Vous savez les noms de ces citoyens ?

—Je ne les connais pas.

—Le lieutenant-gouverneur n'a-t-il pas ouvert les lettres devant vous ?

—Il les a ouvertes devant moi.

—Et il les a lues ?

—Oui, il les a lues.

La lèvre de M. Belmont eut un mouvement de mépris et ses yeux lancèrent des flammes à Hardinge qui reprit avec un sourire :

—Le lieutenant-gouverneur a ouvert et lu les lettres en ma présence et, après les avoir lues, il a fait tout haut ses commentaires, mais dans aucun cas, il n'a révélé le nom des personnes auxquelles les lettres étaient adressées, de sorte qu'en ce moment même j'ignore complètement qui elles sont. Si ce n'est par la déduction que je tire naturellement de ce qui est arrivé entre nous, je ne saurais pas que l'une de ces lettres vous était adressée, et en réalité, je n'ai aucune preuve qu'il en soit ainsi.

—Il en est ainsi, s'écria M. Belmont d'une voix de tonnerre. J'ai reçu une lettre de cette source et elle m'a jeté dans de grandes difficultés. J'ai été mandé au château à la face de toute la ville. J'ai été soupçonné et menacé et la conséquence de tout cela est que j'ai été poussé à.....

—Arrêtez, M. Belmont, dit Hardinge avec calme et levant la main. Ne me dites rien de vos projets ; je ne veux pas les connaître. Je ferai mon devoir envers mon roi et mon pays. Je crois que vous ferez le vôtre ; mais si vos principes vous conduisaient dans une autre voie, je préfère l'ignorer et éviter ainsi de devenir votre ennemi.

—Vous n'êtes pas et ne serez pas mon ennemi, s'écria M. Belmont, étreignant dans ses deux mains la main étendue du jeune officier qu'il embrassa ensuite sur la joue. Je vous dois une complète réparation, Mes soupçons étaient cruellement injustes, mais vous les avez dissipés. Je vous ai traité ce soir d'une manière outrageante, et je vous prie de me le pardonner.

Vos explications sont entièrement satisfaisantes. Vous avez fait votre devoir de soldat en remettant ces lettres au lieutenant-gouverneur et quand même vous auriez su à qui elles étaient adressées, votre devoir eût été le même.

—Je n'ai pas besoin qu'on m'apprenne mon devoir, dit Hardinge avec une légère nuance de hauteur qu'il tempéra aussitôt en ajoutant : mais je suis flatté de savoir que j'ai l'approbation d'un homme qui m'a toujours paru être un modèle d'honneur.

—Vous avez mon approbation entière et complète, lieutenant. Quoique vous ayez été l'instrument indirect de la crise par laquelle

je passe, je suis persuadé que vous êtes innocent de l'accusation de trahison et d'espionnage à mon égard que j'ai fait peser sur vous dans mon indignation et mon désespoir. Nous sommes à la veille d'importants événements. Dans quelques jours, la guerre avec toutes ses anxiétés et toutes ses horreurs sera déchaînée sur nous. Vous avez de grands devoirs à remplir, comme soldat et comme citoyen. Remplissez-les avec toute l'énergie de votre nature. Ces devoirs sont sacrés. Je suivrai votre conduite avec le plus profond intérêt. Vos succès seront une source de plaisir personnel pour moi et j'espère sincèrement qu'il ne vous arrivera aucun mal.

Roderick fut profondément touché de ces paroles cordiales qui étaient pour lui plus qu'une réparation pour tout ce qu'il avait souffert durant l'entrevue. Il se réjouit aussi de la perspicacité dont il avait fait preuve en devinant la vraie cause de l'erreur commise par M. Belmont. Il était regrettable, en vérité, que les lettres d'Arnold qu'il avait remises au lieutenant-gouverneur eussent impliqué M. Belmont, supposé qu'il fût réellement impliqué, ce dont il n'avait encore aucune preuve ; mais elles avaient été le moyen de réveiller les autorités et de leur faire voir enfin le péril qui menaçait Québec. C'était là une digne compensation pour ce qu'il avait souffert. Mais il était une autre compensation après laquelle il soupirait, bien que l'heure fût fort avancée et qu'il dût retourner à son quartier. S'approchant plus près de M. Belmont, avec un sourire empreint d'une pointe de malice, il lui dit :

—J'ai à vous remercier, Monsieur, des bonnes paroles que vous m'avez adressées. Je les regarde comme la réparation que je vous savais prêt à faire, dès que vous connaîtriez les faits ; mais vous me pardonnerez de vous dire qu'il manque quelque chose pour rendre la réparation complète.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

AGAR ET ISMAEL

D'APRÈS CHRÉTIEN KOHLER.

Nous savons de source certaine, puisque c'est l'Ecriture sainte elle même qui nous l'apprend, que les servantes du temps d'Abraham n'étaient guère plus respectueuses ni plus soumises à leurs maîtresses que celles de nos jours ; elles savaient même, comme à présent, quitter la maison de leurs maîtres lorsqu'elles étaient justement réprimandées. Nous voyons, en effet, Agar s'enfuir parce qu'elle a été punie de son manque de respect envers sa maîtresse. Elle dut revenir cependant sur l'ordre de Dieu qui lui fut communiqué par un ange. Elle ne se corrigea pas pour cela, si l'on en juge par les procédés de son fils envers l'enfant de sa maîtresse, qui, cette fois, fut obligée de demander leur expulsion.

Abraham, malgré les répugnances qu'il éprouvait à se rendre au juste désir de sa femme, dut s'y résigner sur l'ordre de Dieu.

" Il se leva de grand matin, nous dit la Bible, prit du pain et une " outre pleine d'eau, qu'il mit sur l'épaule d'Agar, lui donna " son fils, et la renvoya. Étant sortie, elle errait dans la solitude " de Bersabée.

" Et l'eau contenue dans l'outre étant épuisée, elle laissa son fils " couché sous un des arbres qui étaient là, s'éloigna de lui d'un " trait d'arc, et s'assit vis-à-vis, en disant : Je ne verrai point " mourir mon enfant ; et élevant la voix à l'endroit où elle était " assise, elle pleura.

" Or Dieu écouta la voix de l'enfant ; et un ange de Dieu appela " Agar du ciel, et lui dit : Agar, que faites-vous ? Ne craignez " point ; car Dieu, du lieu où il se trouve, a écouté la voix de " l'enfant.

" Levez-vous, prenez l'enfant, et tenez-le par la main : parce que " je le rendrai chef d'une grande nation.

" Dieu lui ouvrit les yeux ; elle aperçut un puits, plein d'eau ; " elle y alla, y remplit l'outre, et donna à boire à l'enfant". (*La Genèse*, chap. XXI.)

Cet épisode de l'histoire d'Abraham a fourni aux artistes le sujet de nombreuses compositions.

A part quelques artistes de l'école primitive, bien peu ont pensé au sens mystique que saint Paul attache à ce départ d'Agar et d'Ismaël, mais ils ont été attirés par le côté pathétique du sujet.

Dans une peinture de Philippe Van Dyck, dit *Le petit Van Dyck*, au musée du Louvre, on voit *Sara présentant Agar à Abraham*. Le même sujet a été rendu par un artiste italien sur les murs du Campo Santo de Pise.

Rubens dans un tableau maintenant en Angleterre a représenté Sara menaçant d'un geste impérieux sa servante tout en pleurs.

Pierre de Cortone nous montre Agar revenant à la maison de ses maîtres sur l'ordre d'un ange.

Bien plus fréquentes sont les représentations d'*Abraham chassant Agar et Ismaël* sur la demande de Sara. La plus célèbre est le tableau du Guerchin au musée Brera, à Milan. Il doit sa renommée, croyons-nous, plutôt aux louanges exagérées que lui a prodiguées Byron qu'à son mérite, car nous n'avons pas pu y voir toutes les qualités qu'il y a trouvées. Abraham nous y donne bien plus l'idée d'un vieux mendiant insensible que d'un patriarche majestueux exécutant avec résignation la volonté de son Dieu, malgré les répugnances de son cœur de père. Agar y pleure comme une vulgaire servante que l'on jette à la porte pour ses méfaits.

Bien plus naturel d'expression, à notre sens, est le tableau de Govert Flinck sur le même sujet, qui se trouve dans la galerie de peinture de Berlin : Agar y regarde Abraham avec une expression d'angoisse suppliante, en lui montrant son fils, qui pleure de son côté, en s'essuyant les yeux de ses petits poings.

Rembrandt, le maître et l'ami de Flinck, que celui-ci imite quelquefois, jusqu'au point que leurs œuvres sont prises l'une pour l'autre, a aussi traité ce sujet dans une belle et dramatique composition. Agar, tout en pleurs et hésitante, quitte à regret le seuil de

la demeure d'où elle est chassée. Ismaël, au contraire, vêtu d'un riche costume oriental, marche en avant, sans crainte ni souci, promettant bien de devenir ce chasseur intrépide du désert, le père d'une nation restée invincible jusqu'à nos jours. Tout au fond du tableau on aperçoit Sara à une fenêtre, regardant d'une figure réjouie partir sa rivale.

Plus pathétiques encore et plus nombreuses sont les représentations d'*Agar et d'Ismaël dans le désert* de Bersabée. Tantôt Agar est montrée lorsqu'ayant épuisé l'eau que lui a donnée Abraham, elle abandonne son fils et s'éloigne pour ne pas le voir mourir ; d'autres fois, elle presse avec angoisse son enfant sur son sein, comme dans le tableau de Chrétien Kohler que nous reproduisons aujourd'hui.

Rembrandt a traité aussi ce dernier sujet avec tout le pathétique qu'il sait donner quelquefois à ses compositions dans un tableau qui se trouve maintenant dans la collection d'un particulier. Agar, assise sur le premier plan au pied d'un tronc d'arbre desséché, les mains jointes, dirige ses yeux gonflés de larmes vers le ciel, elle tourne le dos à son enfant étendu sur le sol à une certaine distance derrière elle.

Bien des artistes, tels que Claude Lorrain et le Gaspre, se sont peu préoccupés du désert où l'Ecriture sainte place cette scène et l'ont représentée sur des hauteurs bien boisées ou dans des clairières verdoyantes. D'autres, comme le peintre dont l'œuvre nous occupe, ont oublié que l'enfant devait avoir à peu près treize ans lorsque le fait s'est accompli.

Quoi qu'il en soit, dans ce dernier tableau, la figure d'Agar est bien belle, l'expression d'angoisse maternelle bien rendue et les poses naturelles.

***

Kohler naquit en 1809 à Werben, en Prusse. Il fit ses études artistiques à l'Académie de peinture de Dusseldorf, sous la direction de Schadow. Une douce amitié régnait dans cette école naissante, mais déjà assez nombreuse. Maîtres et élèves, après avoir travaillé ensemble toute la journée, après s'être aidés de conseils et même de retouches réciproques, se recherchaient encore pour passer la soirée au café Stockamchem.

C'est là qu'ils vivaient de cette vie d'artistes, qui, pour eux et pour l'Allemagne, fut si riche en beaux résultats. Leurs femmes, leurs amis, souvent aussi le maître, venaient se joindre aux jeunes artistes. Les entretiens familiers, des discussions sans aigreur et

sans envie, une promenade sous le berceau ou entre des couches de légumes ; une pipe, un verre de bière, du lait caillé, le jeu de quilles, la course, suffisaient à leurs goûts simples : la mode ou le luxe n'avaient pas encore fixé le prix de leurs tableaux. Les plus riches d'entre eux étaient ceux à qui leur travail, au bout de l'année, avait produit de trois à cinq mille francs : c'était assez pour vivre, pas assez pour que la spéculation de l'art l'emportât sur l'art même, et pour que le plaisir de gagner de l'argent fût préféré au plaisir de bien faire. Combien une telle existence différait de celle des peintres d'Italie au temps des Médicis, lorsqu'on voyait le Titien travailler le couteau au côté, Giorgione s'armer d'une cuirasse pour peindre dans un lieu public, Baroccio mourir empoisonné, le Dominiquin obligé de s'enfuir de Naples pour échapper à la fureur de ses rivaux, et tant d'autres succomber tragiquement victimes des haines et des passions de leurs confrères !

Doué des qualités les plus heureuses au moral comme au physique, attiré par une force irrésistible vers le beau sous toutes ses formes, le jeune Kohler fut remarqué et choyé par son maître dès son entrée à l'Académie. De son côté, l'élève ne fut pas ingrat et prouva sa reconnaissance par un travail assidu que le succès vint bientôt couronner. Ses tableaux les plus remarquables sont *la Rébecca à la fontaine*, un *Moïse sauvé des eaux* et *Miriam*. Une grande fraîcheur de coloris distingue toutes ses peintures, ses figures, ses poses sont gracieuses et naïves tout à la fois ; elles portent l'empreinte d'un cœur aimant, bon, honnête, que la nature a traité avec prédilection.

***

Jacques Felsing, qui exécuta la gravure que nous reproduisons, naquit à Darmstadt en 1802. Il prit ses premières leçons de son père, puis devint l'élève de Giuseppe Longhi, professeur à l'école de gravure de Milan. Il passa dix années à Italie, travaillant à Rome, Florence et Naples ; il fut même quelque temps professeur à l'académie de Florence. En 1832 il revint à Darmstadt, où il fut honoré du titre de graveur de la Cour. Il a laissé beaucoup de belles planches parmi lesquelles on remarque spécialement *la Poésie* d'après Kohler et l'*Agar et Ismaël* d'après le même, que nous admirons ici aujourd'hui. Elles furent exécutées de 1839 à 1840 pour l'*Art-Union* de Dusseldorf. Il mourut en 1883.

ALPHONSE LECLAIRE.

LA CHARITÉ
d'après le tableau de M. LANDELLE.

SOUS DES HAILLONS

La veille de Noël, au tomber de la nuit,
Après avoir longtemps, pour tromper mon ennui,
Marché seul, au hasard, malgré le vent qui pique,
Je m'étais arrêté devant une boutique
Dont la montre à la mode étalait aux passants,
Sous sa lampe électrique aux feux éblouissants,
Dans un méli-mélo de couleurs éclatantes,
Un amoncellement de babioles tentantes
Qui m'avait attiré par son rayonnement.

Pendant que j'observais cet amoncellement
Réveillant dans mon cœur maint souvenir d'enfance,
Je vis, à mon côté, pâli par la souffrance,
Sous d'immondes haillons secoués par le vent,
Un petit quémandeur extasié devant
Deux énormes pantins, cocasses au possible,
Qu'agitait vivement un ressort invisible.

L'enfant les dévorait d'un œil fauve et brutal,
Comme l'angora guette, à travers un cristal
Traversé par des jets de lumière dorée,
Des poissons remuants dont l'écaille nacrée
Lui jette des éclairs qui le font tressaillir.

Cependant, sous le ciel brillant comme un saphir,
La bise maintenant devenait plus mordante,
La neige des trottoirs plus âpre et plus stridente
Aux pieds des promeneurs pressés de regagner
Le logis ; et toujours je restais à lorgner
—Le cœur profondément ému de la rencontre—
L'enfant déguenillé qui dardait sur la montre
Son farouche regard jalousement haineux.

Tout à coup une femme, au maintien dédaigneux,
Sous un ample manteau de fourrure exotique
D'un lustre éblouissant, sortit de la boutique,
Conduisant par la main un gracieux enfant
Qui dans ses bras pressait, tout fier et triomphant,
Une grosse poupée autant que lui vermeille.

En voyant apparaître une telle merveille,
Le petit haillonneux, follement fasciné,
Dans un emportement de fauve aiguillonné,
Bondit vers le marmot que le plaisir transporte,
Pour voir plus nettement le jouet qu'il emporte.

A son aspect, l'enfant gracieux et choyé
Se cramponne à sa mère, et, d'un geste effrayé
Trahissant le mépris, l'égoïsme et la haine,
Repousse le fâcheux qui fixe son étrenne.

Celui-ci, comprenant l'horreur et le dédain
Que ses sales haillons ont inspirés soudain,
Restait stupéfié, comme cloué sur place,
Regardant tristement, sur le trottoir de glace,
S'éloigner l'enfant riche et le jouet charmant
Que le flot des piétons entraînait lentement.

Alors, tout attristé par son air misérable,
Voulant le consoler de l'affront qui l'accable,
Je cherchai dans ma poche et lui glissai des sous.

Le gamin me sourit avec de grands yeux fous,
Et, me jetant deux mots sur un ton brusque et rude
Où pourtant tout son cœur vibrait de gratitude,
Se mit à gambader d'un pied agile et dru ;
Puis, au lieu de courir—comme je l'avais cru—
Chercher un des jouets qu'il fixait tout à l'heure,
—Plein d'une convoitise où l'espoir est un leurre,—
Il mit soigneusement les sous dans son gilet
Et soudain détala, vif comme un feu follet,
Me criant, d'une voix toujours rude et maussade :

—Merci, Monsieur, merci pour le père malade !

W. CHAPMAN.

CAUSERIE LITTÉRAIRE ET ESTHÉTIQUE

Les classiques sont morts de vieillesse et d'épuisement, et on rencontre à peine quelques rares littérateurs pour faire leur éloge funèbre. Quoi! vous étudiez encore Homère, Démosthène, Virgile, Cicéron, Racine, Corneille, Molière? Il y a longtemps que nous avons rompu en visière à tous ces bibelots de la vieille école classique. Il faut être de son siècle, et notre siècle a ouvert une ère littéraire toute nouvelle. Le romantisme est la plus grande et la plus glorieuse révolution de l'esprit humain. Tout écrivain qui ne veut pas assister aux funérailles de ses œuvres, doit marcher sous l'étendard de la nouvelle école."

Voilà, à peu près, ce que déclament avec un enthousiasme lyrique les sectateurs littéraires de notre époque. Les classiques sont pour ces soi-disant héros du progrès, de pauvres gens attardés dans la poussière du dix-septième siècle et dans les bouquins poudreux de l'antiquité. Ils regardent de haut en bas, comme Gulliver considérait les habitants de Lilliput. Leurs prétentions sont-elles fondées ? Le romantisme est-il un progrès ? Est-il à propos d'être classique jusqu'au scrupule ? Sans avoir l'outrecuidance de vouloir trancher ces graves questions, nous essayerons de tracer, dans cette étude, un juste milieu entre les extrêmes.

Pour bien comprendre le romantisme, il faut se reporter à l'époque qui l'a vu naître. La tourmente révolutionnaire venait de renverser les trônes et les autels. Le vent de l'impiété, en ébranlant la base des convictions religieuses, " avait tari une des sources les plus fécondes d'inspirations littéraires " (1). Le dix-huitième siècle, desséché par le philosophisme, fut une époque d'analyse. On ne se contentait plus d'étudier les chefs-d'œuvre : on les mesurait au compas et à l'équerre ; on prétendait découvrir, sous le scalpel d'une glaciale analyse, les lois qui président à leur formation. On voulait tout mettre en formule, et soumettre à des règles fixes toutes les opérations de la faculté esthétique. Malheur au littérateur qui eût osé enjamber une de ces lois! Malheur au dramaturge qui eût été assez téméraire pour violer la triple règle de l'unité ! On eût crié haro sur cet esprit asthmatique, indigne de marcher sur les hauteurs lumineuses des arts.

(1) Le P. Cahours.

Quelle était la conséquence naturelle de cet empiétement des règles ? On s'attacha à des formalités étrangères au beau, et on oublia les inspirations sublimes semées dans les immortels chefs-d'œuvre de Corneille et de Racine. La littérature, resserrée sous l'étreinte inflexible d'innombrables règles arbitraires comme les momies dans leurs bandelettes, devint guindée, pâle, glaciale et sans vie comme elles. La périphrase, l'abstraction, le terme universel, firent invasion dans le style.

Dès lors, on le voit, la véritable école classique n'existait plus. Il fallait une réforme : le romantisme naquit. Une pléiade d'hommes de génie firent une immense levée de boucliers pour détrôner l'abus, et ce culte superstitieux des règles qui tenait sous leur poignet de fer la littérature agonisante.

S'ils s'étaient contentés de briser les entraves qui la retenaient captive ; s'ils avaient rompu les liens qui gênaient en elle la circulation et la vie ; s'ils avaient réprimé l'abus de la périphrase, au lieu de vouloir l'évincer du domaine littéraire ; s'ils avaient rejeté les règles arbitraires sans faire main basse sur celles qui sont utiles et nécessaires ; en un mot, s'ils avaient voulu faire revivre, en les perfectionnant, les traditions du siècle précédent, sans proclamer le protestantisme littéraire, nul doute que la littératnre n'eût subi, sous leur impulsion gigantesque, une salutaire transformation.

Mais on ne s'arrête pas comme on veut sur le terrain glissant des réformes. On détrôna l'abus pour en mettre d'autres sur le pavois. On rejeta toute règle écrite, tout modèle. L'indépendance et l'infaillibilité du goût furent proclamées. A l'ombre de ces dogmes fondamentaux on vit bientôt pulluler les sectes littéraires.

La littérature avait été guindée : elle prit une allure dévergondée ; elle était pâle : on la farda à outrance ; elle était abstraite : on rejeta l'idéal pour se plonger dans un réalisme plastique et matériel. Shakespeare avait donné, dans ses œuvres, l'exemple d'une liberté sans frein : il fut proclamé le dieu de la scène, et le drame devint un pastiche du poète anglais. Les Allemands, après avoir suivi pas à pas les classiques français, firent volte-face, et lancèrent soudain l'anathème à ce qu'ils avaient adoré.

" Le ton glacé, dit Schiller, et la déclamation qui règnent dans le " théâtre français, étouffent absolument la véritable nature, et les " tragiques français, avec leur culte superstitieux du décorum, se " mettent tout à fait dans l'impossibilité de peindre la nature " humaine dans sa vérité. Le décorum, quelque part qu'il soit, fût-" il à sa véritable place, fausse toujours l'expression de la nature, " et cette expression est requise impérieusement par l'art. C'est à

" peine si dans la tragédie française nous pouvons nous persuader " que les héros souffrent ; car les personnages s'expliquent, sur " l'état de leur âme, comme ferait l'homme le plus calme, et ne " laissent jamais la nature en liberté" (1).

Lorsque les *Considérations sur l'Allemagne* de Mme de Staël eurent fait connaître, en France la révolution allemande, Victor Hugo y vit l'aurore d'une époque nouvelle. Il poussa un cri d'émancipation et leva l'étendard de la révolte contre la vieille monarchie classique. La préface de *Cromwell* fut le manifeste de l'indépendance.

Il y a dans le romantisme trois grands traits plus saillants que les autres, et que nous étudierons successivement. Ce sont : 1° l'indépendance des règles, 2° la négation de l'idéal, 3° l'abus du coloris.

" Disons-le donc hardiment, s'écriait Victor Hugo, le temps est " venu, et il serait étrange qu'à cette époque de liberté, la lumière " pénétrât partout excepté dans ce qu'il y a de plus nativement " libre au monde, les choses de la pensée. Mettons le marteau " dans les théories, les poétiques et les systèmes ; jetons bas ce " vieux plâtrage qui masque les façades de l'art : il n'y a ni règles " ni modèles, ou plutôt, il n'y a d'autres règles que les lois géné- " rales de la nature qui planent sur l'art tout entier " (2).

L'indépendance des règles telle que formulée par le patriarche du romantisme, est-elle admissible ? Voilà la question qui se pose d'abord devant nous. Nous avons dit plus haut que l'amour excessif des règles avait desséché les arts au dernier siècle. Lemercier, dans son *Cours analytique de littérature*, avait tracé vingt-cinq règles du genre dramatique et autant de l'épopée. Toutes les régions littéraires avaient un code détaillé, étaient circonscrites par des frontières. Les muses ne pouvaient plus faire un mouvement sans passer par d'interminables formalités. Ces carabins de la littérature disséquaient les chefs-d'œuvre, et prétendaient y trouver les lois que devaient suivre tous ceux qui entreprendraient un travail analogue. Ils disaient : " Homère et Virgile sont " arrivés par cette voie à des chefs-d'œuvre, donc c'est par là " qu'il faut passer," et ils promulguaient une nouvelle loi littéraire. Or, vouloir marquer une voie unique à tous les esprits ; vouloir que le beau, dans un genre, se manifeste toujours sous les mêmes as-

(1) *Essai sur l'esthétique.*

(2) Préface de *Cromwell.*

pects, c'est ériger en principe une grande erreur. Les arts ont pour fin l'expression du beau idéal, au moyen de signes matériels qui varient dans chacun d'eux. Or, le beau idéal est un rayon de l'éternelle Beauté reflété dans les créatures et recueilli par le travail de la méditation artistique. Partant, n'est-il pas évident que cet idéal est infini dans sa source et dans ses manifestations et qu'il serait absurde de vouloir le pincer dans une formule, ou déterminer un procédé général pour l'exprimer ?

Une comparaison fera mieux comprendre notre pensée. Le soleil est une source de lumière dans notre système planétaire. Tout ce qui est éclairé reflète quelques-uns de ses rayons. Dire, en face d'un objet lumineux : voici la lumière. voici le soleil, c'est prendre un reflet pour l'astre radieux, et renfermer dans des limites étroites ce qui est illimité.

Eh bien ! Dieu est l'astre d'où toute beauté émane. Toutes les perfections de ce monde visible sont des rayons échappés à cet éternel foyer. Ces rayons de beauté qui sont la source de l'idéal, sont infinis et ne peuvent, conséquemment, être enfermés dans une définition. Or, dire qu'il n'y a qu'un chemin pour arriver à un idéal qui peut varier à l'infini, c'est dire que le soleil n'a qu'un rayon, que cet astre immense ne peut être vu que d'un point, et que l'infini ne peut se manifester que d'une manière au regard de l'artiste (1).

Le romantisme pouvait donc dire : "Mettons le marteau dans les théories et les règles arbitraires. Le beau est infini : ne l'emprisonnez pas dans vos formules. Laissez le poète voltiger en

(1) Nous ne voulons pas dire ici que le procédé subjectif de l'artiste doive varier autant que les manifestations objectives du beau. Cela est impossible et n'est pas nécessaire. Nous soutenons seulement que l'artiste peut arriver à l'expression de l'idéal par une multitude de voies. Le beau, objectivement, est illimité et peut se prêter à tous les procédés. Subjectivement, il se révèle selon les lois de notre intelligence et la portée des esprits. Or, ces lois de l'intelligence sont universelles et ouvrent des horizons presque sans limites ; et le rayon visuel des esprits varie dans chaque individu. Conséquemment, l'idéal peut se manifester diversement à l'âme, et il est impossible d'astreindre tous les esprits à un même procédé.

Je jette un regard sur la nature. Quelle immense variété de fleurs ! D'où viennent ces innombrables couleurs, ces nuances infinies dans des fleurs épanouies sous le même ciel ? Ne se sont-elles pas assimilé la même lumière et la même chaleur ? Pourquoi cette différence ? C'est que l'assimilation se fait selon les exigences de chaque plante. De là, la variété et la beauté ?

Les artistes, eux aussi, sont éclairés et réchauffés par le même astre, l'idéal. Ils s'en assimilent les rayons selon leurs talents naturels et l'étendue de leur génie. Il n'est pas plus possible de les astreindre tous au même procédé, que de faire croître toutes les fleurs selon le même mode d'assimilation. Deux artistes de talents différents auront difficilement la même manière de concevoir et d'exprimer l'idéal.

liberté dans le ciel azuré du beau, soumis aux lois générales de la raison et du goût."

Mais, parce qu'il y a des règles arbitraires, l'écrivain est-il autorisé à proscrire celles qui sont nécessaires? On le voit, il faut faire ici une distinction.

Il y a, dans l'ordre logique, des vérités qui ont le pas sur les autres, et qui communiquent leur lumière à toutes les connaissances humaines. Ce sont les premiers jugements de la raison lorsque le monde sensible se révèle à elle. Ces principes sont si lumineux qu'on ne peut les ignorer sans être aveugle; mais dès qu'on s'en éloigne dans les circuits du raisonnement, l'ombre croît, la certitude diminue, et, devant la raison incertaine, s'ouvrent une multitude de chemins d'autant plus ténébreux qu'elle s'en écarte davantage. Libre à l'homme de suivre l'une ou l'autre de ces voies; mais il ne peut rejeter les premiers principes sans se jeter dans l'absurde.

Or, le beau, c'est la splendeur du vrai; c'est le vrai parlant à l'intelligence et à la sensibilité. Il faut donc trouver, en esthétique des principes universels, des axiomes évidents qui s'imposent au goût, et dont on ne peut s'éloigner sans échouer sur l'écueil du ridicule et du monstrueux.

Ces lois générales du beau sont: l'unité, la vérité, la proportion, la symétrie, l'harmonie, etc. Dans un édifice, par exemple, l'unité de coup d'œil et le parallélisme des étages, sont des conditions essentielles de beauté. Et, n'est-il pas évident qu'une statue qui aurait des oreilles de grandeur différente, des yeux disparates, des bras inégaux, serait regardée comme monstrueuse? Un portique soutenu par des colonnes qui se correspondent sans avoir le même diamètre, la même hauteur de fût et sans appartenir au même style, ne serait-il pas, aux yeux d'un paysan même, une monstruosité architecturale? C'est qu'on touche ici à la grande loi de l'unité et de la symétrie, qui sont comme les premiers principes en esthétique.

"Un orateur ne saurait plaire ni persuader, sans offrir à l'audi-
" teur le vrai, l'ordre, l'honnêteté. Le vrai, parce que le beau n'en
" est que la splendeur et que la parole n'est instituée que pour en
" être l'interprète; l'ordre, parce qu'il y en a un dans toute vérité et
" que tout discours doit être ordonné pour montrer la vérité dans
" son vrai jour, de sorte que chacune des parties communique aux
" autres une lumière naturelle; l'honnêteté, c'est-à-dire le respect
" pour la religion et la pudeur, parce que nous portons tous dans

" l'âme un sentiment d'honneur composé de ces deux vertus, et " qui s'offense de ce qui les blesse " (1).

Il y a donc, en architecture et en éloquence (et il en est ainsi de tous les arts) des lois déterminées par la nature, et qu'on ne peut violer sans tomber dans le mauvais goût. Shakespeare lui-même, ce génie ivre d'indépendance, les a observées, et ce n'est qu'à ce prix qu'il a produit des chefs-d'œuvre, dont les défauts ne feront jamais oublier les sublimes beautés. Mais dans toutes les questions qui n'ont avec ces premiers principes qu'une connexion incertaine, l'artiste est libre de suivre le chemin qu'il veut.

L'école romantique dit qu'elle ne veut pas rejeter ces lois essentielles de l'intelligence et du goût. Ce n'est qu'aux règles écrites, formulées par l'école classique qu'elle en veut, et c'est sur ce terrain qu'il nous faut la combattre.

Partons d'un principe admis de tous: l'esprit humain ne peut créer une œuvre artistique quelconque sans suivre certaines lois qui découlent de la nature même de notre intelligence et du sujet Ces lois n'ont pas toujours été formulées. Les hommes du génie, " ceux qui sentent du ciel l'influence secrète ", les découvrent dans le sanctuaire intime de leur âme, parce qu'elles sont comme l'expression de la nature raisonnable. Plus le génie est élevé, plus son regard est perçant, plus il voit clairement ces règles qui doivent contrôler les jugements du goût. Un esprit vulgaire ne les verra qu'à travers un voile, se méprendra souvent sur leurs applications, et errera dans une multitude de questions d'ensemble et de détail. Pourquoi ? parce que, à part les plus grands principes dont nous avons parlé, toutes les régions du beau et du vrai restent dans un demi-jour où l'on ne peut avancer sans tâtonnements ou sans guide.

Or, n'est-il pas évident que si ces lois essentielles étaient mieux connues et mieux comprises, les artistes pourraient éviter bien des aberrations de goût ? Puisque la plupart se trompent en s'éloignant de ces lois qu'ils prétendent suivre, il est incontestable que si elles étaient expliquées, analysées, clairement formulées et mises à la portée de tous, les génies eux-mêmes pourraient plus facilement les suivre, et le vulgaire, ce troupeau qui doit nécessairement marcher sur les brisées des autres, pourrait avancer sans s'égarer.

Eh bien ! la plupart des règles enseignées par la véritable école classique, ne sont rien autre chose que ces lois de l'intelligence

(1) Le Père André, *Essai sur le beau.*

observées dans les œuvres d'art, et formulées par Aristote, Cicéron, Boileau, c'est-à-dire par des hommes qui ont éclairé l'humanité par la pureté de leur goût, ou par des œuvres immortelles. Ces lois nécessaires à l'artiste, peuvent elles devenir un obstacle quand une définition ou une formule nous les montre avec clarté et précision ?

Quoi ? le voyageur cesse-t-il d'être libre quand je lui indique une voie sûre qui le conduit infailliblement au terme de son voyage ?

Quoi ! le sculpteur est-il ralenti ou entravé dans l'essor de sa conception, lorsque je lui montre clairement les principes qu'il ne peut pas cesser de suivre sans cesser d'être artiste, et qu'il n'entrevoyait que d'une manière vague et confuse ?

Quoi ! l'orateur est-il moins éloquent lorsqu'on lui enseigne que sans cet ordre logique qui donne au discours l'unité vitale et esthétique, il ne saurait persuader ?

Le romantisme est donc en contradiction avec lui-même : Il admet " les lois de la nature qui planent sur l'art tout entier, " et rejette les règles écrites qui ne sont que l'expression de ces lois qu'il prétend observer. L'artiste romantique doit, sous prétexte de liberté, mépriser les voies tracées, fermer les yeux à la lumière de l'expérience, et se frayer un chemin dans l'inconnu.

" Mais la liberté de conception, qu'en faites-vous, s'écrie le romantisme ? Il faut que les arts soient libres. Voulez-vous emprisonner les muses dans vos règles stériles ? "

Quand cette secte littéraire demande à grands cris la liberté de l'art, savez-vous ce qu'elle veut ? C'est une charte de libertinage, c'est un passe-port pour sortir impunément des frontières du sens commun. Victor Hugo invective contre les règles dramatiques. Et pourquoi ? pour donner à la tragédie l'étendue d'un poème épique. Lisez *Cromwell*, si vous en avez le courage. Les classiques avaient tracé des règles qui déterminent la durée du drame. Le simple bon sens indique qu'un spectateur ne peut s'intéresser pendant vingt-quatre heures à une pièce, et que les acteurs d'un drame de cette poussée seraient bien avant la fin *vox clamans in deserto*.

En demandant la liberté de l'art, on veut encore un permis de suivre toutes les fantaisies d'une imagination débridée, de mêler le beau et le difforme, le grotesque et le tragique, le sublime et le bouffon. *Notre-Dame de Paris*, *Han d'Islande*, *Quasimodo*, *Jean Valjean*, *Caligula*, *Antony* et mainte autre production de cet acabit, ne sont-ils pas l'application, la réalisation de la théorie de l'énorme,

du monstrueux, de l'extraordinaire? La liberté qu'ils veulent, c'est celle d'aller à la curée de toutes les extravagances, de toutes les monstruosités, et d'être impunément ridicules.

" Mais, disait Victor Hugo, Homère et Virgile ne se sont-ils pas servis du monstrueux, du grotesque, du difforme pour faire ressortir le sublime? Thersite et Vulcain ne sont-ils pas des personnages grotesques qui mettent en lumière les grandes figures d'Achille et de Jupiter? Virgile n'a-t-il pas peint les cyclopes et les harpies hideuses, au troisième livre de l'*Enéide*? Que signifient les tritons, les furies, les satyres, les sirènes, les centaures, Protée et mille autres créations analogues, sinon que les anciens se servaient du grotesque et du difforme? "

Les anciens, nous ne le contestons pas, ont quelquefois fait usage du difforme, comme moyen de contraste. Il faut des ombres pour mettre en évidence les figures lumineuses. Mais quand ont-ils fait du grotesque et du monstrueux le fond d'un ouvrage? Amateurs passionnés du beau, ils comprenaient que le but des arts est de plaire et qu'on ne plaît pas par des ignominies et des horreurs. Il y a un Thersite dans l'*Iliade;* mais quelle place y occupe-t-il? C'est un comparse qui fait briller, par le contraste, les héros qui occupent la scène. Les romantiques, eux, veulent prendre un sujet difforme, et concentrer sur lui l'attention pendant tout le cours d'un ouvrage. *Han d'Islande*, par exemple, n'est-il pas une espèce d'ours mal léché, qui boit dans un crâne humain et marche à quatre pattes, dans le repaire où il vit?

Sans doute, la liberté de conception est nécessaire. Le beau artistique est une fleur. Or, la fleur, pour s'épanouir, a besoin d'air, de lumière, d'espace. Il faut qu'elle puisse librement dresser sa corolle vers le soleil et recevoir, dans son calice, la rosée du ciel. Mais les règles classiques ne sont pas un obstacle au libre épanouissement d'un chef-d'œuvre. Elles ne font que délimiter l'horizon du beau; au delà, il ne saurait y avoir que le laid et le difforme. Elles indiquent au génie une voie large et lumineuse, et le laissent se mouvoir entre les lignes de démarcation qu'elles tracent. Elles disent à l'artiste: Voici les régions de la lumière; a-t-il besoin d'aller se jeter dans les ténèbres? Sans règles, le génie même marche dans l'ombre et n'avance qu'en tâtonnant sur un terrain glissant, où son pied choppe souvent contre de graves défauts. S'il avait un chemin tracé, il pourrait donner libre carrière à l'enthousiasme divin qui l'inspire, et marcher sûrement à la lumière de ceux qui l'ont précédé.

La conception d'une œuvre d'art ressemble à la fécondation

d'une fleur. Que des matières étrangères viennent donner au pollen une direction ou une âcreté anormale ; qu'un objet opaque intercepte à la plante la lumière du soleil nécessaire à ce moment mystérieux, les ovules ne tardent pas à se dessécher, et bientôt, la fleur tombe de son pédoncule, languissante, stérile, flétrie. Mais les lois essentielles qui président à son mode d'évolution et de croissance, ne sauraient la gêner.

De même, que des pensées étrangères viennent influer sur la faculté esthétique au moment où s'élabore le travail de la conception, ou que des règles inflexibles et arbitraires viennent presser de leur étreinte glacée l'œuvre conçue, ausssitôt la conception, gênée dans son évolution, dépérit et s'affaisse ; et si jamais elle vient au jour, elle sera incolore et rachitique, et n'arrivera jamais à cet épauouissement, à cette beauté virginale qui resplendit dans les œuvres conçues sous la libre influence de l'idéal.

Victor Hugo n'avait pas la liberté de conception, lorsqu'il entreprenait des poèmes à effet pour soutenir des théories. Voltaire n'avait pas la liberté de conception, lorsqu'il composait des ouvrages dans le but de lancer au Christ et à sa religion sainte des outrages et des blasphèmes. Aussi, malgré leur génie facile, où sont les œuvres de Victor Hugo ou de Voltaire qui ont jamais fait naître dans un cœur l'émotion esthétique ?

En définitive, nous savons gré au romantisme d'avoir brisé les entraves et rejeté les règles arbitraires ; nous lui savons gré d'être revenu à la nature, dont l'école de Voltaire s'était éloignée. Nous lui savons gré d'avoir évincé du Pinde Lemercier et tous ces analystes arides, vrais génies des tempêtes qui infestaient l'océan poétique et se dressaient, le front couronné d'éclairs et de foudres, devant les poètes qui osaient franchir le parallèle de leur zone torride. Depuis Chateaubriand, personne n'ose dire :

> De la religion les mystères terribles
> D'ornements égayés ne sont point susceptibles ;
> L'Evangile, à nos yeux, n'offre de tous côtés,
> Que pénitence à faire et tourments mérités.

Les Martyrs et le *Génie du Christianisme* seront un éternel démenti en face de cette doctrine du vieux code. La religion a toujours fourni aux poètes leurs plus belles et leurs plus sublimes inspirations.

Nous lui savons gré d'avoir élagué l'unité de temps et de lieu, dans le drame ; c'étaient des entraves inutiles et étrangères à l'esthétique, l'unité d'action et de fait suffit. Shakespeare a créé des chefs-d'œuvre en négligeant les autres.

Le romantisme eût pu rejeter plusieurs règles de versification qui entravent le vers, le rendent raide, guindé, monotone, sans rien ajouter à l'harmonie. Le vers français n'est-il pas assez embarrassé par les rimes ? Pourquoi faut-il qu'un inflexible hémistiche, à cheval sur chaque vers, en paralyse l'essor ? Ne serait-il pas à propos de l'omettre quelquefois, ou du moins d'en diminuer la rigueur, pour permettre au sens de continuer sa route, sans relâcher au milieu de chaque vers, comme les anciennes diligences à leurs relais ? On ferait ainsi disparaître l'uniformité et la monotonie.

Pourquoi proscrire l'enjambement discret et l'inversion, lorsqu'on les admire comme une beauté dans Virgile et dans Homère ? Pourquoi, surtout, augmenter la richesse des rimes au détriment de la pensée ?

On va me taxer ici de témérité. J'entends déjà gronder une multitude d'écrivains qui ne tiennent à toutes les règles de la versification que parce qu'ils n'écrivent qu'en prose. Je me hâte de citer Fénelon, dont je n'ai fait que répéter les pensées :

" Je crois qu'il serait à propos de mettre nos poètes un peu plus " au large sur les rimes, pour leur donner le moyen d'être plus " exacts sur le sens et sur l'harmonie ..... On épargnerait ainsi aux " poètes bien des tours forcés et des épithètes cousues ..... Notre " versification, trop gênante, engage souvent les meilleurs poètes " tragiques à faire des vers chargés d'épithètes pour attraper la rime. " Pour faire un bon vers, on l'accompagne d'un autre qui le gâte, " Par exemple, je suis charmé quand je lis :

" Que voulez-vous qu'il fît contre trois ?—
Qu'il mourût !

" Mais je ne puis souffrir le vers que la rime amène aussitôt :

" Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.

".....La sévérité de notre langue contre presque toutes les in- " versions de phrases augmente encore la difficulté de faire des " vers français.... Nous serions tentés de croire qu'on a cherché le " difficile plutôt que le beau. Au contraire, les anciens facilitaient " par des inversions fréquentes les belles cadences, la variété et " les expressions passionnées," etc. (1).

Voilà le terrain où le romantisme devait exercer son activité révolutionnaire. Mais cette réforme n'était pas de son goût. Il voulait briser les freins salutaires qui règlent l'imagination sans entraver

(1) *Lettre à l'Académie.*

le génie. Voilà une de ses fautes les plus graves, et peut-être celle qui a le plus hâté sa mort. Non, non, le romantisme n'a pas le droit de dire : " Il n'y a pas de géographie précise du monde intellectuel ;" " il n'y a pas de carte routière de l'art, avec les frontières du possible et de l'impossible tracées en rouge ou en bleu" (1).

Le domaine de l'art a quatre grandes frontières qu'on ne peut franchir sans outrager la raison ou la pudeur : ce sont le bon goût, le bon sens, la morale et le beau.

(1) VICTOR HUGO, Préface des *Orientales*.

(*A suivre.*) T. L.

CONQUÊTES DE LOUIS XIV EN FLANDRE.
VASE EN MARBRE PAR TUBY.
(Terrasse du château de Versailles.)

L'ALASKA

(*Fin*) (1).

Un soir, un missionnaire entre dans un kasim pour y passer la nuit. En émergeant du couloir souterrain dans la grande salle. il est surpris de trouver tout le village rassemblé et dans un grand silence. Les bâtons des esprits étaient dressés aux quatre côtés du kasim. Ce sont quatre pieux de la grandeur d'un homme, sculptés et coloriés avec soin, et souvent ornés de plumes teintes. Tant qu'ils sont debout dans le kasim, personne ne doit y parler haut ni faire aucun bruit ; on ne travaille même pas, mais on s'assied en silence et l'on se recueille pour recevoir les inspirations des esprits : car c'est le moment solennel où ils les dispensent à leurs croyants. Aussi les indigènes ont pour les bâtons une vénération superstitieuse : ils croient que ces bouts de bois peuvent leur nuire en mille façons ou leur accorder tous les bieus. Il semble pourtant qu'on puisse aisément les en détacher. Du moins notre missionnaire l'entreprit ; et voyant qu'on l'écoutait volontiers, s'enhardit jusqu'à demander qu'on lui permît de les mettre en pièces séance tenante. A sa grande surprise, les hommes y consentirent sans façons. Mais les femmes jetèrent les hauts cris et deux vieilles mégères, plus endiablées que les autres, se saisirent des bâtons et les étreignirent étroitement, s'écriant que tous mourraient si on les brisait. Nos âmes, disaient-elles, sont dans les bâtons. Il fut impossible au Père de les amener à s'en dessaisir ; elles les emportèrent au dehors et les cachèrent avec un soin jaloux. Mais tous les hommes présents promirent au Père que jamais plus les bâtons ne seraient dressés dans le kasim. Malheureusement ces belles promesses valent le plus souvent ce qu'elles coûtent, et dès que le missionnaire a le dos tourné la jonglerie reprend de plus belle : le diable est le plus fin des hypocrites.

Le culte des esprits paraît faire le fond de toutes les superstitions indigènes, mais il est difficile de démêler en quoi il consiste et quelles en sont les cérémonies. C'est surtout chez les Esquimaux qu'on le rencontre. Ils ont des fêtes en l'honneur de l'esprit des mers, *Ougiak*, dans lesquelles ils le chantent et l'invoquent comme

(1) Voy. Revue Canadienne, mars, avril, mai 1893.

celui qui préside aux vents et aux tempêtes. Ils lui font des libations d'huile de phoque, ce qui se pratique en enfermant l'huile dans des vessies que l'on jette ensuite à la mer: les unes sont lestées de cailloux qui les entraînent au fond, les autres s'en vont à la dérive au gré des vents et des vagues.

Faut-il considérer comme une superstition leur évocation des poissons ? Au printemps, alors que la glace va se rompre et que la montée du saumon est l'objet de tous les désirs, on perce un trou dans la glace du fleuve et l'on y introduit une longue perche préparée pour cette circonstance solennelle. Le chef ou le châmane de la tribu tient l'extrémité de la perche, et, approchant ses lèvres du bois, il adresse, par ce téléphone d'un nouveau genre, un long discours aux poissons, les invitant à accourir en troupes nombreuses et leur promettant monts et merveilles. Inutile de dire que les pauvres bêtes ne manquent jamais au rendez-vous.

Mais de toutes les superstitions alaskiennes, la plus remarquable est le culte des morts. C'est chez les Loucheux surtout qu'il est intéressant à étudier. Pendant les jours qui suivent immédiatement la mort, on expose le cadavre au milieu du kasim. Il est assis, et auprès de lui on dépose un plat de poisson et un gobelet d'eau. Les grandes lampes qui brûlent d'ordinaire dans la salle sont alors éteintes : une petite veilleuse seule reste allumée aux pieds du défunt. Cette pâle lueur éclaire, la nuit, une scène vraiment sinistre: la veillée du mort. Les femmes sont assises en cercle sur le sol autour de lui. Derrière elles les enfants, debout, en cercle aussi, se balancent, se tordent, se démènent comme des possédés. Un troisième cercle est formé par les hommes, debout aussi, qui frappent des bâtons les uns contre les autres en hurlant yâ ! yâ ! du fond de leurs poitrines. Il est difficile de rien se figurer de plus horrible : les lueurs tremblotantes de la petite lampe qui éclaire à demi ces ténèbres, la présence du cadavre, les regards farouches des uns et les contorsions des autres, tout contribue à rendre plus affreuse cette scène vraiment infernale. Elle dure toute la nuit ; toute la nuit les groupes de danseurs et de hurleurs se relayent auprès du cadavre pour lui rendre les devoirs funèbres. Les vieillards, que leur âge empêche de prendre part à cette scène de forcenés, sont assis en silence sur la plate-forme qui fait le tour du kasim, et regardent ce triste spectacle avec des yeux qui ne savent pas se lever vers le ciel. Sans doute ce sera bientôt leur tour, et les pauvres malheureux voient venir la mort sans la consolation des espérances éternelles.

Comme chez la plupart des tribus de l'Amérique du nord, les

tombes sont des sortes de boîtes ou de cercueils dressés sur des pieux à quelques pieds au-dessus du sol. Des poteaux sculptés racontent la vie et les actions du défunt; quelquefois une palissade ou clôture entoure le tombeau. Sur le cercueil ou tout auprès on place les objets à l'usage du mort, ses armes, ses ustensiles. Pendant les dix années qui suivent la mort, les parents du défunt préparent l'*igroushka* ou la grande fête des morts, qui se célèbre la dixième année. Toutes les familles d'un village qui ont à célébrer en une même année ce dixième anniversaire se réunissent pour cela. La nouvelle que l'*igroushka* doit avoir lieu se répand dans le pays. De loin et de près on accourt à la fête : c'est une affluence comme on n'en voit pas d'autres dans l'Alaska. Le kasim est plein comme un œuf ; toutes les galeries en sont occupées, et les spectateurs y sont littéralement entassés les uns sur les autres. Pendant plusieurs jours les parents chantent les poèmes qu'ils ont composés en l'honneur de leurs morts. C'est à qui célébrera plus dignement dans ses chants les hauts faits de son héros : exploits de chasse ou de pêche, aventures hardies, prouesses de tout genre, guerres ou massacres, rien n'est oublié. On danse aussi, de ces danses comme on n'en voit qu'ici. Des hommes et des jeunes gens rangés en ligne, debout ou assis, chantent et gesticulent en marquant fortement la mesure. A une douzaiue de pieds environ, vis-à-vis d'eux, les femmes et les jeunes filles rangées aussi en ligne droite, debout, font des contorsions et des grimaces, secouant violemment leurs longs cheveux, tordant avec effort un petit morceau d'étoffe qu'elles tiennent à la main, et frappant la terre du talon droit en suivant la mesure marquée par les hommes, mais sans lever jamais le pied gauche qui semble cloué au sol. C'est là une vraie scène sauvage, ou il n'y en a pas. La fête terminée, tous les parents des morts en l'honneur desquels elle a été célébrée font leurs présents à ceux qui y ont assisté. Pour cela ils ont amassé pendant dix ans tout ce qu'ils ont pu en fait de viande séchée, peaux, fourrures, mitaines, souliers, etc. Tout est distribué en ce jour, car pas un des hôtes ne doit s'en retourner sans avoir reçu son présent. Ces pauvres sauvages donnent alors tout ce qu'ils possèdent, jusqu'à leurs propres habits et jusqu'aux gros boutons d'ivoire ou *botoques*, qui ornent leurs joues perforées. Chacun des chefs de famille qui ont célébré l'*igroushka* reste ordinairemsnt sans un seul morceau d'étoffe pour se couvrir. En revanche, il gagne par là l'estime de tous ses concitoyens et se fait la réputation d'un homme au cœur large et généreux. Et le vieux proverbe ne dit-il pas : bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée ? Le lende-

main un voisin compatissant lui fera don d'un costume complet, qu'il devra porter pendant une année entière à compter du jour où il l'aura reçu.

Telles sont ces fêtes des morts, les plus solennelles de toutes celles des Alaskiens. Cette vénération pour les défunts est un des nombreux points de contact des Esquimaux avec les Chinois : elle les rapproche plus encore des Peaux-Rouges. Chez les tribus américaines, on retrouve les mêmes fêtes des morts, célébrées aussi tous les dix ans, et tellement analogues à celles des Esquimaux d'aujourd'hui, qu'il est impossible de méconnaître la communauté de leur origine. Le P. de Brébeuf nous a laissé le récit détaillé de l'une de ces solennités à laquelle il assista : deux mille spectateurs s'y trouvaient réunis ; on y offrit douze cents présents consistant pour la plupart en robes de peaux de castor (1). Le P. Bressani nous fournit des détails analogues (2). Ce missionnaire nous apprend encore que dans la vie ordinaire et en dehors de ces solennités, les Hurons évitaient avec le plus grand soin tout ce qui aurait pu rappeler aux parents le souvenir de leurs morts, au point que si quelqu'un du village portait le même nom que celui qui venait de mourir, il en prenait un autre pour ne pas aviver par ce souvenir la douleur de la famille en deuil (3). On retrouve les mêmes précautions chez les Montagnais (4). Cette coutume existe aussi chez nos Esquimaux. Ceux du Groënland poussent même la délicatesse jusqu'à éviter dans leur langage tout mot ou toute combinaison de mots qui rappelle le nom du défunt. La conséquence, chez eux, est que ces mots finissent par disparaître de la langue et que les idiomes des diverses tribus se modifient peu à peu profondément.

L'amour de la musique rapproche encore l'Esquimau du Chinois. Ils n'ont pour tout instrument que le tambour ou plutôt le tambourin : c'est une simple peau bien tendue sur un léger cadre de bois. On le joue en frappant non sur la peau, mais sur le cadre. Ce n'est rien de très harmonieux : cependant ils y tiennent, et il est presque aussi rare de trouver un kasim sans tambour qu'une maison sans piano chez nos gens civilisés. Après tout, l'un vaut bien l'autre, ou peu s'en faut. Je ne dirai pas qu'ils sont connais-

(1) *Relations des Jésuites ;* relation de 1636, pp. 135-136.

(2) *Relation abrégée,* etc., traduite par le P. Martin, p. 101.

(3) *Relation abrégée, etc.,* p. 103.

(4) *Relations des Jésuites ;* relation de 1633, p. 12.

seurs en fait de musique, mais assurément ils aiment le tapage. " Ils retiennent assez facilement les airs, dit Mgr Seghers,... ils observent parfaitement la mesure ; leur voix est assez juste pour qu'on puisse aisément transcrire leur chant, ce qui est difficile avec les indigènes de Vancouver " (1). Ce missionnaire a donné des transcriptions soignées de quelques-uns de leurs airs que nous ne reproduirons pas ici (2). Ecoutez plutôt nos guides ; entendez comme ils chantent ou fredonnent sans cesse tout en marchant, en courant, en travaillant. Oui, en vérité, ces natures incultes et grossières aiment passionnément la musique ; sous leur rude écorce il y a des âmes d'artistes qui comprennent même nos airs et, mieux que beaucoup de civilisés, savent reconnaître les sentiments qui y sont exprimés. M. l'abbé Petitot en a fait l'expérience en leur jouant sur l'accordéon de la musique sacrée : les Esquimaux en suivaient tous les sentiments presque comme s'ils eussent pu lire les paroles. Quand il commença le *Dies iræ* la frayeur les saisit ; ils s'écrièrent : sortilège ! sortilège ! et s'enfuirent, ne voulant pas en entendre davantage (3).

Nous arrivons maintenant chez ce peuple de virtuoses. Vous avez pu remarquer déjà que les sauvages que nous rencontrons sont d'un type plus ou moins esquimau. Le mélange des deux races est évident. Les villages deviennent plus nombreux, plus peuplés et mieux bâtis. Un village d'été s'élève auprès ou à peu de distance du village d'hiver, et le kasim ne manque jamais. On commence à apercevoir, dressés sur des poteaux, les *kayaks* et les *oumiaks* (4) qui, d'ici à la mer, se substituent au canot d'écorce bien connu. Nous passons le poste d'Anvik, puis nous faisons halte au gros village du même nom.

Ici le cours du Youkon se rapproche singulièrement de la mer, et si nous ne voyagions pas en vrais touristes, il y aurait de quoi nous faire réfléchir. Pour gagner le poste de Saint-Michel, situé

(1) *Les Missions catholiques*, numéro du 26 novembre 1880.

(2) Id., voir le numéro cité et celui du 31 décembre.

(3) M. Petitot a visité les Esquimaux du MacKenzie plutôt en explorateur qu'en missionnaire. Il a raconté ses excursions dans un volume intitulé *les Grands Esquimaux* (Paris ; Plon, Nourrit et Cie., 1887). Ce récit assez peu apostolique, ainsi que les autres livres de l'auteur, n'est pas sans quelque exagération. En particulier, les périls que l'auteur croit avoir courus sont en bonne partie l'œuvre de son exubérante imagination.

(4) Canots des Esquimaux. M. Petitot a employé les pluriels esquimaux : des *kayaït*, des *oumiaït*. Il me semble inutile d'introduire ainsi de nouvelles bizarreries dans la langue française.

dans une île de la côte, nous n'avons pas moins de 300 milles à faire en descendant le Youkon jusqu'à son embouchure et remontant ensuite par la mer de Behring, tandis que la distance qui nous en sépare en ligne directe n'est que de 80 milles, et que le chemin ou portage qui y conduit est de 120 milles au plus. Mieux que cela, de *Lofka-barabra* à Saint-Michel la route par le fleuve et la mer est de 350 milles, tandis qu'il existe deux portages l'un de 125 milles, suivi par Mgr Seghers en 1877, et l'autre, plus pénible, de 90 milles seulement. En hiver, ces chemins ou portages traversent la plaine enneigée et constituent de belles routes que l'on suit toujours pour s'épargner un long détour. Il n'en est plus de même en été, et l'on préfère alors le chemin le plus long, par la raison bien simple que le plus court traverse la *toundra*.

La *toundra*, c'est la prairie alaskienne, prairie marécageuse et toute couverte de ces *têtes-de-femmes* bien connues des voyageurs canadiens. On sait que dans les prairies argileuses qui s'égouttent difficilement, l'eau se réunit en des sortes de petits canaux naturels, couvrant le sol comme d'un réseau. C'est l'aspect que présentent la plupart des marais à qui les regarde de près. Dans les terres meubles, ces canaux se creusent peu à peu et les mottes de terre qui les séparent prennent du relief. L'eau séjournant alors à la base des mottes l'use plus que le sommet, en sorte qu'elles deviennent plus étroites au bas qu'au haut et ressemblent assez à des têtes dont les cous sortiraient du sol. Les plantes qui y croissent aiment l'humidité et envoient leurs longues racines puiser l'eau jusque dans les canaux du sous-sol : ce sont ces racines, comparées à de longs cheveux, qui ont valu à ces mottes de terre leur nom pittoresque de *têtes-de-femmes*. La marche sur les têtes-de-femmes est fort pénible. Il faut sauter de l'une à l'autre en choisissant bien où poser le pied, car, si on l'appuie sur les bords, la tête se penche, le pied glisse, s'engage dans le fossé et reste pris dans les racines enchevêtrées.

C'est par cette route que Mgr Seghers et M. l'abbé Mandart arrivèrent dans l'Alaska en 1877. Partis de Saint-Michel en oumiak, ils firent 60 milles par mer, en longeant la côte de la baie de Norton, et arrivèrent au fort Ounalaklit. Ils entrèrent alors dans la petite rivière Ounalaklit, qu'ils remontèrent pendant environ trente milles, jusqu'à un village de Loucheux appelé Olukouk, d'où ils partirent à pied pour faire le portage à travers la *toundra* jusqu'à *Lofka-barabra* sur le Youkon. Ce portage, extrêmement pénible à cause des têtes-de-femmes et des innombrables maringouins, est d'environ 45 milles. C'est l'affaire d'au moins deux

jours de marche pour un homme vigoureux et allant bon pas. Le soir du premier jour, arrivés à peu près à la moitié du portage, Mgr Seghers et son compagnon s'aperçurent qu'ils avaient oublié le bréviaire à Olukouk. Avec sa détermination ordinaire, le prélat se disposait à rebrousser chemin, mais son dévoué compagnon, M. Mandart, n'y voulut jamais consentir, et ce fut lui qui malgré ses 61 ans retourna chercher ce précieux *vade-mecum* du grand chef de la prière.

Pour nous, sans prendre les chemins de traverse, nous continuerons de suivre le grand fleuve. Avec le petit village d'Ingalikomiut finissent décidément les Loucheux. Le nom même de ce village désigne assez clairement sa position ; en effet *miut* en esquimau signifie *les gens* ou *la tribu : Ingalikomiut* veut donc dire, en bon esquimau, le village ou la tribu des Ingaliks. Nous trouverons ainsi beaucoup de noms de tribus terminés en *miut.* La première qui s'offre à nous en descendant le grand fleuve est celle des Malémiuts. Intéressante à plus d'un titre, elle nous fournira un bon spécimen de la vraie race esquimaude.

Les Malémiuts ont conservé le souvenir de l'existence du mammouth, comme le prouvent les dessins de ce gigantesque animal, gravés sur l'ivoire de ses défenses, que l'on a recueillis parmi eux. Les squelettes de ces grands pachydermes abondent dans le pays : on les trouve enfouis par troupes innombrables, véritables cimetières où les naturels vont chercher l'ivoire qu'ils sculptent si habilement. L'époque ne doit donc pas être très éloignée où les mammouths vivaient en troupeaux immenses dans les plaines de la Sibérie et les steppes de l'Alaska, comme naguère encore les buffles dans le Nord-Ouest canadien.

Les Malémiuts sont des Innoïts proprement dits. Ce sont donc des Esquimaux de grande taille. Debout sur leurs semelles de peau sans talons, les hommes mesurent d'ordinaire cinq pieds six pouces, et parfois davantage. On en voit de six pieds, et M. François Mercier en a mesuré qui atteignaient six pieds deux pouces. Les femmes sont un peu moins grandes. Voilà des Esquimaux passablement plus grands qu'on ne les fait d'ordinaire : ce sont pourtant de vrais Esquimaux, bien authentiques. Que n'a-t-on pas débité sur leur taille comme sur celle des Patagons? Mais passons. Ils ont la peau blanche, la figure large, les pommettes saillantes, le nez plat, la bouche grande et les lèvres épaisses. Leurs yeux, petits, obliques et noirs sont situés à fleur de tête, jamais enfoncés sous ces sinus frontaux proéminents qui se voient chez les races rouges. Tout l'ensemble de la physionomie est

remarquablement mongol. Ils ont de la barbe, et parfois même une assez belle barbe dont ils sont tout aussi fiers que les blancs : on en voit qui cultivent la moustache et l'impériale. Leurs cheveux sont noirs et touffus : ils les rasent avec soin en façon de grande tonsure, jusque vers l'âge de trente-cinq ans, passé lequel ils renoncent d'ordinaire à cette vanité et cessent de s'occuper de leur chevelure. Ne portant jamais ni chapeau ni coiffure quelconque, ils ont été frappés d'abord de ce singulier ornement des hommes blancs, et l'usage du couvre-chef nous a valu le nom sous lequel ils nous désignent : *kablounaït*, les hommes à chapeau, les couronnés.

Leurs membres sont bien proportionnés ; les mains et les pieds sont sveltes et élégants. Habillés à la façon des blancs, plusieurs pourraient passer pour beaux. A la différence de leurs voisins les Loucheux, ils ne se tatouent guère : seules, les femmes, au jour de leur mariage, se font tracer par leurs amies quelques raies bleues depuis la lèvre inférieure jusqu'au bas du menton. Les hommes se font au-dessous des commissures des lèvres deux petites fentes dans lesquelles ils insèrent les botoques, espèces d'ornements en façon de gros boutons de chemise en ivoire ou en pierre polie. Ces ornements sont d'un usage absolument général chez les Esquimaux de toutes les tribus. Ils n'embellissent guère la figure de ces braves gens ; mais quand un Esquimau enlève ses botoques, la salive qui coule alors librement par les ouvertures béantes fait regretter aux spectateurs les boutons qui en arrêteraient le flot. On se prend alors à trouver moins laid un ornement dont l'absence est si disgracieuse.

Comme tous les nomades, les Esquimaux sont d'un naturel souverainement indépendant. Gais et sociables de caractère, ils se plaisent aux conversations animées et savent les émailler de plaisanteries qui pour n'être pas toujours très attiques n'en obtiennent pas moins des succès d'éclats de rire à rendre jaloux plus d'un loustic parisien. Folâtres à l'occasion, ils aiment à faire parade de leur souplesse et de leur force et passent souvent des journées entières à se colleter comme de véritables enfants.

Descendant toujours vers le sud, nous arrivons à la mission russe, dans la langue des indigènes *Ikogmiut*. Il y a là une église et un village. C'est la résidence du seul prêtre russe qui ait juridiction sur les sauvages de l'intérieur. Un chemin ou portage commence ici, qui réunit le Youkon au Kouskokwim. La distance entre ces deux grands fleuves, ici presque parallèles l'un à l'autre, est peu considérable, mais dans toute cette région la population est

relativement assez dense ; on y compte environ trois mille Esquimaux purs.

A partir de la mission russe, le Youkon se replie de nouveau vers l'ouest, puis, un peu plus bas, fait un coude assez brusque, qui l'amène définitivement à la mer de Behring. Le fleuve géant se jette dans l'Océan par trois grandes embouchures formant un large delta : l'Apoun au nord, le Kousilvak au sud, et entre les deux le Kwickpak ; dont le nom a été longtemps celui du fleuve tout entier. Ces trois bouches sont fermées chacune par un banc ou barrage sur lequel la profondeur de l'eau ne dépasse guère dix pieds. Le bras septentrional, l'Apoun, large d'un quart de mille et long de trente, est le mieux connu des trois : il coule entre des rives basses et marécageuses couvertes d'une maigre végétation de saules nains. Le Youkon, traversant de vastes étendues d'argile fine, charrie, comme on le pense bien, des quantités considérables d'alluvion. Ces boues alluviales se déposant dans la mer de Behring déjà peu profonde (une trentaine de brasses au maximum) y forment des bancs immenses, de soixante-dix à quatre-vingts milles de longueur. C'est à ces accumulations que le delta doit son existence. Comme celui du Mackenzie et du Mississipi, ce delta est un labyrinthe inextricable de chenaux et de bras de mer, à travers lequel un indigène seul peut se diriger. Le peu de profondeur de l'entrée et l'enchevêtrement des canaux rendent l'embouchure du Youkon pratiquement inabordable aux navires de mer, quels qu'ils soient, et c'est toujours par Saint-Michel que ceux-ci atteignent l'Alaska.

Au sommet du delta, nous avons laissé le poste d'Andréafski, bâti par les Russes vers 1853. Deux ans après sa fondation ce fort fut saccagé par les Esquimaux, qui massacrèrent le chef du poste, un Russe, et plusieurs de ses employés sauvages et métis. Un seul de ceux-ci parvint à s'échapper et porta la nouvelle aux officiers russes du poste Saint-Michel. Aussitôt deux d'entre eux, Ivan Korgénikoff et Grégoire Ivanhoff, accompagnés de deux métis, se rendirent sur les lieux, surprirent la petite bande qui avait fait le coup et la massacrèrent sans merci. Personne ne fut épargné, pas même les femmes et les enfants. Même plusieurs années après, un des malheureux coupables qui s'était tenu caché jusque-là, ayant cru pouvoir reparaître aux yeux des Russes, fut aussitôt pris et tué. Ce furent là les représailles du massacre de Nulato qui avait eu lieu quatre ans auparavant. Il semble qu'elles aient inspiré aux sauvages une crainte salutaire, car depuis lors on n'a plus à enregistrer de ces massacres en bloc qu'ils se permettaient autrefois si facilement.

Les Esquimanx du bas Youkon, mêlés depuis longtemps aux aventuriers que la Russie renvoyait dans l'Alaska, sont les plus gâtés par le commerce des blancs, et passent à bon droit pour les plus immoraux de tous les sauvages alaskiens. Leurs tribus décroissent graduellement : les enfants s'y font rares. Ainsi cette terrible malédiction n'est point l'apanage exclusif des peuples trop *civilisés :* les peuplades sauvages elles-mêmes la connaissent et en meurent. Nations infortunées que celles qui s'effacent ainsi elles-mêmes de la terre et rejettent la bénédiction donnée par Dieu aux origines du monde !

Plus au sud, au contraire, sur les rives du Kouskowim, nous trouverons des tribus esquimaudes qui n'ont presque jamais vu les blancs, races simples et droites, de mœurs relativement pures, plus sociables que les autres, et en toutes façons mieux préparées à la prédication de l'Evangile. Les armes à feu leur sont presque inconnues ; ils se servent encore de l'arc et des flèches. On ne trouve rien chez eux, ni métaux ni fourrures, qui puisse tenter la cupidité des *hommes à chapeau :* ce qui leur a valu d'être laissés tranquilles dans leur antique simplicité.

On assure, ce que je n'enregistre pas sans hésiter, que la polygamie leur est presque inconnue, grâce à leur singulière coutume de fiancer les jeunes enfants. Dès qu'un enfant atteint l'âge de raison, ses parents s'occupent de lui trouver un mari ou une femme, selon le cas. Le choix une fois fixé, les deux familles intéressées célèbrent les fiançailles, et à partir de ce moment les futurs époux sont liés l'un à l'autre. Ils se doivent protection et assistance réciproque comme s'ils étaient déjà mariés, quoique chacun continue à vivre avec ses parents. Quand le garçon va à la pêche ou à la chasse, il réserve à sa future une part de tout ce qu'il rapporte, la faisant vivre autant qu'il le peut. Elle, à son tour, prend soin des habits de son fiancé, les raccommode, les fait sécher quand il en est besoin, lui prépare souvent sa nourriture, et le sert pendant ses repas. Ainsi associés dès leurs plus tendres années, ils nourrissent une mutuelle affection qui grandit avec eux, et, quand l'âge les en rend capables, ils font un ménage modèle. L'éducation et la coutume suppriment ainsi, en grande partie, les vices qui affligent presque tous les peuples sauvages. Résultat bien merveilleux assurément d'une coutume non moins merveilleuse, si tant est que tout cela soit vrai. Mais ne serait-ce pas plutôt une de ces belles fables sur les vertus esquimaudes dont tant de voyageurs naïfs ou hâbleurs ont souvent enjolivé leurs récits ? L'Esquimau, comme presque tous les sauvages, choisit pour héritiers, non ses propres

enfants, mais les enfants de sa sœur, afin d'être sûr de léguer son patrimoine à quelqu'un né de son sang. Les enfants chez eux ne portent pas le nom du père, mais celui de la mère: on dit le fils ou la fille d'une telle, et non d'un tel. Ces traits de mœurs suffisent, ce semble, à infirmer les légendes dorées dont je viens de rapporter un échantillon. Il est certain d'ailleurs que, dans l'Alaska aussi bien que sur les côtes de la mer polaire, le divorce et la polygamie sont passés dans les mœurs de la plupart des tribus. Les rusés sauvages qui tiennent à capter les bonnes grâces du missionnaire cherchent parfois à surprendre sa simplicité. A l'arrivée du prêtre, ils renvoient toutes leurs femmes, moins une, et se présentent comme parfaitement réguliers. Puis, le Père une fois parti, les congédiées sont vite réinstallées au logis. De là vient l'extrême circonspection avec laquelle on est forcé de procéder dans les baptêmes d'adultes. Les protestants, moins scrupuleux, font des baptêmes en grand nombre, mais bien souvent leurs convertis ne valent pas cher.

Il ne nous reste plus guère qu'une petite excursion à faire sur la mer polaire, de l'embouchure du Youkon au fort Saint-Michel. Nous disposons pour cela de ces fameuses pirogues esquimaudes, faites de cuir de morse ou de gros phoque, embarcations d'un aspect assez singulier. Ces peaux débarrassées de leur poil par le chauffage en tas et le raclage, sont lavées avec soin, puis cousues ensemble avec du fil de nerf. Ensuite on les tend, mouillées, sur la légère charpente en bois préparée d'avance, et on les y laisse sécher. Les pièces de cette charpente sont assemblées sans clous ni chevilles, mais comme cousues avec des filaments de fanons de baleine, matière qui, comme le *watap* (1) de nos sauvages, est inaltérable à l'eau.

Quand la peau est bien sèche, on l'imprègne d'huile de phoque. Ce graissage, qui assure l'imperméabilité, a besoin d'être fréquem-

(1) M. Reclus écrit *ouatape ;* l'orthographe *watap*, adoptée par M. l'abbé Cuoq dans son *Lexique de la langue algonquine* (Montréal, Chapleau, 1886), paraîtra préférable aux indianologues. Le savant Sulpicien exprime (p. 426) le désir de voir ce mot, devenu d'un usage universel en Canada, passer dans la langue française. Il cite aussi (p. 203) une locution bien connue de nos voyageurs, qui disent d'une personne extrêmement maigre " qu'elle n'a plus que le *frame* et le *watap*."--Le watap, comme l'on sait, est fait de fines racines d'épinette simplement fendues en deux. Il ne faut pas le confondre avec le fil à filets et les cordes que les sauvages fabriquent en tissant des filaments tirés de l'écorce des grosses racines. C'est le véritable watap, et non ces filaments, que les sauvages savaient autrefois tresser en corbeilles ou vases capables de contenir l'eau. Les Peaux-Rouges du sud de l'Alaska ont conservé cette industrie, dont il ne reste plus trace, que je sache, chez leurs frères du Canada.

ment renouvelé ; aussi les Esquimaux qui voyagent tirent-ils chaque soir leur barque à terre, afin de la sécher et de la frotter d'huile.

Il y a deux sortes de bateaux. Le *kayak*, en russe *baïdarka*, est recouvert en dessus, et par conséquent complètement fermé, sauf une ouverture, ovale ou circulaire, vers le milieu, par laquelle le rameur introduit ses jambes pour s'asseoir au fond du canot. Sa parka imperméable en boyaux de phoque vient s'ajuster au rebord de l'ouverture, et il l'y attache solidement à l'aide d'une forte courroie. Ainsi équipés, le kayak et son conducteur forment un ensemble insubmersible. Les vagues peuvent bien inonder voyageur et canot ; elles ne sauraient leur nuire. L'Esquimau se joue alors de la mer irritée comme le moucheron du lion en fureur. Armé d'un aviron à deux palettes, qu'il manie en appuyant alternativement sur l'une et sur l'autre avec beaucoup de dextérité et de grâce, il bondit d'une vague à l'autre, disparaît entre elles pour reparaître ensuite sur la crête écumante. On dirait un de ces grands oiseaux de mer qui se plaisent au fort de la tempête : plus sont furieuses les eaux qui les secouent, plus ils sont imperturbables et confiants, s'abandonnant mollement à la rage du flot. A coup sûr, si les anciens avaient entrevu ce peuple de marins, ils en eussent fait des demi-dieux, de ces tritons qui escortaient le char du vieux Neptune, ou bien des monstres étranges, moitié hommes et moitié poissons, des sirènes de la mer polaire. Rien d'étonnant, certes, à ce que ce peuple de navigateurs ait su franchir le détroit de Behring et passer d'un hémisphère à l'autre. C'est là pour eux une traversée des plus simples ; ils ne s'en embarrassent pas plus que nous de traverser le Saint-Laurent. Ce n'est après tout que quarante-huit milles, coupés par deux îles situées vers le milieu du passage : pour des Esquimaux le voyage est des plus faciles.

Le kayak n'est pas toujours fait pour un homme seul : on en voit à deux et même à trois ouvertures, portant par conséquent trois voyageurs. Mais ce bateau fermé de toutes parts est peu commode pour le transport des provisions et des bagages. On a pour cela l'*oumiak*.

L'*oumiak*, la *baïdarra* des Russes est un long canot de cuir, comme le kayak, mais découvert. Moins propre à tenir la mer pendant les gros temps, l'oumiak a l'avantage de pouvoir porter aisément toute la famille esquimaude avec ses meubles et ses bagages, dans les fréquentes pérégrinations de ce peuple voyageur C'est un oumiak qui nous conduira, si vous voulez, jusqu'à Saint-Michel.

Le poste ou la redoute de Saint-Michel, comme on l'appelle encore, est située dans la grande île du même nom, au fond de la baie de Norton. Un petit chenal, à peine large comme une rue de Montréal, la sépare de la terre ferme, Ce poste est le premier de ceux que possède la compagnie d'Alaska et le plus important de tous les postes de la région du nord, car il est le seul qui puisse recevoir directement ses approvisionnements de San-Francisco. En juin 1873, Mgr Clut y célébra pontificalement la première messe qui y ait été dite par un prêtre catholique M. François Mercier, qui l'avait accompagné, trouva en arrivant au fort les papiers contenant sa nomination au poste de premier agent pour le district de Saint-Michel. Les voyageurs s'y arrêtèrent donc quelques jours, pour jouir d'un repos bien gagné, puis se remirent en route, M. Mercier visitant les stations qui lui étaient confiées, et Mgr Clut regagnant sa lointaine mission d'Athabasca-Mackenzie. Rassurez-vous, compagnon lecteur, je ne vous invite point à les suivre aujourd'hui : nous attendrons tranquillement ici qu'un steamer de la compagnie d'Alaska veuille bien nous prendre à son bord et nous ramener prosaïquement à San-Francisco.

En attendant, peut-être une petite excursion chez les Esquimaux du nord ne serait pas pour vous déplaire. Je veux du moins vous montrer chez ces tribus primitives comment l'on fait du feu sans briquet et sans allumettes. Cette courte description, que je dois à M. Mercier, a été pour moi toute une révélation.

Vous avez lu sans doute, tout comme moi, dans votre traité de physique, que " c'est en frottant vivement l'extrémité d'une tige de bois dans la cavité d'un autre morceau de bois que les peuples sauvages parviennent à allumer du feu " (1). Peut-être même avez-vous essayé de faire l'expérience si simple que ce passage suggère à tout esprit curieux. Alors, triste déception ! vous avez frotté, frotté avec énergie ; vous vous êtes prodigieusement échauffé vous-même, mais c'est à peine si vous avez élevé de quelques degrés la température du morceau de bois. Eh bien ! avant de prendre définitivement congé de nos Esquimaux, apprenons d'eux le manuel opératoire et les délicatesses de cette expérience. Il faut deux morceaux de bois : un petit bâton arrondi de cinq ou six lignes de diamètre et long de six pouces à peu près, et un morceau de bois de dimensions quelconques dans lequel sont pratiquées une ou plusieurs cavités pouvant recevoir à frottement doux l'extrémité

(1) *Traité de physique élémentaire*, par Ch. Drion et E. Fernet ; Paris, G. Masson ; 10e édit., p. 330.

inférieure du bâton. L'extrémité supérieure s'engage dans une cavité analogue creusée dans un morceau d'ivoire ou de pierre polie enchâssée dans une pièce de bois que l'on tient avec les dents. Une bonne ficelle enroulée autour du bâton s'attache aux deux bouts d'une tige de bois flexible qui la tient fortement tendue, ce qui forme une sorte d'archet assez analogue à celui des violonistes. Le morceau de bois étant posé par exemple sur les genoux, on engage l'extrémité du bâton dans une des cavités qui y sont creusées, on enroule autour de celui-ci la ficelle de l'archet, on appuie sur l'autre extrémité avec la pièce tenue dans les dents, puis on joue de l'archet vigoureusement, de façon à imprimer à l'allumette un mouvement de rotation très rapide. Or,—voici le point délicat,—la cavité du morceau de bois qui reçoit le bout inférieur du bâton n'est pas parfaitement ronde : on a eu soin d'y ménager une coche. Par le frottement des deux morceaux de bois, il se forme d'abord une fine poussière de bois qui s'accumule dans cette coche ; bientôt la température s'élève assez pour enflammer, non le bois lui-même, mais cette poussière, par laquelle le feu se communique ensuite à un petit morceau de tondre qu'on y applique et qui sert à allumer le bois. Et voilà le secret. Si l'on opère à deux, inutile d'y employer les dents ; un des expérimentateurs tient le caillou et le morceau de bois où sont pratiqués les trous, l'autre fait jouer l'archet, et en quelques instants le feu s'allume.

Et maintenant, il est plus que temps de dire adieu à nos Loucheux et Esquimaux. Après ce que nous avons vu d'eux, il est impossible, ce me semble, de ne pas les rapprocher instinctivement de ce qu'étaient naguère nos sauvages du Canada, au temps où les premiers civilisés débarquèrent sur ces côtes barbares. Entre le Canada d'il y a deux siècles et l'Alaska d'aujourd'hui la ressemblance est frappante. Ce que sont aujourd'hui les sauvages alaskiens, les nôtres l'étaient il y a deux cents ans : on retrouve de part et d'autre les mêmes coutumes, les mêmes superstitions. L'étude que nous venons de faire nous touche donc de plus près qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord, et c'est presque une page de notre histoire qui vient de passer, vivante, devant nos yeux. Sans doute les faits sont changés, mais le cadre est le même, et la vie sauvage que nous avons trouvée sur les bords du Youkon n'est pas autre que celle que nos pères rencontrèrent sur les rives du Saint-Laurent et des grands lacs. Plus d'une fois nous nous sommes arrêtés pour constater explicitement cette analogie pour des points particuliers, mais si l'on réfléchit un instant sur l'ensemble des rapprochements, on le trouvera plus significatif encore

que les détails. En un mot, pour peu que l'on soit familier avec les récits de nos anciens missionnaires, on sera forcé de convenir que les peuples de l'Alaska sont véritablement les frères de ceux qui vivaient autrefois au Canada. Et de même que l'on peut évidemment rattacher tous les Peaux-Rouges aux Loucheux, on peut aussi relier les Loucheux aux Esquimaux et ceux-ci aux Mongols, ce qui nous donne bien le droit de trouver dans cette rapide étude une preuve de plus que tous les hommes sont frères par leur commune origine comme ils le sont par la divine adoption. Puisse-t-il donc se trouver des cœurs vraiment chrétiens qui terminent la lecture de ces pages par une fervente prière, demandant avec Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, " que Dieu convertisse les Esquimaux et donne ainsi à leurs dévoués missionnaires la seule récompense que leur zèle ambitionne ici-bas ! "

J. J., S. J.

L'ÉGLISE DE

ST-FRANÇOIS D'ASSISE DE LA LONGUE-POINTE

[Nous donnons ici quelques pages empruntées à l'histoire de la Longue-Pointe qui doit être publiée prochainement. L'incendie désastreux qui vient de détruire l'église de la Longue-Pointe, une de nos *reliques* historiques, donne un intérêt d'actualité à la description des boiseries artistiques qu'elle possédait, et on lira avec plaisir les documents pour la plupart inédits mis au jour par l'auteur.]

La paroisse de la Longue-Pointe, consacrée à saint François d'Assise, date de 1722.

La délimitation de la nouvelle paroisse est désignée dans les Edits et Ordonnances du 3 mars 1722 de la manière suivante :

" *La Longue-Pointe :* Sur les représentations des habitants de la " dite côte, il leur est permis de construire incessamment une église " paroissiale et un presbytère dans le lieu le plus commode de la " dite côte ; l'étendue de la nouvelle paroisse sera bornée du côté " d'en bas sur le bord du fleuve au chemin royal qui monte du bord " du fleuve à la côte St-Léonard, et du côté d'en haut à l'habitation " de Louis Gervais, habitant de la côte St-Martin, icelle non com- " prise, ce qui fait une lieue et 17 arpents environ ; et dans la dite " côte St-Léonard l'étendue de la nouvelle paroisse commencera à " la droite dudit chemin royal depuis icelui, et contiendra tout ce " qui se trouve de ladite côte en venant dudit chemin derrière les " profondeurs des habitations de la Longue-Pointe. "

La proclamation du 18 juin 1845, établissant la délimitation des paroisses pour la province de Québec, a répété les termes mêmes des Edits et Ordonnances.

Un autre texte tiré d'un arrêt du Conseil du roi, en date aussi du 3 mars 1722, est un peu plus explicite et mérite à cet égard d'être cité ici : " En attendant, est-il dit dans cet arrêt, " qu'il y ait une " église paroissiale à la Longue-Pointe, le curé de la Pointe-aux- " Trembles desservira, par voie de mission, tout ce qui est de la " dite côte St-Léonard, au dessus du dit chemin royal venant der- " rière la Longue-Pointe, et la demi-lieue d'étendue de la dite côte " de la Longue-Pointe qu'il a desservie jusqu'à présent à prendre

" depuis le chemin royal, en remontant le long du fleuve jusqu'à " l'habitation de François Blot, icelle comprise. "

Ces documents établissent nettement la date de l'origine de la paroisse de la Longue-Pointe.

Avant 1722, le territoire qui devait plus tard la composer dépendait de la Pointe-aux-Trembles, mais sur une demi-lieue seulement de la côte, comme le montre la citation précédente.

On sait que la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, une des plus anciennes du diocèse de Montréal, remonte à l'an 1674. C'est à cette époque que quelques colons du bas de l'île se réunirent chez l'un d'eux, au village qui portait la dénomination significative de la Pointe-aux-Trembles, pour décider l'érection d'une chapelle et nommer deux marguilliers à cet effet. On élut *François Beau* chez lequel avait lieu la réunion, et *Laurent Archambault*, de la côte Ste-Anne.

Pour bien se rendre compte de ce que pouvait être à cette époque éloignée une paroisse de l'île de Montréal, il faut se rappeler que Ville-Marie n'avait encore que trente-deux ans d'existence, et que les premières concessions faites en dehors de la ville par le Séminaire, seigneur, comme on le sait, de l'île de Montréal, ne remontaient qu'à 1665. Il ne faut point oublier combien à cette date les concessions établies le plus ordinairement sur le bord du fleuve, offraient de dangers à leurs exploitants par suite des incursions des sauvages.....

La première concession faite sur le territoire de la Longue-Pointe, qui n'existait point encore comme paroisse, remonte au 4 décembre 1665. Le sieur *Réné Moreau* obtint sur le bord du fleuve deux arpents de front sur quinze arpents de profondeur, soit trente arpents de superficie ; cette terre était située au bord du Saint-Laurent près du ruisseau connu aujourd'hui sous le nom de ruisseau à la Greece (1). Beaucoup d'autres concessions suivirent celles-ci, en 1666, 1668, 1676, 1694, etc.

Il est permis de supposer que vers l'an 1700 une assez grande partie du territoire de la Longue-Pointe était concédée, au moins sur les deux premiers rangs, ce qui ne veut pas dire que tout était défriché et mis en culture, il y avait encore de larges espaces couverts de bois comme l'indiquent certaines relations de cette époque, mais la colonisation faisait son œuvre et le domaine des terres productives s'augmentait chaque année.

(1) Cette concession est portée au numéro 1240 du Terrier du Séminaire. Le ruisseau dit à la Greece est traversé par la route de Montréal à la Pointe-aux-Trembles, en face de la ferme appartenant à M. Viau.

Est-ce à cette époque que fut établi à l'endroit même où se trouve le village de la Longue-Pointe le fort dont parle M. l'abbé Ruffin de la Morandière, curé de cette paroisse, dans un manuscrit que nous avons pu consulter et qui porte la date de 1747 ? Nous sommes à cet égard réduit aux conjectures. La Longue-Pointe formait comme son nom l'indique une pointe avancée dans le St-Laurent, correspondant assez bien à celle qui porte plus bas le nom de la Pointe-aux-Trembles. Nous savons qu'il y avait à cette dernière place un fort établi par les Messieurs de Saint-Sulpice dans le but de protéger les habitants de cette partie de l'île. Rien de plus naturel que la construction d'un autre fort à la Longue-Pointe, offrant le même avantage aux colons disséminés dans la plaine et assurant les communications entre la Pointe-aux-Trembles et Montréal.

Du reste, M. le curé Ruffin écrivait à une époque où il était bien à même d'être fixé sur l'exactitude du fait qu'il rapporte. Nous devons dire, cependant, qu'en 1722, lorsque la paroisse de la Longue-Pointe fut constituée, le fort était probablement abandonné ou détruit, car il n'en est fait aucune mention dans les registres et les archives de l'église. Ajoutons qu'une ancienne tradition indique, comme emplacement de ce fort, le terrain placé devant la maison actuelle de Mme Queen, sur le bord du fleuve, et que l'on attribue à cette construction quelques fondations encore visibles dans le chemin passant maintenant devant cette maison.

Il est donc très admissible que, vers 1700, il y avait à la Longue-Pointe un petit fortin, une maison casematée à cet endroit.

Les concessions s'étaient continuées daus le commencement du dix-huitième siècle et le voisinage de Ville-Marie rendant la situation plus sûre, cette partie de l'île se peupla de plus en plus.....

" C'est alors, dit M. le curé Ruffin dans le manuscrit dont nous avons déjà parlé, que l'éloignement de la Pointe-aux-Trembles et de Montréal rendant l'obligation d'approcher des sacrements et d'entendre la sainte messe bien difficile aux habitants de la côte, surtout aux malades, aux vieillards, aux infirmes et même à tous les autres, en mauvais temps," ceux-ci résolurent de se construire une chapelle. Vers quelle époque fut établie cette chapelle ? Quel était son emplacement exact ? Sur ce point, il est extrêmement difficile de répondre avec précision, encore moins avec certitude. M. le curé Ruffin laisse entendre que cette chapelle, qui ne devait être qu'un très modeste oratoire, fut construite près du fort, là ou s'élève l'église actuelle. Cette chapelle était dédiée à saint François d'Assise ; " mais, ajoute-t-il, le Saint-Sacrement n'y reposait point : aussi la dévotion des fidèles n'était point satisfaite."

Enfin tous les habitants de cette partie de la côte obtinrent de former une paroisse et " s'accordèrent " entre eux pour bâtir une église et un presbytère. C'était en 1724, comme le prouvent les registres paroissiaux dont nous devons à l'obligeance du curé actuel, M. l'abbé Lecourt, la gracieuse communication.

***

Le premier curé de la paroisse de Saint-François d'Assise fut M. *François Chèze*, prêtre missionnaire de Saint-Sulpice. Il était né le 7 mai 1683 dans le diocèse de Clermont (France) et vint au Canada le 6 octobre 1712 ". C'était, dit Mgr Tanguay, un homme simple, mais de grands talents, directeur de la Sainte-Famille, grand confesseur et grand prédicateur (1). Il ne remplit les fonctions de curé que pendant quelques mois, si l'on en croit le manuscrit de M. Ruffin qui indique comme second curé M. Joseph Hourdé, lequel signait effectivement la plupart des actes de l'état civil de la nouvelle paroisse.....

A M. J. Hourdé succéda, le 19 septembre 1724, *M. Louis François de la Faye*, prêtre de Saint-Sulpice, né à Paris et ordonné prêtre en 1686 (2) qui dut donner tous ses soins à l'achèvement des travaux commencés. Il exerça le ministère pendant quatre ans ; le dernier acte du registre de la paroisse signé par lui porte la date du 28 octobre 1728. M. de la Faye était âgé et affecté " d'infirmités qui lui rendaient difficile l'exercice du ministère (3)." Il dut se retirer à Montréal où il mourait en 1729. M. le curé *Jullien* le remplaça en 1728. Lorsqu'il arriva à la Longue-Pointe, les travaux de construction de l'église et du presbytère étaient achevés, c'est-à-dire le gros œuvre était terminé, mais il restait, pour l'église notamment, à orner l'intérieur. La modicité des ressources dont on disposait obligeait à marcher lentement.

Le nouveau curé s'occupa activement de ces détails, et comme il était un bon administrateur, il surveilla attentivement les comptes des fournisseurs et des entrepreneurs chargés des constructions. Ce ne fut pas sans difficultés qu'on arriva au règlement de ces comptes, comme le prouve l'en-tête suivant, relevé dans le registre paroissial : *Chapitres concernant toutes les assemblées de paroisse qui se sont faites tant pour l'élection des marguilliers que pour les autres affai-*

(1) Il mourut à Montréal, le 24 mai 1740, à l'âge de 57 ans.

(2) *Répertoire du clergé canadien*, par l'abbé Tanguay.

(3) Manuscrit de M. le curé Ruffin.

res regardant l'Eglise et notamment l'affaire qu'elle a actuellement pour le défaut de la couverture.

Nous pouvons établir, en partie du moins, les dépenses occasionnées par la nouvelle église. Deux mille livres soldées à Toussaint Périneau, maître-maçon de Montréal, représentent les frais de la maçonnerie ; 700 livres payées à Pierre Lupin ceux de la charpenterie. La couverture avait coûté 180 livres. Pour l'enduit et le récrépissage des murs à l'intérieur, exécuté par Lamarche, on avait dépensé 72 livres. Diverses fournitures faites par Hervieux étaient acquittées moyennant 300 livres, et Martin Cirier recevait à titre d'acomptes 100 livres sur le travail qu'il devait effectuer.

Ainsi M. le curé Jullien réglait plus de 3400 livres pour l'érection de l'église. En tenant compte des sommes qui avaient dû être payées par son prédécesseur, la dépense totale atteignait assurément près de 10,000 livres.

En 1731, le 1er avril, on fit marché avec Martin Cirier, maître menuisier pour tous les travaux de menuiserie de l'église et la répation de la couverture qui laissait passer la neige.

Martin Cirier est le père du sculpteur auquel on doit les boiseries de l'église exécutées quelques années plus tard. Il était lui-même fils de Nicolas Cirier venu au Canada comme soldat (1). Martin Cirier s'était marié à *Détroit* le 12 juin 1710, avec une veuve nommée Marie Anne Beaune dont il eut quatre enfants, savoir : un fils, Antoine Cirier (nous aurons l'occasion de parler de lui plus en détail), et trois filles qui se marièrent dans des paroisses voisines de Montréal. Ce voyageur, en effet, qui fut un des premiers colons de Détroit, fondé on le sait, en 1701, était revenu se fixer vers 1714 près de Ville-Marie, comme le prouve l'acte de naissance de sa fille Marie Louise Angélique Cirier, inscrit à la Pointe-Claire le 28 juillet 1714.

Le premier marché conclu avec Martin Cirier pour la voûte de l'église fut suivi d'un second au mois de juillet 1731, ayant trait à la construction d'une chaire " *sur le modèle, avec toutes les proportions et compartiments de celle qui est actuellement dans l'église de l'Enfant-Jésus de la Pointe aux Trembles, avec un lambris autour tel qu'est celuy qui entoure la chaire des RR. PP. Récollets de Montréal et avec un escalier tournant, tel qu'il y en a un dans l'Eglise paroissiale de Ville-Marie pour et moyennant la somme de deux cents livres.*"

Les indications sont précises, mais assez difficiles aujourd'hui à vérifier : la chaire actuelle de l'église de la Pointe aux Trembles est

(1) Il est porté au *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay comme habitant la rivière Chambly.

postérieure à celle de la Longue-Pointe. L'église des Récollets n'existe plus, et il en est de même de la chaire de l'église paroissiale de Ville-Marie. Nous avons tenu à citer ce marché pour montrer quels modèles visaient les habitants de la Longue-Pointe dans leur désir d'avoir un temple digne de la Majesté divine. Le prix n'en était pas élevé, 230 livres, il faut bien le reconnaître, mais il était proportionné aux ressources dont disposaient les paroissiens. Ce travail devait être achevé pour la fête de l'Assomption de la sainte Vierge,—fête que l'on célébrait alors, comme on le fait encore en France, avec une grande dévotion.

En 1736, le 5 octobre, M. Thomas Ruffin de la Morandière fut nommé curé de la Longue-Pointe, poste qu'il devait occuper jusqu'au 15 octobre 1741. Il s'occupa des travaux intérieurs de l'église qui ne marchaient que très lentement. Martin Cirier, malgré sa promesse, ne s'était mis que très mollement à l'œuvre ; aussi le voyons-nous se désister de son marché en 1738 au profit de son fils Antoine Cirier. Ce dernier quoique tout jeune avait une nature vraiment artiste et ne reculait pas devant la besogne. Il était du reste attiré à la Longue-Pointe par un sentiment qui devait avoir sur sa vie une grande influence : il avait été, le 10 septembre 1739, le parrain de Marie Joseph Mobleau et avait pour commère une jeune fille de cette paroisse, Marie Joseph Lenoir. Dix mois après, jour pour jour, il l'épousait. Il avait alors vingt-deux ans, sa femme en avait dix-neuf ans. On se mariait jeune à cette époque. Et voilà comment fut fixé pour un assez long temps à la Longue-Pointe, Antoine Cirier, qui ne devait guère s'en éloigner, car nous le retrouvons appelé par ses travaux en 1749 à la Pointe-aux-Trembles, pour revenir, en 1767, aux lieux témoins de ses premières amours.

C'est en 1740 qu'il commença l'exécution du retable de l'église de la Longue-Pointe dont nous tenons à donner la description, ce qui nous permettra de dire en même temps ce qu'était alors l'église de Saint-François d'Assise.

Les églises de cette époque étaient construites presque toutes sur le même modèle : pas d'ornements extérieurs. Un mur droit se terminant en triangle, dominé par un clocher plus ou moins élevé ; une nef avec un toit à arête vive au milieu, un transept légèrement accusé, avec deux autels regardant la nef et un chœur dont le fond est occupé par le maître autel. Cette disposition se retrouve à la Pointe-aux-Trembles, à Notre-Dame de Bonsecours, dans l'ancienne chapelle de Sainte-Anne de Beaupré. Il s'agissait de décorer le chœur et les deux chapelles latérales.

Antoine Cirier se mit à l'œuvre ; il avait avec lui quelques ouvriers :

le nombre ne devait pas en être très grand, car le chiffre auquel la nourriture de ses hommes et la sienne propre sont comptées, s'élève à une faible somme. Toujours est-il qu'avec ses ouvriers il termina en trois ans la plus grande partie de ce travail qui forme un très bel ensemble.

Le chœur et les deux chapelles sont entièrement revêtus de boiseries, composées de divers panneaux séparés par des colonnes grecques sculptées à fond perdu, avec une large corniche au-dessus de laquelle se détachent des ornements un peu lourds en forme de bouquets massifs. C'est la seule partie criticable de l'œuvre. Mais le dessin général est des plus heureux. Sévère, sobre de détails, malgré sa richesse qui rappelle les belles décorations des églises de cette époque, il produit une excellente impression. L'encadrement des tableaux du chœur et des chapelles latérales, formant corps avec la boiserie, complète très harmonieusement l'ensemble du travail. Les arabesques et les volutes des colonnes et des panneaux sont gracieux et délicats. Avec sa peinture sombre, relevée par l'or des décorations, la petite église de la Longue-Pointe peut se flatter d'avoir un cachet artistique que ne possèdent point la plupart des basiliques grandioses de Montréal. Elle est cependant inférieure pour le fini des ornementations à celle de la Pointe-aux-Trembles, mais l'ensemble en est selon nous plus satisfaisant.

Cinq tableaux encastrés dans les boiseries décorent le chœur et les chapelles latérales. Ils sont de valeur inégale : le plus grand, placé au-dessus du maître-autel et représentant Saint-François d'Assise en prière, n'a pas au point de vue de l'art une grande valeur. *Sainte-Anne* et *Saint-Joachim*, qui font pendant dans le chœur, sont loin d'être des chefs-d'œuvre. *La Vierge avec l'Enfant Jésus* et *Saint-Joseph* tenant aussi dans ses bras le divin Enfant, paraissent du même artiste, et ces deux toiles quoiqu'un peu maniérées, ne sont pas sans mérite.

Ces peintures (1) ont été placées en 1748 et en 1749, et nous pouvons, pour trois d'entre elles, en indiquer le prix. Le *Saint-François* a été payé 150 livres, et la *Sainte-Vierge* et *Saint-Joseph* ont coûté 222 livres. Comme on le voit, on n'avait rien épargné pour parer richement l'église de la Longue-Pointe.

On nous permettra d'exprimer un regret : c'est de voir l'heureuse harmonie de l'œuvre d'Antoine Cirier détruite par l'adjonction malheureuse de statues polychromes d'un goût discutable. Le mal est facile à réparer. L'église Saint-François d'Assise possède encore

(1) Du moins le *Saint-François d'Assise* et les tableaux des autels de la Vierge et de saint Joseph.

une chaire et un panneau lui faisant face qui sont également dignes d'être cités avec éloge. La chaire fut-elle construite en 1732, comme s'y engageait Martin Cirier dans le contrat dont nous avons déjà parlé ? ou n'est-elle pas plutôt l'œuvre d'Antoine Cirier dont nous retrouvons là, avec une exécution plus soignée encore, les mêmes dessins que dans le retable ? C'est ce qu'il est assez malaisé de dire, surtout en présence de l'affirmation relatée plus haut du paiement de la chaire effectué aux mains de Martin Cirier. Si elle ressemble à celle de la Pointe-aux-Trembles pour le plan général, elle n'a pas du moins l'escalier tournant prévu au marché primitif. Toujours est-il qu'elle est d'un bon modèle, et que les ornementations sont d'un goût heureux. Il en est de même du panneau qui formait le dessus du banc d'œuvre ; mais ce banc, d'un dessin moins élégant, est actuellement au premier rang en face l'autel Saint-Joseph. Quant au panneau du plus pur style Louis XV il est agrémenté de festons délicatement modelés.

C'est là qu'en 1890 la reconnaissance des habitants de la Longue-Pointe a fait inscrire sur une plaque commémorative le nom de M l'abbé Drapeau, qui pendant 23 ans a rempli les fonctions curiales en cette paroisse et y a laissé le souvenir d'un prêtre plein de zèle et de charité.

***

L'œuvre d'Antoine Cirier ne fut pas achevé, en une seule fois : l'artiste interrompit à diverses reprises ses travaux pour concourir aux décorations de l'égliee de la Pointe-aux-Trembles ; mais il y revint souvent, comme nous le voyons par les diverses dates des naissance de plusieurs de ses enfants inscrits à la Longue-Pointe.

Nous retrouvons encore son nom au bas de plusieurs redditions de compte en 1767, où on lui verse une partie du prix du jubé (1). Il y travaillait encore en 1769 et en 1770. C'est la dernière année où son nom est inscrit sur les registres de la Longue-Pointe. A quelle époque mourut-il ? C'est ce qu'il nous est difficile d'affirmer d'une manière précise. Sa postérité a-t-elle laissé quelque trace ? Sur ce point, nous n'avons que des indications insuffisa..tes. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est la notoriété dont Antoine Cirier jouissait déjà en 1742. Son premier enfant, Marie-Joseph Cirier (c'était une fille) avait l'honneur d'être tenue sur les fonts baptismaux par Messire Jacques-Charles Lemoine, sieur de Longueuil, et par demoiselle Marie-Françoise de Couagne, de la ville de Montréal. Ce Jacques-Charles Lemoine, sieur de Longueuil, était le fils de

(1) Ce jubé a été, en 1819, remplacé par celui que l'on voit aujourd'hui.

Charles Lemoine, second baron de Longueuil. Il avait alors dix-huit ans et était enseigne en pied du détachement de la maison. Seulement il s'appelait Charles-Jacques Lemoine au lieu de Jacques-Charles (1).

M. l'abbé Ruffin a donc droit à notre reconnaissance pour avoir doté sa paroisse d'un beau travail artistique. Il ne put en voir l'achèvement, car il quittait la Longue-Pointe en 1741. Certains auteurs, notamment M. l'abbé Tanguay, dans son *Répertoire général*, indiquent même le 15 décembre 1741 comme date de son départ pour la France. Ce doit être une erreur, car les registres de l'état civil de la paroisse contiennent un acte du même jour signé de lui. C'est le dernier du reste qui porte sa signature.

***

Il eut pour successeur M, l'abbé *Clément Pagès*. Ce prêtre appartenait au diocèse de Viviers, où il était né le 29 septembre 1715. Il vint au Canada, dit l'abbé Tanguay, dans son *Répertoire général du clergé*, le 17 août 1741. Le 20 septembre de cette même année, nous constatons sa signature sur les registres de la Longue-Pointe avec cette mention : "prêtre et missionnaire faisant les fonctions curiales en cette paroisse." Il y resta jusqu'en 1743 et présida à la continuation et à l'achèvement des travaux d'Antoine Cirier.

En 1742, au mois de juin, Monseignenr Dubreuil de Pontbriand visita cette paroisse et, relevant les observations que lui suggéraicette visite, il mentionne la nécessité de faire le long de l'église un canal pour ne pas laisser séjourner l'eau et compromettre la solidité des murs, engageant encore les habitants à prendre toutes les précautions " pour rendre stable le retable qui orne avec tant de grâce leurs autels et sanctuaire ", afin de ne pas " rendre inutiles tant de travaux faits avec tant de courage et de succès pour la maison du Seigneur." Comme on le voit, le travail d'Antoine Cirier était apprécié à sa juste valeur.

Ces recommandations furent suivies et le " rond point " (probablement la toiture) qui menaçait de s'entr'ouvrir par suite du peu de solidité des murs, fut remis en état.

En 1747 nous retrouvons M. Pagès curé de la Pointe-aux-Trembles, paroisse qu'il administra pendant 21 ans et demi. Il avait apprécié le talent de Cirier et lui fit faire le retable qui orne l'église de la Pointe-aux-Trembles dont nous recommandons la visite à tous les amateurs de choses artistiques.....

(1) *Registre de la Longue-Pointe. Histoire de Longueuil*, p. 242, par MM. Jodoin et Vincent (Montréal).

A. BELLAY.

CHRONIQUE DU MOIS

Le discours que M. Constans a prononcé à Toulouse, au commencement du mois, a été tout un événement en France.

L'ancien ministre a fait, avec sa rondeur habituelle, dit *l'Univers*, un discours de juste milieu. Le ton en est hardi, bon enfant, séduisant; le fond se résume en promesses vagues. On y voit des appels à l'ordre, à la concorde, à la paix, à la liberté ; mais en fait et en doctrine, quelles bases donne-t-on à ces bonnes intentions à ces bons désirs ? On les cherche sans les trouver.

Le discours de M. Constans est habile. Il l'est même trop. Il est plein de choses gracieuses pour tout le monde. Reste à savoir comment tout cela peut se concilier.

***

C'est Mgr Nicotera, secrétaire de S. E. Mgr Nava dit Bontife, le nonce du Pape à Bruxelles, qui a été chargé par mission spéciale d'aller prendre la Rose d'or à Rome pour la rapporter en Belgique à la nonciature.

A la cérémonie de la bénédiction ont assisté Mgr le cardinal Mocenni, Mgr Nicotera, M. le baron Wetthnall, ministre de Belgique auprès du Saint-Siège, MM. le comte d'Ursel, secrétaire, et le comte Cornet d'Elzius, attaché de la légation, avec sa femme.

Après la bénédiction, le Saint-Père s'est approché du ministre de Belgique et lui a dit que depuis longtemps, il avait eu l'intention d'offrir à la reine la Rose d'or, mais qu'il avait attendu l'occasion de son jubilé de cinquante ans d'épiscopat.

***

Le sultan a accordé au cardinal Langénieux la décoration du grand cordon de l'Osmanié. Cette haute distinction donnée par le sultan confirme l'excellent effet produit par le Congrès de Jérusalem sur les populations syriennes.

. " Le fait seul, dit le *Journal des Débats*, qu'un cardinal français ait été reçu officiellement et en grande pompe par les autorités turques dans une ville où jamais, depuis les Croisades, un prince de l'Eglise n'était entré, est d'une importance considérable ; il a donné à ces populations, qui ne séparent jamais le point de vue religieux du point de vue politique, une haute idée de l'influence et du prestige de la France."

***

On n'a encore que des informations incomplètes sur le résultat des élections générales qui viennent de se faire en Allemagne, mais dès aujourd'hui, on peut se faire une idée assez juste de la portée générale du verdict populaire. Les électeurs ont voté dans un sens contraire aux vues du gouvernement impérial, et entre tous les adversaires de ce gouvernement, les socialistes sont ceux qui ont gagné le plus de terrain. Le nouveau reichstag, comme l'ancien, comprendra une majorité hostile au projet de loi sur l'accroissement de l'armée allemande ; mais cette majorité ne sera pas considérable. Le groupe socialiste que deux millions d'électeurs viennent d'élire sera fort de cinquante députés au minimum.

Le jeune empereur est donc ouvertement battu par l'électorat, désavoué par le pays. Se soumettra-t-il, ou bien réalisera-t-il la menace téméraire qu'il a faite de dissoudre de nouveau le reichstag, s'il s'oppose à sa volonté autocratique ?

Dans son entourage, on dit que Guillaume pense qu'il s'agit, à l'heure présente, d'une question de vie ou de mort pour la patrie allemande et pour sa propre couronne, et que toute défaillance de sa part serait fatale pour son trône même.

Il ne cédera donc pas. Mais comment se terminera ce conflit entre le pouvoir souverain et la volonté populaire ? nul ne saurait le prévoir ; mais il serait contraire à la logique des événements que ce dénouement fût favorable à l'autorité impériale, si légèrement compromise par le jeune souverain.

Le traité de commerce franco-russe a été signé le 16 de ce mois à Peterhof par le tsar ; c'est le premier traité avec la France depuis 1859. Il est surtout caractéristique parce que l'Allemagne a fait de grands efforts pour conclure un traité analogue, sans y réussir.

Les élections d'Allemagne inspirent de grandes craintes à tous ceux qui désirent le maintien de la paix en Europe. On est persuadé que si le socialisme continue à progresser dans l'empire, s'il gagne l'armée, l'empereur sera forcé de faire la guerre pour détourner sur la gloire tout ce qui n'est pas encore attaqué par le socialisme.

***

Le président Carnot est malade et son état paraît être assez grave pour inspirer des inquiétudes.

Dans une récente consultation, trois éminents médecins l'ont déclaré atteint d'anémie, ce qui serait probablement une affection cardiaque.

Le président est parti pour Fontainebeau, où il se reposera plusieurs semaines.

***

La décision de la cour de Cassation sur l'appel de Charles de Lesseps et autres convaincus de fraudes dans l'affaire de Panama a produit une grande sensation en France. La cour a annulé les sentences parce que le statut de limitation couvrait les offenses alléguées et que le chef d'accusation contre les prisonniers était irrégulier.

En conséquence de cette décision, M. Eiffel a été libéré immédiatement. M. Charles de Lesseps, qui est retenu à l'hôpital Saint-Louis par une forte attaque de dyspepsie, a appris qu'il était libre, mais il était trop malade pour quitter l'hôpital.

La prescription couvre donc les coupables ; mais ils n'en restent pas moins irrévocablement condamnés et flétris par la conscience publique.

***

Une crise ministérielle est venue compliquer la situation déjà si troublée en Italie par une position financière déplorable. M. Gilliott est parvenu à reconstituer son ministère, mais en y introduisant des éléments hétérogènes qui rendent le cabinet plus faible que jamais.

Le gouvernement italien est à bout de ressources. Il faudrait des millions et encore des millions pour maintenir l'effectif de l'armée de terre et de mer que l'Allemagne impose à son alliée ; mais le trésor de l'Etat est à sec. On ne peut songer, pour le remplir, à créer de nouveaux impôts ; ceux existants sont déjà trop lourds. Le peuple qui en est écrasé s'en prend, non sans raison, à la triple alliance qui devient de plus en plus impopulaire en Italie.

Cette Triple-Alliance semble se heurter à des échecs successifs. Depuis longtemps, elle faisait de grands efforts pour attirer à elle l'Angleterre. Or, tout récement, sur une question qui lui était

posée par un membre du parlement, M. Edouard Grey, sous-secrétaire du *Foreign Office*, à la chambre des communes anglaise, a déclaré qu'il n'existait entre l'Angleterre et les puissances faisant partie de la Triple-Alliance aucun engagement qui ne fût connu du parlement.

La déclaration est des plus nettes ; elle est conforme, du reste, à la politique anglaise, qui ne veut se lier par aucun traité avec les puissances du continent et tient à bénéficier de la situation exceptionnelle que lui procure sa position insulaire.

***

A l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Palestro, cette victoire des armées française et italienne contre l'Autriche en 1859, on inaugurait le mois dernier un monument élevé sur l'ossuaire où sont déposés les restes des soldats morts dans ce combat. Le roi Humbert n'a pas osé déplaire à son maître de Berlin en assistant à cette mémorable cérémonie. Le *Secolo*, de Milan, n'a pas craint de désapprouver vivement cette conduite. "L'histoire, dit-il, écrite avec le sang ne s'efface pas avec de mystérieux traités." Ce journal parle d'or et nous croyons qu'il est le fidèle interprète des sentiments du peuple italien.

Cette inauguration donne au *Moniteur universel* l'occasion de rappeler un intéressant souvenir. Voici son récit :

Le soir même du combat, Victor-Emmanuel voulut réunir à sa table tous les officiers du régiment de zouaves. Les officiers français et les officiers de l'état-major italien dînèrent côte à côte. Un capitaine de zouaves, M. Parguez, mort depuis lieutenant-colonel lorsqu'il revenait du Mexique, et qui s'était fort distingué dans la journée, était placé près d'un officier piémontais, un lieutenant de Nice-cavalerie encore tout jeune, dont il avait remarqué la belle tenue sous les balles autrichiennes. Les deux officiers causèrent ensemble de la façon la plus amicale.

Le lendemain, ce même officier sarde, chargé d'escorter les prisonniers faits la veille, se présenta devant le colonel de Chabron et lui fit part de la mission qu'il avait reçue de recevoir en dépôt les prisonniers du 3e zouaves.

Le jeune officier s'exprimait sans aucun accent dans le français le plus pur. Etonné d'entendre un étranger parler ainsi notre langue, le colonel de Chabron lui en fit ses compliments.

—Je suis Français, répondit le jeune lieutenant.

—Français ! répliqua le colonel avec étonnement. Puis avec sévérité: Pourquoi ne servez-vous pas dans l'armée française ?

—Je suis banni.

—Banni à votre âge? Qu'aviez-vous donc fait?

—J'ai été banni à l'âge de sept ans.

—Oh ! vous êtes le second fils du duc d'Orléans: vous êtes le duc de Chartres.

Le colonel, ému de cette rencontre fortuite et de la simplicité de ce jeune homme, déjà orphelin, et qu'avait frappé si cruellement la destinée, s'inclina respectueusement devant cette infortune si noblement supportée et suivit longtemps des yeux le jeune lieutenant escortant ses prisonniers au milieu des tentes de l'armée piémontaise.

***

Les étudiants socialistes de Paris viennent de se livrer à une manifestation incendiaire et qui indique à quel point la France est troublée et malade.

Parmi ces étudiants il y a de futurs magistrats, de futurs médecins, et dans tous les cas de futurs soldats !

Eh bien, ces jeunes gens se sont réunis pour décréter qu'il ne devait plus y avoir ni patrie ni armée !

Autrefois on criait " Vive la France " sur les bancs des collèges et des facultés, et dans les cours des casernes.

Les étudiants socialistes ont réformé tout cela.

Pour eux " Plus de France ! "

" Combien sont-ils, dit un confrère parisien? Je n'en sais rien.

" Mais ce que je sais bien, c'est que si j'étais encore étudiant j'engagerais tous mes amis, à poursuivre dans les rues les étudiants socialistes, à les mettre en demeure de saluer le drapeau tricolore, à les rendre sourds à force de crier à leurs oreilles " Vive la France ! "

" A bas la patrie ! " est un cri terrible quand il est proféré par des rôdeurs sans feu ni lieu, sortis d'une prison pour rentrer dans une autre.

Mais que direz-vous de ce même cri quant il est proféré par des jeunes gens dont le régiment va s'emparer?

Vous direz avec moi que c'est une chose monstrueuse et tristement inédite dans un pays où, jusqu'à ce jour, les enfants avaient le culte du drapeau et l'amour de la patrie.

***

L'exposition de Chicago offre cette caractéristique sur laquelle on ne saurait trop insister : par respect pour le jour du Seigneur, l'exposition est fermée le dimanche.

Il faut aussi remarquer que l'administration de cette exposition a donné la place d'honneur à l'idée religieuse.

Il convenait que quelques grandes œuvres catholiques de France, cette terre par excellence des grandes et fécondes œuvres de propagande religieuse et de charité, manifestassent leur activité, par la participation qu'elles prendraient à l'exposition de Chicago.

L'œuvre du Vœu national du Sacré-Cœur a envoyé une splendide aquarelle représentant la basilique du Sacré-Cœur, magnifiquement encadrée dans les squares et promenades qui lui serviront d'introduction et de cortège. Des photographies, un résumé du Bulletin de l'Œuvre, complètent cet envoi qui occupe le centre de l'exposition catholique. Une carte murale, mentionnant, diocèse par diocèse, le nombre des prêtres, des fidèles, des grands et petits séminaires, donne la physionomie générale de la France ecclésiastique en 1893.

Comme pour répondre au panorama de la France ecclésiatique, une autre carte murale établie d'après les documents fournis par la Société générale d'Education et d'Enseignement, indique, départements par départements, le nombre d'élèves et le nombre d'écoles primaires tenues par des congréganistes : éloquent tableau qui arrive à l'appui de la récente déclaration que Léon XIII faisait à Mgr l'évêque de Vannes : " c'est surtout à cette œuvre qu'il faut consacrer vos ressources, dans l'intérêt de l'Eglise et de votre pays."

Parmi les autres œuvres catholiques représentées à Chicago, nous citerons encore l'œuvre de la Propagation de la Foi qui expose ses annales, publiées en treize langues, à la glorification des conquêtes du Christ vainqueur du monde.

La province de Québec aurait pu avantageusement imiter ce qui s'est fait en France et montrer au monde, par quelques grandes cartes murales ou tableaux synoptiques, nos nombreux diocèses avec leurs paroisses et tous leurs établissements religieux.

***

Parmi tous ces établissements qui font la gloire du Canada catholique, venait en première ligne la maison-mère des sœurs de la

Congrégation de Notre-Dame ou Villa-Maria. " Ce superbe édifice qui avait coûté des sommes considérables n'est plus aujourd'hui, dit *la Semaine religieuse*, qu'un monceau de ruines. Quelques heures, hélas ! ont suffi pour anéantir l'œuvre de nombreuses années de travaux, de sacrifices et de dévouement. L'origine du feu est due à la négligence d'un plombier qui avait laissé sur le toit un fourneau rempli de charbons enflammés.

" Arrivés sur le théâtre de l'incendie, les pompiers espéraient, grâce aux murs de refend qui s'élevaient entre chaque pavillon, circonscrire les flammes dans la partie centrale de l'édifice. Mais pour cela, comme, par un vice de construction commun à la plupart de de nos grandes maisons, les coupe-feu ne dépassaient pas la toiture, il aurait fallu monter sur le toit et, sans retard, y pratiquer une large ouverture. Malheureusement, quoique l'eau fût abondante et à proximité, l'aqueduc du couvent n'exerçait pas une très forte pression, et, d'un autre côté, les flammes sortaient avec tant de violence des fenêtres ouvertes et très rapprochées les unes des autres qu'il était difficile d'appuyer les échelles sur les murs. Aussi bien, M. Benoit, le chef des pompiers de Montréal, pressentant le danger, ordonna bientôt à ses hommes de *retraiter* devant les flammes qui couraient comme dans une traînée de poudre à travers le bran de scie dont on avait chargé les fermes de la toiture.

" A peine ce commandement est-il donné que l'un des clochers s'écroule avec un fracas terrible et que le brave Dufour est blessé à mort sous les débris enflammés. Le feu suivant dès lors tous les étages supérieurs sans rencontrer aucun obstacle, se communique aussitôt à l'église avec une effrayante intensité et attaque le dôme. Les flammes montent en tourbillons. La tôle du toit se levant par longues feuilles et se roulant en cent figures fantastiques est lancée par le vent dans toutes les directions. Tout à coup des craquements épouvantables se font entendre, puis le dôme, avec sa flèche et sa lourde croix d'acier, s'affaisse en jetant de toutes parts des gerbes d'étincelles.

" A ce moment le spectacle était sinistre à voir. Les colonnes de feu s'élevaient à cent pieds au-dessus de l'édifice ; on les voyait se tordre comme d'énormes serpents autour des murs, des galeries, des arcs et des cintres de ce temple magnifique.

" Il fut bientôt évident que la maison tout entière deviendrait la proie de l'élément destructeur. Les murs et les tours continuaient à s'écrouler ; les carreaux volaient en éclats ; des explosions se produisaient en différentes parties du couvent et poussaient tantôt des tourbillons de fumée noire qui montaient lentement dans les

airs, tantôt des vagues de flammes qui roulaient sur le sol jusqu'à plusieurs centaines de pas en dehors de l'édifice.

" Dans tous les vastes parterres environnants, entre les touffes de verdure et les plates-bandes de fleurs, gisait pêle-mêle la multitude des objets sauvés. La grande croix noire en bois, cette croix qui fait le seul ornement de la cellule des religieuses, se dressait au milieu de ces objets, et parlait à tous de pénitence et de sacrifice.

" Aussi les sœurs ont-elles fait preuve d'un courage admirable dans cette douloureuse circonstance. Malgré une émotion facile à comprendre, aidées par les séminaristes, les prêtres et les citoyens de la ville, elles ont travaillé au sauvetage avec une héroïque énergie ! Plusieurs d'entre elles cependant pleuraient à chaudes larmes en voyant tomber une à une les pierres d'une maison qui leur était si chère ! D'ailleurs, en présence d'une aussi terrible catastrophe, aggravée encore par la mort d'un de nos braves pompiers, tombé au champ d'honneur en accomplissant courageusement son devoir, qui resterait froid et insensible ?

" Mais au milieu d'une si cruelle épreuve, une grande consolation avait été ménagée aux Dames de la Congrégation par la divine Providence : les reliques de leur fondatrice, la vénérable Marguerite Bourgeoys, que l'on peut voir encore dans la crypte de l'église, n'ont pas été atteintes par les flammes, et la croix en bois plantée sur cette tombe bénie est elle-même restée intacte au milieu des décombres et du feu.

" Encouragées par les prodiges de vertus dont ces cendres réveillent le souvenir, soutenues par les plus nombreux et les plus touchants témoignages de sympathie, inspirées par le ciel, les religieuses de la Congrégation vont se mettre à l'œuvre sans retard et relever les ruines que l'incendie a semées autour d'elles.

" C'est ainsi que le Seigneur, tout en frappant ceux qu'il aime, ne manque jamais de manifester en même temps d'une manière éclatante sa bonté et sa miséricorde.

" Oui, ce sera pour les religieuses une consolation de penser que le divin Maître, dans une si grande épreuve, leur a conservé au moins ce que des enfants ont ici-bas de plus cher et de plus sacré, les reliques d'une mère vénérée ! Ce sera pour elles toutes une consolation efficace de penser aussi qu'à l'occasion d'un tel malheur le bon Dieu a visiblement versé dans leurs âmes une surabondance de grâce, de force et de courage ; de penser que leur douleur a été par tous environnée d'une sincère et respectueuse sympathie ; et que d'autre part, la ruine pécuniaire où la Providence vient de les jeter après trois longs siècles d'abnégation et de dévouement, est

une réponse éloquente à ces réformateurs dont les prétentions vaines ou malicieuses, en rendant impossibles les épargnes de nos institutions, rendraient du même coup impossible le relèvement d'un pareil désastre."

Quelques jours plus tard un autre incendie détruisait de fond en comble l'église de la Longue-Pointe, un souvenir historique qui datait de 1726, et qui renfermait une œuvre artistique de grande valeur, les boiseries du chœur faites en 1740.

C'est une perte extrêmement sensible à tous les points de vue. Le feu s'est propagé d'une maison voisine occupée par un boulanger. Une partie du presbytère est également détruite. Malgré le courage de la population de la Longue-Pointe à laquelle les sœurs de l'asile et les frères de la Charité donnaient l'exemple de l'intrépidité, presque rien n'a pu être sauvé de l'ancienne église, tant le feu s'était rapidement développé.

***

On vient de célébrer les noces d'or de M. P. F. Dorval, curé de l'Assomption, et en même temps, le soixantième anniversaire du collège de l'Assomption.

Ce collège fut fondé, non sans de grandes difficultés, par trois hommes courageux, dont le nom et le souvenir sont restés profondément gravés dans le cœur des nombreux élèves sortis de cet établissement : M. le curé F. Labelle, M. le docteur Meilleur et M. le docteur Cazeneuve.

Si l'on veut savoir ce qu'il fallut d'énergie aux fondateurs pour mener à bien une entreprise qui rencontra tout d'abord la plus vive opposition des habitants, il faut lire le *Mémorial de l'éducation du Bas-Canada*, du docteur Meilleur, les *Annales du collège de l'Assomption*, par M. Dansereau.

On y verra combien les débuts furent difficiles, quelles tracasseries étaient réservées aux promoteurs de cette heureuse et utile création, mais aussi quel concours ils trouvèrent dans l'intervention de Mgr Lartigue et de Mgr Bourget et comment enfin ils triomphèrent de tous les obstacles. C'est le sort des œuvres vraiment fécondes de naître dans la douleur.

Les trois fondateurs ont assez vécu pour avoir la consolation de constater le succès de leur cher établissement. Que diraient-ils aujourd'hui, s'ils avaient eu la joie d'assister aux fêtes dont nous venons d'être les témoins ?

Ce collège, ce n'est plus seulement la petite construction à deux étages avec comble qui au commencement de 1893 s'élevait dans un terrain nu et désolé, semblable à une thébaïde, à l'extrémité du village de l'Assomption. Ce n'est même plus cet ensemble de bâtiments successivement agrandis en 1846 et en 1852 qui commençaient à prouver l'importance croissante de l'établissement. C'est aujourd'hui un véritable, grand et beau collège, dont la façade sur la principale rue de l'Assomption n'a pas moins de 400 pieds. On vient, ces jours-ci, d'achever la nouvelle construction de 120 pieds de long, vaste rectangle qui comprend au rez de-chaussée une salle de récréation grandiose, dans laquelle le dîner de la fête réunissait 700 convives à l'aise, au-dessus une salle d'études pour 400 élèves, puis deux étages occupés par les dortoirs pleins d'air et de lumière.

Ajoutez à cela de vastes cours, si vastes que les 375 élèves du collège y semblent isolés, un très beau jeu de balle, un peu plus loin l'école d'agriculture, puis en face la salle académique entourée d'un grand jardin botanique dont profitent les élèves de l'institution ; de magnifiques arbres qui ne datent cependant que de la création de la maison et dont la croissance merveilleuse paraît être une image du succès du collège, et vous aurez une idée de l'importance de cette excellente maison d'éducation qui fait tant de bien parmi nous.

***

Naguère encore, l'hon. M. Laurier déclarait hautement en parlement que si l'on pouvait lui prouver que les écoles prétendues *non-sectarian* de Manitoba n'étaient en réalité que des écoles protestantes, il se lèverait pour condamner ouvertement par tout le pays cet attentat à la liberté qui ferait contribuer forcément des catholiques à des écoles protestantes.

Cette preuve, Mgr l'archevêque de Manitoba vient de la faire d'une manière inattaquable.

Dans son admirable résumé, le vénérable archevêque de Saint-Boniface a exposé les faits avec une impartialité, une hauteur de vue, une autorité que les adversaires les plus préjugés de tout ce qui est catholique ne pourront s'empêcher de reconnaître.

Posant ses conclusions, Mgr Taché commence en déclarant :

"Après tout ce que je viens de dire, il m'est impossible de croire que les écoles publiques de Manitoba ne soient pas la continuation des écoles publiques protestantes établies par la loi dans la province et en force depnis le 3 mai 1871 jusqu'au 1er mai 1890."

Toute la question est résumée dans cette déclaration.

Les écoles publiques du Manitoba ne sont pas des écoles publiques, ce sont des écoles protestantes établies, pour nous servir d'une locution populaire, sous de faux prétextes.

Le mémoire de Mgr Taché ne laisse subsister aucun doute à cet égard dans l'esprit des gens impartiaux à quelque religion qu'ils appartiennent.

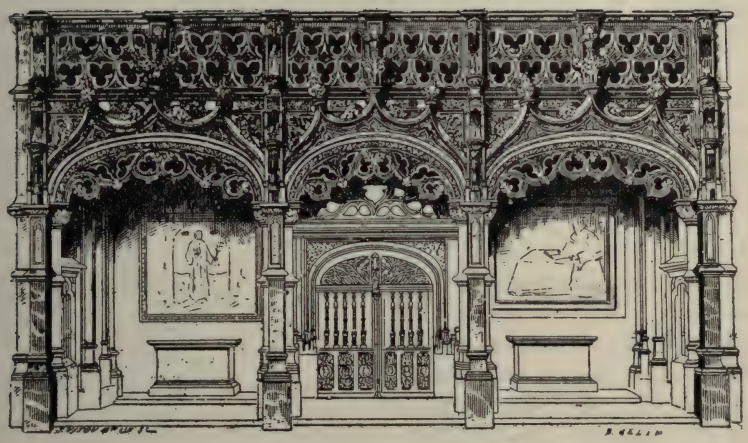

Jubé et porte du chœur de l'église de Brou, France.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(*Suite.*)

M. Belmont témoigna d'abord quelque surprise, mais quand il vit l'expression des traits de Roderick, il comprit aussitôt l'allusion et répliqua avec une bonne humeur et une vivacité toutes françaises :

—Oh ! sans doute, il y a une femme dans l'affaire. Vous voulez être aussi réhabilité aux yeux de Pauline. Ce n'est que justice et cela sera fait. Je lui ai fait part de tous mes soupçons à votre égard et lui ai répété toutes mes accusations contre vous. Mais, à propos, cela me rappelle que je n'ai jamais parlé de tout cela à personne. Comment donc, je vous prie, la nouvelle vous en est-elle parvenue ? Vous devez l'avoir apprise avant de venir ici ce soir.

—Oui, Monsieur, et c'est expressément pour cela que je suis venu.

—Qui donc peut bien vous en avoir parlé ?

Hardinge ne put retenir un joyeux éclat de rire. Dans le corridor, une voix argentine lui fit écho.

—En vérité, la trahison est partout, s'écria gaiement M. Belmont. Les pires ennemis d'un homme sont les membres de sa propre famille.

Tout en parlant, il s'avança rapidement vers la porte qu'il ouvrit toute grande. Pauline était devant lui, les yeux tout en larmes ; mais un sourire d'ineffable joie se jouait sur ses blanches lèvres.

—Ne m'embrassez pas ; ne me parlez pas, dit M. Belmont avec une gravité simulée. Je ne veux entendre aucune explication. Arrangez cette affaire avec Monsieur que voici. S'il vous pardonne, comme il a pardonné à votre père, je verrai ce que je peux faire pour vous.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Il sortit du salon, laissant Pauline et Roderick seuls pendant un gros quart d'heure. Pas n'est besoin de dire que les heureux jeunes gens rirent et pleurèrent tour à tour dans la joie que leur causait leur victoire.

Quand M. Belmont revint de la cave avec une bouteille d'un vieux bourgogne exquis, la réconciliation fut complète et ce soir-là il n'y eut pas, dans tout Québec, de cœurs plus heureux que ceux de Roderick Hardinge et de Pauline Belmont. M. Belmont était content d'avoir fait une bonne action, mais il n'était pas vraiment heureux. Pourquoi ? La suite nous le dira.

XVIII

RODERICK HARDINGE.

Il était près de neuf heures lorsque Hardinge rentra dans ses appartements, aux casernes. Il avait passé une journée semée de péripéties et il se sentait fatigué. L'entrevue qu'il venait d'avoir avec M. Belmont était, néanmoins, si exclusivement l'objet de ses préoccupations, qu'il ne parut pas disposé à chercher le repos que réclamait l'épuisement de ses forces physiques.

Machinalement, il ôta son costume civil et revêtit la petite tenue de son grade. Puis il se mit à marcher dans sa petite chambre, absorbé dans ses pensées. De temps en temps il parlait à intelligible voix, sans en avoir conscience, ou il fredonnait des morceaux de chansons ou même il se mettait à rire tout doucement.

Arnold et sa troupe de rebelles étaient complètement oubliés pour le moment. Les événements militaires qui l'avaient tant occupé dans le cours des derniers jours étaient comme effacés de sa mémoire et les mouvements des troupes dans les cours des casernes échappaient complètement à son attention.

On a dit, et non sans raisons plausibles, que le soldat, à la veille

d'une bataille, est plus sensible aux doux sentiments du cœur et oublie plus facilement tout le reste, qu'aucun autre mortel.

Il en était ainsi de Roderick, ce soir-là. Il appréciait vivement l'étendue des dangers qu'il avait courus et l'importance de la victoire qu'il avait remportée pendant la dernière heure. Qu'aurait donc été pour lui la gloire des armes, le renom acquis par des services patriotiques, s'il avait perdu Pauline?

Et, s'il faut dire toute la vérité, le pays lui-même valait-il la peine d'être sauvé sans elle?

Roderick Hardinge avait vingt-sept ans. Il était Ecossais de naissance, mais il avait passé au Canada la plus grande partie de sa vie. Son père était officier dans le fameux régiment écossais de Fraser, dont l'histoire est si intimement liée à la conquête de la Nouvelle-France. Après la bataille des plaines d'Abraham à laquelle il prit une grande part, ce régiment fut caserné dans la ville de Québec pendant quelque temps, et lorsqu'il se débanda finalement, la plupart de ceux qui le composaient, officiers aussi bien que soldats, s'établirent dans le pays, ayant obtenu du gouvernement impérial de grandes concessions de terre dans la région du Golfe. Cette colonie a fait sa marque dans l'histoire du Canada, et jusqu'à nos jours, les familles écossaises de la Malbaie doivent être rangées parmi les plus distinguées, dans les annales de la province.

Tout en conservant beaucoup des meilleures qualités caractéristiques de leur origine, ils se sont complètement identifiés avec leur nouvelle patrie et par leurs unions avec les familles de race française, ils ont presque entièrement perdu l'usage de la langue anglaise.

Le père de Roderick avait imité l'exemple d'un grand nombre de ses camarades officiers, et dans l'automne de 1760, quelques semaines après la capitulation de Vaudreuil à Montréal et l'établissement définitif de la puissance britannique au Canada, il avait résigné sa position dans l'armée et s'était établi sur un beau domaine dans Montmagny, à peu de distance de Québec, sur la rive sud du Saint-Laurent. C'est là, qu'il avait appelé d'Ecosse sa famille. Roderick, son fils unique, avait douze ans à son arrivée au Canada, et il avait grandi ainsi comme un enfant du sol. Il n'avait jamais quitté le pays, et à la mort de ses parents, il avait hérité du patrimoine paternel qu'il avait considérablement amélioré et cultivé avec beaucoup de succès. Il avait passé souvent ses moments de loisir dans la ville de Québec où sa position, sa richesse et sa bonne éducation lui avaient ouvert les portes des

cercles les plus choisis et les plus exclusifs de la petite, mais aristocratique capitale.

Grâce aux circonstances de cette époque, la langue française lui était devenue presque plus familière que la langue anglaise et le lecteur aura sans doute compris que la plupart des conversations que nous avons rapportées étaient tenues en français. Il en était surtout ainsi dans ses relations avec Pauline et son père qui ne parlaient ni l'un ni l'autre un mot d'anglais.

Aux premières nouvelles de l'invasion du Canada par les troupes continentales, il avait aussitôt laissé ses domaines aux soins de son vieil ami Donald, et bouclant l'épée de son père, il s'était empressé de se rendre à Québec et de s'enrôler dans l'armée. Les restes du régiment écossais de Fraser, complétés d'autres recrues, avaient été formés en régiment, appelé les *Emigrants royaux*. sous le commandement du colonel Allan McLean et l'on aurait naturellement pensé que Roderick s'y serait enrôlé, mais pour quelque raison à lui connue, il n'en avait rien fait. Il avait pris une commission régulière dans un régiment de la milice de Québec commandé par le colonel Caldwell. C'est comme officier de ce régiment qu'il avait rempli les services remarquables que nous avons rapportés dans les chapitres précédents.

Roderick Hardinge était grand, robuste, taillé en athlète et d'une nature ardente. Il était grand amateur d'exercices du corps et de courses lointaines. Il avait fait beaucoup d'excursions en raquettes avec les coureurs des bois jusqu'au cœur des régions inhabitées. Souvent il avait erré pendant des mois entiers avec quelques-uns des jeunes Hurons de Lorette, à la chasse au cerf ou au buffle. Il était excellent cavalier, comme nous l'avons vu par sa course à Trois-Rivières.

Son éducation n'avait pas été négligée et ses belles facultés

mentales avaient été cultivées par les soins de son père et le meilleur enseignement que les savants ecclésiastiques français de Québec pouvaient donner. Il était d'un teint très blanc, avec de soyeux cheveux blonds et une barbe de lin. L'homme est généralement gouverné par les contrastes ; c'est probablement pour cette raison qu'il aimait Pauline aux cheveux bruns et aux yeux noirs. Il était de dix ans son aîné et la connaissait depuis son enfance, mais son teint fleuri et sa parfaite santé le faisaient paraître beaucoup plus jeune et quand les deux marchaient côte à côte, on ne remarquait aucune choquante disparité d'âge.

Roderick venait de boutonner le dernier bouton de sa veste de petite tenue quand on frappa à la porte, Donald entra. Après avoir reçu un chaleureux accueil, il informa son maître qu'il avait terminé ses reconnaissances de rebelles, ceux-ci devant parler par eux-mêmes dès le lendemain. Il lui apprit qu'il arrivait du château où il avait donné ces renseignements au lieutenant-gouverneur. Hardinge le remercia pour sa diligence et sa fidélité, et comme récompense, en réponse à une question de Donald, il lui ordonna de ne pas retourner à la ferme, mais de rester dans la ville pour prendre part à la défense.

Tant que le pays serait en danger, le domaine de Montmagny pouvait prendre soin de lui-même.

XIX

LES COLOMBES EFFRAYÉES.

Pauline avait peu ou point d'appréhensions. Son petit être était tout cœur et son esprit ne pouvait embrasser la signification des événements politiques qui se passaient devant ses yeux et dont son avenir dépendait plus ou moins. Pour elle, la loyauté à la France consistait simplement à révérer son père et à lui obéir. Pour elle, la fidélité au roi ne s'étendait guère au delà de l'amour pour son beau et viril représentant, Roderick Hardinge.

Heureuse la femme qui n'est pas forcée de sortir du cercle des affections ! Noble, la femme dont l'héroïsme est purement du cœur et non de la tête. Il y a plusieurs espèces de martyrs, mais celui du pur amour est le plus grand par la concentration de son abnégation.

Après le départ de Roderick, Pauline ressentit le besoin d'être seule un instant, afin de repasser dans son cœur toutes les scènes pathétiques de cette soirée. Ce n'était pas un procédé d'analyse :

son esprit en était incapable. C'était simplement une calme revue de tous les faits, propre à les retracer plus vivaces encore et à en rendre l'effet plus tendre au cœur. Pendant une longue heure, elle resta assise sur le pied de son lit, tantôt pleurant, tantôt souriant; par moments, rejetant en arrière sa jolie tête, ou cachant sa douce figure dans ses mains. Parfois une ombre couvrait ses traits délicats, mais elle était bientôt remplacée par un air de sérénité. Finalement son attitude se résuma en une apparence de bonheur dans la prière. Ses mains se joignirent sur ses genoux, son front s'inclina et ses lèvres murmurèrent des mots de gratitude.

Belle Pauline ! Assise là, les yeux penchés et tout son être partagé entre son amour terrestre et son devoir envers le ciel, elle était le vrai type de la femme aimable.

L'aiguille marquait onze heures à la petite pendule d'ivoire placée sur le manteau de la cheminée, quand elle entendit gratter à sa porte. Quelle fut la surprise de Pauline, en répondant à cet appel, de voir la petite Blanche entrer dans la chambre !

—Eh quoi ! ma petite fleur des bois, qu'est-ce qui peut bien t'amener ici ce soir ? s'écria-t-elle.

L'enfant courut à sa marraine et ne répondit pas d'abord ; mais quelque chose dans son regard faisait soupçonner que tout n'allait pas bien. Sa présence même à pareille heure était l'indice d'événements inusités, car Pauline savait que Blanche n'avait jamais passé une nuit hors de la cabine de Batoche.

—Es-tu seule, ma chérie, demanda-t-elle.

—Oh ! non, marraine, grand-père est avec moi.

—Où ?

—En bas.

—Y a-t-il quelqu'un avec lui ?

—Oui, M. Belmont est avec lui. Grand-père est venu voir M. Belmont.

—Ces paroles rassurèrent quelque peu Pauline. Elle savait que Batoche venait rarement, s'il venait jamais à la ville, mais probablement les circonstances actuelles l'avaient forcé à faire cette démarche ce soir, et il avait amené sa petite fille avec lui en cas qu'il dût tarder trop longtemps. Elle se hâta donc de détacher le bonnet et le manteau de l'enfant.

—Viens près du feu, dit-elle, et chauffe-toi pendant que je te tire des gâteaux et des confitures du buffet.

Tout en parlant, elle remarqua un regard étrange dans les yeux de la petite fille.

— Dis-moi, Blanche, qu'y a-t-il ? demanda-t-elle.

—Je ne sais rien, marraine, sinon que je dois passer la nuit avec vous.

—Passer la nuit avec moi ? C'est très bien. Je prendrai bien soin de toi, ma chérie. Mais es-tu bien sûre de ce que tu dis? Qui t'a dit cela ?

—M. Belmont lui-même.

—Mon père t'a envoyée à moi?

—Oui, et il m'a dit de rester avec vous jusqu'à ce que lui et mon grand-père viennent me chercher.

—Sont-ils en bas tous deux?

—La figure de l'enfant reprit son étrange expression et el'e répondit :

—Ils y étaient il y a un intant, mais .....

Une grande crainte serra le cœur de la pauvre Pauline. Elle comprit instinctivement que quelque chose allait mal.

—Descends avec moi, Blanche, lui dit-elle à voix basse, prenant l'enfant par la main et la conduisant, en marchant sur la pointe des pieds, à l'étage inférieur. Le silence régnait dans les corridors, Les lumières du salon étaient éteintes. Le bureau, en arrière, était vide. La coiffure de son père et son pardessus n'étaient plus à leurs crochets dans le hall. Elle alla à la chambre de la servante et la trouva plongée dans un profond sommeil : il n'y avait donc aucun renseignement à obtenir de ce côté. Elle se dirigea vers la porte d'entrée qu'elle ouvrit, et regarda dans la rue. Elle put aisément distinguer les empreintes de souliers d'hommes sur la neige des marches du perron et la trace des patins d'un traîneau décrivant une courbe raide à partir du bord du trottoir.

—Ils sont partis ! murmura-t-elle.

Et serrant Blanche dans ses bras, elle remonta à sa chambre.

—Ne pleurez pas, petite marraine, dit Blanche, en jetant ses bras autour du cou de Pauline. Grand-père m'a dit qu'il viendrait me chercher avant le jour.

A ce moment, le pas assourdi des soldats se fit entendre le long la rue et des commandements donnés à voix basse arrivèrent aux oreilles attentives de Pauline. Elle comprit qu'il se passait quelque chose de grave. Elle ferma les volets hermétiquement, rabattit les épais rideaux de ses fenêtres, attisa le feu dans l'âtre et assises devant le foyer sur des chaises basses, comme deux colombes effarouchées, elle et Blanche attendirent le lever de l'aurore.

XX

L'ARMÉE FANTOME.

Après avoir quitté la salle du banquet, le lieutenant-gouverneur s'empressa de prendre les mesures que lui imposaient les nouvelles importantes qu'il avait reçues de Donald. Maintenant que la longue incertitude avait enfin cessé, et que la menace d'invasion des Bastonnais était devenue une réalité, il sentait renaître en lui l'énergie indispensable en de telles circonstances. Quelques-uns des anciens chroniqueurs, Sanguinet en particulier, ont accusé M. Cramahé de négligence dans la préparation de la défense de Québec, mais les recherches que nous avons faites pour la composition de cet ouvrage nous ont convaincu que cette accusation n'est que partiellement fondée. Le lieutenant-gouverneur agit avec lenteur dans la première période de la campagne parce qu'il partageait l'incrédulité générale à propos de l'attaque à redouter des troupes continentales et qu'il ne la croyait pas sérieuse. Quant aux mouvements de Montgomery à l'ouest, il n'avait aucune raison urgente de les craindre, puisque cet officier devait trouver à sa renccontre, dans le district de Montréal, le gouverneur-général et commandant en chef, Guy Carleton lui-même.

Carleton avait retiré de Québec presque toutes les troupes régulières pour les incorporer à son armée et aussi longtemps qu'il les employait à repousser ou à tenir en échec Montgomery, Cramahé avait réellement peu de responsabilité à encourir. On savait bien que la marche d'Arnold dans l'est, à travers les forêts du Maine était dirigée contre Québec, mais les Canadiens de cette époque, qui comprenaient tous les dangers et toutes les difficultés de l'hiver dans les forêts vierges, ne pouvaient croire que la colonne d'Arnold atteindrait jamais sa destination, et comme nous le verrons dans le livre suivant, en décrivant les principaux épisodes de cette cette marche héroïque, ce scepticisme reposait sur d'excellentes raisons.

Mais quand, enfin, après beaucoup de rumeurs contradictoires et un chassé-croisé de faux renseignements qui aurait pu embarrasser n'importe quel commandant, Cramahé apprit par les lettres d'Arnold, interceptées par Donald, et par le service volontaire de reconnaissance si bien fait par ce dernier, que l'armée continentale s'approchait réellement de Québec. Nous devons à la mémoire d'un digne officier, même dans ces pages de roman, de dire qu'il agit avec jugement et activité en prenant toutes les mesures préliminaires

nécessaires pour protéger Québec jusqu'à l'arrivée du gouverneur Carleton et de ses troupes régulières.

Au sortir de la salle du banquet, il revêtit son uniforme, et s'enveloppant avec précaution de son manteau militaire, il résolut d'inspecter personnellement tous les postes de défense de la cité. Il se dirigea d'abord vers les casernes de la place de la Cathédrale où il eut une brève conférence avec les principaux officiers.

Il visita ensuite chaque porte et les approches de la citadelle où il reconnut avec plaisir que les sentinelles étaient exceptionnellement vigilantes et tout à fait à la hauteur des exigences de la situation, sans savoir précisément ce qu'étaient ces exigences. Le lieutenant-gouverneur descendit alors à la basse ville plongée dans les ténèbres et se promena longtemps le long des rives du Saint-Laurent.

Vers trois heures du matin, un traîneau s'arrêta à la porte d'une grande maison carrée dans une rue retirée. Deux hommes en descendirent, l'un d'âge moyen, droit et vêtu de riches fourrures, l'autre, vieux, maigre et vêtu comme un chasseur indien, avec un gros bonnet de peau de renard sur la tête. Pendant qu'ils traversaient le trottoir entre le traîneau et le perron de la résidence, un homme de haute taille, la figure encapuchonnée, s'avançait lentement de l'autre côté de la rue.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

LES MUSICIENS AMBULANTS

D'APRÈS DIÉTRICH.

Nous admirions le mois dernier une belle composition de la renaissance de l'art chrétien en Allemagne. Si maintenant nous retournons de quelques années en arrière, nous tomberons dans une période où l'art allemand avait presque complètement disparu : la période qui s'étend d'Albert Durer (1528) à Cornelius (1783) et Overbeck (1789). Cette éclipse d'une école si pleine de promesses à ses débuts, fut causée par la Réforme qui, sous prétexte de tout rétablir, vint détruire tout ce qu'il y avait d'aspirations nobles et grandes dans ce pays.

Entre temps nous pourrions bien apercevoir la poétique et charmante figure d'Angelica Kauffman, enchanteresse si bien défendue, comme artiste et comme femme, par ses beaux yeux et sa douce voix contre les amères discussions de la critique. Mais en dehors d'elle nous ne trouvons que des peintres sans originalité, habiles tout au plus à faire des pastiches.

Diétrich, dont nous reproduisons aujourd'hui *les Musiciens ambulants*, est peut-être le plus remarquable de ceux-ci. Il poussait si loin l'horreur de l'originalité qu'il défigura même son nom, et pour lui donner une couleur étrangère, il signa un grand nombre de ses œuvres : Dictricy. Un de ses historiens, usant envers lui de son procédé de libre imitation, apprécie son œuvre dans les vers suivants :

Coloriste aujourd'hui, demain dessinateur,
Et, même en inventant, toujours imitateur,
Diétrich fut tour à tour Van Ostade, Corrège ;
De Protée, en son art, il eut le privilège,
Et sut, dans ses tableaux, fleuri, suave et grand,
Recommencer Watteau, Poelembourg et Rembrandt.

Il faut avouer que Diétrich mettait au service de ce métier d'imitateur un rare talent. Combien, en face de ce paysage où le soleil répand à flots une vapeur dorée, où les fonds se perdent dans un lointain sans bornes, oseraient affirmer qu'ils ne sont pas devant un Claude Lorrain ? Cette chambre obscure, dont la fenêtre entr'ouverte laisse passer un rayon de chaude lumière qui tombe sur la figure de trois hommes assis autour d'une table,.....mais c'est un Rembrandt ! Berghem a dû peindre ce paysage tranquille où des vaches, des chèvres, des moutons, conduits par une bergère accorte et joufflue, traversent un ruisseau limpide. Si nons ne nous trompons, c'est Wouvermans qui a dessiné ce cheval aux jambes fines et nerveuses, monté par un cavalier de bonne mine. Il nous semble reconnaître Salvator Rosa dans ce paysage où pendent des roches affreuses, où s'ouvrent d'étroites et profondes gorges servant de retraite aux bandits. Erreur que tout cela. Si nous avons des prétentions au titre de connaisseur, il nous faudra aujourd'hui faire un acte d'humilité, car tous ces tableaux sont signés Diétrich ou Dictricy, selon que nous sommes devant une œuvre imitée d'un peintre du Nord ou d'un peintre d'Italie ; ils sont tous l'œuvre de cet homme extraordinaire dont le trait caractéristique a été l'universalité dans l'imitation. Diétrich, en effet, s'arrête avec Berghem au fond des riantes vallées, il connaît les ciels d'or et les horizons transparents de Jean Both et de son frère André ; il peut, quand il lui plaît, suivre Evendingen au sommet de ses rochers solitaires et de ses sapins immobiles ; s'asseoir avec Ruysdael au bord des cascades bruyantes. La grâce, la suavité, l'harmonie de Poelembourg lui deviennent familières. Sur les traces d'Elzheimier, il peint cette *Fuite en Egypte*, son chef-d'œuvre peut-être, où Joseph, armé d'une torche de résine, cherche un gué pour traverser le cours d'eau qui se rencontre sur la route des pauvres exilés et éclaire d'une manière si fantastique cette scène de nuit obscure. Il n'est pas jusqu'à l'insipide et laborieuse perfection du chevalier Vander Werff que Diétrich n'ait eu la fantaisie d'imiter.

En présence de Rembrandt, notre Protée est rêveur, méditatif, expressif dans le dessin, rapide et capricieux dans l'exécution. Qu'il vienne à rencontrer les comiques et vulgaires physionomies d'Adrien Van Ostade, des villageois trapus fumant sous la treille

de houblon à côté d'un pot de bière, des poupons à tête énorme et aux jambes courtes, aussitôt le voilà transformé ; il abandonne l'Ancien et le Nouveau Testament, il dessine des têtes grotesques surmontées de gros bonnets de laine ou de chapeaux déformés. Son pinceau devient moelleux, fondu ; sa couleur, tout à l'heure chaude et dorée, se refroidit, revêt cette teinte verdâtre qu'Ostade répandait dans la plupart de ses tableaux et qui donne une harmonie si douce à ses compositions, et il nous peint ces *Musiciens ambulants* que nous avons devant les yeux et que l'on confondrait facilement avec ceux de Van Ostade, tant il y a fait peu de changements. Comme dans le tableau de celui-ci, le père, armé de son violon, domine la troupe de ses enfants qui se pressent autour de lui. Ils franchissent une espèce de porte ou d'arcade, à travers laquelle on aperçoit le ciel et la campagne. C'est dans les physionomies fines et railleuses de ses personnages que Diétrich s'est éloigné le plus de son modèle, qui, lui, a répandu une tristesse maladive sur les visages de cette pauvre famille traînée de village en village par la misère. Mais même en corrigeant ou travestissant la pensée d'Adrien Ostade, Diétrich s'est encore inspiré de lui ; car dans les traits du père, on reconnaît aisément le caractère d'un autre personnage du maître hollandais, qui joue également du violon et débite des gravelures à des paysans assis devant la porte d'une maison rustique.

Diétrich naquit à Weimar le 30 octobre 1712, et reçut au baptême les noms de Christian-Guillaume-Ernest. Son père fut son premier maître. A quinze ans, on le plaça chez le peintre Alexandre Thiele, paysagiste estimé, résidant à Dresde. Il sortit de là, après trois ans, fort habile dans cette branche de l'art et eut le bonheur de rencontrer un grand seigneur de la cour de Dresde qui lui fit une pension de quinze cents livres. Il vécut ainsi pendant quatre ans, libre de soucis et tout entier à son art.

En 1734, Diétrich voulut voir du pays et partit pour la Hollande. Il s'y occupa à étudier et à imiter les maîtres dont les œuvres lui plaisaient le plus.

De retour à Dresde, il devint le peintre favori de la cour, on l'accabla littéralement de commandes. N'y pouvant suffire, malgré son extrême facilité et un travail incessant, il s'enfuit à Brunswick dans l'espoir d'y prendre un peu de repos. Reçu à la cour du duc, il ne trouva pas ce qu'il était venu chercher et fut contraint de mettre une plus grande distance entre lui et ses admirateurs. Diétrich se rendit alors en Italie, terre classique de la peinture, et là se fit Italien, comme en Hollande il s'était fait

Hollandais. Après une absence d'à peu près deux ans, il revint à Dresde, où il demeura jusqu'à sa mort, arrivée en 1774. C'est dans cette ville qu'il faut aller pour connaître Diétrich. La galerie de Dresde, qui fut sa véritable patrie, renferme de nombreux tableaux de sa main et dans tous les genres. Diétrich, qui de son vivant s'était fait l'imitateur fidèle d'Ostade, devait continuer ce rôle même après après sa mort. Comme le maître hollandais avait trouvé dans la personne de Corneille Visscher un graveur capable de faire un second chef-d'œuvre de la reproduction de son tableau, de même Diétrich trouva dans Jean Georges Wille un artiste assez habile pour faire la même chose du sien.

***

C'était vers l'an 1736. Deux jeunes Allemands, en route tous deux pour Paris où ils voulaient tenter fortune, se rencontrèrent à Strasbourg. L'aîné se nommait George-Frédéric Schmidt et était fils d'un pauvre tisserand de Berlin. Extrêmement petit de taille, il venait, à cause de ce défaut de conformation, d'être déchargé, avant l'expiration de son temps, du service au corps d'artillerie de Berlin où il servait depuis six ans. Le plus jeune était Jean-George Wille, apprenti d'un armurier de Kœningsberb, sa ville natale, sous la direction duquel il avait fait preuve d'une habileté peu ordinaire dans l'ornementation des serrures et des crosses de fusil. Cette rencontre fortuite devait être le prélude d'une amitié aussi tendre que durable. La main dans la main ils prirent ensemble le chemin de Paris, où une même carrière devait les trouver toujours inséparables, cherchant la gloire et la renommée à l'aide du burin.

Laissons le premier faire son chemin, et suivons Wille qui entra au service de l'éditeur Odieuvre. L'extrême facilité d'exécution dont il fit preuve dans la facture de quelques-unes de ses planches, attira l'attention d'Hyacinthe Rigaud, académicien distingué et alors le plus célèbre portraitiste de France. Dès lors sa réputation fut faite. Rigaud présenta son protégé comme un phénomène dans son art, à de riches amateurs qui lui donnèrent d'importantes commandes ; bientôt la renommée du jeune Allemand dépassa celle des plus remarquables graveurs français du temps. Il devint membre des académies de Paris, de Rouen, d'Augsbourg, de Vienne, de Berlin et de Dresde ; fut nommé graveur des rois de France, de Danemark et de l'empereur d'Allemagne. Les souverains lui envoyaient de toute part des jeunes gens pour qu'il les

initiât aux secrets de son art. Tous les étrangers de distinction, qui visitaient Paris, tenaient à l'honneur de lui être présentés. Ils célébraient à l'envi le brillant de son exécution et la netteté de son travail : qualités qui, en effet, ont rarement, si jamais, été portées à un si haut degré. Nous pouvons le constater nous-mêmes en comparant la planche que nous donnons aujourd'hui avec celles reproduites jusqu'ici dans la Revue : toutes cependant sont des chefs-d'œuvre de l'art de la gravure.

Entre les mains de Wille, le burin est un instrument docile. S'agit-il de rendre l'effet de la soie, du satin, du métal, il le fait jusqu'à produire l'illusion. Il donne admirablement le fini et le brillant des peintures de Gérard Dow, de Miéris, de Metza et autres peintres de cette école.

C'est dans cette habileté inouïe que nous trouverons le côté faible de l'œuvre de Wille. Il sacrifie souvent son modèle au désir de faire parade de sa science ; oubliant que le graveur doit s'identifier avec son modèle, abdiquer son individualité, s'effacer en quelque sorte pour reproduire l'œuvre du peintre, il distrait par les agréments de détail de son travail métallique l'œil que devrait attirer, avant tout, l'ensemble de l'œuvre.

Parmi ses nombreuses œuvres, les amateurs font le choix d'un certain nombre de planches plus précieuses que les autres par leur renommée et leur beauté. Citons : *La mort de Cléopâtre*, d'après Netscher ; *L'exhortation paternelle* (mieux connu sous le titre de *la robe de satin*) d'après Terburg ; *Les musiciens ambulants*, d'après Diétrich ; *La bonne femme de Normandie*, d'après son fils P. A. Wille, et plusieurs portraits d'après Rigaud.

Wille mourut en 1807, à l'âge avancé de 90 ans, et, chose étonnante pour un homme qui avait eu tant de vogue et dont certaines épreuves de gravures se sont vendues jusqu'à neuf cent vingt francs, il était réduit à une pauvreté extrême.

ALPHONSE LECLAIRE.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

V

Armements de 1690.—Phipps devant Québec.—*Colin-Maillart* au château.—Sommation et réponse.—Le fort en ruines.—Erections de nouvelles murailles, en 1693.—Une inscription.—Démolition du premier château Saint-Louis, en 1694.—*Tartuffe* au château.—Beau trait d'intolérance.

La population de Québec et de la Nouvelle-France fut vivement alarmée, dans l'automne de 1690, en apprenant qu'une flotte de trente-quatre vaisseaux, partie des ports de la Nouvelle-Angleterre et commandée par l'amiral William Phipps, remontait le Saint-Laurent.

" On attendait des navires de France, dit Charlevoix, et il était à craindre que, ne se défiant de rien, ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglais. M. de Frontenac, qui pensait à tout, et avait conservé dans l'embarras d'une surprise, une présence d'esprit merveilleuse, dépêcha deux canots bien équipés par le petit canal de l'Ile d'Orléans, avec ordre à ceux qu'il y fit embarquer, d'aller aussi loin qu'ils pourraient au-devant de ces navires, et de les avertir de ce qui se passait. Il fit aussi commencer en même temps une batterie de huit pièces de canon sur la hauteur qui est à côté du Fort, et elle fut achevée le lendemain."

Trois ans plus tard, en 1693, on construisit au même endroit la redoute appelée redoute du Cap Diamant (2). Ce fut l'origine de la citadelle de Québec, qui a la réputation d'être la place forte la plus importante de l'Amérique. Mais n'anticipons pas.

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai et juin 1893.

(2) Dans son rapport du 4 novembre 1693, M. de Champigny s'exprime ainsi : " Je n'entreray pas dans les fortiffications qu'on y a faictes (à Québec). On en verra les plans et mémoires ; et je me contenteray de dire qu'on y employa le plus d'hommes et le moins de dépense qu'on pust. Elles se sont trouvées telles, par bonheur, que la cour avoit jugé à propos de les faire, soit par les terres dont nous nous sommes renfermez, ou le poste advantageux du Cap au Diamant que nous avons occupé par une bonne redoute et mis dans l'enceinte de la ville, regagnant de ce côté-là le terrain que nous avions perdu d'un aultre pour tascher à la rendre plus régulière qu'il se pourroit."

"Ainsi, continue Charlevoix, les fortifications commençaient au Palais, sur le bord de la petite rivière Saint-Charles, remontaient vers la haute-ville, qu'elles environnaient, et venaient finir à la montagne, vers le Cap aux Diamans. On avait ainsi continué, depuis le Palais, tout le long de la grève, une palissade jusqu'à la clôture du Séminaire, où elle était terminée par des roches inaccessibles qu'on appelle le Sault au Matelot, et là il y avait une batterie de trois pièces. Une seconde palissade, qu'on avait tirée au dessus de la première, aboutissait au même endroit, et devait couvrir les fusillers.

"La basse-ville avait deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles, et elles occupaient les intervalles de celles qui étaient à la haute-ville. Les issues de la ville où il n'y avait point de portes étaient barricadées avec de bonnes poutres et des barriques pleines de terre en guise de gabions, et les dessus étaient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse-ville à la haute était coupé par trois différents retranchements de barriques et de sacs pleins de terre, avec des manières de chevaux de frise. Dans la suite du siège, on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, et une troisième à la porte qni conduit à la rivière Saint-Charles. Enfin on avait disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute-ville, et particulièrement sur la butte d'un moulin qui servait de cavalier" (1).

Le seize octobre au matin, les trente-quatre vaisseaux de la flotte anglo-américaine jetèrent l'ancre dans la rade de Québec, et une chaloupe se détachant du vaisseau amiral le *Six Friends*, vint amener à la basse-ville un trompette chargé d'une dépêche pour le gouverneur général. Quelques canots se rendirent à la rencontre de l'envoyé de Phipps, qui fut reçu avec politesse, mais que l'on pria de vouloir bien se laisser bander les yeux. Alors commença une comédie qui fut exécutée avec le sérieux le plus parfait. Quelques soldats, toujours les mêmes, battaient du tambour, criaient, appelaient, faisaient semblant d'être ahuris par la foule; puis, courant un peu plus loin, recommençaient le même manège, et cela tout le long du chemin suivi par le trompette. Les sonneries de clairons, les roulements de tambours se répétaient si souvent que l'envoyé de Phipps dut croire que la ville était remplie de soldats. On se bousculait autour de lui, on le pressait, on le heurtait comme par accident pour lui faire croire qu'il était au

(1) Cette butte est encore très visible. Elle forme un enclos à part, au haut de la rue Mont-Carmel, et a gardé son caractère militaire. On y voit deux petits canons.

milieu d'une grande multitude ; on enlevait et replaçait avec fracas les chevaux de frise qui se trouvaient sur son passage. Bref, on le conduisit au Château de la façon la plus pénible pour lui à la fois et la plus assourdissante. Les femmes ouvraient les fenêtres pour le voir passer, et disaient : — " Tiens, mais c'est Monsieur *Colin-Maillart* qui vient nous faire visite ! "

Rendu dans la grande salle du château Saint-Louis, il fut débarrassé de son bandeau, et se vit, à sa grande surprise, entouré de nombreux officiers aux brillants uniformes et à l'apparence joyeuse, que dominait du regard et du geste l'imposant comte de Frontenac.

La position du pauvre trompette n'était pas gaie. Cependant il s'acquitta courageusement, et non sans quelque dignité, de la tâche dont on l'avait chargé, bien qu'il dût comprendre alors tout ce qu'il y avait d'excessif dans la sommation dont il était le porteur.

Phipps, dans sa dépêche, accusait les Français de souffler la haine et la division en Amérique ; mais il ajoutait qu'afin d'éviter l'effusion du sang, il ne ferait aucun mal à la garnison de Québec, pourvu que les Français lui livrassent, en sa qualité de représentant du roi Guillaume et de la reine Marie, leurs forts et châteaux, sans les endommager, toutes leurs munitions, toutes leurs provisions, et qu'ils remissent aussi leurs personnes et leurs biens à sa disposition. " Ce que faisant, disait-il, comme chrétien, *je vous pardonnerai, ainsi qu'il sera jugé à propos pour le service de Leurs Majestés et la sûreté de leurs sujets* (!!!). Ce que si vous refusez de faire, je suis venu pour venger, avec le secours de Dieu et par la force des armes, les torts et les injures que vous nous avez faits et vous soumettre à la Couronne d'Angleterre, et je vous préviens que vous regretterez de n'avoir pas accepté la faveur qu'on vous offre. Votre réponse positive dans une heure par votre trompette, avec le retour du mien, est ce que je vous demande au péril de ce qui pourrait s'en suivre."

L'interprète ayant fini de traduire cette dépêche, l'envoyé tira sa montre, fit remarquer qu'il était dix heures et ajouta qu'il serait prêt à partir à onze heures avec la réponse qui lui serait donnée.

—" Je ne vous ferai pas attendre si longtemps, reprit Frontenac : dites à celui qui vous a envoyé que je ne connais pas le roi Guillaume ; que le prince d'Orange est un usurpateur qui a violé les droits les plus sacrés et cherché à détrôner son beau-père ; que je ne connais en Angleterre d'autre souverain que le roi Jacques, ami du roi de France.....Et quand votre général m'offrirait

des conditions un peu plus douces et que je serais d'humeur à les accepter, croit-il que tous ces braves officiers qui m'entourent me conseilleraient de me fier à la parole d'un homme qui n'a pas gardé les conditions de la capitulation de Port-Royal, d'un rebelle qui a manqué à la fidélité due à son légitime souverain?.... Ah! la justice divine qu'il invoque ne manquera pas de punir ces félonies avec sévérité ....."

Le vieux gouverneur s'arrêta un instant, et l'envoyé le pria aussitôt de vouloir bien lui remettre une réponse par écrit.

Frontenac reprit alors, avec des éclairs dans les yeux:

—"C'est par la bouche de mes canons et à coups de fusil que je répondrai à votre maître; qu'il fasse du mieux qu'il pourra comme je ferai du mien : je veux lui apprendre que ce n'est de la sorte qu'on envoie sommer un homme comme moi."

Le lecteur a encore présent à l'esprit cette belle page de nos annales où Frontenac joua un rôle si glorieux, et il connaît toutes les péripéties de cette victorieuse défense de Québec par la brillante phalange dont l'illustre vétéran était le chef: Sainte-Hélène, Maricourt, Lotbinière, Juchereau de Saint-Denis, Longueuil, Prévost, Ramezay, Callières avec les miliciens de Montréal; Hertel avec les miliciens des Trois-Rivières; Villieu, Cabanac, Duclos, d'Orvilliers, La Touche, Clermont, Beaumanoir, Subercase, Carré et les cultivateurs de Beauport, de la côte de Beaupré et de l'Ile d'Orléans; la garnison et les écoliers de Québec (1). Ce qui est moins connu, c'est qu'au moment où le gouverneur du Canada répliquait à l'envoyé de Phipps : "Allez dire à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons," il habitait une bicoque qui menaçait de crouler sur sa tête, et que tout le fort Saint-Louis était dans un état pitoyable.

Frontenac écrivait au ministre le 15 septembre 1692:

"Les murailles (de l'enceinte du Fort) menacent ruine et sont sans défense, flancs ni parapets..... Ce ne sera pas sans besoin qu'on construira un nouveau corps de logis, et je serai bien heureux de pouvoir attendre qu'il soit achevé sans être accablé sous les ruines de l'ancien, en étant à la veille toutes les fois qu'il fait quelque gros vent."

(1) A l'occasion de cette brillante défense de Québec, il y eut de grandes réjouissances à Paris et à Versailles. Le roi Louis XIV fit frapper, à 16 exemplaires, une médaille portant l'inscription : *Francia in Nove orbe Victorix*— KEBECA LIBERATA, A. D. MDCXC. Une de ces rarissimes médailles a été donnée à l'Université Laval, de Québec, par M. le docteur J. C. Taché. La *Kebeca liberata* est une des pièces numismatiques les plus remarquables qui aient été frappées à Paris. On y voit figurer pour la première fois le castor comme emblême du Canada.

Voici le texte complet de la partie de cette lettre du 15 septembre 1692 qui a trait aux fortifications de Québec :

" Si les plans que je vous envoyais par le *Saint-François* vous avaient été rendus, vous auriez vu les ouvrages que nous avions faits à Québec, et je suis persuadé que vous en auriez été content. Ils sont à demeure et de durée parce qu'ils sont de massonne, et qu'il ne faut pas les recommencer tous les jours comme les autres, qui ne sont que des pieux.

" Il me paraît que M. l'Intendant prend soin de tirer le meilleur marché qu'il peut des ouvrages, mais ils sont beaucoup plus cher en ce pays qu'ils ne sont en France, et il vous dira comme moi qu'il n'y a presque point d'habitans un peu accommodés qu'on pût engager à y contribuer sans une extrême violence, et que pour les petits on ne s'en peut servir qu'en les payant, ce qui peut diligenter, mais non pas diminuer le prix des ouvrages. Quelque application que j'y aie eue jusqu'ici, je la redoublerai encore puisque vous me l'ordonnez.

" Le Sieur de Villebon qui nous a été envoyé comme ingénieur m'a témoigné souhaiter de passer en France pour vous rendre compte de ce qu'il a fait et de ce qu'il projette dans la suite, et j'y ai donné les mains, parce qu'instruisant M. de Vauban de la situation du terrain de cette ville, qui est fort difficile, il verra encore mieux que lui ce qu'il conviendrait faire pour ensuite vous le proposer ; et après que vous l'aurez réglé, nous y ferons travailler incessamment, à proportion des fonds qu'il vous plaira d'envoyer toutes les années. Cependant on emploiera ceux de celle-ci à fortifier l'enceinte du Château dont les murailles menacent ruine et sont sans défense, flancs ni parapets ; on pourra aussi, je crois, achever une plate-forme qui fermera toute la basse-ville et flanquera celle que nous fîmes l'année dernière.

" Ces deux ouvrages m'ont paru les plus nécessaires puisqu'il est bon qu'il y ait ici un réduit dans lequel un gouverneur et les plus considérables puissent se retirer dans une extrémité, et être à couvert d'une insulte, et que l'autre achève presque toute la fortification de la basse-ville.

" Pour la réparation du logement du Gouverneur, j'essaierai de régler les choses de sorte qu'elles ne dépassent pas les 12,000 livres que vous y avez destinées ; ce ne sera pas sans besoin qu'on construira un nouveau corps de logis, et je serai bien heureux de pouvoir attendre qu'il soit achevé sans être accablé sous les ruines de l'ancien, en étant à la veille toutes les fois qu'il fait quelque gros vent.

"On m'a mandé que les 50 millions d'ardoises que, par mes mémoires de l'année dernière, j'avais demandés pour la couverture, étaient à la Rochelle, et qu'on ne les avait pas envoyés parce qu'on n'avait pu trouver place dans les vaisseaux qui étaient chargés pour le Roi. Je vous supplie de vouloir bien donner ordre qu'on n'y manque pas l'année prochaine, et je vous réitère les prières que je vous faisais pour obtenir un état-major dans la compagnie de mes gardes comme en ont tous les gouverneurs de pro-

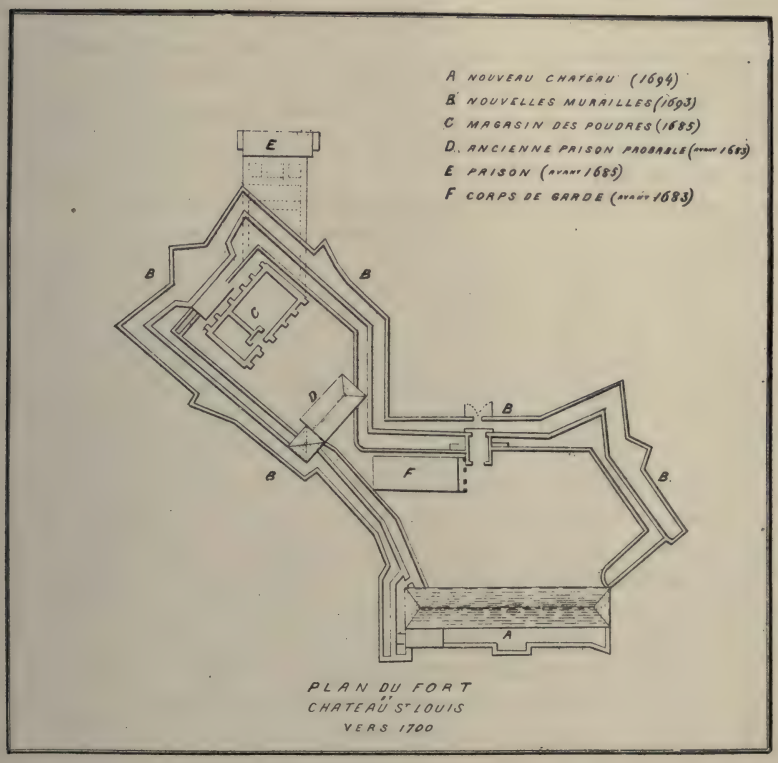

vince, un aumônier pour la garnison du Château de Québec, qui m'en servirait dans tous mes voyages, et qui serait plus nécessaire que celui qu'on a établi pour le Conseil Souverain, et des appointements pour mon secrétaire avec une gratification pour le passé. Celui de l'Intendant a des appointements depuis 6 années, qui n'a pas assurément plus d'affaires que le mien."

En 1693, Frontenac fit démolir les murs édifiés par Montmagny, et les fit remplacer par des murailles de 16 pieds de hauteur, de

forme plus régulière que les anciennes et embrassant un espace de terrain plus considérable. Le gouverneur appréhendait une nouvelle visite des Anglais et voulait faire du fort Saint-Louis une véritable citadelle où l'on pût au besoin s'enfermer pour y soutenir un siège.

Frontenac, qui avait des reflets du Roi Soleil et gardait sur le rocher de Québec une attitude digne de Versailles, fit placer dans un des angles de la nouvelle muraille, entre deux fortes pierres monumentales, à peu près à l'endroit où s'élève aujourd'hui le " donjon " ou tour principale de l'hôtel *Château-Frontenac*, une plaque en cuivre qui a été trouvée par des ouvriers, en 1854, et sur laquelle était gravée une inscription.

Nous transcrivons ici cette inscription ainsi qu'un article du *Canadien* du 1er septembre 1854 qui en signalait la découverte.

" DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE.

" Les travaux en activité pour la prolongation de la terrasse Durham, sur le site de l'ancien château et fort Saint-Louis, ont fait découvrir dernièrement une intéressante relique archéologique. En démolissant le vieux mur qui séparait l'enceinte du fort d'avec le jardin qui en dépendait, on a trouvé, dans un des angles de ce mur, deux fortes pierres monumentales, renfermant une plaque de cuivre sur laquelle était gravée une inscription latine que nous reproduisons avec sa traduction :

D. O. M.
Anno reparatæ salutis,
millesimo sexcentesimo nonagesimo tertio
Regnante Augustissimo, Invictissimo et
Christianissimo Galliæ Rege
LUDOVICO MAGNO XIIII,
Excellentissimus ac Illustrissimus Dnus.
Dnus.
LUDOVICUS DE BUADE,
Comes de Frontenac, totius NOVÆ FRANCIÆ
semel & iterum Prorex.
Ab ipsomet, triennio ante, rebellibus Novæ
Angliæ incolis, hanc civitatem Quebecensem,
obsidentibus, pulsis, fusis, ac penitus
devictis,
Et iterum hocce supradicto anno obsidionem
minitantibus,

Hanc arcem cum adjectis munimentis
in totius patria tutelam populi salutem
necnon in perfidæ, tum Deo, tum suo Regi
legitimo, gentis iterandam confusionem
sumptibus legiis dificari
Curavit,
Ac primarium hunc lapidem
posuit.

Joannes Soullard
sculpsit.

(L'an du salut mil six cent quatre-vingt-treize, sous le règne du très-auguste, très-invincible et très-chrétien roi de France, Louis-le-Grand, 14e du nom, le très-excellent Louis de Buade, comte de Frontenac, pour la seconde fois gouverneur de toute la Nouvelle-France, les habitants rebelles de la Nouvelle-Angleterre, trois ans auparavant, ayant été repoussés, mis en déroute et complètement vaincus par lui, lorsqu'ils assiégeaient cette ville de Québec, menaçant de renouveler le siège cette même année, a fait construire, aux frais du Roi, cette citadelle avec les fortifications qui y sont jointes, pour la défense de toute la patrie, pour le salut du peuple et pour confondre de nouveau cette nation perfide et envers son Dieu et envers son Roi légitime. Et il a placé cette première pierre.)

" Les excavations pour les becs de gaz que l'on va établir sur la Place d'Armes, ont aussi amené la découverte d'un squelette humain, dont plusieurs ossements se trouvaient assez bien conservés. On a d'abord supposé que ces débris provenaient de quelque cimetière dépendant de l'ancien couvent des Récollets, dont l'église existait autrefois dans les environs immédiats de cette place ; mais il n'en est rien. Ces religieux enterraient les défunts de leur ordre dans l'intérieur de leur église. On croit plutôt que le lieu où l'on a trouvé ces ossements servait de cimetière à un petit fort ou amas de cabanes de sauvages hurons qui s'étaient établis sur la Place d'Armes, où, sous la protection des canons du fort Saint-Louis, ils se trouvaient à l'abri des attaques de leurs redoutables ennemis les Iroquois."

Un contre-ordre était venu de France relativement aux travaux de l'enceinte du fort ; mais trop tard, heureusement, comme on peut le voir par l'extrait suivant d'une lettre adressée par MM. de Frontenac et de Champigny au ministre, le 4 novembre 1693 :

" Pour l'enceinte du fort, elle avait été commencée (par l'ordre de M. de Frontenac) dès l'automne dernier, ayant jugé que c'était l'endroit où l'on devait plutôt employer les fonds ordinaires desti-

nés pour les fortifications, non seulement pour mettre en sûreté le magasin des poudres qui était en dehors de la dite enceinte et fort exposé, mais encore parce que toutes les murailles tombaient en ruine, et qu'il n'y avait aucun endroit dans la ville où la personne du Gouverneur et celles des plus considérables eussent pu se retirer si elle avait été attaquée ; de sorte que les avis que nous avons reçus ensuite du dessein des Anglais bien loin d'avoir fait discontinuer l'ouvrage, l'ont obligé à presser davantage, et il était presque achevé lorsque Sa Majesté nous a mandé que nous n'embrassions pas de pareilles dépenses. Elles n'approchent pas de celles que le Sieur de Villeneuve proposait, puisque ce n'est qu'une simple muraille de pierres de 16 pieds de haut et de l'épaisseur convenable, derrière laquelle on fera avec le temps de simples échafauds sans terre-pleins pour tirer par dessus à barbette.

" Cette dépense ne va qu'à 13,639 livres, qui n'est qu'une partie de ce qui était destiné tous les ans pour les fortifications et qui ne pouvait pas être mieux employé."

A force d'instances, Frontenac obtint du roi de France les fonds nécessaires pour commencer la reconstruction du château Saint-Louis. Le vieil édifice fut démoli jusqu'aux fondements en 1694, et l'on commença aussitôt, sur les anciennes bases, la construction d'un vaste bâtiment à deux étages, avec deux avant-corps faisant légèrement saillie du côté du fleuve, et trois avant-corps (aux angles et au centre) donnant sur la cour intérieure. Le vieux gouverneur dirigea lui-même les travaux, avec sa fermeté ordinaire, et il eut la satisfaction de voir l'édifice qui lui tenait tant au cœur à peu près achevé avant d'y finir ses jours, le 28 novembre 1698.

Un des derniers incidents qui se soient produits dans le premier château Saint-Louis (démoli en 1694) est la représentation de *Tartuffe*, de Molière. Les dames et demoiselles de Québec qui appartenaient à l'association dite de la Sainte-Famille (instituée en Canada vers 1663), refusèrent toutes de prendre part et même d'assister à cette représentation, à l'exception de trois, qui furent renvoyées de la confrérie. A notre avis, ce fut là un beau trait d'intolérance.

On se rappelle cette parole de Châteaubriand à Ozanam : " Vous n'êtes pas encore allé au théâtre ; eh bien ! n'y allez pas : vous n'y gagneriez certainement rien, et vous pourriez y perdre beaucoup."

Nous connaissons une foule de bourgeois naïfs et contents d'eux-mêmes qui eussent donné un tout autre conseil.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

LE RENONCEMENT ÉVANGÉLIQUE DANS LE CLERGÉ

AUX ORIGINES DE L'ÉGLISE (1)

IV.—L'ÉGLISE DE JÉRUSALEM.

Nous ne savons pas si l'Eglise primitive de Jérusalem fut ornée comme celle de Corinthe des dons concernant la parole ; mais elle fut favorisée d'une grâce bien plus précieuse, celle du renoncement parfait et des grandes vertus qu'il produit.

Lisons les *Actes des Apôtres :*

" Tous ceux qui croyaient vivaient de la même manière et avaient tout en commun. *Ils vendaient ce qu'ils possédaient et en partageaient le prix entre tous selon les besoins de chacun.* Tous les jours ainsi, ils demeuraient longtemps ensemble dans le temple et *rompaient le pain* dans les maisons," c'est-à-dire ils chantaient les heures liturgiques dans le temple, mais offraient le sacrifice eucharistique en secret dans des maisons particulières. " Ils prenaient la nourriture avec la joie et la simplicité du cœur, appliqués à louer Dieu et révérés de tout le peuple (2). " Ils persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans la *communion à la fraction du pain*, et dans la prière (3) c'est-à-dire, ils vivaient dans la méditation des enseignements apostoliques, dans la participation du pain eucharistique et dans la prière. " La multitude des croyants n'avait qu'un cœur et qu'une âme, et *personne n'appelait sien quoi que ce fût de ce qu'il possédait, mais tout leur était commun* (4). Une grande grâce apparaissait en tous. Il n'y avait point parmi eux d'indigent ; car

(1) Voy. Revue Canadienne, mai et juin.

(2) Omnes etiam qui credebant erant pariter, et habebant omnia communia. Possessiones et substantias vendebant et dividebant illa omnibus, prout cuique opus erat. Quotidie quoque perdurantes unanimiter in templo, et frangentes circa domos panem, sumebant cibum cum exsultatione et simplicitate cordis, collaudantes Deum, et habentes gratiam ad omnem plebem. Act., ii, 44-47.

(3) Erant autem perseverantes in doctrina Apostolorum, et *communicatione fractionis panis*, et orationibus. *Ib.*, 42.

(4) Multitudinis autem credentium erat cor unum et anima una ; nec quisquam, eorum quæ possidebat, aliquid suum esse dicebat ; sed erant illis omnia communia. *Ibid.*, iv, 32.

tous ceux qui se trouvaient possesseurs de champs et de maisons, les vendaient et en apportaient le prix et le mettaient aux pieds des Apôtres ; et l'on distribuait à chacun ce dont il avait besoin" (1).

Trois interprétations différentes ont été données à ces textes si remarquables :

Les uns entendent les paroles de saint Luc du renoncement parfait, mais le restreignent à une fraction des premiers convertis de Jérusalem : de là vient que l'historien n'a plus vu en quelque sorte dans cette Eglise que des religieux, quoiqu'il y eût des séculiers.

D'autres admettent que les paroles de saint Luc s'appliquent à tous les fidèles sans exception de Jérusalem, mais ils restreignent le renoncement de ces fidèles à la profession de pauvreté. " On ne saurait admettre, disent-ils, que tous les fidèles d'une Eglise aient embrassé l'état religieux complet, spécialement la continence parfaite ; autrement, cette Eglise aurait été menacée de s'éteindre à raison de sa perfection même. Nous admettons seulement qu'ils ont embrassé l'état d'une parfaite pauvreté ; nous l'admettons sur le témoignage si précis de l'historien sacré."

D'autres enfin admettent que tous les premiers fidèles de Jérusalem ont embrassé la plénitude des conseils évangéliques. Car, d'une part, saint Luc affirme de tous le renoncement à la propriété privée : *Omnes enim qui credebant, habebant omnia communia ; nec quisquam corum quæ possidebant aliquid suum dicebat ; quotquot enim possessores agrorum aut demorum erant, vendentes afferebant pretia.* D'autre part, la pauvreté parfaite emporte le renoncement aux sollicitudes du mariage.

Ce dernier sentiment, il faut en convenir, a en sa faveur, l'antiquité ecclésiastique. Les théologiens et les commentateurs modernes ont la plupart apporté des restrictions aux paroles de saint Luc. Mais aucun des Pères de l'Eglise, du moins à notre connaissance, n'a connu ces interprétations affaiblies ; tous ont vu dans le texte l'affirmation du renoncement universel pratiqué par la totalité des fidèles de cette sainte Eglise. Citons entre autres Cassien :

" La vie des cénobites, lisons-nous dans sa conférence avec l'abbé Piammon, a commencé au temps même des Apôtres ; elle a existé beaucoup à Jérusalem *dans toute la multitude des premiers fidèles,*

(1) Et gratia magna erat in omnibus illis. Neque enim quisquam egens erat inter illos. Quotquot enim possessores agrorum aut domorum erant, vendentes afferebant pretia eorum quæ vendebant, et ponebant ante pedes Apostolorum. Dividebatur autem singulis prout cuique opus erat. Act., iv, 33-35.

comme les *Actes* le racontent..... En ce temps, *toute l'Eglise* vivait ainsi dans une perfection qu'il serait difficile de trouver maintenant dans quelques monastères " (1). Quand, après les Apôtres, on eut commencé à se relâcher, " ceux qui avaient conservé la ferveur des temps apostoliques n'en oublièrent pas la perfection : ils s'éloignèrent des villes, se retirèrent dans la solitude pour suivre *ce qui était la règle générale dans l'Eglise au temps des Apôtres*, et ils s'y exercèrent avec ardeur" (2).

" L'Eglise de Jérusalem, dit de son côté saint Jean Chrysostome, était alors ce que sont aujourd'hui les monastères" (3).

Quelques-uns trouvent incroyable que tous les premiers convertis de Jérusalem aient embrassé l'état de perfection évangélique. C'est sans doute une merveille de la grâce ; mais c'est le cas de le dire: " il n'est rien d'impossible à Dieu." Le fait de ce renoncement universel se rattache à d'autres faits, tout aussi étonnants et cependant incontestables.

Quelle n'est pas la puissance des Apôtres après qu'ils ont reçu le Saint-Esprit ! On peut en juger par le fruit des deux premières prédications de saint Pierre. Or, saint Pierre et tous les Apôtres demeurent à Jérusalem jusqu'au martyre de saint Etienne, c'est-à-dire pendant les deux années qui suivent la mission du Saint-Esprit. Bien plus, lors du martyre de saint Etienne, tous les chrétiens de Jérusalem sont dispersés, " excepté les Apôtres," *præter Apostolos* (4) ; saint Pierre et tous les Apôtres continuent de demeurer plusieurs années encore à Jérusalem. Si saint Pierre a converti 8,000 Juifs en deux prédications, quelles merveilles de sanctification n'a-t-il pas dû accomplir durant tant d'années par

(1) Itaque cœnobitarum disciplina a tempore prædicationis apostolicæ sumpsit exordium. Nam talis exstitit in Hierosolymis *omnis illa credentium multitudo*, quæ in Actibus Apostolorum ita scribitur : *Multitudinis credentium*..... Talis, inquam, erat tunc *omnis ecclesia*, quales nunc perpaucos in cœnobiis invenire difficile est. Cassian, *Collat.* XVIII, c. v. ; *Patr. lat.*, XLIX, 1094-5. Voir aussi Id., *De cœnobi. instit.*, l. VII, c. xviii, *Ibid.*, 311.

(2) Hi autem quibus adhuc apostolicus inerat fervor, memores illius pristinæ perfectionis, discedentes a civitalibus suis....., ea quæ ab Apostolis *per universum corpus Ecclesiæ generaliter* meminerant instituta, privatim ac peculiariter exercere cœperunt. *Ibid.*, 1096.

(3) Sic in monasteriis nunc vivitur, ut olim fideles vivebant. S. Chrys., *In Acta Apost.*, hom. XI, n. 3 ; *Patr. lat.*, LX, 97.

(4) Facta est autem in illa die persecutio magna in Ecclesia, quæ erat Ierosolymis, et omnes dispersi sunt per regiones Judæ et Samariæ præter Apostolos. Act., VIII, 1.

ses instructions et ses exemples sur ce peuple qu'il avait été chargé par Dieu de soumettre à l'Evangile (1) ! Si chaque Apôtre a pu convertir ensuite des nations entières, quels fruits surnaturels n'ont-ils pas dû produire dans la bienheureuse Eglise qui les posséda tous à la fois dans les années qui suivirent leur conversation avec l'Homme-Dieu et " leur revêtement de la vertu d'en haut " (2) !

Ne convenait-il pas aussi que le Saint-Esprit, après son effusion sur la terre, y manifestât sa puissance par des faits extraordinaires de sainteté ? Ce divin Esprit pousse les esprits des hommes au retranchement des créatures, parce que cette séparation est la condition de l'union à Dieu. Descendu sur les Apôtres et sur les cent vingt disciples du cénacle dans la plénitude de sa force, il était juste qu'il poussât tous ceux qui subirent les premiers son action jusqu'à la parfaite mort spirituelle de l'état religieux pour faire abonder en eux les richesses de la vie divine.

Ne nous étonnons donc pas qu'une Eglise favorisée ainsi de grâces privilégiées ait donné un spectacle unique, celui d'un renoncement parfait embrassé par tous ses membres.

Tout ce que nous venons de dire, est le développement des prémisses d'un raisonnement. Nous arrivons maintenant à la conclusion.

Quel a été le clergé d'une Eglise si parfaite ?

Quelle que soit l'interprétation donnée aux paroles de saint Luc, on ne saurait douter que les prêtres et les diacres de Jérusalem n'aient été de ceux dont il est dit : " Tous ceux qui avaient des champs ou des maisons, les vendaient et en apportaient le prix aux pieds des Apôtres." Si l'on admet, en effet, que tous les membres de l'Eglise de Jérusalem sans exception ont été religieux, saurait-on refuser cette qualité aux ministres sacrés ? Le clergé, par la nature des choses, a une vie plus sainte que les simples fidèles ; aussi malheur à une nation dont on peut dire : " Le prêtre est comme le peuple " (3) ! Dans l'Eglise de Jérusalem, où les opérations du Saint-Esprit, on peut bien le dire, étaient toutes-puissantes, les membres de la hiérarchie devaient briller comme des astres à la tête des autres convertis. Au sein d'une Eglise où tous les membres faisaient profession du renoncement parfait, ils ne pouvaient point conserver la propriété de leurs biens ; dans une communauté où tous vivaient en religieux, il eût été étrange qu'ils vécussent en séculiers.

(1) Cum vidissent quod creditum est mihi Evangelium præputii, sicut et Petro circumcisionis : qui enim operatus est Petro in apostolatum circumcisionis, operatus est et mihi inter gentes. GAL., II, 7-8.

(2) Quoadusque induamini virtute ex alto. LUC., XXIV, 49.

(3) Et erit sicut *populus, sic sacerdos.* IS., XXIV ; OSÉE, IV, 9.

" Ce n'est qu'après les Apôtres, dit Cassien dans la conférence déjà citée, quand la liberté laissée aux gentils, à cause de la faiblesse de leur foi, eut peu à peu diminué la perfection de l'Eglise de Jérusalem, et que la masse toujours plus nombreuse des nouveaux convertis eut oublié l'antique ferveur, que *l'on vit les chefs mêmes de l'Eglise se relâcher* " (1).

Mais si l'on a refusé de croire au renoncement parfait de tous les fidèles de Jérusalem du moins on devra l'admettre pour les ministres des autels. Car il est bien certain qu'à toutes les époques l'Eglise appelle aux fonctions sacrées les membres les plus dignes, ceux qui se distinguent par un état plus parfait, qui font profession de pratiquer non seulement les commandements, mais encore les conseils évangéliques. Dans cette Eglise admirable où les religieux composaient sinon la totalité, du moins la majorité du peuple chrétien, les Apôtres avaient la faculté d'arrêter leur choix sur des hommes morts à eux-mêmes, crucifiés au monde, séparés des créatures par la profession du renoncement parfait: est-il vraisemblable qu'ils aient jeté les yeux sur le petit nombre de ceux qui ne les avaient pas suivis dans les sentiers étroits de l'état de perfection ? Toutes les fois que l'Eglise a pu appeler dans son sanctuaire des hommes disposés à vouer la chasteté parfaite, elle en a écarté les gens mariés. De même, quand elle a trouvé assez de clercs religieux, elle a laissé de côté ceux qui gardaient des attaches aux choses périssables. On ne peut concevoir que les Apôtres eussent failli à cette loi sainte en imposant les mains à des séculiers, alors que les religieux abondaient.

Aussi le Docteur angélique enseigne formellement que " les sept premiers diacres avaient embrassé, eux aussi, l'état de perfection, puisque, à l'exemple des Apôtres, ils avaient tout quitté pour se mettre à la suite de Notre-Seigneur et ne possédaient rien en propre ; c'est sur ce type que se sont établis tous les ordres religieux " (2).

(1) Sed cum post Apostolorum excessum tepescere cœpisset credentium multitudo, ea vel maxime quæ ad fidem Christi de alienigenis ac diversis gentibus confluebat...., atque ista libertas quo gentibus propter infirmitatem primæ credulitatis indulta est, etiam illius Ecclesiæ quæ Hierosolymis consistebat perfectionem paulatim contaminare cœpisset, crescente quotidie vel indigenarum numero, vel advenarum, primæ illius fidei refrigesceret fervor; non solum hi qui ad fidem Christi confluxerant, *verum etiam illi qui erant Ecclesiæ principes* ab illa districtione laxati sunt. CASSIAN., *loc. cit.*, 1095-6.

(2) Verum est illos septem diaconos etiam in statu perfectionis fuisse, illius-inquam, perfectionis de qua Dominus dicit: *Si vis perfectus esse, vade et vende omnia quæ habes, et sequere me ;* nam relictis omnibus, secuti fuerant Christum, nihil proprium possidentes, *sed erant illis omnia communia*, ut dicitur ACT., IV, a quorum exemplo omnes religiones derivatæ sunt. S. THOM., OPUSC., XVIII, *De perfect., vitæ spirit.*, C. XVII.

Et maintenant, serons-nous téméraires en voyant dans l'élévation aux ordres et les travaux de l'évangélisation du monde, la raison providentielle de ce renoncement parfait et universel de fidèles de Jérusalem ?

Il avait été prédit par les prophètes que "la loi sortirait de Jérusalem " (1) que " le sceptre " vainqueur du Messie partirait " de Sion " pour établir sur toute la terre " la domination " sainte de Dieu (2), que les conquérants du monde seraient les fils d'Abraham, les fils d'Israël (3). Tous les peuples attendaient des dominateurs sortis de la Judée (4).

Or ces conquérants pacifiques de l'univers furent principalement les douze Apôtres " envoyés par Jésus-Christ à toutes les nations pour les enseigner, les baptiser et leur apprendre à observer tous les commandements ".....(5) Mais ce furent aussi la plupart de ces convertis des premiers jours, venus à Jérusalem de toutes les nations qui étaient sous le ciel (6) " et qui retournèrent porter partout la bonne nouvelle " de l'avènement du Fils de Dieu dans la chair. Ce furent, croyons-nous, la plupart des Juifs convertis par les Apôtres durant les années qu'ils demeurèrent dans la ville sainte.

La prédication des Apôtres, comme celle de Jésus-Christ lui-même, ne convertit point la multitude du peuple ; mais, comme celle de Jésus-Christ, elle transforma en héros tous ceux qui reçurent la parole de Dieu. Le Sauveur avait pleuré sur l'endurcissement de la masse de la nation ; mais ceux qui crurent en lui devinrent les douze Apôtres " dont la voix retentit par toute la terre jusqu'aux extrémités de l'univers (7)." De même les Apôtres ne

(1) Quia de Sion exibit lex, et verbum Domini de Jerusalem. Is., II, 3.

(2) Virgam virtutis tuæ emittet Dominus ex Sion : dominare in medio inimicorum tuorum. Ps. CIX, 2.

(3) Passim opud omnes Prophetas.

(4) Percrebuerat in Oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. SUETON.

(5) MATH., XXVIII, 19. *Vita Vespas.*, IV, 4. Cf. TACIT., *Hist.*, V, 13 ; JOSEPH, *De bello Jud.*, III, VIII, 9 ; VI, V, 3, 4.

(6) Erant autem in Jerusalem habitantes Judæi, viri religiosi ex omni natione quæ sub cœlo est. ACT., II, 5.

(7) Ps. XVIII, 9.

purent toucher les cœurs du plus grand nombre, mais ceux qui se soumirent à leurs enseignements devinrent leurs aides dans l'évangélisation de la terre.

Et en effet, que l'on considère un peu ce que l'on sait de l'Eglise primitive de Jérusalem.

Deux ans après l'Ascension, à la suite du martyre de saint Etienne, une violente persécution s'élève contre cette Eglise. " Tous les croyants, rapporte saint Luc, furent dispersés à *l'exception des Apôtres* : omnes dispersi sunt *præter Apostolos* " (1). Baronius a calculé que le nombre des fidèles de Jérusalem devait, à cette époque, s'élever à plus de 15,000 (2). Ces 15,000 convertis, violemment chassés de la ville sainte, vont porter la bonne nouvelle, nous apprend encore saint Luc, dans les villes de la Judée, dans la Samarie (3) dans la Phénicie, à Cypre, jusqu'à Antioche (4) où saint Barnabé et saint Paul trouvèrent le noyau d'une communauté chrétienne. Notre-Seigneur avait envoyé ses Apôtres devant lui aux villes d'Israël pour préparer sa venue (5) ; l'Esprit-Saint envoie les premiers disciples des Apôtres à toutes les communautés juives de la Terre sainte et de l'Asie pour disposer les cœurs à la prédication apostolique et préparer les premiers éléments des futures Eglises.

Quarante ans après l'Ascension, Titus vient mettre le siège devant Jérusalem. Tous les chrétiens avaient quitté la ville et s'étaient retirés dans la petite cité de Pella, au delà du Jourdain. Comment est-il possible que tous les Juifs convertis à Jérusalem pendant quarante ans puissent être contenus dans un lieu si étroit ? C'est que la plupart des convertis ne sont plus là : ils ont été élevés aux ordres et envoyés dans le monde entier. L'Eglise de Jérusalem compte peu de fidèles, parce que, selon une expression souvent répétée dans l'antiquité ecclésiastique, elle est l'Eglise *mère*, l'Eglise qui engendre les autres Eglises non seulement par la prédication des Apôtres, mais encore par celle d'un grand nombre d'autres de ses enfants.

(1) Act., viii, 1.

(2) Baron, *Ann. eccl.*, ad au. 35, n. 3.

(3) Act., viii, 1.

(4) Et illi quidem, qui dispersi fuerant à tribulatione quæ facta fuerat sub Stephano perambulaverunt usque Phœnicem, et Cyprum, et Antiochiam nemini loquentes verbum, nisi solis Judæis. Act., xi, 19.

(5) Luc., ix, 1-10.

Aussi, saint Paul recommande sans cesse à la charité des fidèles du monde entier " les pauvres de Jérusalem "(1). Il parle d'eux comme des auteurs de l'Evangile : " Les gentils, dit-il, sont leurs débiteurs : car ayant reçu d'eux les biens spirituels, ils doivent les assister de leurs biens temporels "(2).

De nos jours, un missionnaire aurait la même sollicitude pour le Séminaire des Missions étrangères et le recommanderait par des raisons semblables aux riches des chrétientés nouvelles.

D'autre part, ces auteurs des dons célestes sont appelés par saint Paul " les pauvres," " les fils des pauvres," " les saints pauvres ". Car ils sont pauvres par renoncement aux biens du monde ; ils sont pauvres par libre choix, par profession et état. Ce sont des pauvres volontaires qui, à la suite du Dieu de la crèche et de l'étable, ont épousé la pauvreté par une indissoluble alliance.

V.—L'ÉGLISE D'ALEXANDRIE.

Une autre Eglise présenta, au Ier siècle, un étonnant développement de la vie religieuse. Ce fut l'Eglise d'Alexandrie.

On sait que les Juifs étaient très nombreux dans la grande métropole de l'Egypte : déjà sous la domination grecque, il y avait plus de 50,000 Juifs établis à Alexandrie avec le droit de bourgeoisie (3). Saint Marc fut envoyé par saint Pierre à Alexandrie pour y établir le deuxième siège du monde. La prédication produisit les fruits de salut les plus abondants ; il convertit beaucoup de Juifs et forma une chrétienté très nombreuse, au sein de laquelle abondèrent ceux qui embrassèrent l'état du parfait renoncement. Voici ce que rapporte le Juif Philon de ces parfaits ascètes :

" Avant tout, ils se dépouillent de leurs biens ; quiconque veut embrasser ce genre de vie les abandonne à ses proches. Ainsi dégagés de tous les intérêts humains, ils fuient les cités, pour aller vivre à la campagne ou dans des jardins écartés ; car suivant eux, le commerce des hommes d'une vie différente et leur fréquentation sont des obstacles à l'étude de la sagesse..... Dans chacune de leurs demeures se trouve un sanctuaire qu'ils nomment *semnéion* ou *monastère*, et où seuls, sans témoins, ils se livrent aux mystérieux

(1) Rom., xv, 25, 27 ; I Cor., xvi, 1-4 ; II Cor., ix, 1-13, etc.

(2) Placuit enim eis, et debitores sunt eorum : Nam si spiritualium eorum participes facti sunt gentiles, debent et in carnalibus ministrare illis. Rom., xv, 27.

(3) Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Eglise catholique*, l. XXI.

exercices d'une vie sainte. Dans cette solitude, ils n'emportent ni aliments, ni breuvage, ni rien de ce qui appartient aux soins du corps ; mais ils ont sans cesse avec eux le texte de la Loi, les écrits des Prophètes, des hymnes sacrés et d'autres livres, qui alimentent leur piété et perfectionnent leur science..... Durant tout le jour, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, ils méditent les oracles de la sagesse. .... La contemplation n'est pas leur seul exercice, ils composent aussi des cantiques et des hymnes à la gloire de Dieu. Tous les rythmes de la poésie sont employés par eux dans ces chants, cependant ils préfèrent les plus solennels et les plus graves..... C'est sur le fondement de la tempérance, comme sur une base spirituelle, qu'ils asseoient l'édifice de leurs vertus. Nul ne mange ou ne boit avant le coucher du soleil : l'étude de la sagesse, disent-ils, est une œuvre de lumière, les ténèbres de la nuit conviennent seules aux préoccupations corporelles ; voilà pourquoi ils consacrent tout le jour à la contemplation, et accordent quelques instants seulement de la soirée à réparer les forces physiques. Il en est qui, entraînés par un zèle plus ardent, passent trois jours sans prendre aucune nourriture. Quelques autres, dans l'extase de la contemplation, rassasiés par les délices célestes du banquet de la sagesse, prolongent le jeûne corporel jusqu'à six jours entiers, et seulement alors consentent à goûter quelques aliments..... Des femmes embrassent aussi ce genre de vie, et la plupart persévèrent dans la virginité jusqu'à une extrême vieillesse. Les vierges dont je parle n'ambitionnent d'autre alliance que celle de la sagesse, et lui consacrent toute leur vie "(1). " Philon, continue Eusèbe, parle aussi de leurs assemblées, des occupations et des exercices auxqnels ils se livrent ; c'est ce qui est en usage parmi nous encore maintenant, et parmi nous seuls..... Il parle surtout des saintes veilles de la grande solennité, des religieux exercices qui les accompagnent et des hymnes que nous employons encore..... En ces jours, ils couchent à terre sur des nattes, s'abstiennent du vin absolument, pour me servir de ses expressions, ainsi que de la viande, ne buvant que de l'eau et n'ajoutant à leur pain que du sel et de l'hysope (2)".

Philon présentait ces hommes de Dieu, qu'il nomme thérapeutes, comme la gloire de sa nation. Il faut en conclure que c'étaient des Juifs convertis. La prédication de saint Marc s'était d'abord adressée, comme celle des Apôtres, aux Juifs, instruits par les Prophètes, préparés par la parole de Dieu à recevoir le Messie. Ce peuple,

(1) Philo, ap. Eus., *Hist. eccl.*. l. XI, c. xvii ; *Patr. græc.*, xx, 177-181.

(2) *Ibid.*, 181-4.

dont la conversion totale à la fin du monde sera "la résurrection des morts" (1) donnait, dans ses prémices qui recevaient l'Evangile, d'étonnants exemples de vertu. Les Juifs qui se convertissaient allaient du premier pas jusqu'à la pratique parfaite de l'Evangile, jusqu'à la profession des conseils. Tels ont été, d'après saint Luc, les premiers convertis de Jérusalem ; tels sont, comme on peut le conclure du texte de Philon, les premiers convertis d'Alexandrie.

Mais il est impossible de voir dans les thérapeutes des Juifs qui n'ont que les secours de la loi mosaïque. Saint Pierre déclare au concile de Jérusalem que ni les Juifs de son temps ni leurs pères n'ont pu porter le fardeau des observances de la Loi (2) : ces paroles auraient-elles été vraies, si, à cette époque-là même, une multitude de Juifs avaient, dans la métropole de l'Egypte, observé la loi mosaïque non seulement dans la lettre, mais dans l'esprit ; bien plus, s'ils avaient gardé des observances surérogatoires, des observances inconnues dans la Loi, des observances qui, dans la loi évangélique même, ne sont pas l'objet d'un commandement, mais seulement d'un conseil ? On avait vu sans doute, au sein du peuple juif, les fils des Prophètes, les Esséniens, les Réchabîtes faire profession d'une vie parfaite ; mais ils s'étaient bornés à quelques abstinences particulières, à une retraite spéciale, à plus de prières ; ils pouvaient s'engager dans le mariage et avoir des biens en propre ; ils vaquaient aux affaires temporelles : c'étaient dans la Loi des figures, les ombres des religieux futurs ; ce n'étaient point encore les religieux. Les thérapeutes, au contraire, se présentent à nous comme de véritables religieux ; ils vivent en commun, dans le jeûne et la prière, dans un renoncement universel. S'ils avaient été de purs sectateurs de la loi mosaïque, il faudrait dire que cette loi produirait ses fruits les plus admirables dans le temps de sa plus grande décadence, alors qu'elle était *morte* et qu'elle allait devenir *mortifère*, quand l'Evangile brillait déjà dans le monde comme l'unique soleil vivifiant (3), avec " la grâce et la vérité faite par Jésus-Christ" (4), remplaçant la lettre qui tue" (5), et le commandement qui n'a fait qu'irriter la concupiscence et multiplier le péché (6),

(1) Rom., xi, 15.

(2) Neque patres nostri, neque nos portare potuimus. Act., xv, 10.

(3) Ps. xviii, 6.

(4) Joan., i, 17.

(5) II Cor., viii, 6.

(6) I Joan., ii, 27.

par " l'onction du Saint-Esprit (1) et le commandement d'amour (2) gravé dans les cœurs " (3), et les " entraînant " vers Dieu par les suaves et invincibles attraits de la croix (4).

Ainsi on se heurte aux plus grandes difficultés, on va jusqu'à renverser l'économie même de la Loi ancienne et de la Loi nouvelle en refusant de voir des chrétiens dans les thérapeutes de Philon.

Il est aisé d'autre part de comprendre pourquoi cet historien a vu des Juifs dans ces religieux de la loi nouvelle. Il était d'Alexandrie, il était Juif, il aimait les Juifs et était aimé d'eux ; il vivait parmi eux ; toutefois il ne connut pas le christianisme ou du moins ne le connut que très vaguement. Les Juifs convertis le fréquentèrent, mais sans lui parler beaucoup de la nouvelle doctrine, pour laquelle il n'était pas préparé. De son côté, il les vit souvent, admira leurs étonnantes vertus et en parla avec enthousiasme, croyant louer le judaïsme seul, qu'il aimait passionnément. Philon, croyons-nous, a vu de simples sectateurs de la Loi ancienne dans les disciples de la Loi nouvelle, a décerné, à l'honneur du judaïsme des éloges qui atteignaient le christianisme. Il pensait louer dans des Juifs l'effet de la Loi mosaïque ; il louait en réalité dans des Juifs le fruit de la Loi de grâce.

Aussi l'antiquité ecclésiastique a vu des religieux chrétiens dans les thérapeutes de Philon. Eusèbe dit que la vie commune fut établie dans l'église d'Alexandrie par saint Marc : " Marc, écrit-il, prêcha le premier l'Evangile en Egypte et établit des églises à Alexandrie même. Il y eut un si grand nombre de néophytes, hommes et femmes, qui embrassèrent dès le début la vie ascétique dans toute sa perfection, que Philon crut devoir décrire leurs occupations, leurs assemblées, leurs repas en commun et tout leur genre de vie. Dans ce traité, Philon retrace manifestement toutes les règles ecclésiastiques encore en usage parmi nous ; c'est la description de la vie de nos ascètes (5)..... Ces paroles de Philon se rapportent, je n'en ai pas le moindre doute, aux premiers fidèles de notre religion" (6).

(1) Rom., vii, 13.

(2) Joan., xiii, 34.

(3) II Cor., iii, 3.

(4) Joan., xii, 32.

(5) " Eorum duntaxat qui nunc in ecclesiis vel monasteriis degunt," dit Rufin dans sa traduction de ce passage.

(6) Eus., *loc. cit.*, c. xvi-xvii, col. 173, 176, 181.

" Le témoignage de cet illustre écrivain, dit saint Jérôme en parlant de Philon, montre que l'Eglise des premiers croyants fut telle que désirent et tâchent d'être aujourd'hui les moines" (1).

" Dans les temps de la primitive Eglise, dit Cassien en rappelant les détails donnés par Philon, les religieux étaient en petit nombre, mais d'une grande vertu. Ils avaient reçu leur règle de vie de l'évangéliste saint Marc, qui fut le premier évêque d'Alexandrie. Et non seulement ils observaient les admirables exemples rapportés des premiers fidèles dans les *Actes des Apôtres*, mais ils pratiquaient encore des choses beaucoup plus parfaites, etc." (2).

Saint Epiphane pense de même que " dans ce traité de Philon il n'est question que de religieux chrétiens" (3).

Ce spectacle de la vie religieuse à Alexandrie durant l'ère apostolique conduit à la même conclusion que la vue de la même merveille à Jérusalem.

Le Saint-Esprit a toujours dominé plus puissamment les membres de la hiérarchie que les simples fidèles. Au sein de l'héritage général de Dieu qui se nomme le peuple chrétien (4), la tribu de Lévi et la famille d'Aaron composent un héritage spécial qui appartient au Seigneur par des liens plus étroits et une dépendance plus continuelle (5). Quand la vie religieuse est très répandue parmi les laïques d'une Eglise, elle est commune ou universelle au sein du clergé. Si le peuple chrétien est dominé par les opérations de la grâce jusqu'à fournir un grand nombre de recrues à l'armée des forts qui entourent le roi Salomon sur la couche de son repos avec les armes de la profession des conseils évangéliques et la

(1) Ex quo apparet talem primum Christo credentium fuisse Ecclesiam quales nunc nituntur esse monachi et cupiunt. HIER., *De viris illustr.*, c. XI.

(2) Nam cum in primordiis fidei pauci quidem, sed probatissimi, monachorum nomine censerentur, qui sicut a beatæ memoriæ evangelista Marco, qui primus Alexandrinæ urbi pontifex præfuit, normam suscepere vivendi, non solum illa magnifica retinebant, quæ primitus Ecclesiam vel credentium turbas in Actibus Apostolorum legimus celebrasse.....verum etiam his multo sublimiora cumulaverant. CASSIAN., *De cœnob. instit*, l. II, c. V ; *Patr. lat.*, XLIX, 84-5.

(3) Illorum vitæ disciplinam ac præconia celebrans, eorumque monasteria quæ ad Marianam paludem circumquaque posita sunt describens, non de aliis ullis quam de Christianis ista narravit. S. EPIPH., *Hær.*, *XXIX*, c. V ; *Patr. grec.*, XLI, 398.

(4) Populus enim tuus et hæreditas tua. III REG., VIII, 51.

(5) Ipsum enim elegit Dominus Deus tuus de cunctis tribubus tuis. DEUTER., XVIII, 5.

science promise à ceux qui ont le cœur pur (1), on peut être certain que les guides font tous ou presque tous partie de ces tribus saintes qui montent à Jérusalem, en chantant les louanges de Dieu avec la ferveur intérieure que donne le renoncement extérieur à toutes les vanités de la terre (2).

Philon atteste lui-même cette présence des prêtres et des diacres parmi les thérapeutes. "Il parle ensuite, écrit encore Eusèbe, de l'ordre des présidents (des prêtres) chargés des fonctions ecclésiastiques, puis des ministères des diacres et enfin de la dignité de l'épiscopat, qui domine toutes les autres "(3).

Aussi nous nous plaisons à vénérer dans l'état de perfection évangélique les clercs de saint Marc à Alexandrie comme ceux de saint Jacques à Jérusalem. Nous croyons que les premiers évêques de la seconde métropole de l'Empire, comme ceux de la ville sainte, ont été entourés d'une couronne de prêtres et de ministres qui pouvaient leur adresser la parole des Apôtres à Jésus-Christ : *Ecce nos reliquimus omnia.* La vie religieuse, c'est notre persuasion, a fleuri dans l'Eglise et dans la maison épiscopale d'Alexandrie avant de se répandre dans les solitudes de l'Egypte. Elle a formé des missionnaires qui ont porté de ville en ville dans toutes ces régions le nom du Seigneur Jésus avant d'enfanter ces multitudes de moines admirables qui ont fait tressaillir les lieux inhabités et transformé les déserts en paradis (4).

Philon, qui assistait à la multiplication des Églises chrétiennes par les thérapeutes sans la comprendre, atteste déjà que "ce genre de vie s'est répandu d'Alexandrie dans la Lybie et dans toutes les provinces de l'Egypte, et même dans tous les pays du monde civilisé et jusqu'au sein des barbares ; car il convient, observe-t-il, qu'on ne soit nulle part privé d'un si grand bien "(5). Cassien, qui contemple l'innombrable armée des moines avancée dans le désert et soutenant, en tête de l'armée du Christ, les rudes combats de

(1) En lectulum Salomonis sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel, omnes tenentes gladios et ad bella doctissimi. CANT.

(2) Illuc enim ascenderunt tribus, tribus Domini, testimonium Israel, ad confitendum nomini Domini.

(3) Ad hæc gradus atque ordinem præsidentium describit, eorum videlicet qui ecclesiastica obeunt munera ; tum ministeria diaconorum : postremo episcopatus apicem omnibus antistantem. EUS., *loc. cit.*, c. XVII, col. 183-4.

(4) Lætabitur deserta et invia, et exsultabit solitudo et florebit quasi lilium ; germinans germinabit, et exsultabit lætabunda et laudans. Is., XXXV, 1-2.

(5) PHILO, ap. EUS., *loc. cit.*, 178.

l'esprit contre la chair, fait remonter à saint Marc lui-même l'honneur d'être le père de tous ces héros et l'instituteur de leur sainte profession (1). A quatre siècles d'intervalle, Cassien et Philon parlent de la même œuvre, de l'expansion de la vie religieuse établie par saint Marc au sein du clergé et parmi les fidèles d'Alexandrie, de la divine fécondité promise à ceux qui quittent tout pour suivre Jésus-Christ crucifié (2).

VI.—LES AUTRES ÉGLISES DES TEMPS APOSTOLIQUES.

Les merveilles de sainteté opérées dans l'Eglise d'Alexandrie par l'Esprit de Dieu ne nous sont connues que par un seul historien, et même un historien qui n'est pas chrétien. Supposez que Philon n'eût pas écrit son livre *De la vie contemplative*, ou, ce qui était peut-être encore plus facile, qu'il eût vu dans les thérapeutes des chrétiens, comme ils l'étaient en réalité, nous ignorerions à jamais cette floraison des vertus religieuses.

Or des merveilles semblables ont pu exister dans les autres Eglises sans que l'histoire en fasse motion. Est-il vraisemblable que les Eglises de Jérusalem et d'Alexandrie aient été seules favorisées des grâces de l'état religieux ? Alors que saint Marc formait d'innombrables disciples vivant dans les saintes fonctions liturgiques, dans la pénitence et les observances religieuses, est-il possible que saint Luc, saint Timothée, saint Tite, n'aient eu autour d'eux que des chrétiens pratiquant seulement les commandements ? Quand des multitudes de convertis, à Jérusalem et à Alexandrie, renoncent à tout, pour vivre plus librement dans la contemplation et la louange des grandeurs de Dieu, saurait-on douter que le même Esprit soufflât à Antioche, à Rome dans toutes les villes, partout où les Apôtres prêchaient l'Evangile et formaient des Eglises ? De l'extrême diffusion de la vie religieuse dans la ville sainte et dans la métropole de l'Egypte, nous concluons à son universelle extension dans toutes les chrétientés nouvelles.

La perfection s'est ainsi trouvée dans les origines de l'œuvre de Jésus-Christ. L'Eglise n'a qu'à reporter les yeux sur ses origines pour y contempler les institutions qui doivent à toutes les époques lui servir de modèles pour la restauration de sa discipline.

Il est vrai que nous ne connaissons pas dans le détail ces étonnantes productions de l'Esprit de Dieu par toute la terre. Mais que savons-

(1) Cassian., *De cœnob. instit.*, l. II, c. v. Voir le texte cité plus haut, p. 476.

(2) Math., xix, 29.

nous de la prédication et des miracles des douze Apôtres ? Le son de leur voix a retenti par toute la terre et leur parole est parvenue jusqu'aux confins de l'univers (1). Cependant le récit des conquêtes opérées par ces héros n'est pas arrivé jusqu'à nous. Que savons-nous de la prédication de saint Paul, celle de toutes qui nous est le plus connue ? Que savons-nous de celle de saint Pierre, et surtout des autres Apôtres ? Faut-il donc s'étonner qu'un silence universel enveloppe dans les ténèbres le développement de la vie religieuse au sein des communautés primitives ? Mais l'Esprit de Dieu a-t-il été moins puissant à l'origine que dans le cours des siècles ? A toutes les époques il a enfanté des multitudes de chrétiens fervents qui ont fait profession de renoncer à tout pour suivre Jésus-Christ ; est-ce au temps des martyrs que les chrétiens ont le moins entendu l'appel du divin Maître ? Est-ce quand les Apôtres soumettaient à Jésus-Christ toutes les nations de la terre que les cœurs ont été les plus rebelles aux conseils de l'Evangile ? Encore une fois, dans l'économie de la Rédemption, la perfection est aux origines. C'est pourquoi il est nécessaire d'admettre que ce que les anges ont contemplé dans l'Eglise de Jérusalem et dans celle d'Alexandrie, ils l'ont admiré dans les autres Eglises fondées par les Apôtres.

DOM. BENOIT,
Curé de Notre-Dame de Lourdes (Canada).

(1) Ps. XVIII, 5.

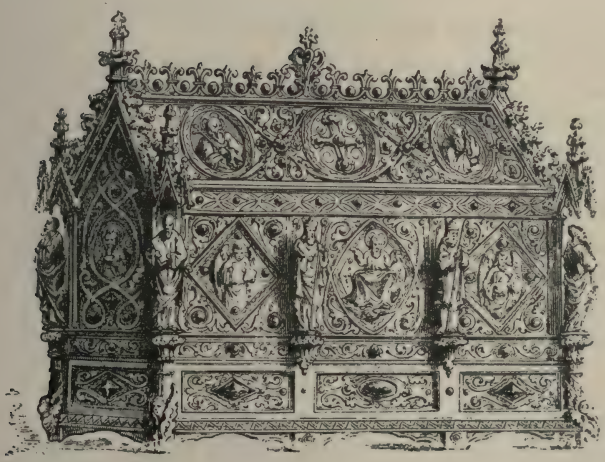

DANIEL GREYSOLON DULUTH

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait sur l'origine du sieur Duluth que ces mots du baron de La Hontan : " C'est un gentilhomme lionnais ", autrement dit de la ville de Lyon ou du voisinage. La Hontan, qui parcourait l'ouest en même temps que Duluth, n'était pas très bien renseigné au sujet de la famille de ce dernier, si l'on en croit M. H. Harrisse qui affirme que les deux Duluth (1) étaient de Saint-Germain-en-Laye, ville et résidence royale, située à quinze milles au nord-ouest de Paris. De son côté, M. Broadhead dit que Daniel Duluth était frère de La Porte de Louvigny ; je ne crois pas même qu'ils fussent beaux-frères. Louis de La Porte, sieur de Louvigny, fils de Jean de La Porte et de Françoise de Faucrolle, paroisse Saint-Eustache de Paris, épousa à Québec, en 1684, Marie Nolan dont le père, l'un des principaux marchands de Québec, était natif de la paroisse de Saint-Germain, diocèse de Paris. Le rapprochement avec Duluth me paraît assez difficile.

La Hontan ajoute que Daniel était frère de Greysolon de La Tourette ; j'ai vu ce dernier appelé Jean par certains récits.

Dans son mémoire de 1693, Henry de Tonty appelle Daniel Greysolon son cousin, Alphonse et Henry de Tonty étaient aussi parents de Delietto qui commanda aux Illinois. La mère des deux Tonty portait le nom de Delietto.

D'après le raisonnement que l'on verra plus loin, je place la date de la naissance de Daniel aux environs de 1647.

En Canada, nous avons plusieurs familles Duluth. Elles n'ont aucun rapport avec les deux frères natifs de Saint-Germain-en-Laye. Leur nom patronymique est Huet et le surnom leur vient de Duluth, localité avoisinant la ville d'Angers, d'où le premier Huet était originaire ; celui-ci se maria, à Montréal, en 1680.

Jusqu'à présent je n'ai rien découvert qui puisse faire soupçonner que l'un ou l'autre des deux Greysolons fussent mariés. C'est donc avec surprise que je vois, dans le *Vie de Madame d'Youville*, la mention d' " une sœur de M. Duluth " qui prononça ses vœux chez les

(1) *Bibliographie*, etc., *de la Nouvelle-France*, p. 175. M. Henry Harrisse, un Américain, habite Paris depuis plus de vingt ans et consacre tout son temps à fouiller les archives pour éclaircir l'histoire de l'Amérique du Nord.

Sœurs Grises de Montréal, en 1758, mais après avoir consulté le dictionnaire de M. Tanguay, je comprends qu'il s'agit de Catherine, née en 1740, fille de Marien Huet dit Duluth, de Boucherville.

Une lettre écrite de Paris, par Daniel, en 1685, et adressée au ministre des colonies, s'exprime en ces termes :

" Après avoir fait deux voyages d'ici à la Nouvelle-France, où tout ce qu'il y avait de gens ne croyaient pas qu'il fût possible de pouvoir découvrir le pays des Nadouecioux .....cette difficulté me fit prendre la résolution d'aller chez eux, ce que je ne pus mettre à exécution pour lors, mes affaires m'ayant obligé de repasser ici (en France) où, après avoir fait la campagne de la Franche-Comté et du combat de Senef, où j'avais l'honneur d'être gendarme de la garde de Sa Majesté et écuyer de M. le marquis de Lassy, notre enseigne, je repartis pour m'en retourner à Québec, où je ne fus pas plutôt arrivé que l'envie que j'avais déjà eu d'exécuter ce dessein s'augmenta et je commençai à prendre mes mesures pour me faire connaître des Sauvages, lesquels m'ayant assuré de leur amitié, et pour preuve de cela donné trois esclaves que je leur avais seulement demandés pour venir avec moi, je partis de Montréal avec eux et sept Français le 1er de septembre de l'année 1678, pour tâcher de faire la découverte des Nadouecioux et Assinipoualaks... Je ne crois pas qu'un tel départ puisse donner lieu à qui que ce soit de m'imputer d'être contrevenu aux ordres du roi de l'année 1676, puisqu'il défendait seulement à tous ses sujets d'aller dans la profondeur des bois pour y traiter avec les Sauvages—ce que je n'ai jamais fait."

Ce texte demande à être débrouillé. Voici comment je l'interprète :

Les Dacotahs ou Sioux ou Nadouessioux avaient été signalés dès 1640, de nouveau en 1642, 1656 ; visités en 1659 par Chouart et Radisson ; mentionnés en 1665, 1667—c'est pourquoi Duluth parle du désir qu'il avait de parcourir leur pays et de le faire mieux connaître. Or, le premier des deux voyages qu'il dit avoir fait au Canada, et qui semble s'être arrêté à Québec ou à Montréal, dut avoir lieu vers 1669 et, si l'on accorde à notre héros l'âge de vingt à vingt-deux ans à cette époque, il était né en 1647 ou 1648. Le deuxième voyage a dû s'exécuter en 1672 puisque Duluth repassa en France et se trouva à la guerre contre les Hollandais.

L'automne de 1672 le comte de Frontenac arrivait à Québec en qualité de gouverneur, apportant des instructions pour faire reconnaître le Mississipi à partir des Illinois jusqu'à la mer, ce qui s'exécuta, mais jusqu'aux Arkansas seulement, dès l'année sui-

vante, par le Père Marquette et Louis Joliet. J'ai lieu de croire que Daniel Greysolon Duluth était venu avec M. de Frontenac, dans le dessein de prendre part à la découverte attendue.

D'une manière ou d'une autre, il retourna en France dès 1673, car la campagne de la Franche-Comté et la bataille Seneff sont de l'été 1674. La Franche-Comté fut envahie par les Français, puis le prince de Condé se retourna vers le Hainaut et, à vingt milles nord-ouest de Charleroi, battit Guillaume d'Orange Les troupes s'étant abordées avec violence, de part et d'autre, une panique générale s'empara d'elles et on les vit s'enfuir, chaque armée courant de son bord, se croyant battue. Condé eut l'adresse de rallier ses gens ou du moins une partie d'entre eux et de tomber sur les Hollandais qu'il tailla en pièces. Le Père Hennepin, récollet, servant en qualité d'aumônier, raconte qu'il a connu Duluth à la bataille de Seneff. D'après son propre récit, Duluth serait reparti pour le Canada en 1675 ou 1676. Voici un acte que je relève au registre de la paroisse des Trois-Rivières : " L'an de grâce 1676, je F. Martial, prêtre, récollet, faisant les fonctions curiales dans la paroisse des Trois-Rivières, le 26 de novembre, ai solennellement baptisé, en la dite paroisse, une fille de François Roussel et de Madeleine Pepin, ses père et mère, née d'un légitime mariage. Son parrain, Monsieur Daniel de Groiselon, écuyer, sieur du Luth, et mademoiselle Marie Denis, sa marraine, lui ont imposé le nom de Marie. (Signé) F. Martial." Cette enfant, mariée à Gabriel Benoit de la Baie du Febvre, compte de nombreux descendants dans les comtés d'Yamaska et Nicolet.

C'est évidemment depuis l'automne de 1676 à l'été de 1678 que Duluth prit " des mesures pour se faire connaître des Sauvages." Ces expressions semblent dire qu'il entra en pourparlers avec les nations de l'ouest avant que d'entreprendre un voyage en règle. Le 1er septembre 1678, il partait de Montréal avec sept Français ou Canadiens et ses trois esclaves, pour se rendre au fond du lac Supérieur, région du sud, et de là parcourir le pays des Sioux—expédition qui dura trente-quatre mois et le place dans l'histoire parmi les découvreurs du Centre-Amérique.

Qu'il ait eu des associés, je veux dire des bailleurs de fonds, cela est probable, mais le but immédiat de son action n'était pas le commerce: il voulait connaître la contrée avant que de rien entreprendre comme traite de pelleteries. On a trop méconnu le caractère de la mission qu'il se donna en cette circonstance. Si, plus tard, il fut accusé de s'entendre avec le comte de Frontenac pour tirer des bénéfices du trafic de fourrures, il faut aussi se rappeler

que, en 1678, Frontenac protégeait ouvertement Cavelier de La Salle, lequel était loin de voir d'un bon œil les mouvements de Duluth Je tiens à faire ressortir ce fait important. Au moment où Duluth partait avec le dessein de se rendre à la Pointe-du-Saint-Esprit et de là descendre au Mississipi, puis tourner à sa gauche et arriver à la baie Verte où les Français étaient connus depuis juste vingt-cinq ans, Robert-René Cavelier de La Salle allait construire, au lac Erié, un navire qu'il destinait à Chicago pour établir des forts et des postes de traite aux Illinois. Les deux hommes allaient se rencontrer à titre de concurrents ou ennemis, l'un venant de l'Ouest, l'autre de l'Est, mais tous deux partis du Bas-Canada.

Dans l'un de ses rapports, Duluth dit : " Le 2 juillet 1679, j'eus l'honneur de faire planter les armes de Sa Majesté dans le grand village des Nadouecioux appelé Izatys, où jamais Français n'avait été, non plus qu'aux Songaskitons. et Houetbatons, distant de ces premiers de six vingt lieues, où j'ai fait aussi arborer les armes de Sa Majesté dans la même année 1679. Le 15 septembre, ayant fait donner tant aux Assinipouelaks (Assiniboines) qu'à toutes les autres nations du nord, un rendez-vous au fond du Lac Supérieur, pour leur faire faire la paix avec les Nadouecioux leurs communs ennemis, ils s'y trouvèrent tous, où j'eus assez de bonheur pour gagner leur estime et leur amitié, de les réunir ensemble, et, afin que la paix fût plus de durée parmi eux, je crus ne pouvoir mieux la cimenter qu'en faisant faire des mariages réciproques des nations les unes avec les autres, ce que je ne pus exécuter sans beaucoup de dépense. L'hiver ensuite (1679-80) je leur fis faire des assemblées dans les bois où je me trouvai, afin qu'ils pussent chasser ensemble, se festiner et par ce moyen nouer une amitié plus étroite."

L'œuvre qu'il poursuivait se dessine noblement sous sa plume. Comme il donnait à entendre à ses nouveaux amis que les Français seraient bien aises de les voir, il sut que le bruit courait que le Bas-Canada était ravagé par une maladie épidémique, mais il fit tant qu'il leur persuada de se rendre à la traite de Montréal durant l'été de 1680. Ce succès lui coûta le prix des cadeaux qu'il donna aux Sauvages. Ecoutons-le encore. " En juin 1680, n'étant pas satisfait d'avoir fait ma découverte par terre, je pris deux canots avec un Sauvage qui était mon interprète et quatre Français, pour chercher les moyens de la faire par eau. Pour ce sujet, j'entrai dans une rivière qui se décharge à huit lieues du fond du lac Supérieur, du côté du sud, où après avoir fait couper quelques arbres, et rompre environ cent chaussées de castors, je me rendis en haut de la dite rivière et ensuite je fis un portage d'une demie lieue pour

gagner un lac, la décharge duquel tombait dans une assez belle rivière, et laquelle me conduisit jusque dans le Mississipi. Là étant, j'appris par huit cabanes de Nadouecioux, que j'y rencontrai, que le Révérend Père Louis Hennepin, récollet, avec deux autres Français, avaient été volés et menés en esclaves penant (pendant ?) plus de trois cent lieues, par les Nadouecioux mêmes."

Duluth et Hennepin s'étaient quittés sur le champ de bataille de Seneff, en 1674. ils ne s'étaient probablement pas vus dans le Bas-Canada en 1678. car Hennepin se tenait avec La Salle ; ils allaient se rencontrer aux pays des Sioux, dans une situation assez étrange, pour ne pas dire dramatique. Comment cela était-il arrivé ?

La Salle rendu sur la rivière des Illinois en 1679, y avait élevé les forts Saint-Louis (*Starved Rock*) et Crèvecœur, celui-ci au lac Péoria, et il avait envoyé le Père Hennepin, avec Antoine Augelle dit le Picard Duguay, d'Amiens, et Michel Accault ou Acco, natif de Poitiers, ce dernier véritable chef de l'expédition, pour descendre jusqu'au Mississipi, ensuite remonter ce fleuve, en vue de reconnaître la contrée qu'il baigne dans sa partie supérieure.

Le Père Hennepin et ses deux Français, partis du fort Crèvecœur, sur la rivière des Illinois, le 12 février 1680, entrèrent, le 8 mars, dans le Mississipi, qu'ils remontèrent jusqu'à l'entrée de la rivière Wisconsin. C'est là que, le 11 avril, ils furent pris par les Sioux, qui les menèrent au saut Saint-Antoine et ensuite à un lac (Buade) dans le pays des Issanti, tribu à laquelle appartenaient leurs ravisseurs. De ce point, la nouvelle de leur capture parvint au sieur Duluth. Il y avait alors environ deux mois qu'ils étaient en cet endroit et les chasseurs les amenaient avec eux dans leurs courses, vers la fin de juin, lorsque Duluth apparut comme un ange libérateur. Laissons parler ce dernier : " La nouvelle me surprit si fort que, sans hésiter, je laissai deux Français avec les huit cabanes de Sauvages, aussi bien que les marchandises que j'avais pour faire des présents, et pris un des dits Sauvages, à qui je fis des présents, pour me conduire avec mon interprète, et deux Français, où était le dit Révérend Père Louis, et comme il y avait bien quatre-vingt-lieues, je marchai en canot deux jours et deux nuits et, le lendemain, à dix heures du matin, je le rencontrai avec environ mille ou onze cents âmes. Le peu de cas qu'on faisait du dit Révérend Père me fâcha : ce que je leur fis connaître, en leur disant que c'était mon frère, et je le fis mettre dans mon canot pour venir avec moi dans les villages des Nadouecioux, où je l'amenai."

Voyez avec quelle promptitude Duluth se porte au secours de ses compatriotes et comme il agit en maître pour les réclamer et les

attacher à sa suite. Rien ne peut nous témoigner mieux que ces paroles et ces actes l'ascendant qu'il exerçait sur les Sioux—et pourtant le Père Hennepin, possédé de la manie de faire parler de son voyage, n'exprime aucune reconnaissance et va jusqu'à faire croire qu'il a sauvé Duluth ! Il dit : " Le 25 juillet 1680, comme nous remontions, après la chasse du bœuf, le fleuve Colbert (Mississipi) aux villages de ces Sauvages, nous rencontrâmes le sieur Duluth, qui venait chez les Nadoussious, accompagné de cinq soldats français ; ils nous joignirent à environ deux cent vingt lieues du pays des Sauvages qui nous avaient pris (il avoue qu'il a été pris), ils nous prièrent, comme nous avions quelque connaissance de leur langue, de les accompagner aux villages de ces peuples, ce que je fis volontiers." Il n'est pas possible de faire mieux... en ce genre. C'est Duluth qui l'a paré belle ! Peut-on faire ainsi de la blague, avant que le mot blague ne soit inventé ! Mais il va plus loin : " Je fis volontiers ce qu'ils souhaitaient, surtout ayant appris d'eux que, depuis deux ans et demi qu'ils étaient en voyage, ils n'avaient pas fréquenté les sacrements." C'était donc pour le salut de leurs âmes ! Ceci est monumental ou je ne sais pas ce que c'est qu'un monument—en écriture.

Duluth avait visité les sources du Mississipi, de la rivière Rouge et même du Saint-Laurent, car la rivière Saint-Louis, qui se jette au fond du lac Supérieur, doit être acceptée comme remplissant cette fonction, c'est du moins ce que l'on est convenu de dire. Le Minnesota renferme plus de sept mille petits lacs, mesurant de un à trente milles de diamètre, mais il y en a plusieurs qui couvrent de deux cents à trois cents et trois cent cinquante mille carrés. Cette contrée occupe à peu près le point central de l'Amérique du Nord et forme un plateau ondulé, dont la partie nord-est présente des côteaux de sable appelés " hauteurs des terres " ou " grand côteau," mais leurs sommets ne dépassent pas six cents pieds d'élévation. Le Mississipi part du lac Itasca et coule plus de huit cent milles de longueur avant que de sortir de l'état du Minnesota ; il reçoit la rivière Minnesota non loin des chutes Saint-Antoine. La rivière Rouge du nord prend sa source dans le lac du Coude, tout près du lac Itasca, tourne au sud-ouest, puis au nord et va se jeter dans le lac Winnipeg, en territoire canadien. La rivière Saint-Louis commence au nord-est par plusieurs branches qui se dirigent au sud, se fondent ensemble et bientôt après, ce courant unique infléchit à gauche ou l'Est, et va tomber dans le lac Supérieur à huit milles au sud de la ville de Duluth.

Non seulement notre voyageur s'était rendu dans l'ouest plus

loin qu'aucun blanc connu pour avoir accompli cet exploit, mais il s'était attiré la sympathie des Sioux, et, par la rivière Rouge il exerçait une influence notable sur les Assiniboines du Manitoba aujourd'hui. Sur les frontières Est du Dacotah, il se voyait placé au centre même du continent et en étudiait l'étendue au moyen des récits des Sauvages. Il y a apparence qu'on lui parla du lac Salé de nos Mormons, qu'il crut voisin du Pacifique ou mer Vermeille, soit mer de Californie, comme il le dit dans son rapport de 1685. La carte de Franquelin de 1682, que M. Harrisse qualifie de " la plus belle, sans contredit, que l'on ait fait de l'Amérique " place aux sources du Mississipi l'inscription suivante : " Armes du Roy gravées sur cet arbre l'an 1679," puis le fleuve, tout petit encore, passe par le saut " Saint-Antoine de Padoue " et va s'arrêter à l'Ohio.

Hennepin, dans le récit de son voyage, a renversé les rôles en ce qui concerne La Salle, aussi bien que Duluth. Il donne à entendre que lui, Hennepin, a descendu le Mississipi deux ans avant La Salle et qu'il l'a ensuite remonté au dessus de la rivière Illinois où il aurait " délivré " Duluth des mains des Sioux ! Ses expressions se contredisent d'une manière étonnante : " Les Sauvages qui se saisirent de nous, ne nous donnèrent pas le temps de naviguer haut et bas de ce fleuve ". C'est avouer qu'il était prisonnier, tandis que Duluth parcourait le pays des Sioux en ami et distribuait des présents qui lui attachaient cette nation.

Louis Hennepin, disait Cavelier de La Salle, exagère tout ce qu'il dit et il nous représente les choses telles qu'il les désire, non pas telles qu'elles sont. Le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, M. Tronson, écrivait le 13 mars 1683 : " J'ai vu le Père Récollet qui *prétend* avoir descendu le Mississipi.....je ne sais qui croira ce qu'il raconte de bouche, aussi bien que ce qu'il imprime."

Dans la dédicace de son livre à Louis XIV, le Père Louis déclare qu'il a donné le nom de Louisiane aux contrées du bas Mississipi, mais ce nom figurait déjà dans des documents publics. Il donne au delà de six cents pieds de hauteur à la chute de Niagara, qui ne mesure que cent soixante-quinze pieds. En 1704, dix-sept ans après la mort de La Salle, il apprend " à toute la terre " que c'est lui, Hennepin, qui le premier, a descendu le Mississipi. S'il a caché pendant tant d'années le " mystère de cette découverte " c'est " pour ne pas donner de chagrin au sieur de La Salle, qui voulait avoir toute la gloire et toute la connaissance la plus secrète de cette découverte." L'histoire, observe M. Gabriel Gravier, " n'a pas cru à tant de générosité de la part du Père Hennepin. Après avoir pesé

son récit, elle a mis son voyage au golfe du Mexique au rang de ceux de Cyrano de Bergerac et de Gulliver." Dans l'un de ses ouvrages, Hennepin dit qu'il a passé onze ans en Amérique ; il est prouvé que c'est quatre années et pas plus. Comme le roi Guillaume III lui manifestait sa surprise de la rapidité avec laquelle il avait parcouru tout le Mississipi, il ne se déconcerta aucunement et déclara que c'était l'ordinaire de faire trente lieues par jour en canot d'écorce et même plus lorsque l'on est pressé ! Les Sioux désignaient le soleil par un mot semblable à notre " oui " ; Hennepin affirme à Louis XIV que ces Sauvages donnent le nom de " Louis " à l'astre du jour—ce qui devait flatter le roi-soleil !

Reprenons notre récit. Duluth amena le Père Hennepin, par le Mississipi et la rivière Wisconsin, jusqu'à la baie Verte, et à Michillimakinac où ils passèrent l'hiver 1680-81, et où Duluth apprit qu'il se machinait des choses désagréables pour lui à Québec. Le 29 mars 1681, il partit sur les glaces, avec le Père Hennepin et deux Français ; je suppose qu'ils furent de retour dans le Bas-Canada le 1er juin.

Ainsi donc, le voyage de " trois ans et demi," selon M. Ferland a duré trente-quatre mois : du 1er septembre 1678 au 1er juin 1681. M. Ferland dit que Duluth fit ce voyage, accompagné des sieurs Le Maître, Bellegarde, Pepin et Masson. Il y aurait une étude à écrire sur ces quatre hommes, surtout Pepin qui a dû donner son nom au lac Pepin. Cela ne me semble pas difficile. Le nom de famille de Bellegarde devait être Gerbaut.

En dépit des ordonnances, le nombre des coureurs de bois augmentait. L'automne de 1680, M. Duchesneau, intendant du Canada, écrivait au ministre que huit cents hommes avaient de cette façon déserté la colonie. " Je pense, ajoute-t-il, qu'après toutes les pièces convaincantes que je vous ai envoyées de ce qui m'avait fait croire que monsieur le gouverneur (Frontenac) donnait sa protection à plusieurs coureurs de bois, vous ne me blâmerez pas d'avoir sur cela de fortes impressions et, quoique la parole formelle qu'il m'a donnée de les poursuivre me persuade qu'il n'est plus dans ce sentiment, cependant je crois que ma fidélité pour vous exige de moi que je vous avertisse que tout le monde dit qu'il entretient un commerce de lettres avec Dulut, et qu'il est vrai qu'il en reçoit des présents et qu'il n'a pas voulu que je fisse emprisonner le nommé Patron (1) oncle du dit Dulut, qui reçoit ses pelleteries et qui sait la fin de son entreprise, qui n'est pas igno-

(1) Au recensement de 1681, à Montréal, on voit : " Jean-Jacques Patron, marchand, âgé de 44 ans." Il fut inhumé à Montréal le 22 juin 1688.

rée, à ce qu'on assure, du supérieur du séminaire de Montréal, nommé monsieur Dollier, qui est un très honnête homme, qui ne manquera pas, peut-être, d'en instruire monsieur Tronson (1). Je vous dirai de plus, Monseigneur, que monsieur le gouverneur a défendu aux interprètes de me faire entendre ce que voudraient dire les Sauvages des nations éloignées ; qu'il a commandé au prévost (2), qui est fort honnête homme, et qui a beaucoup envie de s'acquitter de sa charge, de n'arrêter aucun coureur de bois en conséquence de mes ordonnances, sans lui en donner avis, et qu'il a envoyé derechef Lataupine (3), ce fameux coureur de bois que je fis arrêter l'année dernière et duquel je vous envoyai l'interrogatoire. C'est celui dont il se sert pour porter ses ordres et pour traiter dans les nations outawases et aussi pour en rapporter les pelleteries qui y ont été laissées par le nommé Randin (4) qui était ce prétendu embassadeur avec lequel, et ses autres associés, M. le gouverneur avait fait une convention pour la traite dont je vous envoie une copie collationnée sur l'original."

Dans son rapport au ministre, écrit en France, l'année 1685, Duluth déclare qu'il n'a pas fait de commerce, mais qu'il a plutôt distribué en pur don, aux Sauvages, ses propres marchandises, afin d'attacher ces peuples à la cause française. Il dit que son intention, en agissant ainsi, était de tenir la porte ouverte au négoce qui pourrait se faire plus tard avec les Sioux et autres nations. Il me paraît évident que M. Duchesneau criait au loup à cause de ce qu'il entrevoyait pour le futur—mais il mettait ses craintes dans le présent.

Il fallait voir ce qui se passait au conseil souverain de Québec l'été et l'automne de 1681 ! Un gros chapitre ne serait pas de trop là-dessus, si j'avais le temps de l'écrire. On s'y battait, littéralement. Frontenac, le gouverneur, barrait la porte à l'intendant Duchesneau qui voulait sortir, après une séance, et le même gouverneur administrait des gifles au fils du même intendant, tout cela

(1) Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, demeurant à Paris.

(2) René-Louis Chartier de Lotbinière.

(3) Pierre Péré Moreau dit La Taupine a été longtemps un personnage dans les affaires du Canada ; au nord, à l'ouest, à l'est, on le rencontre partout. En 1716, il était " maître du havre " à Québec.

(4) En 1672, un enseigne du régiment de Carignan s'était fait accorder la seigneurie de Berthier en haut. Il se nommait Randin. L'été de 1673, il dirigea les travaux du fort Cataracoui. Sa seigneurie passa bientôt au capitaine Berthier.

par amour de la traite de l'ouest. Frontenac soutenait La Salle et les Récollets dans ce négoce ; Duchesneau eût dû se joindre dans ce cas à Duluth qui ne suivait nullement La Salle, mais il sentait peut-être que Hennepin, secouru par Duluth, allait compliquer la situation politique dans laquelle il manœuvrait. Ce moment mémorable de l'histoire de la Nouvelle-France a été étudié par plusieurs écrivains. La conclusion fut le triomphe du parti qui opérait contre Frontenac. Duluth, mal vu des deux côtés, mais apprécié à cause de sa valeur, ne demandait que la permission de retourner dans l'ouest étendre ses découvertes et proclamer le nom français dans les territoires qu'il voulait parcourir.

Au milieu de ces tiraillements des hauts fonctionnaires, le commerce prospérait entre les mains des Français qui avaient l'adresse d'entraîner à leur service les Canadiens déjà épris de la passion des voyages et de ce goût du déplacement qui les a fait remarquer par tous les historiens. C'était la vigueur, la sève de la colonie qui s'en allait. Huit cents hommes dans les bois : huit cents terres restées sans aide. N'allons point croire que la misère chassait ainsi les habitants de chez eux, car la situation du pays était très belle. Un coup d'œil sur le recensement de 1681 le démontre en toutes lettres. De plus, la dette publique se trouvait réduite à une bagatelle, mais l'irréflexion d'une part et l'appât d'un gain subit de l'autre, faisaient que nos gens prêtaient l'oreille aux promesses de ceux qui étaient venus de France pour tirer du castor. Dans ces jours de paix, où l'on ne comprenait pas le danger qu'il y avait de trop nous étendre et d'éparpiller nos forces, chacun songeait à l'ouest, à l'inconnu, à la fortune acquise en deux ou trois campagnes. Toutes les pensées se portaient vers la traite. Si l'on continue de gêner les coureurs de bois, disait La Hontan, c'en est fait de la colonie, car nos marchands vont manquer de bras pour leur trafic. Hélas ! ces faiseurs d'argent trouvaient commode de dépeupler nos jeunes paroisses et d'arrêter l'élan de la colonisation.

BENJAMIN SULTE.

(*A suivre.*)

LA RUINE D'UNE ÉGLISE NAISSANTE

Le pays des Hurons, du temps de Champlain, comprenait la péninsule ou langue de terre arrosée à l'est par le lac Simcoe, et à l'ouest par la baie Georgienne. Il s'étendait du nord au sud, entre les rivières Severn et Nottaouasaga. Sa longueur était de vingt-cinq lieues, et sa largeur en atteignait à peine sept ou huit. Son sol, quoique sablonneux, était assez fertile, et produisait en abondance le blé d'Inde, les fèves, les citrouilles et l'hélianthe annuel ou tournesol, dont les Hurons extrayaient l'huile. Les tribus les plus voisines, comme les Outaouais et les Algonquins, venaient y chercher leurs provisions.

La péninsule huronne était habitée par quatre tribus de même langue et de même origine. On les appelait : 1° les Attignaouantans ou tribu de l'Ours ; 2° les Attignenonghacs ou tribu de la Corde ; 3° les Aendarrhonons ou tribu de la Roche ; 4° enfin, les Tohontahenrats (1). Les plus nombreuses, comme les plus respectées, étaient les tribus de l'Ours et de la Corde, qui avaient pris possession du pays, la première vers 1589, et la seconde, vingt ans plus tard. Les vieillards de ces deux tribus racontaient aux missionnaires, en 1638, que leurs ancêtres, depuis deux cents ans, avaient souvent changé de résidence, ayant été forcés d'émigrer d'un lieu à un autre, environ tous les dix ans (2).

Dans leurs conseils, les nations de l'Ours et de la Corde se traitaient de frères et de sœurs. Toutes leurs affaires étaient administrées par deux capitaines, l'un de guerre, et l'autre de conseil (3).

Ces deux tribus se propagèrent beaucoup par elles-mêmes, mais elles surent aussi attirer à leurs foyers des membres épars de tribus étrangères, qui vinrent se fondre dans la masse. De sorte qu'avec le temps la famille huronne devint l'une des plus peuplées et des plus redoutables de l'Amérique du nord.

(1) Le nom général et commun à ces quatre nations, selon la langue du pays, est *Ouendat*. *Relation* de 1639, p. 50.

(2) *Ibidem*.

(3) *Ibidem*.

La communauté de langue servit beaucoup à produire ce merveilleux résultat. Ainsi les Andastes de la Virginie parlaient la langue des Hurons. Les Tionnontatés étaient tellement identifiés avec ces derniers, leurs voisins, qu'on les appelait les Hurons du Petun. Les sauvages de la nation des Neutres avaient aussi adopté l'idiome huron. Cette unité de langage créa entre ces diverses nations des liens difficiles à rompre. Le Père de Brébeuf, procédant par induction, calculait que, de son temps, il pouvait y avoir dans l'Amérique septentrionale 300,000 sauvages qui comprenaient le dialecte huron.

***

La tribu de l'Ours était donc la plus considérable avec celle de la Corde. Sa population formait la moitié de toute la grande famille huronne, c'est-à-dire environ 15,000 âmes. Elle avait la réputation, non méritée, paraît-il, d'être la plus méchante et la plus perfide. On lui attribue le meurtre d'Etienne Brûlé, interprète, et la mort tragique du Père Nicolas Viel, récollet (1). Or le Père de Brébeuf, qui dut apprendre à les connaître, nous dit qu'à l'exception de quelques mauvais garnements, qui se rencontrent partout, les sauvages de la tribu de l'Ours étaient doux, affables, vivant en bonne intelligence entre eux et avec leurs voisins, obligeants pour leurs amis, charitables à secourir les pauvres et les malades, poliscourtois, et ne se mariant jamais dans la parenté, à quelque degré que ce fût. Bref, à l'éloge que ce Père en fait, l'on serait porté à croire qu'ils n'avaient de sauvage que le nom (2).

En 1648 la tribu de l'Ours comptait quatorze bourgades, et les Jésuites y avaient treize missions. C'étaient Saint-François-Xavier, Saint-Charles, Saint-Martin, Saint-Antoine, Saint-Etienne, Sainte-Agnès, Sainte-Geneviève, Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Sainte-Madeleine, Sainte-Thérèse, Sainte-Barbe et la Conception.

La mission tout entière s'appelait l'Immaculée-Conception, et avait pour siège principal *Ossossané*, qui avait remplacé la *Tequenonquiaié* de Sagard et la *Caragouha* de Champlain. Le Frère Sagard, l'avait baptisée, en 1623, du nom de *Saint-Gabriel*,—c'était le nom de baptême du religieux récollet,—et les Français l'appelaient *la Rochelle* (3). On y comptait alors deux à trois cents ménages, résidant dans trente à quarante cabanes. Ossossané était, de toutes les

(1) *Relation* de 1636, p. 91.

(2) *Relation* de 1636, p. 18.

(3) *Relation de* 1633, p. 38.

bourgades de la tribu de l'Ours, la plus rapprochée des Iroquois ; la carte, ou plutôt le cartouche annexé à la célèbre carte du Père du Creux, la place sur la côte occidentale de la presqu'île des Hurons.

***

La tribu des Attignenonghacs ou de la Corde était la plus ancienne et la plus populeuse après celle de l'Ours. Comme cette dernière, elle vantait son antiquité ; ses traditions, vieilles de deux cents ans, avaient été soigneusement recueillies de bouche en bouche par les chefs. Ces témoignages, plus ou moins dignes de foi, car les Hurons en général avaient la réputation d'être menteurs, indiquent cependant chez ces barbares un esprit de famille ou de caste que nous serions tentés de leur envier.

Quoi qu'il en soit, ils avaient fondé une nationalité, de concert avec les Hurons de l'Ours. Leur langue avait pris un tel développement, qu'en 1635 le Père de Brébeuf pouvait nommer de mémoire douze nations qui la parlaient (1). C'étaient les Conkhandeerhonons, les Khionontaterrhonons, ou nation du Petun, les Atiouandaronks ou nation Neutre, les Tsonnontouans, les Onnontagués, les Goyogouins, les Onneiouts, les Agniers, les Eriés ou nation du Chat, et enfin les Ahouenrochrhonons. A part les tribus des cinq cantons iroquois compris dans cette nomenclature, toutes les autres étaient amies des Hurons.

La tribu de la Corde n'offre aucune particularité saillante, si ce n'est qu'elle se montra en maintes circonstances dévouée aux Français. Les Jésuites ouvrirent chez elle les missions de Saint-Ignace et de Saint-Joseph (2). Cette dernière était la plus considérable, et elle fut l'objet de la plus vive sollicitude de la part du Père Chastellain.

Téanaustayaé était l'un des villages les plus importants du pays des Attignenonghacs. Les Jésuites l'appelèrent Saint-Joseph (3), quand la bourgade d'Ihonatiria cessa d'exister. C'est ici que périt le Père Daniel, en 1648, avec 700 Hurons.

La carte du Père du Creux semble indiquer la position de Téanaustayaé au nord du canton dit Medonte, longtemps connu sous le nom de *Irish Settlement*.

(1) *Relation* de 1635, pp. 33 et 34.

(2) *Relation* de 1640, p. 61.

(3) *Ibidem*, 1635, pp. 3, 50.

Toanché ou Toanchain (1) était aussi habitée par la tribu de la Corde. Cette bourgade changea plusieurs fois de nom et même de lieu, et nous pouvons la classer parmi ces bourgades volantes qui étaient assez communes chez ces peuples. Champlain avait connu Toanché, quand il s'y arrêta en 1615, mais le village d'alors s'appelait Otouacha. Les Récollets le nommèrent Saint-Nicolas, et la petite baie où il se trouve, Saint-Joseph. Le Père de Brébeuf vint y résider en 1634. Il ne reconnut pas la bourgade qu'il avait visitée quelques années auparavant, car les sauvages l'avaient transportée à trois quarts de lieue de sa fondation primitive. Ce village était situé à l'entrée occidentale de la baie aujourd'hui connue sous le nom de Penetanguisheene, sur une pointe au nord du grand lac Huron, à quatre lieues d'Ossossané et à sept de Téanaustayaé.

Toanché prit plus tard le nom d'Ihonatiria et les Jésuites l'appelaient, comme nous l'avons vu, Saint-Joseph, et ils l'abandonnèrent pour aller résider à Téanaustayaé qui conserva le nom de Saint-Joseph des Attignenonghacs.

***

La tribu des Arendarrhonons ou de la Roche habitait la partie la plus orientale de la péninsule huronne. Le Père Jérôme Lalemant écrivait ainsi de cette nation en 1640 : " Arendarrhonons sont une " des quatre nations qui composent ceux qu'à proprement parler " on nomme Hurons : elle est la plus orientale de toutes, et est " celle qui la première a découvert les Français, et à qui ensuite " appartenait la traite selon les lois du pays. Ils en pouvaient jouir " seuls, néanmoins ils trouvèrent bon d'en faire part aux autres " nations, se retenant toutefois plus particulièrement la qualité de " nos alliés, et se portant en cette considération à la protection des " Français, lorsque quelque malheur est arrivé. C'est où feu mon- " sieur de Champlain s'arrêta plus longtemps au voyage qu'il fit " ici haut, il y a environ 22 ans, et où sa réputation vit encore dans " l'esprit de ces peuples barbares, qui honorent même après tant " d'années plusieurs belles vertus qu'ils admiraient en lui, et parti- " culièrement sa chasteté et continence.... Cette alliance si parti- " culière que ces peuples Arendaronons ont avec les Français nous " avait souvent donné la pensée de leur aller communiquer les " richesses de l'Evangile, mais le défaut de langue nous avait " toujours empêché de pousser jusque-là, nous étant trouvé engagé

(1) On trouve aussi le nom de *Teandeouiata.—Relation* de 1635, pp. 28 et 29

" de premier abord à notre première demeure, qui était située à " l'extrémité du pays toute opposée " (1).

La bourgade de Cahiagué appartenait à la tribu de la Roche ; on y comptait 260 cabanes et près de 2000 âmes. Elle était située près du lac Ouentaron,—aujourd'hui le lac Simcoe—aux confins orientaux du pays huron, au nord du lac, près de la petite ville maintenant connue sous le nom d'Orillia.

Les Jésuites avaient établi leur résidence principale dans un lieu à part, à quelque distance des bourgades de la tribu de la Roche. Elle était située sur la rive droite d'une petite rivière bien connue, appelée Wye, à l'est de la ville de Penetanguisheene. Les ruines du fort construit en cet endroit, en 1639, existent encore. Il y avait à l'intérieur de ce fort, une chapelle, la résidence des missionnaires et des Français, ainsi que des magasins de provisions. En dehors de l'enceinte, il y avait, au nord, un cimetière pour les sauvages chrétiens, et un petit champ en culture ; au sud, une hôtellerie pour les pèlerins et un hospice à l'usage des malades des deux sexes. Les missionnaires choisirent cet endroit, parce qu'il était plus central et plus isolé des bourgades sauvages. Le Père Jogues fut un de ceux qui prirent la plus large part à la fondation de cette résidence, qui reçut le nom de Sainte-Marie. Les Iroquois la détruisirent en 1649, n'y laissant que des ruines.

***

Les différentes missions des Jésuites se trouvaient distribuées comme suit :

1° Chez les Attignaouantans : la Conception d'Ossossané, Saint-François-Xavier, Saint-Charles (2), Sainte-Agnès (3), Sainte-Madeleine (4), Sainte-Geneviève (5), Saint-Martin (6), Saint-Antoine (7), Sainte-Cécile (8), Sainte-Catherine (9), Sainte-Thérèse (10),

(1) *Relation* de 1640, p. 90.

(2) *Relation* de 1640, p. 78.

(3) *Ibidem.*

(4) *Relation*, de 1648, p. 60.

(5) *Ibidem.*

(6) *Ibid.*, p. 78.

(7) *Ibid.*

(8) *Ibid.*

(9) *Ibid.*

(10) *Ibid.*

Sainte-Barbe (1) et Saint-Etienne. (2) Résidence principale : Ossossané. (3)

2° Chez les Attignenonghacs : Saint-Joseph (4) et Saint-Ignace (5). Il y eut deux villages Saint-Ignace : l'un à deux lieues à l'est de la résidence de Sainte-Marie, ou Cahiagué, l'autre près de la frontière du pays huron, entre Teanaaustayaé et Cahiagué. Les sauvages appelaient cette dernière *Taenhatentaron*. Résidence : Ihonatiria.

3° Chez les Arendarhonons : Saint-Jean-Baptiste, (6) Saint-Joachim (7) et Sainte-Elisabeth (8). Résidence : Cahiagué.

4° Chez les Ataronchronons : Sainte-Marie (9), Sainte-Anne (10), Saint-Jean (11) et Saint-Louis (12). Fondé vers 1648, Saint-Louis était situé à une lieue à l'est de Sainte-Marie (13), près de l'embouchure d'une petite rivière qui se jette dans une baie appelée aujourd'hui *Hog Bay*. C'est ici que les Pères de Brébeuf et Gabriel Lalemant furent pris par les Iroquois, en 1649, mais ils furent martyrisés à une lieue de là, dans le village Saint-Ignace, (14) Résidence : Sainte-Marie.

5° Chez les Toentahenrats : Saint-Michel (15).

Le nombre des missions s'élevait donc à vingt-cinq environ, en 1648, et elles correspondaient en tout ou en partie aux différentes bourgades huronnes disséminées sur leur territoire. On les appelait : Andiataé (16), Angoutenc (17), Anonatea (18), Arenda-

(1) *Ibid.*

(2) *Ibid.*

(3) *Relation* de 1638, p. 59.

(4) *Relation* de 1646, p. 56.

(5) *Ibidem.*

(6) *Ibidem.*

(7) *Relation* de 1640, p. 90.

(8) *Ibidem.*

(9) *Relatiou* de 1640, p. 61, 63.

(10) *Relation* de 1640, p. 70.

(11) *Relation* de 1649, p. 11.

(12) *Ibidem.*

(13) *Ibidem.*

(14) *Vie du Père Jogues*, par le P. Martin, p. 309.

(15) *Relation*, de 1646, p. 56.

(16) *Relation* de 1630, p. 141.

(17) *Ibid.*, p. 116.

(18) *Relation* de 1637, p. 141.

onatia (1), Arente (2), Arethsi (3), Arontaen (4), Caldaria (5), Chionkiaro (6), Ekiondatsaan (7), Endorochy (8), Iaenhouton (9), Ihonatiria (10), Karenkassa (11), Kaotia (12), Kontarea (13), Ouenrio (14), Ossossane (15), Taenhatentaron (16), Scahentoarrhonon (17), Teananstayaé (18), Teandeouiata ou Toanché (19) et Tondakra (20).

***

Lors de la dispersion des Hurons, en 1649, les missionnaires jésuites répandus parmi eux et chez les sauvages voisins, entre autres les Nipissiriniens et les Neutres, étaient au nombre de seize. C'étaient les Pères Ragueneau, Chaumonot, Chastellain, Chabanel, Garnier, Garreau, Lemercier, Lemoyne, Ménard, Claude Pijart, Morin, Daran, Grelon, Poncet, Du Peron et Bressany. La plupart de ces braves apôtres de la foi vivaient à la résidence de Sainte-Marie, chez les Atarenchronons (21). De là ils se répandaient dans les diverses missions, dont la garde leur était tout spécialement confiée. Vivant d'abord au milieu de la nation de l'Ours, ils trans-

(1) *Relation* de 1637, p. 159.
(2) *Ibid.*, p. 150.
(3) Carte de Ducreux.
(4) *Relation* de 1636, p. 133.
(5) Carte de Ducreux.
(6) Carte de Ducreux.
(7) *Relation* de 1637, p. 162.
(8) *Relation* de 1656, p. 43.
(9) *Relation* de 1637, p 159.
(10) *Relation* de 1635, p. 3 et 30.
(11) Carte de Ducreux.
(12) *Ibidem.*
(13) *Relation* de 1642, p. 74.
(14) *Relation* de 1635, p. 31.
(15) *Relation* de 1637, p. 161, 177.
(16) *Relation* de 1639, p. 74.
(17) *Relation* de 1635, p. 33.
(18) *Relation* de 1638, p. 59.
(19) *Relation* de 1635, p. 28.
(20) *Relation* de 1637, p. 112.
(21) Petite tribu huronne de peu d'importance.

portèrent leurs pénates, en 1638, à Ossossané, autre bourgade de la même tribu. Deux ans plus tard, les Pères couraient se réfugier dans un endroit plus sûr, à Sainte Marie, où il y avait douze ou treize villages à proximité (1).

Ossossané était encore à cette époque le centre le plus populeux et le plus fécond pour le développement du christianisme. " Leurs " capitaines, écrivait le Père Ragueneau, y ont été ardents à sou- " tenir la foi, et toutes les familles s'y sont soumises si générale- " ment, que ne restant plus parmi eux que fort peu d'infidèles, les " chrétiens n'y ont plus voulu tolérer aucune de leurs anciennes " coutumes, qui étaient de reste de l'infidélité ou qui heurtaient " les bonnes mœurs " (2).

Les autres missions huronnes semblaient aussi prospères que celle de la Conception d'Ossossané. Le Père Ragueneau, alors supérieur de cette Eglise, écrivait un jour : " Pour moi, je n'eusse " jamais cru pouvoir voir après cinquante ans de travail, la " dixième partie de la piété, de la vertu et de la sainteté dont " partout j'ai été témoin dans les visites que j'ai faites de ces " Eglises... " (3).

Mais cet édifice religieux, qui se solidifiait d'une année à l'autre, devait bientôt s'écouler pour ne plus jamais se relever de sa ruine.

***

" Le feu était aux quatre coins du pays, " dit un chroniqueur de l'époque, " et c'était toujours l'Iroquois qui l'allumait. " La paix contractée en 1645, entre les Hurons et les Iroquois, ne devait pas être de longue durée. Ces derniers, dont la barbarie et l'audace étaient reconnues, ayant traîtreusement assommé le Père Jogues d'un coup de hache, se sentirent encore plus assoiffés de sang et se ruèrent sur le pays des Hurons avec une rage inaccoutumée. Les villages les plus rapprochés de la Confédération iroquoise se virent bientôt forcés de chercher ailleurs la protection qu'ils étaient impuissants à se donner. Ce furent d'abord les sauvages de la mission de Saint-Jean-Baptiste qui quittèrent leurs foyers. Cet

(1) Ce lieu est situé au milieu du pays, sur la côte d'une belle rivière, qui n'ayant pas de longueur de plus d'un quart de lieue, joint ensemble deux lacs, l'un qui s'étend à l'Occident, tirant un peu vers le septentrion, qui pourrait passer pour une mer douce, l'autre qui est vers le midi, dont le contour n'a guère moins de deux lieues.—*Relation* de 1640, p. 63.

(2) *Relation* de 1649, p. 6.

(3) *Relation* de 1649, p. 7.

exemple fut bientôt suivi par les Hurons de Saint-Joseph et de Saint-Ignace qu'évangélisaient les Pères Daniel et de Brébeuf. L'Iroquois avait le champ libre, et il pouvait pénétrer facilement jusqu'au cœur du pays.

Le 4 juillet 1648, le Père Daniel tombait percé de flèches iroquoises. Cette mort regrettable fut bientôt suivie du martyre des Pères de Brébeuf et Lalemant.

Vers le milieu de mars 1649, les Iroquois se précipitaient sur le village de Saint-Ignace et, après avoir mis à mort tous les Hurons qui s'y trouvaient, prirent les deux missionnaires et leur tranchèrent la tête, après les avoir torturés de la façon la plus barbare.

La mission de Sainte-Marie, attaquée à son tour, fut sauvée par la protection visible de saint Joseph. Les Iroquois en abandonnèrent soudainement la conquête, comme s'ils en eussent été repoussés par une force miraculeuse.

Cette fuite précipitée de l'ennemi n'eut pas cependant l'effet de rassurer les Hurons. Pris de frayeur, ils supplièrent les Jésuites de les accompagner dans un endroit lointain, où leurs ennemis ne pourraient pas facilement les atteindre. A quelques lieues du rivage huron, et dans le lac Huron, se trouve un groupe d'îles dont la plus étendue portait le nom d'Ahoendoe (1). On l'appelle aujourd'hui *Christian Island*. Le gros de la nation huronne résolut d'habiter cette île déserte. Plusieurs missionnaires s'y rendirent en même temps que les fuyards. "Je suis depuis un mois à "Ahoendoe, écrivait le Père Chaumonot, le premier juin 1649, où "la plupart de nos Hurons se sont réfugiés. C'est ici où je vois "une partie des misères que la guerre et la famine ont causées à "ce pauvre peuple désolé. Ajoutez à cette pauvreté, qu'il faut "qu'ils travaillent à défricher de nouvelles forêts, à faire des "cabanes, et à faire des palissades pour se garantir, l'année qui "vient, de la famine et de la guerre, en sorte que les voyant vous "jugeriez que ce sont de pauvres morts déterrés....."

A la famine qui sévit tout l'hiver vinrent aussi s'ajouter les massacres sans cesse renouvelés de la part de l'Iroquois. Il traque les Hurons jusque dans leur nouvelle retraite; partout il lui dresse des embûches; il s'empare des femmes et des enfants pour les brûler; bref il sème encore l'alarme au sein de cette population affaiblie, épuisée et presque agonisante. Les chefs s'assemblent et conjurent les missionnaires de les conduire à Québec sous les canons du fort. Ecoutons le discours de l'un des capitaines les plus en

(1) On l'appelait aussi *Gahouendoé*.

renom. S'adressant à un Jésuite, il dit : " Mon frère, prends cou-
" rage. Toi seul nous peux donner la vie, si tu veux faire un
" coup hardi. Choisis un lieu où tu puisses nous rassembler, et
" empêcher cette dissipation ; jette les yeux du côté de Québec
" pour y transporter les restes de ce pays perdu. N'attends pas
" que la famine et que la guerre aient massacré jusqu'au dernier.
" Tu nous portes dedans tes mains et dans ton cœur. La mort
" t'en a ravi plus de dix mille. Si tu diffères davantage, il n'en
" restera plus un seul, et alors tu aurais le regret de n'avoir pas
" sauvé ceux que tu aurais pu retirer du danger, et qui t'en ou-
" vrent les moyens. Si tu écoutes nos désirs, nous ferons une
" Eglise à l'abri du fort de Québec. Notre foi n'y sera pas éteinte ;
" les exemples des Algonquins et des Français nous tiendront en
" notre devoir ; leur charité soulagera une partie de nos misères,
" et au moins y trouverons-nous quelquefois quelque morceau de
" pain pour nos petits enfants, qui depuis si longtemps n'ont que
" du gland et des racines amères pour soutenir leur vie. Après
" tout, dussions-nous mourir avec eux, la mort nous y sera plus
" douce qu'au milieu des forêts, où personne ne nous assisterait à
" bien mourir, et où nous craignons que notre foi ne s'affaiblisse
" avec le temps, quelque résolution que nous ayons de la chérir
" plus que nos vies. " (1).

Comment les missionnaires auraient-ils pu résister à des sollicitations aussi pressantes? Il importait cependant de ne pas prendre une décision trop hâtive. Après avoir mûrement délibéré sur le plan des sauvages, ils résolurent de quitter cette terre de désolation, mais ce ne fut pas sans regret, comme l'attestent les lignes suivantes dues à la plume du Père Ragueneau : " Il nous fallut, écrit-
" il, sortir de cette terre de promission, qui était notre Paradis, et
" où la mort nous eût été mille fois plus douce que ne sera la vie,
" en quelque lieu que nous puissions être.....Il nous fallut donc
" quitter cette ancienne demeure de Sainte-Marie, ces édifices qui,
" quoique pauvres, paraissaient des chefs-d'œuvre aux yeux de
" nos sauvages....Il nous fallut abandonner ce lieu que je puis
" appeler notre seconde patrie, nos délices innocentes, puisqu'il
" avait été le berceau du christianisme, que là était la maison de
" Dieu et l'asile des serviteurs de Jésus-Christ. De crainte que
" l'impiété de nos ennemis ne profanât ce lieu de sainteté, et qu'ils
" n'en tirassent avantage, nous y mîmes le feu nous-mêmes, et
" nous vîmes brûler en moins d'une heure nos travaux de neuf et
" dix années. "

(1) *Relation* de 1650, p. 25.

***

Les Hurons se dispersèrent par bandes, et dans plusieurs directions. Les uns allèrent demander l'hospitalité aux gens de la nation Neutre, les autres aux Eriés ou gens de la nation du Chat. Un troisième groupe courut se réfugier chez les Tsonnontouans, l'une des cinq tribus iroquoises, avec lesquels ils finirent par s'identifier, tout en conservant leurs habitudes religieuses.

Un quatrième détachement de Hurons se retira dans l'île Manitouline, alors appelée Ekaentaton, où depuis huit mois les Jésuites avaient essayé de jeter des germes de christianisme. Les Iroquois les y poursuivirent, mais sans beaucoup de résultat. Les Hurons n'en conçurent pas moins l'idée de fuir, et ils allèrent bientôt rejoindre leurs compatriotes à Québec.

Un cinquième groupe se réfugia sur l'île de Michillimakinac que les sauvages de l'ouest considéraient comme un lieu sacré. Pourchassés par les Iroquois, les Hurons, au nombre de cinq cents, quittèrent cette île pour se cacher dans le fond de la baie des Puants ou baie Verte. Harcelés maintenant par les Sioux, aussi féroces peut-être que les Iroquois, ils abandonnèrent ce dernier poste de refuge pour se rapprocher d'un village d'Outaouais situé au fond de la baie de Chagouamigong, au sud du lac Supérieur. C'est ici que les Jésuites ouvrirent leur mission dite du Saint-Esprit, où le Père Allouez vint travailler en 1665 et pendant trois années consécutives. En 1670, ces pauvres Hurons retournèrent à Michillimakinac, sous la conduite du Père Marquette, qui y fonda la mission de Saint-Ignace.

***

Le groupe de Québec eut un meilleur sort que les autres, bien qu'il ait été souvent en butte aux attaques de ses ennemis. L'île d'Orléans fut leur résidence première, et ils y vécurent dans une paix relative. Cependant l'Iroquois faisait souvent des descentes sur l'île, et s'y livrait au meurtre, au pillage et à l'incendiat. Alarmés de nouveau à la vue de cet ennemi implacable, les Hurons coururent, en 1658, se réfugier à Québec, dans une grande maison que fit ériger pour eux le gouverneur d'Aillebout, à l'endroit appelé la Grande-Place, à proximité du château Saint-Louis. Cette résidence prit le nom de Fort des Hurons.

En 1667, les Hurons de Québec se transportèrent à Beauport où ils ne firent qu'un séjour temporaire, et de là à quatre milles de la ville, à peu de distance du cimetière Belmont, où les Jésuites fon-

dèrent la mission de Notre-Dame-de-Foye. La petite chapelle avait été construite à l'endroit où demeure actuellement M. le docteur Brophy.

Vingt-six ans plus tard, les Hurons, se trouvant trop éloignés de l'eau et du bois, se retirèrent à l'Ancienne-Lorette. Le Père Chaumonot y fit construire pour eux une chapelle en l'honneur de la sainte Vierge, semblable en tout à la célèbre *Casa Sancta* de Lorette, en Italie.

La dernière étape de ces restes d'une grande famille fut la Jeune-Lorette, où il existe encore une descendance, qui a beaucoup mieux conservé sa foi que sa nationalité.

N.-E. DIONNE.

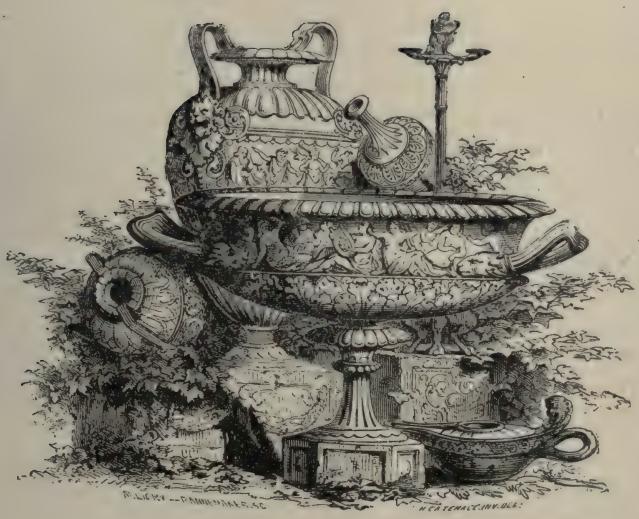

CHRONIQUE DU MOIS

De graves désordres se sont produits à Paris, au commencement de ce mois. A la suite de la condamnation, d'ailleurs fort légère, de jeunes étudiants impliqués dans un procès de mœurs pour des faits obscènes commis quelques semaines auparavant au bal dit des Quatre-z'arts, un certain nombre d'étudiants ont eu la très condamnable idée de protester bruyamment et de conspuer publiquement M Bérenger, sénateur, président de la Ligue contre l'immoralité de la rue. Dès le samedi soir, 1er juillet, il y a eu de nombreuses collisions entre la police et les manifestants. Par malheur, au milieu d'une de ces bagarres, un jeune homme de vingt-trois ans, nommé Nuger, employé de commerce, d'ailleurs étranger à la manifestation, a été blessé grièvement à la tête. Il a succombé quelques heures après à l'hôpital de la charité où il avait été transporté.

Cette mort, au lieu de consterner les étudiants, a surexcité au contraire les organisateurs, et pendant trois jours de suite, les démonstrations les plus tumultueuses ont eu lieu dans le quartier Latin, devant la préfecture de police, la Chambre et l'hospice de la Charité. Un grand nombre de révolutionnaires, d'anarchistes et de gens sans aveu ont profité de cette occasion pour commettre mille dégâts, brûler les kiosques et détruire tout ce qui leur tombait sous la main. La police, les gardes municipaux à cheval et les cuirassiers ont dû faire des charges répétées pour disperser les manifestants. Il y a eu beaucoup de blessés et de nombreuses arrestations. Le premier ministre, M. Dupuy a été invectivé avec beaucoup plus d'unanimité que ne l'ont été M. Constans après Fourmies et surtout M. Goblet après Châteauvillain. Il ouvrait la liste des conspués, mais après lui, on voyait en bonne place M. Lozé, le préfet de police, M. Carnot et, bien entendu, M. Constans, sans lequel rien ne saurait se passer aujourd'hui en France.

Tous ces désordres proviennent manifestement de la faiblesse du gouvernement et du mépris dans lequel il est tenu par la population. Les ministres ne sont plus, en France, que des pouvoirs éphémères qui ne peuvent se maintenir même pendant de très courtes périodes que par des prodiges de souplesse, par des concessions et des compromis de toute sorte. Dans un pays bien gouverné, le peuple compte soit sur la stricte application des lois, soit sur

l'énergie éclairée et impassible du pouvoir. Rien n'empêche l'effusion du sang comme la réputation d'énergie de l'homme chargé de maintenir l'ordre. Or, en France, nous voyons les lois appliquées à tort et à travers. La justice n'y procède plus que par à-coups, en matière de mœurs comme en toute autre.

Elle poursuit ou ne poursuit pas, non selon la matérialité du fait, mais selon qu'un sénateur, ou un journal, ou le public intervient. On laisse tout faire, ou bien on fait une poursuite qui mécontente, parce qu'on ne voit ni esprit de suite, ni esprit d'égalité dans l'application des lois.

En résumé, les manifestants ne savent jamais s'ils seront protégés ou chargés, et les agents eux-mêmes se demandent toujours s'ils marchent à la révocation ou à la gratification. La consigne ayant paru pour l'instant de frapper fort, sinon juste, le conflit s'est produit.

Le gouvernement, après avoir épuisé les plus lâches capitulations, s'est décidé à la fin à imposer une apparence d'autorité aux usurpations et aux défis des syndicats irréguliers de la Bourse du Travail.

Dès que le parti anarchiste eut résolu d'exploiter le mouvement commencé par les étudiants, le combat changea de caractère et de quartier. Du quartier Latin il fut porté au château d'Eau et à la place de la République.

Trois soirs encore, on s'est battu dans les rues de Paris et sur certains points, la résistance a été sérieuse, à ce point que le gouvernement a dû faire venir en toute hâte des troupes des départements. Aujourd'hui l'émeute est terminée et l'ordre rétabli ; mais on comprend, des deux côtés, que ce n'est que partie remise. Les émeutiers, qui ont fait un essai de leurs forces et ont constaté la faiblesse et l'impéritie de l'autorité, sont plus confiants que jamais dans leur succès final. Les ministres qui, de leur côté, savent que leurs jours d'administration sont comptés, semblent dire : après nous, le déluge !

***

Dernièrement, la *Cocarde*, journal dont le texte n'est pas précisément parole d'évangile, apprenait au public français abasourdi que le coffre-fort de l'ambassade d'Angleterre avait été forcé, et que des documents d'une importance extraordinaire avaient été dérobés.

Il s'agissait de révélations des plus sérieuses et l'on se répétait mystérieusement de tous côtés qu'un tas d'hommes politiques suspects seraient définitivement exécutés.

M. Millevoye, député boulangiste, malgré l'opposition du ministre des affaires étrangères, qui avait l'air de craindre que cela ne devînt très grave, lut en pleine chambre les documents dont il possèdait une photographie.

Les révélations qui devraient être foudroyantes, ont été accueillies par des éclats de rire et des huées, et les ministres ont affiché pour l'exécuteur immédiatement exécuté, une méprisante pitié, tandis que certains députés visés venaient apporter à la tribune des protestations furibondes.

Il n'y a pas une phrase authentique dans ce ramassis de potins juxtaposés. On rit en apprenant que l'auteur de ces documents est un pauvre nègre ou mulâtre nommé Norton, qui, poussé par la misère, a essayé de faire acheter très cher par des opposants naïfs des papiers grossièrement fabriqués.

Les boulangistes sont atterrés, les gouvernementaux exultent. Leur joie a été à son comble quand le nègre apprit au juge d'instruction qu'il avait écrit sous la dictée du directeur de la *Cocarde*. Vingt-quatre heures après, il est vrai, Norton rétractait ses précédents aveux ; mais au bout de quelque temps, il revint à sa version première. Il dit tantôt blanc, tantôt noir, en bon mulâtre qu'il est.

Il est certain que ceux qui lui ont donné de l'argent et ont poussé M. Millevoye à la tribune ont été, ou des naïfs et des ignorants sans pareils, ou des complices du faux.

Naïfs, s'ils ont accepté comme authentiques des documents dont la provenance anglaise ne leur était nullement démontrée. Ignorants, s'ils n'ont pas bondi en lisant des phrases comme celle-ci : "la Russie voudrait beaucoup déchirer le traité de San-Stefano," alors que ce traité annulé par le congrès de Berlin, est l'objet des revendications éventuelles de la Russie.

Et ceci : "le congrès de Behring," au lieu de : "le tribunal arbitral des pêcheries de Behring," et d'autres sottises encore.

Il y avait là des preuves évidentes de faux et cependant, il y avait, dit-on, des hommes intelligents dans le complot.

Bonne aubaine pour les chéquards qui déjà se disent en se frottant les mains : "Voilà qui fera oublier le Panama."

***

Nous devons signaler la mort d'un jeune explorateur portant un des plus grands noms de France, le duc d'Uzès, mort à l'âge de vingt-cinq ans, le 25 juin, en Afrique, à Cabinda.

Il était parti avec cinquante hommes et le lieutenant Jullien, en exploration dans l'Afrique centrale.

Il était sur le territoire africain depuis le 24 mai de l'année dernière, et sa vaillante expédition, menée avec autant d'intelligence que d'activité et de volonté, avait déjà donné pour la France d'excellents résultats.

Le duc, au prix de mille difficultés, était parvenu à remonter jusqu'au confluent du M'bomou avec l'Oubanghi : il avait passé des traités avec les peuplades de ces régions, maintenant en respect les délégués de l'Etat indépendant du Congo, et avait étendu vers le Nord et vers l'Est cette belle colonie française.

***

L'assassinat de M. Grosgurin, officier de l'armée française, et de dix-sept hommes de son escorte par les Siamois, sous les ordres d'un mandarin, sans aucune espèce de provocation, a nécessité, de la part de la France, des mesures très graves qui aboutiront certainement à une guerre, si le roi de Siam ne s'empresse de donner toutes les légitimes satisfactions exigées. Le contre-amiral français Humann s'est rendu immédiatement avec son escadre dans le golfe de Siam, à l'embouchure de la rivière Menam. Les Siamois avaient coulé deux navires à l'entrée de la rivière, pour empêcher les vaisseaux français d'y pénétrer ; néanmoins deux canonnières, l'*Inconstante* et la *Comète* ont traversé la barre et se sont embossées devant Bangkok, capitale du royaume de Siam et ville très commerçante, de 600,000 habitants. L'amiral s'était préalablement emparé de l'île Samit située à mi-chemin environ des embouchures du Mekong et du Menam. C'est à quelque distance au nord de cette île, que doit aboutir la frontière entre Siam et le Cambodge, telle que l'a réglée le traité de 1867 ; mais cette délimitation n'a jamais été faite régulièrement et les Siamois en ont profité pour revendiquer la possession de l'île et de l'excellent mouillage qu'elle forme avec la presqu'île Samit. Les forts siamois devant Bangkok ont accueilli l'arrivée des canonnières par quelques bordées auxquelles celles-ci ont promptement répondu. Les dommages, de part et d'autre, ont été peu considérables. Un câblegramme de Bangkok, daté du 17 juillet, dit : Ce port est de nouveau ouvert au commerce ; tout est tranquille et les craintes de guerre se sont dissipées. L'amiral Humann, le commandant des forces navales françaises dans les murs de Chine, est venu ici samedi arranger d'une manière pacifique les questions qui divisaient la France et Siam. Il a donné aux autorités siamoises l'assurance qu'il n'avait pas l'intention d'attaquer la ville ; ces assurances ont été confirmées par des dépêches reçues de Paris.

D'un autre côté, le gouvernement siamois a consenti à ne faire aucune démonstration contre les navires de guerre français, promettant de les traiter comme les navires des autres puissances.

Le correspondant du *Times* à Bangkok dit que beaucoup d'Anglais quittent le pays avec leurs familles. Ils emportent avec eux tout ce qu'ils peuvent de leur mobilier.

Le correspondant ajoute: Le capitaine de la canonnière française ayant vu le pavillon siamois flotter au-dessus du pavillon français sur le vapeur *Jean Say*, qui a été capturé, a descendu lui-même les deux drapeaux, ce qui a créé un autre incident. Les Siamois, quelque temps après, ont hissé de nouveau leur pavillon.

Et en date du 18, une dépêche de Saïgon du *Temps* dit: Les Siamois ont depuis longtemps massé des troupes sur les deux rives de Mekong dans le but d'empêcher les canonnières françaises de passer. Ils ont construit des forts sur la rive gauche, et semblent montrer des dispositions pour bloquer les forces françaises qui occupent l'île de Khone.

Dans le but d'empêcher l'exécution de ce projet, le capitaine Villers, le 14 juillet, s'est emparé de Donthone et de Capham. Après une lutte très vive, les Siamois se sont débandés et ont pris la fuite, laissant trente-trois prisonniers entre les mains des Français. Il est nécessaire de poursuivre les opérations militaires dans cette région, afin d'assurer le libre passage des canonnières.

Les déclarations ministérielles, à la Chambre française, au sujet de cette affaire ont été franches. Le gouvernement a formellement établi n'avoir en vue aucune conquête territoriale et ne vouloir qu'une chose: obtenir les réparations dues et des garanties pour l'avénir. Cette politique a obtenu l'assentiment unanime de la Chambre.

La presse anglaise s'est montrée très hostile à la France dans toute cette affaire. Les Anglais craignent évidemment que, suivant leur exemple, la France ne profite de cette circonstance pour étendre le territoire de ses possessions dans l'Inde. Déjà établie en Birmanie, l'Angleterre a une très grande influence à Siam, et il lui plairait peu de voir la France s'emparer de ce pays et devenir sa voisine immédiate.

Mais M. Develle a hautement déclaré que la France ne tolérera aucune intervention étrangère dans ce conflit, et il est probable que John Bull se le tiendra pour dit.

***

En Allemagne, l'événement capital du mois est la majorité minime, mais suffisante, acquise à la loi militaire. Le jeune empereur jubile et semble fier de sa victoire ; mais il ne faudrait pas beaucoup de triomphes semblables pour amener sa déroute complète. La nouvelle loi est un pas de plus vers l'écrasement financier et le militarisme à outrance.

Le service obligatoire universel est la grande infamie des sociétés dites civilisées, et c'est la Prusse qui en a donné l'exemple. Le service militaire est dû, de droit naturel, par les classes riches, mais non par les pauvres. Aussi la conséquence de cette égalité des devoirs se fait-elle sentir en Allemagne plus que partout ailleurs. Le parti socialiste qui, aux dernières élections, avait recruté 1,340,000 suffrages, en a eu cette fois deux millions. Il avait trente-six députés ; il en a aujourd'hui quarante-cinq.

C'est logique.

A noter aussi le progrès du parti anti-sémite : il avait quatre députés ; il en a maintenant dix-sept, et ce chiffre ira toujours en augmentant, parce qu'il est la réaction logique contre la ploutocratie, œuvre de la Révolution.

***

Le cuirassé anglais *Victoria*, appartenant à l'escadre de la Méditerranée, a coulé bas le 22 juin, près de Tripoli de Syrie, après une collision avec le cuirassé *Camperdown*, survenue pendant les manœuvres.

Le *Victoria* a été percé par l'éperon du *Camperdown* au côté droit près de la tourelle et a sombré six minutes après.

L'eau s'est engouffrée avec une violence telle par la brèche énorme du *Victoria*, que le sauvetage des hommes qui étaient dans les fonds a été impossible ; deux cent cinquante hommes seulement ont pu être arrachés à la mort. Trois cent quatre-vingt-dix ont péri dans cette terrible catastrophe.

Parmi les victimes sont l'amiral Tryon, commandant en chef l'escadre anglaise de la Méditerranée, qui passait à juste titre pour un des meilleurs officiers généraux de la flotte britannique. Plusieurs officiers, l'aumônier, le mécanicien en chef et plusieurs aspirants ont également péri.

Quelque sympathie que lui inspire la fin tragique de l'amiral Tryon, la presse anglaise tout entière le déclare responsable de la perte du *Victoria*. L'évolution qu'il prescrivait et qui n'est

qu'une manœuvre d'apparat devait amener une collision, du moment que la distance entre les deux colonnes était insuffisante, que les bâtiments n'avaient pas assez de place pour tourner sans s'aborder.

Quoi qu'il en soit, dit le *Journal des Débats*, l'amiral Markham, sur le *Camperdown*, a eu le pressentiment de la catastrophe; les officiers généraux répètent les signaux du commandant en chef; eh bien, lorsque l'amiral Tryon fit hisser sur le *Victoria* l'ordre de changer de ligne, l'amiral Markham eut un moment d'hésitation. Il le montra en laissant son signal à mi-mât. L'amiral Tryon l'interrogea à ce sujet par sémaphore—signal à bras—et alors le contre-amiral se rangea à l'avis du commandant en chef. Il ne pouvait faire autrement. Le signal amené, les deux navires tournèrent l'un vers l'autre et la collision eut lieu, mais l'amiral Markham fit alors tout ce qui était en son pouvoir pour l'éviter, il chercha à réduire le rayon de giration de son bâtiment en mettant sa machine de babord en arrière à toute vitesse; enfin, quand il vit que la rencontre était inévitable, il fit battre en arrière les deux machines à la fois. Il était trop tard! Au surplus, on n'amortit pas aisément l'erre d'une masse de 11,000 tonneaux lancée à la vitesse de douze à quinze pieds à la seconde.

Avant de sombrer, l'amiral Tryon a reconnu hautement sa faute.

***

Tout démontre que l'Italie se trouve actuellement sur une pente fatale au bout de laquelle une catastrophe pourrait bien se produire.

Un journal libéral de la péninsule peu sujet à caution reconnaît aujourd'hui la défiance qu'inspire au public la politique gouvernementale. Il admet d'un autre côté l'accroissement du parti clérical, double fait caractéristique.

Nous sommes bien de l'avis de la *Perseverenza* quant au premier point surtout. Il n'est pas douteux qu'après tous les scandales qui se succèdent depuis quelque temps en Italie, tout paraît usé et pourri dans chaque branche de l'administration. On serait porté à croire que le pays est bien près d'être mûr pour une révolution, car le détraquement semble devenir général.

L'Italie ne se trouverait-elle pas dans un état psycologique identique à celui de la France à la veille de 1848.

Bien des symptômes énumérés sur l'état des esprits en France par M. Thureau Dangin dans son histoire de la Révolution de Juillet peuvent s'appliquer exactement à la situation actuelle de l'Italie.

***

Le 25 juin, en présence de l'ambassadeur de France et de beaucoup d'évêques, de prélats et d'une nombreuse assistance, le cardinal Thomas a pris possession de son titre presbytéral de Sainte-Françoise de Rome.

A cette occasion, le cardinal Thomas a prononcé un discours qui a empressionné très vivement l'auditoire. Il a rappelé que c'est le Pape Grégoire XI, qui ramena la papauté à Rome, siège éternel de la papauté.

" La France, a-t-il dit, doit toujours revenir à Rome, non comme conquérante, mais comme auxiliaire de la papauté, avec tout son génie et tout son cœur."

Le cardinal a affirmé ensuite la politique française du Pape et a signalé l'avènement de la démocratie, avec laquelle le Saint-Siège consent à traiter comme firent Sixte-Quint avec Henri IV, et Pie VII avec Napoléon Ier.

La franc-maçonnerie vient de s'installer au palais Borghèse, qui est aujourd'hui entre les mains d'un liquidateur.

Le Grand-Orient a loué tout le magnifique premier étage, le *piano nobile* du palais Borghèse, et va y transporter ses pénates jadis installés au palais Poli.

Il n'a pas pu résister à la satisfaction et à l'orgueil d'implanter les insignes maçonniques dans le palais historique de Paul V.

Le Vatican a protesté près de la famille, la famille près du liquidateur ; celui-ci a déclaré avoir dû s'incliner devant la volonté de la Caisse d'épargne de Milan, créancier hypothécaire.

Après la vente du mobilier historique du palais Borghèse, le palais lui-même transformé en loge maçonnique avec le triangle, la truelle, le tablier et le ciel étoilé au plafond, c'est complet ! *Sunt lacrymæ rerum*.....

Cette année, comme les années précédentes, le Saint-Père est descendu, la veille de la fête du Prince des apôtres, à la basilique vaticane pour prier sur la tombe de saint Pierre et de saint Paul.

Cette pieuse visite a eu lieu après le départ des derniers fidèles qui s'étaient pressés pendant la journée dans la basilique en une foule considérable.

Un petit autel avait été disposé devant le tabernacle pour la bénédiction des *palliums*.

Ceux-ci furent présentés au Saint-Père qui commença aussitôt la cérémonie.

Lorsque les *palliums* furent bénits et déposés sur la tombe des apôtres, le chapelain d'honneur, Mgr Marzolini, commença la réci-

tation du rosaire. Le Pape, assis sur un fauteuil devant le monument de Pie VI et entouré de ses prélats agenouillés, suivait les prières en égrénant son chapelet de la main droite. Le rosaire fut suivi des litanies des saints et d'autres prières récitées à haute voix. Puis, le silence régna de nouveau dans la basilique. Le Pape s'agenouilla et pria longtemps la tête entre les mains. Quand ce colloque sublime, cet épanchement de l'âme de Léon XIII dans celle de saint Pierre, prit fin, dix heures et demie sonnaient aux horloges de Saint-Pierre. Malgré ses 83 ans, le Saint-Père était resté sans donner le moindre signe de fatigue, deux heures de suite, immobile et en prières. Précédé de son cortège, il se rendit à la chapelle du Saint-Sacrement d'où, après quelques minutes d'adoration, il regagna ses appartements.

Le 29 juin, le Pape a reçu la députation des évêques, prêtres et séminaristes orientaux, au nombre d'environ quatre-vingts.

Mgr Haggiar, évêque de Sidon, a lu une adresse, à laquelle Léon XIII a répondu en exprimant sa satisfaction de voir les Orientaux célébrer l'heureux succès du congrès de Jérusalem.

La création de plusieurs provinces métropolitaines aux Etats-Unis, ordonnée par le Saint Père, ne suffit plus. Sur l'avis de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté a ordonné que les sièges de Dubuque, Davenport, Omaha, Lincoln et Cheyenne, seront détachés de la province métropolitaine de Saint-Louis, pour former une nouvelle province ecclésiastique dont Dubuque sera le siège métropolitain.

Le Souverain Pontife vient d'adresser à l'épiscopat des Etats-Unis une encyclique au sujet de l'importante question des écoles.

En même temps que l'Encyclique maintient les décrets du concile de Baltimore, elle établit qu'il faut d'abord multiplier avec beaucoup de zèle les écoles catholiques, puis laisser au jugement et à la conscience de l'Ordinaire de décider, quand il est permis ou interdit, vu les circonstances, de fréquenter les écoles publiques.

En somme, le Pape défend d'appliquer les résolutions de Mgr Satolli dans un sens qui serait en opposition avec les décrets du concile de Baltimore. Et ainsi la question semble au point où elle se trouvait avant l'arrivée du délégué apostolique en Amérique.

***

La célébration de la fête nationale des Canadiens-Français a eu, cette année, plus d'éclat que de coutume. Il s'agissait d'inaugurer ce qu'on est convenu d'appeler le *monument national* qui consiste en

six magasins à louer, surmontés de quelques bureaux et d'une grande salle de théâtre. L'inauguration a eu lieu, bien que cet immeuble soit encore loin d'être achevé et surtout d'être payé. Il y a eu force discours patriotiques et beaucoup d'appels à l'union des Canadiens ; malheureusement, on ne paraît pas s'entendre sur les moyens de faire disparaître les causes de divisions qui sont en opposition directe avec ces appels à l'union et à la concorde. Il ne faut pas s'étonner, en présence d'un tel état de choses, de l'abstention d'un si grand nombre de nos hommes publics et de nos principaux citoyens. Le congrès lui-même a été fort peu suivi. Quelques groupes se sont réunis dans la grande salle. On y a lu quelques bons rapports, entre autres, celui de M. de Montigny sur la question des écoles et celui de M. A. Ouimet sur la fédération des sociétés canadiennes-françaises de l'Amérique du Nord, mais la plus grande partie du temps a été prise par des discours de personnages bien plus préoccupés de travailler à leur avancement personnel qu'à celui de la nationalité tout entière. M. Mercier et son second, M. Tarte, ont pris une grande part à ces petits débats. Ils se sentaient sûrs de la majorité et ils en ont profité pour faire prévaloir leurs idées. C'est ainsi qu'ils ont réussi à faire rayer le mot *catholique* de la clause des statuts de la confédération des sociétés canadiennes-françaises, de sorte que cette *Alliance Saint-Jean-Baptiste* puisse être ouverte à tous les protestants d'origine canadienne-française. Le but évident de cette innovation est de faire de nos associations Saint-Jean-Baptiste des sociétés purement laïques et d'en éliminer l'élément religieux.

Ce n'est qu'une demi-mesure, et pour être logiques, nos laïcisateurs auraient dû effacer également le nom de saint Jean-Baptiste qui doit offusquer les protestants. On peut voir là un échantillon de l'esprit qui a dominé au congrès et qui domine dans l'association telle qu'elle est aujourd'hui composée. Le clergé ne s'y est pas trompé ; aussi, à part quelques prêtres des Etats-Unis, s'est-il soigneusement abstenu de prendre part au congrès et aux manifestations extérieures.

***

Le 17 de ce mois, est décédé dans sa ville épiscopale, après quelques jours seulement de maladie, Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke.

C'est une grande et douloureuse perte pour l'Eglise du Canada.

Mgr Antoine Racine est né à Saint-Ambroise de la Jeune-Lorette, près Québec, le 26 janvier 1822. Il a été ordonné prêtre, à Québec,

le 12 septembre 1844 et nommé vicaire à la Malbaie. En 1849, il était curé et missionnaire de Saint-Louis de Blandford, de Bulstrode et de Stanfold, puis en 1851, curé de Saint-Joseph de la Beauce, et, en 1853, desservant de l'église Saint-Jean de Québec. Il fut préconisé évêque de Sherbrooke le 1er septembre 1874 et sacré dans l'église Saint-Jean de Québec, le 18 octobre suivant. L'un de ses frères devenait, lui aussi, évêque, et occupa jusqu'à sa mort le siège épiscopal de Chicoutimi.

Mgr Racine comptait donc près de cinquante années de prêtrise et vingt d'épiscopat. Cette longue carrière a été bien remplie. Les œuvres apostoliques de ce serviteur de Dieu perpétueront sa mémoire à l'égal des plus illustres chefs de l'Eglise du Canada.

DIOGÈNE A LA RECHERCHE D'UN HOMME

D'APRÈS SALVATOR ROSA.

Diogène naquit à Sinope, l'an 413 avant Jésus-Christ. Il quitta cette ville à l'âge de quinze ans, subissant le sort de son père Icésius, accusé d'être faussaire et banni de sa patrie. Athènes, la ville lumière de l'antiquité, où Socrate, Platon et tant d'autres philosophes tenaient école, leur servit de refuge.

Antisthène, l'un de ces philosophes, dégoûté de voir ses disciples abandonner l'un après l'autre les austérités qu'il leur prescrivait et dont il donnait lui-même l'exemple, avait fermé son école. Diogène, après beaucoup d'instances, réussit à se faire initier à la doctrine du fondateur de la secte des Cyniques, dont il devait être lui-même le plus illustre représentant. Doué d'un esprit plus profond que son maître et d'une âme plus ferme, il exposait ses principes avec tant de clarté, les développait avec tant de force qu'il n'était pas rare de voir des étrangers, venus pour l'écouter, abandonner tout sur-le-champ, pour le suivre. La gaieté de son caractère, les traits de satire et d'ironie qu'il lançait sans ménagement contre les abus, les vices et contre tous ceux qui ne pensaient pas comme lui, le rendaient agréable au peuple, qu'il amusait d'ailleurs par ses excentricités, comme nous le voyons dans notre gravure.

Sa doctrine était que le sage, pour être heureux, devait se rendre indépendant de la fortune en bravant ses faveurs et ses caprices, indépendant des hommes en secouant les préjugés, les usages,

et jusqu'aux lois, quand elles ne sont pas conformes à ses lumières ; indépendant de lui-même en travaillant à endurcir son corps contre les rigueurs des saisons, et son âme contre l'attrait des plaisirs.

Diogène mettait ses principes en pratique en ne possédant, pour tout bien, qu'un bâton, un manteau dont il s'enveloppait pour dormir et une besace pour porter sa maigre pitance. Dans les premiers temps il avait aussi une écuelle pour boire, mais l'avait jetée loin de lui, comme objet superflu, un jour qu'il vit un enfant puiser de l'eau dans le creux de sa main pour étancher sa soif. Il couchait à la belle étoile sur les marches des édifices publics ou dans un tonneau vide. Il marchait pieds nus dans la neige l'hiver et couchait sans vêtement l'été, sur le sable brûlant. Souvent on le voyait mendier, non pas tant par nécessité que pour s'accoutumer au refus. Il affectait d'être insensible aux moqueries, aux insultes et aux injustices des hommes. Il s'était, en outre, affranchi de toutes les bienséances, des plus légères contraintes, satisfaisant à tous ses besoins en public et dans les lieux fréquentés par la lie du peuple ; choquant les usages établis jusque dans les choses les plus indifférentes, donnant tous les jours des scènes propres à s'attirer le mépris des gens sensés, qui ne pénétraient que trop facilement le motif secret de sa manière d'agir. Avec bien plus de raison, en effet, qu'à son maître Artisthène, Socrate aurait pu lui dire : " J'aperçois votre vanité à travers les trous de votre manteau ". Cette vanité pleine d'ostentation perçait jusque dans son langage, il répétait sans cesse : " Je suis pauvre, errant, " sans patrie, sans asile, obligé de vivre au jour la journée ; mais " j'oppose le courage à la fortune, la nature aux lois, la raison aux " passions."

L'homme sage dont il s'estimait être le type, il déclarait ne l'avoir vu nulle part et affectait souvent de le chercher en plein midi, sur les places publiques, une lanterne allumée à la main, pour mieux accentuer la difficulté de l'entreprise. " Je n'ai vu, " disait-il, des hommes nulle part ; mais j'ai vu des enfants à " Lacédémone ". La vie frugale et austère des Spartiates n'était pour lui que l'enfance, une faible esquisse d'un homme.

C'est cette scène de Diogène cherchant un homme que Salvator Rosa a représentée dans le tableau dont nous donnons une reproduction aujourd'hui, d'après la gravure de William Sharp.

Comme conséquence nécessaire de sa vanité, Diogène affectait le plus grand mépris pour tous les autres. C'est ainsi qu'un jour ayant appris que Platon avait défini l'homme : " un animal à deux pieds sans plumes," on le vit s'avancer sur la place de l'Aca-

démie, au milieu du groupe où il enseignait, et tirant de dessous son manteau un coq en vie et déplumé, le jeter au centre de l'assemblée, en disant avec un air de mépris : " Voilà l'homme de Platon," et disparaître aussitôt.

Sur la fin de sa vie, pendant un voyage qu'il fit à Ægina, il fut pris par des pirates, qui le vendirent comme esclave à un riche personnage de Corinthe, nommé Xéniade. Son maître lui confia la gestion de sa fortune en même temps que l'éducation de son fils.

C'est à Corinthe qu'Alexandre le Grand, ayant entendu parler du philosophe, vint le voir et lui demanda ce qu'il pourrait faire pour lui : " Te retirer de mon soleil " lui répondit le Cynique.

Diogène avait à peu près quatre-vingt-dix ans, lorsqu'un matin il fut trouvé mort dans un gymnase de Corinthe. Malgré qu'il eût ordonné que son corps fût jeté dans une fosse, on lui fit de magnifiques obsèques et l'on plaça sur son tombeau un chien splendidement sculpté en marbre de Paros.

Avec de grands talents, de grandes vertus et de grands efforts, le philosophe païen n'avait réussi qu'à être un homme singulier dont Platon disait : " C'est Socrate en délire." Ce sont pourtant les mêmes principes qui, vivifiés plus tard par la charité et l'humilité chrétienne, produiront les François d'Assise, les Vincent de Paul, les bienheureux Labre et tant d'autres.

***

Il y eut un moment pendant la seconde moitié du XVIIe siècle où l'école de peinture napolitaine brilla d'un éclat qui éclipsait toutes les écoles de l'Italie. Des quatre peintures qui lui donnaient alors ce relief, un seul n'a pas vu pâlir sa gloire, c'est l'artiste dont nous étudions le tableau en ce moment.

Salvator Rosa, en effet, n'a pas cessé d'être admiré pour l'originalité de ses idées et pour la verve de son exécution.

Rarement cependant notre artiste s'est montré aussi étincelant et aussi gai que dans son *Diogène à la recherche d'un homme.* D'ordinaire il est mélancolique et sombre dans ses compositions. C'était d'ailleurs bien dans son caractère. Orgueilleux à l'excès, il ne pouvait souffrir la moindre contradiction sans que son visage s'assombrît aussitôt et que la tristesse habituelle de son caractère se traduisît en paroles amères, et parfois, en haines vigoureuses. C'est, sans doute, à cette haute opinion qu'il avait de lui-même qu'il doit la hardiesse de ses pensées, la fierté de sa manière, la

fougue et l'éclat de son talent. Il se déridait pourtant quelquefois et devenait alors si aimable compagnon et ami si dévoué que tout le monde le recherchait.

Par analogie de caractère, il faut le supposer, il aimait à représenter les philosophes de l'ancienne Grèce et particulièrement Diogène et Démocrite, dont le grand mobile était l'orgueil. Nous avons de lui un *Diogène qui jette son écuelle, en voyant boire un jeune garçon dans le creux de sa main.* Puis encore : *Alexandre visitant Diogène dans son tonneau*, et *Démocrite méditant sur les folies humaines*, sans parler de *l'Académie des philosophes* et de *Platon dans le jardin d'Académus.*

C'était à Naples, par une belle soirée du mois d'août 1615. Deux jeunes époux causaient doucement. Il venait de leur naître un fils et le père Vito Antonio Rosa contemplant ce fils sur le sein de sa bien-aimée *Guilia*, faisait des projets d'avenir pour le nouveau-né. " Tout ce que je désire, disait-il, c'est qu'il ne devienne pas un artiste, surtout pas un peintre, car la gloire est une ingrate qui laisse souvent mourir de faim ceux qui comme ton frère Paolo Greco s'acharnent à la chercher.—Remettons-nous en à Dieu, reprenait la pieuse Italienne ; pour moi, je serais heureuse de le voir monter à l'autel." S'arrêtant à cette douce pensée, les deux jeunes gens, d'un commun accord, cherchèrent pour cet enfant, objet de leur sollicitude, un nom qui fut comme un heureux présage de sa prédestination. Ils le firent donc baptiser sous le nom de *Salvator*.

Antonio était un modeste arpenteur. Il habitait une humble *casa* située au haut de l'Arenella. L'enfant y grandit et se fortifia au milieu de l'air des montagnes. Dès qu'il fut assez grand pour courir seul, le jeune *Salvatoriello* désertait la maison paternelle. Ses parents, inquiets, allaient à sa recherche et le trouvaient d'ordinaire en extase devant les ruines de quelque ancien temple ou endormi au milieu des rochers, au bord des précipices ou dans des cavernes solitaires. Le *piccolo* était ramené à la maison, grondé, et enfermé dans sa chambre. Là, au grand désespoir de ses parents, il passait son temps à charbonner, sur les murs, les souvenirs de ses paysages favoris. Ce fut en vain que le père, dans l'espoir d'étouffer cette vocation naissante, redoubla de sévérité et mit l'enfant dans un séminaire pour y commencer ses études ecclésiastiques. Le jeune Salvator barbouilla si bien les murs des bons pères, que ceux-ci, indignés, se firent les complices de la Providence, en le renvoyant à ses parents. Antonio et sa femme durent enfin céder à une vocation si déterminée et, bien à contre-cœur, confièrent l'enfant à son oncle.

Le jeune Salvator s'aperçut bientôt de l'incapacité de celui-ci et retourna à son premier maître, la nature, dont le livre toujours ouvert est le guide le plus sur pour l'artiste qui sait la comprendre.

A dix huit ans il entreprit le voyage que tout artiste, en ce temps-la, se croyait obligé de faire pour se perfectionner, et partit, à pied, pour visiter les villes de l'Italie. Il traversa d'abord les solitudes sauvages de la Pouille, de la Calabre et de Abruzzes, alors infestées de brigands. On sait les légendes auxquelles ce voyage a donné lieu. Quoi qu'il en soit, les sauvages et hardis paysages peints des souvenirs qu'il en rapporta, sont restés un des titres les plus durables de sa renommée.

L'état dans lequel il trouva les choses à son retour sous le toit paternel ne fut pas de nature à ramener la gaieté dans une âme déjà portée à la mélancolie La plus profonde misère régnait dans cette maison dont le chef n'était plus. Il lui fallut gagner la vie de sa mère et d'une nombreuse famille. Il ne fut plus pour lui question d'étude ; il était obligé de produire à la hâte des ébauches, grossières il est vrai, mais fièrement peintes et frappées au coin de son imagination bizarre, qu'il vendait ensuite à des brocanteurs.

Quand son unique clientèle lui fit défaut, il résolut d'aller tenter fortune à Rome. Il s'embarqua dans une légère felouque pour Civita-Vecchia, fit à pied le reste du chemin et trouva l'hospitalité chez un compatriote, l'abbé Girolamo Mercuri. Ses premiers essais dans la ville des Papes n'ayant pas eu tout le succès qu'il ambitionnait, il abandonna ses pinceaux et mit à contribution les talents divers que Dieu lui avait donnés ; il devint tour à tour poète satirique, musicien, acteur et même charlatan. Sous les noms de Formica et de Coviello, il se fit bientôt une réputation que son habile pinceau n'aurait pu lui obtenir aussi vite, et ensuite chacun fut curieux de connaître les travaux de peinture de ce peintre, comédien. Les commandes affluèrent et tout changea de face. Le pauvre artiste, en peu de temps, devint un grand seigneur qui versait l'argent à pleines mains, et dont la maison était toujours remplie de joyeux amis.

Les événements qui se produisirent à Naples, en 1647, amenèrent un nouveau changement dans la vie aventureuse de Salvator. Il quitta ses habits de luxe pour endosser le costume des lazzaroni, et s'enrôla dans la *Compagnie de la mort*, à la suite d'un de ses anciens maîtres Aniello Falcone. Il devint l'ami et le conseiller de Massaniello, qui l'admettait jusque dans sa mystérieuse retraite de Torrione del Carmine. La mort tragique du pêcheur napolitain l'obligea de prendre la fuite et de retourner à Rome.

Il n'avait pas séjourné longtemps dans la Ville éternelle sans se faire, par son caractère vindicatif et ses épigrammes mordantes, de nombreux ennemis. A ceux-ci se joignirent les peintres médiocres que son talent rejetait dans l'ombre. Ils profitèrent de l'exposition de son tableau de *la Fortune* pour soulever contre lui une véritable tempête, et obtinrent sa condamnation à la prison. Il n'eut que le temps de s'enfuir à Florence. Tous les tableaux composés à cette époque à Rome : *Prométhée* enchaîné à un rocher et voué à une peine éternelle pour avoir eu trop de génie,—*Régulus* subissant le supplice que sa loyauté alla chercher,—*Socrate* buvant la ciguë et pardonnant à ses bourreaux, avaient été autant de traits lancés contre les vainqueurs de Naples. *La Fortune* distribuant aveuglement ses faveurs, était une grosse satire à coups de pinceau pouvant s'adresser aussi bien à ces derniers qu'aux peintres éminents, aux princes de l'Eglise et aux grands seigneurs de Rome qui lui étaient désagréables.

Arrivé à Florence, Salvator reprit la plume et lança, sous le titre de *Babylone*, une satire violente contre ses ennemis de Rome. Cette œuvre vraiment remarquable lui valut une haute réputation littéraire. Son salon fut en peu de temps le rendez-vous de tous les beaux esprits de la Ville des Fleurs. Ils se formèrent en académie de conversation sous le nom de *Percossi*. Aux causeries graves et aux badinages, qui s'y succédaient tour à tour, s'ajoutèrent avant longtemps des représentations comiques dans lesquelles Salvator, remontant de nouveau sur les planches, sous le masque de *Pascariello*, eut un succès demeuré célèbre par les récits de Baldinucci.

Cependant notre artiste regrettait la ville des Papes où il avait eu ses plus beaux succès, et ne put résister au désir d'y retourner. Il espérait que le temps avait fait oublier les haines du passé. Il se trompait, car la jalousie ne s'endort pas facilement. Ses anciens ennemis, pour mieux le combattre, se liguèrent sous le nom d'*Amis des Arts*. Salvator pour se défendre dut prendre de nouveau la plume et écrivit sa satire de l'*Envie*, le dernier et le plus énergique de ses écrits. Dédaignant ensuite leurs attaques, il revint à ses pinceaux et peignit, en quarante jours, son fameux tableau de la *Bataille*, qui fut offert à Louis XIV et que l'on admire encore au Louvre. Puis successivement : *Pythagore au milieu de ses disciples*, *Catilina parmi les conjurés*, *Samuel en face de Saül :* autant de chefs-d'œuvre qui répondaient victorieusement à ses détracteurs et lui valurent les applaudissements du triomphe.

Sa demeure, située sur le Pincio, devint le rendez-vous des poètes,

des musiciens et des gens d'esprit de Rome, comme elle l'avait été à Florence. Chaque jour, vers le soir, on le voyait sortir avec ce brillant cortège. A la même heure, son voisin le Poussin, déjà vieux, sortait aussi pour faire gravement une promenade philosophique, appuyé sur le bras du Guaspre ou de quelqu'autre disciple respectueux, et formait un curieux contraste.

Vers 1667, Salvator Rosa, atteint d'une hydropisie qui devait finir par l'emporter, abandonna complètement ses pinceaux. Le produit des belles eaux-fortes qu'il avait gravées à Florence, par manière de délassement, suffisait d'ailleurs amplement à le faire vivre. Il mourut le 15 mars 1673 et fut inhumé avec pompe dans l'église Sainte-Marie des Anges, où l'on voit son tombeau.

***

William Sharp, qui grava le *Diogène cherchant un homme* en 1792, alors que l'original était en la possession de M. Edouard Knight, naquit à Londres en 1746. Il était fils d'un armurier. Ses débuts dans l'art de la gravure furent on ne peut plus humbles ; il était employé à décorer de blasons, de devises ou d'arabesques de pauvres pots en étain. Caractère noble et désintéressé, jamais il ne désavoua ses modestes mais honnêtes commencements. Plus tard, lorsqu'il fut devenu illustre, des flatteurs voulurent, dans une réunion publique, parler des vases précieux ciselés par lui dans sa jeunesse ; il s'empressa de rétablir les faits. Il ne voulut jamais accepter le titre de membre de l'Académie royale de Londres que lui offrait Sir Joshua Reynolds, parce que cet honneur avait été refusé à ses confrères William Woollett et Robert Strange, qu'il jugeait le mériter autant que lui. Comblé d'honneurs et membre honoraire de plusienrs autres académies d'Europe, il mourut en 1824, et fut inhumé à Chiswick, auprès du célèbre caricaturiste Hogarth.

ALPHONSE LECLAIRE.

PREMIÈRE STANCE DE RAPHAEL AU VATICAN,
DIEU CRÉANT LE MONDE.

IMMENSITE

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai consideré, dans son immensité,
L'univers et la terre avec l'humanité.
Tout se rapporte à l'homme :
Avec droit on le nomme
Maître, seigneur et roi !
Mais à l'homme lui-même
Dieu révèle, impose sa loi.
Eloquence admirable, intelligence extrême,
Tout est dans l'univers une leçon de foi.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des cieux.
J'ai reconnu, d'abord, dans l'astre radieux
Le glorieux emblème
De Dieu, l'Etre suprême.
La lune, au front d'argent,
C'est la Vierge Marie ;
Les étoiles du firmament
Sont les anges, les saints, troupe presque infinie,
Faisant avec bonheur, cortège au Tout-Puissant.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des airs.
N'est-ce pas Dieu qui parle au milieu des éclairs ?
N'est-ce pas le tonnerre
Qui marque sa colère ?
Et le bel arc-en-ciel
Qui promet sa clémence ?
Enfin, douces comme le miel,
La pluie et la rosée, en torrents d'abondance,
Sont les grâces sortant de son cœur paternel.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du sol.
Comme un aigle géant, au gigantesque vol,
Le globe dans l'espace
Roule, passe et repasse,
Ne s'arrête jamais,
Portant à sa surface
Terres, mers, montagnes, forêts !
Et tout cela, de loin, n'est qu'un point qui s'efface :
L'univers est si grand à nos yeux stupéfaits !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des mers.
J'ai vu se déchaîner les flots traîtres, pervers :
Grand Dieu ! que de victimes
Dans ces sombres abîmes !
La mer, dans ses fureurs,
De la vie est l'image....
La vie, où tant de voyageurs,
Ballottés, tourmentés, font sans cesse naufrage,
Périssent loin du port, dans des gouffres d'horreurs !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des bois.
Partout la confiance et la crainte à la fois :

Les charmants oiseaux chantent,
Les ombres nous enchantent ;
Mais le serpent hideux
Et la bête sauvage
De peur font dresser nos cheveux :
Image des démons qui guettent au passage,
Pour dévorer notre âme et nous perdre avec eux.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des champs.
Dans les fleurs, la verdure et les blés jaunissants,
On pressent l'allégresse,
La beauté, la richesse
Du royaume divin.
Nos vœux, notre prière
Doivent monter comme un parfum.
Le germe qui fleurit, pourrit d'abord en terre :
Ainsi, nous qui mourons, nous revivrons demain !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité des monts.
C'est là, sur les hauteurs, c'est là que nous voyons
La vanité du monde,
Tout nous y semble immonde :
On veut l'abandonner.
Plus haut, plus haut encore,
Nous voyons les aigles planer :
Un ennui plus profond aussitôt nous dévore :
C'est Dieu ! C'est Dieu qui veut au ciel nous entraîner !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité de l'air
Qui pénètre partout, jusqu'au fond de la mer.
Tous les vivants respirent,
Naissent, vivent, expirent
Dans ce vaste élément.
Ainsi Dieu nous pénètre
Encore plus intimement.
Car tout être est en Dieu, Dieu se trouve en tout être,
Infusant existence, action, mouvement !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du vent.
Il souffle, hurle, tempête, et passe en soulevant
Des torrents de poussière ;
Il ravage la terre,
Brise, écrase, détruit !
Sur mer, que de naufrages !
Le monde chancelle et frémit !
Notre vie est ainsi toute pleine d'orages ;
Malheur à l'imprudent : le torrent l'engloutit !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité de l'eau.
Un jour que Dieu voulut faire un monde nouveau,
L'eau noya le vieux monde.
Par la grâce et par l'onde
Sont formés les chrétiens.
Vapeurs, brouillards, nuages,
Lacs, ruisseaux, fleuves souverains,
Océans infinis, battus par les orages,
Vie ou mort, l'eau partout coule autour des humains.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du feu.
Le feu réchauffe, éclaire et pénètre tout lieu.
C'est une bienfaisance ;
Mais oh ! quelle souffrance
Quand il brûle à l'excès !
Les volcans, les cratères
Font voir ses terribles effets :
Il dévore souvent des régions entières,
Et sa rage, en enfer, ne s'éteindra jamais !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du temps.
Qui comptera jamais les jours et les instants

Que durera le monde ?
O merveille profonde !
Le passé, l'avenir,
Sont des choses présentes
Pour Dieu qui nous voit tous venir,
Qui contemple déjà les scènes effrayantes
Où le monde devra s'effondrer et finir !

Mon âme était ravie,
Confondue éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité de foi
Dans le cœur des chrétiens envers le divin Roi.
Est-il un sacrifice,
Est-il même un supplice
Que Dieu n'inspire pas ?
Qu'importe la souffrance,
Les labeurs, les croix, les combats ?
Les yeux fixés au ciel, le cœur plein d'espérance,
Vers Dieu qui nous attend nous dirigeons nos pas.

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité d'amour
Entre les saints et Dieu dans l'éternel séjour.
L'amour vrai sur la terre,
C'est le cœur d'une mère
Pour ses enfants chéris ;
C'est le cœur de l'Eglise,
Le monde au pied du crucifix !
Mais il n'est pas d'amour, sur la terre, qui luise
Comme le feu sacré dans les divins parvis !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du vrai.
La vérité qui luit, c'est un éclair, un trait
De lumière et de flamme
Qui transporte notre âme
Par ses divins appâts.
Et pourtant les nuages
Obscurcissent tout ici-bas.
Mais là-haut, dans le ciel, au lieu d'ombre et d'images,
C'est toi, splendeur de Dieu, qui nous éclaireras !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du beau.
La beauté qui rayonne est un divin flambeau,
Elle émet mille charmes,
Nous émeut jusqu'aux larmes,
Et captive nos cœurs.
Si la beauté du monde
S'impose ainsi par ses splendeurs,
Que notre émotion sera vive et profonde,
Quand nous verrons de Dieu tous les charmes vainqueurs !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du bien
Eclatant de partout dans le monde chrétien.
Dieu sur la croix expire,
Et je vois le martyre,
Les sublimes vertus,
Les charités sans nombre
De tous ceux qui suivent Jésus.
Du bien qu'on voit là-haut tout ce bien n'est qu'une ombre :
Allons, montons au ciel avec tous les élus !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du cœur.
De notre âme qui peut sonder la profondeur ?
Le cœur est un abîme
Effrayant et sublime !
Jetez-y les plaisirs,
Les honneurs, la fortune,
Rien ne peut combler ses désirs.
Un désir plus brûlant sans cesse l'importune :
La faim, la soif de Dieu causent tous nos soupirs !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité du ciel.
Je ne vois même plus l'espace universel !

Auprès de ce royaume,
Le monde est un atome,
Une ombre, un pur néant !
De lumière et de gloire
Tout resplendit, tout est brillant !
C'est l'extase, l'amour, l'hosanna, la victoire !
Au milieu des élus, c'est Dieu tout rayonnant !

Mon âme était ravie,
Confondue, éblouie,
Quand j'ai considéré l'immensité de Dieu.
Sa présence dépasse et le temps et le lieu !
O Dieu, maître des maîtres,
Source de tous les êtres,
Que votre empire est doux !
Vous voulez qu'on vous aime
Au ciel face à face avec vous !
Objet de tous nos vœux, rassasiement suprême,
Votre félicité se partage avec nous !

F.-X. BURQUE, Prêtre.

Fort Kent, Maine, août 1893.

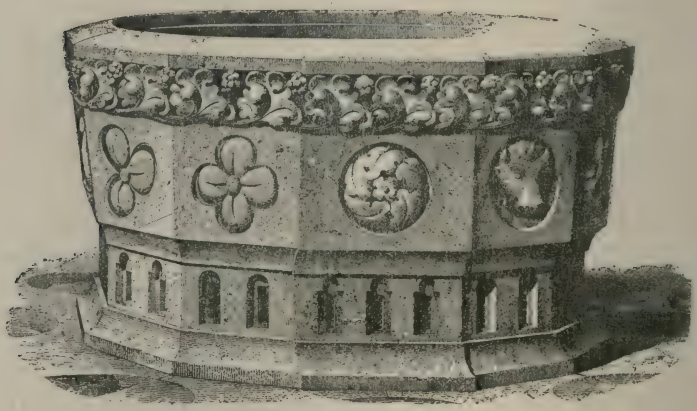

Cuve baptismale dans l'église de Limay.

CAUSERIE LITTÉRAIRE ET ESTHÉTIQUE

(*Suite.*) (1)

DE L'IDÉAL.

L'intelligence humaine ne crée pas le vrai : elle le découvre et l'exprime. Puisque le beau n'est que le vrai qui resplendit, la faculté esthétique ne peut le créer : elle le conçoit, le contemple et le met au jour. Les arts ont pour but d'élever et de charmer l'homme. Or, l'homme n'est pas un pur esprit. Il faut, pour le charmer, parler à son intelligence et intéresser sa nature sensible. Le beau, pour arriver à l'âme, doit passer par les sens. Spirituel et invisible, il faut qu'il prenne un corps qui le rende sensible. L'art aura la double nature de l'homme auquel il s'adresse ; il aura un corps formé à l'imitation des types de la nature ; une âme qui le vivifiera, le symbolisme. L'artiste doit emprunter à la nature les signes qui symbolisent ses conceptions. S'il prend sans choix tous les traits qu'elle lui offre, il tombe dans le réalisme. S'il veut chercher des types abstraits en dehors de la nature, il donne dans la sécheresse, dans le vague, et ne saurait m'intéresser. Il faut que la nature fournisse à l'art ce qu'il a de sensible, et, en cela, l'artiste dépend d'elle. Mais l'imitation de la nature n'est qu'un marchepied pour arriver au symbolisme. Jusqu'où l'artiste doit-il emprunter à la nature et jusqu'où doit-il être indépendant d'elle ? Voilà le problème que nous tâcherons de résoudre. Nous montrerons, en même temps, les écueils deça et delà.

Je suppose qu'un peintre veuille faire un tableau de la Vierge immaculée. Rendre sensible, au moyen d'une peinture, le sentiment de sublime émotion qu'il éprouve en face de ce mystère, voilà le but qu'on doit atteindre. Il cherche, dans la nature, un signe qui donne un corps à sa pensée, des traits qui expriment sa conception. La nature, malgré les innombrables beautés qu'elle renferme, est viciée par mille imperfections que la raison et le goût ne tardent pas à découvrir. Une personne l'avait frappé d'abord : une observation plus attentive lui fera remarquer maints défauts qui échappaient au premier coup d'œil. La proportion manque

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, juillet 1893.

ici ; là, le coloris. Partout quelque chose qui ne répond pas au type intérieur de beauté qu'il entrevoit. Le réaliste calque un individu dans sa réalité phénoménale. Mais le véritable artiste s'élève au-dessus de ce qui l'environne. Il recueille les rayons de beauté qui percent dans la nature individuelle, au milieu de mille imperfections. Il les dégage des défauts qui s'y mêlent, qui les masquent, et, réunissant en un seul type les traits qu'il a trouvés dispersés dans la nature, il forme l'idéal de la figure qu'il veut peindre. L'or pour briller doit être séparé des alliages, de la gangue qui l'enveloppent. Tous les individus de la nature, à quelque espèce qu'ils appartiennent, ne sont qu'un minerai informe où perce à peine l'or du type idéal ! il faut les faire passer par le travail de la méditation artistique, pour dégager le beau des imperfeetions qui le défigurent. Alors, l'artiste s'élève au-dessus de la nature sensible, il vole du particulier à l'universel, et trace une figure beaucoup plus belle que celles de la nature, mais dont les traits sont empruntés à la réalité. " Déployant ses ailes pour s'élever vers le ciel d'où elle est descendue, son âme ne s'arrêtera pas à la beauté qui séduit les yeux, et qui est aussi fragile que trompeuse ; mais il cherche dans son vol sublime, le principe du beau universel " (1).

Je lis *Athalie*. Quel enfant a jamais parlé comme Joas, et réuni en une courte conversation, tant de traits naïfs ou gracieux, tant de sentiments élevés ? Racine est-il sorti de la nature ? A-t-il négligé les traits fournis par la réalité, pour créer un personnage chimérique qui n'a rien de commun avec la nature humaine ? Non, certainement. Nous sommes ici en présence de la nature, mais de la nature agrandie, idéalisée. Voilà pourquoi Joas nous transporte d'étonnement et d'admiration.

Quels amants ont jamais poussé l'héroïsme du devoir aussi loin que Rodrigue et Chimène ? Quel père peut, comme le vieil Horace, faire taire devant le devoir et l'amour patriotique, tous les sentiments de l'amour paternel ? Qui peut, en toute circonstance, immoler au devoir tous les penchants les plus légitimes et les plus impérieux de la nature ? Corneille nous peint l'idéal de la grandeur morale la plus élevée. Les personnages semblent habiter des hauteurs voisines de la nature angélique, tant ils paraissent se jouer des faiblesses inhérentes à la nature humaine. Aussi, qui ne se sent élevé, fortifié, transporté au-dessus du vulgaire, après avoir entendu une tragédie de Corneille ?

Je sais que le réalisme lui reproche d'être sorti de la réalité pour

(1) Michel-Ange.

tracer dans le vide des caractères chimériques. Cette accusation, toute dépourvue de fondement qu'elle est, ne nous surprend pas. Les hauteurs lumineuses où vole Corneille sont à une distance incommensurable du réalisme, qui va toujours terre à terre. Son spiritualisme élevé condamne la théorie réaliste. Corneille a élevé l'idéal des anciens sans rien outrer. Il nous montre l'homme dans toute la splendeur de son originelle irradiation.

Les anciens dramaturges ne se sont jamais élevés jusqu'à l'idéal pur. Ils pensaient que les personnages du drame doivent pleurer ou paraître émus. pour émouvoir (1). Sans doute, le pathétique suppose la douleur ou le danger ; mais est-il nécessaire que les héros dramatiques en paraissent physiquement affectés ? Ne suffit-il pas que la scène fournisse une situation douloureuse ou périlleuse, et que le spectateur la connaisse ? (2)

Un martyr chargé de chaînes dit à un gouverneur romain, en face des intruments de torture : "Je suis chrétien. Vos dieux ne sont qu'un vil métal. Vos tortures n'ébranleront jamais ma constance." Sa figure rayonnante de paix et de joie ne trahit pas la moindre émotion. Et pourtant, je suis transporté d'admiration, je suis ému jusqu'aux larmes. La douleur physique ne paraît pas, le martyr méprise le danger, et le pathétique est à son comble.

Nisus voit son ami Euryale entraîné par une troupe de Rutules

(1) Si vis me flere dolendum est primum ipsi tibi. (Horace, *Art. poétique.*)

(2) Un personnage dramatique est pathétique lorsque ses douleurs et ses infortunes émeuvent la sensibilité ; mais il l'est bien davantage lorsqu'il reste calme et imperturbable en présence du danger, de la douleur, de la mort, et qu'il se montre supérieur à tous les accidents de la fortune. Cette grandeur d'âme transporte l'intelligence d'admiration, et, par voie de conséquence, ébranle la sensibilité. Le spectateur étonné, élevé au-dessus de lui-même, est ému jusque dans les profondeurs les plus intimes de son être. Or, qui ne voit que ces émotions qui procèdent de la faculté supérieure, sont plus fortes et plus durables que celles dont la sensibilité est la source ?

Si la figure des héros dramatiques doit accuser l'émotion et la douleur pour toucher, pourquoi donc Polyeucte est-il pathétique ? Où sont ses craintes, ses hésitations, ses défaillances ? Le danger, la mort même dont on le menace font-ils sur lui une impression quelconque ? Il court au-devant des idolâtres, va renverser leurs idoles dans leurs temples et s'écrie :

Allons aux yeux des hommes
Braver l'idolâtrie et montrer qui nous sommes.

Si les larmes, si l'émotion apparente sont la cause du pathétique, remplissez la tragédie de plaintes douloureuses, de meurtres, de cris désespérés ; représentez des scènes d'hôpitaux, et vous atteindrez le sommet de l'art. Non, non, la douleur ou les larmes visibles ne sont pas l'unique, ni même la principale cause du pathétique. L'émotion dramatique est surtout causée par la grandeur morale, et, partant, l'idéal pur qui représente l'homme sans faiblesse, est la source la plus féconde du pathétique.

qui vont le mettre à mort. Déjà le glaive est levé. Secourir son ami, c'est courir à une mort certaine. Pourtant il n'hésite pas, il court au-devant des ennemis, et s'écrie :

> Moi, c'est moi, sur moi seul il faut porter vos coups :
> Celui-ci n'a rien fait, n'a rien pu contre vous (1).

Est-ce que le danger produit sur le jeune héros une impression physique ? A-t-il hésité à s'élancer au-devant de la mort ? Où sont, dans ce passage, les larmes, l'émotion, la faiblesse ? Pourtant, quel personnage dramatique ou épique fut jamais plus sublime et plus pathétique ? C'est précisément cette grandeur morale, en face du danger, qui est touchante jusqu'au sublime. Nous pourrions apporter des centaines d'exemples à l'appui de notre assertion.

Sophocle et Euripide ont donné une plus large part à la sensibilité. Leurs personnages ont tous des défaillances et des faiblesses. Philoctète pousse des cris de douleur. Polyxène pleure à l'approche du coup fatal qui lui doit ravir la " douce lumière du jour." L'âme pourtant reste grande et domine toujours, en somme, sur la nature physique. Ils souffrent assez pour émouvoir ma sensibilité ; ils sont assez grands dans la douleur pour élever et charmer mon intelligence.

Le Laocoon de Virgile est sublime lorsque, armé de flèches, il s'avance au-devant des serpents qui enlacent de leurs immenses anneaux ses fils infortunés. Pourquoi faut-il qu'un nuage vienne aussitôt voiler cette éblouissante beauté ? Sous l'étreinte des monstres, le prêtre de Neptune pousse des clameurs horribles qui s'élèvent jusqu'aux cieux. L'excès de la douleur l'excuse ; mais l'idéal est terni. L'homme ne paraît plus dans toute sa splendeur native. Ce n'est pas l'idéal pur (2).

(1) Ce passage et beaucoup d'autres semblent prouver que les anciens poètes épiques ont mieux compris l'idéal que les dramaturges.

(2) Quoi qu'on dise pour excuser Virgile, nous croyons que ces cris de Laocoon sont une tache. Voici pourquoi.

1° Le plus grand charme de ce passage vient de l'héroïsme. Or, les cris sont, au moins, une faiblesse, une défaillance de la nature physique. Conséquemment, l'empire de l'âme sur le corps, sa grandeur en présence du danger, ne paraissent plus dans tout leur éclat, et l'idéal est terni.

2° La comparaison des cris de Laocoon à ceux du taureau blessé, n'est pas assez noble et accuse, dans le poète, peu de respect pour le sacerdoce et la religion.

3° La comparaison, fût-elle noble, est ici déplacée. Au moment où le lecteur est épouvanté à la vue des monstres, ému par la mort des infortunés, fils de Laocoon, le poète lui met devant les yeux un taureau. L'esprit est distrait du fait principal, et l'impression sublime est détruite. La comparaison ne saurait être le langage de la passion.

La sublimité de la morale évangélique a élevé l'art à sa plus grande hauteur. Le christianisme a mis sous les regards de l'artiste l'homme idéal, l'homme parfait, l'Homme-Dieu, et le christianisme a dit : " Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait." A côté de l'homme sans tache, paraît la Vierge immaculée, la nouvelle Ève, ornée de toutes les beautés de l'homme originel, et élevée par la grâce au-dessus des anges eux-mêmes. Dès lors, de nouveaux horizons sans limites s'ouvrent devant l'art. Les nuages disparaissent. L'artiste voit rayonner dans ces deux figures divines une beauté idéale que l'antiquité n'avait pu entrevoir. Que d'efforts n'ont pas faits les peintres et les statuaires chrétiens, pour saisir dans leurs rêves et leurs profondes méditations quelques traits de ces deux figures ineffables ? Que de chefs-d'œuvre elles ont inspiré ! Et que l'art reste toujours loin du divin original !

L'Iphigénie d'Euripide est belle, elle est grande ; mais qu'elle est petite à côté de l'Iphigénie de Racine ! Comme on sent que la nature humaine a été agrandie ! Les dieux demandent une victime, Agamemnon consent à sacrifier sa fille. Iphigénie entend cette foudroyante nouvelle :

Et pour tant de rigueur, de quoi suis-je coupable ?

Voilà toute sa plainte. Aussitôt, sa grande âme s'incline devant la volonté des dieux et le dessein d'un père dénaturé.

Elle pourrait fuir ; mais elle aime mieux mourir que de violer le devoir de la piété filiale. Elle se fait l'avocate d'Agamemnon et lui dit :

Mon père,
Cessez de vous troubler, vous n'êtes pas trahi,
Quand vous commanderez vous serez obéi.
Ma vie est votre bien. Vous voulez le reprendre ;
Vos ordres sans détour peuvent se faire entendre,
D'un œil aussi content, d'un cœur aussi soumis
Que j'acceptais l'époux que vous m'aviez promis,
Je saurai, s'il le faut, victime obéissante,
Tendre au fer de Calchas une tête innocente,
Et, respectant le coup par vous-même ordonné,
Vous rendre tout le sang que vous m'avez donné (1).

Voilà la grandeur morale dégagée de toutes les faiblesses. Voilà l'idéal pur. Voilà un pathétique qui parle moins à la sensibilité que celui de l'Iphigénie ancienne, mais qui émeut plus fortement, en s'adressant à l'intelligence.

Ici, le réalisme fait une objection. La vérité et le naturel, dit-il, exigent qu'on représente la nature. Or, dans la nature, les plus

(1) *Iphigénie*, acte IV, scène IV.

grands hommes ont des défauts. Nous allons au théâtre pour voir des personnages vivants se mouvoir sur la scène : pourquoi nous mettre sous les yeux, des mannequins raides, rengorgés, guindés, des abstractions glaciales, des fantômes vaporeux qui n'ont rien de commun avec la réalité ? Pourquoi faire " batailler à coups de sentences," des cyclopes imaginaires ?

Voilà l'objection des réalistes. Ils abhorrent l'idéal, et veulent faire de l'art un calque, une photographie de la nature. Esprits rampants et incapables de s'élever au-dessus du phénomène, ils érigent en système leur bassesse impuissante.

Savez-vous pourquoi on trouve les classiques si froids, pourquoi on invective tant contre la psychologie stoïque de Corneille, et pourquoi on dit qu'il est sans vie ? La vie du drame, pour le réalisme, c'est la vie des sens, la vie animale dans sa brutalité grossière ; c'est la crise passionnelle, le spasme et la contorsion d'un penchant éhonté, épicé d'effronterie, pimenté de luxure. Ah ! dans ce sens, nous l'avouons, Corneille et les classiques sont sans vie. Jamais ils n'ont attisé la flamme dramatique à ce foyer de corruption. La Muse classique, enivrée d'idéal, de lumière, d'azur, n'eût jamais osé descendre dans les détails d'une vie ordinaire et abjecte. Au-dessus de la scène où se meuvent les personnages de Corneille, on voit toujours planer la raison et la grandeur morale qui donnent le branle à tout Si le *Cid, Polyeucte, Cinna, Les Horaces* sont sans vie, nous ne savons plus ce que sont la vie et l'action dramatiques.

Répondons maintenant à une autre partie de l'objection réaliste. La conception idéale manque-t-elle de naturel et de vérité ? Le beau et le vrai, nous l'avons déjà dit, émanent de Dieu, comme la chaleur et la lumière rayonnent du soleil. Or, n'est-il pas évident qu'en approchant de ce foyer de chaleur, on entre en même temps, à proportion, dans une lumière plus intense et plus vive ? De même, plus l'artiste s'élève dans la région du beau et de l'idéal, plus il s'élève dans l'atmosphère lumineuse de la vérité.

Il y a cependant un écueil à éviter. Trop de lumière éblouit. L'artiste ne doit jamais se perdre dans une idéalisation éthérée, tracée dans le vide. La nature humaine ne doit jamais disparaître dans les splendeurs éblouissantes d'un héroïsme idéal. Que l'homme élevé ne cesse pas d'être homme. L'idéal n'est pas une image fantastique, mais une élévation de la nature. Ici comme ailleurs, il y a des bornes marquées par l'essence des choses :

Est modus in rebus ; sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Pourvu que l'artiste ne franchisse pas ces limites, qu'il illumine, qu'il irise, qu'il transfigure ses personnages, qu'il les baigne dans la lumière de l'idéal, il n'en sera que plus pathétique et plus vrai (1).

D'ailleurs, qu'on examine le dogme fondamental du réalisme, et on verra qu'une erreur grosse de conséquences littéraires, y sert de base et de point de départ. Malgré les prétentions qu'il affiche, le réalisme manque de naturel et de vérité. La raison en est évidente.

Je regarde la nature : je vois des défauts dans tous les individus à quelque degré de l'échelle des êtres qu'ils appartiennent. Mais est-il un seul défaut, une seule imperfection qui entre, comme attribut, dans le concept d'une nature quelconque ? Est-il, dans l'univers, une seule espèce d'êtres qui, comme espèce, n'ait la plénitude de ses perfections natives ? L'idée spécifique nous donne donc seule la véritable notion des choses, et partant, l'art ne saurait être vrai, ni même naturel, s'il n'exprime la nature dégagée des défauts qui la défigurent, c'est-à-dire, s'il n'exprime le beau idéal. Mais quittons, au plus vite, cette région abstraite, et renvoyons les réalistes aux premières notions de la philosophie.

Qu'on ne vienne donc plus nous corner aux oreilles que l'art doit être vrai et naturel. Cela veut dire : il faut que l'art soit bas, dégradé, abject ; il faut qu'il descende dans toutes les fanges, qu'il offre la peinture de toutes les ignominies. Cela veut dire que toutes les trivialités, que toutes les grossièretés que la nature peut offrir, doivent être étalées devant le spectateur. Car le réalisme, frère puîné du romantisme, non seulement fausse l'art, il l'avilit, le dégrade, le détruit.

Ecoutez son programme :

> Et je dis : pas de mot où l'idée au vol pur
> Ne puisse se poser toute humide d'azur.
> Discours affreux !—Syllepse, hypallage, litote,
> Frémirent ; je montai sur la borne Aristote
> Et déclarai les mots égaux, libres, majeurs.....
> Je bondis hors du cercle, et brisai le compas.
> Je nommai le cochon par son nom : pourquoi pas ?.....
> J'ôtai du cou du chien stupéfait, son collier

(1) Horace n'est pas le seul païen qui ait reconnu que le beau, le vrai, la vertu même, doivent se trouver dans un juste milieu. Socrate répétait souvent à ses disciples : " *Ne quid nimis.*" Le grand orateur romain condamnait l'excès en quelque lieu qu'il fût : " *Omnibus in rebus videndum est quatenus.*" Salomon, le plus sage des hommes, disait : " *Noli nimius esse ne forte offendas.*" (Eccl., XXXI,10.) " *Prudentiæ tuæ pone modum.*" (Prov., XXIII,3.) Et saint Paul n'enseigne-t-il pas qu'il faut mettre des bornes à la sagesse même ? Pourquoi le véritable idéal ne serait-il pas entre les extrêmes ?

D'épithètes.....
Je fis fraterniser la vache et la génisse.....
Et sur l'Académie, aïeule et douairière,
Cachant sous ses jupons les tropes effarés,
Et sur les bataillons d'alexandrins carrés,
Je fis souffler un vent révolutionnaire,
Je mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire.

Il y a, nous l'avouons, beaucoup d'esprit dans cette boutade de V. Hugo ; mais c'est un esprit révolutionnaire. Il est absurde de vouloir, d'un trait de plume, rayer les convenances établies sur des coutumes universelles. L'usage est l'arbitre suprême du langage. On a beau enlever au chien " son collier d'épithètes," " faire fraterniser la vache et la génisse," " nommer le cochon par son nom," et déclarer toute la basse-cour " libre et majeure," jamais le cochon, avec les titres d'anoblissement que lui a conférés le réalisme, ne sera reçu dans une compagnie qui se respecte. L'étiquette du langage repose sur la nature des choses, et ne saurait s'écrouler sous le vent du caprice.

Cependant, ce nivellement des mots a eu les plus regrettables conséquences. Tous les termes grossiers, tous les argots ont été inoculés à la poésie de la nouvelle école. Le Pinde a éte inondé de noms propres et de termes scientifiques. Qu'on lise l'*Ane*, par exemple. Toutes les hontes ont été nommées par leur nom. La peinture réaliste se permet les détails les plus burlesques et les plus risqués. " Le poète a droit d'oser, de hasarder, de créer, d'inventer son style et de mener les grammaires en laisse" (1).

Il osera être ridicule, et fera dire à Dieu :

Je suis celui qui sème au hasard et sans nombre
Et qui, lorsqu'il lui plaît, donne des millions
D'astres au firmament et de poux aux lions.

Il a droit de hasarder, il hasardera le hideux et l'absurde. Ecoutez :

Nier est votre roue et croire votre essieu
Le grand ciel étoilé, c'est le crachat de Dieu

.....Dans des flots de désastres
L'hydre univers tordant son corps écaillé d'astres
Non aux basques de oui toujours se suspendit
Toujours l'idée aura pour nombril le défaut.

Nous pourrions citer mille excentricités de ce genre. V. Hugo, grâce " à la rare absence de goût dont il était favorisé " (2), a mené en laisse les grammaires et le bon sens. Il a voulu substituer le laid au beau.

(1) V. Hugo.

(2) Louis Veuillot.

" Dans la pensée des modernes, le grotesque a un rôle immense. Il est partout. D'une part, il crée l'horrible ; de l'autre, le comique et le bouffon" (1).

Rien n'est plus vrai ; l'horrible, l'extravagant, le hideux, le difforme ont envahi tous les genres.

Le monstrueux a ses autels et ses adorateurs. Le crapaud, réhabilité par le réalisme, cesse d'être hideux. " Il en était autrefois ainsi," mais le romantisme a changé tout cela et fait la littérature " d'une méthode nouvelle." Avec quelle complaisance l'auteur de la *Légende des siècles*, nous décrit ce " pauvre monstre aux doux yeux ! " Cette peinture, fort admirée par les réalistes et citée par M. Démageot dans son recueil de modèles littéraires, est l'idéal du hideux et du dégoûtant. Voilà dans quelles ornières le réalisme a traîné les arts. Qu'on nous dispense de faire aucune citation, et passons vite. Cette manie de faire dans tous les arts une infusion de difforme, d'horrible, de laid, n'est-elle pas un prodigieux avilissement de l'art ? N'est-elle pas une affreuse dégradation de la nature humaine ? " L'homme est un frêle roseau, le plus faible de la nature ; mais c'est un roseau pensant." (2) Son front porte un reflet de l'intelligence divine. Dieu a placé sur sa tête des astres sans nombre, des espaces sans bornes ; mais le monde est moins grand que sa pensée. Il posséderait l'univers et son cœur resterait vide, parce que ses aspirations sont infinies. Tous les biens de la nature ensemble ne sauraient guérir cette nostalgie de l'infini qui le travaille. Il est né pour les plus grandes choses. Dieu l'a fait pour regarder en haut.

> Os homini sublime dedit cœlumque tueri
> Jussit, et erectos ad sidera tollere vultus (3).

Dès que j'arrête ses regards sur la nature, et que je ne lui permets pas d'élever plus haut ses pensées, je l'abaisse, je l'avilis. Que serait-ce si je lui faisais contempler des horreurs ! La nature sensible n'est qu'un marchepied pour monter jusqu'aux choses invisibles. C'est l'échelle de Jacob : par elle, l'âme s'élève, de degré en degré, de la terre au ciel. Malheur à celui qui regarde en bas au lieu de regarder en haut ! Il déchoit, il se dégrade.

Et qui dira les conséquences désastreuses que cette passion du laid entraîne après elle ? Que devient le goût quand l'homme se

(1) V. Hugo, Préface de *Cromwell*.

(2) Pascal, *Pensées*.

(3) Ovide.

familiarise avec le hideux, et s'habitue à aimer le difforme ? Que devient la morale, quand toutes les faiblesses, toutes les ignominies du crime sont étalées au grand jour, encadrées dans de charmantes images ? Le sens moral dépravé exige bientôt de nouvelles dépravations. Il faut à la corruption des aliments corrompus. Il faut " réveiller les sensations éteintes " par une dose plus forte d'images et de tableaux malsains. Il faut que le théâtre cesse d'appartenir à la littérature pour être goûté du parterre. Qui peut dire ce qu'il y a de corruption et de fange dans des drames comme : *l'Assommoir*, *Sibylle*, *l'Homme-femme*, *la Question du divorce*, *Divorçons*, *le Fils naturel*, *Monsieur Alphonse*, *le Chat-noir*, *l'Ami des femmes*, *le Demi-monde* et tant d'autres qui traînent dans la boue les choses les plus saintes !

Voilà ce que devient l'art quand il descend des hauteurs lumineuses de l'idéal, pour peindre les réalités et les turpitudes de la nature.

Mais ce n'est pas tout : le réalisme anéantit les arts.

Il est incontestable que les œuvres d'art produisent sur l'homme une impression plus profonde que la réalité. Un exemple fera comprendre ma pensée.

Je suis en face d'un tableau bien connu, *le Passage du gué*, par Claude Lorrain. Devant moi se déroule une campagne ver-

doyante où serpente une rivière. Le soleil, caché derrière des nuages, empourpre l'horizon de ses derniers feux. La mer, resplendissante et calme, ouvre au regard, dans le lointain, des perspectives sans limites. Au bas du tableau, trois personnes sont assises sous un massif d'ormes. Plus loin, des bergers regardent défiler un troupeau de bœufs qui traversent la rivière. A l'horizon, les ruines d'un vieux château se détachent sur l'azur du ciel, et font un pittoresque contraste avec cette scène gracieuse et douce.

A la vue de ce tableau, j'éprouve une douce et paisible émotion. Pourquoi suis-je plus impressionné, plus charmé par cette campagne imaginaire, que par les plus beaux paysages de la nature ? J'ai vu la mer, les campagnes délicieuses de la verte Erin, la verdure veloutée de l'Angleterre ; j'ai cent fois contemplé les beautés de la nature au déclin du jour et je n'ai jamais éprouvé ce sentiment mystérieux d'admiration, cette émotion paisible, que *le Passage du gué* réveille dans mon âme.

C'est qu'ici, ce n'est pas la nature, mais l'âme du peintre qui parle à mon âme. Les arbres, le troupeau le berger, la mer, la rivière, les ruines, sont autant de signes qui symbolisent le sentiment de l'artiste. C'est qu'au delà de ces horizons matériels, les horizons de l'âme se découvrent plus lumineux et plus vastes. L'imitation de la nature a ouvert une percée sur le monde idéal.

Pourquoi êtes-vous ravi et ému, pourquoi versez-vous des larmes, pourquoi cet ineffable frisson d'admiration, lorsque vous entendez Polyeucte dire au gouverneur Félix :

Des crimes les plus noirs vous souillez tous vos dieux ;
Vous n'en punissez pas qui n'ait son maître aux cieux.....
.....
J'ai profané leur temple et brisé leurs autels
Je le ferais encor si j'avais à le faire,
Même aux yeux de Félix, même aux yeux de Sévère,
Même aux yeux du sénat, aux yeux de l'empereur.

FÉLIX.

Enfin, ma bonté cède à ma juste fureur :
Adore-les, ou meurs.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Impie,
Adore-les, te dis-je, ou renonce à la vie.

POLYEUCTE.

Je suis chrétien.

FÉLIX.

Tu l'es ? O cœur trop obstiné !
Soldats, exécutez l'ordre que j'ai donné.

PAULINE.

Où le conduisez-vous ?

FÉLIX.

A la mort.

POLYEUCTE.

A la gloire.

Pourquoi suis-je ému, transporté d'admiration ? Est-ce le danger où se trouve le martyr qui me charme ? Non, sans doute, la vue du danger et de la mort produit naturellement une impression douloureuse. C'est l'héroïsme de Polyeucte qui me charme.

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux (1).

Il a besoin d'infini, il est né pour l'infini. La sublimité de ce martyr réveille dans l'âme du spectateur le souvenir de sa grandeur morale. Cette volonté sereine, imperturbable en face de la mort, dévoile au regard une force supérieure à la nature physique, une puissance illimitée, un reflet d'infini qui étonne et transporte. Mettez Polyeucte sur le lit de Procuste du réalisme ; rapetissez-le jusqu'à la réalité, prêtez-lui une grandeur commuue, et le charme disparaît. C'est donc l'idéal et le symbolisme qui font le charme des arts. Rejetez l'idéal : vous ravalez l'art au-dessous de la nature à laquelle vous prétendez l'égaler.

Car, le peintre pourra-t-il jamais communiquer à sa toile l'éclat du soleil, les nuances si variées des fleurs, de la verdure, les teintes roses et pourpres de l'aurore ? Et la vie, cette beauté indéfinissable, insaisissable, ce je ne sais quoi qui illumine le front de l'homme, qui brille dans ses regards, qui rayonne sur toute sa figure, pourra-t-il jamais l'exprimer par des couleurs grossières ? Pourra-t-il jamais le représenter comme la photographie ?

Et que devient la statuaire ? Ah ! sculpteurs, si les principes réalistes prévalent un jour dans le monde, brisez vos ciseaux : votre art est détruit. La cire imite mieux que le marbre la morbidesse des chairs, les nuances du teint, les ondulations des cheveux, la nature, en un mot. Les galeries de madame Tussaud sont plus admirables que les chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle.

Ainsi, l'art sapé dans son fondement par le principe réaliste, ne tarde pas à s'écrouler.

Concluons donc qu'en fait d'idéal comme en fait de règles, il y a un milieu à suivre. En deçà de l'idéal, l'artiste rencontre les grossièretés du réalisme, au delà l'abstraction, l'outré, la sécheresse. C'est entre ces deux abîmes qu'il doit passer pour arriver au beau. *Medio tutissimus ibis* (2).

T. L.

(*A suivre.*)

(1) Lamartine.

(2) Ovide.

DANIEL GREYSOLON DULUTH

(*Suite.*) (1)

L'intendant Duchesneau explique qu'il y a deux classes de coureurs de bois : les uns vont aux Assiniboines, aux Sioux, aux Illinois, aux Miamis, ce qui comprend les Etats actuels du Dacotah, du Minnesota, les Illinois et le Michigan ; les autres ne se rendaient qu'au Long-Saut et à la Petite-Nation sur l'Ottawa, et même quelques-uns allaient jusqu'à Michillimakinac, à l'entrée du lac Michigan, pour y rencontrer soit des Sauvages, soit des Français, avec lesquels ils échangeaient des articles de fabrique européenne contre des pelleteries.

L'année 1682 est celle où La Salle descendit le fleuve Mississipi jusqu'au golfe du Mexique et où Nicolas Perrot se rendit chez les Sioux. Les découvertes étaient à l'ordre du jour ; tout l'ouest se laissait entraîner par nos explorateurs, car les Poutéouatamis, les Outaouais, les Illinois, les Miamis, les Sioux et les Assiniboines se jetaient dans leurs bras et les recevaient comme des frères. L'attrait qui en résultait pour nos gens s'explique facilement, aussi la question des coureurs de bois n'était pas un badinage ! Les ordonnances défendaient d'aller à la traite des pelleteries dans les campements de Sauvages et dans la profondeur des bois, sous peine de la prison, de l'amende, du fouet, de la marque au fer rouge et même de la mort sur l'échafaud. En accusant Duluth de se livrer à ce commerce, l'intendant et ses amis mettaient le visiteur du pays des Sioux dans une position dangereuse et pour le moins délicate. Je pense qu'il fut sauvé par Frontenac qui n'était pas son ennemi, quoique ce dernier fût très lié avec La Salle qui n'aimait pas Duluth. Chose curieuse, on accusa Frontenac d'avoir eu part dans les projets de La Salle et aussi dans ceux de Duluth ; or Duluth, au moment dont nous parlons, dépensait son argent sans en rien retirer ; il le dit clairement dans sa lettre au ministre : il voulait, d'abord gagner les Sioux par des présents, afin de trafiquer avec eux plus tard. En revenant de l'ouest, il trouva tout un parti formé contre lui. Cavelier de La Salle s'était plaint de la présence de Duluth chez les Sioux, disant que si le trafic était attiré vers le fond du lac Supérieur on ne pourrait pas l'amener aux postes des Illinois. Duchesneau appelait Duluth un coureur de bois, donnant

(1) Voy. Revue Canadienne, août 1893.

à entendre que l'édit royal de 1676 contre les gens de cette classe devait lui être appliqué. On a vu que Duluth fait allusion à ces cabales dans sa lettre de 1685 citée plus haut. Il avait un rival sérieux dans la personne de La Salle. L'expression : " coureur de bois " que les adversaires de Duluth employaient pour amoindrir ses actes, n'est qu'une méchanceté dont les écrivains se sont rendus complices, faute d'avoir étudié la carrière de celui qui en fait l'objet, mais les historiens de la Nouvelle-France sont tous d'accord pour parler avec éloge de cet homme valeureux. La Salle lui-même, lorsqu'il le combat, dans une lettre datée du fort Frontenac, le 22 août 1682, le traite avec égard.

M. de la Barre remplaça M. de Frontenac, l'été de 1682, en même temps, à peu près, où M. de Meulles succéda dans l'intendance, à M. Duchesneau. Colbert, le grand ministre, mourut en 1683, et son fils le marquis de Seignelay prit le portefeuille de la marine et des colonies. La Salle arrivait alors en France pour préparer la découverte du Mississipi par le golfe du Mexique.

Frontenac et Duluth durent se retrouver en France l'année 1682, car je pense que Duluth retourna à Paris, voyant qu'un nouveau gouverneur arrivait en Canada et que les affaires de La Salle s'embrouillaient. On ne pourrait pas dire que Frontenac s'entendit alors avec Duluth pour partager la traite des Sioux, puisque Frontenac fut écarté complètement du Canada, sans espoir visible d'y retourner. S'il a existé entre eux un pacte quelconque je le placerais de 1691 à 1697, ce que nous verrons plus tard.

En 1682 et 1683 je perds la trace de Daniel Greysolon Duluth, mais je rencontre pour la première fois, en 1683, son frère Greysolon de la Tourette, à moins que ce ne soit encore Daniel, car les textes ne sont pas clairs. En tous cas je trouve un Duluth à Michillimakinac, en 1683, porteur d'instructions pour inviter les Sauvages du nord du lac Supérieur à cesser leur trafic avec les Anglais de la baie d'Hudson.

Greysolon de la Tourette établit, en 1684, un poste de traite qu'il appela la Tourette, au nord du lac Nipigon. Sur la carte de 1688 et sur celle de 1700, ce fort est indiqué. Les Français le conservèrent longtemps, même après le traité d'Utrecht (1713) quoiqu'il fût situé de beaucoup au nord de la hauteur des terres et seulement à cent mille ou trente lieues du fort anglais d'Albany.

En 1684, Daniel Duluth était à Michillimakinac avec trente Français et y exerçait une autorité souveraine. Il y fit passer par les armes deux Sauvages qui avaient assassiné et pillé un Français. M. de Catalogne s'exprime avec énergie sur ce sujet : " Lorsque toutes

les nations furent assemblées, au nombre d'environ huit cent hommes, monsieur Duluth fit prendre les armes à ses gens et fit arrêter les deux meurtriers, qu'il fit attacher. Les chefs s'assemblèrent pour savoir de quoi il était question. Après leur avoir dit le sujet, ils apportèrent nombre de paquets de castor pour les rançonner (acheter leur pardon). M. Duluth leur dit que, comme ils avaient tué un Français, il fallait que tous les deux fussent faits mourir. Ils représentèrent que, puisqu'ils n'avaient tué qu'un Français, il ne fallait faire mourir qu'un Sauvage, mais toutes les représentations furent inutiles. On tint conseil de guerre, qui les condamna d'avoir la tête cassée, ce qui fut exécuté, en la présence de toutes ces nations, qui n'osèrent faire aucun mouvement."

Duluth, cette année 1684, est qualifié de lieutenant dans les troupes du Canada et commandant à la baie Verte. C'est là qu'il rassembla les Sauvages, pour les conduire en guerre à Niagara bientôt après.

Le champ des découvertes vers l'ouest s'était étendu considérablement. Il n'est pas hors de propos de citer ici un fragment du sermon prêché le 6 janvier 1685, devant la cour, par Fénelon, et dans lequel se lit la phrase célèbre : l'homme s'agite, mais Dieu le mène. " Que vois-je depuis deux siècles ? Des régions immenses s'ouvrent tout-à-coup ; un nouveau monde inconnu à l'ancien et plus grand que lui. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène. La foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orage, ne cesse pas d'y porter des fruits." Au moment où le grand évêque prononçait ces paroles mémorables, Cavelier de La Salle entrait avec ses navires dans le golfe du Mexique, à la recherche des bouches du Mississipi.

De 1680 à 1715, les Français et les Canadiens furent nombreux sur les lacs ; c'était le beau temps des coureurs de bois. Qui nous dira jamais les scènes qui s'y déroulèrent et le singulier spectacle que devaient présenter ces rencontres des races de l'Europe avec les peuples du centre de l'Amérique ! Nicolas Perrot et La Hontan nous en fournissent une idée. Guerre des Iroquois, crises du commerce des fourures, diplomatie des Anglais et des Français, propagande religieuse, passion des découvertes, conflits qui surgissaient entre les peuplades sauvages—tout cela mettait en jeu l'habileté des hommes intrépides, la plupart oubliés aujourd'hui, dont l'histoire et la poésie pourraient faire revivre les hauts faits, à l'instar des

personnages légendaires que l'imagination des écrivains du vieux monde a tant de fois célébrés.

M. de Denonville, nommé gouverneur général, et Mgr de Saint-Valier, venant remplacer Mgr de Laval, arrivèrent à Québec le 30 juillet 1685. M. de la Barre ayant installé son successeur, partit aussitôt pour la France. M. de Meulles attendit l'arrivée de M. de Champigny, ce qui n'eut lieu qu'au mois de juillet 1686 ; après quoi, il retourna en France.

L'année 1685, Duluth était en France où il écrivit la narration de son voyage de 1678 à 1681. En 1686, étant de retour à Michillimakinac, il reçut de Québec l'ordre d'établir un poste au Détroit. Ce fort appelé Saint-Joseph et aussi Duluth, ne fut qu'un lieu de rendez-vous pour les traiteurs, afin d'empêcher les Anglais de pénétrer dans le pays. Il n'a jamais porté le nom de Pontchartrain—c'est le fort de Lamothe-Cadillac, en 1701, qui s'appela ainsi.

Les Anglais de la Pennsylvanie se rendaient dans l'ouest par la rivière Ohio ; les Iroquois du côté est du lac Erié pareillement. Les Suédois de New-Jersey et les Hollandais d'Albany fréquentaient la passe du Détroit et pénétraient jusqu'au lac Huron, interprétant ainsi en leur faveur le traité conclu entre les deux couronnes—mais ce traité est clair et précis : il leur défend de trafiquer dans cette partie de l'Amérique.

Dans son mémoire sur les événements de cette époque, M. de Catalogne dit que peu de jours après l'arrivée de M. de Denonville (1685) ce gouverneur reçut des lettres de Michillimakinac ; " entre autres, M. de la Durantaye lui mandait que trois Français avaient eu la curiosité de connaître les routes de la baie d'Hudson, où ils furent rendre visite aux Anglais qui y faisaient le commerce. Les Anglais les reçurent gracieusement pendant quelques jours. Ayant pris congé d'eux, ils se retiraient le long de la mer. Le troisième jour, comme ils se reposaient, ayant laissé leur canot échoué, ne se doutant point de la marée, lorque le canot fut en flotte un petit vent de terre le poussa au large sans qu'ils s'en aperçussent. Ainsi, ils se trouvèrent dégradés, ce qui les détermina à retourner par terre chez les Anglais. Il y avait des Anglais sur leur route qui chassaient. Lorsqu'ils aperçurent ces trois Français, ils en furent donner avis au commandant, qui les soupçonna de mauvais dessein et les fit arrêter, desquels il en envoya deux à l'île Charleston, à dix lieues au large, et garda le sieur Péré au fort". Les deux, retenus dans l'île, s'échappèrent et, parvenus à Michillimakinac, firent leur rapport à la Durantaye qui en informa le gouverneur général comme il vient d'être dit. A la suite de cette aventure eut lieu

l'expédition du chevalier de Troyes contre la baie d'Hudson (1686) dont formaient partie M. de Catalogne, d'Iberville avec deux de ses frères et Robutel de Lanoue. Le sieur Péré dit Moreau-Lataupine, envoyé en Angleterre, revint au Canada (1686) ; au mois de juin 1687, c'est lui qui enleva les Iroquois de Cataracoui dont on fit des forçats sur les galères de Marseille ; en septembre, même année, M. de Denonville le délégua vers le gouverneur Dongan, à Albany, Etat de New-York. Il y avait alors plus de vingt ans qu'il parcourait la Nouvelle-France en tous sens, pour la découverte des mines et le développement de la traite.

M. de Denonville, gouverneur général, voulait abattre les Tsonnontouans et les Goyogouins, les deux tribus iroquoises les plus rapprochées du fond du lac Erié. En même temps il prenait des mesures pour empêcher les Anglais et autres Européens de trafiquer sur les lacs Huron et Michigan, où il parvenait d'ordinaire par le Détroit et aussi par Toronto. La série de lacs et de rivières qui va des environs de la ville actuelle de Toronto jusqu'à la baie Georgienne s'appelait le passage de Toronto ou Taronto. Ce dernier nom était alors celui du lac Simcœ. En 1686, M. de Donneville ordonna à La Durantaye, qui commandait à Michillimakimac, de fortifier le passage de Toronto, et à Duluth d'en faire autant au Détroit. Duluth se rendit sur les lieux avec cinquante bons hommes, bien armés, ayant des munitions de guerre, des provisions de bouche, &c., pour tous leurs besoins durant l'hiver de 1686-87. La-Durantaye rassembla du monde et se mit en route, mais, durant l'hiver, on lui donna ordre d'abandonner le projet et de se joindre à Duluth au Détroit. Il s'écoula de longues années avant que le fort de Toronto ne fut construit.

M. le marquis de Donneville fit ses préparatifs de guerre en secret, l'hiver de 1686-87. Duluth, Tonty, La Durantaye, Nicolas Perrot et les commerçants les mieux vus des Sauvages, furent invités à entraîner les Miamis, les Illinois, les Outaouais et le Poutéouatamis dans l'alliance française. Duluth au Détroit gagna les Miamis, Tonty au fort Saint-Louis (*Starved Rock*) eut les Illinois, La Durantaye à Michillimakimac, les Outaouais, Perrot à la baie Verte, les Poutéouatamis. Tout réussit au gré des désirs du gouverneur. La campagne de 1687 humilia grandement les Iroquois, sans compter que soixante Anglais furent pris, soit dans les environs de Michillimakinac, soit sur le lac Erié, alors qu'ils allaient en traite au lac Michigan.

Tandis que ces événements se passaient à l'est du lac Erié, le frère de Duluth, arrivait à Montréal, venant du lac Nipigon. Ce

voyage devait avoir un autre but que la guerre ; personne ne songeait à faire venir les Sauvages du Nord pour combattre les Iroquois. La Tourette s'est uniquement identifié avec le poste du lac Nipigon ; je ne crois pas que l'on trouve sa trace ailleurs, si ce n'est en passant. Le 25 avril 1687, M, de Denonville écrivait que le frère de Duluth était revenu récemment du lac des Allenemipignons (Nipigon) ou Sainte-Anne, et qu'il y avait rencontré quinze cents Sauvages réunis pour la traite. Comme il n'était pas pourvu de marchandises en assez grande quantité pour satisfaire tant de chasseurs, ces pauvres gens regrettèrent peut-être d'avoir suivi les conseils des Français en s'écartant des postes anglais de la rivière Bourbon. Ils faisaient un sombre tableau des difficultés de la route, le long de laquelle ils avaient failli mourir de faim. Au delà de leur pays, disaient-ils, il existait une multitude de peuples sans rapports avec les blancs.

Rien n'est plus propre que les cartes du temps à nous éclairer sur la marche des connaissances géographiques. Franquelin en a tracé une (1688) dont les renseignements sont précieux. Au lac Buade, situé au nord-ouest du fond du lac Supérieur, elle indique la source de la branche principale du Mississipi, puis une autre rivière (rivière Rouge du Nord, qui traverse le Manitoba) qui se jette dans un lac dit des Assineboels ; de ce dernier lac sort un autre cours d'eau qui tombe dans la baie d'Hudson. Un coup d'œil sur nos cartes modernes montre que tout ceci est exact, sauf que le lac des Assiniboels est le même que le lac Winnipeg. Au nord du lac Nipigon se trouve le fort Latourette. La carte de Louis Jolliet, même année, trace aussi la rivière qui va du lac des Assiniboels à la baie d'Hudson.

Plusieurs cartes, dressées de 1690 à 1715, indiquent le lac des Bois, le lac Winnipeg, les rivières Rouge (1) et Nelson, mais les noms manquent, ce qui fait voir que ceux-ci ne furent imposés ou connus que plus tard. Les cartes de Guillaume Delisle (1700-1710) montrent le poste dit des Trois-Rivières et, un peu plus au sud, une rivière appelée des Assiniboils, qui doit être la Kaministiquia ; encore plus au sud-ouest se voit la rivière marquée : des Groselières, laquelle tenait vraisemblablement son nom de Médard Chouart, sieur des Groseilliers : on la nomme à présent rivière au Pigeon et rivière de l'Arc ; c'est là que se faisait le Grand-Por-

(1) Une carte de 1700 appelle la rivière Rouge " Rivière de la Sablonnière."—Harrisse, *Cartographie*, 215.

tage (1) pour atteindre le lac la Pluie, lorsque l'on voulait éviter les rapides de la Kaministiquia. D'après les mêmes cartes, le lac Almepigon est entouré de cabanes, nord, est et sud ; le lac des Assénipoils communique, par la rivière de Bourbon, avec la baie d'Hudson, ce qui est correct puisque ce lac est celui de Winnipeg ; du poste des Trois-Rivières jusqu'au lac, il n'y a pas de chemin de tracé, comme on en voit ailleurs sur les mêmes cartes. A l'ouest du lac est le pays non visité ; il y a l'indication d'un bout de rivière " dont le commencement et la fin ne sont pas connus " ; ce doit être la rivière Rouge, peut-être la rivière des Assiniboines qui, on le sait, tombe dans la Rouge vis-à-vis Saint-Boniface.

Le fort Saint-Joseph du Détroit paraît avoir été abandonné dès 1688 ou 1689, parce que l'on ne craignait plus les Iroquois de ce côté. Son emplacement est près du fort Gratiot aujourd'hui, dans le voisinage du Port Huron.

Mais les Iroquois ravageaient le Bas-Canada ! Leurs bandes semaient la terreur dans les campagnes. Des détachements de troupes royales et de milices allaient en patrouilles dans toutes les directions pour couper le chemin à ces dangereux maraudeurs. Il faut croire que Duluth, après avoir quitté le Détroit, servait à Montréal, car M. de Belmont, qui tenait une espèce de registre des événements de l'époque écrit : " Le 16 octobre 1689, MM. Du Luth et Mantet donnèrent le plus beau combat qui se soit donné de cette guerre. Vingt-sept Tsonnontouans contre environ autant de Français s'étant découverts et rencontrés dans le lac des Deux-Montagnes, M. Du Luth fit mettre ses canots à la queue l'un de l'autre et eut l'adresse de mettre le soleil aux yeux des Iroquois, et commanda à ses gens d'essuyer le feu ennemi. Ils ne blessèrent personne. Alors M. Du Luth commande de prendre chacun le sien, se mettant en travers et en flanc, ce qui s'exécuta si heureusement que tous tombèrent dans le lac blessés, hors deux, dont un fut brûlé sur le champ par les Algonquins, l'autre à la montagne de Montréal par ordre de M. Denonville."

Le 5 août précédent avait eu lieu le massacre de Lachine, suivi le lendemain d'une défaite sanglante des troupes françaises près du même lieu. Durant les deux mois qui s'écoulèrent jusqu'au 16 octobre, les Iroquois ne rencontrèrent plus de résistance. Duluth fut le premier qui les força à reculer, comme on vient de le voir.

(1) La *Bibliothèque canadienne* de M. Bibaud (1826, p. 37) raconte le fait suivant : " M. P. de Rocheblave, parti du Grand-Portage, sur le lac Supérieur, le 14 août 1820, dans un canot d'écorce, arriva à Montréal le 24 du même mois. Si cette route est, en raison des détours, de six cents lieues, la marche du canot a été de soixante lieues par jour." Hennepin n'eût pas fait mieux !

M. l'abbé Ferland a analysé une lettre de M. de Frontenac écrite à ce sujet et il en tire ce qui suit : " Vingt-huit coureurs de bois canadiens étaient conduits par les sieurs Duluth et Le Gardeur de Mantet. Envoyés à la découverte dans le lac des Deux-Montagnes, ces braves découvrirent quelques canots portant un nombre à peu près égal de Tsonnontouans, qu'ils attaquèrent avec tant de vigueur que dix-huit de ces barbares furent tués, et les autres faits prisonniers."

Frontenac devait être bien renseigné car, arrivé de France à Québec, le 15 octobre en qualité de gouverneur général, il a dû recevoir des rapports directs et circonstanciés du combat du lendemaiu,

Le lieutenant Gédéon de Catalogne, qui était alors à Montréal, raconte l'affaire à son tour : " M. de Callières, gouverneur de Montréal, envoya un parti au lac des Deux-Montagnes commandé par M. Duluth et comme il n'y avait ordinairement que deux ou trois hommes pour exploiter chaque canot de voyageurs, il voulut tromper l'ennemi sous ce rapport. En partant du bout de l'île de Montréal avec trois canots de dix hommes chacun il en fit coucher huit dans chaque, ne faisant paraître que deux hommes par canot pour nager. Lorsqu'il eut traversé le lac, qu'il fut dans le détroit de la rivière, il vit venir à lui quatre canots ennemis, de sept à huit hommes chacun, pour les engager (combattre), au large. Duluth fit semblant de fuir. Comme il n'y avait que deux hommes qui nageaient et les ennemis étaient nombreux, ils les eurent bientôt joints. Lorsqu'ils furent à portée de pistolet, tous les Français se levèrent. L'ennemi fit sa déchage sans tuer personne et se mit à fuir, mais nos Français les eurent bientôt rejoints et culbutés dans l'eau Ceux qui ne furent pas tués furent faits prisonniers. Un de leurs canots, qui ne s'était pas assez approché, gagna terre et les hommes se sauvèrent. Les prisonniers furent amenés à Montréal, où toute la population et les Sauvages domiciliés demandèrent, par droit de représailles, qu'ils fussent brûlés ; ainsi, ils furent attachés au poteau et brûlés les uns après les autres. Cet exemple fit changer la conduite des ennemis, puisque par la suite, quoiqu'ils prissent des Français prisonniers, ils n'en faisaient plus brûler."

Dans le *Vieux Montréal* publié par M. H. Beaugrand il y a un plan de Montréal sous la date de 1687-1723, accompagné d'une note de M. P.-L. Morin qui attribue à Duluth " ingénieur du roi " les fortifications de cette ville " par les ordres de M. de Callières." Ceci dut avoir lieu en 1690, au moment où l'on craignait les approches des troupes anglaises dans cette partie du pays. Les travaux en question expliquent peut-être l'absence du nom de Duluth, l'année 1690, dans les expéditions militaires

L'année 1690 fut d'abord marquée par trois expéditions contre les colonies anglaises. Le nom de Duluth ne se rencontre dans aucune liste concernant ces entreprises, lesquelles eurent lieu en février et mars.

Le second événement fut le retour du capitaine de la Durantaye, qui commandait à Michillimakinac, remplacé par M. Laporte de Louvigny; à cet effet, un convoi partit de Montréal, et remonta la rivière Ottawa, l'été de 1690, ayant une escorte commandée par le capitaine d'Hosta et le lieutenant la Gemeraye. Pas de trace de Duluth.

A l'automne, la flotte anglaise attaqua Québec. Les milices de Montréal allèrent au secours de la capitale. Nulle part, je ne vois mentionner Duluth. S'il alla dans l'Ouest cette année, ce ne fut qu'un voyage d'aller et retour, car il était à Montreal en 1691. Son grade, à cette date, était celui de capitaine réformé, c'est-à-dire n'ayant plus de compagnie.

Je cherche à établir le fait que Duluth, après l'année 1688, n'est pas retourné vers l'ouest. Nulle part je ne le vois figurer dans ces régions, tandis qu'il se retrouve à Montréal en 1689 et 1691, au fort Frontenac, en 1695 et 1696. Alors, il a donc été juste dix ans dans l'Ouest, comme il le déclare par la pièce suivante écrite vers l'année 1700: "Je certifie que, pendant dix ans que j'ai passés aux Outaouais, chez les Nadouessioux, au fort Saint-Joseph et au Détroit, je n'ai jamais vu traiter l'eau-de-vie qu'il ne soit arrivé de grands désordres, jusqu'à voir le père tuer le fils et le fils jeter sa mère dans le feu. Moralement parlant, il est impossible de traiter l'eau-de-vie dans les bois sans s'exposer à tomber dans ces malheurs."

Le fort Frontenac où Duluth commandait en 1695 et 1696 est aujourd'hui la ville de Kingston. C'est de ce lieu qu'il signe un autre certificat attestant qu'il a été guéri de la goutte par l'invocation de Catherine Tegahkouita, après vingt-trois ans de souffrance. En comparant les dates je vois que cette affliction remonte au moins à 1673 et je m'étonne qu'un goutteux ait eu le courage de mener la vie des bois et de la guerre avec tant d'ardeur, car Duluth n'était pas un homme ordinaire, malgré la maladie chronique dont il souffrait.

Au registre de la paroisse de Montréal, le 8 octobre 1696, on lit l'acte de mariage de Bernard Cantera dit Deslauriers "soldats de M. du Luth." En 1697, on trouve le nom de Jean Sargnat "soldat de M. Dulud." Au même endroit, en 1703, François Brenezi dit Larivière, figure comme "soldat de M. Dulhud." Ces trois faits,

ainsi que le suivant, montrent que Duluth était de nouveau à la tête d'une compagnie des troupes en garnison dans le pays.

Un document du 7 juin 1700, cité par M. Désiré Girouard dans ses études sur Lachine, porte la signature de "Dulhut," commandant au fort Rolland. Le 3 février précédent, il y avait eu un autre officier en charge du même fort.

D'après une dépêche de Vaudreuil à Pontchartrain, le décès de Duluth paraît avoir eu lieu en 1710.

Si les renseignements que j'ai recueillis concernant les hommes qui ont joué un rôle dans l'Ouest au dix-septième siècle pouvaient être imprimés en volume, nous mettrions une belle page de notre histoire sous les yeux du public. Cette espérance m'anime plus que jamais.

BENJAMIN SULTE.

VASE EN PORCELAINE TENDRE DE SÈVRES.

CHRONIQUE DU MOIS

Le gouvernement siamois a accepté, le 3 août, toutes les conditions de l'*ultimatum* français. Cette prudente conduite écarte donc, pour le moment du moins, toute menace de guerre, et c'est une excellente chose pour la France qui n'a pas besoin d'éparpiller ses forces et son or dans l'extrême Orient, quand elle est entourée d'ennemis implacables qui n'attendent que le moment opportun pour l'attaquer de tous les côtés à la fois. Au nombre de ces ennemis, faut-il placer l'Angleterre ? Le sentiment français, unanime sur ce point, est affirmatif.

Dans toutes les difficultés que la France éprouve à l'étranger, que ce soit dans l'Afrique centrale ou au Tonkin, il est facile de reconnaître l'action de l'Angleterre. Son attitude en Egypte, les ténébreux agissements de ses agents dans l'Ouganda, au Congo et ailleurs, le mauvais vouloir dont le Foreign-Office a fait preuve, depuis de longues années, dans les démêlés de la France avec les pouvoirs officiels de Terreneuve, ont depuis longtemps, éclairé l'opinion en France et l'on y était humilié, écœuré de l'attitude craintive et soumise des pouvoirs républicains, en face de la morgue britannique. Ainsi s'est-on ému dès que l'Angleterre a voulu intervenir dans les démêlés franco-siamois. Cette fois, on ne voulait plus de lâches concessions, et la poussée de l'opinion était telle que M. Develle a dû s'exécuter et parler haut et ferme à l'ambassadeur anglais. Peu habituée à cette fermeté soudaine, l'Angleterre a été surprise et le Siam, qu'elle encourageait, comptant sur des compromissions diplomatiques, l'a été bien plus encore. Avec ses espérances dans l'intervention efficace de l'Angleterre se sont évanouies ses velléités de résistance. Cette victoire morale remportée sur l'arrogante Albion est autrement précieuse que les avantages matériels et les accroissements territoriaux que le traité franco-siamois va procurer à la France, car elle comporte cette leçon, qu'on ne devra pas oublier, que l'Angleterre n'est insolente qu'envers les faibles ou les pusillanimes. Malheureusement, cette conduite ferme et digne qui a si bien réussi n'est pas dans la nature des gouvernants actuels de la république, et M. Develle, qui avait partie gagnée, n'a pu empêcher le naturel de rentrer chez lui au galop. Il a reconnu à l'Angleterre des droits qui n'étaient nullement en question et

lord Dufferin a su lui faire signer une reconnaissance, sinon explicite, du moins virtuelle des accaparements anglais en Birmanie, accaparements dirigés contre la France et ses possessions asiatiques : encore une reculade ! Sans doute, pour n'en pas perdre l'habitude.

John Bull est furieux. A Londres, on a fait quelques démonstrations anti-françaises et l'on a crié : Vive l'Allemagne ! C'était tout au moins inutile, car les moins perspicaces d'entre les Français doivent savoir à quoi s'en tenir sur les sympathies et les antipathies anglaises. Mais, à notre époque surtout, le sentiment joue un rôle très effacé dans les rapports internationaux. Pour être respectée, une grande nation doit être forte et ferme. L'Angleterre n'ignore pas que la France a restauré son armée et sa marine et elle ne se soucie pas de se mesurer avec sa redoutable voisine. L'accident du *Victoria* a démontré la facilité avec laquelle on peut couler les plus puissants cuirassés et les déclarations faites récemment par le capitaine lord Charles Beresford devant la chambre de commerce cause bien quelques appréhensions sur les bords de la Tamise. Ces déclarations disent que les Français possèdent deux cent onze torpilleurs construits et en cours de construction, qui tous pourraient, à très bref délai, être prêts pour le service dans la Manche et dans la Méditerranée, tandis que les Anglais n'en ont que quatre-vingt-trois et que les onze stations de torpilleurs établies dans la Manche par les Français pourraient, en cas de guerre avec la France, mettre en grand danger la marine marchande britannique et affamer la Grande-Bretagne.

Devant une situation si peu rassurante, John Bull se souvient que *discretion is the best part of valor*, et en présence d'une attitude énergique, il rengaîne ses rodomontades,

***

Si la situation semble se débrouiller en Orient, pour la France, du côté de Madagascar, elle ne paraît guère vouloir s'améliorer.

Les méthodistes anglais y continuent leur guerre sourde aux jésuites français auxquels ils ont voué une haine d'autant plus implacable que ces vaillants missionnaires rendent à la France des services plus précieux, 150,000 Malgacnes convertis en même temps à la vraie foi et à l'amour de la France ; 17,500 enfants et jeunes gens s'initiant à la langue française dans les écoles des Frères, une belle cathédrale à Tananarive, trois cents églises et quatre cent quatorze

stations disséminées dans l'île, en voilà plus qu'il n'en faut pour exciter la jalousie et les haine des méthodistes anglais. Aussi ces sectaires protestants essaient-ils d'obtenir par la force brutale ce que la persuasion ne peut leur procurer. Par tous les moyens, ils essaient de soulever contre les missionnaires les Malgaches non encore convertis ; ils leur fournissent des armes et des munitions et dernièrement encore, on recevait l'alarmante nouvelle que le voilier danois *Roule* avait débarqué dans plusieurs ports du nord de l'île, environ deux cents tonneaux de poudre et plus de vingt-cinq caisses de fusils à tir rapide.

Ne serait-il pas temps que le gouvernement français sût prendre la défense de ses établissements et garder un protectorat que l'on veut évidemment lui arracher au profit de l'Angleterre ?

Placés entre la haine du jésuite qu'ils partagent avec les méthodistes anglais et le soin des intérêts français à Madagascar, les sectaires qui gouvernent aujourd'hui la France pour son malheur ne sacrifieront-ils pas ceux-ci à celle-là ?

Gambetta, placé dans une telle alternative, a eu jadis le courage de déclarer que la guerre au *cléricalisme* " n'était pas un article d'exportation." Ses tristes imitateurs dans la persécution contre les catholiques de France auront-ils du moins assez de patriotisme pour imiter sa réserve en ce qui concerne les missions françaises à l'étranger ? Il est malheureusement permis d'en douter.

***

Cette guerre à la religion, dans notre ancienne mère patrie, revêt toutes les formes. Pendant qu'à Saint-Denis, un conseil municipal radical et sectaire fait de tous côtés et impunément la chasse aux crucifix et à tous les emblèmes religieux, un colonel, désireux sans doute de gagner les faveurs des francs-maçons au pouvoir, vient d'infliger une sévère punition à deux soldats coupables.....d'avoir servi la messe, étant en uniforme !

Il est bien permis aux soldats *en uniforme* de rendre à leurs officiers dont ils sont les *ordonnances*, les services les plus dégradants, les plus répugnants même ; mais c'est déshonorer l'uniforme de l'armée française que de servir le bon Dieu à l'autel ! Les soldats juifs ont toute latitude de vaquer aux exercices du culte israélite, *en uniforme*. Pour eux, pas de service le samedi ! Mais le soldat catholique ne peut aller entendre la sainte messe le dimanche. Ce jour-là est réservé pour les revues de détail, les théories ou les corvées qui retiennent les soldats à la caserne. C'est que, voyez-vous, la juiverie

est toute-puissante, en France, et que l'anticléricalisme y est bien noté ! Le Juif allemand, qui exerce dans les régions gouvernementales de la république française une si néfaste influence, sait fort bien ce qu'il fait. En éteignant la foi dans le cœur des soldats français, il espère bien préparer les déroutes de l'avenir.

***

A l'approche des élections du 20 août, *la Vérité* de Paris se faisait l'interprète des angoisses catholiques. " Le scrutin, disait-elle, se présente pour nous dans de mauvaises conditions. La lutte n'est pas organisée ; la victoire serait un miracle. Nous serons battus. Et alors s'ouvre pour nous la perspective d'une nouvelle législature de quatre ans pendant laquelle les ennemis de l'Eglise auront de nouveau tout pouvoir de lui nuire." Ces pénibles appréhensions paraissent avoir été fondées. A l'heure où nous écrivons, il nous est impossible d'avoir encore des renseignements exacts et complets sur les élections françaises ; mais le télégraphe nous en transmet assez pour nous convaincre que la victoire est aux mains de ceux qui ont juré à la religion une guerre sans trêve et sans merci.

Plusieurs journaux de Paris publiaient, le 22, les résultats suivants qui seront sans doute modifiés en partie, mais qui indiquent suffisamment le caractère de l'élection :

Républicains, 312 ; socialistes radicaux et socialistes, 30 ; conservateurs ralliés à la république, 31 ; conservateurs, 56. Il devra y avoir ballottage dans 155 circonscriptions. On compte que 69 de ces ballottages seront favorables aux républicains, qui auraient ainsi, même sans le concours des ralliés ou des radicaux, une majorité certaine. Les partis monarchiques auraient, d'après les dépêches, perdu plus de 50 sièges et le nombre restreint des ralliés élus semblerait indiquer que les électeurs n'ont pu être convaincus de leur sincérité. Les départements de la Vendée, du Finistère et de la Loire-Inférieure qui étaient jusqu'ici des forteresses royalistes ont été enlevés par les républicains. Les boulangistes, qui étaient au nombre de 35, n'ont pu faire élire que trois de leurs membres. Floquet, Goblet, Andrieux et Clémenceau seront du nombre des ballottés. M. le comte de Mun, l'illustre orateur catholique et l'âme du mouvement catholique parmi les ouvriers, a été défait, ainsi que M. Drumont, directeur de *la Libre Parole* et chef des anti-sémistes et M. Piou, le chef de ralliés. Par contre, Wilson, de néfaste mémoire, Wilson le vendeur de décorations, l'homme aux pots-de-vin, a été élu à une forte majorité. M. Delahaye, l'un de ceux qui ont le plus contribué à faire éclater le scandale de Panama, n'est pas élu.

En somme, c'est une victoire de plus pour les républicains. Voilà où la division stupide des conservateurs français, qui, au lendemain des désastres de 1870 étaient en immense majorité à l'assemblée nationale, a conduit la France. La noblesse n'a pas su comprendre sa mission et son devoir. La *Gazette de France*, elle-même, organe du parti royaliste, déclare qu'"elle sèche de frayeur quand elle l'observe attentivement. Elle voit la frivolité de ceux-ci, l'abêtissement de ceux-là ; chez les uns, l'absence de la foi aux principes qu'ils représentent ; chez tous, l'inconscience du péril et la paralysie de la conscience." Le Saint-Père a donc bien raison de n'avoir plus d'espoir pour la France, que dans la démocratie chrétienne.

***

L'affaire de Behring a enfin reçu une solution. Le tribunal arbitral a repoussé les prétentions des Etats-Unis de faire de la mer de Behring une " mer close" ; mais il paraît s'être bien plus occupé de protéger les phoques et d'empêcher leur destruction à l'avenir, que de régler les différends survenus à l'occasion des navires canadiens ou anglais saisis par les Etats-Unis.

Sir John Thompson, ministre de la justice du Canada et membre du tribunal arbitral, parti avec M. Tupper à bord du *Parisian*, dit que la décision du tribunal arbit ral doit satisfaire le Canada. " Il est inévitable, dit-il, que tout règlem ent doit tendre à empêcher la pêche aux phoques en pleine mer, parce que le traité n'a pas donné aux arbitres le droit de régulariser l'abatage des phoques sur terre ou dans les zones maritimes des territoires. Les règlements proposés il y a quelques semaines, dit Sir John, mettront littéralement fin à la pêche aux phoques en pleine mer, conformément au but poursuivi par les Etats-Unis.

" Les raisons pratiques que lord Hannen et moi avons soumises, cependant, ont donné lieu à une modification. Cela a tant mécontenté les arbitres des Etats-Unis qu'ils ont refusé de voter sur ce sujet."

***

Les Etats Unis sont en pleine crise financière. Les banques sautent, les maisons de commerce font faillite, les manufactures ferment leurs portes. Des fortunes considérables s'écroulent comme des châteaux de cartes et le président Cleveland s'est hâté de convoquer extraordinairement le congrès pour aviser au plus tôt à porter remède au désordre qu'il décrit exactement et dont il indique la cause dans son message.

Cette cause, c'est la loi votée en 1890 ordonnant au secrétaire du trésor d'acheter chaque mois 4,500,000 onces d'argent en barres. Cet achat était considéré par les propriétaires ou actionnaires des mines d'argent comme une garantie certaine de l'augmentation de prix de ce métal ; mais le résultat a été tout autre, car immédiatement après une courte et faible hausse, le prix de l'argent s'est mis à baisser et il a atteint dernièrement le cours le plus bas qu'on ait jamais connu.

On a déjà acheté pour cent cinquante millions de dollars d'argent en barres qui reste dans les caves du trésor sans être frappé et n'est d'aucune utilité tandis que les billlets émis en paiement de cet argent ont été payés en or, ce qui fait qu'il a fallu entamer la réserved'or de cent millions de dollars, garantie des autres billets en circulation. En conséquence les exportations d'or à l'étranger ont été de $87,500,009 l'année dernière.

Un gouvernement ne peut, à sa volonté, changer une valeur fiduciaire en valeur intrinsèque, ni, par ses efforts isolés, faire qu'une monnaie de valeur inférieure aille de pair avec une monnaie de valeur supérieure. " Il en est résulté, dans les Etats-Unis, un tel manque de confiance dans la stabilité de la valeur du papier-monnaie, que les capitaux, dit le président, refusent de venir en aide aux nouvelles entreprises. Des millions sont aujourd'hui retirés des canaux du commerce et de l'industrie, pour s'immobiliser improductifs entre les mains de détenteurs timides. Les capitalistes étrangers mis également en éveil, non seulement refusent d'acheter des valeurs américaines, mais s'empressent de vendre à perte celles qu'ils avaient déjà.... Le peuple des Etats-Unis a le droit d'avoir une monnaie de bon aloi et stable, reconnue comme telle dans toutes les Bourses et sur tous les marchés du monde." Le président recommande la prompte abrogation de la loi de 1890 connue sous le nom de loi Sherman.

Cela sera fait sans doute ; mais cette mesure ne réparera pas le mal accompli.

***

Sur l'invitation de l'empereur d'Allemagne, le prince de Naples va se rendre prochainement en Alsace-Lorraine pour prendre part aux manœuvres impériales qui se tiendront sur la frontière française et autour de Metz.

A ce propos, la *Voce della Verità* fait des réflexions aussi justes que sympathiques pour la France.

Après avoir rappelé qu'en 1889, lorsque le roi Humbert s'était

rendu à Berlin, on voulut déjà le faire aller à Strasbourg et qu'au dernier moment on a dû renoncer à l'idée, parce qu'on craignait de trop exciter les susceptibilités françaises, la *Voce* ajoute :

"L'Italie foule aux pieds le seul égard qu'elle avait encore jusqu'ici envers la France. Jusqu'ici on se retranchait toujours derrière la nécessité du caractère purement défensif de la triple alliance ; maintenant on proclame facilement l'intangibilité de l'Alsace-Lorraine, s'en rendant garant et responsable et faisant jouer au prince de Naples un rôle que jusqu'ici aucun prince de la maison d'Autriche n'a voulu accepter, quoique l'Autriche soit amie et alliée de l'Allemagne.

" La *Fanfulla*, journal de la cour, ose appeler cela "courtoisies internationales ". On pourrait mieux l'appeler courtoisie italienne, car les autres nations ont évité cela jusqu'ici. La France saura répondre à ce genre de courtoisie.

" Et nous défions tout homme de réflexion et ayant la droiture de cœur, de ne pas éprouver un sentiment de sympathie pour cette France si outragée précisément par ceux qui auraient le plus de raisons d'incliner leur front devant elle, au moment où ses adversaires mêmes lui donnent des preuves de respect et de déférence. L'Allemagne même, il y a peu de semaines, n'a pu s'empêcher de la remercier, au moins par de bonnes paroles, pour l'exquise courtoisie avec laquelle le général Jamont a fait remettre les ossements des grenadiers de la garde, morts non loin de Metz durant la guerre de 1870 et enterrés sur le sol français. Cette remise a été faite avec tous les honneurs, et maintenant la presse d'Allemagne cherche à ne pas offenser la France en parlant du conflit du Siam.

"Si la triple alliance a besoin d'un agent provocateur pour hâter la fin de la paix armée qui l'écrase, cet agent se trouve en Italie ; c'est chez nous seuls qu'on peut vaincre une patience restée inébranlable pendant vingt-trois ans.

" Il est possible que les Français ne répondent pas à la provocation de la manière que l'on voudrait du côté du provocateur, que l'on peut châtier encore mieux que par les armes matérielles. Nous le regrettons, à cause des nouvelles souffrances qui vont venir s'abattre sur le peuple italien déjà si éprouvé ; mais le peuple ne pourra se plaindre que de ses propres gouvernants. Pour nous, la France sera toujours la fille aînée de l'Eglise, et nous ne pouvons la voir outragée sans jeter un cri d'indignation. Elle aussi a eu ses torts, comme toutes les nations de la terre, et elle en a actuellement ; mais nous avons motif d'espérer que dans la balance divine

ses mérites pèseront plus que ses fautes. Si le royaume d'Italie oublie les services reçus de la France, les catholiques du monde entier auront meilleure mémoire."

Voilà qui est de nature à faire réfléchir ceux des nôtres qui sont allés faire la courbette devant les officiers italiens de l'*Etna* et se sont joints à ceux qui ont acclamé la nation italienne et le roi Humbert; mais cet incident mérite de plus amples considérations.

***

Montréal a reçu dernièrement la visite du navire de guerre italien, l'*Etna*. La petite colonie italienne de notre ville a voulu faire une réception cordiale aux marins de sa mère patrie ; mais peu confiante dans le résultat de ses efforts personnels, elle a demandé à notre conseil municipal de faire aux soldats du roi Humbert, aux représentants de l'*Italia unita* spoliatrice du Saint-siège, ennemie de la France et alliée de ses plus redoutables adversaires, une réception officielle.

M. le sénateur Alphonse Desjardins, maire de Montréal, est un catholique sincère, qui ne sait pas transiger avec ses profondes convictions. Décoré de Pie IX pour la part active qu'il a prise, en 1868 au mouvement généreux qui a conduit à Rome cinq cents jeunes canadiens fiers de se dévouer à la défense des droits légitimes de la papauté, ancien directeur du *Nouveau Monde*, journal entièrement dévoué aux intérêts catholiques, frère d'un zouave pontifical et membre honoraire de l'Union Allet, notre maire a su rester digne de ses nobles antécédents. Il a formellement refusé de participer à la réception demandée et il a donné franchement et explicitement les raisons de son refus, laissant toute l'affaire aux mains du pro-maire, un anglais protestant, et du comité des réceptions. On aurait pu croire que, dans la métropole du Canada français, si foncièrement catholique, la noble attitude du premier magistrat de notre ville aurait été universellement applaudie; mais espérer cela eût été méconnaître les ravages terribles que le libéralisme catholique, aidé d'une presse sournoisement hostile à la religion et de plus en plus imprégnée des *idées nouvelles*, a faits parmi nous depuis une vingtaine d'années. La conduite de M. Desjardins a été condamnée et tous ou presque tous nos journaux français lui ont fait, à ce sujet, une guerre à outrance. Si notre digne maire avait besoin d'un autre témoignage que celui de sa conscience pour lui prouver qu'il a bien fait, il l'aurait là. Il le trouverait dans ces dénonciations furibondes, dans ces sarcasmes, dans ces entrefilets fielleux. Tous ces bons apôtres lui gardent rancune, car il les a dé-

sappointés amèrement. Avec quelle joie diabolique ils auraient vu ce champion catholique, ce papalin, ce chevalier de Pie IX, ce Français de cœur boire à la santé de l'Italie-Une, du roi Humbert, proclamer Rome intangible et faire des vœux pour la gloire et la prospérité de cette ingrate obligée de la France, aujourd'hui l'alliée de Guillaume et l'instrument servile de la triplice ! Deux fois renégat, aplati et obséquieux devant les geôliers du pape et les agents provocateurs du Prussien, ils l'eussent acclamé : il eût été des leurs. Mais, Dieu merci, au milieu de cet écœurant avachissement auquel nous assistons, il s'est enfin trouvé un caractère. Surpris et irrités, nos folliculaires ont craché dessus : c'est dans l'ordre.

On a reproché au maire Desjardins d'avoir manqué de logique, parce qu'il a souhaité la bienvenue à la " Christian Endeavour Association " qui est venue tenir son congrès à Montréal. Dans son désir de démontrer l'esprit large et tolérant du catholicisme, M. Desjardins a pu pécher par excès de courtoisie envers une société qui s'annonçait tout d'abord comme exempte de bigoterie, de fanatisme, de préjugés et vouée uniquement au relèvement moral des masses parmi les protestants. Pour nous, il nous semble qu'il eût dû suffire de recevoir officiellement à l'hôtel de ville une délégation des "endeavourers," et nous croyons que M. Desjardins a été, en cette occasion, emporté trop loin par sa bonne foi et dupe de faux masques ; mais à ceux qui lui reprochent un manque de logique, nous rappellerons que le Saint-Père lui-même est plein d'indulgence pour ses brebis égarées, pour les protestants que de fausses maximes enseignées dès l'enfance tiennent dans les ténèbres de l'erreur, qu'il les reçoit avec bonté, alors même qu'ils ont visité le Quirinal avant le Vatican, tandis qu'il ferme rigoureusement les portes de son palais aux catholiques, fussent-ils empereurs, rois ou archiducs, qui reconnaissent, par leurs démarches, le roi spoliateur. Ceux qui trouvent là-dedans une inconséquence ne prouvent qu'une chose : qu'ils n'ont pas le sens catholique.

Heureux d'avoir une occasion d'humilier les catholiques et les "Frenchmen," nos bons Anglais se sont empressés autour des Italiens et les ont comblés de courtoisies... aux dépens du trésor municipal. Ajoutons, à notre honte, que des Canadiens-Français catholiques se sont mêlés avec empressement à ces fêtes et à ces agapes. Ils en feraient tout autant s'il nous venait un navire allemand. Si les marins français de la *Naïade* ou du *Bisson* se sont maginés être l'objet de démonstrations exceptionnelles, en raison du sentiment français " resté si vivace au Canada," c'est qu'ils connaissent peu nos ardents *patriotes* ! Ceux qui criaient le plus haut :

Vive la République française ont été précisément ceux qui se sont époumonnés à crier: *Vive l'Italie!* Ce spectacle humiliant a inspiré à un zouave pontifical, M. G. A. Drolet, des réflexions fort justes dont nous extrayons les suivantes :

" Il nous est venu souvent des personnages éminents, entre autres le grand-duc Alexis et Parnell et des navires de guerre, danois et suédois. On les a reçus poliment, mais sans renverser toutes les marmites.

" Il y a trois ans, M. le comte de Paris et son fils, le duc d'Orléans, et leur suite, honorèrent Montréal de leur visite. Un grand nombre de citoyens de notre ville organisèrent une série de fêtes en l'honneur de ces personnages distingués. D'autres citoyens, aussi de notre ville, organisèrent alors une contre-démonstration ; invoquant leur ardent amour pour la République française, ils empêchèrent M. le maire Grenier et les échevins de Montréal de recevoir officiellement les fils et les descendants des rois de France, afin, disaient-ils, de ne pas froisser le gouvernement français en portant trop d'attentions à des adversaires de la République ! !

" Aujourd'hui, un bon Français, un bon catholique, maire de Montréal, qui porte gravé dans son cœur la devise de la province de Québec: " Je me souviens," s'abstient de paraître officiellement dans les réceptions faites aux ennemis les plus envenimés de la France et de l'Eglise. Que voit-on, en retour ? On voit, en tête des comités d'organisation, parmi les plus zélés pour recevoir les Italiens, les noms de ceux qui repoussèrent M. le comte de Paris au nom de leur amour pour la France. Il y a trois ans ! De quel côté? Où se trouve la conduite logique ?

" On répondra peut-être que l'Italie déteste la France, c'est vrai ; mais qu'elle est l'alliée de l'Angleterre et doit être reçue à ce titre: mais Mgr le comte de Paris, petit-fils du roi Louis-Philippe, exilé de cette France qu'il aime tant, était l'hôte de la reine d'Angleterre, qui l'avait chaudement recommandé au gouverneur général du Canada à Ottawa, dont il fut le commensal ! Et M. le maire Grenier ne le reçut pas officiellement ! ! "

Cela suffit à démontrer la mauvaise foi des finauds qui réussissent invariablement à faire accorder les courtoisies municipales *à leurs amis* et savent les faire refuser *aux autres*. Cela met aussi en lumière l'imbécillité des badauds qui font chorus et cortège à ces meneurs, tout en se disant Français de cœur et catholiques de conviction.

Pauvres jobards ! Sablez le champagne en l'honneur de vos plus implacables ennemis ! Suivez ceux qui vous leurrent ! Ecoutez ceux qui vous bernent ! Votre bêtise peut bien être votre excuse ; mais

vous n'échapperez pas, pour cela, aux conséquences de votre ineptie. Moutons que vous êtes, vous serez impitoyablement tondus et mangés.

De graves désordres se sont produits, le 17 août, à Aigues-Mortes (France) entre les ouvriers italiens employés aux marais salants et les ouvriers français. Une douzaine d'Italiens ont été tués et une trentaine blessés. Une dépêche du 18 rend ainsi compte de cette affreuse bagarre et de l'émoi qu'elle a causé en Italie :

" Les scènes sanglantes dont la petite ville d'Aigues-Mortes a été hier le théâtre, ent eu leur origine dans une dispute entre ouvriers, à propos d'une question de salaire. Les marais salants d'Aigues-Mortes occupent un nombre considérable d'ouvriers, dont une partie sont italiens. Ces derniers ont été embauchés à des prix très inférieurs à ceux payés aux ouvriers français. Il paraissait à craindre pour ceux-ci, que le remplacement total des ouvriers du pays par ceux venus d'Italie, ne fût qu'une question de temps.

" Les ouvriers français avaient donc commencé à prendre en haine les nouveaux venus, et hier, une dispute s'étant engagée à propos des salaires entre quelques ouvriers indigènes et italiens, de part et d'autre les saulniers quittèrent leur travail pour venir soutenir leurs camarades. Une lutte sanglante, dont on connaît les tristes résultats, s'est engagée alors et n'a pris fin que grâce à l'énergique intervention de la troupe.

" On ne redoute plus, à l'heure qu'il est, de nouveaux désordres. Le maire a déclaré que désormais aucun ouvrier italien ne serait employé au travail des salines.

" La nouvelle de la bataille qui a eu lieu à Aigues-Mortes s'est répandue rapidement dans toute l'Italie. Des démonstrations anti-françaises ont eu lieu à Milan, à Turin et dans d'autres villes.

" Le séminaire français de Santa-Chiara a été attaqué samedi soir par une foule furieuse qui a brisé les écussons de la façade et des fenêtres et essayé d'enfoncer les portes.

" Un détachement de police est arrivé à temps pour empêcher que de plus graves dégâts aient été faits, et l'édifice a été gardé jusqu'à hier soir. Une compagnie de police garde l'ambassade de France, que les émeutiers ont menacé de piller.

" Les démonstrations anti-françaises s'étendent d'heure en heure. Des foules paradent dans les rues demandant à grands cris que le roi prenne des mesures pour venger le massacre des Italiens à Aigues-Mortes. Les postes de police sont doublés et des précautions sont prises pour empêcher des émeutes de se produire.

" Des musiques parcourent les rues en jouant des airs italiens

et allemands. L'agitation populaire se reflète dans les journaux, lesquels sont unanimes à demander qu'une réparation prompte soit exigée de la France. En même temps la population est invitée au calme et à attendre le résultat des démarches du gouvernement."

Une dépêche de Rome, datée du 21, donne les détails suivants :

" Les troubles occasionnés par la bataille entre les Italiens et les Français aux salines d'Aigues-Mortes, France, menacent de causer de graves complications internationales. Ce n'est pas seulement à Rome que l'indignation populaire se manifeste par des protestations organisées dans le but évident de forcer le gouvernement à demander réparation à la France pour le massacre des Italiens et le payement d'indemnités. Des émeutes dirigées contre les Français ont eu lieu dans un grand nombre de villes des provinces, et la situation est considérée comme extrêmement grave.

" La plus sérieuse manifestation de la colère populaire contre les Français, a eu lieu ici, hier soir ; une foule surexcitée a essayé de brûler l'ambassade de France. Un détachement de troupe qui gardait la légation a dû charger les émeutiers, dont une cinquantaine ont été arrêtés."

L'empereur d'Allemagne a, paraît-il, porté le plus vif intérêt à cette regrettable affaire. Il s'est sans doute frotté les mains comme il l'a fait dernièrement, quand un conflit entre la France et l'Angleterre paraissait imminent, à propos des affaires de Siam, en s'écriant : " Voilà la danse qui va commencer ! " Espérons que le gouvernement républicain ne se laissera pas intimider et que, tout en faisant de justes réparations, s'il y a lieu, il saura garder sa dignité.

Sans excuser les meurtres commis par les ouvriers français, on comprend leur exaspération quand on sait que les ouvriers italiens chassés par la misère de leur pays, envahissent la France par milliers, qu'ils enlèvent aux ouvriers français le travail qui les fait vivre, en offrant le leur à vil prix et que, partout où ils sont en nombre, ils se montrent insolents envers la France et les Français.

La France devra aussi demander réparation pour l'insulte faite à son représentant, à son drapeau et à ses nationaux, en Italie.

Les choses s'arrangeront sans doute par voix diplomatique, à moins que Guillaume ne juge le moment opportun pour " entrer en danse" et n'oblige sont vassal Humbert à faire à la France une querelle d'Allemand. S'il en était ainsi, dans quelques semaines, l'Europe entière serait en feu.

A moins d'un désarmement général et prochain, il faudra bien que la politique ruineuse d'armements qui épuise l'Europe depuis 1870, finisse par là.

Ce sera le triomphe du *progrès* tant vanté et de la *civilisation.*

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE Ier

L'ORAGE S'AMONCELLE.

(*Suite.*)

—C'est le gouverneur, murmura le moins âgé des deux hommes à son compagnon. Je reconnais sa stature et sa démarche ! Entrons !

—Que peut bien faire Belmont hors de chez lui à pareille heure, marmotta l'homme à la haute taille, dans les plis de son manteau.

Et il continua sa marche, pendant que la porte se refermait sur les deux occupants du traîneau.

.....

Il était cinq heures du matin, le 10 novembre 1775. Les premières lueurs de l'aurore commençaient à colorer au loin les sommets des montagnes. Il faisait froid avec apparence de neige.

Deux hommes étaient debout à un angle des remparts, sur le plus haut point de la citadelle de Québec. Ils regardaient vers l'est.

—Voyez, lieutenant, dit l'un, montrant de sa main gantée un point situé de l'autre côté de la rivière.

—Ah ! les voilà, Excellence. Ils sortent du bois et montent la colline, répondit l'autre.

—Ils sont sur la colline ; ils y fourmillent par centaines, reprit le Gouverneur.

Cramahé pressa la main d'Hardinge et tous deux descendirent rapidement et silencieusement dans la ville. Dans leur trajet, ils entendirent la confuse rumeur des rues : " Les Bastonnais sont arrivés ! "

Oui, ils étaient là. Les soldats d'Arnold apparaissaient comme une armée fantôme sur les hauteurs de Lévis.

FIN DU LIVRE PREMIER.

---

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

LIVRE II

LES NUAGES S'ÉPAISSISSENT.

I

ZULMA SARPY.

La matinée était humide et sombre, et la neige tombait à gros flocons. Zulma Sarpy était assise dans sa chambre à coucher, étendue avec indolence sur une chaise à bascule devant un feu vif.

Elle était vêtue d'une robe blanche de matin ou peignoir légèrement déboutonné au collet, révélant ainsi les richesses d'une gorge de neige, tandis que le bord négligemment relevé laissait voir deux beaux pieds chaussés de pantoufles et disparaissant à moitié dans la peluche d'un coussin écarlate. Sa luxuriante chevelure blonde rejetée en bandeaux d'or au-dessus du front et derrière les oreilles roses, était rassemblée en grosses torsades négligemment fixées derrière la tête et retenues en position par un grand peigne d'écaille. Ses deux bras étaient levés au niveau de sa tête et ses deux mains tenaient languissamment les poignées d'ivoire qui couronnaient le dossier de la chaise. Au second doigt de la main gauche brillait un anneau dont le diamant resplendissait comme une étoile.

Toute la posture de la gracieuse nonchalante mettait en relief un buste d'un modèle irréprochable.

Auprès d'elle était un petit guéridon de forme ronde supporté sur trois pieds sculptés avec un art exquis et couvert d'une magnifique dentelle cramoisie, sur laquelle était un livre ouvert avec quelques menus objets de toilette féminine. Ce guéridon donne

une idée du reste de l'ameublement de la chambre, massif, artistement sculpté et de riches couleurs. Les tapisseries des murailles étaient brun et or ; les rideaux du lit et des fenêtres, d'une teinte pourprée et ornementés de broderies. La chambre avait été meublée et ornée avec art et elle était telle qu'on eût pu la désirer pour exhiber, avec le meilleur effet, une statue de marbre blanc. Zulma Sarpy était ce modèle, modèle plein de vie et de santé, blonde comme un filament de bruyère d'été et d'une perfection de statue dans toutes ses poses.

Elle avait reçu son éducation en France, suivant la coutume de beaucoup de familles riches de la colonie. Quoique renfermée pendant cinq ans, de sa quatorzième à sa dix-neuvième année, dans le rigide et aristocratique couvent de Picpus, elle avait pu voir beaucoup de la vie de Paris durant les dernières années du règne de Louis XVI et les temps de morbide extravagance mondaine qui précédèrent immédiatement la grande révolution. Les dispositions naturelles et la curiosité résultant de sa première éducation dans la colonie, la portèrent à observer avec le plus vif intérêt toutes les formes de l'existence française et son caractère en fut si profondément imprégné que lorsqu'elle revint dans sa patrie canadienne, quelques mois avant les événements que nous venons de rapporter, on la regardait à peu près comme une étrangère.

Pourtant le cœur de Zulma, en réalité, n'avait pas été gâté. Ses instincts et ses principes étaient purs. Elle ne se regardait nullement comme déplacée dans son pays natal, mais, au contraire, elle sentait qu'elle y avait une mission à remplir. Elle avait eu plus d'une occasion de contracter une union honorable en France, mais elle avait préféré retourner au Canada et passer ses jours au milieu de ses parents et de ses compatriotes.

Toutefois, il fallait la prendre comme elle était. Si les gens simples et bons qui l'entouraient ne comprenaient pas ses façons d'agir ou de parler, elles les laissait tout bonnement dans leur étonnement, sans excuses ni explications. Le rang de sa famille était si élevé et son propre caractère si indépendant, qu'elle se sentait capable de tracer sa propre voie sans se plier aux usages étroits et antiques de ceux dont l'horizon ne s'était jamais étendu, pendant une suite de générations, au delà de la ligne bleue du Saint-Laurent.

Pensait-elle à toutes ces choses, ce matin-là, en rêvant devant le feu ? Peut-être. Mais en ce cas, ses pensées n'avaient sur elle aucun effet visible. Son imagination était plutôt occupée, croyons-nous, de l'incident qui s'était produit trois jours auparavant, quand elle avait pris part à cette course échevelée avec le beau lieutenant

anglais qu'elle avait laissé en arrière et hors de vue. Cette flamme dans ses grands yeux bleus était la réflexion de l'œillade qu'elle avait lancée au jeune cavalier à travers les petites vitres carrées de la maison du fermier. Ces petits coups du pied en pantoufle sur le bord du chenet brillant était le léger stimulant qu'elle administrait au flanc de son poney quand il bondissait en avant, pour gagner la course. Ce rire étouffé mais impertinent qui gazouillait sur ses lèvres rouges comme des cerises mûres était un écho de l'éclat de rire qui avait accueilli Hardinge quand il avait prononcé le nom de Zulma, à la barrière du domaine, et quand elle promenait lentement sa belle tête de droite à gauche et de gauche à droite sur le dossier de sa chaise capitonné de velours, ne méditait-elle pas quelqu'autre projet contre le cœur du loyal soldat? Des trames plus serrées que celles-là, mais, comme elles, conçues par l'amour, et qui ont secoué des royaumes sur leurs bases, ont été parfois ourdies par de langoureuses beautés couchées sur les moelleux coussins de leurs fauteuils.

Zulma avait atteint le point culminant de sa rêverie et glissait peu à peu le long des tranquilles déclivités de la réaction, quand elle fut réveillée en sursaut par un grand tumulte venant de la partie inférieure de la maison. Elle n'y fit pas d'abord grande attention, mais le bruit augmentant et reconnaissant la voix de son père parlant à haute voix et d'un ton d'alarme, elle se redressa sur sa chaise et écouta avec inquiétude. Tout à coup quelqu'un se précipita dans l'escalier et entra comme un tourbillon dans sa chambre, sans même prendre le temps de frapper à sa porte. C'était son frère, jeune homme un peu moins âgé qu'elle, qui était pensionnaire au séminaire de Québec. Evidemment il venait d'arriver et il encore vêtu de la redingote de drap bleu avec parements rouges, capuchon de même étoffe, jambières de peau d'orignal et bottines de peau crue.

Il se secoua vigoureusement, comme un terreneuve qui sort de l'eau et frappa du pied sur le plancher pour faire tomber la neige qui avait adhéré à ses chaussures.

—Que signifie tout ce bruit, Eugène ? demanda Zulma en étendant une main et en tournant la tête par dessus le côté de la chaise de manière que sa figure était tournée vers le plafond.

—Oh ! rien, sauf que les rebelles sont arrivés ! répondit le jeune homme qui s'approcha de sa sœur et secoua dans ses yeux les particules de neige restées sur ses gants.

—Qui est-ce qui est arrivé ?

—Eh bien ! les rebelles, donc !

—Tu veux dire les Américains.

—Américains ou rebelles, quelle est la différence ?

—Tout un monde de différence. Les Américains ne sont pas des rebelles. Ce sont des hommes libres combattant pour leurs droits.

—On nous a appris au séminaire à les appeler rebelles.

—Alors on vous a mal appris.

Zulma s'était levée de sa chaise et se tenait debout près du foyer, la figure resplendissant d'un éclat d'enthousiasme. Elle aurait sans doute continué à exprimer ses idées sur ce sujet, mais son jeune frère ne paraissait pas évidemment y porter grand intérêt. Cette disposition d'esprit n'échappa point à l'œil perspicace de la jeune fille, et elle revint aussitôt à des questions plus pratiques.

—Où les Américains sont-ils arrivés ?

—A la Pointe-Lévis.

—Quand sont-ils arrivés ?

—Ce matin de bonne heure.

—Les as-tu vus ?

—Ils sont très visibles sur les hauteurs, marchant ça et là et faisant toutes sortes de signes dans la direction de la ville. Tout Québec est sorti pour les regarder, les élèves du séminaire, comme les autres. Après que nous les eûmes vus, le supérieur du séminaire m'a appelé à part et m'a dit de prendre un traîneau pour venir vous avertir aussitôt.

- M'avertir ? dit Zulma en fronçant les sourcils ; M. le supérieur est bien aimable.

—Non pas vous en particulier, dit Eugène en riant, mais la famille.

– Oh ! s'écria-t-elle, c'est différent. Je n'ai jamais vu votre supérieur et je ne sache pas qu'il ait connaissance de mon humble existence.

—Et en cela, vous faites erreur. Notre supérieur sait tout ce qui vous concerne, vos tours, vos singularités, vos idées françaises, et il me parle souvent de vous. Il sait tout particulièrement que vous êtes une rebelle et il en est bien peiné.

—Rebelle ! Encore ce mot détestable !

—Je croyais qu'il vous plaisait, quand il vous était appliqué.

Zulma se mit à rire et parut pacifiée, mais elle n'en dit pas davantage. Son frère lui dit alors que ces nouvelles avait considérablement agité leur vieux père. Ce qui l'alarmait surtout, c'était la crainte que son fils fût exposé aux dangers de la guerre, en restant dans la ville, et il songeait à le retirer du séminaire durant le siège imminent. Qu'en pensait Zulma ?

—Quand retournes-tu à Québec, dit-elle vivement ?

—Immédiatement et notre père m'accompagne.

—J'irai, moi aussi. Je veux voir ces Américains de mes yeux. Après cela, je te dirai si je pense que tu doives rester au séminaire ou non. Descends pendant que je m'apprête.

Quand Zulma fut seule, elle eut bientôt fait de se préparer au voyage. Toute sa langueur avait disparu. La paresseuse rêverie à laquelle elle s'était laissée aller pendant les heures précédentes avait fait place en elle à une activité fébrile. Ses doigts étaient adroits et expéditifs dans l'arrangement de sa toilette. En moins d'un quart d'heure, elle se plaça devant son miroir pour le dernier et indispensable coup d'œil féminin. Quelle magnifique image elle vit s'y refléter ! Dans sa robe de velours bleu ciel avec une pelisse d'hermine immaculée et un capuchon de même fourrure capitonné de soie bleue, sa jolie figure et sa taille de reine produisaient le plus ravissant effet.

Elle mit ses chauds gants de fourrure et descendit pour rejoindre son père et son frère. Un instant plus tard, tous trois s'avançaient au grand trot d'un excellent cheval, dans la direction de Québec.

II

ATTACHÉE MAIS LIBRE.

La Pointe-aux-Trembles, près de laquelle étaient situés le manoir et le domaine de la famille Sarpy, est à un peu plus de vingt milles au-dessus de Québec, sur la rive nord du Saint-Laurent.

La route qui la relie à la ville suit assez régulièrement la ligne sinueuse de la rivière. Le traîneau portant le sieur Sarpy sa fille Zulma et son fils Eugène, avait couru rapi-

dement sur cette route jusqu'à ce qu'il eût atteint un point élevé situé à deux ou trois milles de Québec, dominant l'anse de Wolfe et offrant une vue superbe des hauteurs de Lévis. A cet endroit, le sieur Sarpy arrêta son cheval.

—Les voyez-vous, s'écria Eugène qui s'était mis debout dans le traîneau et montrait du doigt un point de l'autre côté de la rivière?

—Je ne vois rien, répondit le père. Le vent fouette la neige dans nos figures, et mes vieux yeux sont bien faibles.

Zulma resta enveloppée dans ses robes de buffle et ne dit rien ; mais ses yeux étaient fixés avec beaucoup d'attention sur les sommets éloignés et sa figure portait l'impression du plus vif intérêt.

—Ils montent et descendent, reprit Eugène, comme s'ils étaient occupés à emmagasiner leurs provisions et leurs munitions. Mais on ne peut les voir bien distinctement. Je me demande s'ils peuvent nous voir mieux que nous ne les voyons.

—Oui, dit le père, ils ont vent arrière et ne sont pas incommodés par la neige qui poudroie.

Après une pause, Eugène ajouta :

—Ils ne paraissent pas avoir d'accoutrement uniforme. Ils doivent appartenir à différents corps. Il y en a qui n'ont pas d'uniforme du tout. Ils n'ont guère l'apparence de soldats et il y en a parmi eux beaucoup qui sont petits et jeunes.

—Ce doit être un effet de réfraction, dit Zulma d'une voix basse et d'un ton ironique. Ils me paraissent à moi, comme des géants dominant les hauteurs et étendant vers nous des bras immenses.

—En signe de menace? demanda le vieillard en jetant sur sa fille un regard étrange mais plein d'affection.

—Cela dépend, murmura-t-elle en souriant ; mais elle ajouta aussitôt :

—Avançons, papa.

Quelques minutes plus tard, ils atteignirent la ville. Pour une raison quelconque, Zulma refusa d'accompagner son père et son frère au séminaire. Elle donna pour prétexte qu'elle avait à faire quelques emplettes dans les magasins ; mais son véritable but, probablement, était de visiter quelques-unes de ses amies et de s'assurer de l'état réel des choses.

Nous ne nous arrêterons pas à rechercher si elle y réussit ou non, mais une heure plus tard, elle rejoignit M. Sarpy et Eugène à l'endroit convenu pour apprendre la décision à laquelle ils étaient arrivés.

—Mon sort est entre vos mains, dit le jeune homme, ouvrant ainsi la conversation du ton de la meilleure humeur. Vous m'avez promis

de me donner votre avis après avoir jeté les yeux sur ces messieurs de l'autre rive, et me voici prêt à le recevoir.

—Oui dit le père, nous avons décidé de soumettre la question à votre arbitrage. Eugène restera-t-il au séminaire, ou reviendra-t-il avec nous ?

—Que dit M. le supérieur ? demanda Zulma.

—Il apprécie pleinement la gravité de la situation. Il croit qu'il y aura un siège, peut-être meurtrier, certainement long. Il a une opinion bien arrêtée sur le devoir qui incombe à tout citoyen en état de porter les armes de prendre part à la défense de la cité. Les jeunes élèves seront renvoyés à leurs parents ; mais à dix-huit ans, Eugène doit être compté pour un homme. Il resterait au séminaire, l'un des asiles les plus sûrs de la ville, toujours sous l'œil de ses professeurs, et ses études ne seraient pas interrompues.

Mais il pourrait, en même temps, faire quelque léger service militaire, et, en cas de grande urgence, pourrait même entrer dans les rangs des troupes. Le supérieur croit qu'il serait vraiment en plus grande sécurité dans la ville qu'au dehors. A la maison, il pourrait être harassé par les sollicitations de l'ennemi et nous attirer beaucoup d'ennuis.

A ces paroles, Zulma sourit.

—Et, ajouta le père, vous savez qu'à mon âge et avec mes infirmités, il me faut de la paix et de la tranquillité. Dès le commencement de ces hostilités, j'ai décidé d'observer la plus stricte neutralité et je ne voudrais pas la voir troubler.

L'attitude de Zulma changea complètement à ces mots. Elle regarda son père d'un air de tendresse et de résolution.

—Qu'en pense Eugène, dit-elle ? Assurément, s'il est assez âgé pour se battre, il doit l'être assez pour connaître sa propre volonté et être consulté.

Le jeune homme ne répondit pas très distinctement. Il ne parut pas avoir d'opinion. Il régnait évidemment dans son esprit quelque confusion sur le droit du roi à son allégeance ou les prétentions des rebelles à sa sympathie.

Mais il avait de bon sang dans les veines et sa pensée dominante était qu'il serait bien beau pour lui de se battre un peu. Québec était sa ville natale. Tout le monde l'y connaissait et il y connaissait tout le monde. Il vaudrait peut-être mieux pour lui se joindre aux défenseurs de la vieille cité.

—Alors, reste ici, s'écria Zulma d'un ton péremptoire.

Elle ajouta qu'elle prendrait bien soin de leur père et qu'Eugène ne devait avoir aucune inquiétude à cet égard. En attendant, les

choses n'en étaient pas encore au plus mal ; le siège ne commencerait sans doute pas avant plusieurs semaines et ils auraient tout le temps d'échanger encore des communications.

Après cette conférence, Eugène accompagna son père et sa sœur à la rue où les attendait leur traîneau. Tous trois échangeaient des paroles d'adieu, quand un jeune officier anglais passa près d'eux d'un pas rapide. Il aurait certainement continué son chemin sans les remarquer, si l'un des gants de Zulma n'était tombé à ses pieds sur le trottoir. Etait-ce accident ou provocation ? Qui sait ? Mais quoi que ce fût, l'officier ramassa aussitôt le gant et le remit à sa propriétaire avec un profond salut. Roderick Hardinge reconnut alors la belle amazone.

Ils n'eurent que le temps d'échanger quelques paroles.

—Lieutenant, dit Zulma, avec ce franc rire qui avait tant enchanté Roderick la première fois qu'il l'avait entendu, j'ai l'honneur de vous présenter un loyal soldat dans la personne de mon frère qui vient de prendre la résolution de servir pour la défense de la ville.

—Je suis fier de l'apprendre. Eugène et moi sommes deux vieux amis et je suis heureux de savoir que nous allons être compagnons d'armes.

—Mais, lieutenant, continua Zulma, vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'il ne fait, en cela, que suivre mes conseils.

—Vraiment ! Ce m'est certainement une agréable surprise. J'ai donc raison d'espérer que vous aussi, mademoiselle, vous prendrez parti pour notre cause.

—C'est tout une autre affaire. Avant de prendre, je dois être prise, vous savez ? et, de nouveau elle fit entendre un joyeux éclat de rire.

—Vous voulez dire qu'avant que nous vous prenions.....

—Il faudra que vous m'attrapiez.

—J'avoue que c'est difficile, si j'en juge par ma première expérience ; mais ce sera fait tout de même.

—Jamais, s'écria Zulma dont les joues se colorèrent subitement.

—Je le répète, et retenez-le bien : cela se fera.

Et après quelques autres propos tenus sur le ton de la plaisanterie, on se sépara.

Chemin faisant, le sieur Sarpy questionna sa fille. Il connaissait la force de son esprit, le métal bien trempé de son caractère. Sa conversation avec Hardinge, toute folâtre qu'elle parût à la surface, avait pourtant, il en était sûr, une plus sérieuse signification. Mais cette étonnante jeune personne était très tendre et très affectionnée

pour lui, en dépit de toutes ses espièglerie et elle ne voulut pas lui causer de peine en lui révélant les secrètes pensées qui agitaient son esprit et son cœur depuis le matin. Son père avait demandé de la tranquillité pendant les jours troublés qui allaient venir ; elle avait décidé que son désir serait exaucé, autant qu'il dépendait d'elle.

D'ailleurs, il était encore bien trop tôt pour alarmer l'esprit du vieillard de sinistres présages.

Elle le rassura, au contraire, et le calma par des paroles de confiance, et quand il franchit le seuil de son manoir, dans la soirée, le vieillard solitaire sentit qu'il était vraiment en sûreté sous la protection de sa fille.

III

LES SOLDATS DE TOLE.

Le lendemain matin, la neige avait cessé de tomber, et quoique le ciel fût resté sombre, il n'y avait aucun signe de tempête. D'ailleurs, la saison était encore trop peu avancée pour que les tempêtes de neige fussent fréquentes et abondantes. Le climat du Canada a une particularité que les météorologistes n'ont pas encore pu expliquer : c'est que, tandis que dans d'autres parties du continent, comme le Nord-Ouest, par exemple, et même tout le long de la vallée du Mississipi, aussi loin que Saint-Louis, la température de l'hiver s'est adoucie à mesure que les forêts ont été abattues et que le sol a été défriché, au Canada, elle est restée précisément telle qu'elle était il y a deux ou trois cents ans. Une comparaison des registres journaliers tenus aujourd'hui avec les observations consignées dans les Relations des Jésuites montre, comme le dit l'historien Ferland, que, jour par jour et mois par mois, les indications du thermomètre en 1876, par exemple, correspondent avec celles de 1776. De nos jours, au Canada, bien que le froid commence réellement à se faire sentir au commencement de novembre, on n'y regarde pas l'hiver comme sérieu ement commencé avant le 25 de ce mois. Cette date est connue comme jour de la Sainte Catherine, dont nous décrirons plus loin la célébration originale, à propos d'un des épisodes de notre récit. On peut donc supposer que le dernier mois de l'automne de 1775 a suivi la règle générale. En réalité, nous savons, par les archives, qu'il fut plus doux que d'habitude et que l'hiver, cette année-là, fut exceptionnellement tardif, un vaisseau ayant fait voile de Québec pour l'Europe le 31 décembre.

Comme nous l'avons dit, le temps était froid, mais calme, le

matin dont nous parlons. La neige était friable et solide sur les surfaces planes ; dans les déclivités et les gorges, elle s'était amoncelée en petits bancs floconneux. L'atmosphère était telle que, tout en pinçant d'abord les oreilles, les mains, les joues et autres parties du corps exposées à l'air, elle procurait une agréable sensation de légèreté dès que l'on s'y était habitué. C'était un temps magnifique pour se livrer au travail ; aussi un bon nombre de robustes fermières demeurant près de la rive nord, un peu au-dessus de Québec, s'étaient-elles réunies à la rivière pour y faire leur blanchissage. Elles portaient d'immenses bonnets piqués à grandes oreillettes, des jupes de laine épaisse, bleue ou violette, façonnées de leurs propres mains, de gros bas de même couleur et des chaussures doublées de flanelle. Un grand fichu double, à dessins fleuris couvrait leurs larges épaules, leurs cous et se croisait sur leurs volumineuses poitrines ; mais les bras conservaient libre jeu et s'étalaient roses sous l'influence du travail et de la température. Une large planche attachée à la rive s'étendait à cinq ou six pieds dans l'eau, supportée à sa lisière extérieure, à un niveau convenable par un solide support. Un canot était attaché à cette jetée primitive et à côté s'élevait une petite cabane de bois brut qui servait aux femmes pour faire bouillir leur linge ou le faire sécher.

Quatre femmes travaillaient ensemble le long d'une planche, et, comme on le pense bien, c'était, parmi elles, un feu roulant de conversation. Mais quand, par hasard, le babillage devenait moins animé que d'habitude, ou quand il leur arrivait de n'être pas d'avis différents, elles s'adressaient à leurs compagnes qui travaillaient pareillement, tout en bavardant, à quelques pas à droite et à gauche.

L'une des plus animées, une vigoureuse commère qui frappait si fort de son battoir sur un paquet rebondi de linge jaunâtre, que des mèches de cheveux noirs sortaient de son bonnet et voltigeaient sur son front, paraissait être l'oracle de l'assemblée.

—C'est peut-être la dernière fois que nous lavons du linge ici, disait-elle. Ce sont des hommes terribles, que ceux qui sont arrivés là-bas. On les appelle les Bastonnais. Ils viennent de très loin et sont très méchants. Ils brûleront nos maisons et nos granges. Ils videront nos caves et nos greniers. J'ai vu hier M. le curé, et il m'a dit qu'il nous faudrait nous enfermer et ne pas nous montrer la figure, parce que.....vous savez !

—Bah ! Joséphine, dit une autre, ce ne sera pas si terrible que cela. Mon *vieux* dit qu'ils sont comme les autres hommes. Je n'ai pas peur. Je leur parlerai. Je suis sûr qu'il y a de jolis garçons parmi eux.

—Marguerite est toujours coquette, continua une troisième ; mais elle n'aura pas de chance. Ces étrangers sont pauvres, maigres, brisés de fatigue et mal vêtus. Ce ne sont pas des soldats comme ceux de la citadelle. Pas de dentelles, pas de galons d'or, pas d'épaulettes, pas de plumes à leurs chapeaux. Les officiers n'ont pas d'épées et beaucoup de soldats sont sans fusil. Je ne voudrais pas permettre à des hommes comme ça de m'approcher, et s'ils viennent chez nous, je les ferai vite déguerpir avec ce battoir.

Et sur ce, la vaillante femme recommença à battre son linge avec une nouvelle vigueur. La plus jeune et la plus jolie des quatre femmes ayant écouté tout cela, se redressa de sa cuvette et se mettant les poings sur les hanches :

—Pierriche, dit-elle, parlant de son mari, a passé l'après-midi hier à la ville. Vous savez que Pierriche est un grand causeur et aime à savoir toutes les nouvelles. Chaque fois qu'il va à la ville, il en a assez à raconter pour une semaine. Eh bien ! savez-vous ce qu'il dit ? Il est tellement blagueur que je ne l'ai pas cru et que je ne le crois guère maintenant encore : mais il m'a juré que c'est vrai.

—Qu'est-ce que c'est ? demandèrent en même temps ses trois compagnes.

—Eh bien, il dit qu'après avoir passé quelque temps à la haute-ville et vendu ce qu'il avait dans sa voiture, il pensa à faire un tour à la basse-ville. Là, il rencontra un grand nombre de ses amis et l'un de ses cousins de Lévis. Et ils lui ont dit .....

—Qu'est-ce qu'ils lui ont dit ? demandèrent les trois femmes qui avaient abandonné leur travail et s'étaient groupées autour de la narratrice.

—Eh bien, vous savez toutes que les bateaux ont été enlevés de l'autre côté de la rivière, mais ces hommes étaient tellement effrayés, qu'ils ont couru en descendant le long de la route jusqu'en face de

l'île d'Orléans. Alors, ils ont fait un radeau avec quelques troncs d'arbres et ont atterri à l'île. Là, ils ont trouvé des bateaux qui les ont transportés à la ville, et ils ont aussitôt répandu les nouvelles de ce qu'ils avaient vu.

—Qu'est-ce qu'ils avaient vu ? demandèrent les femmes dont la curiosité était vivement excitée ; vous nous impatientez, Mathilde, avec votre longue histoire.

—Vous ne me croirez pas !

—Je croirai tout, dit l'une.

—Je ne croirai rien, dit une autre.

—Ne vous occupez pas de ce que nous croirons. Dites-nous seulement ce que c'est, dit une troisième.

—Eh bien ! ils ont dit à Pierriche que ces Bastonnais sont des hommes terribles, grands et forts. Ils ne souffrent ni du froid, ni de la chaleur. Rien ne peut leur faire de mal, ni la poudre, ni les balles.

—Et pourquoi pas ?

—Parce que.....

—Ici, la jolie ménagère s'arrêta brusquement, et avec un regard mêlé de surprise et de crainte, elle montra du doigt la rivière. Ses compagnes se retournèrent et virent un léger canot d'écorce venant de la rive opposée et dirigé vers le milieu du courant. Trois hommes le montaient.

—Là ! dit Mathilde, juste ce qu'a dit Pierriche. Regardez-les. Voyez surtout cet homme de haute taille assis à l'arrière. Le canot approche très vite. Tenez ! il lève son chapeau et nous salue.

—Quel bel homme ! dit Marguerite.

—Oui, mais regardez son vêtement et celui de ses compagnons, s'écrièrent les autres.

—Juste ce qu'a dit Pierriche, répéta la première.

—Ce sont des diables, et non des hommes, s'écria une seconde.

—Juste ce que Pierriche a dit. Ils sont vêtus de tôle !

—Oui, c'est vrai, des hommes de tôle !

Et les femmes affolées, laissant leur linge sur la jetée, s'enfuirent précipitamment et remontèrent le talus de la rive.

Le canot décrivit un immense demi-cercle dans le fleuve et le jeune homme assis à l'arrière étudia la rive nord à l'aide d'une lunette de campagne. C'était Cary Singleton, officier des carabiniers de Morgan, l'un des chefs de corps de l'armée d'Arnold. Il avait été envoyé en reconnaissance.

Les carabiniers de Morgan étaient tous des hommes grands et robustes de la Virginie et du Maryland et ils étaient vêtus de tuniques de toile grise écrue. La panique causée par leur arrivée soudaine à Lévis avait fait changer *toile* en *tôle* et toutes les campagnes retentissaient de ce cri : "des hommes de tôle". Cet amusant incident est historique.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

Fig. 1.

B. Plockhorst

L'ANGE GARDIEN

D'APRÈS BERNARD PLOCKHORST.

Bernard Plockhorst, naquit à Brunswick en 1825. Epris de l'art de la peinture, il fut confié à l'habile direction de Piloty et vint bientôt grossir les rangs de l'école fondée par Overbeck et Cornélius, Schadow et Veit. Il se fit remarquer daus cette noble école, qui, nous l'avouons, a notre plus haute estime et nos plus vives sympathies, car chez elle l'art est pris au sérieux et elle cultive les genres qui s'adressent à l'intelligence et à l'âme dans ce qu'elles ont de plus relevé.

Outre le tableau que nous reproduisons aujourd'hui et qui est une de ses plus gracieuses compositions, signalons quelques-uns des tableaux les plus remarquables de Plockhorst :

Jésus et les disciples d'Emmaüs.
Jésus faisant ses adieux à sa mère.
Saint Jean et la Vierge Marie.
Un présent du ciel.
Les saintes femmes au tombeau.
Le bon Pasteur.
Jésus et les petits enfants.
La fuite en Egypte.
Le repos en Egypte.
L'entrée de Jésus à Jérusalem.
Le Christ consolateur.

Il n'est pas besoin d'insister sur le sujet du tableau que nous avons devant les yeux, il est familier à tous nos lecteurs. Par rapport aux anges, qui jouissent de la maturité d'une vie immortelle, nous sommes tous des enfants dont la croissance se fait chaque jour, et les premiers d'entre nous sur la terre ne savent tout au plus que balbutier sur les choses de la vie surnaturelle, qui seules importent en définitive. Nous avons donc toujours besoin de leur secours. Cependant nous aimons à nous les représenter veillant sur le berceau d'un enfant endormi, soutenant ses premiers pas ou le protégeant et le guidant à l'âge où il ignore les dangers qui le menacent sans cesse et se laisse attirer par tout ce qui frappe ses sens.

Qu'ils sont gracieux ce petit garçon qu'un léger papillon entraîne, et sa petite sœur qui cueille des fleurs qui lui ressemblent. Ils ne voient pas le précipice qui se dresse devant eux, mais leur bon ange est là qui veille sur ses protégés.

Notre sympathique poète Emile Perrin traduit aujourd'hui le même sujet en poésie.

ALPHONSE LECLAIRE.

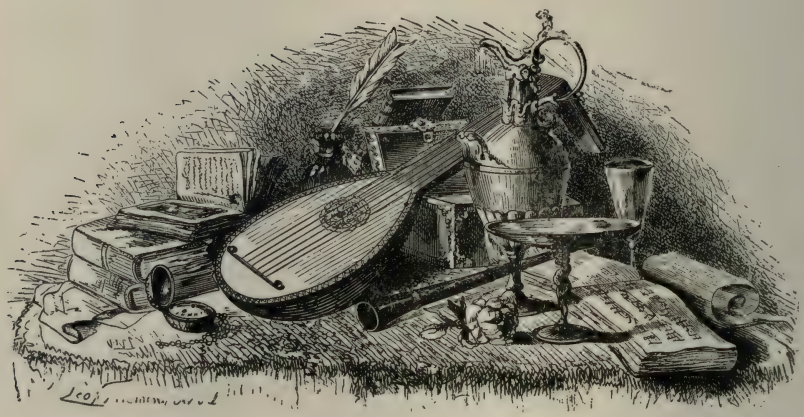

ÉGARÉS SOUS LES BOIS

Des derniers feux du jour la montagne se dore,
Mille rayons ornés des roses de l'aurore
Colorent le haut du rocher.
Tout l'Occident s'embrase et de pourpre étincelle :
On dirait que le ciel tend une rouge ombrelle
Sur l'astre qui va se coucher.

Partout sous le grand bois l'oreille émerveillée
Entend comme un concert sortir de la feuillée ;
La verdure vibre et frémit
De doux gazouillements, de suaves ramages :
Tous les chantres ailés viennent dans leurs langages
Saluer le jour qui s'enfuit.

***

" Il est temps de partir, dit Ernest à son frère ;
Viens, et mets ta main dans ma main.
Maman nous dit souvent d'entrer à la chaumière
Quand le jour est à son déclin. "

" A l'aurore, les fleurs d'aromes sont gonflées :
Frère, nous reviendrons demain,
Pour cueillir un bouquet de fraîches giroflées,
De verveines et de jasmin. "

" Montons par le sentier au sommet de ces rochers ;
Nous verrons bientôt le hameau.
Entends-tu bourdonner comme le son des cloches
Qu'agite en broutant le troupeau ? "

" Un papillon ! Vois donc, sur la fleur demi-close,
Ses ailes pourpres resplendir !
On dirait, à le voir, une vivante rose :
Courons, courons pour le saisir ! "

***

Frêles enfants perdus sur cette haute cime,
Arrêtez ! Fuyez loin de ces bords enchanteurs ;
Vous courez près d'un noir abîme,
Et votre œil n'aperçoit que de riantes fleurs !

Le gouffre est devant vous sombre, béant, avide !
Enfants, anges chéris, êtres délicieux,
Laissez ce papillon perfide,
Dont l'aile étincelante a fasciné vos yeux.

Ils folâtrent joyeux sur la mousse fleurie...
Hélas ! peut-on penser, à cet âge si beau,
Que sous les roses de la vie,
La mort vienne et se cache à côté du berceau ?...

Alors, l'ange béni, le compagnon fidèle
Qui veille sur nos pas et les guide partout,
Vint et les couvrit de son aile,
Invisible près d'eux il se tenait debout.

Il se disait tout bas : " Que leur âme est candide !
Leur cœur est tout rempli du parfum le plus pur.
Ainsi, dans son calice humide,
La fraîche fleur recèle une perle d'azur. "

" Leur âme lumineuse est semblable à l'aurore.
Quels rayons éclatants ! Quelle douce splendeur !
Aucun sombre nuage encore
N'éclipse ou ne flétrit leur aimable candeur. "

" Ils sont beaux comme nous ces anges de la terre.
Oui, ces astres d'un jour, nés dans l'obscurité,
Sont couronnés d'une lumière
Destinée à briller toute l'éternité. "

Puis, dissipant alors le voile qui le couvre,
Parmi les rameaux verts soudain illuminés,
Dans un nuage qui s'entr'ouvre,
Le chérubin se montre aux enfants étonnés.

" Ne craignez pas, dit-il, je suis l'ange céleste,
Qui, depuis le berceau, ne vous ai pas quittés,
Par l'ordre du Seigneur, je reste,
La nuit comme le jour, sans cesse à vos côtés."

" Conservez, chers petits, la fleur de l'innocence :
Elle charme et ravit les habitants du ciel ;
Les séraphins vont en silence,
En porter les parfums aux pieds de l'Eternel. "

" Regardez, devant vous cette naissante rose :
Le cœur pur a sa grâce et sa fragilité ;
Dès que le mal vient et s'y pose,
Il perd en un instant son auguste beauté. "

" Combien d'enfants j'ai vus,— ô spectacle ineffable !—
Groupes aux cheveux blonds couronnés de candeur,
S'asseoir à la céleste table,
Portant du paradis un reflet dans leur cœur. "

" Sur ces cœurs parfumés comme des fleurs écloses,
Le démon fit souffler le vent des passions :
De leurs fronts devenus moroses,
Je vis soudain tomber les douces floraisons. "

" Regardez à vos pieds ce précipice immense :
Des gouffres plus profonds et voilés à vos yeux,
Environnent votre innocence,
Sur l'aride chemin qui va du monde aux cieux. "

" Priez, enfants; priez notre reine Marie ;
Dites-lui bien souvent : " Mère, veillez sur nous ; "
Pareil au lion en furie,
Le démon vous poursuit et rôde autour de vous. "

Et les petits disaient : " Bon ange, notre frère,
Daigne nous emporter sur tes ailes de feu ;
Nous ne voulons plus de la terre :
Conduis-nous aujourd'hui dans la maison de Dieu. "

" Montre-nous le palais du Seigneur, de Marie,
Les harpes des élus et des cieux rayonnants :
Le bon Jésus, pendant sa vie,
Faisait venir à Lui tous les petits enfants. "

Mais il leur répondit : " Dans ce séjour de larmes,
Le Seigneur, quelque temps, veut vous laisser encor.
Invoquez-moi dans vos alarmes,
Je prierai le bon Dieu de vous conduire au port."

Alors il disparut dans des flots de lumière,
Et les petits enfants, d'une commune voix
Coururent pour dire à leur mère :
Nous avons vu tous deux un ange sous les bois."

EMILE PERRIN.

L'EXPLOITATION DU CRIME

I

Est-ce la presse qui corrompt la société, ou est-ce la société qui corrompt la presse ?

Telle est la double question qu'un journaliste américain, M. John A. Cockerill, rédacteur du *New-York Advertiser*, a posée et discutée dans le *Cosmopolitan*, livraison d'octobre 1892.

M. Cockerill admet d'abord, avec une grande et louable franchise, que les journaux contemporains propagent plutôt le mal que le bien.

Mais, dit-il, les journaux ne font que refléter un état de choses préexistant. Ils sont le produit de la société, a l'expression des idées et des sentiments du public. Le journaliste, connaissant les goûts de ses lecteurs, leur sert les mets qu'ils préfèrent. C'est donc dans la société même, et non dans le journal, son organe, qu'il faudrait chercher la source du mal.

Cependant M. Cockerill, tout en accusant la société, ne paraît pas vouloir disculper le journal. Il reconnaît d'abord qu'en suivant l'opinion publique, au lieu de la former et de la diriger, la presse manque à son devoir fondamental. Il reconnaît aussi que c'est l'appât du gain qui pousse le journaliste à chercher la popularité par n'importe quels moyens. Et, examinant enfin ces moyens, il signale et stigmatise, dans les termes les plus énergiques, la manière dont les journaux exploitent le goût dépravé de la foule pour les nouvelles à sensation et les narrations scandaleuses. Nous nous faisons un devoir de reproduire ses paroles.

" Montrez-moi, dit-il, la nouvelle qui occupe la première place dans un journal, et je vous dirai quel est le caractère de la rédaction. Bien qu'il soit difficile de définir exactement cette chose intangible que l'on désigne par le mot "nouvelle", on peut cependant dire avec vérité, sans vouloir offenser le plus en vogue de nos journaux, qu'une nouvelle est "tout événement, non encore publié, qui im-" plique la trangression de l'un des dix commandements ;" et s'il s'agit du cinquième, du sixième, du septième, du huitième ou du neuvième, et que les trangresseurs soient bien connus du public, haut placés dans la société, et aux faits et gestes desquels les lecteurs ne peuvent manquer de s'intéresser, alors, c'est une grande nouvelle.

Les Crimes du jour (The Daily Crimes), tel est le titre qui conviendrait le mieux à la plupart de nos journaux à sensation. Il est hors de doute que les efforts continuels qu'ils font pour obtenir à tout prix, par le télégraphe, par des correspondants particuliers ou par d'infatigables reporters, et pour offrir sous l'aspect le plus séduisant des faits qui attireront les regards curieux et frapperont les imaginations morbides, ont le *bon* résultat de faire affluer les millions dans la caisse de ces journaux, et de les mettre à même de se bâtir des bureaux somptueux. Mais cela semble une profanation que d'appliquer le terme " bon " à un tel résultat. Il n'y a, il ne peut y avoir là rien de bon.

" Une collection de crimes, d'attentats et d'accidents, exhibés et classés dans la première page d'un grand journal du matin, offre non seulement un curieux sujet d'étude, mais un spectacle capable d'épouvanter les justes et de faire pleurer les anges.

" Quand, dans des centaines d'années, on en viendra à écrire l'histoire du siècle présent, peut-être ne trouvera-t-on, pour bien comprendre et juger quelle sorte d'hommes nous aurons été, de documents plus utiles et plus instructifs que ces mêmes journaux, si puissants pour le mal ou pour le bien, qui, à l'heure où les honnêtes gens reposent, sont répandus par milliers dans les bourgs et les villes pour être vendus à si bon marché pour l'acheteur et à si gros profit pour l'éditeur.

" Ce qui me paraît le plus choquant dans les nouvelles ainsi publiées, c'est le manque absolu de discrétion et de décence.

" N'est-il pas étonnant que près de dix-neuf cents ans après l'ère chrétienne, et à la fin d'un siècle qui sera à jamais mémorable dans les annales du monde par les événements, les découvertes et le progrès intellectuel qu'il a vu s'accomplir, n'est-il pas étonnant, dis-je, que nos journaux, cette merveille par excellence de l'industrie, cette combinaison extraordinaire des forces intellectuelles et physiques de l'homme, ne trouvent rien de mieux, rien de plus convenable à offrir aux yeux du public intelligent que le divorce le plus récent, la mort la plus cruelle, le cas de séduction le plus dégoûtant dont on puisse entendre parler ?.....

" Dans une grande ville, seul milieu dans lequel un grand journal puisse prospérer, le niveau intellectuel, aussi bien que le niveau moral, est nécessairement peu élevé. Le journaliste voit qu'il ne doit pas tirer au-dessus de la tête du plus grand nombre et qu'il lui faut servir à la masse la nourriture peu délicate qui lui convient sans s'inquiéter du dégoût qu'il peut provoquer chez quelques-uns de ses lecteurs. "

Quelqu'étendues que soient ces citations, j'ai tenu à reproduire des lignes si pleines d'utiles enseignements. N'oublions pas, encore une fois, que l'auteur est lui-même directeur d'un journal important dans la métropole américaine, et que ses paroles ont l'autorité d'un témoin très compétent, sinon même la force d'un aveu.

Si l'on peut adresser de pareils reproches aux journaux réputés honnêtes, que doit-on penser et dire des publications telles que le *Police News* ou le *Police Gazette*, dont le but unique et avéré est de raconter, avec grand renfort d'illustrations, tous les crimes dont la police a eu à s'occuper. L'immoralité de ces feuilles est si évidente que la police les a interdites en maints endroits. Il va sans dire qu'on ne tient aucun compte de cette interdiction. Ces échos de la police sont, avec les romans à cinq et dix sous, la source où la jeunesse américaine alimente aujourd'hui son esprit et son cœur.

II

Mais ce n'est pas seulement en publiant des nouvelles à sensation que l'on exploite ainsi le crime et la curiosité morbide des lecteurs. La littérature, sur ce point, fait concurrence au journalisme ; le théâtre et le roman n'ont pas trouvé de meilleur moyen pour attirer la vogue et se faire des revenus.

Dans le drame, c'est le crime qui émeut et qui fait pleurer ; dans la comédie, c'est le crime qui fait rire ; partout c'est le crime qui intéresse et qu'on applaudit.

Deux genres de crime surtout sont devenus à la mode : l'adultère et le suicide.

A la mode dans les livres ; à la mode aussi dans la vie réelle.

Il fut un temps où c'était la vertu qu'il fallait montrer en beau, tandis que l'on réservait les couleurs sombres pour le vice.

Mais nous avons changé tout cela, pouvons-nous dire avec Sganarelle.

Et ce changement ne s'est pas fait du jour au lendemain. Il s'est préparé de loin. Déjà Molière, regardant d'où soufflait le vent, mettait l'adultère en honneur et faisait rire aux dépens de Georges Dandin.

Que voulez-vous ? La civilisation a adouci les mœurs. C'est connu. De là l'indulgence que l'on montre à l'égard de ceux qui manquent à la foi conjugale.

L'amant ou la maîtresse ont toujours les honneurs de la guerre, et s'il arrive que le mari trompé fasse justice sommaire des coupables, on le traite de brutal et de mal appris. A la comédie, le per-

sonnage du mari trompé est toujours sûr d'avoir un grand succès d'hilarité.

Le drame et le roman procèdent différemment, tout en arrivant à la même fin.

Il ne s'agit plus de rire du mari confiant. On plaindra plutôt son sort. Mais la fatalité est là qui veut que la femme belle, intelligente et aimante, rencontre un tentateur, aux charmes duquel elle doit inévitablement succomber. Avec quelle complaisance, avec quelle science approfondie, avec quel fini de touche est fait le récit de cette tentation, de cette faute ! Mais est-ce bien une faute ? — Non, c'est une faiblesse, un malheur, une fatalité, encore une fois ! cette femme est plus malheureuse que coupable. Et comme elle apparaît intéressante et touchante dans son infortune !

Cependant l'écrivain veut revendiquer les droits de la morale, voire même ceux de la loi divine (s'il a encore la bonté de croire en Dieu). Après avoir montré la faute, il veut montrer le châtiment, les remords, la honte, les angoisses sans nom qui torturent le cœur coupable. Mais la fatalité est toujours là, les regrets n'engendrent que le désespoir et n'aboutissent qu'au suicide.

Le suicide ! Voilà, en effet, le seul moyen que nos moralistes modernes trouvent pour punir le crime et venger la morale outragée ; le seul remède aussi qu'ils indiquent pour consoler la douleur et soulager la souffrance.

" Belle conclusion, et digne de l'exorde. "

Telle est la leçon que les livres, les revues et le théâtre font lire journellement à nos femmes et à nos filles.

Et nous ne parlons pas ici de la littérature la plus *avancée*, mais bien d'œuvres qui sont, dans le beau monde, réputées honnêtes et convenables.

Une revue américaine publiait, il y a deux ans, une nouvelle de ce genre que l'auteur avait intitulée : " According to Saint John ", " Suivant saint Jean ". L'héroïne est une jeune américaine, Jeanne Carter, qui vit à Paris pour y apprendre la musique. Sous le même toit qu'elle demeure le peintre Adrien Farrance, avec sa femme et son enfant. Jeanne devient l'amie du jeune ménage et la confidente de madame Farrance, que la consomption mine lentement. Bientôt elle s'aperçoit qu'elle éprouve plus que de l'amitié pour Adrien. Mais elle veut rester honnête et elle se confie loyalement à la jeune femme, qui, avant de mourir, répond à la confidence de Jeanne en lui avouant qu'elle n'a jamais aimé son mari, malgré qu'elle lui ait toujours été fidèle. Devenu libre, le peintre épouse la jeune Améri-

caine. Mais Jeanne, après quelques mois, apprend, par un feuillet détaché du carnet de son mari, que celui-ci s'est trompé sur l'état de son cœur, que le souvenir de sa première femme l'empêche d'aimer la seconde, et que l'affection qu'il témoigne à cette dernière n'est qu'une dissimulation continuelle et une souffrance de tous les jours. Attérée par cette découverte, la jeune femme ne sait de quel côté se tourner pour échapper à une pareille situation. Elle veut prier, et en ouvrant sa bible, elle est frappée par cette parole de l'évangile suivant saint Jean : " Personne ne peut avoir un plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. " S'inspirant de ce texte, qu'elle interprète à sa manière, elle voit qu'il est de son devoir de mourir pour rendre la paix et le bonheur à celui qu'elle aime. Elle s'injecte de la morphine et meurt, laissant une lettre où elle explique à son mari les raisons de sa mort.

Voilà donc le suicide, non seulement excusé, mais justifié et comparé à l'acte de la plus héroïque charité. Est-ce assez d'aberration ?

Les romanciers français en général, ne prennent pas la peine de chercher des textes bibliques pour appuyer leurs thèses philosopliques ou morales. Ils parlent moins à l'intelligence qu'au cœur, et ne visent pas tant à répandre des idées qu'à réveiller des impressions. De là ces descriptions vivantes, mais parfois plus que hardies, ces récits savamment combinés et ces pages tremblantes. De là, ces ouvrages palpitants de passion, pleins de l'ivresse des sens, mais où respire la plus désolante tristesse. Du commencement à la fin, vous n'y trouvez rien qui console, rien qui réconforte. Il semble que les romanciers du jour aient placé au seuil de ce monde l'effrayante inscription que Dante a vue sur la porte de l'enfer : " Vous qui entrez, laissez toute espérance ! " Leurs livres, avec quelque talent, avec quelque perfection de style qu'ils soient écrits, n'en sont pas moins autant de voix qui nous répètent les lugubres paroles des fantômes à Richard III : " Désespère et meurs ! "

***

Les nouvelles à sensation et les comptes rendus de scandales ne tiennent pas encore dans nos journaux canadiens-français la place qu'ils occupent dans les grandes feuilles américaines. En revanche, nous avons les romans-feuilletons, empruntés aux auteurs français. Pas aux plus réalistes, sans doute, et pas, non plus, sans leur avoir fait subir, au besoin, quelques modifications pour ne pas trop effaroucher les lectrices. Mais il en reste encore assez pour faire du mal, et pour alarmer ceux qui ont à cœur la conservation des bonnes mœurs.

Et puis il y a les publications à bon marché, les bibliothèques à dix et à cinq *cents*, qui ne reproduisent pas toujours des œuvres très édifiantes. C'est surtout dans ces livres et ces feuilletons que se fait parmi nous l'*exploitation du crime*, et que nos femmes et nos enfants apprennent à se familiariser avec le mal.

Un romancier canadien, Philibert de Gaspé, signale, dans son *Chercheur de trésors*, l'effet que la vue d'un homme assassiné produit chez de paisibles *habitants*, dont les drames ou les romans modernes n'ont pas encore blasé l'esprit et le cœur sur de pareils spectacles. Pour peu que les choses continuent à aller du même train, il n'y aura plus lieu à faire pareille observation. Les gens de nos villages, comme ceux de nos villes, ne s'émouvront plus si facilement. Accoutumés à pleurer sur des malheurs imaginaires, nous n'aurons plus de larmes à verser sur des maux réels. Dans des livres et des journaux où, sous prétexte d'enseigner la science de la vie, on étale avec complaisance toutes les turpitudes de la nature humaine déchue, nous aurons appris à ne nous étonner de rien, à nous intéresser aux plus grands coupables, à excuser, sinon à imiter, tous les crimes.

JOSEPH DESROSIERS.

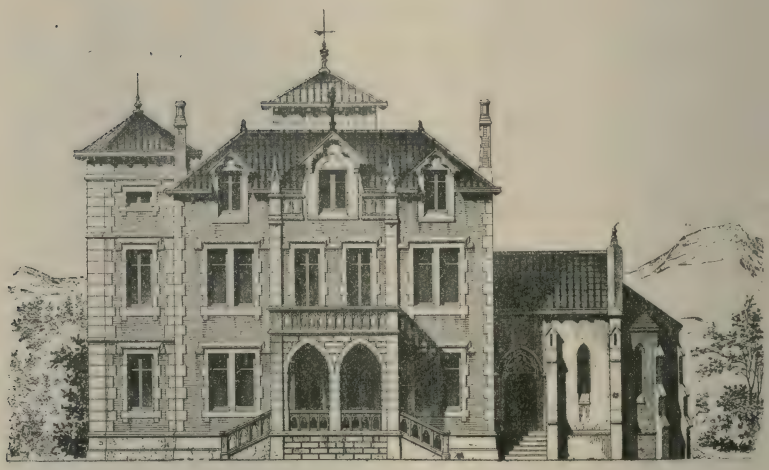

VILLA, PRÈS ST JEAN-DE-LUZ (FRANCE).

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

VI

Démolition du premier château (1694).—Les espérances d'un vieillard.—Mort de Frontenac.—Le " couvent du château ".—Le deuxième château terminé (1700).—Une aile à construire.—Description du fort Saint-Louis par La Potherie.—Garde et garnison.

Frontenac s'exprimait en ces termes dans une lettre adressée au ministre, le 4 novembre 1694 :

" Il faut, Monseigneur, que vous ayez eu des raisons dans lesquelles je ne dois pas entrer pour avoir fait ôter de dessus les états l'article des 3,000 livres destinées pour le rétablissement du château de Québec, et qui est l'unique qui en ait été retranché. Cependant il était un des plus nécessaires puisque ce n'est pas sans quelque espèce de miracle que je n'ai point été accablé sous les ruines du vieux bâtiment, ayant attendu jusqu'à la dernière extrémité pour le faire démolir, ce qu'on a été obligé de faire jusqu'au rez de chaussée, parce qu'il était irréparable, et que la couverture, charpente et maçonne (*sic*) étaient entièrement pourries et ruinées. On l'avait recommencé sur les mêmes fondements et on en avait réglé les projets à peu près sur le pied des fonds que vous y aviez destinés et que nous espérons pouvoir augmenter en faisant venir les trois mille livres de cette année et ceux de la prochaine, en marchandises qui auraient apporté du profit ; mais comme nous étions à moitié de ce que nous avions entrepris de faire cette année, nous apprîmes le retranchement qui avait été fait, ce qui me fit prendre la résolution de faire cesser entièrement tout l'ouvrage. Mais M. l'Intendant souhaita qu'on le continuât, parce que, disait-il, ce qui était commencé aurait entièrement dépéri, et proposa de prendre six congés sur les vingt-cinq qu'on devait donner cette année, et de remettre l'argent de la vente entre les mains des marchands, qu'il nommerait et qui continueraient sur ses ordres à payer les ouvriers qui travailleraient à rendre logeable ce qui était commencé, et qui sera, étant achevé, les deux tiers de tout le bâtiment.

" J'eus de la peine à accepter cette proposition, et me résolvais à

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin et août 1893.

faire mon séjour dans le corps de garde de la garnison (1) où je suis présentement réduit, et où je passerai tout l'hiver, jusqu'à ce qu'il vous plût nous donner les moyens de pouvoir faire continuer ce que nous avions entrepris. Mais enfin je songeai que si vous trouviez quelque chose à redire à cet expédient. la faute en retomberait également sur nous deux, et que peut-être l'année prochaine serait un temps plus favorable pour vous donner lieu de rétablir ces fonds, comme je vous en supplie instamment. "

L'année suivante, le 2 novembre 1695, le vieux gouverneur écrit à M. Delagny ces lignes plus familières, où il exprime l'espérance d'obtenir un changement de position : " Je n'ai pas manqué de faire de grands remerciements à Monsieur de Pontchartrain des fonds qu'il a encore faits pour le Château de Québec et de la continuation de ma gratification. Quoique éloigné et presque devenu sauvage, je ne le suis pas encore assez pour ne pas voir que, dans un temps comme celui-ci, c'est avoir fait le Pont neuf. Je lui demande, comme vous me le conseillez, une continuation pour l'achèvement du Château de Québec, et il n'y aurait point de regret s'il pouvait voir de quelle manière l'argent y a été employé ; car assurément les gouverneurs qui viendront après moi devront m'avoir quelque obligation de leur laisser un logement aussi commode que celui qu'ils trouveront. Il ne faut pas laisser néanmoins d'en jouir le plus longtemps qu'il se pourra et jusques à ce qu'il lui plaise me procurer quelque autre établissement plus honorable et plus solide, comme il me fait entrevoir que je puis l'espérer. "

Frontenac avait alors près de soixante et quinze ans. Il devait mourir trois ans plus tard, loin de sa famille et de la France, mais chéri des Canadiens et laissant un grand nom dans l'histoire du pays qu'il avait sauvé et longtemps gouverné, sans en avoir fait cependant sa patrie d'adoption.

On lit dans une chronique de 1698 : " Cette même année, le 28 novembre, M. le comte de Frontenac décéda sur les trois heures après-midi, muni de tous les sacrements et dans des sentiments très chrétiens, ayant eu l'esprit présent et le jugement sain jusqu'à la mort " (2).

(1) Petit bâtiment situé à droite de la porte d'entrée du fort.

(2) A la date de 1707, le duc de Saint-Simon dit, dans ses *Mémoires :* " Mourut aussi Madame de Frontenac, dans un bel appartement que le duc de Lude lui avait donné à l'Arsenal, étant grand-maître de l'Artillerie. Elle avait été belle et ne l'avait pas ignoré. Elle et Mademoiselle d'Outrelaise, qu'elle logeait avec elle, donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour. On les appelait *les Divines.* En effet, elles exigeaient l'encens comme des déesses, et ce fut toute leur vie à qui leur en prodiguerait. Mademoiselle d'Outrelaise était

Le premier gouvernement de M. de Frontenac (de 1672 à 1682) fut déplorable à certains points de vue. Le comte, "homme fort du monde et parfaitement ruiné," comme disait le duc de Saint-Simon, était despote et cassant à l'extrême. et il employa plus d'une fois son autorité à entraver l'action bienfaisante des meilleurs amis des colons et des sauvages. Son deuxième gouvernement (de 1689 à 1698) en fit l'idole du peuple et le porta lui-même à l'apogée de sa gloire.

Les Récollets de Notre-Dame-des-Anges avaient reçu de Louis XIV, en 1681, le don d'un emplacement occupé antérieurement par la Sénéchaussée, en face du fort Saint-Louis, et y avaient établi une succursale de leur monastère que l'on appelait : "le couvent du Château" (1). En 1693, Monseigneur de Saint-Vallier ayant obtenu

morte il y avait longtemps. C'était une demoiselle du Poitou, de parents pauvres et peu connus, qui avait été assez aimable et qui perça par son esprit beaucoup plus doux que celui de son amie, qui était impérieuse. Celle-ci (Madame de Frontenac) était fille d'un maitre-des-comptes qui s'appelait Lagrange-Trianon. Madame de Frontenac était excessivement vieille et voyait encore chez elle force bonne compagnie."

On comprend le peu d'attraits que le pauvre château Saint-Louis devait offrir à une femme ainsi accoutumée aux raffinements de la civilisation : aussi ne vint-elle jamais en Canada.

Il existe au palais de Versailles un tableau représentant une Minerve que l'on dit être un portrait de Madame de Frontenac.

(1) 1681. Copie des lettres patentes pour la concession d'une place dite *La Sénéchaussée*, à Québec, et pour l'établissement d'un hospice.

"Louis, par la grâce de Dieu, etc., Nos chers et bien amez les religieux Recollets résidens en notre pays de la Nouvelle France nous ont très humblement fait remonstrer que leur maison étant éloignée d'une demie lieue de la ville de Québec. ils auraient besoin d'y avoir un hospice pour s'y retirer lorsque la nuit et le mauvais temps les surprend dans les fonctions de leur institut ou bien qu'ils pourraient les continuer plus facilement s'il nous plaisoit leur accorder une place inutile à notre service située dans la haute ville de Québec où était ci-devant la Sénéchaussée.

"A ces causes, désirant traiter favorablement les dits exposans, nous leur avons fait et faisons don par ces présentes, signées de notre main, de la dite place située dans la haute ville de Québec où était ci-devant la Sénéchaussée, circonstances et dépendances, pour en faire et disposer par les dits PP. Recollets comme de chose à eux appartenant. Si donnons en mandement à nos amez et féaux les gens tenans notre Conseil souverain à Québec et autres nos officiers et sujets qu'il appartiendra... qu'ils ayent...du contenu en icelles faire jouir et user les dits exposans, etc.

"Donné à Versailles, le vingt-huitième jour du mois de mai de l'an de grâce mil six cens quatre-vingt-un et de notre règne le 39ème." Signé : "Louis", et au dos : "Par le Roi." Signé : "Colbert", et scellé du grand sceau en cire jaune.

La prise de possession de ce terrain eut lieu le 30 juillet 1681, à deux heures de relevée...L'emplacement avait "treize toises de front sur la rue qui va du Fort aux Ursulines, à prendre depuis la maison de demoiselle Denys jusques à une autre rue qui descend le long de la place d'armes vers l'église paroissiale, vingt-une toises de longueur en descendant la dite rue jusques à la maison du nommé Chapelin, seize toises, deux pieds, huit pouces de profondeur par le bas depuis la dite rue jusques à l'emplacement de la dite demoiselle Denys, vingt-six toises, deux pieds, en remontant vers le vieil Bastiment de la dite Sénéchaussée, et onze toises, deux pieds et demy de largeur depuis la maison de la dite demoiselle Denys jusques à la dite rue qui descend le long de la dite place d'armes."

de l'Hôtel-Dieu un essaim de religieuses pour fonder un "hôpital général" à Notre-Dame-des-Anges, les Récollets cédèrent leur établissement des bords de la rivière Saint-Charles, et le "couvent du château" devint leur unique établissement à Québec. C'est à cette époque que fut construite la belle église des Récollets que Charlevoix disait être "digne de Versailles" et qui couvrait un espace dont les bornes est et ouest seraient aujourd'hui le centre du haut de la place d'Armes et l'extrémité est du terrain occupé par le palais de justice. Elle était ornée de vitraux coloriés et de beaux tableaux dus au pinceau du célèbre frère Luc. La flèche de son clocher, que respectèrent les obus en 1759, était d'une pureté de lignes admirable. Le premier couvent était tout auprès ; le deuxième,—construit après 1700, était contigu à l'église.

Frontenac, qui avait le titre de "syndic général" ou "codjuteur" des Récollets, et qui, chaque année, faisait une retraite au monastère des bons religieux, fut enterré dans cette église dont il avait de plus d'une manière favorisé l'érection. Il en fut de même de ses successeurs le chevalier Louis-Hector de Callières, le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil et le marquis Jacques-Pierre de Taffanel de la Jonquière, morts, eux aussi, au château Saint-Louis (1).

(1) Après l'incendie de l'église des Récollets (6 septembre 1796), les restes de Frontenac, de Callières, de Vaudreuil et de la Jonquière furent recueillis et transportés dans les caveaux de la cathédrale, aujourd'hui la basilique Notre-Dame de Québec, où ils reposent encore. Une tablette placée sur un des piliers de la basilique, près la chapelle Notre-Dame-de-Pitié, en 1890, grâce à l'initiative éclairée de M. le curé F.-X. Faguy, porte l'inscription suivante :

A la mémoire
de quatre gouverneurs
de la Nouvelle-France
dont les restes, d'abord inhumés
dans l'église des Récollets,
furent transportés en sept. 1796
dans cette église.

LOUIS DE BUADE,
comte de Frontenac,
mort à Québec le 28 *nov.* 1698.

HECTOR DE CALLIÈRES,
Chevalier de St-Louis,
décédé le 26 *mai* 1703.

PHILIPPE RIGAUD,
marquis de Vaudreuil,
Grand-Croix de l'Ordre
militaire de St-Louis,
décédé le 10 *oct.* 1725.

JACQUES-PIERRE DE TAFFANEL,
marquis de la Jonquière, etc.,
Commandeur de l'Ordre royal
et militaire de St-Louis,
Chef d'escadre des armées navales,
décédé à Québec le 17 *mai* 1752.

Ainsi qu'on a pu le voir dans les pages qui précèdent, les deux premiers forts Saint-Louis, à Québec, furent construits successivement par Champlain ; le troisième fut construit, en pierre, par Montmagny ; le quatrième, également en pierre, mais plus spacieux, par Frontenac (1).

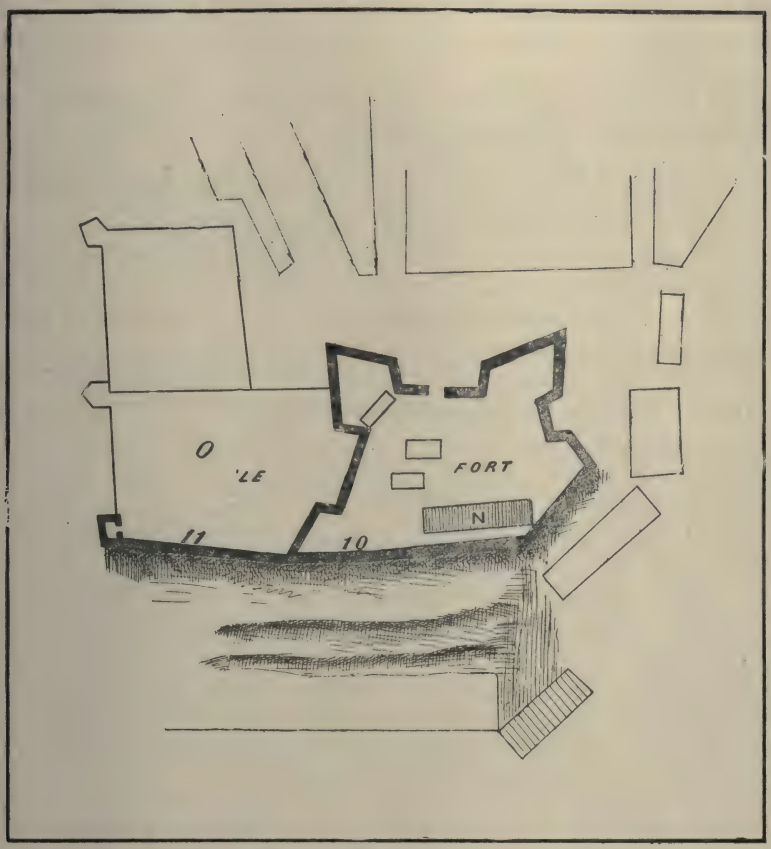

Extrait d'un " Plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France, levé au mois de septembre 1693. " " N. La maison du gouverneur, avec sa galerie ou terrasse devant.—O. Frisches.—10. Batterie de huit pièces montées.—11. Autre de neuf.—Le bastiment dans la gorge du bastion est la poudrière. "

Le premier *château* Saint-Louis (un étage) fut bâti à l'intérieur du troisième fort ; le deuxième château (deux étages) fut bâti à l'intérieur du quatrième fort.

(1) Le plan des murailles du fort Saint-Louis publié au chapitre V de ce travail (livraison du mois d'août dernier) a été calqué sur un projet de l'ingénieur Villeneuve rédigé dans l'automne de 1685. Frontenac n'adopta pas ce projet et c'est par erreur qu'il a été annoté comme ayant été exécuté avant ou vers l'année 1700.

Une assez forte batterie donnait sur le fleuve au sud du château. Elle était située à un niveau de douze à quinze pieds moins élevé que le niveau de la cour intérieure du fort en face de la résidence du gouverneur. Une partie des canons qui la composaient étaient placés à l'intérieur du mur d'enceinte construit en 1693 ; le reste était placé à l'extérieur, dans la direction du cap Diamant.

Dans une lettre datée du 20 octobre 1699, MM. de Callières et Champigny font remarquer que le château n'est pas encore terminé. " Nous ne pouvons, disent-ils, nous dispenser de représenter respectueusement à Sa Majesté que le Château de Québec n'étant pas entièrement rebâti, il est également nécessaire et utile d'achever cet ouvrage, nécessaire en ce que le parachèvement en fera la conservation et le mettra à couvert des mauvais temps qui l'endommagent, et utile parce que ce qui est fait ne suffit pas pour loger le gouverneur et sa maison ; ainsi nous croyons que Sa Majesté, entrant dans ces raisons, voudra bien avoir la bonté d'accorder 6,000 livres l'année prochaine pour parvenir au parachèvement de cet ouvrage. "

En 1700, deux ans après la mort de Frontenac, tout l'ouvrage commencé sous son gouvernement était terminé, et il ne manquait qu'une citerne au fort pour que la place pût être fermée et servir de refuge aux chefs de l'armée et du peuple en cas de siège. Cette citerne fut construite plus tard, et non sans peine.

Une aile qui était indiquée sur les plans primitifs du château ne fut construite qu'en 1723.

Mais les fortifications du cap Diamant et de toute la ville, si imparfaites qu'elles fussent, commençaient à jeter dans l'ombre l'historique fort Saint-Louis, et l'importance de celui-ci se concentra bientôt et presque exclusivement sur le château, résidence officielle du gouverneur général, centre d'où partaient pour tous les points d'un pays presque aussi vaste que l'Europe entière, les ordres émanés de Versailles et de la cour du roi très-chrétien.

Voici la description du fort Saint-Louis que donne Bacqueville de la Potherie dans son ouvrage intitulé : *Histoire de l'Amérique septentrionale depuis* 1534 *jusqu'à* 1701 *:* "

" Le Château (1) est sur le bord d'une grande côte, escarpée de trente toises. Il est irrégulier dans sa fortification, ayant deux bastions du côté de la ville, sans aucun fossé. La maison du gouverneur-général est de cent vingt pieds de long, au devant de laquelle est une terrasse de quatre-vingts pieds qui a la vue sur la basse ville et sur le canal. Ce bâtiment est fort agréable, tant pour ses

(1) Le mot *Château* est pris ici dans l'acception du mot *Fort*.

dedans que pour ses dehors, à cause des pavillons qui forment des avant et arrière-corps. Il est à deux étages ; il y manque encore un pavillon de trente-trois pieds de long.

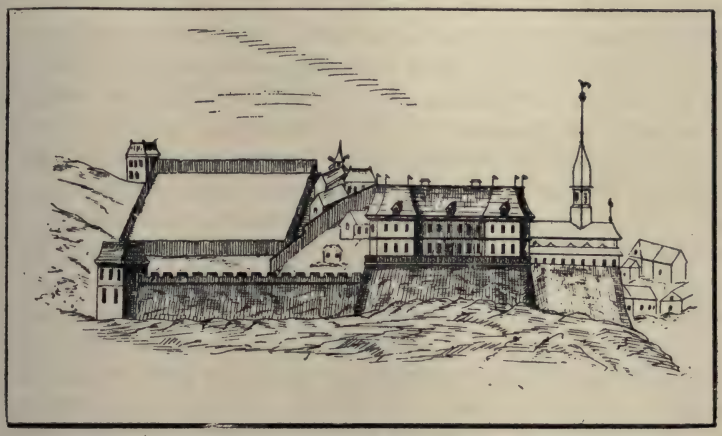

Le château Saint-Louis, reconstruit par M. de Frontenac (1694-1698) ; terminé en 1700, sous le gouvernement de M. de Callières. —Vue prise du fleuve Saint-Laurent.

" Il y a une batterie de vingt-deux embrasures à côté de cette maison, partie dans l'enceinte et partie au dehors, qui commande la basse ville et le fleuve. A quatre cents pas au-dessus est le Cap au Diamant, de quatre-vingts toises de haut, sur lequel est un Redoute qui commande le Fort, la haute ville et toute la campagne. "

" Ce Cap, continue La Potherie, est rempli de diamans dans ses rochers. Il y en a d'assez beaux, et s'ils avaient la fermeté du vrai diamant, on s'y tromperait aisément. Au dessous du Cap, en tirant au nord-ouest à l'extrémité de la haute ville, est un cavalier revêtu de pierre, sur lequel on peut mettre plusieurs pièces de canon, qui commandent la campagne, dans le milieu duquel est un moulin : On a fait un nouveau bastion qui met la ville à l'abri de l'insulte des ennemis.

" Le gouverneur-général a douze mille francs d'appointements, trois mille en qualité de gouverneur particulier, et autant pour le fret de ses provisions qu'il fait venir de France.

" Il a huit mille sept cens quarante huit livres pour sa compagnie des gardes, composée d'un Capitaine, d'un Lieutenant, d'un Cornette et dix-sept Carabins.

" La garnison du Château, que les Fermiers du Canada entretiennent, est composée de deux Sergents et de vingt-cinq Soldats. Ils ont trois mille sept cens soixante et dix livres, et quatre cens quatre-vingts livres pour leur bois et leurs souliers. "

Le chiffre de la garnison du fort était à peu près le même trente-cinq ans auparavant, comme on peut le voir par le curieux document suivant, extrait des délibérations du Conseil Souverain de Québec du 2 juin 1665 :

" Sur la Requête présentée à ce Conseil par Antoine le Boesme dit la Lime, tendante à remontrer qu'il y a vingt-cinq ans qu'il sert le Roy en la charge de Canonnier dans le fort Sainct-Louis de Québecq, que le jour de la feste de Notre-Dame dernière, ayant esté pour tirer le canon suivant le commandement qui luy en fust faict, et après avoir tiré s'estant mis en devoir de recharger le dit Canon après l'avoir tiré, il n'eust pas sytost mis la cuiller et la poudre à l'emboucheure que le dit Canon, qui estoit chambré, prist feu, et quoiqu'il eust passé l'escouvillon dedans, tira et jeta le suppliant à la renverse, luy brusla sa chemise, une partye du ventre, et luy emporta le poulce et le doigt mitancier, luy brisa et disloca les autres et luy estonna tellement la main, le bras, les nerfs et les artères, qu'enfin il est demeuré estropié le reste de ses jours, en sorte qu'il ne peult plus travailler de son métier d'armurier ny gaigner sa vye, requérant qu'il plaise au Conseil luy ordonner pension, que ses gaiges luy soient payez toute sa vye, qu'on lui donne paye de Soldat dans la dicte garnison et que le Chirurgien soit payé aux dépens du Roy. Le Conseil, veu les conclusions du Procureur-général du Roy, a ordonné que les gaiges de canonnier qu'il avoit luy seront continuez, et qu'en oultre qu'il luy sera payé la somme de trois centz livres tous les ans, à la charge d'entretenir les armes de la garnison du Château Saint-Louis à raison de trente hommes, et de mettre en estat et entretenir toutes celles qui sont dans les Magazins du dit Fort. Et pour le récompenser de ses pansementz et medicamentz, le dit Conseil, veu les conclusions du Procureur général du Roy, luy donne un habit des effects du Roy que le sieur Damours, Conseiller, luy donnera faict quant à l'habit, dequoy sera tenu compte rapportant la présente et quittance " (1).

Avant cette nomination d'Antoine Le Boesme comme armurier du Fort, le sieur Gondoüin avait été nommé gardien des munitions de la place. On lit dans le compte rendu des délibérations du Conseil souverain du 2 avril 1664 : " Le Conseil, voyant la nécessité qu'il y a de choisir une personne pour avoir le soin des munitions de guerre du Chasteau St-Louis, Et ayant appris que le sieur Gondoüin en a eu jusques à présent le soin, a faict choix et nomination du dict Sieur Gondoüin pour faire les fonctions de garde des magazins du

(1) Antoine Le Boesme dit La Lime mourut l'année suivante. Il fut inhumé à Québec le 23 avril 1666.

dict Chasteau St-Louis, et lui a accordé la somme de Cent livres de gages par an. "

Mais ne retournons pas en arrière. Nous voici arrivés au dix-huitième siècle, à ce siècle néfaste dont la première moitié fut cependant si heureuse pour le Canada. Le château Saint-Louis, souvent déserté par ses occupants ordinaires, qui allaient passer de longs mois à Montréal, reste néanmoins le point dominant de la puissance française en Amérique, en attendant les jours du bombardement de 1759 et la transformation de la petite citadelle de Champlain, de Montmagny et de Frontenac en un fort anglais.

ERNEST GAGNON.

(A suivre.)

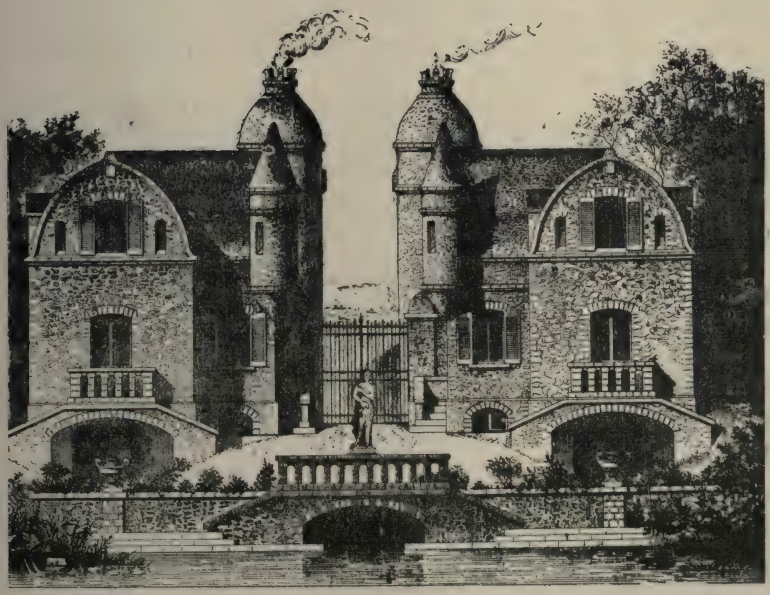

MAISON A EPINAY-SUR-ORGE (FRANCE).

LES ÉCOLES SÉPARÉES[1]

Messieurs,

La question du maintien des écoles séparées est, comme vous le savez, une question sociale de la plus haute importance. Je confesse que je vais vous imposer un bout de sermon, tant il est vrai qu'on ne saurait traiter aucune question sociale sans toucher de près ou de loin à la religion.

Remontons aux principes, et demandons-nous ce qu'il y a de plus important pour l'homme, ce à quoi il doit tenir davantage, quelles sont les choses auxquelles son cœur est le plus ancré pour résister aux tempêtes de l'existence. Et quand je dis l'homme, je parle de la famille et de la société.

Eh bien, Messieurs, vous le savez, ce qu'il y a de plus précieux pour l'homme, c'est la religion.

Inutile d'insister sur ce point devant un auditoire comme celui-ci. Car chacun sait que la religion est non seulement la consolation des individus, le lien des familles, la sève des nations, mais encore la seule chose vraiment nécessaire. puisque c'est elle qui doit nous conduire à la possession de notre fin dernière.

Heureux les peuples comme les individus qui comprennent ces vérités fondamentales, suffisantes à elles seules pour les maintenir dans le devoir, dans l'ordre, dans la paix.

Dans une famille, vous l'avez remarqué, quelqu'un des enfants semble oublier de s'occuper des biens du monde, d'autres sont avides d'atteindre la fortune et absorbés par le désir d'acquérir les richesses.

(1) A notre dernier congrès national et malheureusement trop peu catholique, nous avons été heureux d'entendre la parole convaincue et convaincante de notre collaborateur et ami le recorder de Montigny. C'était comme une échappée de soleil par un ciel chargé de nuages sombres. Dans un langage à la fois relevé et incisif, notre ami a démontré de la façon la plus saisissante, que ni comme catholiques ni comme Français nous ne pouvons consentir à donner à nos enfants une éducation similaire à celle des Anglais protestants qui partagent notre sol, ni, moins encore, adopter un système d'écoles qui soient communes à nos enfants et aux leurs.

Nous nous faisons un plaisir et presque un devoir de reproduire ce beau travail. Il fera suite aux diverses études qui ont déjà paru dans notre Revue sur cette grave question.

Il en est ainsi de la famille humaine, composée de nations. Les unes sont particulièrement appliquées à se rendre puissantes par la fortune, par les possessions. Et comme c'est leur principale occupation, tout ce qui touche aux biens spirituels, aux droits de la justice, à la morale, à la religion, est d'un intérêt secondaire, et devient un bagage utile au besoin, mais dont elles savent se débarrasser quand ces principes les retardent dans leur course affolée vers leur but : la fortune.

Messieurs, qu'il me soit permis de parler librement en cette circonstance solennelle, dans ces grandes assises tenues par la nation canadienne pour s'instruire de l'avenir par le passé, et pour se concerter sur les moyens à prendre dans l'accomplissement de nos destinées comme peuple.

Si je le fais, mes compatriotes, ce n'est pas pour le vain plaisir de nous enorgueillir, ni de porter un défi aux autres nationalités.

Ceux qui les composent sont nos frères auxquels nous sommes redevables de certains bienfaits. D'ailleurs, cette revue de nos œuvres sera pout-être pour nous un sujet d'humiliation ; mais, à coup sûr, un appel au *sursum corda.*

***

Je le dis sans crainte d'être démenti, le peuple canadien est souverainement attaché à la religion, et par tradition, et par vocation, et par tempérament.

Par tradition. C'était la religion qui animait particulièrement nos pères. C'est les yeux fixés sur la croix qu'ils ont accompli tant de merveilles ; c'est précédés de ce signe qu'ils se sont arrachés des bras de leur patrie pour venir, au gré de la Providence, semer dans les neiges du Saint-Laurent, une nationalité qui restera aux yeux de l'histoire comme une preuve irréfragable de cette vérité écrite au ciel même : *In hoc signo vinces.*

Et cet amour du Christ, ils en avaient hérité de la France, cette fille aînée de l'Eglise, toujours au premier rang dans les combats de la religion, dans la revendication de la justice et du droit ; de la France, dont l'épée ne se remettait au fourreau que quand les gémissements des peuples opprimés ne se faisaient plus entendre ; de ce pays, dont un zouave pontifical a dit : " Tant qu'il y aura en France un Christ et une épée, non, non, le salut n'est pas désespéré. "

Les Francs avaient pris en main les œuvres de Dieu (*Gesta Dei per Francos*) et c'était l'écho de ce fier défi jeté par Clovis en entendant le récit de la passion du Christ : " Que n'étais-je là avec mes Francs ! ! "

Il faudrait des volumes pour raconter les faits de ce pays privilégié à la conquête de la religion et de la civilisation accomplis par ses gouvernements, ses guerriers, ses écrivains, ses missionnaires, ses communautés religieuses. C'est la main de la France, notre mère patrie, qui a déployé aux quatre vents du monde l'étendard béni du Christ. Et, pour ne parler que du Canada, c'est une main française qui y planta la première croix et qui en prit possession au nom de Dieu et du roi de France.

Oui, Messieurs, proclamons-le bien haut, et que nos descendants l'entendent, par tradition nous sommes chrétiens et catholiques.

Et par vocation. Notre origine si privilégiée semble nous désigner comme un peuple missionnaire, aimant les œuvres de Dieu, passionné pour sa gloire, et animé du désir de faire connaître son nom et d'étendre son domaine.

Et nous l'avons prouvé. Déjà notre jeune peuple est connu de tout le continent. Et comment est-il connu ? Qui a porté son nom au loin ? Ce sont nos missionnaires, nos religieux et nos religieuses ; ce sont nos contributions en proportion considérable à l'œuvre de la propagation de la foi.

Notre pays est couvert de communautés qui se dépensent en bonnes œuvres de l'éducation, de la charité. Elles répondent aux appels de tous les besoins et soulagent toutes les misères. Leurs ramifications s'étendent d'un bout du continent à l'autre.

J'aurais voulu consigner ici leurs noms et leurs œuvres, mais on m'a dit d'être court, et c'est une des qualités de notre siècle d'aller vite. Qu'il me suffise de dire qu'elles sont au nombre de 42, se partageant le continent et les bonnes œuvres.

C'est d'ailleurs dans notre tempérament d'être religieux. Nous avons des aspirations trop élevées pour nous attacher exclusivement aux biens de la terre, nos cœurs sont trop nobles pour se tenir abaissés vers ce qui passe si tôt. Nous aimons la gloire, l'honneur ; mais avant tout nous préférons la gloire qui ne périt pas, l'honneur qui ne ternit pas. Nous avons les pieds sur la terre, c'est vrai, et à ce compte nous devons chercher à les appuyer solidement, mais nous avons les yeux au ciel, l'âme à Dieu.

Aux yeux du monde nous passons peut-être pour moins *pratiques ;* mais on ne nous plaindra peut-être pas toujours de ce que ce penchant nous soit échu en partage. Comme peuple, on est forcé de l'avouer, ce caractère nous a valu de résister merveilleusement aux empiétements de ceux qui ont pour aspiration spéciale de dominer par la richesse ; c'est à ce caractère que nous devons d'avoir conquis une liberté sans pareille, le respect des autres nationalités, et d'avoir ré-

pandu notre influence au loin, si loin que le nom canadien est connu avantageusement partout sur les plages d'Amérique et sur le continent européen.

Oui, je le répète, c'est dans notre caractère national d'être croyants et d'aimer à répandre notre foi partout. Notre cœur s'attache particulièrement aux œuvres de Dieu, et nous nous faisons gloire de dominer par le cœur et par l'intelligence.

Voyez nos jeunes gens : ils sont naturellement enthousiastes pour les grandes et nobles actions ; ils se passionnent au récit des grandes œuvres, et c'est à peine si l'on peut les retenir à leurs études quand les occasions se présentent de voler à la défense d'un principe, à l'honneur, à la gloire... Pour nous, nos pas, nos agissements sont affaire de cœur, de sentiment, et non de calcul : pas plus pour nous que pour le Français qui, malgré ses légèretés, a pour saintes passions l'amour de Dieu, de la patrie, du beau, du grand, du chevaleresque.

En est-il de même des étrangers, de ceux qui partagent notre sol ? Ils ont des qualités, sans doute, et nous en avons emprunté d'eux. Notre peuple tire du bien de vivre en contact avec des compatriotes d'origine et de croyance différentes. Il cherche à s'assimiler leurs vertus, et se tient en observance plus stricte, de crainte qu'on n'attribue à sa nationalité ou à sa religion les quelques étourderies ou les fautes inhérentes à la nature humaine.

C'est de bon aloi d'imiter les étrangers en ce qu'ils ont de bien ; mais malheureusement quelques-uns en sont engoués au point d'être épris même de leurs défauts. Il fut un temps, qui heureusement n'est plus, où quelques-uns de nos jeunes gens empruntaient aux Anglais, (non pas de ceux qui sont bien élevés, mais de ceux qui sortent souillés des souterrains de Londres pour venir se nettoyer au bord de notre Saint-Laurent), cette morgue ou cette froideur des brouillards des îles Britanniques, qui peut avoir sa raison d'être chez eux, parce qu'ils s'exemptent ainsi d'être aimables et spirituels, mais qui est ridicule chez nous où la politesse et la courtoisie sont traditionnelles.

Or, Messieurs, de ce que j'ai dit des différences de caractère, de tempérament et d'aspiration, il résulte que notre éducation ne doit pas être la même pour nous et pour eux.

Qu'ils s'amusent à faire exclusivement des chiffres, qu'ils s'ingénient à trouver les moyens qui contribuent à faire que l'homme mange bien, qu'il digère bien, qu'il jouisse pleinement de la vie ; qu'ils ne se soucient des principes qui mettent les Etats en péril, les familles en désarroi, les individus dans l'indifférence, que parce

qu'ils mettent leur pécule en danger, nous leur laissons volontiers cette triste tendance et cette déplorable indifférence.

Que l'enseignement religieux chez eux soit secondaire ou insignifiant, c'est leur affaire ; qu'ils fassent passer avant le catéchisme et même la Bible l'art de faire des chiffres et de devenir, comme disait Marmier, " la figure comme des zéros " ; qu'ils s'enorgueillissent de mieux savoir monter à cheval, et même de boxer mieux que nous ; qu'ils mettent sur un piédestal leurs pugilistes ou leurs acteurs, nous ne les jalousons pas et nous leur accordons volontiers la palme sous ce rapport. Que des Canadiens même se pâment devant leurs rameurs ou leurs acrobates, nous, nous *pratiquons* que nous sommes créés et mis au monde pour connaître Dieu, l'aimer, le servir et gagner la vie éternelle. Pour nous nous pratiquons avec saint Paul que soit que nous mangions, que nous buvions, que nous marchions, tout doit être fait pour l'amour de Dieu, et que le reste vient par surcroît.

Et, après tout, Messieurs, que sont devenues les familles de ces potentats de la finance, de ces souverains de la fortune qui se sont morfondus à leur amasser des trésors par tous les moyens, sans s'occuper des règles de l'honnêteté ? Elles se sont étiolées dans l'énervement et sont devenues en grand nombre la pitié, sinon la haine du public.

Et je pourrais vous citer des milliers et des milliers de braves gens qui ont vécu modestement en servant Dieu, et qui s'en trouvent bien, même au point de vue matériel. Et c'est l'immense majorité de ceux-ci qui composent notre nation jusqu'ici si vigoureuse et qui s'avance si vaillamment à la conquête de l'avenir.

Oui, que les étrangers connaissent mieux que nous, les sciences pratiques, qu'ils fassent mieux une affaire de banque, qu'ils sachent mieux mesurer une verge d'indienne ou mieux manœuvrer une roue d'engin, c'est possible ; mais nous réclamons l'honneur de cultiver mieux nos esprits et nos cœurs, et nous nous vantons d'être leurs supérieurs dans les travaux d'intelligence.

Et si nous avons lutté contre l'influence étrangère embusquée derrière ses comptoirs ou au fond de ses usines, c'est dû à ce que nous avions des convictions, et que nos motifs de combattre étaient bien plus élevés que les leurs.

Notre histoire est là ; et qu'on lise ce que nous avons accompli depuis la cession. Nos ennemis les plus invétérés sont obligés de reconnaître qu'après une siècle et demi de trames et de roueries pour nous noyer, nous sommes plus forts que jamais, et que nous avons submergé ceux qui n'ont pas le secret de nager sur l'océan de l'existence comme peuple.

Nous sommes de cette race trempée au feu des principes régénérateurs du christianisme, et de ces plantes qui, une fois enracinées dans le sol, se fortifient aux attaques des vents et des tempêtes et aux piétinements de ceux dont les dents s'usent à les tondre, sans les déraciner jamais.

La preuve en est dans ce qui se passe aujourd'hui à leurs yeux, et dans toutes nos grandes démonstrations religieuses et nationales, où nous éclipsons d'un grand bout leurs essais, auxquels ils renoncent petit à petit, parce qu'ils sont la preuve de leur peu de vitalité Ce n'est pas étonnant qu'ils affectent de s'appeler *Canadiens*, et de nous inviter à renoncer au titre de *Canadiens français*...

Je ne cache pas, Messieurs, que depuis quelque temps, nous faisons halte sur le chemin de nos revendications et dans la résistance aux empiétements sur le terrain de nos justes droits ; nous sommes déjà loin du temps où les ministres jetaient fièrement leur portefeuille entre les mains des gouverneurs plutôt que de renoncer à une redoute de nos institutions. Ce relâchement est dû précisément au peu de cas que nous faisons de nos principes et à l'indifférence que nous apportons lorsqu'il s'agit de les faire prévaloir.

Les délices de Capoue sont partout et en tout temps les mêmes.

Je le répète, si de nos jours nous sommes moins vaillants à soutenir nos institutions, notre langue et notre religion, c'est que depuis quelque temps, apprivoisés par le contact des étrangers, nous avons tourné nos yeux vers ce *pactole* magique, vers le veau d'or, le même qu'adoraient les Juifs dans le désert, et nous disons comme eux : Il n'y a que la richesse qui en vaille la peine, et *la vertu sans argent est un meuble inutile ;* appliquons-nous à en amasser, honnêtement si possible, mais amassons-en.

On a autour de nos hommes publics fait miroiter les séductions de la jouissance, et de concert on chante : *Qu'il est doux de bien vivre.* Mais pour cela, il faut parvenir vite au bien-être, et le meilleur moyen, c'est d'avoir une éducation *pratique ;* il faut savoir faire des chiffres, parler anglais à la perfection, et créer des machines. Et de toute part l'on crie aux maîtres : " Laissez donc de côté le Catéchisme et le Devoir du chrétien ; ça c'est bon pour le dimanche ; enseignez à fond le calcul, les mathématiques, les sciences, et dépêchez-vous, car les Anglais, les Ecossais, les Juifs nous dépassent. Et voyez comme ils vivent ! Il a fallu introduire les fêtes du carnaval pour leur permettre d'étaler leur luxe. "

B. A. T. DE MONTIGNY.

(*A suivre.*)

CHRONIQUE DU MOIS

Comme nous le pensions bien, la journée du 3 septembre, en France, n'a été que le triste complément de celle du 20 août, et le résultat des ballottages ne modifie en rien l'appréciation que nous avons faite des élections françaises, dans notre dernier numéro.

Il faut malheureusement reconnaître que la France s'est replacée, encore une fois, sous le jong franc-maçonnique, et nous devons nous attendre à voir se continuer cette tactique déloyale, fourbe, hypocrite, violente au fond, pateline dans les formules, qui a déjà porté à la liberté de l'Eglise des coups si désastreux.

Le gros événement de la journée des ballottages a été la défaite de M. Clémenceau. Le rôle que cet homme néfaste a joué depuis vingt ans a été si nuisible que, de toutes parts, on se réjouit de le voir disparaître du champ clos parlementaire Il y rentrera peut-être plus tard, mais son prestige ne lui reviendra jamais. Son ancienne omnipotence est brisée, et la direction de l'extrême gauche va passer à d'autres mains, celles de M. Goblet, sans doute, qui se pose en chef du parti radical socialiste. Il aura à compter avec l'indiscipline du parti qu'il prétend commander, mais il pourra néanmoins faire une partie du mal que comporte sa nature politique.

Il faut encore signaler la défaite du solennel Floquet, " le Mirabeau en baudruche, qui a été tout à fait aplati, percé, dit le *Matin*, par les ciseaux du tailleur Faberot. Double humiliation qu'une fin pareille. "

Une statistique consciencieuse faite dans la *Vérité*, de Paris, par un homme politique mêlé depuis plus de vingt ans aux événements de France, donne les résultats suivants :

Union conservatrice, 997,598 voix ; ralliés, 569,942 ; gauche libérale, 516,498 ; opportunistes, 2,464.962 ; radicaux, 1,027,757 ; socialistes, 549,064 ; revisionnistes, 188,770.

En 1889, la statistique indiquait, au contraire : Union conservatrice, 3,144,978 ; revisionnistes de gauche, 629,955 ; opportunistes et indépendants, 2,980,540 ; radicaux, 981,409 ; socialistes, 90,593.

Ces chiffres ont une douloureuse éloquence. Leur caractéristique réside surtout dans l'amoindrissement des voix conservatrices et, d'autre part, dans l'immense progrès des voix socialistes, passées de

90,000 à 549,000. On peut juger, d'après cela, de la force et de la rapidité du mouvement qui entraîne la France vers les partis de révolution.

Depuis une quinzaine d'années, le pouvoir a poursuivi, avec un acharnement sans précédent, la laïcisation de toutes les institutions ; il s'est attaqué à tout, il n'a rien respecté ; tout y a passé, depuis le séminaire, l'école, les hospices, les bureaux de bienfaisance, jusqu'à l'administration des fabriques.

Et maintenant, que peut on attendre ou espérer d'une majorité où le franc-maçon domine, où le sectaire est le maître, où le libéral sera toujours timide, où le conservateur catholique est impuissant?

Les hommes d'ordre et de principes sont encore en majorité en France et s'ils se laissent dominer, opprimer et persécuter, c'est à leurs funestes divisions qu'ils le doivent. Le jour où, mettant de côté toute question de parti politique, oubliant toute préférence tant légitime qu'elle soit, pour une forme de gouvernement, foulant aux pieds toutes considérations d'intérêt personnel et mettant au-dessus de tout les intérêts de la religion et de la patrie, ils se rallieront franchement à la politique si sage de Léon XIII, ils redeviendront maîtres de la situation.

Le voudront-ils ? Toute la question est là. S'ils ne font pas leur devoir, la pauvre France s'acheminera vers des destinées plus troublées, plus agitées, et la Révolution, sous sa forme la plus aiguë, ne manquera pas bientôt de confondre et de briser ceux qui, depuis longtemps, s'obstinent à supprimer tous les freins moraux et à ne pas voir qu'un peuple ne saurait se passer de religion sans tomber dans la plus irrémédiable déchéance.

***

Les candidats évincés n'ont pas tardé à récriminer publiquement contre le verdict du suffrage universel dont la plupart d'entre eux sont pourtant les plus fougueux champions. M. Paul de Cassagnac, comme il fallait s'y attendre, après avoir été, dans la lutte électorale, de la dernière violence, a exhalé sa mauvaise humeur, dans le style qui lui est familier, par un petit manifeste où il s'en prend au clergé et aux catholiques de sa mésaventure et leur reproche amèrement les services qu'il leur a rendus...à sa façon. Cette façon n'était assurément pas la bonne et elle a peut-être fait à la religion plus d'ennemis que les discours et les écrits des plus farouches anti-cléricaux.

D'ailleurs, le fougueux champion du bonapartisme est avant tout, et quoi qu'il en dise, un partisan, et il l'a surabondamment prouvé en combattant la politique du Pape.

Tout autre est l'attitude des vrais catholiques victimes de l'aveuglement de l'électorat. Tandis que tout le monde, parmi les adversaires comme parmi les amis, est encore dans la stupeur de voir un homme de la valeur de M. de Mun battu par un inconnu, sans passé ni mérites, le grand tribun catholique garde le silence. S'il parle de l'élection, c'est dans l'intimité et, même alors, c'est sans amertume, sans rancune, même sans découragement.

Le *Nouvelliste de l'Ouest* publie le passage suivant d'une lettre écrite par l'illustre orateur à l'un de ses amis :

" Dieu a fait ce qu'il a voulu. Nous avons fait ce que nous devions : tout est bien. Il ne faut pas perdre notre temps à récriminer, à accuser, à expliquer. Marchons de l'avant ; à quelque poste que Dieu nous place, le devoir est le même : servir l'Eglise et le peuple avec toute notre âme, toutes nos forces. S'il faut succomber, périr, pour frayer la voie à leur réconciliation, qu'importe ? C'est encore bien de l'honneur pour nous. Je ne sais si je rentrerai un jour à la Chambre : Dieu décidera. Dehors ou dedans, je suis tout à la cause....."

" Voilà, conclut le *Nouvelliste*, comment un vrai chrétien sait penser, agir et... pardonner les injures. " En effet, mieux encore que ses plus beaux discours, cette parole si vraiment chrétienne donne la mesure du grand caractère de M. de Mun.

***

L'horizon politique de l'Europe a été passablement sombre et chargé de nuages menaçants, depuis un mois.

L'attitude de l'Italie et de l'Allemagne à l'égard de la France pouvait être regardée comme des préliminaires de guerre.

A Rome et dans toute l'Italie, à propos de l'échauffourée d'Aigues-Mortes, la populace arrachait et foulait aux pieds le drapeau français, attaquait l'ambassade française, les consulats et les résidences des Français, paradait aux cris de " mort à la France, vive l'Allemagne et vive Sedan ! "

L'empereur d'Allemagne, de son côté, ordonnait des grandes manœuvres en Alsace-Lorraine et venait s'établir à son château d'Urville, comme pour être tout prêt à diriger les opérations militaires et à franchir la frontière.

Le roi Humbert envoyait son fils et héritier présomptif, le prince de Naples, à ces mêmes manœuvres afin de bien établir, sans doute, qu'il est tout prêt à marcher avec les Allemands contre la France à laquelle il doit sa couronne et son royaume.

On comptait évidemment sur la fougue du tempérament français et l'on espérait quelque mouvement d'indignation qui eût été le signal de la lutte inévitable ; mais on s'était trompé.

Consciente de sa force, la France a su garder son sang-froid et rester impassible, tout en maintenant sa dignité.

Aux manœuvres militaires allemandes, ont répondu les manœuvres françaises du deuxième et troisième corps d'armée, en arrière du sixième dont l'effectif est plus imposant et plus redoutable que jamais.

Aux accolades germano-italiennes, on a opposé de nouveaux gages de l'existence de l'entente franco-russe.

Au moment même où l'empereur Guillaume était en Alsace-Lorraine, le czar a fait annoncer officiellement au président Carnot que l'escadre russe arrivera à Toulon le 13 octobre prochain, pour rendre à la France la visite que la marine française a rendue naguère à la Russie, au port de Cronstadt.

Les journaux russes sont unanimes à manifester leur enthousiasme pour cette visite. Ils considèrent les préparatifs de réception déjà commencés comme la preuve que l'entente avec la Russie prime toutes les autres aspirations politiques de la nation française. Cette réception ne peut manquer d'être grandiose, chaleureuse et tout à fait significative ; mais ce n'était pas assez, pour le czar, de cette éclatante démonstration d'amitié. Il a voulu y ajouter une mesure bien plus importante encore et d'un caractère plus durable. Il a décidé de créer une escadre russe de la Méditerranée, qui mouillera en permanence dans les eaux françaises et, grâce au concours empressé du gouvernement de la république, ce projet recevra prochainement son exécution.

Devant cette ferme attitude des deux nations amies, l'Allemagne et l'Italie ont cessé leurs insolentes provocations et le terrible conflit est de nouveau ajourné.

Avant de partir de Stuttgart, l'empereur Guillaume a eu une longue entrevue avec le chancelier de Caprivi. Le sujet de leur entretien a été, dit-on, le projet d'assimilation de l'Alsace et de la Lorraine avec le reste de l'empire. La *Gazette de Francfort* dit que le projet de l'empereur n'est pas simplement d'abolir les lois d'exception au sujet du pays conquis. Son désir maintenant est d'annexer l'Alsace au grand-duché de Bade, dont les habitants ont presque le même dialecte, les mêmes habitudes et les mêmes traditions que les Alsaciens. La Lorraine sera traitée différemment. Ses habitants sont de langue et d'origine françaises et n'ont presque rien de commun avec les autres Etats allemands. Cette province,

pour cette raison, sera annexée à la Prusse ; ses affaires, cependant, seront administrées par un département spécial installé à Berlin. Ce plan a été conçu par le chancelier de Caprivi. L'empereur, qui désire marquer son séjour dans le pays annexé par quelque acte significatif indiquant que l'Allemagne a pris définitivement possession du territoire en dépit des espérances contraires de la France, l'a approuvé.

Plusieurs journaux influents parlent d'une entente qui existerait entre l'Angleterre et la triple alliance. La présence du duc de Connaught à Guens, où doivent se faire les grandes manœuvres de l'armée autrichienne, est considérée par un grand nombre de personnes comme une preuve de l'entente entre la Grande-Bretagne et la triple alliance.

L'empereur Guillaume est parti de Stuttgart pour Guens où il va assister aux grandes manœuvres en Hongrie. Cinq corps d'armée et trois divisions de cavalerie prendront part à ces manœuvres qui auront lieu entre Guens et Mohach et dureront une semaine. On estime qu'il y aura 142,000 hommes sous les armes avec 264 canons. Ce sont les manœuvres les plus importantes, au point de vue du nombre d'hommes réunis, qui aient jamais eu lieu en Autriche-Hongrie.

L'agitation causée en Italie par les faits d'Aigues-Mortes, est absolument calmée ; toutefois à Rome et à Naples le gouvernement continue à prendre de grandes mesures de précaution pour empêcher le retour des désordres si graves qui se sont produits. Il est bon de distinguer entre les troubles dont les faits d'Aigues-Mortes ont été la cause et ceux dont ils n'ont été que le prétexte. A la première catégorie n'appartiennent que les désordres des premiers jours, et encore n'ont-ils pas été tout à fait spontanés ; je veux parler particulièrement des manifestations de Rome. Le signal a été donné par des émissaires sortis on ne sait d'où, ces émissaires parcouraient le Corso en criant d'amener le drapeau en berne et annonçant pour le soir une manifestation patriotique à la place Colonna. Avec de tels procédés, des troubles sont vite préparés, mais ils n'auraient pas duré longtemps si les anarchistes ne s'étaient empressés de les exploiter ; c'est à eux qu'on doit l'assaut du palais Farnèse et les barricades de la via Guilia. A Naples, les troubles ont duré cinq jours et l'on a compté des morts et de nombreux blessés.

Le mot d'ordre actuel de tous les anarchistes en Italie est celui-ci : saisir toutes les occasions de troubler l'ordre public. Programme terrible, surtout dans un pays comme l'Italie où le gouvernement est incapable de se faire respecter.

Rome n'était pas encore tout à fait remise de ses émotions, lorsque, coup sur coup, deux grands événements l'ont vivement impressionnée, l'incendie du palais Caffarelli et l'explosion d'une bombe près du cercle des gardes nobles pontificaux.

On a trouvé près de l'endroit où l'engin a éclaté un jeune homme horriblement mutilé qu'on a aussitôt soupçonné, mais qui a protesté de son innocence. Il est mort le lendemain.

Le Pape a fait don à la régente d'Espagne d'un palais situé au centre de Rome et qui a coûté au Pape un million, pour y installer le collège ecclésiastique espagnol, destiné à prendre un grand développement

Léon XIII a écrit une longue lettre à Mgr Satolli sur les questions américaines. On assure que l'union serait sur le point d'être rétablie, conformément aux indications du Souverain Pontife.

A Saint-Sébastien, en Espagne, des troubles ont éclaté qui ont un instant menacé de dégénérer en une véritable insurrection.

Les provinces basques et la Navarre conservaient quelques restes de leurs *fueros*. Le pouvoir exécutif a résolu de les supprimer. Ces provinces, en vertu du régime de l'*abonnement*, payaient en bloc à l'Etat une somme donnée ; mais elles étaient libres de répartir les charges et, dans certaines limites, de fixer la matière imposable. Le ministère Sagasta vient de leur refuser ce droit.

Enfin, en gardant les capitaineries générales de Pampelune et de Vitoria, la Navarre et l'Alava conservaient encore l'illusion d'une certaine autonomie militaire. En faisant transférer ces deux capitaineries à Burgos, le ministère Sagasta a blessé la fierté de ces provinces. Mais c'est particulièrement à la suppression des *fueros* qu'elles se montrent sensibles.

Les *fueros* étaient les privilèges, coutumes, lois, franchises ou libertés des communes, et des provieces. Alphonse le Sage les définissait ainsi : " Les lois ne peuvent défendre aucune chose, à moins qu'elles n'aient pour elles la force et le pouvoir, c'est-à-dire trois choses : l'usage, la coutume, le *fuero*. Du temps naît l'usage, de l'usage la coutume, de la coutume, le *fuero*."

Les *fueros* remontent à l'époque même de la formation de la nation espagnole. Les premiers Espagnols, qui avaient conquis ces libertés au prix de luttes constantes, y étaient si fortement attachés que les Arabes eux-mêmes les respectèrent en grande partie.

Mais, de même que les rois de France, pour étendre leur autorité, détruisirent peu à peu la féodalité, de même les rois espagnols n'eurent bientôt d'autre but que de restreindre de plus en plus les *fueros* qui délimitaient leur puissance.

Les *fueros* furent restreints successivement ; mais il n'en est pas moins vrai qu'il en reste encore quelque chose et que les provinces basques et la Navarre notamment, sont assez jalouses de conserver ces souvenirs du passé, pour qu'il soit dangereux de vouloir y porter la main.

Les troubles qui viennent d'éclater, en sont la preuve. Au chant du *Guernicaco arbota*, une sorte de *Marseillaise* espagnole, une foule de manifestants n'ont pas craint de passer de la simple protestation jusqu'à la révolte.

***

Les journaux anglais continuent à raconter les histoires les plus fantastiques sur ce qui se passe à Bangkok et réclament sur tous les tons l'intervention de lord Rosebery. Il y a là un parti pris de mauvaise foi évidente auquel le ministre des affaires étrangères de la reine Victoria doit être étranger car il y a eu déjà échange de vues entre les gouvernements de Paris et de Londres, et lord Rosebery a tenu un langage qui lui était inspiré par sa confiance dans la loyauté du gouvernement français. Rien n'est survenu qui ait pu faire changer d'avis lord Rosebery, car le gouvernement français n'a rien changé à ses intentions.

Le 2 septembre, à une heure du matin — c'est une date désormais historique qu'il faut retenir — la Chambre des communes du royaume des Iles-Britanniques a voté en troisième lecture le *home rule*, projet qui restitue à l'Irlande son autonomie, subordonnée toutefois à la souveraineté du parlement impérial.

C'est par 301 voix contre 267, c'est-à-dire à 34 voix de majorité, que ce vote a été obtenu.

Sans doute cette première victoire n'est pas définitive. La Chambre des lords à qui le bill a été transmis l'a repoussé par une majorité de dix contre un, sur un signe de lord Salisbury.

Un nouvel appel au pays sera sans doute nécessaire. La lutte alors sera chaude.

***

Le nouveau gouverneur général, lord Aberdeen, accompagné de lady Aberdeen et de sa famille, est arrivé à Québec le 18 septembre. Il a voulu prêter le serment d'office dans la vieille capitale et cette cérémonie à laquelle assistait S. E. le cardinal Taschereau a été très solennelle.

A Montréal, nous avons eu aussi une cérémonie : la pose de la première pierre du monument de Maisonneuve. On ne peut guère dire

de celle-ci qu'elle a été solennelle ; on ne saurait même affirmer qu'elle a été digne ; du moins, digne de celui qui en était l'objet. Quelques discours prononcés devant un petit groupe de curieux, la formalité des coups de marteau sur la pierre et de la truelle, à la base, et voilà tout. Certes, les discours, surtout ceux de M. le juge Pagnuelo, président du comité, et de M. le maire Desjardins ont rappelé en fort bons termes les vertus héroïques, le dévouement chrétien, l'abnégation, le désintéressement de cet illustre fondateur qui fut surtout un apôtre et un missionnaire, dont l'unique but était la gloire de Dieu, le salut des âmes et la grandeur de sa patrie ; mais alors, pourquoi avoir systématiquement écarté de cette cérémonie tout élément religieux, tout emblème catholique ?

De bonne foi, croit-on qu'une bénédiction solennelle de cette première pierre n'eût pas été plus convenable, à tous les points de vue, que ces simagrées ridicules avec le marteau et la truelle, qui sentent un peu trop le rituel maçonnique ?

Une fête laïque en l'honneur d'un héros éminemment chrétien comme M. de Maisonneuve est un contresens, et les catholiques qui y ont participé doivent le sentir tous les premiers ; mais.....il y a un *mais*. Il faut faire une souscription pour défrayer les dépenses du monument et il paraît que les 150,000 Canadiens français catholiques de Montréal sont trop pauvres. . . . ou trop indifférents pour souscrire la somme nécessaire : une vingtaine de mille piastres. On compte beaucoup sur la générosité des Anglais protestants, il faut donc les intéresser au projet, leur faire des places d'honneur dans la direction et surtout bien se garder de les effaroucher par des emblèmes religieux et par des cérémonies *papistes*. Ménageons les susceptibilités des Anglais ! laïcisons ! laïcisons !

Voilà où nous en sommes. Les mouvements d'une paille indiquent la direction du vent ; qu'on juge donc, par cet incident, du courant d'idées qui entraîne les esprits, de nos jours. Qu'on se rende compte surtout de la rapidité de ce courant. Il y a vingt ans, l'idée même d'une cérémonie purement laïque en l'honneur de M. de Maisonneuve, le pieux fondateur de Ville-Marie, ne serait venue à l'esprit d'aucun Canadien français. Aujourd'hui, cette même idée s'empare des meilleurs esprits et se voit accepter par le public, sans protestation, sans même une observation.

Quel chemin parcouru en si peu de temps !

Mais ce n'est pas la seule fête laïque dont nous ayons été *gratifiés* dans le cours du mois. Les promoteurs de l'entreprise du monument Maisonneuve ont cru habile, sans doute, de faire coïncider la pose de la première pierre du socle avec la fête du travail. On sait en

quoi consiste la célébration de cette nouvelle fête annuelle, observée cette année pour la huitième fois à Montréal. Parade dans les rues, avec drapeaux et insignes, au son des fanfares, pique-nique aux terrains de l'exposition, jeux et courses, et pour beaucoup, libations répétées. Pour tous, temps perdu et dépenses extraordinaires.

Le programme était le même cette année ; mais les Messieurs de Saint-Sulpice ont essayé de le modifier dans le sens religieux en célébrant, à l'intention des ouvriers, une messe à la chapelle du Sacré-Cœur, à une heure fort matinale, avant le commencement de la fête telle que la réglait le programme. Eh bien ! de tous ceux qui ont paradé dans nos rues ce jour-là, combien ont assisté à cette messe ? pas un sur vingt !

Il faut savoir constater ces choses-là et ne pas craindre de les signaler. Elles indiquent un mal dont il faut faire le diagnostic si l'on veut y apporter remède.

Cette année, cette fête laïque du travail revêtait un caractère particulier, en ce qu'elle était l'ouverture du congrès ouvrier.

En souhaitant la bienvenue aux délégués, notre digne maire avait donné aux membres du congrès le sage conseil de se renfermer dans la discussion des questions ouvrières et d'éviter les questions d'ordre politique. Or le congrès s'est occupé presque exclusivement des réformes politiques qui constituent le programme radical. Son premier soin a été de formuler un vœu en faveur de l'abolition du sénat et du conseil législatif, de la transformation du conseil de l'instruction publique, rendu électif et placé sous la direction d'un ministre de l'instruction publique. Il a demandé l'instruction gratuite en attendant qu'il ajoute à cette requête les mots *laïque* et *obligatoire* et bien d'autres *réformes* de ce genre-là ; et tout cela, préparé par quelques meneurs, a passé presque sans discussion et à l'unanimité !

Quand donc ouvrira-t-on les yeux ? En faut-il davantage pour éclairer les plus aveugles ? Que faudra-t-il donc pour secouer l'apathie de nos classes dirigeantes et les faire sortir de leur inertie ?

Tous ceux qui ont prédit ce qui arrive aujourd'hui ont été traités d'oiseaux de mauvais augure.—Notre population ouvrière est foncièrement religieuse, répondait-on ; nous la tenons bien et on ne nous l'enlèvera pas.

Quand d'autres sont venus dire à nos ouvriers : " Organisez-vous, protégez-vous, unissez-vous, et vous serez forts ; car vous êtes le nombre," on n'a songé qu'à des prohibitions et des anathèmes qui auraient causé d'irréparables désastres.

A-t-on songé un instant à s'emparer du mouvement ouvrier, à l'endiguer, à le contrôler, à le faire tourner au bien de la société en

donnant au travailleur cette organisation, cette protection qu'on lui offrait ailleurs ? S'est-on efforcé d'arracher la direction de ce mouvement à la franc-maçonnerie cosmopolite ?

Hélas, non ! On a fermé volontairement les yeux et l'on a dit : "Il n'y a pas de question ouvrière."

Eh bien ! le mouvement s'est fait néanmoins et il continue de se faire ; mais comme il se fait en dehors des classes dirigeantes, il se fait *contre* elles ; c'est ce qu'il fallait prévoir.

Il serait encore temps, peut-être, de réparer cette lourde faute, en entrant franchement, résolument, à la suite de Léon XIII, dans le mouvement ouvrier, pour lui donner une impulsion chrétienne. Le fera-t-on ?

—Eh quoi ? Quitter nos douces habitudes, notre existence calme et paisible, le tranquille train-train routinier de nos occupations, notre bienheureuse quiétude, pour descendre dans l'arêne, nous y frayer un passage à coups de coudes, donner et recevoir des horions, peut-être ? Y pensez-vous ?

—Ah ! vous avez peur de la lutte, et vous vous dites sans doute, comme jadis Louis XV, que tout cet édifice qu'on ébranle à grands coups de hache durera toujours bien autant que vous. Eh bien ! laissez-vous donc dépouiller sans mot dire, sinon sans maudire. Apprenez de Coppée, que "quand on tient à quelque chose, on se bat pour le garder." Ceux qui vous ont précédés dans la carrière vous avaient laissé des forteresses ; à ceux qui vous y suivront, vous laisserez de lamentables ruines et votre passage aux postes d'autorité ou d'influence aura été désastreux pour la religion et la société.

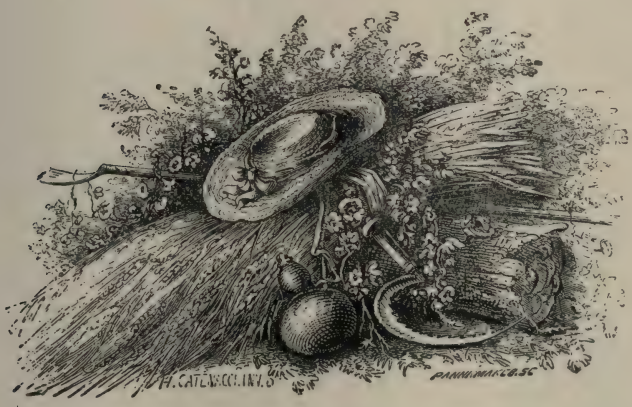

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE II

LES NUAGES S'ÉPAISSISSENT.

(Suite.)

IV

BOULEAU ET ÉRABLE.

Les soldats d'Arnold étaient apparus sur les hauteurs de Lévis comme une armée fantôme, mais ils ne s'évanouirent pas comme des fantômes à la grande lumière du jour. Après avoir rassasié leurs yeux du spectacle de cette cité renommée qui les avait attirés de si loin, après avoir contemplé à loisir sa fière citadelle, ses murailles déployant autour de la ville leurs sinuosités, ses portes massives, les toits pointus de ses maisons, les hauts clochers de ses églises, les gracieux campaniles de ses nombreux couvents, ils se mirent activement à l'œuvre qui devait couronner leur marche héroïque à travers les pays déserts : l'attaque de Québec. L'enchantement de la distance était maintenant évanoui et la réalité de la vision était devant eux.

Arnold avait le coup d'œil rapide du vrai commandant. Il comprit qu'il ne pouvait rien faire en restant à Lévis. Le vaste Saint-Laurent coulait rapidement devant lui avec un sourd gémissement qui était pour lui un avertissement, et l'isolait complètement de Québec. Il n'avait pas d'artillerie. Il n'y avait pas de bateaux. Il ne fallait pas penser à un pont de glace avant deux mois, au moins. Et pourtant, il voyait clairement sa voie. Il fallait traverser le fleuve. Il fallait attaquer Québec.

Le prix de la victoire valait bien la tentative la plus désespérée. S'il prenait Québec avant d'être rejoint par Montgomery, son nom deviendrait immortel ; il serait mis dans l'histoire au rang de Wolfe. Que dis-je ? Vu l'exiguïté de ses moyens d'attaque, son

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

fait d'armes surpasserait celui de Wolfe. La prise de Montréal suffirait à la gloire de Montgomery ; celle de Québec appartenait, de droit, à Benedict Arnold. S'il y avait des risques, il y avait aussi des chances. L'armée régulière anglaise était au loin ; les murailles n'étaient gardées que par une milice inexpérimentée. Le lieutenant-gouverneur Cramahé n'était pas un soldat. Les habitants français de la ville étaient au moins apathiques. Un grand nombre de résidants anglais étaient, à n'en pas douter, amis de la cause continentale.

Oui, Arnold devait traverser le fleuve et sans tarder. Dans l'après-midi même de son arrivée, il donna instruction à Morgan, commandant des carabiniers, de préparer un certain nombre de canots, sans délai. Avec l'aide de quelques Sauvages qui rôdaient autour du camp, en quête d'eau de feu et d'autre butin, une escouade de carabiniers, sous le commandement de Cary Singleton se rendit dans les bois longeant la rivière et se mit à dépouiller de leur écorce les plus vieux et les plus gros bouleaux.

L'automne n'est pas si favorable que le printemps à cette opération et à la préparation de l'écorce de bouleau ; mais le résultat est tout de même assez satisfaisant, pourvu que la gelée n'ait pas pénétré trop avant dans le cœur de l'arbre.

L'érable et le bouleau sont les rois des forêts canadiennes. Ces deux arbres hauts, forts et résistants sont comme les deux colonnes qui conviennent le mieux à l'entrée du climat boréal. Comme combustible, ils sont au premier rang des bois durs sur le marché et chacun d'eux a ses avantages spéciaux.

L'érable est un peu plus apprécié pour ses propriétés calorifiques ; le bouleau, de son côté, est plus précieux pour sa cendre. La cendre de bouleau est belle, blanche comme la neige et douce au toucher, comme de la farine. La feuille d'érable et l'écorce de bouleau sont des emblèmes nationaux au Canada, et il est juste qu'il en soit ainsi, car ces deux arbres sont liés à l'histoire du pays et participent largement à ses conforts domestiques. Les annales de la Nouvelle-France peuvent être comparées à un album de feuilles d'érable relié dans un rouleau d'écorce de bouleau et un auteur québecquois contemporain a adopté cette idée pour titre de l'un de ses ouvrages. Les fortes solives des maisons canadiennes sont taillées dans des troncs de bouleau et elles sont aussi solides, sinon aussi parfumées, que les cèdres du Liban. L'ameublement des maisons canadiennes est fait d'érable piqué, qui peut recevoir le poli le plus velouté et qui est d'autant plus beau qu'il revêt une plus grande variété de nuances et de dessins naturels, que le noyer ou l'acajou.

Chaque saison de l'année ramène ses amusements particuliers, et ce peuple aux habitudes primitives se livre à ces amusements avec une régularité religieuse. Il y a la fenaison, en été, quand, sous le ciel brûlant et au milieu des fortes senteurs des plus robustes fleurs des champs, on traîne le gros chariot du champ à l'ombre du bois voisin et que tout autour, les travailleurs chantent et se réjouissent en signe de joie pour l'abondante moisson d'herbe parfumée qui engraissera le bétail durant les longs mois d'hiver rigoureux où la campagne sera couverte de neige. Les jeunes hommes s'appuient sur leurs faux qui brillent comme des sabres turcs, et, sous leurs chapeaux de paille à larges bords, les demoiselles de la ville sourient pendant qu'elles tressent des guirlandes de fleurs brillantes pour attacher la dernière et la plus grosse botte.

En automne, c'est le temps de la moisson avec ses cérémonies traditionnelles de nature religieuse ou sociable. Le grenier est décoré jusqu'au toit de guirlandes de verdure odorante et le sol de la grange est déblayé pour y laisser danser les pieds fatigués qui, si longtemps, ont travaillé dans le petit champ de cinq arpents. Sous le croissant de la lune, pendant ces douces soirées de septembre, on voit se répéter les vieilles superstitions des Druides saxons, pendant que mainte belle Norma, couronnée de verveine et de guy, une brillante faucille à la main et les yeux remplis de la lumière prophétique de l'amour, règne en souveraine sur les cœurs honnêtes et aimants des jeunes paysans qui déposent à ses pieds les plus belles herbes des collines. Et l'humble Ruth est là aussi, avec sa douce et patiente figure et son regard timide tombant sur le généreux Booz qui lui a permis de glaner ses épis dorés.

L'hiver a également ses réjouissances et ses fêtes. En nul autre endroit des climats arctiques, elles ne sont mieux célébrées par des personnes de tout âge et de tout sexe. On se livre, autour du foyer, à d'innombrables jeux et passe-temps. La joie la plus franche et la plus expansive chasse l'ennui des longues soirées d'hiver. On conte des histoires, on chante des chansons, on joue des tours. On danse dans les salles illuminées, on se compte fleurette dans les coins sombres, et pour couronner ces fêtes, il y a la course en traîneau au clair de la froide lune, aux sons des grelots, à la cadence des sabots des chevaux, aux cris des charretiers, et au sifflement aigu de la bise du Nord, toutes choses qui animent et réjouissent les esprits de jeunes promeneurs comme autant de gorgées d'un vin capiteux.

Au Canada, toutes ces agréables cérémonies rurales des vieux

pays sont religieusement conservées, et c'est la seule partie de ce continent, où l'on puisse encore en être témoin.

L'Américain qui en a lu les descriptions, mais qui ne les a jamais vues en Europe, peut les trouver fidèlement reproduites au Canada.

Mais au printemps, les Canadiens ont un passe-temps qui leur est particulier et qui leur est fourni par leur propre climat. C'est la saison de la récolte du sucre d'érable.

A l'époque où se passaient les événements de notre histoire, la culture de l'érable était beaucoup plus répandue qu'aujourd'hui ; mais à présent, elle est encore assez bien conservée pour permettre au voyageur d'en étudier tout le pittoresque et le charme. Au Vermont, dans le New Hampshire, au Michigan et au Wisconsin, on fait du sucre d'érable, mais d'une façon si terre à terre, si mercantile qu'on n'y trouve aucune poésie rurale.

Les érables sont plantés dans un espace d'un demi arpent. On entaille chaque arbre à une hauteur d'environ un pied ou un pied et demi du sol. On attache aux lèvres de la blessure ainsi

faite un morceau de bardeau à un angle de quarante cinq degrés et l'eau d'érable, ou la sève, découle le long de cette planchette dans une auge placée au pied de chaque arbre. Les braves nourricières distillent ainsi leur lait, tandis que les blancs rayons du soleil vient illuminer leurs troncs d'argent et que les doux vents de mars se jouent dans leurs branches encore dépouillées de feuilles. L'homme a l'œil fixé sur chacun des arbres, et à mesure que les urnes se remplissent, il les vide dans un grand tonneau en attendant qu'il fasse bouillir la sève. Dans le centre d'un espace ouvert, est un immense chaudron suspendu à une traverse, au-dessus d'un feu

vif de pin et de hêtre. Tout auprès, est élevée la cabane du propriétaire où sont emmagasinés tous les ustensiles nécessaires à la fabrication du sucre. Là aussi est suspendu son hamac, car durant tout le temps que coulent les érables, il vit comme un Indien dans la forêt.

Tout à coup on entend un bruit de voix sur le flanc des collines et bientôt tous les invités à la fête du sucre se trouvent réunis sous les érables. Ils ont apporté avec eux des paniers de provisions, des jambons, des œufs et la provision indispensable de boissons fortes.

—La première chose à faire, mes amis, crie l'hôte à ses invités, est de boire, à la santé des femmes de la forêt, un coup d'eau d'érable.

Aussitôt, les goblets de fer-blanc sont placés sous les entailles. Quand ils sont remplis, on boit le toast avec tous les honneurs.

—Maintenant, reprend l'hôte, venez au chaudron et recevez votre part de sirop.

L'un après l'autre, les invités s'approchent du grand chaudron où l'eau d'érable bout à gros bouillons. Chacun tient à la main un bassin de bois rempli de neige fraîche et propre, dans lequel le propriétaire hospitalier verse le fluide doré. Accompagné de pain frais, ce plat est délicieux, car il faut remarquer que le sirop et le sucre d'érable ne rassasient pas bientôt et surtout ne donnent pas de nausées, comme le font les autres compositions saccharines.

Après ce repas préliminaire, les invités se livrent à divers amusements. Les plus âgés s'asseyent à la porte de la cabane et causent des ébats qu'ils prenaient dans leur jeunesse, aux *parties de sucre*, tandis que les jeunes gens chantent, fleurettent, se promènent et s'amusent comme la jeunesse seule sait s'amuser. Quelques-uns des plus actifs vont ramasser des branches sèches et du bois mort pour entretenir le feu. D'autres se retirent un peu hors de vue pour rendre visite aux cruchons qu'ils ont cachés derrière les rochers.

Après quelque temps, l'hôte donne le signal de la fabrication de la *tire*. Cette partie des réjouissances est réservée aux jeunes filles. Elles ôtent leurs manteaux, relèvent leurs capuchons, retroussent leurs manches et plongent leurs doigts blancs dans la mare de sirop qui se refroidit rapidement. Le mouvement mécanique de retirer les bras en arrière et de les ramener en avant est, en lui-même, une occupation peu intéressante ; mais il n'en est pas moins vrai que, sous ces érables canadiens, dans cette récon-

fortante atmosphère des montagnes, et au milieu de tous les accessoires de ce singulier pique-nique d'hiver, *faire de la tire* est un amusement pittoresque et réjouissant. Les jeunes filles deviennent rubicondes par l'exercice ; elles sont essoufflées, elles tendent leurs muscles avec effort, elles baissent la tête quand leurs amoureux se glissent sournoisement derrière elles pour leur voler un baiser, ou bien elles courent à la poursuite de l'impudent larron et appliquent à ses méchantes joues un soufflet, de leurs mains rendues collantes par le sirop.

Sous l'action de ce rapide pétrissage, le sirop noir devient d'abord plus brillant, puis il rougit ; il prend ensuite une teinte dorée et finalement devient blanc, plus blanc encore ; fin, puis encore plus fin, et la tire est faite.

Vers le milieu de l'après-midi a lieu le principal repas. On retire des paniers toutes les provisions que les invités ont apportées et on les dispose sur une longue table préparée pour l'occasion. L'eau d'érable et le sucre d'érable accompagnent tous les plats. Quand on a disposé de toutes les viandes, la fête se termine par la célèbre omelette au sucre d'érable. Quelle que pût être, à ce sujet, l'opinion de Soyer ou de Brillat Savarin, c'est un mets agréable, quoique trop riche pour être mangé copieusement et, d'après tous les principes hygiéniques, de digestion difficile. Il est fait d'œufs légèrement bouillis et cassés dans le sirop d'érable un peu dilué et bouillant.

Après un tel repas, l'exercice est indispensable et il est de coutume de se livrer à la danse jusqu'à l'heure du départ.

—Mes amis, s'écrie l'hôte, quand ses invités sont sur le point de se lever de table, je suis content de voir que vous avez fait honneur à mon sirop et à mon sucre. C'est le meilleur signe qu'ils sont bons. Ça fait la réputation de ma sucrerie. Tâchez d'en garder le goût jusqu'à l'année prochaine, car j'espère que nous nous réunirons encore tous ensemble sous ces mêmes arbres.

Une salve d'applaudissements accueille ces paroles et la compagnie se met à chanter en chœur des chansons de chasse en l'honneur de l'hôte.

—Maintenant, reprend-il, il nous faut absolument avoir une danse. Je ne laisse jamais partir mes amis sans cela et j'entends bien prendre part moi-même à la première. Allons ! dépêchons-nous tous. Je vois un ou deux nuages menaçant là-haut et nous pourrions bien avoir une bordée avant la fin du jour.

On a bientôt découvert un ménétrier et la danse s'organise. Le violoneux appuie sa joue gauche d'une manière caressante sur

son instrument, mais à peine a-t-il promené son archet sur les cordes discordantes, que soudain on entend un grand bruit dans les gorges de la montagne. C'est le mugissement de la tempête. Les sommets des érables se tordent et se démènent sous les bouffées du vent qui arrivent par violentes bourrasques de la rivière, au loin là-bas. Le ciel s'assombrit tout à coup. La neige tombe épaisse et drue. C'en est assez pour jeter le désarroi dans toute l'assemblée. La danse est abandonnée et chacun se prépare à partir aussi vite que possible.

Cary Singleton et ses hommes avaient un devoir plus sérieux à remplir, sous les érables. Ils en abattirent plusieurs et avec les troncs, ils construisirent un certain nombre de radeaux destinés à transporter les bagages et les provisions de l'armée, à travers le Saint-Laurent.

En même temps, ils confièrent aux Sauvages le soin de construire des canots d'écorce. Avec leurs longs couteaux, ceux-ci firent autour des troncs minces une incision aussi précise et aussi régulière qu'aurait pu le faire un chirurgien sur un membre humain qu'il aurait voulu amputer. Ils firent le premier cercle à environ un pied du sol, l'autre à environ trois pieds des branches, c'est-à-dire à l'endroit où l'arbre commence à s'amincir. C'était afin d'obtenir des bandes d'écorce de longueur à peu près uniforme. Ils tracèrent alors des fentes longitudinales d'un cercle à l'autre, faisant quatre ou cinq sections suivant la grosseur de l'arbre ; ceci, afin d'avoir des bandes de largeur à peu près égale. Ils insérèrent alors la pointe de leurs couteaux sous l'écorce, et, par un rapide mouvement du bras, enlevèrent les bandes, l'une après l'autre. En tombant par terre, ces bandes s'enroulaient en spirales, mais d'autres sauvages les déroulaient aussitôt et les cousaient ensemble avec de petites lanières de peau d'orignal ou de chevreuil, et les taillaient en pointe aux deux extrémités. De cette manière, trois hommes pouvaient construire un canot de bonne dimension, en moins de deux heures. Il ne restait alors que l'opération du séchage qui, en réalité, n'est pas indispensable, mais qui contribue à la légèreté et à la solidité de l'embarcation.

Aussitôt que le premier canot fut fait, Cary Singleton le lança à flots et, accompagné de deux hommes, fit la reconnaissance qui avait tant effrayé les bavardes blanchisseuses. Il ne s'approcha pas de la rive nord d'aussi près qu'il l'avait projeté, de crainte que les femmes ne donnassent l'alarme et ne trahissent ses desseins, mais sa lunette lui en révéla assez pour lui permettre de mentionner dans son rapport que le bassin isolé, caché par un épais rideau

d'arbres, et connu sous le nom d'Anse de Wolfe, serait un endroit favorable pour le débarquement de l'armée d'invasion. En conséquence, après trois jours consacrés à faire reposer ses troupes et à ravitailler ses magasins de provisions avec les produits des fermes voisines, Arnold entreprit de passer le Saint-Laurent, dans la nuit du 13 novembre. Il opéra à la faveur de l'obscurité et d'un orage, et de dix heures du soir à quatre heures du matin, à l'aide de trente canots d'écorce et de quelques radeaux, il se livra à cette dangereuse entreprise.

Les fragiles embarcations allaient et revenaient, pour repartir de nouveau, en silence, sur le large lit du fleuve, portant un équipage d'hommes armés taciturnes qui tenaient littéralement à la pointe de leurs mousquets le sort du Canada.

A la pointe du jour, toute l'armée continentale, à l'exception de 160 hommes qu'on laissa à Lévis, était en sécurité dans la retraite de l'Anse de Wolfe et Arnold avait gagné un autre enjeu à la loterie de la guerre.

V

SUR LES REMPARTS.

Le même matin, de très bonne heure, Zulma Sarpy se rendit en voiture à Québec, accompagnée d'un seul serviteur. En approchant de la ville, elle eut une vue rapide des troupes rebelles escaladant la gorge de l'Anse de Wolfe et se formant en groupes sur la lisière du bois. Ils ne pouvaient pas encore être aperçus de la ville, quoique les autorités eussent été informées de leur débarquement une heure ou deux auparavant. Cette vue réjouit singulièrement la jeune fille. Cet appareil guerrier ne l'étonna pas et l'effraya encore moins. Elle ressentit plutôt un frisson d'enthousiasme et il lui passa dans l'esprit l'extravagant désir de prendre part, elle aussi, à cette parade guerrière. Elle arrêta son cheval un instant, pour s'assurer que ses yeux ne l'induisaient pas en erreur et quand elle fut persuadée que ces hommes là-bas étaient réellement les continentaux, elle fit claquer son fouet et se rendit rapidement à Québec, afin de jouir du malicieux plaisir d'être la première à communiquer la nouvelle à ses amis.

Elle ne fut pas désappointée dans cet espoir. Son récit ne fut pas cru d'abord, parce qu'un coup d'œil jeté sur les hauteurs de Lévis, révélait la présence de troupes en cet endroit. Mais quand

elle insista et donna le détail des circonstances, les nouvelles se répandirent rapidement. Elle passa d'une rue à l'autre. De la haute-ville, elle vola à la basse-ville et à mesure qu'elle était confirmée par d'autres personnes arrivant à la ville, la population devint de plus en plus émue et bientôt les remparts furent couverts d'une foule de citadins anxieux de s'assurer par eux-mêmes de la véracité des rapports.

Pauline Belmont n'avait pas été aussi intime qu'elle aurait pu l'être avec Zulma Sarpy, d'abord parce que les deux jeunes filles avaient été séparées pendant plusieurs années passées de part et d'autre dans différentes maisons d'éducation et ensuite, et surtout, parce que leurs caractères ne s'accordaient pas. La timidité de l'une, ses goûts essentiellement domestiques ne pouvaient pas s'accommoder de la nature impulsive, sans crainte et toute en dehors de l'autre.

Intellectuellement, elles n'étaient pas égales non plus. L'esprit de Pauline était presque exclusivement soumis aux impressions étrangères et son cercle de connaissances était assez restreint. L'esprit de Zulma était bouillant de spontanéité et empreint d'une originalité agressive qui dispersait devant elle tous les usages comme autant d'éclats de bois. Pauline devait être naturellement portée à s'appuyer sur Zulma, à prêter l'oreille avec admiration à son brillant langage, à demander son avis et ensuite à sourire, craignant de mettre en pratique ses conseils.

D'un autre côté, Zulma n'éprouvait aucun désir de réclamer ou d'exercer aucun patronage. Elle était vraiment trop indépendante pour cela, et en ce qui concernait Pauline en particulier, elle préférait se plier autant que possible à son niveau. Néanmoins, dans le cours des quelques mois qui s'étaient écoulés depuis le retour de France de Zulma, les jeunes filles s'étaient rencontrées souvent et elles auraient bien désiré se rencontrer plus souvent encore, mais toutes deux étaient le plus souvent retenues à la maison, l'une par les habitudes retirées de M. Belmont, l'autre par les infirmités du sieur Sarpy.

En cette dernière occasion, Pauline fut l'une des amies que Zulma visita, et, naturellement, son premier soin fut de lui apprendre le débarquement des continentaux.

Elle fut surprise de remarquer que cette nouvelle répandait une pâleur mortelle sur les traits de sa compagne.

—Le siège va commencer sérieusement, et nous serons isolés du reste du monde, murmura Pauline, et mon père n'est pas encore de retour.

—Est-il sorti de la ville? demanda Zulma.

—Oui. Il est parti hier, promettant de revenir de bonne heure, ce matin. Son retard ne m'alarmait pas, mais maintenant, après ce que vous m'apprenez, je crains qu'il ne lui arrive malheur.

—Ne vous inquiétez pas, ma chère. Plusieurs jours se passeront avant que la ville ne soit investie et votre père ne sera pas empêché de revenir. D'ailleurs, il n'est pas un militant, je crois.

Pauline poussa un soupir, mais ne dit rien. Zulma reprit :

—Je suis sûre qu'il est neutre, tout comme mon père, et ceux qui observent la neutralité ne seront pas molestés.

—Je voudrais bien en être sûre, mais .....et Pauline s'arrêta soudainement comme si elle avait craint d'exprimer ses soupçons.

—Vous devez vous rappeler, ma chère, que ces Américains ne sont pas si noirs qu'on les peint. Ce sont des hommes comme les autres et de vrais soldats sont toujours cléments, ajouta Zulma.

—Vraiment ! Croyez-vous cela ? Je ne sais qu'en penser. Mon père en cause fort peu depuis quelque temps, mais un de nos amis en parle en termes hostiles.

—Ce doit être un ultra-loyaliste.

—C'est un officier anglais.

—Un officier anglais ! Quoi, Pauline, je croyais que votre père se tenait à l'écart des représentants du gouvernement britannique !

—Oh ! mais celui-ci est vraiment un Canadien et parle français comme nous-mêmes, dit Pauline en rougissant.

—Alors, c'est bien différent, répondit Zulma d'un ton enjoué légèrement teinté de sarcasme. Je serais très curieuse de connaître ce spécimen.

—Vous le connaissez, ma chère.

—Impossible !

—Il m'a parlé de vous.

—Vraiment !

—C'est un de vos grands admirateurs.

—Vous vous moquez de moi !

—Ne pouvez-vous deviner qui il est ?

Et la petite Pauline subitement rassérénée se mit à rire comme une enfant d'avoir gagné ce léger avantage sur sa compagne.

—Vous m'intriguez et excitez ma curiosité. Je ne puis deviner. Dites-moi son nom.

—Le lieutenant Hardinge.

—Le lieutenant Hardinge !

Pourquoi les joues de Zulma s'enflammèrent-elles soudainement ? Pourquoi ses yeux bleus s'obscurcirent-ils d'une ombre lugubre ?

Et ses lèvres ? ..... Pourquoi devinrent-elles blanches et immobiles comme le marbre, sans pouvoir articuler une seule parole ?

Il y eut un silence d'une profonde solennité qui jeta Pauline dans la perplexité. Elle craignait d'en avoir trop dit, autant pour son bien que pour celui de son ami. Mais cette appréhension se dissipa bientôt au toucher de la main de Zulma appuyée sur la sienne. Le regard profond et pénétrant dont celle-ci couvrait sa compagne, expliquait bien mieux que des paroles qu'elle comprenait tout et sympathisait généreusement avec son amie.

—Sans doute, dit-elle en riant, si vous vous inspirez de l'opinion du lieutenant Hardinge, vous ne pouvez avoir une bien haute idée des Américains et je suppose que ce serait perdre mon temps que d'essayer de combattre cette opinion.

—Heureusement, le résultat de la guerre ne dépend pas de l'opinion de deux jeunes filles comme nous, reprit Pauline, d'un air raisonneur qui lui était complètement étranger et qui fit rire sa compagne de nouveau.

—N'importe, dit Zulma. Faisons quelque chose qui soit plus conforme au caractère de la femme. Allons voir ces nouveaux soldats.

—Très bien. Je pourrai peut-être ainsi apprendre quelque nouvelle de mon père.

Elles sortirent de la maison et se mêlèrent à une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, se dirigeant vers les remparts. En arrivant aux murailles, elles les trouvèrent garnies d'une rangée de gens parlant et gesticulant avec la plus grande animation. Les uns parlaient à haute voix, d'autres criaient de toute la force de leurs poumons ; ceux-ci agitaient leurs chapeaux, ceux-là faisaient flotter au vent leurs mouchoirs attachés au bout de leurs cannes, comme des drapeaux, et quelques-uns faisaient ouvertement des signaux de bienvenue aux rebelles.

L'armée d'Arnold était là rangée devant eux, déployée en double

colonne ouverte, sur les plaines d'Abraham. Les soldats avaient brossé leurs uniformes, fourbi leurs armes et s'étaient donné la meilleure apparence possible. Ils n'étaient pas plus de sept cents, mais une judicieuse évolution des ailes faisait paraître l'armée plus nombreuse. Quelques-uns des officiers paraissaient très bien mis, ayant revêtu les uniformes de grande tenue qui n'avaient pas servi depuis que l'expédition avait quitté Cambridge deux mois auparavant.

Pauline et Zulma occupaient, au milieu d'un groupe nombreux, une bonne place d'où elles pouvaient voir tout, et entendre, en même temps, les commentaires de la foule.

—Pourquoi les Bastonnais ne viennent-ils pas ? disait un vieux Français en relevant d'un air crâne son bonnet de laine bleue sur le côté. Ce sont des imbéciles. Ils ne comprennent pas leur chance.

—Vous avez raison, répondait un autre vieux près de lui. Si le général des rebelles le savait seulement ! Les portes ne sont pas convenablement gardées et les palissades ne sont qu'à moitié faites. Il pourrait s'élancer en avant et s'emparer de la ville par un coup de main.

Cette conversation était frappante et plus tard, après la fin des événements, Zulma avait coutume de dire qu'elle exprimait la vérité. Si Arnold avait tenté un assaut sur Québec, ce matin de novembre, Sanguinet et d'autres chroniqueurs nous assurent qu'il s'en serait emparé. Cela aurait suffi à l'immortaliser et aurait épargné au monde le scandale du traître le plus lâche des temps modernes.

Le dialogue ci-dessus se débitait à droite de Zulma et de Pauline. A leur gauche se tenait le suivant entre deux Anglais, un aubergiste et un matelot,

—Si notre commandant faisait une sortie contre ces gueux-là, il les balayerait dans le Saint-Laurent, disait le matelot.

—Ou bien, il ferait prisonniers la plus grande partie d'entre eux, répondait l'aubergiste.

C'était là une opinion toute contraire à la première que nous avons rapportée et cependant, elle aussi a été exprimée dans la suite par des historiens. La garnison de Québec était forte de quinze cents hommes et bien pourvue d'armes et de munitions. L'armée américaine ne comptait que la moitié de ce nombre, et ses soldats étaient pauvrement vêtus et mal armés. Les Anglais avaient une base d'opérations et une place de retraite dans Québec. Les continentaux n'avaient d'autre ligne de retraite que le vaste Saint-Laurent et quelques canots d'écorce qu'une douzaine de

torches auraient facilement pu détruire. Qui sait ? Il s'est peut-être perdu ce jour-là une grande occasion d'acquérir de la gloire.

—Je voudrais les voir se précipiter à la rencontre des Américains, dit Zulma à Pauline Mais l'ombre de Montcalm plane sur eux. Si le marquis était resté dans ses retranchements, nous n'aurions jamais été conquis par les Anglais. Si les Anglais voulaient seulement suivre aujourd'hui son mauvais exemple! Elle se mit à rire de bon cœur.

VI

LE PAVILLON PARLEMENTAIRE.

Tout à coup, on remarqua un singulier mouvement parmi les troupes américaines et le silence régna au milieu de la foule anxieuse qui encombrait les remparts. On vit les principaux officiers rebelles se grouper et se consulter. Il était évident, à en juger par leurs gestes, qu'ils discutaient une question importante, et que ce conseil était loin d'être harmonieux. Au centre du groupe était un homme de petite taille et de forte corpulence, au teint fleuri et paraissant âgé d'environ trentre cinq ans. Il exposait ses vues énergiquement, tantôt avec un sourire persuasif, tantôt par des paroles violentes. C'était Arnold. Quelques officiers écoutaient en silence, d'autres s'éloignaient en faisant des gestes de dérision et avec un air de mépris sur leurs traits. Finalement, l'entrevue se termina; les troupes se retirèrent un peu sur tout le long de la ligne et tous les soldats parurent très anxieux de voir ce qui allait se passer.

Un clairon s'avança, suivi d'un jeune officier de haute stature portant l'uniforme des grenadiers. Tous deux firent à Arnold le salut militaire et reçurent les instructions qu'il leur donna à voix basse. Le jeune officier prit des mains de son commandant une dépêche scellée et dégaînant son épée, il y attacha un mouchoir blanc.

La vue du mouchoir expliquait tout le mouvement.

" Une sommation de capituler," tel fut le mot qui passa le long des rangs des Continentaux, et qui fit rire presque tous les soldats. Les officiers pouvaient à peine dissimuler leur dégoût, et quelques-uns d'entre eux protestèrent hautement contre l'obligation où ils se voyaient d'être témoins de l'humiliation qui allait leur être infligée, ils en étaient sûrs.

"Un pavillon parlementaire !" s'écria la foule amassée sur les remparts et l'objet de la conférence demandée redoubla l'intensité de la curiosité générale. On peut bien assurer que personne, dans la ville, ne soupçonnait qu'il pût être question d'une demande de capitulation, rien ne pouvant paraître plus ridicule dans les circonstances présentes.

L'officier accompagné du clairon s'avança rapidement sur le terrain vague qui s'étendait de la ligne de bataille des assiégeants, aux murailles de Québec. A intervalles réguliers, suivant les règles du service, le soldat sonnait le clairon, mais aucune réponse ne venait du côté de la ville. Finalement, les deux émissaires s'arrêtèrent et restèrent immobile en pleine vue des deux camps.

Quel beau garçon ! dit Zulma à Pauline.

Les jeunes filles étaient à une excellente place pour voir tout ce qui se passait, et cela les intéressait tellement que la timide Pauline elle-même oubliait l'inquiétude que lui causait l'absence prolongée de son père.

—Voulez-vous parler du clairon ?

—Oh ! le soldat est assez bien de sa personne ; mais je parle de l'officier qui porte le pavillon.

Les deux amies discutaient cette intéressante question quand leur attention fut attirée par un mouvement qui se produisit à la porte, presque en dessous d'elles. Un officier anglais sortit seul et se dirigea vers le porteur du pavillon.

—Pas possible ! s'écria Pauline.

—Oui, c'est lui-même, répondit Zulma en riant.

—Roderick !

—Oui, et l'on ne pouvait faire un meilleur choix. Un beau royaliste contre un beau rebelle. Mais il y a une disparité d'âge.

—A peine.

—Je vous demande pardon. Notre grand et beau rebelle a tout au plus vingt et un ans, j'en suis sûre, tandis que votre lieutenant, Pauline, est d'un âge plus mûr.

C'était en effet Roderick Hardinge qui avait reçu la mission d'aller à la rencontre de l'envoyé américain. Les deux officiers s'inclinèrent poliment et échangèrent le salut militaire ; puis eut lieu entre eux la conversation suivante, comme on l'apprit plus tard des lèvres mêmes des deux participants.

—Vous avez sans doute reçu la mission de venir me rencontrer ici, dit le Continental.

—J'ai cet honneur, Monsieur, répondit Roderick.

—Et de recevoir mon message.

—Je vous demande pardon, Monsieur, mais je regrette d'avoir à vous apprendre que j'ai reçu instruction de ne recevoir aucun message que ce soit.

—Mais le colonel Arnold demande une conférence selon les usages de la guerre.

—J'en suis bien fâché, Monsieur, mais je ne puis discuter la question. Mes ordres sont de vous informer que la garnison de Québec ne désire avoir aucune communication avec le commandant des forces continentales.

—Mais, Monsieur, ce .....

—Veuillez m'excuser. Nous sommes soldats tous deux. Nous avons fait notre devoir et j'ai l'honneur de vous saluer.

Le lieutenant Hardinge s'inclina et recula d'un pas ou deux. Le porteur du pavillon parut perplexe, pour un instant, devant la tournure que prenait l'affaire, mais recouvrant bientôt son sang-froid, il rendit le salut, fit demi-tour, et, suivi du clairon, repartit à grands pas, à travers la plaine,

Un tumulte général s'éleva. Des deux côtés, l'émotion était arrivée à son comble. Les Américains, voyant l'insulte faite à leur envoyé, pouvaient à peine se contenir dans les rangs. Les citadins, du haut des murailles, poussaient des hourras, et les dames agitaient leurs mouchoirs. Zulma faisait exception. Elle n'avait aucun plaisir à manifester ; au contraire. Elle ressentait vivement l'affront fait au jeune et beau rebelle et elle eut bientôt l'occasion de laisser percer ses sentiments. Comme Roderick Hardinge tournait pour revenir à la porte, il leva les yeux sur la ligne compacte des spectateurs massée sur les remparts, et aperçut Pauline et Zulma. Il envoya à toutes deux, en souriant, un coup d'œil de reconnaissance. Pauline le lui rendit d'un œil ardent et la figure animée par la joie et l'orgueil que lui donnait le service important que son ami avait été appelé à remplir. Zulma affecta de ne pas voir Hardinge et regarda du côté des Américains d'un air évidemment offensé.

Tout à coup, on entendit la détonation d'une arme à feu, un petit panache d'une fumée bleue pâle flotta par-dessus la crête du mur. S'il y avait de l'émotion jusque-là, c'était maintenant du tumulte et de la consternation.

Un outrage avait été commis. Quelqu'un, à Québec, avait tiré sur le pavillon parlementaire. Pauline jeta un cri perçant et se cacha la figure dans les mains.

—Qu'est-il arrivé ? demanda-t-elle. La bataille va-t-elle commencer ? Hâtons-nous de nous en aller. Et Roderick, où est-il ?

–En sécurité derrière la porte, s'écria Zulma en se penchant en avant d'un mouvement prompt et nerveux et montrant du doigt devant elle ; mais l'Américain n'est pas en sûreté, lui ! On a tiré sur lui ! On a violé les lois de la guerre ! Voyez, il est le seul qui soit resté calme. Il marche fièrement, sans même tourner la tête. Voilà le héros ! On tire sur lui comme sur un chien, en violation de tous les usages civilisés, et pourtant il est plus noble qu'aucun de ceux qui prétendent regarder les Américains comme indignes d'être traités humainement.

Les Américains pouvaient à peine maintenir leur discipline. Si les troupes avaient pu suivre leur impulsion, elles se seraient jetées tête basse contre les murs pour venger l'insulte ; mais heureusement, les officiers réussirent à les calmer. Le coup de fusil n'avait pas été répété. C'était peut-être un accident ou encore quelque milicien avait-il fait feu sans ordre. Ni l'officier ni le clairon n'avaient été touchés.

L'armée se contenta de pousser un dernier cri de défi et se replia, en se déployant en partie sur la gauche, de manière à occuper la grande route conduisant de la campagne à la ville. Arnold était amèrement désappointé. Sa sommation de capitulation était un trait caractéristique d'impudence, comme nous l'avons vu, non pas tant à cause de la sommation elle-même, que des menaces et d'autres termes de rodomontade dans lesquels elle était couchée. Néanmoins, elle aurait pu réussir comme ruse de guerre. L'insuccès était pour lui une cause de profond chagrin et la manière insultante et humiliante avec laquelle ce refus avait été signifié ajoutait encore à l'amertume de cette peine.

D'un autre côté, les habitants de Québec étaient jubilants. C'était un premier essai de forces et la garnison n'avait pas faibli, C'était la première fois que les Québecquois voyaient ces terribles Bastonnais et ceux-ci ne leur avaient inspiré aucune terreur.

Roderick interpréta assez bien le sentiment général dans une conversation qu'il eut, dans l'après-midi du même jour, avec

Pauline et Zulma. Cette dernière avait soutenu que le pavillon parlementaire aurait dû être reçu.

Roderick répliqua qu'il n'avait, bien entendu, aucune explication à donner relativement à l'ordre de ses supérieurs ; mais à en juger par lui-même, il pouvait dire que tout autre commandant qu'Arnold aurait peut-être mérité plus de considération. Mais Arnold était bien connu dans la ville. Il était souvent venu à Québec, de la Nouvelle-Angleterre, dans le but d'acheter des chevaux pour les Indes Occidentales, commerce dans lequel il était engagé. En somme, il n'était autre chose qu'un maquignon, avec toute la fanfaronnade, la vulgarité et la faconde particulières à cette classe d'individus. Il avait été placé à la tête de cette expédition surtout à cause de sa connaissance personnelle du pays. Il se vantait d'avoir à Québec des amis qui pouvaient l'aider. Il était donc bon de le traiter tout d'abord avec un mépris mérité et de lui prouver qu'il n'avait pas d'alliés parmi eux.

VII

LE PONT COUVERT.

Après cette entrevue, les deux jeunes filles se séparèrent. Pauline avait hâte de rentrer à la maison pour y apprendre des nouvelles de son père. Zulma se proposait de retourner en voiture à la Pointe-aux-Trembles. Son amie fit de son mieux pour la dissuader. Elle lui représenta que la journée était trop avancée pour permettre de voyager en sécurité et elle engagea Zulma à remettre son départ jusqu'au lendemain matin.

—Et mon vieux père ? objecta celle-ci.

—Il n'aura aucune appréhension. La nouvelle de l'arrivée de l'ennemi ne lui parviendra pas aujourd'hui.

Elle lui parviendra sûrement, au contraire ; de telles nouvelles se répandent très vite.

—Mais il ne peut avoir de crainte, sachant que vous êtes en sûreté avec vos amis, dans la ville.

—Mon père n'a aucune crainte à mon sujet, Pauline. Il sait que je puis prendre soin de moi-même ; mais c'est pour lui-même, que je désire m'en retourner. Il est faible et infirme et a besoin de moi.

—Mais, ma chère, considérez les risques que vous courez. Les routes seront infestées de ces horribles soldats, et quelle protection avez-vous contre eux ?

Pour toute réponse, la rougeur envahit les joues de Zulma et ses yeux bleus brillèrent d'un étrange éclat qui reflétait, non le défi, mais plutôt l'attente d'une émotion agréable.

—Attendez à demain matin, continua Pauline, et vous pourrez voyager sous la protection de q elque passe-port militaire. Je suis sûre que Roderick serait charmé de vous en procurer un.

Les lèvres de Zulma prirent une expression de mépris, mais elle ne répondit pas directement. Elle se contenta de déclarer de nouveau sa détermination de partir, rassurant tendrement son amie et l'embrassant avec effusion.

Il était environ quatre heures de l'après-midi et la lumière du jour s'était déjà considérablement obscurcie, quand le traîneau de Zulma arriva à la porte extérieure de la ville. L'officier de service essaya de la dissuader d'aller plus loin, mais elle expliqua si clairement sa situation et argumenta avec un tel air d'autorité, qu'il fut bien forcé de se plier à ses désirs.

Bon ! se dit-elle à elle-même avec un sourire, j'ai passé à travers un cercle d'acier. Il me reste à voir comment je vais traverser l'autre. Elle n'eut pas longtemps à attendre.

A environ deux milles de la ville, la route qu'elle parcourait, suivait la pente rapide d'une colline assez escarpée au pied de laquelle coulait un petit cours d'eau, enflé, à cette saison, par la fonte des neiges et rempli de glaçons. Au-dessus de ce cours d'eau était un pont couvert, à l'entrée fort obscure.

En commençant la descente, l'obscurité et la solitude de la gorge agitèrent les nerfs de Zulma, et elle excita son cheval afin de passer le pont aussi vite que possible. Ses yeux fouillaient tous les recoins du ravin, et ce fut avec un soupir de soulagement, qu'elle approcha du pont sans avoir vu un être humain. Mais tout à coup, au moment ou les sabots du cheval foulaient les premières planches du pont, l'animal devint rétif. Il secoua la tête, se balança à droite et à gauche dans les traits et donna d'autres signes évidents d'une peur causée par un danger qu'il voyait devant lui. Zulma essaya de le forcer à continuer sa course ; mais ces efforts ne firent qu'accroître la terreur du cheval. Le domestique, jeune paysan niais, doué de plus de force que de courage, se tourna vers elle, la consternation peinte sur sa figure décolorée, et murmura quelque chose où il était question d'obéir à l'instinct de l'animal et de ne pas s'aventurer à aller plus loin.

—Descendez et allez voir ce qu'il y a, s'écria-t-elle. Si vous avez peur, j'irai moi-même.

Notre homme descendit lentement de la voiture et reconnaissant

sa route à tâtons, le long du travail, atteignit la tête du cheval où il s'arrêta. De là, il plongea le regard dans l'obscure cavée du pont. Il saisit alors la bride et essaya de conduire l'animal ; mais celui-ci, d'une secousse, se débarrassa de l'étreinte du conducteur et se cabra, secouant le traîneau et mettant en danger le siège de Zulma. Elle était sur le point de sauter à bas de la voiture, quand son domestique revint précipitamment en s'écriant :

" Les Bastonnais ! "

Au même moment, on aperçut sous l'arche du pont le reflet de baïonnettes. Deux soldats s'avancèrent dans l'espace éclairé et on entendit le commandement sec et sévère : halte !

Le domestique se tenait tout tremblant derrière le traîneau. Zulma, tranquillement, fit signe aux soldats d'avancer. Ils s'approchèrent. Elle leur dit un mot en français, mais ils branlèrent la tête. Alors, ils parlèrent en anglais, mais, à son tour, elle branla la tête. Ils sourirent et elle sourit. A ce moment, le cheval, comme s'il appréciait la situation, ayant tourné la tête pour regarder les soldats, redevint tranquille et resta en place. Le domestique n'avait pas autant de bon sens, car il était encore là tout tremblant derrière la voiture.

Les soldats se consultèrent un moment ; puis le plus âgé fit signe à Zulma qu'elle devait retourner à la ville. Elle répondit dans le même langage qu'il lui fallait continuer sa route. Ils insistèrent un peu plus sérieusement. Elle insista, de son côté,

avec un commencement d'impatience. La position devenait embarrassante, quand un homme de haute stature apparut à l'entrée opposée du pont, et d'un mot bref de commandement fit retirer les soldats. Zulma regarda devant elle et sa physionomie réfléta une expression mêlée de surprise et de plaisir. Le nouveau venu s'avança à côté de la voiture, toucha son chapeau et salua respectueusement la belle voyageuse.

Veuillez excuser mes hommes, Mademoiselle, dit-il en bon français. Je vois qu'ils vous ont retenue ; mais nous faisons des patrouilles dans les routes et leurs ordres sont stricts. Vous désirez continuer votre route du côté de la campagne ?

—S'il vous plaît, Monsieur.

—Avec cet homme ?

—Oui ; ce n'est pas un soldat, mais un domestique de ma famille. Nous sommes entrés dans Québec ce matin avant l'investissement et il est absolument nécessaire que je rentre chez moi ce soir.

Le ton de Zulma n'était pas celui d'une suppliante. Ses manières montraient que, de même que les commandements des soldats ne l'avaient pas intimidée, elle n'avait pas davantage de faveur à demander à l'officier. Celui-ci, sans doute, comprit tout cela d'un coup d'œil et il ne parut pas en concevoir de déplaisir, car au lieu de donner la permission de partir, il sembla hésiter et balancer, comme désireux de prolonger l'entrevue. Finalement, il réussit à renouer la conversation en demandant à Zulma si elle ne craignait pas de poursuivre son voyage à cette heure tardive, lui offrant de lui fournir une escorte, si elle le désirait. Elle répondit en riant que l'escorte elle-même serait probablement le plus grand danger qu'elle rencontrerait sur sa route.

—Alors, je vous escorterai moi-même, dit le jeune officier avec un profond salut.

Zulma le remercia, l'assurant en même temps qu'elle n'avait pas besoin de protection et qu'elle ne prévoyait aucun embarras. Elle appela alors son domestique à son siège auprès d'elle et elle était sur le point de donner au cheval le signal du départ, quand on entendit, dans la direction de la ville, la détonation d'une arme à feu. La jeune fille et l'officier se regardèrent.

—Un coup égaré, dit celui-ci, après avoir écouté un moment. Ce n'est rien. Vous n'avez pas peur, Mademoiselle ?

—Veuillez m'excuser, Monsieur, répondit Zulma, mais c'est le second coup de feu que j'entends aujourd'hui. Celui-ci peut n'avoir aucune importance, mais le premier était terrible, et je ne l'oublierai jamais.

L'officier regarda Zulma, mais ne dit rien.

—Est-il possible que vous ne vous le rappeliez pas, vous aussi ?

—Nous y sommes accoutumés, Mademoiselle, ce .....

—Celui qui a tiré ce coup de fusil est un misérable et celui auquel cette balle était destinée, s'écria Zulma se redressant et fixant ses yeux brillants sur l'officier, est un héros.

Bon soir, Monsieur.

Et, comme s'il eût été animé de l'ardeur avec laquelle sa maîtresse prononça ces paroles, le cheval fit un bond en avant et le traîneau s'engouffra dans le sombre tunnel du pont.

VIII

CARY SINGLETON.

C'était Cary Singleton. Il resta un instant immobile, regardant dans la direction du pont, puis il s'éloigna lentement, plongé dans la réflexion. Les paroles de la belle Canadienne l'avaient jeté dans la perplexité et il cherchait à en découvrir le sens. Quel était ce coup de feu auquel elle avait fait allusion ? Quel était l'heureux mortel qu'elle avait proclamé un héros ? A la fin, la pensée lui vint que, peut-être, la jeune fille avait été témoin de la scène de l'après-midi sous les murs de Québec. Il était bien probable, en effet, qu'elle avait été parmi les centaines de spectateurs qui encombraient les remparts au moment où le pavillon parlementaire s'avançait vers la porte de la ville. En ce cas, elle pouvait bien faire allusion au coup de feu déloyal tiré sur le pavillon, et si tel était le sens de ses paroles, son héros devait être le porteur de ce pavillon. Mais cela était presque trop beau pour être vrai. La jeune fille était sans doute une loyaliste, et pour s'exprimer comme elle l'avait fait, si elle avait l'intention qu'il lui prêtait, il aurait fallu, ou qu'elle fût rebelle au fond du cœur, ou qu'elle fût mue par des principes d'humanité plus élevés qu'il n'avait le droit d'en attendre dans ce temps de guerre plein d'excitation et de démoralisation. Et puis, était-il possible qu'elle l'eût reconnu ? Car celui qui avait porté ce malencontreux pavillon n'était autre que lui-même.

Cette dernière question fournit un nouvel aliment à son émotion et il s'arrêta court sur le sommet de la colline pour se donner du nerf et prendre une soudaine résolution.

Une seconde analyse rapide le convainquit qu'en effet, il avait été reconnu par l'aimable étrangère. Toute son attitude, son regard

animé, sa joue enflammée, son geste agité et ses derniers mots passionnés, toutes ces choses qui se retraçaient vivement à sa mémoire semblaient tendre à cette conclusion.

Oui, elle se souvenait de lui, elle l'avait reconnu et, dans un moment d'enthousiasme indiscret, elle avait exprimé l'admiration qu'il lui avait inspirée. Etre admiré par une telle femme ! Il venait d'un pays renommé pour la beauté de ses femmes autant que pour le caractère chevaleresque des hommes, mais jamais encore ses yeux n'avaient été gratifiés de la vue d'une perfection si transcendante. Tous les traits exquis de cette figure d'une rare perfection se retraçaient vivement à son esprit : les grands yeux bleus, le grand front large, le pli séducteur de ses lèvres, le port magnifique de la tête et, par dessus tout, la beauté de sa taille de reine.

Cary Singleton était transporté. Il se reprochait amèrement d'avoir agi en fou. Pourquoi n'avait-il pas compris tout cela dix minutes plus tôt, comme il les comprenait maintenant ! Mais il allait réparer sa sottise. Il allait courir au camp, à quelque distance du bois qui longeait la route ; il s'y procurerait un cheval et partirait au galop, à la poursuite de la belle jeune fille. Il apprendrait son nom ; il découvrirait sa demeure, et alors.....alors .....

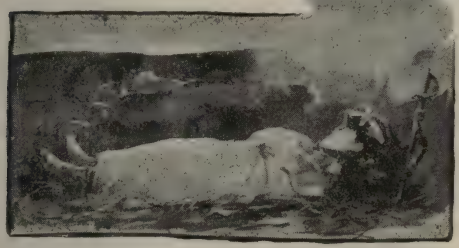

Mais une sonnerie de clairon interrompit sa rêverie et brisa sa résolution. C'était un appel au quartier-général pour un service spécial. Il leva les yeux et vit de gros nuages sombres rouler dans la vallée Hélas ! le jour était bien fini et il était trop tard. Il se rendit tristement au camp, en déplorant l'occasion perdue et en faisant toute espèce de projet pour la retrouver.

Tout en se tournant et en se retournant sur sa froide botte de paille, cette nuit-là, ses rêves le reportaient dans la gorge solitaire, au pont couvert, devant l'apparition féerique et quand il

s'éveilla le lendemain matin, ce fut avec l'espérance qu'une telle aventure ne resterait pas sans suites. Il sentit que ce serait une moquerie du destin qu'il eût voyagé si loin à travers les forêts du Maine et les plaines désertes de la Chaudière, souffert la faim, la soif, la fatigue et affronté la mort de toute façon, pour voir ce qu'il avait vu, entendre ce qu'il avait entendu et puis être privé à jamais de la jouissance de la vue et de l'ouïe.

On doit se rappeler que Cary Singleton avait à peine vingt et un ans et que l'enthousiasme de la jeunesse était intensifié en lui par une exubérante vigueur de santé.

Les plus ardents amoureux ne sont pas de maladifs sentimentalistes des salons à la tiède atmosphère, mais les géants du grand air, et les aventures d'un Werther sont des bagatelles d'enfants comparées aux escapades amoureuses que l'on raconte d'un Hercule.

Cary Singleton venait de bonne souche ; du Maryland, du côté de son père ; de la Virginie, de celui de sa mère. Les familles Cary et Singleton ont survécu jusqu'à nos jours, à travers plusieurs générations de gens d'honneur, mais elles n'ont point à rougir de leur représentant qui figure dans ces humbles pages. Il avait passé sa jeunesse sur le domaine de son père, prenant part à tous les exercices virils et il était resté, durant les dernières années, au vieux collège Princeton où il avait acquis toutes les connaissances convenables à sa position de fortune. Il était tout particulièrement habile en littérature et dans les langues modernes, ayant appris parfaitement le français pendant les longues années où il avait reçu les soins de la gouvernante de ses sœurs.

Cary avait étudié le droit et il était sur le point d'entrer au barreau, qnand éclata la guerre de la Révolution. Il s'engagea alors dans le bataillon des carabiniers de la Virginie formé par le célèbre capitaine Morgan et se rendit à Boston pour prendre rang dans l'armée de Washington, pendant l'été de 1775. Il n'y resta pas bien longtemps avant que ne fût décidée l'expédition contre le Canada.

Washington, qui était du même avis que le congrès sur l'importance de cette campagne, donna beaucoup d'attention personnelle à l'organisation de l'armée d'invasion, et c'est sur ses ordres spéciaux que le bataillon de Morgan avait été incorporé dans ses rangs.

Quand la colonne se mit finalement en marche, en septembre, Cary eut l'honneur de recevoir une cordiale poignée de main et quelques paroles de conseil du *père de son pays* et cela ne contribua pas peu à lui faire accomplir ces merveilles de constance et de valeur qui distinguèrent sa carrière au Canada.

IX

LE CHANT DU VIOLON.

Il était minuit et tout était tranquille dans la cabane solitaire de Batoche. La petite Blanche était profondément endormie dans son banc-lit, et Velours, roulé en cercle, dormait sur la pierre de l'âtre. Le feu, bas, jetait par instants une faible lueur à travers la chambre. L'ermite occupait son siège habituel, la chaise de cuir, au coin de la cheminée. Avait-il fait un somme, ou était-il resté plongé dans la rêverie ? il aurait été difficile de le dire ; mais il se leva d'un mouvement lent et c'est, pour ainsi dire à pas dérobés. qu'il se dirigea vers la porte qu'il ouvrit pour plonger son regard dans la nuit. Revenant ensuite, il mit une grosse bûche sur le feu qu'il attisa du bout du pied. La flamme s'éleva et éclaira la moitié de la chambre. Il alla alors à l'alcove et y prit son violon. Après avoir raclé sur les cordes pour s'assurer de leur accord, il posa le talon de l'instrument dans le creux de l'épaule et exécuta un prélude rapide. Le vieillard sourit, comme satisfait de l'adresse de ses doigts, et ce n'était pas sans raison, car le doigté révélait un artiste.

— Que vas-tu me chanter, ce soir ? dit Batoche avec un regard de tendresse à son vieil instrument ?

La voix des chutes a eu d'étranges roulements de tonnerre, toute la journée, et j'éprouve de singulières sensations ce soir. Je ne sais pas ce qui se passe, mais peut-être me le diras-tu.

A ces mots, il remit son violon à l'épaule et commença à jouer. D'abord, ce furent des notes lentes et larges tirées à grands coups d'archet, puis une succession de notes rapides jaillissant les unes sur les autres Le changement était naturel et agréable, mais en s'échauffant, le vieux musicien s'abandonna à une vraie débauche musicale.

Tour à tour le violon semblait faire entendre le mugissement de la tempête, le murmure de la brise, le clapotement des gouttes de pluie ou le monotone ruissellement de l'eau. Puis la main gauche demeurait immobile sur le manche et des cordes sortait un grand unisson qu'on eût pu prendre pour un solennel avertissement. Ensuite, les doigts recommençaient à voltiger sur les cordes dont les vibrations faisaient entendre des sons courts et aigus comme des cris d'enfants pétulants. Alors, de ravissantes mélodies s'élevaient et s'entremêlaient comme les fleurs d'un bouquet, pro-

duisant un ensemble harmonique d'un effet charmant et embaumant l'air même dans lequel elles exhalaient leurs parfums.

Tout à coup, le fantasque vieillard les brisait toutes par un seul mouvement du bras, causant une terrible dissonnance capable de faire trembler la cabane sur ses fondations.

J. LESPÉRANCE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

Lake St Louis, old and new, illustrated and Cavelier de La Salle.

Sous ce titre, M. Désiré Girouard vient de publier en anglais une histoire des paroisses de Lachine, de Saint-Joachim de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne, situées sur la rive nord du lac Saint-Louis. Cet intéressant ouvrage n'est pas tout à fait inédit ; la plus grande partie a déjà été publiée dans trois brochures intitulées : *Le Vieux Lachine et le Massacre du* 5 *août* 1689, *Les Anciens Forts de Lachine et Cavelier de La Salle*, et *Les Anciennes Côtes du lac Saint-Louis.* Cependant M. Girouard y a fait de nombreuses additions, fruit de ses recherches dans les documents de toutes sortes que sa qualité de représentant du comté de Jacques-Cartier met à sa disposition. Aussi trouve-t-on dans ce beau livre de précieuses notions historiques et archéologiques en même temps que d'intéressantes anecdotes sur les premiers temps de ces endroits.

Cette édition, publiée en langue anglaise, est illustrée de plus de cent gravures et portraits dont plusieurs sont dus au crayon de notre collaborateur M. A.-S. Brodeur ; mais le plus grand nombre représentent les résidences des riches propriétaires actuels de la rive du lac.

Nous pourrions regretter de voir cette belle édition du travail de M. Girouard publiée dans une langue qui n'est pas la nôtre si elle n'avait l'avantage de faire connaître à nos compatriotes anglais, qui généralement l'ignorent, les commencements si glorieux et si remplis de dévouement de ces sites enchanteurs qu'ils habitent maintenant pendant la belle saison et dont ils jouissent paisiblement. Ils sont si peu habitués à considérer les Canadiens français autrement qu'à travers les lunettes fanatiques de leurs écrivains, que c'est une œuvre patriotique que de les leur faire connaître sous leur vrai jour dans un ouvrage qui ne peut manquer de les intéresser.

A. L.

L'ENFANT PRODIGUE

D'APRÈS LIONELLO SPADA.

La parabole était la forme populaire de l'enseignement de notre divin Sauveur ; forme exquise qui a tout pour elle : la sublimité du sujet, la naïveté des images, l'intérêt du récit, le piquant du mystère. Elle étonne les grands esprits, elle enchante les petits. Ce bon et doux maître venant enseigner au peuple une doctrine si contraire aux idées courantes ne lui donnait guère de leçons sans les revêtir de cette forme attachante et persuasive.

La parabole se compose de deux parties : le récit, qui en est comme le corps, et le sens moral ou mystique, qui en est l'âme. L'artiste appelé à les rendre dans ses compositions ne devra pas perdre de vue ce double aspect tout en couvrant ce dernier sens comme d'un voile, à l'exemple de Jésus, qui, le plus souvent, ne donnait pas l'explication de ses paraboles, mais laissait chercher, conjecturer et deviner.

Les artistes du moyen âge qui savaient si bien instruire le peuple par les représentations des scènes de l'Évangile ont fait de même. C'est ainsi que dans les cathédrales gothiques de Bourges, Chartres et Sens, ils ont développé l'histoire de l'Enfant prodigue dans des séries de panneaux plus ou moins détaillés. A Bourges, on en compte jusqu'à dix-sept : on le voit réclamant son héritage, puis encore devant son père, chargé des trésors qu'il vient d'obtenir, puis

portant le faucon sur le poing, et ensuite arrêté dans sa route par une femme qui réunit toutes les séductions de ce monde, car elle est couronnée ; et cela, tandis que, dans le premier médaillon central, le frère resté sage représente. en conduisant la charrue, la vie laborieuse et bien réglée. Trois autres médaillons intermédiaires montrent le prodigue dans l'enivrement de ses passions satisfaites, puis chassé par la complice de ses désordres. Il joue ce qui lui reste, il est renvoyé de son dernier abri, il se loue, il garde les porcs, et enfin il revient repentant vers son bon père qui l'accueille. L'immolation du veau gras, les observations du frère aîné, le festin, occupent encore trois scènes distinctes, couronnées par celle de la réconciliation des deux frères.

Les artistes de la renaissance et ceux de nos jours dont le but était différent n'ont pas donné le même développement à cette histoire et le plus souvent ne représentent que la scène si touchante du retour du prodigue. Cependant tous n'ont pas compris que le jeune homme devait être représenté, comme un fils dégradé, avili par la misère, il est vrai, et devenu rustique par la condition à laquelle ses débauches l'ont réduit, mais non pas comme un personnage d'une trivialité native, incapable de nous inspirer l'intérêt qu'éveille en nous la belle parabole de l'Ecriture. Combien plus touchante sera cette nature déchue, si l'on y découvre les traces de sa distinction primitive ! Ils ne semblent pas avoir eu l'intuition de la forte impression qu'eût naturellement produite un pareil contraste. L'effet des souillures d'une âme qui se souvient tout à coup de sa pureté première est si bien exprimé par l'altération des formes dans un corps prématurément usé et vieilli, mais où les prestiges de la beauté ancienne reparaissent sous l'action du repentir.

Lionello Spada dont nous reproduisons aujourd'hui le tableau, qui orne maintenant le musée du Louvre, semble avoir mieux compris cette distinction. Couvert de haillons, presque nu, son enfant prodigue, appuyé sur son bâton, se présente à son père, qui le couvre de son manteau et lui pardonne.

***

Lionello Spada naquit à Bologne en 1576 de parents excessivement pauvres qui ne purent lui donner aucune espèce d'éducation. Les Carraches recueillirent par pitié le petit faubourien dégnenillé et spirituel dont les lazzi insolents et les vives répliques excitaient les rires de l'atelier, et l'employèrent à broyer leurs couleurs. Il fit la même besogne successivement chez César Baglione et Dentone. Peu à peu, le contact des artistes lui inspira le goût du dessin et il

put bientôt aider son dernier maître. De ce moment il fit de si rapides progrès qu'il passa bientôt pour un des maîtres de Bologne.

Piqué de la critique du Guide à propos de son tableau de la *Bénédiction de Melchisédech* peint dans le réfectoire du collège Montalto, il résolut d'aller à Rome prendre des leçons du Caravage et acquérir ce qui lui manquait, jurant de faire pâlir, à son tour, les toiles fades et maniérées de son critique.

Caravage accueillit chaudement son admirateur, mais le traita avec mépris, s'en servant comme de modèle, ce qui refroidit passablement l'enthousiasme du jeune Spada. Cependant, poussé par le désir de changer d'air, de voir du pays et d'amasser quelque bien, il consentit à accompagner son maître à Naples, puis à Malte. Là ils eurent tous deux, pour des raisons différentes, maille à partir avec la justice. Lionello, forcé de s'enfuir revint dans sa ville natale. Il y entra en vainqueur, vêtu comme un gentilhomme, l'épée au côté, la plume au vent, chargé de colliers, de croix et de bijoux qu'il racontait avoir reçus en récompense, non seulement de ses hauts faits de peintre, mais encore de ses prouesses de guerrier ; car, ayant accompagné le commandeur de l'ordre de Malte dans une chasse aux corsaires, il était le premier, disait-il, monté à l'abordage d'un vaisseau turc. Ses manières insolentes lui attirèrent les quolibets et la haine de presque tous ses confrères, qui l'appelaient " le singe de Caravage," tout en reconnaissant les qualités solides et éclatantes qu'il avait acquises dans cette fréquentation.

Ses concitoyens lui confièrent de nombreux et importants travaux. Il décora successivement l'église Saint-Dominique, puis San-Michele in Bosco. Dans cette dernière église il s'est peint lui-même, dans le *Martyre de sainte Cécile*, en bourreau demi-nu qui, las d'attiser les flammes qui n'atteignent pas la sainte, s'assied à l'écart, la tête sur la main ; c'est là aussi qu'il peignit dans un *Miracle de saint Benoît*, comme personnage épisodique, un tailleur de pierre en train de tailler une colonne, qui est devenue classique sous le titre de " Scarpellino de Spada."

Le duc de Parme, Ranuccio, ayant entendu parler de Spada, le fit venir à sa cour et lui assura une pension considérable qu'il ne cessa d'augmenter par des cadeaux continuels. Entre autres travaux exécutés pour le duc, il décora le fameux théâtre Farnèse qui passe pour une des merveilles de l'art italien.

Enivré par le succès, Lionello s'abandonna à la paresse et vécut en courtisan et non plus en artiste ; aussi, quand une mort subite

eut emporté son protecteur, il se trouva réduit à la misère, ayant perdu l'habitude du travail et en butte à l'explosion des rancunes et des haines de tous ceux qu'il avait traités de haut durant sa bonne fortune. Toutefois il ne traîna pas longtemps dans cet isolement et cette misère qu'il s'était si maladroitement préparés ; il mourut à Parme, le 17 mai 1622, à peine âgé de quarante-six ans.

La gravure que nous avons sous les yeux est due au burin d'Antoine Alexandre Morel, graveur français, né à Paris en 1765. Il fut successivement élève de Massand l'aîné, d'Ingouf, puis de David dont l'influence s'étendit jusqu'à la gravure.

Morel a laissé un œuvre assez considérable, mais peu de ses planches se trouvent dans le commerce séparément, elles font presque toutes partie d'ouvrages de grand luxe, tels que la *Galerie de Florence* et le *Musée français*.

ALPHONSE LECLAIRE.

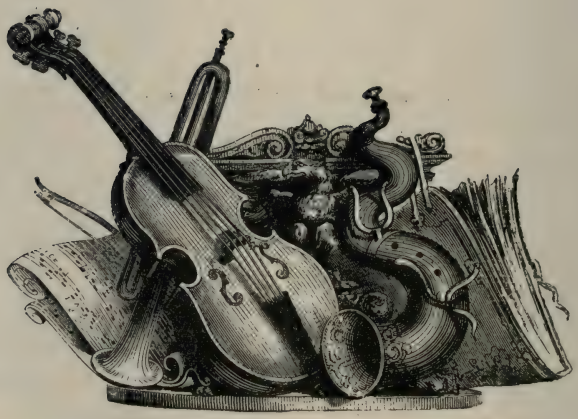

FABLE

LES DINDONS EN SPECTACLE.

Maîtres dindons, un jour, avec force réclame,
A cor, à cri, en gros caractères de flamme,
Annoncèrent partout un spectacle nouveau
Par eux-mêmes donné,—spectacle le plus beau
Qu'on ait jamais vu sur la terre !
Alléchés par un tel mystère,
Les animaux des bois, des airs, des basse-cours,
Vinrent de toutes parts.—Il fallut plusieurs jours
Pour installer en ordre une foule si grande.
Enfin la troupe actrice apparaît et commande
Le silence et l'attention.
Hélas ! quelle exhibition
D'orgueil, de pédantisme,
De vaine gloire et d'égoïsme !
Le projet des dindons était de se montrer,
D'éblouir tous les yeux, de se faire admirer.
Leur corps se dilata, leurs plumes se renflèrent,
Appendices charnus à leur cou se gonflèrent ;
La queue en éventail, la tête sur le dos,
Tournant, pirouettant, se croyant des héros,
Et jusqu'à terre traînant l'aile
Dans leur posture la plus belle,
Ils éclataient bientôt en glouglous effrayants,
Et dans leur majesté, dans leurs airs triomphants,
Montraient avec quelle allégresse
Ils opéraient cette prouesse !
Spectacle ridicule.—Au lieu de l'admirer,
L'auditoire, aussitôt, ne put que l'exécrer.
Il s'éleva dans l'air une clameur immense.
Dégoûtés, irrités d'une telle insolence,
Faisant éclater leur dépit
D'un même cœur, d'un même esprit,
Tous les spectateurs se levèrent,
Contre l'orgueil se récrièrent,

Et sifflèrent enfin les dindons confondus.
Leur indignation grandit de plus en plus.
C'est depuis ce jour-là que la race des dindes,
Sur la terre, partout, jusqu'aux confins des Indes,
Est pour sa sotte gloire un objet de mépris.

Voilà l'antique fait. Maintenant, chers amis.
Savez-vous qui, parmi les hommes,
Nobles animaux que nous sommes,
Ont pris le rôle des dindons?.....
Les pédants et les mirmidons !

L'abbé F. X. BURQUE.

Vantail de la porte méridionale du baptistère à Florence, Andréa Pisano.

CAUSERIE LITTÉRAIRE ET ESTHÉTIQUE

(*Fin.*) (1)

DU COLORIS.

" Monsieur de Chateaubriand nous révélait le style du dix-neuvième siècle, style composite comme le genre d'architecture auquel on applique ce nom ; style qui mêle tous les genres, qui associe le raisonnement, l'éloquence, le lyrisme, la peinture, la poésie, et qui recouvre le tout d'un vernis magique de paroles musicales pour faire illusion sur le peu de solidité du fond " (2).

Ce portrait du style contemporain fait par lui-même, est rigoureusement vrai. Le style de notre siècle est un mélange informe, un amalgame confus de mille éléments divers surpris de se trouver ensemble. Le dévergondage de l'imagination, systématisé par le romantisme, règne presque partout. L'ornement a pris, dans tous les arts, un développement anormal. La littérature d'aujourd'hui, beaucoup trop ornée, ressemble à ces statues de cire joufflues et fardées à outrance. Le vers de La Fontaine a passé en principe :

Le monde est un enfant, il le faut amuser.

Le romantisme veut amuser cet enfant au moyen d'images. Il en met partout, et l'enfant gâté en demande toujours. Le drame doit passer par le prisme lyrique ; l'éloquence et l'histoire doivent emprunter les couleurs de la poésie ; sans cela, l'enfant bâille ou sommeille. Or, en face de cet état de choses, que doit faire l'artiste ? Jusqu'où doit-il être de son siècle ? Quelle est, dans les arts, la part de l'intelligence ? Quelle est la part de l'imagination ? Cherchons un chemin entre la sécheresse et la profusion des ornements.

La fin nécessaire de la littérature est de faire pénétrer le vrai et le beau dans les intelligences. L'âme humaine, emprisonnée dans la matière, ne peut, sans intermédiaire, manifester ses pensées. Les

(1) Voy. Revue Canadienne, juillet et septembre 1893.

(2) Lamartine.

sens l'environnent de toutes parts comme un abîme. Comment la pensée franchira-t-elle cet abîme ? L'expression, selon la pittoresque comparaison de saint Basile, se présente comme un vaisseau qui transporte la vérité au port de l'entendement. Le mot partage la double nature de l'homme : il sera envoyé comme messager d'une intelligence à l'autre. Faire connaître la pensée, manifester l'âme à l'âme, voilà le but unique de sa mission. Dès lors, il est indubitable que l'expression, que l'image, que les figures n'ont de valeur qu'en tant qu'elles servent les intérêts de la pensée. Une tournure de phrase, une métaphore, une antithèse qui distraient de la pensée, qui la voilent, fût-ce même sous les fleurs, sont pour le moins inutiles. Une figure qui est à elle-même sa fin dernière, qui brille pour briller, qui paraît pour paraître, qui s'adresse à l'imagination, jette l'esprit dans le vague et nuit à la pensée. Les expressions les plus parfaites sont celles qui montrent plus clairement et plus vivement la pensée dont elles sont les interprètes, et qui se montrent le moins elles-mêmes. Si les images voyantes, criardes, bigarrées, absorbent l'attention ; si, par l'élégance, la recherche de leur forme, leur profusion, elles font perdre de vue la pensée qu'elles ornent, elles forfont à leur mission, elles troublent l'ordre hiérarchique des facultés littéraires et égarent l'esprit qu'elles devaient éclairer.

Et que dire de ce style aux mille couleurs de kaléidoscope, que le romantisme a voulu substituer au style sobre et mesuré des siècles classiques ? Que dire de ces phrases sonores et vides, de ces périodes enluminées, fardées, maquillées, mouchetées, marquetées pomponnées, où la pensée est totalement ensevelie sous les ornements ? Que dire de cette diction pompeuse, éblouissante, de ces enfilades à perte de vue de métaphores et d'antithèses, de cette pluie de fusées étincelantes, de ces séquelles de personnifications, d'appositions, de comparaisons, d'énumérations de parties, qui frappent tellement l'imagination, que le lecteur ébloui, éperdu, haletant, ne voit pas même ou ne remarque pas les pensées qu'on voulait lui exprimer ? N'est-ce pas l'idolâtrie de l'ornement ? le fétichisme des images ?

Ce renversement étrange de l'ordre et du bon sens, a envahi tout le monde littéraire. Le désir de poser perce partout. Aujourd'hui, le poète dramatique chausse à la fois le brodequin et le cothurne, et, de plus, prend en main la lyre. A tout moment, il monte sur le trépied de la pythonisse et se livre aux transports du démon qui l'anime. Le trépignement lyrique est le caractère saillant de notre littérature maladive.

Victor Hugo a introduit ce lyrisme dans ses drames, dans ses romans, et jusque dans ses discours à la chambre des députés (1). Rarement son imagination est en parfait équilibre avec la raison. Il prodigue presque toujours les figures. Je ne puis lire les *Orientales* sans me représenter le poète comme un peintre maniaque. Ses couleurs ne sont pas sur une palette, mais dans une cuve. Il les distribue sur la toile avec des brosses, des plumeaux, des houssoirs, des balais, des pelles, et tout autre chose qu'un pinceau. Aussi, les couleurs coulent à flots, et ses tableaux sont tellement rayés et bigarrés, qu'on n'en saisit qu'avec peine le sens et l'ensemble. Le peintre, d'ailleurs, ne songe pas à vous communiquer ses idées. Son but est plus modeste : il veut seulement flatter vos yeux et charmer vos oreilles par la diversité prodigieuse de ses couleurs et par l'incomparable musique de ses chants.

Lisez, par exemple, la plus belle pièce des *Orientales* intitulée *Fantômes*.

Hélas ! que j'en ai vu mourir de jeunes filles !
C'est le destin. Il faut une proie au trépas ;
Il faut que l'herbe tombe au tranchant des faucilles ;
Il faut que dans le bal les folâtres quadrilles
Foulent des roses sous leurs pas !

Il faut que l'eau s'épuise à courir les vallées ;
Il faut que l'éclair brille et brille peu d'instants ;
Il faut qu'Avril jaloux brûle de ses gelées
Le beau pommier trop fier de ses fleurs étoilées,
Neige odorante du printemps.

.....
Toutes fragiles fleurs sitôt mortes que nées,
Alcyons engloutis avec leurs nids flottants,
Colombes que le ciel au monde avait données,
Qui de grâces, d'enfance et d'amour couronnées,
Comptaient leurs ans par leurs printemps.

Quel lecteur n'est pas distrait, fasciné, par cette kyrielle d'images avant d'arriver à la pensée ? L'imagination a le pas sur la

(1) Que l'on dise donc, si l'on veut, que Victor Hugo est le plus grand poète lyrique : cette assertion, toute contestable qu'elle est, peut être soutenue. Mais qu'on le compare, comme dramaturge, à Racine ; qu'on mette à côté d'*Athalie*, d'*Esther*, d'*Andromaque*, de *Phèdre*, "*Ruy-Blas*," "*Le roi s'amuse*," "*Marion Delorme*" et "*Lucrèce Borgia*," et, qu'en définitive, M. Hugo soit le plus grand poète français : voilà un jugement qui déconcerte et déconcertera toujours le goût et la raison, et qui montre, mieux que tout raisonnement, les suites regrettables du romantisme. Voyez *Victor Hugo* et *Racine* par M. Stappfer.

raison, et la hiérarchie des facultés littéraires est renversée. Toutes les figures sont belles et gracieuses : la profusion a tout gâté. La pensée, comme Tarpéia, expire écrasée sous les ornements dont on la charge.

Avant de montrer ses stances au public, le poète les peigne, les frise, les enlumine ; il leur met un manteau de brocart d'or, une coiffe, une fraise, et, je crois, une crinoline. Il les charge de la tête aux pieds d'oripeaux étincelants et n'oublie pas de leur pendre au cou un grelot sonore. Le peuple enfant les regarde passer et dit tout bas : " Qu'elles sont belles ! Quel éclat ! Quelle grandeur !" Il ne remarque pas que leur majestueuse ampleur n'est souvent qu'un vide dissimulé par des crinolines ! Que Dieu nous préserve de ces sirènes aériennes !

Lisez maintenant Racine : la pensée nous frappe d'abord dans toute sa grandeur, et ce n'est que par un mouvement rétrograde que vous remarquez les figures.

Hélas ! l'état affreux où le ciel me l'offrit
Revient à tout moment effrayer mon esprit.
De princes égorgés la chambre était remplie.
Un poignard à la main, l'implacable Athalie
Au carnage animait ses barbares soldats,
Et poursuivait le cours de ses assassinats.
Joas, laissé pour mort, frappa soudain ma vue :
Je me figure encor sa nourrice éperdue
Qui devant les bourreaux s'était jetée en vain
Et faible le tenait renversé sur son sein.
Je le pris tout sanglant. En baignant son visage,
Mes pleurs du sentiment lui rendirent l'usage,
Et soit frayeur encore ou pour me caresser,
De ses bras innocents je me sentis presser (1).

Les figures, dans ce passage, sont nombreuses et belles ; mais elles sont subordonnées à la pensée et fondues au discours. Elles ne sont pas parasites. L'image embellit la pensée et s'efface pour laisser celle-ci en évidence. Ce ne sont pas des ornements accrochés après coup à la pensée pour en voiler la nudité : ils sortent du sujet et en font partie. Aussi, comme on sent une intelligence qui s'adresse à une intelligence. Pourtant, la sensibilité est charmée, l'imagination ravie. Voilà le trait caractéristique des littératnres parfaites.

Le véritable écrivain conçoit vivement. Sa pensée l'absorbe, le remplit, le passionne, et la passion va droit au but. En face de cette idée qu'il a conçue, toute son âme est en travail : l'imagina-

(1) *Athalie*, acte I, sc. I.

tion cherche des couleurs, la sensibilité des traits enflammés, la mémoire des expressions précises ; et, la raison dominant tout, choisit ce qui va le mieux au but. Il ne se laissera pas séduire par l'éclat miroitant d'une métaphore dorée, ni entraîner par un sentiment hyperbolique. La passion du vrai et du beau lui fera éviter les méandres et les circuits que suit une imagination capricieuse. Celui qui cherche des figures pour elles-mêmes, est peu frappé de ce qu'il veut dire. Le véritable écrivain, perdu dans les hautes cimes de la pensée, oublie le domaine de l'imagination. Absorbé par l'astre du vrai et du beau qui se montrent à lui sans nuages, il n'abaissera pas ses regards sur les fleurs de la route. Chez lui, jamais de schisme entre la pensée et l'ornement : les figures qu'il emploie sont des pensées figurées. Voilà le véritable équilibre des facultés littéraires. Le romantisme a troublé cet équilibre en donnant le premier rang à l'imagination et à la sensibilité. Voyons quelles ont été les conséquences de ce désordre.

Jamais révolution ne fut, mieux que le romantisme, secondée par le talent et le génie. Chateaubriand, Lacordaire, Sainte-Beuve, Alfred de Vigny, Brizeux, Alfred de Musset, Alexandre Dumas, Théophile Gauthier, et une multitude d'autres, donnèrent une impulsion gigantesque aux idées nouvelles. Le luxe des figures, le brio de leurs œuvres, éblouirent. La littérature parut un moment revivre. Mais ce succès de mauvais aloi s'évanouit bientôt devant les écarts de plus en plus exagérés d'une imagination sans frein. Le style contourné, tourmenté, surchauffé, ne tarda pas à fatiguer. La pensée disparut enfouie sous les prétentions maniérées de la forme. L'épithète resplendissante, l'affectation, le clinquant, les fausses couleurs galvarisèrent tous les genres. Qu'est devenue la poésie, surtout la poésie dramatique depuis qu'on a a rejeté les règles et les modèles classiques ? Partout l'intoxication de la pensée par des figures exotiques ; partout la prétention, la pose sibylline, et la description plastique. L'imagination modeste, mesurée, équilibrée, n'est plus de mise. Il faut que le style prenne des allures épileptiques. Quelles ineffabilités n'a-t-on pas écrites ! Un poète dit à Dieu :

Et tu fis la blancheur sanglotante des lis,
Qui roulant sur des mers de soupirs qu'elle effleure
A travers l'encens bleu des horizons pâlis
Monte rêveusement vers la lune qui pleure (1).

(1) S. Mallarmé, *Parnasse contemporain.*

Un autre poète vit dans une étroite intimité avec les arbres :

J'épelle les buissons, les brins d'herbe, les sources ;
Et je n'ai pas besoin d'emporter dans mes courses
Mon livre sous mon bras, car je l'ai sous mes pieds.
Et j'étudie à fond le texte, et je me penche,
Cherchant à déchiffrer la corolle et la branche (1).

Dans un autre endroit du même ouvrage il a :

Des conversations avec les giroflées,
Et reçoit des conseils du lierre et du bluet.

Aujourd'hui, le poète aime à errer dans les ténèbres. La muse contemporaine préfère la nuit au jour et le vague rêveur à la réalité (2). Elle aime à entendre " la grande et harmonieuse voix des montagnes" (?), à " écouter palpiter l'âme de la solitude (?) dans l'immense étendue du désert " et à contempler la lune, " cette blanche vestale qui répand dans les bois le grand secret de la mélancolie qu'elle aime (?) à raconter aux vieux chênes et aux rivages antiques des mers ".

Comprenne qui pourra ce langage mystique.

Qu'on ne s'y trompe pas : cet emportement effaré de l'imagination, ces mouvements convulsifs du style, sont les symptômes évidents d'un état maladif. Pour tout esprit impartial, la décadence littéraire est indéniable. On a beau dire que le romantisme est mort, qu'il s'est tué lui-même : peut-être ; mais il est mort en faisant écrouler sur sa tête, les colonnes du bon goût. Il a passé vite, parce que les grandes crises ne durent jamais ; mais il a laissé dans la littérature un poison, comme ces maladies contagieuses qui ne donnent pas une mort immédiate, et causent une atonie qui a, tôt ou tard, des suites fatales.

Et où sont les œuvres durables laissées par le romantisme ? Peut-il nous montrer des monuments artistiques qui aient le cachet de l'immortalité ? En vain je regarde, je ne vois que des hochets littéraires, où, pour me servir du style à la mode, je vois à peine quelques tragédies flotter à la surface du siècle, écumes éblouissantes et vaporeuses comme le flot qui les a vues naître et qui iront avant longtemps s'évaporer sur l'écueil de l'oubli.

(1) Hugo, *les Contemplations*, III, 8.

(2) Nous ne voulons pas nier que les ténèbres aient leur poésie. La nuit, en effaçant les contours des objets, montre partout des horizons sans bornes, réveille la pensée de l'infini, et, partant, fait naître dans l'âme l'impression du sublime. Mais pourquoi la nuit et la lune reviennent-elles si souvent ? Le soleil, l'aurore, l'azur lumineux des cieux, ne sont-ils pas aussi poétiques ?

Le romantisme n'a pas seulement abaissé la poésie et l'éloquence, il a porté à tous les arts une atteinte mortelle.

En musique, n'est-il pas vrai que les complications excessives de l'instrumentation, que les fioritures, les trilles, les appoggiatures, en un mot, que la variété poussée jusqu'à l'excès, fait oublier le sentiment ?

En peinture, l'éclat des couleurs et les bigarrures sont devenus le trait saillant. Comment saisir la pensée du peintre, comment distinguer l'ensemble du milieu des détails, quand les couleurs voyantes distraient l'attention ?

Et que dire de l'architecture ? L'unité de coup d'œil, la proportion, la symétrie disparaissent sous une infinité de moulures, de ciselures, de cannelures, de frisures, de découpures, d'enjolivures dont la multiplicité prodigieuse ne dit rien à l'esprit que l'incroyable patience de ceux qui se livrent à de semblables travaux ?

La chaire sacrée elle-même a subi les influences romantiques. Pour vous en convaincre, voas n'avez qu'à lire le recueil de M. Lelandais, intitulé *la Prédication contemporaine*. Dans ces cinq gros volumes, il y a bien peu de sermons qui ne donnent dans le discours académique, et qui ne distraient l'esprit par un trop grand luxe de figures.

Cet excès de coloris rend la prédication stérile. La raison en est évidente. L'orateur sacré ne parle pas pour amuser un auditoire oisif, mais pour ramener à Dieu ceux qui oublient leurs éternelles destinées. Il doit faire connaître les vérités de la religion, et mettre souvent sous les regards du chrétien les terribles jugements de Dieu. Si le cliquetis des métaphores et des antithèses, si le miroitement de l'expression, frappent plus l'auditeur que la pensée, le discours, quel qu'il soit d'ailleurs, peut-il laisser dans les esprits une conviction quelconque ? Si le pécheur, en sortant de l'église, pense plus à vous louer qu'à réformer sa vie, prédicateur de l'Evangile, croyez-moi, vous avez manqué votre but. Vous pouvez avoir un style brillant. Vous pouvez tenir suspendu à vos lèvres, l'auditoire haletant ; mais cet auditoire haletant suspendu à vos lèvres ne fréquentera pas le confessionnal. Il écoutera vos sermons comme une pièce de théâtre, et sortira dans les entr'actes. Vous n'aurez réussi qu'à l'égayer. Pourquoi ? Parce que vous avez parlé à l'imagination et que cette faculté ne peut recevoir d'impressions durables. Les larmes qui ont pour source la sensibilité et l'imagination, sont bientôt séchées.

Nous ne finirions pas si nous voulions sonder partout le lit

profond creusé dans la littérature et les arts par le torrent romantique. Partout il a ouvert et ouvre encore des abîmes. Qui pourra enrayer ce mouvement de haut en bas ? La littérature classique peut seule élever une digue devant le courant dévastateur, et remédier aux maux qu'il a causés.

Supposez maintenant que ceux qui président à l'éducation adoptent les idées si souvent émises de nos jours par des hommes plutôt nés pour planter des choux ou pour casser des pierres, que pour diriger l'enseignement de la jeunesse ; supposez que l'on mette de côté les auteurs classiques pour leur substituer des poètes contemporains ; que l'on remplace Virgile et Racine par Lamartine et Hugo : que deviendrait l'éducation ? Que deviendraient de jeunes intelligences mises au régime de cette littérature mal équilibrée ? A cet âge où l'imagination et la sensibilité dominent dans l'homme ; où les impressions sont si vives, où le jugement s'élabore, que devient le goût si l'on développe les facultés sensibles d'une manière démesurée ? La perversion du goût contemporain ne vient pas d'ailleurs. L'homme quitte difficilement la voie que lui a donnée son éducation première. Le goût faussé d'abord reste faux, et l'on a des générations au cerveau détraqué. L'imagination et la sensibilité, trop excitées, prennent les devants et le sensualisme envahit tout. Quand l'homme voit partout l'image matérielle et la sensation, il s'habitue à y fixer ses regards et le " dieu tombé " commence à ne plus " se souvenir des cieux ". Si ce système d'enseignement finissait par prévaloir, l'abrutissement de Nabuchodonosor cesserait bientôt d'être un fait isolé dans l'histoire des peuples.

En combattant l'abus des ornements, nous ne voulons pas les rejeter du domaine des arts. Ici encore, le vrai et le beau occupent le milieu. Accorder trop à l'imagination, c'est donner contre un écueil dangereux, et rendre la littérature indigne de l'homme. Mais vouloir ne s'adresser qu'à la raison pure, n'est-ce pas tomber dans un autre abus non moins grave ?

Il est certains esprits plus zélés qu'éclairés, qui, sous prétexte de combattre le romantisme, veulent enlever aux poètes leurs palettes et leurs pinceaux, et faire parler aux muses le langage d'un traité de sections coniques. Pour ces classiques attardés, la poésie est toujours trop enluminée. L'ode, pour leur plaire, doit prendre le ton d'une lettre d'affaires. " Voyez, disent-ils, la simplicité des écrivains classiques ".

Que veulent-ils dire ? Que les classiques ont toujours écrit en style simple ? Eh quoi ! les *Catilinaires* de Cicéron, les *Oraisons*

funèbres de Bossuet, l'*Athalie* de Racine, le *Discours sur l'histoire universelle*, sont écrits en style simple ? Qu'est-ce donc que le style pompeux ? Les *Champs-Elysées* de Télémaque, les *Eglogues* et la quatrième *Géorgique* de Virgile sont en style simple ? Qu'est-ce donc que le style fleuri ?

Les classiques ont écrit en style simple quand la nature du sujet exigeait ce style. Nul mieux que ces immortels écrivains n'a su passer du simple au tempéré, du tempéré au sublime, selon les exigences du sujet. Preuve, le bon la Fontaine qui emploie quelquefois dans la même fable les trois genres de style.

Oui, quoi qu'on en dise, s'il est ridicule de prendre un ton sibyllin dans une églogue, il n'est pas moins ridicule de chanter avec un chalumeau les combats épiques. L'ode et l'épopée ont un style qui leur convient et qu'elles prennent généralement, c'est le sublime. Vouloir, sous prétexte de fuir l'affectation et l'enflure, imposer le ton simple à l'ode, c'est faire une simplicité des plus simples. C'est se jeter dans un abîme pour éviter une ornière. Il ne faut pas se livrer aux écarts d'une imagination sans lest ; mais il ne faut pas non plus l'évincer des compositions littéraires. Si vous ne laissez à la lyre poétique qu'une seule corde, comment pourrez-vous

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère ?

L'ornement et les grâces riantes sont inséparables de la poésie Faites-les disparaître, et Virgile ne diffère plus de Quinault.

" L'homme n'est ni ange ni bête," dit Pascal. Il n'est pas bête : ne vous adressez donc pas exclusivement à cette faculté qui lui est commune avec les brutes. Il n'est pas ange : ne lui parlez donc pas comme à un pur esprit : vous le feriez bâiller. Si vous voulez l'intéresser, charmez l'homme tout entier, adressez-vous à toutes ses facultés en respectant leur ordre hiérarchique ; les figures sont " les yeux du langage ". Les yeux sont l'organe le plus parfait du corps ; mais un animal qui en a trop est un monstre. Que votre style ne soit pas comme l'animal de l'*Apocalypse*. Homère, Virgile, Démosthènes, Cicéron, Racine, Corneille, Bossuet, Bourdaloue, etc. : voilà nos modèles. C'est dans leurs impérissables chefs-d'œuvre que nous trouvons cette intelligence élevée, cette imagination vive et sobre, cette sensibilité toujours ordonnée, qui sont l'apanage des littératures parfaites.

T. L.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

QUÉBEC.) (1)

VII

Louis-Hector de Callières, gouverneur général.—Sa mort au château.—Philippe de Vaudreuil, gouverneur général.—Développements de la colonie.—L'expédition de l'amiral Walker.—Physionomie de Québec en 1720.—Population du Canada.—Documents relatifs au fort Saint-Louis.—Mort de Louis XIV.—Création de l'organisation paroissiale.—Mort de Vaudreuil au château.

A la mort du comte de Frontenac, deux personnages ayant chacun de grands états de service furent indiqués pour lui succéder : le chevalier Louis-Hector de Callières et le chevalier Philippe Rigaud

de Vaudreuil. Ce furent les amis du premier qui l'emportèrent. Le principal grief formulé contre M. de Vaudreuil était son mariage avec une Canadienne Plus tard cette Canadienne recevait de la cour

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août et octobre.

les plus grandes marques de confiance, et son fils, Canadien lui-même, devenait, pour son malheur, gouverneur général du Canada.

M. de Callières ne gouverna la colonie que pendant cinq ans. Aidé du célèbre chef huron Kondiaronk (le Rat), il réussit à conclure avec les Iroquois un traité de paix qui fut assez fidèlement observé. Il était estimé de tous et savait tenir ses administrés dans le devoir. Sa longue et active carrière militaire avait ruiné sa santé ; un vomissement de sang le prit dans la cathédrale, pendant la grand'messe, le jour de l'Ascension de l'année 1703, et il expira neuf jours après, au château Saint-Louis.

Il fut enterré dans l'église des Récollets, à côté de Frontenac. Le Père Gelase, procureur des Récollets, prononça son oraison funèbre et lui donna "de très justes louanges."

Philippe Rigaud de Vaudreuil, qui portait le titre de marquis depuis la mort de son père, tué à la bataille de Luzzara, en 1702, succéda au chevalier de Callières et gouverna la colonie pendant près de vingt-deux ans. Il eut à déployer beaucoup de tact et d'habileté pour maintenir la paix avec les Iroquois et régler les difficultés que suscitaient sans cesse, soit en Canada, soit en Acadie, les habitants de la Nouvelle-Angleterre. Il dut même, vers 1710, envoyer des détachements de Canadiens et de Sauvages faire la guerre d'escarmouche et forcer les Bastonnais de rester dans leurs foyers.

La dernière expédition de Frontenac au pays des Iroquois (1696) et plus encore l'action bienfaisante des missionnaires, avaient rendu moins agressifs les farouches enfants de la forêt ; mais ce ne fut qu'après 1713 que la colonie put enfin respirer et se livrer avec sécurité aux arts de la paix.

Pendant toute la période comprise entre le traité d'Utrecht (signé le 11 avril 1713) et les années qui précédèrent immédiatement la guerre de Sept Ans (déclarée le 9 juin 1756), le Canada fit des progrès merveilleux (1).

(1) L'attention de Talon s'était portée, au siècle précédent, à tout ce qui pouvait être avantageux pour le Canada. "La culture du chanvre, dit l'abbé Ferland, était encouragée et réussissait à merveille. On employait l'ortie à faire des toiles fortes ; des métiers établis dans chaque maison des villages, fournissaient du droguet, des étamines, des serges et du drap. Les cuirs du pays suffisaient à une grande partie de la population. Aussi, après avoir énuméré les progrès de l'agriculture et de l'industrie, Talon annonçait à Colbert, avec une juste satisfaction, qu'il pouvait se vêtir, des pieds à la tête, avec les productions du Canada, et qu'en peu de temps, la colonie, si elle était bien administrée, ne tirerait de l'anciennne France que peu d'objets de première nécessité."

Talon s'exprimait ainsi dans une lettre datée du 2 novembre 1671 : "Les jeunes gens du Canada se dénouent et se jettent dans les écoles pour les sciences, dans les arts, les métiers, et surtout dans la marine, de sorte que, si

La construction des navires avait déjà pris en 1720, des proportions considérables. Les habitants, protégés et encouragés par le marquis Philippe de Vaudreuil, par son successeur le marquis Charles de Beauharnois, et les intendants Bégon et Hocquart, s'employaient avec une ardeur nouvelle à défricher et cultiver le sol (1), à construire des voies de communication, à développer le commerce et l'industrie, pendant que le collège de Québec, le séminaire des missions étrangères, et l'Hôpital-Général, à Québec, les Ursulines, à Québec et aux Trois-Rivières, le séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, les Pères et les Frères Récollets et les religieuses de la Congrégation Notre-Dame dans leurs multiples établissements (2), et plusieurs instituteurs laïques subventionnés par les Jésuites, les Sulpiciens ou les curés, répandaient les bienfaits d'une éducation en tous points égale à celle que l'on donnait en France dans les établissements similaires.

Pendant quelque temps, un homme de loi distingué, M. Le Verrier, donna même quelques leçons de droit à Québec ; mais cet essai de création d'une faculté de droit n'eut pas de suite. Les lois du pays étaient la Coutume de Paris, les ordonnances royales enregistrées au Conseil supérieur de Québec, et les édits et ordonnances de ce Conseil.

Le siège de Québec de 1690 avait été une surprise ; il n'en fut pas de même des formidables préparatifs d'invasion de l'amiral sir Ho-

cette inclination se nourrit un peu, il y a lieu d'espérer que ce pays deviendra une pépinière de navigateurs, de pêcheurs, de matelots, d'ouvriers, tous ayant naturellement de la disposition à ces emplois. "

Le célèbre intendant s'était aussi occupé activement de l'exploitation des mines et du commerce d'exportation. Dès l'année 1666, il avait fait envoyer du goudron en France, du poisson, des céréales et du bois aux Antilles.

(1) On a reproché aux Canadiens d'avoir défriché trop complètement leurs terres. On oublie qu'autrefois chaque buisson pouvait recéler un Iroquois, chaque arbre cacher un ennemi. Aujourd'hui c'est bien différent, et l'on commence à comprendre qu'un certain reboisement est devenu nécessaire.

(2) Les premiers pensionnats des religieuses de la Congrégation Notre-Dame furent ceux de Montréal (fondé en 1657), de Oka (fondé en 1676), de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans (fondé en 1685), de la Pointe-aux-Trembles, district de Québec (fondé en 1685), de la Pointe-aux-Trembles, district de Montréal (fondé en 1690), de Saint-François, rivière du Sud (fondé en 1703), de Boucherville (fondé en 1703) et de Laprairie (fondé en 1705).

venden Walker, en 1711. Ils étaient connus depuis plusieurs mois à Québec, où il régnait à la fois une telle anxiété et une telle ardeur

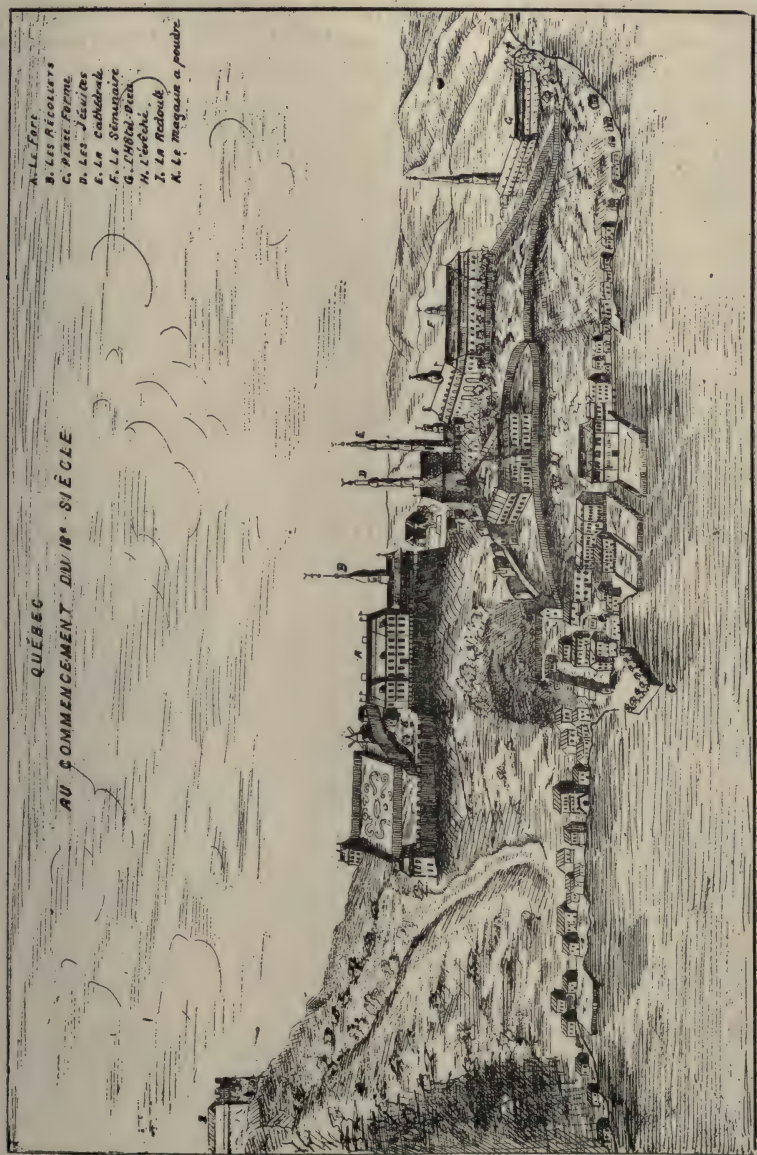

qu'on en était arrivé à désirer de voir paraître la flotte anglo-américaine. Des moyens de résistance, rendus inutiles par le désastre de

l'Ile aux Œufs (1) et l'anéantissement d'une partie de la flotte de Walker, avaient été organisés par le gouverneur général, et, grâce à la générosité de ses habitants, la ville de Champlain put être considérée, en 1712, comme la place la plus forte, ou, plus exactement, la moins faible de l'Amérique du Nord (2).

C'était, à d'autres points de vue, une ville peu ordinaire que la jeune capitale au commencement du dix-huitième siècle. Le judicieux Père Charlevoix écrivait en 1720: " On ne compte guère à Québec que sept mille âmes ; mais on y trouve un petit monde choisi où il ne manque rien de ce qui peut former une société agréable. Un gouverneur général avec un état major, de la noblesse, des officiers et des troupes ; un intendant avec un Conseil supérieur et les juridictions subalternes ; un commissaire de marine, un grand prévôt, un grand voyer, et un grand maître des eaux et forêts dont la juridiction est assurément la plus étendue de l'univers ; des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient ; un évêque et un séminaire nombreux ; des Récollets et des Jésuites, trois communautés de filles bien composées, des cercles aussi brillants qu'il y en ait ailleurs : voilà, ce me semble, pour toutes sortes de personnes de quoi passer le temps fort agréablement.

" Aussi fait-on, et chacun y contribue de son mieux. On joue, on

(1) 22 août 1711. Ce désastre fut connu dans la Nouvelle-Angleterre, et même en France, avant que la nouvelle n'en parvînt à Québec. A cette occasion, l'église de la basse ville de Québec, construite en 1688, et dédiée en 1690 à Notre-Dame de la Victoire, reçut le nom de Notre-Dame des Victoires, et l'on érigea à Montréal une petite chapelle qui fut appelée Notre-Dame de la Victoire, sur le côté ouest du passage qui conduit actuellement de la rue Notre-Dame à la chapelle de Notre-Dame de Pitié.

On lit dans l'*Annuaire de Ville-Marie* de M. Huguet-Latour, au sujet de cette dernière construction : " *Chapelle de Notre-Dame de la Victoire.*—Les Sœurs de la Congrégation en firent poser la première pierre en l'année 1718 (sur un emplacement qu'elles avaient donné dans leur enclos proche de l'église), et ce, en exécution d'un vœu qu'avaient fait, en l'année 1711, les Demoiselles de la Congrégation externe et d'autres personnes, de bâtir, en l'honneur de la Mère de Dieu, une chapelle sous le nom de Notre-Dame de la Victoire.

" Réduite en cendres le 11 avril 1768, elle fut rebâtie la même année, et la première messe y fut dite le 7 décembre 1768.

" Cette chapelle servit de lieu de réunion aux Congréganistes de Notre-Dame de la Victoire, jusqu'au 14 octobre 1860, auquel jour ils fixèrent leur lieu de réunion à la chapelle de Notre-Dame de Pitié. "

(2) " On avait commencé, vers 1702, à fortifier cette ville sur les plans de M. Levasseur. Plus tard, en 1711 ou 1712, on avait jeté les fondements de deux tours, près des bastions Saint-Jean et du Palais, et élevé un mur derrière l'Hôtel-Dieu, sur la côte du Palais, d'après les plans de M. de Beaucourt. Mais tous ces plans étaient défectueux, et les travaux avaient été suspendus. M. de Vaudreuil recommanda au régent, en 1716, de fortifier Québec, car, cette ville prise, le Canada était perdu. Après quelques délais, les travaux furent continués, en 1720, sur des plans donnés par M. Chaussegros de Léry, ingénieur, et approuvés par le ministère de la guerre. "—F.-X. Garneau, *Histoire du Canada.*

fait des parties de promenades, l'été en calèche ou en canot, l'hiver en traîne sur la neige ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup ; quantité de gentilshommes n'ont guère que cette ressource pour vivre à leur aise. Les nouvelles courantes se réduisent à bien peu de choses, parce que le pays n'en fournit presque point et que celles de l'Europe arrivent toutes à la fois, mais elles occupent une bonne partie de l'année ; on politique sur le passé, on conjecture sur l'avenir ; les sciences et les beaux-arts ont leur tour, et la conversation ne tombe point. Les Canadiens, c'est-à-dire les créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie, et nulle part ailleurs on ne parle plus purement notre langue. On ne remarque ici aucun accent.

" On ne voit point en ce pays de personnes riches, et c'est bien dommage, car on y aime à se faire honneur de son bien, et personne ne s'amuse à thésauriser. On fait bonne chère si avec cela on peut avoir de quoi se bien mettre ; sinon on se retranche sur la table pour être bien vêtu. Aussi faut-il avouer que les ajustemens font bien à nos créoles. Tout est ici de belle taille, et le plus beau sang du monde dans les deux sexes ; l'esprit enjoué, les manières douces et polies sont communes à tous ; et la rusticité, soit dans le langage, soit dans les façons, n'est pas même connue dans les campagnes les plus écartées. "

En 1721, toute la population de la Nouvelle-France s'élevait à 25,000 âmes. Elle était de 50,000 âmes en 1744, et onze ans plus tard, immédiatement avant la guerre qui fut pour nous la lutte suprême, elle avait atteint le chiffre de 80,000 âmes, l'armée comprise. La population de la Nouvelle-Angleterre s'élevait alors à 1,200,000. Nous étions un contre quinze.

Parmi les documents relatifs au château Saint-Louis qui se trouvent au bureau des archives du Régistraire provincial, à Québec, et signés des gouverneurs ou des intendants de la colonie, sont les suivants, que nous reproduisons par ordre de date :

Extrait d'un mémoire de MM. de Vaudreuil et Bégon, daté de Québec le 14 *octobre* 1716.

" Il a été fait cette année les réparations nécessaires au château Saint-Louis qui sert de logement à M. le marquis de Vaudreuil, suivant les ordres et le mémoire qui en a été remis par le Conseil, et il ne reste que les balustrades de fer qu'on doit faire à Rochefort et qui n'ont pu être embarquées dans le vaisseau, n'étant pas encore finies.

" Ces balustrades ont été ordonnées l'année dernière à Rochefort, et il paraîtrait convenir de les faire envoyer cette année. "

CONSEIL DE GUERRE.

" Du jeudi, neuvième jour de décembre mil sept cent dix-sept.

" Le Conseil de Guerre assemblé en une salle du Château St-Louis de Québec, où étaient :

" Monsieur le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur, Lieutenant Général pour Sa Majesté en ce pays ; Monsieur Bégon, Intendant de Justice, Police et Finances ; Monsieur de Louvigny, Lieutenant du Roi en cette ville ; Monsieur L'hermitte, Capitaine ; Monsieur de Granville, aussi Capitaine ; Monsieur du Buisson, encore Capitaine, et le Sieur de Boishébert, Lieutenant.

" Vu, par le Conseil de Guerre : La plainte faite à Monsieur de Vaudreuil par le Sieur Férot, Lieutenant d'une compagnie des troupes du détachement de la marine, faisant les fonctions d'aide-major des troupes de cette ville ; l'Ordonnance en fin d'icelle au Sieur de la Chassagne, major de cette ville, de poursuivre criminellement le nommé Mansard dit Sansquartier, soldat dénoncé en la dite plainte comme rebelle à son officier, avec commission au Sieur de la Salle, aussi Lieutenant des dites troupes, pour faire les fonctions d'aide-major en cette partie et instruire le dit procès ; Réquisition du Sieur de la Chassagne à ce qu'il soit informé du contenu en la dite plainte ; Ordonnance du Sieur de la Salle, portant permission, le tout en date du quatre de ce mois ; Information faite en conséquence en fin de laquelle est l'ordonnance de communication au dit Sieur de la Chassagne, son réquisitoire et l'ordonnance portant que le dit Mansard serait interrogé ; Interrogatoire fait au dit Mansard, contenant ses réponses, confessions et dénégations, et l'Ordonnance de communication au dit Sieur de la Chassagne, son réquisitoire et l'ordonnance en suite portant que les témoins ouïs, les dites informations seront recolées en leurs dépositions et, si besoin est, confrontées avec Mansard, le tout en date du cinquième de ce dit mois ; Recolement des dits témoins et leur confrontation avec Mansard, en date des cinq et six de ce mois ; Rapport de la visite faite du dit Mansard par les Sieurs Lajuste et Coutard, chirurgiens, et le procès verbal d'affirmation par eux faite du dit rapport en date des cinq et sept de ce mois ; Et le Sieur Mansard ayant été fait entrer en la salle et ayant été interpellé de déclarer s'il avait quelque cause de récusation contre les juges présents, et après qu'il a déclaré n'en avoir aucune, a été interrogé sur la sellette en la manière accoutumée ; Interrogatoire par lui subi sur la sellette, les conclusions du dit Sieur de la Chassagne auquel le tout a été communiqué en date de ce jour.

" Tout considéré :

" A été arrêté par le dit Conseil de Guerre que le dit Pierre Mansard, dit Sansquartier, est dûment atteint et convaincu d'avoir mis la main sur le dit Sieur Férot et de l'avoir pris à la gorge ; Pour réparation de quoi, le Conseil a aussi arrêté que le dit Mansard, dit Sansquartier, sera *passé par les armes* à la tête du bataillon des troupes qui sont en cette ville, et qui, pour ce, seront assemblées au lieu ordinaire en la manière accoutumée.

" Fait et arrêté au dit Conseil de Guerre, les an et jour susdits.

" Signé : Vaudreuil, Bégon, L'hermitte, Granville, Du Buisson et de Boishébert.

" Et le dit jour, neuvième décembre mil sept cent dix-sept, l'arrêté du Conseil de Guerre ci-devant a été prononcé au dit Mansard, au corps de garde du château de Saint-Louis, en présence du dit Sieur de la Chassagne, par moi, Greffier de la Maréchaussée de ce pays, soussigné. "

" (signé) HUBERT. "

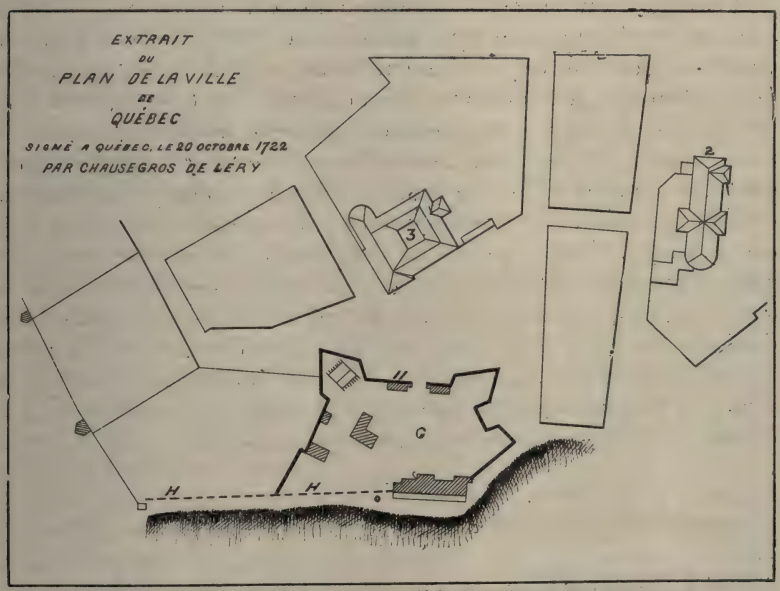

G LE CHATEAU DANS LE FORT St LOUIS. H H BATTERIE DU CHATEAU.
2 LA PAROISSE. 3 LES RÉCOLLETS. 4 CORPS DE GARDE.

Extrait d'une lettre de MM. de Vaudreuil et Bégon, du 14 *octobre* 1723.

" Le pavillon du sud-ouest du château de Québec sera achevé. M. Chaussegros a attendu les 5,000 livres ordonnées pour finir cet ouvrage et les ardoises que le *Chameau* a apportées.

" Il est entièrement couvert. "

Extrait d'une lettre de M. Bégon, du 2 novembre 1724.

" Il (M. Chaussegros) nous a remis aussi les plans et élévations du Château Saint-Louis de Québec. Le nouveau pavillon y est marqué en rouge ; il a coûté, en y comprenant la couverture en ardoises, 23,000 livres ; il n'y a eu de fonds envoyés pour ce pavillon que 12,000 livres ; il reste à remettre, l'année prochaine 11,000 *l.* et 8,570 *l.* 14 *s.* 10 *d.*, pour les réparations de cette année. "

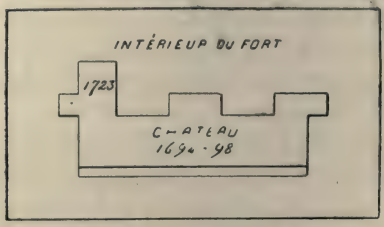

Extrait d'une lettre de MM. de Beauharnois et Dupuy, du 20 octobre 1726.

" A l'égard du magasin à poudre dont MM. de Vaudreuil et Bégon avaient eu l'honneur de vous parler et de vous envoyer l'état estimatif du sieur de Léry, ingénieur, joint au plan de ce magasin projeté à l'endroit des nouvelles fortifications (1), nous pouvons dire, Monseigneur, que s'il y a quelque dépense instante et nécessaire ici, c'est celle-là. Le lieu où la poudrière est placée est aussi dangereux pour les poudres qu'il l'est pour le château et pour la ville, n'étant qu'à neuf toises de la boulangerie et à sept tout au plus d'un corps de garde d'un seul étage de dix pieds de hauteur seulement et dont, par conséquent, les cheminées sont si basses que les étincelles en sortent toujours dans leur éclat. Le feu y prit ces jours passés, et la conséquence d'un pareil accident est si grande que, s'il eût duré, personne n'eût voulu le secourir, et que si la poudrière venait à sauter, il ne resterait rien du château, qui, étant à pic sur le rocher, accablerait la basse ville et les vaisseaux qui seraient dans la rade. "

Extrait d'une lettre de MM. de Beauharnois et Hocquart, du 19 octobre 1730.

" Monseigneur,

.....

" La nécessité qu'il nous paraît y avoir d'établir un concierge dans le Château Saint-Louis de cette ville, nous fait prendre la liberté de vous en faire la demande sur la représentation qui nous a été faite

(1) Le Cap Diamant.—E. G.

que lors du départ du Sieur de Beauharnois pour se rendre à Montréal, où les affaires l'appellent tous les ans, qui amène avec lui tout son monde, le château n'est gardé que par une femme qui ne peut veiller à tout ce qui s'y passe, et il s'y commet des vols de serrures, croisées et autres choses portatives que des personnes emportent sans que cette gouvernante en ait connaissance, ou qui se brisent faute d'avoir quelqu'un pour en prendre soin.

" Le Sieur de Chaimazurs, dont la vigilance et la probité nous sont connues, offre de se charger de cette maison si vous agréez, Monseigneur, de la faire employer sur les Etats pour la somme de deux cents livres, qu'il demande pour ses peines et soins et pour veiller exactement à ce qu'il ne soit emporté, ni dissipé aucune chose du château. Nous estimons que ce qu'il en coûte à réparer les désordres tous les ans, excède cette somme. "

Reprenons le récit sommaire de quelques-uns des événements qui suivirent la signature du traité d'Utrecht.

M. de Vaudreuil, passa en France en 1714, et en revint en 1716 (1) A son arrivée à Québec, il était tellement malade qu'il dut se faire transporter à l'Hôtel-Dieu, où il reçut les soins les plus empressés. Quelques semaines plus tard, il se rendait au Château Saint-Louis et il y annonçait officiellement la mort de Louis XIV et l'avènement au trône de son arrière-petit-fils Louis XV, de néfaste mémoire, alors âgé de moins de six ans.

Louis XIV avait vu disparaître de la scène du monde la plupart des hommes illustres et des brillants génies qui avaient jeté tant d'éclat sur son règne. Les années de malheur qui sanctifièrent sa vieillesse le firent grandir encore dans l'estime de ses contemporains et de la postérité ; il vit son royaume affaibli, mais ne perdit rien de sa sereine et incomparable majesté : " c'était une colonne restée debout au milieu des ruines. "

On lira sans doute avec intérêt les lignes suivantes, écrites ou dictées par une Canadienne,—la Mère Juchereau de Saint-Ignace,—en 1716, à l'occasion de la mort du grand roi :

" Les premiers vaisseaux qui arrivèrent en 1716 nous apprirent le décès du roi Louis XIV, mort à Versailles le 1er septembre 1715, âgé de 77 ans, après le plus beau, le plus glorieux et le plus long règne que l'on ait vu. Il était tombé malade le dix d'août ; sa maladie augmenta de telle sorte que, le 23, il demanda les Sacrements,

(1) Ce fut M. Claude de Ramezay, gouverneur de Montréal, qui remplit les fonctions de gouverneur général pendant l'absence de M. de Vaudreuil.

qui lui furent administrés par M. le Cardinal de Rohan, grand aumônier de France ; il les reçut très-dévotement, formant de fervents actes de foi, d'humilité, de contrition et de confiance. Ce Monarque ne parut jamais plus grand que lorsqu'on lui annonça le danger où il était ; bien loin de s'effrayer de ce qui alarmait tous ses sujets, il répondit qu'il y avait plus de dix ans qu'il pensait à mourir en Roi chrétien, et témoigna une fermeté et une conformité à la volonté de Dieu admirables pendant quelques jours. Il donna plusieurs ordres avec une parfaite tranquillité : ce grand Roi approchant de sa fin, fit appeler tous les Princes et toutes les Princesses du sang, leur parla d'une manière fort touchante, loua ce qu'il y avait remarqué de bon, et les exhorta à la vertu avec des termes si pressants, si tendres que chacun d'eux fondait en larmes ; on fit entrer la Duchesse de Ventadour, avec le Dauphin dont elle était gouvernante ; elle le plaça à genoux au pied du lit du Roi, qui lui donna sa bénédiction, et qui ensuite le fit asseoir sur son lit, et lui recommanda ses peuples avec beaucoup d'affection, et lui donna plusieurs avis pour les bien gouverner, et accompagna son discours de tout ce qui pouvait les graver dans le cœur et dans la mémoire de ce jeune Prince, qui aussi l'écouta avec une grande attention, et d'un air si touché que, quoiqu'il n'eût que cinq ans et demi, il montra que sa raison devançait son âge. Il regarda toujours fixement le Roi, et sans jeter aucun cri, les larmes tombaient de ses yeux. Après qu'il eut reçu les instructions nécessaires, on craignit que sa présence n'attendrît trop cet illustre mourant, qui paraissait seul paisible dans un temps où la consternation saisissait tous les assistants ; on remporta le Dauphin, et le Roi ne pensa plus qu'à mourir. Il s'entretint dans ces bons sentiments, et conserva une parfaite connaissance jusqu'à la nuit qui précéda son décès. Son corps fut exposé plusieurs jours avant d'être porté à Saint-Denis où il fut enterré : ses entrailles furent portées à Notre-Dame de Paris, et son cœur donné aux Jésuites de la Maison professe à qui Louis XIII avait aussi donné le sien. Dieu avait préparé à la mort ce grand Prince par des afflictions bien cuisantes, les dernières années de sa vie, d'autant plus sensibles qu'il n'avait eu que des succès et des prospérités jusqu'alors ; il vit mourir les plus fermes appuis de sa Couronne, l'espérance de la France et l'ornement de la Cour, Monseigneur le Dauphin son fils, un second Dauphin très vertueux, son petit-fils, avec la Dauphine son épouse, dont l'esprit agréable et brillant faisait ses délices, deux autres Princes, ses arrière-petit-fils, et M. le Duc de Berry. Ses armes qui, de tout temps, avaient été victorieuses, eurent le dessous en plusieurs occasions. Il perdit

des batailles considérables, et après avoir été regardé comme le plus grand Roi du monde, qui avait toujours accordé la paix à ses ennemis aux conditions qu'il voulait, il se vit obligé, pour terminer une guerre qui accablait son peuple, de signer un traité désavantageux. Il est vrai que, dans ses malheurs, son courage ne fut point abattu. Il reçut ces adversités comme les châtiments de ses péchés, et avant qu'elles lui arrivassent, il avait paru les désirer, disant qu'il avait remarqué que tous les pécheurs à qui Dieu voulait faire miséricorde, passaient par des tribulations qu'il n'éprouvait point, et que cela lui donnait de la crainte. Mais dans la suite, il eut l'avantage d'être affligé et de profiter de ses peines. Ainsi il couronna ses glorieuses actions par la pratique de l'humilité, de la patience et de la résignation ; et par là, il se rendit plus grand devant Dieu qu'il ne l'avait été devant les hommes. Jamais Prince ne fut plus digne de régner. Il avait reçu de Dieu des qualités toutes royales. Il méritait et s'attirait l'amour et le respect, non seulement de ses sujets, mais de tous les étrangers. .....Je ne crois pas qu'on me sache mauvais gré d'avoir rapporté un peu en détail les circonstances de la mort de Louis-le-Grand.... L'estime que l'on conserve pour sa mémoire dans cette communauté, qu'il a honorée de ses bienfaits, me fait juger que l'on aura autant de plaisir d'en entendre parler que j'en ai de l'écrire."

L'année 1721, dit M. Garneau, vit naître en Canada une institution importante, les postes et messageries pour le transport des lettres et des voyageurs. " L'intendant Bégon accorda à M. Lanouiller le privilège de tenir les postes pendant vingt années entre Québec et Montréal ; il lui imposa en même temps un tarif gradué sur les distances. Le pays n'avait pas encore eu d'institutions postales ; il n'a pas cessé d'en jouir depuis" (1).

De concert avec Monseigneur de Saint-Vallier, deuxième évêque de Québec, M. de Vaudreuil s'occupa à fixer les bornes des circonscriptions ecclésiastiques de la colonie et à créer définitivement cette forte organisation paroissiale—religieuse et civile—qui a été le rempart par excellence de la nationalité franco-canadienne aux jours d'épreuve qui suivirent la capitulation de Montréal (8 septembre 1760) et la signature du traité de Paris (10 février 1763). Le pays, déjà partagé en trois gouvernements (Québec, Trois-Rivières et Montréal), fut subdivisé en quatre-vingt-deux paroisses, dont

(1) On peut aujourd'hui envoyer une lettre d'une once de Halifax à Victoria—distance de douze cents lieues—pour la très minime somme de trois sous.

trente-quatre sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, et quarante-huit sur la rive gauche. Les dernières paroisses à l'est étaient Kamouraska et la Baie Saint-Paul ; les dernières paroisses à l'ouest étaient l'Ile du Pads et Châteauguay. Cette première érection civile des paroisses fut définitivement arrêtée par un décret du Conseil d'Etat enregistré à Québec en 1722.

En 1723, M. de Vaudreuil fit commencer à Montréal, sur un terrain maintenant occupé par la place Jacques-Cartier, un vaste château qui servit souvent de résidence aux gouverneurs généraux ses successeurs, sous le régime français, et fut occupé subséquemment par le premier collège de Montréal, du 1er octodre 1773 au 6 juin 1803, date de sa destruction par un incendie.

Le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil, "le bien-aimé du peuple," expira au château Saint-Louis, le 10 octobre 1725, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Sa femme—Louise-Elisabeth de Joybert—fut le soutien et le conseil de sa vieillesse. Séparée de lui pendant de longues années, qu'elle passa en France, elle n'oublia jamais ni sa famille, ni sa patrie, et fut la digne compagne de cet homme illustre.

Les cendres du marquis de Vaudreuil—nous l'avons déjà dit—furent déposées dans l'église des Récollets, voisine du château, et reposent maintenant dans la basilique Notre-Dame de Québec.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

LES ÉCOLES SÉPARÉES[1]

(*Fin.*)

Messieurs, ces choses qu'on entend tous les jours, sont la répétition de ce qui fut dit sur la montagne à Jésus-Christ lui-même par le tentateur: "Adore-moi, et je te donnerai toutes ces richesses qui m'appartiennent."

Donnez donc à vos enfants une éducation comme les protestants, s'écrient quelques-uns.

Or quelle est cette éducation? Une éducation radicalement viciée, puisqu'elle ne tend même pas à *élever* l'homme.

"L'éducation protestante, dit le R. P. Jetté, présente deux caractères saillants: le premier, c'est l'application constante et parfaitement logique du principe fondamental du protestantisme, le libre examen; le second, c'est la prépondérance donnée volontairement ou non, aux intérêts matériels, aux choses de la vie *pratique*, comme on parle aujourd'hui. Or, de ces deux éléments, le premier est la négation directe du principe fondamental de toute éducation, et le second détruit le fond même, l'essentiel de l'éducation, pour n'en laisser subsister que les apparences. Les deux concourent donc efficacement à miner l'éducation dans ses fondements."

Et en effet, Messieurs, le système de cette éducation est de présenter à l'élève toutes les théories, bonnes ou mauvaises, et à le laisser se débrouiller comme il l'entend. Une bibliothèque remplit la même mission que le maître. En voulez-vous la preuve? elle est consignée dans le *North American Review*:

"Nous donnons à l'élève le bénéfice d'une perpétuelle *self education*...la détermination par soi-même (*self-determination*). Voilà le but auquel on tend dans nos écoles."

Comme dans l'étude de la Bible, on sait à quoi conduit cette éducation sans guide, sans autorité, sans critérium.

Les protestants, voyez-vous, qui ne se croient pas pétris de la même boue que nous, partent du principe que l'homme est naturellement bon dans son cœur et dans son intelligence. Ils supposent la nature humaine dans sa perfection originelle, tendant spontanément au bien. L'enfant à ce compte n'a pas besoin qu'on le dirige, il devine, il s'élève lui-même.

(1) Voy. Revue Canadienne, nº d'octobre.

" Mais nous partons d'un autre principe, dit le même révérend Père : le cœur de l'homme est enclin au mal dès sa jeunesse. Et nous en concluons logiquement que dans l'enfant, dans le jeune homme, il ne faut rien abandonner à soi-même, mais tout surveiller, tout diriger. C'est ce que nous appelons à bon droit, *élever* l'enfant, parce que c'est en quelque sorte le mettre au-dessus de la bassesse où il naît et remonter son cœur et ses aspirations vers les choses grandes et nobles. "

Ce raisonnement, comme vous le savez, Messieurs, est continué dans la première page de la Genèse, et dans le cœur de chacun de nous.

***

Nous vous le demandons, Messieurs, est-il possible que les nationalités diverses, qui ont des religions diverses, puissent s'accorder dans des écoles mixtes ?

La base même de l'éducation est différente, et celle des protestants est tout simplement de nature à former une génération de rationalistes. Aussi, entendez discourir un protestant sur les questions religieuses ou sociales, il raisonne sur tous les sujets avec une incohérence désastreuse, et quand il ne parvient pas à être assez original en s'inspirant des fouilles qu'il a faites dans une bibliothèque, il invente des ineffabilités pour se faire passer pour savant aux yeux de ceux qui font consister le savoir dans l'obscurité.

Aussi les gens sérieux parmi eux s'aperçoivent-ils que la génération perd la voie et que sans boussole elle ne peut que se jeter sur des écueils. C'est ainsi que l'*Atlantic Monthly*, revue protestante, faisait, il y a déjà plus de vingt ans, un aveu significatif. " Ces couvents et ces collèges religieux, écrivait-elle en avril 1868, sont exempts de la plupart des inconvénients reprochés à nos académies. Chez nous on oublie trop que les enfants ne sont pas compris dans le premier article de la Déclaration d'indépendance. L'Eglise catholique, au contraire, a toujours eu pour tradition qu'on doit les traiter en enfants, c'est-à-dire comme des mineurs incapables de se diriger eux-mêmes et dont on doit réprimer les caprices si l'on ne veut pas laisser se faire un mal irréparable. "

Mais pour nous, catholiques, il y a encore plus que ces raisonnements. Pour nous le principe fondamental, c'est la nécessité d'une éducation franchement religieuse donnée dans des écoles catholiques.

C'est une exigence constante de l'Eglise. Pendant longtemps l'école a été considérée comme une annexe à l'Eglise, comme le supplément de l'instruction donnée par le ministre de l'Evangile.

En 1852, le premier concile plénier des évêques américains, tenu à Baltimore, lança 25 décrets, dont le 13e proclame le principe fondamental de la nécessité pour la jeunesse catholique d'une éducation franchement catholique donnée dans des écoles catholiques.

" Nous exhortons, disent-ils, les évêques, et prenant en considération les grands maux qui proviennent d'ordinaire d'une jeunesse mal élevée, nous les conjurons, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de s'employer à fonder dans leurs diocèses respectifs des écoles annexées à chaque église. "

Ce décret fut confirmé en 1866 par les 48 Pères présents à Baltimore.

A propos de ce dernier concile, le Rév. M. Onclair fait remarquer 1° que de l'avis de ces sages et zèlés pasteurs, le moyen non seulement le meilleur, mais l'unique d'obvier aux maux qui proviennent de la fréquentation des écoles publiques (qui aux Etats-Unis comme ici se disent neutres), c'est d'ériger dans chaque paroisse une école catholique ; 2° que dans l'école voulue par les Pères de ce Concile, l'instruction littéraire ne doit pas être séparée de l'éducation religieuse. Ils veulent des écoles strictement catholiques, où la jeunesse catholique soit façonnée aux lettres, aux beaux-arts, non moins qu'à la religion et aux bonnes mœurs ; 3° mais ce n'est pas tout, ils veulent, en outre, que dans leurs écoles, non seulement l'instruction religieuse, mais encore l'instruction littéraire soit donnée aux enfants catholiques sous l'autorité et la direction des pasteurs ecclésiastiques.

Le dernier concile de Baltimore, tenu en 1884, insiste encore davantage, et fait une obligation aux catholiques d'envoyer leurs enfants aux écoles catholiques.

Mais, Messieurs, entendons la voix du Souverain Pontife Pie IX lui-même s'adressant à l'archevêque de Fribourg, le 14 juillet 1864 : " Dans ces écoles la doctrine religieuse doit avoir la première place en tout ce qui touche soit l'éducation, soit l'enseignement, et domine de telle sorte que les autres connaissances données à la jeunesse y soient considérées comme accessoires. La jeunesse se trouve donc exposée aux plus grands périls, lorsque dans ces écoles l'éducation n'est pas strictement liée à la doctrine religieuse. "

Et il faudrait lire l'instruction du Saint-Office adressée le 24 novembre 1875 par la congrégation de la Propagande aux évêques des Etats-Unis, où les condamnations prononcées par les Souverains Pontifes contre les écoles neutres sont rappelées.

Cette grave question des écoles ne pouvait échapper à la vigilance de Léon XIII, qui, dans la constitution apostolique du 8 mai 1881,

fait entrer les paroles de son prédécesseur ; et, lui aussi a solennellement condamné, dans sa lettre du 8 février 1884, aux évêques de France, ces écoles appelées neutres, parce qu'elles ignorent la religion ou en font abstraction, ainsi que dans sa lettre au Cardinal-Vicaire du 25 mars 1879.

Finalement dans sa lettre du 23 mai 1892, adressée aux évêques de la province de New-York, le Saint-Père dit en termes exprès : " Parmi les Evêques de votre région, que nous savons être très soumis à ce Siège...de l'avis de tous, on ne saurait approuver les écoles neutres, c'est-à-dire dépourvues de religion ; tous réclament au contraire des écoles confessionnelles, des écoles où la religion est convenablement enseignée par ceux que les évêques auront jugés aptes à donner cet enseignement.

" Il importe donc, vénérables Frères, que d'accord avec les autres chefs des diocèses de cette région, vous vous efforciez de trouver des mesures communes pour que les enfants catholiques ne fréquentent pas ces écoles où leur éducation religieuse est mise de côté, et où ils sont menacés de voir leurs mœurs se corrompre. "

Telle est, Messieurs, la doctrine traditionnelle de l'Eglise catholique proclamée par les papes, les congrégations pontificales, par les évêques isolés ou réunis en concile.

Pour nous, catholiques, nous n'aurions qu'à nous incliner, mais inclinons-nous comme des hommes convaincus, et voyons si ces prescriptions de l'Eglise sont conformes à la raison. N'est-il pas vrai, pères de famille, que nous n'avons qu'à nous féliciter quand nos enfants sont éclairés sous le rapport religieux, et que leur conduite est conforme aux principes de la morale? N'est-il pas vrai que, dans la famille, à part cette éducation d'enfance qui se fait sur les genoux de la mère, il est impossible pour la presque-totalité, à nous et à nos femmes, accablés que nous sommes par les exigences de notre état, d'accorder assez de temps à l'éducation religieuse de nos enfants ? Et pourtant, il n'y a pas à se le cacher, cette science de la religion, la seule nécessaire après tout, a besoin d'être apprise lentement, longuement et constamment ; il faut qu'elle s'administre goutte à goutte depuis la naissance, où la mère verse ces principes dans le cœur de son enfant jusqu'à l'université où l'on fait le jeune homme chevalier pour les combats de Dieu et de la patrie.

Et, Messieurs, il n'y a pas que les catholiques qui regardent comme nécessaire l'enseignement religieux dans les écoles.

En voulez-vous la preuve ? Voici un programme des écoles publiques protestantes du Manitoba qu'on voudrait, pour ne pas nous effrayer, nous représenter comme neutres. C'est un programme revisé en septembre 1891, et maintenu en novembre 1892.

Morale : Devoirs envers soi-même.
Devoirs envers le prochain.
Devoirs envers l'État.
Devoirs envers les animaux.

C'est probablement parce que le programme remplace les devoirs envers Dieu par les devoirs envers les animaux qu'on a prétendu qu'il était neutre.

Et ce programme recommande : " Pour établir la coutume de bien faire, l'enseignement des principes de la morale doit être accompagné de la formation aux principes de la morale. L'influence et l'exemple du professeur, les incidents journaliers, les traits historiques, les anecdotes intéressantes, les sentiments inspirés par les leçons, l'examen des motifs qui portent à agir, les discours instructifs, l'enseignement des dix commandements, etc., sont des moyens à employer. "

Il faut tout cela, dit ce programme protestant, pour instruire, et c'est vrai. " Mais, comme le dit Mgr Taché dans son admirable plaidoyer en faveur des écoles séparées, c'est tout un assortiment d'armes religieuses offensives et défensives mises à la disposition de ceux qui ont mission d'instruire l'enfance, cette enfance accessible aux impressions les plus variées et plus apte qu'on le croit généralement à saisir la pensée du maître, et à subir les influences auxquelles elle est soumise. Règle générale, un maître forme les élèves qui pensent comme lui. "

Ce programme protestant prouve que l'Eglise a raison d'exiger que l'enseignement religieux soit donné à la jeunesse avec persistance, savoir et habileté, et qu'il soit donné dans les écoles.

Mais, si tel est le cas, de l'avis de toutes les dénominations, comment ferez-vous pour enseigner la religion dans les écoles mixtes ?

Ah ! mais, direz-vous, c'est que nous ne voulons aucun enseignement religieux dans les écoles, nous voulons des écoles neutres.

Supposons que ces écoles sans Dieu soient permises. A qui les confierez-vous ? A un catholique, à un protestant ou à un professeur qui n'a aucune religion.

S'il a une religion, ces principes se déteindront naturellement sur son enseignement, et alors que feront les protestants si ce professeur est catholique, et que feront les catholiques si ce professeur est protestant ? Or, s'il n'y a pas de religion, c'est encore pis, car il viendra à bout de faire entendre aux enfants que la religion n'est pas nécessaire, et s'il ne le dit pas, son exemple le dira pour lui.

Ainsi donc, non seulement l'Eglise, mais la raison repousse les écoles mixtes comme une horreur et réclame le maintien des écoles séparées.

Mais, Messieurs, quelles sont les raisons que donnent les apôtres du système des écoles mixtes ?

Il y en a une qu'ils donnent et il y en a une autre qu'ils ne donnent pas. Celle qu'ils ne donnent pas, nous la connaissons, et qu'elle soit chez eux volontaire ou non, c'est l'abolition de toute religion. C'est une inspiration diabolique tout simplement.

Quant à la raison qu'ils donnent, c'est que l'on consacre trop de temps dans les écoles à l'enseignement religieux, et que ce temps serait bien mieux employé aux connaissances profanes, les seules nécessaires pour lutter contre les nécessités de la vie.

Mais, Messieurs, je veux être généreux, et je veux bien leur concéder pour le moment que le *primo vivere* soit la loi suprême, et que connaître, aimer et servir Dieu ne soit que secondaire, est-il bien vrai que l'éducation sans Dieu soit le plus court chemin pour conduire à l'aisance, à la fortune même ?

Quel est celui qui voudrait avoir des employés n'accomplissant pas leurs devoirs religieux ? La religion n'enseigne-t-elle pas les devoirs envers les maîtres, d'être honnête, d'être moral. Et vous ne pouvez pas être moins sévère que Voltaire qui disait que s'il n'y eût pas de religion, il eût fallu en inventer une. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut être honnête sans pratiquer une religion. Et J.-J. Rousseau n'a-t-il pas dit quelque part : " Je croyais qu'on pouvait être honnête sans religion, mais je m'aperçois que je me suis trompé. "

Vous avez entendu, hier, les délégués des Etats-Unis répondre tous à la question : " Les Canadiens trouvent-ils de l'ouvrage aux Etats-Unis ?

—Oui, ont-ils répondu.

—Pourquoi ? Parce qu'ils sont moraux, sobres et faisant leurs devoirs. "

Et c'est ainsi que pensent tous ces crieurs contre les écoles congréganistes ; ils envoient presque tous leurs enfants aux écoles religieuses. Ils parlent pour les autres, mais pas pour eux.

Et puis, après tout, l'étude de la religion empêche-t-elle d'apprendre les autres matières nécessaires à la vie d'un jeune homme.

Mais qu'on prenne donc le programme de nos écoles catholiques, de celles de Montréal, par exemple. Vous pouvez le voir dans une notice complète publiée dernièrement par les commissaires de ces écoles.

Prenez le programme de l'Académie du Plateau, de l'Académie du Mont Saint-Louis, et vous serez étonnés de voir la masse des connaissances profanes qu'on y enseigne, et qu'après tout la religion, pour être enseignée dans toutes les classes, n'y occupe qu'un temps bien

limité. Les succès qu'obtiennent ces institutions sont incomparables, et elles gagnent toujours les palmes quand elles entrent en concurrence avec les écoles étrangères.

***

Une dernière remarque. La ritournelle moderne que l'on n'apprend pas assez l'anglais dans nos institutions tend à produire des sons par trop fastidieux. A entendre certaines gens, il faut renoncer à tout pour cette panacée. Tout doit être accommodé à l'anglaise, depuis l'a b c jusqu'au catéchisme. On proclame la langue anglaise non seulement comme utile, mais indispensable.

C'est ainsi que nos Canadiens français croient n'avoir aucune importance s'ils ne se tortillent pas la langue pour parler anglais à tout propos, et c'est ainsi qu'en arrivant dans nos villes, on a le spectacle humiliant de voir les enseignes, les affiches, les menus de restaurant, les circulaires des bureaux publics écrits presqu'uniquement en anglais, parmi une population dont les quatre cinquièmes sont des Canadiens français.

Certes, que l'on apprenne l'anglais pour les besoins des affaires ; que ceux qui sont appelés à jouer un rôle public l'apprennent parfaitement, c'est bien. Mais qu'on mette cette langue sur le même pied que la langue française, c'est ridicule. J'ai connu des hommes publics de grande valeur, et qui, comme Morin et Cartier, parlaient l'anglais, je ne dirai pas comme des vaches espagnoles, mais comme des génisses andalouses, et l'on sait s'ils se sont fait comprendre des Anglais. Mgr Laflèche, qu'on n'accusera pas de n'être pas patriote, disait avec raison, je crois, qu'il aimait entendre un Canadien parler l'anglais avec un accent français.

Et l'on ne s'aperçoit pas, Messieurs, qu'en engageant nos gens à savoir tous bien l'anglais, au lieu de forcer les étrangers à apprendre notre langue, on persuade nos compatriotes qu'il n'y a de salut qu'en anglais. Et l'on ne s'aperçoit pas, en prêchant en faveur de cette éducation anglaise, que l'on mène notre population tout simplement à l'apostasie. A l'apostasie de sa langue d'abord, abandonnée sans nécessité aucune et par simple lâcheté, puis ensuite à l'apostasie de sa nationalité.

Oui, je le répète : c'est une apostasie nationale, puisque la langue en est un des éléments constitutifs.

Et avec ces gens-là, que deviendrions-nous dans des écoles mixtes? A coup sûr on nous imposerait de l'anglais et nous ne pourrions même plus dire comme Cartier que nous sommes des Anglais parlant le français.

Et pourquoi abandonnerions-nous le français ou lui donnerions-nous une place secondaire dans notre éducation ? A ces hommes clairsemés, c'est vrai, mais qu'on laisse trop jaser, répondons par une citation d'un article écrit en anglais et dans un journal de langue anglaise, le *True Witness*, de Montréal, du 24 juin 1892 :

" L'anglais est aujourd'hui la langue commerciale de l'univers ; dans tout ce vaste empire, sur lequel le soleil ne se couche jamais, on le parle dans les halles du commerce ou sur le pont des vaisseaux qui sillonnent les quatre océans du globe. Mais si tel est le cas, il n'est pas moins vrai de dire que le français est la langue diplomatique par excellence de l'univers. Il a été, il est et il sera le langage des lettres, des arts, des sciences, de la diplomatie. Entrez dans les salons de Londres et tout homme instruit parle le français ; voyez nos gouverneurs généraux, ils ne sont aptes à remplir leurs fonctions que s'ils savent parler le français. Allez sur les boulevards de Vienne, visitez les bazars de Constantinople, enfoncez-vous dans l'Orient, jusqu'aux murs de Téhéran, si vous avez un passe-port en français : on le parle partout. Suivez la marche du progrès qui s'étend vers le soleil couchant ; frappez à la barrière des Montagnes Rocheuses, et si une voix vous répond, ce sera en français. Montez vers le nord ; suivez les traces du missionnaire des Esquimaux et là, sous les franges aux diverses couleurs du prisme de l'aurore boréale, on comprendra la langue française.

" Descendez vers le sud, et dans les plaines de la Louisiane, vous entendrez parler le langage du Franc, sur les rives du grand Mississipi, comme on l'a parlé pendant des siècles sur les bords historiques de la Seine. Son existence est dans son universalité, et sa future immortalité dans sa beauté et sa perfection.

" Comme catholiques, nous réfléchissons trop rarement à ce que nous devons à la langue française, au Canada. Supposons, pour un moment, que dans un jour néfaste elle dût disparaître ! Du moment que la langue disparaîtrait, les lois disparaîtraient aussi ; une fois ces dernières disparues, nous serions exposés à l'union législative. Les institutions religieuses et nationales de notre province seraient alors à la merci d'une tempête qui les ébranlerait jusque dans leurs fondations. Les grands remparts qui protègent ces institutions sacrées sont les lois de la Province et la perpétuité de ces lois dépend de la préservation et de la propagation de la langue française

" Dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, les travaux des Canadiens français passent inaperçus pour la masse de leurs concitoyens d'origine étrangère. Comme les infusoires de l'océan, ils construisent des bancs de coraux, fondations des îles florissantes de

l'avenir dans la mer de l'histoire canadienne. Qu'ils en soient loués, remerciés et honorés, à l'occasion de leur fête nationale. Puisse leur bannière flotter longtemps sur la terre qu'ils aiment et porter dans ses plis le bonheur et la prospérité de l'avenir. C'est du fond du cœur que nous leur souhaitons toute joie en ce jour de leur fête patronale ; que l'écho de nos montagnes ne cesse jamais de redire leurs chants classiques ! Que leurs lois règnent toujours dans la justice et la perfection qui les caractérisent, pour fertiliser l'histoire de notre patrie ! Puissent leurs institutions, qui sont aussi les nôtres, s'augmenter en nombre ! Que leur influence s'accroisse toujours ! *Estote perpetuæ ;* soyez éternelles ! Que jamais un Marius n'ait à pleurer sur leurs ruines ! "

Que conclure ? Qu'il nous faut, à nous catholiques, une éducation propre, et que nous ne pourrions en gratifier nos enfants dans des écoles mixtes.

La chose est si évidente qu'on est tenté de croire que ceux qui prônent ce système bâtard sont affiliés à nos ennemis jurés.

B. A. T. DE MONTIGNY.

MAISON DE FERME, A CHAUMONT.

CHRONIQUE DU MOIS

Le prince de Bismarck est toujours l'idole du peuple allemand qui voit en lui le véritable auteur de l'union germanique et de l'empire. La disgrâce que lui a infligée le jeune empereur et sa retraite des affaires, qui en a été la conséquence, n'ont fait qu'ajouter à l'auréole de gloire que les Allemands se plaisent à voir illuminer cette grande figure, la palme de la persécution injuste et imméritée.

L'empereur Guillaume se rend bien compte de cet état de choses et il sent que sa popularité, déjà si faible, souffre beaucoup de son attitude à l'égard du favori de la nation. Une réconciliation s'impose ; mais l'orgueil du jeune souverain ou, dans sa propre opinion, sa dignité, l'empêche de faire le premier pas. De son côté, l'homme d'État disgracié garde son attitude d'offensé rancunier et boudeur, sinon frondeur. Lui non plus ne veut pas faire le premier pas vers une réconciliation ; c'est encore là une question de dignité. Les bons offices des intermédiaires étaient, jusqu'ici, restés sans résultat apparent. Une maladie sérieuse du prince de Bismarck vient de fournir à l'empereur l'occasion de faire un acte gracieux et sympathique, sans se départir de sa dignité. Il a envoyé au prince souffrant un message affectueux et l'a invité à accepter l'hospitalité dans une des résidences royales. Cette démarche a produit, comme il fallait s'y attendre, une détente dans la situation. Elle a été accueillie avec une réserve bien marquée, mais aussi avec une satisfaction évidente, et tout porte à croire que c'est là le point de départ d'une entente, sinon cordiale, du moins courtoise.

***

Encore la guerre civile au Brésil ! La marine, sous le commandement de l'amiral Custodio José de Mello, ancien ministre, s'est soulevée contre le président Peixoto qu'elle accuse d'avoir violé la constitution en opposant son veto à la nouvelle loi sur les élections présidentielles.

La flotte révolutionnaire comprend trois grands navires dont un cuirassé et deux croiseurs de première classe et un certain nombre de torpilleurs.

Le congrès brésilien peut reconnaître aujourd'hui la faute grave qu'il a commise en 1891, en nommant le maréchal Peixoto en remplacement du maréchal Fonseca démissionnaire, sans recourir à des élections présidentielles comme le stipulait la constitution. Il avait alors une excellente occasion de se débarrasser à jamais de l'influence militaire toujours si dangereuse dans les pays de prononciamentos et d'installer au pouvoir un président civil. Cette occasion, il n'a pas su en profiter. La conséquence de cette faute est que le président Peixoto, chef de l'armée, s'est appuyé sur l'armée pour prolonger ses pouvoirs, en opposant son veto à une loi qui le rendait inéligible en 1894, et a soulevé ainsi tous les républicains sincères, qui redoutent la dictature. Ce veto était un véritable coup d'Etat, mais un coup d'État mal préparé et insuffisamment appuyé sur la force.

La marine y a répondu par un soulèvement et il faut avouer que le beau rôle, devant le pays, est pour le chef de l'insurrection, l'amiral de Mello qui se pose en défenseur de la constitution violée.

Celui-ci a fait le blocus de Rio de Janeiro et a déjà bombardé cette ville à plusieurs reprises. Les représentants des puissances étrangères ont offert leur médiation, à condition que Peixoto ferait immédiatement démonter les batteries du rivage. Après avoir ouvertement consenti, le président fit établir secrètement d'autres batteries. Là-dessus, le corps diplomatique refusa son intervention. L'amiral Mello est maintenant en possession du dépôt naval d'Armacao.

Le fort Vallegaignon et sept cents soldats qui y étaient stationnés se sont déclarés en faveur des rebelles. Les forces insurgées ont ainsi un lieu de débarquement. Plusieurs batteries du fort Santa Cruz ont été réduites au silence par la flotte et l'artillerie du fort Vallegaignon.

Le désordre est au comble dans l'armée de Peixoto et les soldats ivres traitent la ville en pays conquis.

On parle d'une faction demandant le retour du gendre de Dom Pedro, le comte d'Eu, qui a montré un dévouement si intelligent aux intérêts du Brésil, pendant la régence.

***

L'Islande fait si peu parler d'elle, d'ordinaire, que beaucoup de gens assez au courant du mouvement politique universel ignorent qu'elle a un parlement, une constitution et même un mouvement revisionniste. D'après la constitution promulguée en 1873 par Christian IX, roi du Danemark, en personne, un ministre "pour l'Islande" réside à Copenhague et le gouverneur danois administre sous sa responsabilité.

Mais l'existence de ce ministre est pénible aux autonomistes rigoureux, qui sont ambitieux de recouvrer l'indépendance de leurs pères. Malgré les six membres nommés par le roi, tant à l'*Althing* qu'au sénat, ils ont eu la majorité dans le parlement, qui a supprimé le ministre en question et l'a remplacé par trois ministres islandais résidant à Reickiavik.

Reste au roi de Danemark à sanctionner ou à rejeter cette innovation.

***

Les anarchistes en Espagne sont nombreux et remuants. On se rappelle qu'ils ont produit un mouvement sérieux à Xérès en avril dernier. Ils viennent de causer un nouvel émoi au sein de la population espagnole en cherchant à tuer le général Martinez de Campos dans une grande revue qui avait lieu à Barcelone à la fin de septembre.

La bombe de l'anarchiste Pallas a fait de nombreuses victimes, mais le général lui-même n'a pas été atteint. Il a eu son cheval tué sous lui.

On a saisi l'auteur de l'attentat et deux de ses complices. Ils se proclament anarchistes et déclarent qu'ils voulaient tuer le général Martinez de Campos et tout son état major ; sans doute parce que le général est le plus ferme soutien de l'ordre dans la péninsule ibérique.

***

La France vient de faire une perte cruelle et peut être irréparable. Celui que l'on appelait le de Moltke français, l'organisateur habile et infatigable de la campagne qui devient de plus en plus inévitable et dans laquelle se joueront les destinées de la France, le général de Miribel est mort subitement frappé d'apoplexie, au lendemain de grandes manœuvres dans lesquelles il avait dépensé toute son activité.

On sait que, se plaçant au-dessus des misérables querelles de partis et de coteries, Gambetta avait appelé M. de Miribel aux plus hautes fonctions militaires, pour le bien de la patrie, en dépit des résistances énergiques du général. Miribel était un catholique et un monarchiste, chacun le savait Aussi, comme le rappelle M. de Cassagnac, lorsque Gambetta le mit à la tête du grand état-major, ce fut une véritable explosion de rage dans tout le parti républicain. Il n'en fut pas moins maintenu et bientôt sa supériorité incontestable l'imposa à toutes les factions.

Les obsèques du général ont eu lieu le 14 septembre.

Mgr Cotton, évêque de Valence, a fait son éloge en termes émus et éloquents :

" Le général de Miribel, a dit le prélat, était un homme de cœur, un courageux soldat, un chrétien !

"Homme de cœur ! Qui pourrait le savoir mieux que cette famille à laquelle il consacrait les rares loisirs qu'il se permettait, que ses soldats, que les habitants de ce pays, qui ne l'oublieront jamais !

" Courageux soldat ! il est superflu de rapppeler devant vous, Messieurs les représentants de l'armée, qu'à Solférino, où il eut les deux mains percées d'une balle, comme au siège de Paris, où il apprenait aux mobiles inexpérimentés à pointer le canon, il se signala par son coup d'œil et son sang-froid. Courageux, oui, d'un courage calme que rien n'ébranla !

" Chrétien ! Lorsqu'il fut appelé au commandement de la division de Lyon, certains journaux protestèrent, le traitant de "clérical".

"—Tant mieux ! " dit-il, on saura qui je suis. Je ne me suis jamais gêné ; je ne me gênerai pas davantage.

" Il est beau d'être vaillant sur le champ de bataille ; mais c'est une lâcheté de ne pas oser affirmer ses convictions.

" Le général, à Pâques, communiait en grand uniforme.

" Je vous livre simplement ces pensées ; je vous propose cet exemple. Souvenez-vous de l'homme de cœur, de sa vaillance, de son ardeur au travail, qui nous valut les plans de mobilisation et la réorganisation de nos troupes ; souvenez-vous de sa foi ! Soutenu dans son œuvre par son amour de la patrie, il l'a été également par ses sentiments chrétiens !

" La patrie lui érigera un monument : il les mérite tous ; mais il a déjà reçu sa récompense au ciel.

" Nous comptons, pour continuer son œuvre, sur ceux qu'il forma à son école, et qui lui rendront hommage en marchant sur ses traces.

" Dieu l'a appelé à lui au moment où il le croyait prêt.

" Sans doute le général eût préféré la mort sur le champ de bataille, mais il a été enlevé au moment où il préparait la victoire, où il travaillait à la prospérité et au salut du pays.

" De là-haut, l'âme du général veillera sur la patrie ! "

Le 17 octobre, la France perdait encore un grand soldat, le comte Marie-Edmé-Patrice-Maurice de MacMahon, duc de Magenta et maréchal de France sous le second empire, et ancien président de la troisième république française. Le maréchal descendait d'une ancienne famille irlandaise qui se réfugia en Bourgogne à la chute des Stuart. Sorti de Saint-Cyr en 1827, il entra comme sous-lieutenant

dans le corps d'état-major. Il prit part à l'expédition d'Alger en 1830,et l'année suivante au siège d'Anvers. Il conquit successivement tous ses grades jusqu'à celui de maréchal, sur les champs de bataille. Major en 1840, lieutenant-colonel en 1842, colonel en 1845, général de brigade en 1848, il commanda une division en Crimée et s'illustra à la prise de la tour de Malakoff. On le pressait d'abandonner cette position devenue apparemment intenable : " J'y suis, j'y reste, " dit McMahon, et il y resta. Cette parole, qui est devenue légendaire, peint bien le caractère chevaleresque de ce brave.

En 1859, le général MacMahon, commandant du 2e corps d'armée, répara habilement les fautes de Napoléon et changea en brillante victoire une journée qui menaçait d'être un grand désastre. Cette action d'éclat lui valut d'être nommé, sur le champ de bataille. maréchal de France et duc de Magenta. Plus tard, il devint gouverneur général de l'Algérie.

En 1870, à Reischoffen, son corps d'armée de 32,000 hommes, complètement isolé du reste de l'armée, fut écrasé par le nombre et complètement défait. Il revint à Châlons avec 18,000 hommes.

A Sedan, il fut grièvement blessé, puis emmené en Allemagne jusqu'à la signature de la paix. M. Thiers le mit ensuite à la tête de l'armée chargée de reprendre Paris aux insurgés de la Commune.

A la retraite de M. Thiers, en 1873, le maréchal de MacMahon lui succéda à la présidence. En 1879, devant une majorité hostile dans les deux chambres, il donna sa démission et se retira dans la vie privée.

Des principaux personnages qui ont joué un rôle marquant sous le second Empire, le maréchal de MacMahon est resté l'une des figures les plus sympathiques et tous les Français se plaisent à rendre hommage à la droiture de son caractère et à la noblesse de ses sentiments comme à sa bravoure et à ses autres qualités militaires.

***

Le jour même où elle perdait le premier de ses soldats, la France voyait disparaître le plus grand de ses musiciens, Charles Gounod. Ce nom est aujourd'hui universel. Gounod s'est rendu à jamais célèbre tant par ses compositions profanes, ses opéras, ses chœurs que par ses œuvres religieuses.

La dernière de celles-ci est une messe de *Requiem*, et il achevait de la faire répéter, quand il a été soudainement frappé par l'apoplexie. L'illustre compositeur était âgé de 75 ans.

***

Au milieu de toutes ces douleurs patriotiques, la France éprouve une grande consolation dans la visite de l'escadre russe, qui vient confirmer une fois de plus à la face de l'Europe l'entente qui contrebalance si heureusement la triple alliance et, en rétablissant l'équilibre, assure, du moins pour le présent, le maintien de la paix.

Cette réception des marins russes, tant à Toulon qu'à Paris et sur le parcours entre ces deux villes, a été une ovation continuelle.

Rien de compassé ni d'officiel ; mais bien une explosion d'enthousiasme universel pénétrant toutes les classes de la population.

Les journaux français ont aussi partagé cet enthousiasme. Ils ont fait des commentaires chaleureux et ont complimenté la nation sur la cordialité de l'accueil fait à l'amiral Avelane et à ses officiers. Tous ont été unanimes à faire ressortir le caractère éminemment pacifique de ces grandes démonstrations.

Le *Soleil* s'exprime ainsi : " La Russie a conquis le cœur de la France. L'alliance que la nation acclame à l'heure présente est la revanche de l'humiliation militaire que nous avons dû si longtemps subir. "

L'Autorité dit : " Désormais la France et la Russie seront des nations sœurs. "

Le ton des journaux anglais, allemands et italiens, au sujet de ces fêtes, sous une forme sarcastique, trahit la mauvaise humeur et le dépit. Ces bons voisins sont évidemment chagrins de voir cesser l'isolement de la France.

Il ne leur aurait pas déplu d'être trois ou quatre contre elle seule le jour du grand choc, que l'on croit inévitable. Il leur faut désormais compter avec les innombrables légions russes, et cela dérange nécessairement bien des calculs.

***

Cela dérange surtout les calculs de l'Italie qui ne compte que sur la guerre pour sortir de l'impasse où elle s'est fourrée en entrant dans la triplice.

Pendant que la richesse s'accumule en France, sa voisine, de l'autre côté des Alpes, subit le fardeau d'une politique aussi insensée qu'ingrate pour ceux qui lui ont tendu la main à l'époque de sa détresse.

En Italie, la situation, au point de vue économique et financier, s'aggrave de plus en plus. Les ressources normales du budget ne

suffisent plus à couvrir les dépenses d'une organisation militaire qui dépasse les sacrifices que le pays est capable de supporter pour tenir son rang dans la triple alliance, et les recettes du trésor, en août, accusent une diminution de $1,000.000 sur celles du mois correspondant en 1892 ; qu'on ajoute à cela la pénurie presque absolue de monnaie métallique jaune et blanche, rendant les transactions de la vie usuelle, sinon impossibles, du moins très difficiles.

Le monde financier voit avec défiance, par suite de cette situation les faits et gestes de l'Italie. La presse allemande elle-même en est émue, elle pousse le cri d'alarme et le *Tageblatt* réclame une énergique intervention de l'Allemagne en faveur d'une alliée que le désespoir peut pousser aux pires résolutions. L'Italie a déjà essayé d'intéresser à son triste sort la haute banque anglaise, mais les négociations n'ont pas abouti. Il ne lui reste plus qu'à s'adresser à l'Allemagne, à laquelle le *National Zeitung* conseille de venir en aide à une alliée en grand péril, dont la débâcle est imminente. Elle fait remarquer que les avantages du traité de commerce italo-allemand disparaissent, par suite des paiements exigés en or des droits des douanes. Mais l'Italie ne voit rien venir encore de ce côté.

La France pourrait précipiter la crise finale en dénonçant à la fin de l'année, la convention latine. Mais c'est une grave détermination à prendre dans la circonstance actuelle, car, d'après le relevé des paiements à l'étranger de la rente italienne, c'est en France que se trouve encore la plus forte quantité de rente italienne.

La France pourrait user d'un droit qui lui est acquis. Les rodomontades italiennes lui donneraient raison d'agir en créancier rigoureux et de recourir à une mesure économique, qui serait toute aussi dangereuse pour le royaume du roi Humbert que la guerre ouverte.

***

Le 18 d'octobre dernier, S. E. le cardinal Gibbons célébrait à Baltimore, le 25e anniversaire de sa consécration épiscopale, au milieu d'un immense concours de prélats, de clergé et de fidèles.

Le Saint-Père a daigné envoyer au cardinal un cadeau accompagné de la lettre la plus affectueuse.

Mgr Corrigan, archevêque de New-York, a donné le sermon à la cérémonie du matin, et Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, à celle de l'après-midi.

Mgr Satolli assistait à cette démonstration et, au banquet, il a répondu en italien au toast porté par le cardinal au légat apostolique.

***

Le congrès catholique de Chicago a adopté d'importantes résolutions dont nous devons nous contenter d'énumérer les sujets :

1. La confirmation des résolutions du congrès de Baltimore.

2. L'indépendance du Pape, sa nécessité.

3. Le prodigieux accroissement de la religion catholique aux Etats-Unis.

4. La question sociale. - Ses causes et ses vrais remèdes. (Encyclique du Saint-Père sur la condition des ouvriers, acceptée comme le sentiment du congrès.)

5. Sanction des principes d'arbitrage et de conciliation pour le règlement des conflits entre employeurs et employés.

6. Appel au clergé et aux laïques en faveur de la fondation ou du développement de sociétés catholiques pour la diffusion de la saine littérature et l'éducation des esprits sur les sujets économiques. pour la diffusion des lettres du Saint-Père, pour l'assistance, l'encouragement et la protection des jeunes filles et des femmes catholiques qui travaillent dans les grandes villes.

7. Encourager les familles à se fixer dans les districts agricoles, pour combattre l'accumulation de la population ouvrière dans les grandes villes.

8. Les secours aux pauvres, surtout par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

9. Lutte contre l'intempérance. Appui à donner aux sociétés de tempérance et d'abstinence totale.

10. L'éducation des Indiens et des nègres.

11. Nécessité des écoles paroissiales. Concours cordial promis à l'université catholique.

12. Recommandation des écoles catholiques d'été.

13. Recommandation de la " Catholic Truth Society."

14. Appel à toutes les bonnes volontés pour combattre la littérature immorale.

15. Demande à tous les bons citoyens de joindre leurs efforts pour garder au dimanche son caractère sacré.

16. Approbation du principe de l'arbitrage dans le règlement des conflits internationaux. Affirmation solennelle de l'amour et de la vénération des catholiques américains pour leur glorieuse république.

***

Le 13 octobre, à l'occasion de la Saint-Edouard, patron de notre vénérable archevêque, le clergé de la ville s'est rendu auprès du

chef du diocèse pour lui offrir ses hommages et ses vœux. Il a profité de cette circonstance pour protester avec indignation contre les poursuites sans nom intentées à l'archevêque.

C'est, en effet, un spectacle bien triste que de voir, dans notre catholique province de Québec, un évêque appelé à répondre, devant les cours de justice, d'un acte purement épiscopal.

Depuis la cession, les catholiques canadiens ont toujours lutté, sous la conduite de leurs évêques, pour assurer à la religion catholique toute la liberté qui lui était reconnue par le traité de Paris. Aujourd'hui, en haine de cette religion, on voudrait la soumettre au pouvoir civil et empêcher les évêques et les prêtres d'exercer librement leur saint ministère.

On voudrait empêcher les autorités ecclésiastiques de prohiber, sous peine de refus des sacrements, la lecture des publications dangereuses pour la foi et les mœurs. De tout temps, les loups ont trouvé fort mauvais que les pasteurs leur fermassent l'entrée du bercail ; mais ils n'avaient pas prétendu jusqu'ici les forcer légalement à leur laisser la porte ouverte. Cet exploit était réservé à nos publicistes fin-de-siècle.

" En nous condamnant devant vos diocésains, disent-ils, vous diminuez notre circulation ; vous nous causez des dommages matériels. Nous vous demandons de nous indemniser." Jamais prétention plus odieuse et plus ridicule n'a été émise. Si jamais elle était admise, en effet, il suffirait de publier une feuille que la conscience de l'évêque l'obligerait de condamner, pour se faire des rentes.

Ce serait le Pactole pour tous les dévoyés que l'envie ronge et qui sont voués en même temps à l'insignifiance et à la dèche ; mais nous leur conseillons de ne pas trop compter sur ce nouveau champ d'exploitation.

On ne bâillonne pas les évêques. D'autres que nos bons apôtres, dans le cours de dix-huit siècles, y ont vainement perdu leurs efforts. Quant à l'espoir de battre monnaie sur la conscience et le courage de l'épiscopat, on en reconnaîtra finalement la vanité.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE II

LES NUAGES S'ÉPAISSISSENT.

(Suite.)

Pendant une heure au moins, debout au milieu de la place, Batoche continua à jouer presque sans aucun moment de repos. Alors il s'arrêta, resserra les clefs, fit décrire à son archet deux ou trois cercles, comme pour détendre les muscles de son bras, et puis attaqua la corde de *mi*. C'est là qu'il espérait découvrir le secret qu'il désirait connaître. Il arrondit les épaules, pencha l'oreille près de l'âme de l'instrument, fit pénétrer le rayon de ses yeux gris dans ses fissures serpentines et passa nerveusement les doigts de la main gauche de bas en haut et de haut en bas, pendant que son archet caressait la corde dans une série interminable d'évolutions mystérieuses. La musique ainsi produite était étrange et surnaturelle. Le démon caché dans le corps de l'instrument parlait à Batoche. Tantôt avec le bruit d'une explosion, tantôt avec la douceur d'un chuchotement ; tantôt d'une voix perçante comme le cri d'un oiseau de nuit, tantôt d'un souffle aussi léger que l'haleine d'un bébé, le violon parlait son langage varié et magique sous la touche du sorcier.

Par moments l'air semblait sangloter et la chambre se balancer au son de la musique ; un instant plus tard, l'âme de l'exécutant était absorbée dans la mélodie. Enfin, le vieillard se redressa, rejeta sa tête en arrière, fit courir ses doigts rudement vers le chevalet et donna un violent coup d'archet.

Un bruit sec retentit, pareil à la détonation d'un pistolet. La corde venait de se briser. Batoche abaissa lentement l'instrument et regarda autour de lui. La petite Blanche, assise dans son lit, promenait autour d'elle ses grands yeux ouverts et hagards. Le chat noir, le dos en demi-cercle et le poil hérissé, fixait des yeux terribles sur le foyer.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

—Bon ! murmura Batoche en allant à l'alcove et en replaçant son violon. Il alla ensuite tranquillement à la porte qu'il ouvrit toute grande. Barbin et deux autres hommes, étroitement encapuchonnés, étaient là debout devant lui.

—Entrez, dit Batoche, je vous attendais.

Il n'y avait dans ses manières ni agitation ni excentricité, mais ses traits étaient altérés et ses yeux gris jetaient une lumière sombre sur les ombres épaisses de leurs cavités.

—Nous sommes venus vous chercher, Batoche, dit Barbin.

—Je le savais.

—Etes-vous prêt ?

—Oui.

Et il fit un pas pour prendre sa vieille carabine.

—Pas de fusil, dit Barbin, en posant la main sur le bras du vieillard. Vous ne devez pas attaquer et vous ne serez pas attaqué.

—Ah ! je vois, murmura Batoche en jetant sur ses épaules son *capot* de chat sauvage.

—Vous savez les nouvelles ?

—Je sais qu'il y a des nouvelles.

—Le jour de délivrance est arrivé.

— Enfin ! s'écria l'ermite en levant les yeux au plafond.

—Les Bastonnais ont investi la ville.

—Et les loups, seront-ils pris au piège ? demanda Batoche d'une voix de tonnerre. Ha ! ha ! j'ai tout entendu dans le chant de mon vieux violon. J'ai entendu le bruit de leur marche à travers la forêt ; leurs cris de triomphe, en arrivant sur les hauteurs de Lévis et en voyant, pour la première fois, le rocher de la citadelle ; le clapotis de leurs avirons, en traversant la rivière ; le profond murmure de leurs colonnes se formant en bataille sur les plaines d'Abraham. Ils en sont là, n'est-ce pas ?

—Oui, ils en sont là, répondirent ensemble les trois hommes étonnés de l'exactitude des renseignements que Batoche, ils le savaient bien, n'avait pu obtenir ce jour-là d'aucune lèvre humaine.

—Mais ils iront plus loin, reprit l'ermite, car j'en ai entendu davantage. J'ai entendu tonner le canon, crépiter la fusillade, siffler les fusées. J'ai entendu la plainte des blessés, le gémissement des mourants, la malédiction jetée sur les morts. Puis, après un long intervalle, le pétillement des flammes, les cris des affamés, les sanglots de ceux qui souffrent, les lamentations des malades et la voix retentissante, terrible de l'insurrection. Et tout cela, dans le camp de nos amis, tandis que, dans la ville, où sont rassemblés

les loups, j'ai entendu le choc joyeux des verres, le chant des réjouissances, les cris de défi, les menaces contre la trahison, remarquez bien ce mot, mes amis. Sommes-nous des traîtres, vous et moi, parce que nous aimons trop notre vieille mère patrie et que nous haïssons les loups qui ont dévoré notre héritage ?

Oui, je le répète, j'ai entendu, ce soir, la clameur de défi, la menace contre la trahison, le rire moqueur contre la faiblesse et l'ignoble grognement des repus, dans leur ivresse. Un autre intervalle, et puis la catastrophe. J'ai entendu la douce voix de la nuit, le léger frôlement de la neige qui tombe, le pas assourdi de régiments qui s'avancent, les commandements donnés à voix basse, puis, tout à coup, la détonation formidable du canon, et enfin, le silence, la défaite et la mort.

Barbin et ses deux compagnons, muets d'étonnement, écoutaient le vieillard. Il leur apparaissait comme un prophète, déroulant devant leurs yeux la vision de la guerre et de la désolation que le génie de la musique avait évoquée pour lui. Quand il eut fini, ils se regardèrent, ne sachant que dire. Batoche ajouta :

Je crains que les choses ne tournent pas aussi favorablement que nous le désirons. Nous pouvons tuer des loups, mais nous ne réussirons pas à détruire leur bande. Toutefois, nous devons faire de notre mieux.

Les hommes ne répondirent pas, mais ils changèrent brusquement le cours des pensées du vieil ermite, en se dirigeant vers la porte et en le pressant de les suivre.

—Il est tard, dit Barbin. Nous avons de la besogne à faire et il faut nous hâter.

Les quatre hommes sortirent alors de la maison, laissant la petite Blanche et Velours au calme sommeil dans lequel ils étaient retombés aussitôt que la voix du violon s'était tue.

X

LA VOIX DU SANG.

Batoche et ses compagnons s'enfoncèrent dans la forêt. En route, on expliqua pleinement au vieillard le but de l'expédition. On lui demandait d'avoir une entrevue, cette nuit-là même, avec quelque officier de l'armée continentale, dans le dessein d'organiser un système d'action entre eux et les mécontents des environs de Québec. Ces mécontents étaient partagés en différents degrés de résolution, de courage et d'activité. Les uns s'étaient beaucoup vantés de ce qu'ils feraient quand les Américains arriveraient,

mais maintenant que les Américains étaient arrivés et que les troupes loyalistes se montraient déterminées à la résistance, ils se retiraient prudemment en arrière ou même trahissaient leurs bruyantes professions d'autrefois. D'autres se bornaient aux agissements secrets, comme de fournir des renseignements sur ce qui se passait dans la ville, de donner asile à ceux qui étaient poursuivis pour trahison, ou d'approvisionner de vivres et de munitions ceux de leurs amis qui en avaient besoin. Enfin, il y avait un petit nombre de déterminés, principalement de vieux soldats ou des fils des vieux soldats de Montcalm et de Lévis, qui, n'ayant jamais pu se plier à la domination de leurs maîtres anglais, dans les seize ans qui s'étaient écoulés depuis la conquête, saluaient l'arrivée des Américains comme le prélude de la délivrance et levaient fièrement l'étendard de la révolte. Ceux-ci se divisaient encore en deux classes. La première se forma en un bataillon régulier qui prit rang dans l'armée d'Arnold et suivit toutes les péripéties du siège. La seconde classe se composait de fermiers des environs de Québec, qui, dans l'impossibilité de quitter leurs familles et de faire un service militaire régulier, entreprirent une espèce de guérilla qui fut, tout à la fois, très utile aux assiégeants et tout à fait romantique. C'est parmi ces derniers, que s'étaient rangés Barbin et ses compagnons. Batoche fut appelé à se joindre à eux. Son habileté bien connue au tir à la carabine, sa parfaite connaissance de tous les bois dans un rayon de plusieurs milles, sa résistance à la fatigue et aux privations, sa bravoure poussée jusqu'à la témérité et sa fertilité en expédients, au milieu des plus grands dangers, tout le rendait précieux dans les circonstances critiques où il se trouvait ainsi que ses amis.

Mais les singularités de sa manière de vivre, l'excentricité de son caractère, ses relations supposées avec les esprits des défunts, et le don de seconde vue dont le gratifiaient les paysans de la contrée, en dépit des critiques et des risées dont il était parfois l'objet, étaient des raisons plus puissantes encore qui le désignaient comme l'un des esprits dirigeants de la secrète insurrection des *habitants*. Lui-même, à sa manière, favorisait le mouvement avec enthousiasme. Il n'était pas canadien, mais français de naissance. Sa jeunesse s'était écoulée dans les guerres de son pays. Quand le grand marquis de Montcalm fut envoyé à la Nouvelle-France, il l'avait suivi comme soldat du fameux régiment du Roussillon. Il avait pris part à la bataille de Carillon et partagé la gloire de la campagne de 1758. Dans les mêmes rangs, il avait assisté à l'étonnante défaite du 13 septembre 1759, sur les plaines d'Abraham. Il

avait eu la triste consolation d'être l'un de ceux qui avaient transporté hors du champ de bataille le marquis blessé et l'avaient accompagné à l'hospice des Ursulines où il mourut et où reposent encore ses restes glorieux. Cette circonstance lui avait épargné l'ignominie d'être fait prisonnier de guerre. Avant que Murray, le successeur de Wolfe, n'entrât en triomphe dans la cité vaincue, il s'était échappé en se dissimulant le long de la vallée de la rivière Saint-Charles, à la faveur des ténèbres et en se réfugiant dans la campagne. Après avoir erré sur une étendue de plusieurs milles, il s'était arrêté près des chutes de Montmorency, et s'était construit une espèce de tente rustique sur l'emplacement même où, plus tard, il éleva sa cabane solitaire. Il avait choisi cet endroit non seulement à cause de la beauté du site et de l'abri qu'il lui offrait contre toute intrusion hostile, mais aussi parce qu'il était dans le voisinage immédiat des fortifications (visibles encore aujourd'hui) que son bien-aimé commandant avait élevées là et d'où il avait repoussé Wolfe avec de grandes pertes, deux mois seulement avant la bataille désastreuse des plaines d'Abraham.

" Hélas ! s'écriait souvent Batoche, debout au milieu de ces bastions, si le grand marquis avait eu autant de confiance dans les murs de Québec, qu'il en a eu dans ces fortifications, nous serions encore maîtres du pays. Wolfe n'a dû ses succès qu'à l'imprudence de Montcalm ".

Au printemps de l'année suivante, Batoche était entré dans les rangs de l'armée du chevalier de Lévis et il était présent à la grande victoire de Sainte-Foye. Mais l'habile retraite de l'armée anglaise, commandée par Murray, sous les murs de Québec ; l'impossibilité où se trouvait Lévis de presser le siège de la ville, la débandade générale des forces françaises par toute la province et la reddition finale de Vaudreuil à Montréal, par laquelle toutes les possessions françaises en Amérique furent cédées à la Grande-Bretagne, événement qui fut l'un des plus importants des temps modernes par ses résultats ultérieurs, toute cette série de désastres força Batoche à retourner à sa solitude de Montmorency.

Il aurait pu repasser en France, s'il l'avait voulu, mais après quelque temps passé dans l'indécision, il s'était produit une circonstance qui l'avait déterminé à fixer définitivement son séjour dans le nouveau monde. Ce fut une lettre qu'il reçut de sa famille, lui apprenant la mort de sa femme et l'abjecte pauvreté dans laquelle était laissée sa fille, âgée de dix-sept ans. La jeune fille elle-même y avait ajouté une note annonçant son intention de faire voile, à la première occasion, pour rejoindre son père au Canada.

Le vieux soldat avait écrit aussitôt pour la dissuader de ce projet, lui donnant pour raison caractéristique, qu'il ne voulait pas qu'elle devînt la servante des Anglais abhorrés, mais avant que la lettre fût arrivée en France, la jeune fille était débarquée à Québec et c'est ainsi que le cours de la destinée de Batoche avait été changé. La jeune fille était aimable, intelligente et jolie et elle reçut aussitôt d'avantageuses offres de places dans plusieurs des meilleures familles de la capitale, mais le vieillard ne voulut écouter aucune proposition de ce genre.

—Viens avec moi dans les bois, lui dit-il, nous y vivrons heureusement ensemble. Je ne veux pas qu'un Anglais jette les yeux sur toi. Je suis encore capable travailler. Tu m'aideras ; nous ne manquerons de rien.

Et il la prit dans son habitation solitaire auprès des chutes de Montmorency où, en effet, tous deux passèrent une existence tranquille et aisée. Au bout de trois ans, le fils d'un fermier de Charlesbourg devint amoureux de la jeune fille et malgré son amour paternel, Batoche consentit à ce mariage. Ce fut un rude coup pour lui lorsque la nouvelle épousée sortit de sa cabane pour aller résider chez son mari, à environ douze milles de là, mais il fit généreusement son sacrifice et quand, dix ou onze mois plus tard, il lui naquit une petite fille, Batoche sentit qu'il avait reçu une compensation suffisante pour la perte qu'il avait faite.

" La petite Blanche vivra avec moi, dit-il, et remplacera sa mère ".

Il ne savait pas combien était tristement vraie la prophétie qu'il faisait là.

XI

LA MORT DANS LES CHUTES.

C'était une belle soirée d'été. La jeune mère maintenant rétablie, voulut que sa première visite fût à la cabane de son vieux père, et il va sans dire qu'elle prit avec elle son bébé. Après s'être reposée quelque temps et avoir reçu les marques du profond amour paternel de l'ermite, elle se mit à errer, en portant son enfant dans ses bras, dans les environs qui lui étaient si familiers, pour jouir encore une fois de tous les charmes de son ancienne demeure. C'était une belle soirée d'été. La forêt était pleine de parfums. Mille oiseaux sautaient de branche en branche, le sol était émaillé d'une variété innombrable de fleurs sauvages ; de brillants insectes bourdonnaient en jetant des reflets d'or dans les

rayons obliques du soleil. Le zéphir soufflait doucement en ondulations rythmiques qui disposaient l'âme à la rêverie et à la prière. La jeune femme ressentit cette influence sans pouvoir, sans doute, la définir, et subissant son pouvoir magique, elle erra plus loin de la hutte de son père qu'elle ne l'avait voulu et que ses forces ne le permettaient. Il était si délicieux de visiter de nouveau toutes ces scènes qu'elle avait appris à tant aimer, et de les revoir dans des circonstances si différentes !

Le monde inanimé lui-même est tout autre pour la femme que pour la jeune fille. Le mariage, pour la femme, semble altérer la forme, la couleur, l'arôme et l'effet des choses matérielles et leur donner un caractère de pathos, sinon de tristesse, qu'elles n'avaient pas dans les jours heureux où le corps ne devait aucune soumission et où l'esprit était littéralement libre.

Portant dans ses bras son enfant, ce gage incarné de son changement d'existence, la jeune femme suivit les avenues de la forêt et traversa les clairières jusqu'à ce qu'elle eût atteint la lisière de la grande route, à un demi-mille au moins de la hutte de Batoche. Elle s'arrêta devant cette voie blanche et poudreuse qui s'étendait comme une ligne de division entre les espaces de verdure qu'elle parcourait. Accablée maintenant de la fatigue qu'elle n'avait pas ressentie jusque-là, elle s'assit sur l'herbe touffue et chaude, pour se reposer, et, comme toutes les mères, s'oublia elle-même dans sa préoccupation de pourvoir aux besoins de son bébé. Depuis dix minutes, elle l'allaitait pendant que ses yeux étaient fixés sur les jambes roses de l'enfant et que son esprit était sous le charme moitié sensuel, moitié spirituel de la maternité, quand, tout à coup, un grand bruit de sabots de chevaux se fit entendre le long de la route, immédiatement suivi de cris d'hommes, de l'éclat d'habits rouges et du cliquetis de fourreaux de sabres sur les flancs de chevaux au galop. Ce qui s'ensuivit ne fut jamais bien connu ; mais la jeune mère, les vêtements en désordre, les cheveux flottant en arrière, son bébé convulsivement pressé contre son sein, s'enfuit comme une biche effrayée, à travers le bois, dans la direction des chutes. Sur ses pas deux hommes couraient à sa poursuite, rapides comme le destin, mais indistincts comme des spectres dans la pénombre. Malheureusement, la pauvre femme était du côté des chutes opposé à la maison de son père. Quand elle eut atteint le sommet du monticule, la cataracte mugissait à sa droite, et le vaste Saint-Laurent coulait à ses pieds. Il n'y avait aucune issue qui lui permît de s'échapper. Derrière elle, la honte et la mort ; devant elle, la mort et l'oubli ! Il n'y avait pas un moment

à perdre. Au comble de son désespoir, elle entendit une voix de l'autre côté des chutes. C'était celle de son père qui, du geste et de la parole, lui disait de descendre le côté escarpé du promontoire jusqu'au pied de la cascade. Lui-même disparut sous le rocher surplombant et sous le rideau formé par la chute. Il la rejoignit juste au moment où elle venait d'atteindre l'endroit désiré. Ils ne perdirent pas une minute en explications. Prenant le bébé de son bras droit et passant le bras gauche autour de la taille de sa fille, le vaillant vieillard se retourna et disparut de nouveau sous la chute. Au-dessous d'eux, un rugissement de rage déjouée retentit, dominant le tonnerre de la chute ; mais ce cri ne fut pas répété.

Batoche n'avait encore fait que quelques pas, quand il s'aperçut que le fardeau que supportait son bras gauche devenait de plus en plus lourd, et, en baissant les yeux, il vit avec terreur que sa fille s'était évanouie. La grande fleur d'amour était brisée sur sa tige. Cet évanouissement rendait dix fois plus grand le péril du vieillard. Le plus léger glissement de son pied, la moindre déviation de la perpendiculaire, le plus petit écart de la ligne protectrice du mur de granit le précipiterait, lui et son précieux fardeau, dans l'abîme et la destruction. S'il pouvait seulement atteindre le souterrain dont l'ouverture était à moitié chemin du passage, il pourrait s'y arrêter pour s'y reposer, et tout irait bien. Dans cette espérance, il se traîna lentement, les yeux écarquillés, jusqu'à ce qu'il aperçût enfin l'ouverture du précieux refuge. Encore quelques pas et il allait l'atteindre. Il y arriva enfin. Comme il se penchait du côté droit pour déposer l'enfant sur une saillie de rocher à l'intérieur du souterrain, il sentit une traction soudaine sur son bras gauche, puis une sensation d'allégement, et à son inexprimable horreur, il vit que le cercle formé par son bras appuyé sur sa hanche, était vide. La fille avait glissé, comme un lis brisé, dans le bassin d'eaux bouillonnantes à l'endroit où les eaux de la chute tombent comme une masse de plomb. En un instant elles eurent éteint la vie dans cette blanche poitrine.

—Grand Dieu du ciel et de la terre ! Qu'est-ce que cela ? s'écria le vieillard les yeux sortis de leurs orbites.

Alors, avec un geste de désespoir, il prit l'enfant, l'éleva au bout de ses bras et allait sauter avec lui dans l'abîme pour compléter le sacrifice de malheur ; mais son œil hagard rencontra les yeux doux, calmes et remplis de riante lumière du bébé. Il y avait aussi un sourire sur ses lèvres et sa petite main potelée tenait un brin d'herbe arraché à une fissure du roc. Ce regard, ce sourire

furent comme un rayon du paradis. Le vieillard mit l'enfant sur sa poitrine, croisa sur lui les deux bras et sortit rapidement de dessous les chutes. De ce moment, la petite Blanche ne le quitta plus.

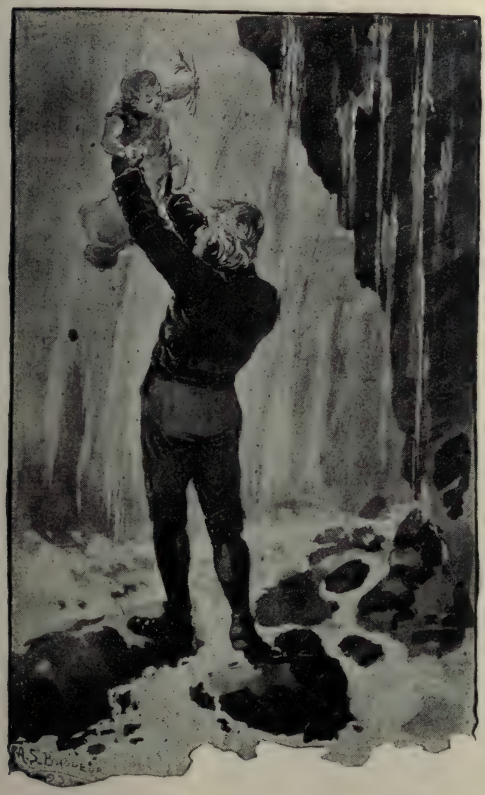

Tel était le récit recueilli des lèvres de Batoche lui-même et que l'on raconte encore comme une des traditions de Montmorency. L'ermite affirma toujours que la mort de sa fille avait été causée par deux soldats de la cavalerie anglaise rendus furieux par l'ivresse. Cela ne fut jamais prouvé, mais il était impossible de vouloir dissuader le vieillard de la vérité de cette accusation. De là, sa haine invétérée, opiniâtre contre les Anglais, qui, jointe à l'aversion qu'il ressentait à leur égard, comme soldat français, le rendit leur ennemi le plus implacable durant la guerre de 1775-76. De là aussi, l'excentricité de son caractère et sa manière de vivre que nous avons décrite dans les chapitres précédents.

XII

CONSEIL ET AVERTISSEMENT.

Le cri de ralliement de la troupe de paysans mécontents était le hurlement du loup. Ce signal fut adopté par haine du nom même de Wolfe, le conquérant de Québec. " Loup " était la désignation appliquée par eux à tout résident anglais et plus spécialement au

soldat anglais. Nous avons vu comment ils se servaient de ce signal pour rassembler les conspirateurs dans la forêt pendant la nuit, et comment Batoche le connut.

Les Américains n'étaient pas depuis plus de quarante-huit heures dans les environs de Québec, qu'ils en connaissaient déjà la signification.

On le vit bien, lorsque l'ermite, avec trois compagnons arriva au pont de la petite rivière Saint-Charles, sur la grande route conduisant directement à la ville. Il y avait là un poste de miliciens du New-Jersey. A l'approche des Canadiens, la sentinelle cria halte et demanda le mot de passe ; mais ils répondirent par le hurlement du loup et ils reçurent aussitôt l'ordre de s'avancer. L'officier de service comprenait le français, et Batoche était chargé de parler au nom de la troupe.

Le colloque suivant s'engagea aussitôt :

—Que désirez-

—Nous sommes venus vous offrir nos services.

—En quelle capacité ?

—Comme éclaireurs.

—Demeurez-vous à la ville ?

—Non ; à Beauport.

—Vous êtes des cultivateurs ?

—Oui.

—Avez-vous des armes ?

—Oui, car nous sommes aussi chasseurs.

—Vous connaissez le pays, alors ?

—A dix lieues à la ronde.

—Et la ville ?

—Nous y connaissons tous nos compatriotes.

—Pouvez-vous communiquer avec eux ?

—Nous avons beaucoup de moyens pour y arriver.

—C'est bien. Nous avons besoin de vos services.

Nous avons dit que le but de Barbin et de ses compagnons était d'entrer en communication directe avec quelques officiers américains, de leur faire connaître leurs plans d'opération et de s'entendre avec eux pour organiser leurs services. C'est ce qu'ils firent dans le cours d'une plus ample conversation et on leur dit de revenir dans quelques jours pour recevoir des instructions du quartier général directement.

Mais ils avaient un second devoir à remplir, ou plutôt, ce soin incombait à Batoche, comme il en avait informé ses compagnons en se rendant au rendez-vous, après avoir pris tous les renseignements sur tout ce qui s'était passé dans les deux jours qui s'étaient écoulés depuis que les Américains avaient investi Québec. Batoche émit ses idées à peu près comme suit. S'adressant à l'officier, il dit :

—Vous savez que nos compatriotes, à la ville, sont partagés de sentiments ?

—Nous l'avons appris.

—Un parti épouse la cause de l'Angleterre et a formé un régiment pour la défendre.

—Nous savons cela.

—Ce parti est maintenant très animé contre vous.

—Ah !

—Un autre parti favorise la cause de la liberté et de la libération.

—Oui, ce sont nos amis.

—Eh bien, ils sont fort découragés de ce qui est arrivé dernièrement.

—Vraiment ? Comment cela ?

—Puis-je parler librement ?

—Comme un soldat à un soldat.

—Et vous ajouterez foi à mes paroles ?

L'officier fixa un regard sur la figure originale et énergique du vieil ermite et répondit avec assurance :

—Je vous croirai.

—Et vous rapporterez mes paroles à votre commandant ?

—Oui.

—Alors, écoutez-moi. Avant hier, après avoir débarqué sur la côte nord, vous avez déployé vos forces sur les plaines d'Abraham.

Batoche s'étendit sur ces détails et sur d'autres encore qu'il avait appris de Barbin, afin de les faire confirmer par les officiers américains, de manière qu'il n'y eût aucune erreur sur la conclusion qu'il en tirait.

—C'est bien ce que nous avons fait, répondit l'officier.

—Et vous avez envoyé un pavillon parlementaire ?

—Oui.

—C'était pour demander une conférence ?

—C'était un ordre de capitulation.

—Cela rend les choses plus mauvaises. En ville, on a supposé que ce n'était que pour une entrevue. Quand la vérité sera connue, l'effet en sera encore plus désagréable.

—Que voulez-vous dire ? s'écria l'officier.

—Veuillez m'excuser un instant. Votre messager a été renvoyé ?

—Oui, répondit l'officier avec impatience.

—Et l'on a tiré sur le pavillon ?

—Oui, dit l'officier avec un juron.

—Eh bien, voici ce que je veux dire. Vos amis, dans la ville, sont indignés et découragés de ce que vous n'avez pas vengé cette double insulte Ils ne peuvent s'expliquer cette conduite. Ils raisonnent ainsi : ou les Bastonnais étaient assez forts pour venger et punir cet outrage, ou ils ne l'étaient pas. S'ils l'étaient, pourquoi n'ont-ils pas immédiatement couru à l'assaut ? S'ils n'étaient pas assez forts, pourquoi s'exposer et nous avec eux à cette terrible humiliation ?

Dans le premier cas, leur inaction était une lâcheté. Dans la seconde supposition, le fait de se ranger en bataille et d'envoyer un pavillon pour demander la capitulation était une indigne fanfaronnade.

Batoche s'était échauffé suivant sa vieille habitude, en disant ces paroles. Il ne gesticulait pas et n'élevait pas la voix, mais la lueur du feu de bivouac éclairant sa figure révélait une expression de résolution et de force consciente. S'avançant d'un pas ou deux vers l'officier, il dit d'un ton plus bas :

—Ai-je trop parlé ?

—Vous avez dit la vérité ! tonna l'officier en frappant violemment la terre du pied.

Puis il murmura en anglais :

—Exactement ce que j'ai dit alors ! Ce vieux Français a exprimé la vérité dans toute sa rude nudité.

L'officier était le major Meigs, un de ceux qui avaient le plus énergiquement désapprouvé l'envoi du pavillon et dont l'opinion sur cet incident est enregistrée dans l'histoire.

Il remercia Batoche de son précieux renseignement et lui assura qu'il répéterait au colonel Arnold ce qu'il avait dit.

—Peut-être permettrez-vous à un vieux soldat d'ajouter un autre mot, continua l'ermite, comme ils allaient se séparer.

L'officier était si impressionné de ce qu'il avait entendu et des singulières manières de l'être étrange qui s'adressait à lui, qu'il lui accorda une prompte permission.

—Comme amant de la liberté, comme ennemi des Anglais, comme ami des Bastonnais, je crois, après ce qui est arrivé, qu'il serait préférable que vos troupes se retirassent pendant quelque temps hors de vue des murs de Québec.

L'officier le regarda d'un air de doute.

—Elles pourraient se retirer dans quelques villages en remontant un peu la rivière. Là, elles pourraient se ravitailler à loisir.

Pas de réponse.

—Et attendre des renforts.

L'officier sourit d'un air d'approbation.

—Et donner à leurs amis, à la ville et aux alentours, le temps d'organiser et de compléter leurs arrangements. Jusqu'ici nous avons fait peu de chose ou rien du tout, mais dans le cours d'une semaine ou de dix jours, nous pourrions faire beaucoup.

—C'est une excellente idée, et elle sera prise en considération, dit l'officier en serrant la main de Batoche ; après quoi, l'entrevue prit fin.

Que l'avis du vieillard ait eu du poids, ou non, le mouvement qu'il avait conseillé fut exécuté une couple de jours plus tard.

Reconnaissant l'impossibilité de presser le siège sans recevoir de renforts et apprenant que le colonel McLean, avec ses *Emigrants royaux* avait réussi à se rendre de Sorel à Québec le jour même où les Américains y étaient arrivés de la Pointe-Lévis, ce qui fortifiait de quelques réguliers la garnison de la ville, Arnold leva le camp le 18 novembre et se retira à la Pointe-aux-Trembles pour y attendre l'arrivée de Montgomery qui venait de Montréal.

XIII

LA TACTIQUE D'UNE FEMME.

Quand Zulma Sarpy arriva chez elle le soir de son voyage plein d'aventures à Québec, son vieux père remarqua qu'elle était sous l'influence d'une grande émotion. Elle aurait préféré garder pour elle tout ce qu'elle avait vu ou entendu, mais il la questionna avec tant d'insistance qu'elle ne put éviter de répondre. Il était tout naturel, comme elle le comprit parfaitement, qu'il fût anxieux d'ob-

tenir des renseignements sur l'état des affaires, d'autant plus que différentes rumeurs lui étaient parvenues durant le jour par ses serviteurs et ses voisins. Aussi, dès qu'elle se fut un peu remise, après un abondant repas pris à loisir, en femme sensée jouissant d'une bonne santé, elle lui raconta en détail tous les événements dont elle avait été témoin. M. Sarpy l'interrompit fréquemment par des exclamations énergiques qui la surprirent énormément, car elles montraient qu'il prenait à la guerre imminente un intérêt plus profond qu'il ne l'avait prévu et qu'elle ne l'avait espéré. L'incident du pont, en particulier, fit beaucoup d'effet sur lui.

—Et vous êtes certaine, demanda-t-il, que le jeune officier est le même que celui sur lequel on a fait feu du haut des murailles ?

—Je suis sûre de n'avoir pu me tromper, répondit-elle. Sa taille, sa noble démarche, sa belle figure le feraient distinguer entre mille.

—Mais vous ne savez pas son nom ?

—Hélas, non.

—Vous auriez dû vous en informer. L'homme qui a traité ma fille avec tant de courtoisie ne doit pas être un étranger pour moi.

—Ah ! n'ayez pas d'inquiétude, papa, je saurai bien trouver son nom, dit Zulma en riant.

—Peut-être bien que non. Qui peut dire ce qui arrivera ? La guerre est un tourbillon qui peut l'enlever hors de vue et l'effacer du souvenir, avant que nous nous en rendions compte.

—Ne craignez rien, interrompit Zulma avec un geste magnifique de son bras blanc. J'ai un pressentiment que nous nous rencontrerons encore. J'ai l'œil sur lui, et .....

—Il a l'œil sur vous, ajouta le sieur Sarpy, sur un ton de plaisanterie qui ne lui était pas habituel.

Sa fille ne répondit rien ; mais un rayon d'ineffable lumière passa comme une illumination sur sa belle figure et des mots qui se pressaient sur ses lèvres, mais qu'elle ne prononça pas, s'évanouirent dans un délicieux sourire, aux coins de ses lèvres pleines et vermeilles. Elle se leva de sa chaise et resta immobile pendant quelques instants, la vue fixée sur un vase de fleurs rouges et blanches placé sur le manteau de la cheminée. Sa robe de nuit, d'un blanc de neige, tombait négligemment autour de sa personne, mais ses plis flottants ne pouvaient dissimuler les contours de sa poitrine qui se soulevait et retombait sous le coup de quelque sentiment violent. Le sieur Sarpy, en la regardant, ne pouvait ni cacher son admiration pour l'aimable créature qui était la consolation et la gloire de son existence, ni retenir ses larmes à la pensée, toute vague et invraisemblable qu'elle fût, que cette guerre pourrait, de

quelque manière inconcevable, entraîner la destinée de sa fille et changer le courant de leur existence mutuelle. A son attitude, la connaissant comme il la connaissait, ou peut-être ne la connaissant pas aussi bien qu'il l'aurait pu, il sentit qu'elle était sur le point de lui faire une importante communication, de lui demander quelque chose ou de l'engager dans quelque voie qui influerait sur leurs destinées respectives et conduirait précisément au mystérieux résultat dont l'ombre était déjà dans son esprit.

Mais avant qu'il eût eu le temps de dire un mot pour apaiser ses craintes ou dissiper ses conjectures, Zulma s'avança lentement et se mit tout doucement à ses genoux. Elle tourna vers lui sa figure dont les riches couleurs s'étaient subitement évanouies, mais il y avait dans ses yeux bleus une expression touchante qui fascina le vieillard.

—Papa, dit-elle, voulez-vous me permettre de vous demander une faveur ?

Le sieur Sarpy sentit son cœur se serrer et ses lèvres se contractèrent. Zulma remarqua son émotion et ajouta aussitôt :

—Je sais que vous êtes faible, papa, et que vous ne pouvez supporter les émotions ; mais ce que j'ai à vous demander est simple et facile à accomplir. D'ailleurs je me soumets d'avance à votre jugement et je me conformerai sans réserve à votre décision.

Le sieur Sarpy prit la main de sa fille dans les siennes et répondit :

—Parlez, ma chère enfant, vous savez que je ne puis rien vous refuser.

—Vous avez résolu de rester neutre, dans cette guerre ?

—C'était mon intention.

—Avez-vous pris cette résolution uniquement dans votre intérêt ?

—Dans votre intérêt et le mien, ma chérie. Je suis vieux et infirme et ne puis prendre part aux luttes des hommes forts. Vous êtes jeune et je dois veiller sur votre avenir.

Zulma demeura silencieuse pendant quelques instants, comme si elle n'eût plus trouvé rien à dire. Son père, remarquant son embarras, ramena la conversation à son cours naturel en cherchant à tirer d'elle la nature de la demande qu'elle avait l'intention de lui adresser.

—Je voulais vous demander ma liberté d'action, dit-elle, avec une énergie soudainement recouvrée. Mais je n'en ferai rien maintenant.

Des circonstances se produiront peut-être, qui viendront modifier la situation pour nous deux avant que les hostilités n'aient fait beaucoup de progrès. Tout ce que je vous demande maintenant est de me permettre de revoir ce jeune officier.

Le vieillard, en entendant cette innocente requête, respira plus librement et s'écria :

—Quoi ! Est-ce là tout, ma chérie ? Vous pouvez certainement le revoir. Je voudrais le voir moi-même et faire sa connaissance.

Comme je vous l'ai dit auparavant, j'ai une grande admiration pour sa bravoure et sa courtoisie à votre égard. Et, Zulma, la prochaine fois que vous le verrez, ne manquez pas d'apprendre son nom.

—C'est précisément ce que je veux savoir, dit la jeune fille avec un sourire.

—Alors, nous sommes d'accord, reprit son père, en lui tapotant les joues et en se levant pour clore l'entrevue.

Il était maintenant en bonne humeur et, de son côté, elle affecta d'être gaie, mais il y avait sur ses joues un incarnat qui dénotait la flamme qui la consumait intérieurement, et quand son père fut parti, elle se mit à arpenter de long en large le plancher de sa chambre d'un pas lent et mesuré, plongée dans de profondes et pénibles réflexions.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

MATER AMABILIS

D'APRÈS LE TITIEN.

Venise ! oh ! que de fois un désir fantastique
A transporté mon cœur sur ton Adriatique !
De l'espace et du temps déchirant le rideau,
J'ai rêvé tes canaux sillonnés de gondoles,
Et tes palais de marbre et tes blanches coupoles,
Et ton Saint-Marc et ton Lido !

Là, parmi les splendeurs de ton architecture,
J'aime à ressusciter les rois de la peinture
Qui prenaient leurs couleurs au ciel vénitien ;
Je vois les deux Talma, dont le génie éclate,
Véronèse drapé de pourpre et d'écarlate
Et le grand maître Titien !

Les uns glissent, bercés par les ondes limpides,
Souriant aux chansons de ces beautés splendides,
De ces reines d'un jour, qui vivront sous leur main ;
D'autres, le front pensif, sur la sombre lagune
Vont rêver, isolés de la foule importune,
A leur chef-d'œuvre de demain.

Qui d'entre nous, ami lecteur et vous surtout aimables lectrices, porté sur les ailes légères de l'imagination, ne s'est surpris quelquefois, comme le poète, errant au milieu des œuvres d'art qui décorent la reine de l'Adriatique.

Ce rêve, le seul sans doute, que la réalité puisse dépasser, vous l'avez peut-être même réalisé, mollement bercé dans une de ces

poétiques gondoles. Alors vous avez senti cette mélancolie pleine de poésie qui s'empare du voyageur glissant sur la prodigieuse avenue du Grand Canal. De chaque côté, vous avez admiré ces basiliques et ces palais sans nombre ; majestueuse décoration d'un vaste et splendide théâtre dont la scène fut autrefois occupée, depuis Victor Pisani à Daniel Manin, par tant d'illustres acteurs, mais qui aujourd'hui semble avoir perdu et son âme et sa vie. Pourtant elle reste encore, cette ville de Saint-Marc, malgré le voile de tristesse dont l'a revêtu le malheur, comme imprégnée de la grâce indéfinissable des choses italiennes ; elle en a le charme et la grandeur.

Ne résistons pas à l'attraction qu'elle nous offre, dirigeons-nous de ce côté, nous y trouverons certainement quelques œuvres d'art, quelque artiste remarquable dont nous serons heureux de faire la connaissance.

Si nous arrivons par le nord nous passerons par la jolie petite ville de Cadore. C'est là que par un beau soir du mois de mai de l'an 1487, nous aurions pu voir de pieux pèlerins à genoux aux pieds d'une mâdone rustique chantant les louanges de notre mère bien-aimée. Non loin d'eux, adossé à un arbre, un petit garçon de dix ans croquait ce groupe pittoresque. Derrière lui s'avance sans bruit un homme à l'âge mûr, quelques instants il regarde avec intérêt le travail de l'enfant, puis tout à coup lui frappant sur l'épaule : " C'est très bien ce que tu fais là, petit, tu aimes donc bien le dessin." " Oh ! oui, père, j'aimerais tant pouvoir peindre des madones belles comme celles que peint maître Bellini."

Peu de jours après Titiano Vecelli notre enfant de dix ans était installé dans l'atelier de Sébastien Zuccato, maître mosaïste de Venise. Mais déjà le petit élève était plus habile que son maître, et sur la recommendation de celui-ci, il fut admis à l'école des frères Bellini, alors à l'apogée de leur gloire. Il ne devait pas y faire un long séjour. Son dessin facile et vigoureux qui contrastait avec la manière sèche, patiente et fatiguée de ses maîtres, excita leur jalousie.

—" Jeune homme, lui dirent-ils un jour, en lui signifiant son congé, vous ne ferez jamais votre chemin dans l'art comme cela, il vaut mieux abandonner cette étude."

Titien ne se rebute pas. Il s'attache à Giorgioné qui comme lui venait de quitter l'atelier des Bellini et inaugurait la manière large et libre à laquelle il a laissé son nom. Malheureusement la jalousie, cette plaie des arttstes, devait encore venir le séparer de son nouvel ami. Celui-ci avait à décorer le *Fondak* ou Entrepôt

des Allemands ; il confia l'exécution de l'un des pans de l'édifice à son jeune disciple. Lorsque les deux peintres eurent livré leur ouvrage au public, des amis indiscrets qui ne savaient pas que le Titien eut travaillé à la décoration de l'Entrepot, félicitèrent Giorgioné des peintures de son élève, lui disant qu'il s'était encore surpassé dans cette partie de son œuvre. Giorgioné répondit modestement que c'était l'ouvrage d'un disciple de dix-huit ans, nouvellement passé maître ; mais il était blessé au vif. Il se retira dans sa maison, s'y enferma quelque temps pour dévorer son dépit, et ne voulut plus entendre parler de ce rival inattendu.

Titien fut sensible à cette injustice et ne l'oublia jamais. Voyons quelle noble vengeance il saura en tirer lorsque vingt ans plus tard l'occasion s'en présentera.

Giorgioné, atteint de la peste, est étendu sur son lit de mort. Tout à coup il demande son ancien disciple et ami. On va prévenir le Titien qui, malgré les représentations de ses amis, accourt aussitôt. Le moribond faisant alors un effort suprême exhala lentement ces paroles : " J'ai la peste. Je vais mourir. Merci à vous, mon ami, qui n'avez pas craint de venir ici. J'espère que vous avez oublié mon injustice d'autrefois....."

—" Vous en avez la preuve, Giorgioné, puisque me voici."

—" C'est vrai ; mais écoutez : le temps pourrait me manquer. Je laisse des œuvres ébauchées..... Personne plus que vous n'est capable de les terminer. C'est donc à vous, Titiano, que je lègue ce soin.....je vous livre ce que j'ai de plus cher, ma réputation."

—" Croyez, s'écria le Titien, que je m'efforcerai de la soutenir dignement."

—" Merci, j'avais eu raison de compter sur votre cœur."

Cette bonne action n'eut pas pour le Titien les suites funestes que craignaient ses amis : soixante-deux ans plus tard il peignait, d'une main un peu refroidie il est vrai, mais ferme encore, un *Christ déposé de la Croix*, lorsque la mort qui semblait l'avoir oublié, vint le frapper de la même faux que son maître, alors qu'il avait dépassé l'âge de quatre vingt dix-neuf ans. Le Sénat permit qu'il fût dérogé en sa faveur à la loi qui interdisait de rendre les honneurs funèbres aux pestiférés. Ses restes furent déposés dans l'église *de Frari*.

Cette longue carrière d'un siècle fut une suite de succès et de triomphes. Tous les princes se disputèrent l'honneur de posséder le Titien. Mais ni la noble et douce amitié de l'Arioste que le duc de Ferrare lui avait ménagée dans l'espoir de le retenir à sa cour ; ni les offres généreuses de François Ier ; ni les honneurs dont le

comblait Charles-Quint, qui ne dédaignait pas de ramasser ses pinceaux et qui répondait à ses courtisans, surpris des égards qu'il avait pour le peintre : " Je puis créer autant de ducs qu'il me plaît ; mais où trouverai-je un autre Titien ? " rien, dis-je, ne put le décider à vivre loin de sa patrie. Le cardinal Bembo, venu lui-même de la part de Léon X pour le presser de se rendre à Rome, dans l'espoir de le gagner, faisait un jour contraster les avantages qu'il trouverait dans la ville des Papes avec la désolation qui régnait à Venise, où sévissait une peste terrible : " Il n'est que trop vrai, Monseigneur, lui répondit l'artiste, mais est-ce une raison pour que je m'éloigne ? Si mes compatriotes sont malheureux, je ne les aime que davantage."

S'il aimait ses compatriotes, eux de leur côté savaient apprécier son talent et la gloire qu'il faisait rejaillir sur la république. Le sénat fit une loi spéciale défendant sous peine de mort qu'on fît sortir du territoire de la république son célèbre *Martyre de saint Pierre.*

Mais aussi ce tableau est le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre du Titien. Jamais son dessin ne fut plus ferme ni son coloris plus savant ; jamais sa composition ne fut si bien entendue pour produire l'effet désiré, ni l'expression de ses personnages mieux rendue. Le paysage à la fois héroïque et agreste qui encadre cette émouvante peinture suffit à lui seul pour le placer au premier rang des paysagistes.

Ce tableau, avec quelques autres de la première période de sa carrière, est empreint d'un caractère de grandeur et de piété qu'il ne retrouvera plus lorsqu'il aura subi l'influence satanique de l'Arétin. Influence qui malheureusement se fit sentir pendant plus d'un quart de siècle, dans toutes les branches de la littérature et de l'art. Mais il faut ajouter à la honte du Titien, qu'une fois au pouvoir de cet insigne corrupteur, il contribua plus qu'aucun peintre de son école et peut-être de son siècle, à discréditer l'idéal et à introduire définitivement le naturalisme dans l'art. Appelé par son génie à dominer de si haut l'école vénitienne, il ne brillera plus que par les qualités secondaires qui distinguent cette école.

Les Vénitiens, en effet, sont les premiers décorateurs du monde ; mais ils parlent aux yeux beaucoup plus qu'à l'esprit ; ils ne vont que rarement au delà de la surface et de l'épiderme, ils charment la vue plus qu'ils ne touchent le cœur : jamais en face de leurs œuvres chaudes, coloriées, brillantes et sensuelles, on ne se sentira écrasé par le poids des pensées ou de la conception profonde, comme au Vatican ou à la Farnésine. Chez eux la main est plus

habile que le cerveau n'est profond ; elle court sur la toile, elle sème des fleurs, elle juxtapose des tons qui sont faits pour ravir les yeux, elle balance des lignes heureuses, elle noie les contours dans l'éther, elle rivalise avec le ciel transparent de Venise, elle peuple ses palais d'allégories brillantes. Les artistes vénitiens sont des païens qui entendent l'antiquité à leur manière, qui ont secoué le joug des peintres ascétiques, de ces doux génies florentins qui peignaient les sujets religieux en aspirant au ciel et demandaient à leur cœur plein de foi leurs plus touchautes inspirations.

Pour nous chrétiens qui mettons dans l'art le fond des idées et des sentiments bien au-dessus de leur revêtement extérieur, nous détournerons les regards des œuvres malsaines de la dernière période de la vie du Titien, pour les reporter quelques instants sur un des chefs-d'œuvre de sa première manière. Nous avons devant les yeux une de ces madones connues dans l'art sous le titre de *Madre Pia* ou *Mater amabilis*. C'était un des sujets favoris des peintres du moyen âge et de la Renaissance. Dans ces compositions, la Vierge est généralement représentée les mains jointes dans une attitude de respectueuse prière. Quelquefois elle est assise avec l'enfant Jésus sur ses genoux, d'autres fois elle se prosterne devant l'enfant couché dans un berceau ou sur un gazon parsemé de fleurs. Quelquefois l'enfant Jésus regarde sa mère, plus souvent il sourit avec bonté aux pieux fidèles agenouillés au pied de l'autel qu'il domine ; rarement enfin, et seulement dans les tableaux de la Renaissance, il est représenté endormi.

Titien dans la meilleure partie de sa vie a souvent traité ce sujet avec quelques variantes. Dans le tableau qui nous occupe : sur les bords d'un paisible cours d'eau au pied d'un arbre, la Vierge est assise avec l'enfant Jésus endormi sur ses genoux. Les mains jointes, elle le contemple avec amour. Un voile étendu entre les branches de l'arbre semble destiné à les protéger contre les rayons trop ardents du soleil ; mais en réalité, il sert à mieux faire ressortir les principaux personnages du groupe. Deux anges, d'une beauté peut-être trop terrestre, à genoux de chaque côté paraissent ne pouvoir détacher leurs regards de cette mère de leur Dieu qui bientôt sera la reine des cieux. Comme toujours le peintre a su encadrer cette aimable scène d'un magnifique paysage : d'un côté s'élève les montagnes de Cadore ; et de l'autre sa ville natale. Le gazon sur lequel reposent les pieds de la Vierge est tout émaillé de fleurs.

Peu de personnes ont l'avantage de pouvoir admirer l'original de ce beau tableau ; il est la propriété de la famille Pino, de Milan.

Nous pouvons heureusement y suppléer en admirant la belle copie due au burin de l'habile graveur Pietro Anderloni.

***

Pietro naquit à Santa Eufemia en 1784. Il se destinait à la peinture, mais son frère Faustino, avec lequel nous aurons probablement occasion de faire plus ample connaissance, lui persuada de se livrer plutôt à la gravure et l'initia lui-même à cet art difficile. A vingt ans, Pietro fut admis à recevoir les leçons de Longhi, alors surintendant de l'Académie de gravure de Milan. Pendant neuf ans il assista ce maître dans la production de ses meilleures planches.

Envoyé à Rome en 1824 pour prendre des dessins d'après les tableaux de Raphaël, il en revint en 1831, pour remplacer Longhi dans la direction de l'Académie. Il occupa toujours une place distinguée au milieu de ses contemparains et fut membre de plusieurs académies de gravure

Dans l'œuvre remarquable qu'il a laissée brille au premier rang la planche dont nous donnons la reproduction d'une *épreuve avant la lettre.*

ALPHONSE LECLAIRE.

LE FORT ET LE CHATEAU SAINT-LOUIS

(QUÉBEC.) (1)

VIII

Les femmes au château sous le régime français.—Madame et Mademoiselle d'Aillebout.—La marquise de Denonville st ses filles.—Elisabeth de Hallot d'Honville.—La marquise Philippe de Vaudreuil et ses filles.—Esther Wheelwright.—La marquise Pierre de Vaudreuil-Cavagnal.

La liste des femmes qui séjournèrent au fort Saint-Louis, sous le régime français, n'est pas très longue. Nous avons déjà nommé Madame et Mademoiselle d'Aillebout (2), Madame la marquise de Brisay de Denonville et ses trois filles : Bénigne (3), Catherine et Ma-

(1) Voy. REVUE CANADIENNE, avril, mai, juin, août, octobre et novembre.

(2) D'après la Mère Juchereau, qui écrivait trente ans après la mort de Madame d'Aillebout (Marie-Barbe de Boulogne), celle-ci n'aurait jamais eu d'enfants. D'après le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, elle aurait eu une fille, Barbe, qui se serait mariée à Jean de Lauzon. Ce qui nous a porté à croire à l'existence de cette fille unique de Madame d'Aillebout est l'entrée suivante du *Journal des Jésuites* : " Janvier 1649.—Le premier jour..... je donnay un petit livre à *Mademoyselle la Gouvernante*, et une croix de relique à M. le gouverneur, un Gerson à son nepveu. " Des recherches subséquentes nous ont convaincu que " Mademoyselle la Gouvernante " dont il est question dans le *Journal des Jésuites*, était la sœur du gouverneur Louis d'Aillebout et non sa fille. A la page 4 du *Journal* (août, septembre et octobre 1645), il est dit : ..... " Il ne demeura à Villemarie que Mons. d'Alibour, sa femme *et sa sœur*....." A la page 109 (mai 1648) : ....." Se noyèrent Amyot et Marguerie ; la nouvelle en fut apportée par la barque qui revint de Montréal apportant Mademoyselle d'Aillebout." A la page 133 (février 1650) : ....." Différend pour l'entrée de Mademoyselle la Gouvernante à Sillery reiglé par une lettre envoyée à cet effect à Sillery."

Dans leur testament portant la date du 30 octobre 1652, Monsieur et Madame d'Aillebout déclarent qu'ils n'ont jamais eu d'enfants. (Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec). Le père de Madame d'Aillebout se nommait sieur Florentin de Boulogne, et sa mère Dame Eustache Cureau ou Qurau. (Contrat de mariage de Louis d'Aillebout et de Barbe de Boulogne, Paris 6 septembre 1638). C'est la sœur de Madame d'Aillebout (Demoiselle Philippe de Boulogne), et non sa mère, qui se fit religieuse chez les Ursulines de Québec sous le nom de Mère Saint-Dominique. Madame de Boulogne et sa fille ursuline portaient des prénoms devenus aujourd'hui exclusivement masculins : *Eustache* et *Philippe*

(3) Mère Bénigne-Thérèse de Jésus, religieuse carmélite, morte à Chartres, en France, le 6 août 1744, à l'âge de 73 ans, après 51 ans et six mois de vie religieuse.

rie-Anne (1), ainsi que Mademoiselle de Hallot d'Honville (2). A ces noms il faut ajouter ceux de Madame la marquise Philippe de Vaudreuil et de ses deux filles, Marie-Louise et Louise-Elisabeth, celui de Mademoiselle Esther Wheelwright et celui de la marquise Pierre de Vaudreuil-Cavagnal.

Les deux premières châtelaines du fort Saint-Louis (Madame d'Aillebout et la marquise de Denonville) étaient françaises ; les deux dernières (la marquise Philippe de Vaudreuil et sa belle-fille la marquise Pierre de Vaudreuil) étaient, l'une acadienne et l'autre canadienne.

Les deux premières habitèrent le premier château, au dix-septième siècle ; les deux dernières habitèrent le deuxième château, au dix-huitième siècle.

Louise-Elisabeth de Joybert, marquise de Vaudreuil, dont nous avons mentionné le nom au chapitre précédent, était fille de Pierre de Joybert de Marson, seigneur de Soulanges, et de Marie-Françoise Chartier de Lotbinière. Elle naquit à Gemseck, sur la rivière Saint-Jean, où commandait son père, le 18 août 1673, et fut ondoyée aussitôt par un chirurgien du nom de Lavergne. Elle fut *baptisée soubs condition* à Québec le 15 juin 1675, et eut pour parrain le comte de Frontenac et pour marraine Marie-Françoise d'Amours (femme de Louis-Théandre Chartier de Lotbinière), son aïeule.

Vers l'âge de treize ans, elle entra au pensionnat des Ursulines de Québec avec une des filles de la marquise de Denonville, Catherine de Brisay, qui n'était qu'une enfant. La marquise s'était prise d'affection pour la jeune Acadienne, dont toute la personne était extrêmement sympathique.

Mademoiselle de Joybert épousa le chevalier Philippe Rigaud de Vaudreuil le 21 novembre 1690. M. de Vaudreuil avait alors quarante-sept ans ; sa jeune femme en avait dix-sept.

Nous avons dit que Madame de Vaudreuil passa de longues années en Europe. Avant d'aller remplir à la cour de Versailles les importantes fonctions d'éducatrice des enfants de France, la marquise connut amplement les saintes joies et les nobles soucis de la maternité. Elle n'eut pas moins de douze enfants, dont trois— Phi-

(1) Née à Québec et morte religieuse en France. Elle était abbesse des Bernardines de Notre-Dame de l'Eau, près Chartres. L'abbaye des Bernardines de l'Eau fut fondé en 1226.

(2) Fille de Messire Louis de Hallot d'Honville et de Marthe Leconte,— née le 27 mai 1658, à Boisville, en France, morte religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec.

lippe-Arnaud, né en 1705, Joseph-Hyacinthe, né en 1706, et Louise-Elisabeth, né en 1709,—virent le jour au château Saint-Louis.

Recommandée à la cour (probablement par sa vieille amie la marquise de Denonville), Madame de Vaudreuil dut quitter Québec pour se rendre à Versailles peu de temps après la naissance de sa dernière enfant, Louise-Elisabeth, baptisée à Québec le 12 septembre 1709. Elle avait été nommée sous-gouvernante des enfants de France l'année précédente (1708). Le navire qui devait la conduire en France partit de Québec dans l'automne de 1709 et fut pris par les Anglais ; toutefois, il n'arriva rien de fâcheux à Madame de Vaudreuil et aux personnes qui l'accompagnaient. Le commandant du vaisseau ennemi se montra plein de déférence, et les fit débarquer au Havre, où se trouvait M. de Champigny, qui les reçut avec empressement.

Madame de Vaudreuil avait alors un peu plus de trente-six ans. Elle se rendit immédiatement à Versailles, et fut accueillie avec bonté par Madame de Maintenon, qui la présenta au roi. On lui confia aussitôt l'éducation du jeune duc d'Alençon, et le duc de Saint-Simon, qui n'était guère porté à flatter les gens, dit, dans ses *Mémoires*, qu'elle était bien au-dessus de son emploi. Refoulant au fond du cœur le chagrin qu'elle devait éprouver de ne pouvoir se consacrer à l'éducation de ses propres enfants au foyer domestique, et comprenant tout ce qu'il y avait d'important et d'auguste dans la mission qui lui était confiée, elle s'acquitta de sa tâche avec tant d'intelligence et de tact que, le jeune prince son élève étant mort, on la retint à la cour plusieurs années encore pour y élever les autres enfants du duc de Berry.

Elle acquit auprès des puissants du jour une influence dont elle se servit, pendant son séjour en France et plus tard, au bénéfice des membres de sa famille et de quelques autres personnes. Son esprit supérieur, ses solides principes, son instruction et les charmes de sa personne la firent apprécier hautement par l'entourage de Louis XIV, —entourage beaucoup plus sérieux que dans les premières années du règne de ce monarque (1).

On peut voir par un mémoire daté de Versailles et adressé au ministre en 1710, qu'au milieu des enchantements et des exigences de la cour, la vaillante marquise ne perdait pas de vue les affaires politiques de la Nouvelle-France (2).

(1) Après bien des alternatives de chutes et de relèvements, Louis XIV s'était définitivement "converti" à l'âge de quarante ans.

(2) Collection de manuscrits relatifs à la Nouvelle-France. (Québec, 1884), vol. II, page 512.

En 1721, la marquise se trouvait à Montréal. Elle posait, en 1723, la première pierre du Château Vaudreuil dont nous avons parlé au chapitre précédent. Une note de l'*Album des souvenirs canadiens*, du Commandeur Viger, se lit comme suit :

" Inscription trouvée le 15 mai 1806, sur la première pierre de l'angle sud-est de l'ancien *Château Vaudreuil*, à Montréal, employé comme premier *Collège* de cette ville, du 1er octobre 1773 au 6 juin 1803, (alors) qu'il fut détruit par le feu.

" CETTE PIERRE * A ESTÉ POSÉE * PAR * DAME * LOVISE-ELIZABETH * JOVABERE * FEMME * DE * HAVT * ET PVISSANT * SEIGNEVR * PHILIPPE DE RIGVAVD * CHEVALIER * MARQVIS * DE VAVDREVIL * GRAND * CROIX * DE * ST-LOVIS * GOVVERNEVR * LIEVTENANT * GENERAL * POVR * LE ROI * DE * TOVTTE * LA * NOVVELLE * FRANCE * SEPTENTRIONALE * EN 1723 * LE 15 MAY * — SEPT MAISON * APPARTIEN * A MONSIEVR * LE * MARQVIS * DE * VAVDREVIL * "

Madame Philippe de Vaudreuil atteignit l'âge de soixante-six ans et demi. " Elle fit son testament le 19 janvier 1740; et mourut à Paris peu de jours après, dans le même mois " (1).

Vers les premiers jours de l'automne de 1708, la sentinelle du fort Saint-Louis présentait les armes à un religieux de la Compagnie de Jésus, qui se dirigeait vers le château. Le Père Bigot, un des plus zélés missionnaires de l'Acadie, venait rendre compte au marquis de Vaudreuil de l'heureux résultat de démarches commencées depuis déjà plusieurs années pour tirer des mains des Abénaquis une jeune Anglaise, une enfant de onze ans, Esther Wheelwright, enlevée à ses parents dans une journée de carnage, et qui, depuis lors, avait partagé les misères d'une famille sauvage qui l'avait adoptée. Le missionnaire avait aperçu un jour sa blanche figure au milieu d'un groupe de petits Abénaquis, et avait fait connaître sa captivité à sa famille, qui habitait le voisinage de Boston.

M. de Vaudreuil s'était occupé activement du rachat de cette enfant. Il lui donna asile au château Saint-Louis et voulut la traiter comme un membre de sa famille. Madame de Vaudreuil la prit aussi en affection, et, comme elle comptait partir dans quelques mois pour la France, elle résolut de la placer chez les Ursulines avec sa

(1) D'Hozier, *Armorial de France*, volume VI, page 363.

fille, Marie-Louise de Rigaud, âgée de près de huit ans. Le journal ou registre des Ursulines du 18 janvier 1709, contient la note suivante : " Madame la Marquise nous a donné une petite Anglaise pour pensionnaire. Elle paiera 40 écus. "

Esther Wheelwright appartenait à une excellente famille et était admirablement douée, au physique et au moral. Elle se fit religieuse chez les Ursulines de Québec le 12 avril 1714, et prit le nom de Mère de l'Enfant-Jésus. Sa mère ne la revit jamais ; elle se déclara satisfaite de la savoir heureuse et se contenta de lui écrire des lettres pleines de tendresse et de lui envoyer de riches cadeaux

M. de Vaudreuil, par égard pour la famille de la jeune fille, ne voulut pas d'abord prendre la responsabilité d'autoriser l'entrée en religion de Mademoiselle Wheelwright. Ne pouvant la confier à personne pour la conduire à Boston, il la garda auprès de lui, avec ses propres enfants, de 1710 à 1712, année de son entrée au noviciat.

La jeune étrangère dont l'enfance avait été si tourmentée désirait ardemment vivre de la vie calme du cloître ; aussi fit-elle une religieuse modèle. Ses parents de la Nouvelle-Angleterre eurent, à plusieurs reprises, des rapports pleins de cordialité avec les Ursulines. Un de ses neveux vint même à Québec pour y voir sa légendaire parente. On lui donna la permission d'entrer dans le cloître, et la pauvre petite prisonnière des Abénaquis, devenue religieuse professe et captive volontaire, put s'enquérir à loisir de tout ce qui concernait sa famille.

On lit dans l'*Histoire du monastère des Ursulines de Québec*, vol. III, p. 46.

" Une autre fête, que les circonstances rendirent publique, fut celle du 12 avril 1764, " jour où notre révérende Mère Supérieure, " la Mère Esther Wheelwright de l'Enfant-Jésus, renouvelait ses " vœux de cinquante ans de profession entre les mains de M. Briant, " vicaire-général du diocèse vacant, et notre très digne supérieur. " Rien ne manqua à la solennité ; M. Resche, notre très-digne con- " fesseur, joua de l'orgue, et l'on chanta plusieurs motets pendant " la sainte messe. M. Récher, de son côté, nous favorisa d'un très- " beau sermon sur le bonheur de la vie religieuse. Le *Te Deum* se " chanta à l'issue de la messe, et nous eûmes le soir la bénédiction " du Saint-Sacrement ....."

" Cette bien-aimée jubilaire était la première supérieure anglaise de notre maison, et, par une singulière coïncidence, elle entrait en charge au mois de décembre 1760, précisément à l'époque où la domination anglaise s'établissait en Canada. Cette vénérée et chère Mère, qui devait tant à l'hospitalité française, semblait dire que le

mélange des deux races n'altèrerait jamais en rien la charité, et que si, d'un côté, le monastère restait toujours profondément français, il saurait, de l'autre, apprécier le mérite des filles d'Albion."

La révérende Mère Esther Wheelwright de l'Enfant-Jésus vivait encore en 1775. Elle avait alors soixante-dix-huit ans.

La quatrième châtelaine du fort Saint-Louis fut Madame la marquise Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, née Fleury de la Gorgendière, femme du dernier gouverneur du Canada sous le régime français.

Le marquis Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, ou "Cabanial," fils du marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil et d'Elisabeth de Joybert, naquit à Québec le 22 novembre 1698. Son acte de naissance ne porte que ce seul prénom de Pierre. Il épousa Charlotte Fleury de la Gorgendière, veuve du procureur-général Louis Le Verrier, une des filles de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Joliette (1).

François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, frère du précédent, connu sous le nom de "Monsieur de Rigaud," épousa, le 2 mai 1733, "Demoiselle Louise Fleury de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Joliette." (2)

Les deux frères épousèrent donc les deux sœurs.

Pierre et François-Pierre furent tous deux gouverneurs des Trois-Rivières, mais le premier seulement devint gouverneur général du Canada.

Joseph Fleury de la Gorgendière, sieur d'Eschambault, et Claire Joliette, père et mère des deux dames de Vaudreuil dont nous venons de parler, eurent la plus nombreuse famille dont il soit fait mention dans les annales canadiennes. De leur union, dit l'abbé Daniel, naquirent trente-deux enfants (3).

Il ne faut pas confondre *Charlotte* Fleury de la Gorgendière, mariée au procureur-général Louis Le Verrier, puis au marquis Pierre de Vaudreuil-Cavagnal, dernier gouverneur de la Nouvelle-France, avec sa sœur *Charlotte-Ursule*, mariée, le 20 septembre 1745, à Joseph Marin de la Malgue. Ne pas la confondre non plus avec *Jeanne-Charlotte* Fleu-

(1) Voir : *Histoire des grandes familles françaises du Canada*, de l'abbé Daniel. Voir aussi les *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec*, de l'abbé J.-B.-A. Ferland, page 55.

(2) Archives de la basilique N.-D. de Québec.

(3) Mme Genest, de Saint-Henri de Lévis, a eu aussi trente-deux enfants. et pas de jumeaux ! M. l'abbé Collet, pro-supérieur du collège Sainte-Anne, est le neveu de Mme Genest.

ry de la Gorgendière, sa tante, née le 10 janvier 1683, fille de Jacques-Alexis Fleury de la Gorgendière et de Marguerite Chavigny, et mariée, le 15 juin 1704, à François Le Verrier, capitaine de marine.

La marquise de Vaudreuil-Cavagnal eut, de son premier mariage avec le procureur-général Le Verrier, un fils—Math...-Louis—qui fut capitaine d'une campagnie d'un détachement de marine et chevalier de Saint-Louis (1).

Le jeune capitaine suivit sa mère et son beau-père en France, après la capitulation de Montréal.

On connaît peu de chose de la vie intime de Mme de Vaudreuil-Dans ses lettres confidentielles à Bourlamaque, le marquis de Montcalm mentionne quelquefois son nom. Le 3 mars 1758, il écrit :

" Les beaux jours occasionnent beaucoup de parties de campagne. M. et Mme Vaudreuil y vont souvent. Le chevalier de Lévis en est quelquefois, et il a aussi les siennes."

Le 7 du même mois :

" Les beaux jours continuent ; la fonte des glaces me fait craindre l'interruption des parties de M. et Mme de Vaudreuil, qui vont visiter les notables de la côte comme Henri IV chez les notables bourgeois de Paris."

Le 8 octobre 1758 :

" Madame de Vaudreuil disait ce matin : M. le général, les Anglais disent bien que vous êtes un grand général. Le P. Floquet : Tout est dû à votre prudence et à votre bonheur. Rigaud pleurait de joie et de chagrin de la perte de ses sauvages. Saint-Sauveur disait sa phrase favorite : Rogers est tué, c'est complet, *habit, veste et culotte*."

Le 9 décembre de la même année :

" Comme on écrit beaucoup de Montréal à Québec, j'aime mieux vous dire que, hier matin, à l'occasion de l'officier de milice qui disait que l'on était consterné, lorsque je faisais le siège du fort Guillaume-Henry, et que Webb avait grand'peur ; qu'il n'y avait personne à Orange et New-York, et que l'on aurait pris avec facilité Lydius, M. le Marquis de Vaudreuil rabâcha beaucoup sur cela, moi présent. A la fin, avec beaucoup de modération (car les assistants et le chevalier de Montreuil l'assurent), je lui dis mes raisons pour n'y avoir pas marché, qu'il ne fallait pas se repaître de chimères.

(1) Consulter, aux archives de la paroisse de Montréal, l'acte de baptême de Louis-Joseph Fleury d'Eschambault (petit-fils de Joseph Fleury de a Gorgendière, sieur d'Eschambault, et de Claire Joliette) portant la date du 0 f évrier 1756, et où se trouvent de précieuses indications concernant la pa- nt é de l'enfant avec Math...-Louis Le Verrier et autres personnes.
M . Alphonse Fleury d'Eschambault, de Québec, m'a obligeamment commu- q ué une copie de ce document.

" J'interpellai M. Le Mercier, qui fut de mon avis et défila, et n'osa plus rester davantage ; et je conclus par lui dire modestement que je faisais de mon mieux à la guerre, suivant mes faibles lumières ; que, quand on n'était pas content de ses seconds, il fallait faire campagne en personne pour exécuter ses propres idées. Les larmes lui en vinrent aux yeux, et il mâcha entre ses dents que cela pourrait être. La conversation finit de ma part :—J'en serai comblé, et je servirai volontiers.

" Madame de Vaudreuil voulut s'y mêler :—Madame, permettez que, sans sortir du respect qui vous est dû, j'aie l'honneur de vous dire que les dames ne doivent pas parler guerre. Elle voulut continuer :—Madame, sans sortir du respect qui vous est dû, permettez que j'aie l'honneur de vous dire que si Madame de Montcalm était ici et qu'elle nous entendît parler guerre avec M. le Marquis de Vaudreuil, elle garderait silence.

" Cette scène, devant huit officiers, dont trois de la colonie, sera brodée, rebrodée ; la voilà telle. Je lui parlai des vivres et je lui dis : M. l'Intendant, qui est l'homme du Roi, comme vous, Monsieur (2), et qui, sur cette partie, doit être instruit, m'a écrit, dans le temps, qu'il n'avait pas de quoi nourrir l'armée passé le dernier août. Nous étions au 9. Quoique sûrement Le Mercier le lui écrira, car il a dû entendre cette phrase avant d'avoir défilé, vous pouvez lui dire comme de vous-même, avec confidence, si vous le jugez à propos, sinon mot.

" Le chevalier de Lévis qui entra ne se serait pas douté de la conversation, vu mon air tranquille, et j'y fus le soir à mon ordinaire ; et ce matin, je porte un bel œillet, qu'on m'envoie dans le moment, à Madame de Vaudreuil ; mais c'est odieux."

Le 8 mars 1759 :

" L'histoire de mon empoisonnement s'est renouvelée dans le gouvernement de Montréal, il y a quinze jours, et a été à M. et Mme de Vaudreuil. Elle en a bien rabâché, et le peuple disait : On veut donc vendre le pays ! Au reste, je n'aime pas ces bruits. Ne parlez jamais de crime aux hommes."

Le 25 juin 1759 (à l'arrivée de la flotte de Wolfe) :

" Madame de Vaudreuil doit partir cette semaine pour Montréal ; mais M. le Marquis nous reste."

Dans toute cette correspondance intime, Montcalm répète souvent : *Brûlez cette lettre,— brûlez toutes mes lettres.* Cela fait rêver. Comme l'a dit avec autant d'esprit que de justesse M. Joseph-Edmond Roy,

(1) Dans l'exercice de ses fonctions d'intendant de justice, police et finances, M. Bigot relevait en effet directement de l'autorité royale.—E. G.

" la postérité est une grande décacheteuse de lettres " : toutes celles dont nous venons de donner des extraits, ainsi que beaucoup d'autres adressées par Montcalm à Bourlamaque, sont devenues la propriété de sir Thomas Philipps ; M. Francis Parkman possèdait une copie manuscrite de toute la collection, et celle-ci a été imprimée et publiée, en 1891, par le gouvernement de Québec. La lettre du 9 décembre 1758, où il est question d'un dialogue assez vif entre Montcalm et Madame de Vaudreuil, suivi de l'envoi d'un œillet par le général à la marquise, a aussi été réédité par M. l'abbé H.-R. Casgrain dans son récent ouvrage intitulé : *Montcalm et Lévis* (1). Après tant de publicité, personne n'aura de scrupules à la reproduire, malgré la recommandation de celui qui l'écrivait : *Brûlez cette lettre,—brûlez toutes mes lettres.*

Les Hospitalières de-Québec ont conservé une lettre de la marquise de Vaudreuil-Cavagnal. Elle est signée : *Fleury Vaudreuil.*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, ce fut vers la fin du mois de juin 1759 que la dernière châtelaine du fort Saint-Louis sous le régime français quitta le château pour n'y plus revenir. Nous la retrouvons au mois d'octobre de l'année suivante, sur le pont du navire *l'Aventure*, avec son noble époux, le marquis de Vaudreuil, M. de Rigaud et sa femme (sœur de la marquise) et plusieurs des principaux acteurs du grand drame dont les péripéties venaient de se dérouler sur les rives du Saint-Laurent. Lorsque le vaisseau qui devait la conduire en France quitta la rade de Québec, le 18 octobre 1760, elle sentit sans doute son cœur se gonfler en disant un suprême adieu au pays qui l'avait vue naître, à la ville qu'elle avait habitée en quasi souveraine, à l'historique château Saint-Louis, toujours debout sur son rocher, drapé dans la majesté de ses souvenirs, le flanc blessé par les obus et — spectacle étrange — le front paré des couleurs victorieuses de l'Angleterre.

(1) 2 vol. in-8. L.-J. Demers et Frère, éditeurs, Québec, 1891.

ERNEST GAGNON.

(*A suivre.*)

LE NOUVEAU LIVRE DU P. LACASSE

Nous avons reçu le dernier livre du R. P. Lacasse. Nous ne saurions mieux l'apprécier que ne l'a fait la *Vérité* (de Québec) dans son numéro du 25 novembre, nous citons donc quelques lignes de cet excellent article que nous approuvons en tout point :

" Les écrivains de toute nuance qui s'y reconnaissent font rage contre le dernier livre du R. P. Lacasse, *Dans le camp ennemi.* Ils crient comme des écorchés.

" C'est un excellent signe. Cela prouve que ce petit livre est venu bien à propos, qu'il frappe juste, qu'il est lu et compris par les masses de nos populations.

" C'est parce que cette brochure atteint les masses et qu'elle est de nature à empêcher le venin de la mauvaise presse de pénétrer dans les couches profondes de notre société; c'est parce qu'elle dérange les corrupteurs du peuple dans leur œuvre néfaste; c'est parce qu'elle les gêne en les faisant connaître tels qu'ils sont; c'est parce qu'elle constitue un obstacle sérieux sur leur chemin; en un mot, c'est parce qu'elle fait du mal aux malfaiteurs que ceux-ci poussent des cris de rage et de douleur.

" Quand on ne se sent pas atteint on ne fait pas entendre de pareils hurlements, on n'exécute pas de semblables trépignements.

" Nous avons lu et relu cette brochure. Nous la trouvons excelletne, et nous ne craignons pas de le dire carrément. A nous elle paraî, aussi bonne qu'elle semble mauvaise à ceux qui s'en plaignent.

" Ce n'est pas quand on cherche à abîmer le Père Lacasse et son œuvre que les journaux catholiques doivent se renfermer dans un silence qui pourrait être *prudent*, au point de vue des affaires humaines, mais qui serait certainement lâche.

" Il faut être aveuglé par la colère pour dire que le Père Lacasse s'est fait *poissard*, que son livre est une *brochure malpropre* qui semble avoir été écrite par un *sauvage ivre.* Il n'y a absolument rien de tel dans cet opuscule. Il y a là de bonnes grosses vérités dites dans un langage familier et à la portée des gens peu lettrés. On y trouve quelques expressions vives, des images fortes et populaires, mais rien de *poissard*, rien de *malpropre*, rien qui ressemble, de près ou de loin, au langage d'un *sauvage ivre.* Ce sont là de pures calomnies qui n'ont pas l'ombre d'une excuse.

" Si on se place au point de vue du style on peut, sans doute, trouver des faiblesses dans cette brochure. Mais le P. Lacasse, nous l'avons dit, n'écrit pas pour être couronnée par l'Académie française ou une société littéraire quelconque. Il s'adresse au peuple, et il lui parle son langage, évitant toutefois ce que le langage populaire a de trop bas, de trop vulgaire. Car ceux qui vocifèrent contre le livre du Père Lacasse ont beau chercher, ils ne peuvent y trouver que quelques mots un peu familiers. D'expressions vraiment grossières, qui blessent les convenances, il n'y en a point.

" Non, c'est le *fond* du livre qui fait hurler, non la forme.

" Le Père Lacasse divise les ennemis de l'Eglise en trois catégories : 1° les ennemis déclarés qui, " par mépris, crachent sur notre drapeau, le drapeau de l'Eglise " ; 2° les ennemis cachés, aussi méchants que les premiers, mais n'ayant pas l'audace de leur mauvaise cause ; ils n'osent pas publiquement mépriser la religion mais en secret ils excitent les autres à le faire ; 3° enfin, ceux qui sont des ennemis sans le savoir. " Ceux-ci disent hautement qu'ils veulent le bien de l'Eglise, la gloire du Canada, mais les moyens qu'ils prennent pour arriver à leur but rencontrent l'assentiment de tous les ennemis de la religion ; ce n'est pas la haine qui fait agir cette classe d'ennemis, mais un manque complet de sens catholique. C'est cette dernière catégorie qui fait le plus de mal en ce pays : elle sert de marche-pied à la gent impie pour monter à l'attaque."

" Cette classification est parfaite, et nous mettons les aboyeurs au défi de nous montrer en quoi elle pèche. Qu'on nous prouve que le P. Lacasse a rangé dans une de ces catégories des personnes qui ne s'y trouvent réellement pas, et nous avouerons que nous avons tort d'applaudir à cette œuvre. Mais on ne le fera pas, car s'il y a dans ces pages des exécutions en règle, il n'y a pas d'injustices : ceux qui y reçoivent des coups les méritent ; et c'est charité bien comprise de leur en donner. C'est charité envers les coupables eux-mêmes, car ces blessures qui les font crier les empêcheront peut-être d'aller plus loin dans le chemin du mal. C'est charité envers le peuple qui est ainsi mis en garde contre ces loups ravisseurs et contre ceux qui leur facilitent, par complicité ou par bêtise, l'entrée dans la bergerie. C'est donc une œuvre de charité que le P. Lacasse vient de faire, nous n'hésitons pas à le proclamer hautement ; car la vraie charité s'arme parfois de verges.

" Le P. Lacasse signale d'abord, comme ennemis déclarés, les *chiniquistes*, c'est-à-dire les Canadiens français qui ont formellement apostasié.

" Puis tous les gens du *Canada-Revue* qui, tout en prétendant rester

dans l'Eglise, lui font ouvertement la guerre dans la personne de leur évêque qu'ils traînent devant les tribunaux civils contre tout droit. Car si les gens du *Canada-Revue* se croyaient injustement condamnés par l'archevêque de Montréal, c'est au Pape et non à César qu'ils auraient dû s'adresser, s'ils voulaient rester de véritables enfants de l'Eglise. C'est là une proposition inattaquable.

" Puis le Père Lacasse dénonce les *francissons*. C'est un mot que lui ou d'autres ont inventé pour désigner ces " Français de France " voltairiens qui sont établis au milieu de nous et qui cherchent à nous endoctriner, à nous corrompre par la mauvaise presse, par le mauvais théâtre, par le mauvais exemple, par la propagande d'homme à homme des principes les plus faux. Le Père Lacasse les appelle *francissons* parce qu'ils sont *francs aux saucissons*... le vendredi. Le jeu de mot est plus ou moins heureux. Mais peu importe l'étymologie du mot, le mot lui-même est commode. Il est certain qu'à Montréal surtout les Français de la France révolutionnaire constituent une véritable plaie. Il fallait leur donner un nom particulier pour les distinguer d'avec les Français de la France catholique que nous estimons autant que nous méprisons les autres. Donc, *francissons*, qui à l'air d'un diminutif de Français, fera très bien.

" L'auteur considère ensuite nos *ennemis cachés*. " Ceux qui ne voudraient pas poursuivre devant les tribunaux civils un évêque ou un prêtre, mais qui sont contents qu'il le soit, sont des ennemis cachés." Ceux qui fournissent en cachette des fonds au *Canada-Revue* le sont également. Ceux qui encouragent les mauvais journaux et les mauvais théâtres ; ceux qui, sous prétexte de *réformes scolaires*, veulent détruire tout ce qu'il y a de catholique dans notre système d'éducation pour y substituer l'Etat enseignant ; tous ceux-là sont des " ennemis cachés, " dit le Père Lacasse. Nous trouvons qu'il aurait pu le ranger parmi les " ennemis déclarés, " sans forcer la note. "

CHRONIQUE DU MOIS

Tout a une fin, même les plus belles fêtes, et celles que la France a offertes aux marins russes ont été vraiment très belles ; mais enfin, après une série de démonstrations où l'enthousiasme le plus vif n'a cessé de régner, les hôtes et amis de notre ancienne mère-patrie ont repris la mer. Le calme s'est rétabli dans les cerveaux comme dans les rues, et les gens sérieux tirent maintenant la conclusion du spectacle que le peuple français a offert, pour ainsi dire, au monde entier dans cette mémorable circonstance.

Ce peuple, il faut le reconnaître, a été superbe de calme, de dignité et de patriotisme. Au milieu de sa joie exubérante, il a su éviter des démonstrations compromettantes. Pas un mot, pas un cri, pas un emblème que l'ennemi, toujours aux aguets, ait pu tourner en question diplomatique, sinon en *casus belli*. Alors que *la revanche* était dans tous les esprits, il n'y a eu dans toutes les bouches que des paroles de paix.

Heureusement, les politiciens de profession sont restés à l'écart pendant toute la durée des manifestations. Qui sait les déplorables incidents qui eussent pu survenir, si seulement les chambres avaient siégé ?

L'esprit antireligieux des gouvernants a jeté la seule ombre que l'on ait pu remarquer au gracieux tableau que les marins russes ont eu sous les yeux.

Les amis de la France, qui s'honorent d'associer Dieu à toutes les manifestations de leur vie publique et privée, ont dû se trouver péniblement surpris de voir le clergé français systématiquement écarté du programme des fêtes. Devant ces représentants d'une nation foncièrement religieuse, les sectaires qui sont à la tête de la république ont trouvé sans doute très crâne de faire parade d'irréligion.

Il a fa lu que le cardinal-archevêque de Paris intervînt pour prouver aux Russes que les libre-penseurs au pouvoir, loin d'être toute la France, ne représentent en rien l'âme de la nation.

On aurait même voulu escamoter les obsèques de MacMahon, non parce que le vieux maréchal a pris autrefois la tour Malakoff, mais parce que ce soldat chrétien devait avoir des funérailles chrétiennes.

C'est alors que le czar a montré son grand caractère, à la courte honte des ministres libres-penseurs. Il a fait savoir à Paris qu'il désirait que l'amiral Avelane et ses officiers assistassent au convoi du maréchal. Si donc on a fait à MacMahon de dignes funérailles, si la France entière a pu conduire le deuil de cet homme vaillant et loyal entre tous, c'est à l'empereur de Russie qu'elle le doit.

Le peuple a montré qu'il a infiniment plus de tact et de mesure que ceux qui sont censés le diriger. Il vient de manifester, d'une façon non équivoque, qu'il a des aspirations larges et conciliantes, qu'il veut l'union entre tous les citoyens et qu'il est las des dissensions, des tracasseries et des persécutions.

L'unité de la patrie française vient de se faire à l'occasion des fêtes franco-russes. Des esprits sages et vraiment patriotiques s'efforceraient de la maintenir et, pour cela, d'abandonner cette politique de persécution et de haine à l'endroit de la religion catholique, cette politique de rivalités de clocher, de compétitions de groupes et d'esprit de parti.

Mais n'est-ce pas trop demander aux francs-maçons qui gouvernent la France ?

***

Les chambres viennent de se réunir. Il est encore trop tôt pour se rendre bien compte de l'esprit qui les animera. C'est le cabinet Dupuy non remanié qui s'est présenté à la chambre et a dû faire une déclaration qui servira de base à une discussion d'ensemble sur les actes du gouvernement et sur sa politique ultérieure.

D'après ce qu'on écrit de Paris, c'est surtout sur le programme de gouvernement que cette déclaration sera explicite et formelle. On prétend que le président du conseil est résolu à incorporer dans ce programme la plupart des *desiderata* du parti modéré et à jeter tout de suite le défi aux radicaux révolutionnaires.

S'il fait preuve ainsi de sagesse et de fermeté, la droite se trouvera désarmée et observera, vis-à-vis de lui, une neutralité sympathique. Le gouvernement n'a qu'à s'engager à ne pas combattre la pacification religieuse. Le devoir des conservateurs et des modérés serait alors tout tracé : les armes pour combattre le gouvernement leur seraient du coup enlevées. Le gouvernement pourrait, en ce cas, sortir de la fraction éminemment modérée et la plus puissante dans la nouvelle chambre. La plupart de ces républicains modérés, repoussant les idées et les projets des socialistes et radicaux avancés, ne demanderont pas mieux que de faire la trêve religieuse, un des principaux vœux de la droite.

Mais le ministère n'aura-t-il pas surtout la crainte de se faire traiter de "clérical" par les socialistes? Ne préférera-t-il pas donner satisfaction aux fractions avancées de la chambre et faire plus de cas de l'extrême gauche que de la droite?

Treize ans se sont écoulés depuis qu'au mépris de tous droits, les religieux ont été chassés de leurs couvents. Le régime de l'injustice et de la violence va-t-il continuer de durer?

Va-t-on enfin cesser d'envoyer à la caserne les jeunes prêtres et les jeunes lévites? Mettra-t-on un frein à la laïcisation de l'enseignement?

Rappellera-t-on les lois scélérates, toutes dirigées contre ce que tous les catholiques ont le plus à cœur?

S'il en est ainsi, la France unie et pacifiée pourra travailler à reconquérir son prestige à l'extérieur, sa grandeur morale et matérielle à l'intérieur. S'il en est autrement, c'est la discorde à l'état permanent, la faiblesse au dedans et le mépris au dehors. C'est surtout le triomple du radicalisme et du socialisme.

***

A cet égard, il n'est pas inutile de prêter l'oreille à ce qui s'est dit dans le dernier convent maçonnique tenu dernièrement à Paris.

Un *vénérable* a fait ses confidences à un journal républicain et lui a dit que "le cléricalisme, voilà l'ennemi!" serait remplacé désormais par "le socialisme, voilà l'ennemi!"

Les francs-maçons continueront à chasser l'esprit de religion du pays, mais ils espèrent être assez forts pour contenir les revendications sociales.

Les pauvres gens! et pourtant il ne faut pas les plaindre; ils n'auront que ce qu'ils ont mérité.

Institution bourgeoise; la franc-maçonnerie ne croit qu'à la force brutale, et maintenant qu'elle est riche et au pouvoir, elle retourne contre le peuple l'audace qu'elle apportait contre les trônes. Elle croit qu'un gendarme peut remplacer un principe: elle se trompe.

—Nous enverrons à la Nouvelle-Calédonie tous ceux qui bougeront! disait dernièrement un opportuniste grisé par le succès des élections. Nous sabrerons les socialistes et l'on verra si nous avons peur.

Rien ne montre mieux qu'ils ont peur. Et en cela, ils ont raison, car ce n'est pas la force publique qui pourra résister au torrent déchaîné des masses souffrantes auxquelles on a enlevé la foi. L'internationale tuera la franc-maçonnerie. L'enfant dévorera sa mère et, suivant le vieil adage, l'initié tuera l'initiateur.

***

Une bonne nouvelle vient de remettre au cœur des catholiques de France un peu de soleil, bienfaisant et tiède comme celui du bon Dieu: Albert de Mun se relève plus courageux que jamais, plus fort après l'épreuve et pour continuer son œuvre d'apôtre, c'est en Bretagne qu'il a commencé sa nouvelle campagne catholique et sociale.

Il était dernièrement à Landerneau, fêté, acclamé par trois mille personnes venues de tous les coins du Finistère et des départements limitrophes. Ce général d'armée y a lancé à la jeunesse catholique un appel chaleureux pour la conquête de l'âme populaire, œuvre capitale et nécessaire du XIXe siècle, et des applaudissements enthousiastes ont accueilli cette parole ardente, qui indique, en même temps que le péril grandissant du socialisme trompeur, les lignes générales de la lutte future. Quelques jours après, ses fidèles amis du Faouët l'invitaient à un banquet fraternel donné en son honneur.

Dans le discours qu'il a prononcé en cette circonstance, M. de Mun a surtout mis en garde les classes dirigeantes contre l'aveuglement qui les pousse à ignorer ou à dédaigner les justes revendications des classes ouvrières. Cela a suffi pour déchaîner contre lui, dans le camp des prétendus conservateurs, une tempête de récriminations.

On va jusqu'à l'accuser de faire le jeu des démagogues et des socialistes. Oser reconnaître que le peuple souffre, qu'il n'a pas sa juste part au banquet de la vie, quelle imprudence, disent les bourgeois repus ! Mais ils oublient que celui qui ne craint pas de sonder la plaie sociale et de la mettre à nu, connaît aussi le remède qui seul peut la cautériser et la guérir. Qu'ils acceptent franchement ce remède et laissent aux médecins experts le soin de l'appliquer, et tout ira bien. Ce n'est pas en cachant la plaie, qu'on la guérit ; on la laisse ainsi se putréfier, se gangréner et devenir incurable. Le peuple n'a pas de meilleur ami que M. de Mun et les catholiques de son école. Il le reconnaît de plus en plus. Quand il sera bien pénétré de cette vérité, il leur confiera ses destinées et tout sera sauvé.

***

Les Garibaldiens avaient essayé de donner cette année une importance toute particulière à la fête du 20 septembre, anniversaire de l'entrée des Italiens à la Porta Pia. Mais ils ont complètement échoué. Le peuple romain ne voit que trop en ce moment ce qu'il a

perdu en passant du gouvernement des papes à celui de la maison de Savoie et des loges maçonniques.

La *Correspondance de Rome* dont on connaît les tendances libérales, publie le tableau suivant de : *La Situation politique en Italie.*

" La situation politique n'est pas couleur de rose, elle serait plutôt au beurre noir : et malgré la double réussite des grandes manœuvres navales et terrestres, malgré Metz, Strasbourg, l'accueil extraordinaire prodigué au prince de Naples, malgré la dernière nouvelle, celle de la flotte anglaise, très flatteuse pour la sécurité navale et l'amour-propre national, la situation parlementaire s'est rarement présentée aussi inextricable et la situation ministérielle aussi embrouillée, périlleuse, compromise.

" C'est que nous sommes débordés par ce qui domine tout, la question économique, qui tient entrelacées les questions secondaires, monétaire et financière, et d'où découlent le manque de travail, la misère qui s'élargit chaque jour.

" Le nombre des ouvriers sans travail est illimité, et les chantiers qui ont épuisé leurs maigres budgets, notamment à Rome, à Naples, dans les grandes villes, menacent de congédier de nouvelles escouades. Les municipalités se retournent vers le gouvernement et lui réclament du travail en lui glissant à l'oreille que " la faim est mauvaise conseillère."

Mais le gouvernement épuise ses ressources dans les crédits militaires extraordinaires et n'en trouve plus pour les travaux publics.

De plus, tous les partis indistinctement s'en prennent au ministère de la chute de la Rente à 83, un taux inconnu depuis 25 ans, de l'élévation de l'agio au-dessus de 111, de l'épouvantable scandale dévoilé de la Banque Romaine, des désordres de la rue qui ont frisé la révolution sociale et montré à la fois l'impuissance du gouvernement devant l'émeute et la rudesse de la répression.

Si le cabinet Giolitti eût cédé à l'opinion et convoqué le Parlement, il eût signé son arrêt de mort ; il eût été balayé à la première séance de rentrée.

Il vient de se passer entre la France et l'Italie, ou plutôt entre les gouvernements de ces deux nations rivales sinon ouvertement ennemies, des choses qui ont dû ouvrir les yeux aux moins clairvoyants. Les gallophobes d'Italie dont les bourses sont aussi vides que le cœur est plein de fiel ont trouvé moyen de soutirer au trésor français une somme monnayée de cent millions de francs pour solder les troupes qui menacent la frontière des Alpes.

L'Italie a demandé qu'on lui renvoyât toute sa monnaie d'argent circulant en France, soit cent millions. Elle les rendra, car il faut

ménager la fierté nationale, elle les rendra, c'est convenu, et les rendra magnifiquement en or. Oui, en or! Et bientôt: dans le délai de dix jours! D'ailleurs, si elle ne les rend pas, elle en paiera l'intérêt, et tout sera dit! Et elle en paiera l'intérêt au même taux d'intérêt que celui des bons du trésor français en France! On n'est pas plus correct et plus majestueux en affaires!!!...

Or, l'Italie ne remboursera rien, puisqu'il est notoire qu'elle n'a pas un sou.

Elle payera donc l'intérêt; opération sans précédent. Car un peuple, ainsi que l'observe la *Liberté*, ne prête pas à un autre peuple. Et la dernière bassesse serait pour le gouvernement français de prêter de l'argent à un Etat de la triplice. Mais à quel taux cet intérêt? Les bons du Trésor français rapportent 2°/₀. Or l'Italie n'a pu trouver à emprunter en Allemagne, tout récemment, 50 millions à 8°/₀. Le change du papier sur l'Italie est aujourd'hui de 12°/₀.

Dans ces conditions, cent millions remis aux termes de la convention de la conférence monétaire sont un vrai cadeau, un véritable subside.

" Et nous savons, dit très bien la *Vérité*, maintenant, selon toute apparence, à quoi tendaient ces conciliabules tenus chez Lemmi, qui n'est pas seulement le grand maître de la franc-maçonnerie d'Italie, mais qui est aussi le plus riche et plus affairé banquier de Rome. Et pourquoi les journaux juifs faisaient-ils silence? Si on s'agitait chez Lemmi, ce n'était pas pour ajouter quelques scènes à l'étrange roman de spiritisme et de maçonnerie avec lequel on a déjà détourné notre attention pendant la période électorale, c'était pour une opération tangible et palpable en bonnes espèces.

" Voilà l'œuvre de notre gouvernement de francs-maçons, mené à la baguette par un franc-maçon étranger.

" Mais, cette fois, le scandale est tellement énorme, qu'il semble impossible que la ratification des Chambres le sanctionne, et qu'il se pourrait faire que les ministres, auteurs de cette négociation que rien ne peut qualifier, aient à rendre bientôt des comptes à l'opinion publique, troublée, et qui déjà se manifeste très hautement avec la plus juste sévérité."

Ces appréciations sont celles de la plupart des journaux français. Aussi le gouvernement a-t-il jugé nécessaire de faire publier par l'agence Havas une note expliquant " qu'il a été convenu que les livraisons seront fractionnées et qu'il ne sera fait de nouvelle expédition qu'après que la précédente aura été soldée." Oui, mais si la première expédition est de cinquante millions, la France ne risque-t-elle pas de perdre simplement ces cinquante millions? N'est-ce pas, alors, purement un prêt?

***

La campagne des Espagnols contre les Kabyles au Maroc s'est ouverte par un échec. Un combat près de Melilla a commencé par un feu terrible parti des tranchées arabes ; puis subitement, une grande masse d'Arabes se ruèrent sur le territoire espagnol. Le général Margallo ordonna la retraite qui se fit en bon ordre, protégée par le feu des forts et d'un croiseur. Ayant sauvé ses pièces de montagne, le général se rendit à Melilla où deux mille Espagnols, éparpillés sur une grande étendue luttaient depuis quatre heures contre onze mille Arabes.

Le général Margallo n'hésita pas à se porter en avant avec des renforts sur le théâtre de la lutte, mais il ne put pas dépasser le fort Cabrerizas cù il passa la nuit pendant qu'il entendait au loin le bruit de la canonnade et de la fusillade à La Rostro-Serdo où le général Ortega tenait bon contre les Arabes qui se servaient des tranchées espagnoles elles-mêmes pour abri.

Le feu dura toute la nuit.

Les Arabes poussaient d'horribles hurlements et ils s'avancèrent jusqu'à vingt mètres du fort.

Dans les lignes de Melilla le commandement était échu au colonel du régiment africain. La garnison resta sur pied toute la nuit.

Le matin une colonne de troupes de toutes armes, appuyée par de l'artillerie de place et de montagne, se dirigea vers le fort Cabrerizas-Altas.

Malheureusement le général Margallo avait tenté entre temps une sortie. Il y trouva la mort.

Les renforts envoyés de Melilla permirent de rétablir les communications avec les forts de la rive gauche de l'Ouro et de dégager à Rostrogordo le général Ortega qui put rentrer à Melilla et prendre le commandement.

Le ministre de la guerre annonce que les pertes des Espagnols ont surtout été sensibles autour des forts de Rostrogordo et de Cabrerizas.

El Impartial parle de 70 morts et 122 blessés, mais on dit que le chiffre des pertes est plus élevé.

Le ministre de la guerre est parti pour Melilla.

***

Le Sacré Collège vient de perdre un de ses membres les plus éminents.

Son Eminence le cardinal Charles Laurenzi, était né à Pérouse,

le 22 février 1821. Il n'avait pour ainsi dire pas quitté sa ville natale jusqu'à l'élévation au pontificat suprême du cardinal Pecci, aujourd'hui Léon XIII, dont il fut à Pérouse le disciple aimé.

En 1846, Mgr Pecci, nonce en Belgique, revenant de Bruxelles pour aller occuper le siège métropolitain de Pérouse, prit pour vicaire général M. l'abbé Laurenzi. L'archevêque ayant installé dans son palais une académie, réunion de savants, de théologiens et de littérateurs, le jeune grand vicaire en fut un des membres assidus.

Ses talents et ses vertus appréciés durant trente années par le cardinal Pecci dans le gouvernement du diocèse, le firent, sur la désignation de son illustre archevêque, préconiser le 22 juin 1877, évêque d'Amata et nommer par Pie IX, coadjuteur de Pérouse.

Lorsque le cardinal Pecci monta, en 1878, sur le trône pontifical, Mgr Laurenzi fut appelé à Rome. Léon XIII le nomma d'abord *uditore del Santissimo*, puis assesseur des consulteurs de la sainte Inquisition.

Mgr Laurenzi était un des prélats les plus répandus dans le monde diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège. Il avait la réputation de connaître parfaitement toutes les grandes questions qui se rattachent aux droits politiques et à la diplomatie du gouvernement pontifical. Aussi, dès le 13 décembre 1880, Mgr Laurenzi était-il cardinal réservé *in petto*.

Quatre ans plus tard, au Consistoire du 10 novembre 1884, il était créé et publié cardinal de la sainte Eglise.

***

Le pape a reçu à Saint-Pierre 4000 pèlerins lombards et vénitiens. Parmi les assistants se trouvaient la grande duchesse Catherine de Russie et les représentants étrangers accrédités auprès du Vatican. Léon XIII a célébré la messe après laquelle le chef des pèlerins lui a présenté une adresse. La réponse du pape, qui a été lue par l'un des cardinaux, contenait une protestation contre l'accusation qui le représente comme un ennemi de l'Italie et traite cette accusation d'impudente calomnie. Le pape était légèrement enrhumé mais il avait bonne mine ; c'est d'une voix claire et ferme qu'il a donné la bénédiction. Il a été chaleureusement acclamé par la foule.

***

Le gouvernement allemand a décidé d'établir un camp retranché près de Malmédy, dans la Prusse rhénane. Ce champ sera le point

de concentration du 8e corps d'armée dont les régiments sont en garnison à Cologne, Trèves et Coblentz.

Le ministère de la guerre a déjà fait l'acquisition des terrains nécessaires et a commencé à démolir les maisons pour faire place aux retranchements à élever. Cette nouvelle a causé en France et en Belgique une impression désagréable, car jusqu'à présent l'Allemagne s'est abstenue de travaux militaires de ce genre, bien que la France ait déjà un formidable camp retranché à Maubeuge, sur la frontière occidentale de la Belgique. Le camp de Malmédy aura pour objet de contrebalancer l'efficacité du camp de Maubeuge en temps de guerre. Le projet de construction du camp de Malmédy est le meilleur commentaire des protestations de paix en Europe.

Une nouvelle preuve de la solidité de la triple alliance réside dans ce fait qu'on annonce le voyage de l'empereur et de l'impératrice à Rome en 1894, lors de la réception en cette ville du prince héritier d'Autriche.

***

Senor Morel, ministre des affaires étrangères d'Espagne, a reçu du Brésil un télégramme lui annonçant que l'amiral Mello a proclamé le fils aîné du comte d'Eu empereur du Brésil. Ce jeune homme heureux est le prince Pierre d'Alicantara Louis-Philippe. Il est né à Petropolis, près de Rio de Janeiro, le 15 octobre 1875. Sa mère est la comtesse d'Eu, née princesse Isabella de Brazsea, fille de don Pedro, l'empereur déposé.

D'un autre côté, un télégramme chiffré reçu par le ministre de la marine américaine annonce que la flotte des insurgés sous les ordres de l'amiral Mello faiblit.

Les représentants de l'étranger chargés des affaires maritimes ont décidé que le commerce ne devait pas souffrir de la guerre et ont informé l'amiral insurgé de leurs intentions à cet égard. La restriction qu'ils ont imposée sur le débarquement des munitions de guerre est également menaçante pour les deux partis ; mais le gouvernement existant a l'avantage de pouvoir communiquer avec Santos, il est probable qu'à l'arrivée d' *El Cid* et des autres navires, un combat naval aura lieu.

Les dynamitards se rappellent assez souvent à l'attention publique. En faisant une visite domiciliaire dernièrement la police a découvert une fabrique de bombes, à une courte distance de Barcelone. Les occupants se sont enfuis en toute hâte. On a trouvé six bombes chargées de dynamite.

Au Dahomey, la soumission de Behanzin est encore loin d'être un fait accompli, en date du 20 novembre, le général Dodds a télégraphié au gouvernement pour lui annoncer la fuite du roi Behanzin et la soumission de nombre de Dahoméens

Les dernières élections partielles aux Etats-Unis ont été une véritable surprise. On se demande, non sans raison, comment les électeurs se sont déjugés aussi rapidement, dans un si court espace de temps. Il n'y a pas plus d'un an, l'État de New-York donnait une importante majorité au parti des démocrates. Il le faisait avec un rare entrain pour combattre à la fois la mauvaise politique des républicains qui compromettaient les finances du pays, écrasaient le budget avec le système complaisant des pensions en récompense des services électoraux et s'étaient montrés peu soucieux de la légalité dans leurs rapports avec certaines républiques du sud et du centre de l'Amérique.

Aujourd'hui, ce même Etat de New-York, par une majorité de 80,000 voix, une des plus fortes que l'on ait vues, se prononce contre les démocrates au profit des républicains. Est-ce une protestation contre la tyrannie de "Tammany Hall", du fameux *tigre* aux griffes puissantes, ou n'est-ce que l'effet des circonstances désastreuses du commerce, des maisons de banques éprouvées par de nombreuses faillites, et aussi celui du mécontentement des nombreux ouvriers sans ouvrage ? Enfin est-ce la condamnation politique du président actuel élu avec tant d'acclamations, et dont le dernier acte, le rappel de la loi Sherman, si raisonné et si sage, a sauvé la situation financière du pays ?

Nous ne pouvons l'admettre, car le pays réclamait ce rappel qui était absolument nécessaire, si l'on ne voulait pas aller à la banqueroute.

Il est vrai, croyons-nous, qu'il y a un vif sentiment de protestation contre les agissements de Tammany, que ces protestations ont été d'autant plus vives que le choix de certains candidats démocrates laissait, paraît-il, beaucoup à désirer.

Mais cette opposition s'est manifestée dans d'autres Etats. McKinley, réélu avec une majorité de 10,000 voix, est un indice sérieux de la puissance des prohibitionnistes dans le gouvernement et cette nomination doit faire comprendre aussi bien aux membres de la Chambre actuelle, qu'aux nations étrangères, que la revision du tarif américain ne se fera pas sans une lutte des plus vives, et sans échec sur bien des points.

***

La législature provinciale s'est réunie à Québec dans les premiers jours de novembre. La session, jusqu'ici n'a présenté aucune particularité remarquable. Une proposition d'abolition du Conseil législatif a été de nouveau défaite ; mais il faut savoir le reconnaître, la majorité en faveur du maintien de notre chambre haute devient plus faible d'une année à l'autre et si l'on persiste à ne pas en modifier profondément la composition de manière à ce que tous les grands corps de l'état y soient représentés, ses jours sont comptés.

***

Le Canada a reçu dernièrement la visite du romancier français bien connu, Paul Bourget. A cette occasion, la plus grande partie de notre presse française s'est répandue en louanges sans réserve sur le compte de cet écrivain ; c'est encore un signe du courant d'idées qui prévaut dans notre société depuis plusieurs années. Dieu sait, pourtant, s'il y avait des réserves à faire sur les louanges et si celles-ci ne devaient pas se faire bien timides et bien modestes, en présence de la gravité de celles-là ! Mais il n'entre pas dans le cadre de cette chronique d'étudier le caractère et l'esprit de ce fécond romancier. Un de nos collaborateurs s'est chargé de ce travail que nous espérons publier dans notre prochain numéro. En attendant, nous sommes heureux de pouvoir signaler dans les idées et la manière de faire de M. Bourget le commencement d'une évolution qui, si elle s'achève heureusement, ce qu'il faut demander à Dieu, nous donnera un romancier vraiment chrétien et mettra un talent incontestable au service du bien.

Déjà ses dernières productions, particulièrement *Cosmopolis*, avaient accusé assez nettement cette évolution, ou pour parler le langage chrétien, ce commencement de conversion. Sa réponse au reporter du *New-York Herald*, à son arrivée en Amérique, confirme ces heureux présages :

"Oui, je suis chrétien, a-t-il dit.

"Je suis arrivé à reconnaître que les hommes et les femmes qui suivent les préceptes de l'Eglise sont, dans une grande proportion, à l'abri des désordres moraux que j'ai décrits dans mes romans, que Feuillet, Tolstoï et tant d'autres ont montrés dans leurs œuvres et qui sont presque inévitables lorsque les hommes se laissent guider par leurs sens, leurs passions et leurs faiblesses. Pendant bien des années, comme la plupart des jeunes gens dans les cités modernes,

je n'ai pas cru ; mais j'ai été amené à mes idées actuelles par le sentiment toujours grandissant de la responsabilité que l'on encourt quand on exerce une influence quelconque sur les autres. J'ai compris que la vie de l'homme qui dit : " Je ne sais rien et, ne sachant rien, je fais ce qui me plaît, " est à la fois vide et pleine de désillusions ; j'ai compris qu'en parlant ainsi on exerçait une influence détestable sur la vie des autres, surtout sur celle des femmes. Et depuis lors, je crois—et ma croyance ne fait qu'augmenter avec le temps —que la foi chrétienne est nécessaire à la réalisation du bonheur en ce bas monde. "

Voilà de nobles et consolantes paroles qui dénotent un cœur droit auquel Dieu ne refusera pas le bienfait incomparable de la pleine lumière de la foi. La jeune et charmante épouse de M. Bourget, qui est une bonne chrétienne, n'a sans doute pas été étrangère au remarquable changement survenu dans l'esprit de l'écrivain. La Providence ne pouvait se servir, pour une si heureuse fin d'un plus gracieux instrument. Madame Bourget, en effet, a conquis le respect et la sympathie des personnes qui ont fait sa connaissance et l'écrivain lui-même a paru doué d'une bonne et franche nature et d'une modestie sincère qui lui ont, tout d'abord, concilié l'esprit de ceux qui ont été mis en relations avec lui.

***

Il nous reste à féliciter la société de Saint-Sulpice d'avoir été, dans ces derniers temps, l'objet d'attaques aussi perfides qu'injustes de la part de certains journaux, toujours à l'affût de ce qui peut saper, dans l'esprit du peuple canadien, encore foncièrement chrétien, l'influence salutaire du prêtre. Mais les Canadiens français n'ont pas oublié que, s'il existe encore, sur ce petit coin de l'Amérique du nord, un groupe important qui conserve précieusement la langue, la religion, les traditions et l'amour de leur ancienne mère-patrie, c'est surtout à la société de Saint-Sulpice qu'elle le doit. De vaillants défenseurs se sont levés avec indignation et jamais aplatissement n'a été plus complet que celui du radical exotique qui ose insulter à tout ce que les Canadiens français tiennent en amour et en vénération. Ses malicieuses attaques ont tourné à sa honte et à la gloire de ceux qu'il voulait flétrir.

LES BASTONNAIS[1]

LIVRE II

LES NUAGES S'ÉPAISSISSENT.

(*Suite.*)

XIV

LE ROMAN DE L'AMOUR.

Quatre jours plus tard, le village de la Pointe-aux-Trembles fut mis en émoi par l'approche des soldats d'Arnold. Leur apparence était si soudaine et si inattendue que les gens ne savaient comment l'expliquer et la plupart d'entre eux barricadèrent leurs maisons. Mais les Américains s'avancèrent avec le plus grand ordre. L'avant-garde arrivée au village fit une marche par le flanc gauche et alla établir ses quartiers sur le bord même du Saint-Laurent. Le corps principal forma les faisceaux en face de l'église et l'on distribua aussitôt des billets de logement pour toutes les maisons du village. Arnold lui-même alla loger chez le curé qui le traita bien et invita fréquemment à sa table les principaux officiers pendant leur court séjour dans sa paroisse. Ce bon prêtre, obéissant aux instructions de l'évêque de Québec, était opposé à l'invasion américaine, mais dans l'intérêt de ses paroissiens, il jugea prudent de traiter les Continentaux avec autant que respect que possible. Sa courtoisie fut bien récompensée, car durant tout leur séjour à la Pointe-aux-Trembles, les Américains traitèrent les habitants avec une considération exceptionnelle.

L'arrière-garde traversa le village et s'échelonna le long de la route, sur une distance de quinze à vingt milles. Cette division était principalement composée de cavalerie et de carabiniers dont le service consistait à parcourir la contrée à la recherche de provisions et à garder les communications avec la partie supérieure du pays d'où l'on attendait de jour en jour des renforts de l'armée de Montgomery.

Tous les officiers d'Arnold approuvaient sa retraite temporaire pour les raisons mêmes exposées par Batoche et qui leur avaient paru urgentes dans les circonstances actuelles.

(1) Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada, en l'année 1893, par C. O. Beauchemin & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture.

Mais si l'un d'entre eux en était plus heureux qu'un autre, c'était bien Cary Singleton. Il avait d'autres raisons que des considérations militaires pour applaudir à cette mesure.

C'était pour lui une magnifique occasion—il se l'imaginait, du moins—de retrouver le trésor qu'il avait perdu sous le tunnel obscur du pont couvert, de revoir la vision qui, depuis cette soirée mémorable, avait toujours flotté devant sa mémoire.

Heureuse illusion de la jeunesse ! Si peu appréciée, tant qu'elle dure, à cette période privilégiée de l'existence, et objet d'amères lamentations pour le reste de la vie, quand elle a disparu !

Les misères mêmes donnent un stimulant au plaisir, quand le cœur est embrasé — et quel jeune cœur ne l'est pas ? — de la flamme de l'amour. La fatigue, la faim, la soif, la maladie et la pauvreté ne sont que des bagatelles dont on rit, tant que l'on aperçoit derrière elles la douce lumière de tendres yeux parlant, en un langage qu'eux seuls peuvent entendre, la langue du cœur dévoué.

Pour beaucoup de ses camarades officiers, pères de famille ou déjà avancés en âge, cette invasion américaine était une dure réalité, faite d'une succession désagréable de marches et de contremarches, de parades et de campements, d'attaques et d'échecs, de privations de toutes sortes avec la perspective d'une défaite finale ; mais pour Cary Singleton, la guerre avait été, jusque-là, une scène constantes d'émotions agréables, comme il aura occasion de le dire lui-même dans un chapitre subséquent, et à partir de ce moment jusqu'à la fin de la campagne, elle prit pour lui les proportions d'un roman.

Le seul renseignement qu'il avait pour le guider, était que la jolie fille qu'il cherchait habitait dans le voisinage du camp où il se trouvait maintenant. Etait-ce plus haut ou plus bas, sur le bord de la rivière ou à l'intérieur des terres ? sans doute il ne le pouvait dire, mais il était bien résolu de le découvrir. Il savait que les quartiers que l'armée venait d'établir n'étaient que temporaires : que dans huit ou dix jours au plus, celle-ci ferait de nouveau une marche en avant. Alors, ce serait la bataille et son sort pouvait être une tombe sanglante sous les murs de la vieille capitale. Il fallait donc se hâter. Il voulait bien mourir, mais il voulait auparavant revoir encore une fois l'objet de son culte.

Ces pensées occupaient son esprit pendant qu'il suivait la route au pas de son cheval, un bel après-midi, tandis que le soleil étalait ses blancs rayons sur la terre gelée, jetant un reflet argentin sur les branches dépouillées de feuilles des hêtres et des bouleaux.

Il ne se doutait guère de ce qui l'attendait, quand il arrêta ma-

chinalement sa monture pour admirer une belle avenue d'érables conduisant à un manoir situé à droite de la route.

XV

SUR LA GRAND'ROUTE.

La maison attira l'attention de Cary par la beauté de son site et son apparence d'aisance et de confort. Il conclut aussitôt qu'elle appartenait à quelque vieux seigneur français qui, après la conquête de la province par les Anglais, s'était retiré dans la solitude de son domaine où il passait le soir de sa vie dans le calme philosophique de la retraite.

Cette vue, toutefois, n'excitait pas autrement sa curiosité et il aurait probablement continué son chemin sans plus d'attention, s'il n'avait, par hasard, aperçu deux personnes descendant du perron dans l'espace libre en face de la maison. La distance était considérable, et les arbres gênaient quelque peu la vue, mais il crut distinguer dans ces deux personnages une jeune femme et un homme âgé. Il s'arrêta un moment de plus pour regarder. Tout à coup, il vit conduire au pied du perron un cheval sur lequel la jeune dame fut aidée à se mettre en selle. Cette vue l'émut considérablement. Un soupçon—était-ce seulement un soupçon ?—traversa son esprit.

Si c'était elle ! Il chassa cette pensée, néanmoins, comme trop heureuse pour être vraie. Il était impossible qu'elle se jetât ainsi dans ses bras.

Toute cette aventure perdrait la moitié de sa saveur romanesque, par un dénouement si simple et si facile. Non ! Il lui fallait la chercher, il lui fallait peiner, attendre et souffrir encore avant de pouvoir espérer d'atteindre l'objet de son désir.

C'est ainsi que nous ajoutons à nos peines dans l'intensité de nos désirs amoureux, et Cary prenait un âpre plaisir à exagérer sa propre misère.

Toutefois, il tint son regard ardemment fixé sur cette jeune amazone qu'il apercevait au loin. Après avoir conversé pendant quelque temps avec le vieillard, elle se redressa, se mit bien en selle et s'éloigna de la maison. L'avenue d'érables au bout de laquelle se tenait le jeune officier était tout droit devant elle et, un moment, Cary crut qu'elle allait la suivre. Elle arrêta son cheval à l'entrée de l'avenue qu'elle explora de la vue jusqu'à la barrière. Ils se trouvaient ainsi en face l'un de l'autre. Elle devait l'avoir vu

aussi facilement qu'il la voyait lui-même. Se reconnurent-ils ? Oh ! comme l'amour, aux yeux toujours si perçants, est parfois désespérément aveugle !

Cary aurait dû lancer son cheval, franchir la barrière et remonter l'avenue dans une course folle. La dame aurait dû agiter son mouchoir en signe de reconnaissance et descendre au petit pas de sa monture, au-devant de son cavalier.

Au lieu de cela, il resta en selle comme frappé d'éblouissement, et elle s'éloigna tranquillement de l'entrée de l'avenue et suivit lentement un étroit sentier qui traversait les terres de son père.

Il y a souvent une révélation dans la disparition, de même qu'il y a de la lumière dans les ténèbres. A peine eut-il perdu de vue la dame à cheval, que Cary se sentit irrésistiblement entraîné à courir à sa poursuite et à découvrir qui elle était. Maintenant qu'elle était partie, la pensée lui revint qu'elle était peut-être celle qu'il aimait et recherchait L'avait-il effrayée? Ce n'était pas probable, vu l'aisance et le calme de ses manières. La reverrait-il ? Il sentit que cela dépendait entièrement de lui et il décida de mieux profiter de l'occasion, si elle lui était offerte de nouveau. Il réfléchit encore un moment avant de décider ce qu'il allait faire. Il pensa à ouvrir la barrière, à remonter l'avenue et à prendre le sentier qu'elle avait suivi; mais il lui répugnait de passer ainsi sans permission sur la propriété d'autrui et il craignait d'être arrêté au manoir pour s'expliquer. Tout cela l'empêcha de suivre cette idée. Il jugea plus sage de suivre la grand'route en éperonnant son cheval et de se fier à sa bonne chance. Il pourrait peut-être découvrir l'issue de ce sentier d'où elle allait sortir. En cela, il ne fut pas désappointé. Après avoir fait environ un demi-mille, il arriva à l'entrée d'un chemin de campagne, rude et peu fréquenté, tout humide des infiltrations du ruisseau qui coulait le long d'un de ses côtés. Là il s'arrêta et observa avec le coup d'œil exercé du soldat en reconnaissance.

A sa surprise et à sa grande satisfaction, il remarqua les empreintes fraîches des sabots d'un pony, tournées du côté de la grand'route. Il eut la conviction qu'elle était venue par ce chemin et avait continué sa promenade le long de la grand'route. La carrière était donc libre devant lui. Tout ce qu'il avait à faire était de la suivre, et c'est ce qu'il fit sans perdre une seconde.

Pendant tout ce temps, l'après-midi s'était avancé et le soleil descendait tout doucement à l'horizon. On pouvait compter encore sur une grande heure de jour, mais l'air devenait froid et des bandes de nuages rosés s'étendant en éventail dans l'ouest du firmament annonçaient du vent et de la tempête.

Pendant toute une heure, Cary Singleton chevaucha le long de cette route solitaire, fouillant du regard la lisière de la forêt à sa droite et la rive escarpée de la rivière à sa gauche ; mais il n'entendit rien, sauf le bruit monotone de l'eau du fleuve et le bruissement des arbres sous la brise. Il ne vit rien qui put distraire son attention de l'unique objet de ses recherches. Il commença à craindre que celles-ci ne fussent vaines. Il était déjà loin de ses quartiers, et sans cause spéciale, il ne pouvait guère prolonger davantage son absence. Il résolut donc, bien à contre-cœur, de diriger son cheval vers le camp. Avançant encore de quelques pas, lentement et évidemment attristé par tout ceci, il arriva à un endroit où la route tournait brusquement, et à quelques centaines de verges devant lui, il remarqua la fumée bleue d'une petite maison de cultivateur bâtie dans la clairière du bois. Devant la maison, il y avait un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants entourant un cheval sellé.

Dire que Cary fut surpris serait se servir d'une expression trop faible. Il fut si étonné qu'il s'arrrêta court. Sa présence excita un tumulte parmi ces gens. Les enfants se précipitèrent dans la maison, les femmes se retirèrent sur la porte, mais une dame en amazone les rassura d'un geste enjoué et se mit aussitôt en selle. Leur ayant adressé quelques mots d'adieu, elle reprit la route et un instant plus tard, elle était à côté du jeune officier.

—Est-il possible, Mademoiselle ?..... Ce fut tout ce que put murmurer Cary dont l'agitation était si grande qu'il lui fallait

s'appuyer au pommeau de sa selle pour ne pas tomber.

Il serait faux de dire que la dame n'était pas agitée de son côté, mais elle possédait cet admirable secret de la feinte qui place les femmes bien au-dessus des hommes dans les passes les plus critiques de la vie.

Sa réponse fut un délicieux sourire de reconnaissance et l'offre d'une main gantée.

—Je ne m'attendais pas à vous rencontrer sur cette route solitaire, dit Cary, après avoir recouvré un peu de son assurance.

C'était là un mensonge palpable, mais inconscient. Pourquoi donc était-il venu si loin ? Pourquoi avait-il souffert les tourments du doute et de l'attente, tout le cours de cet après-midi, long comme la vie ? La jeune fille était plus naturelle et plus simple. La franchise de sa réplique faillit faire sauter Cary hors de sa selle.

—Et moi, je m'attendais à vous rencontrer, Monsieur, dit-elle, et elle partit d'un de ses plus joyeux éclats de rire.

Les explications suivirent rapidement. La dame avoua qu'elle avait reconnu Cary du bout de l'avenue, qu'elle avait évité à dessein de le rencontrer à la barrière, et avait pris le sentier à travers les terres de son père, certaine qu'il la suivrait. Elle ne découvrit qu'à moitié les raisons qui l'avaient fait agir ainsi, mais sa réticence partielle donnait du piquant à ses révélations, et en écoutant, Cary était dans un véritable extase de délices. Elle savait qu'il la suivrait ! Quelle conscience de supériorité et de pouvoir !

Ainsi engagée, la conversation ne languit point. L'officier reprit pleine possession de ses sens et les deux jeunes gens chevauchèrent rapidement côte à côte dans le crépuscule rosé qui paraissait être l'avant-coureur d'une belle aurore et d'un brillant lever du soleil.

XVI

UNE MARCHE ÉPIQUE.

Le lendemain, Cary Singleton était assis, en compagnie de Zulma et de son père dans une salle du manoir Sarpy. Un grand feu brillait devant eux et à leur côté était une petite table chargée de gâteaux et de vins. Cary était à un angle de la cheminée, le sieur Sarpy au centre et Zulma occupait une chaise basse de l'autre côté du demi-cercle. Après avoir épuisé beaucoup de sujets de conversation et alors que le jeune officier, mis tout à fait à son aise, se sentait comme chez lui, le sieur Sarpy demanda à Cary de lui raconter la marche d'Arnold à travers les forêts du Maine.

—J'ai entendu parler des difficultés de cette expédition, dit-il, et je connais assez la nature de nos bois et de nos prairies pour savoir que vous avez dû beaucoup souffrir.

—Nous avons beaucoup de forêts dans le Maryland, répondit Cary, mais elles ne ressemblent en rien à celles de vos climats du nord. Je suis jeune et robuste, mais en maintes circonstances, j'ai presque désespéré d'arriver à Québec sain et sauf.

—Où votre armée s'est-elle organisée ?

—A Cambridge, aux quartiers généraux du général Washington.

—Quand ?

—Vers le milieu du mois d'août.

—Quel était votre but ?

—Eh bien ! lorsque la guerre contre la Grande-Bretagne devint inévitable, nous avons dû nous préparer aux mesures extrêmes. Les batailles de Lexington de Concord et de Breed's Hill nous jetèrent sur la défensive ; mais nous ne pouvions nous contenter de cela. Il nous fallait prendre l'offensive. Le Congrès résolut alors d'attaquer les Anglais au Canada.

—Les Anglais ? s'écria le sieur Sarpy.

—Oui, les Anglais, dit Zulma se tournant vers son père avec une animation soudaine dans le regard et dans le geste. Les Anglais, non pas les Français.

—Précisément, Mademoiselle, reprit Cary avec un sourire et un profond salut. Les Français du Canada sont nos frères et ont autant de raisons que nous de détester le joug britannique.

" Hélas ! murmura le sieur Sarpy en levant les yeux au plafond et en frappant de sa main ouverte le bras de son fauteuil."

Un regard de Zulma fit passer rapidement le narrateur sur cette partie de son récit. Il continua en disant, en termes généraux, que le Congrès ayant décidé d'envahir le Canada par les grands lacs, avait jugé expédient d'envoyer une seconde expédition par le sud, le long de la rivière Kennebec.

—C'est par une belle matinée de septembre, poursuivit-il, que nous sommes partis de Cambridge sous les yeux du général Washington. Notre première halte fut à Newburyport. De là, nous fîmes une partie du trajet par voie d'eau. Onze bateaux-transports nous rendirent à l'embouchure de la Kennebec. Deux cents bacs construits par des charpentiers envoyés en avant dans ce but nous attendaient là. Cet endroit était la limite de la civilisation. Au delà, sur une étendue de centaines de milles dans l'intérieur, c'était la forêt vierge. Une avant-garde prit les devants pour reconnaître et explorer le pays. Le corps principal s'avança en quatre divisions ayant en tête notre corps de grenadiers. Après une marche agréable de six jours, nous arrivâmes aux chutes de Norridgewock.

—Norridgewock ? dit le sieur Sarpy, comme se parlant à lui-même. Je crois me rappeler ce nom-là.

—Sans doute, Monsieur, c'est un nom sacré. Il rappelle un grand homme de bien, le Père Ralle.

—Ah ! je me souviens. Il y a quarante ans de cela, et j'étais très jeune ; mais je me rappelle avec quelle horreur le Supérieur des missions à Québec apprit le massacre du saint apôtre des Abénakis.

—Qui l'a mis à mort ? demanda Zulma.

—Les colons anglais du Massachusetts, répondit son père avec indignation. Une de leurs bandes tomba sur l'établissement, tua et scalpa le missionnaire et trente de ses sauvages.

Les yeux de Zulma lancèrent des flammes, mais elle ne dit rien.

—Oui, dit Cary, les fondations de l'église et de l'autel des Norridgewocks est encore visible, mais les sauvages ont disparu et la désolation règne sur cette scène de carnage. A ces chutes, nous avons eu notre premier portage.

—Je le sais, dit le sieur Sarpy en souriant.

—Sur une longueur d'un mille et demi, nous avons dû traîner nos bateaux sur les rochers, à travers les tourbillons et parfois même le long des bois. Les bacs faisaient eau, les provisions se gâtèrent. Nous dûmes nous faire aider par des bœufs. Sept jours s'écoulèrent à ce travail fatigant.

Quant nous arrivâmes à la jonction de la *rivière Morte* avec la Kennebec, cent cinquante hommes étaient rayés des rôles pour raison de maladie ou de désertion.

—Le temps était-il froid ?

—Pas dans la première partie de notre voyage. Le ciel était serein, le soleil brillait presque chaque jour, les cours d'eau étaient remplis de truites saumonées, les arbres étaient magnifiques dans

leur feuillage d'automne et l'atmosphère tranquille était un calmant pour nos membres harassés.

Mais vers le milieu d'octobre, la scène changea soudainement. Toutes les feuilles des arbres étaient tombées ; le vent soufflait le froid à travers les branches dénudées et tout à coup apparut devant nous une montagne de neige. Notre commandant éleva sa tente et déploya le drapeau continental. Un de nos officiers gravit la montagne jusqu'au sommet dans l'espoir d'apercevoir les clochers de Québec.

Le sieur Sarpy sourit de nouveau et branla la tête.

—Cet officier aurait dû donner son nom à la montagne, dit Zulma d'un ton moqueur.

— C'est ce qu'il fit. Nous l'avons nommé le mont Bigelow.

—Et qu'a-t-il vu du haut de cette montagne ?

—Rien qu'un immense espace envahi par l'hiver, et des bois désolés. A partir de cet endroit, nos souffrances et nos dangers augmentèrent jusqu'à devenir presque intolérables.

Il nous fallait traverser des rivières avec de l'eau jusqu'à la ceinture, nous frayer un chemin dans la neige amoncelée, traîner les bateaux. Il semblait que nous ne franchirions jamais la distance qui nous séparait des sources de la Chaudière. On tint un conseil de guerre, on renvoya en arrière les malades et les impotents et, comme pour ajouter à notre découragement, le colonel Enos, le commandant en second, abandonna l'expédition et retourna à Cambridge avec toute sa division.

—Le traître ! s'écria Zulma avec sa fougue caractéristique.

—Mais nous précipitâmes notre marche, aiguillonnée par l'énergie du désespoir. Nous passâmes près de dix-sept chutes, et par une terrible journée d'octobre, au milieu d'une aveuglante tempête de neige, nous atteignîmes la hauteur des terres qui sépare la Nouvelle Angleterre du Canada.

Un portage de quatre milles nous amena à un petit cours d'eau sur lequel nous lançâmes nos bateaux et nous flottâmes jusque dans le lac Mégantic, la principale source de la Chaudière. Nous établîmes là notre camp, et le lendemain, notre commandant avec une escorte de cinquante-cinq hommes sur la rive et treize hommes à bord avec lui, descendit la Chaudière jusqu'aux premiers établissements français, pour y acheter des provisions et nous les envoyer. Ils rencontrèrent des difficultés sans précédents. Dès qu'ils furent entrés dans la rivière, le courant les emporta avec une grande rapidité, bouillonnant et écumant sur un lit de rochers. Ils n'avaient pas de guide. Plaçant leurs bagages et leurs provisions

sur les bateaux, ils se laissèrent aller à la dérive. Après quelque temps, le mugissement de cascades et de cataractes retentit à leurs oreilles, et avant de pouvoir se préserver du danger, ils filaient au milieu des rapides. Trois des bateaux furent mis en pièces et leur contenu fut perdu. Six hommes furent jetés à l'eau, mais heureusement sauvés. Sur un parcours de soixante-dix milles, ce fut une succession de chutes et de rapides, jusqu'à ce qu'enfin, par un secours providentiel, la troupe arriva à Sertigan, le premier établissement français.

—Sauvés ! s'écria Zulma.

—Et comment les Américains furent-ils traités là ? demanda le sieur Sarpy avec une grande curiosité.

—En amis. Je dois dire, avec gratitude, que nos hommes harassés de fatigue y reçurent un abri et des provisions des paysans français qui acceptèrent volontiers notre papier-monnaie continental qu'ils regardent comme de bonne valeur. Sans leur aide, nous aurions tous péri.

—Le reste de l'armée ne suivit pas immédiatement ?

—Elle ne le pouvait pas. Il nous fallait attendre de notre commandant des provisions sans lesquelles nous serions morts de faim Nous mangeâmes des racines crues, qu'il nous fallait déterrer sur le bord de la rivière. Nous tuâmes tous nos chiens pour les manger. Nous lavâmes nos mocassins de peau d'orignal, raclâmes le sable et les ordures, puis nous les fîmes bouillir dans un chaudron et nous bûmes le mucilage ainsi produit. Quand les premiers sacs de farine et les premiers animaux de boucherie nous arrivèrent de Sertigan, nous avions, pour la plupart, été quarante-huit heures sans manger. Ainsi restaurés, encouragés par l'amitié des paysans français et renforcés par une bande de quarante Norridgewocks, sous la conduite de leurs chefs Natanis et Sabatis, qui devaient nous servir de guides le reste du voyage, nous reprîmes notre marche et arrivâmes à Lévis deux mois après notre départ de Cambridge.

—Ce fut une marche épique ! s'écria Zulma en se levant de son siège et en versant du vin dans les verres. Le sieur Sarpy but à la santé de son hôte un verre de Bourgogne et le compliment était mérité. Cette marche de l'armée continentale fut l'une des plus remarquables et des plus héroïques que les annales de l'histoire aient enregistrées.

XVII

O GIOVENTU PRIMAVERA DELLA VITA.

Dans la quinzaine qui suivit, Zulma et Cary se rencontrèrent presque tous les jours et même plusieurs fois par jour. Il était impossible qu'il en fût autrement. Aucun pouvoir, sur terre, ne peut restreindre deux jeunes cœurs palpitant sous les premières impulsions de l'amour. Quand l'imagination est sous le charme des peintures roses de la destinée ; quand l'âme est remplie des sentiments délicieusement inexprimables d'un amour partagé ; quand les nerfs, tendus, vibrent comme les cordes d'une harpe ; quand le sang bout et circule rapidement dans les veines, colorant les lèvres, les joues et le front ; quand, enfin, les yeux voient le monde couleur de rose, à travers une buée de larmes qui sont une souffrance agréable et un douloureux plaisir entremélés d'une inexplicable manière, alors, il n'y a pas de froides conventions qui aient la force de contrôler les impulsions de l'esprit ; il n'est pas de verrous, de barres ou de chaînes qui puissent garrotter les jambes alertes qui s'élancent avec joie à travers le paysage enchanté que le bon Dieu nous a ouvert à tous, au moins une fois dans la vie, comme un délicieux avant-goût du paradis.

Qu'importait à Zulma et à Cary que le ciel d'automne fût sombre, que le vent mugît tristement à travers les forêts dépouillées de leur feuillage, que la neige obscurcît la face du soleil et chargeât l'atmosphère d'une humidité malsaine ?

Ils s'asseyaient ensemble devant le foyer brillant et conversaient pendant des heures entières, oublieux du rigoureux hiver qui commençait ; ou bien, ensemble, ils se tenaient à la fenêtre et formaient un frappant contraste entre la lumière et la chaleur qui inondaient leurs cœurs et le temps sombre et froid de l'année sur son déclin ; ou encore, ils s'attardaient sous le portique, hésitant à se séparer jusqu'au lendemain et ne s'apercevant pas de l'inclémence de la température, dans leur espoir de se revoir bientôt. Que leur importait-il que Singleton eût à accomplir des services militaires qui le retenaient au camp de longues heures chaque jour, ou l'éloignaient à la tête de pelotons d'éclaireurs, à travers le pays, à la recherche de provisions ou pour surveiller les mouvements de l'ennemi ? Il employa si bien son temps que, tout en ne négligeant jamais ses devoirs de soldat, il trouva le moyen de satisfaire les besoins de son cœur. Les difficultés qu'il rencontra ne firent que stimuler son ardeur et il était heureux de savoir, bien qu'elle ne le

lui eût jamais dit, que ces difficultés mêmes le plaçaient plus haut dans l'estime de Zulma.

Autre circonstance digne de remarque : les visites du jeune carabinier au manoir Sarpy étaient si habilement faites, qu'elles étaient restées un secret pour ses compagnons d'armes. Il y avait pour cela une raison dont, toutefois, ni Cary, ni Zulma, ni M. Sarpy n'avaient dit un seul mot, dans leurs réunions. Le séjour de l'armée continentale à la Pointe-aux-Trembles n'était que temporaire. Sa position autour de Québec, quand elle y retournerait, serait tout au moins précaire. Il n'était donc guère désirable qu'il fût connu que l'un de ses officiers avait contracté des engagements qui n'avaient rien de militaire et qui pourraient engager sa réputation au milieu des vicissitudes d'une guerre fort hasardeuse. Il y avait ainsi un trait de calcul dans le roman d'amour de Cary, une réserve de bon sens en dépit de l'impétuosité de son cœur. Il en est toujours ainsi des hommes. Il est bien rare qu'ils soient tout entiers à leur amour. Leur égoïsme inné perce toujours, quelque légèrement que ce soit, de manière à rendre leur sacrifice incomplet.

Il n'en était pas de même de la jeune Canadienne. Elle avait cette glorieuse indépendance - don des femmes supérieures—qui ne fait aucun cas des regards inquisiteurs du monde. Peu lui importait que l'on connût la visite du soldat américain à la maison de son père. Elle n'aurait désiré cacher aucune de ses entrevues avec lui ; elle l'aimait, elle était charmée de penser qu'elle était aimée de lui ; ils étaient heureux dans la compagnie l'un de l'autre : que pouvait-elle désirer de plus pour son bonheur présent ? Et quel mal pouvait-il y avoir à ce que d'autres sussent qu'elle était heureuse ?

Son père lui-même n'avait aucune des appréhensions si communes et si désagréables chez les vieillards méticuleux. Il était d'un caractère franc et loyal. Il avait en sa fille une confiance illimitée et son amour sans bornes pour elle le faisait se réjouir de ce petit épisode passager, comme d'un point brillant au milieu des sombres nuages de ces temps de guerre.

Heureusement, toutefois, pour tous les intéressés, il arriva que les visites de Cary furent connues d'un très petit nombre des personnes qui fréquentaient le manoir Sarpy. Le mendiant de chaque jour s'y acheminait comme d'habitude, son panier sous le bras ou la besace sur l'épaule, pour y recevoir les restes abondants de la table, mais il ne pénétrait jamais au-delà de la cuisine. La pauvre veuve du voisinage venait régulièrement y chercher les vivres qui étaient presque la seule subsistance de sa famille de

petits orphelins, mais elle était un modèle des femmes de sa condition, ennemie des cancans et si dévouée à ses bienfaiteurs qu'elle n'aurait rien répété qui eût pu satisfaire la vulgaire curiosité des gens du dehors.

Les fermiers et les villageois de la Pointe-aux-Trembles étaient si occupés à fournir la nourriture et le logement à l'armée, ou si empêchés de circuler par la vue des patrouilles, le long des routes, que presqu'aucun d'entre eux ne vint au manoir durant toute la période d'occupation.

La quinzaine se passa ainsi. Elle leur parut beaucoup trop courte. Les aurores se levaient et les crépuscules tombaient avec une désespérante régularité, sans aucun égard pour les calculs du cœur ; mais quand on fit la récapitulation, on trouva que l'on avait parcouru une énorme distance et que les vagues impressions des premières entrevues s'étaient métamorphosées en un ardent foyer qui illuminait et embrasait deux jeunes cœurs.

XVIII

LA COIFFURE DE SAINTE CATHERINE.

Il est un incident de cette période si pleine d'événements, qui ne doit pas être passé sous silence. Le lecteur sera juge de son importance. C'était le 25 novembre, jour de la Sainte-Catherine. En Italie et dans le sud de l'Europe, la vierge martyre est vénérée comme patronne des étudiants en philosophie et les collèges célèbrent sa fête par des débats publics sur des sujets de logique et de métaphysique. Mais en Belgique et en France, c'est un jour de réjouissance pour la jeunesse, et au Canada, dès les débuts de la colonie, probablement parce que cette date marque la clôture de la navigation du Saint-Laurent et le commencement du long et rigoureux hiver, cette fête est célébrée par des chants, des danses, des jeux et d'autres réjouissances. Un des traits particuliers de la Sainte-Catherine est que les jeunes filles font de la *tire* dans la soirée et en régalent leurs amis et leurs amoureux.

La journée avait été assez triste. La neige tombant continuellement couvrait déjà les chemins à plus d'un pied de profondeur. Le vent sifflait lamentablement autour des pignons et les branches des érables battaient en triste cadence contre les fenêtres de la chambre de Zulma. Elle ressentait l'influence de cette inclémente température. Une sensation de fatigue pesait sur elle depuis les premières heures de la journée. Rien de tout ce qu'elle essayait de faire ne

pouvait distraire son esprit ou dissiper le sentiment de solitude qui l'accablait. Le livre dont elle avait commencé la lecture à maintes reprises gisait retourné sur la table. Le clavecin était ouvert, mais la musique étalée sur son pupitre était mêlée et en désordre. Zulma était bonne musicienne et passionnément éprise de son instrument, mais elle ne pouvait en jouer quand son esprit était abattu. Elle avait coutume de dire, que même dans ses plus joyeux moments, la plus simple mélodie avait pour elle une teinte de mélancolie qui devenait une véritable tristesse, quand elle-même était mélancolique.

Elle ne quitta guère sa chambre de toute la journée. La maison silencieuse ne pouvait lui procurer aucune distraction.

Aucun mouvement dans les cours ou autour de la cuisine. Le grand chien de garde, lui-même, s'était retiré dans sa niche pour dormir. La neige tombait sans bruit étendant un rideau sur le monde extérieur. Le ciel était bas et semblait de plomb. Rien ne venait rompre le calme oppressif de l'atmosphère, sauf de temps en temps, une bouffée de vent mugissant sourdement dans les vallées.

Si Zulma avait pu dormir ! Plus d'une fois, elle se jeta, accablée de lassitude, sur sa couche, mais ses paupières qu'elle aurait voulu fermer restaient rigidement ouvertes et elle se surprit regardant fixement les arabesques des stores ou les dessins fleuris des rideaux de son lit, tandis que toutes sortes d'images extravagantes et incongrues traversaient son cerveau, lui donnant mal à la tête. Alors, elle se levait avec impatience, étendait les bras, joignait les mains derrière son cou, enroulait la masse de cheveux d'or qui était tombée sur ses épaules, puis allait à la fenêtre d'où ses regards distraits s'étendaient sur le sombre paysage.

" Si seulement il venait," murmura-t-elle, mais c'est impossible. On ne peut aller à cheval à travers une telle neige ; sans cela, je serais sortie moi-même.

Enfin, le long après-midi s'était écoulé. Cinq heures sonnèrent à la vieille horloge française placée à la tête de l'escalier. Zulma avait à peine fini de compter les coups du timbre avec une sensation de soulagement, que le tintement de sonnettes de traîneau frappa ses oreilles. Elle se précipita à la fenêtre, jeta un coup d'œil dans la cour, poussa une exclamation de joie et sortit de la chambre en courant.

" Non, c'est impossible ! ma chérie, et par un temps pareil ! "

Et pourtant, c'était bien Pauline. Les deux amies tombèrent dans les bras l'une de l'autre s'embrassèrent avec effusion et se reti-

rèrent dans la chambre de Zulma, où, pendant que la nouvelle arrivée se dépouillait de sa pelisse, se chauffait les pieds et prenait un verre de vin, les félicitations et les questions se mirent à pleuvoir. Pauline était venue avec Eugène Sarpy, comme on put le voir du reste par la manière bruyante avec laquelle le jeune homme entra à la maison après avoir mis le cheval à l'écurie. C'était congé au séminaire et il en avait pris occasion d'aller faire encore un tour à la maison paternelle. Il avait invité Pauline à l'accompagner et elle avait été très heureuse d'avoir l'occasion de revoir Zulma.

" C'est peut-être notre dernière entrevue, vous savez ? dit-elle d'un ton moitié riant, mais avec une légère ombre répandue sur sa douce figure.

—Et ces horribles rebelles, reprit gaiement Zulma, comment avez-vous pu vous résoudre à les rencontrer ?

—Mais nous ne les avons pas rencontrés.

La figure de Zulma devint subitement pâle.

—Quoi ! Sont-ils partis ?

Et la crainte lui traversa l'esprit que peut-être les Américains avaient quitté le voisinage, ce qui expliquerait l'absence de Cary durant le jour ; mais elle fut rassurée par Pauline qui l'informa qu'Eugène avait évité le camp américain en prenant un chemin détourné à travers les concessions.

—Cela doit avoir augmenté la distance ?

—De quatre lieues au moins ; mais je ne m'en inquiétai guère, pourvu que nous fussions hors de danger.

—Vous n'aimez pas ces soldats ?

—Je les déteste tous, excepté un, peut-être.

Zulma, surprise, leva les yeux.

—Et quel peut être celui là, s'il vous plaît ?

—Ne vous rappelez-vous pas le porteur du pavillon ?

—Oh !.....

Ce fut la seule exclamation poussée par Zulma, mais un flot de sang lui empourpra soudain la figure.

—Roderick m'a parlé de lui dans les termes de la plus grande admiration, continua Pauline avec calme.

—Il sera sans doute flatté de l'apprendre, dit Zulma, avec un accent de sarcasme. Mais ceci fut perdu pour la douce et simple Pauline et Zulma regrettant son observation reprit aussitôt :

—Si vous l'aviez rencontré dans votre trajet, il vous aurait traitée avec bonté, vous pouvez en être sûre ; et elle se mit à lui raconter l'incident du pont couvert. Un détail en amena un autre et les

deux amies restèrent ensemble pendant deux heures à causer. La plus grande partie de la conversation, naturellement, roula sur l'officier américain. Ce que deux jeunes filles peuvent se dire dans le cours de deux heures est quelque chose d'étonnant et il serait vraiment présomptueux, celui qui essaierait seulement d'énumérer les sujets de conversation. On peut toutefois être sûr d'une chose, c'est que lorsqu'on les appela pour souper, elles se donnèrent un baiser sonore et descendirent les escaliers en excellente humeur.

Après souper, on débarrassa la table, on apporta un grand bassin de sirop d'érable et quand il eut suffisamment bouilli, les deux amies commencèrent à faire la *tire* avec l'aide d'Eugène et sous les yeux du sieur Sarpy qui était resté assis à la table dégustant son vin et jouissant de l'amusement des jeunes gens. La joyeuse humeur de Zulma lui était complètement revenue. Elle était exubérante de gaîté et animait la réunion par des chansons, des anecdotes et des plaisanteries, tout en circulant autour de la table, jouant des tours à son frère et agaçant la douce Pauline. De temps en temps, elle s'arrêtait soudainement comme pour écouter et ses traits prenaient une expression d'attente désappointée ; mais cette ombre s'évanouissait aussi rapidement qu'elle était venue. Pauline était moins impétueuse et moins babillarde. Elle était pourtant dans le plus agréable état d'esprit, comme si, pour une soirée, au moins, elle s'était délivrée de tous les soucis qui l'avaient accablée durant les jours écoulés au milieu de tant d'événements. Eugène, comme tous les écoliers échappés à l'œil du maître, était tout à fait ridicule par ses gambades extravagantes et son babil d'étourdi, mais son absurdité même donnait un nouveau piquant à la réjouissance commune, précisément parce qu'elle évoquait le sentiment de cette liberté avec laquelle l'horrible imminence de la guerre et le spectacle d'hommes armés formaient un si triste contraste.

Une heure s'était écoulée dans ce passe-temps, quand tout à coup Zulma interrompit de nouveau sa conversation et comme elle tournait les yeux vers la fenêtre, on eût pu voir briller dans son regard un rayon de bonheur. Sa longue attente n'avait pas été vaine. La journée commencée si tristement allait avoir une agréable fin. Elle était sûre d'avoir entendu la musique des sonnettes d'un traîneau et elle savait qui venait d'arriver. Après un instant, on frappa à la porte de la salle à manger et Cary Singleton apparut sur le seuil, Zulma s'avança rapidement à sa rencontre et le reçut avec une cordialité et un enthousiasme qu'elle n'avait pas encore manifestés jusque-là.

Après la présentation de règle. Cary s'excusa d'arriver si tard.

" Mieux vaut tard que jamais," s'écria Zulma avec une indiscrétion impétueuse qu'elle essaya d'atténuer par un éclat de rire, tandis que le mouvement rapide de ses grands yeux bleus montraient qu'elle avait honte de ce mouvement trop impulsif.

Singleton s'inclina profondément, mais le sourire ne vint pas effleurer ses lèvres, en réponse à ce cordial accueil.

" Je vous remercie Mademoiselle, dit-il, mais peu s'en est fallu que je ne revinsse jamais ici, peut-être.

Il y eut une expression générale de surprise.

Le jeune officier expliqua que l'armée américaine était sur le point de faire une marche en avant et qu'il avait reçu ordre cet après-midi d'abandonner ses quartiers.

" L'ordre était formel, ajouta-t-il, et il m'aurait fallu m'y soumettre sans délai, mais heureusement la tempête de neige devint si violente vers le soir, que notre départ a été remis à demain matin. J'ai regardé cette circonstance comme providentielle et j'ai saisi l'occasion de faire cette visite qui est peut-être la dernière.

Les yeux de Zulma s'assombrirent et elle baissa la tête. Son père rompit le silence embarrassant en disant gaiement:

" J'espère que cette visite n'est pas la dernière que vous nous ferez, monsieur. Je suis certain au contraire que nous nous rencontrerons encore. Si dans les vicissitudes de la guerre, vous aviez besoin de mon assistance, réclamez-la seulement, et vous l'aurez à l'instant."

Zulma leva les yeux. Son regard était empreint d'une si grande tendresse que Cary dut comprendre qu'elle aussi volerait à son secours s'il en avait besoin.

Pendant cette conversation, Pauline était assise un peu en arrière. Elle ne dit pas un mot, mais ses yeux étaient pleins de larmes. Cary, en regardant autour de lui pour éloigner de son esprit les tristes pensées du moment, remarqua son émotion et en fut étrangement touché.

Il savait bien qui elle était, car Zulma lui avait souvent parlé d'elle, lui expliquant la situation embarrassante que la guerre avait faite à son amie et à sa famille et les rapports qui existaient entre elle et Roderick Harding. Ces marques silencieuses de sympathie de la part d'une des personnes assiégées dans Québec, d'une personne tendrement attachée à un des principaux officiers anglais, l'émurent profondément, et, dès ce moment, il s'efforça de faire plus ample connaissance avec Pauline.

Ses manières et ses paroles montrèrent combien il était impres-

sionné par les charmes de sa personne et la beauté de son caractère et à l'admiration qu'il exprima, Pauline répondit par ces demi-confidences et ces réticences encore plus éloquentes qui sont le délicieux secret des femmes aimantes. Zulma fut si peu déconcertée par cette bonne entente réciproque, qu'elle la favorisa ouvertement, incapable de dissimuler le plaisir de voir des liens de l'amitié s'établir entre ses deux meilleurs amis.

Malgré toute sa perspicacité, elle se réjouissait de voir qu'à la veille de leur séparation et de la reprise des hostilités, le jeune officier de l'armée continentale avait fait la connaissance d'une personne qui pourrait lui être utile, si la tempête de la guerre le jetait blessé et ensanglanté dans les murs de la ville assiégée. Divin instinct de la femme ! Comme il vaut souvent mieux que l'impétueuse audace de l'homme, dans le cours des événements de cette vie !

La gaîté reprit bientôt ses droits au milieu de cette jeunesse, et on se remit à faire de la *tire*. Cary fut servi de morceaux de choix jusqu'à ce que la satiété le forçât à crier merci. Alors, prenant un long rouleau de *tire*, Zulma en fit une tresse élégante et compliquée. Cette longue tresse brilla comme un beau serpent d'airain, quand elle l'exposa à la lumière en la plaçant à côté de ses cheveux d'or.

" Ce sont les tresses de sainte Catherine ! s'écria-t-elle. Qui les portera, vous ou moi, Pauline ?"

Cette saillie fut accueillie par un bruyant éclat de rire de toute la compagnie, excepté Cary qui n'en avait pas compris le sens. Quand on lui eut expliqué que celle qui était destinée à rester *vieille fille* porterait les tresses mystiques, il sourit et murmura en aparté :

" J'y verrai. "

XIX

PAR NOBILE.

La soirée était finie. Minuit venait de sonner et Cary Singleton était arrivé au moment du départ. Toute la famille l'accompagna jusqu'à la porte d'entrée où l'attendait son traîneau.

Les derniers mots d'adieu étaient encore sur les lèvres des deux jeunes filles qui se tenaient dans l'embrasure de la porte, quand, à travers les ténèbres et la neige tombant à flocons, Zulma remarqua

un homme appuyé contre la maison, à quelques pieds d'elle. Elle lui commanda aussitôt à haute voix de s'avancer, ce qu'il fit. A la faible lumière du corridor elle vit devant elle un être étrange et inconnu, vêtu d'un *capot de chat sauvage* et couvert d'un grand bonnet de peau de renard. Il était courbé et sa figure était celle d'un vieillard, mais ses yeux brillaient comme des étoiles. L'homme était en *raquettes* et portait à la main un long bâton.

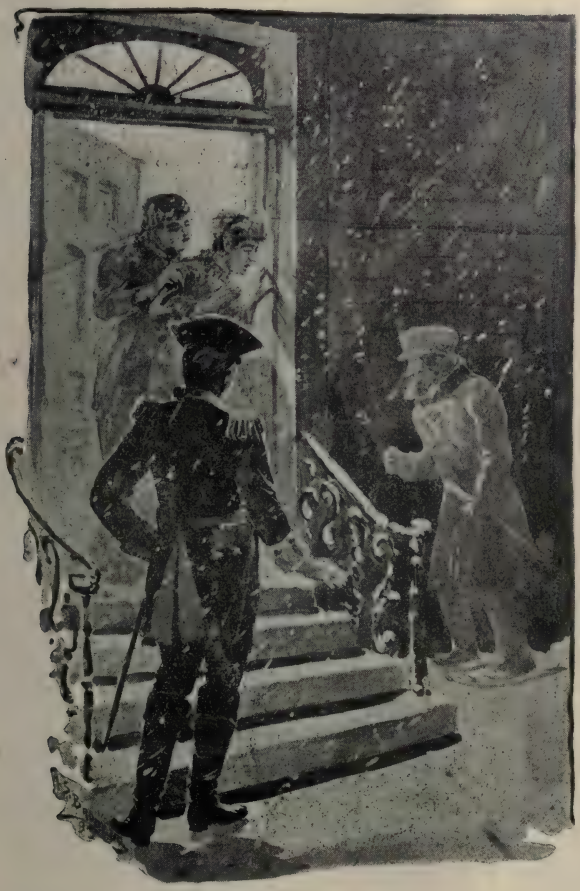

A sa vue, Pauline se blottit derrière Zulma, en murmurant :

— C'est Batoche !

—Oui, enfant, c'est moi, dit le vieillard, et je viens vous chercher.

—La chercher ? demanda Zulma d'un ton d'autorité.

—Oui ; à la demande de son père.

—Entrez, et expliquez-vous.

—Non ; c'est inutile. D'ailleurs, la nuit est trop avancée. Il faut que nous retournions à la ville immédiatement.

Quelques paroles échangées à la hâte révélèrent la mission de Batoche. Les Bastonnais avaient repris leur marche en avant. Québec allait être investi dans quelques heures. De gros renforts de troupes allaient permettre aux Américains de rendre le

blocus complet. Le père de Pauline était dans une grande anxiété causée par l'absence de sa fille. Batoche, qui était dans Québec, s'échappa de la ville, promettant à son ami de réaliser ses désirs. Si Pauline tardait, elle ne serait pas admise au-dedans des portes. Le père et l'enfant seraient séparés. Il n'y avait pas de temps à perdre. Il fallait prendre une résolution. Pauline voulait-elle venir ?

Lamentations et condoléances étaient hors de saison. Quelques mots de consultation suffirent pour se décider à suivre les instructions du vieillard. Cary avoua que les renseignements concernant les mouvements militaires étaient exacts et il offrit d'escorter Pauline et de lui faire traverser les lignes américaines, en sécurité.

Le sieur Sarpy et Zulma devaient aussi se séparer d'Eugène. En de telles circonstances, cette séparation fut un nouveau sujet de douleur ; mais le père et la sœur firent leur sacrifice bravement, et le jeune homme, il est juste de le dire, agit de son côté avec beaucoup de résolution. Il avait amené Pauline ; il la ramènerait. Si Zulma avait suivi son impulsion, elle aurait accompagné son frère et son amie jusqu'à ce qu'elle les eût vus rentrer en sécurité au-dedans des murs ; mais elle était forcée de renoncer à ce plaisir en considération de son vieux père.

Batoche refusa un siège dans l'un ou l'autre traîneau. Il retourna en raquettes sur la neige, comme il était venu, et sa marche par les sentiers et les raccourcis du pays, qu'il connaissait si bien, fut si rapide qu'il atteignit le premier le point de ralliement fixé à l'avance.

Il était plus de six heures du matin et l'aurore commençait à poindre, quand les traîneaux arrivèrent en vue des portes. Cary Singleton s'approcha aussi près que la prudence le lui permit, puis il s'arrêta pour prendre congé de Pauline. Batoche s'avança aussitôt vers la sentinelle et après une brève explication, il revint bientôt accompagné d'un seul homme.

" Pauline ! s'écria le nouveau venu quand il fut arrivé près de la jeune fille, je vous ai attendue avec anxiété. Rentrez dans la ville sans tarder. Elle se baissa et murmura quelque chose à son oreille. Il se retourna et, souriant, s'inclina profondément dans la direction du jeune officier américain, qui rendit le salut.

Cary Singleton et Roderick Hardinge s'étaient rencontrés pour la seconde fois.

Un instant plus tard, tous avaient disparu et la neige qui continuait à tomber couvrait les traces de leur passage.

FIN DU LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE III

LA TEMPETE ECLATE.

I

QUÉBEC EN 1775-76.

Québec est la ville la plus pittoresque de l'Amérique. Son site est sans rival. Rochers, eaux et forêts contribuent à rendre le panorama, de tous côtés, un charme pour les amateurs de beaux paysages. Telle qu'elle est aujourd'hui, telle elle était il y a cent ans; ou, s'il y a une différence, elle est en faveur de cette date reculée, car la pioche et la hache n'avaient pas taillé et creusé, autant que de nos jours, cette œuvre sublime de la nature.

Québec est aussi la ville d'Amérique la plus remarquable au point de vue historique. L'une des plus anciennes, elle est de beaucoup la plus riche en annales émouvantes. Dès son origine, elle fut le théâtre d'événements importants dont les résultats se firent sentir bien au delà de ses murs et marquèrent les destinées de tout le continent Ses archives précieuses embrassent la religion, la diplomatie, l'armée et la marine. Ses grands hommes ont été des missionnaires, des hommes d'Etat, des soldats et des matelots. Les héroïques explorateurs des lointaines régions de l'Ouest étaient ses fils ou sortaient de ses portes, pour entreprendre leurs périlleuses expéditions.

Jogues apparaît comme une nébuleuse à côté de l'éclat de Brébeuf. Champlain et Frontenac ouvrent la carrière lumineuse qu'ont parcourue après eux Dorchester et Dufferin. La gloire commune de Wolfe et de Montcalm est immortelle et la renommée du jeune et malheureux Montgomery n'est guère moins grande. Où a-t-il jamais existé un plus grand marin qu'Iberville ? L'histoire de la vallée du Mississipi est à jamais associée aux noms des Marquette, des Hennepin, des Joliet et des La Salle.

Il s'ensuit qu'à cette époque de célébrations de centenaires, aucune cité, en Amérique, n'est plus intéressante que Québec et c'est pour nous un charme de plus de pouvoir nous la représenter facilement telle qu'elle existait, il y a un siècle.

Dans l'hiver de 1775-76, la population était d'environ 5000 âmes, dont 3200 femmes et enfants. Tous les hommes furent appelés à

porter les armes. Ceux qui refusèrent reçurent l'ordre de sortir des murs. Il n'y avait probablement pas cent familles anglaises dans la ville. La langue anglaise était parlée par les militaires seulement. Les temps étaient durs. Les provisions étaient tout d'abord abondantes, mais le bois de chauffage était rare. Heureusement, l'hiver, en somme, fut doux. Les maisons, durant le jour, étaient partiellement désertes. Les hommes étaient de garde ; les femmes étaient sur la rue à babiller, et elles trouvaient beaucoup de sujets de conversations, car l'air était plein de rumeurs. Une ville assiégée devient, par la force des choses, un nid de cancans, de caquets et de commérages.

Les soldats de l'armée régulière étaient élégants dans l'uniforme de leurs régiments. La milice portait les accoutrements qu'on avait pu lui procurer—un habit gris, d'étoffe du pays avec ceinture rouge, des bottes de peau de vache et la traditionnelle *tuque bleue*. Les trappeurs ne pouvant pénétrer dans la ville, les fourrures étaient rares et les femmes des classes inférieures étaient forcées de s'en passer complètement. Les centres d'attraction étaient les corps de garde et les guérites des sentinelles. Là se racontaient les épisodes du siège ; là se produisaient toutes espèces d'incidents sérieux ou comiques qui rompaient la monotonie des longs mois d'hiver. Les principales casernes étaient sur la place de la Cathédrale, dans ce vénérable collège des Jésuites démoli, il y a quelques années seulement. Les trois postes les plus importants étaient les portes Saint-Louis, Saint-Jean et du Palais. C'étaient là les trois portes françaises primitives, améliorées et fortifiées par le grand ingénieur de Léry.

C'est par ces portes que, un an plus tard, l'armée de Murray vaincue, rentra en déroute, du désastreux champ de bataille de Sainte-Foye. Sans ces puissantes fortifications construites par les Français, l'armée française victorieuse sous Lévis aurait pu reprendre Québec dans ce jour mémorable et rétablir de nouveau la Nouvelle-France. Amère ironie du destin ! Le long de l'avenue où fut construite plus tard la porte Prescott, des palissades avaient été élevées par James Thompson, surintendant des travaux, pour empêcher les Américains de s'avancer de ce côté, et son nom, comme nous le verrons plus tard, fut intimement mêlé aux événements du siège. Tous ces travaux de défense étaient érigés à la haute ville, c'est-à-dire dans la partie de la ville entourée de murailles. A la basse-ville et sous le Cap, l'extrémité à l'est était défendue par des batteries dans la ruelle au Chien ou au petit sault-au-Matelot, et l'extrémité ouest, à Près-de-Ville, par une batterie

masquée. L'espace s'étendant de l'une à l'autre de ces extrémités était défendu par l'armée régulière. La basse ville était gardée presque exclusivement par la milice. Les miliciens allaient et venaient, chantant leurs chansons françaises, la meilleure musique militaire.

Vive la Canadienne
Et ses jolis yeux doux,

reçut alors sa consécration et les jeunes soldats au cœur léger marchaient au pas aux accents de : *C'était un p'tit bonhomme* et *A la claire fontaine*. Alternant avec les chansons venaient les joyeuses conversations : la guerre a ses farouches gaietés. Un petit cercle de soldats, groupés dans le Cul-de-sac, sur l'emplacement de la chapelle construite par Champlain, faisaient des plaisanteries aux dépens de Jerry Duggan, un coiffeur de la ville qui était passé à l'ennemi et y était désigné sous le titre de *Major*. On disait que Jerry commandait cinq cents Canadiens et avait désarmé les habitants de Saint-Roch, faubourg de Québec, sans opposition. Un autre groupe réuni en face du Chien d'Or riait de bon cœur des *Canadiens Bastonnais*, ou Canadiens français qui s'étaient ralliés aux rebelles, parce qu'ils étaient stationnés sur la glace de la rivière pour y faire des patrouilles.

" Froide récompense à la trahison," disait on.

De mystérieux visiteurs fréquentaient la maison de George Allsopp dans la rue Sous-le-Fort. Allsopp était chef de l'opposition dans le conseil de Cramahé. Les postes avancés recevaient chaque nuit des déserteurs. Quelques-uns de ceux-ci étaient des espions. Les renseignements qu'ils donnaient sur l'ennemi étaient très contradictoires. Chaque matin, aux quartiers généraux, quand on faisait l'appel, quelqu'un manquait : encore un qui était allé aux Américains. Toute armée a environ un tiers de ses soldats sur lesquels elle ne peut compter. La longueur du siège avait causé une hausse considérable dans le prix des provisions que l'on n'avait pas amassées avec soin au début. Dès le mois de janvier, le bœuf se vendait neuf deniers, le porc frais, un schelling et trois deniers, et un petit quartier de mouton, treize schellings. En dépit de rebuffades répétées, les assiégeants s'approchaient périodiquement des murs portant des pavillons parlementaires. C'était là provoquer, d'une manière inutile et inexplicable, une humiliation.

De temps en temps, l'ennemi réussissait à mettre le feu à des maisons situées au dedans des murs. L'émoi qui résultait de ces incendies rompait la monotonie du blocus et fournissait un nouveau sujet de conversation.

La garnison faisait de fréquentes sorties partielles pour se procurer du bois de chauffage; mais ces expéditions n'étaient pas toujours fructueuses. Des escouades creusaient des tranchées dans la neige, en dehors des murs, soit pour se donner de l'exercice, soit par bravade. Les sentinelles postées aux points les plus exposés à la bise d'hiver étaient parfois attaquées par la gelée. Une espèce de guérite de sentinelle avait été juchée sur un mat de trente pieds de haut, au Cap Diamant. De ce point, on pouvait apercevoir le clocher recouvert de ferblanc de l'église de Sainte-Foye, mais non les plaines d'Abraham, au delà de la colline derrière laquelle les assiégeants se tenaient massés. Le drapeau rouge flottait au-dessus du camp américain. Quelques-uns pensaient que ce pavillon couleur de sang était ainsi arboré en signe de menace ; mais ce n'était qu'un signal aux prisonniers détenus dans la ville.

Environ cent hommes avaient été choisis parmi les invalides pour garder ces prisonniers. Il en était quelques-uns, dans les rangs de cette compagnie, "qui n'avaient pas réalisé auparavant, l'odieux de leur conduite", comme le dit une vieille chronique. Pendant les nuits les plus obscures, on lançait des fusées, ou l'on allumait de grands feux sur les remparts et les endroits élevés, pour confondre les signaux de l'ennemi. Une généreuse rivalité existait entre les miliciens canadiens-français et les soldats anglais de l'armée régulière. Les premiers étaient énergiquement encouragés par les prêtres qui circulaient familièrement parmi eux, dans leurs longues soutanes noires. Le séminaire, sur la place de la Cathédrale, où résidait l'évêque, était aussi fréquenté par les militaires, que les quartiers généraux de MacLean, aux casernes des Jésuites, de l'autre côté de la place. Monseigneur Briand était autant le défenseur de Québec, que le général Carleton. Les plus singuliers signaux des Américains étaient des globes de feu qui brûlaient de une heure à trois heures du matin. Chaque fois que l'on voyait ces signaux, la garnison se préparait plus activement à repousser une attaque.

En dépit des précautions prises des deux côtés, assiégeants et assiégés entretenaient entre eux de fréquentes communications. Un homme ardent, vif et hardi pouvait toujours entrer dans la ville ou en sortir du côté de la rivière sous le Cap, ou le long de la vallée de la rivière Saint-Charles. L'armée continentale n'était pas assez nombreuse pour rendre le blocus complet et la garnison ne comptait pas assez de soldats pour garder toutes les obscures issues ; mais malgré cela, durant huit longs mois—de novembre 1775 jusqu'à mai 1776—Québec fut virtuellement séparé du reste

du monde et le théâtre de l'un des événements militaires les plus importants de l'histoire de l'Amérique.

II

LE MESSAGE DE CARY.

Aussitôt que Pauline eut franchi la porte de la ville, Cary Singleton sauta dans son traîneau et dirigea son cheval vers le camp ; mais avant qu'il eût pu rebrousser chemin, Batoche était à ses côtés. Le jeune officier n'avait pas eu l'occasion d'échanger un seul mot avec ce singulier personnage, mais il avait beaucoup pensé à lui durant le long voyage de la nuit et c'est avec satisfaction qu'il saisit l'occasion de lui parler.

—Je dois vous remercier, Monsieur, dit-il, pour le service que vous avez rendu à la jeune demoiselle.

—Je l'ai fait par considération pour elle, car elle est la marraine de ma petite-fille, et pour son père qui est mon vieil ami, répondit tranquillement Batoche. Et il ajouta aussitôt : Je suis prêt à vous rendre un service Monsieur.

Cary le regarda d'un air de surprise. Etait-il en la présence d'un ennemi ? Etait-il tombé dans une embuscade d'où cet homme voulait bien l'aider à échapper ? S'il était un ami, de quel service voulait-il parler ? Serait-ce un message à Pauline ?

Quelque étrange que cela puisse paraître—et peut-être n'y verra-t-on, rien d'étrange, après tout, cette seule pensée fit palpiter son

cœur. Etait-il donc possible que cette jeune personne timide, après quelques heures seulement d'entrevue, fût entrée si avant dans son affection, que l'occasion inattendue de communiquer avec elle encore une fois lui causât une si agréable surprise ?

Malgré la rapidité avec laquelle ces conjectures traversaient son esprit, il n'eut pas le temps de les éclaircir, car Batoche continua en ces simples mots :

—Je retourne immédiatement chez M. Sarpy.

Pendant un instant, Cary fut incapable de proférer une syllabe de réponse. Il fixa son regard sur le vieillard comme pour pénétrer ses plus secrètes pensées ; mais celui-ci soutint son regard. Ses traits étaient empreints de cette expression d'énergie froide et consciente qui est l'attribut des hommes résolus et que seuls les esprits également doués ont le don de comprendre.

Cary fut aussi vivement impressionné par le calme de ses manières qu'il l'avait été par son offre singulière. Il se posa aussitôt, l'une après l'autre et avec rapidité les questions suivantes : Que savait de lui cet homme, pour l'associer dans son esprit avec la famille Sarpy ? Comment pouvait-il connaître le secret qui avait été caché à tous ses camarades ?

Zulma ne le connaissait pas, quand il s'était présenté à sa porte hier soir. M. Sarpy n'avait échangé que quelques paroles avec lui et ne l'avait certainement pas traité avec familiarité. Qui était donc ce Batoche ? Etait-il un ami ou un ennemi de la cause de la liberté ? Peut-être était-il un espion ?.....

Durant cet intervalle, Batoche était resté immobile, pendant que la neige s'amassait à plusieurs pouces d'épaisseur sur ses épaules courbées, mais enfin, devinant les pensées de Cary, il dit à voix basse :

—Je ne puis tarder davantage.

-Vous retournez chez M. Sarpy, avez-vous dit ?

—A l'instant.

—Mais les routes seront toutes bloquées.

—Je connais tous les sentiers.

—Nos troupes s'avancent et pourraient vous arrêter.

(Le vieillard se contenta de sourire.)

Je vais vous donner un laissez-passer.

Batoche ôta son gant et sortit de sa poche un papier plié.

Cary l'ouvrit, et reconnaissant la signature du colonel Meigs, il le lui rendit avec un sourire.

—J'accepte votre offre avec reconnaissance, dit-il Voici un petit mot que vous remettrez à Mademoiselle Zulma.

En disant ces paroles, il écrivit quelques lignes au crayon sur une feuille de son carnet.

—Elle le recevra à midi, dit Batoche, en prenant la missive, et sans ajouter un autre mot, il s'éloigna toujours chaussé de ses raquettes.

Cary rentra au camp juste à temps pour prendre son rang dans le corps des grenadiers qui se mettait en marche.

Le gros de l'armée ne quitta ses quartiers que cinq jours plus tard ; mais le 29 novembre, jour où se passèrent les événements que nous venons de rapporter, les carabiniers de Morgan reçurent l'ordre de marcher à l'avant-garde vers Québec. Dans l'après-midi du même jour, par suite de ce mouvement, Singleton se retrouva presque à l'endroit même où il s'était arrêté à l'aube de cette même journée.

III

UN BRAVE OUBLIÉ.

L'ouragan de neige continuait avec la même intensité. Le ciel bas et brumeux semblait se confondre avec la terre. Les bruits de la nature étaient assourdis et ressemblaient à de mystiques murmures ; la neige formait comme un blanc rideau tiré obliquement sur tout le firmament et un silence universel régnait sur le pays. Chacun était rentré dans les demeures où le calme extérieur avait pénétré et où les familles se groupaient autour du foyer comme avec le sentiment de la visible protection de Dieu. C'était comme une profanation que ce religieux silence fût troublé par le cliquetis des armes et que la paix envoyée d'en haut avec chaque flocon de neige fût violée par des desseins de vengeance et la soif de sang humain.

Invisibles dans la tempête, les carabiniers de la Virginie s'avançaient vers les murs de la cité dévouée.

Sans bruit au milieu de l'ouragan, la garnison de la vieille capitale se massait aux portes et aux remparts.

A l'abri des yeux et des oreilles, les armées d'Arnold et de Montgomery, maintenant réunies, faisaient leurs derniers préparatifs de départ à la Pointe-aux-Trembles et se disposaient à marcher à la catastrophe finale de cette lugubre tragédie de la guerre.

Le seigneur Sarpy, assis dans son fauteuil, après dîner, était absorbé dans la lecture d'un livre et apparemment sous la bénigne influence d'un temps paisible et sans bruit. Au calme de ses manières, on pouvait voir qu'il avait oublié les événements de la nuit précédente et qu'il était inconscient sinon oublieux de ce qui se passait parmi les belligérants autour de Québec.

Il fut interrompu dans son occupation par l'entrée de la servante. qui annonça l'arrivée de Batoche. Ce nom le surprit un peu, mais sans quitter son siège, il répondit tranquillement : " Faites-le entrer ".

Les deux vieillards n'eurent pas plus tôt passé quelques minutes ensemble, qu'ils se comprirent parfaitement.

Ils étaient du même âge et s'étaient connus autrefois, dans des temps meilleurs.

Après les préliminaires ordinaires d'un renouvellement de connaissance, Batoche dit :

—Je suis sur mes jambes depuis quatorze heures et je dois retourner avant la nuit à l'endroit d'où je viens. Je suis vieux maintenant et n'ai pas la force de résistance que j'avais il y a quinze ans. Aussi faut-il que je sois bref, quoique l'affaire que j'ai à traiter soit de la plus grande importance. Veuillez me prêter toute votre attention pendant une demi-heure.

M. Sarpy ferma son livre et levant la main droite, demanda :

—L'affaire est-elle politique ou personnelle ?

—Elle a ce double caractère. D'un côté, il est question d'un crime, de l'autre de miséricorde. Je fais appel à votre humanité.

A ce moment, Zulma parut à la porte de la chambre ; mais elle était sur le point de se retirer aussitôt, quand Batoche se tournant vers elle et avec une aménité que l'on n'aurait jamais soupçonnée en lui, dit :

—J'espère que Mademoiselle voudra bien entrer. Je n'ai pas de secret pour elle. Nous savons tous qu'elle est la fidèle conseillère de son père, et Mademoiselle apprendra avec plaisir que son frère et son amie, la petite Pauline, sont rentrés en sûreté dans les murs

de Québec et que le jeune officier, ayant rejoint sa compagnie, est maintenant près des murs de la ville. Avant de nous séparer ce matin, il m'a prié de vous remettre cette petite note.

Zulma prit le papier d'une main tremblante, mais elle ne l'ouvrit pas. Quand elle fut assise, Batoche reprit immédiatement :

—Vous savez que le gouverneur Carleton est arrivé à Québec ?

—Oui ; nous avons entendu les canons de la citadelle proclamer cet événement, répondit M. Sarpy.

—Il y a juste dix jours que cela est arrivé. C'est le plus terrible coup que notre cause ait encore reçu.

—Votre cause, Batoche ? dit M. Sarpy en levant la tête.

—Eh oui ; ma cause, votre cause, notre cause à tous. Allons, M. Sarpy, ce n'est pas le moment de jouer sur les mots. Il faut nous lever et prendre part à cette guerre. Nous ne l'avons pas provoquée, mais elle est venue et nous devons y participer. Vous pouvez préférer rester neutre ; je ne dis pas que vous ayez tort. Votre santé est faible ; vous avez une jeune fille ; vous possédez de grandes propriétés ; mais pour moi et pour des centaines de mes pareils, il n'y a qu'une chose à faire. Je suis un vieux soldat français, M. Sarpy, souvenez-vous en. J'ai combattu sur ces plaines d'Abraham, là-bas, sous le noble marquis. Je me suis battu à Sainte-Foye sous le grand chevalier. J'ai vu arracher à la France ce beau pays. Durant seize longues années, j'ai vu les loups dévorer les derniers vestiges de notre patrimoine ; ils ont tué ma fille ; ils ont fait de moi un paria. J'ai demandé au ciel que le jour de la vengeance arrivât : je savais qu'il viendrait. Je l'ai entendu venir comme un tonnerre lointain, dans la voix de la chute. Je l'ai entendu venir dans les sauvages sanglots de mon violon, et, Dieu merci, il est arrivé enfin ! Ces Américains viennent au devant de nous ; ils nous tendent une main fraternelle ; ils déploient l'étendard de la liberté. Eux aussi souffrent de la tyrannie de l'Angleterre et ils nous demandent de les aider à rompre les liens de l'esclavage. Ne les appuierons-nous pas ?

M. Sarpy laissa tomber sa tête sur sa poitrine et ne répondit pas. Zulma, le corps penché en avant, les yeux dilatés fixés sur la figure de celui qui parlait ce fier langage, les traits animés, était pénétrée de l'enthousiasme qui se dégageait de lui comme un courant électrique.

Batoche, qui s'était levé pendant cette violente sortie, reprit son siège et poursuivit en un langage plus mesuré :

" Si Carleton n'était pas revenu à Québec, la guerre serait peut-être terminée à cette heure. Il a été battu partout dans le haut du

pays, à l'Ile-aux-Noix, à Chambly, à Longueuil, à Saint-Jean. Il s'est enfui de Montréal sans tenter aucune résistance. Tous ses hommes se sont rendus, à cette ville et à Sorel ; tous ses bateaux ont été pris ; toutes ses provisions saisies. Et savez-vous comment il s'est échappé ?

—Dans un canot, m'a-t-on dit.

—Oui, dans un canot. Il est passé à Sorel où les Américains le guettaient ; mais les avirons étaient assourdis et les tollets rembourrés de manière à éviter tout bruit. Dans les endroits les plus dangereux, on prit même la précaution de ne ramer qu'avec les mains.

Zulma écoutait attentivement tous ces détails qu'elle ignorait jusque-là. M. Sarpy se contenta de dire :

—Etonnant !

—Et savez-vous qui l'a piloté ?

—Le capitaine Bouchette, je crois.

—Oui, Joseph Bouchette. Et qui est ce Joseph Bouchette ?

—Un Canadien français ! s'écria Zulma incapable de se contenir.

—Oui, Mademoiselle, un Canadien français !

Sans ce Joseph Bouchette, un Canadien français, Carleton n'aurait jamais atteint Québec et la guerre serait aujourd'hui terminée.

—Vous voulez dire par là que les Américains seraient en possession de Québec, la seule place de tout le Canada qui ne leur appartienne pas déjà, dit M. Sarpy avec une grande énergie.

—Précisément. Eh bien, c'est à propos de ce Joseph Bouchette, que je suis venu vous voir.

Zulma et son père tressaillirent involontairement.

Batoche continua :

—Bouchette a commis un grand crime. Il a été coupable de trahison à ses concitoyens : il faut qu'il meure. Il y en a des centaines qui pensent comme moi, mais ils ont peur de frapper. Je n'ai pas peur. Il recevra son châtiment de ma main. La seule question est le mode de punition. Le meurtre me répugne ; d'ailleurs, ce ne serait pas poli. Cet homme était peut-être sincère dans son dévouement envers Carleton, quoique, dans mon opinion, la récompense ait été sa principale considération. Mais s'il était sincère, cela doit lui être compté en palliation de sa sentence. D'ailleurs, c'est un ami de M. Belmont, et cela aussi comptera en sa faveur. J'ai l'intention de me saisir de lui et de le livrer aux Bastonnais comme prisonnier de guerre.

M. Sarpy fit un geste solennel de supplication.

—Etes-vous sérieux, Batoche ? demanda-t-il.

—Sérieux ? dit le vieux avec cet étrange regard caractéristique de son humeur plus étrange encore.

—Bouchette est à l'abri de tout danger.

—Non pas de ma part.

—Il est bien gardé.

—Je pénétrerai à travers n'importe quelle garde.

—Mais vous ne pouvez pas entrer dans la ville.

—Je puis y entrer quand je voudrai.

—Quand vous y serez entré, vous n'en pourrez plus sortir.

—La belette fait un trou invisible qui ne se comble jamais.

Zulma écoutait, les yeux rivés sur les interlocuteurs, les lèvres serrées, les narines dilatées. M. Sarpy souriait.

—Vous allez enlever Bouchette ?

—Oui.

—Et vous l'amènerez au camp américain.

—Certainement.

—Eh bien ! et puis ? Bouchette n'est pas de mes amis, je ne le connais que de nom. En quoi tout ceci me regarde-t-il ?

—Précisément. C'est pour cela que je suis venu.

M. Sarpy regarda avec une nouvelle attention son singulier interlocuteur. Ce regard n'était pas exempt d'alarmes.

—Je viens de chez M. Belmont et de sa part. Il connaît mon plan et a tenté de m'en dissuader, mais en vain. Il pourrait avertir Bouchette ou me dénoncer à la garnison, mais il est trop loyal à la France pour cela. Il respecte mon secret. Toutefois, cela ne l'empêche pas d'essayer de venir en aide à son ami. Il m'a dit : " Batoche, si vous devez faire Joseph Bouchette, prisonnier, allez d'abord chez M. Sarpy et demandez-lui s'il le recevrait dans sa maison prisonnier sur parole. Vous lui épargneriez ainsi beaucoup de souffrances inutiles et en même temps, il serait mis dans l'impossibilité de vous faire du mal à l'avenir.

Après quelque hésitation, j'ai accepté cette proposition de mon ami et je suis venu communiquer avec vous.

—Je n'accepte pas, dit M. Sarpy sèchement et résolument. Je serais honteux d'avoir un de mes compatriotes prisonnier dans ma maison. Si je prenais part à cette guerre, je le ferais ouvertement, mais aussi longtemps que je resterai sur un terrain neutre, je ne permettrai à aucun des adversaires de violer ma propriété. Si Bouchette mérite de souffrir, qu'il porte toute sa peine !

—Alors, il souffrira toute sa peine, dit Batoche en se levant d'un bond et en saisissant sa coiffure.

—Non, il ne périra pas, s'écria Zulma en se levant aussi précipitamment et en faisant face au vieux soldat. M. Bouchette n'a fait que son devoir. Il a ses opinions comme nous les avons, vous et moi. Il a été fidèle à ces opinions. Il a accompli un acte de bravoure. Il a répandu de la gloire et non de la honte sur ses compatriotes. Qui vous a constitué son juge ? Quel droit avez-vous de le châtier ? M. Belmont garde votre secret ? J'en suis surprise. Je ne le garderai pas. Je ne considère pas cela un secret ; mais même si c'en était un, je le violerais.

Promettez-vous de vous désister ?

Au nom de la France, au nom de l'honneur, au nom de la religion, je vous adjure de renoncer à votre projet. Si vous ne me le promettez pas, je vais à l'instant sauter dans un traîneau, courir à Québec, trouver le moyen de pénétrer dans les murs, chercher M. Bouchette et lui tout dire. Qu'avez-vous à répondre ?

Durant cette harangue passionnée, la figure de Batoche était à peindre. Elle exprima successivement la surprise, l'étonnement, l'incrédulité, la consternation, la perplexité, puis l'affaissement complet. Il était évident que le vieux soldat rencontrait pour la première fois un tel adversaire. La beauté animée de son interlocutrice, non moins que ses paroles entraînantes, le magnétisèrent.

Pendant quelques instants, il ne put répondre ; mais sa ruse native reparut graduellement et il dit d'un air malin :

—Très bien, Mademoiselle ; mais que dirait le jeune officier ?

Sans daigner relever l'allusion, Zulma répondit vivement :

—Les officiers américains sont tous des gens de cœur. Ils admirent la bravoure et le dévouement partout où ils les rencontrent et ils refuseraient de prendre un avantage déloyal sur un ennemi quelconque. Mais il ne s'agit pas de tout cela. Répondez-moi. Persévérez vous dans votre intention ou non ?

—Mademoiselle, Joseph Bouchette vous doit sa liberté, dit Batoche ; et saluant, il sortit de la chambre. M. Sarpy essaya de le retenir, mais sans succès. Il s'en alla silencieusement et promptement comme il était venu.

J. LESPÉRANCE.

(A suivre.)

GRAVURES ARTISTIQUES. (1)

La nuit sainte à Bethlehem, d'après Henri Hofmann. Frontispice.
Les funérailles d'Atala, d'après Girodet, gravé par J. B. Raphaël, Urbain Massard 66
Le bon Pasteur, d'après Murillo, gravé par sir Robert Strange 130
Saint Jean l'Évangéliste, d'après le Dominiquin, gravé par Johann Friedrick Wilhelm Müller 194
Phèdre accusant Hippolyte devant Thésée, d'après Pierre Guérin, gravé par Desnoyers 258
Adrienne Lecouvreur, d'après Charles Coypel, gravé par Pierre Imbert Drevet 322
Agar et Ismaël, d'après Chrétien Kohler, gravé par Jacques Felsing 386
Les musiciens ambulants, d'après Diétrich, gravé par Jean George Wille.. 450
Diogène à la recherche d'un homme, d'après Salvator Rosa, gravé par William Sharp 514
L'Ange gardien, d'après Bernard Plockhorst, photo-gravure d'après l'original 578
L'Enfant prodigue, d'après Lionello Spada, gravé par Antoine Alexandre Morel 642
Mater amabilis, connue aussi sous le titre de l'Adoration des anges, d'après le Titien, gravé par Piétro Anderloni 707

GRAVURES D'ILLUSTRATION.

Pincher Creek 20
Maison du ranche 22
Troupeau de moutons 25
Mère indienne 27
String team 28

Enfant Jésus 33

Fleurs, feuilles, tiges, racines et tubercules de la pomme de terre 84

Maison de Jacques Cartier à Limoilou près de Saint-Malo, France 103

Charette à Patay, d'après le tableau de Lionel Royer 177

La Vierge Mère à Nazareth, dessin de V. Orsel, fait avec sa main tremblante pendant sa dernière maladie 264

(1) Nous n'avons pas suivi l'ordre alphabétique pour la table des gravures, estimant que cela eût créé de la confusion plutôt que de l'ordre. Nous nous sommes contenté de diviser les gravures en quatre groupes principaux et de les indiquer dans l'ordre qu'elles occupent dans le volume.

Mgr Clut et M. François Mercier, d'après une photographie de M. Archambault 288

Patre revenant au hameau (encadrement) 328

La Charité, d'après le tableau de M. Landelle 391

Dieu créant le monde, première stance de Raphaël au Vatican 522

Le Passage du gué, par Claude Lorrain 538

Pierre trouvée en septembre 1784, à Québec 224
Le premier château Saint-Louis, à Québec 225
Plan du fort Saint-Louis de Québec en 1683 227
Plan du fort et château Saint-Louis, à Québec vers 1700 461
Extrait d'un plan de la ville de Québec, capitale de la Nouvelle-France, levé au mois de septembre 1693 595
Le château Saint-Louis, reconstruit par M. de Frontenac (1694-1698) 597
Extrait d'un plan de Québec (1700) envoyé avec la lettre de MM. Callières et Champigny du 6 octobre 1800 658
Québec au commencement du 18e siècle 661
Extrait du plan de la ville de Québec signé à Québec, le 20 octobre 1722, par Chaussegros de Léry 665
Intérieur du fort de Québec 666

GRAVURES D'ORNEMENT.

Noël (en-tête) 1
Bouquet de lis sur un coussin 4
Emblèmes des arts (en-tête) 67-195-323-451-643
Croix qu'enlace une plante de fleur de la passion 93
Groupe d'armes 119–448
Mozart, Michel-Ange et Raphaël (en-tête) 131–259–387–515
Emblèmes d'arts 137
Nid d'oiseau sur une branche verdoyante (encadrement) 138
Nid d'oiseau 141–512
Groupe de vases et débris d'architecture 149
Nid d'oiseau attaqué par un serpent 165
Fleurs de la passion et lis avec emblèmes de la foi et de l'espérance (encadrement) 204
Emblème de la moisson (champs) 218–615
L'Hiver, statue en marbre par Girardon, parterre du Nord, jardins de Versailles, France 238
Emblèmes de la passion 267
Emblèmes de la papauté 340
Conquêtes de Louis XIV en Flandre. Vase en marbre par Tuby, terrasse du château de Versailles, France 404
Jubé et porte du chœur de l'église de Brou, France 439
Chasse gothique 479
Groupe de vases 501
Cuve baptismale de l'église de Limay, France 528
Vase en porcelaine tendre de Sèvres 550
Vantaux de la porte méridionale du baptistère à Florence, par Andréa Pisano 576–648
Groupe d'instruments de musique 646

Maison de ferme, à Chaumont, France 679
Emblèmes d'arts 580
L'art chrétien 584
Villa, près de Saint-Jean-de-Luz, France 590
Maison à Epinay-sur-Orge, France 599
Groupe de génies des arts 712

ILLUSTRATIONS DES "BASTONNAIS."

Roderick Hardinge en faction au sommet de la citadelle de Québec 107
Roderick Hardinge partant de Québec pour traverser à Lévis par un clair de lune 111
Roderick Hardinge chez le gonverneur 114
M. Belmont en compagnie de sa fille reçoit un message du gouverneur 187
Roderick Hardinge en route pour Trois-Rivières 190
Roderick Hardinge s'efforçant de suivre mademoiselle Zulma Sarpy 254
Batoche, sa petite fille Blanche et Velours dans leur cabane de la chute Montmorency 256
Vision de Batoche au pied de la chute Montmorency 313
Excitation des gens de Trois-Rivières à l'arrivée de Roderick Hardinge 315
Roderick Hardinge revenant avec le dernier chaland de la rive sud, rencontre Pauline Belmont qui l'attendait sur e rivage 372
Entrevue de Pauline Belmont avec Roderick Hardinge 373
Arrivée de convives au dîner du gouverneur 377
M. Belmont revenant de sa cave avec une bouteille de vieux bourgogne à la main 441
Roderick Hardinge courant les bois 443
Zulma Sarpy dans sa chambre 564
Eugène Sarpy signalant les Bastonnais à son père et sa sœur 568
Cancans des commères de Québec 573
Parties de sucre, au Canada 619
La foule sur les remparts de Québec, regarde s'avancer l'armée des Bastonnais 626
Un parlementaire 629
Rencontre de Zulma Sarpy avec Cary Singleton 634
Rêve de Cary Singleton 637
Batoche sauvant sa petite fille Blanche 697
Entrevue avec les officiers américains 698
Le sieur Sarpy recevant les confidences de sa fille Zulma 703
Cary Singleton rencontre de nouveau mademoiselle Sarpy 741
Veillée chez le sieur Sarpy 743
Les tresses de sainte Catherine 754
Arrivée de Batoche chez M. Sarpy 755
Cary Singleton remet à Batoche un billet pour Zulma 761
Monsieur Sarpy dans son cabinet 764

ARTISTES PEINTRES ET GRAVEURS

DONT IL EST QUESTION DANS LES CAUSERIES : ÇA ET LA DANS LE PAYS DU BEAU ET DES ARTS, AVEC L'ANNÉE DE LEUR NAISSANCE ET DE LEUR MORT.

Albane (l'), peintre, 1578-1660 198
Anderloni (Faustino), graveur, 1766-1847 712
Anderloni (Piétro), graveur, 1784-1849 712
Angelico (fra), peintre, 1387-1455 5
Baroccio (Frédéric), peintre, 1528-1612 390
Bellini (Jean), peintre, 1426-1516 708
Bellini (Gentile), peintre, 1421-1501 708
Bergen (Thierry Van), peintre, 1645-1689 452
Both (André), peintre, vers 1610-1650 452
Both (Jean), peintre, vers 1610-1651 452
Boucher (François), peintre, 1703-1770 261
Brenet (Nicolas-Guy), peintre, 1728-1792 261
Caravage (Michel-Ange Morigi, dit le), peintre, 1569-1609 645
Carrache (Augustin), peintre, 1557-1602 198
Carrache (Louis), peintre, 1555-1619 198
Cogniet (Léon), peintre, 1794-1880 263
Cooper (Richard), graveur, 1736-1820 137
Corenzio (Bélisaire), peintre, mort vers 1643 200
Cornelius (Pierre de), peintre, 1783-1867 451–579
Coypel (Antoine), peintre, 1661-1722 326
Coypel (Charles-Antoine), peintre, 1694-1752 326
David (Jacques-Louis), peintre, 1748-1825 261–646
Delacroix (Ferdinand-Victor-Eugène), peintre, 1799-1863 263
Delaroche (Paul), peintre, 1797-1856 263
Descamps (Jean-Baptiste), peintre, 1711-1791 137
Desnoyers (Aug.-Gaspard-Louis Boucher, baron), graveur, 1779-1857 6
Diétrich (Chrétien-Guillaume-Ernest), peintre, 1712-1774 451
Dominiquin (Dominiqui Zampieri dit le), peintre, 1581-1641 197–390
Dow (Gérard), peintre, 1613-1675 455
Drevet (Pierre-Imbert), graveur, 1697-1739 327
Dupont (Henriquel), graveur 6
Durer (Albert), peintre, 1471-1528 451
Elzheimer (Adam), peintre, 1574-1620 452
Evendinger (Albert), peintre, 1621-1675 452
Falcone (Angelo ou Aniello), peintre, 1600-1665 519
Felsing (Jacques), graveur, 1802-1883 390
Flinck (Govert), peintre, 1615-1660 388
Gaspre (Gaspard Dughet dit le), peintre, 1613-1675 389–521
Gérard (le baron François-Pascal-Simon), 1770-1837 6
Géricault (Jean-Louis-André-Théodore), peintre, 1791-1824 263
Giorgione (George Barbarelli dit le), peintre, 1478-1511 390–708
Giotto (Bondone dit), peintre, 1276–1336 202
Girodet (Anne-Louis), peintre, 1767-1824 68
Gozzoli (Benozzo di Lesse), peintre, 1424- ? 5

Guerchin (Jean-François Barbieri dit le), peintre, 1591-1666 388
Guérin (le baron Pierre-Narcisse), peintre, 1774-1833 261
Guido (Reni, dit le Guide), peintre, 1575-1642 198
Hofmann (Henri), peintre, 1824 5
Hogarth (Guillaume), peintre, 1697-1764 521
Ingouf (Pierre-Charles), graveur, 1746-1802 646
Kauffmann (Marie-Anne-Angélique-Catherine), peintre, 1742-1807 451
Kohler (Chrétien), peintre, 1809-1861 389
Lanfranc (Jean), peintre, 1581-1647 199
Lebas (Jacques-Philippe), graveur, 1707-1783 137
Lorrain (Claude Gellée dit le), peintre, 1600-1682 263–389–452–538
Longhi (Giuseppe), graveur, 1766-1831 390–712
Massard (Jean), graveur, 1742-1822 646
Massard (J.-B. Raphaël-Urbain), graveur, 1775-1849 71
Metza (Gabriel), peintre, 1630-? 455
Miéris (François Van), peintre, 1635-1681 455
Morel (Antoine-Alexandre), graveur, 1765-? 646
Moya (Pierre de), peintre, 1610-1666 132
Muller (Johann-Freidrick-Wilhelm), graveur, 1783-1816 203
Murillo (Barthélemy-Esteban), peintre, 1618-1682 131
Natoire (Charles-Joseph), peintre, 1700-1777 261
Netscher (Gaspard), peintre, 1639-1684 455
Ostade (Adrien Van), peintre, 1610-1685 452
Overbeck (Frédérick), peintre, 1789-1869 451–579
Perugin (Pierre Vanucci dit le), peintre, 1446-1524 5
Pœlenburg (Corneille Van), peintre, 1586-1667 452
Plockhorst (Bernard), 1825- 579
Poussin (Nicolas), peintre, 1594-1665 199–521
Raphaël Sanzio, peintre, 1483-1520 712
Regnault (le baron Jean-Baptiste), peintre, 1754-1829 261–452
Rembrandt (Harmensz Van Ryn), peintre, 1607-1669 388–452
Reynolds (sir Josué), peintre, 1723-1792 521
Ribera (Joseph), peintre, 1588-1656 132–200
Rigaud (Hyacinthe), peintre, 1659-1743 327
Rosa (Salvator), peintre, 1615-1673 452–517
Rubens (Pierre-Paul), peintre, 1577-1640 132
Ruysdael (Jacques), peintre, mort en 1682 452
Schadow (Frédéric-G. de), peintre, 1789-1862 389–579
Scheffer (Ary), peintre, 1795-1858 263
Schmidt (George-Frédéric), graveur, 1712-1775 454
Sharp (William), graveur, 1749-1824 521
Spada (Lionello), peintre, 1576-1622 644
Strange (Robert), graveur, 1725-1797 137-521
Thiele (Alexandre), peintre, 1685 1752 453
Titien (Tiziano Vecelli dit le), peintre, 1477-1576 132–390–707–708
Terburg (Gérard), peintre, 1608-1681 455
Van Dyck (Antoine), peintre, 1599-1641 132
Van Dyck (Philippe), peintre, 1680-1752 388

Vanloo (Charles-André), peintre, 1705-1765 261
Veit (Philippe), peintre, 1793-1878 579
Velasquez (don Diego- Rodriguez de Sylva y), peintre, 1599-1660 132
Vernet (Emile-Jean-Horace), peintre, 1789-1863 263
Véronèse (Paul Caliari dit Paul), peintre, 1528-1588 707
Visscher (Corneille Visscherr ou), graveur, 1618-1658 454
Werff (Adrien Vander), peintre, 1659-1722 452
Wille (Jean-Georges), graveur, 1717-1807 454
Wille (Pierre-Alexandre), graveur, 1748- ? 455
Woollett (William), graveur, 1735-1785 521
Wouwerman (Philippe), peintre, 1619-1668 452
Zuccato (Sébastien), peintre, mort vers 1490 708

TABLEAUX DE MAITRES

DONT IL EST FAIT MENTION DANS LES CAUSERIES : ÇA ET LA DANS LE PAYS DU BEAU ET DES ARTS.

Abraham embrassant son fils Isaac, au moment où l'ange lui apparaît, par Charles Coypel 326
Abraham chassant Agar et Ismaël, par le Guerchin 388
Académie (l') des philosophes, par Salvator Rosa 518
Adrienne Lecouvreur, par Charles Coypel 324
Agar et Ismaël, par Chrétien Kohler 388
Alexandre visitant Diogène dans son tonneau, par Salvator Rosa 518
Andromaque et Pyrrhus, par Pierre Guérin 263
Ange (l') gardien, par Bernard Plockhorst 579
Aumônes (les) de saint Diégo, par Murillo 132
Bélisaire demandant l'aumône, par David 262
Bonne (la) femme de Normandie, par P. A. Wille 455
Bon (le) Pasteur, par Murillo 131
Bon (le) Pasteur, par Bernard Plockhorst 579
Catilina parmi les conjurés, par Salvator Rosa 520
Christ (le) déposé de la croix, par le Titien 709
Christ (le) consolateur, par Bernard Plockhorst 579
Clytemnestre, par Pierre Guérin 263
Communion (la) de saint Jérôme, par le Dominiquin 202
Démocrite méditant sur les folies humaines, par Salvator Rosa 518
Diogène à la recherche d'un homme, par Salvator Rosa 515
Diogène qui jette son écuelle, en voyant boire un jeune garçon dans le creux de sa main, par Salvator Rosa 518
Enée racontant à Didon les malheurs de la ville de Troie, par Pierre Guérin. 263
Enfant (l') prodigue, par Lionello Spada 643
Entrée (l') de Jésus à Jérusalem, par Bernard Plockhorst 579
Exhortation (l') paternelle, par Gérard Terburg 455
Fortune (la), par Salvator Rosa 520
Fuite (la) en Egypte, par Bernard Plockhorst 579
Funérailles (les) d'Atala, par Girodet 67

Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxès, par Girodet..... 69
Jésus et les disciples d'Emmaüs, par Bernard Plockhorst..... 579
Jésus et les petits enfants, par Barnard Plockhorst..... 579
Jésus faisant ses adieux à sa mère, par Bernard Plockhorst..... 579
Marcus Sextus, par Pierre Guérin..... 262
Martyre de sainte Agnès, par le Dominiquin..... 202
Martyre de sainte Cécile, par Lionello Spada..... 645
Martyre de saint Pierre, par le Titien..... 710
Mater amabilis, par le Titien..... 707
Médée poursuivie par Jason, par Charles Coypel..... 326
Miracle de saint Benoît, par Lionello Spada..... 645
Miriam, par Chrétien Kohler..... 390
Moine (un) en extase, par Murillo..... 132
Moise sauvé des eaux, par chrétien Kohler..... 390
Mort (la) de Cléopâtre, par Gaspard Netscher..... 455
Mort (la) de sainte Claire, par Murillo..... 132
Musiciens (les) ambulants, par Diétrich..... 451
Offrande à Esculape, par Pierre Guérin..... 263
Pélerins (les) d'Emmaüs, par Charles Coypel..... 326
Phèdre accusant Hippolyte devant Thésée, par Pierre Guérin..... 259
Platon dans le jardin d'Académus, par Salvator Rosa..... 518
Présent (un) du ciel, par Bernard Plockhorst..... 579
Prométhée, par Salvator Rosa..... 520
Pythagore au milieu de ses disciples, par Salvator Rosa..... 520
Rébecca à la fontaine, par Chretien Kahler..... 390
Régulus, par Salvator Rosa..... 520
Repos (le) en Egypte, par Bernard Plockhorst..... 579
Samuel en face de Saül, par Salvator Rosa..... 520
Sainte Elisabeth de Hongrie soignant les lépreux, par Murillo..... 134
Saintes (les) femmes au tombeau, par Bernard Plockhorst..... 579
Saint Jean et la Vierge Marie, par Bernard Plockhorst..... 579
Saint Jean l'Evangeliste, par le Dominiquin..... 195
Socrate, par Salvator Rosa..... 520

TABLE DES MATIÈRES

A nos lecteurs, par Alphonse Leclaire 5
Alaska (l'), par J. J , S. J. 150–228–287–405
Alexis Bonami dit Lespérance, par L. A. Prud'homme 207
Bastonnais (les), par J. Lespérance.. 107–184–250–303–369–440–563–616–689–737
Bibliographie 319–640
Ça et là dans le pays du Beau et des Arts, par Alphonse Leclaire. 67–131–
..... 195–259–323–387–451–515–579–643–707
Causerie littéraire et esthétique, par T. L 394–529–649
Chronique mensuelle 55–120–171–239–296–359–429–502–551–606–680–725
Daniel Greysolon Duluth, par Benjamin Sulte 480–541
Dindons (les) en spectacle, fable, par l'abbé F.-X. Burque 647
Ecoles (les) séparées, par B. A.-T.-de Montigny 600–671
Egarés sous les bois (poésie), par Emile Perrin 581
Eglise (l') de Saint-François d'Assise de la Longue-Pointe, par A Bellay.... 420
Envolés ! (poésie), par Emile Perrin 138
Exploitation (l') du crime, par Joseph Desrosiers 585
Fort (le) et le château Saint-Louis, par Ernest Gagnon 219–279–351–
..... 456–591–658–713
Idylle (l') des ranches, par l'hon. A. B. Routhier 19
Immensité (poésie) par l'abbé F.-X. Burque 522
Jacques Cartier, par l'abbé Auguste Gosselin 96
Léon Provancher (l'abbé), par l'abbé F.-X. Baillairgé 104
Lettres du père F. X. Duplessis 166
Monnaie (la) canadienne sous le régime français, par N. E. Dionne 30–72
Mon papillon (poésie), par Emile Perrin 204
Murillo (un) conte de Noël, par Louis Fréchette 33
Noël (poésie), par J.-B. de M 1
Nouveau (le) livre du P. Lacasse 722
Orphelin (l') (poésie), par Emile Perrin 328
Pater noster (poésie), par Pamphile Le May 93
Pomme (la) de terre, par Benjamin Sulte 84
Principes (des) protestants dans l'éducation, par J. J., S. J 7
Prohibition (la) des livres, par l'abbé H. Bédard, P. S. S 341
Question (la) sociale, Les grèves, par Napoléon Legendre 142
Renoncement (le) évangélique dans le clergé, par Dom P. Benoit... 268–331–465
Ruine (la) d'une église naissante, par N.-E. Dionne 490
Soir (un) à Nazareth (poésie) par Emile Perrin 264
Sous les haillons (poésie), par W. Chapman 391

BINDING SECT. NOV 5 1952

AP
21
R34
v.29

Revue canadienne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY